SAINT-AFFRIQUE

La Bastide-Pradines
Calmels-et-Le Viala Roquefort sur Soulzon
Saint-Félix de Sorgues Saint-Izaire
Saint-Jean d'Alcapiès Saint-Rome de Cernon
Tournemire Vabres l'Abbaye
Versols-et-Lapeyre



Al canton

hotos de couverture

Ostal a balet del Vabrés.
Coll. Bosc Josette-Hélène)
Cava e cabanièiras de Ròcafòrt.
Coll. Aussibal Robert)

Les coauteurs :

Jacques ASTOR,
licencié ès lettres, toponymiste

Robert AUSSIBAL,
de *Sent-Jòrdi de Lusençon*

Maurice BONY,
du *Grelh roergàs*, professeur

Jean CAREL,
de *Sent-Africa*

Jean DELMAS,
directeur des Archives départementales de l'Aveyron,
conservateur du Musée du Rouergue

Marice LABBÉ
de *Sent-Africa*

Pierre LANÇON,
bibliothécaire de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Jean LAROZE,
de *Sent-Faliç*

Jean POUJOL,
archéologue

Jean-Pierre SERRES,
archéologue

Jacques VAIZY,
escrivan, de *Sent-Africa*

Documentation et contributions diverses :

Roger AUSTRY, Jacques BOUSQUET, Nadine BOUTONNET, Jacky et Anne-Marie CONSTANS, Ginette DALAS, François DECUP, Jacques DOUZIECH, Etienne FABRE, Pierre MARLHIAC, André MAURY, Henri MOIZET et Alain MARC, François PUECH, Léo RIVEMALE, Elian DA SILVA et Dominique LAURENS, Francine SIMONIN, André SOUTOU, Jean TREILLET...

SANT-AFRICA

LA BASTIDA
CAUMÈLS-E-LO VIALAR
RÒCAFÒRT SANT-FALIÇ
SANT-ESÈRI SANT-JAN D'AUCÀPIAS
SANT-ROMA DE SARNON TORNAMIRA
VABRE VERZÒL-E-LA PÈIRA

al canton

Christian-Pierre BEDEL
e
los estatjants del canton de Sent-Africa

Préface de Jean-Luc MALET

Institut occitan de l'AVEYRON
Mission départementale de la culture

Nòstre canton en lenga d'òc, dans notre langue riche d'images, de parfums, de travail, de labeur, de cette terre qui nous colle au corps et au cœur.

Cette langue d'oc, c'est *"lo patés"* que ma grand-mère m'a transmis, avant que des professeurs militants comme Michel Vidal ou Yves Couderc nous en fassent découvrir ou redécouvrir toute la richesse culturelle au lycée Jean Jaurès, au moment même où cette langue, enfin reconnue, devenait une option pour le baccalauréat. Ils furent avec l'I.E.O. du Sud-Aveyron et la collection *Cèrcapaïs* les initiateurs de cette vaste collecte de la mémoire occitane poursuivie par l'opération *al canton.*

Que de chemin parcouru depuis grâce à ces précurseurs qui étaient tout autant militants que professeurs !

Il fallait alors inverser le cours des choses et libérer la mémoire collective du temps où les instituteurs tapaient sur les doigts des enfants qui oubliaient, un instant, que la langue d'Etat était le français.

Aujourd'hui dès la maternelle, on enseigne, dans cette langue, l'histoire, la géographie, les sciences. D'autres enseignants comme Patrick Couffin et tant d'autres avec de dynamiques associations comme *Cap l'òc* ont pris le relais de leurs aînés pour que la langue de notre passé soit aussi celle de notre avenir.



(Coll. C.-G. J.)

Jusqu'au milieu du XXe siècle, l'occitan fut, très majoritairement et pendant plus d'un millénaire, la *lenga del Vabrés*. L'occitan est omniprésent dans l'histoire, le paysage et la vie du canton de *Sent-Africa*. C'est l'occitan qui désigne les *baumas* ou les *règs de las fadarèlas* sur les flancs des Causses de *La Bastida, Sent-Jan, Sent-Roma, Ròcafòrt* ou *Vendalòvas*. Dès le XIIe siècle, ce fut la langue des chartes des *Espitalièrs* de *Sent-Faliç*, celle que l'on retrouve dans le nom même de *La Bastida-Pradinas* et de son *castèl granièiràs*. C'est en occitan que nous est parvenue la charte des libertés de *Sent-Africa* rédigée au XIIIe siècle.

Ce fut la langue des *minaires* de *Caumèls-e-Lo Vialar* ou des jardiniers de *Vabre* allant vendre la prune Chypre à *Milhau* avec *l'ase* et *lo carreton*. *Lenga* des fabricants de paniers ou producteurs de *fen* de *Sent-Jan d'Aucàpias*, des ouvriers des *mecanicas* de *Sent-Africa*, des *cabanièiras* et autres employés de *Ròcafòrt*, des cheminots de *Tornamira* et d'Antoine Bouviala, des producteurs d'*amètlas* de *Sent-Roma* et des adeptes du *porrat*, du *cap de jovent* et des champions de la *corsa del gal* de *La Bastida*, celle des *paisans* des *Rogièrs* et des *Segalars* de *Sent-Esèri* et de tout le *Vabrés*, des ouvriers du *gèis* à *Verzòls-e-La Pèira*...

C'est aujourd'hui la langue qui s'affiche fièrement sur les panneaux aux entrées de *La Vilòta*, comme un signe de confiance en son avenir.

Cette opération s'étant déroulée sous l'égide du Conseil général, pendant la mandature de deux conseillers généraux, c'est en commun que nous tenons à remercier celles et ceux qui ont participé aux nombreuses réunions, aux enquêtes et à la réalisation de cet ouvrage.

Alain FAUCONNIER



Jean-Luc MALET

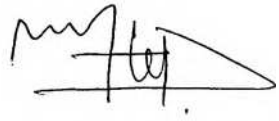



Sant-Africa.
(Coll. T. C.)

L'opération *al canton* est une réalisation du Conseil général de l'Aveyron et de l'équipe *al canton*-Institut de Culture régionale de la Mission départementale de la Culture. C'est une synthèse d'initiatives et de démarches qui ont lieu en Aveyron depuis plus de 10 ans et qui associent les techniques de l'animation, de la recherche et de l'édition. L'équipe *al canton* s'est efforcée d'élaborer un véritable outil culturel avec l'aide de partenaires associatifs et institutionnels locaux ou départementaux. C'est ce partenariat qui a permis la réalisation du présent ouvrage où sont évoqués les aspects historiques et ethnographiques du canton de *Sent-Africa.*

Les notices communales, publiées par Jean Delmas dans *Vivre en Rouergue* et actualisées par l'auteur, sont reprises en guise d'introduction générale. Cette approche du *país* est complétée par l'étude des noms de lieux réalisée par Jacques Astor, et par Maurice Bony du *Grelh roergàs.*

L'évocation historique proprement dite débute avec la période aquitaine, lorsque se mêlent les composantes ethniques de l'identité occitane.

Les textes anciens analysés par Jean Delmas sont présentés dans leur version occitane d'origine afin que les Rouergats puissent redécouvrir la réalité historique de leur langue. Ils nous montrent l'enracinement de ceux qui vivent encore *al país.*

Plusieurs enquêtes réalisées ou publiées en français par les institutions rouergates ou aveyronnaises sont également présentées afin que chacun puisse retrouver dans le document presque brut l'ambiance d'une époque, l'originalité du pays : enquête de 1552, publiée par J. Bousquet, ancien archiviste du département, le *Journal des voyages en Haute-Guienne de J.-F. Henry de Richeprey,* annoté par H. Guilhamon dans l'édition de la Société des lettres...

D'autres œuvres qui ont bénéficié dans le passé de financements départementaux, la *Description du Département de l'Aveiron* d'A.-A. Monteil ou le *Dictionnaire des lieux habités du Département de l'Aveyron* de J.-L. Dardé ont été également mises à profit pour constituer la partie historique.

Quelques extraits d'ouvrages, publications ou documents tels que *A Tournemire, il y a cent ans, Bulletin de la Solidarité aveyronnaise, Calendrier pour l'année 1847, Coutumes et traditions du Rouergue, Documents sur les ordres du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem en Rouergue, Journal de l'Aveyron, Historique de Tournemire, La fin d'un monde ? Le Sud-Aveyron et la guerre de 1914-1918, Lagrave, histoire et souvenir depuis l'année 1673 à 1868, La vie au village, Lettre de M. Guiraud à MM. les membres du Jury d'agriculture, Louis Pailhès à La Frégière (cne de Lapeyre),* "Mémoire sur Roquefort" dans *PVSLA,* "Mémoires de Jean de Colonges, juge mage de Rouergue" dans *Revue historique du Rouergue, Mère François de la réparation Rolland, religieuse de Saint-Joseph de Cluny, Ormonac Rouërgàs, Saint-Affrique, hier et aujourd'hui, Sauvegarde du Rouergue...* des travaux et publications de Henri Affre, Louis Alvernhe, Jules Artières, Guy Astoul, Robert Aussibal, Roger Austry, Louis Balsan, H. de Barrau, Jules Bonhomme, Gabriel Boscary, Pierre Bosc, François Boudou, G. Boulouis, Ginette

Lo país

lo cèl

la voie lactée : *lo camin de sent Jacques*
les étoiles luisent : *las estelas lusisson*
la lune a un halo : *la luna fa pargue*
il fait soleil : *fa solelh*
le ciel se couvre de nuages : *lo cèl s'ennivola*
le soleil se cache : *lo solelh s'amaga*
la sueur coule : *la susor raja*

lo vent, la pluòja

le vent souffle : *lo vent bufa*
le vent du nord : *la bisa*
le vent du sud : *lo marinàs, lo marin*
le vent d'est : *l'aigal*
le vent d'ouest : *lo vent carrejaire, lo gibral*
le vent tourbillonne : *lo vent revoluma*
une averse : *una pissada, una ramada*
il bruine : *plovineja, posquina, brumeja*
un orage : *un auratge*
le tonnerre : *lo tròn*
il tonne : *tròna*
un éclair : *un liuç*
il fait des éclairs : *liuça*
une flaque d'eau : *un sompet, un tautàs*
je me suis embourbé : *me siái enfangat*

nívols, nèu, freg

un gros nuage : *una brava nívol*
les nuages sont hauts : *las nívols son nautas*
les brouillards : *las tubas*
la grêle : *la grela*
il grêle : *grela*
un grêlon : *un grelon*
la rosée : *l'aigatge*
la gelée blanche : *l'aubièira, la barbasta*
il a gelé blanc : *a aubieirat*
la neige : *la nèu*
neiger : *nevar*
le gel, la gelée : *lo gèl, la jalada*
le givre : *lo gibre*
du grésil : *de granissa*
une giboulée : *un vacairòl, una ramada*
froid : *freg*
froide : *freja*
je suis glacé : *soi jalat*
je ne puis pas me rechauffer : *me pòdi pas escaufar*

Bourgeois, H. Bousquet, Jacques Bousquet, Nadine Boutonnet, A. Bouviala, Paul Buffaut, Jean Carel, A. Carrière, Emile Caussat, Claire Charles-Geniaux, abbé Condamine, Jacky et Anne-Marie Constans, Gaston Costes, Yves Couderc, Gilberte Dalas, François Decuq, Jean Delmas, Jacques Douziech, Jean Ducausse, Jean-Robert Eytier, Augustin Fabre, Etienne Fabre, G. Galzin et Calixte Fabre, de Gaujal, M. Géraud, Ch. Girou de Buzareingues, Raymond Granier, Frédéric Hermet, Ch. Jany, Maurice Labbé, L. Larinié, Jean Laroze, Claude Lasserre, Limousin-Lamothe, E. Marre, André Maury, Joseph Mazel, Henri Moizet et Alain Marc, Henri Mouly, E. Nayral, Th. Nayral, François Puech, Léonce Raylet, Léo Rivemale, Adrien Roques et Jules Charton, l'abbé Rouquette, Claude et Pierre Séguret, Jean-Pierre Serres, Elian Da Silva et Dominique Laurens, Francine Simonin, André Soutou, Jean-Marie Tisseyre, Jean Treillet, Turlan, Jacques Vaizy... viennent étoffer les documents et les témoignages collectés.

Divers aspects de la mémoire occitane vivante sont présentés au travers de thèmes ethnographiques tels que *lo vilatge e los mestièrs, la bòria, l'ostal e l'ostalada.*

Cet ouvrage est abondamment illustré grâce aux prêts des habitants. Les anciens ont réalisé le lexique de l'occitan local dont des extraits sont cités en marge, tout comme sont publiés les résultats des enquêtes scolaires.

Cette opération n'a été possible que grâce à tous ceux qui, enseignants, élèves, parents d'élèves, anciens, élus, associations, particuliers, avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité, ont participé aux enquêtes de sauvegarde et aux animations scolaires proposées par Pierre Marcilhac, ainsi qu'à l'organisation des diverses réunions et aux recherches documentaires effectuées par l'équipe *al canton* et ses partenaires.

A totes un brave mercé

Christian-Pierre Bedel
Directeur de l'Institut Occitan d'Avairon



(Coll. C.-G. J.)

Per legir l'occitan de Roergue

Ce livre renvoie à une époque où l'occitan était la langue quotidienne de la quasi-totalité de la population. C'est elle qui s'est exprimée lorsqu'il s'est agi d'évoquer des événements, des mentalités, des savoir-faire, des jeux, des contes, des chants qui furent, avec la langue elle-même, l'âme de la communauté. Pour la transcrire dans ce livre, nous avons respecté les règles de la graphie classique occitane. La plupart ont été fixées dès le Moyen Age avant que l'influence du français ne vienne contaminer l'écriture occitane. Cette graphie donne à notre langue une cohérence historique plus forte et une dimension géographique plus étendue que la graphie française patoisante.

Pour bien prononcer l'occitan du pays, il est donc utile de connaître quelques règles de lecture très simples.

Prononciation des voyelles

• **a** prend un son voisin de "o" à la fin des mots : *ala* / "alo" / aile et parfois à l'intérieur des mots : *campana* / "compono" / cloche.

• **e** = "é" : *rafe* / "rafé" / radis.

• **i** forme une diphtongue s'il est associé à une voyelle : *rei* / "rey" / roi ; *paisser* / "païssé" / paître.

• **o** = "ou" : *rol* / "roul" / tronc.

• **ò** = "o" ouvert : *gòrp* / "gorp" / corbeau ; *òme* / "omé" / homme.

• **u** forme une diphtongue et prend le son "ou" s'il est après une voyelle : *brau* / "braou" / taureau ; *seu* / "seou" / sien ; *riu* / "riou" / ruisseau.

• **u** prend un son voisin de "i" quand il est placé devant un **o** : en début de mot *(uòu* / "ioou" / œuf) et même à l'intérieur des mots *(buòu* / "bioou" / bœuf).

Dans les diphtongues, on entend toujours les deux voyelles :

• **ai** comme dans "rail" : *paire* / "païré" / père ; *maire* / "maïré" / mère.

• **oi** jamais comme dans "roi" : *boisson* / "bouïssou" / buisson ; *bois* / "bouïs" / buis.

Prononciation des consonnes

Elles sont toutes prononcées en finale sauf **n** et **r** : *cantar* / "canta" / chanter.

• **b** devient "p" devant **l** : *estable* / "estaplé" / étable ; devient parfois "m" à l'initiale devant une voyelle : *bocin* / "moussi" / morceau.

• **g** tend à disparaître entre deux voyelles : *li(g)ador* / "liadou" / outil pour lier les gerbes ; *ai(g)a* / "aïo" / eau.

• le **h** mouille les consonnes **l, n** : *palha* / "palio" / paille ; *montanha* / "mountagno" / montagne.

• **j, ch** = "ts" : *agachar* / "ogotsa" / regarder ; *jorn* / "tsounn" / jour.

• **m** se prononce "n" en finale : *partèm* / "partenn" / nous partons.

• **n** ne se prononce pas en finale : *bon* / "bou" / bon. On entend le son "n" s'il est suivi d'une autre consonne : *dent* / "dénn" / dent.

• **r** très roulé : *paire* / "païré" / père ; *maire* / "maïré" / mère.

• **s** chuintant, presque "ch" ; tend à disparaître entre deux voyelles : *la glèi(s)a* / "lo glèio" / l'église.

• **v** = "b" : *vaca* / "baco" / vache.

Dans certains mots qui comportent deux consonnes de suite, la première ne se prononce pas, la seconde est redoublée : *espatla* / "espallo"/ épaule ; *rotlar* / "roulla" / rouler ; *pednar* / "pennar" / piétiner...

Lo país

la montanha

une montagne : *una montanha*
un montagnard : *un montanhòl*
il y a une croix au sommet : *i a una crotz a cima*
l'adret : *l'adrech*
l'ubac : *l'evèrs*
un précipice : *un salt, un bauç*
un gouffre : *un avenc*
une grotte : *una bauma*
un rocher : *un ròc*
un tas de pierres : *un clapàs*
le sable : *lo sable, la sabla*
la sablière : *la sablièira*

terrens

la devèse : *la devesa*
le communal : *lo comunal*
la clôture de buissons : *la rasa*
la bordure : *l'aurièira*
le talus : *lo toral*
le passage : *lo pas*
la claie : *la cleda, lo portanèl*

camins

le chemin : *lo camin*
le raccourci : *la corcha*
le petit chemin, le sentier : *lo caminon, lo caminòl*
le raidillon : *l'arapador, la còsta*
la rue : *la carrièira*
la ruelle : *lo carrièiron, la vanèla*
la double : *la dobla*
ça éclabousse : *aquò regiscla*
les ornières : *las ancadas*
se promener : *se passejar*
c'est loin : *aquò's luènh, aquò's luònh*
au bout du monde : *al cap del monde, a la cima del monde*

lo rèc

la gravière : *la gravièira*
l'eau a creusé : *l'aiga a curat*
la rivière est profonde : *la ribièira es prionda*
un ruisseau : *un rèc, un riu*
un ruisselet : *un recalhon, un rajòl*
un gué : *un sautador, un gas*
nager : *nadar*
un nageur : *un nadaire*
il s'est noyé : *s'es negat*
patauger dans l'eau : *chimporlhar, pescolhar dins l'aiga*
de l'eau claire : *d'aiga canda*
de l'eau trouble : *d'aiga trebola, d'aiga trebla*

Enfants, se jamai quitatz lo país

« L'ai aprés a l'escòla :
"Enfants, se jamai quitatz lo país,
Per anar a París,
A Roma o a Pékin,
Qué que vos avengue,
Onoratz totjorn vòstra vièlha lenga,
Vòstre franc patoès,
Qu'avètz aprés suls ginolhs, pecaire,
De vòstra mameta o de vòstra maire.
Nautres parlam francés,
Sans i saupre gaire,
Rasclam del gosièr.

Torniquet fasquèt aital l'autra annada,
Èra demorat un an a l'armada,
Quand tornèt en permòia, èra caporal,
Restèt triomfent ni mai cap de gal arribat [sadol]." » (C. Ld.)

Lo patés

« Arribèri dins lo país en 1940. A catòrze-quinze ans, anèri trabalhar a Savinhac e aquí lo patron, la patrona, tot lo monde parlava pas que patés. Quand me disián : "Pichon, vai quèrre de vin..." Me demandavi de qu'èra aquò, d'anar "quèrre de vin". Mès aquò m'agradava e que parlavan pas qu'aquò, aquò's lèu vengut. » (J. Gt.)

Sant/Sent

La graphie historique de Saint est *Sant* en occitan, prononcé *Sent* de nos jours.

Conjugaison

• La première personne du singulier se termine le plus souvent en "e" ou en "i" : *parle / parli /* je parle...

• ***-iá*** est à la fois la prononciation de tous les imparfaits : *veniá* (il venait), *ploviá* (il pleuvait) et des substantifs en ***-iá*** : *malautiá* (maladie)... Toutefois, sur le canton de *Sent-Africa,* on trouve la forme en ***-iè :*** *lachariè* (laiterie)...

Accentuation

• sur la finale : tous les mots qui se terminent par une consonne autre que **s** : *aimar, pecat, disent, cantam...*

• sur l'avant-dernière : tous les mots qui se terminent par **s** ou par une voyelle : *lana, lèbre, carri, lanas, lèbres, carris...*

• tous les autres mots qui échappent à ces deux règles ont un accent qui marque la syllabe accentuée : *véser, plegadís, amorós, Rodés, pertús, cobés...*

L'occitan del canton de Sant-Africa

La partie occidentale du canton de *Sent-Africa* subit l'influence *albigesa* avec le rhotacisme, c'est-à-dire la tendance à prononcer certains **l,** "r", surtout à la fin des mots, mais parfois aussi à l'intérieur de ceux-ci. Ainsi le mot *pala* est généralement prononcé "paro", même lorsqu'il est transcrit *pala.*

Cette influence se prolonge sur la partie méridionale avec d'autres caractéristiques *lengadocianas* telles que la diphtongaison *-uè* traitée en *-uò (uòi/uèi, uòch/uèch, puòg/puèg)* ou la conjugaison de la première personne du pluriel de l'imparfait en *-iem* au lieu de *-iam (fasiem/fasiam, aviem/aviam...).*

Vers l'est du canton, cette influence persiste avec les terminaisons en *-iè* au lieu de *-iá (lachariè/lachariá, espiçariè/espiçariá),* tout en coexistant avec des formes plutôt *gavachas,* c'est-à-dire venues du Gévaudan, comme celle qui consiste à traiter les terminaisons en *-ièr* sous la forme *-iá (ametliá/ametlièr, noguiá/noguièr).*

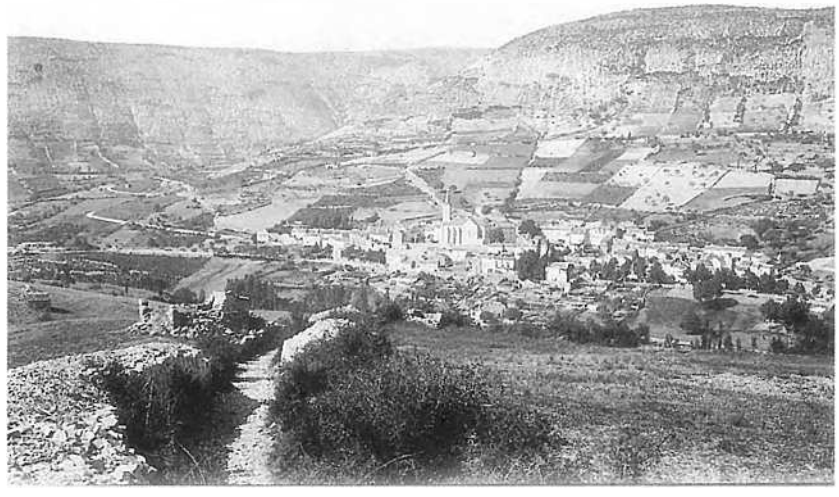

Sant-Faliç.
(Coll. R. Rs.)

Lo país e l'istòria

Lo canton de Sant-Africa

Saint-Affrique était au début du Moyen Age le chef-lieu d'une viguerie ou division judiciaire et administrative, la *vicaria Curiensis,* qui voisinait avec celle de Camarès, par exemple. Son importance lui venait de sa situation géographique au débouché de plusieurs vallées que suivaient d'anciens chemins : « le vallon où est situé Saint-Affrique a la forme d'une étoile », dit très heureusement A.-A. Monteil au début du XIXe siècle. Mais elle était aussi le fait de son rôle économique, à la fois industriel et commercial. Saint-Affrique fut longtemps la seconde ville du Rouergue par le commerce.

En 1317, le pape décida d'ériger en évêché la localité de Vabres, à 4 kilomètres au sud-ouest de la ville. Sur le plan moral, le rayonnement de Vabres se substitua à celui de Saint-Affrique, d'où le nom de Vabrais donné au nouveau diocèse qui comprenait tout le pays au sud du Tarn et particulièrement la région de Saint-Affrique. Cette dernière ville garda son rôle administratif et judiciaire. Le pays avait une troisième tête : Roquefort, chef-lieu judiciaire (justice royale) et bientôt centre économique (les caves).

Le Saint-Affricain ou Vabrais a eu au cours des âges une étendue variable : la *vicaria Curiensis* correspondait à peu près au canton de Saint-Affrique ; le Vabrais désignait les pays de la rive gauche du Tarn, dans l'usage ecclésiastique, et les vallées de Sorgues, de Dourdou et de Cernon, dans l'usage populaire. Ici point d'unité géologique : la région comprend à l'ouest le Rougier gréseux qui borde les Monts de Lacaune et à l'est les plateaux calcaires qui prolongent le Causse du Larzac. La géologie a commandé des économies différentes. L'isolement géographique du Saint-Affricain entre les Monts de Lacaune, la vallée du Tarn et le Larzac a rendu ces économies complémentaires. Les industries de transformation des vallées ont bénéficié de l'élevage des plateaux : tanneries, filatures, tissages et aussi caves de Roquefort. Les pentes des Monts de Lacaune (régions de Saint-Sernin, de Peux-et-Couffouleux, de Mounès, etc.) et les coteaux de Broquiès apparaissent un peu marginaux et leurs populations sont autant attirées aujourd'hui vers Albi ou vers Rodez, que vers Saint-Affrique.

L'archéologie révèle un peuplement original : la zone des statues-menhirs s'arrête à la limite orientale du Rougier, mais déborde sur la partie tarnaise des Monts de Lacaune. Du côté des Causses, on trouve quelques-uns des plus beaux dolmens de l'Aveyron. Le sous-sol a donné lieu dans l'Antiquité à une industrie métallurgique dont les débouchés se trouvaient dans ce qui devint le Languedoc : Hérault et Tarn. Le cuivre, le fer furent tirés du sol un peu partout. Par la suite, le plâtre a été exploité avec une certaine ampleur. A la différence du Larzac et des Monts de Lacaune, il y avait là un habitat assez dispersé et de fortes agglomérations (Saint-Affrique, Vabres, Camarès, Saint-Félix) industrieuses, très vite tentées par le protestantisme quand il se répandit en France. Les guerres de Religion y furent très dures et destructrices. On trouve peu d'églises romanes, en fait des vestiges seulement. La population a souvent préféré reconstruire à côté que sur place, de telle sorte qu'il n'est pas rare de trouver les traces ou les bâtiments de deux, voire de trois églises successives (Bournac, Boussac, Lapeyre, Roquefort, Vailhauzy, etc.). Comme s'il y avait là

une tendance à des explosions, la Révolution connut quelques heures de violence et de cruauté, en particulier sous l'action de la Bande noire. En l'an III, Etienne Alvernhe de Vabres prétendait « que si on lui donnait 30 millions et 40 000 hommes, il ferait de la France ce qu'il voudrait. Si c'était un bonnet il en ferait un chapeau, si c'était un chapeau il en ferait un bonnet » et encore « qu'avec 50 hommes placés à sa guise, il soumettrait Saint-Affrique ».

La création du district révolutionnaire de Saint-Affrique puis de l'arrondissement de ce nom prouve que cette originalité géographique, historique, traditionnelle était bien connue. Elle a gardé sa force jusqu'à nos jours.

La Bastida (-Pradinas)

Henri, comte de Rodez, malade à Saint-Jean-d'Acre, et désirant revêtir l'habit des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, donna à cet ordre La Bastide de *Sarnonenca* en 1221. Elle fut rattachée à la commanderie voisine de Saint-Félix de Sorgues qui y tenait une tour servant de grenier (construite au début du XIIIe siècle).

Géraud d'Armagnac, vicomte de Creissels, qui y avait des droits, les céda en 1328 à l'hôpital de Millau et reçut en échange le château des Pins (Armagnac).

La bastide fut prise vers 1384 par les brigands de la compagnie de Jean de Vica, qui, retournant des guerres d'Aragon, y mit une garnison et fit des incursions dans tout le Rouergue méridional, allant jusqu'à vouloir rançonner la ville de Millau. En 1438, Guillaume Eralh, chevalier d'Aubrac, s'en empara. Le sénéchal du Rouergue la fit restituer à la commanderie de Saint-Félix. En octobre 1573, La Bastide fut encore le théâtre de combats entre les catholiques et les protestants conduits par le capitaine du Ram.

L'église Saint-Pierre-ès-Liens est moderne (XIXe siècle).

Beaumescure : Grotte naturelle utilisée pour les fromages (XXe siècle).

Les Cazalèdes : Propriété à la fin du XIIIe siècle du prieur de La Panouse de Cernon. Tumulus au lieu-dit Catusse.

La Fonblanco : Vestiges gallo-romains.

Péricard : Grotte dite *La Baumo dels Jaians.*

Saint-Esprit : Membre de la commanderie et milice du Saint-Esprit (Hôpital de Millau), fondée pour recueillir et élever les enfants trouvés.

Saint-Pierre de Gourjas : Ancienne église matrice de La Bastide dépendant de la commanderie de Saint-Félix. On y enterrait les gens du village et de quelques hameaux voisins. Le culte y fut rétabli en 1835. Stèle discoïdale.

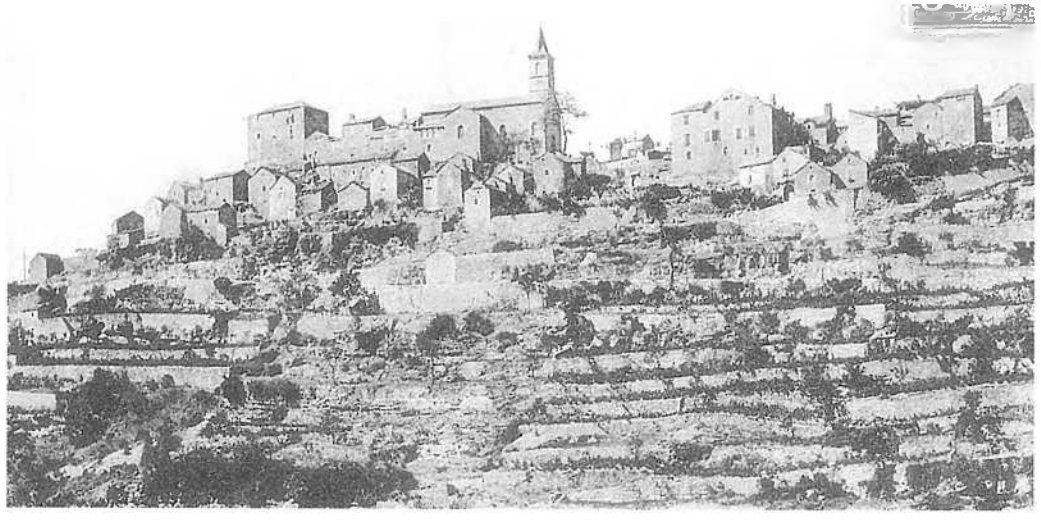

La Bastida-Pradinas.
(Coll. C.-G. J. / N. A.)

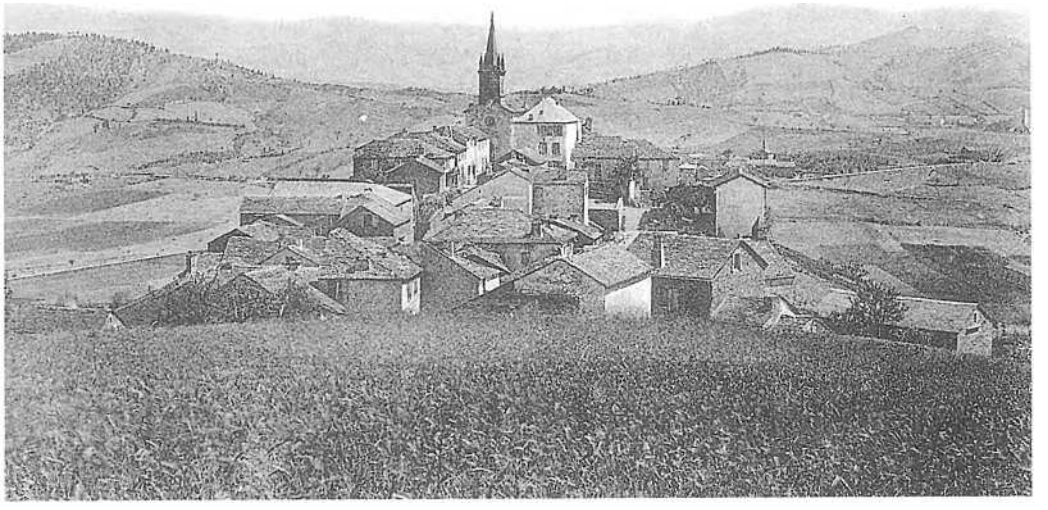

(Coll. C. Jc.)

Caumèls-e-Lo Vialar

L'église de Notre-Dame de Calmels dépendait de l'évêque de Vabres (XIVe-XVe siècles). Au cimetière, se trouve la tombe de la mère de Mgr Affre.

M. Castelbou, qui en était curé au moment de la Révolution de 1789, devint supérieur du Petit séminaire de Belmont.

Le Mas Capelier : Maison natale de l'abbé Hermet, grand archéologue rouergat. Une statue-menhir, découverte en 1886, est conservée aujourd'hui au musée national de Saint-Germain-en-Laye.

Masgranet : Domaine de la famille de Corcoral (XVIe-XVIIIe siècles), puis de la famille Affre. Le futur archevêque de Paris y séjourna souvent.

Les Maurels : Statue-menhir découverte vers 1885 (musée Fenaille à Rodez).

Saint-Félix de Dourdou : Ancien siège de justice. Eglise romane (XIIe siècle) ruinée, vendue comme Bien national en 1794 et transformée depuis en bâtiment agricole.

Le Viala du Dourdou : Eglise du XXe siècle renfermant une cloche de 1660. Vestiges de l'ancien château. Mines de cuivre exploitées dans l'Antiquité.

Ròcafòrt

Roquefort a provoqué une importante littérature consacrée à l'industrie, mais aussi à la préhistoire et à l'histoire du site. Une société d'études roquefortoises vit même le jour et son activité est à l'origine d'un excellent musée archéologique.

L'ancienne dénomination paraît être celle de Tauran, ou Taulan. Saint-Pierre de Tauran, chapelle du château, était annexe de Notre-Dame de Condabrias (près de Tournemire) et Saint-Privat de Lauras était appelé jadis de Tauran. Le Cartulaire de Conques fait mention (vers 1060) pour la région des Infruts (près de Cornus) de fromages de « cabanes », première dénomination des caves, cavités naturelles du pourtour des Causses dans lesquelles se préparait et se conservait le fromage de brebis. Le fromage de Roquefort

est un fromage de cabane fabriqué à Roquefort (et jadis aussi à Matharel au-dessus de Tournemire). Très tôt cette dénomination a prévalu. L'activité était uniquement saisonnière, temporaire.

Roquefort l'a emporté sur les autres lieux du fait de l'importance des cavités, du développement du terrain tout autour, des possibilités de concentration et de l'accès. Les grandes maisons religieuses du Rouergue méridional y eurent très tôt leurs cabanes : Nonenque (1323), Sainte-Eulalie de Larzac, etc. On expédia des fromages à Paris dès le milieu du XVIIe siècle. Plusieurs textes et jugements réglementèrent l'exploitation et définirent l'appellation. Peu à peu l'industrie, d'abord dispersée et individuelle, s'organisa : en 1840, un premier essai de monopole échoua. En 1852 se forma une société coopérative qui regroupa en 1882 les deux tiers de la production et prit la forme d'une société anonyme par actions. Cette formule fut d'ailleurs attaquée par Jean Jaurès (*Journal officiel* du 26 juin 1897). Les capacités et les besoins allèrent en augmentant. Le rayon ou zone de production du fromage destiné à l'affinage s'élargit : régions proches comme Causses et Lévézou, puis départements limitrophes, Pyrénées et Corse. Les premières laiteries qui devaient préparer le fromage sur les lieux de traite furent installées en 1887. En même temps, les premiers frigorifiques permirent la conservation par arrêt de l'affinage et donc un débit plus régulier et de ce fait plus important. Le tonnage, qui était de l'ordre de 250 t. en 1800, passa à 6 500 en 1900, puis à 9 250 en 1914 et à 16 000 en 1978. Dans le village on distingue, de part et d'autre de la rue des caves, deux séries de caves : les 23 caves dites naturelles et les 11 caves dites factices. La loi du 26 juillet 1925 a défini le statut du roquefort.

Le nom de Roquefort est mentionné en 1150. En 1190, Adémar, abbé de Vabres, et Belixende, prieuresse de Nonenque, échangèrent des immeubles sur le puech del Tauran. Le château était tenu à tour de rôle par divers chevaliers qui en avaient la coseigneurie. Ainsi, en 1268, Guillaume Frotard, chevalier de Creissels, l'occupait en avril et mai. Au XVIe siècle, au moment des guerres de Religion, Raymond Ricard, seigneur de Saint-Geniez de Bertrand, autorisa les habitants à y mettre une garnison. Les consuls refusèrent par la suite de rendre le fort.

Il y eut plusieurs églises : celle de Saint-Pierre sur un rocher dominant la ville, annexe de N.-D. de Candabrias, et celle de Saint-Michel de Tauran sur la hauteur. On y allait autrefois en pèlerinage pour demander la pluie. Celle des Crouzets se trouvait au confluent du Soulzon et du ruisseau de Boutinenque. L'ancienne église paroissiale se trouvait à l'emplacement de la mairie. La nouvelle dédiée à saint Pierre a été construite en 1955 en granit rose (vitraux de Fleuri).



(Coll. Arch. dép. A. / C.-G. J.)

Une exposition, dans le cadre du musée du Rouergue, sur le thème "Des cabanes aux caves" a évoqué en 1980 l'histoire et la tradition fromagère de Roquefort. Publications de H. Pourrat, A. Carrière, R. Aussibal, E. Da Silva et Jean-Pierre Serres.

Combalou : Vestiges archéologiques depuis la préhistoire. Restes d'un petit temple romain, découverts en 1953.

Les Crouzets : Aurait été paroisse. On y portait les morts de Roquefort.

Lauras : Prieuré de Saint-Privat (jadis de Tauran) uni en 1440 à la collégiale de Saint-Affrique. Eglise rebâtie vers 1840.

Moussac : Domaine de l'ordre de Malte. Chapelle de Sainte-Catherine dépendant de Saint-Félix de Sorgues.

Pradeilles : Seigneurie de Guillaume Enjalric (1330), puis de la famille de Goudon (XVIe-XVIIIe siècles).

Saint-Michel de Tauran : Ruines de chapelle (XIIIe siècle) fouillées par l'abbé Hermet. Vestiges pré et protohistoriques. Autel gallo-romain conservé au musée de Roquefort. Site détruit en 1978.

Sant-Faliç

Jean Laroze a publié en 1987 *Saint-Félix de Sorgues, une communauté rouergate sous Louis XIV.*

La commune de Saint-Félix a été distraite du canton de Camarès le 2 août 1973 et réunie à celui de Saint-Affrique.

Une commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem fut fondée vers 1150 (donation de P. de Caylus). Les commandeurs furent : Bertrand Raspalanc (1179), P. Raimond (1286-87), Vidal de Montauson (1307), Raimond d'Olargues (1314), B. de Gourdon (1320), P. de Clermont (1328-30), Brenguier d'Esparrou (1366), Pons de Panat (1392-94), etc. Parmi leurs successeurs les plus notables on peut nommer : Raymond Ricard (1450-1459), Antoine de Janny (1545) et Jean-Paul de Lascaris-Castellar (1677). La commanderie avait des dépendances dans le Saint-Affricain : Druille et Mascourbe, Saint-Caprazy, Prugnes (Camarès), Carnus (Saint-Séver), Martrin et ses annexes de Saint-Clément, de Saint-Laurent et de Ferrayroles, Moussac, La Bastide-Pradines (donation de 1221) et son annexe de Saint-



Sant-Faliç, dempèi lo camin de Sant-Caprasi a Varelhas. (Coll. et id. G. Gn.)

Pierre de Gourjas, et Montagnol. Hors Rouergue, la commanderie de Campagnoles, près de Cazouls-les-Béziers, lui fut rattachée par le commandeur Raymond Ricard vers 1450.

Etabli à proximité d'une source abondante, le village profita, sur le plan économique, de deux zones complémentaires à la limite desquelles il se trouvait : d'un côté, le Causse, utilisé pour l'élevage, d'où le grand nombre de tisserands aux XVIIe et XVIIIe siècles, moulins drapiers dès 1426, tanneries, etc., de l'autre, des bois, d'où industries du bois (scierie en 1426 également) et verreries (famille de Breton aux XVIIe et XVIIIe siècles). En 1459, le commandeur autorisa la tenue de deux foires, qui furent franches et il s'engagea à ne prélever que quatre deniers par pièce de drap de 11 cannes tissée à Saint-Félix.

Le commerce y était florissant et le grand pont de pierre sur la Sorgues le rappelle. Sur le plan politique la communauté aurait eu des consuls en 1320. La localité fut entourée de remparts en 1438, construits par le maçon Dorde Dalaus.

Saint-Félix fut un milieu favorable au protestantisme. En 1577, le château était pris par les calvinistes et fort endommagé. En 1620, le commandeur obligea les habitants à participer à sa reconstruction. Mais quelques années plus tard, en 1627, La Vacaresse, gouverneur du Vabrais pour les protestants, s'en empara de nouveau. Après la paix d'Alès, les remparts furent détruits (1629). Malgré la révocation de l'édit de Nantes, on comptait encore en 1709, 188 protestants contre 285 catholiques. On ne peut attribuer aux guerres religieuses, à la révocation et au départ des protestants, la décadence économique. Hors des grands circuits, l'industrie de Saint-Félix était matériellement défavorisée.

Comme beaucoup de localités partagées sur le plan religieux, chaque groupe avait une conscience plus vive de son appartenance et de ses choix. A la Révolution, la commune fut une des rares à proclamer ouvertement son refus de renoncer au culte public. Après la Révolution, les débuts de la grande industrie tuèrent un commerce et une industrie moribonds.

Monuments

Eglise : L'église primitive était la chapelle du château dédiée à saint Félix. Elle fut remplacée par une église bâtie au XVe siècle, endommagée en 1564, rebâtie en 1611-1621. Nouvelle église en 1873-1877.

Temple protestant : L'ancien devint la Maison du Saint-Sacrement. Un autre fut construit en 1639 hors la ville.

Environs

La Capelle : Selon la tradition, chapelle Saint-Pierre disparue.

La Marque : Ancienne propriété des Solier, protestants (XVIIe-XVIIIe siècles).

Mascourbe (sur le Causse) : Groupe de quatre dolmens. Enceinte de pierre sèche à proximité. Grange dépendante de Saint-Félix, détruite au XVIe siècle.

Saint-Caprazy : Paroisse et communauté attestées en 1026 ; église donnée en 1168 à Saint-Félix par Bec de Brusque. L'activité économique de Saint-Caprazy était complémentaire de celle de Saint-Félix : vignoble commun, exploitation du bois de Ginestoux (accord au sujet de son exploitation en 1320).

Château des Saint-Maurice et des Luzençon (XIIIe siècle). Brenguier de Magalas, damoiseau, en était seigneur en 1362. Résidence en 1445 de noble Guillaume Roussilles.

Un martinet à cuivre, en fonctionnement au XVIIe siècle, aurait utilisé le cuivre de Barbairou.

Sant-Africa

La bibliographie de Saint-Affrique comprend quelques écrits de qualité, rédigés par Henri Affre (1899), Th. Nayral (1877), Léonce Raylet (1934-1943), François Decuq *(Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région,* 1971), J. Poujol et J. Carel. Le lecteur curieux de l'histoire de cette ville devra s'y reporter.

La ville aurait été fondée ou plutôt organisée par un évêque du Comminges, saint Affricain, contemporain et ami de saint Hilaire. Les Wisigoths avaient adhéré à l'arianisme. La persécution le fit s'enfuir dans la *vicaria Curiensis* où il fonda une église sous le patronage de saint Saturnin. C'est là qu'il fut enterré. Selon la tradition il fit de nombreux miracles (miracles de la couronne de feu, du riche contrefaisant le pauvre, de la barque engloutie...).

En 1204, les châteaux de Saint-Affrique (Caylus) et de Bournac dépendaient de la vicomté de Millau. Le roi Pierre d'Aragon les engagea à Raymond VI, comte de Toulouse. En mai 1238, Raymond VII, après avoir battu le baron de Caylus qui s'était rebellé contre lui, octroya des franchises à la ville. Celle-ci eut rapidement un grand développement. Le couvent des Cordeliers qui y était établi comprenait 40 religieux en 1245. La population s'élevait à 2 500 habitants environ au XIVe siècle. La ville fut entourée de remparts en 1357.

Sur le plan religieux, nous avons déjà vu qu'il y avait un couvent de Cordeliers. En 1346, une fraternité de prêtres fut confirmée par Raymond II, évêque de Vabres. Saint-Affrique chercha à contrebalancer le rôle de Vabres. L'église fut reconstruite en 1395 sous les épiscopats d'Etienne de Vassignac et de Jean de Pierre (1395-1431), puis munie de stalles en 1431. Elle était si belle que l'on songea un moment à transférer le siège épiscopal à Saint-Affrique. L'atmosphère de Vabres était d'ailleurs à ce moment-là irrespirable.

La ville accueillit la Réforme. En septembre 1562, elle eut un pasteur : Bernard Constant. Les catholiques essayèrent de reprendre la ville en 1568 et en 1570, sans succès. Ils y réussirent en septembre 1572, mais les protestants y pénétrèrent de nouveau par escalade, sous la conduite de François d'Hèbles dit Las Ribes, le 21 octobre 1574. Elle devint une des places fortes protestantes les plus solides de toute la région.

La paix revenue, les catholiques retrouvèrent la ville et l'église, qui avait été démolie, fut reconstruite (1608-1621). Les nouveaux troubles protestants ramenèrent à la situation antérieure. L'église fut de nouveau détruite



(Coll. C. J.)

et les catholiques de nouveau expulsés. En 1628, le prince de Condé et le duc d'Epernon firent le siège de la ville et, après trois assauts infructueux, repartirent le 6 juin. Un fortin construit à cette occasion était appelé le Fort de la Vérité.

L'église fut reconstruite en 1659-1680. Le pays et la ville se soulevèrent une nouvelle fois au moment des guerres des Cévennes (1704). Il y eut encore en 1734 une assemblée près du roc de Caylus : trois hommes furent condamnés aux galères et deux femmes à la prison à vie.

La Révolution provoqua quelques violences comme celles de la Bande noire (terroristes) ce qui prouve que les passions n'étaient pas éteintes : la ville porta un moment le nom de "Montagne-sur-Sorgues". Le XIXe siècle fut marqué par une grave épidémie de choléra qui fit 230 victimes en 1854.

Dans le domaine économique, l'industrie textile y fut développée surtout aux alentours de 1789. Elle était pratiquée par des chambrelans. On y fila de la laine des moutons du Larzac et du coton et on y tissa des draps et des ratines, en liaison avec les fabriques d'étoffe de Montauban. Mais on trouvait aussi des tanneries, des ateliers de potiers et de tuiliers.

Principaux monuments

Collège Saint-Gabriel : Fondé en 1803 par les abbés Barthe et Brunet géré par les Jésuites de 1849 jusqu'aux décrets de 1882. La chapelle fut bénite en 1856 par Mgr Delalle.

Couvent des Cordeliers ou frères mineurs : Fondé en 1264. L'église fut reconstruite en 1649.

Couvent des religieuses de Notre-Dame : Existait en 1637. Installé dans la maison Person en 1651.

Eglise : On a vu que l'église avait été malmenée à plusieurs reprises pendant les troubles religieux. Un grand édifice néogothique l'a remplacé en 1892-1906. Il renferme une statue célèbre de Notre-Dame (XVIIe siècle) restaurée en 1835.

Gare : Mise en service en 1874.

Hospice : Bâtiment construit en 1756 par Viguier, architecte de Rodez.

Palais de justice : Construit par Boissonnade, architecte départemental (1851).

Pont vieux : En dos d'âne du XIIIe siècle.

Pont neuf : Construit entre 1792 et 1810.

Pont dit du Centenaire : Construit en 1889.

Temple : Ancienne église des Cordeliers, aménagée en 1806.

Environs

Bedos : Eglise citée sous le nom de Notre-Dame de *Vedotio* dans la donation de Raymond de Toulouse pour la fondation de l'abbaye de Vabres en 862. Après la création de l'évêché, elle fut à la collation de l'évêque. L'église fut pillée par les routiers en 1452. L'édifice roman fut démoli au XVIe siècle. Il reste quelques éléments primitifs (sculpture de cercles, d'un quadrupède, d'un visage) dans l'église reconstruite à sa place et qui est elle-même aujourd'hui en ruines, après avoir été désaffectée à la Révolution et transformée en bergerie. Elle est visible à droite sur la route de Vabres à Saint-Izaire.

Seigneurie des Albignac (XVe s.), puis par mariage des Galatrave, des Chapelain et de nouveau des Albignac (1724). Bedos et Peyralbe formaient sous l'Ancien Régime une communauté.

La Borie-Blanque : Domaine des Galatrave, seigneurs de Vendeloves (XVIIe-XVIIIe siècles). Chapelle domestique.

Bournac et Le Cambon : Paroisse et annexe alternativement au cours de l'histoire. L'église Saint-Martin du Cambon fut donnée par Géraud au monastère de Vabres en 1106. L'ancien édifice a un chœur du XIIIe siècle. L'église Saint-Germain de Bournac, à l'est de ce village, a été détruite et reconstruite à une époque récente. Une troisième église, à Bournac, dédiée à saint Géraud, est mentionnée en 1346. Elle fut consacrée en 1535 par Mgr de Podio, évêque de Smyrne. Elle était annexe du Cambon et sans doute chapelle du château. Celui-ci est devenu le presbytère. De la chapelle il reste quelques éléments romans : des chapiteaux ornés d'aigles et de palmettes.

La seigneurie de Bournac faisait partie de la terre de Caylus. Elle appartint aux Caylus et aux Combret d'Ayssènes (XIIe siècle). Elle était baronnie sous l'Ancien Régime. Le château, dont il a été fait mention, fut reconstruit en 1473 et de nouveau en 1503 avec la participation des habitants. Les Anglais, conduits par Garciot de Chastel, s'en emparèrent en 1361 et leur départ fut obtenu moyennant 1 000 florins. En 1628, des maisons furent brûlées par La Vacaresse. Le seigneur du lieu, M. de Castelpers-Panat, demanda réparation. Le comte de Panat y eut un péage jusqu'en 1739.

La paroisse du Cambon, supprimée après le Concordat, fut rétablie en 1844. L'édifice fut reconstruit (1865).

Boussac : L'église Notre-Dame, anciennement de Saint-Martin, dépendait de Vabres. L'édifice est moderne. Mais sur une colline voisine, dans le cimetière, se trouve l'ancienne église paroissiale vraisemblablement reconstruite sur une base romane. Grand dolmen dans les environs.

La seigneurie appartint à la famille de Cahuzac (XVe siècle).

Camaras : Domaine des Izarn-Villefort (début XIXe siècle).

Le Casse : Ferme expérimentale de la Société des Caves de Roquefort.

Caylus : Ancien lieu fortifié, sur un rocher quadrangulaire, qui domine Saint-Affrique au nord-ouest. Ce fut l'ancien chef-lieu du pays regroupant les châteaux de Bournac, de Montaigut et de Versols. Il fut le siège d'une baronnie, tenue des comtes de Toulouse par la famille de Caylus (XIIIe siècle), puis par les Levis-Caylus, les Castelpers et les Brunet-Castelpers. Voir la monographie que J. Poujol a consacrée à ce lieu.

Duris : Le château de Duris fut donné à Vabres vers 1060-90, en même temps que les églises de Saint-Jean et de Saint-Etienne, la villa Marcianas et l'église Saint-Amans (de Marcianas). Une seconde donation fut faite à Vabres par le comte Pierre en 1105. L'église Notre-Dame fut unie par le Concordat à celle de Bournac.

Le Mas-Rougié : Château des Solages, seigneurs de Bussac et du Mas-Rougié (XVe-XVIIIe siècles) et des Julien d'Albignac (XVIIe-XVIIIe siècles), familles alliées, puis des Brunel de Las Combettes (1728). Il était habité en 1767 par François-Gaspard de Bonnefous de Presques. Il passa par mariage à Delpech, de Nant, puis par vente en l'an XII à Barascud, de Tiergues. Chapelle domestique établie en 1645.

Nougayrolles : Seigneurie des Raynaldis (XVIIIe siècle).

Peyralbe (voir Bedos) : Ancien château, partagé en 1246 entre le baron de Caylus et l'abbaye de Vabres. Les Dumas en étaient coseigneurs au XVIIIe siècle. La haute justice était en paréage entre l'évêque de Vabres et le roi. L'église, annexe de celle de Bedos, est ruinée. Elle aurait été dédiée à saint Martin.

Saint-Amans de Lieunac : Dépendance de Saint-Félix de Sorgues.

Saint-Amans (de Marcianas) : L'église, annexe de celle de Duris, dépendait de Vabres : c'était un centre de pèlerinage contre la peste et les épidémies. L'édifice a été reconstruit en 1885.

Saint-Etienne de Naucoules : Le prieuré était uni au collège des prêtres de Saint-Affrique. L'église a été refaite en 1881. La seigneurie appartint aux Solages, et fut vendue en 1739 à Pierre Grand, marchand de Saint-Affrique. Elle passa vers 1780 à Maurice Brousson.

Savignac : Restes gallo-romains. Dans les environs, deux pierres creusées sont les vestiges de pressoirs primitifs.

Serres : Fief des Dumas, de Vabres, coseigneurs de Peyralbe (XVIIe-XVIIIe siècles).

Tiergues (jadis *Triergas)* : La paroisse de Notre-Dame fut unie au collège des prêtres de Saint-Affrique en 1440. L'église a été rebâtie en 1840. Barascud, député de Saint-Affrique au XIXe siècle, y avait une propriété. Il fut à l'origine du système d'irrigation de la vallée du Moyen Dourdou de Camarès à Vabres. Dans les environs, dolmen célèbre et tuileries.

Vailhauzy : Il y avait deux églises, l'une dédiée à saint Vincent et rattachée au collège des prêtres de Saint-Affrique, l'autre à saint Amans de Lieunac ; celle-ci dépendait vers 1180 de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Elle était ruinée au XVIIIe siècle. On trouve aujourd'hui deux édifices, un moderne (1840), dans le village, l'autre plus ancien, dans le cimetière, rebâti sur une base romane.

La seigneurie de Vailhauzy appartint aux Naucoules, aux Blanc de Montaigut (XVIe siècle), puis par mariage aux Solages (1594). Elle fut vendue en 1740 par Antoine-Paulin de Solages, marquis de Carmaux, à Peyrot, de Millau, qui prit alors le nom de Peyrot-Vailhauzy. Le château, qui était délabré en 1700, a été entièrement reconstruit à une époque récente.

Vailhauzy est la patrie de l'écrivain Edouard Peyre, dit Jacques Vaizy, auteur de plusieurs ouvrages savoureux qui témoignent de la vie et de l'esprit du Saint-Affricain.

Vendeloves : Le prieuré de Saint-Cyrice et Julitte fut donné à l'abbaye de Vabres en 942 (uni à l'infirmerie). L'église a été reconstruite en 1882 aux frais d'Hippolyte Barascud et de sa sœur Emilie. Le château appartint en partie aux Caylus (XIVe siècle), puis aux Annat, aux Lafon et aux Galatrave (XVIIe siècle).

Sant-Esèri

L'église de Saint-Izaire est dédiée à saint Aredius, saint limousin qui fut chancelier de Théodebert, roi d'Austrasie. Elle fut donnée à l'abbaye de Vabres en 861. L'édifice a été entièrement reconstruit au XIXe siècle. Il renferme un panneau de bois noir portant l'épitaphe de François de La Valette-Cornusson, évêque de Vabres, décédé en 1679.

Le château fut la résidence d'été des abbés, puis des évêques de Vabres, mais il fut aussi leur refuge pendant les troubles du chapitre et surtout pendant les guerres de Religion, à tel point qu'il fut question d'y transférer le siège de l'évêché. Le bâtiment a été reconstruit vers 1416 par Guillaume Bastide, évêque de Vabres et, au milieu du XVe siècle, Louis de Baradat (1675-1695) en remania les ailes ouest et sud. Ce fort impressionnant semble avoir dissuadé les ennemis de toute attaque : en 1568, M. d'Acier avec 7 000 calvinistes obligea François de La Valette à s'y réfugier, mais n'alla pas plus loin. Celui-ci y fit sa résidence et y décéda (mai 1585). Des peintures murales ornent la chapelle, les murs et les plafonds du logement des évêques.

Au XVIIIe siècle, le pays était réputé pour ses vignobles et la qualité de son vin blanc.

Les Ardaliès : Trois statues-menhirs y ont été découvertes en 1971.

Armayrols ou Les Armayrols : Prieuré de Saint-Loup puis de Saint-Julien, qui fut probablement le centre religieux primitif de la région.

Faveyrolles (jadis Feneyrolles) : Prieuré de Saint-Pierre dépendant de l'évêque de Vabres. Seigneurie de Jean de Morlhon (vers 1750). Eglise progressivement remplacée par la chapelle Saint-Michel du château transformée en église paroissiale (1875).



Sant-Esèri. (Coll. S. d. L.)

Ferrières : Source d'eau minérale.

Notre-Dame de Bon-Secours ou de Grâce : Sanctuaire fondé par Alix de Castelnau, restauré en 1730, transformé en grange au XIXe siècle. Il est près de Saint-Izaire, de l'autre côté du Dourdou. Pélerinages.

Salelles : Frocterius donna le lieu à Sylvanès en 1153 pour y construire une église. Le prieuré de la Madeleine dépendit du chapitre de Rodez. L'édifice est du XVe siècle.

Le Salze (jadis Le Cayre) : Domaine d'une branche des d'Albis qui lui donnèrent le nom de leur ancienne terre située près du Vigan, vendue vers 1721.

Sant-Jan d'Aucàpias

Selon la légende, saint Mari serait passé à Saint-Jean d'Alcapiès.

Le prieuré de Saint-Jean-Baptiste d'Alcapiès fut donné par le diacre Roland à Vabres en 861. Il revint à l'évêque de Rodez (1281), puis, à la création de l'évêché de Vabres, il fut uni au collège de Saint-Affrique. L'église a été reconstruite au XIXe siècle.

La seigneurie appartint à la famille de Rotbald, puis par le mariage en 1473 de Blanche de Rotbal et d'Antoine de Solages à cette dernière famille. Olivier de Fraissinet-Valady en devint propriétaire au début du XVIIe siècle en épousant Marguerite de Solages-Rotbal, fille de Paul de Solages, seigneur de Saint-Jean d'Alcapiès et d'Alzac et son héritière par suite de la mort de ses trois frères au cours des guerres de Religion. En 1768, Jean-Cazimir d'Izarn de Fraissinet de Roquefeuil, baron de Laguépie, était seigneur de Versols et de Saint-Jean d'Alcapiès.



Sant-Jan d'Aucàpias, 1947.
(Coll. S. Ls.)

Saint-Jean d'Alzac : Château des Solages, qui brûla le 14 août 1656, d'où le nom de Castel-Cremat donné à la construction qui lui succéda.

Sant-Roma de Sarnon

L'église de Saint-Romain dépendait de l'abbaye de Vabres (1116), puis de Saint-Martial de Limoges, comme celle de Lapanouse de Cernon (1287). Elle fut unie par Jean XXII à la mense de l'évêché de Vabres. L'édifice a été rebâti en 1890 (vitraux modernes de l'abbaye d'En-Calcat).

La seigneurie et le château appartinrent aux Caylus (XIVe siècle), puis en partie aux familles de Penavayre et de Garceval (fin XIVe-début XVe siècle), puis aux Gozon et aux Thubières (1475). En 1559, ils furent achetés par Jean de Tauriac. Ils revinrent aux Grégoire en 1621 et aux Gualy au début du XVIIIe siècle. Cependant aux XIVe et XVe siècles, la seigneurie relevait de la vicomté de Creissels. C'est d'ailleurs le vicomte de Creissels, qui en 1372, contraignit les habitants de Saint-Rome à fortifier le lieu.

Le protestantisme s'y développa rapidement. Par son testament, du 28 juin 1664, Louis de Montcalm-Gozon institua un temple et une école pour leur usage.

Le pont fut bâti en 1728, mais une crue en 1793 emporta deux arches. Il fut restauré en 1820. L'édifice est toujours visible sous le tablier moderne.

La Baume : Résidence de P. Rombal, damoiseau, en 1400.

Blayac : Résidence en 1339 de noble Bernard Guifre damoiseau, puis propriété des Jorda, du château d'Auriac (près de Saint-Rome de Tarn).

Bussac : Seigneurie d'Etienne d'Olmières, seigneur de Lugagnac (1520-1542), de François Guirard (1565) et de Jacques de Tauriac (1721). Ancienne paroisse.

La Cave : Seigneurie des Amourel (XIVe siècle).

Dourdou : Domaine des Annat (XIVe siècle). Château de J.P. de Bourzès (XVIIIe siècle), pillé à la Révolution par les habitants de Saint-Rome, qui en abattirent les tours.

Laumière (jadis *l'Olmieyra)* : Résidence en 1322 de Raymond de Vanc (ou de Banc). En 1463, J. Gaillardi acquit la seigneurie de Charles d'Armagnac et obtint l'autorisation d'y élever un château et des tours. Son héritière Claire de Gaillard épousa en 1495 Pons de Morlhon, d'où est issue la branche des Morlhon de Laumière. Le château, reconstruit après la Révolution passa à la famille Vernhet, de Roquefort, qui prit le nom de Vernhet de Laumière : le général de ce nom, commandant de l'artillerie de la Garde impériale, périt au siège de Puebla le 6 avril 1863. Il y avait à Laumière une chapelle domestique dédiée à Notre-Dame et à saint Jean.

Melac : Villa citée en 914. Terre de P. Guifre et de R. Bernard qui en firent hommage à Henri, comte de Rodez, en 1275. En 1324, à la suite d'un échange entre Géraud d'Armagnac, vicomte de Creissels, et Brenguier de Gozon, le château de Melac fut rattaché à la terre de Montclarat. C'est à Melac que les Gozon eurent leur résidence favorite. Le château fut pris en 1581 par les protestants dirigés par le capitaine Lacous. Il fut par la suite la propriété des Montcalm, jusqu'à la Révolution. Il y avait alors une chapelle dédiée à sainte Paule. Un Gozon y fonda une chapellenie en 1650. Une église, sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, devint le chef-lieu d'une nouvelle paroisse érigée en 1856 (édifice construit en 1901).

Montclarat : Seigneurie partagée en 1247 entre Hugues comte de Rodez et Guillaume d'Auriac. Elle appartenait en 1323 à noble Sedal. Ce fut un des châteaux des Gozon (XVe siècle), puis des Thubières et des Morlhon et enfin des Montcalm-Gozon.

Le château et la localité furent pris en 1595 par le capitaine du Vican, aventurier, et récupéré par la force par M. d'Arpajon. Il fut vendu comme Bien national le 23 messidor an II.

Le prieuré de Saint-Polycarpe de Montclarat dépendait du Chantre de Vabres.

Picotalen : Grotte préhistorique transformée en cave à fromage au XVIIIe siècle.

Sargel : Très ancien lieu de culte, préhistorique, puis gallo-romain. La croix de Tras-Sargel, sur le plateau, fut le but de pèlerinages jusqu'en 1919. Culte des saints Gervais et Protais.

Vialgues : Tombes barbares.



(Coll. A. Cl.)



(Coll. C.-G. J. / V. G.)

Tornamira

Tournemire occupe un site gallo-romain (restes trouvés entre la gare et le couvent de Notre-Dame). L'ancien prieuré de Notre-Dame de Condabriac ou Combebrias (XIIIe siècle) fut uni au prévôt du chapitre de Vabres. L'église Notre-Dame de l'Assomption fut rebâtie en 1832.

Le château relevait du comte de Rodez (XIIIe-XIVe siècles). Il fut la résidence de la famille de Tournemire, puis des Jordan de Creissels, famille à laquelle appartenait Jordain de Jorda, sénéchal du comté de Rodez (1373). Celle-ci le partagea, sans doute, en coseigneurie avec les Luzençon. A la fin du XIVe et au début du XVe siècle, noble Brenguier de Cabrieyre, alias Jorda, en était seigneur. La seigneurie passa par la suite à une branche cadette de Montcalm (1437-XVIIIe siècle). Le château fut vendu en 1807 à M. Nougayrolles de Saint-Affrique, dont la sœur Rose le donna vers 1818 aux religieuses de Notre-Dame, qui y établirent un important couvent. La chapelle du couvent fut dédiée à l'Immaculée Conception le 21 avril 1847 et reçut du mobilier de l'ancienne abbaye de Nonenque.

Auglans : Maison natale du poète de langue d'oc Antoine Bouviala, auteur de *Flous rustiquos* (1913).

Cadillac : Source du Brias, lieu de culte à l'époque romaine.

Castelviel : Château antique disparu.

Combebrias ou Condabriac : Voir ci-dessus. Du nom du ruisseau du Brias qui coule dans le cirque de Tournemire.

Matarel : Caves à fromage abandonnées (grotte aménagée). Les seules caves extérieures à Roquefort qui ne portaient pas l'appellation de caves bâtardes.

Saint-Sulpice : Lieu de culte disparu. Croix de pèlerinage.

Vabre (l'Abadiá)

Vabres fut le siège d'une importante abbaye bénédictine fondée au IXe siècle par l'abbaye périgourdine de Paunat, elle-même fille de Saint-Martial de Limoges. Le fondateur, l'abbé Adalgise fit appel pour l'aider à un moine de Conques, réputé pour sa sainteté, saint Georges, le futur évêque de Lodève, celui que nous avons mentionné à Saint-Georges de Camboulas (commune et canton de Pont de Salars). Raimond Ier, comte de Toulouse, fit le 3 novembre 862 d'importantes donations à la nouvelle abbaye, qui bénéficia d'un diplôme de Charles le Chauve, le 19 juillet 863. Les donations affluèrent du IXe au Xe siècle et encore les deux siècles suivants.

L'abbaye tomba rapidement en décadence. Vers 1061, Deusdet ou Daudé, abbé de Saint-Amans de Rodez, fit appel à Cassien, abbé de Saint-Victor de Marseille, puis à Durand, abbé de Moissac ; mais en vain, l'autorité de Saint-Victor était trop lointaine, celle de Moissac fut inefficace. En 1154, les moines de Vabres refusèrent d'obéir à l'abbé de Saint-Victor. Plusieurs furent excommuniés. En 1217, Bernard, abbé de Vabres, dut quitter son monastère. Celui-ci fut alors réformé par Bernard, abbé de Saint-Victor : six moines indisciplinés furent envoyés dans d'autres communautés.

En 1317, le pape Jean XXII voulant établir un nouvel évêché dans le sud du Rouergue, le fixa à l'abbaye, comme il le fit ailleurs (Castres, Saint-Papoul, etc.). Le diocèse comprenait donc la partie méridionale du diocèse de Rodez, soit 130 paroisses environ. L'abbé, Pierre d'Olargues, fut le premier évêque (1317-1329). La communauté devint chapitre, dans lequel à l'origine était choisi chaque nouvel évêque. Elle recrutait dans la noblesse locale : au XIVe siècle, les familles de Cantobre, de Sévérac, de Saint-Paul, d'Olargues, Jordan, de Montesquieu, de Blacafort, de Caylus, de Montjaux, de Salès, de Calmont, de Panat, de Gozon, de Murviel, et au XVe siècle, les familles de Rodez, de Saint-Maurice, Cahuzac et quelques-unes des précédentes. Mais la situation ne s'améliora pas. Les richesses des domaines et des bénéfices provoquèrent encore des désordres dans la communauté. Les rapports entre l'évêque et celle-ci étaient si mauvais que le premier demanda

Vabre. (Coll. S. d. L.)

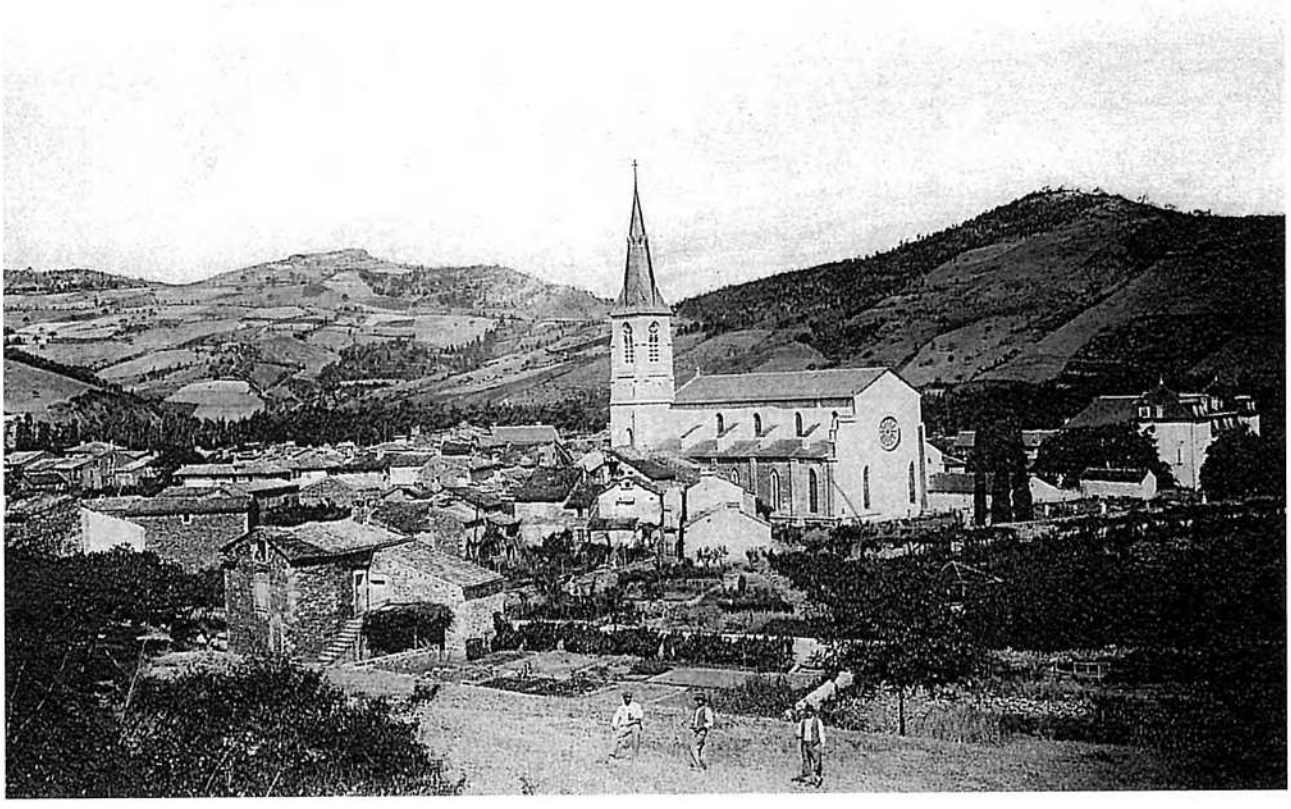

le transfert du siège de l'évêché à Saint-Izaire (1436). Le cardinal d'Armagnac, évêque de Vabres et le chapitre décidèrent en décembre 1552 une réforme capitulaire. La sécularisation fut établie par une bulle du 19 juin 1560 et confirmée définitivement par une bulle de 1573.

On verra que le chapitre de Vabres ne trouva pas encore le bon ordre. Les troubles du protestantisme ajoutèrent à la confusion. Le capitaine Bandinel s'empara de la ville en octobre 1568. L'évêque put se sauver en payant une rançon. L'abbaye fut pillée et démolie. Du Ram, chef protestant, reprit la ville en 1576. Elle succomba une troisième fois en 1582. Les séjours des évêques à Saint-Izaire étaient de plus en plus longs. Les guerres, le passage au protestantisme d'une partie de la population, l'absence des évêques firent perdre à la ville et à l'évêché son importance. En outre, le rôle économique de Saint-Affrique ne fit que s'accroître à son détriment. Si bien que la nomination d'évêques à ce siège a pu paraître comme un exil : ce fut le cas de celle d'Isaac Habert, qui fut pourtant un homme de qualité, un des plus puissants adversaires des jansénistes (1645-1668).

La Révolution et le XIXe siècle ne firent qu'accentuer la décadence de la ville, trop proche de Saint-Affrique. Son nom même aujourd'hui, ne rappelle pas qu'elle fut un évêché ; et sa voisine du Tarn est plus connue.

Principaux monuments

Cathédrale : La première église abbatiale de Vabres dédiée à saint Pierre et au saint Sauveur aurait été construite au IXe siècle, grâce à la piété de Raymond Ier comte de Toulouse. Elle devint cathédrale en 1317.

Il est fait mention d'indulgences pour la fabrique de l'église cathédrale de Vabres en 1330. Louis de Narbonne, évêque de 1499 à 1518, fit construire le chœur (chœur à chevet-plat disparu). Il fit paver l'église, offrit des vases et des ornements et fit élever la maison épiscopale. L'église fut brûlée par les hérétiques en 1568. En 1581, Jean de Gozon, seigneur de Mélac, prêta 305 livres au chapitre pour la réparation de la cathédrale. En 1594 l'église était « rendue en masures et en clapier de pierres ». Une assemblée capitulaire décida le 19 septembre la reconstruction de l'édifice. On vendit des terres pour payer les frais. Le bail à prix-fait fut passé avec Mathieu Mazet, maçon de Vimenet. Les deux actes furent reçus par Me Dutour, notaire. L'église était assez relevée pour que le 20 novembre 1622, François III de la Valette put y être enterré, dans la chapelle Notre-Dame. Cependant, le 19 février 1642, alors que l'évêque enjoignait aux membres du chapitre de chasser toutes les femmes qu'ils avaient chez eux, ceux-ci répondirent qu'ils ne le feraient que lorsque l'église et le chœur auraient été réparés, ce qui regardait l'évêque. Le 25 mai 1651, le chapitre protesta contre La Force, Castel et les autres maçons qui travaillaient à la démolition de la muraille joignant le grand autel, qui empêchaient le service et qui abîmaient les ornements et l'argenterie. Les maçons répliquèrent alors qu'ils agissaient sur ordre de l'évêque et qu'ils faisaient le moins de bruit qu'ils pouvaient.

L'église fut achevée peu après cette date. Le 3 octobre 1672, la bail à prix-fait des boiseries du chœur (en noyer) fut conclu avec Gabriel Cadaluenc, sculpteur de Rodez.

L'église aurait été brûlée une deuxième fois par les protestants. Mgr de La Chapelle fit élever à ses frais celle qui existe aujourd'hui en 1715-1718. L'ancienne sacristie étant trop petite, on fit construire une assez spacieuse. A la suite d'un conflit avec Cœurveillé, vicaire perpétuel, le chapitre fut condamné à construire la nouvelle sacristie (accord de 1765). S'agit-il, dans le cas de la cathédrale, d'une véritable reconstruction ? Mgr de La Chapelle se chargea en fait de l'achèvement. D'après une délibération du 5 juin 1761, il n'y avait guère plus de trente ans que l'église était alors achevée. Il a fallu aménager l'intérieur. Mais selon un rapport de Jean Garabuau, architecte de Millau, la tour qui servait de clocher était en 1761 sur le point de s'écrouler. Il fallait donc en bâtir un nouveau. Selon le devis de Garabuau, celui-ci aurait 24 toises de haut, flèche comprise. Cette dernière aurait 8 toises. On

devait construire une petite tour d'escalier. Le tout était estimé à 17 389 livres. Il fallait compter 2 300 livres pour les deux cloches. L'ancien clocher était en fait une vieille tour de la ville, de 10 pieds de diamètre et de 10 toises de haut : elle se crevassait.

On constate donc la lenteur des travaux, depuis la fin du XVIe siècle, qui s'explique en grande partie du fait de l'absence de ressources financières. On sait que c'est la raison de l'interruption des travaux, sous Louis XIII, alors que les fondations s'élevaient à peine hors de terre.

On décora l'église jusqu'à la Révolution. Le décret, du 17 février 1777, d'union de la conventualité de Nant à l'abbaye de Vabres prévoyait une redevance annuelle et perpétuelle de 1 000 livres pour la fabrique de la cathédrale de Vabres, afin de décorer cette église.

L'orgue fut construit en 1761 par Jean-Baptiste Micot, facteur parisien, et restauré en 1892 par Puget, facteur toulousain.

A la Révolution, le général Lamarque fit dévaster le mobilier, les marbres du grand autel furent défaits pour élever un monument en l'honneur de Marat.

Cisterciennes : Communauté fondée en 1658 par Marguerite de Solages. La première supérieure fut Marie de Solages, sa sœur, religieuse de Nonenque.

Evêché : L'évêché occupa d'abord l'ancienne abbaye. Il aurait été entièrement reconstruit par Mgr Jean de La Croix de Castries. Il fut vendu comme Bien national en 1791 à Pierre-Charles de Neirac, ancien subdélégué, puis acheté en 1822 par l'abbé Buffet-Delmas, vicaire général de Carcassonne, qui le céda à l'évêque de Rodez pour y installer une maison de missionnaires diocésains (connus sous le nom de "Pères de Vabres"). Celle-ci a cessé, il y a quelques années.

Ponts : Deux ponts permettaient de franchir le Dourdou : le Pont-Vieux de Bethléem (voir ci-après) et le Pont-Neuf en face de l'évêché. Ce dernier fut reconstruit vers 1734. Le Dourdou emporta deux arches en 1779.

Ville : Vabres possède quelques belles maisons construites au XVIIIe siècle par des personnes de l'entourage des deux derniers évêques : Charles-Alexandre Le Filleul de la Chapelle (1710-1763) et Jean de La Croix de Castries (1764-1796).

Environs

Bethléem : Notre-Dame de Bethléem ou l'Ermitage. Sanctuaire construit par les abbés de Vabres près du Pont-Vieux de Vabres, lui-même construit en 1270 au lieu-dit Mélaguet. La chapelle fut détruite en 1568 et restaurée en 1693 à la suite d'un vœu. Une partie de l'édifice était aménagée en ermitage, dont l'occupant guidait les passants et occupait une partie de son temps à la fabrication de poteries. A la Révolution il fut acheté par M. de Neirac pour le conserver dans la paroisse de Vabres : il le lui légua en 1825. Bethléem servit de villa pour le curé de Vabres au XIXe siècle. Le lieu était le centre d'un pèlerinage contre les épidémies, le 17 août. Le Pont-Vieux, dynamité à la Libération, a été restauré.

Bias (jadis Biars) : Domaine mentionné dans la donation de Raymond, comte de Toulouse, à Vabres pour la constitution de l'abbaye en 862. Il y avait une chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine, mentionnée en 1355. Il était métairie noble des évêques de Vabres et fut vendu comme Bien national à la Révolution à A. Caylet, bourgeois de Vabres. Dans les environs, menhir disparu à *Peyroficado.*

Brousses et Broussettes (voir Rayssac) : Seigneurie vendue en 1577 par le chapitre de Vabres à Ozials, archidiacre. La vente fut cassée par le Parlement de Toulouse en 1585. L'affaire fut définitivement réglée en 1627. Le château a disparu.

La Pize : Source d'eau salée et ancienne carrière de plâtre.

Rayssac : Jadis église Saint-Benoît (de Raissac), à 2 kilomètres et demi à l'est de Rayssac, donnée à Vabres à la fin du XIe siècle (ancien cimetière, pèlerinage le 21 mars à la croix du cimetière. Tradition d'un monastère disparu). De l'autre côté du Dourdou, à Brousses, se trouvait une autre église dédiée à saint Eugène. Une troisième église établie à Rayssac remplaça au XVe siècle les deux précédentes. Elle fut placée sous l'invocation de saint Rémy.

Sainte-Catherine : Ermitage et église disparus sur la hauteur.

Salmanac : Eglise de Saint-Privat, donnée en 1231 en échange par l'évêque de Rodez à l'abbé de Vabres.

La seigneurie fut achetée en 1770 à noble de Méjanès de Randan par Jacques Malrieu, docteur en médecine, intendant des eaux minérales de Sylvanès et d'Andabre. Il épousa en 1786 Gabrielle de Nairac, sœur du futur évêque de Tarbes.

Saumecourte (commune de Montlaur) : Statue-menhir trouvée en 1947 (mise au musée Fenaille à Rodez).

Segonzac : Eglise de Notre-Dame et village donnés à Vabres par Ermengaud, comte de Rodez, et sa femme Adélaïde en 935. La justice était en paréage entre l'évêque et le roi. L'évêque y avait une tour, démolie lors des guerres de Religion.

L'église reconstruite en 1850 renferme un tableau de l'Assomption (1840). Un élément de pressoir antique surnommé par la tradition le "chapeau de Samson" a été transporté devant l'église.



Verzòls.
(Coll. G. Gn.)

Verzòls-e-La Pèira

L'église de Versols, annexe de Lapeyre, fut successivement dédiée à Notre-Dame, à saint Thomas et à saint Nicolas. Dans l'église du XVIe siècle, restaurée, se trouve un tableau populaire du XVIIe siècle représentant saint Thomas mettant son doigt dans la plaie du Christ.

La seigneurie appartint à la famille de Versols, bienfaitrice de Sylvanès en 1132. Elle fut partagée entre plusieurs familles dont on relève les noms des membres ça et là : P. de Caylus (1182), Bernard d'Olargues (1246), les Mandagot et les Jorda de Creissels, rencontrés ailleurs. Vers 1256, une branche de la famille de Roquefeuil s'y établit et y demeura jusqu'en 1718. Une pierre sculptée à leurs armes se trouve au château. La coseigneurie passa par mariage aux Izarn de Fraissinet.

Restes de fortifications (porte, tours, remparts). Il y avait jadis plusieurs portes et au moins trois faubourgs.

Le Cayla : Château ruiné (vestiges de murs). Chapelle et prieuré de Notre-Dame, construite par Guillaume Bernard de Versols au début du XIIe siècle. Elle fut rattachée au chapitre de Vabres. Son chœur est orné de fresques du XVIIIe siècle. Elle a été restaurée en 1861 et, de nouveau, ces dernières années.

Sépultures antiques dans les environs.

Lapeyre : Il y avait plusieurs églises, deux à l'origine, l'une dédiée à saint Sauveur et l'autre à saint Caprais. On parlera de la seconde plus loin. La première qui était la chapelle du château est citée avant 1058. Il en reste des éléments préromans dans le presbytère. Elle dépendait de Vabres. Il existait une troisième église dans le village, au-dessus de la Sorgues, elle servit du XIVe siècle au XIXe siècle. Elle a été transformée en habitation. Les éléments romans que l'on y trouve seraient eux-mêmes remployés.

Dans la nouvelle église, bâtie vers 1840, se trouvent le pied d'un autel primitif remployé en bénitier, orné de pampres et d'entrelacs, et une statue de la Vierge en marbre, œuvre de Steinhauser (1880).

La seigneurie de Lapeyre relevait du comte de Rodez. Le château fut donné en 1246 à l'abbaye de Nonenque par Déodat de Caylus, en réparation de dommages qu'il avait faits à celle-ci. Beau pont médiéval sur la Sorgues.

Montalègre : Château des Jorda de Creissels (début XIIIe s.), puis des Juéry (milieu XIIIe s.), des Caylus (XIVe s.), des Rotbald (XIVe s.), des Rodez (XVe-XVIe s.), puis par mariage de Jeanne de Rodez vers 1553, des Corneillan. Il fut acquis en 1675 par Jean de Marcillac du vicomte de Corneillan en échange de La Bastide-Capdenac, puis vendu en 1741 au marquis de Roussilles qui le revendit en 1773 aux Izarn de Valady. C'est une grosse bâtisse carrée à quatre tours rondes aux angles. Il y avait une chapelle dédiée à saint Martial.

Saint-Caprais : Ruines de l'église romane au cimetière de Lapeyre. Le prieuré fut donné en 1058 à Saint-Victor de Marseille par Raimond Alquier et G. de Versols. C'était le siège d'une ancienne paroisse qui aurait englobé les mandements de Versols, Lapeyre et Montalègre. L'église fut rattachée successivement à Saint-Amans de Rodez par l'évêque Pons Stephani (1082) et à Vabres, qui dépendait d'ailleurs de Saint-Victor de Marseille. Le rattachement définitif à Vabres dut décidé en 1127. Il reste de l'église, en ruines au XVIe siècle, les bases et surtout le porche avec un tympan représentant cinq petits personnages, dont peut-être saint Caprais, et Daniel parmi les lions. Deux chapiteaux romans près de ces ruines et le socle d'un autel roman en proviennent. Un autre tympan, remployé dans une maison du village, portant des motifs végétaux, une tresse, un décor en nid d'abeilles et la figuration d'un serpent en proviendrait.

Enfin le cimetière renferme la tombe de Medora Leigh, fille de Lord Byron, qui épousa en 1848 Jean-Louis Taillefer, de Lapeyre.

Jean Delmas

Los aujòls

La mobilité des populations de la préhistoire et la discontinuité du peuplement du Paléolithique Moyen (environ 50000 avant J.-C.) jusqu'au Néolithique sont soulignées par Jean Poujol, auteur d'un inventaire très détaillé du patrimoine archéologique du *Vabrés.* On trouvera ci-dessous un essai de synthèse réalisé à partir des contributions de Jean Poujol et de Jean-Pierre Serres. Cette synthèse ne prétend pas rendre compte de l'extraordinaire richesse du patrimoine archéologique du canton de *Sent-Africa.*

De las pèiras al metal

Ce n'est que depuis environ 5 000 ans que des peuples, dits « pré-indo-européens », ont fait souche en *Roergue*. Ils s'y sont installés à l'époque des haches de pierre polie que nos anciens appelaient *pèiras del tròn :* le Néolithique. C'est au cours de cette période que des *baumas,* comme celle de *Sargèl,* sont occupées par les Chasséens, vers - 2700. C'est aussi celle des statues-menhirs et peut-être aussi des menhirs de *Pèirafuòc* aux *Pradelhas,* de *Valhausin,* de *Gages* ou celui disparu de *Pèiraficada* à *Biàs...*

Au *Combalon,* de nombreux vestiges préhistoriques furent mis au jour. La grotte de *Picatalent* est une grotte préhistorique transformée en cave à fromages. A *Sent-Roma, Sargèl* semble avoir été un très ancien lieu de culte.

« Au Néolithique (de 6000 à 3500 avant J.-C.), une présence nombreuse est attestée sur les communes de Roquefort, La Bastide-Pradines et Saint-Rome de Cernon.

Le Chalcolithique (de 3500 à 2200 avant J.-C., dates calibrées) offre la particularité d'associer à l'industrie lithique la métallurgie du cuivre. Mais ce sont aussi les prémices de la sédentarisation et d'une organisation sociale, comme l'affirmation des sépultures collectives, avec les dolmens, les coffres mégalithiques ou bien les grottes sépulcrales. On retrouve les traces de cette civilisation sur toutes nos communes tant la poussée démographique est importante. De cette période nous proviennent les témoignages des premières interventions chirurgicales, avec les trépanations et un taux de réussite impressionnant. A l'Age du Bronze apparaissent les premières gravures rupestres qui reflètent l'entrée de l'être humain dans un système où les phénomènes naturels, liés à l'agriculture comme à l'élevage, provoquent de nouvelles mythologies. Naissance de ce paganisme qui marquera pour longtemps notre monde rural. » (Jean Poujol)

Avec entre autres l'abbé Frédéric Hermet "découvreur" des premières statues, Jean-Pierre Serres, auteur d'un ouvrage sur le sujet (1) ou André Soutou, le canton de *Sent-Africa* compte de nombreux spécialistes des statues-menhirs. Pour la plupart des chercheurs, elles datent du Néolithique. Pour certains, elles ne dateraient que de l'âge des métaux et seraient à mettre en relation avec l'exploitation des mines.

(1) Jean-Pierre Serres, 1997, *Les statues-menhirs du groupe rouergat,* Guide d'archéologie n° 4.

Chronologie de la grotte 1 de *Sargèl* (dates non calibrées)
Etablie par Jean-Pierre Serres d'après les fouilles dirigées par Georges Constantini.

2700 avant J.-C.	Première occupation par les Chasséens
2500 avant J.-C.	Découverte du cuivre
1800 avant J.-C.	Apparition des premières pointes de flèches crénelées. C'est à cette époque que se pratique la trépanation
1700 avant J.-C.	Premiers objets en bronze
700 avant J.-C.	Age du Fer, outils et armes sont fabriqués dans ce métal.
50 avant J.-C.	Invasion romaine. La grotte sert de sanctuaire
400 après J.-C.	Invasions barbares. »

(Extr. de *Sargel ou le tombeau des géants,* par Jean-Pierre Serres)

1. - *Bauma de Las Còstas, Sent-Roma, 12 d'octobre de 1952.* Robert Aussibal.
2. - Fragment de *faissèla* préhistorique (2700 avant J.-C.), musée de *Ròcafòrt.*
(Coll. et id. A. Rb.)

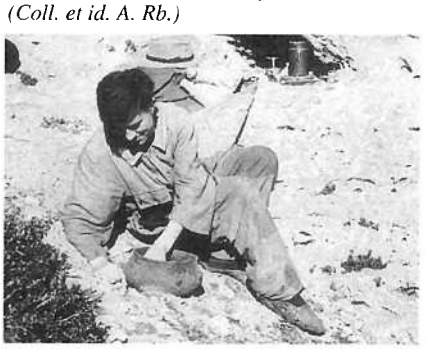

1



2

Pèiras ficadas e pèiras del tròn

La zone des statues-menhirs qui déborde sur la partie tarnaise des monts de *La Cauna* s'arrête à la limite orientale du terroir de *Sent-Africa,* au contact de la zone des *pèiras levadas*. Des statues-menhirs furent découvertes au *Mas Capelièr,* aux *Maurèls*... Aux *Ardalièrs,* on trouva 9 des 60 statues recensées en *Avairon.*

Las pèiras ficadas esclapradas

Bien que les statues-menhirs soient datées du Néolithique et les *pèiras levadas* du Chalcolithique, les zones de ces deux types de mégalithes se rejoignent sur le canton de *Sent-Africa* sans se confondre totalement. Ainsi les statues-menhirs sont concentrées sur *Sent-Esèri (Los Ardalièrs, Los Armairòls, Mas Capelièr), Sent-Africa (Lo Bancanèl, Bornac)* et sur *Caumèls-e-Lo Vialar (Los Maurèls)*...

« Les statues-menhirs ont été identifiées et étudiées dès 1892 par l'abbé Frédéric Hermet originaire du Mas Capelier, commune de Saint-Izaire.

Le nombre de statues-menhirs du groupe rouergat est constitué d'environ 115 monuments répartis dans une aire géographique bien déterminée, limitée au nord par le Tarn, à l'est les avant-causses du Larzac, au sud par la Montagne noire et les Monts de l'Espinouse.

En ce qui concerne le canton de Saint-Affrique, trois communes se partagent 14 statues-menhirs. Ce sont Calmels-et-Le Viala, avec la belle statue des Maurels, Saint-Izaire avec le groupe exceptionnel des 9 statues des Ardaliès et Saint-Affrique pour les statues du Bancanel et de Bournac. Ces statues-menhirs représentent des hommes et des femmes, peut-être dieux ou déesses de la préhistoire.

Les hommes, qui sont des guerriers, portent, soutenu par un baudrier, un objet, poignard ou épée. Souvent l'allure guerrière est renforcée par la figuration sur le côté du cœur, d'un arc, d'une flèche ou d'une hache quand ce ne sont pas les trois ensembles.

La femme possède aussi plusieurs éléments permettant de l'identifier. Tout d'abord les seins et un collier composé de plusieurs rangs de perles. En plus du collier, certaines statues féminines portent une pendeloque soutenue par un lien. Les statues féminines ont la chevelure attachée en natte dans le dos.

Certaines statues-menhirs ont changé de sexe. De masculines elles sont devenues féminines par suppression des attributs guerriers et ajout de seins.

Comme toutes les statues-menhirs ont été découvertes hors contexte archéologique, c'est-à-dire sans mobilier permettant de les dater, il est difficile de leur attribuer un âge. Néanmoins, compte tenu des attributs représentés sur ces statues-menhirs, et dont les objets similaires sont retrouvés lors de fouilles archéologiques, on peut les rattacher à l'Age du Cuivre, soit environ 3200 ans avant J.-C. » (Jean-Pierre Serres)

***L'abat* Hermet**

« Frédéric Hermet est né en 1856 au Mas Capelier, une ferme des environs de Saint-Izaire.

Il commence ses études au petit séminaire de Belmont, puis rejoint son frère chez les Lazaristes à Paris. Mais une santé fragile et une vue déficiente l'obligent à terminer sa formation au grand séminaire de Rodez.

En 1866, son père avait découvert deux pierres sculptées à figuration d'apparence humaine. Voilà le souvenir qu'en gardait Frédéric Hermet :

"Mon père, Auguste Hermet, en défonçant un bois pour planter une vigne sur le bord du ruisseau de Riols, trouva dans la terre deux pierres sculptées, de forme ovale, aplaties sur les côtés comme ces galets polis et arrondis aux angles que l'on rencontre sur le bord des rivières. Elles étaient en grés blanc, qualité de pierre qu'on ne trouve pas sur les lieux. Placées l'une près de l'autre, elles étaient d'inégales dimensions : la plus grande avait environ 0,90 m de long, tandis que l'autre était moitié plus petite, mais mieux sculptée que la première. Ces sculptures représentaient grossièrement une figure humaine. On distinguait les yeux, la bouche, les pieds et les mains. Sur le revers de la plus grande, une espèce de soleil, c'est-à-dire un cercle accompagné de rayons... Je fus frappé, comme tous ceux qui étaient présents, de la forme bizarre de ces pierres mystérieuses. J'allais souvent les voir avec un sentiment de curiosité mêlé d'un sentiment de vague frayeur... Elles disparurent par la suite, emportées par quelques inondations ou employées comme matériaux de construction." (...)

Sur les 17 statues-menhirs découvertes par l'abbé Hermet, 4 ont été trouvées près de Saint-Izaire. » (Extr. de "L'abbé Hermet", par Nicole Andrieu, dans *Sauvegarde du Rouergue. Doc. T. Rm.)*



1



2

1. - Statue-menhir du Mas Capelier (commune de Saint-Izaire).
C'est cette statue-menhir découverte par son père qui sera à l'origine de l'étude de ces monuments par l'abbé Hermet. (H. 112 cm). *(Cl. B. Lo.)*
2. - Statue-menhir des Ardaliès (commune de Saint-Izaire).
Cette statue-menhir, à l'origine masculine, a été transformée en féminine par adjonction de seins. (H. 68 cm). *(Cl. S. J.-P.)*



La Bastida, pèiras del tròn. (Cl. B. C.-P.)

Las Baranhaudas de Ròcafòrt

« Au pied et en avant de ces rochers, des fouilles ont été pratiquées à diverses époques pour la construction des caves ; elles ont amené la découverte d'objets qui attestent que ces lieux furent, aux époques les plus reculées, habités par des hommes, qui les recherchaient sans doute pour les cavernes, pour les abris naturels qu'ils leur offraient. Ce sont, au milieu d'ossements humains, des instruments de l'âge de la pierre polie, et des débris d'animaux dont l'homme faisait sa nourriture et dont il employait aussi les os et les cornes à la confection de ses outils.

Parmi ces objets qu'on nous a montrés et qu'un de nous a photographiés, nous citerons plusieurs haches en jaspe, des couteaux, des flèches en silex, des poinçons en os de différentes formes, des emmanchements de haches ou des instruments de travail en corne de cerf, des dents et des ossements de cerfs, de chevreuils, de blaireaux, de loups, etc. » (Extr. de "Roquefort et ses environs", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

Los aujòls

« I a Combalon e, de l'autre band del Còl de Las Ai(gu)ièiras, i a Taulan. Al Calcòlitica, i aviá dejà de monde amont que trepavan, sul platèu. » (V. J.)

Las pèiras del tròn

Du mobilier néolithique *(topinas, pèiras del tròn)* a été trouvé un peu partout sur le canton, très souvent dans des *baumas,* mais aussi sur des stations de surface. Ainsi, par exemple, au *Mas-Granet* de *Caumèls-e-Lo Vialar,* à *Lauràs* de *Ròcafòrt...* De cette période datent les stations chasséennes de *Malusèrna* à *La Bastida,* du *Taulan* à *Ròcafòrt,* à *Sargèl* et à *Blaiac* de *Sent-Roma.* Les *baumas* de *La Bastida, Ròcafòrt, Sent-Africa, Sent-Roma, Tornamira* ou de *Verzòls-e-La Pèira* sont occupées. Certaines seront utilisées à des fins sépulcrales sur une longue période, donnant lieu au légendaire relatif aux *fadarèlas.* Ce fut le cas à *La Bastida,* à *Baumescura,* à *Ròcafòrt,* aux *Auglans* de *Tornamira...*

Las pèiras levadas

Le département de l'Aveyron est le plus riche de France par le nombre de ses dolmens. Beaucoup de ces *pèiras levadas* ont été détruites. Sur près d'un millier de sites, 700 environ présentent des vestiges visibles.

56 *pèiras levadas* ont été recensées autour de *Sent-Africa,* notamment à *Bornac, Bossac, Las Còstas, La Bussièira, Naucolas, Las Pilandas, Truans, Olonzac, Crassós,* mais aussi à *Tièrgas* où se trouve la plus connue. On en trouve également sur la plupart des communes situées à l'ouest du canton, ainsi à *Còsta-Plana* de *La Bastida.* Le dolmen du *Combalon* de *Ròcafòrt* a été détruit. A *Sant-Faliç,* ils sont situés à *Mascorbas* et à *Peirussa.* A *Sent-Jan,* ils sont signalés aux *Baumas,* à *Caussenuèjols,* à la *Cava del Rei,* aux *Corbatièiras,* à *Godaret,* à *La Sèrra,* au *Mas d'Alzac* et au *Panèl.* A *Sent-Roma,* ils sont à *Bedassós* et aux *Laumièiras.* Enfin, à *Verzòls-e-La-Pèira,* ils sont mentionnés au *Saisson,* à *Ermilís* et au *Còl del Pas...*

Autour de *Sent-Africa,* des témoignages de l'Age du Bronze ont été trouvés à *Cailús.* L'Age du Fer est représenté également à *Cailús,* ainsi qu'à *Pèire-Marin* et *Montcamp* (traces d'habitat), au *Ramèl* et à *Valhausin.* Des tumili sont attestés sur le canton, notamment à *Comba-Còsa* de *La Bastida,* et des objets de bronze ont été trouvés à *Sargèl* et à *Ròcafòrt* où sont également attestés des vestiges de l'Age du Fer...

« L'Age du Bronze (de 2200 à 800 avant J.-C.) marque une rupture et les gisements sont moins nombreux bien qu'il s'en trouve sur les communes de Saint-Affrique, de Tournemire, de Roquefort, de La Bastide-Pradines et de Saint-Rome de Cernon. Il en est de même pour l'Age du Fer qui fait suite (de 800 à 50 avant J.-C.) et qui se caractérise par ses habitats de hauteur et ses tombes sous tumulus. » (Jean Poujol)

Le *Combalon* où se trouvait un grand tumulus, *Sargèl* et *Montclarat,* avec son double mur, furent des *caps barrats.*



Tièrgas de Sant-Africa, 1912.
A droite : Blanche Reynès.
(Coll. et id. T. C.)

A ces données archéologiques, la toponymie ajoute quelques éléments linguistiques.

Les noms de lieux du canton de *Sent-Africa* sont occitans et malgré la francisation abusive du cadastre, ils sont encore correctement prononcés par les anciens. Depuis plus d'un millénaire, on les retrouve dans les actes et les documents *del país.*

Les radicaux les plus anciens sont dits proto-indo-européens ou préceltiques. Leur sens a pu être modifié sous l'influence d'apports linguistiques postérieurs. Il en va de même pour le radical "kant", que l'on retrouve dans *canton, cantonada* et qui associé à des radicaux latinisés en *rana* ou *perditz* prend le sens de "chante grenouille"ou "chante perdrix". Le radical "kar/gar" avec le même sens de pierre, de dureté, a transité par le celte et le latin pour aboutir à *carrièira* et *carri.*

L'explication des noms de lieux est toujours incertaine. Même si leur origine est ancienne, ces noms ont pu être attribués à une date relativement récente. Ainsi, lorsqu'ils sont passés dans le langage courant *(garric)* ou lorsqu'ils ont été transposés d'un lieu à un autre du fait d'un déplacement de personnes ou d'une ressemblance géographique. C'est donc avec beaucoup de prudence qu'il faut interpréter les hypothèses toponymiques dont les plus douteuses ont été marquées ici d'un point d'interrogation. Cette remarque est valable pour tous les apports, y compris ceux de la période historique.

Les données de la linguistique recoupent celles de l'archéologie qui concluent à la continuité du peuplement du *Roergue* depuis la fin du Néolithique, il y a 4 500 ans, même si, localement, cette continuité n'est pas toujours établie.

Los tresòrs
« I a un tresòr entarrat a cò de Jamet, a Faiet, jos un clapàs. » (B. E.)
« Parlavan del "camp de la fortuna". » (V. Mr.)

Quelques noms de lieux formés sur des radicaux d'origine préceltique

Cadastre	*Signification*	*Racine*
Beaumescure	*bauma escura,* grotte obscure, profonde	*balma*
La Blaquière	chênaie	*blacca*
Bouc	avancée montagneuse	*bukk-*
Le Boucal	avancée > méandre ?	*bukk* + lat. *-ale*
Calmels *(Calmels,* 1219),	petit plateau, lande, plateau désertique	*calm-* + lat. *-ellu*
Calmels (et-Le Viala) *(Calmilius,* 864)		*calm-* + lat. *-iculu*
Caumeillet	petit plateau, lande ou petit Calmels	*calmiculu*
Cantaranne, Cante-Perdrix	terrain caillouteux, aride	*kant* + *-r* ou *-per*
Caussanel	terrain calcaire et caillouteux	*cal-(i)s-* + lat. *-an-ellu*
Le Causse	terre de caractères caussenards	*cal-(i)so*
Cernon (Saint-Rome de)	racine obscure sans doute attachée à la rivière	*cern- / sar-* + celt. *-one*
Cos (Moulin Bas de)	racine obscure sans doute attachée à la rivière	*cos-*
Coucut (Mas-)	racine attachée au rocher, à la hauteur	*kukk-*
Dourbiette (Mas de)	racine attachée au cours d'eau	*dur-(u)p-ia* + lat. *-itta*
Dourbin	racine attachée à l'eau	*dur-(u)p-ia* + lat. *-inu*
Dourdou	racine attachée au cours d'eau	*dur-d-* + celt. *-one*
Duris (N.-D. de)	racine obscure	*dur-*
Grataloup	racine attachée à la pierre, à la rocaille	*gr-att-*
Le Gravas	terre rocailleuse	*grav-* + lat. *-aceu*
La Grave	terre rocailleuse au bord d'une rivière	*grav-a*
Lacalm	petit plateau, lande, terrain désertique	*calm*
Matarel	bosquet	*mata* + lat. *-ar-ellu*
La Pène	occ. *pena,* escarpement, crête de montagne	*penna*
Roc (Mas del), Roc (Mas de)	rocher	*rocca* > forme masculine
La Roque, Roques, Roque-Blanche	rocher, parfois château	*rocca*
Roquefort (*castro de Rocafort,* 1182)	rocher fortifié, château-fort	*rocca*
La Rouquette	petit rocher, petit château	*rocca* + lat. *-itta*
Sarrettes	petite croupe, partie supérieure de versant	*serra* + lat. *-itta*
Serres	croupe, partie supérieure de versant	*serra*
Serviel	partie supérieure d'un versant ?	*serr*
Sorgues (Saint-Félix de)	racine attachée à la source	*sor-g*
Soulsou	racine désignant une source	*sul-(i)s-* + celt. *-one*
Truans	racine attachée à l'idée d'eau, de cours d'eau	*trog-antiu*

Rutenas e Romans

Toponymes gallo-romains
Les noms des anciennes villae gallo-romaines sont formés sur un modèle très répandu dans toute la Gaule et au-delà. Ils sont formés du nom du propriétaire gaulois (gaul.), latin ou même germanique, suivi du suffixe celtique de propriété *-acos.*

Alzac (Mas d')	*Alceus*
Balros	*Valerus*
Baxac	gaul. *Bascius*
Blayac	*Blavius* (le blond)
Bournac	gaul. *Burnus*
Bournaguet	petit Bournac
Boussac	*Buccius*
Bussac	*Buccius*
Canissac	*Canitius*
Caumeilhac	*Calmillius*
Julhac	*Julius*
Lauras	*Laurus* (avec *-acs* > *-as*)
Mélac	gaul. *Melos / Mellos*
Milaguet	petit Mélac ?
Raspillac	nom d'homme germanique *Raspalius* (de *raspôn,* rafler) ?
Rayssac	gaul. *Rixa*
Rounac	gaul. *Rut(e)nus* (le Rutène)
Salmanac	*Sylvanius* (Salvanhac > Salbanhac > Salmanhac)
Salvagnac	*Sylvanius* (Sylvain)
Savignac	*Sabinius*
Segonzac	*Secundius*

Il y a environ 3 000 ans, des influences culturelles venues de régions situées entre l'Inde et la Russie actuelle se répandent progressivement en Europe occidentale.

La civilisation des Celtes est la première à se mêler aux cultures locales de nos pays sans éliminer pour autant les rites et les croyances hérités de la préhistoire. D'autres apports indo-européens suivront, à l'époque historique, avec l'arrivée des Latins et des Germains.

Los Rutenas

Avant la conquête romaine, l'autorité de la tribu celte des *Rutenas* s'étend jusqu'au Tarn albigeois. Les frontières de la *civitas rutenensis* devront être ramenées sur le Viaur et l'Aveyron après une première résistance aux Romains. Elles demeureront celles du *Rodergue, Rosergue* ou *Roergue,* puis du département de l'Aveyron jusqu'en 1808.

Les *Rutenas* fourniront un fort contingent au chef cadurque Lucterius pour soutenir les Arvernes et les autres peuples gaulois contre César. C'est ce même Lucterius qui dirigera en 50 avant J.-C., à *Uxellodunum,* l'ultime résistance aux Romains.

Les chefs *Rutenas* battaient monnaie comme en témoignent les diverses pièces du trésor de *Gotrens* et, plus tard, les bronzes d'Attalos et de Tatinos. Le *Roergue* a conservé en outre quelques-uns des rares témoignages écrits de la langue gauloise : un rouleau de plomb trouvé sur le *Larzac,* et des comptes de potiers découverts à *La Graufasenca.*

Les noms de lieux en -ac créent une sorte de lien entre la période celte et la romanisation.

Quelques noms de lieux formés sur des radicaux d'origine celtique

Cadastre	*Signification*	*Racine*
Alcapiès	celt. *olca,* terre labourable	*olca-app-* + lat. *-ariu*
Brousses, Broussette	hallier	*brucia / bruscia*
Le Bruel (2 ex.)	*bruèlh,* bois de fond de vallée	*brogilo*
La Cabane, Les Cabanelles	abri sommaire	*capana*
Cambalou	évolution de Combalou : terrain de vallée	*cumba* + lat. *-al-one*
Le Cambon	bonne terre	*cambo*
La Combe	vallée	*cumba*
Combemazials (Combe-Marzials)	vallée, combe de Marzials	
Druilhe	bois de chênes	*dervos* (chêne) + lat. *-ull-ia*
Lach (Bois de)	pierre plate, dolmen ?	*lake,* dalle
La Lande	vaste terrain inculte	*landa*
Nauzet	occ. *nausa,* mare, étang	*nauto-/ naudo-,* auge
Regouze	terre ravinée *(recosa)*	*rica,* raie
Vabres (*Waber,* 861 ; *Vaber,* 862)	cours d'eau, bas-fond humide	*vobero* > *vabero*
La Vernière, Vernière (Mas de la), Vernières	aulnaie	*verno* + lat. *-aria*
Vendelove	racine qualifiant l'eau claire de la Sorgues ?	*vindo-,* blanc +*-el / -al* + *-eva / -ava*

Los Romans

Le *Roergue* gallo-romain exporte les productions de *La Graufasenca,* véritable centre industriel de poterie, dans tout l'empire. Et les Romains poursuivent et intensifient l'exploitation des mines du pays. *Segodunum,* la future *Rodés,* est une ville importante avec son aqueduc, son amphithéâtre, ses thermes et ses écoles. Les villas, comme celles de Mas-Marcou ou d'Argentelle, sont nombreuses et prospères.

« La période gallo-romaine (de 50 avant à 400 après J.-C.) est fort bien représentée pratiquement sur toutes les communes du canton et sans doute faut-il mettre l'accent sur les temples de hauteur tels Le Combalou et Taulan, ou bien la grotte sanctuaire de Sargel. » (Jean Poujol)

D'assez nombreux témoignages archéologiques sur cette période ont été mis au jour sur le canton de *Sent-Africa :* vestiges gallo-romains de *Font-Blanca,* temple romain du *Combalon,* autel gallo-romain de *Taulan,* source du *Briàs,* mines de cuivre du *Vialar*... Une vingtaine de gisements romains ont été identifiés autour de *La Vilòta* et, parmi les sites majeurs recensés par Jean Poujol, figurent ceux de *Cailús / Bossac, Savinhac / Bedòs* et de *Pilandas / Liunac*...

Une station et un habitat gallo-romains sont attestés à *La Bastida-Pradinas* (Saint-Esprit). Des vestiges ont été trouvés à *Sent-Jan lo Bas* (monnaie, antéfixe). Sur *Sent-Roma de Sarnon,* on retrouve, outre les vestiges cultuels au *Sargèl,* de la monnaie à *Melac* et un habitat à *Raspalhac. Tornamira* a livré des tombes du Bas-Empire et un trésor monétaire (1). A *Raissac* de *Vabre,* d'autres vestiges gallo-romains ont été trouvés...

Les vieux chemins appelés *camins farrats, strada, camin rodanés* ou *galhagués,* suivent parfois le tracé d'antiques vias gallo-romaines. Mais bien souvent il ne s'agit que d'une voirie médiévale. Un *camin farrat* reliait *Vabre* à *Lodeva* en passant par *Sent-Africa, Vendalòvas, La Pèira, Verzòls* et *Sant-Faliç (2).*

Cinq siècles de romanisation ont profondément marqué notre langue qui se rattache au languedocien, jugé très conservateur par rapport au latin. Un constat confirmé par la toponymie puisque la majorité des noms de lieux est constituée de mots occitans issus du latin et complétés parfois par des suffixes d'origine latine : *-ac(um)* et *-an(um) ; -et, -eda, -ada* à valeur collective ; *-òls, -als ; -ergas*...



Benitièr de Taulan conservé au musée de *Ròcafòrt. (Cl. S. J.-P.)*

(1) « [A Tournemire] en 1896, on ouvrait le chemin neuf. Lors des travaux de terrassement, sur une longueur de 8 à 10 mètres il fut mis au jour des monnaies romaines qui étaient enfermées dans des urnes ayant la forme de petites marmites avec leurs couvercles. Il y avait des pièces d'argent et de cuivre (les plus nombreuses). Certaines, bien conservées, à l'effigie de l'empereur Auguste, portaient les armes de la ville de Nîmes. » (Extr. de *La vie au village. Doc. M. M.-T.)*

(2) « D'après M. Soutou, un chemin romain venant du Viala-de-Pas-de-Jaux coupait au nord le territoire de la commune [La Bastide-Pradines]. La fontaine de Notre-Dame avait une canalisation en terre cuite très probablement romaine. Il y a enfin un lieu particulièrement riche en tessons de poterie samienne exploré par l'abbé Hermet. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

Quelques noms de lieux de racine latine

Particularité géologique, géographique, anecdotique

Cadastre	*Signification*
Aigue-Belle	belle eau
La Cave-Basse	grotte d'en bas
Côte-de-Sallelles	versant de Salleles
Le Coudol	caillou (lieu caillouteux)
Les Crottes	grottes, voûtes ?
Escavieux	*escaviu,* en pente
Fon (Mas de la), Fon-Bonne, Fon-de-Soude, Fon-Pradade, Fontanilles	source, bonne source, *sordre* > *sode,* jaillir, source aménagée petites sources
La Foux	fontaine, bas-fond (lat. *faux, faucis*)
Fouzétarié	domaine de la petite fontaine
Levers, Lévez (Mas de)	occ. *l'evèrs,* exposé au nord, à l'ombre
Montégut	*mont agut,* mont à la cime en pointe
Le Montet	petite colline
Montredon	*mont redond,* mont à la cime arrondie
Les Monts	collines
Naucoules (Saint-Etienne de)	vallée, dépression *(nauc,* auge) ?
Peyralbes	roches blanches, fort
La Peyre, Peyre-Belle	pierre, rocher, fort ; grand rocher, fort
Peyrefix (Peyrefioc)	*peira de fiòc, peira fiòc,* silex
Peyroux (Puech de)	lieu rocailleux

Cadastre	*Signification*
Le Poujol	petite colline
Le Puech, Puech-, Puech de	colline
Puech-Mets	*puèch mèg* > *mèts :* à mi-versant
Puech-Plô	replat de versant
Puech-Rouch	colline de couleur rouge
Puech-Sec	colline aride
Rial (Prat-)	rivage (voir Ruols)
Rebourbés	*riu borbesc,* ruisseau bourbeux, boueux
Rieu-Cros	ruisseau encaissé
Rivière (Moulin de la)	rivage, berge
Ruols	*rial / riòl / ruòl,* rivage
Sayssou	petit rocher (anc. occ. *saisson)*
Soulayrol (Moulin de)	lieu en étage ensoleillé
Le Souleyret	lieu en hauteur ensoleillé
Tirecabre	raidillon
La Vaute	*la vòlta,* méandre
Valat (Mas de), Les Valats	vallons
Vareilles	*valelha* > *varelha,* petite vallée
Versols	anc. occ. *versòl,* versant ? ou *eversòl,* diminutif d'*evèrs,* versant à l'ombre (voir ci-dessus Levers)

Végétation, faune, culture, artisanat rural

Cadastre	*Signification*
Anglans (Auglans)	noisetier (lat. *avellana* > *avellanus*)
Baldassé	dér. de *balda*, pierre qui retient le filet au fil de l'eau > lieu de pêche
Le Batut	aire
La Bouysse	anc. occ. *la boissa*, la buissaie (lat. coll. *buxea*)
Cadenas (Mas de)	genévrière
Cadenet (Mas de)	genévrière
Camp (Mas del)	champ
Cantaussel	locution toponymique *canta aucèl*, chante oiseau = bois
Les Espaliès	espaliers
Faveyrolles	lieu de culture du haricot
Ferrières (Mas de)	forges catalanes
Fournials	fours à pain (banaux) ou nom de famille Fournial
Le Fraysse	frêne
Frayssinet	frênaie
Frayssinous (2 ex.)	où le frêne abonde
Le Ginestel	lieu où le genêt abonde
Hermilix	dérivé de *èrm*, friche, lande
Laboual	étable à bœufs *(l'aboal) ?*
Laumière	plantation d'ormeaux *(l'olmièra)*
Las Malines	*l'amarina*, petit saule
Lintieurel	dérivé de *lentura*, humidité suffisante pour les semailles > lieu humide ?
Maluserne	*mala luserna ?*
Martinet (Moulin du)	martinet (marteau-pilon hydraulique)
La Mine	pour occ. *mina, mena*, mine
La Mole	meule > moulin
Mouli (Bois del)	occ. *molin*, moulin
Le Moulin, Moulin-, Moulin de, Moulin du	trad. de occ. *molin*, moulin
La Mouline	moulin à eau
Moulinerie (Mas de la)	domaine du moulin
Nougayroles	noiseraie
Ourtiguet	lieu où les orties abondent
Pailhiès	*palhièrs*, greniers à paille et foin
Palhères, Palières	*palhièras*, greniers à paille et foin
Pauzes (Mas de)	halte de transhumants ?
Péret	verger de poiriers
La Piboulède	peupleraie
Le Pinié	pinède
Piquetalons (Piquetalen)	*pica talent :* où l'on a faim
Les Pises, La Pize	abreuvoirs
La Pomarède, Les Pomarèdes	pommeraie
La Prade, Les Prades, Prades-de-Saint-Jean	prairie
Les Pradeilles	petites prairies
Prat-Rial	pré du rivage
Roubière (Mas de)	rouvraie
Salès	*salés*, saule
Le Salze	*salze*, saule
Les Saucières	dér. coll. de *sause*, saule : saulaie
La Sauclière	châtaigneraie (les gaules servant à faire des cercles *(ceucles, saucles)* de futailles ?
Sauvecave (2 ex.)	forêt vallonnée *(sauva cava)*
Sauveplane	forêt en plaine ou plateau *(sauva plana)*
Le Ségala	terrain à seigle, terre pauvre
La Tronquette	lieu d'abattage d'arbres ?
Le Vacayrial	élevage de bovins
La Vignasse	grande ou mauvaise vigne
Vigne (Mas de la)	trad. de occ. *vinha*
Vignoles	petite vigne

Activité humaine, constructions, aménagement du territoire, féodalité et religion

Cadastre	*Signification*
Adresse (Mas de l')	anc. occ. *adreça*, chemin de traverse (fém. *adrech ?)*
Bel-Air (Mas de)	*bèl èrm*
La Borie, La Borie de Boyer	ferme
La Bouriette	fermette
La Capelle	chapelle
Castelbou, Castelbou (Mas de), Castebou (Mas-)	bon château (fort, solide)
Caylus	grand château en ruine
Les Cazalèdes	hameau, réunion d'habitations rurales
Les Cazals	masures
Les Cazes	maisons
Chapelle-St-Martin	trad. de occ. *capèla*
Château de Vailhausy,	trad. de occ. *castèl*
Château Brûlé	trad. de occ. *castèl cremat*
Cinzelle	variante avec suffixe *-èla* de *sensena*, fil conducteur > repère, limite, poteau-limite ?
Courtilles	enclos autour de la ferme
L'Houstalet	petite maison
Lespital	hôpital
Loustalet (Mas de)	petite maison
Malevieille, Malevieille-Bas	mauvaise lecture pour *Viala vièlha*
Le Mas, Mas, Mas de, Mas d', Mas del	ferme, hameau
Mas-Courbe	ferme, hameau de forme incurvée
Mas-Nau	*mas nau*, nouveau mas
Le Mazel (2 ex.)	petit mas
Le Mazet	petit mas
La Micherie	*la miejariá*, la métairie
Miral, Le Miral	guet
Montalègre	mont (château) fier
Montclarat	petit Montclar (*mont clar*, beau mont, beau château)
Montlaur (Puech de)	mont (château) "glorieux" ?
La Planque	passerelle
Pont (Moulin de)	trad. de occ. *pont*
Pradinas, Pradines (La Bastide-)	vieux murs en ruine (lat. *parietinas)* (*Pardrinas*, 1183)
Sermet	occ. *asseimar, sermar*, préparer fortifications ?
Sinzelles	variante avec suffixe *-èla* de *sensena*, fil conducteur > repère, limite, poteau-limite ?
Solages, Soulages	impôt sur les transhumants, lieu bien exposé ?
Tendigues	lat. *tendica*, piège > fortification d'époque gallo-romaine ?
Tiergues	lat. *tenica*, piège ? > fortification d'époque gallo-romaine
Tioule (Moulin de)	conduit d'eau aménagé avec des lauses
Tournemire (*Tornamira*, 1031)	*torn (de la) mira*, tour de guet ?
Les Tourrettes	petites tours
Vengeance (Mas de)	trad. de occ. *venjança* (souvenir de relations de mauvais voisinage) ?
Le Viala, Viala (Mas)	*vialar*, ferme, hameau voir aussi à Référence au propriétaire ou au tenancier

Los cristians, los Germans e l'Aquitania

Les cultes païens de la préhistoire, transmis par les *Rutenas* puis par les Gallo-Romains, ont été christianisés à partir du IVe siècle, à l'époque où les tribus germaniques s'installent dans l'empire romain. La chrétienté prendra le relais de cet empire dont l'héritage culturel est revendiqué du VIe au IXe siècle par les *Aquitans*.

La cristianisacion

Bien des sommets, des grottes, des sources ou des fontaines du *Roergue* ont longtemps conservé les témoignages votifs des générations qui se sont succédé depuis près de 5 000 ans.

« A Sargel c'est dans une grotte, située sous le sommet que nous découvrîmes un mobilier fort analogue à celui du Combalou. Il y eut là, aux époques préhistoriques, un habitat auquel succéda plus tard, dès la période protohistorique, une sorte de culte continué ensuite jusqu'au IVe siècle de notre ère. Ce culte païen fut ensuite christianisé comme en témoignent les pèlerinages qui, jusqu'à ces dernières années, se déroulaient sur cette montagne. » (Extr. de "Une station gallo-romaine sur le Combalou", par Louis Balsan, dans *PVSLA,* n° 36, 1954)

« A la suite d'un article que nous avions publié dans le journal *Midi-Libre* à propos d'une légende se rattachant à un bénitier devant se trouver sur le causse de Taulan, M. André Vernhet dont la famille fut propriétaire pendant des années de ce petit plateau, nous indiquait sur place le fameux bénitier. (...)

Il s'agit d'un autel votif dont la partie supérieure a été creusée pour obtenir un bénitier. (...)

Il est évident que le petit causse de Taulan eut, comme nombre d'éminence de la région, un fanum dont on retrouve encore les éléments de construction en grès. Christianisé, un ermitage succéda à ce temple païen, et c'est alors que l'autel fut transformé en bénitier. » (Extr. de "Découverte d'un autel gallo-romain sur le causse de Taulan, commune de Roquefort", par Jean-Pierre Serres, dans *PVSLA,* n° 40, 1970)

A la résurgence du *Briàs* à *Tornamira* furent trouvées des céramiques paléochrétiennes.

Sent Amans, premier évêque de *Rodés,* dont le vocable est attesté à *Liunac,* aurait évangélisé le *Roergue* au début du Ve siècle. Les légendes concernant les saints évangélisateurs des premiers temps de la chrétienté occidentale étaient nombreuses et certaines traditions votives sont encore vivantes. Parmi les saints évangélisateurs, le vocable de *sent Esteve,* que l'on retrouve à *Naucolas,* est très présent en *Roergue* méridional. Celui de *sent Martin,* l'évangélisateur des campagnes favori des Francs, est attesté à *Bossac* et au *Cambon.*

Toponymes à valeur religieuse

Notre-Dame de Duris, Notre-Dame de Grâce	
Saint-Affrique (*ecclesia de Sancti Africani,* 961 ; *Sang Affrican,* 1204 ; *Santa Frica,* 1438)	*Africanus,* évêque évangélisateur du Comminges (VIe s.)
Saint Amans	premier évêque de Rodez (IIIe s.)
Saint-Caprazy	évêque martyr des premiers temps
Sainte-Catherine	sainte du XIV^{e}s., mystique, première femme docteur de la Loi dans l'histoire de l'Eglise
Saint-Etienne de Naucoules	le premier martyr *(sent Esteve)*
Saint-Félix de Sorgues (*de Sain Feliz, Sancti Felicii,* 1186), Saint-Félix	7 martyrs romains du IIe s., 4 papes, 1 évêque de Nîmes mort en 304
Saint-Izaire (*in honore Sancti Aredii,* 861 ; *Sancti Eredii,* 1050-1060 ; *Sanctus Erezius,* 1326)	*Aredius,* abbé en Limousin au VIe s., fondateur du monastère d'Attane
Saint-Jean d'Alcapiés, St-Jean-Peyre (Mas de)	saint Jean-Baptiste
Saint-Lieu	Léon (saint évêque de Bordeaux du VIe s.) altéré en "lieu" ?
Saint-Pierre	
Saint-Privat, Saint-Privat de Lauras	premier évêque de Mende et martyr du IIIe s.
Saint-Rome de Cernon (*S. Roma,* 1181)	*Romanus,* martyr sous Valérien au IIIe s. et une vingtaine d'autres saints.

Sant-Africa

« La ville de Saint-Affrique doit son nom à un certain Affric, ou Effric, ou Fric, latinisé en *Africanus*, élu évêque de *Lugdunum Convenarum* (actuel Saint-Bertrand de Comminges) en 440 de notre ère et mort en 480, d'après l'ancien bréviaire de Toulouse. C'était le siècle du royaume de Toulouse des Wisigoths ariens (418-507). » (Extr. de *Notes documentaires pour la connaissance de Saint-Affrique...,* d'après Jean Carel)

Los Germans

Cependant que la christianisation progresse, divers peuples germaniques se romanisent. Tel est le cas des Wisigoths qui fondent un royaume à *Tolosa.*

Le roi Alaric fait procéder à une compilation du droit romain, dont l'influence sera encore sensible en *Roergue* autour de l'an mil. Mais les Wisigoths, suivant l'évêque Arius, ne reconnaissent pas le mystère de la Trinité et les évêques catholiques appellent les Francs à leur aide contre ces rois hérétiques.

« Le roi wisigoth Euric, de son avènement en 466 à sa mort en 484, persécuta les catholiques en chassant les évêques et fermant les églises. Sidoine Appolinaire s'en plaint et cite plusieurs évêchés parmi lesquels celui de Comminges. *Affricanus* dut quitter son siège épiscopal et s'exiler. » (Extr. de *Notes documentaires pour la connaissance de Saint-Affrique...,* d'après Jean Carel)

Après avoir battu les Wisigoths près de Poitiers en 507, les Francs ravagent le pays et imposent leur autorité.

On attribue aux temps wisigothiques et mérovingiens d'antiques nécropoles, souvent situées à l'écart des villages (1). Des tombes rupestres, des sarcophages ou de véritables nécropoles furent découvertes sur le canton de *Sent-Africa :* ainsi à *Salmanac* et au *Cailar* de *Verzòls-e-La Pèira,* à *Cailús, La Ròca* de *Savinhac, Durís, La Ròca de Bornac, Vabre, Senta-Catarina,* au *Devés* de *Severac,* à *La Sèrra de Mascorbas,* à *Vialgas* et à *Sargèl* de *Sent-Roma,* à *Cohós,* à *Sagonzac* et à *Raissac* de *Vabre,* à *Sent-Pèire de Gorjàs* de *La Bastida...*

Malgré la persistance de pratiques funéraires païennes, la christianisation se poursuit, notamment par la consécration de lieux votifs honorés depuis les temps préceltiques.

« C'est dans la continuité des occupations gallo-romaines que nous trouvons celles du Haut Moyen Age (de 400 à 1000 après J.-C.) avec les sièges de viguerie à Peyralbe *(Curiense),* Caylus *(Vallée Sorica),* Taulan *(Tauron)* et Notre-Dame du Cayla *(Firmiacensis)* comme les nombreuses nécropoles, dites "barbares", et dont le mobilier mis au jour atteste d'une forte influence wisigothique. » (Jean Poujol)

Au total cependant, l'influence germanique semble assez superficielle, y compris dans les noms de lieux.

Quelques noms de lieux de racine germanique

Cadastre	*Signification*	*Racine*
La Bastide-Pradines (*Bastida de Sernonenca,* 1261 ; *la Bastida de Pardinas,* 1256), Bastide (Mas de)	village neuf fortifié	*bastjan*
Bois del Mouli, de Lach	trad. de occ. *bòsc*	*bosk*
Bosc (Mas del)	bois	*bosk*
Le Bourguet	le petit village	*burg-* + lat. *-ittu*
Le Bousquet (2 ex.)	le petit bois (v. Bosc)	
La Gariette	abri en pierre sèche	*warjan*
Raspillac	*raspilhat,* nettoyé > défriché ?	*raspôn,* rafler
Salelles, Salelles (Côte de)	petit manoir seigneurial	*sal-,* maison
Sales, Sales (Mas de)	manoir seigneurial	*sal-,* maison

(1) ***Sant-Esèri***
« Entre Le Salze et Les Armayrols, sur un coteau raviné et inculte, on trouve, à trois pieds de profondeur seulement, des tombeaux et de vieux ossemens qui tombent en poussière. Est-ce un cimetière ? Un camp ancien ? Un champ de bataille ? Je pencherais vers cette dernière opinion. » (Extr. de "Notice sur Saint-Izaire", par M. Géraud, dans *Revue de l'Aveyron et du Lot,* 6 avril 1840)

L'Aquitania

A l'époque franque, le *Roergue* fait partie de l'*Aquitania,* véritable principauté qui se veut héritière de la romanité face aux "barbares" du nord de la Loire. Quelques boucles caractéristiques de cette période ont été trouvées dans des nécropoles, ainsi celles trouvées à *Cailús.* Il y aurait eu un atelier monétaire mérovingien aux *Canacs* de *Sent-Esèri.* Mais, en général, le mobilier est rare et les sarcophages médiévaux sont difficiles à dater. Par contre, celui de *sent Naamàs,* à *Rodés,* est un bel exemple de l'art aquitain.

Le duc Eudes, prince d'*Aquitania,* arrête les Arabes au sud de *Tolosa,* et marie sa fille à un prince berbère. Mais, en 732, il aide les Francs à la bataille de Poitiers. Ceux-ci profitent de leur victoire pour envahir l'*Aquitania.* La résistance aquitaine prendra fin avec la mort du duc Waifre ou *Gafièr,* qui aurait été tué, selon la tradition, par Pépin le Bref soit à *Peirussa,* soit à *La Còsa de Gafièr* près de *Sauvanhac-Cajarc,* mais plus vraisemblablement en *Pèiregòrd.*

L'*Aquitania* est érigée en *reialme* par Charlemagne. Les *abadiás* et les prieurés bénédictins se multiplient et se développent. Ils sont richement dotés par les rois carolingiens, comme en témoignent, par exemple, quelques pièces du trésor de *Concas* ou les donations d'églises. Cette politique sera poursuivie par les comtes qui se substitueront au pouvoir impérial et royal. Ainsi *Raimond,* comte *de Tolosa e de Provença,* dotera *l'abadiá* de *Vabre* en 862.

La période aquitaine est également marquée par le démembrement des villas gallo-romaines comme celles de *Melac* et de *Biàs,* en manses qui deviennent des *mases (1)* et par la création de vigueries avec la *vicaria Curiensis* à *Pèiralba,* la *vicaria de la Valle Sorica* à *Cailús* et la *vicaria Firmiacensis* au *Cailar.* En 942, la *vicaria Sancti Affricani* est mentionnée dans le *cartulari de Vabre.*

Peu à peu, la langue romane émerge au travers de mots qui sont encore vivants en occitan de nos jours, ou au travers de noms de lieux de plus en plus nombreux dans les actes latins de l'époque.

Le Rouergat Louis Combes, dit *Cantalausa,* montre que, dès avant l'an mil, l'occitan est une réalité linguistique. Il va évoluer tout au long du Moyen Age et jusqu'à nos jours, comme en témoignent quelques formations occitanes qui vont se multiplier. Elles utilisent les suffixes diminutifs *(-on/ona, -et/eta),* augmentatifs ou péjoratifs *(-às/assa),* combinés *(-àsson/a, -asset/a),* collectifs *(-iá, -ariá, -airiá), -enc... (2).*



Raissac de Vabre.
(Cl. B. C.-P.)

(1) ***Los mases***
Mas d'Alègre, Mas d'Ancessi, Mas de l'Archer, Mas de Baby, Mas de Bezian, Mas Capelié, Mas de Capus, Mas Coucut, Mas Crassous, Mas de Fonté, Mas de Fournié, Mas de Galtier, Mas de Gantou, Mas de Gascuel, Mas de Gaujoux, Mas de Gay, Mas de Gély, Mas de Granet, Mas de Guibal, Mas d'Hermet, Mas d'Imbert, Mas de Janis, Mas de Jaquet, Mas de Len, Mas de Nègre, Mas de Noble, Mas de Pancol, Mas de Riquet, Mas de Rouby-Bas, Mas de Rouby-Haut, Mas de Roucayrol, Mas-Rouget, Mas-Rougié, Mas de Roustan, Mas de Singla, Mas de Souquet, Mas de Thuriés, Mas de Valat, Mas de Vidal...

(2) **Référence au nom du propriétaire ou du tenancier**
Noms de familles avec article
Le Bertalaix ; Le Cagné.

Noms de familles au pluriel avec ou sans article
Les Alvergnes, Les Ardaliès, Arnals ; Barralys, Barriès ; Les Canacs, Les Crébassols ; Les Gurals ; Les Maurels ; Les Pascals.

Noms de familles au féminin avec ou sans article
La Bastié ; Janolles (diminutif de *Joan / Jan* = Jean) ; La Maurèle ; Rollendes, Roulendes.

Noms de familles dérivés :
- avec suffixe -enc
Boutinengues ; Estevenens ; Le Graudenc ; Le Ramondenc.

Noms de familles sans modification, mais compléments de noms de bâtiment (moulin), de ferme ou de domaine :
La Borie de Boyer ; Moulin de Clavel, Moulin du Juge, Moulin de Taillefer, Moulin de Tournié ; Puech-Ricard...

Noms de familles sans modification
Balouffié, Barbayrou, Bedos, Béjian, Bias (*Biars,* 902), Bioulaygue, Bouissi, Bouyre ; Coubous, Crassous ; Dousseyne ; Galine, Gascuel, Guilliaumet ; Len ; Maxillou ; Souyris ; Taillieyrou ; Vieuzet...

Castèls, glèisas, abadiás

Los sosterrenhs
« Pareis que i auriá un sosterrenh que partiriá del convent de Tornamira per anar al castèl vièlh. » (C. M.)
« I a encara de monde que creson que i a un sosterrenh que va del Ròc de Cailús, del castèl de Cailús, e que va sortir al Martinet. O alara, n'i a que dison que n'i a un que va del castèl de Valhausin a Sent-Privat. » (V. J.)
« Disián que n'i aviá un que partiá de Montclarat e que anava vas Noset. » (S. Rm.)
Lo vedèl d'aur
« Al castelet [Caumèls-e-Lo Vialar], i auriá un vedèl d'òr. » (C. Cl.)
« Èra una pèl de vedèl plena d'escuts. L'ai cercada a l'Aven dels Triadors mès l'ai pas trapada. » (V. J.)
« A L'Abròa, disián que i aviá un cuèr de vedèl amagat dins un clapàs. » (M. Ad.)

Ròc de Cailús. (Coll. C. J.)

Dès la fin de l'Empire carolingien et autour de l'an mil, l'espace occitan se couvre de fortifications et de sanctuaires préromans, puis romans. Les *abadiás* jouent un rôle déterminant dans l'essor économique, artistique et spirituel au temps des *crosadas.*

Ròcas, mòtas e castèls

Les "comes" carolingiens profitant de l'effacement du pouvoir impérial et royal rendent leur charge héréditaire. C'est ainsi que naît la dynastie des comtes *de Tolosa e de Roergue* avec les *Guilhem* et les *Raimond.* La décadence carolingienne se traduit par l'émiettement du pouvoir entre les mains d'un grand nombre de petits *senhors.* Ils font édifier des forts, *mòtas* castrales, *pèiras* ou *ròcas* qui deviendront des *cailars.* Peut-être est-ce le cas à *Cailús,* au *Cailar,* à *Bornac,* à *Durís,* à *La Pèira,* à *Pèiralba,* à *Mont-Alegre,*

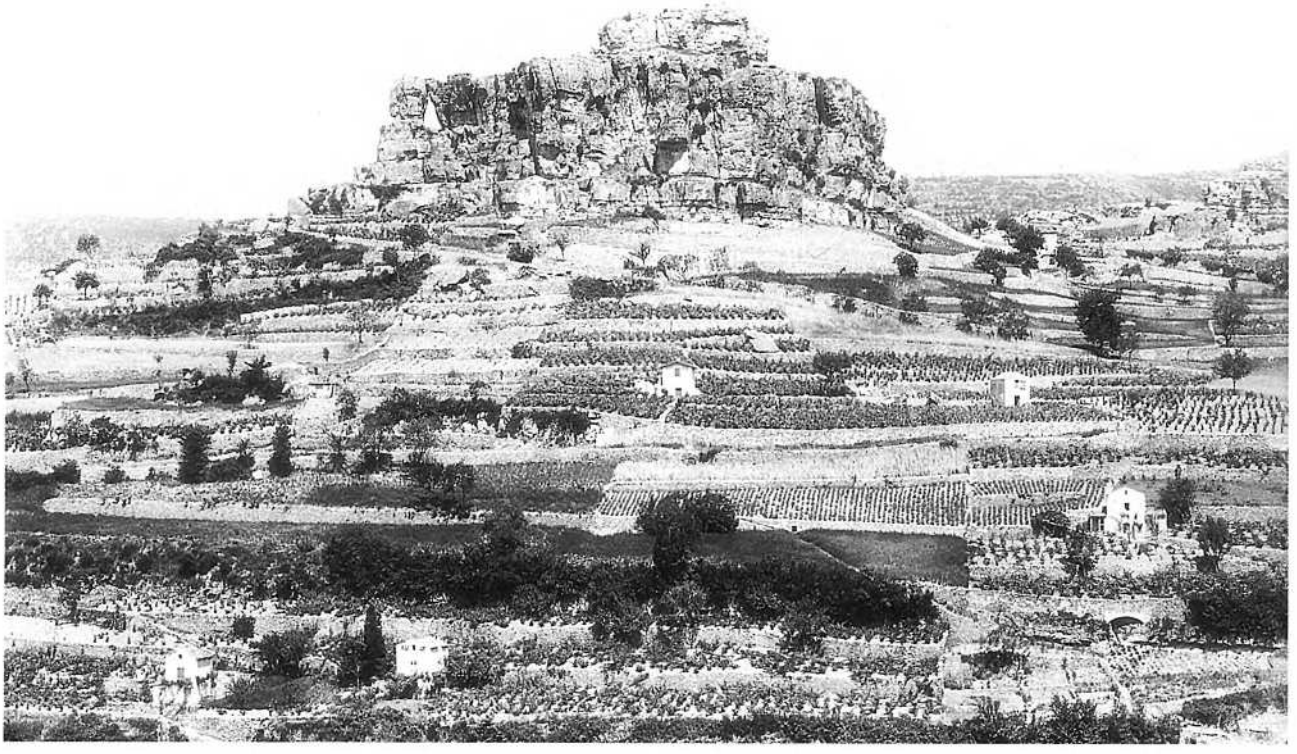

à *Montclarat,* à *La Ròca* de *Savinhac,* à *La Ròca del Devés* de *Severac,* à *La Ròca* de *Caumèls-e-Lo Vialar,* à *Ròcafòrt* et autres, lieux fortifiés, qui, avant d'être réutilisés au Moyen Age furent parfois des sites défensifs, dès la protohistoire. Et c'est autour des châteaux les plus anciens, maintes fois remaniés, que seront construits les villages médiévaux appelés *castelnòus.*

La féodalité rouergate prend des formes assez souples, avec la survivance de nombreux alleux, terres sans seigneur héritières du domaine carolingien et gallo-romain. D'ailleurs, l'influence du droit écrit romain relayé par *lo breviari d'Alaric* est encore sensible au Xe siècle. Les historiens du droit soulignent le caractère contractuel du lien qui unit les *senhors* rouergats. C'est *la convenensa,* convention inspirée du droit romain engageant deux parties considérées comme égales, qui fonde les relations et non un rapport de sujétion d'homme à homme, comme c'est le cas dans la coutume féodale d'inspiration germanique.

Peu à peu, au XIe siècle, la féodalité se structure autour des *« rics òmes de la tèrra »* puis des *« cavalièrs »* avec l'apparition des *« feusals »,* sortes de vassaux, et de serments, les *« no-t-decebrai ».*

Dans le même temps, la vie artistique, très active autour des ateliers de chant grégorien et d'orfèvrerie de l'*abadiá* de *Sent-Marcial de Lemòtges,* se manifeste en *Roergue* par les églises préromanes, des pièces du trésor de *Concas,* ou les autels de *Deusdedit* à *Rodés* et à *Sancta-Aularia.*

Las abadiás

Dès le IXe siècle, des *abadiás* comme celles de *Concas*, de *Sent-Antonin* ou de *Vabre* (861) bénéficient des faveurs des princes carolingiens et des *senhors* qui leur succèdent, ainsi que de l'essor des pèlerinages et des croisades. Chevaliers engagés dans la *reconquista* ibérique, croisés de Palestine et *romius* de *Compostela* ou du Saint-Sépulcre engagent leurs biens avant de partir, ou témoignent de leur reconnaissance à leur retour. La réforme clunisienne (X^e^, XIe siècles) n'entrave pas la prospérité des vieilles *abadiás* carolingiennes qui favorisent dans leurs prieurés la diffusion de l'art roman.

Dès sa fondation, l'*abadiá* de *Vabre* reçoit des dons de la famille de *Raimond de Tolosa*. Son filleul *Rotland* donne la *curtis dels Armairòls* et les domaines de *Regilio,* Alcapiès, Thérondels, Mazels et l'église de Saint-Izaire. En 868, son épouse *Berta* cède la villa de *Caumèls.*

Vabre est rattachée à *Sent-Victor de Marselha* en 1062. (1).

« Vabres fut richement doté en peu de temps, et l'on est vraiment surpris du nombre des donations confirmées en 1116 par une bulle du pape Pascal II. On y mentionne, entre autres, plusieurs églises qui n'existent plus de nos jours aux environs de Saint-Izaire, les Carrats, où M. Bizot vient tout récemment de découvrir un vieux cimetière et des ossemens que nous pouvons rapporter à ces époques reculées : Armayrols, le Cambon, Calmels, Salelles, cette dernière donnée par Frocterius, en 1153, dans un acte signé par P. Geraud de Saint-Izaire. » (Extr. de "Notice sur Saint-Izaire", par M. Géraud, dans *Revue de l'Aveyron et du Lot,* 6 avril 1840)

Les *abadiás* contribuent à l'établissement de la paix de Dieu en créant des *salvetats* comme celle de *Vilanòva* par exemple. Au XIIe siècle, sous l'impulsion de saint Bernard, la réforme cistercienne réagit contre les excès matériels et moraux de l'Eglise, qui favorisent les hérésies cathare et vaudoise. Concurrençant les vieilles *abadiás* locales, les cisterciens s'implantent à *Lòc Diu, Bèl Lòc, Silvanés, Bona Val, Bona Comba...* et introduisent un art très sobre qui s'oppose aux exubérances de l'art clunisien. *Salèlas* est donné à *Silvanés* en 1153.

(1) ***L'abadiá de Vabre***

« Les autres villes de la Haute-Marche du Rouergue sont dans la partie qu'on appelle depuis longtemps le Vabrais, ou le diocèse de Vabres, sur la rive gauche du Tarn. Vabres fut érigé en évêché par le pape Jean XXII, en 1317. L'église de Vabres étoit auparavant un monastère de Bénédictins, qui subsistoit depuis plusieurs siècles. Raimond, comte de Toulouse et de Rouergue, recueillit, en 861, certains moines errans avec *Adalgasius* leur abbé, que la peur des Normands avoit fait fuir de leur couvent de Palmat en Périgord. Cet abbé, pour prévenir le pillage des Normands et la dévastation de son monastère, résolut de se retirer dans un pays moins exposé aux courses de ces barbares. Le comte Raimond, qui connoissoit le mérite et les vertus d'*Adalgasius,* résolut de lui procurer un asile dans ses terres, et de fonder pour lui un nouveau monastère. Il convoqua, pour cela, une assemblée à Toulouse ; et après en avoir délibéré avec les principaux de sa cour et avec l'évêque de cette ville, en présence d'*Adalgasius,* il fut arrêté que ce monastère seroit fondé à Vabres, petit village de son domaine, sur la petite rivière de Dourdou en Rouergue. Aussitôt *Adalgasius* partit de Toulouse, pour aller se mettre en possession du lieu désigné pour son monastère, et il s'empressa d'y construire une église.

Un chapelain du comte de Toulouse, riche ecclésiastique du pays, fut le premier bienfaiteur de ce nouveau monastère. Il lui fit des dons considérables, y embrassa la vie monastique, et en fut abbé après *Adalgasius.* Outre ce disciple, *Adalgasius* y attira encore George, religieux de Conques, qui fut ensuite évêque de Lodève, où on l'honore encore comme un saint.

Raimond, qui avoit fort à cœur sa nouvelle fondation, partit pour la cour de France, et la fit confirmer par Charles le chauve, qui prit ce monastère sous sa protection et sauvegarde spéciale, et donna à Raimond, quatre-vingt marcs d'argent, pour contribuer à la dotation. Le comte, par une charte du 3 novembre 862, lui donna, conjointement avec Bertheys son épouse, diverses terres qu'il avoit dans le Rouergue, avec des serfs pour les cultiver. Ce qui semble prouver, comme le pensent quelques écrivains, qu'il étoit originaire du pays, puisqu'il y possédoit tant de biens patrimoniaux. Par ce même acte, Raimond et Bertheys, mettent cette abbaye sous la protection de leurs fils Bernard, Fulgault et Odon qui y souscrivent avec Hélizachar, évêque de Rodez, Bégon, vicomte, et plusieurs autres personnes de considération. Telle est l'origine de l'église de Vabres. C'est là que les historiens du Languedoc ont trouvé les premières traces et l'origine des comtes de Toulouse.

Ce monastère fut richement doté dans peu d'années comme il paroît par plusieurs actes qu'on conserve encore dans cette église. Dans le XIe siècle, Deusdédit, abbé laïque de Vabres, donna son abbaye à l'abbé de Clugni, et ses successeurs, déclarant qu'il fait cette donation, "pour la rémission de ses péchés, et de ceux de ses parens, qui l'avoient achetée par des traités simoniaques". [suite page suivante]

Las glèisas romanas

[Suite de la page précédente] Il est vraisemblable que cette donation n'eut pas son effet ; car peu d'années après le monastère de Vabres fut soumis à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, et il y resta réuni, jusqu'à ce qu'il fut érigé en évêché, en 1317, par le pape Jean XXII, originaire de Caors, que la protection du roi de Naples, dont il avoit été précepteur, avoit élevé l'année précédente à la papauté. » (Extr. de *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue,* par Pierre Bosc, 1797)

Aux XIe et XIIe siècles, l'espace occitan se trouve au cœur de la civilisation romane. Depuis les églises préromanes comme celle de *Verdun,* en passant par les peintures de *Tolongèrgas* et la rotonde de *Vilanòva,* par l'hôtel de ville de *Sent-Antonin,* par les églises de *Dórbia* et d'*Òlt,* par les autels de *Deusdedit* ou les Christs romans, jusqu'au *portal de Concas,* son église et son trésor... c'est par dizaines que se comptent les témoignages romans de ce *Roergue* que traversent les chemins de *Compostela* protégés par les doms d'*Aubrac.*

Divers vestiges romans subsistent sur le canton de *Sent-Africa.* Des restes de la première église de *Ròcafòrt,* dédiée à saint Pierre, sont visibles sur le rocher dominant la cité. De celle de *Bedòs,* citée en 862, demeurent quelques sculptures réemployées dans l'église reconstruite à la fin du XVIe siècle. La troisième église de *Bornac,* consacrée à saint Géraud, a conservé quelques chapiteaux romans décorés d'aigles et de palmettes. De l'église initiale de *La Pèira,* dépendant de *Vabre* et attestée vers 1058, ont été conservés quelques éléments préromans. L'église romane de *Sent-Caprasi* était déjà en ruines au XVIe siècle. Le porche et le tympan, deux chapiteaux et le socle d'un autel roman ont été conservés. L'ancienne église de *Sent-Esèri* était romane tout comme celle de *Valhausin.* La chapelle romane de *Sant-Faliç de Dordon* à *Caumèls-e-Lo Vialar* date du XIIe siècle...

Ainsi, autour de l'an mil, les éléments fondateurs de la civilisation occitane qui va rayonner sur l'Europe médiévale sont en place : survivances de la romanité, influence du droit écrit, système féodal relativement souple, émergence de l'art roman et de *la lenga d'òc* dite *romana.*

Légendes de la double page
1. - *Ròcafòrt, 1952. (Coll. S. d. L.)*
2. et 3. - *La Pèira. (Coll. S. d. L.)*
4. - *Pòrta Sent-Jan, fòrt dels Espitalièrs de Sant-Faliç,* vers 1920.
(Coll. et id. B. J.-H.)
5. - *Sent-Pèire de Gorjàs de La Bastida.*
(Coll. S. d. L.)



1

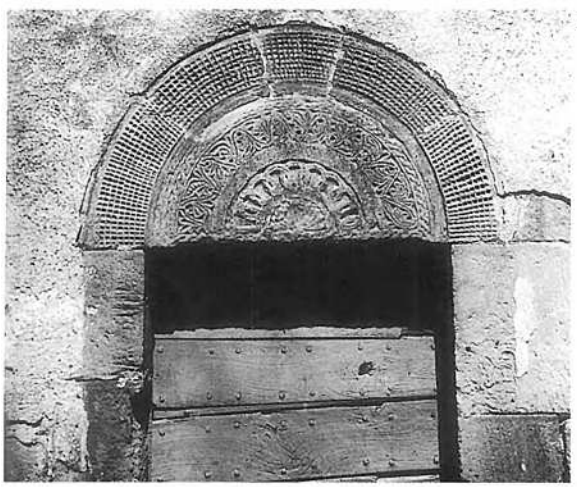

2



3

Templièrs e Espitalièrs

Au XIe siècle, l'élan mystique et l'essor démographique poussent l'Occident chrétien à partir à la conquête des lieux saints. Le plus fort contingent de la première croisade, prêchée en terre occitane, à *Clarmont d'Alvèrnha* et au *Pog de Velai,* au cri de *« Deu lo volt »,* est emmené par *Raimond IV de Sant-Gèli, comte de Tolosa e de Roergue.* Parmi ses *cavalièrs*, figurent nombre de *Roergàs.* Au siècle suivant, d'autres croisés célèbres, comme *Alienòr d'Aquitania* ou son fils *Richard the Lion,* seront eux aussi des occitanophones.

Pour protéger les voies et les lieux de pèlerinage ainsi conquis, deux ordres monastiques militaires ont été créés. A Jérusalem, l'un a sa maison près du Temple, l'autre tient l'Hôpital. Ce sont *los Templièrs* et *los Espitalièrs de Sent-Jan.* En *Roergue,* ils sont très présents sur le *Larzac,* mais aussi à *Espaliu,* à *La Sèlva,* ou à *Ausits.*

Une commanderie des *Espitalièrs de Sent-Jan* fut fondée vers 1150 à *Sant-Faliç de Sòrgas.* En 1190, le Temple fait construire une maison sur la place de *Cailús.* En 1221, *La Bastida-Pradinas* fut donnée aux *Espitalièrs de Sent-Jan* par le comte Henri de Rodez (1).

Comme la plupart des ordres monastiques, ils bénéficient de dons qui leur permettent d'accroître leur domaine. Ces donations sont enregistrées sur des actes *(cartas)* regroupés dans des *cartularis.* Très souvent rédigés en occitan, ils nous renseignent sur la langue, les hommes, les lieux et les biens de ce temps.

Des bornes ornées de la croix de Malte pour délimiter les domaines des *Espitalièrs* subsistent sur le canton, notamment à *Lauràs.*



4



5

(1) ***La Bastida e son granièiràs***
« Les droits des chevaliers de Saint-Jean sur La Bastide-Pradines remontent à 1221, sous le règne de Louis VIII. Précédemment, elle faisait partie du domaine des comtes de Rodez. Mais, en 1221, Henri, comte de Rodez, se trouvant gravement malade à Saint-Jean d'Acre, dans l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et désirant mourir revêtu de l'habit de l'ordre et être enseveli dans le cimetière de ces religieux fit testament et légua au vénérable grand maître Guérin de Montégut tout ce qu'il possédait à La Bastide de Sauveterre (nom primitif de La Bastide-Pradines) et tous les hameaux qui en dépendaient. Il terminait en chargeant la comtesse, son épouse, et son fils de mettre les chevaliers en possession de La Bastide. (...)
Les chevaliers de Saint-Jean entourèrent La Bastide de remparts, aujourd'hui démolis, et y élevèrent une tour carrée, qui existe encore, où l'on renfermait les grains que les habitants devaient payer au commandeur, d'où son nom vulgaire de *Granieyras.* » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 avril 1930)

Lo senhor de Cailús e Sant-Faliç

« L'énumération [du testament du seigneur de Caylus, 1182] commence par la commanderie des Hospitaliers de Saint-Félix de Sorgue, qui est le principal légataire. Elle est chargée de la sépulture du testateur et elle reçoit le domaine de Moussac *(villa de Mozac),* situé dans la paroisse de Saint-Privat (commune de Roquefort), ainsi que certains droits sur quatre mas en dépendant, à savoir le mas Porcel *(manso Porcellenc),* le mas Foucaud *(manso Folcoaldenc),* le mas de l'Orme *(manso de Ulmo)* et le mas Cédail *(manso Cadaillenc).*

La même commanderie hérite aussi de divers biens mobiliers et obtient un droit illimité de dépaissance dans toute la seigneurie de Caylus. Ces donations sont faites nommément au commandeur du Rouergue, Guiraud de Montalègre.

La commanderie du Temple de Sainte-Eulalie reçoit l'alleu du mas de Lauras (commune de Roquefort) dont elle avait déjà le fief. Le peu d'importance relatif de ce legs s'explique par le fait que Pierre de Caylus avait donné aux Templiers, quelques années auparavant, le mas du Viala-du-Pas-de-Jaux, sur le Larzac. (...)

En ce qui concerne Moussac, le testament de 1182 est important car il explique comment ce domaine est devenu la propriété de l'ordre des Hospitaliers.

Au siècle suivant des constructions nouvelles y seront édifiées. Ces bâtiments devaient avoir un caractère défensif, bien adapté au relief du sol – qui présente l'aspect d'un promontoire – car la localité est qualifiée de "bastide", aussi bien en 1247 (Saint-Félix 1 b, n° 1), dans une charte où il est question du *mas del Olm* (déjà nommé dans le testament de 1182) *da la bastide de Mossac,* qu'en 1278 (Saint-Félix 2, n° 8) : *a mesura de la bastida de Mossac. »* (Extr. de "Testament du seigneur de Caylus, commune de Saint-Affrique, en 1182", d'après André Soutou, dans *Revue du Rouergue)*

Lo temps dels cossolats

Avec *la cançon de santa Fe* (XIe siècle) et *la cançon de sent Amans*, le *Roergue* détient probablement les textes précurseurs de la grande aventure culturelle des *trobadors* occitans (1).

Au raffinement des *trobadors,* semble répondre l'exigence d'austérité morale et matérielle des hérésies cathare *(los patarins)* et vaudoise *(los valdeses).* Les deux démarches sont perçues comme un danger par l'Eglise (2).

Comme en témoignent les premières franchises et libertés accordées dès cette époque, le XIIe siècle est marqué par l'évolution des mœurs et la circulation des idées. Le mouvement d'urbanisation qui accompagne l'essor économique des XIe et XIIe siècles se traduit par l'émancipation de *comunaltats* qui s'organisent en *cossolats,* éléments essentiels de la vie civile et commerciale occitane pendant un demi-millénaire.

Cossolats e bastidas

Aux XIIe et XIIIe siècles, les *comunaltats* s'émancipent de la tutelle seigneuriale en obtenant des franchises et des privilèges consignés dans une *carta,* comme la charte occitane de *Sent-Antonin* en 1144 ou celle de *Sent-Africa* en 1238, et en se dotant de représentants : les *cossols,* qui forment un *cossolat.* La plupart des communautés auront leurs *cossols* dont les pouvoirs seront limités lorsque viendront les temps de la monarchie absolue. Ces représentants sont appelés aussi *jurats* ou syndics.

Après *la crosada,* pour tenter de ramener la paix et la prospérité, les différents pouvoirs se lancent dans la construction de *bastidas* qui, au XIIIe et au XIVe siècles, vont couvrir l'espace aquitano-languedocien. On compte ainsi plus de trois cent cinquante agglomérations construites à partir d'une volonté clairement exprimée se traduisant par un ensemble de caractéristiques urbaines. Ces *bastidas* ont un plan aussi géométrique que possible et en général elles disposent de bâtiments publics avec *la lòtja* (halle) et *los gitats* (couverts) et, éventuellement, de fortifications. En *Roergue, Salvatèrra, bastida* royale, a conservé ses *gitats,* ses *valats* et son plan géométrique. *Vilafranca, bastida comtala,* possède toujours ses *gitats,* sa *carrièra drecha* et ses *vanèlas* perpendiculaires qui dessinent des quartiers : *las gachas e los cantons. Las pòrtas de Vilanòva, lo cloquièr de La Bastida de l'Avesque* sont fortifiés. *Najac* a gardé un des éléments importants de ces bastides consulaires : *lo grifol,* pour l'alimentation en eau potable... Mais le terme de *bastida,* que l'on retrouve à *La Bastida-Pradinas,* semble avoir eu d'abord le sens très général de construction ou de fortification.

(1) ***Los trobadors***
Aux XIIe et XIIIe siècles, *Uc Brunenc, Daude de Pradas, Raimon e Azemar Jordan de Sent-Antonin, Bertrand de Parisòt,* les comtes de *Rodés* et même, fait exceptionnel, *Raimon Cornet* au XIVe siècle, font partie des quelque quatre cents *trobadors* connus, auxquels il faut ajouter une centaine d'anonymes, qui vont porter la langue et les lettres d'oc dans toute l'Europe et jusqu'en Palestine. Adeptes du *trobar lèu* ou du *trobar clus,* ils écrivent des *cançons,* des *pastorèlas,* des *albas,* des *sirventés,* des *tensons* ou des *planhs* qui vantent les valeurs de l'*amor,* du *paratge,* de la *convivença,* du *prètz,* du *jòi*... Leur œuvre poétique et musicale est diffusée par des *joglars.*

(2) ***Los eretges e la crosada***
Les cathares ont adopté des idées venues d'Orient avec les pèlerins, les marchands ou les croisés. Les *valdeses* sont des évangélistes qui refusent eux aussi le matérialisme de l'Eglise devenue une puissance temporelle.
En 1209, le pape lance contre les cathares *la crosada contra los Albigeses* qui deviendra une guerre de conquête française en terre occitane. Un chanoine de *Sent-Antonin* et un anonyme ont laissé une relation de dix mille vers en occitan sur cette épopée dont ils furent les témoins. Par conviction ou par tactique, bon nombre de seigneurs rouergats se tiennent à l'écart du conflit. Mais la région de *Sent-Antonin* et de *Najac* sera directement impliquée aux côtés des *comtes de Tolosa e de Roergue,* et des *senhors,* comme les *Morlhon* ou *Deodat de Cailús,* baron de *Severac,* tenteront de résister à l'envahisseur. Après avoir vaincu les *Montfort* (1218), les comtes *de Tolosa* sont obligés de traiter avec le roi de France pour préserver la paix. A la mort du comte *Raimond VII,* son gendre, frère du roi de France, lui succède. Les *Najagòls* se révoltent contre leurs nouveaux maîtres. Le *cossol Uc Paraire,* accusé d'hérésie, est brûlé vif, et pendant un demi-siècle, les *senhors faidits,* dépossédés en raison de leur fidélité aux anciens *comtes de Tolosa,* sont pourchassés dans le pays. C'est pour rétablir son autorité ébranlée par la *crosada* que le comte de *Tolosa* prend le *castèl* de *Cailús* et donne une charte consulaire à *Sent-Africa* qui lui est restée fidèle. [Suite page suivante]

Cossolat e cossols de Sent-Africa

« Il est attesté dans plusieurs documents que Raymond VII fut l'instigateur du consulat ; d'où on peut conclure à bon droit, si je ne me trompe, que le consulat prit naissance entre 1238, date des premières coutumes et 1249 qui fut l'année de la mort de ce comte, dont le grand fief toulousain fut réuni à la couronne en 1271. (...)

Le consulat n'ayant pas été établi par le roi fut attaqué par son procureur en la sénéchaussée de Rouergue qui en demanda bel et bien la suppression immédiate. Mais il trouva à qui parler ; les habitants de Saint-Affrique tenaient déjà trop à leurs franchises pour ne pas faire tous leurs efforts dans le but de s'en assurer la conservation. Un gros procès s'ensuivit où rien ne fut négligé de part et d'autre, et qui traîna en longueur, suivant un abus que le temps n'a pu encore tout à fait extirper. Les consuls en charge établirent par titres et par témoins que la première magistrature communale avait pour fondateur le comte de Toulouse, à qui le roi avait succédé ; et que jamais depuis son origine nul officier royal n'avait songé à en contester la légitimité. De son côté le procureur alléguait qu'au roi seul appartenait la création des consulats *in regno suo* ; conséquemment, que celui de Saint-Affrique n'ayant pas cette origine devait absolument disparaître ; à moins toutefois, ajoutait le procureur dans la langue singulièrement abâtardie de Cicéron, d'être maintenu et confirmé par lettres de sa majesté. Cet avis fut suivi. (...)

Lorsque deux personnes obtenaient un nombre égal de suffrages pour un même rang consulaire, le choix entre les deux appartenait au premier consul qui, pour cette raison d'intervention possible, ne prenait point part d'abord au scrutin. (...) Mais si, pour un motif quelconque, cette intervention du premier consul n'avait pas lieu, voici l'expédient auquel on avait recours. Il était des plus simples, l'équivalent presque de la courte paille que tout le monde connaît. Le cas s'étant présenté aux élections de 1533, le messager du consulat façonna deux petites boules de cire *(doas pomelas de cera)* d'égale grosseur, dans l'une desquelles il avait eu soin de cacher un grain de poivre. Ces objets ayant été mis dans la boîte, celle des deux personnes qui en retirait la boule au grain était désignée pour les fonctions consulaires. Aux élections de 1542 pareil fait s'étant produit, on avait recouru au même moyen, seulement un grain de froment remplaça le poivre.

L'élection faite, le premier consul sortant en faisait connaître les résultats et proclamait les élus ; et si ceux-ci étaient présents, ils s'approchaient de lui ; se mettaient à genoux, se découvraient et prêtaient successivement, leurs mains mises dans les siennes placées au-dessus de la croix et du *Teigitur* le serment *"de servar et gardar las libertatz de la vila ; d'estre bons et lyals al Rey nostre sobeyran senhor, et de non transportar la vila en autras mas ; de ben et lialmen coequar los denies del Rey, et de ben regir la causa publica, et autromen far coma es de bona et anciena costuma."* » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

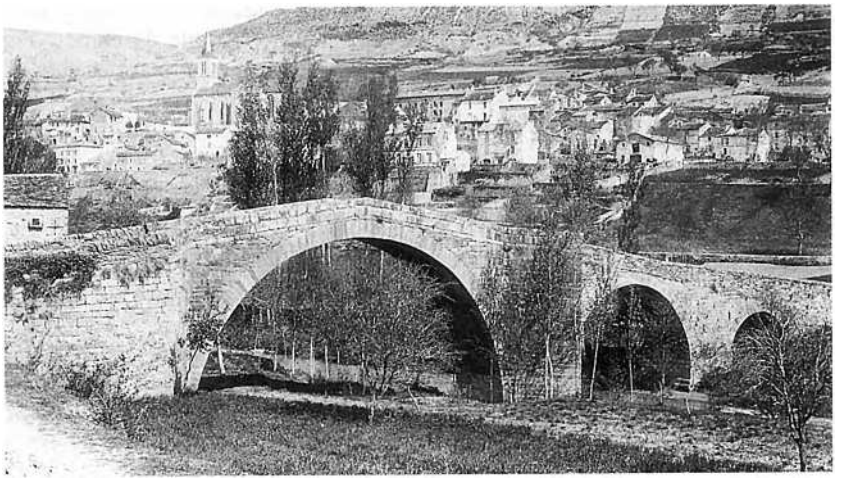

Sant-Faliç. (Coll. R. Rs.)

[Suite de la page précédente] Le seigneur de Caylus prit les armes contre le puissant Raymond VII, comte de Toulouse et de Rouergue son suzerain. C'était évidemment la lutte du pot de terre contre le pot de fer. En mai 1238, en effet, Raymond se rendit facilement maître du château de son vassal et le fit démanteler ; mais avant de quitter ces lieux dans le même mois, il donna des coutumes aux habitants de Saint-Affrique, probablement, dit de Gaujal, afin de se les rendre favorables. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

Los cossols e las cartas

Ròcafòrt aurait eu des *cossols* vers 1200. *Sent-Africa* obtint ses franchises en 1238 de Raymond VII, *comte de Tolosa,* qui s'oppose aux *senhors* de *Cailús,* proches du *rei d'Aragon. Sant-Faliç de Sòrgas,* dominé par les *Espitalièrs de Sent-Jan,* obtint aussi de ces derniers la création d'un *cossolat* et eut des *cossols* en 1320. En 1459, le commandeur y autorisa la tenue de deux foires.

Cossols dels barris de Sant-Africa en 1376

Del Mercat, 5 ; de la Grava, 5 ; del Traspont, 5 ; de l'Albareda, 5 ; de Dom. Jordan, 7 ; de la Glèisa, 8 ; de Dom. Colomb, 7 ; del Terond, 8.

La carta de Sant-Esèri

« Guillaume de Bastidos (1412-1420), 9e évêque, renouvelle en 1414 la charte de libertés et de franchises accordée aux habitants de Saint-Izaire par ses prédécesseurs. Il participe à la restauration des remparts du village et organise la garde. » (Extr. de "La région de Saint-Izaire", dans *Sauvegarde du Rouergue)*

Passièrs e escandalaires

« Parmi les officiers du consulat, il y avait :
Les passiés. Ce mot patois vient de pas, passage, chemins. Il y en avait deux dont les attributions consistaient en effet à l'inspection des chemins autour de la ville et à en mesurer le bon état d'entretien. (...)
L'escandalaïre. Ce mot patois, qui manque dans l'intéressant dictionnaire de l'abbé Vayssier, désignait la personne chargée de marquer aux armes de la ville les poids et les mesures en usage. La surveillance de ces derniers objets appartenait aux consuls, ce qui n'était pas une petite affaire, surtout les jours de foire. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

***Costumas de La Bastida* (extraits)**

« En tête du Livre terrier, les trois consuls, Guillaume Reboulh du lieu de Saint-Pierre de Gorjas, André Bernat et André Gazel, assistés des principaux habitants de Labastide (...) :

"3 - Ont promis de bien et loyalement garder le château de La Bastide par eux-mêmes et non par leur *molhies* ou femmes.

4 - Ont promis de faire trois journées savoir ceux qui ont une paire de bœufs, une journée avec leurs bœufs et les autres de leurs bras pour sarcler, moissonner ou autres œuvres à condition que passée l'année, ledit seigneur [frère Etienne d'Arzac Encausse, commandeur de Saint-Félix de Sorgue de 1570 à 1578] ne pourra demander aucune journée de l'année écoulée.

5 - Ont promis de porter à leurs propres dépens toutes les censives dans le château et le grenier dudit seigneur, savoir les blés, à la fête de Saint-Julien et l'argent, gélines, cire, épices à la fête de Saint-André.

6 - Ont promis de venir moudre au moulin dudit seigneur tous les blés qui se mangeront en leurs maisons et qui auront été récoltés sur leurs terres. Quant aux blés achetés au marché, ils seront libres de les moudre où bon leur semblera.

7 - Seront tenus de cuire leur pain au four dud. seigneur et de payer le fournage selon les anciennes mesures.

8 - Reconnaissent tenir dud. seigneur le Devois de La Calm, confrontant avec les terres du Viala du Pas-de-Jaux et celles de Tournemire. Pour lequel Devois ils paieront aud. seigneur 12 setiers avoine, mesure de Labastide tous les ans à la fête de Saint-Julien.

9 - Ont reconnu tenir dud. seigneur les devois de la Vayssière, sous la censive annuelle de deux setiers avoine. Celui de Puech-Vignou sous la censive de 10 setiers avoine et un troisième devois appelé de Combrecrose, confrontant avec terres de Creyssels et de Baumescure.

10 - Reconnaissent être tenus de payer tous les ans aud. seigneur 30 setiers froment pour l'usage des herbes, lègnes, pêche et chasses."

Ces mêmes redevances furent payées jusqu'en 1791.

De son côté, le sieur Julien, juge de Sainte-Eulalie, comme procureur du commandeur, a promis et juré sur les saints Evangiles de maintenir et conserver auxd. habitants de La Bastide le droit d'user des lègnes, herbes, pêche et chasse dans toute la juridiction de La Bastide. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", d'après F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 avril 1930)

Lo ròcafòrt, 1338

« En 1338, l'hôpital de Millau, pour faire saler son fromage à Roquefort, dépense 60 sous : *"Item costero los fromagges da Roquefort da salar LX s."* » (Extr. de *Recherches historiques sur la ville de Millau au Moyen Age,* par l'abbé Rouquette)

• Franchises accordées aux habitants de la ville de Saint-Affrique par Raymond VII en 1238. (Extr. de *Etudes historiques sur le Rouergue,* par M.-A.-F. de Gaujal, 1858)

« Aysso son costumas de la villa de Sanh Affrica.

Que totz hom que en la villa estia sia naturals de la villa, o sia vengut de foras, o qui venga encares, que sia franc de tosta et de questa e d'albergua e de totas res daou segur; foras que de far als senhors, et fermansas e justicias e en aital maniera que tot hom o tota femena que for meses a son essien a maiso, o a blat, o bestia uccisa, lairo de nogz o de dias, se hom lo trobava a sa tala, o talava vinhas, o crebava obrador de nogz, o vi escampava, o motos panava o aveizia, que perde lo pe o lo poin, e del aver o de la honor que hom emenda la malefacha, el remanens que fos a la voluntat dels senhors, salva la dot e l'esposalizi de sa molher se l'avia : e de tot altre laironiei, que aquel que l'auria faig corregues la primeira vegada ; e la segunda que corregues e que hom lo node ; e la terza qu'el cors e l'aver fos emoreguts a voluntat dels senhors, emendat lo laironiei d'aquel que fag l'auria, e salva la dot e l'esposalizi de sa molher se l'avia.

E totz hom que tregue coltel iradamen contra altre que done sexanta sols als seignors e que faza dreg ad aquel contra qui l'aura trag : e s'en fazia colpe, que perdès lo poin et done sexanta sols als seignors e fezes drech ad aquel qu'eus aura nafrat sel nafratz ne vivia ; e sen moria quel hom meses aquel que auria fag lo colpe sor lo mort ; ab qualques arma mort leguessa adescien ques aguessici aquella pena, et ses avers que fos a voluntat dels seignors salva la dot de sa molher et l'esposalizi se l'avia.

E se negus hom feria altra de son pe o de sa ma iratz, que dones als seignors un sol : e sel trazia sanc quatorze sols e que fasia dreg ad aquel queus auria ferit ; e sel trazia sanc ab peira o ab fust o ab ferre iratz ad escien, que dones sexanta sols als senhors.

E totz hom o tota femena que meses foc del riu de Peret tro a San Christofore entro el serre de Dorbia ad escien pels boscs a dardre, quel costes vingt sols o l'aureilho.

E totz hom que tengues de mesuro de vi, o de blat, o poinadieira falsa, qu'el costes vingt sols : e qui tenra lioura o cana de drap falsa, qu'el coste sexanta sols ; et de totz hom que venda vi qu'el done per aitant en gros, quan l'aura cridat en menut per lo vendre mai, dos diners lo sestie.

E se negus hom placiaba a la cort ab los seignors, que placges sens justicias e sens messios entro quel plag fos jutgeatz, e se non era condemnatz que nol coste res ; e'l plag que posque durar tres dilanos sens plus : e se dos homes plaieavo en poder de la cort podo ne levar li seignors lur missios a cadan plag, e quan lo plag sero jutgeat qu'el condemnatz deffesa totas sas missios a l'altre.

E totz hom o tota femena que intres in altrui hort, o en altrui vigna o en altrui camp, pels frugs penre e y desclauses los horts e las vignas e tailha albors per bastos o altrui noguers per ramada, que dones setze diners de dias et de noeig un sol e que emende la tale ad aquel que l'auria fache.

E un om o una femena que fos crezuts per segramen daqueste ban ; e totz pros hom leyal que sia crezuts per so segrament de guirentia tro cinquante sols.

E totz hom et tota femena que fos preses en adulteri que corre, et se hom podia proar que negus hom o neguna femena ne fos des tals, que corregues a tressi.

E totas las altres causas que sion tengudas a la villa a dreg et a razo.

E totz hom o tota femena que fos cossentire o adjudaire de neguna d'aquestas malas fachas sobre dichas, qu'el aitge eissa la pena qu'el fazeire.

E totz hom, o tota femena que vengue al marcat que sia guizat dels seignors se home mort no y avia.

E los hom que estia en la villa qui faza gacha ni bastizo que no done leyda ni passatge.

E totz hom o tota femena de la villa de Sanh Affrica, que posca laissar et gadiar sas causas ad aquel qu'el volra, et se moria sens guadi, que tornes al plus propi aissi com es dreg et rezo.

Ed Eu R., per lo gracia de Diou, coms de Tholosa et marques de Proensa autorgui totas aquestas costumas e prometti que las farai estar fermas, e a major fermetat fas garnir la present carta et refermar ab mo segel. »

Roergue englés

Les documents occitans qui relatent les faits se rapportant au *Roergue englés,* époque à laquelle les comtes d'*Armanhac* ont succédé aux comtes de *Rodés,* sont assez nombreux. Certains, comme à *Milhau* ou à *Sent-Antonin,* font état de relations normales avec les *Engleses.*

L'aventure des *cossols de Vilafranca* tenant tête à *Rinhac* au *Princi Negre* n'est que pure légende. Comme partout en *Roergue,* il existe des lieux que la tradition locale attribue aux *Engleses,* comme la *Montanha dels Engleses* à *Sent-Africa,* en souvenir de ces temps troublés où ils pouvaient servir de refuge. Quelques-uns existent sur le canton (1).

« Les luttes avec l'Angleterre ont été menées par des bandes commandées le plus souvent par des chefs redoutables et expérimentés, tels que Mérigot-Marquès, Chopin de Badefol, Le Bort ou Batard de Garienc et autres. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* d'après H. Affre)

« En 1360, par le traité de Brétigny, le Rouergue est cédé au roi d'Angleterre.

Mais la signature du traité n'est pas synonyme de paix : les soldats au chômage forment des compagnies de "brigands" – du nom de leur armure : la brigandine – pour piller et rançonner les campagnes, faute d'emploi et de solde. Vabres est assiégé en 1361 et en 1366 par ces bandes. Le septième évêque de Vabres, Etienne de Vassignac, pro-anglais, vit à Saint-Izaire sous la protection d'une garnison anglaise qu'il entretient. En 1369, il participe aux négociations avec le comte d'Armagnac, partisan du roi de France, pour l'évacuation des places-fortes anglaises du sud du Rouergue. La garnison anglaise quitte Saint-Izaire en janvier 1370. » (Extr. de "La région de Saint-Izaire", dans *Sauvegarde du Rouergue)*

Dès 1361, les Anglais conduits par Garciot de Chastel s'emparèrent de *Bornac* qu'ils restituèrent moyennant rançon.

Les *Documents sur la ville de Millau,* publiées par Jules Artières comportent certains articles concernant le *Vabrés* au moment des guerres anglaises. Le 20 mars 1369, les *cossols* de *Milhau* consultent l'évêque de *Vabre* pour connaître sa position au sujet du roi de France, car *Milhau* à cette date est toujours ville anglaise :

« It. l'an desus, dimercres a XXI de mars, de volontat del Quosel general de l'escila, tramezem Giral Laiga, am letra a cascu, a moss. l'avesque de Vabre e al senher d'Arpago, en que lur mandavam que az'els plagues que nos mandeso tot so que saupro, ne foso aquoselat de la sobeiranetat que demanda lo Reit de Fransa. Tornet divenres, a XXIII de mars... »



Los estatjants a l'Edat Mejana

Le Livre de l'Epervier qui regroupe des textes consulaires de la ville de *Milhau* présente un recensement daté de 1349 mais vraisemblablement antérieur. Il nous permet de connaître le nombre de feux (c'est-à-dire d'habitations) que comportaient certains villages du canton au début du XIVe siècle.

Paroisse	Nombre de feux
Civitas Vabrensis, que olim fuit abatia et est modo civitas, in qua est una parochia tantum	*170 foc.*
Parochia de Salelis	*52 foc.*
Parochia castri de Favairolz	*82 foc.*
Parochia Sancti Joannis d'Alcapias	*40 foc.*
Parochia Sancti Felici(i)s	*244 foc.*
Parochia Sancti Cabrari	*50 foc.*
Parochia et castrum de Verzols	*89 foc.*
Parochia de Petra	*96 foc.*
Castrum de Rupe Forti	*80 foc.*
Parochia Sancti Privati de Laurante	*45 foc.*
Parochia Sancti Stephani de Naucoulas	*24 foc.*
Parochia castri de Vendalobas	*58 foc.*
Parochia de Raissaco	*56 foc.*
Parochia de Sego[n]zaco	*96 foc.*
Parochia Beate Marie del Bedos	*87 foc.*
Parochia castri Sancti Heredi	*167 foc.*
Parochia de Armelis	*31 foc.*
Parochia de Duricio	*46 foc.*
Parochia castri de Bornaco	*84 foc.*
Parochia de Salmanac	[blanc]
Parochia de Calmelz	*12 foc.*
Villa Sancti Affricani, in qua est una Parochia, et infra dictam parochiam est castrum Caslucon, et mansi de Monnarguas, de Salsone, de Roqueta, de Nogairolis et de Bassaco sunt infra dictam villam	*930 foc.*
Parochia de Tiergues	*9 foc.*
Parochia de Tornamira	*52 foc.*
Parochia de la Bastide de Pradinas	*66 foc.*

(1) ***Los Engleses***

La Sanguina

« Al camp de La Sanguina, i aviá abut una batalha. » (G. H.)

Lo cementèri

« I a La Cavalariè en fàcia. Pus bas trapèron de tombas e ai vist, ieu, de "cranes". I aviá de teulas del país quilhadas. Pareis que, los mòrts, los entarravan aquí. » (S. El. / *Salelas de Sent-Esèri)*

Lo vièlh pònt de La Pèira

« Lo vièlh pònt [de La Pèira] datariá de la guèrra de Cent Ans, seriá estat fach pels Angleses. » (G. E.)

La pesada del chaval

« Quand èri pichon, me disián que i aviá, sus la Montanha dels Angleses, un ròc que pòrta la pesada d'un chaval. Sul chaval, i aviá certenament un cavalièr anglés per çò que la pesada es pro prionda. Los Angleses son venguts nos veire a mai d'una represa e fasquèron mai d'un còp lo sièti de la vila. I dintrèron pas totjorn mès, quauques còps, i dintrèron e i demorèron. E sembla ben que la populacion s'entendiá pro amb aqueles Angleses. » (V. J.)

(Coll. N. A.)

Las costumas de Sant-Africa en 1370

« *Que le rey non pot la viala transportar en autra persona ;*
Que lo mazel (boucherie) *et lo pes es dels cossols ;*
Que la garda de la viala de Sant-Affrica aparte als cossols ;
Que podo far moli al Teron los cossols ;
Que lo forn vielh es del cossolat, car lo rey la donat sa part ;
Que los banhs so del cossolat entro LX sols ;
Que lo senescalc els autres grans officiers juro als cossols gardar lur libertats, costumas et uzatges ;
Que lo senescalc et lo jutge de Sant-Affrica son conservados dels privilegis de la viala ;
Que lo cossolat es en salvagarda del rey ;
Que los cossols fan sergens et banhiès... »
(Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

Los mestièrs de Sant-Africa en 1377

« Notaires ou avocats, 25 ; drapiers, 6 ; merciers, 25 ; sabotiers, 41 ; bouchers, appelés autrefois *mazeliers* en patois, 19 ; maçons et charpentiers, 16 ; forgerons, 10 ; tailleurs et marchands de fourrures, 17 ; apprêteurs *(paratores)* des draps et tisserands, 20 ; hôteliers, 9 ; huissiers ou sergents, 7 ; bourgeois, 22 ; laboureurs *(affanayres)* ou cultivateurs du marché, 54 ; ceux de la Grave, 29 ; ceux d'au-delà du Pont, 44 ; ceux de l'Albarède, 54 ; ceux du quartier *del Boto,* 26. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre)

Vente de fromages de Roquefort par l'hôpital de Millau, 1379-1387

« *It. [lo jous, que era a VI d'octobre 1379], de volontat de mos companhos, fon trames senhen B. Vellas a Rocafort per vendre los fromaches, que ley eron de l'Espital mache, afi que lo cossolat agues l'argen, per gran mestier que n'aviam ; estet II jorns, de que a despendut, que monta ..... V s.*
Item, a VI de novembre [1386], anem sen R. d'Amelhau e ieu Johan Gravezon a Roquafort per pezar e bailar los fromatges del Espital que avia venduts sen R. d'Amelhau ha Andral de Tornamira.
Item, avem pagat a dona Maria Guitberta, da Roquafort... per la quabana dels fromatges, losquals li paguet sen R. Andral da Tornamira, en demenucio de la soma que nos deu dels fromatges, deque los ai escrig en la polesia que nos a facha ..... X l.
Item a VI de mai [1387], bailiei mai a fraire B. Valensa per comprar faiselas e per reliar las faisselas vieilhas per far los fromatges de la cabana ..... VI s. III d. »
(Extr. de *Documents sur la ville de Millau,* par Jules Artières)

Los panaires

« En 1399, de hardis voleurs dérobèrent à l'église de Saint-Affrique le reliquaire et plusieurs vases sacrés. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* d'après H. Affre, 1883)

Le 19 juin 1369, un messager est envoyé à *Sent-Roma de Sarnon* où des troupes sont signalées :

« It. dimars [ha XIX de jun], nos trames lo senher Johan de Guozo, una letra, lacal avia tolta ha II massips, ha S. Roma de Sarno, lacal trametia mossenhem Guilhoto R. et P de Subers el senhier de Parlatges e Johan de S. Felis al senhier de Saveirac, en lacal si contenia qu'ez'els eron haparelhats am XX lansas per anar ves lui per far guera az'Amelhau ez'a Compeire... »

Entre le 13 et le 18 novembre 1369 une délégation de la Haute-Marche du *Roergue* est envoyée à *Rodés* pour reconnaître la légitimité du roi de France. L'évêque de *Vabre* la rejoint le 18 novembre mais des embuscades sont redoutées sur son chemin :

« It. dimergue, ha XVIII de novembre,... fon tramessa una letra ha Rodes ha nostres companhios cosols ez'als altres lhurs companhios, en lacal lhur mandavam la vencguda de l'avesque de Vabre e que anesson avizats al retorn, car entendut aviam que emboscas s'eron fachas contra els sus los camis... »

Durant l'année 1370, les garnisons anglaises vont quitter le *Roergue.* Le 8 janvier de cette année les *cossols* de *Milhau* demandent un sauf-conduit à Jean d'Armanhac pour le châtelain de *Milhau* afin que ce dernier puisse traiter avec les Anglais de *Sauvatèrra* et de *Sent-Esèri.* La garnison de *Sent-Esèri* quitte cette ville le 19 janvier pour *Sauvatèrra* où vont être regroupées toutes les troupes anglaises du *Roergue.*

Le vicomte de *Creissèls* obligea en 1372 les habitants de *Sent-Roma de Sarnon* à fortifier le lieu.

Los rotièrs

Les guerres franco-anglaises se poursuivent en *Roergue* par l'intermédiaire de *rotièrs,* souvent Gascons, qui vivent sur le *país* en imposant aux populations des *patis* ou *sueffras* en échange de leur "protection" ou de leur neutralité. Ainsi, en dépit de leur ralliement aux Français en 1370, les *cossols* de *Sent-Africa* composeront avec les *rotièrs* à la solde des *Engleses.*

« Presque tous les chefs des routiers, Mérigot-Marquès, Redigo et autres, occupèrent plus ou moins longtemps le Vabrais et s'y portèrent à toute sorte d'excès. Retranchés dans des châteaux tels que ceux de Bournac et de Rebourguil, enlevés de vive force, ils fondaient de là sur leur proie sans merci ni pitié. Malheur à celui que le négoce ou tout autre motif appelait hors de sa maison ! Sa capture était presque toujours inévitable. Ce qu'il portait, et quelquefois même ses vêtements, passait aux mains des ravisseurs ; et ce n'était qu'en payant une rançon, toujours disproportionnée avec ses ressources, que le malheureux recouvrait sa liberté, souvent après avoir langui plusieurs mois dans les cachots.

Dans ces conditions, il est facile de comprendre que le commerce et le labourage demeuraient en suspens, ce qui amenait à brève échéance la misère et à sa suite une foule de maladies. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre)

Les *Comptes cossolaris de la Ciutat e del Borg de Rodés*, publiés par H. Bousquet, donnent aussi quelques renseignements sur la situation dans la région de *Sent-Africa*. Le 23 novembre 1383, *P. de Bayas, cossol* de *Sent-Africa* se rend au château de *Galinièiras* pour conseiller le comte d'Armanhac :

« It., l'an desus a XXIII de novembre, los senhors trameyro Me Bertholmiau Serras, am Joh. Cayret, cossol da Melhau, et am P. de Bayas, cossol de Sta Affrica, en Galhinieyras, per acosselhar am Moss. d'Armanhac se li playria que lo Prebost de Belmon anes a Paris per tota l'Auta Marcha, e stet per II jorns, de que paguiey ..... II l. »

Les impositions décidées à Lyon en 1383 soulevèrent une vague de protestations en *Roergue.* Le 30 décembre 1383, le comptable des *cossols* de *Rodés* mentionne le voyage à *París* entrepris par un représentant de cette ville en compagnie de consuls de *Milhau* et de *Sent-Africa* pour expliquer au

roi les difficultés du *Roergue :*

« It., al XXX de dezembre, fo ahordenat per lo Cossel de la Cieutat que los senhors un de lors anes ho tramesesco a Paris, per suplicar al Rey que las dichas empossicios no y fosso, e per explicar los greuges del pays, amb' aquels da Melhau e de Sta Frica, ez am los autres que hi volrieu anar ; e fo de volontat del cossel de la Cieutat que Me B. de la Porta anes a Guaga per vezer se a Moss. d'Armanhac playria ne acosselharia que hom hi tramezes, lo cal Me B. hi anet ; per que li paguiey per lo loguier del rossi el salari del massip ..... XII s. »

Le voyage en France eut finalement lieu en janvier 1384. *P. de Baias, cossol* de *Sent-Africa,* représenta sa ville :

« It., lo V de jevier, que fo las vespras de Parisio, fo trames En R. Floretas az Amelhau am Senhen Amalricz Guitartz per far li companhia, entro que agues trobat Joh. Cayret e P. de Baias que s'en montavo en Fransa per Melhau e per Sta Frica ; estet ley IIII jorns. »

En octobre 1384, les *cossols* de *Rodés* offrirent un repas à leurs homologues de *Milhau, Sent-Africa* et *Compèira* en remerciement du soutien apporté au représentant de leur ville lors du voyage en France :

« It., l'an el dia desus, per I dirnar que feyro los senhors a Joh. Borzes et a Joh. Cayret, cossols da Melhau, ez als cossols de Sta Frica e de Compeyre, per so car los senhors de Melhau avian fach gan re d'onors a Senhen Amalricz Guitartz, can s'en montet en Fransa am lo dich Joh. Cayret, e cantz s'en retornet atretal ; e per so car los dichs senhors de Melhau, de Sta Frica e de Compeyre en los fachs de las empossicios e de los talhs nos avian grandamen sostengust ..... II l. III s. VII d. »

Los rotièrs a La Bastida

La Bastida-Pradinas fut prise par les routiers de la compagnie de Jean de Vica.

« Vers 1382, sous le règne de Charles VI dit le Sage, Jean de Vica, à la tête d'une bande de routiers, s'empara de La Bastide, y établit une garnison et de là il pillait toute la région. Le commandeur de Saint-Félix porta plainte au juge royal de Millau contre les habitants de cette ville qui fournissaient des vivres aux routiers établis à La Bastide ou leur achetaient des denrées provenant de leurs rapines. Une ordonnance royale défendait de favoriser ces malfaiteurs et de recéler leurs vols. La ville de Millau eut recours au duc de Berry qui arrangea cette affaire. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 avril 1930)

« Disián qu'avián brutlat lo castèl per çò que i aviá de brigands dedins. » (M. Ad.)

Lo Vabrés, 1414-1452

L'insécurité se prolonge au début du XVe siècle en même temps que s'amorce un retour à une relative prospérité.

En 1414, les *cossols* de *Milhau* décident de reconstruire le moulin du Pont Vieux. Pour cela ils font appel au *« maystre de Sanct Africa »*, un nommé *Calhol « ome motz lauzat del presen pays a saber far perfiechamen molis. »*

« [En 1431] Redigo, chef des routiers, menaçait d'envahir le Rouergue à la tête de 12 000 hommes de cavalerie. La garnison de Bournac à la solde du seigneur de Caylus, le secondait de tout son pouvoir dans son hostilité passagère. Un jour elle osa tenter de s'emparer de Saint-Affrique, et n'ayant pu y réussir, livra aux flammes le moulin situé au-delà du pont. Les hostilités cessèrent bientôt après, et la paix se fit grâce à l'entremise de Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre)

Guilhaume Eralh, chevalier d'*Aubrac,* s'empara de *La Bastida-Pradinas* en 1438. Cette année-là, *Sant-Faliç de Sòrgas* s'entoura de remparts.

Lo vedèl d'aur de Senta-Catarina

« J'ai souvent entendu dans mon enfance le récit de la destruction de Sainte-Catherine, récit transmis oralement d'une génération à l'autre. Peut-être s'agit-il d'une simple légende ? Pendant la guerre de Cent ans, Sainte-Catherine était une riche agglomération qui comptait mille âmes. (...) Une armée anglaise s'installa à un endroit appelé "le roucan" non loin du village. Les officiers anglais envoyèrent des soldats à Sainte-Catherine pour s'y ravitailler. Ils y furent fort mal reçus par les habitants qui les molestèrent, certains furent gravement blessés, il y eut des morts. Les rescapés retournèrent au camp, rapportant les faits à leurs chefs. Ceux-ci ordonnèrent aussitôt des représailles. Les soldats ennemis pillèrent le village, incendiant les maisons et tuant de nombreux habitants. (...) Il ne reste plus qu'une grande bastide en ruines ; mais il paraît qu'il y a enfoui, sous ces ruines, "un veau d'or". » (Extr. de "Récits et légendes du Massif de La Loubière", d'après J. Constans, dans *Los Adralhans)*

Lo tèrra-tremol e lo mal-temps, 1372-1373

« Le 3 mars 1372, à minuit, les habitants de Saint-Affrique sont éveillés en sursaut par un violent tremblement de terre, suivi, le 3 mai, d'un second plus fort encore.

L'année suivante, une grande sécheresse désole la contrée. Le blé manque, il se vend jusqu'à six florins le setier. La disette amène la famine, et celle-ci est suivie d'une grande mortalité. Dans ce même temps, la Sorgue, grossie par une pluie d'orage, sort de son lit en plusieurs endroits et cause des dégâts très considérables. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* par Th. Nayral, 1877)

Ròcafòrt, 1411

« Dans des lettres patentes de Charles VI du 30 avril 1411, il est expliqué qu'à Roquefort il n'y a ni vin, ni blé, sauf du blé de mars, et qu'il y a des caves "moult froides en l'esté desquelles les gens du pais d'environ qui ont fromaiges les y aportent pour les illec (sic) conroyer [arranger] et mieulx assaisoner et prennent la peyne et diligence, moiennant certain argent o aultres proffits qu'ils ont et prennent de ceulx à qui sont les fromaiges, dont les dicts suppliants gaignent leur pain et soutiennent leurs povres vies". (D'après des documents recueillis par M. Lempereur). » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

(Coll. L. Al.)



Délégation du consulat de Millau à l'évêque de Vabres, à l'occasion de son arrivée à Vabres, 1422 (n. s.)

« It. l'an desus, dilus, a IX de febria, nos trames moss^or^ de Vabre una letra per un escudia, servidor sieu, lacalh venia als senhors Cossolhs que, Dieus avan, el fazia sa intrada a Vabre, lo dimergue aprop venen et que plagues al Cossolat que li volgues far honor, car sertas el avia vist et auzit que sos predesesors aviam tostems amat la viala et sertas elh volia aytal far, et faria per la vila tot so que far poyria ; et hera sey lo Cosselh de l'esquila aquelh jorn et dissem al Cosselh que moss^or^ de Vabres nos avia escrig et lur legiguem la letra que nos avia tramessa, et lo Cosselh anet adhordenar, auzan la humilitat que nos avia esprim lodig moss. de Vabre, que dos Cossols ley anesso, am Peyre Guontiar, vaylet de sains, que los servis, et non aguesson mas lo despens. (...)

It. feyron relassio que moss^or^ de Vabre lus avia ben aculhitz et ben honoratz et avia fag gran festa. » (Extr. de *Documents sur la ville de Millau,* par Jules Artières)

Francs-archers, *sègles XIV-XV*

« Les paysans qui faisaient partie de ce corps d'infanterie étaient francs ou exempts d'impôts, de là leur nom. (...)

"L'on vous fet assavoir de part le Roy *nostré sobeyran segnor,* et de part *mossenhor Frances De Blon,* chevalier, seigneur de Ponsin et capitaine des francs-archiers *del pays de Rouergue,* et de part Blaise De Blon, *scuier et filhs* du dict messire *Frances De Blon, que toutz consuls, scindics et juratz del pays de Rouergue se ajo a menar lurs francs-archiers en la vila d'Espalieu lo XXVIII jorn del mes de mars, si plus tost non si podo trobar, am lurs tenttes et corretos. Et de sinquanta en sinquanta fuocz ho belugas ajo a far ung franc-archier. Et aysso sus la pena de estre deshobediens et rebelles al Rey nostre dich segnor, et sus la pena cascun franc-archier de perdre una aurelha,* qu'ilz se ayent a trouver. Donné pour copie, *scrich le XVIIIe jorn de mars.* Blaise Deblon." (Arch. com. de Saint-Affrique). » (Extr. du *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue...,* d'après Henri Affre)

Montclarat al sègle XV

« Le vieux pouillé du XVe siècle porte sous le numéro 50 :

"Prieuré séculier sans charge d'âmes à la pleine disposition de l'évêque, valant 80 livres.

La vicairie perpétuelle également à la pleine disposition de l'évêque, valant 15 livres."

Anciennement la nomination du prieur et du vicaire perpétuel ou curé appartenant de plein droit à l'évêque mais à partir de la sécularisation du chapitre (1577), le prieur était présenté par le chapitre et le curé par le prieur. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 mars 1930)

Selon les *Documents sur la ville de Millau*, des compagnies sévissaient encore sur et aux environs du causse du *Larzac* en 1443. La ville de *Sent-Africa* en fut avertie :

« It., a XVI de novembre, ... vengeron core gendarmas en Larzac, que hom non saup d'on s'eron vengutz, intro que hom auzic dire que avian raubatz gens, e ne meneron los boyas de l'Hospital majer ; tramessem Guiral Raols a Sant Roma de Tarn per avissar e que stesson avizatz que elses ho mandesso a Sanct Africa, es'avisseson aquelses d'Auriac, car nos dubtavam que cant eron vengutz tant sub[i]tamen que volguesson penre calque loc. »

Les routiers pillèrent l'église de *Bedòs* en 1452.

« Au commencement de l'année 1452 une vraie nuée de voleurs s'abattit sur le diocèse de Vabres et en fit le théâtre de nombreux et criminels exploits. Ils pillèrent l'église de Bedos, dédiée à Notre-Dame, puis celle de Tournemire, et puis encore celle de Tiergues. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* d'après H. Affre, 1883)

Lo temps de la patz

Le milieu du XVe siècle est marqué par la fin des *Tranièrs* à *Rodés,* en 1467, et par la chute des comtes d'*Armanhac.* Ceux-ci avaient soutenu les derniers anti-papes, auxquels étaient restés fidèles les *Trainièrs,* habitants de la vallée du Viaur impressionnés par l'ultime résistance de Jean Carrier *al castèl de Torena.*

Jean V, qui vivait incestueusement avec sa sœur Isabelle, est tué en 1473, ne laissant que des bâtards. Cependant, Georges, petit-fils de Charles, frère de Jean V, sera cardinal et aura à *Rodés,* vers 1545, une fille naturelle prénommée *Floreta.* C'est lui qui fait imprimer à *Rodés,* en 1556, *l'Instruction des rictors, vicaris...*

Tresaurs gotics e Renaissença

La paix retrouvée à l'intérieur des frontières favorise un retour à la prospérité qui se traduit par de nombreuses réalisations artistiques et architecturales allant du gothique flamboyant au style Renaissance. Avec des artisans et des artistes locaux ou venus d'ailleurs, tels les Frechrieu pour l'orfèvrerie, un Bonnays pour la sculpture, des *Salvanh* ou un Lissorgue pour l'architecture, le *Roergue* se couvre de trésors artistiques.

On achève des monuments commencés parfois deux siècles plus tôt, comme la collégiale de *Vilafranca,* ou la cathédrale de *Rodés* et son célèbre *cloquièr.*

Tous les métiers d'art sont représentés ; citons, par exemple, les fresques murales ou les sculptures de *« mèstres imaginaires »* à *Rodés* ou à *Concas* ; les vitraux de la chartreuse de *Vilafranca* ; les boiseries comme les miséricordes de *Rodés* et de *Vilafranca* ou le portail de l'église de *Sent-Cosme,* au curieux clocher flammé...

De belles maisons du XVe siècle avec *fenèstras crosièiras* ou des hôtels Renaissance sont construits dans les principales villes : maison Rainald à *Vilafranca,* maison d'*Armanhac* à *Rodés*, hôtel Flers à *Espaliu...*

L'église de *Sent-Africa* fut reconstruite de 1395 à 1431 sous les épiscopats d'Etienne de Vassignac et de Jean de Pierre et ses stalles posées en 1431. Vers le milieu du XVe siècle, les ailes sud et ouest du château épiscopal de *Sent-Esèri,* reconstruit en 1416, sont remaniées. La Vierge à l'Enfant de *Vabre* et Notre-Dame de la Miséricorde protectrice du *Vabrés* sont aussi du XVe siècle, tout comme les fresques de la *capèla del castèl* de *Sent-Esèri.*



1

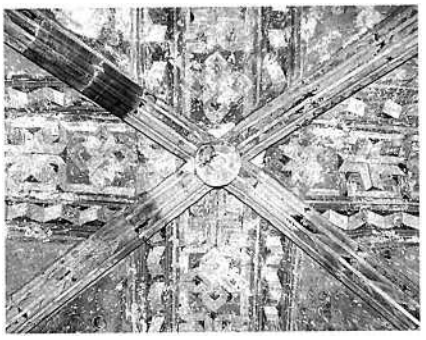

2

1. - *Vabre. (Coll. S. d. L.)*
2. - *Capèla del castèl de Sent-Esèri. (Cl. B. C.-P.)*

Au XVIe siècle, des marchands prospères comme les *Boisson,* banquiers à *Tolosa,* ou les *Dardena, pairolièrs* à *Vilafranca,* font édifier par Guillaume Lissorgues *los castèls* de *Bornasèl* (1545) et de *Gravas* (1550).

A *Vabre,* l'église-cathédrale, livrée aux flammes en 1568 par les *uganauds,* fut reconstruite en 1594. Entre 1590 et 1597, *Sent-Africa* a plusieurs orfèvres : Jean et Eloy Julien, Jean Regner...

Telles sont les grandes lignes du contexte dans lequel s'inscrivent à la veille des guerres de Religion, l'enquête de 1552 et les documents occitans présentés par Jean Delmas.

Lo molin de Sent-Esèri, 1461-1544

« Les reconnaissances de l'an 1461, faites par les habitants de Saint-Izaire à l'évêque Bernard Blanchi et reçues par le notaire Favayrolles, nous fournissent de très intéressants détails sur le moulin et sur les obligations réciproques de l'évêque et des tenanciers (fermiers) dudit moulin, qui était alors en la possession de la famille Maurel.

"L'an MCCCCLXI et le 25ème jour du mois d'avril, Pierre Maurel père, et ses deux fils Pierre et Jean, reconnaissent tenir du seigneur évêque de Vabres un moulin *bladier* assis sur la rivière de Dourdou avec sa chaussée et tous les accessoires. Il se compose de trois estations (étages), l'inférieure où il y a trois meules pouvant moudre ; la seconde, où le meunier peut établir son habitation ; la troisième, qui est pigeonnier, demeurant audit seigneur évêque.

Et cela sous réserve des conditions suivantes :

1 - Sous censive (rente) annuelle de 24 setiers de blé, savoir 12 de froment et 12 de mixture, payables à perpétuité à l'évêque de Vabres et à ses successeurs, moitié à la fête de Pentecôte et moitié à la fête de Noël.

2 - Lesdits meuniers et leurs successeurs sont tenus à perpétuité de moudre tout le blé nécessaire à l'évêque quand il résidera à Saint-Izaire et aux gens du château. Cette mouture sera faite gratuitement, néanmoins le seigneur évêque et ses successeurs seront tenus de fournir au meunier le pain et le vin accoutumés, c'est-à-dire un *"tros dé pa et une cane de vin"* chaque jour, pendant le temps que durera la mouture.

3 - S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'une inondation emportât la chaussée du moulin ou lui fit une brèche dans toute son épaisseur, alors seulement ledit seigneur évêque est tenu de la faire réparer à ses frais, mais le meunier doit l'assister de son travail pendant ladite réparation, et le seigneur évêque doit lui faire la dépense. Quand aux réparations nécessaires ou utiles soit au moulin, soit à la chaussée, elles sont et demeurent à la charge du meu-

Sant-Africa, 1450

« Eloge de Saint-Affrique par Mgr Jean de Pierre (1450) : "... Saint-Affrique est la ville la plus remarquable, la plus populeuse, la plus honorable et la plus riche de tout le diocèse. (...) Dans ce lieu se trouvent et abondent toutes les choses nécessaires à la vie et aux usages ordinaires de l'homme. (...) Là se tient la cour du roi et des coseigneurs ; dans cette cour se trouve un sceau authentique, privilégié, comme le sceau de Rodez, d'Albi, de Béziers, de Montpellier et autres villes semblables.

Là ont lieu, pendant l'année, plusieurs foires notables fréquentées par les marchands et le peuple venus de divers lieux.

Là se tient encore tous les samedis un grand marché : ce marché est privilégié au point qu'aucun de ceux qui s'y rendent, au dit jour, ne peut être arrêté pour dettes civiles.

De plus, la ville de Saint-Affrique est, depuis longtemps, entourée de murs et défendue par des tours, des bastions et des fossés : elle a de grands faubourgs ou *barris ;* le sénéchal de Rodez y tient ses assises. On y trouve une église paroissiale fondée depuis bien longtemps par saint Affrique, sous le nom et titre du bienheureux saint Sernin, évêque de Toulouse. (...)

Dans un des faubourgs ou *barris* de cette même ville, est un couvent de frères mineurs de l'ordre de saint François. Dans ce couvent se trouvent habituellement des maîtres en droit canon, des licenciés, des bacheliers, des religieux d'une grande foi orthodoxe, pleins de zèle pour le salut des âmes, instruisant les peuples et conservant les mœurs. " » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

Las cabanas de Nonenca, 1453

« ... la dicha madona de Nonenca... et son dich monestia perpetualmen aura... libertat de penre et metre en sa dicha cabana sive caverna per salar los fromatges, dotze cabanias strangias... los dotze cabanias strangias seran tengutz tant solament de pagar cascu lo fromatge que es acostumat de pagar per reparatio de las muralhas del dich castel, coma se pagar en les autras cabanas et non autramen... (Cartulaire de Nonenque, 1453) » (Extr. de *Les caves de Roquefort...*, par Robert Aussibal)

Los mestièrs de Sant-Africa, 1453-1459

« En 1453, *lo mercat* a 12 contribuables ; *la Grava,* 20 ; *l'Albareda,* 20 ; *Oltra lo pont,* 22 ; *S^to Affrica* compte *17 notaris, 30 merchans, 30 sabotias, 9 mazelias, 11 peyrias et fustias, 10 fabres ;* (contribuables par catégorie) : *lo boto, 35 ; Valhauzi, 4 ; Triergues, 9 ; Couissa, 9 ; Crassos, 8 ; Bossac am Caylus, 8.*

En 1459 : *31 merchans, 35 sabotias, 10 maselias, 13 peyrias et fustias, 10 fabres, 20 sartres e pelicias, 17 parayres et teysseyres, 4 hostes.* » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Los Sant-Esèri en 1462

« En 1462, les principaux habitants de Saint-Izaire, étaient les suivants : Maître Jean Favayroles, notaire ; Pierre et Jean Maurel, menuisiers ; Jean Gay, tailleur d'habits ; Déodat Delmas ; Jean Sicle, laboureur ; Raymond Marquès, palefrenier ; Messire Déodat Foissac, prêtre, vicaire d'Armayrols ; Pierre Fourès ; Jean Sarlit ; Maître Déodat Casalede, barbier ; Jean Sicle, savetier ; Jacques Glandi, forgeron ; Raymond Sudre, laboureur ; Antoine Armand, tailleur d'habits ; Jean Bousquet, tisserand ; Julien Villa ; Jean Bellory ; Déodat Filh ; B. Delmas ; Pierre Olonzac ; Jean de l'Avenc ; Etienne Viguier ; Guillaume Lafon ; Jean et Etienne Lapeyre ; Pierre Lauret ; Noble Etienne Olonzac, tisserand ; Jacques Olonzac ; Pierre Flamenc ; B. Lapeyre ; Déodat et Bertrand Lauret ; Jean Bourguet ; Maître Antoine Jourda, notaire ; Jean Fabre ; Pierre Viguier ; Flors, épouse de Pierre Soulié ; Jean Etienne ; Pierre Raoul, prêtre ; Jean Fabreguette ; Déodat Bourguet ; Jean et Arnal Causse ; Géraud et Pierre Vital ; Jean Marty ; Guillaume Delom ; Déodat Marty ; Jean Galtier ; Guillaumet Amblard ; Bernard Fabre ; Déodat Puel ; Raymond Andral ; Déodat Alary ; Julien Barrau, forgeron ; messire Raulet Cocharel, prêtre sacristain de Saint-Affrique ; Jean Thomas ; Pierre Maurel ; Noble Etienne Fabre, panetier de Monseigneur le Dauphin ; Raymond Pagès, clerc, fils de maître Jean Pagès, autrefois notaire ; Noble Guillaume Nicolas ; Messire Bernard Maurel, prêtre et chantre dans la chapelle de Notre-Dame de l'Ouradou, appelée plus tard Notre-Dame de Grâce.

La liste des habitants de Saint-Izaire n'est pas complète parce que le vieux cadastre de 1461, d'où je l'ai tirée, a perdu plusieurs feuillets. » (Extr. de "Saint-Izaire au Moyen Age", par Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire,* août 1907)

nier, sauf que le seigneur évêque est tenu de lui fournir le bois et la tuile nécessaires auxdites réparations."

4 - Le moulin *bladier* de Saint-Izaire possédait trois meules qui étaient à coup sûr la blanche, la brune et la sigalière : on utilisait l'une des trois selon que l'on voulait faire pain blanc pour les jours de fête, pain bis pour les jours ordinaires, ou pain de seigle, ou *farinal* pour les bestiaux.

Il manquait deux rouages à ce moulin : un *pilon* pour l'huile de noix ou de lin, les seules employées par nos pères au Moyen Age (tout au plus si l'évêque, en son château, connaissait le luxe de l'huile d'olive) ; et un *parayré,* pour fouler le drap du pays fabriqué par les tisserands de Saint-Izaire.

La nécessité de cette double amélioration se faisait sentir ; aussi l'évêque, toujours bien disposé en faveur de sa bonne population de Saint-Izaire, octroie aux meuniers, par l'acte de 1461, article 4 la faculté d'établir un moulin *paradou* ou *drapier,* pour préparer les draps et même un *tournal* sans nuire toutefois au moulin *bladier.*

La concession est accordée sous la condition que si le *moulin drapier* et le *tournal* sont construits, les meuniers seront tenus de payer annuellement un florin d'or à la fête de Noël.

Si l'on fait le *tournal* et non le *moulin drapier*, lesdits Maurel, meuniers, seront tenus de donner annuellement et à perpétuité au seigneur évêque et à ses sucesseurs quatre sols tournois en bonne et forte monnaie, payables à la fête de Noël.

Si enfin on construit le *moulin drapier* sans le *tournal,* ils devront payer annuellement un florin d'or comme il a été ci-dessous stipulé.

5 - Que si lesdits Maurel ou leurs successeurs faisaient une autre meule *bladière* audit moulin, les meuniers ne seraient tenus de rien payer pour cette quatrième meule, si ce n'est les 24 setiers de blé dont il a été fait mention plus haut.

6 - Lesdits Maurel, meuniers et leurs successeurs, sont tenus de réparer et d'entretenir en bon état la toiture du pigeonnier qui est au-dessus du moulin, mais le seigneur évêque est tenu de lui fournir et faire apporter soit la tuile, soit les autres objets nécessaires, et de plus il doit nourrir les meuniers tant que durera ladite réparation.

7 - Enfin pourra ledit seigneur évêque, pour prendre du poisson, tendre des filets au moulin et à la petite chaussée, autrement dite *lou payssièrou* où se placent les *boutsoles* (Je pense que la *boutsole* était le verveux, ce filet conique que nous appelons la banière dans notre idiome patois).

Fait à Saint-Izaire, dans la maison de maître Favayroles, notaire, en présence de nobles hommes Durand fils, seigneur de la Cazotte, et Richard d'Auriac, et d'Etienne Viguier, du Mas des Roques, paroisse de Saint-Izaire. [D'après un document traduit en français par l'auteur].

En 1544, le moulin de Saint-Izaire était en possession de trois familles : Jean Maurel, Jean Vialar, Anthoine Hermet et Peyre Hermet, son fils. Ces deux derniers sont les ancêtres de la famille du Mas Capelier. Ces trois tenanciers reconnaissent à l'illustrissime et révérendissime père en Dieu, Monseigneur Georges d'Armagnac, évêque de Vabres, "le *molin bladier* avec sa *payssieyra* sous la censive de 12 setiers froment et 12 setiers annone (méteil), et *ung moulin parador, sive drapier per adobar los draps, et ung moly tornalh sous la censive de ung florin d'or*". » (Extr. de "Le moulin", d'après Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire,* octobre et décembre 1907, janvier 1908)

Lo país en 1552

En 1552, à l'occasion d'un procès entre *Carcin, Roergue e Agenés,* eut lieu une enquête visant à évaluer les capacités contributives de notre province. Divers témoins habitués à parcourir le *país* furent entendus. Ces témoignages, publiés et annotés par Jacques Bousquet, ancien archiviste de l'Aveyron, donnent quelques indications sur le canton de *Sent-Africa* et *Lo Vabrés (1).*

On y mentionne, entre autres, le vignoble de « Sainct Thezery [Saint-Izaire] », les sièges royaux ou ordinaires de « Saincte Affricque, Sainct Thezery », les bourgs de « Bournac sur la rivière de Tar, Vabres, Quayleux [Caylus], Salletes [Salelles], Notre Dame de Buris (y a grande forêt), Sainct Amans de Marsan [Saint-Amans de Marcianas], Sainct Marty de Bousac, Viercques [Tiergues], Sainct Crépary ou Crepasi [Saint Caprazy] », les paroisses de « Vollansac [Olonzac], Sainct Roma de Cerne près Tiercque et près Sainct Affricque » où il y a « grande quantité de blés et vins, prairies, herbages, pâturages et nourrissage de bétail », « le château de Verfolh [Versols] vaut 2 000 livres », les bourgs et paroisses de « Saubanac [Salmanac], Rayssac, Saincte Jehan d'Ampiaque [Saint-Jean d'Alcapiès], Sainct Privat [de Lauras], Tornamyre, Roquefort » et le château de « Mallac [Mélac] ».

Ròcafòrt

« Aux environs [de Creissels] les paroisses de Peyre Fiche, La Roque (ou Rocquefort) et La Vernhe. Fertile de blés et vins et de tous fruits, forêts, pâturages, prairies, grand nombre de bétail. Une foire (à Rocquefort) où se vend grande quantité de fromages (et de si bons que y en ait au royaume de France, qui ont emploi et décharge en divers pays), revenu ou profit de 5 ou 6 000 livres tournois. Le revenu des paroisses, 3 000 livres tournois. (...)

Entre autres commodités, ils reçoivent du bétail que les habitants nourrissent en quantité, ils font beaucoup de grand nombre de fromages, lesquels à cause de leur bonté, les marchands étrangers viennent audits lieux pour en acheter et transporter jusqu'à Paris, Lyon et autres lieux, et en a toujours ledit déposant vu et ouï faire grande estime desdits fromages. »

Sant-Faliç

« Sainct Phélix (ou Félix). Ville close, commanderie de Sainct Jehan. Revenu de 3 000 livres. Sur la rivière de Sorgue. Un pont et grand nombre de moulins. Grande forêt, herbages, pâturages, froment, seigles et vins. »

Sant-Africa

« Saincte Affricque. Ville close sur la rivière de Sorgue. Eglise collégiale, 24 chanoines, enfants de chœur et autres prêtres, le revenu de 3 ou 4 000 livres. Le prieuré, 500 livres. Cour d'official, 25 ou 30 avocats, autant de notaires et greffiers, riches marchands et bourgeois. Marché toutes les semaines, 4 foires l'an, grand trafic de bétail, grands artisans de pelleterie (qui a transport et décharge à la ville de Lyon et autres foires de ce royaume), portant profit de plus de 30 000 livres l'an.

Belle et grande ville assise sur la rivière de Sorgue, en pays abondant en blés, vins, fruits, prairies, bois, forêts, herbages et autres nourritures pour le bétail, que les habitants des lieux et villages prochains comme de Montclar et autres nourrissent en quantité tant gros que menu... Au moyen de quoi les habitants tant marchands que autres artisans faisant trafic de pelleterie sont riches et bien aisés ainsi qu'il a ouï dire... marché toutes les semaines et quatre fois l'année, combien qu'il n'ait été qu'à deux auxquelles il a vu

Ròcafòrt, 1465

« En 1465, dans la cave de Jean Vernière, deux voleurs s'introduisaient et emportaient 300 fromages. Ainsi Guillaume Carles de Saint-Jean d'Alcapiès déclarait : "Il y a un endroit stérile où peu de gens habitent, d'où plusieurs sont partis à cause de sa stérilité, et les habitants qui y sont actuellement ne pourraient y vivre s'il n'y avait pas certaines caves ou cabanes aptes pour saler les fromages qui y sont portés de cinq à six lieues pour y être améliorés. Les fromages y sont refaits, préparés et deviennent bons et gras et fleuris". » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

Charges locales de *Sant-Africa, 1499*

« *Per los capayros* (chaperons des consuls) ..... *16 ll*
Assignations ordinarias ..... *15 ll*
Los levadiers ..... *60 ll*
Al graffie ..... *100 ll !*
Lo predicayre ..... *8 ll*
Lo magister de l'escola ..... *7 ll*
Al thesauria de Villafranca ..... *8 ll 10*
Capaiges ..... *10 ll »*
(Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Sant-Africa, 1515

« En 1515, grande agitation au sein du conseil de la ville. Quelques membres signalent de nombreux faits d'immoralité. Un consul s'élève avec force contre un certain *Jehan del Pueg Parolia,* parce que, dit-il : *"El tey de presen palhardazia e bordel en sa mayso"*. Le conseil ordonne que les gens qu'il a chez lui soient chassés de la ville ou mis en prison. En même temps, on fait enfermer un habitant de Millau, venu à Saint-Affrique, amenant avec lui deux femmes de mauvaise vie. Défense est faite, sous peine de prison, à Pierre Solinhac, hôtelier, de loger dans sa maison aucune de ces femmes. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* par Th. Nayral, 1877)

(1) ***Lo Vabrés***

« En Rouergue y a deux évêchés et diocèses, savoir est Rodez et Vabre, le moindre desquels est aussi grand ou plus que le pays de Périgort ou d'Agennoys. (...)
Ledit pays même aux environs de Vabre, Milhau, Sainct Roman de Tarn et autres lieux circumvoisins approchant de Languedoc et Albigeois abonde en amandiers, amandes et safran dont les habitants font profit annuel de 15 à 20 000 livres ou plus. »

La bòça e lo mal temps, 1523-1527

« L'année 1523 fut une année désastreuse. La peste exerça ses ravages dans les environs de Saint-Affrique. Dans la ville, on prit toutes sortes de précautions pour se garantir de ses atteintes ; on donna ordre de veiller aux portes pour empêcher d'entrer les gens qui venaient des lieux où régnait l'épidémie.
A la fin du mois de mai ou au commencement de juin de la même année, la température se refroidit tout à coup : la glace parut dans les campagnes, beaucoup d'arbres périrent et notamment les noyers.
L'année 1527 fut encore remarquable par l'intempérie des saisons. Pendant les mois de janvier et de février, des chaleurs assez intenses vinrent hâter la végétation et, le 24 mars, il tomba une grande quantité de neige qui fut très nuisible aux biens de la terre. Le seigle se vendit trente sols le setier et la pipe de vin se paya quatorze livres. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...*, d'après Th. Nayral, 1877)

Ròcafòrt, 1547

« En 1547, un arrentement de la dîme des fromages est consenti par la communauté de Roquefort à un nommé Fabre moyennant huit quintaux trois "pèzes" et demi de fromages : *"per lo pres et quantitat de huech quintals tres pezas el mieza de fromatges bons et marchans de aquels que se levaran del comu : promet paguar lod. Fabre losd. fromatges als dictz sendictz quant losd. sendictz et la communa n'aura necessitat de jour en jour et tout en continuen."* (D'après des documents recueillis par M. Lempereur). » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

Sant-Africa, 1553

En 1553, les *cossols* décident d'offrir au juge-mage qui les a soutenus *« qualques fromatges de Ròcafòrt que sian presentables ».*

Sant-Jan d'Aucàpias, 1557

« 1557 : L'église de Saint-Jean est incendiée ainsi que le presbytère. La cloche avait été enfouie dans le jardin cadastré n° 77 S ou C. » (Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

vendre beaucoup de bétail, quantité de draps et plusieurs autres marchandises. Belle église avec un certain nombre de chanoines et autres prêtres. Cour d'official, siège de juge ordinaire avec grand nombre d'officiers à gages et autres avocats et praticiens, lequel siège a en juridiction grande étendue. N'a su dire quelle ni pareillement si la rivière dudit lieu où y a un beau pont de pierre contenait six ou sept lieues de longueur mais bien qu'elle était de grande étendue et qu'il y avait de grands moulins portant grand profit.

Marché toutes les semaines et 4 foires l'année, n'ayant seulement été qu'à une en laquelle il a vu faire grand trafic de bétail et autre marchandise comme de pelleterie, de laquelle les habitants dudit lieu font grande décharge et transport aux lieux circumvoisins.

Belle et grande église en laquelle y a quantité de prêtres... n'a su dire si c'était chanoines ou non ni le revenu de ladite église... marchés et foires auxquelles le déposant n'a été, mais l'a ouï dire aux marchands fréquentant lesdites foires qu'elles sont petites et de peu de trafic, fréquentées de petits merciers seulement, combien qu'en ladite ville y a trois ou 4 marchands assez passablement riches chacun de 3 ou 4 000 francs, mais la plupart des autres sont vignerons et gens mécaniques.

Siège de juge ordinaire royal, grande juridiction, officier à gages, grand nombre de praticiens.

Les paroisses de Lergue (ou Del Clergue), Peyre Albe, Rodes [Bedos ?], Montclard, et autres bourgs contenant environ 6 lieues d'étendue. Pays abondant de blés, de vins, prairies, forêts, pâturages, grande nourriture de bétail. La rivière contient 6 ou 7 lieues d'étendue, y a grande quantité de moulins de grand profit, un beau ruisseau auprès de la ville qui tombe dans la rivière. Le revenu de la ville, grand. »

Sant-Esèri

« La ville de Sainct Tezery. Ville close près de Broquies, sur Tar. Blés, vins. Environnée de forêts, grande nourriture de bétail. Le prieuré vaut 800 ou 1 000 livres. Grands vignobles, s'y recueillent 10 000 pipes vin. »

Vabre

« La ville et évêché de Vabre. Contient d'étendue plus que 4 sénéchaussées d'Agenais. Le revenu de l'évêché, 10 000 livres, autant que le Chapitre. 24 religieux de Sainct Benoit. Official et praticiens, bourgeois et marchands riches. Marché toutes les semaines, 3 foires l'an. Le trafic d'une chacune foire vaut à la ville 3 ou 4 000 écus. Beaux vignobles, bon pays pour grains et fruits.

Belle et grande ville en laquelle est le siège épiscopal, au moyen duquel y a cour d'officials, nombre d'avocats et praticiens, bourgeois et autres marchands riches et bien aisés trafiquant de toute sorte de marchandise, tant aux autres pays et villes circumvoisins qu'audit lieu. Marché toutes les semaines et 4 foires l'année, combien qu'il ait été seulement qu'à deux... Sur la rivière de Dordou, où il y a plusieurs moulins et autour d'icelle belles prairies, terres labourables, vignobles en certains lieux, bois, forêts et herbages et pâturages et safran.

Ne sait si l'évêché de Vabres contient autant ou plus que les 4 sénéchaussées du pays d'Agennais et Périgord, bien que le revenu dudit évêché vaut toutes les années de 8 à 9 000 livres. Ne sait si celui du chapitre peut revenir à 20 000 livres, ni s'il y avait 24 religieux ou non.

L'évêché vaut 7 à 8 000 livres.

Et est assise sur la rivière de Dordou, 7 ou 8 lieues d'étendue. Un beau pont de pierre, grand nombre de moulins. Belle plaine, rivière, beaux vignobles, forêts, herbages. »

L'occitan vièlh

Malgré les pertes, dues en particulier aux guerres de Religion, les documents du canton de Saint-Affrique écrits en langue d'oc restent nombreux. Les épaves des fonds notariaux font d'autant plus regretter les pertes que la langue se manifeste ici originale et vivante.

Notre choix va de 1186 à 1715 : nous avons utilisé des pièces (aujourd'hui perdues) de la Commanderie de Saint-Félix de Sorgues, le merveilleux registre des privilèges de Saint-Affrique, des documents cadastraux de Saint-Félix et de Saint-Affrique, la coutume de Saint-Izaire, les registres de notaires de Saint-Félix et de Saint-Affrique, un des registres de délibération de Saint-Affrique de 1531 et une procédure de la justice de Vabres de 1715.

Comme chaque fois nous donnons un sommaire méthodique de ces documents :

- Justice : enquête sur des violences (1715).

- Eglise : contribution des paroissiens aux travaux du presbytère d'Armayrols et conflits entre certains d'entre eux et leur curé (1715) ; construction de l'église de Saint-Affrique.

- Seigneurs : péage et leude perçus par les seigneurs de Saint-Affrique (1292) ; vente de censives (1537).

- Communautés d'habitants : libertés de Saint-Izaire (1413) ; accueil de saint Vincent Ferrier par les habitants de Saint-Affrique (1416) ; activités à la charge des communautés : four à pain (1366 et 1416), carrière (1413), léproserie (1531).

- Compois : Saint-Félix de Sorgues (1413) et Saint-Affrique (XVe s.).

- Famille : augment de dot ou *gensament* (1547), *afrairament* (1555) et testament (1483).

- Société : activités diverses dont le ramassage du bois de chauffage ou *lenha*, la chasse et la pêche (1413), les derniers lépreux (1531).

- Agriculture, artisanat et commerce : vente de terres (1186), existence d'un *tournal* à Saint-Affrique (XVe s.), ouverture d'une carrière et construction d'une église (1431), prix du pain (1366).

- Ecrits scientifiques et conjurations : expérience sur la quantité de pains que l'on obtient avec une hémine de froment (1366), recette pour fabriquer de la poudre de bombarde (début XVe s.), trois conjurations contre des maladies (1446-1447).

Les lettres m.A. indiquent les mots des glossaires marginaux qui ne figurent pas dans le *Dictionnaire occitan-français* de L. Alibert.

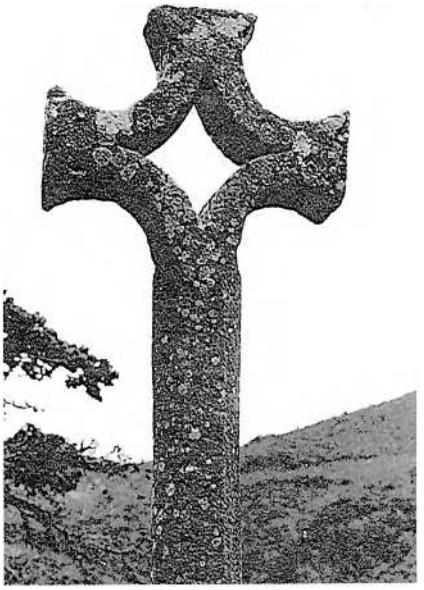

Nòstra-Dama de Caumèls.
(Coll. S. d. L.)

1186.- Saint-Félix de Sorgues

Vocabulaire :
guirpem : abandonnons
desanpara(m) : abandonnons, cédons
almorna : aumônerie
establi : a établi
abitadors : habitants
adenant : à l'avenir
ausedaz : terres en friche
retecguda : retenue, réserve
devistem : nous nous en dessaisissons
vistem : nous nous en investissons
per jasse : pour toujours
sol. melgoireses : sous de Melgueil
laudan pour *laudam* : nous octroyons
redemcio : rédemption
animas : âmes
jur : je jure
eisament : également
que eiste, lire *que<e>iste* : qui se tient
Latin : l'an de l'incarnation du Seigneur

Vente par Deurde de Boloc, Uc son fils et Deurde frère d'Uc à l'aumônerie de Saint-Félix de ce qu'ils avaient dans les terres en friche del Poret.

Original appartenant à la Société archéologique du Midi de la France, perdu, mais connu par l'édition qu'en a faite C. Douais, *Travaux pratiques d'une conférence paléographique de l'Institut catholique de Toulouse*, Toulouse 1892, p. 18, n° XIII. Réédité par Cl. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, t. II, 1952, p. 120-121.

Conoguda causa sia a toz omes quez eu Deurde de Boloc e en Uc sos filz e en Deurde fraire de Ugo, nos esems, usquex ab coseil de l'altre, vendem e guirpem et desanparan e ab titol de venda liuran a te, Deurde capella, e a l-almorna de Sain-Feliz, laqual Gauzbertz de Sain-Caprasi establi et alz abitadors de l'almorna, ad aquelz quez ara i son e adenant i seran, zo es a saber tot qant avem ni aver devem e-las ausedaz del Poret, e las costas tro e Cauzanel e Malhosc e en Cauzanel e en tota Marcorba. Tot aizo si co sobre-dig es vendem et guirpem e desantparam sanes tota retecguda que no i faim, e devistem ne nos e vistem ne los sobredicz abitators de l'almorna, per ara e per jasse, per XXII sol. melgoireses, losquals conoisem e sabem quez avem avutz, ol valent, be e pleneirament de te, sobredit Deurde capella. E se tot aizo sobredig val mais d'aquestz sobreditz XXII sol., donan o tot eu laudan a l'almorna per redemcio de nostras animas e per l'arma de Maneta nostra maire, de me sobredig Ugo, e de Deurde mo fraire. E eu Deurde de Boloc jur sobre Sainz Evangelis tocatz que jamais re non deman ni om per mo coseil. E eu Uc o jur eisament. E eu Deurde fraire de Ugo o jur eisament. Aizo fo fait el solier de l'almorna que eiste ab la gleisa de Sain-Feliz, e-presenza de Deurde lo capella, anno Dominice incarnationis *M C LXXX VI. D'-aizo so autor Ricartz de La Peira, Ber[nartz] Costacalda, Peire de Boloc, Ber[nartz] Romas, Guillems del Mas, Deurde sos fraire, Bernartz de La Rochetalo clergues, D. Rotgiers.*

C. Brunel écrit en note : « L'édition, qui ne peut plus être vérifiée, est suspecte d'erreurs » et il propose de lire, par exemple, *eu* et non *en* devant les noms des vendeurs au début de l'acte, *desanparam* et *liuram*, *serau* plutôt que *seran* ; *Malbosc* plutôt que *Malhosc* ; *XXII sol donam* plutôt que *donan*, *laudam* plutôt que *laudan* ; *almorna queis te* plutôt que *que eiste*. « Les diphtongues *ie*, à cette date, sont, peut-on craindre, des résolutions improbables d'abréviations ».

Cet acte, qui comporte donc quelques incertitudes de transcription, est cependant un des rares témoins de la langue écrite au XIIe siècle. Le sens général est clair : Deurde de Boloc et son fils Uc (ou Ugo) et Deurde, frère (utérin ?) du précédent, vendent à l'aumônerie de Saint-Félix, représentée par Deurde prêtre, les terres en friche del Poret et les pentes vers Caussanel, Malbosc et Mascourbe (jadis *Marcorba*), pour 22 sous de Melgueil. Si ces terres valent plus que cette somme, ils abandonnent le surplus à l'aumônerie, pour leur rédemption et celle de Maneta, mère d'Ugo et de Deurde.

1292.- Saint-Affrique

Vocabulaire :
adordenansas (m.A.) : dispositions
pesatges (m.A.) : péages
leyda : leude
1 - *eminal* (m.A.) : mesure de la capacité d'une hémine
copa : coupe, division de l'hémine
milh : mil, millet (cf. Cornus, 1554)
panis : panic
caber : contenir

Ordonnance concernant les péages et la leude perçus par les seigneurs de Saint-Affrique.

Archives départementales de l'Aveyron, A.C. Saint-Affrique déposées AA1, 2e partie, fol. 20-23.

[fol. 20] *Ayso so las adordenansas dels pesatges de la leyda dels senhors de la vila de S. Affrica de las causas desotz contengudas.*

1 - *So-es assaber que totz hom estranhs que venda blat a S. Affrica del eminal deu donar una copa als senhors e-sse no y era la emina non deu re pagar d'aquela que no y sera ; e l'eminal del fromen deu aver XXXV[I] copas ; e deu si lieurar grana de li e de cambe e milh e panis e tot legum et altres blatz exeptada civada ; cascuna d'aquestas causas pago una copa com'al fromen et e-l'eminal de la civada devo caber XIX copas.*

2 - *Item la sal qu's vendra se deu mezurar a l'eminal del fromen e deu donar una copa com'al fromen.*

3 - *Item a l'eminal de la civada se deu mezurar nozes, glan et aulanas e rodo e castanhas e se las castanhas ero peladas devo se mezurar a l'eminal del fromen e-cada una d'aquestas causas devo donar une copa e-se no y era no[n] deu re pagar.*

De pomas e de peras.

4 - *Item tots hom e tota femena estranhs que porte pomas e peras per vendre, lo leydier ne pot penre del fays* [fol 20 v°] *I poinh ple e se negus d'aquels s'en anavo ses pagar la leyda que negus non puesca cazer en pena.*

5 - *Item totz hom e tota femena d'estavila que compres blat o sal o altra mercadaria que's deja mezurar a l'eminal loqual blat <loqual blat> compres d'ome estranh que l'estranh sia tenguts de donar leyda e-sse dos homes estranhs fazian aquesta mercadaria que no sian tengutz de donar leyda se'l blat no's mezurava en-estavila.*

D'eminals o de cartieyras.

6 - *Item totz hom estranh e tota femena que venda eminals o cartieyras o cartos o miech-cartos o fuzes ho culhiers o cassas de fust o talhadors o ferratz ho canas o pechiers o gaudas o escudelas o celas o justas o pechiers de fust o palas de fust et olas de terra o pechiers de terra pagua una pessa cominal non de las grans ni de las paucas e que sian quitis ad I an am una d'aquestas ayssinas e que negus hom no sia tengut de pagar se no portava una dotzena.*

7 - *Item tot hom estranhs que porte ferre que'l venda en la vila de S. Affrica sia estratz ho non estratz dona una pessa non de las paucas ni de las grandas e que am aquela pessa sia quitis a tot l'an.*

De ferramenta.

8 - *Item totz hom o tota femena que aporte vendre ferramenta obrada, sian podadoyras, padenas o padenos o relhas o ayssadas o ayssados o toloyras o cotels o clavels o ferres d'alezenas o bassinas o candelabres o arpas o arpios o falces o taravelas o biros o ressas o razos o cobertoyras, o rispas de cada-una d'aquestas causas una pessa e non deu pagar se no y avia de cada-una d'aquestas causas dotzena e que sia quitis ad I an am ladicha pessa que pague.*

De la leyda dels mazeliers.

9 - *Item de la leyda dels mazeliers so-es assaber que tot mazeliers que ausiran ni vendran buos o vacas devo lo miech-piechz aysi cant es acostumat.*

10 - *Item las mezalhas dels motos e dels [boc]x e de las cabras que's vendran lo sabde o'l ditmergue, ayssi cant es acostumat.*

11 - *Item tot porc e tota truejha que's venda el mazel que si ausiza el mazel frecx dona tot l'an I denier [...] es assabedor que de Pascas entro S. Miquel no l'estuza a sal.*

De las pancolas.

12 - *Item de las pancolas que cada-una de las pancogolas que vendo* [fol 21] *pain blanc lo sabde ni'l demergue dona cada-una I huou et esties no.*

Dels sabatiers.

13 - *Item dels sabbatiers que cascus obrados dels sabatiers dona XII d. que fassa obra nova a pagar cadan a Nadal e-sse ero II ho tres ho may que no fosso tengutz de donar plus mas tan solamen los XII d.*

14 - *Item cascus obradors dels fabres dono cadan III d. a Nadal.*

15 - *Item totz hom estranh que venda cuer de buou o de vacca o d'aze o de sauma o de mul o de mula o de rosci o d'egua I d. que's venda XIII d. o d'aqui sus.*

De bestia cavalina.

16 - *Item totz hom o tota femena estranha que venda bestia cavalina o mul ho mula dona VI d. de leuda e de pezatge.*

17 - *Item azes e saumas e buous e vacas se om I an devo pagar IIII d. vendos pauc pres o gran de leyda o de pezatge d'ome estranh.*

18 - *Item los porcx e las truejhas que's vendo XII d. o d'aqui sus d'ome estranh.*

Vocabulaire (suite) :

3 - *aulanas* : noisettes
rodo : redoul, sumac des teinturiers (cf. Villeneuve, XVIe s.)

4 - *femena* : femme
leydier : percepteur de la leude
cazer en pena (m.A.) : encourir une peine

6 - *cartieyras* : mesures pour les grains, faisant le quart du setier
cartos : mesures pour les grains, faisant le huitième du setier
miech-cartos : mesures pour les grains, faisant le 16e du setier
fuzes : fuseaux
talhadors : assiettes
ferratz : seaux de bois, cerclés de fer
canas : récipients
pechiers : cruches, pichets
gaudas : jattes
justas : types de récipients, pintes
ayssinas : ustensiles

7 - *ferre... estratz* : fer de mine (?).
On trouve cette expression dans des actes de 1316-1320 concernant une forge hydraulique de la région de Réquista (cf. J. Delmas, "Les débuts de la métallurgie du fer autour de Réquista", dans *Du silex au métal, mines et métallurgie en Rouergue,* Musée du Rouergue, 2001, p. 379-383.)

8 - *ferramenta* : objets de fer
podadoyras : serpes pour la vigne
padenos (m.A.) : petites poêles (cf. Sévérac-le-Château, 1499)
relhas : fers d'araire, en forme de flèche
ayssados : petites houes
toloyras (m.A.) : forces (cf. Sévérac-le-Château, 1499)
alezenas : alènes
arpios : crochets
biros : vrilles
razos : rasoirs
cobertoyras : couvercles

9 - *mazeliers* : bouchers
ausiran : tueront
miech-piechz : demi-poitrine

10 - *mezalhas* : mailles

11 - *mazel* : boucherie
(si) ausiza : (se) tue
assabedor (m.A.) : à savoir
estuza : conserve

12 - *pancolas (?), pancogolas* (m.A.) : boulangères
esties (m.A.) : autrement

16 - *leuda* : leude

Vocabulaire (suite) :

19 - *parrec, parez* : parc(s) (pour le bétail)
20 - *taula* : étal
taulatge : droit d'étalage (cf. Montpaon, 1180)
grolas : savates ?
lana essacada : laine ensachée
orta : plantes potagères
21 - *pazatge, pezatge* : péage
lani (m.A.) : de laine
lini (m.A.) : de lin
cuer adobat : cuir préparé, tanné
suc : suint (cf. péage de Montpaon, 1180)
plum : plomb ?
22 - *flancol* ou *flautol* : dans ce cas le mot signifierait flageolet (Th. Nayral, 1877, p. 31, le traduit ainsi)
23 - *draps cozitz* : draps cousus
mersaria : mercerie
fromatges cabanenc (m.A.) : fromages de cabane (affinés comme le fromage de Roquefort)
pelissaria : pelleterie
escrinhz : écrins
martinh : ?
24 - *essay, esay* : en deçà
palays : maison abbatiale ?
dos : source
25 - *saumada* : charge de bête de somme
26 - *milgranas* : grenade
cotz : pierres à aiguiser (la faux)
27 - *e non estiers* (m.A.) : et non autrement
29 - *ouelhas* : brebis

D'aver de parez

19 - *Item tot aver de parrec que's venda o que'i passe per vendre o l'aja comprat la dotzena dona III d. sol que aja I an e-sse negus d'aquest bestial sobredich compravo a fieyra dos homes estranhz pagarian cascus mezalha.*

20 - *Item totz hom estranh que tenga taula a la fieyra dona VI d. de taulatge al senhors, exeptat carn-salada e grolas e pa e lana essacada, ni frucha ni orta ni als ni cebas ni totas ortas.*

Lo pazatge de las cargas.

21 - *Item ayso so los pezatges de las cargas so-es asaber tota cargua de <de> drap lani o lini e lana lavada e fromatges e-ferre et assier e cera e-cuer adobat e non adobat e-pebre e-cargua de totas especias e-sucre et arencx e tota cargua de peys salat VI d. la cargua, es asabedor que aze non dona mas [m]iech-pezatge. Et es assabedor que lana am suc dona miech-pezatge ni plum non pagua mas miech-pezatge.*

22 - *Item la cargua de penches e de flancols pagua una penche o I flancol.*

Ayso so las taulas de las fieyras.

23 - *Item aysso so las taulas de las fieyras so-es assaber que totz hom e tota femena estranh que tengua taula de* [fol. 21 v°] *de draps lanis ou linis cozitz o non cozitz o de cuer adobat o de sabbatas novas o de mersaria, d'especias o d'esquilas o de sarralhas o de cotels o de fromatges cabanenc o de pelissaria o de payrols o de payrolas o olas de coyre o olas o pechies de terra o canas o gaudas o escudelas o talhadors o taula de pechiers o escrinhz de martinh o pechiers o justas de fust o ferratz o celas o cemals o taravelas o biros o ressas o razos, veyres, arpas, arpios, padenas, padenos, bassinas, cobertoyras et tota ferramenta obrada. La taula de totas aquestas causas dona VI d.*

Del blat que l'hom compra deforas.

24 - *Item lo blat que compra hom deforas per lo cami que venra vas la vila de S. Affrica deu pagar leyda del rieu de Trious essay e del castel de Vendelovas esay e del pas de la Boyssieyra essay, del rieu que passa e-l'ort del monestier de Vabre loqual ort se toca am lo palays esay e de la Fon de Leboro essay e del rieu de S. Girma essay e del mas de Tolopi esay e de la dos de Monnargas essay e del mas de Solso essay e de la Cros de Valhausi essay, laqual cros es sobre lo moli dal Ga, e del mas de Naucolas essay e desay aquetz termes pago leyda als senhors, sia blat o sal o altras causas que's deguesso lieurar a l'eminal.*

Del ferre.

25 - *Item totz hom estranhs que y passe ferre dona la saumada VI d. et aze miech-pezatgue e que aquel que portara lo ferre puesca causir em pagar una pessa de ferre e que sia quitis a tot l'an o en pagar VI d. per cadauna saumada.*

Del peatge de Peyralba fo adordenat e carta nan los cossols.

26 - *Que hom non pague ni sia tengut de paguar peatgue ni leyda de ailhs ni de cebas ni de rodo ni de pomas ni de milgranas ni de cotz.*

27 - *Item fon adordenat que bestia carguada de sal pague per peatgue I d. tan solamen et aysso sia levat cant se portara per vendre o per mercadaria, e non estiers.*

28 - *Item tota bestia cargada d'oli pague dos deniers per leyda o per peatge et aysso sia levat cant se portara per vendre o per mercadaria, et non estiers.*

29 - [fol. 22] *Item fon adordenat e defenit que de porcx e de truejhas et de cabras e de bocx e de motos e de ouelhas cant se menaran per vendre a las fieyras o als mercatz de la vila de S. Affrica sieu tengutz de pagar per cadauna bestia une mezalha tant solamen, e non estiers.*

30 - *Item esse tant era que's menesso oltra la vila de S. Affrica per vendre o per mercadaria que pague cadauna bestia sobredicha I deniers tan solamen.*

31 - *Item fon adordenat e definit que de bestias bovinas, cant se menaran als mercatz o a las fieyras de Sanch-Affrica o d'aqui oltra on que tengo per vendre o per mercadaria que paguo e sieu tenguts de pagar per cadauna bestia bovina iIII d. per peatgue tant solamen, exeptatz vedels d'un an o d'aqui en aval delsquals neguna re no sia levat.*

32 - *Item fon azordenat e defenit que de caval que sia menatz als mercatz ni a las fieyras de S. Affrica o d'aqui en oltra per causa de vendre o de mercadaria que sia tengutz de pagar XII d. per peatge per cadahun caval tant solamen.*

33 - *Item fon adordenat e defenit que egua e rossi e mul e mula cant se menaran per vendre o per mercadaria als mercatz o a las fieyras de la viela de S. Affrica o d'aqui en oltra que siau tenguts de pagar VI d. per peatge tan solamen per cadahuna bestia.*

34 - *Item d'aze e de sauma que paguo per cadahuna IIII d. per peatgue tan solamen exeptat polis d'un an o d'aqui en aval delsquals no sia re levat ni siau tengutz de pagar.*

35 - *Item fon azordenat e defenit que tota bestia cargada de ferre que'l porte per vendre o per mercadaria pague per peatgue una poncha o una barra o hun gavenh una vegada per tot l'an o se aquel[a] bestia* [fol. 22 v°] *meteyssa passa carcada d'altra mercadaria e l'an meteys exceptat ferre deu donar yssamen peatge segon la calitat d'aquela altra mercadaria laqual portara per vendre o per mercadaria.*

36 - *Item fon adordenat et establit que segon trosel de draps o de lana o de vels (?) o de cuers o d'altras semblans mercadarias que's portaran per vendre o per mercadaria, se caval o egua o mul o mula o portava lo trossel pague e sia tengut de paguar per peatge de cadahu XII d. tan solamen e de una balla de las davandichas mercadarias pague e sia tengutz de paguar per peatge VI d. ; se empero aze o sauma portava trossel o doas ballas pague e sia tengutz de paguar per cada trossel o per doas balas VI d. tan solamen.*

37 - *Item fon adordenat et establit que a levar et a persebre lo peatge o'ls pezatgues de totas las causas sobredichas sia establit hun pezatgayre comunalmen entre Madona Castlusa el monestier de Vabre e de lur successors el destrech o el mandamen del castel de Peyralba se leve e non en altre luoc.*

38 - *Item fon adordenat et establit que totas causas en calque manieyra sian obradas de ferre o de eram sia levat per I home o per bestia cargada una d'aquelas per pezatgue solamen una azina per tot l'an, exceptat que ce era cargatz de payrols e de payrolas o de olas de coyre o de conquas o de trebesses o de caldieyras de ferre pot passar portan paguan per tot l'an XII d. tan solamen per pezatgue.*

39 - *Item fon adordenat et establit que tot home e per tota bestia carguada de semals o d'escudelas o de gaudas o de ferratz o de vayssels o de veyres o de palas o d'astas, de lansas o de pechiers o de olas o de pechiers o de sedasses o de cruvels o de cartieyras o de canas o d'altras causas semblans ad-aquelas sian tengutz de paguar per peatge una d'aquelas per tot l'an tan solamen et se bestia carguada d'olas que'n porte II laydrans que sia tengutz de paguar per peatgue una ola de las cominals et altra de las paucas.*

40 - *Item fon adordenat et establit que'ls homes de la vila de* [fol. 23] *Sanch-Affrica e de las pertenencias d'aquela e de Peyralba e del pertenemen deldich castel de Peyralba enaysi coma say-enreyre de tota protestatio de totz peatges levadors e persebedors per nom deldich castel de Peyralba enaysi coma son estatz francx e deslieures am lur causas et am lur bestial enaysi que d'ayssi adenan per totz-temps ses alcuna aprestatio d'ayssi adenans dels pezatges perdurablamen sian francx e deslieures.*

E totas aquestas causas sobredichas juro totz los sobredichz.

Il est difficile de rendre compte de ce long texte hors de son contexte institutionnel et réglementaire. Les coutumes et ordonnances de Saint-Affrique mériteraient une édition complète et critique. En attendant cet ouvrage qui serait fort utile, nous donnons une simple analyse du texte précédent.

Droit de leude sur les marchandises (1-8)

1-3 Blés et graines, mesurés à l'*eminal*. L'*eminal del fromen* vaut 36 coupes et celui *de la civada* (avoine) vaut 19 coupes.

4 Fruits.

5 Pas de droit sur les marchandises vendues entre personnes étrangères à la ville et mesurées ailleurs.

6 Objets manufacturés en bois ou en terre.

7-8 Métal brut *(ferre estratz)* ou objets de fer ouvrés.

Vocabulaire (suite) :

35 - *poncha* : pointe (de métal)
barra : barre (de métal)
gavenh : pointe d'araire
carcada : chargée
yssamen (m.A.) : de même, également

36 - *trosel* : charge roulée
balla : balle, ballot
empero (m.A.) : mais, cependant

37 - *pezatgayre* (m.A.) : péager, percepteur du droit de péage
Madona Castlusa : Madame de Caylus
destrech : district, juridiction

38 - *eram* : bronze
azina pour *aizina* : ustensile
trebesses : ?
caldieyras : chaudières, chaudrons

39 - *laydrans* (m.A.) : comportes, paniers de bât ?

40 - *pertenemen* : dépendance
say-enreyre (m.A.) : ci-devant, jadis
deslieures : libres, exempts
aprestatio (m.A.) : disposition

Droit sur les ouvroirs (9-14)

9-11 Boucherie : tarifs par bêtes abattues.
12 Boulangerie.
13-14 Cordonnerie et forge : 12 deniers par atelier de cordonnier quel que soit le nombre des artisans qui y travaillent, 3 deniers par forge.
15 Cuir.
16-19 *Leyda et pezatge* : commerce du bétail (chevaux, ânes, bovins, porcins, brebis).
20 et 23 *Taula* : droit de place ou d'étal dit *taulatge* : 6 deniers par *taula*.
21-22 Charges de produits divers : 6 deniers par *carga* (mais un objet par charge de peignes ou de flageolets ?).
24 *Leyda* : blé, sel et autres denrées achetées à l'extérieur du territoire de Saint-Affrique.
25 *Pezatge* : fer venant de l'extérieur, 6 deniers par *saumada*, cf. art. 7 et 8.

Péage de Peyralbe (26-28 et 37, 40 ou l'ensemble ?)

26 ou
26-28 Péage et leude de Peyralbe : produits de jardins, sel, huile, etc.
29-34 Commerce du bétail sur pied, cf. art. 16-19.
35 Charges de fer, cf. art. 7-8 et 25.
36 Charges de drap, laine et cuir. On distingue *lo trossel* (matière que l'on roule) de la *balla* (ballot). *Lo trossel* vaut deux *ballas*.
37 Etablissement d'un *pezatgayre* (sur le territoire de Peyralbe) commun aux coseigneurs de Saint-Affrique : la dame de Caylus et l'abbé de Vabres.
38 Charge d'objets de métal.
39 Charge d'objets de bois, de verre et de terre.
40 Franchises en ce qui concerne le péage de Peyralbe.

1366.- Saint-Affrique

Evaluation du poids et du prix de ce que donne une hémine de froment à chaque transformation : du grain à la farine et de la pâte crue à la pâte cuite et reposée.

Archives départementales de l'Aveyron, A.C. Saint-Affrique déposées AA1 fol. 52.

L'an M CCC LXVI el mes de [blanc] *los senhors cossols de la viala de Sanch-Affrica fero molre una emina de fromen per saber lo pes del fromen e de la farina e de la pasta et aysi se trobara tot al pes de ladicha viala de Sant-Affrica e, facha aquesta proha, cru e cueg. Premieyramen pezet la emina del fromen curat e aparelhat tot net LVI l. e quant fo en farina pezet XLVIII l. part lo bren, e fo vertat que ladicha farina fo baylada ad una <ad una> dona veva apelada dona Bernada Caplonga, laqual la pastet e la fes coze, e quant fo en pasta fo pezada tota ensems e pezet LX l., es an'aquel temps valia lo sestia del fromen XIII s. e donet lui (?) hom de gazanh XVIII d. per emina e VI s. VI d. que costet lo fromen et enaysi venc la emina a VIII s. e fonc vertat que hom ne fes XXIIII pas, cascu de IIII d. que pezet lo pasto en pasta cru II l. e mieja ; e quant yssic del forn tot caut pezet II l. larc e quant fo pauzat II dias e II nuechz pezet lo pa de IIII d. II l. [mens] I carto et enaysi respondero los XXIIII pas a la viala VIII s. e may lo bren e may quiti de fornatge e de sal e de lenha e de totas causas.*

Ayso es lo pes que deu peza lo pasto cru e quant es cuegz, quant lo sestier del fromen val IIII s. lo pasto de I d. deu peza II l. e mieja cru e quant sera cuech II l. e quart e quant sera pauzat II dias e II nuegz I l. III cartos.

Item quant valra lo sestier VIII s., peza lo pasto de I d. I l. e IIII onsas e quant sera cuegz tot caut I l.

Item quant valra XVI s. lo sestier peza lo pasto de I d. X onsas e cart, e cuegz tot caut peza VIII onsas lo pa de I d., vertat es que pauzat lo pa II dias e II nuegz peza mens.

Segon que fromen valra pot hom far lo comte segon ayso desusdich, quar en aquo desusdich es contada la moldura hel barutel e la henha (sic) *e la sal hel fornatge he lor rema quiti tot lo bren. Alara lur comtet hom*

Vocabulaire :
emina : hémine, demi-setier
proha : preuve
cru (m.A.) : cru
cueg : cuit
curat : nettoyé
aparelhat : apprêté
bren : son
veva (m.A.) : veuve
pastet : pétrit (la pâte)
gazanh (m.A.) : salaire
enaysi (m.A.) : ainsi
pasto : bloc de pâte destiné à faire un pain
yssic : sortit
fornatge : fournage, frais de cuisson au four
sera pauzat : aura reposé
onsas : onces
moldura (m.A.) : mouture, salaire pour la mouture
hel pour *et lo*
barutel : blutoir, tamis
henha pour *lenha*
rema : (il) reste

XVIII d. de profiegz en la emina que valian I gr. los XVIII d. flori per XII gr. e comtat tot aquest profieg deu peza e pezet aysi coma es desus en escrich.

Voilà un curieux texte qui relève presqu'autant de l'expérimentation et de l'arithmétique que de l'administration. En 1366, les consuls de Saint-Affrique décidèrent d'établir de façon rationnelle le poids et le prix du pain à partir d'une hémine de froment préalablement nettoyé *(curat)* et apprêté *(aparelhat)*. Une hémine faisait donc 56 livres. Le blé étant moulu, et passé au tamis *(barutel)*, on obtenait 48 livres de farine et 8 livres de son *(bren)*. Il fallait 12 livres d'eau pour obtenir 60 livres de pâte *(pasta)*. Avec cette pâte, on fabriquait 24 pains *(pas)*. L'unité ou *pasto* pesait 2 livres et demie pâte crue (*cru*), un peu plus de 2 livres pâte cuite *(cueg)*, une livre moins un *carto* (?) pâte reposée *(pauzat)*.

Le calcul du prix se faisait à partir de celui de l'hémine de froment, soit 6 sols 6 deniers. Le travail de la boulangère était payé 1 sol 6 deniers. Total : 8 sols. Les 24 pains revenaient à 4 deniers. On ne comptait ni en recettes ni en dépenses (?) le son, le droit de cuisson *(fornatge)*, le sel, le bois de chauffage du four, etc.

Suit un nouveau calcul sur la base de 4 sols le setier, le setier donnant alors 48 pains. Poids aux trois étapes : *pasto* cru, cuit et reposé. Si le setier vaut 8 sols, soit le double, le poids de chaque *pasto* sera diminué. Si le setier vaut 16 sols, soit le quadruple, le poids de chaque *pasto* sera encore diminué afin que le prix du pain reste le même à la vente : 1 denier.

Début XVe siècle.- Saint-Affrique

Recette pour fabriquer de la poudre de bombarde.

Archives départementales de l'Aveyron, A.C. Saint-Affrique déposées AA1, 1ère partie, fol. 48.

La recepta de la polvera per las bonbardas.

Primo per far doas ll. de polvera presa del libre de la ordenansas de la mayho cominal de la sieutat de Rodes : primo I l. et I cart salpetra. Item z^a ll. de solpre vieu. Item I carto de carbo de alba. Item I cart d'onsa de lambre molt. Item z cart d'onsa de argen vieu. E lo lambre ni lo argen vieu non si deu mesclar entro que la bonbarda deja trayre.

Ainsi que nous en somme avertis, la recette de la poudre a été recopiée sur le livre des Ordonnances de la Cité de Rodez. C'était donc un secret que l'on se transmettait de consulat à consulat ami, sachant que les bombardes étaient des armes terribles, révolutionnaires, et qu'il fallait sans doute en limiter la diffusion.

Les bombardes apparurent en Rouergue en 1417. Cette année-là, les consuls de la Cité de Rodez achetèrent à Guiral d'Auzis trois quartons de *polvera* pour essayer *las bombardas* fabriquées par Joan Delpuechs. Le soufre et le salpêtre furent achetés à Montpellier ou à Toulouse. Il n'est donc pas surprenant que les consuls de Saint-Affrique soient allés chercher la recette auprès de ceux de la Cité de Rodez.

Vocabulaire :
polvera : poudre
bonbardas : bombardes
ll. ou *l.* pour *liuras*
salpetra : salpêtre
z^a pour *mieja*
solpre vieu : soufre
alba : saule blanc ou peuplier blanc
onsa : once
lambre : ambre
argen vieu : vif argent, mercure
(cf. *Al canton : Cornus*, acte de 1483)
trayre : tirer

1413, 1er mars.- Saint-Félix de Sorgues

Compte cadastral de Guilhem Calvier.

Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 233-3, fol. 87-88.

G. Calvier

Premieyramen I hostal pauzat e-la vila de S. Felis, coffronta am l'ostal de Bertran Manha et am l'ostal de Bertran Manha et am l'ostal de Astruc Marti. Dona de ces XII d. Fo extimat a ..... VIII llr. z.

Item I hostal am cort pauzat aqui meteus coffronta am l'ostal de Bertran Manha et am l'ostal de P. Cruvelier. Dona de ces II s. Fo extimat a .... V llr.

Item una vinha pauzada a Peyra Garnier, coffronta am l'apparra de P. Cruvelier et am lo cami que va da Vilarsa als Clotz. Dona de ces una emina de sivada. Fo extimada a ..... VI llr.

Vocabulaire :
ces : cens, redevance
llr pour *lieura* et *s.* pour *sol*
z pour *mieja* ou *mieg*
aqui meteus (plutôt que *metens*) : ici même
apparra (m.A.) : "parra", terre non soumise au quint

Vocabulaire (suite) :
beneffizi (m.A.) : bénéfice, terme de droit
ospital : sans doute l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem qui avait la seigneurie du lieu
la Religio (m.A.) : l'ordre (de Saint-Jean de Jérusalem)
sestier : setier, mesure de capacité. Sa moitié est l'*emina*, son quart la *carta* ou *cartieyra*
fayssa : bande de terre
deffendalh (m.A.) : taxe pour la défense du lieu ?
sa pour *soma*
pocessori : le foncier (opposé à *moble*)

[D'une autre écriture, l'article suivant :]

Item una pessa de terra pausada a Peyra Garnier, confronta am una vinha de Andrieu Calvie et am la vinha de R. Ermelis. Dona de ces XII d. Fo estimat ..... III llr.

Item I ort pauzat al Verdier, confronta am l'ort de P. Borrilho et am l'ort de Bertran Manha. Dona de ces una carta de sivada. Fo extimat a .... una llr. z.

Item I hostal, cort et verdier pauzat a Panadeutes, coffronta am lo cami de Panadeutes et am l'ostal et ort de Johan Aymes, ayral e-miech. Dona de ces XII d. Fo extimat a ..... III llr. V s.

Item I ort a la Rebieyra sobre'l pon, confronta am l'ort de R. Garnier et am lo bezal vielh. Dona de ces una carta de sivada. Fo extimat a za llr.

Item una pessa de terra al Causanel a beneffizi, cofronta a doas partz am las terras de l'ospital. Dona de ces una carta de sivada. Fo extimada a .. .. II s. z.

Item I mas a Marcorba am apparras et am forn, coffronta am las-pparras et am los hostals, camis e patus e-miech et am la terra de D. Teysseyre et am lo cami que va dal mas de Dorde Teysseyre vas Gorgazia et am las terras de la Religio. Dona de ces I sestier de fromen et una emina de sivada e IX d. t. Fo extimat a ..... XII llr.

Item una fayssa e-la Prada de Soloza, confronta am la fayssa de R. Pelauqui et am lo bezal vielh. Dona de ces una emina de fromen e per lo deffendalh una galina. Fo extimada a ..... II llr. XV s.

Item I apparra a Marcorba, confronta am l'apparra de D. Teysseyre et am doas partz am lo cami anan a S. Johan d'Olcas. Dona de ces V cartas de sivada. Fo extimat a ..... V llr.

Sa lo pocessori ..... XLIIII llr. VII s. z.

Sa lo moble..... XXXVII llr. z.

P. Fabri notari

Le registre du compois de Saint-Félix de Sorgues comporte en fait, en un volume, dont il reste une partie de la reliure d'origine, deux compois, l'un de 1413 et l'autre de 1437. La restauration du registre a fait l'objet d'une requête des habitants de Saint-Félix auprès du lieutenant du précepteur, Daurde Eralh, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en présence de son juge et de son baile : *ad reparandum seu ad refforsandum librum vocatum de compes*, afin d'établir l'impôt royal de la taille.

Ce document entre dans la catégorie des premiers compois, du XVe siècle, faisant référence aux cens ou redevances féodales. On en trouvera d'autres exemples dans la collection *Al canton* (*Aubin* 1435, *Conques* 1470-1480, *Marcillac* 1450 et XVe s., *Sévérac-le-Château* fin XVe s.). Les redevances en nature sont parfois ailleurs d'une grande variété. Ici, elles se réduisent aux denrées suivantes : *sivada*, *fromen* (plus rarement), *galina*, *nozes* (par ex. : fol. 43) et *pebre* (par ex. : fol. 15, 89 v° et 108).

Le compte de Guilhem Calvier de 1413 figure en 1437 sous le nom d'Andrieu Calvier (2e partie, fol. 173). On y retrouve les mêmes termes de droit et en particulier les *apparras,* terres soumises au cens, mais non au quint (le sujet de la *parran* a été traité dans le *Bulletin du Cercle Généalogique du Rouergue*, n° 18, 1996) et *lo deffendalh* qui est toujours payé en *galina* et qui paraît attaché à des prairies ou des terres de fond de vallée proches de la Sorgues. Une terre *apparra* peut être soumise à la redevance *per lo deffendalh*. Les *apparras* sont très nombreuses dans tout ce secteur du Rouergue méridional. Le compois de La Couvertoirade du XVIe s. *(Al canton : Nant*, 1994, p. 64) fait mention, comme ici du *beneffizi*, mais nous n'avons pas plus d'éléments pour définir ces notions de droit les unes par rapport aux autres.

Enfin ce document confirme l'ancienneté du pont de Saint-Félix de Sorgues, très souvent cité, comme ici dans la localisation des terres, avec *lo bezal vielh*, le vieux canal d'amenée d'eau au moulin et aux prairies. On franchissait le *bezal* par un petit pont dit *lo Pontelh* (cité fol. 96).

1413, a. st., 7 mars.- Saint-Izaire

Libertés, usages et coutumes de Saint-Izaire de nouveau confirmés par l'évêque de Vabres, après avis de son chapitre, à la suite de la perte du document original, lors des guerres qui troublèrent le Rouergue.

Version A : grosse sur parchemin conservée par un particulier et éditée d'après une transcription par Isabelle Espinasse, *Chartes de franchises et de coutumes dans l'arrondissement de Millau (Aveyron), du XIIe au XVe siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1991, p. 204-213. Il existe de cet acte une copie du XVIIe siècle conservée aux Archives départementales de l'Aveyron, que nous apellerons version B. Nous reproduisons les *Libertés* selon la version A, transcrite par Mlle Espinasse, mais sans le préambule et les conclusions, qui sont en latin. Nous avons apporté des corrections dans le texte, toujours indiquées entre crochets. Quand il y avait doute et que la version B nous paraissait digne d'intérêt, nous avons reproduit les variantes dans le glossaire.

1 - *Et premieyramen que los habitans deldich castel coma an acostumat de far cascun an puesco daussi en foras e per tostemps elegir tres scindicz en la festa de Sant Antoni, delsquals los dos seran del loc de Sant-Heresi et los ters sera de la mazeda, losquals tres scindicz apres lur novela electio prometran et juraran en las mas deldich moss[enh]or de Vabre, si es presen en lodich castel, ho de sos successors et, si lodig moss[enh]or ho sos successors non eran en lodich castel, losdichs scindicz prestaran segramen en la pl[a]ssa comuna deldich loc al bayle deldich moss[enh]or l'evesque. Et lo juramen es de gardar a lur poder la persona deldich moss[enh]or de Vabre et son be et sa honor et los drechs et libertatz de sa glieya de Vabre et evitar et notifficar totz dampnatges a lur poder et non-remens de be regir et g[o]uvernar la comunitat deldich castel et lialmen se aver en son offici.*

2 - *Item que per lodig sagramen prestar ni per aquel [r]ecebre losdichs scindicz ni comunitat no sian tengutz de donar re.*

3 - *Item que lodich jorn de Sant-Anthoni, losdichs habitans puesco helegir sieys cosselhiers, losquals prestaran lo sobredich sagramen et de be accosselhar losdichs scindicz.*

4 - *Item que losdichs scindicz am lursdichs cosselhiers am lur comunitat ho de voler de aquela puesco cohequar et far talhas et helegir talhayres et ausidors de comptes et far quitansas.*

5 - *Item que losdichs scindicz am los cosselhiers puesco helegir hun home per esser lur servid[or] tot lan, loqual prestara lo sagramen que dessus et de lialmen servir la comunitat et far bonas relatios et degudas et ben excercir son offici, loqual poyra citar et ajornar a la requesta dels scindicz las gens de la juridictio deldich castel et aysso quant no volo las gens pagar las talhas ho quant si devo ajustar et empausar pena de sinq o de d[e]tz sols et aysso am licentia de la cort deldig moss[enh]or l'evesque, l[a]qual pena quant se encor [es] deguda aldich moss[enh]or.*

6 - *Item que e-las doas fieyras que son cascun an en lodich loc, la una lo jorn de la Decollatio de Sant-Johan Batista et l'autra lo jorn de Sant-Bres, degun habitan ni estrangies no sian tengutz de pagar taulatge ni leuda.*

7 - *Item que els puesco pescar et penre tota pesca exceptat al gartoleia (?) deldich moss[enh]or et aysso en totas las ribeyras deldich loc et juridictio sens pagar pena ni deguna senhoria.*

8 - *Item que els puesco cassar et penr[e] tota cassa en tota la juridictio deldig castel sens pagar pena ni senhoria seno de singlar quant lo prendo la testa et de ser lo cap et la espalla drecha losquals devo portar aldich moss[enh]or al castel.*

9 - *Item que losdichs habitans se puesco esplechar d'aygas et d'erbas a lur necessitatz et de lurs pocessios amb'una que la hun non prejudique a la pocessio de l'autre ni lodig moss[enh]or no deu vendre lasdichas erbas a naguna persona ni metre negun bestial estranh en tota la juridictio deldich castel per so qual (?) els devo cascun an aldich moss[enh]or quatre lieuras pagadoyras a Totz-Sans per las erbas et ayguas.*

Vocabulaire :

1 - *daussi*, lire *d'aissi en foras* : d'ores et déjà, dorénavant
scindicz (m.A.) : syndics, représentants des habitants
Sant-Heresi (copie XVIIe s. : *Sant-Iseri* et partout où ce nom est cité)
mazeda (m.A.) : campagne (les métairies)
l'evesque (copie XVIIe s. : *l'avesque)* : l'évêque
non-remens (m.A.) : encore, de plus
comunitat (copie XVIIe s. : *comunautat*)

4 - *cohequar* (m.A.) : répartir (l'impôt)
talhayres : percepteurs de la taille
ausidors : auditeurs

5 - *citar* : citer, assigner en justice
ajornar : ajourner
ajustar : réunir
am licentia (copie XVIIe s. : *anbe licentia)*
se encor : s'applique (?)

6 - *taulatge* : droit de place
leuda : droit de leude

7 - *gartoleia* ? (copie XVIIe s. : *gortolier)* (m.A.) : réserve de pêche
sens pagar (copie XVIIe s. : *senes p.)*
pena : amende
senhoria : droit seigneurial

8 - *singlar* : sanglier
testa : tête
ser : cerf

9 - *esplechar de* : jouir de
per so qual els ? (copie XVIIe s. : *per so car elz)*

Vocabulaire (suite) :

11 - *deveses* : pâturages interdits
12 - *destral* : hache
tant quant (copie XVIIe s. : *tant que)*
fruchans : (arbres) portant des fruits
dometges : (arbres) greffés
13 - *cambas de guarricz* : jambes de chêne
rays : racine, souche
14 - *aradura* ? (copie XVIIe s. : (tache)...
rama, ramée)
15 - *sens pagar lo dampnatge* (copie XVII[e] s. : *pagan lo d.)*
16 - *vidissa* (copie XVII[e] s. : *vedissa) :* osier
17 - *Serretas* (copie XVII[e] s. : *Sarretas)*
vinche (m.A.) : vingtième
gacha : garde
bada : guet
18 - *quinze* : quinzième
gach : guet
19 - *ez de moss[enh]or* (copie XVII[e] s. : *es tout de m.)*
21 - *portier* : portier, gardien de porte
24 - *se alando* : s'ouvrent
25 - *expres* (copie XVII[e] s. : *et prenou ?)*
26 - *talas* : dégâts
malafachas : méfaits, délits
27 - *sizas* : assises
28 - *esportulas* (m.A.) : salaires

10 - *Item que lodig moss[enh]or except[a] que el hy puesco tener son bestial gros et menut quant ne aura.*

11 - *Item excepta d'aysso desus sos pratz et sos deveses.*

12 - *Item vol lodig moss[enh]or coma desus que losdichs habitans puesco se esplechar de lenhas de tota pocessio que no se deffanda et aysso am destra[l] ho autre artiffici aven lo mar[g]ue tres palms de long et que de terra estan rompo de las brancas tant quant ne atenheran et aysso seno que fosso albres fruchans ho dometges.*

13 - *Item que aqui hont [auria] gran multitut de cambas de guarri[c]z salhen d'una rays que los puesco tailhar et penre layssan lo melhor.*

14 - *Item que puesco penre lenha per far aradura de pertot seno que sian albres fruchans et dometges, exceptat l[a]s pocessios deldich moss[enh]or.*

15 - *Item que puesco trayre peyra et lausa ho[n]t que sia en la juridictio sens pagar lo dampnatge, exceptat las pocessios deldich moss[enh]or.*

16 - *Item que puesco penre et rompre ginesta et vidissa de pertot, exceptat las pocessios deldich moss[enh]or.*

17 - *Item que [lo] mas de Serretas coma acostumat pague lo vin[c]he de tota talha que si fay aldich castel et gach[a] et [bada] de dies et de [nu]echs coma los autres habitans de Sant-Heresi.*

18 - *Item que lo loc de Armayrols pague lo quinze de tot talh real et de la reparatio deldich castel et fasso [b]ada et gach de dies et de [nu]echs coma los autres habitans deldich castel de Sant-Heresi.*

19 - *Item coffesso losdichs habitans de Sant-Heresi et de Armayrols que lo loc de Armayrols ez de moss[enh]or de Vabre am tota juridictio alta et bassa.*

20 - *Item que los habitans de Armayrols non puesco paysser las herbas ni penre las lenhas del terrador de Saint-Heresi ni aquels de Sant-Heresi del terrador de Armayrols seno de las pocessios que hy [auran].*

21 - *Item coffessa lodig moss[enh]or que lo es acostumat el deu tener capitani et portier a sos prop[i]s despens al castel de Sant-Heresi, loqual portier deu totjorn obrir a las gens et habitans en la juridictio de Sant-Heresi et de Armayrols et de Serrettas.*

22 - *Item que losdichs habitans devo logar et pagar lo salari de la [b]ada deldich castel, loqual els logo quant es perilh de gens d'armas en lo pays ho lodich castel [a regart] et lodich moss[enh]or deu ly donar a manjar.*

23 - *Item que quant alcuna persona delsdichs habitans de la juridictio de Sant-Heresi ho de Armayrols defalh al gach ho a la garda deldich castel et lo capitani fa far lodich gach ho garda a son depens, el ha sobre aquel que defalh aldich gach ho garda dos sols de Tornes, autr[a]men se vol [faire] far non y a mas dotze deniers de Tornes.*

24 - *Item que los pratz de ladicha juridictio sian en defensa coma es acostumat dal premier dimergue de mars tro a la festa de Totz-Sans et adonc se alando al bestial gros tro a Sant-Andrieu et al bestial menut tro al premier dimergue de mars, exceptat los pratz del dig moss[enh]or.*

25 - *Item lodig moss[enh]or non entend per aysso a prejudicar a degus que agues expres ni autre privilegi ho concessio.*

26 - *Item que los sobredichs scindicz et cosselhiers puesco elegir cascun an tres homes per estimar et vezer las talas et las malafachas, losquals tres homes prestaran o sagramen coma desus et de be estimar et far lur offici, losquals penran entre totz per lur trabalh de cascuna [tala et un] cart de vi.*

27 - *Item que lo jutge temporal deldich moss[enh]or deu tener sa cort et las sizas en la plassa comun[a] deldich castel et non deu transportar los habitans foras de la juridictio deldich castel.*

28 - *Item que lodich jutge temporal non pren ni deu penre degunas esportulas seno de vint sols en sus et aquelas leva lo bayle per far lo despens de las sizas.*

29 - *Item que lodich jutge no deu penre dietas ni salari sus los habitans per venir tenir las sizas a sa cort et aysso seno que vengues a requesta de partida ho de la comunitat.*

30 - *Item que lo notari ordinari quant non demora en lodich loc et hyra a la cort, non deu aver degun salari senon sos processes et scripturas seno que vengues expressamen a requesta de partidas.*

30 bis - *[Item lo baille deldich loc deu ausir partidas] et redre razo a cascun litigan davant luy senes degun salari et aysso seno que sia requis[i]t de anar sus lo loc contenti[os] quar adoncas ha sinq sols per son trabalh et notari [atrestan].*

31 - *Item lodich bayle, quant estara en garniso sobre alcus dels habitans delsdichs castel et juridictio, pren per son salari dos sols et sieys deniers tornes.*

32 - *Item quant lo sirven senhora negun dels habitans desusdichs da part a partida et aysso en lodich od, el ha dos deniers per son salari et en quas que falha deldich loc ho del destrech d'aquel [d]eu aver per son salari sieys deniers tornes.*

33 - *Item quant alcus dels sirvens deldich loc estara en garniso sobre negun delsdichs habitans deu aver per son salari quinze deniers.*

34 - *Item l'encantayre deldich loc, quant far encan et lo gatge se lieura [deu] penre lo capsol tro a six sols et cumque monte una lieura de Tornes ho plus deu aver quatre deniers tornes per cascuna lieura et el quas que lo gatge no se lieura ho es pe[r] lo fach del comu no devo penre [lo] sirven ni l'[e]ncantayre mas miech-salari.*

35 - *Item que quant aldich castel se ajusto los habitans de ladicha juridictio per far talhas ho per vezer las necessitatz deldich loc, lo bayle de moss[enh]or hy deu esser ho son loctenen, se lo bayle non es el loc ho no se [atrobava], et aysso afi que no se puesco far man[i]polit ni brega ni conspiratio ni autre maleffici ; et la comunitat fay lo despens aldich bayle, loqual per aquo no pren salari seno aquel que los scindicz ho c[o]mu li vol donar.*

36 - *Item que cascu dels habitans desusdichs, quant troba bestial en sa pocessio, donan li dam[n]atge [lo pot] penre per menar a la cort.*

37 - *Item que tot bestial menut que sia de la juridictio dessusdicha, quant dona dam[n]atge, se lo bayle ho lo sirven lo prendo ho hom lo lur amena deu per cascuna bestia hun denier de banh et may la tala et se es estrangier pagua doble banh.*

38 - *Item bestial gros qu[e] sia de la juridictio desusdicha paga quatre deniers de banh per cascun[a] bestia et si es estrangieyra lo doble e may la tala.*

39 - *Item coffessa moss[enh]or que sus lo levamen dels fruchs et rendas, el deu trametre querre a son despens [l]os deymes els quins de blatz, de vis, fes et autras causas.*

40 - *Item coffessa moss[enh]or que el deu trametre querre los cesses als hostals de cascun dels habitans de lasdichas juridictio[s] et aysso a son despens et en quas que a la premieyra ves losdichs habitans [non] pagaran els son tengutz de p[o]rtar a lur despens al castel et hostal de moss[enh]or.*

41 - *Item que aquel que leva los cesses per moss[enh]or deu scrieure en son registre et el libre de aquel que paga [so] que pagara.*

42 - *Item coffessa moss[enh]or que losdichs habitans podo et devo et metre lurs personas et lurs bes dedins la fortalesa deldich castel a totas h[o]ras per causa et custodia del salvamen d'aquels, exceptat que ad hora s[u]spechosa de nuechs en que a[g]ues perilh no lur sia hom tenguts si non de obrir la mureta.*

43 - *Item coffesso losdichs habitans que els sont tengutz de reparar et far los c[o]rredos et alayas de la fusta que son en la autesa de la fortalesa et lodich moss[enh]or deu aver bosc et donar a manjar a las gens que obraran tant quant se fara ladicha obra et lo senhor deu far las autras causas necessarias en la fortalesa et en la habitatio d'aquela l[a]squals habitatios so per*

Vocabulaire (suite) :

29 - *dietas* (m.A.) : vacations
30 - *et hyra* (copie XVII[e] s. : *et y va)*
30bis- Le début de cet article a visiblement sauté à la transcription de la version A. Nous le restituons à partir de la version B.
litigan : plaideur
atrestan : autant
31 - *en garniso :* en poste
32 - *destrech* : juridiction.
34 - *encantayre* : personne chargée des adjudications
encan : adjudication
capsol (m.A.) : droit sur le montant d'une vente judiciaire.
tro a six sols (copie XVIIe s. : *tro a dos-a-nou solz*)
35 - *ajusto* : réunissent
manipolit : complot (cf. *Al canton : Cassagnes*, acte de 1414 ; *Nant*, acte de 1492)
conspiratio (m.A.) : conspiration
37 - *banh* : ban, amende
39 - *levamen* (m.A.) : perception (de l'impôt)
deymes : dîmes
quins : quints
40 - *cesses* : cens
42 - *custodia* : garde
salvamen : sauvegarde
suspechosa (m.A.) : suspecte
43 - *corredors* : couloirs
alayas pour *aleyas* : galeries
autesa : hauteur

Vocabulaire(suite) :

45 - *adrechuro* (m.A.) : contrôlent (des mesures)
ajustadamen (m.A.) : conjointement
senho : marquent
senhal de la crossa : marque de la crosse
de vi cada mesura (copie XVII[e] s. : *de vi per c.m.*)

46 - *se entremeto* : s'occupent

48 - *scriva* : écrivain, greffier
scriptor (m.A.) : Id.

50 - *prejudicar enpre de* (copie XVII[e] s. : *prejudicia en res a*)

lodich moss[enh]or et per sas gens.

44 - *Item coffesso losdichs habitans que els son tengutz de far mano[b]ra a las reparatios de las muretas per so quar hy podo[n] reculhir lurs bestials quant n'on bezon ety lodich moss[enh]or deu far las autras causas.*

45 - *Item quant se adr[e]churo las mesuras deldich loc, lo bayle las adrechura, presens los scindicz et [ajus]tadamen las senho del senhal de la crossa et deu aver lo bayle per son trabalh hun cart de vi cada mesura.*

46 - *Item quant los scindicz els autres cosselhiers conoyssedors de talhas et sirven et estimadors son elegitz, davan que se [entremeto] de lur offici, els prest[o] sagramen coma desus et a qui hont desus es dich et lo notari ordenari deldich loc per moss[enh]or pren l'estrumen deldich scindicat et de lasdichas electios et prestatios de sagramen.*

47 - *Item que lodich notari ordenari, quan penra l[o]sdichs instrumens ho autres de la comunitat, no los deu grossar sans esser requerit et deu aver per cascuna nota delsdichs instrumens ho autres que prenga del comu vint deniers de Tornes, losquals no se debatran ponch del salari de la grossa quant [lo volran].*

48 - *Item que losdichs scindicz et comunitat auran en las autras causas foras aquelas desusdichas [hun] scriva per scriure lurs bezonhas a lur prop[i]s despens, loqual prestara sagramen coma l[o]s autres desusdichs, exceptat que, se aquel era malaute ho absen ho occupat, el temps de sa absencia et occupatio ho malauti[a] losdichs scindicz puesquo penre qualque autre scriptor a lur guisa sens prestar sagramen.*

49 - *Item coffesso losdichs habitans que a cascun senhor intran novelamen ho ad hom per luy aven sufficien poder el castel de Sant-Heresi, los scindicz et totz los habitans delsdichs locs et juridictio presto homatge et sagramen de fizelitat et lo senhor lor promet de tener en lors libertatz et franquezas, scrichas et non scrichas.*

50 - *Item non enten moss[enh]or per aquestas concessios ho confirmatios de libertatz et franquezas a prejudicar enpre de instrumens autres ho autres drechs de la glieya de Vabre ni may alsdichs habitans se ne avian lasdich[a]s libertatz demoran en lor fermetat.*

Pour ne pas allonger cette édition de texte suffisamment longue, nous nous contenterons d'un court résumé :

Elections (1 à 3)

1-2 des syndics (2 pour Saint-Izaire et 1 pour la campagne ou *mazeda*).
3 des conseillers.
4 Première mission des syndics et du conseil : la levée de l'impôt.
5 Le procureur de la commune.
6 Exemption des droits de *taulatge* et de *leuda*, le jour de la foire. Mesure d'intérêt économique.

Usages (7 à 16)

7-8 Droits de pêche et de chasse. On devra au seigneur la tête du sanglier et la tête et l'épaule droite du cerf.
9-11 Usage des eaux et des herbes de la terre de Saint-Izaire.
12-14 Usage du bois de chauffage (*lenhas*).
15 Droit d'extraire pierres et lauses.
16 Droit de couper les genêts et osiers.
17-18 Tarif des impositions : un vingtième de la taille pour le mas de Sarretas, un quinzième pour Armayrols. Mais obligation de garde à Saint-Izaire.
19-20 Particularité d'Armayrols : les habitants d'Armayrols n'ont droit de pacage et de ramassage du bois de chauffage que sur leur territoire.
21 L'évêque, seigneur de Saint-Izaire, a, à Saint-Izaire, un capitaine et un portier.
22-23 Répartition des charges (seigneur-habitants) en ce qui concerne les gardes.
24 Durée d'usage des prés.
25 Respect des privilèges par l'évêque.

Fonctions publiques (26 à 34)

26 Experts pour les dégâts.
27-29 Juge : ses audiences.
30 Notaire.
31 Bayle : ses fonctions.
32-33 Sergent : son rôle.
34 Commissaire-priseur : son rôle.
35 Assemblées d'habitants : présence du baile.
36-38 Bétail dans les terres d'autrui : saisie et amendes.

Relations entre le seigneur et les habitants (39 à 45)

39-41 Redevances dues au seigneur.
42 Refuge du bétail dans l'enceinte du château en cas de danger ; enclos dit de *las muretas*.
43-44 Obligation pour les habitants de participer à l'entretien de la galerie de bois de la forteresse et de *las muretas*.
45 Marque du seigneur sur les mesures.
46-47 Tenue des actes officiels par le notaire.
48 Fonctions du secrétaire communal.
49 Renouvellement des hommages à chaque nouveau seigneur.
50 Les habitants respecteront les droits de l'église de Vabres et le seigneur ceux des habitants, s'ils sont prouvés.

Comme les autres chartes de coutumes, celle-ci comporte de précieuses informations sur les droits et les devoirs respectifs du seigneur et des habitants et sur certains usages particuliers. Par exemple, les habitants, récupérant *las lenhas*, ne pourront couper les branches plus haut que ce que l'on peut atteindre avec une hache dotée d'un manche de trois empans. De même, on pourra couper les surgeons issus d'une même souche, mais à la condition de respecter le plus beau.

La charte originale constituée par un rouleau (*rotulus*) avait été perdue lors des troubles de la guerre de Cent Ans. Les habitants faisant appel à leurs souvenirs en firent une nouvelle rédaction, approuvée par l'évêque de Vabres, seigneur de Saint-Izaire, et par son chapitre. C'est un beau témoignage sur l'importance pour les habitants des chartes de coutumes. Un certain désordre dans les articles peut s'expliquer soit parce que la charte perdue comportait des rajouts (nous avons constaté le cas à Maleville, cf. *Al canton : Montbazens),* soit parce que les rédacteurs de 1413 ont eu quelques défaillances de mémoire.

1416.- Saint-Affrique

Dépenses faites pour la réfection du four et pour la chaire à prêcher de "Maître Vincent" (Ferrier).

Archives départementales de l'Aveyron, A.C. Saint-Affrique déposées AA 1 fol. 14 v°-15.

Sec se so que ay baylat de l'argen que Ramon Picorlat me baylet tant per adobar lo forn de Pons de Pradelhas quant per lo predicatori que fon fag a Me Vinsens quant say fo, laqual reparatio del forn e del predicatori fon facha l'an MCCCCXVI.

Primieyramen quant se comenset de far la obra del forn e del predicatori fon pres de P. Arman I trauc de garric, que li es degut ..... *[ ]*

Item per I autre trauc que fon de G. Blanc de que li dava hom XVI s. Es li degut ..... *[ ]*

Item ac hom de Ramon de Alcapias II perfilas de garric, costans..... *[ ]*

Item autras II perfialas ac hom de I home de Bornagues que se apelava Brenguier de Vinholas, costans ..... *[ ]*

Item fon donat pa e vi a n'aquels que mudavo a metre lo lumda del forn aqui ont fasia mesties. Costet ..... *X d.*

Item P. L'Alvernhas fustier hi stet II jorns de que li dava hom VIII blancas per jorn e may lo despens. Es ..... *VIII s. VIII d.*

Item per lo loguier de II femnas per portar la terra sul forn per cobrir. Costero am lo despens ..... *III s. III d.*

Vocabulaire :
predicatori (m.A.) : chaire à prêcher
trauc : saumier
dava : donnait
hom : on
s. pour *solz* et *d.* pour *deniers*
perfilas, perfialas (m.A.) : type de poutres
mudavo : déplaçaient
lumda : linteau
fasia mesties (m.A.) : il était nécessaire
blancas : monnaies

Vocabulaire (suite) :
donat (m.A.) : donat, personne donnée à une maison religieuse, ici l'hôpital
avut : eu
buada (m.A.) : voûte
salvo compoti errore, latin : sauf erreur de compte
quia negat, latin : car il nie
quia P. Matfre negat pro se et alio donato, latin : car P. Matfre nie, pour lui et l'autre donat
tavela : volige
peyerier sic pour *peyrier* : maçon
picar (m.A.) : tailler au pic

Item stero P. Matfre el donat autre de l'hospital. Stero IIII jornals al forn que monto am lo despens ..... XIII s. III d.

Fo li pres per lo despens de aquetz II ..... II s.

(car P. Matfre nega que non ac re avut)

Item stet hi may P. Matfre I jornal am R. Benezeg que li fasia manobra per fustar e cobrir. Valo am lo despens, es ..... VI s. VI d.

Item I home que se apelava G. Steve del Vilar de Dordo que era peyrier et fustier que hi stet II jorns per talhar la peyra que hi fazia mesties a la buada del forn. Es ..... VIII s. VIII d.

Item stet hi plus L'Alvernhas per fustar tan al forn quant a far lo predicatori a Me Vinsens que valo am lo despens ..... XXI s. VIII d.

(salvo compoti errore)

Item despendero en candelas quant fasian la buada del forn I^e^ll. Val .... XV d.

Item stet hi R. Benezeg am lo M^e^ desus per far manobra V jorns. Valo .... XVI s. VIII d.

(quia negat)

[fol. 15] *Item per I jornal que hi stet sa filha am lo despens ..... XX d.*

Item stet lo genre de Calhol tan al forn quant al predicatori V jorns. Valo am lo despens ..... XXI s. VIII d.

(salvo errore compoti)

Item stet hi may P. Matfre III jorns. Valo am lo despens ..... X s.

(quia P. Matfre negat pro se et alio donato)

Item stet hi may l'autre donat I jorn. Val am lo despens ..... III s. IIII d.

Item per una quantitat de tavela que fo mesa al forn que fo de R. Picorlat. Costet ..... V s.

Item fon despendut quant se mero las testas sul talh per aquel que hi foro deputatz. Det lur a dinnar la viala. Costet tot ..... VIII s.

Item quant Me Vinsens say fo, fero far los senh[ers] cossols provisio de peys per donar a luy. Costet entre tot XI s. VIII d. de que paguet R. Picorlat VII s. et ieu la resta que es ..... VII s. VIII d.

Ite stet R. Landayrol peyerier tant en picar la peyra de la buada del forn can en adobar la buada e massona VI jorns, que valo a far dessus am lo despens ..... XXVI s.

(salvo errore compoti)

Ce compte du consulat de Saint-Affrique, mis en tête du document le plus solennel des Archives communales "le Livre des privilèges", mélange ici deux comptes de natures très différentes :

- d'abord, les frais engagés par la communauté pour la réfection du four dit de Pons de Pradelhas. Les notations techniques sont peu nombreuses et très vagues : un sommier *(trauc),* un linteau *(lumda),* une voûte *(buada)* dont la taille et la construction furent confiées à un maçon-charpentier du Viala de Dourdou, G. Steve, et à un autre maçon P. Landayrol, mais aussi de la volige *(tavela),* la terre que l'on mit sur la voûte...

- ensuite, les frais engagés pour fabriquer la chaire à prêcher mise à la disposition de saint Vincent Ferrier, quand il fit sa grande tournée de prédication en Rouergue, de juin à juillet 1416. C'est le témoignage le plus intéressant, malgré la pauvreté des informations.

Saint Vincent Ferrier naquit à Valence (Catalogne), le 23 janvier 1357. Il entra chez les dominicains et fut d'abord le confesseur de Benoît XIII. A partir du 25 novembre 1398, il entreprit de parcourir l'Europe et de prêcher avec l'accord du Pape et des évêques, dont il traversait le diocèse. Il marchait à pied quels que fussent l'éloignement des villes, la difficulté des routes et la dureté des saisons. A la fin de sa vie, malade d'une plaie à la jambe, il prit un âne pour monture. Il mourut à Vannes, en Bretagne, le 5 avril 1419. Sa parole eut une audience considérable. Partout, évêques, clergé, noblesse, municipalités, populations, tout le monde accourait pour le voir et l'entendre. On dressait des estrades sur les places. On l'écoutait des heures entières. Il restait pauvre, mais on lui faisait un triomphe. Des miracles et des conversions accompagnaient sa marche.

En Rouergue, où l'on parlait en langue d'oc, son catalan était en grande partie compris. La flamme de sa foi faisait le reste. Il avait alors 59 ans. Son voyage l'amena à Laguépie au confluent du Viaur et de l'Aveyron, puis à Najac, à Villefranche de Rouergue (22 juin), à Sauveterre, à Rodez où il prêcha sur place *del Mercat-Nou,* dans la Cité (juillet). Il arriva à Saint-Affrique le 15 juillet et repartit pour Millau où il séjourna du 23 au 27 juillet (1), et à Compeyre. Un autre compte de son passage à Saint-Affrique, écrit en latin, figure dans le registre BB 4 des archives communales de Saint-Affrique. C'est, bien entendu, celui qui a été écrit en langue d'oc que nous avons reproduit et qui concerne la construction d'une chaire *(predicatori),* probablement avec un *trauc* et des *perfialas* (poutres), et le don de quelques poissons. L'ouvrage de la chaire fut confié à un charpentier dit P. L'Alvernhas ou Lalvernhas.

Dans le compte latin : *frater Vincentius* (frère Vincent) est dit Maître en théologie. Sa venue est annoncée le 29 juin. Il venait *pro predicando verbum Dei* (pour prêcher la parole de Dieu) (2).

(1) J. Artières, Documents inédits sur la ville de Millau, *Mémoire de la Société des Lettres de l'Aveyron*, t. 21, 1921, p. 565-570.
(2) J. Delmas, *Les Dominicains en Rouergue*, Rodez, Archives départementales de l'Aveyron, 1994, p. 66-67.

1431, 7 juin.- Saint-Affrique

Convention entre la ville de Saint-Affrique représentée par les quatre consuls et les conseillers, et Dorde Forès et Guillem Avesque pour ouvrir à Puech-Borrilho ou Grata-Gals une carrière pour l'œuvre de l'église.

Archives départementales de l'Aveyron, A.C. Saint-Affrique déposées AA1, 1ère partie, fol.42. Th. Nayral en a donné une édition partielle (sans les repères topographiques) et fautive dans *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...* 1877, p. 78.

Lo pres-fach de descobrir lo peyral per l'obra de la gleya.

L'an M IIIIᶜXXXI a VII de jun, los ssenhors cossols de S. Affrica, Johan Blanc jove, B. Rocaffort et P. Nazon et Johan Godo jove, de volontat et cosselh de D. Cahusac M. Johan Raynal, D. Franc, M. Johan Arnal, Ar[nal] Fraycinel, M. G. Galtier, G. Dalcapies, R. Picorlat, M. G. Linsac, casselhiers, presens, baylero a pres-fach a Dorde Fores et Guillem Avesque deldich loc presens et cossente[n]s so-es assaber a descobrir una part del peyral de Puech-Borrilho alias Grata-Gals dans la part de la vinha de M. R. Steve daus la vila, que se cofronta am la descuberta que a facha P. Colet eldich peyral et am la vinha de S. Cahusac. E te ladicha part baylada a descobrir huech passes del travers del roq, parten d'una osca daus la part de ladicha vinha de Cahusac et finis a hun guinayret regardan daus Monnargas (regardan daus la vila) et <a> dal guinayret entro a la fi del roq daus la part de Monnargas, huech passes o entorn. Et devo cavar entro al bals de la bona peyra entro al talh de la descuberta dicha eldich peyral de Colet et hun pauc plus bas daus la part de Monnargas entro al forc peyral. Et lo cossolat no lur es tengut de re sinon de ostar la terra dessus lo roc entro al roq. Et lo cossolat lur deu pagar per tot aquest presfach setze motos d'aur huey correns o la valor, huech s[estiers] de fromen, una pipa de vi et dotze caps d'assier, so-es assaber encontenen, coma comensaran l'obra, quatre motos d'aur a la valor per comprar lur explechas a ladicha obra et la resta de die en die en ayssi coma si fara l'obratge. Et losdichs D. Fores et G. Avesque jurero de non penre autre obratge, per que aquest pres-fach se retardes, ses licentia dels ssenhors cossols. Et per totas aquestas causas plus ferm complidoyras et per tota restitucio de tots greuges, dampnatges, interesses et despens, que la una partida ne sostenga par deffaut de l'autra, obliguero los ssenhors cossols los bes del cossolat et D. Fores et G. Avesque lurs personas et lurs bes presens et endevenidors a las rigors de las corts del pariatge de la cort comuna de S. Affrica et de Moss. l'official de Vabre et dels sagels d'aquelas etc. Et renunciero etc. et enayssi ho tener etc. promezo etc. et o jurero sus los Sans de Dieus Evangelis etc. Item tota la peyra d'aquest presfach utial sera de l'obra a conoyssensa dels maistres de l'obra et la inutial a l'obra sera de Fores et Avesque. Item jurero Fores et Avesque sus los Euvangelis que neguna peyra utial deldich pres-fach apertenen a l'obra maliciozamen, en frau de l'obra, non rompran per que la se approprio et la obra la perda. Et de tot aysso las partidas cascuna requerit (?) carta, per me fach et

Vocabulaire :
descobrir : ouvrir (une carrière)
peyral : carrière
cossente[n]s : consentant
descuberta : découverte
osca : entaille
guinayret : petit angle, arête, plutôt que petit cerisier ?
daus : vers
cavar : creuser
bals : falaise
forc peyral : division de carrière ?
encontenen : incontinent, aussitôt
explechas : outils
de die en die : de jour en jour
complidoyras : à accomplir
greuges : dommages, torts
pariatge : paréage
sagels : sceaux, juridiction
inutial : inutile
en frau de : au détriment (par fraude) de

scrich en l'ostal del cossolat de S. Affrica l'an el die dessus. Testimonis Peyre Miquel, R. Johan, Brenguier Dangles sartre, G. de Monredon clergue de la gleya et me Guitbert Gui notari real et episcopal ...

Diverses clauses en latin concernant la rédaction de l'acte, les droits perçus par le notaire et les garanties terminent cet acte, qui porte la signature de tous les consuls et conseillers, à l'exception de celles de deux d'entr'eux et des deux carriers.

Selon l'abbé Th. Nayral, la décision de la reconstruction de l'église de Saint-Affrique date de la fin de l'année 1395. Le conseil nomma des responsables chargés d'administrer l'œuvre et de surveiller les travaux. Les financements trouvés, l'œuvre débuta en 1398. En 1420 on décida de couvrir l'église, sans doute de lauses de grès. Mais ces travaux furent retardés. L'église était encore en chantier en 1431, ainsi que le prouve l'acte que nous éditons.

On trouve dans *Al canton : La Salvetat* (1994, p. 52) un acte concernant l'extraction d'ardoises nécessaires à la couverture d'une grange, daté de 1512. Mais c'était une petite exploitation à usage quasi familial. Ici nous avons une carrière publique, organisée et exploitée sous l'autorité des consuls et du conseil de Saint-Affrique. La carrière est appelée *peyral*. Les deux carriers ouvriront la roche *(descobrir*, d'où : *descuberta)*. La concession est indiquée dans ses dimensions avec ses limites et ses repères topographiques : une entaille dite *osca*, une arête dite *guinayret*, un escarpement dit *bals*, l'entaille de départ ou *talh*, et une expression à préciser le *forc peyral* (peut-être : le territoire de la concession, entendu comme division du site des carrières). Les consuls feront au préalable ôter la terre qui recouvre la roche. Le salaire des carriers sera de 16 moutons d'or, de 8 setiers de froment, d'une pipe de vin et de 12 pointes d'acier *(caps d'assier)*. Ils toucheront au début du chantier 4 moutons d'or pour acheter les outils *(explechas)* nécessaires. Ils s'engagent à ne prendre aucun autre ouvrage sans l'accord des consuls.

L'acte était rédigé ; les consuls firent rajouter deux articles sur les pierres extraites de la carrière : les maîtres de l'œuvre de l'église de Saint-Affrique jugeront de celles qui seront utiles à leurs ouvrage ; les pierres de rebut seront propriété des carriers ; ces derniers jurent qu'ils ne feront pas en sorte de produire, par fraude, des pierres de rebut au détriment des pierres utiles.

Vocabulaire :
vergis : vierge
natz : né
Latin : au nom du Père, etc.
(malvat) tac : maladie qui se manifeste par des taches rouges ?
lansic (m.A.) : sorte de maladie
andrac (m.A.) : anthrax, charbon
polmanieyra (m.A.) : maladie des poumons, pulmonie, phtisie
mal blan (?) : maladie des bêtes à cornes ? On pourrait lire aussi : *mal blau*
mal traydo (m.A.) : mal traître ?
mal enguadado (pour *enganador* ?) (m.A.) : mal trompeur ?
Latin : nomme la personne
(rayé : ou l'animal)
mal redon (m.A.) : sorte de mal
mal malanc (m.A.) : mal méchant ?
que tu... no pogeziscas : que tu ... ne prennes possession de cette créature.
hermas, adj. (m.A.) : incultes
revistas (?) (m.A.) : ranimes, fais revivre ?
malignas (m.A.) : malignités, choses malignes
batejatz : baptisés
christia : chrétien
yrla (m.A.) : île
solombrar : mettre à l'ombre
Latin : Mais délivre nous, Dieu, du mal, amen
(1) Rayé : *li plas*
(2) Rayé : *vel animal*
(3) Rayé : *Spazina*
(4) Rayé : *home o femna*

1446-1447.- Saint-Félix de Sorgues

Conjurations contre diverses maladies, le *mal redon*, les neuf *enjurias negras* et le *mal malanc*.

Archives départementales de l'Aveyron, 3 E 12.306, P. Gilhodes, notaire à Palmas, puis à Saint-Félix de Sorgues, couverture. La première rédaction est en italique. Les rajouts sont en caractère normal.

† Ajudas, Dieus et Madona Sancta-Maria que fonc vergis et fonc mayre de Dieu. Bona fonc la ora que Nostre-S[enh]or Dieus fonc natz. Aytal sia aquesta se (1) *Dieu plas :* in nomine Patris etc. *Ieu te conjure* malvat *tac o lansic o andrac o polmanieyra o mal blan o mal traydo* o mal enguadado, *qual mal que sias, en aquesta creatura* (nomina personam (2)) *ni qual que no.*

La mayre de Moss[enh]or Sanch Symeon avia a nom Madona Sancta Hembria (3). *La mayre de Moss[enhor] Marti avia a nom Madona Sancta* Spazina. *La mayre de Moss[enhor] S[anch] Johan avia a nom Madona Sancha Helizabet. Qui sabra lo nom d'aquestas tres donas, no li qualria aver paor del mal redon ni de las IX enjurias fort negras en terra mezas ac vielh noel ac mes Dominus.*

Ieu te conjure, mal malanc, per Moss[enh]or Sanch Luc et per Moss[enhor] Sanch Marc et per Moss[enhor] Sanch Mathieu et per Moss[enhor] Sanch Joan, que tu en aquesta creatura no pogeziscas d'ayssi en avan. En terras hermas te coman et de pel en pel o de pelh en erba, *la ont naysso spinas et cardos, aqui revistas tas malignas e tas dolors,* car miels o podes far que aquest batejatz (4) christia, Katerina o Johan no fa. *En una yrla de la mar t'en anes tu solombrar en una balma natural. Sed libera nos, Deus, a malo, amen. In nom del Payre, etc. Dic ter : Pater noster, et ter : Ave*

Maria et Credo et Salve Regina. Et infirmus det quamdam candelam Domino nostro Jhesu-Christo o la Vergis Maria.

Cette conjuration se compose en fait de trois que nous avons distinguées au moyen de trois paragraphes.

La première *(ieu te conjure)* est faite au nom de Dieu et de la Vierge Marie et vise plusieurs maladies qui frappaient les hommes et probablement les bêtes et parmi lesquelles on identifie le charbon *(andrac)* et la phtisie *(polmanieyra).*

La seconde accorde un pouvoir à la connaissance des noms mystérieux de trois saintes femmes, mères des saints Siméon, Martin et Jean-Baptiste : *Hembria, Spazina* et bien sûr, Elizabeth. Si on les sait *(qui sabra lo nom d'aquestas tres donas),* on n'aura peur ni du "*mal redon*" ni des neuf injures (?).

La troisième *(ieu te conjure)* vise le *mal malanc* contre lequel on invoquera les quatre évangélistes. Ce mal prend possession des créatures comme les buissons et les chardons s'emparent d'une terre inculte. Mais par la grâce du baptême on sera plus fort que lui. La conjuration le renvoie au fond d'une grotte obscure dans une île marine. Le malade doit réciter trois Pater, trois Ave, le Credo, le Salve Regina et offrir une chandelle à Jésus et à la Vierge Marie.

Ces conjurations s'ajoutent à la dizaine de textes du même type déjà publiés dans la collection *Al canton*, tous caractérisés par des mots peu courants et parfois archaïques, par le mélange de langue vulgaire et de prières latines et par des vestiges de formules assonancées :

En una yrla de la mar
T'en anes tu solombrar...

Vocabulaire (suite) :
Latin : Et que le malade offre une chandelle à Notre-Seigneur Jésus-Christ (ou à la Vierge Marie)

1483, 24 mai et 13 juin.- Versols

Testament d'Astruga, veuve de Joan Miquel, de Versols, reçu par Guitbert de Rocafuolh, vicaire de Couffouleux, et enregistré dans les minutes de Botavin, notaire à Saint-Félix de Sorgues.

Archives départementales de l'Aveyron, 3 E 14446, fol. 44-45.

Le 13 juin 1483 noble Guilhem de Roquefeuil, baile du lieu de Versols, étant assis sur un banc de pierre *(scamnum lapideum),* à l'entrée du château, s'est présenté devant lui Anthoni Miquaelis lequel déclare que le 24 mai précédent sa mère Astruga a fait son testament, écrit par noble Guitbert de Roquefeuil, prêtre et vicaire de Couffouleux et il requiert le dit baile de donner à ce testament la force d'un acte public :

En nom de Dieu sia fach amen, l'an miel IIII^c^LXXII a XXIIII de may, coma ieu Astruga, relayssada de Johan Miquel del loc de Versols, sia pausada etc., cant Nostre-Senhor etc. recomand[e] etc. Item elegissi ma ecclesiastica sepeltura en lo sementeri de Nostra-Dama de Versols et en lo tombel de mos parens. Item voli que al jorn de la sebeltura, novena et capdan a cada ves hi sian set capelas et que sian tengutz etc. Et voli que lui sia donat a cascuna ves a cascun XV d. an la reffectio del dina. Item layssi una caritat de quatre cestiers de blat mitadenc pagadoyra infra dos ans. Item laissi a la lumenaria de Nostra-Dama V d. Item a la lumenaria de Sant-Cabrari de la Peyra IIII d. Item a la lumenaria de Sant-Steve IIII d. Item a la lumenaria de Sant-Johan d'Olcas IIII d. Item a la lumenaria de Nostra-Dama del Cayla IIII d. pagad[ors] per una vegada. Item layssi per drech de successio [a] Amans (?) Miquel, a Peyro Miquel, a Bernat Miquel et a Johan Miquel frayres fils meus, a cascun d'aquels tres motos, valen lo moto XV s. et V d. et se Johan era capela li layssi la vida (ou l'ajuda ?) sus mos bes anan et tornan et que an so dessus sia [tengut ?] de quitar mon heretie. Item voli que mon heret[ie] dejost-scrich sia tengut de dotar ma filha Catarina justa la facultat de mos bes. Item fau mon heretie universal de totz mos bes etc., soes assaber Anthoni Miquel filh meu. Item voli que mon heretie sia tengut de pagar mos legatz etc. Aysso fonc fach en lod. loc de Versols et en l'ostal meu. Presens lo notble Adhema[r] de Roquofuolh senhor de Versols, Tristanh de Sant-Baulisi, Johan Tornamira, Johan de Plieus, Daudo Teulet, Huc Viala, Johan Mandaviala et me Guitbert de Rocafuolh capela, etc.

Vocabulaire :
miel : mille
relayssada (m.A.) : veuve
sepeltura, sebeltura : sépulture
capdan : bout d'an, anniversaire
reffectio del dina (m.A.) : réfection corporelle.
caritat : charité, distribution de blé ou de pain aux pauvres
blat mitadenc : méteil
infra : d'ici, adv. de temps
moto : mouton, monnaie valant 15 sous 5 deniers
justa, prépos. (m.A.) : selon

L'acte est enregistré en présence de noble Joan de Roquefeuil de La Tour, de Joan Crayssac et de Guilhem Bosqueti senior.

Le testament reçu par une personne qui n'avait pas le statut de personne publique devait, pour pouvoir être exécuté, être enregistré selon les formes par un notaire, en présence d'un magistrat et de personnes pouvant attester que l'acte était véridique. Le cas arrivait dans des situations d'urgence, quand on n'avait pu appeler ni joindre un notaire et particulièrement en temps d'épidémie. Nous avons présenté un cas semblable dans *Al canton : Nant*, 1994, p. 59-60 : le *baile* de L'Hospitalet, sollicité, comme ici, par l'héritier de la défunte, convoqua un notaire et les témoins inscrits sur le testament retenu par un prêtre en raison de l'épidémie de peste (1506). Les actes de ce type, rédigés le plus souvent par des prêtres, sont en général réduits à l'essentiel : les volontés concernant la sépulture, la neuvaine et l'anniversaire, les œuvres pieuses, les legs particuliers, la désignation de l'héritier universel. Le prêtre qui avait été appelé, le 24 mai 1483, pour noter le testament d'Astruga veuve de Joan Miquel de Versols, était vicaire de Couffouleux (aujourd'hui dans la commune de Peux-et-Couffouleux, canton de Camarès) et il appartenait à la famille des Roquefeuil ou *Rocafuolh*, seigneurs de Versols. Sans doute participait-il ce jour-là à une réunion au château puisqu'il y avait avec lui Adhémar de Roquefeuil, seigneurs de Versols, et leur voisin, Tristan de Saint-Baulize... Il est intéressant de noter que l'enregistrement du testament, quelques jours plus tard, le 13 juin, se fit en présence du baile de Versols, Guilhem de Roquefeuil et d'un autre membre de la famille, Joan de Roquefeuil, seigneur de La Tour (sur Sorgues).

Trois points méritent une remarque : la pratique de "*la reffectio del dina*" appelée ailleurs réfection corporelle, repas que l'on offrait aux personnes venues de loin pour assister aux obsèques et qu'on ne laissait pas repartir sans les avoir sustentées et, bien sûr, aux prêtres qui, disant la messe et communiant, étaient tenus de jeûner depuis minuit, comme cela se faisait autrefois (voir *Bulletin du Cercle Généalogique du Rouergue*, n° 17, 1996). Le second point concerne les luminaires ou lampes que l'on allumait devant les autels en l'honneur du Saint-Sacrement ou d'un saint. Certains testaments comportent des listes assez longues, qui font connaître les secteurs dans lesquels le testateur avait vécu. Les listes nous renseignent aussi sur le culte de saints, qui ne sont pas tous des patrons de paroisses. On note ici Notre-Dame de Versols, Saint Caprais de Lapeyre, Saint Etienne, Saint Jean d'Alcas (dit jadis *Olcas)* et Notre-Dame du Cayla, chapelle de dévotion près de Versols. Enfin, on remarque que le baile qui représente l'autorité judiciaire reçoit l'acte et les témoignages assis sur un banc de pierre, en latin *scamnum lapideum*. Cette pierre était le siège de la justice. A L'Hospitalet, dans l'acte précité, le notaire qui a enregistré le testament indique que le baile était assis "*supra quamdam lapidem*" (sur une pierre). A Rodelle, en 1505-1506, le baile chargé d'opérer une vente judiciaire se tenait sur une pierre ronde ou *mola* posée dans un coin de la place publique dite de *la Teula (Al canton : Bozouls*, 1994, p. 52-53). Il est possible que la première pierre de justice, une *teula* qui aurait donné son nom à la place, ait été remplacée par une de ces meules que l'on extrayait du rocher de Rodelle et qui était plus décorative.



Sent-Africa.
(Coll. S. d. L.)

XVe siècle.- Saint-Affrique

Compte cadastral de Bernat Cortés de Saint-Affrique.

Archives départementales de l'Aveyron, A.C. Saint-Affrique déposées, CC10 fol. 190-190 v°.

Bernard Cortes

Primo I ostal pausat al Griffo, confronta am l'ostal de son payre R[aym]on Cortes et am [lo] carrayro anan al carrayro de las vinhas. Tey ce de Moss. de Vabre, am III cartas civada ..... XVI ll.

Item I obrado am lo patu, confronta am l'ostal de P. de Cramajaria (?) et G[uilhe]m Miquel. Dona a Moss. de Vabre XII d. ..... XIIII ll.

Item una vinha a las Combas en que ha VII jornals de vinha, confronta an R[aymo]n de Congras et am Olivo Marcenda. Dona al s[enho]r de La Casota VIII d. de ces ..... IX ll. XVI s.

Item una vinha a las Combas, confronta am P. Borias et am Ber[na]t Got que es franca. Ha hi II jornals de foyre car es franca. Ha hi II jornals de foyre car es franca ..... IIII ll. IIII s.

Car es franca ..... II s. II d.

Item una vinha a Batsergas, confronta am Johan de Sernis et am Anth[oni] Ficha, en que ha VIII jornals. Dona al capitol de Vabre una ey^a civada ..... VIII ll.

Item I camp al Cayreforc en que ha una cestayrada, confronta am Domenge Godo et am Me Stephe Christofol. Dona a Moss. de Vabre una ey^a civada car ha mal ces ..... V ll. VIII s.

Item I camp pausat a Mauriac, confronta am P. Crebassa, dona I^a carta civada a Moss. de Vabre. Ha hi I^a ey^da de terra, es ..... III ll. IIII s.

Item I camp a la Roca, confronta an Johan Mausac et am los heretiers de Johan Roca. Tey ce de Moss. de Vabre, am I^a ey^a civada .... V ll. VIII s.

Item I ort pausat en l'Orta des Pratz, confronta am l'ort de Pasquie. Tey ce de las Caritatz am I c^o civada. Ha hi XXXI cana cayrada .....

..... III ll. XII s.

Item I verdie et sot tocans pausatz en Puech-Borrilho, confronta am Galhart La Rosa. Dona de ces ..... IIII ll. IIII s.

Ha hi XII canas et II palms

Car non deu (?) aqui dona lo ces

Item per sa part del tornalh pausat en Monargas en que el ha la tersa part. Tey ce del Sr de Montagut am I^a c^a fromen ..... I ll. XII s.

Item son cabal ..... X ll.

S^a ..... XXVIII ll. II s.

Le compois de Saint-Affrique du XVe siècle est un vénérable document, divisé en sections topographiques ou professionnelles, introduites par des pages de titre évoquant chacune un ou plusieurs métiers : ainsi la section dite *otra lo pon* porte en sous-titre : *sartres et peleciers*. On reconnaît le dessin d'un pont à quatre arches (qui ne correspond donc pas à la réalité), les piles dans l'eau, elle-même figurée par des ondes et évoquée par un poisson. Des ciseaux symbolisent le métier de tailleur : une paire assez bien dessinée porte même la marque du coutelier : une cloche. Le compte que nous publions, celui d'un artisan du fer, figure normalement dans la section des *fabres, peyries et fusties*. On reconnaît sur la page de titre des instruments de forgeron (enclume, tenailles, marteaux, soufflets, fers à cheval), de tailleur de pierre (pic) et de charpentier (hache, doloire).

Les articles du compte suivent un plan-type : le bâti, les vignes, les champs, les jardins ou vergers (où se trouvait une soue) et, ce qui indique que le tenancier est vraisemblablement un artisan du fer, un moulin à émoudre ou *tornalh* qu'il exploitait en société et dont il avait le tiers. Ces moulins ont déjà fait l'objet d'une mention et de commentaires dans *Al canton : Baraqueville-Sauveterre* (voir textes de 1404 et 1428) (1). Le ruisseau de *Monargas* est le

Vocabulaire :
griffo : fontaine
tey ce de : il se tient de (par bail emphytéotique)
Moss. de Vabre pour *Mossenhor de Vabre* : l'évêque de Vabres
ll. pour *lieuras*
jornals : journées, mesure de superficie pour les vignes
ces : cens
s. pour *solz, d.* pour *deniers*
franca : franche, ne payant pas de redevance
foyre : fouir, piocher
capitol : chapitre, communauté des chanoines
ey^a pour *emyna* : hémine, mesure de capacité (un demi-setier)
cestayrada : sétérée, 36 ares 11 à Saint-Affrique
ey^da pour *emynada* : mesure de superficie, demi-sétérée
caritatz : charités, fondations en faveur des pauvres
c^o pour *carto* : quarton, mesure de capacité (un huitième du setier ?)
cana : canne, mesure de longueur (presque 2 m.)
sot : soue, toît à porcs
palms : empan, un huitième de la canne
tornalh (m.A.) : tournal, moulin à émoudre
c^a pour *carta* : quarte, quart du setier
cabal : les meubles
s^a pour *soma* : total

(1) On se reportera également aux publications suivantes : J. Delmas et P. Marlhiac, *Coutellerie ancienne de Sauveterre et du Rouergue*, Sauveterre, 1998, 80 p. et J. Delmas, "Les Tournals", dans Ph. Gruat, dir. : *Du silex au métal, mines et métallurgie en Rouergue*, Musée du Rouergue, 2001, p. 384-389.

ruisseau industrieux, qui rejoint la Sorgues à Saint-Affrique, rive droite.

Le compois de Saint-Affrique appartient à la première vague des documents de ce type. On y fait encore référence aux redevances seigneuriales et on mentionne globalement les meubles (bétail et outillage des ateliers) qui étaient également imposés. Les seigneurs sont ici l'évêque et le chapitre de Vabres, le seigneur de La Cazotte, les Charités et le seigneur de Montaigut (cne de Gissac) propriétaire du *tournal*.

1531, 4 mai.- Saint-Affrique

Les consuls et le conseil de Saint-Affrique donnent, par délibération, la direction de la léproserie de la ville à Lois Valossié de Sauclières, moyennant le paiement de 15 à 16 livres, qui serviront à l'entretien des bâtiments de la léproserie.

Archives départementales de l'Aveyron, A.C. Saint-Affrique déposées BB 12, f. 246 v°.

L'an mil V^c^ XXXI et lo IIIIe de may los honorables homes mestre Peyre Romegous, mestre Gregoire Dauras, Johan Pamias et Peyre Flor consols de la presen vila fero apelar lur conselh hostiatim *per lo messatge en loqual foron presens : Moss. Pomareda, Martel, Griffi, Borgonho, Capela, Bernard, Aymes.*

Expausero en la mayso de Saint-Laser de la presen vila non y avia que dos ladres tan solamen so-es ung home et una femna et ne era vengut ung de Selcleyras apelat Loys Valossie que se volia alotgar, per que demandero se ho devian fayre.

Discursis vocibus, nemine discrepante *fonc conclus que lod. Loys y sia mes en lad. mayso et ly sia baylat lo govern de lad. mayso* cum beneficio inventarii, *atendut que a bona fama d'estre home de be, proveu que bayle XV ll. t. per convertir en reparation de lad. mayso ho may, se se pot far, et que de presen unas X ll. et la resta d'aysi a Totz-Sans.* Alias quod expellatur.

Et en apres, lod. Loys fonc admes per los mess^s^ consols en lad. mayso et ressauput an la soma convenguda de XVI ll. t. per las convertir ala reparation et utilitat de lad. mayso de lasquals ne paguet a [ ] realmen entre las mas de Sr Ramon Capela thesaurier de la vila VIII ll. t. et la resta deu et promes de pagar a la festa de Totz-Sans prodda-venen an inthimation (?) que autra et passat lod. terme seria expellit de lad. mayso et perdria la soma per el baylada.

Au début du XVIe siècle, la lèpre était en voie de disparition en Rouergue. Les derniers lépreux et peut-être les prétendus tels disposaient de l'important patrimoine foncier et des revenus dont les léproseries avaient normalement bénéficié au cours du Moyen Age. Les quelques actes que nous possédons pour l'Ancien Régime nous montrent qu'une véritable caste s'efforçait de maintenir ces revenus entre ses mains. Le consulat de Saint-Affrique conservait l'administration de la maison et le droit de nommer à sa direction qui il voulait. Un habitant de Sauclières se présenta afin de gérer les revenus. On enquêta à son sujet. Il était homme de bonne réputation. Mais le locataire (on n'ose plus parler de directeur pour une maison abritant deux pensionnaires seulement) devait prendre à sa charge les frais d'entretien du bâtiment pour un montant de 15 à 16 livres. Le montant a changé au cours de la délibération.

Vocabulaire :
hostiatim, latin : par le porte à porte
messatge : messager
ladres : lépreux
se alotgar : occuper le poste
discursis vocibus, nemine discrepante, latin : les avis ayant été échangés, personne n'ayant émis un avis contraire
govern : direction
cum beneficio inventarii, latin : sous bénéfice d'inventaire
fama : renommée, réputation
proveu que, fr.
alias quod expellatur, latin : autrement, qu'il soit renvoyé
thesaurier : trésorier
inthimation ? (m.A.) : intimation
expellit (m.A.) : renvoyé

1537, n. st., 6 mars.- Saint-Affrique

Peire Blanc, seigneur de Montaigut, et Antonin Guilhem, de Saint-Affrique, font cession, chacun pour ce qui le concerne, à Peire Pasquié des censives de la métairie de la Roqueta, dont il est le détenteur.

Archives départementales de l'Aveyron, 3 E 14.441, f. 28 v°-29 v°.

Affranquimen de la boria de la Roqueta per mestre Peyre Pasqueri.

En nom de Dieu, amen. Sapian totz presens et advenir que l'an mil cinq cens trenta sieys et lo sieyseme jorn del mes de mars, regnan lo trescrestien prince Frances per la gracia de Dieu rey de Fransa, en la vila de Sanct-Affrica, diocesa de Vabre et Sen^ie^ de Rouvergue, en la presentia de me notari et testimonis jost-scrichs personalamen constituit senhen Anthoni Guilhem

Vocabulaire :
affranquimen : affranchissement, fait de libérer d'une charge, d'une obligation
*Sen^ie^* pour *seneschacie*, fr.
personalamen : personnellement
senhen : sire, sieur

habitan de ladita vila de Sanct-Affrica, loqual saben et attenden <et> estre certifficat que noble Peyre Blanc senhor de Montagut coma senhor directe de la boria apelada de la Roqueta, scituada en la juridiction de Caylus et de Sanct-Affrica, apertenen a mestre Peyre Pasquie notari de lad. vila, avia remes et relaxat ald. Pasquie tota la censiva que lod. senhor de Montagut avia acostumat de levar sur ladita boria de la Roqueta et de lad. censiva luy avia facha donation plenaria ansi que costava per instrumen public sur so passat, pres et ressauput per mestre Johan Bachelart notari de la ciutat de Vabre, et consideran que lod. Pasqueri avia fachs plusors servicis ald. Anthoni Guilhem tant en lo ensenhan de escriure que autramen, per so que lod. senhor de Montagut avia facha venda de totas las censivas que lod. senhor de Montagut levava en las [f. 29] *pertenensas deld. Sanct-Affrica et Caylus ald. Anthoni Guilhem ho ben a senhen Peyre Guilhem son onclhe et tutor et an pacte de recobri, dedins loqual pacte era encaras ansi que disian. Et per so lod. Anthoni Guilhem coma estan en lo loc et drech deld. senhor de Montagut tant que es en el, vista ladita relaxation et donation facha per lod. senhor de Montagut ald. Pasqueri, de son bon grat et bona voluntat an la tenor del presen instrumen a remes et relaxat, remet et relaxa, affranquis et quicta de present ald. mestre Peyre Pasqueri, aqui presen et acceptan, per el et sos successors et per aras et per totz temps, so-es tota ladita censa que lod. Pasqueri donava ald. senhor de Montagut per raso de ladita boria de la Roqueta et sas apertenensas. Aquesta presen donation et remession fa lod. Anthoni Guilhem ald. Pasqueri present et acceptan tant per losditz servicis a el faitz que moyenan lo instrumen de la compra de las censas deld. Montagut que autres instrumens preses per lod. Pasqueri per et en nom deld. Anthoni Guilhem, losquals instrumens lod. Pasqueri sera tengut de ly baylar et deliurar sans deguna pagua a la simpla requisition deld. Anthoni Guilhem. Et per so desus tener et observar la una partida se es obligada envers l'autra lors bes mobles et inmobles presens et endevenedors* [f. 29 v°] *los sobmeten a las forsas, rigors et sagels de las cortz de Sanct-Affrica, Melhau, del Petit-Sagel de Montpeylie, mage de Carquassona et de Moss. l'official de Vabre, per lasqualas volen estre compellitz tot ansin que lasditas cortz et sagels volon et requerisson, an totas renunciations necessarias et opportunas. Et ansi ho an promes et jurat sur los quatre Sanctz-Evangelis de Dieu per els tocatz. Et de so desus lasditas partidas an requerit estre retengut instrumen per me notari jost-scrich, en presentia de Anthoni Guayraudi servido deld. Anthoni Guilhem, Johan Seguret vielh fustie de lad. vila de Sanct-Affrica habitans, et de me Bertho[lmieu] Barbut notari real etc.*

Ce petit acte témoigne du transfert partiel des droits seigneuriaux aux emphytéotes roturiers, dans le courant du XVIe siècle, sans doute pour des raisons économiques. Peyre Blanc, seigneur de Montaigut (cne de Gissac) avait le domaine direct ou seigneurie de la métairie de *la Roqueta,* sise dans la juridiction de Caylus-Saint-Affrique. Il fit cession des redevances qu'il percevait sur cette métairie à Peyre Pasquié ou Pasqueri, notaire de Saint-Affrique, à qui elle "appartenait" *(apertenen a mestre Peyre Pasquie).* En fait, ce dernier en était seulement emphytéote mais, du fait d'un glissement que nous avons déjà constaté ailleurs, il ne l'exploitait pas directement, mais la faisait exploiter par bail à ferme. Il était devenu de fait propriétaire. Ayant peut-être besoin d'argent ou étant son débiteur, le seigneur de Montaigut lui fit donc remise des droits seigneuriaux qu'il lui devait *(censiva, censa).* Mais il avait déjà fait cession, avec pacte de rachat, de toutes les censives qu'il percevait sur la terre de Caylus-Saint-Affrique à Anthoni Guilhem ! Celui-ci, informé régulièrement de la remise des censives rappela au "nouvel acquéreur" qu'il en était pour l'instant détenteur, même s'il y avait pacte de rachat. Puis il les lui abandonna à son tour, en remerciement des services que Pasquié lui avait rendus, comme celui de lui apprendre à écrire *(en ensenhan de escriure).* Les trois parties agissaient d'un commun accord : le seigneur abandonnait définitivement son droit de rachat à Pasquié, A. Guilhem lui cédait les droits dont il était le détenteur temporaire. Désormais P. Pasquié était propriétaire à part entière de la métairie de *la Roqueta.*

Vocabulaire (suite) :
attenden : sachant (avec attention)
senhor directe : seigneur directe
relaxat (m.A.) : cédé, relaxé
censiva, censa : censive, redevance
costava (m.A.) : il était établi
pacte de recobri (m.A.) : pacte de rachat
relaxation (m.A.) : relaxation
affranquis : rend libre de redevance
moyenan, gall. : moyennant
endevenedors : à venir, futurs
sagels : sceaux, type de juridiction
petit-sagel de Monpelie : petit-sceau de Montpellier, juridiction

1547, 23 mai.- Saint-Jean d'Alcapiès

Vocabulaire :
gensamen (m.A.) : supplément de dot, don au survivant
bastia : bâtier, bourrelier
insturmen (m.A.) : acte écrit
amictz : amis (parents ou alliés)
cordial (m.A.) : de cœur
appropriat per : disposé à
amor cordialla (m.A.) : affection très vive
maritala (m.A.) : conjugale
donation... entre los vieus : donation entre vifs
instipulanta (m.A.) : stipulant (au féminin)
resabenta : recevant (au féminin)
dudexio pour *deduxio* (m.A.)
constrench : contraint
son degut s.m. : son dû, ce qui lui est dû
especta (Alibert : *espeitar*) : attendre
sagels : types de juridictions
official (m.A.) : official, juge ecclésiastique
ferias : vacances, interruptions
layssas : legs

Augment de dot fait par Antoni Regi de Saint-Jean d'Alcapiès en faveur de sa femme, Margarida Arnalha.

Archives départementales de l'Aveyron, 3 E 14.457, fol. 80.

Gensamen de Margarida Arnalha [corrigé en *Arnalhda*]

En nom de Dieu sia fach, amen. L'an de l'Incarnation de Nostre-Seigneur Jesu-Crist mil V^c^ XLVII et lo XXIII journ del mes de may, illustre prince Henry per la gracia de Dieu rey de França regnant, en lo loc de St-Johan de Aucapias en Rouergue et mayson de Anthony Guy bastia, personalamen constituit en la présence de me notari et testimonis dejost-escriptz Anthoni Regy filh de autre Anthony deld. loc de St-Johan de Aucapias, loqual de son bon grat pura et franca et amiabla volontat, an la tenor del present insturmen de son mandamen fach, a dich et declarat el estre paure de amictz et non a plus cordial amic ny plus appropriat per li far servisses en sas necessitatz que Margarida Arnalha sa molher, filha de Glaude Arnalh del mas de Aucapias, et per l'amor cordialla et maritala que porta lod. Regi envers lad. Arnalha sa molhe, de son bon grat a donat et donna per manyeyra de donation que se fa et es dicha entre los vieus yrevocabla et per manyeyra de gensamen a lad. Arnalha absenta, mes me notari una an Glaude Arnalh son payre par ella, instipulanta et resabenta so-es assaber la sonma de cinquanta liuras t. valen la liura vingt soulz t. et lad. sonma vol lod. Regi que lay et quant el morigues davant que lad. Arnalha sa molhe que lad. Arnalha aja a prene lad. sonma de cinqquanta liuras en dudexio de las cent liuras lasqualas ly a reconogudas Glaude Arnalh son payre tout autramen coma se contiey en lo insturmen de reconoyssença al journ de huey, presa per me notari et que lod. Glaude Arnalh sia constrench et son ben ne sia [v°] *charjat et hobligat de li baylar et paguar lad. sonma a lad. Arnalha sa filha tout ainsi que es hobligat lod. Arnalh envers lod. Regi, en lo insturmen de reconoyssensa pres coma es dit dessus. Se es retengut lod. Regi pacte per espres que lad. Arnalha ou los sieus et son ben et lad. sonma de L ll. sia charjada de fayre ald. Regi son degut en sa mort so-es ceppulture, novena et cap de an, coma se especta et apperte a sa persona. Et la autra sonma de cinqquanta lieuras se es retenguda lod. Regi a ne fayre a sa volontat. Et so-dessus a fach lod. Regi se era cas que el morigues davant lad. Arnalha sa molhe et non autramen. Per so fayre tener, observar, complir, gardar et non y contravenir directamen ny indirectamen lod. Regi en a hobligat, yppotecat tout et ung chescun son bien moble et inmoble, pressen et advenir, lo soubmeten a las <a las> forsas, rigors et submissions de las courtz et sagels aucten[ticz] de la villa de St-Affrica, Milhau, Rocos[esièr]e, Rocofort et deld. St-Johan et de la court de Moss^r^ lo official de Vabre, renontian a tout drech civil et canon, a ferias de meyssos et de vendemias et generalamen a tout autre drech per loqual poyria venir a l'encontra et cassation del present insturmen en aulcuna fayson. Et aussi lod. Glaude Arnalh pressen a hobligat tout son bien coma dessus et lo ben de lad. Arnalha sa filha molhe deld. Regi de fayre las layssas per lod. Regi layssadas quant sera bessoing. Et aytal ou an promes et jurat lasd. partidas sus los quatre Sans Evangelis de Dieu. Pressens Monss[en] Johan Singla cappela regen deld. loc, Guiralh Fornol, Anthoni Guy bastia deld. St-Johan, Jacme Barascut clerc de Tiergues et me Gayraud notaire.*

Nous avons consacré aux "agencements ou étrennes" un article dans le *Bulletin du Cercle Généalogique du Rouergue*, n°12, avril 1995. Nos exemples étaient tirés de contrats de mariage et, depuis, plusieurs contrats de mariage publiés dans la collection *Al canton* ont permis de montrer que la disposition de l'agencement (récompense, gain nuptial) était plus répandue que nous ne l'avions pensé : en quelques mots, c'est un engagement réciproque, conclu le plus souvent au moment du mariage, de donner au survivant des deux époux une certaine somme ou un certain capital. La somme est en général, pour la veuve, le double de ce que recevra le mari, si celui-ci est survivant.

C'est la première fois, dans nos éditions, que cette clause fait l'objet d'un acte particulier. En vérité, celui-ci fait suite à un acte de quittance dotale auquel d'ailleurs il fait allusion. Le 23 mai 1547, donc le même jour, Glaude Arnalh rappela que, par suite de "*l'insturmen de nupias*" (sic pour *nupcias)* passé entre Anthoni Regi et Margarida Arnalhda sa fille, et reçu par Me Johan Galteri, notaire de Saint-Affrique, Anthoni Regi lui avait avancé la somme de 100 livres dont ledit Arnalh était tenu de faire quittance. Ce jour, Regi avait achevé ses paiements, en équivalents, soit : *40 cestias blat (22 fromen, huech paumola, dex de civada), ung buou et douze bestias lanudas tant fedas que vassivas et ung hostal sive cambra* sis dans le fort de Saint-Jean d'Alcapiès. Cette chambre confrontait avec la *muralha* du lieu et les chambres de Peire Carle du mas de Bages et de Guilhem Marcorellas. Le 2 novembre 1555 (3 E 14.458 fol. 116v°), Peire Carle vendit à Anthoni Regi "*une estaige de maison*" dans le fort, confrontant avec les chambres d'Anthoni Arnalh du mas d'Alsac et de Jacques Carrieyre. Nous avons un nouvel exemple de ces forts-refuges, dont nous avons déjà signalé l'existence (*Al canton : Campagnac* en 1396-1397, *Cornus* 1509 (au Clapier), *Montbazens* 1543 (à Vaureilles) et *Laissac* XVIe s. (à Sévérac-l'Eglise). On pense aux greniers berbères (ksar ou ksour) de Tunisie. A cela s'ajoutait un pré confrontant avec *lo valat de Fon-Lachenc*. En cas de prédécès de Margarida Arnalha, son père s'engageait à restituer la somme de 100 livres, soit 50 livres un an après son décès, et les autres 50 livres un an plus tard.

Le même jour, par l'acte que nous éditons, Anthony Regi fit donation de la moitié de la somme à sa femme ; autrement dit en cas de décès, c'est à Margarida que le père de celle-ci serait tenu de reverser la moitié de la somme, soit 50 livres ; les autres 50 livres revenant sans doute normalement à ses descendants.

Les actes de notaire sont pauvres en termes affectifs. Leur rôle n'est d'ailleurs pas d'exprimer des sentiments mais d'établir le droit. Il est donc intéressant de relever les termes d'affection employés par le donateur : il est pauvre d'amis *(paure de amictz)* et il n'a pas d'ami plus "cordial" ni mieux disposé à lui rendre service, si nécessaire, que sa femme... Il agit au nom de l'amour "cordial" et conjugal *(amor cordialla et maritala)* qu'il porte envers sa femme. Sur la notion d'ami, très riche, nous renvoyons aussi au *Bulletin du Cercle Généalogique du Rouergue*, n° 19, janvier 1997.

1555, 10 janvier.- Roquefort

Acte d'*afrairament*, entre Joan et Antoni Malmon frères, de las Caselas, dans la juridiction de Roquefort.

Archives départementales de l'Aveyron, 3 E 14458, fol. 147 v°-149.

Affrayramen fach entre Johan Malmon et Anthoni Malmon frayres de las Cazelas, juridiction de Rocquefort.

En nom de Dieu, amen. Sachent tous présens et advenir que l'an de grâce *mil cinq cens cinquante cinq et lo dexeme jour del mes de genie,* regnant trés-crestien prince Henry par la grâce de Dieu *rey de França al massatge de Cazellas, juridiction de Rocquefort en Rouergue, diocessa de Vabre, en la mayson de Johan Malmon deld. mas, en la pres[encia] de me not[ari] et testimonis dejost-escriptz, aqui estans* [fol. 148] *et personalamen constituitz Johan et Anthoni Malmons frayres del massatge de Cazellas, juridiction de Rocquefort, losquals an dit devant me not[ari] et testimonis dejost-escriptz aver de bien ch[asc]un tant moble que inmoble per la gra[cia] de Dieu et l'un be valer l'autre, a leur advis et per l'amor fraternala, dilection, affection singulara que an et porton l'un envers l'autre, coma an dit, de leur bon grat pura, franca et amiabla volontat an la tenor del presen insturmen de leur mandamen fach, perpetualamen vallable, yrevocable, sans estre induitz, seduitz ny subornatz coma [an dit] se sont affrairatz, associatz, unitz et adjustatz respectivamen tant per els que per leurs heretiers, successors, al temps advenir, so-es tout et ch[asc]uns leurs bes, drectz, action en quala part que sian de presen ou poyrian estre al temps advenir, mobles et inmobles, losquals bes, drectz, actions, l'un a l'autre respectivamen an donat, baillat et*

Vocabulaire :
affrayramen : association
genie : janvier
massatge : hameau
diocessa (m.A.) : diocèse
bien, be : bien
dilection, dilexio (m.A.) : dilection, amour
induitz : induits
subornatz (m.A.) : subornés
affrairatz : associés
adjustatz : unis

Vocabulaire (suite) :
salidas : issues, sorties
serviteus pour *servitutz* (m.A.) : servitudes, charges
censiva : cens, redevance seigneuriale
vitualhas (Alibert : *vitalha*) : vivres, approvisionnement
causatz : chaussés
famas (m.A.) : femmes
desaupra : décevra, trompera
affrayrans (m.A.) : associés
gassanh (m.A.) : gain
propy (m.A.) : bien personnel
megia : également partagé
heres (m.A.) : héritiers
permieyramen que + substantif (m.A.) : avant
partisson : division, dans le cas présent, fin de l'*afrayramen*
soubgetz de : soumis à l'obligation de
doutar : doter
lauzats : aprouvés
emologatz (m.A.) : homologués
comunicatz (m.A.) : rendus communs
precaria (m.A.) : précaire
comanda : commande

dessamparat de presen et per lo temps advenir, l'un a l'autre, per donation que se fa et es d[ita] entre los vieus yrevocabla, tous et ch[asc]uns losd. bes an leurs charges, *intradas, salidas, serviteus et apertenen[cias], losquals bes se teno de* plussieurs seigneurs *de qual ny quant de censiva dono a present no leur recorde. Permieiremen es pacte convengut et acordat entre losd. Johan et Anthoni Malmons frayres que dehoras en avant seran tengutz et deuran demorar ensemble en una mayson fazen sol domicille, ung fuoc, manjan de ung pa, beven de ung vy et autras vitualhas necessarias, aquelas manjan, beven ensemble, trebalhan, negosian ensemble, aven vestitz, causatz tant els que leurs famas et molhes de ung drap et mesme fayson et que la ung non desaupra point l'autre, mays auran* [fol. 148 v°] *et portaran l'un a l'autre bona fe, amor et dilexio coma bos frayres son tenguts de fayre. Item es pacte passat et acordat entre losd. affrayrans que de horas en avant non faran que una borsa et tout lo gassanh que faran ensemble, tout lo argen sera mes en una borsa et apres de lad. borsa seran pagatz egalamen tous charges. Item es pacte que de horas en avant losd. frayres ny leurs molhes non faran aulcun propy de argen ny autras (?) causas sans lou sçaber et consentimen l'un de l'autre et so jusquas a cinq soulz t. Item es pacte entre losd. frayres que tout lou be que an l'un et l'autre a presen et al temps avenir compraran et aquisiran, lou tout sera megia et egal et so estan et demoran ensemble. Item que tous deutes factz ou a-ffayre seran pagatz del be comu. Item es pacte que l'un frayre ny l'autre non poyran de oras en avant en aulcuna forma ni manieyra vendre, engatjar per qualas causas, negosis et affayres que ly aja, part la somma de cinq soulz t. Item es pacte convengut et acordat entre losd. frayres que se lod. Anthoni Malmon deffalia sans heres legitimes que ald. cas vol et ordena la part de son be venga et pertenga ald. Johan Malmon son frayre et apres lou deces deld. Johan Malmon lod. be venga et pervengua a Arman Marlho* (sic) *filh deld. Johan ; et se lod. Arman deffalia sans heres coma dit es que lod. be venga a Anthoni Malmon son nebot et filh deld. Johan et apres coma dit es a Anthonia Malmonta filha deld. Johan. Et es pacte que se losd. Arman, Anthoni et Anthonia Malmons deffalian permieyramen que lod. Anthoni Malmon* [fol. 149] *affrayran que lod. be retorne ald. Anthony ou a sos heretiers et sucessors. Item es pacte que se lod. Johan Malmon deffalia permieyramen que lod. Anthony que lod. Anthoni non poyra demandar partisson als enfans deld. Johan que lo permie non sia en l'atge de XXV ans complitz. Et es pacte entre lasd. partidas que los bes ajustatz et unitz seran soubgetz de doutar los enfans deld. Johan nascutz que a nayse et aussi los enfans deld. Anthoni Malmon. Losquals pactes toutas partidas respectivamen los tenon et an tengutz per fermes, agreables et acceptables, losquals an lauzatz, aprobatz, emologatz, ratifficatz et confirmatz et losd. bes, drectz, actions affrayratz, asociatz, unitz et comunicatz ensemble l'un de l'autre, an confessat et confessou tener en nom de precaria et comanda jusquas a tant que l'un et l'autre ne ajon presa et retenguda la realla et corporala possession et l'un et l'autre desd. bes affrayratz, se son devestitz et desasitz et apres l'un l'autre se son vestitz, sasitz et garnitz per la baillansa de la nota del presen instur-men facha de las mas de la <u> ung entre las mas de l'autre, respectivamen fach et vray [...] me et procurayre l'un et l'autre desd. bes asociatz an fach et constituit l'un l'autre...*

Suivent les clauses finales.

Nous avons consacré à l'*afrairament* une note dans le *Bulletin du Cercle Généalogique du Rouergue*, n° 1, 1992, et publié quatre actes de ce type dans les précédents volumes de la collection *Al canton (Peyreleau* 1458 ; *Saint-Beauzély* 1556 ; *Saint-Sernin-sur-Rance* 1549 ; *Vezins* 1542). L'*afrairament* est un acte de société qui, étymologiquement, fait des partenaires des frères, mais d'une certaine façon plus que des frères. En effet, tant que ces derniers étaient sous l'autorité paternelle ils n'étaient que des usufruitiers, sans pouvoir de décision et, quand ils étaient affranchis, ils étaient, quels que fussent leurs sentiments réciproques, des responsables indépendants. Par l'acte d'*afrairament*, deux associés constituaient une société communiste, partageant les biens, les droits, les profits et les pertes, les décisions, engageant non seulement leurs deux personnes mais aussi leurs familles,

épouses et enfants. Cependant, par leur mariage et par leur accession à la majorité, leurs enfants s'en libéraient et les deux pères associés étaient tenus de les doter.

La raison de l'accord est d'abord l'amour fraternel : *l'amor fraternala, la dilection* ou *dilexio, l'affection singulara que an et porton l'un envers l'autre...* L'association est exprimée par quatre verbes : *affrairar, associar, unir, adjustar*. La société aura une fin : la dévolution du patrimoine commun à l'un des enfants de Joan, une fois les autres enfants dotés ; ou bien le partage ou *partisson*.

Le contrat comprend six articles : les associés auront un seul toit, les mêmes feu, pain et vin. Ils mèneront une même vie *(manjar, beure, trebalhar, negosiar)*. Leurs vêtements et ceux de leurs conjoints seront de la même étoffe et taillés de la même façon. Ils auront une même bourse *(borsa)*, un même gain *(gassanh)* et les mêmes charges. Aucun des deux ne pourra faire caisse à part *(propy)* et l'argent de poche n'excèdera pas 5 sous, à moins d'accord commun. Tous leurs biens, présents et à venir, seront également partagés. Les dettes seront payées sur la bourse commune. Aucun ne pourra négocier une affaire de plus de 5 sous.

Arman Marmon (dit par lapsus *Marlho)* fils de Joan sera destinataire des biens d'Anthoni, si celui-ci n'a pas d'enfant, après que Joan en aura joui, sa vie durant. S'il ne pouvait en hériter, les bénéficiaires en seraient Anthoni, et, à défaut, Anthonia, frère et sœur d'Arman.

Il est intéressant de noter une fois de plus qu'au milieu du XVIe siècle le lien s'est fortement distendu entre les seigneurs directs et leurs tenanciers. En effet les deux frères avouent ne plus se souvenir *(no leur recorde)* des seigneurs de leurs biens et des cens qui leur sont dus.

Le notaire Antoni Gayraud utilise concurremment le français et la langue d'oc dans son registre. Si l'acte que nous éditons est, sans aucun doute, occitan, il comporte quelques mots français : *leurs, plussieurs, seigneurs,* etc.

1715, 1er février.- Vabres

Enquête sur l'agression dont aurait été victime Me Rech curé d'Armayrols de la part de Louis Gineste, le 27 janvier précédent. Dépositions des témoins cités par Me Rech.

Archives départementales de l'Aveyron, B. Vabres, 1705.

En 1713, Me Jean-Pierre Rech fut mis en possession de la cure d'Armayrols, dans la terre de Saint-Izaire. Il avait 38 ans. Il trouva, disait-il, la maison curiale en très mauvais état et il aurait convenu verbalement avec ses paroissiens que, moyennant deux quintaux de vin que les chefs de famille lui payeraient dans les deux années suivantes, il prendrait à sa charge les réparations nécessaires à cette maison. L'un de ces chefs de famille, Louis Gineste, de La Frégière, aurait déclaré qu'il ne donnerait au curé qu'un écu de trois livres. Le dimanche 27 janvier 1715, à l'issue de la messe, au moment du repas, Gineste, accompagné de Jean Galtier, de Jean Puech fils du mas de Matben, de Jean Galtier de La Frégière, d'un certain Fau de Matben vint trouver le curé pour soutenir sa position. Me Rech rappela les conventions, que plusieurs paroissiens avaient, disait-il, déjà accomplies. On s'échauffa. Gineste aurait proféré des insultes, des menaces, des injures. Le curé se leva de table, lui demandant de sortir. Gineste répondit : « ... qu'il n'en vouloit rien faire et que la maison était plutôt à lui... » qu'au curé, et il « l'auroit pris par son col et luy auroit déchiré son colet... » Des assistants seraient venus à son secours. Le lendemain, Me Rech déposait plainte devant le juge de la temporalité de Vabres-Saint-Izaire.

A la suite de cette plainte, la justice lança une enquête. Le premier témoin, Gabriel Massol, de Lincou, batelier âgé de 44 ans, déclara (il faut lire à haute voix) : « ... a dit que dimanche dernié s'en alant à la ville de Saint-Afrique avec son fils et passant par Armayrols où ils aurent entandu la sainte messe, à l'isue de laquelle il auret prié ledit mestre Rech de luy faire le

Vocabulaire :
l'acomodé : le gratifier
fuliette, fr. : feuillette, quantité de vin
cavaret, fr. : cabaret
dans qu'ils, fr. pendant qu'ils
iay pour *ieu*
resvable, fr. : recevable
drette : droite
démanti, fr. : contredit
plus lau pour *plus leu*
a iay pour *a ieu*
c'en poudrian hensaigré : pourraient s'ensuivre

plési de l'acomodé d'une fuliette vin en payant, n'i aiant pas de cavaret audit Armayrols, ce que ledit siur curé voulut bien faire et, dans qu'ils la buvet, sairet survenu dans la maison presbitrale le nommé Louis Gineste paysant de la Fregayre, paroisse dudit Armayrols, assisté de sinq à six autres personnes lequel, s'adressant au siur curé qui estet à table à diné, luy dit en ces paroles : *"Mousu, iay sioy aysi fasen tant per mon frayré que per vostres autres parouquiés, per vous oufri dex escux per satisfayre a las reparasi[u]x que convenu estre faites a la caminade."* Ledit siur curé luy répondit que ce n'étet pas leur convansions et qu'insi son offre n'étet pas resvable. Ledit Gineste répliquant dit audit siur curé : *"Vous noun ces pas homme de parau-le, vous mentisés."* Et dans le même momant sortit le déposant et, estant rantré peu après, il auret veu que ledit Gineste avet pris avec sa main drette ledis siur curé au cou et faisant effort pur le ranvercé sans que le plainiant fit aucune résistanse et il y a aparanse que ce dernié auret esté fort maltrété par l'acusé s'il n'ut esté tiré de ces mains par le siur Laroque. Ledit Gineste ce sairet retiré de même que le déposant et plus n'a dit. » En fait il va ajouter : « que ledit siur curé aiant dit à l'acusé, après que ce dernié l'ut démanti, de luy sorti de la maison presvitérale, à quoy ledit Gineste répondit : "*Ne voli pas sourti la caminade. Es plus lau a iay que a vous.*" Le déposant remarqua de plus que ledit Gineste rompit partie du colet dudit siur. »

L'avocat ancien, tenant lieu de magistrat instructeur, demanda au témoin s'il voulait une indemnité. Il répondit que pour venir il avait dû mettre deux hommes à sa place pour le passage du Tarn à Lincou, en raison de la distance de Lincou à Vabres qui est de cinq bonnes lieues. Il reçut donc une indemnité de 2 livres 5 sous.

Témoignage d'Etienne Massol, fils du précédent, âgé de 15 ans. Même déposition. Les propos de Gineste sont rapportés comme suit. Nous les citons intégralement afin que l'on puisse comparer cette version et la suivante à la précédente :

« Moussu ieu sioy aysi fasain tant per moun frayre que per vos autres parouquiès... » Le reste de l'intervention lui échappa.

« La caminade es plus lau mieyne que vostre. »

Témoignage de Claude Laroque, bourgeois de Boa, près de Réquista, âgé de 40 ans. Selon lui, les phrases de Gineste sont les suivantes :

« Ieay sioy aysi fasen tant per moun frayre que per vostres autres parouquiès per vous offri dex escux per estre enploiax a repara la caminade. »

« "Moussu, vous dises pas la vertat, vous moun tenes pas vostre parau-le." Et s'adressant à ceux qui l'acompaniet leur dit : "*... moienant un escut que cadun de vautres et dels autres parouquiès absens me balies ; iay vous prometi de vous fayre teni quitte per aquelles reparasiuxs et que moun frayre vous relevara de toutes lous évènemens que c'en poudrian hensaigré."* »

De son côté, Louis Gineste, de La Frégière, déposa plainte devant le sénéchal de Rouergue contre le curé pour la même affaire, donnant sa propre version des faits : sa proposition de donner au curé de l'argent au nom des paroissiens, plutôt que du vin ; le refus du curé ; la violence dont celui-ci aurait fait preuve à son égard. Nous n'avons malheureusement pas la déposition des témoins qu'il aurait fait citer.

Les archives judiciaires nous réservent parfois la surprise de citations dans la langue des gens. Même si la graphie est maladroite, nous avons là d'émouvants témoignages.

Le groupe de consonnes *ts* est noté *x*, notation graphique courante en Albigeois et adoptée par J. Couzinié dans son *Dictionnaire patois-français* (Castres, 1847). Notre greffier abuse même de cette graphie : *dex, escux, enploiax, reparasiuxs.*

Jean Delmas

Dels uganauds als camisards

Du début des guerres de Religion à la fin du règne de Louis XIV, les crises qui secouent l'Europe affectent aussi, parfois plus durement qu'ailleurs, les pays occitans.

Papistas e uganauds

La Réforme et, par conséquent, les guerres de Religion, ont eu une plus grande intensité en Occitanie qu'au nord de la Loire. Le projet des Provinces-Unies du Midi, qui aurait pu préfigurer un état occitan, échouera. En *Roergue,* les *uganauds* sont surtout implantés au sud, avec *Severac, Milhau, Sent-Africa* et *Camarés.* Ils sont également très actifs à l'ouest, à *Sent-Antonin,* et au nord, en *Carladés,* à *Mur de Barrés.* Ailleurs cependant, la plupart de leurs tentatives échoueront : à *Vilafranca,* en vallée d'*Òlt* ou à *Rodés.*

En 1562, *un capitani del senhor de Vesinh* fait massacrer une centaine d'*uganauds* à *Gravas,* malgré la parole donnée.

A partir de cette date, le *Roergue* est pour plus d'un demi-siècle le théâtre de luttes entre *papistas* et *uganauds.*

Sant-Africa, 1561-1562

Les *Mémoires d'un calviniste de Millau*, publiées par J.-L. Rigal, sont un document de premier ordre sur les guerres de Religion en *Roergue.* A la fin de l'année 1561 se tint au temple des Jacobins de *Milhau* la première cène à laquelle participèrent aussi des habitants de *Sent-Africa* :

« Le premier digmenche après Noël 1561, à Millau, firent la première cène que feüt célébrée à la fourme appostolique, i estant toute la noblesse de la Religion et autres personnes des environs et mesmes de Villefranche de Rouergue, Saincte-Frique, Compierre et autres lieus sirconvoisins. »

Dès 1562, *Sent-Africa* eut un pasteur, Bernard Constans, et un temple inauguré par le pasteur Jean Malet. En mai 1562, le sieur de Valzergues convoqua l'arrière-ban des catholiques de *Vilafranca, Peirussa, Espaliu* et *Sent-Africa.* Les *uganauds* se tinrent sur la défensive. Ceux de *Milhau* firent une tentative contre *Sent-Africa* mais furent repoussés.

Vabre, 1567

Le capitaine Taurines, gouverneur protestant de *Milhau,* investit l'évêché de *Vabre* en décembre 1567 :

« En ce temps mesmes, le susdit Taurines s'en estent alé avec ces gens, environ six-vint hommes, s'en alèrent à Vabres per le susprendre, car l'avesque dudit lieu estoibt dedens, dessorte qu'il manda à Millau que l'on lui mandesse toutes les forces dudit Millau. Dont, ceus de la ville ne i volsi-

La bòça

« Le 18 février 1561, les consuls de Saint-Affrique démentent aux consuls de Millau le bruit que la peste est à Saint-Affrique. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

« [En 1577] la peste se déclara dans la ville de Saint-Affrique, où elle fit d'horribles ravages, ainsi que dans les environs. Dans le mois de juin, on vit paraître une ordonnance qui obligeait les malades à sonner du "cliquetis" dans les rues, sous peine d'être bannis.

L'épidémie de peste désole notre ville, pendant une partie de l'année 1587, et fait de nombreuses victimes, malgré les soins empressés que l'on prodigue aux malades, et malgré les précautions intelligentes que l'on prend, pour conjurer le mal.

Nos pères devaient être experts dans ces soins et dans ces précautions, car nous trouvons, en 1581, une lettre dans laquelle les consuls de Pézenas remercient ceux de Saint-Affrique de leur avoir envoyé des parfumeurs et des "nettoyeurs", des bons offices desquels ils n'ont qu'à se louer dans les mesures à prendre contre la peste. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

Vabre, 1563

« 3 octobre. Saint-Rome [de Tarn] pris, 400 huguenots se détachent de l'armée commandée par Crussol d'Acier et vont surprendre Vabres. La ville est prise, le palais épiscopal incendié. Fait prisonnier, l'évêque est forcé de payer 300 écus pour recouvrer la liberté. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

rent pas aler, dobtant son entreprinse. Dont, le capitaine La Fermondie i ala avec ces gens ; lesquels estant devant ledit Vabre, se misrent dans de maisons. Or, croïés que mossur de Vesin et Balsac estoient jà avertis par ledit Taurines. Telement que ledit Taurines signifia aldit Vesin et Balssac, suivent la promesse qu'il lur avoict faicte ; de sorte que seus de la Religon n'en coneürent rien jusques les urent dessus ; telement qu'ils furent tous effraïés, se défendens le mieus que lur fut possible ; toutesfois ne combatirent pas guières, mais si en moreüt dix des Papistes et 3 de la Religon ; mais de la Religon perdirent beucoup de baguage o armures, valhent plus de deus cens scuts. Mais ledit Taurines recobra bien ce que estoibt à lui, car il entra dens ledit Vabre banqueter avec le susdit Vesin et Balsac. Telement que touts les soldats le laissarent exepté quelque dotseine à chival, car coneürent que ledit Taurines les avoit trhaïs. »

Lo senhor de Cailús, senescalç de Roergue, 1568

« [En juillet 1568] Le roi avait mandé au seigneur de Caylus, sénéchal de Rouergue à Saint-Affrique et à Saint-Rome de Tarn, de mettre garnison dans les principales villes de Rouergue. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* d'après A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Dans ce but, Caylus fit son entrée à *Sent-Africa* à la fin du mois de juillet 1568. Une entrée mouvementée... :

« Or, ledit sieur de Cailus, sénéchal, manda à Seincte-Afrique qu'il avoict intention de venir fère son entrée et qu'il ne i entreroit jamais qu'ils ne ficent vuider les estrangers qu'estoient dedens préablement : "Car je suis adverti que vous en i avés abondemment et en armes." De faict, le baron de Montagut, que estoit guoverneur de ladite ville, en fist sortir une quinsaine, lesquels se retirarent en une mecterie, près de Seincte-Frique avec la grande troupe que estoient là cachés, nonobstant que dens ladite ville i en avoit de cachés en divers lieus, sens que feüssent descovers. Tellement que ledit sénéchal estent entré, il fist la reserche per ladite ville ; dont, ne treva personne.

Or, pendant sela, ledit sénéchal faisoibt toutgorns entrer de gens avec lurs armes, à petites troupes, de sorte que son intencion estoibt de i mectre guarnisons, lui estant une fois [entré], se rendit maistre dens ladite ville, de sorte que le 25, ung digmenche après, la ville de Milhau i manda de rechef 25 arcabosiers, nonobstant que per avant, le 25 dudict mois, ledict Milhau en i avoict mandés 50 arcabosiers ; mossur de Broquiès, mossur de Panat et autres gentilhommes i estoient per la partie de la Religon ; tellement que ledit sénéchal se pensant estre assès fort, ils estoient en bralle, advint que entre deux soldats, un Papiste et un de la Religon, se misrent à combattre, tellement que toutes les embuscades que estoient cachés dans divers lieus sortirent au combat, de sorte que si ledit mossur de Montagut ne i feüst veneü, il i eüst eü un bon nombre de murtres.

De faict, le sénéchal voïant sela et toutes ses gens furent effraïés, de faisson qu'il se tenoient cachés dans de meisons, estant accompaignés de 80 chivaucheurs et plusieurs gens à pied. Or, ledict sénéchal se voïant einci trompé, il fit semblant d'aller à la chasse ; dont, il s'enfouit et s'en ala à Seinct-Romme de Tarn et toute la suite... »

Vabre, 1568

Vabre fut à nouveau assiégée en octobre 1568 par les troupes du capitaine Baudinet venues de *Sent-Roma de Tarn.* L'évêque, fait prisonnier, « donna son or et son argent et rendit le fort. »

« Incontinent, ledict capitaine Baudinet se partit de là [Saint-Rome de Tarn] et s'en ala droict à Vabre, avec ses compaignies. De faict, ils entrarent dedens, mais les abitans plusieurs se saulvarent, de sorte que le vilage estant prins, seus que estoient dedens le chasteau se rendirent ; auquel s'i treva l'avesque dudit lieu. Dont, estant prisonnier, balha la somme de trois mille scuts et fust eslargi ; dens lequel [lieu] treuvèrent quelques prestres, lesquels mirent touts au trenchant de l'espée et incontinent i misrent le feu. Auquel

La bòça e lo mal temps

« Les années 1570-71-72 furent remarquables par le dérangement des saisons. (...)
La peste et la famine vinrent joindre leurs ravages à ceux de la guerre civile. Au mois d'août 1570, la grêle ravagea les vignes, et beaucoup d'arbres furent entièrement dépouillés de leurs fruits et de leurs feuilles. L'hiver suivant fut très rigoureux et très long ; il tomba une énorme quantité de neige qui ne disparut que dans le mois d'avril. Les gens de la campagne pris au dépourvu et ne pouvant sortir de leurs maisons eurent beaucoup à souffrir du froid et du manque de choses nécessaires à la vie : les animaux domestiques périrent faute de nourriture, et la plupart des hommes, qui s'écartaient de leurs habitations, étaient dévorés par les bêtes sauvages que la faim rendait furieuses.
Ce temps désastreux fut suivi d'une famine affreuse qui dura près de deux ans. [Il se produisit] un fait atroce, cité par M. l'abbé Rouquette dans son *Histoire de l'église de Millau* et tiré du manuscrit d'un calviniste qui vivait à cette époque. "Un homme, auprès de Panat, mangea son enfant, non que l'on pût savoir s'il l'avait tué ou s'il était mort, car on lui trouva la tête dans un pot qui cuisait, et encore on lui trouva une partie de son enfant dans sa maison, tellement que ceux qui virent ce spectacle en furent étonnés, de sorte que après cela tout vu, l'homme qui avait fait cet acte mourut et vécuit que six heures."
A la famine succéda la peste, qui dura plus de quatre mois et qui fit un très grand nombre de victimes. (...)
[En 1573] une assez grande quantité de neige tomba, le dernier jour de mai : le froid qui s'ensuivit dura jusqu'au 23 juin, et recommença en septembre. L'été fut sans chaleur, aucun fruit ne parvint à sa maturité ; on vendangea seulement au mois de novembre et les raisins n'étaient que du verjus. (...)
Les revenus du chapitre se trouvèrent réduits des deux tiers par une tempête qui éclata en 1599, et par la grêle qui suivit. Il arriva alors que les chanoines n'avaient pas même le nécessaire pour vivre. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

[lieu], i avoict grant abondence de plomp, tant covertes que en canaus, mais tout fust ruiné. »

M. d'Acier avec 7 000 calvinistes obligea l'évêque de *Vabre*, François de la Valette, à se réfugier dans son fort de *Sent-Esèri* mais ne tenta pas d'assaut.

Sant-Africa e Milhau, 1570

Fin janvier 1570, jaloux de ce que, dans les états tenus à *Milhau* pour nommer un gouverneur des églises, on n'eût pas songé à lui, le sieur de Montaigut, gouverneur de *Sent-Africa,* fit déclarer la guerre à *Milhau* par les Saint-Affricains :

« En la fin dudict mois de janvier, l'anbition et malicie que mossur de Montagut avoict conceüe contre Milhau produit ces fruits, sens que ledit Montagut feüst en quelque chose occasionné contre ledit Milhau, si se ne feüst mais perce que aldit Milhau, l'on tint quelques stats particulhers per eslire un guoverneur per les Esglises de ceste province ; tellement qu'il pensa forcener ; de sorte qu'il fist per son moïen, come guoverneur de Saincte-Frique, qu'il fist mander per les consuls de Saincte-Frique, per messives, disant : "Nous touts, habitants de Seincte-Frique, nous tenons et susmes vous ennemix, n'aïant aulcunnement à faire de vous, entendent ne vous donner aucun aide ni secours per aulcun moïen, ni avoir aucunne alience entre nous, mais que vous guardés delà la rivière, que nous nous guarderons bien dessà la rivière".

Lesquels de Saincte-Frique, dens lurs messives, avoient script plusieurs paroles injeurieuses ; de sorte qu'ils monstrèrent bien leur rage : car ledit Montagut fist murtrir un porteur de Milhau, que venoict de porter del guoverneur de Milhau messives ; en fist fère prisonnier un autre porteur al Pont-de-Camarois, lequel demeura prisonnier jusques que ledit Pont fust reprins, o per le moins un long temps.

Aussin, ledit Montagut fist faire criés per tout Seincte-Frique de ne donner faveur, ni aide, ni secors, en quelque faisson que se soipt, ni bailher lugis ne vivres aucunnement, passant o repassant, à seus de Milhau, et ce, avec grant peines ; telement que les habitans dudit Saincte-Frique tenoient comme leur Dieu ledit Montagut. »

Los papistas de Vesins

Le 14 mars 1570, le chef catholique Vezins voulut s'emparer de *Sent-Africa* mais fut repoussé :

« Notés que durant le temp[s] des guerres, toutes parties serchoient moïens par avoir les villes en lurs subjetions, per un moïen o per un autre, o per trhaïson et signément les Papistes. Tellement que à Seincte-Frique, il i avoit deus o trois habitans que longtemps avoient tramé, voire persuivi trhaïson feincte, come ensi feüst que mossur de Vezin faisoibt la trafique. De faict, la promesse et arrestation feüst faicte que moïenent une somme d'escuts, l'on le mectroit dedens Seincte-Frique ; laquelle chose accordèrent ; telement que aïant reçeü l'argent, il leur assigna le jour et l'ure et coment ; de sorte que aïant tout concleü, il consigna tout l'affaire à ses compaignons et au cappitaine que estoit bien adverti.

Or, estant veneü le jour de l'enfantement, qu'estoibt le 14 de mars 1570, les Papistes se asemblarent, totes lurs guarnisons, estant du nombre de sept cens hommes o plus, tant à pié que à chival ; tellement que Seincte-Frique estans advertis de lur venue, aïant fermé la porte de la ville, ils firent touts lurs aprests et aparels. De faict, ils firent un cledis de bois à la porte du pont, ils firent tranchées, ils dressarent barricades pleines de terre, de sorte que l'ure estant venue, seus de la ville chescun se prépara en armes. De faict, au contraire, les Papistes se prépararent delà le pont, chescun en son renc ; tellement qu'ils avoient arresté entre heus et conclud que touts les hommes seroient mis au trenchant de l'espée, jusques aus enfans de six ans, et les femmes à la description des soldats, excepté trois maisons franches, lesqeles laisoient de réserve, conteneü aux pactes, et la ville mise au pilhage. De sorte

Los La Valeta-Cornusson, evesques de Vabre

« En 1568, d'Acier, à la tête de 7 000 calvinistes, ayant pris et saccagé Saint-Rome de Tarn, détruisit l'église et le palais épiscopal de Vabres. François de La Valette-Cornusson, seizième évêque de cette église, se retira à Saint-Izaire, où il mourut après un séjour de 17 ans. (...)
Il était le frère du fameux Jean de La Valette, qui, à la tête de 700 chevaliers chrétiens, défendit Malte en 1565, contre une armée formidable de Turcs. Le capitan-pacha ramena à Constantinople les débris de son armée, laissant sous les remparts de la ville plus de 30 000 morts.
Trente ans plus tard, un de ses neveux, du même nom que lui, dix-neuvième évêque de Vabres, se retira à Saint-Izaire, pendant que le duc d'Epernon et le prince de Condé, avec 6 000 hommes de troupes, assiégeaient inutilement Saint-Affrique, qui fut si bien défendu par Lavacaresse et 1 300 soldats calvinistes, partisans du duc de Rohan. » (Extr. de "Notice sur Saint-Izaire", par M. Géraud, dans *Revue de l'Aveyron et du Lot,* 6 avril 1840)

Sant-Africa, 1568

« Le 29 décembre 1568, les consuls de Saint-Affrique informent ceux de Millau que les ennemis font des préparatifs pour attaquer Saint-Affrique et demandent des munitions et des hommes. (Délibérations de Millau) » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

La Bastida, 1569

« Le 13 octobre 1569, le capitaine Parpalhe de Millau fait butin à La Coste Rouge près La Bastide de 16 mulets et asnes, charges de huile d'olive et de sel, le tout rendu aux mulatiers lesquels étaient d'Orliac moyennant 80 l. que ont baillé aud. capitaine et soldats plus 50 l. au général (à la ville) et 25 l. au gouverneur. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

Lo temple de Sant-Africa, 1570

« Les protestants bâtirent-ils un temple ou aménagèrent-ils un immeuble pour y suppléer ? Toujours est-il qu'en 1570 les quatre consuls après leur nomination prêtèrent serment en levant leur main droite ; qu'ils furent ensuite conduits au temple où ils occupèrent les sièges à eux destinés et assistèrent au prêche qui avait lieu à leur intention. (H. Affre) » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

que selui que menoit l'action entra tout le premier dans le pont, lur fesant beucoup de gestes. Dont, la première porte fut overte ; l'autre porte estoibt ausin overte, mais il fist comme si feüst esté fermée, car avec unes tenalhes il fist semblant de arracher un berrous de fer, de sorte qu'ils comensèrent de entrer dans la ville. Mais selui que les conduisoit incontinent se perdit, sens que heus s'en aperceüssent. Dont, l'aube du jorn commensoibt de reluire, de sorte que les preneurs virent les rempars et baricades. De faict, ils comensèrent à reculer, car ils coneürent bien qu'il i avoict trhaïson ; de sorte que le cledis du pont tomba ; telement que l'on les salua avec grant coups de mosquets et d'arcabosades : telement que les Papistes perdirent quer. Bien est verai qu'il en i eüst, la première compagnie, que se asardoient de passer les barricades. De faict, lur donarent dessus telement que, tout d'un cop, en tuarent sus la plasse 22, et plusieurs se gecterent du pont en bas, et plusieurs de blessés, desquels, per les chemins, en fuïent, en moreüt beucops ; dont aussi, en i eüst 7 de prisonniers, capitaines ou sergens et plusieurs autres, entre lesquels estoibt Balsac, chef d'une partie de l'armée. Le traistre Vesin estoibt delà le pont, atendant avec la chivalerie. Dont, entendent les novèles, chemin lui estoibt petit à fuir. »

Lo senescalç uganaud

Pons de La Caze-Mirabeau, sénéchal des Landes et de Marsan, chef du parti des Réformés en Languedoc, se présenta devant *Sent-Africa* en juillet 1570. La ville refusa de lui ouvrir ses portes et le sénéchal des Landes mit la campagne de *Sent-Africa* et de *Vabre* en coupe réglée :

« Telement qu'estant à Seincte-Frique, ne le volsirent pas recevoir, mais lui dirent que s'il voloit entrer avec vingt homes, qu'ils le recevroient honorablement. De faict, ledict La Case refusa de entrer que, au préalable, il ne entresse avec toutes les compaignies qu'il menoit avec lui, car il venoit là per tenir les stats du païs de la Haulte-Marche de Rouergue per seus de la Religon. De faict, ledit La Case se retira à Vabre et toutes les compaignies qu'estoient avec lui.

De faict, ils se misrent à foler leurs vignes, ils en aportoient touts les blets et fruits dudit Seincte-Frique, car les bleds estoient encores ès champs perce que l'année estoibt tardive. De faict, les habitants de Seincte-Frique voïant qu'ils estoient folés einci desordonnément per ledit de La Case, que l'on le prioit de les traicter plus dolcement et que si estoibt son bon plaisir de entrer dedens, avec son train sulement, qu'il seroit receü.

De faict, ceus de Seincte-Frique derechef voïant que ledit de La Case continuelement ne cessoit de lur emporter les bleds et guaster les vignes, ils tornèrent mander aldict de La Case, le priant ne lur guaster point leurs fruits, mais que s'il lui plaisoibt de venir, qu'il seroit le bien veneü, comme à lui lui plairoibt. Ores, estoit dedens Seincte-Frique mossur de Montagut, home superbe ; [il] seüt que ledict de La Case venoit à Seincte-Frique, il print un nombre d'arcabosiers q'estoient dedens Seincte-Frique et s'en ala aveques lesdits soldats en son chasteau.

De faict, ledict de La Case estant entré dens Seincte-Frique, il fist prisonniés catre des principaux de Seincte-Frique, lesquels compdemna à païer trois mille livres et sinc cens livres per le remborsement des despens que ledict La Case avoict faicts à Vabre ; telement que ledict La Case ne s'en ala que au prélable Vabre ne fust païé. Aussi compdena tout le corps de la ville de Seincte-Frique envers leur guoverneur, mossur de Bertolène, et ce per l'injure qu'ils lui avoient faicte, l'aïant chassé de son guovernement, estant esleü per tout le païs ; et remist ledit Bertolène en son guovernement, einci qu'estoibt per avant. Dont, ces choses faictes, ledit La Case s'en ala à Castres en Albigeois et print avec lui les prisoniers. Dont, ne les laissa aler jusques qu'ils urent païé, et aussi les compagnie[s] avec lui. »

Sant-Africa, 1572

En septembre 1572, les catholiques de *Sent-Africa* chassèrent les habitants *uganauds* de la ville :

« En ce mesmes temps, les abitans de Seincte-Frique que estoient papistes, ils se voïant dens la ville meslés avec seuls de la Religon, creignant estre plus débilles au temps de la nescécité que seuls de la Religon, ils se pensèrent per les trhaïr, de faire per ensemble un accort et alience s'est : que touts, tant d'une religon que d'autre, voïent que tout le peuple estoibt folé per diverses sortes, comme est si grant famine et charestie que avoict esté et avoict encores, qu'il seroibt bon que l'on se acordasse tous ensemble et visquissent en paix ; et que touts, d'un accort, guardessent la ville, affin que nul estranger n'i entressent dens la ville ; de sorte que, per se faict, ils appelèrent un conselh général et que touts s'i trovessent per déterminer de touts affaires. Tellement que le jorn assigné, seus de la Religon aloient el dict conseilh sens arme, les Catholiques les prenoient et les gectèrent dehors la ville, mesmes seuls qu'ils conoisoient lur povoir estre nuisibles. Dont, les autres enfermèrent dedens la ville sens les laisser sortir de la ville, tellement qu'ils les tenoient come captifs. De faict, plusieurs eschappèrent, et les restes que demeurarent feürent touts révoltés. »

La Bastida, 1573

En octobre 1573, la tour de *La Bastida-Pradinas* fut prise par trahison :

« En ce mois d'octoubre 1573, dens la tour de La Bastide, estoient les soldats Papistes en guarnison. De faict, lesdits soldats firent semblant de voloir mectre dedens les soldats de mossur Du Ram, de Seinct-Rome-de-Tarn, tellement que quelques uns i alèrent. Dont, i en eüst trois que entrèrent, desquels deus furent murtris, l'autre prisonnier, lequel eschappa avec renson. Les autres reculèrent, qu'ils coneürent qu'il i avoict trhaïson et se retirèrent en leur guarnison. »

Las Ribas a Sant-Africa, 1574

Sent-Africa tomba aux mains des *uganauds* commandés par Las Ribes, le 21 octobre 1574. Les habitants, chassés en 1572, retrouvèrent leurs biens et la ville devint une des places fortes protestantes les plus solides de la région :

« Le 21 de octoubre 1574, Seincte-Frique feüst prinse per seuls de la Religon, lesquels entrèrent le matin sus l'aube du jorn, per scalade, de sorte qu'estant entrés, les soldats qu'estoient dedens se saulvèrent per la porte du pont, et plusieurs habitans de ladicte ville se salvèrent per ladicte porte. De faict, ils se retranchèrent sur le pont, et de là combatoient. Dont, plusieurs desdits habitans se saulvèrent ; mais seuls-là que demeurèrent furent touts prisonniers et mis à ranson ; les maisons des Papistes furent pillées. Dont, i en eüst de murtris quelques 25 de seus de la ville. Selui que menoibt l'action estoibt mossur de Las Ribes, lequel cant entrèrent, furent en touts du nombre de trois cens ou environs. Bien est verai qu'il i avoict plusieurs habitants de la Religon que avoient esté dechassés per les Papistes de ladicte ville, comme est escript en un autre article ; lesquels de la Religon soi estans remis dens la ville et lurs biens, telement qu'ils tornèrent prendre et recouvrer de se que lur avoict esté pillé se que ils peürent trever ; de sorte qu'ils firent comme le guascon : qu'ils disent que ne veulent pas rendre mal per mal, mais qu'ils veulent faire comme l'on lur faict. Ledict de Las Ribes fortifia ladicte ville. »

Los papistas de La Bastida e de Vabre, 1576

Le chef *uganaud* du Ram tua le chef catholique de *La Bastida-Pradinas* en avril 1576 :

« Le 6 de apvril 1576, un nommé le Breton, cappitaine Pappiste de La Bastide, lequel tout le temps de sa vie avoit batallé contre la Religon, aïant

Sant-Africa, 1572

« Accord conclu entre les catholiques et les protestants des villes de Millau, Compeyre, Nant, Saint-Affrique, Creissels, Saint-Rome de Tarn, d'après lequel ils devront vivre en bonne paix et union suivant le dernier édit de pacification (Saint-Germain en Laye, 8 août 1570) et la ratification faite par devant le marquis de Villars et le sieur de Caylus, sénéchal de Rouergue. (2 septembre 1572)
M. l'abbé L. Raylet nous fait connaître un autre accord du 14 septembre 1572 : "Accord fait et passé entre tous les habitants de la ville de Saint-Affrique afin de se conduire sous l'obéissance du roi et suivant l'édit de pacification fait par S[a] M[ajesté]..." » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Sant-Africa e Sant-Jan lo Bas, 1573

« Lagarrigue, chef calviniste, prend Saint-Affrique qui tenait pour les catholiques.
7 avril. Du Ram pille et incendie Nonenque. L'abbesse et les religieuses (...) doivent leur salut à l'évêque de Vabres qui leur envoie 20 chevaux pour les conduire à Saint-Izaire.
8 avril. Les calvinistes vinrent mettre le feu au fort de Saint-Jean d'Alcapiès. Les deux ailes furent consumées ainsi qu'une partie du château. L'église fut pillée et brûlée, les vases sacrés emportés. Le village fut également pillé. La cloche de l'église avait été enfouie dans le jardin formant aujourd'hui les numéros 96 et 97 de la section G.
Les calvinistes continuèrent leurs atrocités à Saint-Jean d'Alcapiès.
Continuant sa marche sur Saint-Affrique, du Ram incendia le château et l'église de Vailhauzy. Le curé Jean Galtier s'était réfugié au château de Bournac avec le clergé de Saint-Affrique et la justice. Tout le Vabrais était en feu.
Les calvinistes se dirigèrent ensuite vers Saint-Izaire où s'étaient retirées les religieuses de Nonenque. Ils furent arrêtés devant cette localité à cause de la force de cette place et du secours des populations accourues pour défendre l'évêque. (...)
27 septembre. Les catholiques reprennent Saint-Affrique. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

Lo Vabrés, 1570-1580

« En trente ans, le diocèse de Vabres avait perdu 20 ecclésiastiques catholiques, 82 gentilshommes catholiques et 79 protestants, enfin 4 200 soldats catholiques et 3 300 protestants, soit au total près de 7 700 personnes – quelque 250 par année – qui avaient péri dans les batailles, les massacres et les exécutions, sans compter les étrangers et la population civile. Par ailleurs, 900 maisons avaient été détruites. » (Extr. de *Chronique de la famille Lasserre,* par Claude Lasserre)

L'afar de Melac, 1581

« La preuve en est certaine par la déposition qu'il [le seigneur de Mélac] en fit luy-mesme au sujet du procès fait à l'un des brigans qui commirent l'action, nommé Conil, qui fut pris un an après et exécuté sur la roue dans Villefranche. Car il résultoit de la plainte dud. seigneur de Mélac que le capitaine Lavour, accompagné d'une trentaine de voleurs comme luy ou plus, armés de cuirasses et allebardes, par le moyen d'un pétard ayant enfoncé les portes du château de Mélac et tué à l'entrée un prestre qui avoit charge de la garde dud. château, se saisirent de la personne du seigneur de Mélac, le sommant de leur bailler son argent, autrement qu'ils le fairoint mourir.

Led. seigneur leur ayant répondu qu'ils n'avoint rien en son bien, puisque la paix estoit publiée, ils répliquèrent quelque paix qu'il y eut, qu'il falloit s'y résoudre, autrement qu'ils le fairoint périr misérablement.

Et de fait, au mesme instant, luy mettant la dague à la gorge, ils prirent les clefs de son cabinet, d'où ils enlevèrent 5 000 escus et toutes les bagues de sa famme.

Ce fut le premier acte de la tragédie, qui dura près de cinq mois, pendant lesquels ils furen[t] les maistres dans le château et firent souffrir aud. seigneur à diverses reprises les tourmens suivans :

1° Ils lui attachèrent les bras au derrière avec une corde, et les doits des mains les uns avec les autres entre des aiguillettes si estroitement, qu'ils le rendirent par une telle gesne impotent des bras et des mains, le sommant toujours de découvrir son argent, tellement que, ne pouvant supporter la douleur, il fut forcé de découvrir le lieu où il avait caché 3 000 escus dont ils se saisirent.

2° Ils le couchèrent en second lieu sur un banc, le visage vers le ciel, le liant et garrotant avec des cordes, et en ceste posture ils lui firent avaller trois grans seaux d'eau.

3° Ils lui mirent des pierres pointues entre les deux jambes, lesquelles ils lièrent ensemble bien étroitement avec des cordes, comme s'ils eussent voulu les faire rejoindre, nonobstant l'empeschement des pierres, de telle façon que les pierres lui entroint jusques aux os.

4° Ils le pendirent par les pieds tout nu à une poutre ; ce qui fut cause qu'il rendit une partie de l'eau qu'on lui avoit fait avaller ; et en ceste posture ils le flamboint avec des chandelles allumées, puis avec de l'huile bouillante, le mordant comme des chiens, et jouant à qui porteroit un plus grand morceau, jurant que s'il découvroit le reste de son argent, ils le fairoint misérablement mourir.

Enfin, l'ayant laissé en cest estat entre les mains d'une servante qu'ils avoint retenue dans le château pour leur service, après en avoir chassé tous les autres domestiques, elle l'ayant détaché et mit sur un lict où peu à peu il se remit, les brigans voyant qu'il se portoit mieux, ils le mirent, les fers aux pieds, dans un cachot oscur et si humide, qu'il y seroit mort, s'ils ne l'en avoint tiré pour l'enfermer dans une chambre dont les fenestres estoint murées, où ils le détinrent durant plus de cinq [suite page suivante]

Melac. (Coll. S. d. L.)

faict de maus innumérables, tant larsins, murtres et palhardises, tellement que mossur Du Ram lui aïant faict une enbuscade, le tua lui, ensemble huict de ces soldats. »

La même année, le 11 décembre, le capitaine Ferrenc surprit la cité de *Vabre* :

« ... le cappitaine Ferenc susprint Vabres, tellement qu'il tua touts les Papistes que treuva dedens, que ne i treuva que six hommes pappistes. »

Sant-Faliç, 1577

Sant-Faliç fut prise par les *uganauds* en mai 1577 :

« En ce mois de mai 1577, environ le demi mois, Seint-Felis de Sorgues fust prins per seus de la Religon, sens contrediction de personne, que feüst aussi la cause qu'ils ne firent mal à personne, murtre ni blessure. Bien est vrai qu'ils en sortirent de fors[e] le seigneur dudict lieu qu'estoibt dedans, commendeur de ceste plasse, sens lui porter aulcun dommage. »

La paix fut clamée à *Sent-Africa* en mai 1577. Mais les hostilités reprirent.

Melac, 1581

Le 26 septembre 1581, le château de *Melac* tomba aux mains des *uganauds* du capitaine Lacous :

« Ce jorn 26 septembre 1581, le chasteau de Maslac fust prins per sertains voleurs, estans onse d'iseus de la Religon réformée ; mais ils ne prindrent pas ledict chasteau per i planter l'Evangile ni anoncer issele, sinon d'autant que le seigneur dudict lieu i estoit dedens, lequel estoit un des riches vilains jentilhommes de ce païs de Rouergue, lequel avoict grant abondence de trésors ; lesquels soldats le lui feïrent bien baller per grandes extortions que lui feïrent et maus, le tenent prisonnier captif ; de sorte qu'il fust costraint de baller tout son avoir qu'estoit en sa puissance, et furent maistres du tout. Le capitaine se nommait La Cous, son lieutenent, Viguorous. »

Vabre, 1582

Vabre succomba une troisième fois et le palais épiscopal fut détruit.

La Bastida, 1583

« Au début de 1583, peut-être même en 1582, des "vouleurs" se saisirent des forts de Sorgues et de La Bastide-Pradines. Fraissinet, chef catholique, se concerte avec les consuls protestants de Millau pour les déloger. "Je n'espargnerai rien de tout ce qui sera en ma puissance pour tenir enfermés

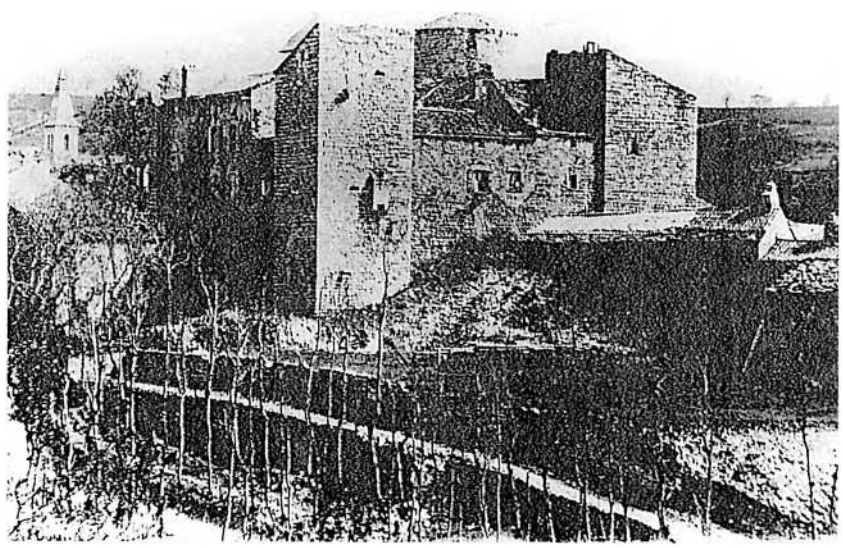

ceux qui tiennent La Bastide ou les combattre avec mes amis s'ils sont si hardis de sortir..." M. de Severac conduit quelques gendarmes de la compagnie de M. le comte de Caylus pour du tout couper le chemin aux courses des voleurs attendant l'artillerie et secours nécessaires pour les avoir selon la délibération de M. le maréchal de Matignon qu'est résolu de faire observer les édits de pacification à [en] son gouvernement (21 janvier 1583). Quinze jours après, Fraissinet demande aux consuls de Millau ce qu'ils ont résolu pour punir les infracteurs qui ont occupé les forts de La Bastide et de Sorgues et pour l'assister. Il les supplie en outre de faire en sorte que le s[r] Poncety lui livre la tour du Viala-de-Pas-de-Jaux afin d'y mettre quelques soldats qui empêcheront les courses. Il pense que les vouleurs n'iront pas loin les ayant bouclés du côté de Dessa pour La Panouse et Les Cazalèdes... ils n'iront guère loin (4 février 1583). Les consuls de Millau lui livrent un demi-quintal de plomb pour 13 l., pour un demi-quintal ayant assiégé ceux qui se sont emparés des forts de La Bastide et de Sorgues (30 mars 1583). Il avait reçu une commission du roy de Navarre pour "forcer ces vouleurs de La Bastide et y employer la force comme Sa Majesté me le commande". Fraissinet redemande la Tour du Viala... M. de Saint-Jean a assemblé, à Lodève, 400 arquebusiers et plus faisant courir le bruit qu'il s'en vient au siège de La Bastide – en réalité M. de Saint-Jean se proposerait de surprendre Millau (7 et 8 avril 1583).

"Puisque ceux de La Bastide ne prennent autre résolution, j'ay délibéré de m'en aller jusqu'à Sorgue et passer Saint-Baulize pour faire commandement de leur courre sus aussitôt que les verront et ne leur donner faveur ni aide en aucune façon". (16 avril 1583). Il est encore question de la prise des forts de La Bastide et de Sorgues par les voleurs en décembre 1590. Un maréchal offre ses services. Lettres aux consuls de Saint-Affrique, Vabres, Camarès, Saint-Rome de Tarn et autres communautés de se trouver à Millau pour délibérer sur les moyens de tirer les voleurs desd. forts (5 et 13 février). La Vacaresse, Fraissinet et Panat s'accordent pour leur expulsion. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

La liga

En 1586, les ligueurs de Joyeuse interviennent. Battus à *Severac,* ils prennent le *castèl de La Guépia* où ils s'opposent également au sénéchal du roi, *M. de Bornasèl.*

La paix revenue, les catholiques de *Sent-Africa* reconstruisirent l'église qui fut bientôt à nouveau détruite et les catholiques à nouveau expulsés.

Sant-Africa, 1591-1594

« Exécution de transfuges. Les consuls de Saint-Affrique ont 3 prisonniers transfuges. "Il faut pour servir d'exemple que meurent par la main du bourreau que nous cuidons que soient consans à la trahison qui est menée de longtemps sur ceste ville." Ils prient leurs collègues de Millau de leur envoyer leur prévôt (Conducher) et l'enverront attendre par une forte escorte à Saint-Georges (16 janvier 1591. Arch. de Millau)

Les consuls de Saint-Affrique : "... besoing que nous avons tous de raffermir cette trêve qui est sur le point d'être interrompue si les gens de bien n'y apportent le remède... s'assembler pour trouver le moyen d'entretenir ce peu de repos qu'il a plu à Dieu nous donner." (7 août 1593)

Saint-Affrique écrit à Millau : "Les ennemis sont assemblés dans divers lieux du Vabrais avec pétards, échelles, poudre... De plusieurs parts, on nous donne avis et de leur party même que c'est pour quelque lieu d'importance. Nous avons averti Saint-Rome et Camarès". (24 avril 1594) » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

[Suite de la page précédente] mois, pendant les quels il fut résolu dans l'assemblée des députés du pays qu'on y iroit forcer le château de Mélac, afin de faire justice de ces voleurs.

On doutoit d'abord que cette entreprise peut réussir avec les seules forces du pays, les quelles, pour faire servir à ceste expédition, il falloit tier des garnisons ce qui n'estoit pas sans péril. C'est pourquoy on eut la pensée de se servir du régiment de Boissac. Mais aussy cella ne se pouvoit faire sans de nouveaux fraix à la foule du pauvre peuple, qui n'estoit déjà que trop foulé. On prit enfin le parti de tenter avec les forces du pays, et que le sénachal de Quercy [Jean de Morlhon-Sanvensa] seroit prié de nous avoir de la cavalerie, de sorte qu'on compta qu'avec les trois companies entretenues, trois cens arquebusiers du capitaine Pouget et ce qu'on pouvoit ramasser des provinces voisines, on pourroit faire jusques à huict à neuf cens hommes.

Le sieur Durieu, scindic, au retour de l'assemblée, ne m'ayant point trouvé à Villefranche, me manda la résolution qu'on avoit prise à Bournazel, où j'estois alors, me priant de voir combien d'hommes pourroint avoir le capitaine Lagrifouillère et le capitaine Lestang, et de mener la chose secrètement. Mais comme le vent de la résolution prise parvint à la connoissance de ces vouleurs, auparavant qu'on fut en estat de les investir, ils eurent plutot abandonné le chateau que le dessein de les surprendre exécuté, après avoir enlevé trois mille sacs de bled, tous les meubles de beaucoup de valeur, et fait ran[ç]onner encore aud. sieur de Mélac deux mille cinq cens escus. Ainsi la barbarie de cest action demeura sans estre punie, la force n'ayant pas eu le temps de venir au secours de la justice. » (Extr. de "Mémoires de Jean de Colonges, juge mage de Rouergue", dans *Revue historique du Rouergue,* 15 janvier 1916)

Sant-Africa, 1583

« 5 février 1583, lettre des consuls de Millau à ceux de Saint-Affrique,Vabres, Camarès, Saint-Rome de Tarn de se trouver et assembler à Millau pour déterminer comment l'on se devrait gouverner pour tirer les voleurs de La Bastide et de Sorgues... Commision du roi de Navarre pour ce faire. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Lo cossol de Sant-Africa, 1585-1586

« Le premier consul ayant été délégué pour représenter à de La Vacaresse, gouverneur de la ville, les charges intolérables qui frappaient indistinctement les protestants et les catholiques unis, fut très mal reçu, injurié et battu par cette autorité. Il rentra chez lui avec des blessures qui nécessitèrent les soins d'un chirurgien, après avoir perdu son "ristep" son bonnet et son chapeau. Il reprit cependant sa charge, dont il s'était démis, mais ne voulut plus se charger d'aucune mission auprès du gouverneur, sans que la paix ne fût faite avec lui. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

Ròcafòrt, 1594

« Saint-Affrique est encore mêlée à la prise de Roquefort. Les consuls de Millau écrivent à d'Arpajon : "Nous avons pensé être de notre devoir vous avertir promptement par ce porteur de la prise de Roquefort que le capitaine Ramond de Roquetaillade avait surprise dimanche matin par escalade accompagné de 12 soldats partie desquels sont du Languedoc et partie de Meyrueis pour faire cet exploit comme M. de Vebron escript en ceste ville.

Ils sont encore faibles comme il vous plaira voir par la lettre que M. de Laumière nous escript jugeant que s'ils étaient promptement investis qu'ils quitteraient la place ; par le contraire leur donnant loisir de se renforcer il sera difficile de les en tuer. Leur place est tellement forte et importante à tout ce pays que non seulement le Vabrais mais ce quartier du deçà ont alarmé et commence-t-on de lever les armes pour nous remettre à la guerre si par... n'est promptement pourvu". (2 novembre 1594)

Le s[r] de Laumière investit Roquefort avec des gens de guerre "le tenant serré et se propose d'y faire venir le canon... Ceux du fort seront sommés de se rendre par la douceur et si ne le veulent faire seront assailhis par la force et à ces fins le canon y sera admené.

Assemblée à Saint-Affrique tant d'un parti que d'autre pour adviser les moyens que fauldra tenir tant sur les vivres de la garnison que sur les vivres de la brêche." (Délibération 24 novembre 1594)

Le 12 février suivant, il est parlé du "siège et camp que feust fait devant la plasse de Roquefort" et dont l'assemblée de Saint-Affrique s'était occupée. "Les fortifications doivent être remises au premier estat". » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Sent-Esèri, 1594-1595

« Le s[r] de La Rouvière et autres de sa compagnie venant de Toulouse sont faits prisonniers et conduits à Saint-Izery. Les parents du s[r] de La Rouvière saisissent un bastart de Pomeyrols et un marchand de Saint-Adorny... pour faire relâcher le s[r] de La Rouvière par La Vacaresse. (29 décembre 1594)

A la date du 24 janvier 1595, on lit : "... Le s[r] de La Vacaresse tenant le contraire party".

Ceux de Saint-Izaire et d'autres ont fait plusieurs prisonniers et prins beaucoup de bestailh, fait rançonner 5 personnes 17 000 l. Lettre à La Vacaresse. Réponse d'icelui faisant mention de la dépense de Roquefort (21 septembre 1595)

Saint-Affrique écrit à Millau : "Il n'est pas de jour que quelque village des environs ne soit foulé par les gens de La Vacaresse. Tout le pauvre peuple nous en vient ici faire plainte. Nous ne savons comment nous y comporter. Vous avez mandé qu'il serait bon de les (?) assembler pour pourvoir au destournement de ces ravages... Député au roi pour lui faire entendre l'état misérable de ce pays. (7 septembre 1595) » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Monclarat, 1596

« Prise de Montclarat : Le capdet du Vigan dit qu'il ne décamperait pas de Montclarat pour 4 000 écus. Il se dit l'ami de marchands de Millau et de Saint-Affrique... Il subit un siège en règle qui coûte plus de 10 000 écus au pays. (Délibérations de Millau, 20 octobre 1596) » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Ròcafòrt e sas cabanas, 1601

« Cécile du Mas de Soulobres s'engage à payer au prieur de Notre-Dame de Millau, de qui relèvent ses terres, une redevance annuelle d'un fromage dans le cas où elle se livrerait à cette fabrication : *"... se el dich mas de Soulobres Cabane y fasia, promete que en ne donaria un fromatge..."* (Arch. com. de Roquefort).

6 septembre 1601, transaction entre les habitants de Roquefort.

"... Plus feust défendu à tous les habitants dudit Roquefort qui ont cabanes de permettre qu'aucun fromage soit vendu, débité, ny sorti des dites cabanes le jour de dimanche..." (Arch. com. de Roquefort) » (Extr. de *Les caves de Roquefort...,* par Robert Aussibal)

Lo masèl, 1610

« [En juillet 1610] les consuls baillent la boucherie de Saint-Affrique à Peyre père et fils, Isaac Peyre, Ant. Bru et Luc solidairement durant une année à partir de la feste Saint-Jean-Baptiste en suivant les pactes ci-après [extraits] :

"Lesd. bouchers tiendront la ville bien et duement pourvue de toutes sortes de chers estans en usage requises et nécessaires comme est de moton le lonc de toute l'année, le veau et le porceau *frescs* à 20 deniers la livre, le bœuf le lonc de l'année..., la génisse sive *vedel* de 40 l. à 5 liards, la teste de *moton* et pieds à 5 liards, le foye de moton à un sol et 9 den. la leu[vade ?] à 5 liards, l'escuelle de sang 4 den., la livre de [mot illisible] de chair à 16 den., le lonc de l'année sera la vente d'icelle faite à part à la bouquerie sive *mazel...*

Seront les quarts et demi quarts à l'équivalent de ce que la livre monte des partis comme sera le cours. La vente desd. chers sera faite au prix que dit est. publiquement le lonc de l'année chacune en son bien destiné et non en sa maison privée. Le poix sera fait avec balances. Les vœufs (sic), vaches, veaux et génisses seront veus par les consuls ou par l'un d'eux, pour voir leur estat ; sera la chair couflée à souflets, non à la bouche." » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Las revòltas del Vabrés, 1617-1629

« Pendant de trop longues années, [les partisans de la Réforme] eurent le dessus et ils en abusèrent singulièrement, malgré les promesses formelles de ne molester personne, soit en jetant dans les prisons leurs adversaires sans motifs sérieux, soit en leur faisant supporter la plus grosse part des charges publiques, soit enfin en les tenant sans cesse sous la menace d'une expulsion en masse. Les promesses dont je parle sont consignées dans les délibérations communales de l'époque. (...)

Par crainte de plus grands maux, les catholiques prirent le parti de quitter la ville. (...)

Plusieurs fois les catholiques tentèrent de réoccuper Saint-Affrique devenu une des plus fortes places de la province ; mais ce fut sans succès. Les assiégés, commandés d'abord par Alexandre Farrenc, de Vabres, et ensuite par François d'Hebles, sieur de Las Ribes et de Bertholène, par son frère Gabriel, sieur de La Vacaresse, et enfin en 1628, lors du dernier siège, par le baron d'Aubays, un des meilleurs officiers du duc de Rohan, chef des religionnaires, triomphèrent de toutes les tentatives des catholiques.

Dans cette dernière et mémorable affaire, le prince de Condé et le duc d'Epernon, à la tête de 6 000 hommes de pied et de 800 cavaliers, furent repoussés avec de grandes pertes et obligés, après un troisième et sanglant assaut donné le 5 juin de ladite année, de lever le siège et de s'éloigner. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)



Verzòls, 1615. (Coll. Dh. J., cl. D. L.)

Sant-Faliç, 1620

« [Après la prise de Saint-Félix en mai 1577], les commandeurs rentrèrent à Saint-Félix et travaillèrent à réparer les ruines du château. Mais à peine ces réparations, faites en 1620, furent-elles achevées que Saint-Félix fut de nouveau pris par les protestants et ruiné de fond en comble. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 mai 1929)

1622-1624

En 1622, Louis XIII prend *Sent-Antonin,* mais le *Roergue* méridional où Rohan mène une guerre de harcèlement remarquable, résiste, avec *Severac, Milhau* et *Sent-Africa* qui se soumettra, après trois assauts, en 1629 au comte de *Noalhas, senescalç de Roergue.* La Vacaresse, gouverneur du *Vabrés* pour les *uganauds,* prit *Sant-Faliç* en 1627 et incendia plusieurs maisons de *Bornac.*

« En liaison avec les troubles du Béarn ou la résistance de Montauban, les protestants millavois s'agitent. Le gendre de Sully, le duc de Rohan, appelle à la rébellion dans le sud du Rouergue. Une paix de courte durée s'établit en 1622. Mais en 1624, Richelieu, ministre, voulut briser le parti huguenot tandis que Rohan souleva la Haute-Guyenne et fit appel aux Anglais. Tandis que Richelieu faisait le siège de La Rochelle, l'insurrection s'amplifia, Rohan s'empara de Saint-Félix, de Meyrueis. Face à cette révolte, le gouverneur du Rouergue, le duc d'Épernon, reçut des renforts mais ces troupes royales subirent un échec devant les fortifications de Saint-Affrique en 1628. La "grâce d'Alès", l'année suivante, mit fin aux troubles en supprimant pour les protestants toute possibilité de résistance. Ainsi par la suite furent détruites les fortifications de Camarès, de Saint-Affrique ou de Saint-Rome de Tarn. » (Extr. de *Des repères pour le patrimoine du Saint-Affricain,* par Henri Moizet et Alain Marc)

Rohan dins lo Vabrés, 1627

« Dans les premiers jours du mois d'octobre 1627, à la tête de quatre mille cinq cents fantassins et de deux cents cavaliers, Rohan [venant des Cévennes] va droit à Millau où il est reçu, après quelques difficultés bientôt surmontées. A la suite de ce succès, Saint-Affrique et plusieurs autres places du Vabrais ne tardent pas à lui ouvrir leurs portes. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

Lo Vabrés, 1617

« Ramas au Vabrais : "Il y a assemblée de gens de guerre au quartier du Vabrais laquelle grossit de jour en jour sans que l'on sache à quel dessein. (Délibération de Millau, 1er avril 1617). » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Tarif du colloque de Rouergue, 1622

« Pour faire 6 l., Millau est taxé 2 l., Saint-Affrique 18 sols, le Pont de Camarès, 16 sols, Saint-Jean du Bruel 11 sols, Cornus 11 sols, Saint-Rome de Tarn 11 sols, Saint-Sever et Murasson ensemble 5 sols, Ayssène et Severac 4 sols, Saint-Félix et Brusques 4 sols. Ces chiffres sont relatifs au nombre et aux facultés des réformés de chaque localité ci-dessus nommée. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Lo Vabrés, 1622

« Les églises du Vabrais font entendre aux consuls de Millau comme les ennemis ont assiégé le lieu de Faugères et croit-on que après ils veulent et leur dessain est d'aller investir Bedarieux. (23 mars 1622)

100 arquebusiers se porteront au secours de lad. ville sous la conduite de M. de Saint-Rome...

Les troupes de l'Albigeois et du Lauraguais ont rendez-vous à La Caune pour se porter au secours de Faugères et celles de Rouergue à Camarès. (28 mars 1622)

A la même date, les consuls de Saint-Affrique informent ceux de Millau qu'ils ont fait partir 100 hommes de pied et 50 de cheval pour Faugères. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Lo sièti de Sent-Africa, 1628

« [Saint-Affrique] résista longtemps aux attaques réitérées des religionnaires dans le XVIe siècle ; mais elle fut prise enfin par Lagarrigue un de leurs chefs, et elle devint bientôt une de leurs places les plus fortes dans la province. Lorsque le prince de Condé vint en Rouergue en 1628, pour leur faire la guerre, les évêques de Vabres et de Rodez, le prieur de Beaumont et le juge de Saint-Affrique, lui persuadèrent d'en faire le siège, avant toute autre entreprise. Cette ville avoit alors environ cinq cent maisons, dont les trois quarts étoient habités par les religionnaires. Elle avoit été singulièrement fortifiée par Lavacaresse, qui en étoit gouverneur, et qui sur la nouvelle du dessein du prince de Condé, partagea les habitants en sept compagnies de cinquantes hommes chacune, outre la garnison qui étoit de trois cents hommes. Le duc de Rohan, généralissime des religionnaires, qui n'étoit pas loin, ayant été instruit aussi du projet du prince de Condé, y envoya le baron d'Aubays, maréchal de camp, avec trois cornettes de cavalerie, une compagnie de mousquetaires, et huit cents hommes de pied. Cet officier, un des plus braves de l'armée du duc de Rohan, fit entrer le 24 de mai 1628, dans Saint-Affrique, deux cents cinquante hommes du régiment de Bimart, et deux cornettes de cavalerie, commandées, l'une par Saint-Estève son frère, et l'autre par le baron d'Alais. Toutes ces troupes, qui faisoient environ treize cents combattans, furent distribuées dans les divers quartiers de la ville ; sans compter les autres secours qu'elle reçut pendant le siège même, parce que la bizarrerie de son assiette empêcha le prince de Condé, de l'investir entièrement.

Le 26 mai, le duc d'Epernon joignit à Vabres le prince de Condé ; et le 29, ils se mirent en marche, avec leur armée, composée de six milles hommes de pied, et de huit cents chevaux. Le prince de Condé en eut bientôt emporté les dehors, et ayant fait continuer l'attaque, les jours suivants, il fit donner l'assaut le 5 de juin ; mais il fut repoussé par deux fois. Il en tenta un troisième, et il fut aussi obligé de l'abandonner, après un combat des plus rudes qui dura cinq heures. Les femmes et les filles de la ville contribuèrent à la défense de la brèche, et donnèrent des preuves d'un courage au-dessus de leur sexe. Il y en eut cinq de blessées en combattant. Le prince de Condé perdit dans cette action, quarante officiers, et trois cents soixante soldats, sans y comprendre trois cents blessés : au lieu que les assiégés n'eurent que 28 hommes tués, et soixante blessés. Cet échec força le prince de Condé de décamper et de lever le siège. (Vie du duc d'Epernon, dans *Histoire du Languedoc,* livre 43) » (Extr. de *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue,* d'après Pierre Bosc)

« Le lundi, cinquième jour de juin [1628], tout se prépare pour la lutte décisive. La Vacaresse, Saint-Estève, Larboust et autres chefs distribuent les forces et excitent les courages. De gens-d'armes, une pertuisane ou une faulx emmanchée au rebours à la main, et portant des pistolets, forment une troupe ; les enfants de la ville, ayant le jeune Durand à leur tête, et quelques étrangers, armés de même, en font une autre. On distribue les différents postes de la Ville-Louis. Lacroix, gendarme de la compagnie de Sénégas, est chargé des feux d'artifice. Les chevaux de frise, faute de temps, demeurent imparfaits. Les femmes et les filles s'emploient avec ardeur à charrier des pierres, des cendres, de la chaux, des fascines.

Vers midi, tout se trouve prêt et en bon ordre. La poudre, les balles, les mèches, les feux d'artifice, les médicaments, le vin circulent dans tous les quartiers. Les consuls et les principaux bourgeois veillent à la distribution. L'heure solennelle approche ; chacun des assiégés dîne debout sur sa porte.

Cependant, du côté des assiégeants, la batterie avait commencé, dès six heures du matin, un feu si bien nourri, qu'à midi deux brèches se trouvèrent suffisantes. Déjà, entre dix et onze heures, les gabions, les échelles, les fascines étaient poussés au bord des fossés et les tranchées se trouvaient pleines de soldats prêts à donner. La Vacaresse offre une récompense en argent au soldat qui ira reconnaître le retranchement que les assiégeants ont élevé dans le fossé, à la porte du bastion du Dragon. Bénazet accepte cet honneur, s'acquitte avec succès de sa mission, mais il renonce à la récompense. Sur son rapport, La Vacaresse commande au gendarme Balhasar d'aller avec

Razzia de Moussac, 1628

« Saint-Affrique à Millau : "Nous vous prions de vouloir faire rendre 9 cabales ou poulains qui ont été pris il y a deux nuits à Moussac par une troupe de libertins dont l'auteur est Jaussaud de votre ville. Moussac compte la contribution à M. le gouverneur de ce pays, nous fournit d'autant de blé... Moussac a expresse sauvegarde du duc de Rohan. Nous espérons que vous userez de votre amitié pour que ce qui a esté pris soit rendu. (23 janvier 1628)

La Vacaresse aux consuls de Millau : "Il fut pris dimanche à la nuit par les nommés Jaussaud, Coutou, Isaac, Roquetalhade et autres de Millau 9 ou 10 juments appartenant aux paysans de Boussac [sic] qui ont sauvegarde du duc de Rohan, lesquels me contribuent ou payent à cette ville tous frais logements et autres charges ordinaires et extraordinaires ainsi qu'il vous plaira de voir par l'extrait de la sauvegarde. C'est la cause que je vous supplie bien fort faire rendre le tout à ces preneurs car si tels désordres avaient lieu nous courrions tous les jours les uns sur les autres et oultre le ressentiment particulier que j'ay en ceste prise que je sauray bien venger contre les preneurs... Je vous supplie encore une fois de m'accorder la faveur que je vous demande." » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Sant-Africa, 1628

« Etat et dénombrement des choses nécessaires pour l'entretenement des troupes qui seront envoyées au colloque d'Albigeois partans de la province des Sévènes mis par nous ez mains de M. de Chavagnac, maréchal de camp de notre armée et gouvernement par nous estably aux colloques d'Albigeois et Lauraguais pour être par lui mis à exécution :

1° - Commandera faire 24 000 pains à Millau que sera gardé en magasin jusqu'au passage des troupes.

2° - 12 000 pains à Saint-Affrique.

3° - 12 000 pains à Camarès.

4° - 12 000 aux environs de la Caune...

Grand nombre de pics, pelles, pioches, haches, serpes, grandes quantités de mêches, balles, etc. pour les troupes au secours de Réalmont...

Alais, 29 avril 1628. Signé : Henry de Rohan. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Sant-Africa, 1628...

« Le rude coup porté au protestantisme par la prise de la Rochelle, en 1628, eut pour conséquence la rentrée à Saint-Affrique de tous les catholiques que la crainte de la persécution en avait fait sortir ; et comme ils étaient les plus nombreux, leur influence ne tarda pas à y devenir prépondérante. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

quelques mousquetaires brûler cette barricade. Balhasar n'est pas plutôt dans le fossé du Laurier, qu'une mousquetade tirée de la tranchée le blesse à l'épaule et l'oblige à se retirer.

Quelque temps après, le sergent Pelet lui succède ; se glissant dans le fossé de la Tenaille avec quelques mousquetaires, il marche tête baissée droit à l'ennemi, à travers une grêle de balles et de boulets, et met la barricade en feu et en cendres.

L'épaisse fumée chasse les ennemis de leurs retranchements et diffère l'assaut de deux heures environ. Il était à peu près une heure du soir. (...)

[Après d'autres assauts restés vains] Le prince de Condé, voyant l'inutilité de ses efforts, ordonne de lever le siège. L'armée royale se retire, laissant entre les mains des assiégés une grande quantité de mousquets, de piques, de cuirasses, d'habillements et d'échelles, qui sont emportés dans la ville, pendant que les traînards sont impitoyablement mis à mort.

Les assiégés ne perdirent que soixante-huit hommes et n'eurent que soixante blessés ; l'armée royale, au contraire, eut quatre cents morts et trois cents blessés. (...)

Le prince de Condé, ayant renoncé à donner un nouvel assaut, se retire le 6 juin 1628, et se rend à Toulouse où il arrive le 15 du même mois. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...*, d'après Th. Nayral, 1877)

La resistencia de Rohan e la patz d'Alés

« Au printemps 1628, la défaite finale de Rohan semblait inévitable. Néanmoins, quatre cents hommes "tant de Millau que de Pont-de-Camarès" volent au secours de Saint-Affrique. La ville est assiégée par l'armée royale conduite par Condé, qui s'est rallié à la Couronne treize ans auparavant. L'assaut est repoussé à un contre cinq et Condé lève le siège :

"Cependant que retentit en chaque quartier le chant des psaumes, prières et actions de grâce, les gens de bien soupirent, voyant la pauvre France arroser ses fleurs de lys de son propre sang et sacrifier... les plus braves hommes qui soient au reste du monde, par le violement avec lequel les ennemis de Dieu et de l'Etat profanent l'honneur et l'innocence des paroles royales, cependant qu'ils empêchent par tous les artifices qu'aucun vent ne puisse porter aux oreilles de Sa Majesté le récit du véritable sujet, de nos misères."

La tristesse exprimée ainsi par un huguenot de Saint-Affrique est bien dans la ligne constamment suivie par les protestants non politiques : fidélité indéfectible à la Couronne, en mettant sur le compte des subalternes tout ce qu'un bon roi ne saurait vouloir.

L'année suivante, Rohan subit plusieurs revers ; il combat en retraite, laissant une garnison à Pont-de-Camarès, notamment les chevau-légers du lieutenant de Gassion, futur maréchal de France. Ils se battent vigoureusement, mais la place tombe le 12 juin 1629. C'est la dernière bataille de cette dernière guerre de Religion. Deux semaines plus tard, le 27 juin, la paix est signée à Alès ("paix d'Allais", selon l'orthographe de l'époque). » (Extr. de *Chronique de la famille Lasserre,* par Claude Lasserre)

Sant-Faliç, 1629

« Quand la paix fut définitivement rétablie en 1629, les habitants durent signer avec le commandeur Jacques de Glandeves une convention par laquelle ils s'engagèrent à lui payer 2 000 livres pour les dommages causés à la commanderie et autres 2 000 livres pour la réparation du château. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 mai 1929)

Sent-Africa, 1632

En 1632, *Sent-Africa* offre une ultime résistance en fermant ses portes aux troupes chargées de réprimer la révolte de Montmorency, gouverneur du Languedoc.

Las femnas de Sant-Africa

« On persuade le prince de Condé, rejoint par le duc d'Epernon, d'assiéger Saint-Affrique. Citons le pasteur Jean Bastide, véritable organisateur de la défense de Saint-Affrique : "Les evesques de Vabré, et de Rodès avec de l'eau bénite et le juge de S. Affrique avec un appointement en droit, veulent faire entrer M. le Prince à S. Affrique sans coup férir et lui donnent leur parole pour caution de laquelle M. le Prince se contente". Le juge en question s'appelle Galtier. C'est un esprit "des plus estourdis et des plus brutaux que le Rouergue aye jamais porté".

Devant l'approche du prince de Condé et du duc d'Epernon, La Vacaresse, élu gouverneur de Saint-Affrique, fait établir des fortifications qui entourent à distance les murs médiévaux, englobant les faubourgs de la Grave, du Traupont et des Albarèdes. Elles sont conçues avec redans, demi-lunes, bastions, etc., sur le modèle qui fut généralisé par Vauban à partir de 1678. Ce sont elles que l'armée catholique ne pourra pas forcer.

A partir du mardi 30 mai 1628, l'armée catholique lance assaut sur assaut. En vain ! Les défenseurs, sous les ordres de La Vacaresse, les repoussent inlassablement. Toute la population participe à la défense et l'héroïsme des femmes et des filles de Saint-Affrique est resté gravé dans les mémoires. Voici ce qu'en dit le pasteur Bastide, dans le style et avec l'orthographe de l'époque tels que les a publiés Germer-Durand : "Ces trois particulièrement ont ravy en admiration, et les soldats et les chefs. La demoiselle Anne de Fabry, fille du sieur Fabry bourgeois. Celle de Jacques de Navare et de Jacques de Valeri. Elles ont esté tousjours et infatigables au travail des fortifications, et des Amazones aux combats.

Mais cecy est digne de memoire. Un coup de canon emporte la cuisse à un soldat, et jette l'os, qui entra bien avant dans l'espaule d'une femme mariée de basse condition. Elle prie le capitaine Carlencas, qui estoit auprès d'elle, de luy arracher ce tronçon. Carlencas par importunité satisfaict à la prière de cette femme, laquelle toute sanglante sans se soucier de se faire penser s'opiniastre au combat, et en ceste posture abbat par deux fois de ses mains un des ennemis sur la bresche". » (Extr. de *Notes documentaires pour la connaissance de Saint-Affrique...*, d'après Jean Carel)

Sant-Africa, 1632

« Jean Bastide, jadis prêtre et à présent ministre de Saint-Affrique (1632). "On a fait ici le procès à un ministre nommé Bastide pour avoir à Montauban et à Saint-Affrique presché la sédition et fait imprimer un livre contre notre religion... il a été renvoyé par le roi sur le partage qui intervint à la chambre à ce parlement : ceux de la religion avaient envoyé des leurs à Saint-Félix qui furent attrapés, sapant les prisons pour le faire sauver ; ils ont été conduits jusqu'ici pour être jugés avec Bastide. On en appelle présentement pour le voir passer. Il est conduit au supplice pour avoir la tête tranchée. Il est opiniâtre et proteste qu'il meurt catholique réformé. C'était le premier de la secte de ces quartiers et fort lettré. Cette secte s'évanouit tout à fait." (Extr. de *Revue des langues romanes,* t. XIII)

La revocacion

Après la réduction de la résistance armée, le pouvoir royal se lance dans une politique de conversions de masse par le biais des *confrariás,* des caisses de conversions et surtout de dragonnades. Il s'agit d'éradiquer le protestantisme afin de pouvoir révoquer l'édit de Nantes. Le principe d'unicité de la Monarchie "Un Roi, une Foi, une Loi", préfigure celui de la République "Un État, une Langue, une Nation".

Sant-Africa

« A la veille de la révocation de l'édit de Nantes, dans les principaux centres protestants eurent lieu des assemblées générales sous la présidence de l'intendant assisté des principaux membres du clergé. Après un colloque où les docteurs des deux partis exposaient leurs raisons, l'intendant adressait une dernière sommation. Régulièrement "après avoir mûrement délibéré sur les points controversés les huguenots déclarent unanimement n'avoir aucun sujet légitime de demeurer séparés de le R.C.A.R."... Ils déclarent vouloir vivre et mourir dans lad. R.C.A.R. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

« Dans la région les conversions en masse se multipliaient. A Saint-Rome de Cernon, le 13 septembre 1685, 50 abjurations, à Saint-Rome de Tarn, le même jour : 104. Le 14, à Saint-Félix, 50 ; à Saint-Paul des Fonts, le 16, 25 ; à Camarès et à Cornus, une centaine. Aussi Mgr de Baradat, évêque et comte de Vabres, pouvait-il écrire : "Dieu ayant voulu par son infinie miséricorde réduire sous notre conduite les hérétiques de notre diocèse et les remettre au chemin du salut en les faisant rentrer dans la communion de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, de laquelle ils s'étaient malheureusement séparés, et bénissant par cette heureuse et admirable conversion les moyens que notre sollicitude pastorale nous avait fait prendre dont le principal était la démolition de leurs temples et extinction des exercices de leur religion que nous avions longtemps poursuivie et obtenue enfin par la justice du roy, notre souverain, dans les villes de Saint-Affrique, Saint-Jean du Brueil, Cornus, Saint-Félix, Saint-Sever, Montlaur, Saint-Rome de Tarn et Camarès". » (Extr. de "Au sujet des camisards", par Léonce Raylet, dans *Journal de l'Aveyron,* 3 décembre 1933)

Sant-Roma

« A la veille de la révocation de l'édit de Nantes (18 octobre 1685), beaucoup de protestants se convertirent comme en fait foi le procès-verbal suivant conservé aux archives communales de Saint-Rome : "L'an 1685 et le 7e jour du mois de septembre, régnant Louis par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, au lieu de Saint-Rome de Cernon et dans l'église paroissiale dud. lieu, se sont présentés devant nous, Messire Jean de Soulages, curé de cette église et commissaire député par Messire Hiérosme Amiel, vicaire général de Mgr Louis de Baradat, évêque et comte de Vabres."

Pierre Crebassa... (suivent les noms de 99 personnes appartenant à 28 familles différentes) tous habitants dudit lieu faisant profession de la religion prétendue réformée, lesquels après avoir mûrement considéré et reconnu l'abus de ladite religion, y ont renoncé et en ont fait abjuration publique et sont rentrés dans le sein de notre Mère la sainte Eglise catholique apostolique et romaine dans laquelle ils ont promis de vouloir tous vivre et mourir.

En présence de Michel Calvet, marchand, de Jean Anglade, régent des écoles dud. lieu et de Jean Toulouse tisserand. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 janvier 1930)

Sant-Africa, 1632
« En 1632, les murailles de Saint-Affrique sont rasées par ordre de Richelieu. Les fossés remblayés deviennent les "Ayres" qui ont précédé nos modernes boulevards. » (Extr. de "Historique", par Jean Carel, dans *Saint-Affrique, hier et aujourd'hui)*

Lo compés de Sant-Esèri, 1639
« Villages : Muraille de la ville, *Al pourtal grand, Pourtal de Marty, Carrière basse, Carrière del miech, Carrière drecha, Carrière de las Soulz, Banelle* du milieu, *Barry de las Soulz, Camy que va a la planque, Al carrairou, Al Barry, Dejoust la fon, Cementeri de la ville, Al Fenial, Al Cazal, Pattus, Joust la cave de la ville,* L'esglize, *La caminade...*
Ecarts : *Al gua dardalier, Al gua darmairolz, A la Païssière, Al Mouly, Camy del Mouly, Alz Pradels, Alz Agualz, A la Guarrigue, Camy de Louradou, Al Luz, Azardalier, Alz Canacs, A Pouzols, Alz Tarralz, Busselz, Voulpillac, Riolz, Al Plo, Al Fenial, Al Gourrandenc, Peïrebele...* » *(Doc. C. N.)*

Sant-Africa, 1640-1648
« L'abbé Léonce Raylet dans le *Journal de l'Aveyron* du 26 novembre 1933 énumère les conversions isolées qui ont lieu à Saint-Affrique de 1640 à 1658 : une vingtaine, ce qui est peu eu égard au nombre de protestants. Certes l'éloquence des prédicateurs jouait le premier rôle mais les menaces et l'argent avaient aussi leur importance dans ce maigre résultat. Il aurait été intéressant de connaître quelques formules d'abjuration et les détails de la cérémonie. Les curés de Saint-Jean du Bruel, sur ces points, satisfont mieux notre curiosité. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

Los cossols de Sant-Africa, 1660
« Le 14 mars 1660, dans une réunion générale et très nombreuse, il fut décidé, attendu que la population de la ville s'était accrue "de plus d'un quatrième" depuis l'ordonnance de 1632, qu'il y avait dorénavant trente-cinq conseillers, nombre égal à celui qui, par un concours de certaines circonstances, existait au moment où fut prise cette décision ; et que parmi eux se trouverait un membre du chapitre collégial de Saint-Affrique, ainsi que cela avait été proposé par ce corps. (...)
Malgré leur caractère sacré, les conseillers ecclésiastiques prêtaient serment à l'égal de leurs collègues, mais à la manière des prélats *(more prelatorum)*, c'est-à-dire "la main mise sur la poitrine", et non sur la croix et le *Teigitur* comme les autres catholiques, ou bien "la main levée à Dieu", suivant la forme protestante. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

Lo Desèrt

Les conversions forcées sont souvent des conversions de façade et la communauté protestante doit se réunir au "Désert" à ses risques et périls.

Sant-Faliç

« La Margue, implantée à l'orée du bois de Ginestoux, était le seul habitat relevant de la communauté sur la rive gauche de la rivière. Elle était ou devint la propriété de la famille huguenote des Solier, et devait le rester jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Relativement isolée du reste de la communauté, placée comme elle l'était en bordure de la forêt et au débouché de la route donnant accès au Camarés protestant, nous pensons qu'elle a dû rester, de la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la veille de la Révolution, le foyer clandestin du protestantisme à Saint-Félix, et son immense salle commune a été très certainement le témoin du passage des pasteurs du "Désert" qui pendant un siècle ont maintenu la foi et les traditions de leurs fidèles. » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV,* d'après Jean Laroze)

Sant-Africa

« Le 5 mars 1694, le juge de Saint-Affrique et les consuls sont avisés qu'une assemblée de nouveaux convertis doit se tenir hors de la ville vers les 8 heures du soir, que déjà plus de 60 personnes sont sorties. Le juge, le procureur du roi, d'accord avec les consuls, font placer des sentinelles à toutes les avenues pour observer les entrants et les sortants. Sur le rapport qui leur est fait vers 11 heures du soir qu'il ne sortait plus [personne], ils se partagèrent les quartiers de la ville pour visiter les maisons des nouveaux convertis. Ils visitèrent plus de 40 maisons et n'y trouvèrent pas les chefs de famille ou plusieurs de leurs enfants.

Vers 3 heures après minuit, les sentinelles amenèrent à plusieurs reprises plus de vingt hommes ou femmes. Les uns auraient été trouvés dans des moulins, les autres pris quand ils rentraient en ville par différents chemins et parmi eux, Pierre Audoux ci-devant diacre de la R. P. Réformée, qui avoua que son père, ancien ministre, était à Saint-Affrique. Les consuls et le juge les interrogèrent séparément : les uns nièrent, les autres prétendirent qu'ils étaient sortis pour leurs affaires particulières ; ceux-ci pour faire moudre au moulin ; ceux-là pour porter des étoffes au foulon, pour travailler leurs vignes, pour voir des parents, "pour contempler la comète qui paraissait"... Deux seuls avouèrent. L'assemblée, dirent-ils, devait se tenir au-delà du pont. Ils avaient suivi des personnes qui montaient aux Fourques. A l'endroit appelé les Térondels, ils virent plusieurs personnes qui revenaient et qui les avertirent qu'ils étaient découverts. Aussitôt tous prirent la fuite de côté et d'autre. Pour s'assurer de la vérité de cette double déposition, les consuls se rendirent à la montagne des Fourques. Ils constatèrent que l'assemblée s'était tenue sous un rocher, car ils relevèrent en cet endroit "vestiges d'hommes sur les blés semés et en d'autres endroits vestiges de chevaux qui auraient été attachés aux buis".

En attendant le jugement, tous les hommes "furent décrétés de prise de corps" et les femmes "d'ajournement personnel". » (Extr. de "Au sujet des camisards", par Léonce Raylet", dans *Journal de l'Aveyron,* 3 décembre 1933)

Las escòlas

La reprise en main des populations huguenotes par l'Eglise catholique se traduit aussi par la création d'écoles.

« [Fin XVIIe-début XVIIIe] on trouve encore la nomination de régentes dans des fiefs huguenots comme à Nègrepelisse et à Saint-Félix de Sorgues. Dans cette communauté, c'est l'évêque qui exige l'ouverture d'une école de filles, au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes. Madeleine Railhac, la fille d'un notable catholique est embauchée jusqu'en 1692, date à laquelle les édiles de la communauté décident de supprimer ses gages. » (Extr. de *Les chemins du savoir en Quercy et Rouergue à l'époque moderne,* par Guy Astoul)

Sant-Africa, 1656

« Un arrêt de la Chambre de l'édit séant à Castres fait défense à tous les habitants de Saint-Affrique de s'assembler par troupes, dans les rues de la ville, soit de jour, soit de nuit, de porter des armes à feu, sans la permission des consuls. Malgré cette défense, plusieurs jeunes gens de la religion prétendue réformée se rassemblent et se promènent dans les différents quartiers au bruit de l'instrument prohibé. M. Mazérand, premier consul, fait interrompre cette promenade inopportune. Quelque temps après, sa maisonnette des vignes et huit cents fagots de sarments deviennent la proie des flammes ; sans doute, cette jeunesse avait voulu se venger de la défense qui avait troublé leur promenade déjà commencée. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

Sant-Roma, 1664

« A l'époque du protestantisme, un grand nombre des habitants de Saint-Rome embrassèrent la Réforme, ils eurent un temple et une école protestante comme le prouve un testament olographe de Louis de Montcalm de Gozon du 28 juin 1664, qui mourut à Tournemire en 1669, dans lequel le testateur dit : "Je donne à l'église réformée de Saint-Rome de Cernon une maison que j'ai achetée dans ce lieu, laquelle j'ai fait réparer pour servir de lieu de prière et à faire l'exercice de la religion réformée ; et outre ce je donne et lègue 30 livres tournois tous les ans au ministre qui servira l'église réformée dud. Saint-Rome, tant que l'exercice de ladite religion s'y fera ; et si, par le malheur des temps, les ministres n'y venaient pas pour faire l'exercice, je veux et entends que lesdites 30 livres soient payées à celui qui fera les prières, et qui enseignera à lire aux enfants faisant profession de la religion réformée, et en cas qu'il ne fût pas permis d'y tenir une école, je veux et entends que lesdites 30 livres soient payées tous les ans par mes héritiers au ministre qui servira l'église de Saint-Rome de Tarn comme étant la plus prochaine, et au cas que led. exercice fût tout à fait interdit et qu'il n'y eût point de familles de la religion réformée au lieu de Saint-Rome de Cernon ce qu'à Dieu ne plaise ! Je veux et entends que ladite maison soit vendue et le revenu du prix qui en reviendra soit employé à l'augmentation des gages du ministre de Saint-Rome de Tarn, permettant à mes héritiers de se décharger du paiement desd. 30 livres en payant une seule fois la somme de 500 livres au consistoire des églises réformées de Saint-Rome de Cernon et de Tarn, qui emploieront toujours et à perpétuité ces 39 livres, ou intérêts des 500 livres tous les ans à l'employe ci-dessus désigné." » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 janvier 1930)

Los camisards

Le règne de Louis XIV s'acheva avec la révolte des *camisards. L'abat de Bonacomba, Guiscard de la Borliá,* essaya, en vain, de soulever le *Roergue* contre le roi en favorisant une alliance entre *papistas roergàsses* et *parpalhòts cevenòls.* La région de *Sent-Africa* se souleva une nouvelle fois en 1704. En 1734, se tint une assemblée protestante près du roc de *Cailús.* Trois hommes furent condamnés aux galères et deux femmes à la prison à vie.

« En 1733, dans le mois de juillet, 21 hommes ou femmes sont arrêtés pour crime d'assemblée ou fait de religion. Ils ont été en effet convaincus d'avoir assisté à une assemblée de religionnaires tenue "au Rocher ou Cave appelée de Caylus".

A la suite d'une information ouverte par les consuls Delpon, Bonnefous, Falgayrou, à la suite des procédures faites devant le sieur Neyrac, subdélégué et officier du présidial, l'intendant de justice, Pierre Sajol, commissaire départi dans la généralité de Montauban, autorise le lieutenant criminel le sieur de Cahussac à poursuivre. Barbare, car telle était la légalité à cette époque, fut la condamnation. Trois des prévenus, les sieurs C., R. et B. furent condamnés à servir pendant toute leur vie sur les galères du roi. Leurs biens furent confisqués, soustraction faite du tiers pour femmes et enfants. Et au cas que la confiscation n'ait lieu en faveur du roi, ils sont condamnés chacun à 1 000 livres d'amende.

Deux femmes, Marie L. et Isabeau S. seront recluses pendant leur vie dans l'hôpital général de cette ville...

Le sieur R. fut admonesté et condamné à 5 livres d'amende.

Un supplément d'information était ordonné pour un certain nombre d'entre eux. Mais pendant la durée de l'information, ils devaient être gardés en prison.

D'autres enfin plus heureux comme Etienne C., Jean R., Jeanne C. étaient mis en liberté. Mais ils étaient tenus de se représenter et "remettre toutes et quantes fois qu'ils en seront requis" et enfin ils étaient condamnés aux dépens. Cette sentence devait être imprimée, publiée et affichée dans toute l'étendue de la généralité.

L'intendant terminait ainsi : "Du 14 avril 1734. En conformité avec l'arrêt du 19 septembre dernier touchant les nouveaux convertis, cette sévérité en une partie, cette douceur en une autre pourront produire de bons effets et contenir ceux qui voudraient s'écarter de leur devoir dans les circonstances présentes d'un commencement de guerre. J'ose dire que quelques exemples sont nécessaires. Quelques-uns dans les interrogatoires sur la sellette ont été surpris, mais presque tous les accusés ont fait profession publique de calvinisme. Il est aisé de juger l'esprit qui anime et conduit cette sorte de gens". » (Extr. de "Au sujet des camisards", par Léonce Raylet, dans *Journal de l'Aveyron,* 3 décembre 1933)

Lo camisard Boeton

« Il se trouva à Saint-Affrique un partisan déterminé, qui parvint à gagner à la cause calviniste jusqu'à six cents fanatiques. (...)

Né en Languedoc, il avait établi son domicile à Saint-Affrique. Il avait été capitaine et on le regardait comme un homme intelligent, actif, d'une fermeté à toute épreuve ; néanmoins il ne prospéra pas longtemps. Pris et convaincu de conspiration il fut conduit à Montpellier où il mourut, après avoir été mis à la question. Bientôt après, les chefs camisards ayant été faits prisonniers, les rebelles posèrent les armes et, l'an 1705, la tranquillité était entièrement rétablie. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

Los temps barròcs

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, sous l'impulsion de la Contre-Réforme, les confréries se multiplient et les églises se parent d'œuvres baroques.

En 1607, le comté de *Rodés* est définitivement rattaché au royaume de France, et la monarchie poursuit son projet centralisateur en luttant contre les grands. Après les guerres civiles, elle se bat aux frontières. Le renforcement de l'administration royale se fait aux dépens des provinces. Le *Roergue,* qui était un pays d'Etat dont les représentants répartissaient l'impôt, va devenir un pays d'Election, directement contrôlé par l'administration royale. Or les pays occitans étaient très attachés aux Etats (1).



Castèl de Sent-Esèri. (Cl. B. C.-P.)

Vistalhas pastoralas

Dans *Etudes aveyronnaises* (1995), Jacques Douziech a publié dans l'article "Sur les pas de Mgr François III de La Valette-Cornusson, évêque de Vabres en 1636-1637" des procès-verbaux de visites pastorales en *Vabrés.*

Nòstra-Dama de Segonzac

« Du 24e 7bre 1636.

De St Izaire en hors poursuivant nostre visite, nous envoyasmes maistre Jehan Moysset et frère Jacques Hucher, religieux de la compaignie de Jésus, à Sébonzac pour y faire la visite, où maistre Anthoine Grimal, agé de cinquante ans ou environ est vicaire de l'église Nre Dame de Sébonzac.

Ils auroint trouvé l'église en mauvais estat. Il est vray que le cœur est vouté et assès joly, mais le reste la plus grande partie descouvert, et l'autre partie a besoing de recouvrir. Il y a deux chappelles toutes deux voutées où il ne se faict aucun service, le grand autel est de pierre garnye d'une pierre sacrée sans aucunes reliques.

Les ornemens qu'on y a trouvé sont deux nappes de toille grossière et usée, point de devant d'autel. Il y a une croix de leton assès bonne, un calice d'estain avec sa patène le tout bon, uns corporaux de toille grossière à demy usés, un purificatoire, un beau missel, un rituel, une albe grossière et crémières que le curé a dict luy appartenir. Une chasuble de fustaine vert usée. Il n'y a aucun tableau ny libre de chant ny cloches sinon une petite clochete pesant quelque deux livres et une autre petite pour advertir le peuple à l'eslévation. Il n'y a point de ciboire ny aucun reliquaire pour exposer le Sainct Sacrement. Il n'y a point de fonts baptismales, ny aucune cuvete pour baptiser. Au devant du grand autel il y avoit une grande fenestre qui a esté bastie et qui auroit besoing de blanchir. Au costé droit de l'autel il y a une petite fenestre toute ouverte. Il n'y a point de seau pour faire l'eau beniste. Il y a deux armoires, une de chacque costé de l'autel qui ne se ferment point, et seroit besoing de les faire fermer pour tenir les crémières et autres ornementz. Le cemetière est fermé de tous costés.

Ordonné, requérant nre promoteur :

Que lad église sera achevée de couvrir au plustost aux despens des fruictz percevans à lad paroisse.

Que led vicaire après nre visite portera en nre maison de St Izère la pierre sacrée qui est au grand autel à fin d'y mettre de reliques.

Qu'il sera pourveu à lad église par les fruictz percevans de 2 nappes pour led autel, d'un bon corporal et de 6 purificatoires dans 1 mois.

Qu'il y sera de mesme pourveu d'un tableau pour le grand autel et d'un daix ou pavillon pour mettre au dessus et d'un devant d'autel dans 1 an.

Qu'il y sera achepté un ciboire pour porter le St Sacrement aux malades dans 3 mois.

Que l'endroit de la fenestre qui a esté bastie près du grand autel sera

Sant-Esèri, 1636

« Le dimanche 21 septembre 1636, jour de la Saint-Matthieu, deux cent trente-deux personnes reçoivent le sacrement de confirmation en l'église de Saint-Izaire. » (Extr. de "Sur les pas de Mgr François III de La Valette-Cornusson, évêque de Vabres en 1636-1637", par Jacques Douziech, dans *Etudes aveyronnaises*, 1995)

Sant-Africa, 1658

« [Le 10 mars 1658] Jacques Séguret, tondeur, âgé de 45 ans, allait à Saint-Rome de Tarn. A peine arrivé à quelques kilomètres de Saint-Affrique, il est arrêté et mis à mort. Des passants trouvent son corps près de la porte du rocher de Caylus, et son cheval attaché non loin de là. Informée de ce meurtre, la justice se transporte sur les lieux et fait examiner le cadavre. (...)

On le fait transporter dans l'hôtel de ville. Bientôt après, le son de la trompe retentit dans les rues, pendant trois fois, pour convoquer les habitants. Ceux-ci obéissent à l'appel et s'empressent de se rendre à l'endroit où se trouve le corps de l'infortuné Jacques Séguret. Là, chacun est obligé de passer en tournant auprès du corps, en présence des magistrats qui cherchent à découvrir le coupable, par les impressions qu'il pourra éprouver, en présence du cadavre. Cette démarche reste sans effet et le meurtrier demeure inconnu. » (Extr. de *Aperçus historiques de la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

(1) « La province du Rouergue eut des états particuliers jusqu'en 1651, qui furent supprimés par Louis XIV. Réunie au Quercy, cette province forma la généralité de Montauban, et fut administrée par un intendant qui avait sous lui des subdélégués répartis sur différents points de l'arrondissement. Dans le Rouergue il y avait six subdélégués, dont les résidences étaient Rodez, Villefranche, Millau, Laissac, Vabres, Saint-Antonin et le Mur de Barrez. » (abbé Bousquet)

blanchi et la fenestre qui est ouverte à costé dud autel sera fermée de vitre ou chassis dans 3 mois.

Et que led vicaire fera fermer les deux armoires qui sont à costé de l'autel pour servir à tenir les cremières et ornemans de lad église.

Que les parroissiens dans 3 mois fairont dresser et fermer à clef de fons baptismales à leurs despens.

Que led curé faira la Doctrine Chrestienne aux enfans de sa parroisse tous les dimanches et festes, et que le contenu en la p[rese]nte ordonnance sera exécuté à la diligence dud vicaire dont nous le chargeons. » *(Doc. D. Jc.)*

Sant-Africa

« Du 8 Aoust 1637.

Pour reprendre le cours de nre visite si souvent interrompüe par le malheur du temps et les diverses rencontres des affaires, nous partismes de nre maison de St Izère et accompagnés de Me Louÿs de Pascal, nre archidiacre, et du R. P. Richard Mercier de la Compagnie de Jésus et de Me Jean Moysset, nre promoteur et de Me Marcellin Fréjeville, nre greffier, et nous transportasmes dans la ville de St Affrique où nous arrivasmes sur les huit heures de matin, et où nous fusmes receux très honnorablement par tout le corps de la ville, tant Catholiques que de la Religion Prét[endue] Réf[ormée], et nous fut offert à l'entrée du faux bourg le daix par Messrs les Consuls, et fusmes receux à l'entrée de la ville par le chapitre de lad ville accompagné des frères mineurs d'icelle qui, après les cérémonies accoustumées nous conduict dans l'église où le service se fait à pnt, qui est le lieu où jadis estoit le temple des hérétiques où, après les cérémonies accoustumées, avoir donné la bénédiction solennelle et oüy la Ste Messe, nous nous retirasmes dans nre maison d'habitation, accompagnés par le Clergé et par les corps de la ville.

Du mesme jour :

Nous allasmes ouÿr les vespres dans lad égise, dans le chœur d'icelle, après lesquelles, acistant led chapitre, nous procédasmes à la visite du grand autel qui fut trouvé en fort bon estat, couvert de 3 nappes belles et bonnes et avec une belle pierre sacrée de marbre, mais l'autel sans tapis et sans crucifix. Nous trouvasmes qu'il n'y avoit point aussi de chandelliers qui fussent assès bons. Il y avoit un beau tableau donné par nous.

Nous trouvasmes sur led autel un vieux tabernacle peint mais assez mal tenu, et appellans Me Jean Espinasse, chanoine exerceant la cure de ladte église pour Me Pierre Galtier, chanoine et secretain de lad église absant, et Me Pierre Portal, chanoine et secondaire en la p[rése]nte année, nous demandasmes si le St Sacrement estoit réservé dans led tabernacle et il nous fut dit que non quoy que il y ait grand occasion de l'y réserver tant pour la grandeur de la parroisse que pour y avoir de quoy au revenu de l'œuvre pour y entretenir une lampe ardente au devant.

Après, demandant la clef dud tabernacle, l'ouvrant, nous trouvasmes au dedans un ciboire d'estain doré, un calice d'estain, de crémières et une fiolle de verre dans laquelle estoit l'eau ste pour le baptesme.

De là, nous demandasmes où estoient les fons baptismales, il nous fut respondu par lesds Espinasse et Portal qu'il n'y en avoit point ni de cuvette pour tenir l'eau ste, laquelle estoit dans lad fiole. Les crémières furent trouvées en bon estat.

Après, nous demandasmes comme ils portoient le St Sacrement aux malades. Il nous fut dit par les mesmes qu'ils le portoient dans led ciboire mais sans daix, ni clochette.

Nous demandasmes après s'il y avoit d'œuvre. Il fut trouvé que nos devanciers avoient baillé une partie du disme de nre prieuré de lad ville dont nous sommes seuls prieurs, et que le revenu en est tous les ans de plus de cinquante escus qui est mal...

Sant-Africa, 1661
En 1661, un violon et deux *grailes* animent le feu de joie à l'aire du *Postilh.*

Ròcafòrt, 1666
« Un "Arrest de la souveraine cour du Parlement de Toulouse" en date du 31 août 1666 stipule "qui fait très expresses inhibitions et défenses à tous merchandz, voyturiers et autres personnes de quelle qualitté et condition qu'ils soient qui aurons prins et achepté du fromaige dans les cabanes et lieux du voysinage du dict Roquefort, de le vendre, bailler, ny débiter en gros ny en détail pour véritable fromaige de Roquefort à peine de mil livres d'amende et d'en estre enquis". » (Extr. de *Mémoire sur le fromage de Roquefort*, par Marcorelle, 1760)

Sant-Esèri, 1667
« En arrivant à Saint-Izaire [en décembre 1667], Jérôme Amiel trouva le presbytère dans un complet délabrement. La toiture était en mauvais état, les planchers étaient disjoints et à moitié pourris, les murailles n'étaient pas crépies. Pour tout appartement, une cuisine et une seule chambre pour le curé et le vicaire. Point de grenier pour les grains qui se recueillent dans la paroisse, point de grange. M. le curé était réduit à loger le foin et la paille au-dessus de la voûte de l'église. Une ordonnance de Monseigneur de Baradat enjoignit aux consuls et habitants de Saint-Izaire de réparer la maison curiale. » (Extr. de "Curés et vicaires de Saint-Izaire", par Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire,* mai 1908)

Ròcafòrt, 1699
« Le vingt-neuvième jour de janvier 1699, le sieur Daniel Troussel, marchand de Montpellier payait treize sols deux deniers de foraine pour une caisse de fromages de Roquefort pesant quarante-quatre livres à trente sols le quintal et trois sols quatre deniers de resse à sept sols six deniers pour la foraine. Troussel faisait ses comptes et chargeait le tout sur la barque du patron Pierre Benoît de Berre, pour porter à La Ciotat et reverser sur le premier vaisseau, direction la Hollande. (...)
Le 17 mars 1699, un marchand de Montpellier a déclaré "vouloir charger en ce port pour porter à Roterdant en Hollande sur le vaisseau Le Postillon de Marseille commandé par Capitaine Engel Samuel dudit Roterdan une petite caisse contenant trente-six bouteilles eau de Cette, quatre fromages de Rocfort pesant vingt livres à trente le quintal forain." » (Extr. de *Fleurines et roquefort,* par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

Ordonné, à la réquisition de nre promoteur :

Qu'aux despans de l'œuvre il sera achepté un crucifix pour estre mis sur le grand autel et six chandeliers de leton po[ur] le mesme grand autel, dans 1 an.

Que doresnavant le St Sacrement sera réservé perpétuellement dans ladte église et qu'une lampe ardra tousjours au devant aux despans de l'œuvre dont par expres nous chargeons le Sr secretain et son secondaire, et po[ur] cet effet qu'il ne sera plus rien tenu dans l'enclos dud tabernacle, non pas mesme de reliques, que seulement le St Ciboire sur un corporal.

Que dans 3 mois les parroissiens à leurs despens fairont dresser les fons baptismales dans lad église à l'endroit que po[ur] ce sera trouvé le plus propre par le Sr secrétain, lesquelles ils fairont fermer de porte et clef, et y fairont faire une cuvette de cuivre pour tenir la Ste eau du baptesme à la diligence dud Sr secrétain qui ne tiendra plus lad eau dans une fiole.

Que po[ur] porter le St Sacrem[en]t aux malades il sera fait dans l'an, au despans de l'œuvre, un petit daix ou pavillon à deux bastons de quelque honneste estoffe et achepté une petite clochette pour sonner au devant à la diligence dud Sr secrétain.

Que doresenavant l'œuvre ne sera point arrentée, ni les contes d'icelle oüys sans y appeller led Sr secretain et le scindic du Chapitre de lad église et qu'en suivant l'ordre ancien il sera créé toutes les années un ouvrier pour administrer le revenue de lad.... [Suite manquante]. » *(Doc. D. Jc.)*

Castèl-Cremat, 1656

« Dans la nuit du 14 au 15 août 1656, le château d'Alzac (aujourd'hui Castel-Cremat), à cette époque résidence des seigneurs, fut la proie des flammes. Un procès-verbal fut rédigé par Me Galtier, juge à Saint-Affrique.

Voici ce que rapporte la tradition :

Madame de Solages avait une sœur, Marie, qui se fit religieuse à Nonenque. Avant qu'elle entrât au couvent, un gentilhomme s'était épris d'elle. Elle l'aurait accepté comme époux, mais ses parents s'y opposèrent.

Vainement, le jeune homme s'adressa à la famille pour faire sa demande en mariage. Prières, supplications furent inutiles. Le motif de l'empêchement n'est point connu. Mademoiselle de Solages, ne pouvant vaincre l'obstination de ses parents, entra comme religieuse à Nonenque.

Ce fut alors que le jeune gentilhomme épris d'elle chercha à se venger d'une manière indigne.

Il arriva au château d'Alzac dans la soirée du 14 août à l'heure de minuit. Tout le monde dormait. Il ouvrit une fenêtre au rez-de-chaussée de l'aile droite du château. On y avait adossé une balle de filasse qu'on faisait filer aux domestiques. Il y mit le feu qui se communiqua d'une manière effrayante à toute l'aile du manoir et, sans secours, tout le château aurait brûlé.

Contre la partie incendiée et non reconstruite du château, on a appuyé, aux pans de murs restants, une grange.

La vengeance du gentilhomme n'était pas encore satisfaite. Il se rendit de là, au galop de son cheval, au monastère de Nonenque et il y mit le feu. Une partie de ce bel édifice, dont la magnifique galerie, fut consumée.

Pour garder l'impunité de ces deux crimes, il avait fait disposer plusieurs chevaux sur sa route. Il se trouva ainsi le lendemain matin à Béziers et, sans les aveux qu'il fit plus tard sur son lit de mort, on n'aurait jamais connu le coupable. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

Par l'édit de 1692, le roi prend le contrôle des *cossolats* en créant des offices vénaux pour les maires nommés avec son consentement.

Los veirièrs, 1673

« En 1673, Jean Flottes, marchand de verre à Rayret (sans doute Rairet), paroisse de Saint-Martin (annexe de Cassagne-Bégonhès), achète à noble David de Breton, verrier à Saint-Félix-sur-Sorgues, 300 faix (charges d'âne ou de cheval) de verre, comprenant 6 quintaux de bouteilles, à raison de 40 sols le faix, tant en verres qu'en flacons. (...)

Les Breton à Saint-Félix-sur-Sorgues ne furent pas maintenus ; mais on a encore leur dossier d'actes et filiations ; Barrau ne les indique pas. Dans l'acte de 1673, ils étaient qualifiés de nobles. Dès le 16 juillet 1645, noble Jean Breton cadet, verrier, avait épousé Fleur d'Alyer, de Saint-Affrique ; Champeval le signale, mais ne situe ni sa verrerie ni celle de noble Jean Colin, verrier témoin. » (Extr. de "Verreries et verriers du Rouergue", d'après Raymond Granier, dans *BSAVBR*, 1979)

Sant-Faliç, 1677

« La reconnaissance de 1677 comporte entre autres :

39 agriculteurs : 9 "laboureurs", 4 "travailleurs" et 26 "brassiers" ;

13 artisans : 2 chaudronniers, 4 menuisiers, 3 maréchaux, 3 maçons et 1 verrier (plus précisément marchand de verre) ;

43 travailleurs vivant de l'industrie textile et du cuir : 1 "pareur à draps", 14 "cadisseurs", 15 "cardeurs", 3 "tisserands", 4 tailleurs, 4 cordonniers et 2 "corroyeurs".

Le viguier est Jacques Barascud, le procureur Barthélemy Guibert, le notaire Jacques Solier ; les deux premiers sont catholiques, le troisième protestant.

A côté de ces notables vivant uniquement de leurs fonctions ou de leurs revenus figurent 7 "marchands" (Jacques Solier fils, Jean Calmels, Antoine Plieux, Pierre Peux, Bernard Mignonac, Etienne Viale, André Manié), la nature de leur commerce n'est pas précisé. En fait ces commerçants, qui sont souvent qualifiés de "trafiquants" sans que le terme ait la moindre acception péjorative, ne paraissent nullement spécialisés. » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV*, d'après Jean Laroze)

Los cossols de Sant-Faliç, 1686-1687

« En 1686 et 1687 les "nouveaux convertis ", terme sous lequel sont alors le plus souvent désignés les protestants, font une prudente réapparition sur nos listes consulaires en la personne de Jacques Solier en 1686 et André Manié en 1687. Mais, – sur injonction des autorités ? – ils disparaissent à nouveau de nos rôles jusqu'aux dernières années du règne, et ce n'est qu'à partir de 1706 que nous retrouvons des patronymes protestants, Manié, Jugla, Tournier, le plus souvent du reste à la place du second consul. » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV*, d'après Jean Laroze)

Sant-Faliç, 1693

« Saint-Félix. Election de Milhau en l'année 1693.

Led. lieu est composé de 465 personnes comprenant les habitans et domestiques.

Il y a église parochielle dans led. lieu dédié à st Pierre aux Liens.

Les mess^rs commandeurs de Malthe sont seig^rs avec toutte justice et prieurs et comme tels prennent la dixme.

Il n'y a point dans led. lieu aucun gentilhomme que le seig. commandeur.

La communauté n'a aucuns biens communaux.

Mr le commandeur y jouit une metterie noble de dix pères de bœufs.

Les habitants ou ceaux des ameaux ont douze pères de bœufs.

Et y font nourrir environ quatre cent cinquante bestes à laine.

Il n'y a point de marché dans led. lieu.

Led. lieu n'est composé que d'une parroisse et mesme le tailhable de St-Caprazy en dépend.

Les terres du tailhable dud. St-Félix sont composé de quatorze cent cesterées tout compris vignes, preds, champs, jardins, bons et mauvais.

Scavoir de vignes 200 cesterés

d'infertil quy ne peut se travailler de 360 cesterées.

Et des autres terres environ huit cens cesterées quy ne peuvent estre travailhées que une année plain et l'autre vuide.

La terre est d'une nature très ingratte ne produisant pas souvant trois pour un et elle se ruine tous les jours à cauze des eaux pluvialles quy dessendent des montagnes font du ravage dans les autres piesses.

Il se cueillit dans led. tailhable quatre cens charges du vin quy est très petit et vert et c'est à comunes années mais cette présente année il n'y a pas heu cent.

Il se recueillit 360 cestiers froment 300 cestiers mixture 500 cestiers avoine 60 cestiers légume.

Et il se sème aud. tailhable 80 cestiers froment septante cestiers mixture cent cestiers avoine 14 cestiers légume la palmoulle est comprinze dans la mixture parce qu'on la mesle toujours.

Dans led. lieu se consomme le double des grains et vin quy sy reculhent que les habitans vont chercher dans les lieux ou metteries voisins avec de cheveaux partie et l'autre partie sur le dos.

Il se fait une petitte manufacture de draps que n'estoit cella les habitans ne pourraient subsister à cause que le tailhable est chargé de tailhe plus que le double à proportion des lieux voisins et que le revenu du bien ne peut payer.

Ses habittans se trouveroint fort soulagé sy Mr le Receveur vouloit prandre tout le revenu comme fait un maistre quand il bailhe du bien en afferme et fairoit tout ce qu'on pourroit pour luy procurer des fermiers.

Du consantement du consul ne saichant signer. Guibert grefier. » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV,* par Jean Laroze)

Sant-Faliç, 1697
« Saint-Félix dispose en 1697 de :
25 bœufs,
471 moutons,
51 chèvres,
13 chevaux ou juments,
17 mules ou mulets,
14 1/2 ânes ou ânesses (une ânesse n'est en effet comptée que pour moitié, car son maître en partage la propriété avec un étranger de la communauté...) » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV,* par Jean Laroze)

Lo compés de Sant-Roma de Sarnon, 1698
« La mairie de Saint-Rome possède le compois de 1698 dans lequel il est dit que le seigneur de Saint-Rome possède un château assis sur l'éminence de Saint-Rome, composé de deux tours, bâti à pierre de chaux avec patus et ayre ; plus un moulin à trois meules à blé et un jardin au quartier des Tendes. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 janvier 1930)

Plus d'un siècle de troubles s'achevait par le renforcement de la monarchie et de la francisation déjà sensible en 1539 lors de l'édit de Villers-Cotterêts. Car, en écartant le latin des actes officiels dans l'ensemble du royaume, François Ier avait favorisé le français, même si en *Roergue,* les *notaris,* ignorant tout du français, utilisèrent l'occitan à la place du latin pendant quelque temps. On retrouve encore l'occitan dans les actes administratifs des *cossolats* et surtout dans les cadastres, parfois jusqu'au XVIIe siècle, comme en témoignent ceux proposés par Jean Delmas.

Lo mal temps

Le Grand Siècle sera également marqué par de graves épidémies, comme la peste de 1630 et par des disettes liées aux intempéries des années noires, 1693, 1709, *las annadas del mal temps.*

Sant-Faliç

« Une délibération du 14 avril 1705 nous fournit le texte suivant : "Et par la bouche dud. s^{r} Vialles et Douarche consuls modernes dud. lieu, a esté proposé que la tolérance qu'on a eu de laisser défricher quelques habitants leurs bois et autres terres aux penchants au-dessus dud. St Félix et dans d'autres endroits a cauzé un sy grand domage aux particuliers quy l'ont fait et au général de la communauté, que les ravines quy sont arrivées aud. penchants en ont emporté toutte la terre, et les torrans quy en sont provenus ont fait un sy grand domage et désordre dans les vallons au-dessous qu'ils ont entièrement ruiné le vallon et en ont randeu presque touttes les piesses infertilles par la grande quantité de gravité quy en a esté entréné. Requerant la compagnie de voir et d'examiner les moyens qu'on pourra prendre pour prévenir à l'advenir la continuation de ces désordres..."

La procédure qui s'ensuit nous fournit les noms des contrevenants. Il s'agit de gens modestes, à en juger par le montant de leur allivrement qui nous est d'ailleurs connu (et qui figure après chaque nom), à l'exception d'Etienne Guiraudou et de Jacques Bourilhon. Les défricheurs sont Jean Bertrand, maréchal (18 l.), Pierre et Antoine Enjalric frères (3 et 12 l.), Jacques Bourilhon (20), Jean Pialles (9 l.), Jean Bousquet (4 l. 10 s., 16 l. ou 26 l. ?) "travailleurs", Jean Crebassa (8 l.) et Etienne Guiraudou (33 l.) ne figurent pas sur la copie d'assignation. Les penchants défrichés étaient ceux de "Mongrand, la Bathalolle, Téron et dans l'adrech del Causanel, terres communes..." Les contrevenants avaient mis les terres en cultures, "lesquels bled consistent en froment, palmoulle, avoyne et légumes qui y ont esté semés... " (...)

L'hiver de 1709 est resté célèbre par sa rigueur ; mais, à Saint-Félix c'est l'automne de cette même année qui fut particulièrement désastreux, du fait de violents orages les 26 et 27 septembre et le 4 octobre. Un constat du 29 septembre signale que "les chemins pour approcher ce lui [lieu] sont tout à fait impraticables pour chevaux et autres voitures, et les chaussées emportées". » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV,* d'après Jean Laroze)

Sant-Faliç, 1709

« L'état démographique de 1709 donne au total 473 habitants, mais ce bref document mérite que l'on s'y arrête.

Répartition de la population par âge, sexe et religion.

"Estat des habitans anciens et nouveaux catholiques de la communauté de Saint-Félix, eslection de Millau,

Hommes ou garçons anciens catholiques depuis l'âge de quinze ans et au-dessus ... 74
Garçons anciens catholiques au-dessous de quinze ans 69
Femmes ou filles anciennes catholiques depuis quinze ans et au-dessus 80
Filles anciennes catholiques au-dessous de quinze ans 62
Hommes ou garçons nouveaux catholiques depuis quinze ans et au-dessus 53
Garçons nouveaux catholiques au-dessous de quinze ans 51
Femmes ou filles nouvelles catholiques depuis quinze ans et au-dessus 44
Filles nouvelles catholiques au-dessous de quinze ans 40

Nous certifions le présen estat vérittable."

Les catholiques sont donc au nombre de 285, les protestants de 188, si comme il est certifié cet état est bien exact. » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV,* par Jean Laroze)

Sant-Esèri

« Monseigneur de Baradat s'éteignit lentement à Vabres en 1710, le 17 mars qui était un lundi, sur les 4 heures de l'après-midi, dans un état voisin de la misère. Sa charité envers les victimes de la famine de 1709 ne dut pas être étrangère à cette situation précaire qui éclata au grand jour aussitôt après son décès et amena la vente aux enchères de tous les meubles qu'il possédait dans sa résidence de Vabres et de Saint-Izaire. » (Extr. de "Curés et vicaires de Saint-Izaire", par Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire,* juin 1908)

Sant-Jan d'Aucàpias

« 1706 : Eclipse totale de soleil.

1709 : Hiver très rigoureux.

1786 : Grêle. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

La fin del senhoratge

Le XVIIIe siècle est marqué par l'alternance de périodes relativement viables et de graves disettes. Les aléas climatiques et les guerres extérieures conjugués aux difficultés de communication et à la diversité des terroirs donnent des situations très différentes d'un *país* à l'autre.

C'est ce qui apparaît en tout cas à la lecture de diverses enquêtes réalisées entre 1780 et 1800 : le *Journal des voyages en Haute-Guienne de J.-F. Henry de Richeprey* (1780 et 1781) et la *Description du département de l'Aveiron* d'Amans Alexis Monteil sont autant de témoignages sur cette période contrastée qui verra la fin de l'Ancien Régime dans la Révolution.

Lo ròcafòrt en 1752

En 1752, le sieur Marcorelle passe huit mois en *Roergue* méridional. Il rédige un rapport sur le fromage de *Ròcafòrt* qui sera publié en 1760. En voici de larges extraits donnés par Elian Da Silva et Dominique Laurens dans *Fleurines et Roquefort* aux Editions du Rouergue. *Ròcafòrt* compte alors une trentaine de feux.

• ***La molza***

« Au commencement de mai, on sèvre les agneaux et on en fait des troupeaux séparés. Depuis ce temps jusqu'à la fin de septembre on travaille au fromage. Les bergers et les bergères font la traite des brebis deux fois par jour, le matin vers les cinq heures et le soir vers les deux heures. »

• ***La calhada***

« Une femme se lave les bras et les plonge dans le caillé qu'elle tourne sans interruption jusqu'à ce qu'il soit entièrement brouillé ; elle les met ensuite en croix et applique ses mains sur une portion de la surface du caillé en le pressant un peu vers le fond de la chaudière. Elle en fait successivement de même sur tout le reste de la surface, pendant l'espace de trois quarts d'heure, et le caillé se trouve pris de nouveau ; il forme une masse de la figure d'un pain et se précipite dans le fond de la chaudière. » [1]

• ***Lo fromatge***

« Dès que les fromages sont secs et qu'on en a suffisamment pour en faire une charge, on les porte dans les caves de Roquefort : les formes de chaque particulier sont marquées d'une lettre ou de toute autre empreinte qui lui est propre ; par ce moyen chacun reconnaît les siens et on évite la confusion. La première et principale préparation qu'on donne aux fromages dans les caves est de les saler.

On jette du sel de Pécais moulu et pulvérisé sur une des faces plates de chaque fromage. Vingt-quatre heures après on les tourne et on jette sur

La glèisa vièlha de Sant-Esèri, sègle XVII
« La chapelle de la Sainte-Vierge, avec voûte et fenêtres ogivales, clé de voûte sculptée, paraissait remonter à une date plus ancienne que tout le reste. On y remarquait avec un autel assez simple, un retable avec colonnettes torses, style Renaissance qui avait eu son mérite, mais dont les boiseries, déjà vermoulues, commençaient à tomber en lambeaux. Ce retable ne pouvant être utilisé dans la nouvelle église, fut cédé à un bon prix à un amateur d'antiquité. » (Extr. de "La vieille église", par Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire*, juin 1911)

Las cavas de Ròcafòrt, 1719
« On dénombrait 34 [caves] à Roquefort tenues par des affineurs négociants. L'un d'eux, sieur Bernard Vernhet, le 17 octobre 1719, présent devant le notaire royal "de gré a reconnu tenir en fief (...) une cabane de deux étages assise à la rue des Cabanes dans les murs de Roquefort confronte rue du levant cabane des héritiers de Jean Pierre Vernhet dit Galabou, du midi rue publique dite des Cabanes, au couchant maison des héritiers de Jean Bru (...) qui fait le dernier de la dite cabane confronte avec le rocher dit de Saint-Peyre." » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, d'après Elian Da Silva et Dominique Laurens)

[1] « Cette façon d'opérer avait un inconvénient que les consommateurs préféraient sans doute ignorer ; il tombait dans le caillé des gouttes de sueur qui faisaient des taches dans la pâte des fromages...
L'emploi du pain moisi ne remonte qu'à la première moitié du XIXe siècle. Le fromage dont se régala le juge-mage du Rouergue et, au XVIIe siècle, l'archevêque de Paris, le duc de Noailles et tant d'autres illustres personnages, n'avait donc pas ces veines bleues qui le caractérisent aujourd'hui. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Geniaux, 1937)

l'autre face une même quantité de sel. Au bout de deux jours, on les frotte bien avec un torchon de grosse toile et le surlendemain on les racle fortement avec un couteau ; de ces raclures on compose une sorte de fromage en forme de boule qu'on nomme rhubarbe. (...)

Après qu'on a fait ces opérations, on met les fromages en pile les uns sur les autres jusqu'au nombre de huit ou de douze ; on les laisse dans cet état l'espace de quinze jours : au bout de ce temps, ou quelquefois plus tôt, on aperçoit sur la surface une espèce de mousse blanche fort épaisse de la largeur d'un demi-pied et une efflorescence en grains qui ressemblent assez pour la couleur et la figure à de petites perles. On racle de nouveau les fromages avec un couteau pour emporter ces matières et on les range sur les tablettes qui sont dans les caves. Ces procédés se renouvellent tous les quinze jours et plus souvent dans l'espace de deux mois : la mousse pendant ce temps paraît successivement blanche, verdâtre, rougeâtre ; enfin les fromages acquièrent cette écorce rougeâtre que nous leur voyons. Ils sont alors assez mûrs pour être transportés au lieu où ils se débitent. (...)

Cent livres de lait ne produisent ordinairement que vingt livres de fromage. (...)

Lorsqu'on l'a retiré des caves, on paye aux propriétaires 40 sols par cent pesant pour les dédommager de leurs soins et du sel qu'ils ont employé. (...)

Les bonnes qualités du fromage de Roquefort sont d'être frais, d'un goût agréable et doux, bien persillé, c'est-à-dire parsemé dedans de veines bleuâtres ; ils sont tous plats et de figure ronde. Leur épaisseur dépend de la hauteur de la forme dans laquelle ils ont été faits ; elle va d'un pouce à plus d'un pied, et leur poids de deux à quarante livres. »

• ***La venda, lo mercat***

« Les propriétaires ou les fermiers des caves achètent ordinairement les fromages qu'on y porte à huit sols la livre et les vendent à leur tour à des marchands épiciers de Toulouse, de Nîmes et de Montpellier qui se rendent tous les ans à la foire de Roquefort au commencement d'octobre. Ceux-ci font porter les fromages à dos de mulet dans les trois villes que nous venons de nommer qui servent d'entrepôts pour ce commerce. La ville de Toulouse fait une grande consommation de ce fromage ; elle en fournit au Haut-Languedoc, à la Gascogne, au Roussillon, au pays de Foix ; elle en envoie aussi une quantité considérable à Paris. De Nîmes à Montpellier on en fait passer à Lyon, dans le Dauphiné, la Provence, la Savoie, l'Italie. Au mois d'octobre, dès que les vives chaleurs sont finies, on envoie directement de Roquefort à Paris environ six cents quintaux de fromage et deux cents quintaux à Bordeaux : de ces deux dernières villes il en passe une partie en Angleterre, en Hollande, et dans les Iles françaises. »

• ***Las cavas bastardas***

« Outre les fromages que fournissent les caves de Roquefort on en tire aussi environ mille deux cents quintaux de celles de Cornus, Fondamente, Saint-Beaulize, d'Alric, et de Cotte Rouge. Toutes ces cavernes situées dans le Rouergue sont creusées naturellement dans les rochers. (...) Quoique les fromages salés et préparés dans les grottes dont nous avons parlé soient de la même pâte, de la même forme, persillés et faits de la même manière que ceux de Roquefort, il est certain que ces derniers ont la préférence sur tous les autres. Les négociants qui achètent de ces fromages prétendus de Roquefort ont remarqué que leur peau était blanchâtre, qu'ils se cariaient facilement, et qu'ils étaient moins propres à être transportés et conservés longtemps. Ils ont observé aussi qu'ils diminuent à la longue d'environ huit livres par cent, tandis que ceux de Roquefort ne diminuent dans le même temps que de deux livres. »

• ***Lo dèime en 1729***

Monclarat

« Les fruits décimaux affermés ..... 300 l.
7 setiers blé provenant des prémices évalués dans la déclaration à 4 livres le setier, doivent être portés à 5 livres ..... 35 l.
Total ..... 335 l. »
(Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 mars 1930)

Sant-Roma de Sarnon

« 30 setiers froment provenant des prémices évalués dans la déclaration à 3 livres le setier, mais qui doivent être portés à 4 livres ..... 120 l.
2 pipes vin provenant de sa pension ..... 30 l.
Dîme des cochons ..... 18 l.
La soixantième gerbe des forains possédant des terres dans la paroisse ..... 10 l.
Novales ..... 10 l.
12 quintaux paille ..... 4 l.
Casuel ..... 45 l.
Produit d'une chenevière contenant 1/4 d'arpent, d'une vigne de 4 journées, d'un champ d'une contenance de 2 journées à semer et d'un petit pré de la contenance d'une carte ..... 10 l.
Revenu total ..... 247 l. »
(Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 janvier 1930)

Sant-Jan, 1750-1750

« 1750 : Guy Antoine introduit à Millau l'industrie des gants.
1754 : La communauté alloue 70 livres au sieur Cros, premier régent de l'école. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

L'espital de Sant-Africa



La Pèira, vers 1900.
Paures davant la pòrta de l'usina Reynès.
(Coll. et id. T. C.)

los paures
un mendiant : *un paure*
l'aumône : *l'aumòrna*

Los paures
« Les commandeurs de Saint-Félix distribuaient tous les ans aux pauvres une aumône de 80 setiers seigle et 10 setiers froment. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 mai 1929)
« Les commandeurs de Saint-Félix faisaient aux habitants de La Bastide une aumône de 40 setiers blé, mais en 1759, une ordonnance royale attribua cette aumône à l'hôpital général fondé à Saint-Affrique. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 avril 1930)
« Louis-Victor Cadilhac, curé de La Bastide-Pradines, teste le 16 décembre 1788 devant Me Thomas, notaire de Saint-Rome de Tarn. Il lègue 300 fr. aux pauvres de sa paroisse et institue son héritier J. Cadilhac, bourgeois, habitant de La Cavalerie. Le frère du testateur J.-P. Cadilhac est curé de La Vernhe. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

Les disettes liées au mauvais temps et aux guerres jettent sur les routes de nombreux *paures.* Les plus déshérités trouvent refuge dans les hôpitaux locaux qui font fonction d'hospice. En 1752, l'administration royale décide de regrouper ces établissements.

« Outre la Maladrerie, il y avait encore deux hôpitaux dont l'un portait le nom d'Hôpital-Mage ou Hôpital Saint-Jacques, et l'autre le nom d'Hôpital de Plazane-Roumino. (...)

Extrait des registres du conseil d'Etat du roi du 29 août 1752 : "... lesdites aumônes consistant, savoir, en celle de quatre-vingt sétiers de palmoute (sic) ou orge, que le sieur évêque de Vabres fait distribuer aux pauvres de la ville de Saint-Affrique ; l'aumône de Nant de deux cens sétiers de mixture ou méteil ; celle de Cornus de dix sétiers de mixture, et de quatre-vingt-dix sétiers de palmoute ; celle de Saint-Jean de Bruel de vingt-cinq sétiers de mixture, cinq sétiers de seigle, huit livres en argent, et une autre fondation faite au profit des pauvres par la dame de Barjeat de douze livres de rente et d'une somme capitale de sept cens livres portant intérêt ; celle de Saint-Félix de Sorgues de quatre-vingt sétiers de palmoute et dix-sept sétiers de froment ; celle de Martrin de quarante-huit sétiers de seigle ; celles que le chapitre de Vabres fait distribuer, savoir, à Saint-Victor et Gosson, sept sétiers deux quartes de palmoute, et autant de seigle ; à Rebourquil, six sétiers mixture ; à Saint-Sever, vingt-cinq sétiers de seigle ; à Saint-Martin de Turipy, six sétiers de seigle ; à Couffouleux, cinq sétiers de palmoute ; à Gissac six sétiers de palmoute ; à Pont de Camarés, vingt sétiers de seigle ; à la Peyre et Versols, sept sétiers de mixture ; à Vendaloves, quatre sétiers de mixture ; à Saint-Pierre d'Issis, cinq sétiers de froment, et autant de mixture ; à la Vergne, pour être distribué en pain tous les jours de l'année à tous ceux qui demandent sans distinction, cent quatre-vingt deux sétiers de seigle, et cent quatre-vingt deux sétiers et demi d'avoine ; à Raissac, quatre sétiers de mixture ; à Montlaur, huit sétiers de mixture ; l'aumône de Saint-Eulalie, qui est très considérable, et se distribue à tous ceux qui demandent, sans distinction ; celles de Nonenque [une livre et demie pain due à chacun des habitants] et Silvanés ; la fondation de Saint-Rome de Tarn, de dix-sept sétiers de palmoute, cinq sétiers de seigle, trente livres en argent, avec une maison louée trois livres, et un pré affermé soixante livres par an ; les revenus de la dotation d'une chapelle fondée au château de Fayet dans la paroisse de Brusque ; et ceux d'une autre dotation consistant en une maison et en cent livres de rentes ou environ, faite dans ladite paroisse ; qu'enfin ces revenus rassemblés et unis à l'hôpital général proposé à Saint-Affrique, pourront encore être augmentés par un établissement de manufactures, et par les secours des fidèles, dont la charité sera excitée par les bons offices d'une sage administration. (...)

Les malades et invalides des paroisses où ces aumônes se distribuoient seront reçûs dans ledit hôpital général par préférence à tous autres : les enfants abandonnés, délaissés, et trouvés dans lesdites paroisses, et ailleurs où les seigneurs particuliers ne sont pas tenus de leur nourriture, seront aussi reçûs et élevés dans ledit hôpital jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes par le travail de leurs mains, et gagner leur vie : les familles nécessiteuses et surchargées pourront déposer leurs enfans audit hôpital général, pour y être nourris, entretenus et élevés au travail : les soldats malades y seront pareillement reçûs et soignés jusqu'à la guérison, sous la rétribution ordinaire ; enfin les mendiants soit étrangers ou du canton, valides ou invalides, qui seront arrêtés, y seront aussi admis pour y être détenus pendant le temps prescrit, ou pour toute leur vie lorsque le cas y écherra..." » (Extr. de *Notice sur l'hospice de Saint-Affrique,* d'après E. Nayral, 1852)

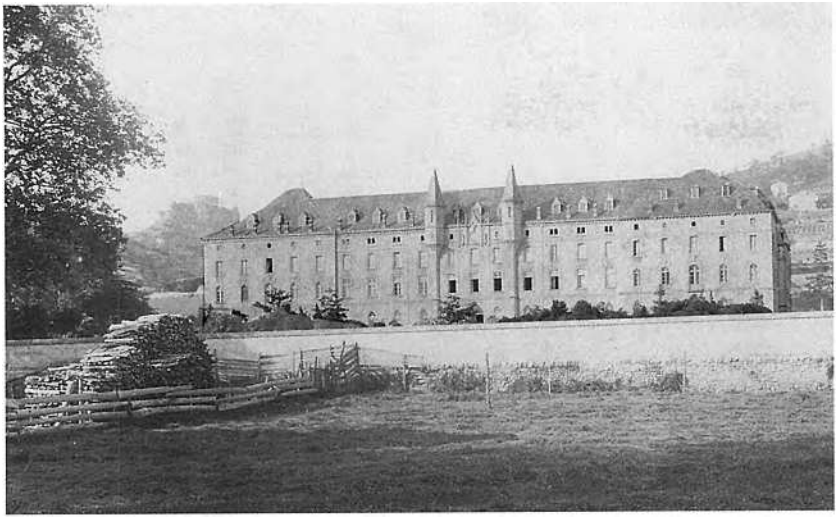

Sent-Africa. (Coll. S. d. L.)

Los foraniats

Au XVIIIe siècle, peut-être sous l'influence de la communauté huguenote orientée vers le commerce et l'émigration, plusieurs enfants du *Vabrés* tentent leur chance au-delà des mers.

Jean-Baptiste Ostry

« Né à Vabres le 16 mai 1723, Jean-Baptiste Ostry décéda à Saint-Marc, île de Saint-Dominique en Amérique, le 22 octobre 1786, âgé de 63 ans. Il était le fils de Barthélémi Ostry, notaire à Vabres, et de Marie Tauzin. (...)

C'est dans une société rigidement stratifiée [propriétaires blancs, métis appelés mulâtres ou "libres de couleur" et esclaves noirs] que prit pied Jean-Baptiste Ostry avec l'immense privilège d'être blanc et de pouvoir disposer des fonds nécessaires à l'achat d'un domaine de 63 quarreaux soit 72 hectares environ (le quarreau, mesure de superficie antillaise valait un hectare, 13 ares et 7 centiares), le 6 février 1766, pour la somme de 57 300 livres, soit 38 200 livres tournois, la livre métropolitaine valant une livre et demi coloniale. (...)

C'est à la culture de l'indigotier et à sa transformation en teinture de couleur que s'employa Jean-Baptiste. En 1789 l'île comptait 2 590 indigoteries qui produisaient à l'exportation 11 millions de livres. A côté de cette activité principale, il cultivait encore du coton, des patates douces et du maïs. Employés à ces travaux, 89 nègres, négresses, négrillons et négrilles étaient propriété mobilière de Jean-Baptiste qui pouvait les vendre, les léguer, les donner à son gré à condition de ne pas séparer les couples et leurs enfants impubères, les châtier "s'ils le méritent", domaines dans lesquels les maîtres rivalisèrent longtemps de cruauté. Il n'y a aucune raison de penser que les esclaves de notre compatriote furent plus humainement traités que les autres, l'état sanitaire de son effectif témoigne éloquemment de la dureté des efforts qui lui étaient imposés : 15 hommes sur 45 étaient affectés de lésion ou de diverses maladies, et 6 femmes sur 28, dont une atteinte de folie. Et, à côté des cases où ces malheureux s'entassaient, la présence d'un magasin servant de remise et d'hôpital. (...)

Son décès, en 1786, n'aura fait que précéder de 5 ans celui d'un millier de colons blancs massacrés et souvent torturés par leurs esclaves au cours de l'insurrection de ces derniers qui commença le 22 août 1791 et se termina par l'effondrement total de l'économie de l'île et la perte, pour la France, de sa plus belle et plus riche colonie. » (Extr. de "Jean-Baptiste Ostry, un Rouergat aux Isles d'Amérique", d'après Roger Austry, dans *Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue,* n° 26)

Inventari

« En date du 7 novembre 1786, l'inventaire après décès des biens de feu Jean-Baptiste Ostry fait apparaître un actif de 449 065 livres se décomposant en :

meubles, ustensiles, denrées ... 22 292 (5 %)
esclaves (nègres, négresses,
négrillons, négrittes) ..... 175 285 (39 %)
animaux ..... 7 820 (2 %)
bâtiments, terrains ..... 240 700 (53 %)
créances 2 968 (1%)

et un passif de 690 567 livres.

Dans cet inventaire figurent 88 esclaves : 45 nègres (non compris un créole de 50 ans marron – altération de l'hispano-américain "cimarron : esclave fugitif" qui s'est enfuit dans les bois pour y vivre en liberté – depuis 8 ans), 27 négresses (dont 2 appartenant à M. Lavernière), 9 négrillons, 7 négrittes.

Leur répartition, d'après leur nom, par famille est la suivante :

chez les nègres : 21 Congo, 7 Aoussa, 4 Kiamba, 3 Nago, 2 Poulard...
chez les négresses : 20 Nago, 2 Congo...
chez les négrillons : 5 Nago...
chez les négrittes : 6 Nago... (...)

Des précisions sur leur état sont indiquées : une hernie, une fistule, un genou gros, des chancres, jambes enflées, estropié des mains, estropié d'un pied, infirme, folle, valétudinaire (qui est souvent malade ; dont la santé précaire est souvent altérée).

Seulement pour deux esclaves leur qualité est indiquée : l'un est cocher, l'autre indigotier (ouvrier d'une indigoterie : terre plantée d'indigotiers ou usine où l'on prépare l'indigo) ; il est à noter que c'est l'indigotier qui fait l'objet de la plus forte estimation (5 000 livres) suivi de près par le cocher (4 500 livres). Une barre à nègre, estimée à 30 livres, figure à l'inventaire.

Le cheptel, peu important, comprend :

5 chevaux de chaise vieux et en mauvais état (200 livres le cheval),
6 mulets tant bons que mauvais (600 livres le mulet),
2 vaches et 4 suités (veaux) (600 livres le tout),
86 moutons ou brebis (18 livres le mouton),
1 bourriquet "équié" (1 000 livres).

Les magasins contenaient 2 350 livres d'indigo dont 1 300 dépendant de la succession et estimées à 12 350 livres (9,5 livres la livre poids) et un tas de coton estimé à 5 000 livres. L'indigo est une matière tinctoriale bleue extraite principalement de l'indigotier.

Les terres d'une superficie de 63 carreaux 2/3 sont estimées à 191 000 livres (soit 3 000 livres le carreau) : 80 % de cette superficie est consacrée à la culture de l'indigo, du coton et du maïs. » (Extr. de "Inventaire après décès à Saint-Domingue", d'après François Puech, dans *Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue,* n° 25)

Pierre Despradels

« Après de multiples péripéties, l'un des négociants de Saint-Affrique, Pierre Despradels, surnommé "La Fleur", se trouvait-il établi, en 1769, à Fort-Dauphin, une ville, comme chacun sait aujourd'hui, de la grande île africaine de Madagascar. Mais nos bons aïeux confondaient facilement Afrique et Amérique et, sans doute, notre marchand de Saint-Affrique, plutôt que de réemployer le nom de sa petite ville, préférait écrire à ses compatriotes ébahis qu'il était établi aux "Îsles d'Amérique".

On racontait, en France et à Saint-Affrique, des histoires merveilleuses sur ce paradis enchanteur et l'opulence de ses colons. Aussi n'est-il pas étonnant que le frère de notre marchand, Henri Despradels, lui décrive dans l'une de ses lettres les mille misères et catastrophes de son foyer, de sa famille et de sa ville dans le dessein précis de toucher sa générosité. Ce devait être si facile pour un riche négociant des "Îles d'Amérique" d'ouvrir sa bourse, surtout à son frère malheureux qui, par surcroît, soigne ses vieux parents. La réponse ne manqua pas de saveur : "Mon cher frère, j'ai reçu ta lettre avec un très grand retard. J'ai éprouvé beaucoup de peine à la lecture des tristes détails que tu me donnes de la grande misère du pays et surtout de la tienne, à laquelle je prends toute la part possible. Ne crois pas que je suis riche, comme on te le fait croire. Chacun a ses difficultés et je me gêne fort pour le petit envoi de quatre grosses gourdes de liqueur d'anis que je te fais parvenir par le navire "Télémaque" du port de Bordeaux. Ce chargement est adressé à Monsieur Richard, originaire de Millau, et demeurant à Bordeaux, qui te le fera parvenir à Saint-Affrique. Je lui ai écrit dans ce sens, en lui demandant de t'avertir dès l'arrivée du navire. Je pense que tu pourras facilement retirer de ce cadeau au moins cinq cents livres. Si j'avais bonne situation, je t'en aurais envoyé davantage".

Cette lettre, malgré son allure quelque peu pessimiste, n'empêcha pas un autre marchand de Saint-Affrique, Roger Ricard, de s'enhardir à quitter sa ville et son épouse pour aller rejoindre son compatriote Pierre Despradels, dit "La Fleur". Hélas ! malade en cours de route, il arriva en fort mauvais état au débarcadaire de Cap Sainte-Marie, à la pointe méridionale de l'île où le bâtiment le laissa. Il avertit aussitôt Pierre Despradels de son arrivée. Ce dernier partit immédiatement de Fort-Dauphin à sa rencontre, mais il ne devait trouver qu'un cadavre sur son chemin et aussi un testament : "Il a fait testament en ma faveur et je vais faire vendre ses hardes et sa mauvaise pacotille qu'il venait vendre ici".

A Saint-Affrique, une nouvelle lettre de Pierre Despradels à son frère Henri apprit cette mort à la veuve du malheureux Roger Ricard, née Marguerite Viguier. Et ce fut grâce à cette lettre, "dans le lieu accoutumé à rendre la justice et après constatation de la vérité de l'écriture et de l'authenticité de son sceau, par devant Maître Barthélémy, conseiller du roi et juge en sa bonne ville de Saint-Affrique, en présence du greffier Jean Canac", que Marguerite Viguier fut déclarée sans tarder légalement veuve, les preuves suffisantes de la mort de son mari ayant été fournies.

La veuve put ainsi songer à se remarier. Elle était encore jeune et belle. Elle épousa, en secondes noces, un opulent marchand millavois, devenu très riche sans être allé en vain, comme son défunt premier mari saint-affricain, courir aux "Îsles d'Amérique". » (Extr. de "Trilogie anecdotique sur Saint-Affrique", par André Maury, dans *PVSLA*, n° 41)

2 janvier 1751, contrat de métayage au sujet d'un troupeau de Guillaume Raoul

« Guillaume Raoul, laboureur de Vendeloves livre ce jour à Jean Alause, laboureur du masage del Rouquet, terre de Montégut :

20 bêtes à laine réparties comme suit : 5 brebis, 5 doublenques, 5 bassives, 3 bassiens, 2 doublons ; 10 agneaux ou agnelles ; 3 chèvres, savoir : 2 de 3 ans, 1 de 6 ans. Valeur [du tout] au-dessous de 80 livres et cela pour tenir le tout à moitié et à mi fruits pendant 5 ans.

A dater de ce jour :

Alause est tenu à les bien nourrir, entretenir et à payer les charges.

Si des bêtes déguerpissaient par sa faute, il supporterait la perte ; si elles se perdaient par hasard, la perte serait commune.

La laine des toisons sera partagée chaque année.

Par contre Guillaume Raoul ne touchera que 4 livres 1/2 de fromage pour chacune des chèvres qui aurait du lait en la fête de Saint-Luc au mois de mai, et ce fromage doit être de Roquefort bon, et de recette.

Si chaque année il y a plus de 2 chevreaux, l'excédent sera partagé (les 2 restant audit Alause qui doit les nourrir jusqu'à la fin du terme après lequel ils seront partagés de même que tout le surplus du bétail (le troupeau initial revenant à Raoul).

Le lait des brebis par contre appartiendra au seul Alause mais il ne peut vendre le "croît" (les petits) du bétail sans le consentement du bailleur. D'ailleurs toutes les bêtes portent la marque de Raoul et les petits doivent être marqués aussi de la même façon.

Toute contravention appellera dommages dépens, intérêts. F. Crebassa. » (Extr. de notes manuscrites de Ginette Bourgeois. *Doc. C. Y.)*

Lo portaire, 1789

« La correspondance entre Saint-Affrique et Rodez n'avait lieu qu'une fois par semaine ; le porteur se mettait en route le samedi matin, à cinq heures, se rendait à Rodez en passant par Millau, et ne revenait au point de départ que le mercredi suivant. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par H. Affre, 1883)

Lo país en 1780

A la veille de la Révolution, la monarchie, sous l'influence des idées libérales et physiocratiques, va tenter quelques réformes économiques, administratives et fiscales. C'est ainsi que fut créée en 1779, au sein de la généralité de Montauban, l'administration provinciale de Haute-Guyenne, regroupant le Quercy et le Rouergue (1).

Cette assemblée, dont le siège fut fixé à *Vilafranca de Roergue,* décida, avec son premier président, Mgr Champion de Cicé, de recruter Jean-François Henry de Richeprey afin de moderniser le cadastre. En pays de taille réelle, les impôts étaient assis sur les biens fonciers évalués dans des cadastres mal faits et dépassés. Cette tentative de réforme se heurta à l'hostilité de ceux qui se sentaient privilégiés par les anciennes évaluations. Mais le *Journal des Voyages en Haute-Guienne* rédigé par Richeprey et publié en 1952 par H. Guilhamon nous donne une idée du *país* en 1780.

La Pèira de Sòrgas

« L'an mil sept cents quatre-vingts, le 27 novembre, à onze heures du matin, à Lapeyre de Sorgues. En présence de M[r] l'Abbé Aussel, vicaire, de Mr Reynès, de Mrs Singla, Cabanes et Daures, habitants et propriétaires.

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée le plan adopté par l'Administration pour la rectification des cadastres et la manière dont nous l'exécutons. Chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter.

Mr Calmès ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il étoit en bon état ; qu'il avoit été dressé en 1665. La table d'abonnement y est divisée comme il suit : maisons 1 degré, mazure 1 degré, jardins 3 degrés, chenevières 2 degrés, prés 4 degrés, terres labourables 5 degrés, vignes 4 degrés, bois autant.

La première qualité des prés est autant allivrée que les meilleures terres labourables.

L'assemblée est convenue que nous aurions à St-Félix et Versols les mêmes renseignements pour les cultures.

Les débordements ont occasionné de très grands dommages à divers particuliers. Jean Singlande a adressé à l'Administration un mémoire pour établir la perte d'environ 1 000 l. C'étoit la plus grande partie de son bien. Il n'a pas reçu de réponse et son imposition est restée la même.

La filature de cotton occupe pendant la moitié de l'année environ 30 femmes au compte des marchands de St-Affrique;

Le décimateur distribuoit annuellement 4 setiers de bled et d'orge aux pauvres de la Communauté. Cette distribution a été réunie à l'hôpital de St-Affrique (2).

Il y a un pont nécessaire pour la communication de St-Affrique à Lodève. Il est en fort mauvais état. Il y a un compoids cabaliste pour environ 4 à 500 bêtes à laine.

Cela demende de nouvelles instructions.

Fini à onze heures et demy du jour susd.

Aussel, vic., Reynès, Singla, Cabanes. »

Las mecanicas del Vabrés

« Girbal s'installe en 1766, Payre fils en 1786, Hermet en 1791, Grimal en 1796, Galtier en 1800, Foucrand en 1801 et Vallès en 1804. A Saint-Sernin, Cocural ouvre en 1791. A Sainte-Eulalie, Arnal en 1788 et Muret en 1791. Enfin, à La Panouse, Vergonier s'installe en 1794. (...)

De 1775 à 1780, le gouvernement ayant mis en régie l'habillement des troupes, les fabricants de la région se mirent à fournir les magasins de Lodève tous les ans d'environ 1 000 pièces de drap blanc pour l'infanterie. Camarès, Fayet et La Roque fabriquaient des "cadis" blancs et des "tricots", en tout environ chaque année 2 500 pièces dans l'un ou l'autre genre. Saint-Affrique fabriquait en outre pour le marché intérieur dans les 3 000 pièces de draps blancs, revendus aux négociants de Lyon, Tours, Limoges, Genève ou Nîmes, qui les teignaient et les frisaient. C'est en 1777 que Grand-Pilande décida de vendre lui-même directement ses produits, pour ne pas laisser une part de ses bénéfices entre les mains des revendeurs. Aussi fit-il édifier des établissements lui permettant de teindre, de friser et d'apprêter ses draps sur place. Exemple suivi par les autres fabricants et qui fut bénéfique entre tous, puisque la fabrication passa à Saint-Affrique d'un seul coup du simple au double et atteignit environ 6 000 pièces de "cadis" et autres.

En 1782 un règlement général fut édicté pour l'ensemble de la généralité de Montauban. En ce qui concerne Saint-Affrique, on distingua : les "draps dits saisins" dont les laines devaient être du pays ou du Languedoc ; les "petits-draps" de même laine ; les "cadis fins larges de 7 1/2" faits en laines d'Aragon, de Navarre ou du Roussillon ; les "cadis étroits ou mêlés", en laine de Navarre, du Languedoc ou du Larzac ; enfin les "cadis d'une demi aune", en laine de Languedoc ou de Provence. Pour toutes ces catégories, les longueurs et les largeurs étaient fixées obligatoirement, compte tenu d'une variation inévitable dans les dimensions et qui était également déterminée par le règlement. »

(Extr. de "L'industrie textile dans le Saint-Affricain", d'après Jean-Marie Tisseyre, dans *Revue du Rouergue*, janvier-mars 1972)

(1) « En 1779, le ministre Necker fit établir, dans cette généralité, une administration provinciale ; mais elle ne fut chargée que de répartir les contributions, et de diriger l'emploi de fonds destinés au soulagement ou à l'amélioration des deux provinces.

Cet ordre de choses dura jusqu'à la Révolution qui brisa les grandes provinces en départements. » (abbé Bousquet)

(2) Le décimateur de Lapeyre de Sorgues était le chapitre de Vabres. D'après l'arrêt du Conseil de 1752, l'aumône distribuée par le chapitre était de 7 setiers de mixture.

Ròcafòrt

Lo ròcafòrt en 1797

« [Parmi les montagnes remarquables du Rouergue, il y a] les montagnes du Larzac, parsemées de plantes aromatiques, et toujours couvertes d'un nombre prodigieux de brebis et de chèvres, dont le lait est employé à faire l'excellent fromage de Roquefort, si renommé dans toute la France, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. (...)

Les pâturages du Larzac ne nourrissent guère que des troupeaux de brebis et de chèvres qui procurent le fromage de Roquefort, le premier fromage de l'Europe. Pour faire ce fromage, on mêle quelquefois au lait de brebis, environ un trentième de lait de vache ou de chèvre. Quant le lait est caillé, on en sépare le petit lait. On laisse ensuite le caillé dans la forme, pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'il ait pris une certaine consistance. On dépose les fromages ainsi préparés, dans les caves de Roquefort, où ils reçoivent le dernier degré de perfection. D'abord on les y sale, en répandant une poignée de sel, sur le milieu de chaque fromage, et on les place ensuite en pile les uns sur les autres. Après trois jours, on étend le sel, sur tout le fromage, avec un linge mouillé ; et on le sale une seconde fois, de la même manière que la première.

Il y a sur le Larzac et sur le Causse-noir, des caves semblables à celles de Roquefort ; mais le fromage n'en est pas aussi estimé. (...)

A peu de distance de Saint-Afrique, on voit les caves de Roquefort, si connues par l'excellent fromage de ce nom, qu'on en tire tous les ans, de toutes les parties de la France et des états voisins. Ce fromage se fait d'abord dans les différens domaines des montagnes du Larzac, que l'on voit, la plus grande partie de l'année, couvertes de nombreux troupeaux de brebis : on le porte ensuite dans les caves de Roquefort, où il acquiert cette qualité particulière, qui le fait préférer à tous les fromages connus en Europe.

Tout semble contribuer à la perfection des fromages de Roquefort ; la légèreté, la douceur et la fertilité du sol des pâturages du Larzac, les herbes suaves, succulentes et odoriferantes dont elles sont parsemées, et par dessus tout, la situation unique des caves de Roquefort. Le village de Roquefort, d'après la description qu'en a donné l'académicien Marcorelle, renferme dans son enceinte, environ trente feux. (...)

C'est au-dedans du rocher qui entoure le vallon que sont les caves dans lesquelles on prépare le fromage. Elles ont été formées ou du moins ébauchées par la nature : on les a agrandies, pour les rendre plus commodes. Parmi ces caves, qui sont au nombre de vingt-six, les unes sont entièrement creusées dans le rocher, et les autres n'y sont qu'en partie. Par la disposition du local, ces caves ont leur ouverture, les unes au levant, d'autres au couchant, et d'autres au nord. Elles sont toutes distribuées de la même manière, pour les étages et les tablettes qu'on y a pratiquées.

[Suite page suivante]

« L'an mil sept cents quatre-vingts le 23 Novembre, à Roquefort, à onze heures du matin. En présence de Mr Crebassa, 1er consul, de Mr Buffet, de Mr Arlabosse, et de Mr Crébassa, habitants et propriétaires.

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée le plan adopté par l'Administration pour la rectification des cadastres, et la manière dont nous l'exécutons. Chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter.

Mr Calmès ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il étoit en bon état. Il a été fini en 1670. La table d'abonnement est divisée comme il suit, les terres 9 degrés, les prés 9 degrés, les vignes idem, les jardins et chenevières 5 degrés, les maisons 3 degrés, les casals basse-cours, patus, etc. idem, les devois 9 degrés, terres incultes, paturages et bois 4 degrés. On voit avec surprise dans la table d'abonnement que les meilleurs jardins et chenevières sont abonnés 2 deniers tandis que les meilleurs degrés des autres natures le sont 4 sols. On remarque encore que quoique les vignes soient au même allivrement que les champs, elles sont situées dans les plus mauvais terreins.

Les assistants disent qu'ils sont trop imposés et beaucoup plus que Montclarat et que St-Jean d'Alcapiez, et moins que Tournemire.

Les meilleurs fonds sont les terres labourées. On ensemence les terres de la meilleure qualité une année en froment, la seconde en blé de mars, la troisième ces terres reposent. La nature de ces terres est une glaise compacte sur laquelle il faut multiplier les engrais. Si on avoit assez d'engrais on pourroit les ensemencer de froment ou de seigle, de deux années l'une. Les sols de cette première qualité sont peu étendus. Les terres de la seconde qualité se cultivent comme les précédentes, mais on n'y ensemence que du seigle ou de l'avoine. Les prés, selon les assistants, sont tous secs. Il n'y en a que deux qui s'arrosent. Il n'y en a point qui donnent plus d'une fauchaison. On abandonne les dernières herbes aux troupeaux.

On supplée aux prés par des prairies artificielles de sainfoin. On y fait une fauchaison pourvu, disent les assistants, que la saison y soit propre. A les entendre, les prairies artificielles ne seroient d'aucun produit pendant les années sèches si les bestiaux n'alloient y paître.

La Communauté a deux devois communs. Les paturages sont généralement pierreux et fort en pente. Toutes les recherches précédentes sont exposées d'après les assurances les plus positives des assistants. Nous prévenons qu'elles demendent vérification et nous décrirons avec plus de détail les sols que nous rencontrerons.

Mr Buffet nous a remis un mémoire qui a été fait dans l'assemblée de la Communauté et qui a du être présenté à l'Administration par M^r^ de St-Rome de Gali. Selon ce mémoire, la Communauté n'a pas assez de bled pour la

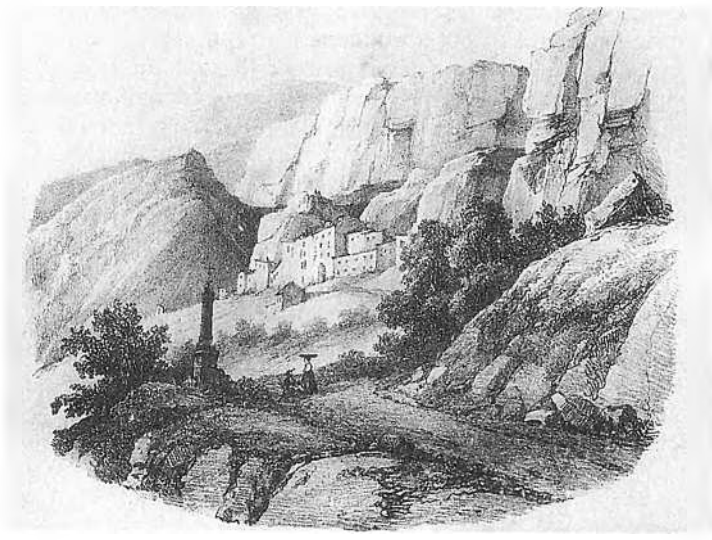

Ròcafòrt en 1857.
(Coll. S. d. L. / S. J.-L.)

consommation quand on en a prélevé les censives seigneuriales, les locataires des étrangers et le produit des domaines nobles de Moussac, de Salès et de Pradeilhes. Ces domaines contiennent, et particulièrement les deux premiers, les meilleurs sols de la Communauté (1).

Le mémoire porte le compoids cabaliste à 145 têtes de gros bestiaux dont 42 paires de bœufs et le reste chevaux et mulets. Les chèvres, brebis ou moutons se montent à 1 626 têtes.

On se plaint de la capitation qui est exhorbitante par rapport à plusieurs émigrations des plus riches habitants et particulièrement à celle de Mr de Laumière parti en 1774 (2) ; il payoit 150 l. La capitation se monte à environ 23 l. par capitable.

On observe que faute de paturages le renouvellement des bœufs de labour se fait de 4 en 4 ans et à un tiers de perte.

On se plaint que l'excessive cherté du sel est extrêmement nuisible aux bestiaux ; en les en privant, ils ont moins de laine, sont moins vigoureux et exposés à de fréquentes mortalités. Enfin le mémoire est terminé par une exposition des dégradations du sol que les orages et les débordements ont occasionnés. La Communauté manque aussi de chemins. Il faudroit au moins un embranchement depuis Roquefort jusqu'à la grand'route de Millau à St-Affrique. Cet embranchement auroit environ 3 000 toises (3). Les assistants disent que le chemin seroit peu difficile, il faudroit vraissemblablement des murailles, des déblais et des remblais pendant l'espace de 100 toises. Il faudroit un petit pont sur un torrent si toutefois un cassis (4) ne pouvoit y suppléer. Le reste se conduiroit dans des terres glaises sur des pentes faciles ; il ne faudroit qu'y former des levées de gravier et le voisinage en abonde (5).

On nous assure que le commerce des fromages peut s'évaluer dans Roquefort à raison de 6 000 quintaux, années communes.

Mais on explique comment tout le laitage du Larzac, des vallées et des montagnes de Sévérac produit une plus grande quantité de fromage. On en porte aussi dans les caves de Landru, de Fondamente, et Laroque, St-Baulys et St-Véran dans le Rouergue. Il y a encore des caves dans le Languedoc, à la Vaquerie et aux Gardies.

Il est bien vray cependant qu'il y a encore quelques autres caves, mais depuis quelques années on n'y prépare pas de fromage ; on estime à environ 3 000 quintaux le produit de ces caves étrangères.

On convient que la qualité du fromage de Roquefort acquiert une grande supériorité par rapport à la fraîcheur des caves qui dépend absolument du sol et des soupiraux pratiqués naturellement dans les rochers où les caves sont appuyées.

Fini à une heure du jour susd. Crebessa, consul, G. Buffet, aîné, J. Crebessa, Arlabosse.

On observe que le commerce du fromage est extrêmement casuel ; que depuis peu plusieurs familles l'ont abandonné par rapport à ces inconvénients ; que ce commerce n'influe que très peu sur l'aisance de Roquefort, mais qu'il est principalement avantageux à toutes les contrées qui fournissent le fromage, attendu qu'on leur en assure le débit et qu'on leur fait des avances aux risques et périls des négocians.

Au reste, il faut bien faire attention que ce commerce s'accroit depuis quelques années et qu'il est peut-être susceptible d'agrandissements et d'augmentation, qui ne pourront être le fruit que des encouragements auxquels la bienfaisance de l'Administration donnera lieu, tel par exemple que la diminution du prix du sel et la confection de nouveaux chemins. Crebessa, consul.

A six heures du soir du jour susd. [23 novembre 1780]. A Saint-Rome de Tarn. Nous avons visité les caves de Roquefort et nous avons observé la manière dont on y prépare le fromage avec la plus grande attention.

Les caves sont construites sous des rochers saillans. Elles sont distribuées commodement, mais le plus économiquement possible ; elles sont placées entre deux rochers très élevés ; l'espace qui les sépare n'a que la largeur de la rue. La disposition de ces rochers doit maintenir une ombre continuelle

[Suite de la page précédente] On voit en différens endroits du rocher où les caves sont creusées, et surtout près du pavé, des fentes ou de petits trous irréguliers, d'où sort un vent froid, et assez fort pour éteindre une lumière qu'on approche de l'ouverture, mais qui perd sa force à trois pieds de sa sortie. C'est à la froideur de ce vent qu'on attribue celle qui règne dans les caves, et dans tout le vallon.

Les gens du pays, trompés par leurs sensations, soutiennent que leurs caves sont chaudes en hiver et froides en été. Ils y placent les viandes et les aliments, afin de les conserver longtemps. Le vin, disent-ils, y devient aussi frais qu'à la glace.

A Roquefort on fait une très grande différence des fromages d'une cave à une autre. » (Extr. de *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue,* par Pierre Bosc, 1797)

(1) Le domaine de Moussac dépendait de la commanderie de St-Félix de Sorgues. Sa contenance était de 848 sétérées (218 hectares environ). Il fut vendu comme Bien national une première fois le 6 nivôse an II, moyennant 200 000 livres (P. Verlaguet, *Vente des Biens nationaux du département de l'Aveyron,* t. Ier, article 2859).

Le domaine de Salles appartenait au couvent de l'Arpajonie de Millau. Il était beaucoup moins important ; il fut adjugé pour 32 200 livres le 3 juin 1791 (P. Verlaguet, *op.* cit.).

Le domaine de Pradeilles dépendait de la seigneurie de Laumière. Il était affermé, en 1780, 1 042 livres, plus quelques réserves évaluées 40 livres. Le revenu de la partie noble était évalué à 630 livres (*Archives de l'Aveyron*, C 1607).

(2) Marc-Léon de Morlhon, seigneur de Laumière, avait d'abord épousé une demoiselle de Vezins. Devenu veuf, il se fit prêtre quelques années avant la Révolution et fut dès lors connu sous le nom d'abbé de Laumière. Il mourut au château de Vezins vers 1797. Il avait vendu, en 1774, sa terre de Laumière à Antoine Vernhet, bourgeois de Roquefort (De Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, t. Ier, p. 629).

(3) Soit 5 km 847.

(4) Pont en bois.

(5) Ce chemin figure dans les travaux à effectuer au moyen des ateliers de Charité, en 1782. Il était jugé indispensable pour l'exportation des fromages. Il s'agissait de réparer un chemin déjà existant, en très mauvais état et de rectifier le tracé. La dépense était évaluée à environ 6 000 livres (*Procès-verbaux des séances de l'Assemblée provinciale*, année 1728, p. 270).

sur les caves et faciliter le passage de l'air du nord au midy ; les roches sont de nature calcaire, les masses en sont vraissemblablement séparées par des fentes où l'air trouve un libre passage et forme en été des soupiraux qui maintiennent la fraîcheur dans les caves. On nous a assuré que le mouvement de l'air est assez grand pendant l'été pour éteindre une lumière qu'on pose à l'ouverture des soupiraux (1).

On a observé que la fraîcheur des caves est telle que, pendant les mois les plus chauds de l'été, ceux qui préparent les fromages sont vêtus aussi chaudement que pendant l'hyver. Le thermomètre baisse, au mois d'août, jusqu'à deux degrés au-dessous de la glace. La fraîcheur diminue proportionnellement à la hauteur des étages.

On croit, par préjugé, que les caves sont plus chaudes en hyver qu'en été, mais c'est qu'on ne juge pas de la chaleur relative de l'air intérieur avec l'air extérieur des caves. Il est reconnû, à Roquefort, que l'air est dans les caves de deux degrés plus froid en hyver qu'en été. Il ne faut pas croire que ces caves soient humides ; elles sont sèches.

On nous a bien expliqué la manière dont on prépare le fromage. On en fait indistinctement du lait de chaivre (2) et de brebis. Sur le létage d'un troupeau de 100 brebis, on peut avantageusement ajouter le lait de deux vaches. On fait chauffer le lait ; on y met de la pressure pour le faire cailler ; le fromage reste pressé dans la forme pendant quelques jours avant de le porter à Roquefort. On le fait sécher en le tournant souvent pendant quinze jours.

La première opération dans les caves de Roquefort est la salaison. Une poignée de sel mise sur le milieu du fromage se fond et le pénètre pendant trois jours. On étend avec un linge d'eau salée sur tout le fromage. On sale encore une fois le fromage selon qu'il est nécessaire sur la surface opposée. Après quinze jours, tout le fromage est couvert d'une mousse de coton blanc qu'on racle avec un couteau. Après quinze jours ensuite on racle une autre mousse blanche et bleu. Après six semaines, la mousse est rouge, et il faut encore l'enlever et continuer la même opération de quinzaine en quinzaine.

On ne tire parti que de la première mousse ; on en fait des mauvais fromages qui se vendent deux sols et demi la livre (3). Les autres mousses formentent tellement qu'après quelques heures on [ne] peut y mettre la main sans se brûler.

Le fromage devient bon après deux, trois, quatre ou cinq mois, selon la qualité des caves et du fromage.

L'expérience de la manutention contribue beaucoup à la perfection des fromages. On acquiert un tact qui ne peut s'expliquer par lequel on connoit les fromages qui deviendront plus ou moins bons, et qui ont besoin de plus ou moins de manutention. On apprécie à l'œil la quantité de sel qu'il faut à chaqun. Enfin on devine celles des caves où ils réussiront le mieux.

On a aussi une grande attention de placer le fromage dans des caves en sorte qu'ils ne se touchent pas. Les commerçans ont fait des observations sur la diminution des poids des fromages qui ne seront pas déplacées icy.

Dans le temps que les fromages sont dans les caves, ils diminuent d'environ un cinquième. Ils diminuent encore d'un vingtième pendant le voyage de Roquefort à Toulouse et proportionnellement pendant les voyages plus longs.

Le commerce du fromage de Roquefort se fait successivement pendant qu'on le prépare, c'est à dire depuis la fin d'avril jusqu'à la fin de Décembre. Ce commerce commence par l'achat du fromage avant de le déposer dans les caves. Les achapts continuent jusqu'à la fin de Septembre. Les négocians de Roquefort, après les avoir préparés dans leurs caves, les vendent et en font des envois dans les différentes provinces, dans les ports en Italie et en Angleterre.

Les commerçants de Roquefort achètent le fromage à raison de 30 à 33 l. le quintal et, après l'avoir préparé, ils le revendent 40 à 45 l. Le commerce de la crême de Roquefort est fort peu de chose.

Les habitants de Roquefort disent qu'un troupeau de 100 brebis produit annuellement 10, 12 ou 15 quintaux de fromage (4).

Fini à neuf heures du soir du jour susd. »

(1) Dans la *Description des sols de la Haute-Guienne*, Richeprey a complété sa description des caves de Roquefort. Elles « ne sont autre chose que des grottes formées par la nature dans un rocher calcaire ; l'art les a seulement agrandies, appropriées et fermées. Il y règne, pendant l'été, une telle fraîcheur qu'on est obligé d'y prendre des habits d'hiver pour y travailler ; cette fraîcheur est vraisemblablement produite par des soupiraux à travers lesquels l'air se renouvelle continuellement... » (p. 374).

(2) On nourrissait alors beaucoup de chèvres dans le Camarès. Malgré les dévastations commises par ces animaux, ils étaient très nombreux parce que, dit Richeprey, « ils donnent le plus de bénéfice à leur propriétaire ; ils rapportent annuellement presque la valeur du capital de l'achat » (*Description des sols de la Haute-Guienne*, p. 363).

(3) Ce mauvais fromage se vendait alors surtout en Provence.

(4) L'inspecteur des manufactures Brisson, qui visita Roquefort en 1786, fut frappé de l'aisance que l'industrie du fromage valait à cette région du Larzac. « Ce que coûtent les fromage de Roquefort et ce qu'ils valent au Rouergue formeroit un tableau bien intéressant. D'une part, les propriétaires des brebis reçoivent des avances bien utiles et le total de ces petites avances est immense pour le pays où elles sont distribuées en secours arrivant au moment du besoin, sont d'un prix infini.
D'autre part, on tue les agneaux mâles pour ménager le lait de leur mère, ce qui diminue le produit en laine au préjudice des manufactures... Pour donner à la fabrication des fromages toute la perfection que l'on doit désirer, quel que soit le résultat de l'examen qui vient d'être proposé, il seroit utile de procurer au peuple la connoissance d'une caillette ou présure d'une force déterminée. On voudroit avoir aussi des séchoirs propres pour les temps humides et pour les temps secs. Mrs Delmas qui font le principal commerce des fromages de Roquefort, à qui ces vues ont été communiquées, contribueroient de 300 livres à former un prix plus considérable sur ce sujet ».

Sant-Faliç de Sòrgas

« Le jour susd. [27 novembre 1780], à trois heures et demy à St-Félix de Sorgues. En présence de Mr Lebrou, premier consul, Mr Baldit, second consul, de Mr Carel, procureur fiscal, de Mrs Jugla frères, avocats, de Mr Soulié, de Mr Reynès, de Mr Tournié, de Mr Jugla, de Mr Manié, et des autres propriétaires soussignés.

La Communauté ayant été avertie par ordre de Mr de Neirac, nous avons rencontré un des principaux habitants à une lieue de St-Félix et nous avons trouvé les consuls et principaux habitants qui nous attendoient à l'entrée du lieue de St-Félix. On nous avoit préparé un diné (1), après lequel l'assemblée s'est ouverte.

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée le plan adopté par l'Administration pour la vérification des cadastres. Chacun y a applaudi avec reconnoissance et n'a rien trouvé à changer ou à ajouter aux moyens que nous employons pour l'exécution.

Mr Calmès ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il avoit été dressé en 1665, qu'il étoit en bon état. La table d'abonnement est divisée comme il suit : maisons 1 degré, palliers et jasses 1 degré, mazures 2 degrés, aires et cours 3 degrés, jardins et chenevières 3 degrés, prés autant, terres labourables 3 degrés, vignes 4 degrés, bois servant de paturage et terres incultes 4 degrés.

Nous avons reconnu, avec tous les assistants qu'il y avoit la plus grande disproportion entre les degrés d'abonnement ; par exemple que les meilleures terres sont allivrées à 4 sols, tandis que les meilleures vignes, qui ont moins de valeur, sont allivrées 6 sols et que les meilleurs prés le sont à 9 sols.

Les assistants se plaignent que le cadastre ne fixe plus une égale répartition entre les contribuables de la Communauté parce que beaucoup de terreins ont été degradés, soit par les ravines, soit par les changements de lits et les débordements de la rivière. Nous avons reconnu une partie des dégradations dont on se plaint.

La Communauté se plaint encore d'être plus allivrée que plusieurs des Communautés voisines, telles que St-Caprazi, Latour, Montagnol et Montpaon.

Les meilleures terres se trouvent au fond des vallées, près des ravins ou des rivières ; elles sont exposées aux ravages des torrents ou de la rivière.

Il y a peu de prés qui donnent deux fauchaisons et qui produisent pour premières herbes 25 quintaux par séterée et moitié moins pour les secondes herbes. La séterée est de 900 cannes (2). Les plus mauvais prés sont secs et ne rendent que 3 quintaux.

Les meilleures terres labourées se sèment de froment de deux années l'une ; elles ne rendent que 5 fois la semance.

Les paturages s'afferment 6 l. à raison de 20 séterées, mais il y en a de beaucoup moins bons. La séterée des meilleures vignes produit, selon les rapports des assistants, 4 charges ou 12 quintaux, années communes, qui se vendent 8 l. la charge ; nous avons représenté aux habitants que ce produit nous paroissoit bien faible.

La Communauté, depuis 1767, soutient un procès ruineux contre la maîtrise des Eaux et Forêts pour l'usage d'un bois communal que le seigneur Commendeur de St-Félix lui a donné à fief (3). Ce bois a été affermé et aménagé sans la participation de la Communauté ; elle prétend que, selon les expressions du bail, c'est un paturage sur lequel se trouvent quelques arbrisseaux et des broussailles, que l'usage de ce paturage lui est essentiel pour la conservation des troupeaux et des bœufs de charrue, que c'est dans cette considération que la Communauté s'est soumise à payer au seigneur 37 setiers de froment et la taille au roi.

Cette affaire est d'une discussion qui passeroit les bornes que nous nous sommes prescrites ; il faudroit pouvoir examiner les détails sur les lieux afin d'approfondir les véritables intérêts de la Communauté.

Dèime e capelaniá de Laumièira

« D'après le livre des *Insinuations* de Vabres, il y avait au château de Laumière une chapelle dédiée à Notre-Dame et à saint Jean, avec fondation d'une chapellenie dont les revenus et les charges étaient les suivants :

1° - 5 setiers froment petite mesure de Montclarat et 1 setier avoine, même mesure, à la charge par le chapelain de dire une messe chaque samedi en l'honneur de la Sainte-Vierge.

2° - 18 livres argent à la charge d'une messe chaque mardi de la semaine, fondée par noble Pierre de Morlhon.

3° - 11 livres argent pour une messe de *requiem*, le 27 mai, jour du décès du susd. de Morlhon.

4° - 2 cartes froment données par dame Marie de Mazeran, épouse de feu noble François de Morlhon, seigneur de Laumière, à la charge de deux messes par an et à charge par le chapelain de faire le service divin dans ladite chapelle suivant les actes de fondation. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 janvier 1930)

Los cossols e lo senhor de Melac

« Sous le rapport civil, Mélac était une section de la commune de Montclarat qui était administrée par trois consuls dont un devait toujours être choisi dans la section de Mélac. Sous le rapport féodal, la famille de Montcalm-Gozon possédait la seigneurie de Mélac et y avait un château qui existe encore aujourd'hui ; tous les habitants devaient faire reconnaissance de leurs biens au seigneur et lui payer des redevances. La seigneurie de Mélac relevait à son tour de la vicomté de Creyssels. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 février 1930)

(1) Note marginale : « Sorte de réception qu'on a coutume de faire aux étrangers et que nous avons rejetté ».

(2) Soit 36 ares 11 centiares.

(3) Saint-Félix de Sorgues était une commanderie de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Son existence est mentionnée dès le milieu du XIIe siècle. Les commandeurs résidaient au château de Martrin ; le dernier fut Gaspard-François de La Croix de Seyve (Du Bourg, *Histoire du grand prieuré de Toulouse*, Toulouse, Sistac, 1893, p. 583).

La Communauté représente qu'une grande partie de son terrictoire est composée de fonds nobles ou de fonds de clergé qui ne payent pas de taille.

La Communauté paye des fortes censives ; elles étoient si grandes que les commendeurs avoient crû l'en dédommager en lui accordant un don de 10 setiers froment et de 80 setiers de bled de mars. L'hôpital de St-Affrique s'est emparé de ce don en vertu de l'arrêt que nous avons si souvent cité.

Nous retrouvons encore dans le rolle de la taille 30 l. pour le messager de Vabre. L'imposition revient à 4 965 l. 4 s., y compris 132 l. 6 s. pour le compoids cabaliste et le vingtième de 923 l. 5 s. 6 d., dont 8 l. 6 s. pour le vingtième noble. La capitation est de 1 489 l.

La Communauté rappelle la nécessité des dépenses qu'elle a délibérées pour la réparation du pont et le redressement de la rivière.

Il y a deux foires à St-Félix, la première se tient le 9 novembre et la seconde le 13 décembre. On y mène des chèvres et des moutons. Ceux de la première foire se transportent en Languedoc et les autres restent dans le pays. Autrefois il existoit une manufacture de draps petit Lodève ; elle occupoit les habitants de St-Félix et ceux du voisinage ; c'étoit la plus considérable du pays ; elle est tombée depuis 25 ans ; c'est là l'origine du trop allivré des maisons (1). Depuis cette chute, St-Félix est toujours allé en dépérissant. On attribue cette décadence à la fuite du royaume de Mr Tournié, protestant, qui emporta sa fortune pour éviter les embarras auxquels étoient exposés ceux de sa religion. La mort de Mr Viales, autre protestant, n'a laissé aucun héritier de son industrie (2).

Les habitants se plaignent que la capitation s'est trouvée extraordinairement aggravante depuis la perte de son commerce.

L'industrie du pays est actuellement bornée à la filature et à la préparation des laines qui se font au compte des maisons de commerce de Mr Rachou, de Mr Grand et de Mr Sarrus, habitants les uns et les autres de la ville de St-Affrique.

On recommende beaucoup à la protection de l'Administration d'accorder des encouragements pour l'aggrandissement de ces manufactures, faute desquelles le pays resteroit sans ressource. Il y a à St-Félix des jeunes gens dont l'éducation promet beaucoup qui se proposent des efforts pour relever une industrie qui existeroit encore sans les contrariétés fréquament suscitées à ceux qui s'y livroient.

On compte 46 paires de bœufs et 132 bêtes à laine dans la Communauté. Depuis St-Affrique jusqu'à St-Maurice, les Communautés ont fait à leurs frais des chemins praticables, mais qui ne suffisent pas pour établir de solides communications ; les habitants demendent qu'on ne les oublie pas dans les sages dispositions de l'Administration pour la confection des routes nécessaires ; l'industrie qui y règne, la manufacture qui a prospéré autrefois suffisent pour démontrer les améliorations, les encouragements et la protection dont le pays a besoin.

Fini à six heures du soir et jour susd.

Lebrou, consul, Carel, procureur fiscal, Jugla aîné, D. Jugla le cadet, ad., Reynès, Jacques Solier, Jean Manié, Aussel, Tournier, J. Jugla, Carles, Vial, Coulet, greffier. »

Sant-Faliç, La Pèira e Verzòls [29 novembre 1780]

« Vers St-Félix, la vallée s'élargit, les collines sont plus étendues, les pentes un peu moins roides et le sol beaucoup plus productif ; mais les sommets sont toujours blancs, nuds, secs et dépouillés de productions végétales. Voilà la description de la rive sur laquelle sont situés Lapeyre, Verzols et St-Félix.

La rive opposée comprend plusieurs collines et vallées dominées par une chaine de montagnes (3) et renfermées entre deux montagnes arides. La première s'avance vers Lapeyre et la seconde vers St-Félix. Ces vallées, ces collines et les sommets sont couverts de beaux bois de chêne et de chatai-

(1) En 1724, il y avait à St-Félix 5 fabricants de drap « petit Lodève ». Sur 12 métiers, 7 se trouvaient sans travail *(Archives du Lot*, C 368). En 1742, il y a 8 fabricants possédant 15 métiers battants qui produisent annuellement 600 pièces de drap « petit Lodève ». L'intendant Lescalopier appliqua aux fabricants de St-Félix le même règlement qu'à ceux de St-Affrique *(Archives du Lot*, C 369).
Dans son rapport de 1786, l'inspecteur des manufactures Brisson écrit : « On m'a cité dans ce pays les bourgs de Saint-Félix, Laroque et Montpaon comme lieux intéressants. Saint-Félix et Laroque ont des fabriques de cadis assez fidèles en largeur, mais de qualité dégénéré... »
(2) D'après une lettre du subdélégué de Neirac du 10 août 1760, le protestanisme avait été ravivé à Saint-Félix de Sorgues vers 1745, par le pasteur Boyer. « ce fameux ministre qui, en 1745, et les années suivantes ressuscita le protestantisme presque éteint dans ce pays » *(Archives du Lot,* C 1202).
(3) La montagne de la Loubière (750 m) qui s'étend entre les vallées de la Sorgues et du Dourdou.

gners, de champs dont le chaume s'apperçoit de très loin. On y voit de bons paturages et quelques prés d'assez bonne qualité. De là, il faut conclure que les rives diffèrent beaucoup les unes des autres.

Depuis St-Félix jusqu'à Sylvanès, on ne rencontre que de très mauvais terreins. Les meilleurs sols sont couverts de bois ou d'arbres décrépis, désagréables à voir et éloignés les uns des autres. Les gorges et les fonds des vallées sont quelquefois coupées de champs, mais dans cette contrée tout est sauvage et rien n'y est productif. »

Sant-Africa

« L'an mil sept cents quatre-vingts, le 25 novembre, à neuf heures du matin, à St-Affrique.

Ayant reconnu que les habitants de St-Rome du Tarn ne nous avoient pas assuré exactement sur le produit des amandiers, ni sur celui des autres fruitiers, ayant de plus remarqué qu'il se rencontre plusieurs terreins qui n'étoient couverts que d'amandiers. Enfin, Mr Alayrac nous ayant assuré qu'il y avoit dans la province beaucoup de sols et particulièrement plusieurs paroisses du Quercy dont les fruits des arbres faisoient le principal produit, nous avons déterminé qu'à l'avenir nous aurions égard au produit des arbres fruitiers, que nous ferions des recherches particulières pour reconnoitre ce que le produit des fruitiers devoit ajouter à un terrein couvert d'une autre sorte de culture et que nous prendrions des exemples particuliers dans la vallée du Tarn pour les sols qui ne seroient couverts que d'amandiers.

Nous trouverons aussi dans la vallée des exemples des sols couverts seulement de mûriers, des exemples des sols couverts de toute espèce d'arbres fruitiers.

Nous avons rencontré au-dessus de St-Rome du Tarn beaucoup de prairies bien arrosées, des terreins qui ne sont couverts que d'amandiers, diverse nature de pâturages et dans les gorges ou dans les creux des terres labourables en froment et beaucoup de noyers.

Fini à neuf heures et demy du jour susd.

L'an mil sept cents quatre-vingts et le 25 novembre à dix heures du matin, à St-Affrique. En présence de Mr Renaldy de Nougairoles, maire, de Mr Pascal, 1er consul, de Mr Bonal, consul, de Mr Pascal, chanoine et sindic du chapître, de Mrs Pascal, Armand, Dufaut, conseillers, et de Mr Armand, habitant et propriétaire.

Las industrias de Sant-Africa

Sur les industries secondaires de Saint-Affrique, Richeprey s'était fait remettre une note insérée au f° 1683 des pièces annexes au *Journal* et que nous reproduisons ci-dessous :

« Teinturiers : Nous en avons deux, mais aucun ne fait de couleur fine. Cette partie est peu de chose.

Mégisserie : Il se prépare ici des peaux pour 20 000 livres, année commune.

Tannerie : Ce commerce étoit considérable jusqu'en 1744. Nous avions 13 tanneurs. Aujourd'hui nous n'en avons que 2 qui préparent du cuir pour environ 18 000 livres. Il est vrai qu'il se fait dans cette ville un commerce de cuir préparé. Une cause particulière du dépérissement de cette fabrique, c'est l'impôt qu'on y jeta et la manière avec laquelle on le perçoit. Tout est de rigueur ; une omission est un crime ! Le fabriquant devient responsable même des fautes que feroit le commis de la ferme. J'ai su des traits à cette occasion qui m'ont réellement affecté. Quant aux causes générales qui ont porté atteinte aux tanneries de Saint-Affrique, elles sont les mêmes que celles qui ont arrêté toutes les autres branches de commerce de cette ville. Il ne faut pas moins que l'industrie, l'activité et l'ambition qui anime nos concitoyens, pour qu'il paraisse ici des traces d'un ancien commerce. Toute fabrique, commerce en gros et jusque le détail, tout a été malheureusement entre les mains des protestants et ceux-ci, ayant été sans cesse vexés, tantôt par des troupes de cavalerie logées chez eux, tantôt obligés de payer des amendes de 7 000 livres en 24 heures, tantôt leur capitation doublée, et forcés de payer cette surtaxe pendant environ 30 années, leurs petits profits étoient pour l'impôt. Ont-ils pu d'ailleurs, dans ces temps d'opression, s'occuper de leurs affaires, l'esprit sans cesse fixé sur les malheurs qui fondoient sur eux ? [Suite page suivante]



(Coll. C. J.)

[Suite de la page précédente] Oui, je dois le dire, le commerce de Saint-Affrique eut été géré par des catholiques, cette ville, proportion gardée, seroit une des plus florissantes des provinces puisque, malgré tous ces obstacles, les fabriques seules de drap cadis ou ratines, façon d'Hollande, payent en main-d'œuvre, année commune, quatre cent mille livres.

Chapelliers : Il y en a 7 ; ils ne font presque que des chapeaux de laine. La totalité de cette fabrique peut se porter à 12 mille livres.

Filature de coton : On en fait deux mille quintaux tous les ans ; la façon se porte à cent mille livres, lesquelles sont réparties ainsi que les autres frais de fabrique dans le diocèse de Vabres.

Peaux de chevreaux et d'agneaux : Cet objet est d'autant plus intéressant que l'on tire la plus grande partie de ces peaux des côtes d'Espagne et après les avoir vendues aux mégissiers de Millau pour les préparer, la consommation se fait à Grenoble, en Allemagne et en Angleterre. Cette partie, année commune, se porte à cent mille livres.

Les négociants de Saint-Affrique ont calculé que les chemins, depuis 10 ans, par leur mauvaise construction, de Saint-Affrique à Saint-Sernin, espace de 4 lieues, leur ont coûté, sur les voitures, quatre-vingt mille livres.

Il paroit qu'une ville aussi considérable et dont l'industrie est portée au point où elle est ici, quoique sans fonds, seroit digne de l'attention du Gouvernement. Les habitants ont cru s'apercevoir que les personnes qui auroient été à même de les faire connaître les ont très mal représentés. Les préjugés leur ont toujours été funestes ! »

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée le plan adopté par l'Administration pour la rectification des cadastres, et la manière dont nous l'exécutons. Chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter.

Mr Calmès ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il étoit bien conservé, qu'il est divisé en deux volumes, que ce cadastre est très mal fait, qu'un grand nombre d'articles ne comprend pas de contenance ni de limites ; il a été dressé sans table d'abonnement ; la datte n'est inscrite qu'à la marge du 1er feuillet. Enfin ce cadastre est un des plus vicieux que nous ayons rencontré jusqu'ici.

Nous avons examiné les brevettes et nous avons reconnu que celle qui avoit été dressée en 1684 étoit aussi défectueuse que le cadastre. Cette brevette est précédée d'une ordonnance de Mr Dubois du Baillet, intendant de ce temps-là. C'est un monument qui constate comment, dès le vivant même de Mr Colbert et [peu] de temps après la réforme des cadastres, il s'étoit glissé de grands abus dans la rédaction des rolles et dans la répartition des impositions. Cependant, dès le 1er article de cette brevette à la tête de laquelle on annonce des réformes urgentes, on découvre des abus inconcevables. Le fonds est déchargé d'imposition par rapport, dit-on, à des dégradations. L'article suivant est augmenté d'imposition par rapport à des améliorations. On découvre dans tout cet ouvrage les mêmes défauts, en sorte qu'il est vraissemblable que le cadastre n'est plus la base de l'imposition. On n'annonce jamais dans cette brevette par quelle autorité on s'est permis d'altérer le cadastre, on se contente de nommer les experts qui ont fait les nouvelles estimations.

La Cour des Aides a rendu en 1778 un arrêt qui ordonne à la Communauté de St-Affrique de procéder à l'exécution d'un nouveau cadastre pendant l'espace des trois années suivantes. Cet arrêt n'est pas motivé sur les vices que nous avons trouvé dans le cadastre, mais sur la plainte de quelques particuliers qui avoient représenté à la Cour que par les dégradations et par les améliorations, les fonds de la Communauté étoient entièrement changés de nature, que plusieurs particuliers payoient excessivement relativement au taux commun, tandis que quelques-uns payoient beaucoup moins.

Les frais de la signification de l'arrêt se sont portés à 100 l. ; ceux de l'arrêt à 17 l. La signification s'est faite par un huissier de la Cour et deux assistants dans toutes les formes solennelles et dispendieuses de la justice.

La Communauté a fait examiner ce que lui couteroit l'exécution de l'arrêt, elle a reconnu que la cherté des frais d'un nouveau cadastre lui seroit extrêmement onéreuse, elle a commencé par s'imposer une somme annuelle de 1 000 l. Elle croyoit qu'en accumulant le produit de cette imposition elle pourroit dans 10 ou 12 ans entreprendre la rectification du cadastre.

La Communauté a envoyé à l'Administration toutes les pièces de cette affaire ; nous l'avons assurée qu'à l'avenir elle ne seroit plus exposée à des formes si onéreuses pour la police de son cadastre et qu'il lui seroit fait dans la suite un cadastre qui auroit la perfection que l'Administration établit et qui couteroit beaucoup moins qu'on le lui a insinué.

Les assistants nous ont témoigné combien ils étoient reconnoissants des efforts que l'Administration fait par rapport au bien public. La Communauté croit être une de celles de l'élection qui se trouve le plus aggravée par le fardeau d'une répartition inégale. On ne connoit que Belmont qui soit plus chargé.

La taille, le vingtième, les octroys et les accessoires se montent à 26 627 l. 6 s. Le vingtième rural est de 7 902 l., le vingtième noble à 334 l. 4 s. Nous avons jetté un coup d'œil sur le rolle, nous avons vu que le port des lettres étoit un objet de [dépenses] sçavoir : Lettres de Rodès, 40 l. ; Lettres de St-Affrique et Alby, 80 l. ; Lettres de Lodève, 87 l. 10 s. ..... 207 l. 10 s.

Voilà un exemple des frais onéreux aux communautés dont des arrangements généraux pourroient exempter, car il est d'ailleurs à remarquer que le port des lettres se paye assez cher par les particuliers.

On observe qu'une lettre qui arrive de Clermont-Ferrand coûte 16 sols, tandis que depuis Paris le port n'est que de 10 sols. On cite beaucoup d'autres exemples semblables ; il est donc clair qu'en diminuant les dépenses actuelles, on pourroit encore introduire une administration dont le service seroit moins long et plus favorable (1).

(1) Ainsi que le fait observer Richeprey, il aurait été facile d'améliorer les relations postales et d'alléger les dépenses que les villes s'imposaient pour cet objet. Les relations de Rodez avec Montpellier et le bas-Languedoc étaient assurées par le courrier de Toulouse, de telle sorte qu'une lettre mettait onze jours pour aller de Rodez à Montpellier. Il aurait suffi d'assurer la liaison entre Rodez et Millau pour gagner du temps et diminuer les frais.

La capitation se porte à 9 119 l.

Le chanvre ne se cultive pas avec succès dans la Communauté.

Les terres labourées, les meilleures, sont celles du vallon dans lesquelles on ensemance la 1re année du froment, la 2e on les laisse en jachère. Les terres immédiatement moins bonnes se cultivent de même, mais les 1res produisent, années communes de culture, 5 à 6 pour un, les autres ne rendent que 4 ou 5. Il y en a même de 3 à 4 ; on en cite encore de plus mauvaises.

La séterée de 900 cannes quarrées rend en pré, pour le meilleur, 40 quintaux de foin (1) dont 10 en regain. On rencontre des prés arrosés qui produisent la moitié et le quart moins. Les prés secs produisent peut-être 10 à 12 quintaux.

Les meilleures [vignes] produisent, par séterée, 20 quintaux de vin, qui peuvent se vendre, années communes, 60 l. (2).

Il y a cinq foires à St-Affrique ; les principales sont celles de may ; on y vend des moutons, des bœufs et des mulets. Ils arrivent des Communautés voisines et on les conduit en Languedoc. On y vend quelques toiles grises pour l'usage du pays. Elles viennent des environs de Rodès. Le reste n'est qu'un commerce de détail.

Les manufactures ne sont pas d'aussi grands établissements que nous le présagions (3). Ce sont des artisants qui ont un ou deux métiers battants qui font des cadis dans la ville, car on ne fait plus de draps qu'à St-Félix. Les Londrins (4) et les tricots se travaillent au Pont de Camarès, à Brusque, Fayet, Laroque et Beaumont. On ne fait à St-Affrique et aux environs qu'à peu près 2 000 pièces de drap ou de cadis. Le travail des petites Communautés voisines y est compris parce qu'il est au compte des négociants de St-Affrique. Il y a encore deux maisons à St-Affrique qui font filer une grande quantité de laine, soit dans le Causse Noir, soit à Rioyaumont (5), dans le Languedoc. Ces maisons ont à St-Affrique un entrepôt d'où les laines sont envoyées à Montauban. Ces laines s'y préparent et partent en état d'être tissées. On croit que le commerce de ces maisons est deux fois plus grands que celui du reste de la ville (6). Il y a à St-Affrique deux métiers à tricoter.

Quant au coton, si on en reçoit et si on en tisse à St-Affrique, c'est en partie au compte des fabricants d'Alby ou de Peyre Ségal. Les négociants de St-Affrique, qui font travailler à leur compte, vendent le coton filé aux foires de Bordeaux. Les efforts pour établir des manufactures de toiles de coton n'ont pas eu de succès. On ne compte plus que 5 ou 6 ouvriers qui s'en occupent pour le compte des négociants de Montpellier (7).

On nous assure que le revenu de l'hôpital est réduit à environ 7 000 l. Comme les réunions qu'on y avoient faites étoient éloignées, le commerce des productions n'étoit pas encore parvenu à sa perfection ; en 1752 et les années suivantes, le produit de 366 setiers de grain, moitié seigle et moitié avoine, ne s'est porté qu'à 1 000 l. à 1 100 l. Cet établissement a commencé un bâtiment où on a dépensé 60 à 70 000 l. Il en couteroit peut-être 20 000 l. pour le finir. La plus grande partie est occupée. Cet hôpital reçoit des malades, des invalides, des infirmes, des pauvres et des enfants trouvés ou délaissés. Les individus sont au nombre de 60 à 80. (On a au moins doublé le nombre des personnes à l'hôpital).

L'Administration paye encore 327 l. de rente pour les dettes faites lors de la construction du batiment.

La Communauté paye depuis nombre d'années une forte imposition pour l'accélération du travail des chemins, elle est encore à en recueillir les fruits et elle attend tout à cet égard des lumières et de la bienfaisance de l'Administration.

Fini à deux heures du jour susd.

Nougairoles, maire, Pascal, consul, Bonal, consul, Pascal, chanoine syndic, Pascal, Treffon, J. Armand. »

(1) Soit 1 664 kg. en livres de Montpellier, mesure généralement usitée à St-Affrique.

(2) Dans la région qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Saint-Affrique le vin se vendait au poids, sauf dans la commune de Saint-Rome de Tarn.

(3) La remarque de Richeprey nous montre que le grand dévelopement pris par l'industrie textile à St-Affrique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle n'en modifia pas le caractère. Bien que cette industrie donne du travail à « plus de quatre mille ouvriers différents de l'un et l'autre sexe » (Lettre du subdélégué de Neirac du 22 février 1782, *Archives du Lot*, C 371), c'est le régime des petits ateliers qui continue à prédominer. Les fabricants de St-Affrique ne font que diriger la fabrication ; « ce sont avant tout des commerçants » (P. Marre, *Les Grands Causses*, t. II, p. 68).

(4) C'est par une ordonnance du 26 mars 1763 que l'intendant de Montauban avait autorisé les frères Antoine et Jean Grand à établir, à St-Affrique, une fabrique de draps londrins, « à charge par eux de se conformer aux règlements concernant la fabrication desdits draps, de faire passer au bureau de Montpellier toutes les pièces qu'ils fabriqueront pour y être visitées par l'inspecteur » (*Archives du Lot*, C 272). Vers 1780, le fils d'Antoine, Pierre Grand, alla fonder une nouvelle maison à Montpellier et s'y établit (*Archives du Lot*, C 375).

(5) Réalmont, chef-lieu de canton du département du Tarn.

(6) Il s'agit des maisons Sarrus et Rachou. Cette dernière était spécialisée dans l'achat des étoffes brutes qu'elle faisait appréter dans ses immenses ateliers de Montauban occupant, dit-on, 2 500 ouvriers en 1788 (P. Deffontaines, "Montauban", dans *Annales de Géographie* 1929, p. 465). « La quantité de ces étoffes est innombrable, dit un rapport de 1778, et les charrettes qui les transportent arrivent (à Montauban) à toutes les heures du jour et de la nuit ; il en arrive quelquefois dix, douze, quinze à la fois ... » (*Archives du Lot*, C. 369). Aussi quelques fabricants de Saint-Affrique cherchèrent-ils à vendre directement leurs étoffes sous le nom de cadis de Montauban. Le sr Grand ayant été dénoncé en 1783 par des marchands de Limoges, comme pratiquant cette supercherie, l'inspecteur des manufactures Brusté nous en donne la raison : « La fabrique de Saint-Affrique et celle de Montauban étant en concurrence dans les mêmes lieux de consommation, les fabriquants de Montauban se plaignent depuis longtemps d'un nombre de malversations que pratiquent ceux de Saint-Affrique... pour faire passer dans le commerce les étoffes de Saint-Affrique pour des cadis de Montauban, recherchés pour leur supériorité, ce qui a fait naître une jalousie entre ces deux fabriques qui subsistera autant que la concurrence aura lieu dans les mêmes villes. » (*Archives du Lot*, C. 374). [Suite des notes page suivante].

[Suite des notes de la page précédente] D'après les renseignements fournis par le bureau de marque de Saint-Affrique, la production des autres fabriques de la ville fut du 15 juillet 1782 au 22 juin 1784 de 4 739 pièces « en cadis, ratines et draps », soit : Rachou l'aîné, 1 008 pièces ; Sarrus l'aîné, 569 ; Grand cadet, 547 ; Grand l'aîné, 672 ; Etienne Sarrus, 340 ; Antoine Dardié, 202 ; David Jacob, 17 ; Ramon Alric, 18 ; Salvan Laprade, 262 ; Guillaume Girab, 70 ; Peyré Simonet, 19 ; Pascal, 120 ; Dardié et Sarrus, 62 ; Bonal, 35 ; Gras, 85 ; Barthelemy Martin, 18 ; Valette teinturier, 4 ; Ravairol, cordier, 2.
Cette statistique n'a qu'une valeur indicative car, ajoute son auteur, « comme ce bureau est sur les frontières du Languedoc, partie des étoffes... passent en Languedoc sans être marquées » *(Archives du Lot*, C. 375).
(7) Le 22 février 1783, le subdélégué de Vabres déclare : « La filature du coton occupe dans mon département autant de bras que celle des laines. » *(Archives du Lot*, C. 371)

Commerce

« St-Affrique est devenu, par le commerce, une des principales villes de la province.

Il s'y fait, annuellement, 2 500 pièces de cadis large ou étroit, 400 pièces de ratine de diverses largeurs et 1 000 pièces de drap petit Lodève.

Les chaînes et trames des laines que l'on travaille pour Montauban produisent 40 000 à 50 000 l.

On file annuellement 150 000 quintaux de coton.

19 principaux commerçants alimentent ces diverses branches d'industrie. On croit que ce commerce fait circuler près de 400 000 l. dans un arrondissement de 15 lieues.

On voit encore, dans cette ville, des corroyeurs, des mégissiers et des marchands de peau d'agneau et de chevreau qui pourvoyent ceux de Millau. Nous ne pouvons à présent présenter les détails de ces objets. »

Capitation

« La capitation ne se portoit qu'à 5 000 l. avant 1745. A cette époque, celle des protestants fut doublée en sorte qu'on paye présentement plus de 9 000 l.

Aucune loy n'a ordonné cette augmentation. Le nouveau plan de répartition va la faire partager aux catholiques. Cela occasionne des inquiétudes. Les catholiques craignent des asseiurs protestants, et les protestants n'en voudroient pas d'autres.

Mr Bernard, ministre aimé et estimé des deux partis, s'efforce de les concilier. Pour empêcher que les anciennes inimitiés ne se réveillent et que de barbares persécutions ne soient sollicitées, il propose qu'on fasse à l'Administration des remontrances communes sur l'excès de la capitation et il exhorte à l'union, en conseillant de nommer les asseiurs par la voye du sort. »

Sant-Caprasi

« Le jour susd. [27 novembre 1780] à huit heures et demy du soir. Les habitants de la Communauté de St-Caprazy, ayant été informés que nous avions parcouru une partie de leur terrictoire, sont venus nous trouver à St-Félix, mais ayant appris que les Communautés qui n'avoient pas à prétendre de soulagements ne feroient que désavantageusement des démarches, relativement à la vérification des cadastres, les consuls s'en retournèrent sans nous demander aucune explication. En parcourant leur terrictoire, nous avons reconnu qu'il étoit extrêmement mauvais ; on en voit peu de cultivé et la plus grande partie du reste n'est pas propre aux patures. »

Sant-Esèri

« L'an mil sept cent quatre-vingts et le quatrième jour de décembre, à trois heures et demie du soir, au lieu de St-Isèri.

En présence de Mr Carrière, curé, de Mr Salson, premier consul, et des propriétaires soussignés, Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer aux assistans le plan adopté par l'Administration pour rectification des cadastres et des moyens qu'on employe pour y parvenir. Les assitans y ont appaudi et n'ont rien trouvé à y changer ou à y retrancher.

Le greffier étant absent, nous n'avons pu examiné le cadastre. On nous assure que le cadastre est en bon état ; mais les dégradations sont cause que la répartition n'est plus exacte parce que la rivière à couvert les propriétés de gravier ; toutes les collines sont ravinées. La capitation est excessive parce que depuis quarante ans le tiers des habitans se sont hépatriés pour aller habiter le Languedoc ; toutes leurs maisons tombent en ruine.

Les sols sont couverts de terre rouge, telles que celles que nous avons décrites à St-Sernin et à St-Affrique.

Les meilleures terres s'ensemencent de deux années l'une et produisent à six ou sept au plus. Les autres, cinq, quatre, trois pour un.

La séterée est composée de neuf cents cannes carrées (1).

La meilleure séterée de pré ne produit que trente quintaux ; il y en a fort peu de cette qualité. Les autres rapportent 10 à 12. Les prés ne produisent qu'une fauchaison. Les mauvais sont comptés quoiqu'ils ne produisent rien. La meilleure séterée se vend 15 l. ; on en vend pour 1 l.

Les meilleures séterées de vigne de 640 cannes rendent 12 quintaux de vin ou une barrique. Le quintal se vend 2 l. 10 s. On fait fort peu de vin blanc ; il se fait avec une précaution singulière.

La Communauté se croit beaucoup trop allivrée ; par les motifs qui sont rapportés ci-dessus, on lui a presque tous les ans accordé des dons pour le trop allivré. Le 7e des bois est abandonné. Les contraintes y sont un objet de sollicitation continuelle.

Tous les chemins sont dégradés ; il n'y a pas de pont. Les ponts sont singulièrement chers parce qu'il faut faire de grands détours pour éviter le passage de la rivière lors des inondations.

La foire se tient au mois d'avril ; on y vend des brebis, moutons et chèvres. On les conduit dans les Sévènes. On compte environ 400 brebis ou moutons.

Les laines se travaillent à St-Isèri et s'y consomment en habillement. Fini à quatre heures et demie du jour, mois et an susdit.

Carrière, prieur curé, Salson, consul, Bernadou, Maliès, Trémons, Griers. »

Sant-Roma de Sarnon

« A une heure après midi du jour et an susd. [22 novembre 1780], à St-Rome de Sernon. En présence de Mr l'abbé Reynès, vicaire de la paroisse, de Mr Vernhettes, ancien consul, de Mr Cournet, notaire et secrétaire de la Communauté, et de Mrs Geniès, Vivier de Solatges, Calvet, habitants et propriétaires.

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée les motifs de notre commission, le plan adopté par l'Administration pour la rectification des cadastres et les moyens qu'on employe pour l'exécuter ; chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter.

Mr Calmès, ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il étoit en bon état, qu'il avoit été dressé en 1698 en vertu d'une ordonnance rendue par l'intendant de ce temps là. Le cadastre est précédé d'une délibération dont les expressions nous paroissent trop sages pour n'être pas rapportées. La Communauté arrette que pour éviter les frais d'un procès qui seroit d'autant plus facheux qu'elle est extrêmement incommodée par les impositions du passé, et qu'elle le seroit par celles de l'avenir ; qu'il falloit faire des changements à une première table d'abonnement qu'elle avoit arrettée ; qu'il falloit y allivrer un devois commun qui avoit d'abord été omis ; qu'il falloit augmenter l'allivrement des maisons du fort (2).

La table d'abonnement est construite comme il suit. Les jardins 4 degrés, les prés 5, les vignes 4, les terres labourées 8, les bois 5, les rivages 4, les patus 8, enfin les maisons des fauxbourgs.

Nous avons reconnu qu'il falloit faire une nouvelle Brevette parce que celle qui existe ne contient plus de papier blanc où l'on puisse écrire les nouvelles muances.

Les assistants nous ont dit que St-Rome de Sernon ayant eu autrefois un fort où se retiroit la noblesse des environs, les maisons avoient été en ce temps-là allivrées sur le pied d'une valeur qui n'existe plus et que par consé-

Las fabricas de Sant-Africa

Dans une courte note remise à Richeprey et transcrite dans les pièces annexes au *Journal*, fol. 1680, on trouve sur l'industrie textile à St-Affrique les renseignements complémentaires suivants :

« Saint-Affrique : Commerce, Industrie.

Le principal commerce de Saint-Affrique consiste en une fabrique de "cadis" tant étroits que larges, à l'instar des cadis de Montauban. Il s'y fait années communes, 2 500 pièces de cet article. On fabrique aussi depuis quelques années des "ratines" étroites et larges dont la qualité est bien au-dessus de celle des cadis ; ce dernier objet va environ à 400 pièces. La laine qu'on emploie pour la fabrication de l'un et de l'autre sont des laines du Causse et du Larzac, au voisinage dud. Saint-Affrique. On se sert même quelquefois, lorsque les laines du pays sont à un prix trop haut et surtout pour la ratine, des laines de Béziers et de Narbonne dont la qualité est supérieure à celle de nos environs. L'intérieur du royaume consomme la plus grande partie de ces étoffes. Le reste passe en Suisse et en Allemagne par l'entremise des drapiers de Genève qui les demandent sur la fabrique. Ces deux premiers objets peuvent répandre dans le pays environ 130 000 livres sans comprendre les frais de filature des deux maisons des fabriquants qui font passer tous les ans à Montauban une quantité très considérable de chaines et trames filées.

On y fabrique encore des draps sous la domination de "petit Lodève". Parmi les différentes qualités, la seule qui mérite quelque attention est celle des "draps blancs" qui servent à l'habillement des troupes de la marine et des régiments étrangers ; ce genre de consommation, qui dépend absolument du choix arbitraire ou des besoins des régisseurs, est devenu si casuel qu'on en a fait jusqu'à 2 000 pièces lorsque les besoins de la régie ont été pressants et qu'aujourd'huy ils n'en sont pas au delà de 600 pièces. Cette branche peut produire environ 15 000 livres de main-d'œuvre ; on emploie pour cette fabrication des laines du Levant et la partie la plus grossière de celles qui servent aux cadis et aux ratines.

Nous avons de plus une filature de coton qui se porte annuellement à environ 1 500 quintaux ; on en trouve le débouché dans les villes voisines, notamment aux foires de Bordeaux et en Bretagne ; la main-d'œuvre qui résulte de ce genre de commerce peut aller à 75 000 livres.

Tous ces divers objets de fabrique et filature produisent en main-d'œuvre, dans un circuit d'environ 10 ou 12 lieues, une somme de plus de 300 000 livres, année commune, ce qui fait mouvoir une infinité de bras qui, sans cette ressource, seroient réduits à l'inaction et à la misère. Le nombre des fabricants de ces diverses étoffes se porte à 19, parmi lesquels plusieurs notables et hauts contribuables. »

(1) Soit 36 ares 10 centiares.

(2) C'est-à-dire de l'agglomération.

quent l'allivrement des maisons étoit au-dessus des forces de ceux auxquels elles appartenoient.

Les assistants nous ont aussi assuré qu'un grand nombre de fonds étoit tellement dégradé que la valeur en étoit diminuée au moins de deux tiers depuis la confection du cadastre. Enfin la rivière a détruit la plus grande partie des anciennes propriétés du fond de la vallée.

On se plaint que l'imposition est beaucoup trop forte, elle est d'un 5e au moins plus grande qu'à Montclarat. On ne croit pas que tout le terrictoire produise annuellement plus de 2 000 l., cependant l'imposition monte à 2 394 l. 15 s., dont 543 l. pour le vingtième. La capitation est en outre de 736 l. 5 s.

Nous avons examiné le rolle de l'imposition et nous avons été surpris du grand nombre des sommes additionnées à l'imposition ; nous croyons qu'un coup d'œil de l'Administration sur les anciennes formes établies diminuera ces suppléments et allègera le poids des contributions (1). Les meilleures terres sont situées au fond de la vallée et se sèment deux années de suite en seigle ou mixture de grains, c'est à dire moitié orge et moitié froment. La troisième année on les laisse reposer. Sur les montagnes on ensemence une année de froment, les terres reposent la seconde. Les autres terres sont celles où on ensemence deux ou trois années de suite du froment et des avoines, et qu'on laisse reposer 5, 6, 7 et 8 ans.

Les prés les meilleurs sont au bord de la rivière ; ils ne produisent qu'une fauchaison et l'herbe de l'hiver. La séterée, semblable à celle de Millau (2), produit 12 à 15 quintaux ; c'est le rapport des habitants, il demende vérification.

Les meilleures terres produisent 4 à 5 pour un.

Les meilleures vignes rapportent fort peu ; ce n'est pas un pays de vignes.

Les devois ne sont pas fort étendus. On nous assure qu'il n'y a pas plus de 200 brebis dans la Communauté, selon l'interprétation que l'on nous fait du compoids cabaliste, montant à 120 l. La Communauté paye environ 90 l. pour le gros bétail à raison de 25 sols par tête, 30 l. pour les bêtes à laine à raison d'un sol par tête. Enfin on répartit 185 l. sur les habitants à raison de 2 l. 15 s. par personne ou chef de maison.

Pour suppléer aux facultés et pour suffire aux impositions, les habitants s'expatrient et vont travailler à journée dans le Languedoc ou à Millau. Les pauvres femmes et les jeunes enfants filent la laine et le cotton pour les marchands de St-Affrique. On ne les paye qu'à raison de 4, 5, 6 et 7 sols la livre. C'est beaucoup si une femme en file une livre par jour et l'un portant l'autre. C'est tout au plus s'il y a 100 personnes qui s'en occupent.

La foire se tient le 29 Avril ; on n'y vend que des moutons des environs qui sont conduits au Larzac ou au Languedoc. Ce commerce peut se porter à environ 400 moutons. Les laines se portent à Lodève ou à St-Affrique. Cette année elles ne se sont vendues que 60 l. On assure que la vente en détail ne se fait qu'à raison de 55 l. parce que cette année le prix de la laine a beaucoup baissé. D'ailleurs la laine est inférieure en qualité à celles de la montagne. La différence qui se trouve entre les laines du pays et celles de la montagne est telle qu'au lavage la laine du pays diminue de 15 livres par quintal de plus que celle de la montagne. Mais elle est plus fine. Cependant on la vend moins.

Fini à trois heures et demy du soir, du jour susd.

Reynès, Cournet, Vernhettes, de Solage, Calvet, Vivier. »

(1) On ignore si l'Assemblée provinciale diminua le montant des charges locales de St-Rome de Cernon. Dans le budget de 1789, elles s'élèvent encore à 172 livres dont 10 livres pour les gages des consuls, 10 l. pour les gages du valet consulaire, 120 l. pour le régent des écoles, 6 l. pour le loyer de la maison d'école, 18 l. pour faire monter l'horloge, 8 l. pour l'entretien de l'horloge (*Archives de l'Aveyron*, C 1781).

(2) Soit 25 ares 67 centiares.

Vabre

« L'an mil sept cents quatre-vingts, le 26 novembre, à dix heures du matin, au palais épiscopal de Vabre (1). Sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Vabre (2). Sous la direction de Mr l'abbé Barthe et de Mr de Neirac, membres de l'Administration. En présence de Mr Alvernhe, consul, de Mr de Corcorail, chevalier de St-Louis, de Mr de Montazet, chevalier de St-Louis, de Mr de Falgous, chevalier de St-Louis, de Mr Malrieu, docteur en médecine, de Mr Dumas de Serres, de Mr Cros, avocat et notaire royal, et des srs Vernière, collecteur, Boutary et Alvernhe.

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée le plan adopté par l'Administration pour la vérification des cadastres et les moyens que nous employons pour l'exécuter. Chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter.

Mr Calmès ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il est divisé en trois taillables différends. Le premier est celui de Vabre, il est complet et en règle. La table d'abonnement est divisée comme il suit ; maisons de la ville, granges et étables de la ville, les mazures, trois degrés semblables pour le fauxbourg ; les prés, les terres et les vignes sont divisés également en 4 degrés ; un degré de bois. Il y a une table d'allivrement pour servir de base à un compoids cabaliste, mais on n'en fait plus usage.

Ce premier cadastre a été dressé en 1660. C'est en 1633 qu'on a dressé le cadastre de Falgous.

La table d'abonnement de ce second cadastre est divisée comme il suit : maisons, 2 degrés ; prés et jardins, 4 degrés ; bois et paturages, 4 degrés ; terres exemptes de champart, 5 degrés ; terres sujettes au champart, 4 degrés ; compoids cabaliste, 3 degrés.

Ce cadastre est en bon état.

Le compoids du troisième taillable, celui de Salmanac, est complet ; il a été dressé en 1670 ; la table des degrés est divisée comme il suit : maisons, 2 degrés ; terres, jardins et vignes, 4 degrés ; les prés, 3 degrés ; les bois, 3 degrés. Cette table est suivie de l'abonnement du compoids cabaliste.

Les trois cadastres sont allivrés de la manière la plus disproportionnelle, soit par rapport aux nouvelles dégradations, soit parce que l'on a rangé au même degré des terreins qui n'ont entre eux aucun rapport et qui sont de produit différend.

Depuis la confection du cadastre la plupart des terres se sont dégradées, mais c'est proportionnellement sur chaque terrein.

Depuis l'innondation de 1759, qui a été suivie de celles de 1766 et de 1779, la Communauté a reçu de dons considérables comme trop allivrée et les habitants se regardent en effet comme plus allivrés que certaines Communautés voisines, mais comme moins allivrés que les Communautés de Beaumont, de St-Sernin, de Lincon, de Ségonzac et de Montaigut.

L'imposition des trois membres de la Communauté se monte à 3 810 l. 4 s. 9 d., sans le vingtième qui se porte à 942 l. 12 s., dont 24 l. 12 s. seulement pour le vingtième noble. La capitation se monte à 1 601 l. 15 s. Les octroys sont réunis au capital de la taille excepté la portion portée sur les boucheries ou le clergé.

Les meilleures terres, qui sont fort rares, se trouvent au fond de la vallée ; elles se cultivent en froment. On les laisse reposer la seconde année ; ces terres produisent 6 fois la semance.

Les plus mauvaises terres sont celles qu'on ne laboure qu'une fois en 4, 5, 6, 8 ans. Ce sont des terres à genest. Mais ces genets ne sont pas de la nature de ceux du Ségala. On ne les brule pas. Elles rendent 3 à 4 pour un. On rencontrera des degrés intermédiaires.

La séterée des meilleures vignes, contenant 900 cannes quarrées (3), produit annuellement 12 quintaux de vin, qui se vend 36 l., prix commun. Sur quoy il faut déduire les frais de transport à St-Affrique. Les plus mauvaises rendent à peine la culture.

(1) Le diocèse de Vabres fut créé en 1317 par le pape Jean XXII, qui lui attribua la partie du territoire de celui de Rodez qui se trouvait au sud de la rivière du Tarn. Le nouvel évêché succéda aux biens et revenus de l'ancienne abbaye bénédictine de Vabres. Il comprit 130 paroisses.

(2) Jean de La Croix de Castries (1716-1796) fut évêque de Vabres de 1764 à 1790. Il fit partie de l'Assemblée provinciale et prit une part active à ses travaux. On lui doit le rapport sur les grands chemins, lu et adopté à la séance du 25 septembre 1779 *(Procès-verbaux des séances de l'Assemblée provinciale,* année 1779, p. 46 et suivantes).

(3) La sétérée était de 36 ares 10 centiares.

(1) Une note, remise postérieurement à Richeprey, complète ces renseignements sur le revenu des terres.
« Maisons : très peu de chose, sauf une douzaine.
Jardins : ne produisent que des herbes potagères ; revenu net 2 livres le boisseau.
Chenevières : la meilleure portion des terres labourables ; revenu net 30 sols le boisseau.
Prés : la séterée de première qualité donne 2 charretées de foin, soit 18 livres ; la 2e qualité, 12 livres ; la 3e qualité, 6 livres.
Vignes : sur les penchants et sujettes aux ravines lors des pluies d'orages. Vin de médiocre qualité. La séterée de 1re qualité produit 1 pipe 1/2 de vin, à 24 livres la pipe = 36 livres, sur quoi il faut diminuer de moitié pour frais de culture et de vendanges. La 2e qualité = 12 livres ; la 3e qualité = 6 livres.
Terres labourables : se sèment une fois dans deux ans. La séterée de la 1re qualité donne 7 setiers de froment à 7 livres = 49 livres, d'où il faut retrancher 3 setiers pour frais de culture et de semence. Il reste 4 setiers qui, étant divisés sur deux ans, donnent 14 livres par an. La 2e qualité donne 1 setier = 7 livres ; la 3e qualité donne environ 1/2 setier de froment = 3 l. 10 s.
Bois : les bois sont presque généralement détruits et le peu qu'il en reste n'ont de mauvais bois de chauffage qui se trouve répandu çà et là sur les montagnes dont le terrein n'est nullement propre aux pâturages. La séterée de la 1re qualité donne une demie charretée qui, à 30 sols la séterée, fait un revenu de 15 sols ; la 2e qualité, 10 sols ; la 3e qualité, 5 sols » (*Archives de l'Aveyron*, C 1589).
(2) Le Dourdou prend sa source sur le revers septentrional de la montagne de l'Espinouse (Tarn) et se jette dans le Tarn en aval de Broquiès, après un parcours de 71 km dans le département de l'Aveyron. A Vabres, il reçoit la Sorgues, qui double le volume de ses eaux. Son régime est très irrégulier ; son débit moyen de 13 m³ peut monter à 390 m³ en temps de crue.
(3) Il s'agit de la crue du 21 octobre 1779.
(4) Soit environ 265 mètres.
(5) Deux de ces projets se trouvent aux Archives de l'Aveyron. L'un est intitulé : "Mémoire de Mr De Beaupré Ingénieur, servant à l'exploitation des ouvrages projettés pour mettre la ville de Vabres à l'abri de l'excursion des eaux dans les tems des plus grandes crues" (C 447) ; l'autre : "Mémoire servant à l'explication des ouvrages projetés pour mettre la ville de Vabres à l'abri des inondations lors des plus grandes crues de la rivière, 10 Juin 1780" (C 1636). Ce dernier est corrigé de la main de Richeprey.
Lors de la crue du Dourdou du 21 octobre 1779, les eaux montèrent de 3 m 20 dans la rue de l'évêché où plusieurs maisons furent démolies ; partie du quai aux abords de la rivière fut démolie et le pont neuf endommagé. Pour éviter le retour de pareil désastre, les ingénieurs proposèrent la rectification du cours du Dourdou entre les rochers de Cadenet et du Bourguet, l'élargissement du lit de la rivière, la reconstruction partielle du pont neuf et le prolongement du quai jusqu'à la terrasse de la maison de M. de Neirac.
(6) Il s'agit de l'orage du 24 août 1780.

Les meilleurs prés ne produisent qu'une fauchaison ; ils sont au bord de la rivière et exposés à de continuels ensablements. Dans les bonnes années, lorsqu'il n'arrive pas d'accident, les secondes herbes sont livrées à la pature. La fauchaison unique produit 15 à 18 quintaux. Les plus mauvais prés ne rapportent que six quintaux. On trouvera pour exemple des meilleurs prés celui qui a été acheté au bord de la rivière par Mr de Neirac.

Les paturages de Vabre ne sont pas étendus puisqu'on ne compte guère que 4 à 500 bêtes à laine.

Les bois sont couverts de petits arbres ou de taillis ; ce sont des chênes dont on fait du bois à brûller. Ils sont du pénultième article. La séterée ne se vend qu'à raison de 15 à 16 l. Mr de Neirac en a acheté 18 séterées pour 360 l. (1).

Voilà l'état général des sols de la Communauté de Vabre ; il reste à faire quelques observations importantes sur la qualité phisique des sols et sur les cas fortuits auxquels ils sont exposés.

Les sols sont généralement des terreins argilleux mêlés de sable, de fragments de pierres argilleuses ou de grés. Ces terres demendent beaucoup d'engrais et sont fort difficiles à travailler. Ces terres sont connues sous le nom de terres rouges ou de Camarès.

Le Dourdou, qui arrose la vallée, est sujet à de fréquentes innondations (2). Il en arrive annuellement et alors les eaux ne s'élèvent qu'à la hauteur d'environ 9 pieds ; elles couvrent les prés et une partie des meilleures terres sans y occasionner de grandes dégradations. Les débordements redoutables, tels que ceux des années 1759, 1766, 1770, 1771, 1773 et 1779, élèvent les eaux beaucoup plus haut ; les eaux se sont élevées jusqu'à 23 pieds en 1779 (3). La rivière qui, communément, n'a que 3 ou 4 toises de largeur, en eut alors 136 (4). Non seulement ces inondations ravagent et détruisent les cultures, mais elles couvrent encore les champs et les prés de quelques pouces de sable et de limon qui sont fort nuisibles pour les récoltes suivantes. Lors des innondations, les eaux creusent des terreins à plusieurs pouces de profondeur et en enlève la surface. Ces désastres se remarquent même dans la plaine. Ces atterrissements sont produits par les destructions que les eaux occasionnent sur les pentes des montagnes depuis qu'on les a deffrichées. Les habitants de la Communauté on[t] fait de très grandes pertes depuis que ces débordements deviennent plus fréquents. On craint, avec beaucoup d'apparence de raison qu'ils ne soient à l'avenir plus désastreux parce qu'on observe que le lit de la rivière en s'élevant successivement parviendra presque au niveau des rives.

On a présenté des projets à l'Administration pour mettre la ville de Vabre à l'abri de ces débordements (5) ; mais jusqu'à présent on ne s'est pas occupé des campagnes et nous renvoyons à cet égard aux observations que nous avons faites sur les innondations du Tarn et des affluants (6). La plupart des collines et des pentes des montagnes de la Communauté sont coupées de ravine et conformées d'une terre argilleuse fort compacte où l'eau, ne pouvant pénétrer, emporte la surface et les cultures qui les couvrent.

Il faut faire attention en examinant l'allivrement général de la Communauté que quantité de terreins n'y ont pas été imposés au taux commun, parce qu'ils payent le tiers du produit pour dixme ou pour droits seigneuriaux.

On trouvera à Vabre des preuves évidentes du peu d'accroissement dans le prix des fermes, ce qui concourra à établir que les productions n'ont pas accru les revenus des propriétaires dans la proportion de la plupart des autres provinces de France. Plusieurs fermes ont diminué de prix par rapport aux dégradations ; d'autres se sont maintenues, et il y en a qui sont accrûs, mais dans une moindre proportion que les provinces voisines.

Il y avoit à Vabre, avant 1752, une distribution d'aumône d'environ 60 l. ; elle a été réunie à l'hôpital de St-Affrique.

Il n'y a peut-être pas 20 femmes occupées à la filature du cotton ; c'est pour le compte des marchands de St-Affrique. Voilà la seule industrie du pays, elle ne suffit pas à la nourriture de celles qui s'en occupent. Les mines à platre n'employent que deux personnes.

Il y a des lettres patentes de François premier pour l'établissement de deux foires à Vabre. Mais elle ne se sont pas exécutées.

Mr de Neirac a eu la bonté de nous promettre toutes les intructions dont nous pouvons avoir besoin, et on recevra l'histoire des faits les plus intéressants arrivés dans le Vabrois depuis 60 ans.

Mr Malrieu, docteur en médecine et correspondant de la Société royale, nous a remis l'analyse des eaux minérales de Camarès et Sylvanès. Il voudra bien lier correspondance avec nous sur l'histoire naturelle (1).

Nous avons reçu les témoignages les plus flatteurs de la protection de Monseigneur de Vabres.

Fini à sept heures du soir, le présent a été interrompu pendant le temps du diné et de la visite des sols.

† J., évêque de Vabres, Alvernhe, conseul, le Chr de Montazet, Falgous, Corcorail, Cros, Malrieu, Alvernhe, Vernière, Boutari, Barthe, ch., Neirac, Dumas de Serres. »

« Le jour susd. [29 novembre 1780] à sept heures du soir. Nous avons à reprendre le détail de nos observations en voyageant de Vabre à St-Affrique. Nous avons reconnu avec une attention particulière les environs de Vabre pour mettre à profit le temps que les politesses de Mr l'Evêque nous y ont fait passer malgré nous (2).

Rien n'est plus vray que tout ce que nous avons dit à l'article de Vabre. Les sols sont généralement mauvais, dépouillés de terre et remplis de ravines. Nous croyons qu'il ne faut pas entreprendre trop légèrement l'exécution du projet présenté pour mettre la ville à l'abri des inondations. L'histoire des débordements combinée avec la construction du pont et les ouvrages élevés sur les rives présenteroient peut-être la véritable cause des plus grands dommages que la rivière occasionne depuis quelques années. Nous croyons que le plan bien fait des rives feroit la critique du projet qu'on présente.

A un quart de lieue de Vabre jusqu'à St-Affrique, on parcourt une plaine dont le sol est bon, où l'on doit faire au moins une récolte tous les deux ans. La terre est aussi bonne aux alentours de St-Affrique et sur les deux rives de la Sorgue jusqu'à trois quarts de lieue de cette ville. Les sols sont toujours moins bons, en s'approchant de Verzols. Ce vallon ne présente que quelques collines et le fonds de la vallée qui soient cutivés utilement. Les pentes des montagnes sont roides, couvertes de ravins et coupées de gorges dans lesquelles les torrents font de fréquents ravages. On y cultive sans grands avantages des vignes et quelques arbres fruitiers rabougris. On a essayé plus haut de deffrichements, mais depuis une récolte produite, il y a 20 à 30 ans, le sol est resté dépouillé d'herbes, de brossailles et d'arbustes, ce qui a laissé par tout des traces de ces essays infructueux. »

Verzòls

« Le jour susd. [27 novembre 1780], à six heures et demy du soir. Nous sommes passés vers midy à Versols ; n'y ayant rencontré que Mr le curé, nous n'avons pu nous y arretter.

Le premier consul, les principaux habitants et le secrétaire de la Communauté se sont donnés la peine de venir nous trouver et de nous apporter leur cadastre à St-Félix de Sorgue.

Mr de Richeprey ayant exposé le plan adopté par l'Administration pour la rectification des cadastres et la manière dont nous l'exécutons, chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter. Mr Calmès ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il avoit été dressé en 1638 et qu'il étoit en très mauvais état, que plusieurs articles en ont été altérés, qu'on en a changé l'allivrement en l'augmentant ou en le diminuant à volonté. Ces changements étoient d'autant plus faciles que les degrés ne sont pas toujours marqués. Les censives y sont décrites article par article, mais c'est fort inexactement s'il faut en croire les habitants.

(1) Le docteur Jacques Malrieu, qui fut correspondant de la Société royale de médecine, exerça longtemps la médecine à Albi, puis se retira à Vabres son village natal, où il mourut dans les dernières années du XVIIIe siècle. Il publia, en 1776, un "Mémoire sur les eaux minérales chaudes ou thermales de Sylvanès et sur les eaux minérales froides de Camarès", à Toulouse, chez la veuve de J.-P. Robert, imprimeur-libraire, et en 1784 un "Second mémoire sur les vertus des bains de Sylvanès contenant des observations pour les constater", Toulouse, D. Desclassau.

(2) Dans un bourg comme Vabres, le passage d'un représentant de l'Assemblée provinciale et de sa suite était un événement et une aubaine pour l'évêque, Mgr de Castries, qui aimait beaucoup recevoir. On aura une idée de ce qu'était une réception à l'évêché de Vabres en lisant le récit que nous a laissé de sa visite à cet aimable prélat, le poète patois Claude Peyrot (Peyrot, *Œuvres diverses*, Villefranche, 1788, p. 11).

Fabricas del Vabrés

« L'industrie textile daterait, à St-Affrique, des dernières années du XIVe siècle. En 1399, le conseil de la ville accorde des privilèges à un habitant de Brusques qui demandait à être reçu citoyen de la ville parce que, tisserand très habile, il faisait des draps et des couvertures dont la confection était jusqu'alors inconnue dans le Vabrais *(Archives de la Société des Lettres de Rodez, Notes manuscrites sur Saint-Affrique,* A C., p.15).

Longtemps l'essor de ce centre industriel fut paralysé par Lodève qui, accaparant les laines du Larzac, réduit son aire d'approvisionnement en matière première et qui, par ailleurs, peut se procurer l'huile à un prix bien plus avantageux. En 1724, on n'y compte que 5 fabricants de drap, dans les ateliers desquels on tisse seulement 57 pièces de drap, dit "petit Lodève", pendant les six premiers mois de l'année. En 1742, le nombre des fabricants a doublé et la production annuelle s'élève à 1 300 pièces du même drap *(Archives du Lot*, C 369).

En 1744 survient un événement décisif. L'intendant Lescalopier réglemente la fabrication des draps. "Ayant, dit-il, reçu de nombreuses plaintes contre les fabricants de drap de cette ville et ayant constaté entr'autres défauts que les draps étoient fabriqués avec des laines très inférieures (laines du Levant et pelades mélangées avec les laines du pays), que par l'examen qu'il avoit fait de ces draps, en toiles sur le métier, il les avoit trouvé extraordinairement mal battus et tissés... que la visite qu'il avoit été faite de ces draps, après avoir foulés et apprêtés, il en avoit trouvé la plus grande partie creux, laches et mal apprêtés, étant décharnés et cordans". Pour remédier à ces abus, Lescalopier décidait que désormais "les draps, appelés "quinzains" et connus sous le nom de "petit Lodève" seront montés à 38 portées au moins de quarante fils chacune, passés dans des peignes ou rots de huit pans et demi, mesure de Montpellier, compris les lisières qui seront chacune de douze fils, pour avoir, au retour du foulon, quatre pans [Suite page suivante]

[Suite de la page précédente] trois-quarts, mesure de Montpellier, ou une autre mesure de Paris juste (1 m 188), lisières comprises ; les draps seront fabriqués de laines fines du Causse et du Larzac ou autres qui leur soient au moins équivalentes et égales en qualité, sans aucun mélange de laines du Levant, pelades ou agnelins... Les draps mentionnés seront fabriqués, selon l'usage, de 27 cannes ou 45 cannes en toile, pour avoir au retour du foulon environ 18 cannes ou 30 aunes, mesure de Paris (35 m 64). Les fabricants seront tenus de mettre à la tête et à la queue, à la suite de leur nom, surnom et de celui du lieu de fabrique, le mot "quinzain".

Les petits draps seront montés au moins à 23 portées de 40 fils chacune et passés dans des peignes ou rots de six pans et demi, mesure de Montpellier, ou une aune un tiers et un quarante-huitième d'aune, mesure de Paris, compris les lisières, pour revenir au retour du foulon à quatre pans ou cinq-sixièmes d'aune justes, compris les lisières, et il ne pourra être employé dans la fabrication desd. petits draps que de bonne laine du pays avec le triage ou les escots et le grossier des laines qu'on aura séparé du corps de celles destinées à fabriquer les draps appelés "quinzains".

Il ne pourra être fabriqué à l'avenir, à St-Affrique, aucune sorte de draps que celles prescrites par les articles [ci-dessus]..." (*Archives du Lot,* C 369).

Quelques années plus tard, en 1750, un négociant de St-Affrique, Pradel, fit venir des ouvriers de Montauban et fabriqua des cadis, des ratines et des tricots. » (Extr. de *Journal des voyages en Haute-Guienne de J. F. Henry de Richeprey,* par H. Guilhamon)

On y remarque comme une singularité que les étages même de maisons y soient allivrées.

La table d'abonnement est divisée comme il suit : maisons, 3 degrés ; jardins, 4 degrés ; prés, 4 degrés ; champs, 6 degrés ; vignes, 4 degrés ; bois autant.

On trouve aussi une table d'allivrement pour le compoids cabaliste.

Dans la table d'abonnement cadastral, la séterée du meilleur pré est allivrée 1 l. 4 s. et celle des bois de la même qualité 12 s. Voilà la plus grande disproportion de l'abonnement. La Communauté fait, relativement à l'allivrement de son cadastre, les mêmes plaintes que la Communauté de St-Félix, détérioration des sols, excès d'allivrement, trop imposé relativement aux autres Communautés de l'élection, telles que celles de Gissac, de St-Jean d'Alcapiès, St-Caprazis, etc., et autant que Lapeyre et St-Félix.

La Communauté de Versols ajoute que la nécessité de renouveller son cadastre est encore fondée sur les altérations qui y ont été faites.

Il y a peu de prés à Versols. Les meilleures terres se sèment la première année en froment, la seconde en bled de mars, la troisième elles reposent. Ces terres sont rares ; elles produisent cinq pour un. Les plus mauvaises terres ne rendent que deux pour un.

Les meilleures vignes ne produisent, années communes, que 9 à 10 quintaux parce que les vignes sont moins bonnes qu'à St-Félix.

La rivière (1) sépare les héritages de la Communauté. Comme on ne peut pas la passer pendant l'hiver sans faire une lieue, les cultures d'un des rivages deviennent fort chères et la Communauté a bien besoin d'un pont, mais elle prévient qu'elle ne pourroit contribuer que bien faiblement à sa construction.

Autrefois, cette Communauté fabriquoit des draps de petit Lodève. Depuis le départ des protestants, cette industrie a cessé. La remarque en est faite par les habitants catholiques. Ils disent aussi que la construction du grand chemin par St-Affrique, par Vabre et la Cavalerie, a détourné le commerce qui seroit resté. C'étoit le commerce qui vivifioit cette contrée. Depuis le départ des fabriquants, personne n'a essayé de rappeller une industrie que l'on déplore inutilement.

Le peu de fabriquants qui ont eu le courage de rester à St-Affrique sont la seule ressource du pays. Ce sont, mot pour mot, les expressions des habitants de Versols. En effet, presque tous filent et presque tous préparent la laine pour seconder l'active industrie des négociants de St-Affrique.

La Communauté possède 1 960 brebis. Les laines se vendent à St-Affrique de 45 à 50 l.

On ne fait pas de fromage.

Les habitants se plaignent avec beaucoup d'expression de l'excès du vingtième et de la capitation. Ils insistent à rappeller les dommages que lui ont occasionné la fuite des protestants, les détériorations des rivages et les ravages des torrents. Tous ces fléaux ont également nui au pays et ont contribué à rendre plus aggravant le poids de leurs impositions.

Enfin la Communauté demende la réparation du pont construit sur la rivière de Verzolet et elle rappelle le besoin qu'elle a de chemins.

Fini à huit heures du soir du jour susd.

Roquefiol, consul, Norman, Coulet, greffier. »

(1) La Sorgues.

Lo temps de la Revolucion

En *Roergue* comme ailleurs, la Révolution a été plutôt bien accueillie et quelques *castèls,* comme celui de *Bornasèl* ou celui de *Dordon* à *Sent-Roma,* pâtirent des ardeurs révolutionnaires, ainsi que le mobilier de la cathédrale de *Vabre.* Le pasteur protestant Bernard, élu à la Convention, refusa courageusement de voter la mort du roi.

Las annadas de la paur

Les *velhadas al canton* ont pendant longtemps transmis le souvenir des troubles qui ont marqué la période révolutionnaire.

La Banda negra

La Révolution connut dans le Saint-Affricain ses heures de violences. La Bande noire mit la région à feu et à sang.

« L'arrondissement de Saint-Affrique vit se lever des créatures humaines qui se firent une gloire de traquer les prêtres, comme on poursuit les fauves. Ils ne s'attaquèrent pas seulement aux ministres de Dieu ; ils déclarèrent la guerre aux paisibles habitants de nos contrées dont le seul tort était de ne pas penser, de ne pas agir comme eux. Chacun tremblait à leur approche, car on les savait capables de tout, et tous les crimes restaient impunis. Ces fauteurs de désordres furent désignés sous le nom de Bande noire. (...)

Un révolutionnaire accompagné d'un autre homme entra un jour dans l'auberge du Viala. Sept ou huit consommateurs étaient attablés en ce lieu. Le nouveau venu fut d'abord gêné par la présence de ces hommes dont les sentiments différaient des siens. Mais l'embarras du terroriste ne fut pas de longue durée. Il s'adressa aux personnes présentes leur disant d'un ton impérieux : "Veuillez sortir, car j'ai des communications secrètes à faire à mon compagnon." Aussitôt chacun s'empressa d'accéder à cet ordre. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

« Les partisans les plus exaltés de la Révolution avaient formé entre eux une société à laquelle on donna le nom de Bande noire, parce que c'était ordinairement à la faveur des ombres de la nuit qu'elle se répandait dans les rues, pour se livrer aux excès les plus déplorables. Malheur aux personnes qui se trouvaient sur son passage ! Elle n'avait pas honte de fouetter les femmes ; elle maltraitait les hommes soupçonnés de royalisme et même ceux qui, sans être royalistes, désapprouvaient de pareils exploits. La terreur régnait dans toute la ville, et, après le coucher du soleil, les honnêtes gens n'osaient sortir de leurs maisons.

Quoiqu'elle fût exclue du nouveau club, la Bande noire, connue aussi sous le nom de Pouvoir exécutif, continua ses réunions et tint plusieurs fois ses séances dans la maison de J. S., où se trouvaient de gros bâtons carrés, des nerfs de bœufs et quelques fusils. C'est là qu'elle délibérait sur les mauvais traitements qu'elle voulait faire subir, et c'est de là qu'elle députait ceux de ses membres qui devaient les exécuter. Cette société était même soutenue par les principaux officiers municipaux, car ces citoyens, que je m'abstiens de nommer, pour certains motifs faciles à comprendre, avaient dit à la Bande noire : "Quoique nous soyons de la municipalité, nous ne tenons pas moins au pouvoir exécutif ; nous sommes parvenus à ce que nous désirions : lorsque vous voudrez faire quelque expédition, vous n'avez qu'à nous prévenir, et qu'on vienne ensuite chercher la municipalité !"

Plusieurs expéditions eurent lieu, en effet, et l'on vit souvent à la tête de ceux qui les faisaient quelques membres de la municipalité. (...)

La bande Noire n'oubliait pas les caves et les celliers des ecclésiastiques placés dans les environs. Dans le mois d'octobre [1793], plusieurs de ses membres se rendirent chez Martial Ausel, vicaire de Lapeyre ; ils y burent un

Cahier de doléances de *Sant-Esèri*

« Dans le nombre de Communautés dont est composée la sénéchaussé de Villefranche et dont la détresse fait l'objet particulier de la sollicitude paternelle de notre roi Bienfaisant, il n'en est aucune qui mérite plus particulièrement l'attention des États Généraux que celle de Saint-Izaire.

Entourée de montagnes arides, placée au confluent de deux rivières que le moindre orage fait déborder, cette communauté est, tous les ans, et quelquefois dans l'année, entièrement submergée et presque toujours couverte des débris pierreux qui, descendant des montagnes, se précipitent avec fracas dans le petit vallon qui fait toute sa ressource.

Malgré la dureté du sol, qui enlève souvent aux habitants de Saint-Izaire l'espoir légitime de leurs travaux et même le pain nécessaire à leur subsistance, cette communauté est accablée par le poids d'impôts si énormes qu'ils lui ôtent la faculté de pourvoir à ses besoins de première nécessité.

Il est bien vrai qu'elle a cela de commun avec les autres communautés qui l'entourent mais ce qui lui est particulier :

1. Sa distance des grandes villes.

2. Le petit nombre de ses habitants dont la force physique se trouve énervée pour la faim qu'ils souffrent pour payer leurs impositions.

D'après toutes ces considérations l'Assemblée a délibéré que Messieurs les députés à l'assemblée générale de Villefranche supplieront sa Majesté par le présent cahier de ses doléances plaintes et remontrances d'ordonner.

1°) Que l'impôt soit également réparti entre les provinces du royaume, celle de Haute Guyenne étant plus chargée que la plupart des autres, et que, sans nulle considération de rang et de naissance, les charges porteront en égale proportion sur tous les individus de tous les ordres.

2°) Quelle daigne prendre en considération que, dans la généralité de Montauban, il n'est presque pas de communauté qui soit plus chargée d'aliènements que celle de Saint-Izaire à raison de l'émigration qui s'y est faite de près de la moitié des habitants, depuis que les évêques n'y résident plus ; ainsi les maisons y sont à charge et ne présentent aujourd'hui pour la plupart que des ruines.

3°) Que la gabelle, cet impôt funeste à tous les sujets de sa Majesté, soit supprimée pour ne jamais reparaître comme étant le fléau le plus dangereux et le plus contraire aux intérêts de l'État et à ceux des sujets de sa Majesté.

4°) De supplier sa Majesté de défendre, sous les peines les plus graves, le défrichement des montagnes qui a été et est tous les jours la cause funeste de l'indigence de toutes les communautés de la Haute Guyenne qui, comme celle de Saint-Izaire, se trouvent placées au pied des montagnes dont le sommet aride et desséché comble les rivières et couvre la terre de ses décombres...» (Extr. de *Des repères pour le patrimoine du Saint-Affricain,* par Henri Moizet et Alain Marc)

L'economía revolucionaria de La Bastida

« Un recensement du grain dans la période révolutionnaire porte 160 setiers froment, 6 setiers seigle, environ 130 setiers mixture, 35 setiers orge et palmoule, 9 setiers légumes et 45 quintaux farine le tout environ ! Il nous manque plus de 300 setiers blé pour aller à la récolte : pour l'orge et l'avoine grain à peine suffisant pour les semailles, le citoyen Vivier fait une censive de 12 setiers blé à l'hôpital de Millau plus 2 setiers de dîme.

Un autre document porte :

Nombre de charrues affermées de La Bastide-Pradines 7 1/2 ; aux cultivateurs : 39.

Nombre d'arpens par charrue 16 seterées affermées ; aux cultivateurs 17.

Production de chaque charrue affermée 10 setiers, 2 cartes froment, 4 setiers de seigle, 6 setiers orge ou palmoule, 7 setiers avoine.

Charrues aux cultivateurs : 16 setiers froment, 5 setiers seigle, 7 setiers orge, 15 setiers avoine.

La seterée dans cette commune est composée de 640 cannes mesure de Montpellier. Pour mesurer le blé, on se sert de l'ancienne carte de la municipalité, mesure de Millau, pesant 29 l. On ne fait guère de légumes : 6 à 7 setiers en tout. A l'égard des pommes de terre, les particuliers n'en font pas.

L'année 1792 fut déficitaire : on n'eut que moitié récolte en blé et en orge, année commune en seigle, trois quarts d'avoine et de foin, année commune en légumes, pas de fruits. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

La religion

« L'an 1790 et le dimanche 9 mai, les citoyens catholiques de la ville de Saint-Affrique assemblés dans le vestibule de l'hôpital de cette ville (...) demandent à nos seigneurs de l'Assemblée et au roi : 1° Que la religion catholique, apostolique et romaine soit déclarée religion d'Etat et qu'à elle seule soit réservée la solennité du culte ; 2° La conservation du siège épiscopal de Vabres ; 3° Qu'aucune suppression des cures, des corps séculiers ou réguliers établis dans le diocèse ne puisse s'opérer que suivant les formes canoniques et civiles du royaume » (Extr. de "Déclaration des biens ecclésiastiques en 1790", d'après L. Raylet, dans *Revue historique du Rouergue)*

La Bastida-Pradinas, 1792

« En 1792, Cadilhac, curé maire, donne les charges locales suivantes : garde de terre, 16 l. ; régent des écoles, 100 l. ; carillonneur, 18 l. ; valet de ville, 6 l. ; greffier, 40 l. ; registres, 6 l. ; affaires imprévues, 72 l. Le 16 juillet 1793, les charges locales de La Bastide sont : garde-champêtre, 16 l. ; régent, 250 l. ; sonneur de cloches, 18 l. ; valet de ville, 12 l. ; greffier, 60 l. ; registres, 9 l. ; dépenses imprévues, 100 l. ; pour le chemin vicinal qui va joindre le grand chemin à La Coste Rouge, 150 l. ; bois et chandelles, 12 l. ; loyer des écoles, 12 l. ; corps de garde, 6 l. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

quintal de vin qui était tout ce qu'il avait, et, après avoir mangé et bu, après l'avoir injurié, ils le forcèrent à donner quatre livres huit sols pour payer les dépenses que ces aimables patriotes avaient faites dans l'auberge du village. Quelque temps après, ils se transportèrent en plus grand nombre chez Antoine Ausel, curé de Versols, où après avoir bu ou gaspillé six quintaux de vin, après avoir mangé tout le pain, qui se trouvait au presbytère, ils forcèrent cet ecclésiastique à en acheter encore quarante livres, et, en se retirant, ils lui volèrent six chemises et un louis d'or de quarante-huit livres. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...,* d'après Th. Nayral, 1877)

• 1791

« Les villes dont la population se composait de protestants et de catholiques se trouvaient, plus encore que les autres, dans un état continuel de réaction. (...)

C'était, des deux côtés, mêmes haines violentes, mêmes désirs de vengeance.

Les catholiques, plus nombreux que les protestants, se prévalaient de leur nombre pour humilier la nouvelle église, et fournissaient ainsi à leurs adversaires des prétextes pour exercer de violentes représailles.

Déjà l'année précédente, en mai 1790, les partis avaient été sur le point d'en venir aux mains, au sujet de l'organisation de la garde nationale, commandée par M. d'Albis de Gissac.

La conduite sage et ferme de la municipalité les avait contenus.

L'établissement d'une société nouvelle, sous le nom d'"Amis de la Paix", opposée de principes à celles des "Amis de la Constitution", ne fit qu'accroître leur mutuelle animosité. Elle éclata avec violence, le dimanche 31 juillet, jour de l'installation du curé constitutionnel Constans. (...)

Vers les quatre heures, la garde nationale ayant saisi un des provocateurs, se mit en devoir de le conduire à l'hôtel de ville. Des attroupements menaçants se formèrent sur son passage. Néanmoins, le prisonnier fut emmené. Mais à peine était-il interné, que des flots de peuple assiégèrent les portes de la mairie et forcèrent les municipaux à le relâcher. (...)

Comme les femmes avaient joué un rôle actif dans les scènes précédentes, la fureur des révolutionnaires se tourna principalement contre elles. Un grand nombre furent traînées sur les places, mises à nu et fouettées jusqu'au sang ! Les baguettes des fusils, les sabres même servirent à ces odieuses exécutions ! Ensuite, on promenait ces malheureuses femmes dans les rues, en leur prodiguant les outrages, et on allait les plonger dans la rivière de Sorgue ! (...)

Les gardes nationaux de Camarès et de Millau se joignirent aux forcenés de la ville pour commettre tous ces excès. Ceux de Saint-Rome de Cernon ne voulurent point y participer et repartirent avant la fin du jour. (...)

Les membres du Directoire du district avaient pris un arrêté enjoignant à la troupe de Camarès de quitter Saint-Affrique dans la journée du 3 août. Mais, soutenue par les trois municipaux, la bande séditieuse refusa d'obéir. Le maire, M. Le Rat, ne fut pas mieux écouté. Il était absent au commencement des troubles. A son retour, le 4 août, il s'empressa d'intervenir, et ne put pas même faire renoncer tous ces énergumènes aux farandoles tumultueuses qu'ils exécutaient dans les rues, le sabre à la main. (...)

Les habitants réunis, le 7 août, à la suite d'un "repas civique", promirent d'oublier leurs dissensions et de vivre désormais en bonne intelligence. Mais ils cachaient leurs véritables dispositions sous des apparences trompeuses. Et les commissaires avaient à peine quitté la ville que les passions haineuses se rallumèrent avec plus de force que jamais.

Les femmes outragées adressèrent le 20 août une pétition, signée par vingt-huit d'entre elles, à l'administration du département pour demander vengeance. Les hommes turbulents reprirent toutes leurs menées. Ils travaillèrent d'abord à gagner les soldats de Vermandois et y réussirent en peu de temps. Cette troupe qui, à son arrivée, paraissait animée du meilleur esprit, devint bientôt indisciplinée et séditieuse. (...)

[En octobre, après la proclamation solennelle de la Constitution] à Saint-Affrique, pendant qu'une partie des habitants se livraient aux élans de leur joie, des hommes d'un aspect sinistre parcouraient la ville deux à deux, avec des flambeaux, figurant un convoi et semant des provocations sur leur passage.

Le jour suivant, 2 octobre, ils en vinrent aux effets. Trois d'entre eux, Cadenac, Frédéric et Alexandre Sarrus se prennent de querelle avec quelques jeunes gens du parti opposé, crient au meurtre et à l'assassinat des patriotes. Et, dans l'instant, ces prétendus patriotes paraissent en armes, menaçant de leur vengeance les citoyens qui avaient pris part aux réjouissances de la veille. Le directoire du district et la municipalité vinrent à bout d'arrêter ce premier mouvement ; mais le 11 octobre, il éclata avec plus de violence.

Un dragon, David Dardié, maltraita dans la matinée un des ordonnateurs de la fête civique, nommé Sabde, plus zélé royaliste qu'adversaire redoutable. Le soir, il l'attaqua encore, le perça d'un coup de sabre ; puis, son arme sanglante à la main, et suivi d'un nommé Martin, il parcourut les rues comme un furieux, en désignant d'autres victimes. Une audace si grande plongea la ville dans la stupeur. Dardié pourtant, ainsi que son complice Martin, furent arrêtés et on instruisit leur procès. » (Extr. de *L'époque révolutionnaire,* par de Barrau)

Lors de la création du district révolutionnaire de *Sent-Africa* la ville fut rebaptisée Montagne sur Sorgues.

En juillet 1793, le capucin Chabot dénonce à la Convention le fédéralisme de ses compatriotes aveyronnais et le canton d'*Ausits* vote contre la Constitution par 180 voix sur 200. Mais, en septembre, 1 800 hommes sont levés dans le Lot pour marcher sur *Rodés* et chasser les contre-révolutionnaires de la région.

Los bartassièrs e los brigands

Les Rouergats furent largement solidaires du clergé réfractaire, et ils s'efforcèrent de soustraire leurs trésors et leurs monuments sacrés aux menées révolutionnaires. Plus de cinq cents prêtres réfractaires furent capturés pour être emprisonnés ou déportés. Dix-huit furent tués. La commune de *Sant-Faliç* fut une des seules à proclamer nettement son refus de renoncer au culte public. Il y eut une petite chouannerie en *Roergue* qui agit dans le *Severagués,* les Palanges, le *Roergue* septentrional et le *Vabrés (1).*

« Lo temps de la Revolucion, i aviá de familhas que amagavan los curats. » (B. Mc.)

« N'i aviá un a Sent-Vincens qu'es al-dessús de Bèlmont. L'avián arrestat, l'avián pres a Camarés e lo monde lo volguèron arrestar aicí al Molin-Nòu. Mès passèron pas al Molin-Nòu, passèron per Montagut e pièi La Pèira. S'apelava Puèg, aquel curat. » (C. Js.)

« Al moment de la Revolucion, pareis que de curats s'èran resconduts dins La Bauma de las Fadarèlas [Verzòls-e-La Pèira]. Davalavan pas que la nuòch. Los anciens o disián. » (J. F.)

« Lo curat Vesin s'èra amagat a cò de mos anciens. Disiá la messa dins una cambra. » (G. H.)

« I aviá un curat que s'amagava al Mas-Nòu. Cada jorn disiá la messa sus un mòble. » (B. M.-Th.)

« Pendent la Revolucion, un curat de Sent-Esèri s'èra vengut amagar a Riòls [Sent-Esèri]. » (B. L.)

• Lo conse-curat de La Bastida-Pradinas

« Durant les premières années de la Révolution, Louis-Victor Cadilhac est curé et maire de La Bastide-Pradines. Il dut refuser le serment et se cacher "ne laissant que 2 bouttes et 3 barriquots qui sont vendus par le commissaire le citoyen Boyer, juge de Saint-Rome de Tarn." (...)

L'espital de Sant-Africa, 1793

« Jusqu'en 93 il y avait à l'hôpital trois sœurs, mais à cette époque la supérieure, sœur Vayssière, de Montignac dans l'Hérault, et une de ses compagnes se retirèrent parce que leurs soins n'étaient plus nécessaires au petit nombre de pauvres qui restaient. Il faut dire la louange des habitants de Saint-Affrique qui furent assez sages pour ne pas imiter la cruauté avec laquelle on chassa, dans bien d'autres localités, ces saintes filles, qui se dévouent à secourir leurs semblables par le pur sentiment de la charité. Quoique les opinions républicaines de certains d'entre eux fussent aussi exaltées que partout ailleurs, ils les respectèrent toujours : ils auraient même désiré de les garder au milieu d'eux, et quelque temps après le départ de la sœur Vayssière, les administrateurs lui écrivirent une lettre flatteuse et pressante pour l'engager à rentrer. Elle jugea, avec raison, sa présence inutile dans une maison où il n'y avait presque plus de pauvres.

La sœur Devic, la seule des trois qui demeura, fidèle imitatrice des personnes pieuses qui se sont dévouées aux œuvres de ce genre, ne se laissa pas décourager par le dénuement dans lequel se trouvait l'hôpital. Manquant souvent elle-même du nécessaire, elle se montra admirable par sa patience à supporter les privations auxquelles elle était soumise et les rudes épreuves emmenées par ces temps désastreux. Elle ne quitta pas son poste, où elle a prodigué, jusques à l'âge de 88 ans, ses soins les plus empressés aux malheureux. Elle a eu le bonheur de voir la congrégation, à laquelle elle appartenait, rappelée à Saint-Affrique, et de mourir dans les bras de ses nouvelles compagnes, dont elle avait été le modèle. » (Extr. de *Notice sur l'hospice de Saint-Affrique,* par E. Nayral, 1852)

Lo pastor Nazon, 1797

« F. Nazon, ministre du culte protestant, ayant résidé dans le territoire de la République, jure haine à la royauté, à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an III (5 vendémiaire an VI ou 26 septembre 1797). » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

(1) ***Los brigands***

« [8 octobre 1793] Mesures prises contre "des déserteurs et des malveillants" disséminés dans les districts de Millau et de Saint-Affrique, avec l'intention de tenter un coup, très prochainement, sur ces deux villes et sur Rodez.

Le Directoire du district de Saint-Affrique organise un plan de campagne dont l'exécution, par les forces de ce district et celles du district de Millau, devait amener l'anéantissement des contre-révolutionnaires, appelés brigands, scélérats et rebelles, réunis d'abord à Arvieu et puis aux Palanges. » (Extr. de "Tableau sommaire de la Terreur en Aveyron", par Henri Affre, dans *Mémoires de la Société des Lettres,* n° 13)

Le commissaire du canton de Saint-Rome de Tarn prévient les gendarmes de la présence de Cadilhac, ex-curé de La Bastide-Pradines, frappé par la loi du 19 fructidor an VI, mais personne ne leur donne des renseignements, bien loin de là tout le monde le cacherait étant fanatisés par des monstres pareils. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

• ***Sant-Esèri***

« Lorsque la tourmente révolutionnaire éclata, M. Guillaume Carrière se montra ce qu'il avait toujours été, un prêtre ferme dans ses principes et fidèle à son devoir. Il refusa énergiquement le serment constitutionnel et il supporta la confiscation de ses biens ainsi que les souffrances de l'exil, plutôt que de sacrifier sa conscience.

Il se cacha, dit-on, pendant quelque temps au Castelet, célébrant la messe pendant la nuit et administrant en cachette les sacrements aux paroissiens fidèles qui réclamaient le secours de son ministère. Enfin, la persécution redoublant de violence, il s'exila en Espagne. Dès que l'orage révolutionnaire fut calmé, le vénérable confesseur de la foi revint au milieu de son troupeau, qu'il gouverna encore pendant 5 ou 6 années, à la grande satisfaction de tous. Ses premiers soins furent de restaurer la maison de Dieu profanée, et de relever les ruines, tant matérielles que morales accumulées par la Révolution. » (Extr. de "Curés et vicaires de Saint-Izaire", par Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire,* novembre 1908)

• ***Sant-Jan d'Aucàpias***

« Le curé réfractaire fut emprisonné au château de Blaye. L'église servit aux réunions publiques. Un prêtre assermenté, Anglade, vint dire la messe mais ne réussit pas à gagner la confiance des habitants. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

Campanas...

La population essaie de sauver les trésors sacrés, les cloches et les croix.

« Le 20 pluviôse an II (8 février 1794), la cloche de Labastide fut descendue du clocher, on en enleva le battant et les habitants présentèrent une requête au district de Saint-Affrique en vue d'être autorisés à conserver cette cloche pour servir de timbre à une horloge qu'on se proposait d'acquérir. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

« Mon papeta e ma mameta disián que, al castèl-vièlh [Tornamira], i aviá una campana en òr d'enterrada. » (C. M.)

« Aquò se passava dins una prada del costat del Vialar. Un còp èra, un paisan menava sas vacas dins un prat. Una se jasiá totjorn al mème endrech, demorava sans manjar de tota la jornada e, lo seras, èra plan sadola e aviá plan de lach. Aquò èra la granda curiositat del canton. Lo monde disián : "I a quicòm de mai o de mens a-n-aquel endrech !"

Un matin, amb un bi(g)òs e una pala, parti(gu)èron curar dins aquel prat. Aquí, dins la tèrra, trapèron una campana. Aquò èra l'ancièna campana del Vialar que los revolucionaris avián volgut espotir a còps de malh. Quauqu'un l'aviá presa per l'amagar a-n-aquel endrech. Aquela campana, uòi, es dins lo cloquièr del Vialar. » (M. G.)

« Al castèl de Pèiralba, pareis que i auriá las campanas entarradas. Lo papeta o disiá. » (N. L.)

« A la Revolucion, avián entarradas las campanas dins un camp que èra de Fabret de Noset. » (C. E. / *Montclarat de Sent-Roma)*

« Aicí, an pas jamai sachut onte avián estremada la campana. Un pichon pastre qu'aviá sèt o uèch ans aviá totjorn dich que diriá aquò pas qu'a son dernièr moment mès mori(gu)èt e o posquet pas dire. » (G. L. / *Sent-Pèire de La Bastida)*

Los "emigrats"

« Grégoire Alexandre Izarn de Frayssinet, seigneur de Saint-Jean, émigra pour le soutien de sa cause. Il mourut à Fribourg le 15 décembre 1795. Ses biens furent confisqués au profit de la Nation. Les révolutionnaires se portèrent à son château dit Crémat et en démantelèrent les tours. Les écussons furent brisés, le mobilier vendu à l'encan. Dans certaines maisons du pays, on voit encore des pendules, des glaces, des landiers, qu'on n'a pas de peine à reconnaître comme ayant appartenu au seigneur.

Mme Anne Vichet, mère du seigneur de Frayssinet, que ses vassaux accusaient de rigidité dans la levée des censives, et qu'on avait remarquée par ses manières un peu dédaigneuses pour le peuple, eut beaucoup à souffrir. Elle sauva néanmoins une partie de son mobilier et du linge à son usage en le faisant transporter de nuit dans la maiosn de Pierre Boyer des Mazes.

Chassée du château par les agents municipaux, elle se retira au moulin dit de Taillefer où elle fut reçue avec bonté par son meunier Taillefer. On raconte que, pour ne pas être reconnue des clubistes de Saint-Affrique qui venaient souvent dans la commune, elle était toujours habillée en paysanne, gardant les cochons ou les brebis dans la prairie du moulin.

Cette dame avait depuis quelques années le pressentiment de ce qui lui arriverait. On l'avait entendu dire qu'elle aimerait mieux être née d'un roturier que d'un noble.

Après cinq ou six mois de séjour au moulin, elle afferma une chambre chez M. Rachou à Saint-Affrique où elle manqua du nécessaire. Sa dot (40 000 francs) étant placée sur les terres de la seigneurie, il lui aurait suffi de produire un certificat de civisme pour empêcher que ses terres fussent confisquées.

Elle s'adressa aux agents municipaux, les citoyens Fournol, Galzin, Boyer et Bosc d'Alcapiès. Les deux premiers avaient promis de lui délivrer cette pièce, mais les deux autres s'y opposèrent malgré ses prières, larmes et supplications. Les archives du château furent emballées dans une grande caisse placée sur un tombereau, recouverte de fumier et transportée à Nant chez un membre de la famille de Frayssinet.

Cette famille n'a pas reparu dans le pays. Seul, le frère du seigneur vint, dix ans plus tard, rendre visite à son ancienne servante retirée à Hermilix. Arrivé sur la serre des Quatre-Vents qui domine le château, il s'assit et contempla, le cœur brisé, la demeure de ses ancêtres et le séjour de son enfance, les ouvertures murées pour éviter les contributions, les tours rasées, la belle allée qui ombrageait le parterre et l'avenue tombée sous la hache du nouveau propriétaire. De ce séjour charmant, on avait fait un véritable désert. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

Lo país en 1800

C'est en 1802, An X de la République, que fut publiée la *Description du Département de l'Aveiron* d'Amans-Alexis Monteil.

Ròcafòrt

« Roquefort, si célèbre par ses excellens fromages, est à trois lieues au sud-est de Lacavalerie. La colline où l'on a bâti de village, s'appelle le "Cambalou" ; sa base est d'argile bleuâtre, et des rochers calcaires terminent son sommet. Le côté du sud paraît coupé à pic, celui du nord est moins escarpé : aux deux tiers de son élévation, on trouve le village de Roquefort. Un peu au-dessus, on voit, dans le prolongement d'une des rues, un passage étroit, formé par deux grands rochers dont l'une avance vers l'autre en corniche très saillante. Cette ouverture qui est tournée au nord, finit en cul de sac : elle a un aspect caverneux, et à peine, aux plus beaux jours de l'année, le soleil y laisse tomber quelques rayons. C'est là qu'est située l'entrée des caves à fromage, au nombre de vingt ou environ. Plusieurs ont été taillées entièrement dans le roc ; d'autres n'y sont encaissées qu'à moitié, et leur partie antérieure est bâtie en maçonnerie. Il y en a qui ont trois étages ; certaines deux, et d'autres un seul. Leur intérieur est assez étroit et forme des coudes ou des anfractuosités ; aux côtés, sont adossées des tablettes recouvertes de paille, sur lesquelles on range les fromages. En temps de pluie, on remarque de légers suintemens, soit à la voûte, soit aux parois. Cependant l'atmosphère n'en est pas moins sèche, et l'on doit en attribuer la cause à des courans d'air qui soufflent à travers les soupiraux de la maçonnerie ou les interstices des rochers. La température de ces caves est à-peu-près la même pendant toute l'année, et le thermomètre s'y élève jusqu'à 10 degrés. Les fromages qu'on y transporte, y acquièrent ce marbré et ce piquant agréable, qui les distingue. Quant à la délicatesse de leur pâte, ils la doivent à la manipulation dont nous allons faire connaître les procédés.

On n'emploie pour faire le fromage de Roquefort, que du lait de brebis, auquel on ajoute en beaucoup d'endroits un peu de lait de chèvre : la plus petite quantité de celui de vache suffirait pour altérer sa qualité. Le lait après avoir été passé à travers le couloir, et ensuite légèrement écrémé, est mis dans de grands seaux de cuivre où l'on jette la présure nécessaire pour le faire cailler ; c'est ordinairement dans la proportion d'une petite cuillerée sur cent livres de lait. Lorsque le caillé a pris le degré suffisant de consistance, il est brisé par des femmes qui le retournent entre leurs mains pendant trois quarts d'heure ; ensuite elles le pressent légèrement, pour faire prendre ensemble toutes les parties caseuses ; on en sépare le petit-lait, qu'on verse par inclinaison dans un autre vase. Alors on porte le caillé dans des formes de bois cylindriques, percées de cinq trous, pour faire égoutter le petit-lait qui pourrait être resté. Au bout de trois heures, le fromage est retiré de ces vases ; et pour lui conserver sa forme, on le ceint d'une bande de toile fortement serrée. De là, on le transporte au séchoir, qui doit être en tout temps sec, chaud et à l'abri du vent. Les laitières ne manquent pas de le tourner plusieurs fois dans le jour, jusqu'à ce qu'il se soit couvert d'une croûte assez épaisse pour permettre de le manier sans le briser. Cette opération, qui dure, suivant les saisons, depuis six jusqu'à douze jours, est la dernière qu'on lui fasse subir dans la laiterie ; alors on l'envoie à Roquefort.

Dès que les fromages sont déposés dans les caves, on commence par les ranger en pile, de quatre chacune : ensuite on répand sur une des faces de chaque fromage, une petite poignée de sel. Pendant deux jours, on les frotte séparément et à plusieurs reprises, afin de bien faire pénétrer le sel dans toutes les parties. Au bout de ce temps on recommence, en employant la même quantité de sel. La salaison terminée, on les racle, jusqu'à ce qu'on ait enlevé la première peau (1). Après cela, on les dresse sur des tablettes, l'un à suite de l'autre. Dans quinze jours ils se couvrent d'un long duvet : on les en

Los fromatges de Ròcafòrt

« On sait qu'ils viennent du Rouergue. Le caillé qu'on emploie est fait de lait de brebis et d'un peu de lait de chèvre ; il est brisé jusqu'aux plus petites parties. Lorsqu'il est retiré des formes, il est ceint d'une bande de toile, et c'est alors un fromage qui est porté au séchoir, puis aux caves où on lui donne le sel en l'en frottant sur les deux plats de sa surface. Ensuite, on racle, à plusieurs reprises, le duvet qui se forme sur la croûte, après quoi on le laisse mûrir sur des tablettes au milieu des courants d'air, qui se forment par les interstices des rochers où les caves sont creusées. Ce fromage délicat, fin, crémeux, marbré, piquant, vous tient toujours sur l'appétit, vous le donne ou vous le rend. » (Extr. de *Histoire des Français des divers états...*, par A. Monteil)

(1) De ces raclures, on fait de petits fromages ronds, appelés "boles" ou "rubarbes". Ils sont d'un goût très fort et très salé : on les vend quatre sous la livre.

Los olièrs de Sant-Africa

« A Saint-Affrique, des "potiers de terre" maîtrisent déjà un art de la cuisson, et demandent dans les années 1830 l'autorisation de bâtir de nouveaux fours permanents "à plâtre" ou encore de "poterie et de plâtre". Certains d'entre eux, ou bien leurs descendants, feront de cette activité une véritable industrie à l'échelle locale : ainsi J. B. Nayral à Saint-Affrique qui figurera parmi les vingt-cinq principaux industriels de l'arrondissement en 1873, en compagnie d'un autre fabricant de plâtre, S. Galzin à La Grange. (commune de Gissac près de Camarès). » (Extr. de "Les moulins à plâtre du Sud-Aveyron", d'après Francine Simonin, dans *Dix ans d'archéologie en Aveyron...)*

dépouille. Au bout d'autres quinze jours, ils se couvrent d'un nouveau duvet, dont on les dépouille encore. Enfin on choisit avec une sonde ceux qui sont prêts. Ils le sont presque tous successivement, dans deux mois et demi au plus tard : leur maturité se connaît à la couleur de leur robe, au goût et à la fermeté de leur pâte.

Tels sont les différens procédés, qu'on emploie pour faire les fromages de Roquefort. On ne pourra en lire la série sans réfléchir sur cette multiplicité de travaux et de soins, que doit coûter une table délicatement servie ; puisque le fromage, aliment si simple que l'homme semble le recevoir des mains de la nature, exige cependant une manipulation aussi compliquée

Les fromages qu'on porte à Roquefort viennent, la plupart, des montagnes du Larzac. Les propriétaires des caves les achètent depuis le commencement de floréal jusqu'à la fin de fructidor. Ils coûtent de six à sept sous la livre, et se vendent à leur sortie des caves environ 50 fr. le quintal poids de marc. Les principaux débouchés sont Paris, Bordeaux et les grandes villes du midi. On a tenté d'en faire des envois en Amérique, mais ce n'est qu'en les renfermant dans des boîtes de plomb, qu'on parvient à les conserver pendant la traversée. En général ce fromage ne peut être transporté que difficilement ; ce n'est que par les plus grandes précautions qu'on peut l'empêcher de s'altérer. Les voituriers sont obligés de le mettre dans de grandes corbeilles, ou dans des caisses percées à jour, pour le garantir du chaud. Son excellente qualité dédommage amplement de tous ces soins : c'est le meilleur qu'on connaisse en Europe. Pris modérément, il facilite la digestion, et excite l'appétit. Il est du petit nombre de mets, dont on mange avec plaisir dans toutes les saisons de l'année.

Les caves de Roquefort ne sont pas les seules où l'on prépare des fromages de la même qualité. Il en sort de celles de Cornus, Landric, St-Paul, Corps, Espinassous, le Bousquet, Beaumescure, et plusieurs autres lieux, qui se vend sous le nom de Roquefort, et qui n'en diffère pas de beaucoup, quant au goût. Les connaisseurs distinguent cependant le véritable, à sa croûte infiniment plus fine et à sa robbe mouchetée de rouge (1). Du reste, les négocians de Roquefort ont introduit parmi eux cette politique qui sauvait les anciennes républiques : ajournant toutes les jalousies particulières, ils se réunissent contre l'ennemi commun, contre celui qui veut faire du fromage de Roquefort hors de Roquefort. Ils ne se bornent pas à décrier son commerce : il lui ôtent souvent tous les débouchés, en donnant leurs fromages à meilleur marché. Cependant il arrive quelquefois que leur rival se trouve dans l'opulence, et fait à son tour des sacrifices pour soutenir la concurrence. Alors le public mange le fromage à très bas prix, et rit des querelles de ses pourvoyeurs.

Une partie de ces négocians demeure à Roquefort pendant toute l'année ; l'autre n'y passe que la saison de la préparation et de la vente du fromage. Ils jouissent tous d'une fortune honnête, qu'ils méritent par leur activité et leur industrie. Le midi du Département leur doit beaucoup : il y raniment cette terre stérile, en payant magnifiquement ses légères productions. Du haut de leurs rochers, ils répandent une grande quantité de numéraire, qui profite principalement aux petits propriétaires et descend jusques dans les chaumières.

Il est encore une autre espèce de fromage particulière à ce pays : on l'appelle "crême de Roquefort". Le caillé dont on le fait, est le même que celui des autres fromages ; il y a seulement cette différence, qu'on ne le brise pas et que le lait de vache est employé et même regardé comme préférable. On se sert de petites formes, et pendant deux jours on change à plusieurs reprises les fromages de l'une à l'autre. Ensuite on les porte aux caves de Roquefort, où ils sont déposés sur des nattes très propres. On a le soin de les tourner et de les changer souvent de place, afin qu'ils ne contractent pas le goût du jonc ou de la paille. Ces fromages d'une qualité grasse et butireuse, passent avec raison pour un mets délicieux. Pourquoi ne sont-ils pas comme les autres dans le commerce ? demanderont les riches. C'est que la nature a voulu qu'ils fussent mangés sur les lieux : on ne peut les conserver que cinq ou six jours après les avoir tirés des caves. »

(1) La quantité de ces fromages peut être évaluée à un cinquième des véritables.

Sant-Faliç

« En continuant à descendre la Sorgue, on voit, aux environs de St-Félix, des chaînes de rochers et des collines qui s'ouvrent par intervalles pour former de petits vallons. Une partie du pays est couverte de belles forêts, dont l'exploitation réduite en coupe réglée, fournirait suffisamment à la consommation des fabriques de St-Afrique, si l'on faisait quelques dépenses pour faciliter le flottage de la Sorgue.

St-Félix domine un vallon agréable, arrosé par la Sorgue. Ce bourg est peuplé de 600 habitans, dont les ressources consistent moins dans le produit de leurs terres, que dans la filature des laines et la fabrication des draps.

De St-Félix à St-Affrique, deux lieues. »

Sant-Africa

« Le vallon où est situé Saint-Affrique a la forme d'une étoile. Il est beau, frais, varié par des vergers, des vignes et des prairies. On le trouve plus délicieux encore, lorsqu'on vient de traverser le pays nu, hérissé de rochers, qui l'entoure sur presque tous les points. C'est ainsi que les années orageuses que nous venons de passer, nous font goûter avec plus de plaisir le calme du temps présent.

L'enceinte de St-Affrique présente à peu près la figure d'un carré : d'un côté, elle est baignée par la Sorgue ; elle est formée des trois autres côtés par autant de belles et larges rues qui font d'abord croire que cette ville est bien bâtie et bien percée ; mais on est bien détrompé après avoir parcouru l'intérieur : les maisons en sont gothiques, obscures et mal alignées.

L'hôpital est le seul édifice vaste et régulier ; ce genre de magnificence honore les habitans de Saint-Affrique.

Cette ville est peuplée d'environ 4 000 ames. Sous le rapport du commerce, elle doit être regardée comme la seconde du Département.

Les mégisseries, les tanneries, les fabriques de cadis, de draps et de tricot de cette ville, mériteraient d'être plus connues qu'elles ne le sont.

Dans les premières années de la révolution, des dissentions intestines manquèrent d'entraîner la ruine de Saint-Affrique. Heureusement la paix et la tranquilité y furent bientôt rétablies : et depuis qu'on y est persuadé que

Sant-Africa

« Cette ville, la plus considérable de l'ancien évêché de Vabres, a été pendant longtemps un centre manufacturier, aux travaux duquel participaient les localités de Camarès, de Cornus, de Saint-Félix de Sorgues, de Versols et de Lapeyre. Sur la fin du dernier siècle on disait des trois dernières : "La majeure partie de ses habitants ne s'alimente que par le produit du travail que leur procurent les fabriques de Saint-Affrique. C'est là toute leur industrie. Presque tout est composé de fileuses et de tisserands, infiniment malheureux lorsque cette branche de commerce est ralentie". » (Extr. du *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue,* de Henri Affre)

« Les habitans de Saint-Affrique, qui sont très laborieux et industrieux, fabriquent avec les belles laines du Larzac, des étoffes pour les troupes, des tricots, des ratines de toute espèce qu'ils envoient à Montauban, pour la teinture et la frise. Ces deux petites villes ont le mérite d'avoir répandu l'activité et l'amour du travail dans tous les villages des environs. Elles ont établi dans les campagnes des filatures de laine, ou de coton, qui donnent à vivre à une foule de malheureux qu'on verroit réduits à la dernière misère, sans cette ressource. Le goût du commerce et de l'industrie s'est communiqué ainsi, peu à peu, aux autres petites villes et aux bourgs du voisinage. Ainsi l'on voit divers ateliers et fabriques du même genre, d'un côté à Saint-Côme, à Espalion, à Lunet, à Sainte-Eulalie ; de l'autre à Camarez, à Belmont, à Saint-Félix, à Fayet etc. » (Extr. de *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, de Pierre Bosc, 1797)



(Coll. C. J. / S. d. L.)

l'industrie et les arts ne sont d'aucune secte, d'aucune religion, les citoyens se séparent bien pour aller dans différens temples, mais ils se réunissent dans les ateliers. Aujourd'hui, la concorde est redescendue au fond de tous les cœurs.

Qu'on n'aille pas chercher dans cette ville des monumens, des antiquités, des inscriptions, des morceaux d'architecture : le savant se hâtera d'en sortir, mais l'homme d'état contemplera avec plaisir ce lieu où le commerce, l'industrie et le travail se sont mis en société. Là, point de refuge pour les oisifs, point de ces spectacles administratifs, judiciaires ou scientifiques. Point de ces assemblées de beau-monde, de ces cercles d'où ne sortit jamais la frivolité, où n'entra jamais aucune idée utile. Là, tout est en action, tout est en mouvement ; l'animal vigilant, qui par-tout ailleurs donne le signal bruyant du travail, est surpris de voir ce peuple laborieux dévancer son chant, pour aller remplir les ateliers. Là, ces hommes, déjà riches d'une fortune honorablement acquise, bien loin de dédaigner leur état, croient avec raison que la prospérité de leur pays est liée à la continuation de leurs travaux. Ils tiennent entre leurs mains l'existence de plusieurs milliers d'hommes. C'est pour eux qu'on file et qu'on tisse à plusieurs lieues à la ronde. C'est d'eux que les familles des pauvres agriculteurs reçoivent en partie leur subsistance. Semblable au corps humain, cette contrée reçoit le mouvement et la vie d'un seul point : pour elle le cœur est à St-Afrique.

Le grand chemin qui mène de St-Afrique à Vabre, suit le fond d'un beau vallon. »

Fabricas de Sant-Africa (1)

« Dans un pays qui produit des laines presqu'aussi fines que celles de l'Aragon ; dans un pays voisins des célèbres manufactures du Languedoc ; dans un pays peuplé d'habitans actifs et industrieux, il a dû nécessairement s'élever de belles fabriques. Aussi, celles de Saint-Affrique rivalisent-elles, sinon pour l'importance, du moins pour la qualité des produits avec les plus renommées du midi.

Les différens genres de draperie, fabriqués à Saint-Affrique, n'y sont pas également anciens : ce n'est qu'en 1750, que la fabrication des cadis et des tricots a commencé dans cette ville. Il est vrai qu'on y fait du drap depuis deux siècles ; mais qu'importe l'ancienneté des ateliers, l'essentiel est que l'art ne soit pas dans l'enfance.

Les laines du Larzac, et du pays qui environne Saint-Affrique, sont douces, soyeuses et feutrantes. Aussi, les plus belles manufactures de France en font-elles acheter plus de la moitié. Les fabricans de Saint-Affrique remplacent ces laines vendues, par celles qu'ils font venir des Bouches-du-Rhône. Ces dernières élastiques et fortes, sont employées aux chaînes d'estame.

Le cardage et le peignage se font à l'huile.

La quantité d'huile employée pour la première opération, est d'un septième du poids de la laine, et pour la seconde, d'un cinquième.

En recevant la laine des mains du cardeur, la fileuse repasse encore aux petites cardes.

Une partie des laines pour chaîne, est filée dans les montagnes de Lacaune département du Tarn, le reste dans le pays.

En général, on file très bien à Saint-Affrique.

La manière d'ourdir ne présente rien de particulier ; il en est de même de celle de coller : les tisserands se servent de colle forte.

Même mécanisme de métiers, même mécanisme de moulins à foulon, que dans le reste du Département.

Toutes les étoffes sont foulées deux fois. Le premier foulage des pièces de basse draperie se fait avec de la terre, le second avec du savon. On n'emploie que le savon aux deux foulages des autres étoffes.

Comme les terres à foulon du pays sont peu alkalines, elles se combinent très lentement avec l'huile que contient l'étoffe : le dégraissage dure

(1) Sous le nom de fabriques de Saint-Affrique, nous comprendrons toutes celles des environs de cette ville. Les principales sont au Pont de Camarez, à Saint-Félix, à Fayet et à Brusques.

trop long-temps, et le ressort des laines en est affaibli. La découverte dans les environs de Saint-Affrique, d'une marne de bonne qualité, serait inapréciable pour les fabriques de cette ville.

Le savon noir avec lequel on foule à Saint-Affrique, ne diffère du savon de Marseille employé au blanchissage du linge, que par l'espèce des alkalis. Le premier est fait avec une lessive composée de deux parties de soude et d'une de chaux vive. La lessive de l'autre est composée de cinq parties de cendres de bois, et d'une de chaux vive. Le savon de Saint-Affrique dégraisse bien les étoffes et les rend très douces. Il donne à l'analyse deux parties de sel-alkali-végétal-fixe, huit parties d'huile et huit parties d'eau.

Les frises de St-Affrique sont très belles, et les ratineurs excellens.

Des draps façon de Lodève, des cadis, façon de Montauban, des tricots, des Kalmoucs, voilà les différens genres de draperie qui sortent de ces fabriques.

Rien à observer sur les draps ; la fabrication en est la même qu'à Lodève : rien à dire non plus sur les cadis ; ils se fabriquent comme à Montauban. Tous les dictionnaires ont parlé en détail de ces manufactures.

Les draps ont la chaîne composée de 1 600 fils : la longueur en est de 13 doubles mètres, et la largeur d'un mètre et un sixième. Ordinairement ils sont frisés. Prix du double mètre (la canne) de drap teint et frisé, 15 fr.

Les cadis. Chaîne d'estame de 1 120 fils ; longueur 26 doubles mètres. Largeur 54 centimètres (20 pouces) prix du double mètre de cadis teint, 7 fr. 30 centimes.

Les ratines "cinq quarts". Elles sont faites en laine cardée ; chaîne de 3 000 fils ; longueur 13 doubles mètres ; largeur 15 décimètres (55 pouces.) Prix du double mètre de la ratine "cinq quarts" teinte, 21 fr.

Les ratines "quatre quarts". Chaîne de 2 400 fils ; même longueur que les "cinq quarts" ; largeur 12 décimètres (44 pouces). Prix du double mètre de la ratine "quatre quarts" teinte, 18 fr. 50 cent.

Les cadis, les "cinq quarts" et les "quatre quarts" sont croisés. Le ratinage de ces étoffes est parfait.

Les kalmoucs ; il y en a de deux sortes. Les larges qui sont faits à deux marches : ils ont 13 doubles mètres de longueur, et 12 décimètres (44 pouces) de largeur. Les étroits sont fabriqués à quatre marches ; la longueur en est de 26 doubles mètres sur 64 centimètres (24 pouces) de large. On vend le double mètre du kalmouc large apprêté, 8 francs, et celui du kalmouc étroit, 4 fr. 50 centimes.

Les tricots ; cette étoffe est croisée. Chaîne 1 200 fils. Longueur 25 doubles-mètres ; largeur 7 décimètres (26 pouces). Prix du double mètre de tricot apprêté, 3 fr. 10 centimes.

Saint-Félix, le Pont-de-Camarez, Fayet, Brusques et les autres petites villes de fabrique du midi du Département, n'ont ni teintureries ni frises. Toutes les étoffes qu'on veut faire teindre ou ratiner sont portées à Saint-Affrique.

La quantité des étoffes de ces fabriques expédiée en blanc, c'est-à-dire après un premier foulage, peut être évaluée à un quart.

Lorsque Lodève était en concurrence avec Elbeuf, pour la perfection du travail et le lainage de sa draperie, Saint-Affrique était en concurrence avec Lodève, et se plaisait à voir qu'on ne distinguait pas ses draps de ceux de sa voisine. Mais aujourd'hui que Lodève a altéré les anciennes qualités et les anciennes dimensions (1), St-Affrique n'a pas voulu faire de même, et ne pouvant donner ses draps au même prix que ceux de Lodève, elle a presque abandonné cette branche d'industrie, pour porter toute son activité sur la fabrication des cadis, des ratines et des draps frisés.

C'est à Montauban, que Saint-Affrique a été chercher l'art de faire des ratines et des cadis (2). Mais l'apprenti a surpassé le maître, et l'on donne maintenant la préférence aux fabriques de cette dernière ville.

Les ratines, les cadis et les kalmoucs de St-Affrique ont leur débouché dans les départemens formés de l'Auvergne, du Languedoc, du Dauphiné, de

Marroquiniers (sic)

« L'Aveiron compte déjà cinq marroquineries, dont trois à Millau et deux à Saint-Affrique. »

Mégissiers

« Les dictionnaires des arts, qui daigent souvent parler de petites et médiocres manufactures, n'ont fait aucune mention des belles mégisseries de Millau et de Saint-Afrique. Tel est cependant le dégré de perfection où ces fabriques sont parvenues, que les plus célèbres gantiers de la France, les gantiers de Grenoble, recherchent les peaux mégissées dans cette ville.

Les mégisseries de Millau et de Saint-Afrique doivent moins leur supériorité à la qualité des peaux ou des eaux, qu'à la manipulation et aux procédés... »

Manière de tanner la vache lissée, à St-Affrique

« Dès que les peaux sont portées à l'atelier, on les attache par un bout à une corde, et on les jette dans la rivière.

Lavage : Trempis de huit jours ; trois façons sur chair.

Plamage : Plain mort qui dure de 25 à 30 jours. Tous les trois jours les peaux sont retirées du plain pendant 24 heures. Débourrement. Plain vif ; il dure 15 jours.

Travail de rivière : Trois façons sur fleur, dont la première avec la couteau de pierre, ou la "queurse". Autant sur chair.

Tannage : Les cuirs reçoivent dans les cuves deux poudres d'écorce de chêne ; ils y sont abreuvés d'eau chaude. On ne donne qu'une seule poudre dans les fosses. Les cuirs y restent quatre mois.

Corroyage : Au sortir des fosses. Un vent. Les cuirs sont rebroussés avec la grosse paumelle. Etirés. Un vent. On les met en presse durant huit jours, et toutes les 24 heures un vent. On les lisse. Ils sont prêts. (...)

A Saint-Affrique, on tanne avec du chêne verd. (...)

Ordinairement le prix du tan est de 3 fr. 50 cent. les 5 myriagrammes (le quintal poids de marc).

La moitié du cuir de vache lissée, est fait avec des peaux de bœuf, et l'autre moitié avec des peaux de vache.

Les 5 hectogrammes (la livre poids de marc) de peau de bœuf se vend 95 centimes ; la peau de vache coûte environ un huitième de moins.

Saint-Affrique tanne quelques peaux salées de Buonos-aires, qui rendues sur les lieux coûtent de 40 à 50 fr. pièce.

Le prix de la vache lissée de Saint-Affrique est de 1 franc 40 cent les 5 hectogrammes (la livre poids de marc.).

Même prix pour celle de Saint-Geniez.

Celle de Rodez, se vend 15 cent. de moins. »

(1) Par ces mots, j'entends dire seulement que les fabricans de Lodève ont jugé à propos de changer le genre de leur draperie, de faire des draps moins fins, moins larges et moins chers. Loin de moi l'intention de décrier les fabriques de cette ville.

(2) En 1750, Pradel, négociant de Saint-Affrique, fit venir de Montauban, un ouvrier qui enseigna aux tisserands la manière de fabriquer les ratines et les cadis.

Prix des teintures à Saint-Affrique
« Le double-mètre (la canne du pays) de drap large de douze décimètres (44 pouces).
Grand teint : gros bleu, vert-de-saxe, vert-dragon, rouge à la garance ..... 1 fr. 50 cent.
Petit teint : marron, bleu, carmelite ..... 1 fr.
Gris, olive ..... 85 cent. »

la Provence, du comté de Nice et dans la Ligurie. Les tricots sont principalement employés à l'habillement des troupes.

Jamais à Saint-Affrique, les envois n'ont été plus multipliés que dans ce moment ; jamais les fabriques n'y ont été plus florissantes ; et c'est dans un temps où tout le monde crie à la diminution des ventes, où de toute part on n'entend parler que de chûtes ou de stagnation des manufactures. Cet état de prospérité n'est pas dû à des causes indépendantes de l'activité et de l'intelligence de ceux qui sont à la tête des ateliers et du commerce de Saint-Affrique. Cette ville n'a pas été cependant dans une meilleure position que les autres ; la crise de la révolution n'y a pas été moins violente ; mais ici, les fabricans ont su s'en garantir ; ailleurs, il n'ont su que se plaindre. »

Vabre

« Vabre peuplé de huit cents ames, est situé sur le Dourdou, près de l'endroit où il reçoit la Sorgue. En entrant dans ce bourg, on passe un beau pont, et à gauche s'offre l'ancien palais épiscopal : quand on a vu ces deux édifices, on a tout vu. La cathédrale n'est remarquable que par son exiguité. Les rues sont solitaires, et en quelques endroits, ombragées par des marroniers.

Avant la révolution, Vabre était populeux et vivant. L'évêché et le chapitre y attiraient beaucoup de monde. Alors on allait de St-Afrique à Vabre ; aujourd'hui on va de Vabre à St-Afrique. Ce bourg si connu dans le Rouergue, est à peine mentionné dans le Département de l'Aveiron. Eh ! comment sortirait-il de son obscurité ? Serait-ce par son industrie ? elle se borne à la filature d'une petite quantité de laine ou de coton ; serait-ce par son commerce ? il est nul : à la vérité il y a deux foires établies par des lettres-patentes de François Ier, mais elles sont désertes, et les marchands ont toujours été sourds aux convocations de l'autorité.

Les environs de ce bourg offrent des plâtrières ; mais soit qu'elles ne donnent que des produits médiocres, soit faute de débouchés, il n'y a qu'un petit nombre d'ouvriers employés à leur exploitation.

Lorsque, de Vabre, on veut regagner les rives du Tarn, dans la direction du nord-est, on suit le grand chemin de Millau jusqu'au Cernon. »



(Coll. Arch. dép. A. / C. J.)

Los temps novèls

Du Ier Empire à la IIIe République, le XIXe siècle va connaître à la fois l'apogée de la civilisation rurale et son déclin avec l'avènement de nouveaux moyens de communication et le développement sans précédent de l'émigration vers les villes et l'outre-mer.

Las minas e lo gèis

L'exploitation des mines et des carrières s'intensifie pour faire face aux nouveaux besoins de l'industrie et de l'agriculture.

Las minas del Vialar

Le *Vabrés* est, avec les mines du *Brusqués,* du *Minièr* ou *del Vialar,* un pays riche en gisements métallifères, exploités parfois dès les temps protohistoriques.

« Il y a des gisements de cuivre au Mas del Roc (autrefois appelé Ruminier, *rupes* roche minière) et à Castelbou. Ce dernier hameau se trouve sur le territoire de la paroisse de Ségonzac non loin de Gos. En 1855, il n'y avait aucune construction à Castelbou. Plusieurs ouvriers travaillant aux mines de Castelbou étaient obligés de demander l'hospitalité aux habitants de Courtilles. Les mines du Mas del Roc auraient été exploitées longtemps avant 1855. Les mineurs trouvaient partout des galeries anciennes presque entièrement comblées.

Vers 1855 huit ou neuf ouvriers venus de Carmaux ouvrirent trois galeries au Mas del Roc. Ils habitèrent pendant deux ans environ sur la paroisse. Après leur départ quelques ouvriers du pays continuèrent les travaux. On ne tarda pas à les abandonner car ils n'étaient pas rémunérateurs.

La moralité et l'esprit de foi des mineurs étrangers n'étaient pas plus riches que les mines. Toutefois le séjour de ces hommes parmi nous fut trop court pour nuire considérablement à l'esprit chrétien de notre population. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

« Autres còps, i aviá de minas, aicí. Cercavan de coire. Aquò s'acabèt en 1933-35 apr'aquí. Èran una quinzena, vint o vint-a-cinc, de monde un pauc del país. A çò que dison, comencèron al temps dels Angleses à ciel ouvert. *Trabalhavan a la masseta. »* (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

Minas del Vabrés

« On rencontre beaucoup de mines de fer, de cuivre et de plomb dans le Vabrais, depuis Saint-Affrique jusqu'à Saint-Sernin d'un côté et jusqu'à Saint-Félix-de-Sorgues d'un autre. On y voit des traces d'anciennes exploitations. » (Extr. de *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, par Pierre Bosc)

Las minas del Vialar

« Le Mas del Roc : première mention en 1665, appelé antérieurement le Ruminier. Le monticule dominant le Mas del Roc est le Raminier de nos jours (déformé de l'ancien Ruminier) c'est-à-dire roche minière. Les mineurs de 1886 ont trouvé dans le monticule des galeries très anciennes : exploitation par les Romains. (...)

Le filon de quartz du Ruminier affleurant sur 500 m dans les grès permiens et pélites a été exploité à l'époque gallo-romaine. On l'a attaqué en 1857 à plusieurs niveaux par 198 m de galerie, puis en 1911 et 1913, et plus tard en 1930.

Labade : gisement stratiforme en relation avec un niveau charbonneux dans le grès permien, des travaux ont été effectués en 1911 et une tentative en 1967.

Une galerie est encore accessible mais la minéralisation se rencontre surtout dans les haldes (tas de déchets).

On a extrait au Ruminier et à la Labade 400 à 500 tonnes de minerai.

Pour arriver au Viala, les chariots devaient, du moulin, monter au village par le chemin qui monte du Maxillou au village par le côté du Ran. La partie de route entre Le Viala et le Dourdou fut commencée après l'achèvement du pont. Les uns voulaient les faire arriver sous le couvent, les autres le tracé actuel. En attendant, on devait suivre le ruisseau du Ran sur toute la longueur du jardin de Louis Carrière et rejoindre le vieux chemin du moulin, dans le sentier qui sépare les terres de M. Thomas et de M. Peyre (en 1902). » (Extr. de *Le Viala du Dourdou, un peu d'histoire,* d'après Jacky et Anne-Marie Constans, 1981)

Lo gèis e lo plastre

Les carrières de gypse (1) du *Vabrés* ont été exploitées pour l'amendement des terres et le bâtiment jusqu'au début du XXe siècle.

Lo gèis de La Fregièira

« La plus grande partie des renseignements provient ici du témoignage de Mme Odette Atché, née en 1937, arrière-petite-nièce de Louis Pailhès, et des documents que sa famille a conservés. Ils ont été précisés par des recherches dans l'état civil et le cadastre de Versols et Lapeyre, ainsi que par les données du terrain.

Louis Pailhès (Jean pour l'état civil) est né en 1834. Il a 15 ans au décès de son père maçon. L'aîné des 7 enfants, Antoine, maçon comme son père, devient le soutien de la famille à Lapeyre. Les 2 autres fils, Jean et Louis, vont également trouver leur voie dans le bâtiment, mais ne resteront pas au pays : Jean va entrer chez les compagnons du devoir comme tailleur de pierre et faire son tour de France. (...) Louis va aller s'installer plusieurs années au Portugal, où il va diriger une petite entreprise de bâtiment ou de matériaux. La famille a longtemps conservé ses livres de comptes écrits alors en portugais (détruits depuis). Nette évolution entre les deux générations : les deux fils à la fine écriture, et les parents qui ne savaient pas même signer à leur mariage en 1825. Louis est âgé d'une quarantaine d'années lorsqu'il revient au pays dans les années 1870 en ayant amassé un petit pécule. Il va alors s'associer avec Joseph Reynès pour tenter l'aventure du plâtre. Les Reynès, issus de Lapeyre, faisaient quelques placements dans l'industrie : Joseph Reynès, avoué à Narbonne, possède une filature de laine et une fabrique de drap à Lapeyre. C'est lui qui achète en 1877 la terre de "La Frégière" sur laquelle Pailhès va bâtir, à ses propres frais, son usine. (...)

Pourquoi Louis a-t-il arrêté son exploitation ? Mme Atché se souvient avoir vu des lettres (brûlées depuis) de clients se plaignant de la mauvaise qualité du plâtre trop gris à leur goût. Le gypse aurait été en outre en bancs trop minces. En 1895 le cadastre indique "démolition partielle" des fours à plâtre. La mère de Mme Atché lui disait : "C'est dommage que Reynès ait soufflé à l'oncle Louis d'aller exploiter cette mine. Il aurait pu faire autre chose avec l'argent qu'il avait ramené du Portugal." » (Extr. de *Louis Pailhès à La Frégière, cne de Lapeyre. Doc. A. Ot.)*

Lo gèis de La Lobièira

« Le gypse, ou sulfate de calcium hydraté, est un minéral que l'on rencontre en petits cristaux dans certaines argiles. Il perd par chauffage (120° C) une partie de son eau et se transforme en plâtre qui est utilisé dans la fabrication des moules pour potiers. Il a été exploité dans le bassin de Saint-Affrique (carrières de La Pize et de Montégut), sur la montagne de La Loubière, autrefois sur le causse du Larzac. » (Extr. de "Terres cuites", par Jean-Robert Eytier, dans *Terres cuites de l'Aveyron)*

« Ici aussi, on exploitait une carrière de pierres qui étaient broyées entre deux grosses meules de pierre, très dures. Ces pierres broyées qu'on appelait "geiss" étaient sans doute du gneiss. Ma grand-mère m'avait dit que son aïeul transportait le "geiss" à Roquefort. Il partait à trois heures du matin avec son lourd chargement traîné par les bœufs. L'exploitation de ces carrières, sans doute anciennes, faisait vivre le hameau. » (Extr. de "Récits et légende du massif de la Loubière", par J. Constans, dans *Los Adralhans)*

Lo plastre de La Pisa

« I aviá una mina de plastre a La Pisa [Vabre]. Cosián aquò dins de forns. L'anavan quèrre amb de tombarèls e de chavals. Vialar aviá dos chavals e, cada jorn, anava quèrre de gèis. Penjava lo dinnar al colar del chaval e ganhava cinc francs per jorn. I aviá una mina de plastre e una mina de gèis. » (R. Er. / B. Ju.)



Lisbonne (Portugal), 1860-1870.
Jean Pailhès, *nascut lo 14 de febrièr de 1829. (Coll. et id. A. Ot.)*

Los obrièrs de La Fregièira
« Dans la période de 2 ans couverte par le carnet de chantier (1880-1881), il y a eu environ 300 jours de travail par an. Seul Pailhès atteint ce chiffre total, la plupart des ouvriers ne restent pas suffisament de temps. (...)
Ce carnet indique également la présence d'artisans du bâtiment, dont le rôle est précisé : 2 puis 3 maçons du 1er mai au 10 juillet 80 ; ils consomment 82 quintaux de chaux en mai et juin (achetés à la carrière). Une équipe de scieurs de long intervient du 26 mai au 19 juin 80. Puis interruption de la mi-juillet à la mi-août ; Pailhès restera même seul sans aucun ouvrier du 17 au 31 juillet (moisson pour les autres ?). Les travaux reprennent le 23 août : 1 maçon jusqu'au 4 septembre ; 4 puis 3 plâtriers durant une semaine fin septembre. » (Extr. de *Louis Pailhès à La Frégière, cne de Lapeyre. Doc. A. Ot.)*

(1) ***Lo gèis***
« Gypse. Cette substance, appelée aussi pierre à plâtre, ne commença à être employée dans notre pays comme amendement que vers l'époque de la Révolution.
Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un rapport du préfet de l'Aveyron au ministre de l'Intérieur, en date du 28 brumaire an IX (19 novembre 1800). "Dans quelques localités, des cultivateurs intelligents font cuire du gypse ; ils le réduisent en poussière et le sèment sur leurs prés naturels, dans leurs terres labourables. Cinq quintaux de plâtre ainsi pulvérisés suffisent pour l'engrais d'un demi-hectare ; et les récoltes sont supérieures à celles des terrains voisins de même qualité. Cet exemple encore tout nouveau se répand." Le gypse et le plâtre abondent dans l'arrondissement de Saint-Affrique. » (Extr. du *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue,* par Henri Affre)

Empèris, reialmes e republicas

Le XIXe siècle voit se succéder empires, royautés et républiques.

« Tour à tour, municipalités napoléonniennes et royalistes se succèdent. Aux Cent Jours, la ville refuse de faire disparaître la cocarde blanche et le drapeau blanc. Pour éviter l'effusion de sang, le commandant venu avec des troupes de Millau, consent à rétrograder. Erection du beau calvaire à la suite de la grande mission de 1828, sur la place de la Croix aujourd'hui transformée. » (Extr. de "Ecrits de l'abbé Léonce Raylet", dans *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région*, par François Decuq)

Los soldats dels empèris

Le *Vabrés* a contribué aux guerres des Ier et Second Empires.

Las guèrras de Napòleòn I[èr]

• Guillaume Larinié

« Guillaume Larinié, venu au monde le 26 mai 1786 et mort le 17 novembre 1863.

Dès ma plus tendre enfance je restais avec mon père dont il me mit à l'école pour m'apprendre et pour me faire instruire des devoirs de notre sainte religion dont j'ai toujours professé. A l'âge de 10 ans mon père commence à me louer pour servir les maîtres. Mon première métairie ce fut à Rousseau dont j'ai resté à cette métairie pendant l'espace de 4 ans dont c'est là que j'ai passé ma plus tendre enfance avec de si bons maîtres que je n'avais jamais trouvé de meilleurs. Ils me prenaient pour leur fils et moi je les prenait pour mes parents. Dont j'ai servi dans d'autres métairies des environs de St-Léons.

Me voici arrivé à l'âge de maturité. Ma classe commence à m'appeler mais, comme il se trouvait alors que les enfants orphelins étaient hors de service, moi je fus de ce nombre car mon père venait de mourir et ma mère aussi. Car après tous les malheurs que je venais d'éprouver de perdre mes parents, pour moi ce fut une consolation car de ce temps là il y avait de grandes guerres dans toutes les parties de l'Europe. Mais enfin je commence de nouveau aller servir les maîtres car la petite fortune qu'il m'avait laissée mes parents était bien minime.

Ma dernière année que j'ai servi fut à l'hôpital de Laissac près Millau. J'avais toujours l'envie d'apprendre l'état de tisserand, dont je fus à St-Beauzély pour apprendre c'est état. Dans quelques jours que je fus, la guerre était si forte qu'il ne trouvait pas de gens pour remplacer Pierre Jean, beau-frère de Dejean de Comprégnac sont venu me trouver pour voir si je voulais remplacer ; dont je lui ai répondu que si voulait donner un bon prix, je le remplacerai. Dont nous avons arrêté qu'il me donnait 8 000 francs. Me voici à 26 ans soldat sous les ordres de l'Empereur Napoléon. Et partir tout de suite et nous rendre à Rodez et nous mettre en marche : pour notre dépôt, [ce] fut à Pezero en Italie, dont nous marchons 52 jours. Service au 53e de ligne. Je partis au commencement du mois de février. J'arrivai à la fin de mars de l'année 1813 à mon dépôt. C'est là que, quoique jeune conscrit, il fallut commencer à s'accoutumer à faire l'exercice et à toutes les fatigues de la guerre après avoir assisté à une grande partie des campagnes d'Italie. Je fus six mois prisonnier à Vienne en Autriche. C'est là que je ne croyais jamais de revenir en France. Après six mois d'exil je fut rendu de rentrer en France et je viens à Lyon pour se diriger à revenir à mon pays natal qui était à St-Léons, dont se trouvait que ma sœur Marguerite restait à Creyssaguet chez Ferrieu. Je suis venu la voir. C'est là que je suis resté depuis le mois d'octobre 1815 jusqu'au mois de février 1816. » (Extr. de *Lagrave, histoire et souvenir depuis l'année 1673 à 1868. Doc. L. Ls.)*

Lo collègi de Sant-Africa

« En 1803, M. l'abbé Jean-Baptiste Barthe, vicaire à Saint-Affrique, après avoir été curé de Laroque-Fayet, fondait avec l'abbé Brunet, un collège à Saint-Affrique.

En 1806, Napoléon Ier, par un décret du camp d'Osterode, érigeait le collège en "Collège Impérial". (...)

Jusqu'en 1880, les élèves arrivent de 30 départements. Il en vient d'Amérique, d'Espagne (25 à un moment), de Londres. Ils appartiennent à beaucoup de familles nobles, très chrétiennes. » (Extr. de "Le collège Saint-Gabriel", d'après les indications du père Condamine et d'un article du Bulletin de l'association amicale des anciens élèves du collège Saint-Gabriel de 1965, dans *Saint-Affrique, hier et aujourd'hui*)

Sant-Africa, 1830

« L'année 1829, mémorable à cause du froid, qui sévit avec tant de rigueur, fut suivie de la Révolution de 1830. Ce nouvel état de choses n'occasionna aucun trouble sérieux dans la ville de Saint-Affrique, qui, toujours dévouée à son roi légitime, se trouva la dernière du département de l'Aveyron à arborer le drapeau tricolore. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...*, d'après Th. Nayral, 1877)

Los soldats de Sant-Jan lo Bas, 1849

« Anciens militaires de la République et de l'Empire vivant encore en 1849.

- Arnal Antoine, sous-officier. 11 ans, 6 mois de services. Médaille de Sainte-Hélène. Pension de 250 francs, en vertu de la loi du 10 juin 1819. Retiré à Saint-Jean en 1815.
- Castan Jean-Baptiste, sergent 9 ans, 6 mois de services. Campagne d'Egypte. Médaillé. Pension de 250 francs. Retiré à Saint-Jean en 1815.
- Calvet Pierre Paul. 8 ans de services. Campagne d'Espagne. Médaille de Sainte-Hélène. Mort avant d'avoir reçu la pension à laquelle il avait droit.
- Costes Antoine. Fit toutes les campagnes de l'Empire. 11 ans, 8 mois dans l'artillerie à cheval. Médaille de Sainte-Hélène. Mourut avant d'avoir reçu sa pension.
- Broussou Jean-Louis. 9 ans de services dont 7 dans la marine. Il resta 7 ans en mer sans mettre pied à terre. Se distingua dans un combat naval contre les Anglais ce qui lui valut le grade de sergent. Médaille militaire. Pension de 250 francs. Retiré à Saint-Jean en 1815.
- Teyssier Jean, des Mazes. 6 ans de services. Sauva son capitaine blessé en l'emportant sur ses épaules. Médaille de Sainte-Hélène et 250 francs de pension.
- Amat Jean-Pierre. Remplaça volontairement son frère en congé de maladie. Participa à la bataille de Waterloo. Médaille de Sainte-Hélène et 250 francs de pension. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

Lo general Matiu

« En mars 1811, alors qu'il était gouverneur de Barcelone, Maurice Mathieu de La Redorte déjoua l'attaque du marquis de Campo-Verde et de ses 8 000 hommes. Dans la nuit du 19 au 20, ses troupes tuèrent 800 hommes et firent 1 200 prisonniers. Le 24 juillet, il prit Montserrat, "position importante, fortifiée par l'art et la nature et qui était l'unique dépôt d'armes qui restât aux insurgés catalans". Le 22 janvier 1812, Maurice Mathieu fut chargé de défendre Tarragone. Il sut cacher ses forces à l'ennemi anglo-catalan, de façon à ne lui inspirer aucune défiance. Le 23, au cours du combat dit d'Alta-Fulla, il repoussait les ennemis. Deux mille hommes furent tués, blessés ou faits prisonniers et l'artillerie tomba en son pouvoir. En juin 1812, 28 000 Anglais, sous les ordres de lord Murray, et 12 000 Espagnols firent le siège de Tarragonne. Le général Mathieu, alors gouverneur de Basse-Catalogne, partit de Barcelone le 17 juin et par une habile manœuvre, autant psychologique que militaire, obligea lord Murray à lever le siège et à regagner ses vaisseaux. (...)

"C'était le plus ancien général de division de l'armée française ; couvert de blessures ; comte et grand-officier de la Légion d'Honneur depuis 1804 ; grand-croix de l'ordre de la Réunion ; commandeur de l'ordre de l'Epée de Suède ; il était d'ailleurs décoré de presque tous les ordres militaires de l'Europe." (Hippolyte de Barrau). » (Extr. de "Galerie aveyronnaise", d'après Jean Delmas, dans *VR*, n° 81)

Martin de Castanet

« Quand lo conosquèri, lo Bonaparte, vendiái de cotèls sul fièiral dels pòrcs pel 14 de setembre a la fièira de Sent-Africa e vos rapelatz qu'èra una fièira importenta, aquò ! Quand me vegèt, Napòleòn me di(gu)èt : "Martin, la guerre, il est déclaré !" *E aquò rai... Èra ben pro declarada, la guèrra ! Me di(gu)èt :* "Demain, vous viendrez sur le champ de bataille !"

Ieu, lo lendeman, preni lo parapluòja, te subli lo Faron, te mònti sus l'ase e, trotim-trotam, te m'en vau sul camp de batalha. Quand i arribèri, i aviá dejà Napòleòn amb tota son armada. Quand me vegèt, l'emperur me di(gu)èt : "Aclate-toi aqui derrière cet aroumégas." *E ieu, te preni lo parapluòja, te subli lo Faron, te mònti sus l'ase e te m'en vau me jaire darrèr aquel aromegàs, aquí.* Alors *l'emperur di(gu)èt :* "Fantassins, avancez !" *Res.* "Grenadiers, avancez !" *Res.* "Artificiers, tirez !" *Res.* Alors *l'emperur, quand vegèt aquò, se virèt cap a ieu e me di(gu)èt :* "Martin de Castanet d'avancez !" *E ieu, te preni lo parapluòja, te subli lo Faron, te mònti sus l'ase e, trotim-trotam, te fonci suls Alemands. T'en fotèri un carnatge que n'aviái juscas-al còl. Quand vegèt aquò, l'emperur me di(gu)èt :* "Arrêtez ! Arrêtez ! La guerre, il est acabé ! Demain, vous viendrez aux Tuileries et je vous décorerai."

[Suite page suivante]

• Pierre-Jean-Baptiste de Pas

« Pierre-Jean-Baptiste de Pas, baron de Beaulieu, naquit le 16 juin 1787 à Saint-Affrique, fit ses études classiques à l'école centrale de Rodez, puis entra le 6 avril 1805 à l'école militaire de Fontainebleau d'où il sortit le 10 octobre 1806 en qualité de sous-lieutenant au 12° régiment d'infanterie de ligne. Peu de jours après, il traversait le Rhin qu'il ne devait repasser que le 1er octobre 1814. (...)

Pendant la désastreuse campagne de Moscou, le soir de la bataille de Krasnoë, le général Gérard, depuis maréchal, confia au capitaine Pas de Beaulieu le commandement de tous les grenadiers de sa division, réduits alors au nombre de deux cents au plus, et, se reposant sur sa valeur, il le plaça à l'arrière-garde. Pendant trois heures consécutives, l'infatigable capitaine, animant par son exemple la poignée d'hommes placés sous ses ordres, repoussa les Cosaques qui revenaient sans cesse à la charge en tourbillons épais, ainsi que les canons montés sur les traîneaux qu'ils approchaient jusqu'à demi-portée de fusil des débris de l'armée française. Dans une de ses charges, il eut le bonheur de sauver le maréchal Davoust, qui, accablé de fatigue, se chauffait aux débris d'une maison incendiée, sans s'apercevoir qu'il était sur le point de tomber aux mains des Russes, entourant déjà la position où il se trouvait. Le même jour, à huit heures du soir, le capitaine Pas de Beaulieu fut relevé par un bataillon de la vieille garde ; il était blessé ainsi que la plupart de ses hommes.

A la fin de janvier 1813, à Posen, le prince Eugène prit le commandement de l'armée qu'il tenta de réorganiser. Les cadres de tous les régiments du premier corps (celui du maréchal Davoust) furent renvoyés en France pour concourir à la formation de nouveaux régiments. Mais tout ce qu'il y avait de valide en officiers, sous-officiers et soldats fut retenu. D'un corps composé six mois auparavant de cinq divisions fortes de 70 000 hommes pleins d'ardeur et de vie, il ne restait que cinq bataillons, et de chaque régiment qu'une compagnie de cent-vingt à cent-cinquante hommes au plus. Le capitaine Pas de Beaulieu dut demeurer pour prendre le commandement de la compagnie du 12e régiment ; tous ces débris furent dirigés sur Stettin. Une heure après leur entrée dans cette place, ils se trouvèrent bloqués par les Russes et par les Prussiens réunis. Stettin fut assiégé pendant neuf mois par ces derniers, et se rendit le 5 décembre 1813 ; la garnison, considérée comme prisonnière de guerre, fut conduite à Insterburg (vieille Prusse). (...)

En apprenant qu'on songeait à une capitulation, les cinq mille soldats composant la garnison furent consternés ; ils vinrent supplier leurs officiers de les sauver de la Sibérie, promettant de défendre encore la place, et s'il n'était plus possible d'y vivre, de faire une sortie désespérée, de traverser le pays les armes à la main et d'aller joindre à Hambourg le maréchal Davoust. Trois ou quatre cents officiers subalternes délibérèrent et résolurent de porter ces propositions au gouverneur. Arrivés près de son hôtel, les camarades du capitaine Pas de Beaulieu lui demandèrent unanimement de porter la parole ; il le fit avec cette éloquence du cœur qui devait le caractériser aux principales époques de sa vie. Mais les généraux l'ayant menacé, pour toute réponse, de le traiter en chef de révolte, il n'y eut qu'un cri : "Ce n'est pas lui seul qui vous parle, c'est nous tous et la garnison entière". Ces paroles d'honneur et de patriotisme ne furent pas comprises. La place fut rendue peu de jours après. » (Extr. de *Documents sur les ordres du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem en Rouergue*, 1861)

Las guèrras de Napòleòn III (Crimèia e Mexica)

« Né à Roquefort en 1812, le général de Laumière prit part à la guerre de Crimée, fut blessé à la prise de la tour de Malakoff, se distingua à la bataille de Solférino, fut nommé général et commandant de l'artillerie du corps expéditionnaire du Mexique et fut tué d'un coup de feu reçu à la tête devant Puébla. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", d'après F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 janvier 1930)

« Voici le dernier texte conservé de la main du général de Laumière : "Au moment où le corps expéditionnaire du Mexique va reprendre l'offensive, le commandant d'artillerie croit devoir appeler l'attention des commandants de batterie (il y en avait six, dont quatre de réserve !) sur l'emploi des munitions qui leur sont confiées. D'une part la difficulté de renouveler les approvisionnements doit les leur rendre doublement précieux, de l'autre quelques unes des améliorations introduites dans le nouveau matériel n'ont pas encore subi l'épreuve de la guerre..." Il est curieux d'opposer à ce texte le rapport officiel du *Moniteur,* qui reflète par inversion les craintes à ce sujet : "Sur 36 000 coups composant l'approvisionnement d'artillerie 4 000 seulement ont été tirés... Un quatrième convoi formé de quatre pièces rayées approvisionnées à 200 coups chacune a dû parvenir à Puebla le 1er mai".

A défaut de poudre, il faudrait se battre à l'arme blanche. Le 16 mars 1863, le corps expéditionnaire arriva à nouveau à Puebla, et c'est pendant l'assaut du 29 mars contre le fort Saint-Xavier que le général de Laumière fut blessé d'une balle à la tête, tandis que placé dans les fossés d'investissement, à 60 mètres de la brèche percée dans le rempart par l'artillerie, il observait l'avancée des troupes. Son premier mot, en revenant à lui, nous dit le *Moniteur de l'Armée,* fut pour ordonner d'approvisionner l'infanterie de nouvelles cartouches. Sa blessure parut d'abord légère, mais il fut pris de délire le 5 avril et succomba dans la nuit. Sa mort fut annoncée le 19 mai dans le *Napoléonien de l'Aveyron,* où parut, le 2 juin, un article nécrologique. » (Extr. de "Un général rouergat : Xavier-Clément Vernhet de Laumière", par Jacques Bousquet, dans *Revue du Rouergue*, janvier-mars 1958)

[Suite de la page précédente] *E lo lendeman, ieu, te preni lo parapluòja, te subli lo Faron, te mònti sus l'ase e, trotim-trotam, m'en vau* aux Tuileries. *Quand i arribèri, i aviá davant la pòrta un grand gusàs que me di(gu)èt :* "On ne dentre pas ! On ne dentre pas ! – *De qué, li di(gu)èri,* on ne dentre pas ? Et je suis Martin de Castanet ! – Oh... Dentrez, *me di(gu)èt,* dentrez..." *Te dintri carrament dins la cosina. Al fons, i aviá l'imperatriça Josefina que lavava la vaissèla. Li te m'aprochèri tot doçament, tot doçament e li te fotèri quatre potonasses que me regalèri plan ! Dins aquel temps, l'emperur s'amena amb una palhassada de decoracions.* "Prends-t'en z'en ! *que me di(gu)èt.* – Oh... Mon empereur, je n'ose, je n'ose... – Prends-t'en z'en !" *Ieu, t'en fotèri quatre pochadas. Ne fotèri mème una dins la pocha-falça.* Alors, *l'emperur me di(gu)èt :* "Martin de Castanet, vous pouvez rentrer dans vos foyers." *E ieu, te preni lo parapluòja, te subli lo Faron, te mònti sus l'ase e, trotim-trotam, m'en vau a Castanet.* » (M. C.)

La guèrra de 70

« Lo grand-papeta aviá fach la guèrra de setanta. Sosquèt prisonièr a Sedan. S'evadèt e fasquèt lo camin de Pont a Mosson al Lausièr, al ras de Sent-Sever, en trenta jorns, a pè. » (C. Jq.)

Los protestants del Vabrés

De la chute du Ier Empire à la Seconde République, alors que les rois de France se succèdent pendant un tiers de siècle, les catholiques de *Sent-Africa* s'en prennent aux protestants considérés comme des hérétiques ennemis de la monarchie.

• 1802-1815

« Le consistoire de Saint-Affrique est officiellement mis en place sous le Consulat (le 5 juillet 1803), et le culte protestant bénéficie de la présence de quatre pasteurs attachés à ce temple.

Ce sont ainsi les 25 chefs de famille protestants les plus imposés du département qui devront se rendre le 19 thermidor an XI (le 7 août 1803) pour présider à la formation de cette église consistoire.

On retiendra, pour la réunion des 12 "anciens" composant ce consistoire, des noms qui sont familiers à l'histoire de la région saint-affricaine :

Grand-Pilande Plamond père, Galtier notaire (Saint-Affrique), Cartalhac aîné, Jean-Pierre Randon et Paul Brouillet (Millau), J.-J. Pouch et Tourron (Saint-Antonin), Lasseyre aîné et Bourguet de Brusque (Camarès), Jugla (Saint-Jean du Bruel) et Tarrou aîné pour Cornus.

La nomination des 4 pasteurs va suivre : François et Nazon, déjà à Saint-Affrique, Dubastier, venant d'Amsterdam, M. Gély étant également contacté pour compléter cette équipe. (...)

La célébration des cultes en plein air est toujours la règle à la fin du XVIIIe siècle et un projet d'édification d'un "petit temple" est bien vite abandonné. Ce n'est que le 8 novembre 1802 que Mathieu Creissels vend aux anciens de l'église la vieille chapelle des Cordeliers. La construction de cette "église des protestants" s'élèvera à 23 500 frs (1806), mais la "Terreur blanche" (1815) entraînera des dégâts importants : "Le temple de Saint-Affrique fut pillé, les bancs incendiés sur la place. Devant le brasier, les femmes sectaires les plus exaltées (...) dansaient la danse des treilles..." (Archives départementales de l'Hérault). » (Extr. de "Le temple et la sous-préfecture", par Léo Rivemale, dans *Saint-Affrique, hier et aujourd'hui)*

La comunaltat protestanta e lo temple de Sant-Africa

« Vers 1802, Saint-Affrique et ses environs compte 1800 protestants, 1200 à 1300 en 1828. Vers 1875, la population de Saint-Affrique atteint près de 6000 âmes dont 600 protestants à peine. » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*

« Pendant quelque temps, les protestants s'assemblèrent, pour leur culte, dans une grande salle qui se trouve au premier étage [de l'ancien hôpital] et qui sert aujourd'hui de dortoir au pensionnat. Le 25 vendémiaire an XIV (1806), ils inaugurèrent le temple qu'ils ont bâti sur l'église des anciens Cordeliers. » (Extr. de *Notice sur l'hospice de Saint-Affrique,* par E. Nayral, 1852)

Sant-Faliç, 1873

« Jules Joseph Julien, de Saint-Sever, fit construire en 1873 et années suivantes la belle église de Saint-Félix, malgré toutes les oppositions des huguenots du lieu. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 mai 1929)

Las escòlas de Sant-Africa, 1835

« L'abbé Léonce Raylet dans un petit ouvrage intitulé *Les frères des écoles chrétiennes à Saint-Affrique,* nous a laissé l'historique des 100 premières années de l'école.

En 1835, la commune de Saint-Affrique avait quatre écoles primaires ; deux au chef-lieu ; l'une catholique, l'autre protestante ; la troisième à Bournac, la quatrième à Vendeloves-Saint-Étienne.

L'instituteur catholique avait un traitement de 500 frs sans indemnité de logement, car le local lui était fourni par la commune. Les trois autres instituteurs recevaient un traitement de 200 frs, plus une indemnité de logement.

Ils étaient tenus de recevoir gratuitement un certain nombre d'enfants. La liste en était dressée par la municipalité. Pour l'instituteur catholique, elle était de 60 élèves ; pour l'instituteur protestant, de 16 ; pour Bournac, 12 ; pour Vendeloves-Saint-Étienne, 11.

Les instituteurs étaient autorisés à recevoir de la part des familles aisées une rétribution mensuelle de 1 fr. 50. » (Extr. de *Regards sur le passé saint-affricain,* par G. Boulouis)

Sant-Jan e Tornamira, 1842

L'ordonnance du roi n° 9926 du 22 mars 1842 contient l'article 11 suivant : « Les communes de Tournemire et de Saint-Jean d'Alcapiès, actuellement administrées par la municipalité de Roquefort, canton et arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron), sont distraites de cette municipalité pour former deux municipalités distinctes. »

Lo colerà, 1854

« Malgré les alertes, les angoisses, la frayeur de contracter ces maladies implacables [choléra, rage, charbon], la jeunesse de Tournemire était insouciante, comme elle l'a toujours été, et la fête votive du 15 août était pour tous l'occasion de nombreuses réjouissances populaires.

Pourtant, la triste année du choléra, alors que, à 15 kilomètres d'ici, à Saint-Affrique, les gens mouraient par dizaines, la fête n'eut pas lieu.

Le maire prévint, par un arrêté du 13 août, l'envie que les jeunes pourraient avoir de se dégourdir les jambes :

"Considérant que parfois on s'est permis d'ouvrir un bal sur la place publique, au-devant de l'église, et de poser la chandelle pour éclairer les danseurs, sur le piédestal de la croix, ce qui révolte la décence et constitue une immoralité qu'on ne doit plus tolérer ; Il est expressément défendu d'ouvrir un bal sur aucune place du village de Tournemire, ni sur aucun point où l'on pourrait gêner la circulation des habitants."

Le maire recommande en même temps à la jeunesse de se conduire honnêtement et de "songer qu'il n'est pas convenable de se livrer à des amusements peu sensés lorsqu'une épidémie meurtrière plonge dans l'affliction et le deuil un grand nombre de familles des environs". » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

• 1825-1828

« [Sous le ministère de Cabantous] dévastation du temple dans la nuit du 18 au 19 août 1825. Enlèvement du battant de la cloche, grande échelle laissée contre le mur... orage qui dure une partie de la nuit qui gêne les malfaiteurs.

Le lendemain, à 9 h du matin, assaut du temple : la porte est enfoncée, tout est emporté ou brûlé sur la place du temple ou sur la grande route. Les bancs, les chaises, la robe pastorale, les manteaux destinés aux convois funèbres, la sainte Bible, les psaumes appartenant aux fidèles, les registres de l'église, la chaire brisée, la sainte table démolie et jetée dehors... inscriptions retraçant aux fidèles leurs devoirs recouvertes de boue, vitres brisées, châssis enlevés et livrés aux flammes, les grillages en fer enlevés... pillage de la loge du concierge... la scène dure jusqu'au lendemain 2 h de l'après-midi... Temple livré aux flammes.

M. de Chateauvieux, l'un des pasteurs du consistoire, pasteur de Millau, écrit au préfet : "Il y a environ deux mois que les protestants de Saint-Affrique ne se réunissent plus pour célébrer leur culte et sont obligés, depuis que leur temple a été réduit à une masure, d'aller de temps en temps à Millau ou à Camarès pour vaquer à leurs exercices religieux."

En 1829, le gouvernement accorda 3 492 f. 20, montant des pertes causées lors de la dévastation et 288 f. 82 pour réparations au temple.

Adresse à son excellence le ministre de l'Intérieur (4 juillet 1826) : "Il y a quelques années que le consistoire de Saint-Affrique prit la liberté d'adresser une pétition à votre excellence tendant à obtenir un pasteur de plus dans la section de Saint-Affrique qui comprend les annexes de Saint-Rome de Tarn et de Saint-Félix pour soulager le pasteur de cet arrondissement dans l'exercice de ses fonctions devenu très pénible par l'augmentation du nombre de fidèles et surtout par le service de ces mêmes annexes... privées de prédication partie essentielle."

Le consistoire de Saint-Affrique au baron Cuvier, administrateur des cultes : "Le consistoire de Saint-Affrique, conformément à la délibération du 26 juin 1826, prit la liberté d'adresser à son excellence le ministre une pétition qui avait pour but d'obtenir un second pasteur pour l'arrondissement de Saint-Affrique, chef-lieu de l'église consistoriale de ce nom. Saint-Rome de Tarn et Saint-Félix, annexes de Saint-Affrique, à 4 lieues..." (8 octobre 1828).

[Sous le ministère de Nazon] "Justine B., fille de 30 ans, catholique, s'était introduite dans le temple et armée d'un grand couteau de cuisine avait tenté, disait-on, d'assassiner le pasteur M. Nazon. Il y eut plainte. M. Nazon y était étranger. M. Nazon considérait Justine B. comme folle... Elle avait soupé la veille chez lui et sa fille l'avait accompagnée du temple à sa maison après lui avoir fait prendre une infusion de tilleul." (1828). » (Extr. de *Notes sur Saint-Affrique,* par A. Carrière, 1935. *Doc. S. d. L.)*



La Pèira, vers 1900. Ballots de laine devant l'usine de draps de la famille Reynès. *(Coll. et id. T. C.)*

Las mecanicas

La présence protestante a favorisé le développement de l'activité industrielle et commerciale en *Roergue* méridional aux XVIIIe et XIXe siècles.

• *La filatura de* Caldier-Dufeu *de Sant-Africa*

« Dintrèri a l'usina a 14 ans, a pena. Èra en fàça lo cementèri de Sent-Africa. L'usina Caldièr l'apelavan. Fasiam de drap *per l'armada. Lo matin, començàvem a sèt oras e finissiam a onze oras e pièi lo seras de doas oras a sièis oras. Ieu, coma demoravi a la campanha, preniái lo dinnar. »* (T. A.)

« I fasián de futre per far de pentoflas e pièi de cobèrtas per metre suls chavals. Pièi, pendent la guèrra, fa(gu)èron de drap *per far las capòtas, de* drap *grossièr, aquò èra pas de* drap *fin. Quand i dintrèri, i aviá doas cents o doas cent-cinquanta personas que i trabalhavan. Se trabalhava per equipas : una setmana lo matin, una setmana lo seras. »* (B. H.)

• *La filatura de La Pèira*

« Dins lo temps, trabalhavan per l'armada, mès i a de temps. Aquò èra una filatura. I aviá una cinquantena d'obrièrs. A las cardas, lo fial sortissiá qu'èra pas torce(g)ut. Lo torcián e d'aquí sortissián la trama e la cadena. La cadena passava dins un banh de còla. A l'epòca que i èri, i aviá tres machinas : la prumièira, la repassaira e la fialaira. Fasián de flanèla per l'armada. » (G. E.)

« Mon paire èra al lop, desborrava, preparava la lana. Ieu, ai fach vint-a-sièis ans. Èri al tissatge de flanèla per l'armada. Dins lo temps, i aviá los que preparavan la lana, pièi las cardas, la filatura, l'encolusa e lo tissatge. » (R. H.)

« I aviá lo tissatge, la filatura, las cardas e l'encolusa. Ieu, èri amb una femna del vilatge. M'avián metut al tissatge. » (N. Ln.)

« I fasián de flanèla. » (A. Gg.)

« Mes parents étaient cultivateurs puis ils sont venus travailler à l'usine ici. C'était une usine de textile. On faisait des ceintures pour l'armée. Ensuite on a fait des draps, des chemises, toujours pour l'armée, avec des tissus bleu marine et kaki. On faisait aussi des gros draps pour les vêtements d'hiver, pour les sports d'hiver. En dernier, on faisait le ramassage des autres usines, de laine, de coton. Ici, ça se foulait, ça se filait et ça partait à Mazamet pour être tissé. Quand j'ai commencé, en 1948, on était plus de cent. » (A. D.)

La seda

Comme dans beaucoup de régions huguenotes, l'élevage du ver à soie fut tenté en *Vabrés.*

« Permettez que je vous parle de mes mûriers : ils donnent les plus belles espérances ; leur végétation admirable a fait naître chez plusieurs propriétaires, mes voisins, le désir d'imiter mon exemple. On a beaucoup planté, cette année, dans nos environ. Malheureusement on n'avait ici personne connaissant la taille de cet arbre précieux. Je me suis dès lors décidé à faire venir à mes frais du Vigan, terre classique du mûrier, un homme très habile en cette partie ; je l'ai définitivement pris à mon service, offrant à ceux qui voudront prendre les leçons de taille de les autoriser à le suivre dans les opérations de cette nature. » (Extr. de *Lettre de M. Guiraud à MM. les membres du Jury d'agriculture,* 1843)

« I aviá una manhanariè a Sent-Faliç. Encara l'an passat i aviá de "murièrs" tot lo long de la rota en anent a Sent-Africa. » (G. C.)

« Me soveni que las parets èran dobladas amb de "mossa", per faire l'isolacion. I aviá una cleda, entre la cleda e la paret, i aviá la "mossa" e, sus la cleda i aviá de plastre. » (M. Am. / *Sent-Faliç)*

« Parlavan de La Combeta dels Amorièrs. » (M. Sm. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« I aviá des mûriers *sus la rota de Vendalòvas [Sent-Africa].* » (M. de R.)

« En anent a la glèisa [de Vabre] i aviá una manhanariè. Tota la plana, i aviá d'amorièrs. Nautres n'aviam onze. Mès mon pèra se rapelava pas d'abure vistas las manhanariès dobèrtas a Vabre mès son grand-pèra las aviá abudas vistas. N'i aviá maitas al Cambon. Lo Fèr a Chaval èra plen d'amorièrs. » (R. Er.)



« Dans la nuit de mercredi (2 février) à jeudi (3 février 1905) un incendie se déclarait à l'usine de draps de MM. Reynès et Michel. Il était minuit quand le tocsin sonna le feu. Aussitôt toute la population fut sur pied. Et grâce au dévouement des ouvriers et au sang froid des patrons de l'usine, le feu fut vite éteint. Les pertes peuvent être évaluées à 200 000 F ou à peu près et sont couvertes par une assurance. » (Extr. du *Journal de l'Aveyron* du 5 février 1905)

La Pèira, vers 1900.
(Coll. et id. T. C.)

Las bòrias novèlas

Lo monde de Vabrés en 1810

« On remarque peu de différence, sous le rapport des mœurs et du caractère, entre les habitants de l'arrondissement de Saint-Affrique et ceux de l'arrondissement de Millau. Dans un climat situé sous la même température, ils sont actifs, laborieux et économes comme eux. Le travail est leur élément. Les spéculations utiles, les soins qu'ils donnent à l'exploitation des terres et à la prospérité de leurs fabriques, sont leur unique étude et leur occupation de tous les instants. Ainsi les vices qu'engendre l'oisiveté ne peuvent les atteindre. Ils sont affables et prévenants. Malgré la différence des opinions religieuses, l'union et la bonne intelligence règnent parmi les citoyens de toutes les classes. Les villes de Saint-Affrique et de Camarès sont celles qui comptent le plus grand nombre de protestants ; ce sont aussi celles où l'industrie a acquis le plus grand développement. Les entreprises hardies, les voyages lointains ont constamment excité l'ambition des habitants industrieux de cette contrée. Il n'y a pas un siècle que ceux des montagnes septentrionales du Rouergue ne se hasardaient à faire le voyage de Paris qu'après avoir fait leur testament, tandis que, à cette même époque, les habitants du pays de Saint-Affrique entreprenaient le voyage des grandes Indes. » ("Rapport du préfet de l'Aveyron, de Goyon, au ministre de l'Intérieur, 12 mars 1810. Extr. de "Le département de l'Aveyron en 1810", par Ch. Jany, dans *Bulletin de la Solidarité aveyronnaise,* juillet 1922)

L'aire de Sant-Africa, 1826

« Une délibération du conseil municipal en date du 2 juillet 1826 décide l'acquisition de la "pièce de terre qui longe la route royale depuis le pont neuf jusqu'à la propriété du sieur Mathieu Theissier". Selon le cadastre de 1810, cette pièce de terre, propriété de l'hospice, correspond bien à celle du tènement d'Aloffre.

Les considérants de cette décision sont intéressants comme témoins des problèmes que rencontre l'activité de la ville.

Ils évoquent "les difficultés qu'éprouvent tous les ans les propriétaires pour dépiquer leur grain et journellement les fabricants pour étendre leurs laines et leurs étoffes (...) l'encombrement de la ville et de ses avenues les jours de foire à cause du défaut d'espace pour placer les bestiaux qu'on y conduit..." et concluent "qu'il n'existe pas de local plus propre pour ces différents usages". » (Extr. de *Notes documentaires pour la connaissance de Saint-Affrique...,* d'après Jean Carel)

(1) Dans un mémoire publié en 1821 dans la *Feuille villageoise* du département de l'Aveyron, première livraison.

Les avis sont partagés sur la révolution agricole du *Vabrés* au XIXe siècle. Certains en font un pays précurseur, grâce aux initiatives de quelques grands propriétaires, avec les travaux d'irrigation ainsi que l'amendement des terres à l'aide du gypse pour le développement des prairies artificielles. D'autres considèrent que cette évolution n'a pas sensiblement transformé le paysage rural ni les traditions agraires qui sont restées globalement les mêmes jusqu'en 1914.

Sòlas e pradas

Les techniques d'assolement évoluent et les *pradas* artificielles se développent.

• Las sòlas

« L'assolement des terres, près de Roquefort, est 1° froment, 2° froment, 3° avoine ou orge, 4° trèfle pendant deux ans.

Le produit moyen du froment est, dans les bonnes terres, 8 pour 1 de semence la première année, 4 pour 1 la deuxième, et en général 5 pour 1.

On y fait très peu de pommes de terre. On a remarqué que le froment semé après la pomme de terre était sujet à la carie, et que celui de la première année de l'assolement y était moins sujet que celui de la deuxième ; ce qui confirme ce que j'ai dit ailleurs sur la carie (1), que j'ai considérée comme le produit d'une plante parasite, dont la végétation est d'autant plus active, que celle du sujet aux dépens de qui elle vit languit davantage. » (Extr. de *Mémoire sur Roquefort, ses caves, ses fromages, et l'agriculture de ses environs*, par Ch. Girou de Buzareingues)

• Lo progrès

« L'industrie qui développe l'intelligence profite à toutes les industries. Près de Roquefort est un domaine rural, celui de M. Laumière, l'un des principaux propriétaires des caves, où l'on trouve une très bonne agriculture. Cinq charrues belges y sont en activité. La jachère en est totalement bannie. Le produit du froment s'y élève à 8 et demi pour 1 de semence. On y recueille environ 250 000 kilogr. de luzerne. Il y a un troupeau de six cents mérinos, qui fournit 4 000 kilogr. de fromage, au lieu de 800 qu'on y en faisait autrefois, avant l'introduction des fourrages artificiels ; les bœufs, extraits de l'Auvergne, y sont de forte taille et du prix de 6 à 700 fr. la paire.

M. Laumière a fait de nombreuses plantations dans ce domaine ; il y a introduit la vigne et l'amandier. Tout y annonce l'ordre, l'intelligence et une constante volonté. » (Extr. de *Mémoire sur Roquefort, ses caves, ses fromages, et l'agriculture de ses environs*, par Ch. Girou de Buzareingues)

• Pradas e besals de La Pagesariá de Blaiac

« Je vous parlerai d'abord du système d'épierrement général que j'ai continué. Certes, il a été interrompu huit jours plus tôt que je ne l'aurais voulu par les grosses pluies d'avril. Cependant plus de douze hectares sont débarrassés des pierres nombreuses qui recouvraient leur surface, ainsi que des tas de pierres qu'un cultivateur en progrès n'aimait pas à y voir. A côté de cette opération, celle qui appellera, pour le mois de mars 1844, une opération pareille, vient naturellement ici prendre sa place.

Les prairies naturelles, semées il y a déjà quatre ans, ont été labourées cette année, dans une contenance réunie de douze hectares. Des blés magnifiques les remplacent. Mais ailleurs, mais sur d'autres champs, créés ou agrandis au moyen de terrains qui ne produisaient presque rien, nous avons remplacé ces douze hectares par un nombre d'hectares triple, en esparcet, trèfle et fènasse. Tout le soin ordinaire a présidé à ces semences ; cent cinquante hectolitres de plâtre ont été répandus, jusqu'à ce jour, sur ces diverses

surfaces : inutile d'ajouter que les avantages de cet engrais sont considérables ; donc ces prairies artificielles ne le cèderont en rien pour le produit à celles qui, visitées en décembre dernier, ont valu au fermier de Blayac, pour la seconde fois depuis l'établissement du comice de Saint-Affrique, la prime accordée à ce genre de culture. (...)

Avec un pareil béal [canal en grès qui aura trois cent soixante-quinze mètres de longueur] et en pratiquant des ouvertures à la pierre de taille, de distance en distance, du côté du pré, ouvertures que l'on pourra fermer à volonté, j'arroserai mon pré avec une uniformité parfaite, et par cela même avec avantage ; en second lieu, j'éviterai, par ce procédé, de faire des rigoles qui présentent des inconvéniens nombreux que tout le monde connaît ; la pente naturelle du terrain permettra que sa surface se couvre d'eau symétriquement ; troisièmement, l'eau devant parcourir dans le béal un espace de 375 mètres pour arriver au second pré, je n'en perdrai pas une goutte. » (Extr. de *Lettre de M. Guiraud à MM. les membres du Jury d'agriculture,* 1843)

Los apleches

Dans le courant du XIXe siècle, la charrue Dombasle à versoir va être progressivement substituée à l'*araire.* La mécanisation commence à se développer vers 1900 avec les faucheuses puis les moissonneuses.

• L'araire e la charruga

« Jusqu'en 1850 la plus grande partie de nos terres était en friche et ne produisait que des chênes rabougris. Les abords des villages et les champs de Maxillou étaient seuls cultivés ; et quelle culture ! La charrue venait d'apparaître ; auparavant on n'avait que l'araire et la pioche. Le croiriez-vous ? Il fallait remuer nos terres argileuses avec l'araire. Un grand nombre de familles à cause de leur pauvreté ne possédaient pas des bœufs. Songez un peu à la culture de nos champs remués par l'araire que traînait un baudet, car faute de bœufs on possédait des roussins d'Arcadie. La terre mal cultivée ne produisait presque rien. Aussi la pauvreté de nos pères était extrême. Un grand nombre de familles ne récoltaient pas leur provision de blé. A Courtilles par exemple la famille Jacques Mouls seule avait sa provision de blé au commencement du XIXe siècle. Nos pères vendaient quelques hectolitres de vin ; ajoutons-y quelques brebis étiques maigrement rationnées pendant un hiver toujours trop long et vous aurez sans doute passé en revue toutes les sources de revenus. (...)

[Vers 1840] quatre propriétaires aisés de notre paroisse MM. Maraval du Cagné, Pierre Mouls de Courtilles, Antoine Carrière du Mas-Viala et Mouls du Viala se réunirent pour acheter une seule charrue. Disons pourtant que la routine n'était pas la seule cause de cette méfiance : les premières charrues apportées chez nous étaient un peu plus lourdes que celles existant de nos jours. Ce défaut faisait croire aux propriétaires que la charrue ne pourrait travailler si elle n'était traînée par deux paires de bœufs. En certaines contrées la charrue souffrit persécution : les ouvriers craignant de manquer de travail brisaient pendant la nuit les charrues qu'on avait laissées dans les champs.

Le nouvel instrument aratoire fut perfectionné et vers 1855 chacun abandonnait peu à peu l'araire pour prendre la charrue. Ce fut là une première cause d'aisance pour notre pays : les terres mieux cultivées donnèrent de belles récoltes. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

• La dalhusa e la missonusa

« Nous avons vu une faucheuse pour la première fois au printemps de 1876. Mais la faucheuse a dû lutter contre la routine, cet ennemi de toutes les améliorations. L'usage de la nouvelle machine n'a commencé à se généraliser qu'en 1900. La moissonneuse fut la contemporaine de la faucheuse. Elle ne fut favorablement accueillie que vers 1900. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

• La lusèrna

« La luzerne cultivée nous vient du pays des Mèdes en Asie. Elle fut importée dans les Gaules par les Romains. Cette plante fourragère n'avait pas été introduite dans le Camarès. C'est vers 1825 seulement qu'on fit les premiers essais de cette culture. Les propriétaires les moins routiniers se procurèrent quelques centaines de grammes de la précieuse semence. Ils préparèrent la terre à la pioche avec tout le soin possible, car les voisins riaient déjà de leur insuccès et de la singulière idée qui avait germé dans leur cerveau. Un ouvrier occupé par M. Maraval du Cagné pour la première expérience, persuadé que c'était une expérience insensée, ne peut s'empêcher de dire à son patron : "Maître, considérez bien cette graine que vous jetez en terre ; il n'en paraîtra plus rien." Heureusement le pronostic ne se réalisa pas : la récolte fut fort abondante. La culture de la luzerne donna d'excellents résultats à ses débuts, car elle n'avait pas encore épuisé nos terres. Malgré ce succès, la nouvelle plante fourragère ne fut acceptée que lentement. A cette époque une grande partie de nos terres était en friche ; il fallait réserver les champs fertiles pour la culture du blé et de la pomme de terre. Comme on ne fabriquait pas encore le roquefort, les troupeaux rapportaient peu au propriétaire : il n'y avait donc pas avantage à cultiver la luzerne. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

• La mòda vièlha

Lo flagèl

« Ce procédé faisait durer le dépiquage plusieurs semaines dans chaque domaine. Non seulement il engendrait une grande fatigue, mais pour donner un bon résultat, il fallait que les gerbes fussent bien sèches et que le temps fut beau. Vers 1868 parurent quelques manèges à dépiquer mis en mouvement par des animaux. Il existait aussi à la même époque une machine à vapeur pour dépiquer le blé. Elle était la propriété de M. Niel de Montlaur. Les cultivateurs qui voulaient se servir de la machine à vapeur, étaient parfois obligés d'attendre jusqu'après les semailles. Peu à peu les manèges furent abandonnés, les machines à vapeur se multiplièrent et dès 1885 elles étaient d'un usage presque universel. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

Lo ventador

« [Pour nettoyer le blé] nos pères en étaient réduits à mettre leur confiance dans Éole le dieu des vents, et pourvu que Éole ne fut pas sourd à leurs supplications, ils s'armaient d'une pelle, ils la remplissaient d'un mélange de grains et de balles, puis élevant l'instrument ils laissaient retomber doucement le contenu, et le vent opérait la séparation du grain. Mais, Éole hélas ! n'avait pas d'oreilles. Aussi salua-t-on avec quelque enthousiasme l'arrivée des premiers tarares vers 1855 ou 1860. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

Lo ròcafòrt

Les textes ci-dessous, extraits des publications de Ch. Girou de Buzareingues, de Gabriel Boscary, d'E. Marre, de Robert Aussibal ou d'Elian Da Silva, donnent une idée de l'évolution de l'industrie du *ròcafòrt* tout au long du XIXe siècle.

« De 1670 jusqu'en 1789, rapporte une notice de Turgan publiée en 1867, cette industrie ne prit pas un grand développement : il ne devait pas se produire alors plus de 2 000 quintaux de 50 kil. de fromage ; le pays était privé de toute bonne voie de communication ; le fromage frais était porté à Roquefort à dos de mulet et, une fois mûr, il était expédié par le même procédé ; c'est tout au plus si ces produits pouvaient arriver à Toulouse, Montpellier, le Vigan.

Le commerce était, en 1790, réuni presque entièrement entre les mains de trois rivaux : la plus ancienne maison était celle de Delmas frères ; venaient après, celle de Laumière aîné et celle d'Antoine Arlabosse. D'après les livres de cette époque, il devait se produire environ 5 000 quintaux de fromage. De 1800 à 1815, ce fut une période de prospérité qui créa de grandes fortunes relativement à celles de cette époque ; la production augmenta de cinq mille à dix mille quintaux. De 1815 à 1830, ce fut, au contraire, une période fatale, causant de nombreuses déconfitures et des ruines rapides occasionnées par la concurrence acharnée que se firent les négociants.

Le fromage frais s'achetait à 50 fr. les 100 kilos, prix moyen ; il tomba tout à coup à 40 fr. et les usines de Roquefort passèrent dans de nouvelles mains étrangères au pays.

Durant quinze ans, la production resta stationnaire, le commerce n'offrant plus à l'agriculture des prix rémunérateurs. En 1840, vint à Roquefort une maison de Montpellier, Rigal et Cie, tenter le monopole de l'exploitation. Toutes les caves furent affermées. Mais ce monopole ne dura guère que deux années, 1840, 1841 ; on chercha, on trouva de nouveaux emplacements de caves ; il fallut lutter et c'est de cette lutte qu'est sorti le Roquefort de ce jour (1850), quatre fois plus important, rebâti presque à neuf : l'importance et la capacité des caves fut quadruplée, la manipulation fut perfectionnée, les relations commerciales s'étendirent et le personnel fut mieux organisé. » (Extr. de "Les grandes usines ; Caves de Roquefort", de Turlan, 1867, dans *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

Lo ròcafòrt dins las annadas 1830

L'évolution de la production de roquefort est liée à la modernisation de l'agriculture. Voici quelques extraits du *Mémoire sur Roquefort, ses caves, ses fromages, et l'agriculture de ses environs* par Ch. Girou de Buzareingues (1773-1856).

• *Las cavas*

« Les caves sont la plupart petites et étroites ; elles ont plusieurs étages : ce ne sont point des grottes souterraines, mais des bâtisses adossées au rocher qui fournit leurs soupiraux. Elles sont divisées de bas en haut par des planches étagères destinées à recevoir les fromages, et n'ont rien de remarquable, si ce n'est leur étonnante fraîcheur.

Elles sont toutes comprises dans une bande étroite de la colline qui a éprouvé le plus de déplacement, et construites sur deux lignes parallèles à la base de la colline et sur les deux côtés d'une même rue ; ce qui est devenu possible, parce qu'un grand rocher élevé au dessus du sol et qui couronnait peut-être la colline avant son affaissement fournit les soupiraux du côté de la rue opposé à celui qui s'appuie sur le revers même de la colline. »

• *Las fedas*

« On prépare annuellement, à Roquefort, de 8 à 900 000 kilogr. de fromage. On y évalue à 8 ou 9 kilogr. la moyenne du fromage fourni par chaque

Lo lach, 1830

« Vers 1830, le Camarès commença à contribuer à la production.

Mais, en présence de l'augmentation toujours croissante de la consommation et du développement des voies ferrées, cette industrie n'a pas tardé à sortir de ses frontières naturelles : le rayon de production s'est étendu considérablement et l'on fabrique aujourd'hui du fromage dans les contrées les plus diverses.

Tout l'Est du département de l'Aveyron (arrondissements de Saint-Affrique, Millau, Rodez), une petite partie des départements de la Lozère, du Gard, de l'Hérault et du Tarn envoient à Roquefort des fromages à affiner. La Corse elle-même, depuis quelques années, est entrée dans le mouvement et concourt, dans une petite mesure, à la production. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

Lo Vialar, 1850

« Quelque ancienne que soit la fabrication du roquefort, le Camarès tout entier y était resté totalement étranger jusque vers 1850. Les premières familles qui fabriquèrent le roquefort dans notre paroisse sont les familles Fabre du Moulin, Armand des Estévénens, Daures du Viala, Carrière du Mas-Viala. Dès 1855, l'industrie fromagère se généralisa dans notre paroisse. Le besoin d'agrandir leurs pacages pour élever les brebis laitières porta les habitants à défricher leurs bois. En peu de temps, la valeur des domaines fut décuplée. C'est ce qui explique pourquoi certains domaines fertiles sont peu imposés : tel le Mas-Viala qui était en friche lorsqu'on refit le cadastre (le cadastre fut révisé de 1830 à 1835).

Les agriculteurs comprirent mieux l'utilité de la luzerne dont la culture avait été négligée jusque vers 1850. Le roquefort donna à nos pères une aisance que nul parmi nos ancêtres n'avait sans doute rêvée, aisance dont plusieurs abusèrent ne proportionnant pas les dépenses aux recettes. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

Lo carreg dels fromatges

« [Vers 1850] les fromages étaient, le plus souvent, apportés à Roquefort à dos de mulet dans des coffres de bois ou dans de grandes corbeilles ou caisses percées à jour. On peut imaginer sans trop de peine les mulets lourdement chargés gravissant avec effort le rude chemin de Roquefort et les pesantes charrettes emportant vers le Midi les fromages affinés dans des corbeilles rembourrées de paille. Les cailloux crient sous la roue, la poussière vole, les fouets claquent, les routiers jurent... et voici, au bas de la descente, le pont sur le Soulzon et le village de Tournemire, et l'auberge d'Auguste Guibert où l'on boira un verre avant de franchir à gué le Brias. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

brebis. D'où il suit qu'il y a au moins cent mille brebis portières sur le Larzac, grand plateau calcaire de 7 à 8 lieues de diamètre, élevé d'environ 750 mètres au dessus du niveau de la mer, et qui entoure presque Roquefort.

Cette contrée semble avoir été formée par la nature tout exprès pour y nourrir des bêtes à laine : le sol en est sec, et les pâturages excellens. Nulle part, en France, l'éducation des moutons n'est mieux entendue, ni faite avec plus d'économie. »

• ***La pastura***

« Avant la propagation de la culture du sainfoin et du trèfle, on y faisait à peine la moitié du fromage qu'on y fait aujourd'hui : il est des domaines où, par cette culture, on en obtient six fois plus qu'autrefois.

Un des principaux propriétaires de Roquefort m'a assuré que le lait provenant du trèfle donnait un tout aussi bon fromage que celui qui provenait des pâturages naturels ; mais ce sentiment n'est pas partagé par tous ses confrères. »

• ***La lana***

« Les brebis du Larzac ont la laine plus fine et plus tassée que celles des autres parties du département de l'Aveyron ; elles ont la forme et la taille des mérinos et semblent en provenir : leur laine, en ce cas, aurait perdu beaucoup de sa finesse primitive. Peut-être cette similitude de formes n'est-elle due qu'à une analogie d'habitudes. »

• ***Los anhèls***

« Les agneaux naissent au commencement de mars ; on ne garde que les agnelettes nécessaires à l'entretien des troupeaux, et un petit nombre de mâles, le reste est vendu à Millau, pour la boucherie, à l'âge de quinze jours ou trois semaines, au prix moyen de 2 fr. l'agneau. »

• ***La molza***

« La manière de traire le lait des brebis, dans le Larzac, est remarquable ; elle est, je pense, la principale cause de l'ampleur des mamelles, et contribue spécialement à la qualité du fromage. »

• ***Sosbatre***

« Quatorze ou quinze hommes sont employés, soir et matin, à traire un troupeau de quatre à cinq cents brebis, tandis qu'ailleurs on n'emploie à ce travail que quatre personnes. Ils expriment le lait avec force, et lorsqu'ils ne peuvent plus en obtenir par la pression, ils frappent sans ménagement les mamelles du revers de la main, répétant cette opération à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'ils n'obtiennent plus rien. Les étrangers, témoins, pour la première fois, de cette vigoureuse "mulsion", en sont alarmés pour la santé des brebis, qui n'en reçoit cependant aucun dommage.

Présumant que par ce procédé on obtenait un lait plus butireux, et qu'il devait influer sur la qualité du fromage, j'ai prié un de mes amis, et des principaux propriétaires du Larzac, de faire une expérience, dont les résultats ont pleinement confirmé ce soupçon (1). »

• ***Lo lach***

« ... Le lait de brebis donne à peu près 20 pour 100 de fromage.

Ce résultat a été confirmé par une seconde expérience faite, sur ma demande, chez M. Laumière, où 20 kil. de lait ont donné un fromage du volume de ceux qui, au sortir des caves, pèsent 4 killogr. D'après d'autres observations faites sur les montagnes d'Aubrac, le lait de vache n'y donne que 15 pour 100 de fromage prêt à être livré au commerce. »

• ***Lo fromatge***

« On trait les brebis pendant quatre ou cinq mois. On fait chauffer quelquefois le lait du soir, soit afin de l'empêcher de s'aigrir, soit afin que le fromage ne soit pas trop gras, par excès de beurre. Dans cette opération, en

Ròcafòrt

« Pér déjoust un grand roc tout moculat pél [téns,
È naout, o bisto d'uèl, dé bint cannos, lou [méns,
Ounté l'aclo, grand reî dé touto l'ooussélado,
Sé plaï d'ona soubén éstopli so nisado.
È qué mostro l'ospèc d'un émprénaplé fort,
Déspieï maï dé mill'ans, és bostit Roquofort. »
(Extr. de "Roquofort !", par Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

(1) « En voici le rapport, tel qu'il me l'a transmis lui-même :
"J'ai fait, monsieur, l'expérience que vous désiriez sur la quantité de beurre et de fromage que peut donner le lait des brebis du Larzac, et sur la différence de qualité de la première partie de la "mulsion" d'avec la dernière.
Voici en peu de mots comme j'ai opéré : J'ai mis dans un seau 32 livres de la première partie de la "mulsion", et dans un autre tout autant de la dernière. Les deux qualités ont été mises chauffer à une même température. Le lendemain, le beurre a été enlevé. La première qualité m'en a donné 2 livres 5 onces, et la deuxième 3 livres 7 onces.
Immédiatement après, la présure a été mise simultanément et en même quantité dans l'un et l'autre lait. Celui du premier seau m'a donné 6 livres 12 onces de fromage ; celui du deuxième, 7 livres 9 onces et demie".
Le 6 août, les deux fromages ont été envoyés à Roquefort, dans les caves de M. Laumière, avec recommandation à M. Ramonat, son commis, d'observer attentivement le résultat que donneraient ces deux pièces marquées l'une n° 1, l'autre n° 2. Voici ce qu'il me dit dans une lettre du 31 août :
"Votre n° 1 doit être mangé de suite ; il ne peut aller plus loin. La qualité, sans en être défectueuse, n'en est pas bonne. Quant au n° 2, il demande encore dix-huit ou vingt jours de cave. Il a bien mieux conservé la forme du moule que le premier ; et la qualité, quoique au dessous du premier degré, en est bonne : il peut passer dans un parti de seconde qualité pour la capitale. Il est plus blanc, plus gros, plus persillé que le premier. "
Ainsi la quantité se trouve ici en rapport avec la qualité, et ce que l'on fait pour obtenir celle-là contribue même au perfectionnement de celle-ci. On ne se doute guère, sur le Larzac, que le fromage de Roquefort doive en partie sa supériorité au procédé de battre avec force le pis des brebis, pour en obtenir le plus possible de lait. »

• ***Un mercadièr de Ròcafòrt en 1851***

André Maury a étudié un livre de comptes d'un marchand de fromages de *Ròcafòrt* au début des années 1850. Voici des extraits de cette étude intitulée "Quelques aspects du négoce du roquefort au siècle dernier" publiée dans la *Revue du Rouergue.*

Las bòrias

« Dans certaines fermes, il n'y a aucun fromage de rebut : cinq maisons en tout sur vingt, soit le quart des producteurs. Dans les quinze autres fermes, il y a du fromage de rebut ou "de salage". La proportion varie entre 3 pièces refusées contre 97 prises ; et entre 33 pains rejetés pour 37 acceptés : presque autant de rebut que de fromages sélectionnés. Cela va de 3 % à plus de 50 %. Dans une maison, il y a beaucoup plus de rebut que de marchandise valable : 28 pains contre 2 seulement de bons, soit 93 %. Et même dans une petite propriété, il n'y a que du rebut : toute la livraison, soit 8 pains.

Il est curieux de constater que cette très forte proportion de rebut se situe uniquement chez des producteurs du Lévézou. Le pourcentage est nettement plus minime, voire inexistant, sur le Causse ou les Avants-Causses. Cela tient au fait qu'il y a en terroir caussenard une bien plus antique pratique de la fabrication du roquefort et une expérience beaucoup plus poussée de la propreté et des dosages nécessaires. La fabrication du roquefort est alors très récente sur le Lévézou ; il n'y a pas encore tout le doigté voulu. A la décharge de ces nombreux producteurs, il ne faut pas omettre de signaler l'herbe plus acide de ces terres schisteuses. Il est certain que l'herbage du Causse, même plus clairsemé, est bien plus odoriférant et propice à un lait de meilleure teneur. »

La rebarba

« L'un des chapitres non moins curieux que les autres de ce négoce fromager est bien celui consacré à la "rebarbe". Qu'est-ce que la rebarbe ? Ou encore la rhubarbe. Le gros dictionnaire Larousse de la fin du siècle dernier en donne la définition suivante : "fromage globuleux, de mauvaise qualité, que l'on fabrique à Roquefort avec les raclures des autres fromages". Ceci pour la rhubarbe. Pour la rebarbe, le même dictionnaire précise : "seconde raclure de fromage de roquefort, que l'on transforme en pains cylindriques". La rhubarbe correspondrait à la rebarbe blanche ; la rebarbe proprement dite à la rebarbe rouge. L'on peut ajouter que ce fromage est plutôt fort. La rebarbe blanche est alors vendue dans des urnes de terre cuite plus ou moins grandes. Le marchand en tient une minutieuse comptabilité, soit que les urnes lui appartiennent en propre ou qu'elles soient la propriété de l'acheteur. Selon les urnes, il y a dans chacune de 1 à 30 kg de rebarbe. L'on se rend compte par là combien la rebarbe est prisée chez les gens modestes. » [Suite page 146]

effet, le beurre se sépare du lait, et on l'enlève le lendemain ; après quoi, on confond le lait du soir de la veille avec celui du matin, et l'on y met la présure, dont la qualité et la quantité influent quelquefois beaucoup sur la qualité du fromage. »

• ***La cava***

« Après environ trois semaines, les fromages passent de la ferme du cultivateur dans les caves de Roquefort, où d'abord, après les avoir couverts de sel, on les empile de cinq en cinq. Au bout de sept à huit jours, on les frotte et on les retourne, après y avoir mis encore un peu de sel. Le poids total du sel employé est égal à peu près à 3 pour 100 de celui du fromage.

J'ai retrouvé le même rapport dans la manipulation du fromage qu'on fait avec le lait de vache, sur les montagnes d'Aubrac. »

• ***La rebarba***

« Peu de jours après cette seconde opération, on racle les fromages ; la raclure se vend, sous le nom de rhubarbe, à raison de 15 à 20 fr. les 50 kilogr. On en obtient 7 à 8 pour 100 du poids des fromages. On les place ensuite de champ et point contigus sur des planches étagères, où ils se couvrent d'abord d'une moisissure de plus d'un pouce de longueur ; on les frotte, on les racle tous les quinze jours ; la moisissure en devient de plus en plus courte, et enfin elle n'offre plus qu'un léger velouté. »

• ***Lo persilhatge***

« Le fromage ne deviendrait de lui-même bleu et persillé qu'après cinq ou six mois de cave ; mais, pour lui faire acquérir plus promptement cette couleur et cette forme, on mélange du pain moisi en poudre avec la pâte, procédé qui en altère la qualité, et dont on fait cependant un très fréquent usage. »

• ***La venda***

« Après quatre mois et demi de cave et un déchet de près d'un quart, dans lequel il faut comprendre la rhubarbe, le fromage est livré au commerce, à des prix différens, suivant les qualités.

La moyenne de ces prix est de 60 à 70 fr. les 50 kil., terme de six mois. Le fromage a coûté en gros, pris chez le cultivateur, 40 à 42 fr. au comptant.

Les bénéfices de ce commerce seraient très considérables, s'ils n'étaient diminués par une forte déduction pour la rente du capital employé à l'acquisition des caves, qui se vendent à des prix énormes. Celles de MM. D. se sont vendues 215 000 fr. ; cependant, jointes à d'autres acquisitions qu'a faites l'acquéreur pour 135 000 fr., elles représentent à peine la moitié du total des caves. Ce sont les soupiraux mêmes qu'on achète à ces hauts prix ; la construction des plus belles caves et des bâtimens communs d'habitation ne coûterait pas 12 000 fr.

Ce commerce ne doit craindre aucune concurrence étrangère, car on ne peut espérer de trouver ailleurs réunis ; 1° une montagne composée, située, formée et bouleversée de manière à produire le phénomène de la fraîcheur extraordinaire des caves de Roquefort ; 2° d'immenses pâturages d'excellente qualité, pouvant nourrir près de deux cent mille bêtes à laine, et desquels le lait reçoit une saveur et un parfum particuliers ; 3° de nombreux troupeaux déjà formés sous les influences d'une ancienne industrie, et devenus capables, par le grand développement des mamelles, de donner une quantité extraordinaire de lait ; 4° un ensemble d'habitudes coordonnées avec industrie, et que la nécessité rend invariables.

Heureusement pour les consommateurs et pour les cultivateurs du Larzac, la concurrence est dans Roquefort même. »

• ***Lo revengut***

« La brebis du Larzac rapporte un produit moyen de 15 fr., dont 8 à 9 fr. de fromage, 4 fr. de laine, et 2 fr. d'agneau. »

Liste des laiteries (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)			
communes	**laiteries**	**caves d'affinage**	**hectolitres**
Calmels-et-Le Viala	Moulin de Soulayrol	Société anonyme des propriétaires à Roquefort	420
	Vaute (la)	Louis Rigal à Roquefort	750
Labastide-Pradines	Labastide-Pradines	Groupe Société P. Lebrou et Compagnie à Roquefort	350
	Saint-Pierre	Louis Rigal à Roquefort	200
Roquefort	Mas (le)	Louis Rigal à Roquefort	200
	Roquefort	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	1 700
	Tendigues	Société nouvelle de Roquefort à Tendigues-Roquefort	1 000
Saint-Affrique	Cambon (le)	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	2 400
	Cazotte (la)	Société anonyme des propriétaires réunis à Roquefort	420
	Martinet (le)	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	1 710
	Moulin de l'En	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	1 470
	Pomarèdes (les)	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	1 220
	Saint-Etienne	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	510
	Sauveplane	Louis Rigal à Roquefort	700
	Savignac	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	610
	Vailhausy	Société anonyme des propriétaires réunis à Roquefort	210
Saint-Izaire	Boucal (le)	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	1 800
	Bussels	Groupe Société P. Lebrou et Compagnie à Roquefort	250
	Rollendes	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	1 450
	Saint-Izaire	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	1 290
St-Jean d'Alcapiès	Caussenuéjouls	Société nouvelle de Roquefort à Tendigues-Roquefort	400
St-Rome de Cernon	Mélac	Société nouvelle de Roquefort à Tendigues-Roquefort	300
	Mélac	Groupe Société P. Lebrou et Compagnie à Roquefort	360
	St-Rome de Cernon	Louis Rigal à Roquefort	1 100
	St-Rome de Cernon	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	790
Tournemire	Tournemire	Sarrouy, Robert et Compagnie à Roquefort	1 135
Saint-Félix de Sorgues	Mas Courbe	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	350
	St-Félix de Sorgues	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	730
Vabres	Mas-Imbert	Maria Grimal à Roquefort	268
	Salmanac	Maria Grimal à Roquefort	305
	Salmanac	Groupe Société P. Lebrou et Compagnie à Roquefort	750
Versols-et-Lapeyre	Hermilix	Sarrouy, Robert et Compagnie à Roquefort	272
	Versols	Louis Rigal à Roquefort	600
	Versols	Société des caves et des producteurs réunis à Roquefort	600

(Coll. M. G.)

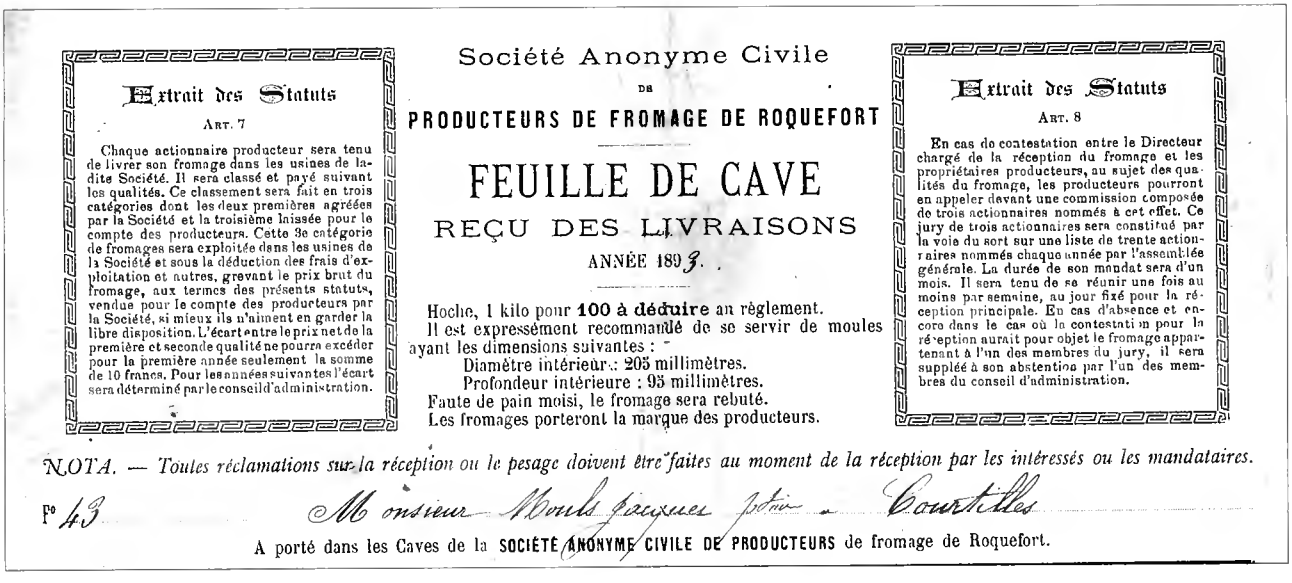

Extrait des Statuts

ART. 7

Chaque actionnaire producteur sera tenu de livrer son fromage dans les usines de ladite Société. Il sera classé et payé suivant les qualités. Ce classement sera fait en trois catégories dont les deux premières agréées par la Société et la troisième laissée pour le compte des producteurs. Cette 3e catégorie de fromages sera exploitée dans les usines de la Société et sous la déduction des frais d'exploitation et autres, grevant le prix brut du fromage, aux termes des présents statuts, vendus pour le compte des producteurs par la Société, si mieux ils n'aiment en garder la libre disposition. L'écart entre le prix net de la première et seconde qualité ne pourra excéder pour la première année seulement la somme de 10 francs. Pour les années suivantes l'écart sera déterminé par le conseil d'administration.

Société Anonyme Civile

DE

PRODUCTEURS DE FROMAGE DE ROQUEFORT

FEUILLE DE CAVE

REÇU DES LIVRAISONS

ANNÉE 189*3*.

Hoche, 1 kilo pour **100 à déduire** au règlement.
Il est expressément recommandé de se servir de moules ayant les dimensions suivantes :
Diamètre intérieur : 205 millimètres.
Profondeur intérieure : 95 millimètres.
Faute de pain moisi, le fromage sera rebuté.
Les fromages porteront la marque des producteurs.

Extrait des Statuts

ART. 8

En cas de contestation entre le Directeur chargé de la réception du fromage et les propriétaires producteurs, au sujet des qualités du fromage, les producteurs pourront en appeler devant une commission composée de trois actionnaires nommés à cet effet. Ce jury de trois actionnaires sera constitué par la voie du sort sur une liste de trente actionnaires nommés chaque année par l'assemblée générale. La durée de son mandat sera d'un mois. Il sera tenu de se réunir une fois au moins par semaine, au jour fixé pour la réception principale. En cas d'absence et encore dans le cas où la contestation pour la réception aurait pour objet le fromage appartenant à l'un des membres du jury, il sera suppléé à son abstention par l'un des membres du conseil d'administration.

NOTA. — Toutes réclamations sur la réception ou le pesage doivent être faites au moment de la réception par les intéressés ou les mandataires.

N° *43* *Monsieur Monls frères* *Courtilles*

A porté dans les Caves de la SOCIÉTÉ ANONYME CIVILE DE PRODUCTEURS de fromage de Roquefort.

[Suite de la page 144]

La practica

« Comme pour les ventes de fromage, bien des noms de particuliers amateurs de rebarbe figurent sur ce registre. Si c'est un ecclésiastique qui apparaît comme un fidèle client de roquefort, pour la rebarbe blanche, c'est plutôt un maître d'école. Deux moissonneurs anonymes, ou encore une femme de Montpellier de passage se procurent ce produit. Et comme pour le fromage, notre marchand note scrupuleusement la quantité de rebarbe mangée dans sa maison, ou offerte à sa sœur Julie. »

L'òsca

Le marchand prélevait environ un centième du produit livré. Cette opération était appelée *l'òsca,* la marque.

Lo fromatge

« Sus d'èstachos én bouès soulidomén
[coustruidos,
Ê dèl cap jusqu'ol founs complètomén
[gornidos,
Té bésén dé froumach' éncaro tout noubèl,
Qué bénou dé bira tout aro dé contél.
L'obioou péndén huech jours loïssat dins lo
[solado.
Sèro pas préporat qué dins uno mésado.
Coumménço tout éscas dé chonjà dé coulou.
Io pas qué quatré jours qu'ès sus
[l'éscoulodou.
É dins ooutant dé tèns lou mudoroou dé
[plaço,
Olarò trioroou lou poulit dèl pus trasso.
Uno ma dégourdid' ormado d'un coutèl
Béndro prémieïromén l'y roscola lo pèl.
Oquo sèra lo ma d'une brabo fillétto
Fach' on oquèl trobal, poulido, fricooudetto.
Qué pér l'y beïré clar n'o pas bésoun dé lun.
Cé qué roscoloro noummorén rébérun...
Oquél roscolodun pél béstial sé proufito ;
Mais, én s'én opprouchén, on ès foursach
[désuito,
O sé topa lou nas omé lou moucodou. »

Las cabanièiras

« Tu, qu'as lou goust tant fi, doumoïsello
[lusénto,
Coussi pos suppourta l'oudou tant
[suffouquénto,
Qué réspiros toujour én foguén toun trobal ?
L'éstoumac, mé porés qué té diou faïré mal,
Ou pla joubé l'y sios éstad' occoustumado ? »

La rebarba

« Ané, déspochén-nous dé fini nostré tour,
Ogochén pas toujour oquèllos oubrieïros
Né bos saoupré lou noun ! Los nommou :
[Cobonnieïros.
Exominén pourtant coussi foou lou trobal,
É nous cal pla garda dé né diré dé mal...
... Èn naout déqu'obèn bist ? dé rénguos dé
[froumaché,
Qué bénio soulomén dé sourti dél solaché.
Oïci né trouban maï dé quinzé jours pus bièl,
Qu'ès tourna dejà prèst' o possa pér coutèl.
Présént' o so surfaç' un éspèço dé barbo,
Roujouso dé coulou : l'oppeloroou rébarbo.
Né fourmoroou dé pas d'un porél dé kilos,
En détal lo béndroou, pla pus soubén qu'én
[gros... »

(Extr. de "Roquofort !", par Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

La produccion de 1800 a 1900

« Sur le plateau du Larzac et dans les environs de Roquefort, on fabriquait, depuis un temps immémorial, des fromages de lait de brebis très renommés. En 1800, on exportait près de 250 000 kilos de ces fromages sur Paris, Bordeaux, Marseille, Toulon. On avait fait quelques essais pour en envoyer en Amérique, mais la traversée avait nuit à leur conservation. Ces fromages se vendaient 100 francs les 100 kilos, et on les payait aux propriétaires de brebis, lorsqu'ils étaient frais, de 60 à 70 francs les 100 kilos.

De 1800 à 1830, la fabrication passa de 250 000 kilos à 800 000 kilos, mais resta cantonnée sur le plateau du Larzac. C'est lorsque les prairies artificielles se répandirent dans l'arrondissement de Saint-Affrique, qu'on songea à fabriquer du fromage dans la vallée de la Sorgue et dans le Camarès. (...)

En 1850, la quantité de fromage produite s'élevait à 1 400 000 kilos ; en 1860, à 2 700 000 kilos.

Lors de l'exposition universelle de 1867, le fromage de Roquefort fut classé comme le meilleur des fromages et sa réputation s'étendit au monde entier. A cette époque, plus de 200 000 brebis donnaient leur lait pour ce fromage et étaient dispersées dans les arrondissements de Millau, de Saint-Affrique, de Lodève, dans le canton de La Canourgue en Lozère et dans celui de Trèves dans le Gard. On fabriquait 3 250 000 kilos de fromage.

Le fromage frais se faisait dans les fermes et était transporté en voiture ou plutôt à dos de mulet, aux caves de Roquefort. Plus de 60 000 cultivateurs prêtaient leur concours à la fabrication. On estimait ainsi les bénéfices réalisés par ces cultivateurs :

fromage : 3 250 000 k. x 1 fr. 20 =	3 900 000 francs
laine : 400 000 brebis x 5 francs =	2 000 000 francs
vieilles brebis : 80 000 x 15 francs =	1 200 000 francs
agneaux : 140 000 x 4 francs =	560 000 francs
	7 660 000 francs

Une brebis laissait un revenu de 28 francs, soit 20 francs de lait, 5 francs de laine et 3 francs d'agneau.

Dans une revue agricole, un auteur disait : "Partout où la fabrication du fromage de Roquefort se propage, les fermages augmentent et la valeur vénale du sol suit la même progression. Il est à souhaiter que des routes et des chemins de fer permettent sur tous les Causses le transport du fromage aux caves."

Depuis 1870, la production du fromage de Roquefort n'a cessé d'augmenter ; en 1877, il est sorti des caves 4 000 000 kilos de fromage ; en 1888, 5 000 000 ; en 1892, 6 000 000 ; en 1906, 7 000 000.

Une statistique de 1904 indique le nombre d'animaux qui concourent à la production du lait utilisé : 621 330 brebis laitières 1 569 vaches et 700 chèvres. Ces animaux produisent annuellement 338 362 hectolitres de lait et appartiennent à plus de 10 000 agriculteurs. Comme l'hectolitre de lait est payé de 25 à 30 francs, c'est près de douze millions que les cultivateurs touchent annuellement. Nous parlons pour ces dernières années du prix du lait et non de celui du fromage frais ; c'est que depuis une vingtaine d'années, on ne fait plus le fromage dans les fermes. Les propriétaires des caves ont établi, dans toutes les régions où se trouvent des brebis, des laiteries, où chaque cultivateur porte son lait et où se fait le fromage. De ces laiteries, le fromage est ensuite dirigé sur les caves de Roquefort, où il s'affine pendant plusieurs mois. Il y a aujourd'hui près de 350 laiteries répandues sur tout l'Aveyron (la partie nord de l'arrondissement d'Espalion et le plateau de l'ouest de Villefranche exceptés), sur plusieurs cantons du Gard, de l'Hérault, du Tarn, de la Corse. L'établissement de ces laiteries a permis au petit cultivateur, n'ayant que quelques brebis, de concourir aussi à la fabrication du roquefort.

Mais les cultivateurs ne sont pas les seuls à bénéficier de la vogue du roquefort ; on estime à plus de un million les salaires distribués aux employés des caves ou des laiteries.

Le roquefort affiné se vend, en gros, aux prix suivants :

surchoix	180 à 250 fr. les 100 kilos
1ère qualité	160 à 180 fr. les 100 kilos
2e qualité	125 à 160 fr. les 100 kilos
rebuts	100 à 120 fr. les 100 kilos

L'industrie du roquefort fait vivre plus de 70 000 personnes, propriétaires, fermiers, domestiques, etc. Elle a donné une vive impulsion à l'agriculture dans l'Aveyron, en poussant les cultivateurs à défricher et à amender leurs terres, à créer des prairies artificielles. Elle a apporté l'aisance dans de nombreuses familles et il est à souhaiter qu'une crise ne vienne pas arrêter le développement de cette source de richesses. » (Extr. de *Evolution agricole et condition des cultivateurs de l'Aveyron pendant le XIXe siècle*, par Gabriel Boscary, 1909)

Tropèls, lachariás e societats, 1820-1830

• *Los tropèls*

« Les cultures fourragères en prairies artificielles, expérimentées à Nant et dans la région de Roquefort, à La Fage en particulier, se répandent de plus en plus à partir de 1820, permettant une progression du litrage et du rendement.

En dix ans, le nombre de brebis laitières passe de 200 000 à 350 000 (1875). L'aire de collecte du lait de brebis s'est étendue aux monts de Lacaune, au Camarès, vers le Lévézou et les causses lozériens, mais aussi quelque peu vers le Languedoc. Il s'ensuit un accroissement de production, lié aussi à l'option prise par certaines zones ; pour la seule terre du Larzac, le nombre de têtes passe de 50 000 à 250 000. » (Extr. de *Roquefort,* par Robert Aussibal)

• *Las lachariás*

« La concurrence est vive entre industriels pour l'achat contractuel du lait, qui est traité dans 1 100 laiteries (en 1900, leur nombre tombera à environ 950).

Jadis simple appentis ou petite pièce spéciale dans l'exploitation, la laiterie est devenue un local bien équipé, où la fabrication est assurée par un salarié, le gérant. On est plus exigeant quant à la propreté et à la conservation du lait à partir de la traite. On emploie de la présure pure et titrée, et la fabrication elle-même est réglée en fonction de la qualité du lait. L'ensemencement n'est plus laissé au hasard : les industriels de Roquefort fabriquent le pain moisi et le vendent en poudre aux fermiers. L'incorporation se fait lors du moulage. Des moules en terre vernissée, calibrés, fabriqués à Saint-Jean du Bruel, mettent de l'ordre dans les dimensions anarchiques des formes qui se standardisent en "pains" de 20 cm de diamètre et environ 10 cm de haut (1855). Malgré tout, les fabrications fermières demeurent encore empiriques et de qualité inégale.

Après l'ouverture à Lunel, en 1876, de la première laiterie industrielle, les maisons de Roquefort prennent en charge la fabrication sur les lieux mêmes de production. Achetant le lait, elles installent partout, dans les grandes fermes et les villages, des unités de fabrication ou fromageries. » (Extr. de *Roquefort,* par Robert Aussibal)

• *La venda e las societats*

« A la fin du siècle, l'étalement des ventes est favorisé par le pliage sous étain pur (plombage) et la conservation frigorifique.

Après quelques faillites retentissantes vers 1820-1830, on assiste à des regroupements d'intérêts et à la création des premières "sociétés", dont la Société des Caves en 1842. » (Extr. de *Roquefort,* par Robert Aussibal)

Las cavas e los emplegats

« O bint mèstrés pus bas, besèn d'aoutros [éstachos,
Coummo los dé déssus égalomén sou fachos.
Dé froumaché déjoust, déssus è pér coustat,
Pér lou faïr' éstourra, l'oou tout ocontélat.
E pieï, tout un troupèl de fénnos è dé fillos,
Del sèxé fino flou, dégourdidos, jontillos,
Qué trépou dins oquél noubèl coumportimén.
Ès poulit dé los beïr' ogi tant lèstomen.
Daillurs, los pagou pas pér fa lo potontéllo,
Portou toutos dobans un grand fooudal én [télo,
Fach om' un boborèl è fobriquat ésprès,
Per los pourré pora dél cap jusquos os pès...
Chacun' o soun trobal è lou fo sans parésso,
Beillén dé péca pas pér trop dé malodrésso,
Ès talomén sénsipl' !... O poou que [l'Emplouyat,
Qué pér los surbeilla tout ésprès ès pogat,
Tout én sé posséjén, trobé quicon o diré,
Surtout s'ès un goillart qu'aïmé pas trop dé [riré. »

La pesada e lo commís

« Entr' éllos barjou prou, mais sans sé [dérénja,
Los unos, cado jour foou pas qué corréja
Lou froumaché qué bén... Quand lo pésad' ès [facho,
È qué l'oou réssochut, Morionnou sé [déspacho
Dé né prén' un brossat è dé lou fa possa
On oquello qué sap ounté lou cal ploça.
Bésès coussi courris, bésès coussi potino,
Pér n'ona querré maï ! Lou coummis [l'exomino. »

Lo gaget

« Dé froumaché pértout, prèst' ou mièch [oppréstat,
Oquo dépén déspieï couro l'oï l'oou pourtat.
Dé fénnos, tout un fun qué foou monto dobalo,
Pér lou trigousséja... D'unos sus un' escalo,
Sou quillados esprès pér lou pourré ploça
O mésuro qué boou lou l'y faïré possa.
L'occupotiou dé tall' omaï tallo filletto,
Es dé pourta gogét, poniè, paillo, coïssetto,
E dòu mettré pla prèst' os ona bouyocha.
Lou froumaché pésat, déch sé boou déspocha
Dé l'orrénja dé biaïs, qué péndén lou [bouyaché,
Risqué pas d'ottropa lou pus pichot [doummaché.
L'émbollach' es finit, è lou commiounur
Bén om' un portofaïs, hommé pénipl' è dur,
Qu'ò lo pougno robust' è l'ésquino soulido,
(O fach oquél méstiè dèjà touto so bido)
Otobé péno pas quand ottrappo 'n gogét :
Tal l'y mèt los dos mas, èl l'y suffis d'un dét.
Dins noun pas rés dé téns o corgat lo corrétto,
Oppréstou lous chobals... Un, dous coch lou [fouét péto ;
L'ottolaché portis, è bo cal sap onount :
O Lyoun ? o Poris ? béléou dins lou [Piémount... »

(Extr. de "Roquofort !", par Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

La crisa del ròcafòrt

Las lachariás, 1881-1906

« Il y a 25 ans tout le fromage affiné dans les caves de Roquefort était fabriqué dans les fermes (...) : chaque propriétaire confectionnait lui-même, tant bien que mal, ses produits sans avoir l'idée de s'associer avec quelqu'un de ses voisins pour exécuter en commun le travail du lait.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé : on a créé et on continue à créer, tous les jours, des fromageries auxquelles les cultivateurs d'une contrée livrent, tous les matins, le lait obtenu sur leur exploitation. Dans le pays ces fromageries sont désignées sous le nom de laiteries. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

« A Roquefort, la guerre se poursuivait sous forme d'une course au lait engagée par les industriels qui dans le moindre hameau ou la moindre ferme installaient leurs unités de fabrication de fromage, comme on placerait des jalons ou les couleurs d'un pays sur une terre nouvellement conquise. En cette fin de XIXe siècle, la concurrence était si terrible que l'on comptait dans la région près de mille laiteries. » (Extr. de *Fleurines et roquefort* par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

Lo ròcafòrt en 1842

En 1842, Limousin-Lamothe préconisait dans un rapport de distinguer deux qualités de roquefort : d'une part, les fromages faits avec le lait des races rustiques pacageant sur les Causses et d'autre part les fromages faits de troupeaux sélectionnés, nourris avec les fourrages des prairies artificielles et autres plantes fourragères.

La Societat

« Dé mèstré maï d'un cop oou combiat.
Sou pas toutos dèl mème sos cabos... Uno
[Souciétat
D'hommés éntelligéns coumno cal
[coumpoousado,
Désespieï caouqué téns porés qué sés
[corgado
D'ésplouota pér soun compté, è saïqué l'y
[pert pas.
Los Cobannos qué sou daous lo cîmo dél
[mas.
Omaï qué Roquofort siagué pas uno bilo,
Lou qu'ò pér s'omusa, l'oï sé fo pas dé
[bilo...
Io d'éstoplissoméns passaplomén ténguch,
Qué démandou pas maï qué dé gogna
[d'escuch ! »

(Extr. de "Roquofort !", par Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

Statistique des animaux producteurs de lait

« Année — Nombre de brebis

Vers 1760	50 000
Fin XVIIIe siècle	150 000
Vers 1830	+ de 100 000
Vers 1864	200 000
Vers 1867	300 000
1875	350 000
1904	521 330

En 1904, à ces 521 330 brebis laitières s'ajoutaient 1 569 vaches et 699 chèvres qui étaient entretenues par 10 445 agriculteurs. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

« Lemasson, éleveur, fut le premier à souligner certaines contradictions dans les années 1890 :

"... Vous qui, arguant la nécessité de conserver au roquefort sa vieille réputation, avez traîné devant toutes les juridictions et fait condamner les malheureux maîtres de petites caves qui avaient le seul tort de vendre sous le nom de roquefort du fromage fait avec le seul lait du Larzac et dans les caves ouvertes dans les flancs du Larzac, de quel droit vendriez-vous sous le nom de roquefort du fromage qui ne remplirait pas cette condition essentielle d'être fait avec le lait du Larzac ? Croyez-vous qu'il suffit de vos caves pour avoir des produits de premier choix ? Les auteurs véritables de la crise, de l'avilissement des cours, c'est vous, vous qui pour mieux ruiner vos concurrents et préparer votre hégémonie nous avez suscité, à nous éleveurs, une concurrence formidable qui nous enlève le plus clair de nos revenus et prépare d'une façon irrémédiable, peut-être, la dépréciation d'un produit dont nous avons simplement vécu, et sur lequel vous avez édifié, vous, des fortunes ! Vous nous reprochez de ne pas savoir préparer le fromage. Mais vous le savez bien, on ne fait plus de fromage dans les fermes ou presque plus. On vend le lait et c'est vous qui l'avez voulu par la création des laiteries que vous faites vivre. Vous l'avez voulu en décourageant les derniers d'entre nous qui s'obstinaient à faire du fromage et cela par le refus journalier, la mise au rebut de produits parfois de première qualité. Vous avez conduit l'éleveur à n'être plus qu'un simple fournisseur de matière première..." » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

« Nous estimons, avec un grand nombre de personnes autorisées, que la mévente se serait sûrement produite tôt ou tard par suite "de la diminution constante de la qualité, aggravée par la surproduction et la concurrence étrangère". Le trop-plein et l'encombrement des caves en 1895, et plus encore en 1896, ont eu pour effet de précipiter la crise et de jeter subitement le désarroi dans l'industrie fromagère.

D'autres raisons sont invoquées par certains pour expliquer la crise. On prétend, par exemple, que l'extension des cultures fruitières et la surabondance des fruits de table font aux divers fromages, comme dessert, une concurrence certaine ; que la fréquence des grèves dans les bassins houillers de la région méridionale ferme momentanément certains débouchés relativement importants au Roquefort. Ces dernières causes de mévente, quoique incontestables, ne sont, d'après nous, que secondaires et apporteraient, nous en sommes persuadés, une perturbation très relative dans le commerce du fromage, si les traditions de bonne fabrication n'avaient pas été depuis longtemps beaucoup trop oubliées et si la proportion des fromages de qualité inférieure, au lieu d'augmenter sans cesse et de faire déprécier l'ensemble du produit, avait été progressivement réduite. » (Extr. de *La crise du roquefort*, d'après E. Marre, août 1897)

• Qualité

« Même en admettant qu'on revienne aujourd'hui au lait de brebis pur, on ne peut pas prétendre employer une matière première aussi bonne qu'autrefois. Les pâturages du Ségala, où l'on s'est mis à fabriquer du fromage, les fourrages artificiels plus ou moins aqueux et les breuvages chauds que l'on donne en hiver ou au printemps dans tous les pays de production, ne peuvent pas, quoi que l'on dise, donner un lait aussi parfumé que les fourrages secs et les herbes aromatiques des Causses, que l'on utilisait seuls autrefois. (...)

[Il faudra] veiller à la tenue parfaite des bergeries et des brebis, en donnant une litière abondante et en la renouvelant souvent ; tondre les animaux le plus tôt possible ou tout au moins les *soulser* (tondre les abords de la queue et du pis) ; n'employer, pour la traite, le transport et le traitement du lait, que des récipients en fer-blanc ou en tôle étamée ; proscrire le cuivre ; entretenir ces récipients rigoureusement propres en les lavant à la vapeur ou à l'eau chaude pour les débarrasser du suint qui les tapisse ; exiger aussi la propreté des ouvriers chargés de pratiquer la traite ; filtrer le lait le plus tôt possible

après sa sortie du pis de la brebis ; chauffer à 80° ou bien refroidir le produit de la traite du soir qu'il est utile de ne pas mélanger avec la traite du matin ; ne laisser jamais trop longtemps séjourner le lait dans des récipients en vue de l'écrémage. » (Extr. de *La crise du roquefort*, d'après E. Marre, août 1897)

• Surproduction

« L'influence de la surproduction sur la crise est incontestable. Limitée tout d'abord aux environs immédiats de Roquefort, la production du fromage est devenue plus tard la spécialité des Causses qui entourent cette localité et notamment au Causse du Larzac ; mais, en présence de l'augmentation toujours croissante de la consommation et du développement des voies ferrées, cette industrie n'a pas tardé à sortir de ses frontières naturelles, le rayon s'est étendu et la production a doublé depuis 30 ans : on fabrique aujourd'hui du fromage dans les contrées les plus diverses. » (Extr. de *La crise du roquefort*, d'après E. Marre, août 1897)

• Concurrence étrangère

« Tandis que les producteurs de Roquefort font, d'une façon générale, plus mal qu'autrefois et semblent s'attacher à perdre leur bonne réputation, les producteurs de camembert, de brie, de gruyère, de petit-suisse, en un mot, de tous les fromages, ont amélioré leurs méthodes et fabriquent tous les jours de mieux en mieux. (...)

A Laqueille, Pontgibaud et Rochefort (Puy-de-Dôme) on fait, avec du lait de vache, un fromage persillé dont le mode de fabrication a été copié sur celui de Roquefort. Les fromages des environs de Gex (Ain), de Septmoncel (Jura), de Sassenage (Isère), de Saint-Laurent de Chamousset, de Sainte-Foy, de Largentière, de Meys près Lyon, du Mont-Cenis (Savoie), de l'Île-Rousse (Corse), de Gorgonzola (Italie), à la confection desquels sont employés des laits de nature très diverse, ont aussi quelque analogie avec le Roquefort. » (Extr. de *La crise du roquefort*, d'après E. Marre, août 1897)

La cauma de 1907

1907, l'année de la révolte des *vinhairons de Lengadòc,* les *cabanièiras* se mettent en grève.

« Un jour, les cabanières ont gonflé leurs belles poitrines pour crier. C'était en mai 1907, et la citoyenne Sorgue, Antoinette Durand de Gros, entendit si fort ce cri qu'elle vint catalyser la révolte et la grève larvées. Ainsi le 30 de ce mois-là, la gendarmerie de Millau informait-elle par télégramme l'autorité préfectorale : "Commencement grève vient de se produire à Roquefort à la suite d'une conférence faite par la citoyenne Sorgue et M. Renaudel (CGT) assisté de Mazars du Syndicat des mineurs. Renaudel est délégué du Parti socialiste pour la propagande dans l'Aveyron. 600 cabanières réclament augmentation : 360 F de salaire, 40 F de pension ; qu'elles ne soient pas inquiétées par la direction. Quelques carreaux ont été cassés." (...)

La Voix du Peuple commentait l'événement avec emphase, évoquant "cet exemple unique donné au prolétariat non seulement national mais universel ; personne parmi les plus optimistes, n'eût jamais supposé que le vent de la révolte pénétrât aussi tôt à Roquefort et en aussi peu de temps y produisît des effets aussi magnifiques dans un milieu exclusivement féminin, inféodé aux principes religieux qui rend plus superbe encore le résultat obtenu. Oui, on a vu à Roquefort des femmes, des jeunes filles, toutes catholiques pratiquantes brusquement se révolter contre le patronat et dans un élan magnifique de solidarité ouvrière effectuer en trois jours cette besogne considérable".

L'effet cependant fut de courte durée. Certes les cabanières empochèrent l'augmentation souhaitée, mais la liberté syndicale très vite fut remise en question. Les patrons qui s'étaient engagés à ne pas effectuer de représailles durant un an contre les plus virulentes ouvrières tinrent parole ; un an après exactement, les principales meneuses de la grève furent châtiées. Tous les feux de révolte s'éteignaient et avec eux se consumait l'élan syndical. » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

La ciutadana Sòrga

« Télégramme du 30 mai 1907 à Monsieur le Préfet, Rodez.
Paris de Roquefort S S 141 47 30 4 2 SR.
Louis Rigal, hôtel Terminus, gare Saint-Lazare, Paris.
Sur conférence citoyenne Sorgue donnée hier soir, grève cabanières déclarée. Aujourd'hui, trois heures, négociants réunis ont donné quelques satisfactions qui feront cesser conflit. Inqui[é]tez pas, faisons nécesaire pour parer toutes éventualités, partie notre personnel. Tiendrai au courant.
Respectueusement : Pascal. »
Télégramme du 1er juin 1907 du « Sous-Préfet Saint-Affrique à Préfet Aveyron, Rodez.
Par téléphone j'apprends du maire Roquefort que 300 ouvrières reprennent travail aux conditions suivantes : 35 francs pension, 350 francs salaires. Grève non terminée pour ouvrières de la Société et trois petits patrons. Accord complet probable pour demain. »
« Saint-Affrique, le 1er juin 1907.
Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Affrique à Monsieur le Préfet de l'Aveyron à Rodez.
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu ce matin la visite du conseil d'administration de la Société des caves de Roquefort.
En raison de l'heure du courrier, je ne peux que vous résumer brièvement l'entretien.
La Société se refuse à toute nouvelle augmentation des salaires et du prix de la pension. Les ouvrières, de leur côté, paraîssent disposées à ne pas reprendre leur travail.
Le directeur de la Société va chercher à embaucher un nouveau personnel qui très vraisemblablement arrivera lundi matin à Tournemire et commencera immédiatement le travail à Roquefort.
Dans ces conditions l'éventualité que je vous signalais, de violences ou tout au moins de manifestations tumultueuses aura grandes chances de se réaliser.
Je vais concentrer dans la nuit de dimanche à lundi toutes les brigades de mon arrondissement à Tournemire et à Roquefort.
Je vous prie de vouloir bien me faire savoir s'il vous sera possible de prendre une précaution analogue en réunissant à Millau, qui n'est distant de Tournemire que de trois quarts d'heure (par chemin de fer) plusieurs autres brigades de gendarmerie.
Je crois devoir vous signaler que la cessation du travail à Roquefort priverait de leurs ressources 5 000 petits propriétaires et 15 000 travailleurs ruraux. Ces chiffres viennent de m'être fournis par les administrateurs de la Société. » (Extr. de télégrammes et courrier. *Doc. M. An.)*

Los estatjants en 1868

Légende
m : *mas.*
o : *ostal.*
v : *vilatge.*
† : succursale annexe, chapelle vicariale.
(T) : fait aujourd'hui partie de *Tornamira.*
(V) : fait aujourd'hui partie du *Vialar.*

Le peuplement rural atteint des sommets inconnus depuis le Moyen Age. C'est vers 1860 que se situe le maximum de population (1), comme le montre le *Dictionnaire des lieux habités de l'Aveyron,* réalisé par Jean-Louis Dardé et publié le 14 mai 1868.

« En règle générale, le maximum de population se situe lors du recensement de 1886. Le période 1865-1890 forme l'apogée de la civilisation rurale sud-aveyronnaise ; c'est durant cette époque que les paysages agraires atteignent leur plein épanouissement et leur extension maximale. » (Extr. de *La fin d'un monde ? Le Sud-Aveyron et la guerre de 1914-1918)*

La Bastida (-Pradinas)		**305**	*Las Casaledas*	v	65	*Los Gurals / Los*			*Lo Molin*	o	1
Bauma-Escura	o	4	*Comba-Marzials*	m	13	*Guiralds / Los Gèirals*	v	63	*Picatalens*	m	6
Lo Causse	m	12	*Galina*	o	12	*Malusèrna*	o	12	*Sent-Pèire*	m	37
Caumèls-e-Lo Vialar		**117**	*Font-Panada*	m	15	*Mas Granet*	m	11	*Sant-Faliç*	o	12
Bertalais	m	13	*Fraissinós*	o	0	*Mas Vialar*	m	22	*Sent-Liu*	o	8
La Bòria	v	29	*Lo Ginestèl*	m	6	*Mas Vidal*	m	6	*Sent-Pèire /*		
La Bòria de Boièr	o	6	*La Landa*	o	5	*Los Maurèls*	m	22	*Sent-Pières*	o	1
Lo Bosquet	v	25	*Mas Capelièr*	m	10	*Lo Massilhon*	o	2	*Sermet*	m	11
Lo Canhièr	m	8	*Mas Castebon ?*	o	5	*Molin de Solairòl*	v	50	*La Tronqueta*	o	4
Caumèls	m	4	*Mas Castèlbon*	m	4	*Ortiguet*	v	36	*La Vòuta*	v	31
Canta-Perditz	o	2	*Mas Crassós*	m	5	*Las Pisas*	m	8	*Lo Vialar*	†-v	113
Castèlbon	m	5	*(Mas de) L'Adreça*	m	5	*Lo Puèg / Lo Puòg*	o	4	*La Vinhassa*	o	2
Cortilhas	v	29	*(Mas de) L'Evèrs*	o	2	*Ròca-Blanca*	o	6			
Estrevenens	m	15	*Mas del Ròc*	m	8	*Rolendas*	m	8			
Font-Bona	o	3	*Mas de Salas*	o	4	*Ruòls*	o	3			
Ròcafòrt		**387**	*Lauràs*	†-v	115	*Las Pradelhas*	o	15	*Tendigas*	o	2
Lo Bosquet	o	12	*Lo Mas*	o	22	*Sent-Privat de*					
Botinencas	o	4	*Montegut*	o	6	*Lauràs*	†-v	17			
Caumelhac / Comelhas	o	1	*Mossac*	m	19	*Salés*	o	5			
Sant-Faliç		**528**	*Cinsèla*	o	7	*Mas de Gelin*	m	10	*Las Pradas*	o	4
Balafièr	m	11	*Cambalon*	m	17	*Mas-Nòu*	v	46	*Lo Ramondenc*	m	12
Barbairon	o	0	*Drulha*	o	9	*Mas de Soquet*	m	19	*Sauva-Cava*	o	6
Biu L'Aiga	o	7	*Fraissinet*	m	10	*La Mina*	o	5	*Sent-Caprasi*	m	11
Lo Bruèlh	o	0	*La Marga*	o	14	*Molin de Clavèl*	o	6	*Lo Segalar*	o	7
Cantarana	m	6	*Mas Corba*	v	55	*Molin del Pont*	o	4	*Varelhas*	v	54
Sant-Africa		**4 933**	*Las Cròtas*	m	14	*Massigal*	m	13	*La Roqueta*	o	7
Bajas	m	15	*Escavius*	o	5	*La Maurèla*	m	14	*La Sabatariè*	m	19
Baldassé	m	14	*Fraissinós*	o	9	*Massilhon*	m	18	*Sent-Amans*	†	0
La Bastié	m	9	*Gratalop*	o	9	*Miralh*	m	13	*Sent-Esteve de*		
Bajac	o	8	*Lo Gravàs*	m	14	*Montredon*	o	5	*Naucolas*	†-v	44
Bedòs	m	261	*Guilhaumet*	o	3	*Molin de La Ribièira*	o	5	*Sent-Privat*	m	13
Bòsc-del-Molin	m	9	*Julhac*	m	18	*Molin de Tornièr*	o	4	*Sauvacava*	m	11
Boissin	m	19	*La Boal*	o	7	*Molin del Jutge*	m	9	*Sauvaplana*	m	11
Bornac	†-v	555	*Molin de Lènh*	m	13	*Molin del Martinet*	o	8	*Savinhac*	m	25
Bossac	†-v	180	*Lintiurèl*	m	13	*La Molina*	o	6	*Sèrres*	o	9
Bòzols	o	8	*Mas Cocut*	o	6	*(Nòstra-Dama de)*			*Servièl*	m	11
Lo Bruèlh	o	0	*Mas d'Ancèssi*	m	19	*Durís*	†	0	*Solatges*	o	9
Lo Cambon	†-v	120	*Mas de Guibal*	m	19	*Nogairòlas*	m	9	*Solson*	o	6
Canissac	m	18	*Mas de L'Archa*	m	20	*Palheras*	m	14	*Tièrgas*	†-v	149
Caumelhet	m	10	*Mas de Riquet*	m	7	*La Pena*	m	8	*Tolopin*	o	12
Las Casas	m	8	*Mas de Ròc*	m	9	*Peret*	o	9	*Truans*	m	27
Capèla Sent-Martin	m	32	*Mas de Robin-Bas*	m	8	*Pèiralba*	m	9	*Velhausin*	†-v	152
Castèl de Valhausin	o	6	*Mas de Robin-Naut*	m	7	*Las Pomaredas*	m	11	*Vendalòvas*	†-v	252
Co(h)ós	m	14	*Mas de Rostan*	m	13	*Lo Pojòl*	o	6	*La Vernièira*	o	4
Coriac	v	37	*Mas de Singlar*	m	8	*Puèg Plan ?*	m	8	*Lo Vialaret*	m	13
Crassós	v	60	*Mas Fornièr*	m	8	*Puèg Roèl ?*	m	11	*Vinhòlas*	m	11
Los Crebassòls	o	0	*Mas Rogièr*	m	11	*Regosa*	m	12	*Vispens*	o	7

Sant-Isèri / Sant-Esèri		**384**
Los Alvèrnhes	m	27
Los Ardalièrs	m	21
Los Armairòls	†-o	3
Barralís	o	1
Barrièrs	o	2
Lo Batut	o	7
Vesianh	m	7
Lo Bocal	m	18
Boa	o	3
Bornaguet	v	18
Boira	m	11
La Boissa	m	19
Bucèls	v	51
La Cabana	m	8
Los Canacs	v	43
La Capèla	m	6
Cailús	o	0
La Comba	m	12
La Còsta de Salelas	m	8
Lo Codòl	o	0
Dònacòsta	m	27
Dosseina	m	5
Faveiròlas	†-v	128
Fontanilhas	o	5
La Fós	m	15
Fosetariá	m	13
Gascuèl	m	8
Lo Graudenc	m	7
La Grava	m	11
L'Ostalet	o	5
Janòlas	m	16
(Mas de) Vesianh	m	7
Mas de Cadenàs	o	2
Mas de Dosseina	m	7
Mas de Finòia	m	5
Mas de Fontés	m	5
Mas de Gascuèl	m	11
Mas de Gai /		
Mas de Galin ?	m	6
Mas d'Ermet	m	9
Mas de Jaquet	m	6
Mas de La Font	m	7
(Mas de) La		
Vernhièira	m	9
Mas del Bòsc	m	9
Mas de Lènh	o	6
Mas de L'Evèrs (V ?)	m	5
Mas de L'Ostalet	o	3
Mas de Negre	m	4
Mas de Nòble	m	6
Mas de Vengença	m	5
Lo Maset	m	5
La Micharièe	o	3
Los Monts	m	13
Molin-Bas de Gòs	o	4
Nòstra-Dama de		
Graça	†-m	8
Palhièiras	m	10
Pèira-Bèla	o	4
La Piboleda	o	0
Pilandas	m	11
Lo Pinièr	o	3
La Planca	m	9
Las Pomaredas	m	10
Lo Pojòl	m	7
Lo Puèg / Lo Puòg	m	19
Reborbés	o	11
Riu-Cròs	m	10
Rotlendas	m	17
La Ròca	m	29
Las Ròcas	m	28
Sent-Pèire (V ?)	†	0
Salelas	†-v	12
La Salsa / Lo Salse	m	23
Sarretas	m	10
La Sauclièira	m	19
Solatges	m	11
Lo Soleiret	m	6
Soirís	o	2
Tiracabra	m	6
Las Torretas	m	13
Lo Vacairal	o	6
Las Vernhièiras	m	10

Sant-Jan d'Aucàpias /		**232**
Sant-Jan Lo Bas		
Alcapiés / Aucàpias	v	44
Bajas	m	12
Castèl-Cremat	o	13
Mas d'Alzac	v	24
Mas de La Molinariá	v	37
–> Los Mases		
Molin de Talhafèr /		
Lo Molin	o	6
Pèirafuòc	o	5
Pradas de Sent-Jan /		
Pradelhas ?	o	16
Salés	o	7

Sent-Roma (de Sarnon)		**637**
Aiga-Bèla	o	3
Blaiac	m	23
Bòsc de Lach	o	5
La Bòria	o	0
Bussac	m	25
Caussanèl	m	7
La Cava-Nauta	o	14
La Cava-Bassa	o	13
Los Casals	m	8
Dordon	o	11
Las Aginas	m	30
Los Fornials (T ?)	o	6
Lo Fraisse	m	7
Laumièira	m	19
Malavièlha /		
Malaviala ?	o	4
Malavièlha-Bas /		
Malaviala-Bas	m	7
Mas de Gaujós	o	9
Mas de La Font	m	6
Mas del Camp	o	4
Lo Masèl	o	6
Melac	†-v	122
Montclarat	†-v	99
Noset	m	31
Los Palhièrs	m	7
La Prada	m	13
Puèg Ricard	o	10
Raspalhac	v	71
Vialgas	m	10

Tornamira		**281**
Anglans / Auglans	m	19
Los Arnals	m	7
Lo Mas d'Alegre	o	14
Matarèls	o	0
Puè(g)-Peirós	o	10

Vabre		**623**
Valròs	m	7
Biàs	m	13
La Blaquièira	m	10
Lo Borguet	m	22
La Borieta	m	7
Brossa(s)	m	13
Brossetas	m	23
La Cabanela	m	6
Canta-Aucèl ?	o	0
Dorbin ?	o	4
Los Espalièrs	m	6
Font de Soda	o	0
La Garrieta	m	10
L'Espital	m	7
Las Malinas ?		4
Mas de Bastidas	m	13
Mas de Bèl-Èrt	m	6
Mas de Cadenet	m	10
Mas de Capús	m	8
(Mas de) Castèlbon	o	5
(Mas de) Dorbietas	m	6
Mas de Farrièiras	m	5
Mas de Galtièr	o	3
Mas de Ganton	o	3
Mas d'Imbert	m	11
Mas de Janís	m	13
Mas de La Vinha	o	5
(Mas de) Pancòl	m	5
Mas de Pausas	m	10
Mas de Rovièira	m	9
(Mas de) Rocairòl ?	o	4
Mas de Turiès	o	4
Mas de Valat	m	10
Mas de Roget	m	13
Lo Maset	m	13
Mialaguet	m	7
Lo Miralh	m	9
La Mòla	o	4
Lo Montet	m	8
Parrachas	m	11
Los Pascals	m	8
La Pisa	m	11
(Lo) Pradinàs	m	7
Prat-Rial	o	5
Puòg de Montlaur ?	m	7
Puòg Sec	m	7
Raissac	†-v	82
Lo Rial	m	7
Ronac	m	16
Senta-Catarina	o	6
Salmanac /		
Saumanac	v	85
Salvanhac /		
Sauvanhac	m	35
Las Saucièiras	o	7
Segonzac / Sabozac /		
Sagonzac ["Sausac"]	†-v	130
(Lo) Talhièiron	o	7
Vieuset-Bas	o	5
Vieuset-Naut	m	7

Verzòls-e-La Pèira		**548**
Lo Causse	m	19
Clipís	o	0
Ermilís	m	35
La Calm	m	9
Mas de Babin	o	1
Mas de		
Sent-Jan-Pèire	o	5
Montalegre	m	9
Molin de Tiule	o	8
La Pèira	†-v	231
Puèg-Mèg	m	16
Saisson	o	7
Sinselas	o	7
Los Valats	o	7
Verzòls	†-v	317

Los foraniats

Le surpeuplement rural, le progrès technique, l'évolution des mentalités, la politique nationaliste et coloniale favorisent l'émigration des Rouergats. Les expatriés, par les liens qu'ils conservent avec leurs parents et leurs amis, constituent pour leur terre natale une sorte de fenêtre ouverte sur un monde différent et lointain.

Beaucoup d'enfants du *Roergue,* pays de familles nombreuses et terre de vocations, deviennent missionnaires outre-mer, certains se font soldats, souvent malgré eux ; mais la majorité des émigrés part gagner sa vie dans les fermes et les villes du *País bas,* à *París,* aux Amériques ou dans les colonies.



Oranie (Algérie), vers 1933.
Assis : Lucien Puech. Debout : Pierre Anglade, *nascut al Vialar de Dordon,* ? Arvieu. *(Coll. et id. C. Y.)*

L'Algeria

« Lo pèra de mon pèra, que èra de Broquiès, aviá un remèdi pel paludisme. Èra anat en Algeria, quand èra jove. Èra partit far fortuna e tornèt amb lo paludisme ! A l'epòca, gari(gu)èt lo curat que l'aviá trapat sai pas ont, e una femna atanben que veniá del Maròc. Caliá de rusca de fraisse, sai pas... » (D. Jn. / *La Pèira)*

« En 1888, Louis Nayral de Saint-Affrique était négociant en vin en Algérie. » (C. Sm.)

L'America

« Dins la familha, n'i aviá un qu'èra partit al Canadà coma preceptor dins una granda familha. » (G. L.)

« En 1800 e quicòm, un de Rutlac èra partit en Argentina. Èra menusièr. » (B. L.)

« Un fraire de ma grand-mèra èra partit en America. » (B. Y.)

Alexis Domergue

« Pendant l'année 1900, Montclarat avait eu comme pasteur Alexis Domergue, revenu de la colonie aveyronnaise de Pigüé en Argentine, fondée en 1884, et dont il avait été le premier curé partant courageusement avec les émigrants rouergats. (...)

Pierre Gombert nous dit, entre autres, que le curé Domergue maniait beaucoup plus aisément l'occitan que le français et le latin, sans parler de l'espagnol.

Quand mon frère aîné, futur prêtre particulièrement studieux, se penchait, petit séminariste, avec grande application pendant les vacances sur un épais dictionnaire latin, notre grand-mère paternelle lui disait en plaisantant : "Tu en sauras bien toujours assez de latin pour être curé de Montclarat ! Lui ne savait que le patois qu'il tournait joliment bien !" Et, plus gravement, elle ajoutait : "Il te suffit d'être aussi pieux que lui !" » (Extr. de "La légende et la réalité du curé de Montclarat", par André Maury, dans *PVSLA*, 1990)

Los missionaris

L'élan missionnaire des Rouergats s'inscrit dans une longue tradition de ferveur dont les témoignages sont nombreux en Aveyron.

• *L'abat* Claris

« L'abbé Justin-Joseph Claris, né à Mélac le 15 mars 1803, après avoir été ordonné prêtre et avoir professé quelque temps au séminaire de Viviers, rentra dans son diocèse d'origine, fut successivement curé de Calmels, de Lauras et de Brasc. Son humeur voyageuse l'entraîna bientôt à la Martinique où il exerça le saint ministère à Saint-Pierre. Rentré en France, il se porta candidat aux élections du corps législatif, mais sans succès.

Pendant la guerre de Crimée, il fut nommé aumônier d'une division de la Garde impériale et profita de sa position pour faire ériger en succursale l'église de Mélac et lui obtint un assortiment de vases sacrés et d'ornements.

Après un court séjour à Niort et à Mélac, il repartit en Amérique, se fixa à La Trinité où il mourut en 1862. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 15 février 1930)

• Lucien Galtier

« Pierre-Marie-Lucien Galtier naquit à Saint-Affrique le 13 décembre 1812. Il était fils de Pierre-Jean Galtier, coutelier, et d'Angélique Raynal.

Il fit ses études au séminaire de Toulouse et reçut le sous-diaconat à Rodez en 1838. Cette année-là, il partit pour les Etats-Unis avec Mgr Loras (de Lyon), premier évêque de Dubuque (Iowa), et plusieurs séminaristes rouergats. Il aurait été ordonné prêtre à Emmistburg (Maryland) en 1839.

En 1840, il partit de Dubuque pour les missions du Nord et construisit une chapelle, qu'il dédia à saint Paul. C'est l'origine de la ville de Saint-Paul (Minnesota). En 1844, il se rendit à Keokuk (Iowa), puis revint en France. Il repartit aux Etats-Unis à la demande de Mgr Henri, évêque de Milwaukee (Wisconsin), et fut pendant quelque temps son vicaire général. En 1847, il alla en mission à Prairie du Chien (Wisconsin), où il mourut en février 1866. » (Extr. de "Galerie aveyronnaise", d'après Jean Delmas, dans *VR,* n° 81)

• Cyprien Hermet

« Fils de Pierre-Augustin Hermet et de Nathalie Puech, Louis-Cyprien Hermet naquit au Mas-Capelier, commune de Saint-Izaire, le 21 novembre 1841. Il fit ses études au petit-séminaire de Belmont sous le supériorat de MM. Plégat et Vayssier, et au grand-séminaire de Rodez. Puis il entra dans la Congrégation de la mission dite des Lazaristes, à Paris. (...)

De 1890 à 1909, il fonda en Equateur de nombreux établissements de Lazaristes ou de Filles de la Charité. Il parcourait le pays à cheval, au milieu des dangers et en particulier des attaques des bêtes sauvages. Alfraro et les adversaires de Garcia Moreno le jetèrent en prison, mais il s'en évada et il

continua ses activités. A son retour en France en 1910, il devint secrétaire général de sa congrégation. Puis il partit à Constantinople, où il dirigea les maisons des Filles de la Charité. De là, il fit un pèlerinage, et il revint en Europe. Il séjournait en 1912 aux Pays-Bas. (...) En 1913, il partit en Chine pour seconder l'évêque de Pékin, Mgr Jalin, qui avait été son élève à Saint-Pons. (...) Il mourut à l'hôpital Saint-Michel de Pékin, le 26 avril 1918. » (Extr. de "Galerie aveyronnaise", d'après Jean Delmas, dans *VR*, n° 81)

• Germaine Rolland

« Germaine Rolland naquit à Roquefort le 18 décembre 1876. (...)

Entrée au noviciat de Saint-Affrique le 26 septembre 1901, Germaine prit le saint habit le 19 mars 1902 sous le nom de sœur François de la Réparation. Ce fut une fervente novice et elle fit sa profession le 19 mars 1904.

Pendant deux ans, sœur François resta à Paris, perfectionnant ses connaissances, puis reçut son obédience pour l'Afrique. En débarquant à Dakar, quelle joie de rencontrer son frère qui y était en garnison et en excellents termes avec notre communauté ! Après quelques jours de repos, sœur François reprit la mer jusqu'à Sierra Léone et aida à l'orphelinat de Freetown. Court séjour sous ce climat hostile aux Européens.

La révérende-mère générale envoie alors la jeune sœur à Lisbonne pour enseigner le français à notre pensionnat de San-Patricio. Mais en 1908, la peste éclate aux Açores. Nos sœurs de l'hôpital sont débordées et les docteurs lancent un S.O.S. La mère supérieure met les sœurs de Lisbonne au courant de la situation et demande simplement : "Qui veut aller soigner les pestiférés ?". Des mains se lèvent, dont sœur François. Trois sœurs sont choisies et partent, confiantes en la bénédiction de Dieu et les prières de la communauté. A Angra, elles se dévouent de jour et de nuit, ont souvent l'immense bonheur d'ouvrir le ciel à leurs malades et rentrent saines et sauves à Lisbonne.

Appelée à la maison-mère pour y prendre un repos nécessaire quelques mois après, en novembre 1909, sœur François s'embarque de nouveau. Elle va cette fois faire un long bail avec les Seychelles : 1909-1911, Port-Victoria ; 1911-1927, Baie-Lazare. (...) En 1927, elle est supérieure à La Digue, puis économe à Port-Victoria en 1931. Elle y assure aussi des cours de français à l'école secondaire, dirige la confrérie de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, jusqu'en 1949 où une grave maladie obligea à la relever de ses fonctions.

La bonne mère passa ses quatre dernières années à l'infirmerie, priant, tricotant, lisant. Elle mourut le 7 décembre 1953. » (Extr. de *Mère François de la Réparation Rolland, religieuse de Saint-Joseph de Cluny. Doc. M. An.)*

Caumèls, 1856

Villages	nombre d'habitants	distance en mètres de de l'église
Laborie	23	500
Ourtiguet	26	500
La Vôute	34	2 500
Le Bousquet	31	2 000
Hameaux		
Maurels	20	3 000
Roullendes	14	2 500
Berthalaïs	12	1 250
Fontpanade	17	4 150
Habitations isolées		
Mas de Sales	6	2 500
Lepuech	4	2 400
St-Félix	9	2 200
St-Pierre	2	2 200
Calmels	3	0
Masgranet	16	1 200
Canteperdrix	5	3 600
La Tronquette	8	4 000
Sermet	8	4 000
Population catholique de la paroisse agglomérée	3	
Population catholique de la paroisse disséminée	233	
Israélite	0	
Protestant	0	

(Procès-verbal de la visite canonique de l'église paroissiale de Calmels, 20 octobre 1856. *Doc. C. D.)*

La Bastida-Pradinas, 1856-1927

Année	population de la commune	population du chef-lieu
1856	466	306
1866	435	305
1872	486	322
1911	333	203
1927	253	

(Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", par A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron,* 7 août 1927)

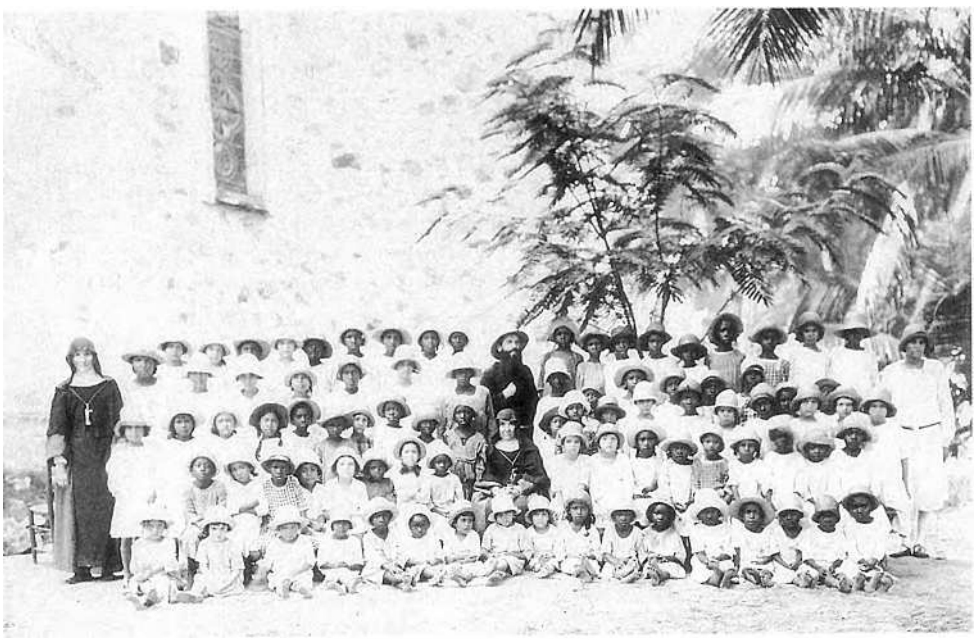

Ile de La Digue, Takamaka (Seychelles), 1918.
Au centre : mère François de la Réparation, *nascuda* Germaine Rolland *a Ròcafòrt. (Coll. et id. M. An.)*



1



2



3

1. - *(Coll. B. A.)*
2. - *París,* vers 1915, maison Léon. Enfant debout : René Pailhès. *(Coll. et id. A. Ot.)*
3. - *París,* avenue Montaigne.
A gauche : Philippe Salvan, *perruquièr. (Coll. et id. G. Gn.)*

La vendemio
A l'amic Albert Lairis
« La rendo ris, espelido ;
Sero maduro deman.
Que Diû nous done la man
Per que demore poulido.

Car la vendemio es la vido
De nostre paûre Mounblanc.
N'o pas maï qu'aco tout l'an
Per roumpli sa tripo vido.

Mes per poure nous nourri
Cal, tabe, que nostre vi
Se vende maï que pas gaïre.

A Diu que tout aco pot
Demandens ou dins un mot
Qu'ouvrigue soun cor de païre".
Mounblanc, lou 3 d'Agoust 1935. » (Extr. de *Cahier de vers,* par Emile Caussat, 1906-1939)

Los Parisencs

Comme bien d'autres Rouergats, quelques enfants du *Vabrés* ont été attirés par la capitale où ils ont prospéré dans les métiers de la limonade.

Lo País bas

La proximité du vignoble languedocien a favorisé une émigration saisonnière ou temporaire qui pouvait devenir définitive. Les Rouergats assimilés à leurs voisins gabales étaient des *gavachs.*

« Anàvem sovent vendemiar dins la familha. » (J. Gb.)

« Prenián una quinzena de personas e anavan dins l'Eraut per vendemiar. Un còp, fasquèrem trenta jorns de vendémia. » (L. A. / *Vabre)*

« Los parents, après la guèrra de 14 son partits far obrièrs. Ma mèra èra lo(g)ada aquí a Savinhac e mon pèra èra amont a Pinsac. Son partits. Dètz ans, ieu cresi que i son demorats. Pièi, quand mos grands-parents èran vièlhs, que podián pas pus trabalhar, son tornats. Aviái un an. » (V. M.-L.)

« De còps que i a, quauqu'un de jove, atrapava un rasim e lavava la figura a una de jove. Partissiam amb lo trin e nos venián quèrre amb los chavals e la carreta amb la mala per çò que preniem lo pan, de pan tot copat sec que metiem dins un sac plan pròpre, e quand fasiem la sopa, la metiem sus un planponh d'aquel pan. Mès, per nautres, èra de vacanças. Èrem del mème país, totes, nos entendiem plan. E nos potonejàvem amb los junes òmes, nos regalàvem ! » (E. C.)

• *Lo cabecor*

« Anàvem a la vendémias. Anàvem dins l'Eraut. I aviá un mossur, a Vabre, que fasiá la còla. Disiá : "Me cal uòch femnas, dos portaires per las semals, un per quichar las semals e un per vojar los farrats." Èra ieu que vojavi los farrats. Ganhavi tres-quarts coma un òme. Aquò s'apelava "lo cabecor". Quand avián lo farrat tot plen, disián : "Cabecor ! Cabecor !" E ieu trotavi e vojavi vite lo farrat dins la semal. E un autre quichava. » (E. C.)

• *Lo menaire*

« Lo seras, anàvem sus la plaça e dançàvem totes ensemble. E fasiem la cosina. E "cochàvem" dins la palha. I anàvem cada an, totjorn amb lo mème patron. Lo que tirava la còla s'apelava "lo menaire". Venián darrès, las femnas. E caliá copar vite... » (E. C.)







1. - Louis Cabanes, Rachel Barbe, Charles et Henriette Canac, ? et Marthe Jeanjean, Roger Philibert, ? Bonnafé, ? Canac, Marie Ramond, Louis Cabanes, Maria Cambon, Lucie Solignac. *(Coll. et id. N. A.)*
2. - *Lo monde de Sant-Faliç a* Mougères (34), vers 1930. *(Coll. et id. S. R. / T. Mn.)*
3. - *Lo monde de Montanhòl dins l'Eraut. (Coll. R. Jn.)*

Los felibres

Au XIXe, on redécouvre la civilisation romane et occitane avec ses *trobadors.*

Louis Alvernhe publia en 1880 dans *Los flous dé lo mountagno* de nombreux poèmes en occitan sur *Sent-Africa* et le *Vabrés.*

Joseph Mazel (1822-1898)

« Joseph Mazel, né à Tournemire le 27 mai 1822, était fils de Joseph Mazel et de Madeleine Andral. Le père, meunier, était un homme curieux de savoir, qui avait perfectionné son usine et édifié un barrage sur le Brias. (...)

Joseph Mazel composait, sous le couvert de l'anonymat, des poésies et des chansons en langue d'oc, dont l'une fut écrite à l'occasion du mariage de Jean-Louis Combes et de Marie-Victorine Roques, de Saint-Jean en 1864.

Il est mort le 3 octobre 1898. Il a laissé de nombreux écrits inédits : une enquête sur les mœurs et coutumes de Saint-Jean et surtout une histoire, dont la mairie de Saint-Jean, par les soins de MM. Edouard Peyre et Paul Querbes, a fait la matière de l'ouvrage : *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges* (1991, 176 p.). » (Extr. de "Galerie aveyronnaise", d'après Jean Delmas, dans *VR,* n° 81)

Jean-Louis Cœurveillé

« Jean-Louis Cœurveillé, naquit à Vabres le 5 décembre 1750. Il était fils de Jean-François Cœurveillé, marchand ou bourgeois, et de Marianne Fraissinet. Il prit ses grades de docteur en théologie à Toulouse, fut vicaire de la paroisse du Taur, revint en Rouergue en 1777 avec le titre de procuré ou proprieur d'Ennous, aux côtés de son oncle Louis Fraissinet, auquel il succéda en juillet de la même année. (...) Prêtre constitutionnel assermenté d'Ennous, il desservit en outre Le Viala de 1813 à 1818. Jean-Louis Cœurveillé est l'auteur de plusieurs poésies, écrites en langue d'oc ou en français. Certaines ont été perdues. Il nous en reste une douzaine dont un poème de 268 vers consacré à une nuit d'insomnie, un recensement de la paroisse d'Ennous (107 vers), une *Cansou nouvello a causo de l'hurouso arribado de nostré boun rei a Paris, lou 8e juillet 1815,* deux épîtres à Constans-Saint-Estève, sous-préfet (1815), une épître à Catays, curé de Rebourguil, des acrostiches, etc. Ses poésies sont favorables aux Bourbon, hostiles à la Révolution et à Napoléon Bonaparte surnommé *lou Coursari,* auquel il reprochait sa politique antireligieuse. » (Extr. de "Galerie aveyronnaise", d'après Jean Delmas, dans *VR,* n° 81)

Antoine Bouviala (1838-1925)



1



2

1. - Antoine Bouviala. *(Coll. B. A.)*
2. - *Auglans de Tornamira. (Cl. B. C.-P.)*

A Glaudi Peiròt (graphie francisée)
« La lengo que nous as porlado
Qu'as per tous berses illustrado
Es lou potouès de l'Oboirou,
Oquel que nouostros bounos mèros,
Cont èren joubes, èrou fièros
De nous oprene al fougoirou. » (Extr. de "Contato o Claude Peyrot", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos*, 1913)

« Antoine Bouviala naquit le 17 février 1838 sous le rocher de Matarel au mas d'Auglans, paroisse de Tournemire. Il était fils d'Antoine Bouviala, cultivateur, et de Marie Roussel. La famille était pauvre : peu de terres, une paire de bœufs, quelques brebis, une maison de deux pièces seulement. Les enfants devaient coucher au galetas.

Antoine entra à l'Ecole normale d'instituteurs. (...) Il occupa successivement les postes d'instituteur à Mayran, au Viala du Pas de Jaux et à Lapanouse de Cernon.

"Une bonne partie de ses écrits sont des œuvres de circonstance, d'un intérêt passager et restreint ; une autre partie ne mérite pas l'impression." (Pierre Bouviala)

Deux œuvres dominent cette production : *Countes de moun grand,* encore inédits, et *Flous rustiquos* (Rodez, Carrère, 1913). (...)

Homme pieux, il faisait office de chantre et emplissait les églises et la campagne de sa voix puissante.

Il mourut à Villefranche de Rouergue, le 2 octobre 1925. Il a été enterré à Lapanouse de Cernon. Le *Grelh roergàs* a honoré sa mémoire le 8 août 1972 et a inauguré, à cette occasion, une plaque sur sa maison natale d'Auglans. Son petit-fils, Pierre Bouviala a rédigé une biographie de lui encore inédite. » (Extr. de "Galerie aveyronnaise", d'après Jean Delmas, dans *VR,* n° 81)

• ***L'iòu de miolo*** (graphie francisée)

« Un òubergnas un pàu toucat
Operçochet, dins un mercat,
Uno goujo de los pus grouossos.
Fouguen pas gaire mai sourtit,
Obio jomai bist oquel fruit :
Dins soun poïs n'iobio pas fouossos.

Oquelo goujo lou suspren ;
Gogno dòus oquel que lo ben :
"Qu'es aco ? digas, comorado ;
Sabe pas de que l'io dedins ;
Mais ne corrio pas quatre bins
Otal per faire uno corrado."

Lou merchan, touosen lou bodàu
Penset : "Se cal omusa 'n pàu ;
Oqueste houome o l'ert prou nichouolo."
Alors li dis d'un toun serious :
"L'omic, sès encaro curious,
Counouissès pas un iòu de miolo !

Oqueste es poulit et couat,
Et l'ourai be lèu debitat ;
N'ai troubat un prix rosounaple ;
Segur, lou que lou croumporo,
Dins quatre ou cinq meses òuro
Un miolotou dins soun estaple."

Nouostre òubergnas èro tentat,
Foguet un tour dins lou mercat,
Mais l'iòu de miolo l'entrigabo ;
Lou boulio prene en s'en onen ;
Touorno dòus oquel que lou ben
Per li demonda cont coustabo.

Lou merchan, fouòrt serious, li dis :
"Tuen pas tout ce que courris,
Lou bous baile per cinq pistouolos ;
Cinquanto francs ocouos pas res
Dobont ce que li gognores :
Soben ce que couostou los miolos."

Tout de suito nouostre òubergnas
Dourbis un diaple de socas,
Pus countent que cap que l'ogache ;
Li met lo goujo douçomen,
Et, lo bourso bido d'orgen,
Touorno porti per soun bilache.

Coumo nouostre pàure coruc
Passabo o lo cimo d'un truc,
Sentis un besoun que lou presso ;
Pàuso lou sac qu'èro doubert
Os un endrèch pla descoubert,
De pòu que quicouon lou bruquesso.

Mais o peno s'es escortat,
Que lou sac penjo de coustat,
Et lo goujo que degringouolo
Per lou trobès ou sàuto tout,
Et nouostre houome, sons dire mout,
L'ogacho faire et se desouolo.

En se truquen countro lous rouocs,
Se couopo en tres ou quatre flouocs
Que furgou bouisses et ronchasses ;
Se trapo uno lèbre dins un,
Que sauto et portis coumo un fun ;
Cresio lou diaple sus sous passes.

L'houome, dins so desoulotiou,
Dis : "Cunte offaire obio fach iou !
Lo fotolitat lou me ràubo ;
Lou merchan m'obio pas troumpat :
L'iòu èro be que tont couat ;
Bejo ! lou miolotou se sàubo !..." »
(Extr. de *Flous rustiquos,* par A. Bouviala)

Lo social e la politica

L'occitan est omniprésent dans la vie quotidienne du *Vabrés* à la fin du XIXe siècle. C'est la langue des ouvriers et des paysans, mais aussi celle des cadres de la vie publique qui n'hésitent pas à l'employer pour toucher et mieux séduire les électeurs.

• ***Lo grando cobolcado*** (graphie francisée)

Ol proufit dés paourés (ourgonisado pér lo classo oubrieiro dé Sént-Offriquo). 13 juin 1880.

« Lo billo tout'éntieïr'o prés un ert dé festo...
Os un plosé noubel, Sént-Offriquo s'oppresto !
L'oloousétto disio soun prémié tireli,
E l'aoubo n'obio pas occobat d'espéli,
Qué déjà dins cado carrieïro,
Entrébésias ol tras-lusén,
Oubriès, potrous, damo, chombrieïro,
Encaro maï qu'un jour dé fieïro,
Trépossèja pla léstomén !...

Sén ol jour onnounçat !... Un ris è l'aoutré canto...
L'éfontou fricooudét, lo filletto chormanto,
Espouèr dé lo fomill'è pla scorrobillach...
Ol soun de l'Angélus sé sou dérébeillach...
Doumoïsélétto dégourdido
Lou froun jouéyous, lou cur countén,
O so moma tout'endourmido
Bo récloma raoubo poulido
È loï courris én soutillén...

È lo bounnò moma bitomén s'és quillado...
Dél trobal dé lo beill'éncaro fotigado,
Un quart d'houro dé maï tampla qu'oourio dourmit,
Mais... tampis ! Lo sourél séro pas éspondit,
Qu'oouro més ordr'o so cousino
È récotat tot soun oustal ;
Fach lo touolett'o Joséphino.
Cocquéttat omé lo bésino,
Séro présto pél Fésténal...

Lous èrs oou réléntit dél soun dé lo musiquo !...
Olerto !. Omusén-nous !... Onén o Sént-Offriquo !...
Réspoundén o l'oppél... En colo portién...
Dé quicon dé poulit ly nous réjouirén !
È l'hobitan dé lo compagno
Ottolén soun poulit Brétou,
Mount'ol coustat dé so coumpagno,
Quitto lo plan'ou lo mountagno,
Orribo fier coumm'un ségnou !...

Lou réloch'o piquat l'houro tant otténdudo.
Pas pus dé péssomén, pas pus d'énquiétudo...
Dé soun oustal, cadun pla lèstomén sourtis.
Dé poou d'éss'én rétart n'io maï d'un qué courris...
Lo foulo sémblo tronspourtado !...
L'on éntén oquél crit jouéyous :
"Bibo, bibo lo Cobolcado
Espréssomén ourgonisado
Pér sécouri lou malhérous !...

Couraché ! 'Obén oousit lou bruch dé lo fonfaro !...
Cado trin dé lo beill'o pourtat o lo garo,
Noumbré dé bouyochurs, orribach ol pus lèou,
Pér éssé éspétotous dél supérbé topléou.
Qu'un ésprit dé miséricordo
O proumés dé réprésénta...
Fugis, fugis, soumbro Discordo !
L'uniou, lo pès et lo couroordo,
Soouroou béni lou coumpléta !

Lou moumén és béngut... Tout o troubat so plaço.
Lou défilat coumménço... O mésuro qué passo.
Dé grands tustals dé ma, dé courounnos dé flous,
Lou paour'o tressoillit è s'és séntit hurous.
Lo béllo troup'és coumpoousado
D'hounnéstés gens toutés omich...
Supérbomén pla dirijado,
O l'obanço s'és hobillado.
Dé coustumés ésprès coousich !...

Dél courtèché brillén, cal o dourbit lo marcho ?
Dous poulich coboliès o lo noplo démarcho,
O l'ert plo décidat, richomén coustumach.
Hérauts d'armes !... *Oïtal èrou quolifiach,*
(Sé l'on diou né créïré l'histouéro)
Lous qu'o lo suito d'un coumbat,
Ou d'uno grand'oction dé glouèro,
Prouclomabou qué lo bictouèro
Èro dé tal ou tal coustat.

Dé Christopho-Colomb tournén dé l'Omériquo,
Sé mostr'ol ségoun rénc l'éscorto magnifiquo !...
L'on pot beïr'én pichou lo réprésèntotiou,
Dés hounous dé trioumph'è dé lo récéptiou
Qué foguèt lò réïno Isobello,
Ol nobigotou courochous,
Pér so déscouberto noubello
Oquél'éxpéditiou tant bello,
L'o rondut o jomaï fomous !...

Oprès... bén lou sémblan dé maï d'un pérsounaché,
Qu'oou goubérnat lo Franç'ol téns dél moyén-aché.
On rémarquo sans pén'Honric IV, Honric trés.
En coustumé rouyal Charlés IX l'y porés.
Lou séchièmé siècle figuro...
Lou doso-sètième surtout...
Corrio dech pajos d'escrituro
Pér pourré faïré lo pintruro.
E porla dignomén dé tout !...

Dins un ordré parfèt cado bando défilo...
N'oou pas mal imitat los armos dé lo billo...
Lo Sorguo éncaro maï ... Ogochas lous Pierroch,
Sou lours... omaï poulich... Roffissou pla lous poch !
L'y dounan uno bounno noto...
Lo méritou certénnomén...
Bésès lou fomous Donquichotto
Coussi té sap tira lo botto
Countro lou grand mouli dé bén...

Lo musiqu'o soun tour és pla réprésèntado,
Es l'âmo dé lo fest'è dé lo Cobolcado !...
Bravo !... dé l'Orphéon lous occors robisséns.
Dins l'ert tout réjouit, montou dé téns én téns !...
Lo foulo bîté s'omoulounno,
Entré qué s'oppresto o conta.
O drécb'o gaoucho l'énbirounno.
Dobans, dorès, fourmo coulounno,
S'olasso pas dé l'éscouta !...

D'un spéctaclé tant bel gordorén lo mémouèro !...
Sus dé carris mountach, toutés d'oprès l'histouèro,
O soun lésé, cadun l'y béï réprésént at
Un imagé porfét dé maï d'un corps d'éstat.
L'Industrio, l'Ogriculturo,
Sorrés noscudos dél Trobal,
Qué pérfectiounnou lo noturo.
Lo Pouésio, lo Pinturo,
L'y poréssou pla coummo cal...

Onén dèl Chorlotan oousi lo bounno blago,
So mérchondis', omaï bargué pas grando pago,
Croumpén lo l'y toujour ; sobén qué notr'orgén,
Onoro réjoui tal ou tal éndigén...
Sou dignés dé récounnouïssénço,
Lous brabés ourgonisotous
D'uno tallo réjouissénço.
Coumo prémieïro récoumpénso,
Omé réspèc soluén lous !...

Intélligéns quéturs, coumménças bostro roundo.
Pérdés pas un moumén, uno soulo ségoundo,
Démondas è prégas om'un ert grocious,
E sé romplissès pla bostr'omplouè glourious,
Obans lo fi dé lo journado,
Des louidors qué bous troïroou,
Oourés lo coïssetto forrado.
Sé manquo pas qu'uno brossado,
Boïlas tonjour !... N'ojés pas poou...

Dél séxé fino-flou, prén, prén sus to touolètto,
Pér randr'un paouc pus fort lou proudit dé lo quètto.
Sé cal, baï déspénja tous supérbés péndéns,
Caoucun tén croumporo pus tart dè pus luséns.
Lou qué soulacho lo souffrénço,
Dis un ésprit d'humonitat,
D'oburé préstat ossisténço,
N'opténdrio pas lo récoumpénso,
Qu'oouro toujour pla méritat !...

Baoutrés qu'obès o souhèt lous plosés dé lo terro,
Enténdès, énténdès lou crit dé lo misèro !...
Loïssas bous otténdri !... Dounnas pér qué poudès
En plaço trouborés lou bounhur è lo pès !
Foguén toutés caouso coummuno,
Pus tart noun félicitorén.
En sécourién l'énfourtuno,
Bérmorén pas nostro fourtuno,
Ol countrari, l'oouméntorén !... »
(Extr. de *Los flous dé lo mountagno,* par Louis Alvernhe, 1880)



• ***Cal pla bouta*** (graphie francisée)

« Lou vinto quatré abrial, caro tourna bouta,
Et cario pla béiré lou qué diben pourta,
Un simplé billetou, per quélo circoustenço,
O fosso maï dé pés qué cé qué l'on sé penso.

Bous cal pla réfléchi, buré de boulountat,
Afin dé fa sourti lou miliou députat,
Bous daïssés pas ana, à la mendr' influenço,
Atal, bostré billét faro bostro puissenço.

Sé sé rébeillabou, nostrés indifférens,
Qué tout se passesso dins l'ordré del boun séns,
Et qué las électioous sousquessou pla ménados,
Las michantos bandos sérioou léou balajodos.

Cadans né boou toujours, en aoumentén la taillo,
Mais diminuou pas, aoumén soun traitamén,
Et tus, brabé paysan, et tus toujours trabaillo,
Qué té daïssou la paix, acos, acos, aoumén.

Né marchan à grand pas, né prénén pla la routo
Per arriba tout léou à uno bancorouto,
Nostré budgét toujours sé trobo én déficit,
Mais nou coumpréndroou qué quand tout séro roustit.

Aquélés goubérnans foou dé bèlos prouméssos,
Proumétou dé buré toujours maï què dé pa,
Mais dé las prouméssos ténou pas gaïré jessos :
Lou poplé és pla las dé sé béiré troumpa.

D'aouménta traitamén des gros founctiounaris,
S'oucuparoou toujours, aquélés sectaris.
Mais de tus trabaillur, de tus paouré oubrier,
Dé toutés sous soucis né sios pas lou prumier. (...)

Lou nostré candidat, pér l'arroundissimén
Lou counouissés déjà, acos Moussu Saint-Ybos,
Homé dé grand balou et dé grand juchamén.
Cal qué soun élection ne siasquo décisibo.

Sé l'abés énténdut, juchas sa coumpéténço.
En él, un grand téstut méttrio sa counfiénço.
L'on séntis, à l'aousi, qué n'es pas un farçur,
Qu'és un homé madur, al juchamén sigur.

Saint-Ybos plandro pas soun trabal et sa péino,
Bou séro débouat, sur él pourrés coumpta.
Abés pousqut jucha la campagno qué méno,
Et coum' un soul homé, pél nous cal bouta.

Mé coumparés pas Saint-Ybos à Fournol.
Tabé quand d'aquesté bou diroou cal né bol,
Aourés saïqué lèou fach lou choués dé la pérsouno.
Atal diourio faïre tout homé qué rasouno.

Poudès coumpta sur él ; cé qué bous proumettro,
Sousqués pla assurach, toujours ou bous téndro.
D'un parèl candidat, fasquén la réussito,
En carguen à Fournol uno brabo libito.

Moussu dé Castelnau, lou qu'abén tant aïmat,
Qué del camp oppaousat mèmés ér' estimat,
Abio pér Saint-Ybos uno pla grand' éstimo ;
Pér nostré députat, aco soul lou destino.

Né cal un électou que siasqué pla laougér,
Pér Moussu Saint-Ybos lou traita d'éstranger
Din l'arroundissimén io déjà sépt annados
Qué pér las élections o fach fossos tournados. »

Un electou saint-affricain. (Doc. N. A.)

La Pèira, 14 de julhet 1900.
« Èran partits de Montpelhièr. » (Coll. et id. T. C.)

Lo carreg

Siècle de la révolution industrielle, le XIXe siècle est aussi celui de la révolution des transports.

Las diligéncias

« Des diligences venant de toute la région amenaient les passagers jusqu'au départ. Pendant la période des vendanges et des pèlerinages à Lourdes des trains supplémentaires étaient créés et le quartier de la gare littéralement envahi. J'ai assisté au départ des "pioupious" à la déclaration de guerre de 1914 et au joyeux retour des survivants. » (Extr. de *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région*, par François Decuq)



1



2

Los carretièrs

« Avant l'arrivée du chemin de fer en 1874 et même après, beaucoup de marchandises parvenaient à Saint-Rome par la route. Non pas les routes goudronnées d'aujourd'hui mais des chemins caillouteux, ravinés par les orages et empoussiérés l'été.

C'était le travail des voituriers. Monsieur Edouard Vivié, père de M. Albert Vivié, faisait le transport avec des charrettes en direction du Midi par Côte Rouge. C'est assez régulièrement et à la demande qu'il se rendait de Saint-Rome de Cernon à Perpignan, avec un attelage composé de 2 à 4 chevaux.

Le cheval le plus expérimenté est mis en tête et le plus rétif dans la limonière entre les brancards. Le conducteur doit prévoir en fonction de la charge, de la force de ses chevaux et de l'itinéraire. Côte Rouge et le Pas de L'Escalette demandent de gros efforts et du savoir-faire. Il faut encourager les bêtes de la voix : "Hue, Marquise ! Hue, Charlot !" et faire siffler le fouet, parfois appeler du renfort ou changer de chevaux dans les relais. C'est tout un art de faire manœuvrer un attelage sur des routes mal entretenues : le frein à sabot est rudimentaire.

Chaque charrette est équipée d'un caisson qui contient les outils, le cric pour aider à sortir des ornières, le *saïlé*, une cape en tissu rugueux pour se protéger des intempéries, le litre et le casse-croûte. En prévision de mauvaises rencontres, l'argent de la bourse est dissimulé avec soin et pourquoi pas dans le collier d'un cheval. (...)

M. Edouard Vivié avec son chargement de grains, d'amandes, ou de châtaignes fait étape à Montpellier où les chevaux sont mis au repos. Au retour du Midi, il remonte du vin, des eaux-de-vie, du sel, du soufre et du sulfate de cuivre pour la vigne. » (Extr. de *Les métiers d'autrefois*, par Etienne Fabre, janvier 1994)

1. - *(Coll. Arch. dép. A. ; fds D. Gn.)*
2. - *Sent-Africa.*
2 *(Coll. V. J.)*

La Bèstia negra

« C'est en 1853 que naquit l'idée de la liaison par fer de Rodez à la Méditerranée. La Compagnie du Midi fit commencer les études afin d'élaborer le projet le plus favorable à tout l'arrondissement en tenant compte de la qualité des sols, du relief, de la répartition de la population. L'objectif était de relier la Méditerranée à l'Océan. La concurrence était grande entre les compagnies ferroviaires.

Finalement, le tracé retenu évite Saint-Affrique et Lodève et est plus court de trente kilomètres.

En 1867, la Compagnie du Midi qui a obtenu la concession, décide de construire un embranchement qui relie Tournemire à Saint-Affrique.

- 19 mai 1874 : le premier train s'arrête à Tournemire.
- 18 octobre 1874 : le premier train voyageurs et marchandises s'arrête à Saint-Affrique.

Au début, le trafic est encourageant mais, dès 1887, la Compagnie du Midi déclare que le rapport de la ligne est insuffisant.

Le 24 août 1896, l'ouverture du tronçon Tournemire-Le Vigan et surtout la perspective d'une liaison Le Vigan-Albi via Saint-Affrique permettraient d'envisager une augmentation du trafic.

La section Albi-Saint-Juéry dans le Tarn est déjà construite en 1899, mais la partie aveyronnaise reste à l'état de projet. A partir de 1911, les travaux avancent ; puis arrive la guerre. Ce sont les prisonniers allemands qui achevèrent la construction. Il ne restait qu'à poser les rails. Pour des raisons qui restent encore obscures (crise des années 1938, progression de services d'autobus...), ils ne furent jamais installés.

Jusqu'en 1938, cinq trains partaient et revenaient chaque jour à Saint-Affrique (via Tournemire), mais déjà le fromage de Roquefort prenait l'habitude de voyager par camion et le trafic de marchandises ne cessa de diminuer.

Le dernier train de voyageurs au départ de Saint-Affrique eut lieu le 5 décembre 1938. La fermeture définitive de la gare de Saint-Affrique fut décidée en 1991. » (Extr. de *Des repères pour le patrimoine du Saint-Affricain,* d'après Henri Moizet et Alain Marc)

La gara de Tornamira, 1895

« La construction de la ligne du Vigan-Saint-Affrique donna l'occasion, aux environs de 1895, à Monsieur Fénérols d'édifier un petit hôtel-restaurant. A l'heure où nous écrivons, Monsieur Pierre Fénérols, petit-fils du susnommé, nous narre cette histoire et nous signale qu'en 1925 fut créée une buvette à la gare. Une bibliothèque fut installée sur le quai ainsi qu'un bureau de tabac, transférés plus tard dans la salle des pas perdus.

Une superbe marquise abritait voyageurs et marchandises et résonnait des appels de Madame Canac qui vendait des gâteaux au passage de chaque train.

La gare était très animée par son trafic marchandises : réception du fromage frais et expédition du roquefort, réception du charbon qui alimentait les machines à vapeur, les laiteries et les grossistes particuliers.

Un important dépôt de courrier postal trouvait sa place dans une salle annexe. Ce courrier était transbordé d'un train à l'autre et dirigé sur les lignes du Vigan, Saint-Affrique, Millau, Béziers.

Toute cette animation était créatrice d'emplois. 200 à 250 employés SNCF vivaient au village. (...)

Vers la fin du siècle dernier, 38 000 voyageurs transitaient par ce nœud ferroviaire. Dans la cour de la gare existe encore aujourd'hui un bâtiment qui était affecté au service d'une société de transports.

En 1936 une micheline desservait Tournemire, Toulouse via Sévérac, Rodez. Le départ de Tournemire de cette micheline était lié au fait que Millau ne possédait pas de plaque tournante de grande longueur. » (Extr. de *La vie au village* et de *Historique de Tournemire. Doc. M. M.-T.)*

Ròcafòrt, 1857

« En 1857, le sous-préfet de Saint-Affrique s'engageait à construire le chemin de fer : "Roquefort qui est la source la plus féconde de richesse pour le pays livre cette année à l'exportation un plus grand nombre de ses fromages ; cette branche de commerce tend à prendre une plus vaste expansion et nul doute qu'elle se développerait considérablement si on construisait une voie ferrée traversant l'arrondissement à proximité des caves de Roquefort. Un chemin de fer dans cette contrée serait un grand bienfait : il est appelé par le vœu des populations et sollicité par leurs intérêts". Dix-sept ans plus tard, le train arrivait en gare de Tournemire. » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

Sant-Jan lo Bas, 1872

« 400 ouvriers [du chemin de fer] étaient venus se loger à Saint-Jean. Une quinzaine de cambusiers avaient loué des maisons pour les recevoir et leur donner à manger. Dans le village, on avait ouvert quatre cafés et deux billards. Une chambre s'affermait de 20 à 30 francs par mois. Les terrassiers gagnaient de 0,30 franc à 0,40 franc par heure, les maçons, charpentiers et autres ouvriers 0,50 franc à 0,60 franc par heure.

Les terrassiers laissaient à peu près tout leur argent dans le pays. Ils se livraient à la boisson et il n'était pas rare d'en trouver ivres, couchés dans tous les coins du village jusqu'au milieu de la rue, et dans les chemins publics. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges)*

Lo camin de fèrre al Vialar, 1903

« En 1903, on a fait exproprier le premier lot à construire en Aveyron entre Saint-Izaire et le Mas Granet. » (Extr. de *Le Viala du Dourdou, un peu d'histoire,* par Jacky et Anne-Marie Constans, 1981)

Sant-Africa, 1932

« Le viaduc du chemin de fer sur la Sorgues fut le dernier ouvrage de la ligne d'Albi à Saint-Affrique à avoir été construit. A son achèvement, l'Etat remit la totalité de l'infrastructure à la compagnie des Chemins de fer du Midi qui devait en compléter l'équipement et mettre la ligne en exploitation. C'était le 1er avril 1932.

On sait que la Compagnie du Midi, en proie à de grandes difficultés financières et sur le point de fusionner avec la Compagnie du Paris-Orléans, le tout dans une conjoncture morose, obtint de surseoir à l'achèvement. La ligne fut classée dans les "travaux de seconde urgence". Son déclassement en 1942, priva Millau, Roquefort et Saint-Affrique d'un accès ferroviaire direct avec Toulouse, qui devait devenir leur capitale de région moins de vingt ans plus tard. » (Extr. de "Le pont de chemin de fer", par Jean Carel, dans *Saint-Affrique, hier et aujourd'hui)*



1



2

1. - *Sent-Africa.*
(Coll. S. d. L.)
2. - *Tornamira. (Coll. C. J.)*

« La Bèstia negra, aquò èra lo trin, amb aquelses uòlhses gròsses. » (B. M.-L.)

« Quand fasián la linha, lo sable arribava a la gara de Sent-Roma de Cernon e lo grand-paire carrejava aquò amb de tombarèls e de chavals. La tanta disiá que sos parents èran al granièr per lo(g)ar las autras pèças de l'ostal als obrièrs. » (R. E.)

« I aviá un trin que passava dos còps per jorn de Tornamira a Sent-Africa. I aviá una gara a Massèrgas [Sent-Jan d'Alcàs]. La mamà fasiá lo chèf de gara. Aquí los trins se crosavan. Un davalava e l'autre montava. » (G. Je.)

« Èran dos, un davalava per barrar la barrièira, fasián passar lo trin, s'arrestavan, l'autre tornava montar la barrièira e tornava montar dins lo trin. » (B. Ls.)

« Quand nous avions entre 12 et 14 ans, nous faisions des promenades sur la voie vers La Dragonnière. Les rails luisaient, ça sentait un peu la graisse. On voyait passer le convoi de marchandises. Le conducteur s'arrêtait, il prenait des fagots qu'il devait avoir préparés les autres jours. » (M. Sz.)

• ***La casèrna***

« Ai fach vint ans a la voès a plaçar de travèrsas e quinze ans a la gara. En 42, i aviá mai de doas cents personas, aicí. E pareis qu'en 1938 n'i aviá doas cent-quaranta. A la casèrna, èran setze. Cada familha aviá doas pèças : una cambra e una cosina. » (M. F. / *Tornamira)*

La tartanassa

« Aquò se passava al Cròs [de Monés-Proencós], es a dire al país del geant Còt. Aquò èra son pèra, Jan Còt, que èra un oncle de ma grand-mèra. Un jorn, la sòna : "Marie, vèni vite ! Vèni veire ! I a una gròssa tartanassa que fot un bruch, un bruch ! Sai pas de qu'aquò devina !" Aquò èra lo prumièr avion que passava. » (B. M.-L.)

Lo garda-barrièira

« La maison était agencée comme toutes celles que la Compagnie des Chemins de Fer du Midi mettait à la disposition de ses gardes-barrières : cuisine et chambre au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage et, entre les deux niveaux, "le *cambrou"* qui semblait avoir été conçu pour être le refuge idéal de l'enfant rêveur que j'étais. Mais il était bien pratique aussi pour garder les sacs de blé, d'avoine, de repasse... et la morue sèche qui pendait au plafond.

Le plus plaisant, c'étaient les deux petits jardins de part et d'autre de la maison. Dans le plus grand, à l'ouest, le puits dressait sa margelle de pierre surmontée du treuil à manivelle sur lequel s'enroulait une longue chaîne. Des plates-bandes avaient trouvé place un peu partout. Plus encore que ma mère, mon père aimait les fleurs.

Au bord du chemin, quelques baraques, sommairement édifiées avec des traverses réformées, pouvaient servir pour abriter la paille, le fourrage, les fagots de rame, pour loger lapins, canards, chèvres, un cochon même. Les cabinets avaient été promus au rang de poulailler. » (Extr. de *Les répapiades du vieil Edouard*, par Jacques Vaizy)

L'òli de pèira

« La prumièira voitura que passèt dins lo país èra lo doctor Vèrnhas de Camarés que la menava. Mon grand-paire aviá daissat son tropèl de fedas que chorrava per l'anar veire passar. Aviá fach quatre o cinc quilòmestres a pè per anar veire passar aquela voitura que marchava sens chaval.

Lo ser, en sopent, la lenga li prusiá de dire çò qu'aviá vist. De paur que se fotèsson d'el o que lo volguèron pas creire, di(gu)èt pas res ! » (S. Y.)

Lo Vialar

« C'est vers 1896 que nous avons vu le premier [sic] automobile sur les routes du Camarès. En 1909 leur passage ne surprend plus personne. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

1. - *(Coll. C. J.)*

2. - *Sent-Roma, 1923.*

On reconnaîtra : Louise Caumes-Cadilhac *(amb lo capèl e las lunetas),* Gaston Foulquier *(amb la casqueta),* Victor Solignac *(amb la gulhada),* Emile Foulquier *(amb lo capèl a la man),* Gilbert Bonnefous *(amb la trotineta),* Blanche Caumes *(a drecha, vestida de blanc),* Clément Alric *(dins l'autòbus).* Marthe Adrien (sur le capot), Basile et Thèrèse Rouquet.

(Coll. et id. L. Ls.)

3. - *Conteinés de Ròcafòrt, 1er d'octobre 1912.* Emile Bonnefous.

(Coll. et id. B. Je.)

4. - Germain Viala (au volant), Pierre Salesse de *Saumanac de Vabre...*

(Coll. et id. C. Jc.)

5. - *La Bastida-Pradinas, 1944-1945.* Louis Mailhé.

(Coll. et id. M. M.)

6. - *(Coll. M. G.)*



1


2

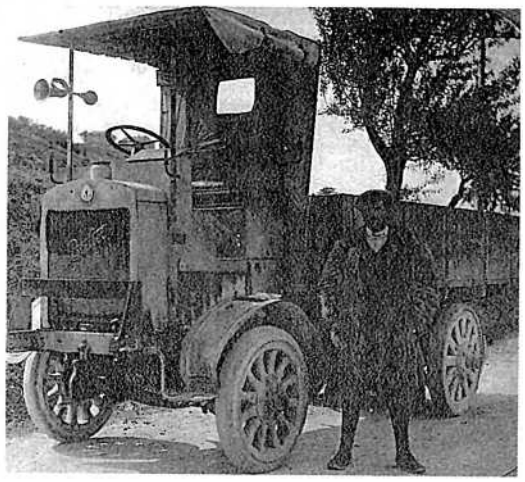
3


4


5



6

L'asagatge a Sant-Africa

Au XIXe siècle, d'importants travaux d'irrigation et d'aménagement hydraulique sont réalisés dans tout le *Vabrés*. Plusieurs arrêtés ou conventions fixent les conditions d'usage des eaux de Sorgues pour les concessionnaires. En voici quelques extraits :

• Acte d'accord de 1872

« Par délibération du 3 février 1867, le conseil municipal de Saint-Affrique a délibéré qu'un canal d'arrosage destiné à dériver de la Sorgues, l'eau nécessaire pour le lavage des rues et égouts de la ville et pour l'irrigation des terrains situés dans les plaines de Vendeloves et de Saint-Affrique, sur la rive droite et dans celles de La Vernière, du Vernh et de Vabres, sur la rive gauche de ladite rivière, serait construit par et aux frais de ladite commune ; que l'eau serait concédée aux propriétaires arrosants, au prix de six cents francs et de douze francs en capital, ou de trente francs et soixante francs en redevance annuelle, par hectare arrosable, et d'autres clauses et conditions stipulées entre M. le Maire et les propriétaires intéressés. (...)

Art. 9 : L'irrigation des terres autres que celles cultivées en jardin, aura lieu du premier avril au quinze octobre de chaque année. Il pourra être accordé une eau pérenne aux jardins de la ville, mais à la condition que le volume d'eau concédé ne dépassera pas deux litres par seconde et par hectare.

Art. 13 : Les concessions d'eau faites aux soussignés, sont uniquement destinées à l'arrosage des terrains que chacun d'eux possède ; ils ne pourront, par conséquent, les céder à des tiers et de devront en user que pour leurs parcelles, ils veilleront aussi à ce que les eaux ne soient pas utilisées par d'autres propriétaires étrangers au présent acte. » *(Doc. C. Jq.)*

• Règlement de police de 1875

« Art. 1er : Le volume d'eau concédé à chaque propriétaire qui aura traité avec la commune pour l'irrigation de ses parcelles est fixé à un litre par seconde et par hectare pour les terrains ordinaires et de deux litres par seconde et par hectare pour les parcelles cultivées en jardin, sauf les conventions particulières qui pourraient intervenir entre la commune et des propriétaires pour des usages domestiques ou pour l'irrigation de surfaces inférieures à 10 ares. (...)

Art. 8 : Les eaux sont concédées aux arrosants et aux usiniers pour l'irrigation des parcelles et le jeu des usines qui leur appartiennent en propre ; ils ne peuvent en changer la destination, les faire servir à d'autres usages et en céder la jouissance, soit gratuitement, soit à prix d'argent ou à quelque titre que ce soit à des tiers qui n'auraient pas traité avec la commune. (...)

Art. 12 : Les passages et chemins d'accès établis par la commune sur le canal principal pour le service des propriétés particulières seront communs à tous les propriétaires des parcelles que ces chemins doivent desservir, l'entretien de ces chemins dans la partie située sur le canal principal sera à la charge de la commune ; la partie restante sera entretenue par les propriétaires intéressés, proportionnellement à la superficie de leurs parcelles. » *(Doc. C. Jq.)*

Lo gas de Tornamira, 1853

« Les attelages traversaient le Brias, plus fréquemment appelée "rivière torrentielle de Tournemire", en empruntant un gué. Les piétons utilisaient une passerelle. Celle-ci était en piteux état en 1853, "percée de trous tels qu'un enfant aurait pu y passer". Le 11 octobre 1853, il fut décidé "d'en supprimer le plancher, entièrement pourri, et de le remplacer par une voûte en tuf, après avoir consolidé les deux culées". » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

1.- *Pont e ostal de Sent-Esèri roinats per l'aigatge de 1930. (Coll. A. V. C.)*
2. - *Pont-batèu de Sent-Esèri. (Coll. A. V. C.)*

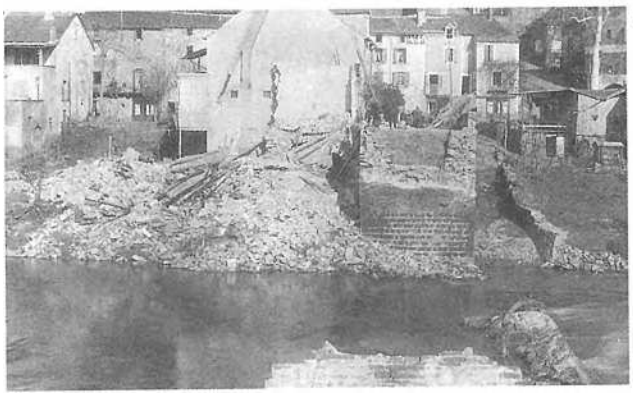

1

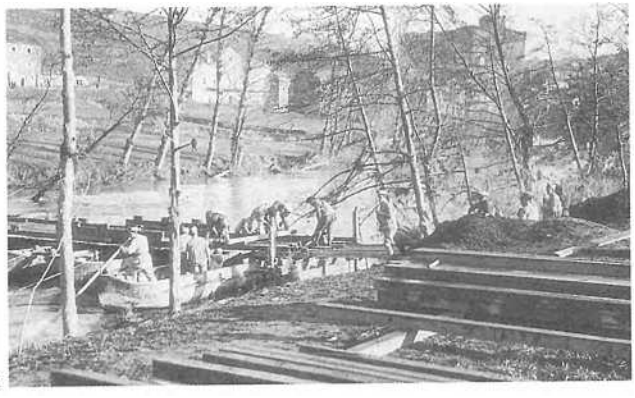

2

L'electricitat

Sant-Africa lo progres, 1822-1889

« Au XIXe siècle, la prospérité de la ville s'accroît. Les rues sont éclairées en 1822, la prison édifiée en 1833, le palais de justice en 1854, l'hôtel de ville en 1864. Le chemin de fer arrive en 1874, le gaz en 1876. Le pont du Centenaire est ouvert en 1889. La population, qui était d'environ 2 500 âmes en 1377 et 4 000 en 1789, atteint 5 000 en 1883 pour 8 000 de nos jours [1993]. » (Extr. de "Historique", par Jean Carel, dans *Saint-Affrique, hier et aujourd'hui)*

« Saint-Affrique a été le berceau de l'électricité dans le Sud-Aveyron grâce à trois hommes, Jules Reynès, Emile Reynès et Henri Michel, qui se lancèrent en 1900 dans ce qui était à l'époque une aventure : la production et la distribution de l'électricité.

Cette aventure aboutit aux équipements hydroélectriques du Sud-Aveyron et à la présence à Saint-Affrique, d'abord de deux sociétés d'électricité, puis de divers grands services d'E.D.F. » (Extr. de *Saint-Affrique et sa région*, par Jean Carel)

« I aviá una paissièira per la filatura e per far l'electricitat. » (J. F.)

Lo gas de ferm

« Lo fems de chavals fasiá mai de gas que lo fems dels buòus o de las fedas. I aviá doas cubas e, a costat, i aviá lo gasomèstre. La tanta anava veire ont èra lo gasomèstre per saupre se se podiá servir fòrça del gas o se lo caliá economisar. Lo forn, lo lum marchavan al gas. Aquò durèt jusqu'en 1953, sèt ans. » (P. S.)

« C'est tout près de Saint-Affrique que l'électricité a pris naissance, en Aveyron. Le pionnier en est Henri Michel qui eut l'idée de proposer aux Caves et producteurs réunis de Roquefort un équipement de chambres frigorifiques, compresseurs et moteurs ainsi que l'énergie nécessaire.

Pour produire de l'électricité en 1902, Michel et son beau-père Reynès, petits industriels du textile, mirent en chantier un barrage sur la Sorgues alimentant des installations de production à Cinzelles, commune de Versols-Lapeyre. L'énergie produite devait permettre d'abord d'éclairer Roquefort et d'y installer des chambres frigorifiques à partir de septembre 1904. Camarès ou Saint-Affrique allait en bénéficier aussi.

La demande croissant dans la région de Saint-Affrique, Henri Michel lança de nouveaux projets sur le Tarn. Dans cette entreprise de 1906, il bénéficia de l'appui de la banque millavoise L. Villa. Il en résulta la constitution de la société Sorgues-et-Tarn, avec pour objectif l'alimentation en électricité du Sud-Aveyron et même celle du centre industriel de Viviez. » (Extr. de *Des repères pour le patrimoine du Saint-Affricain,* par Henri Moizet et Alain Marc)

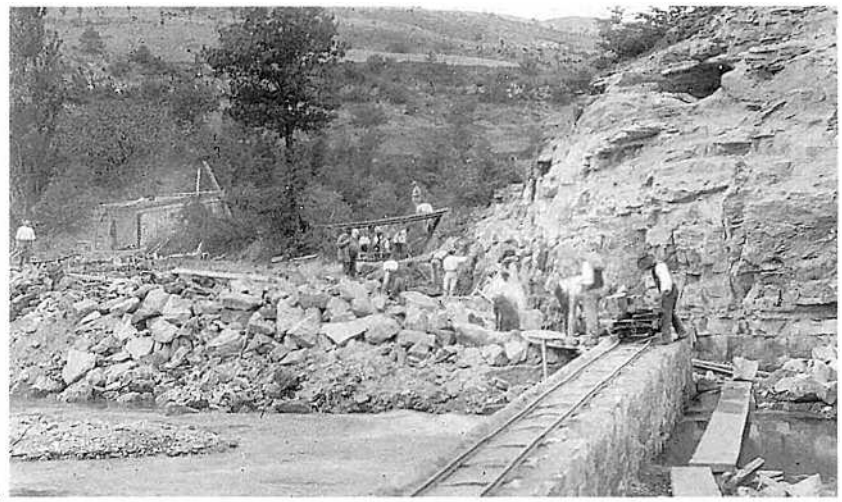

1

2

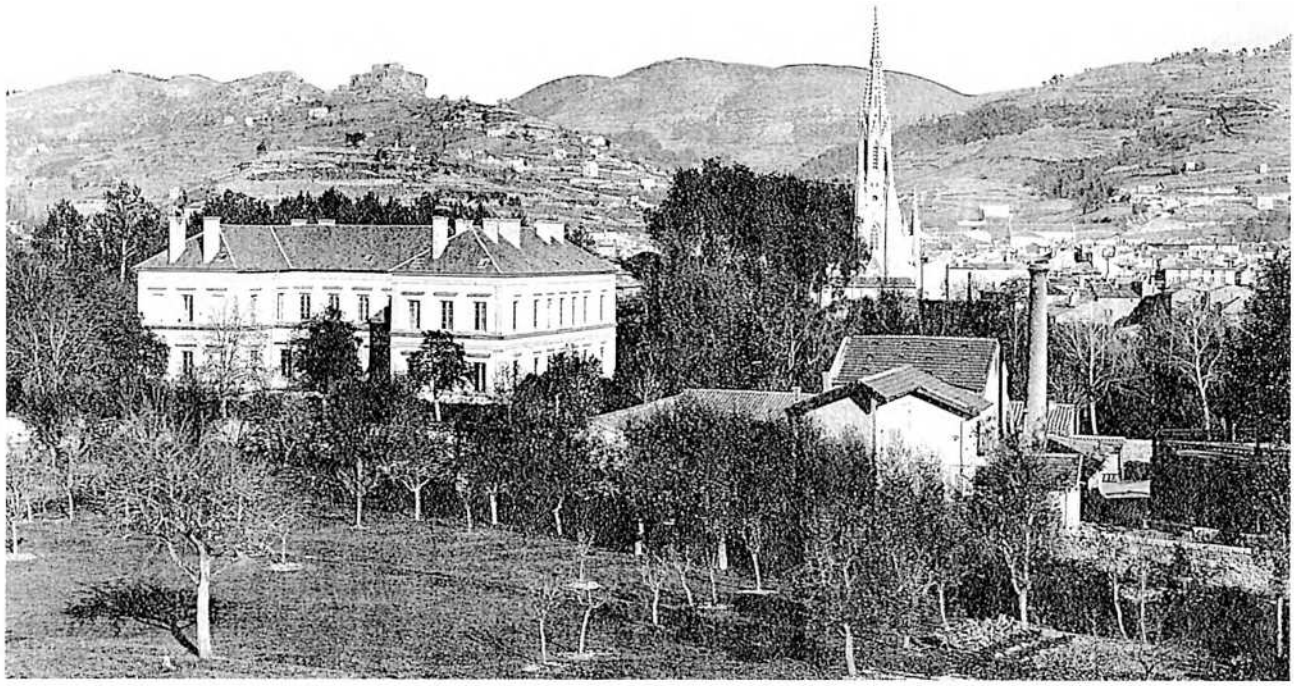

1. - *Sinsèlas de Verzòls,* construction de l'usine électrique de la famille Reynès. *(Coll. et id. T. C.)*

2. - *Sent-Africa, usina a gas. (Coll. S. d. L.)*

La vida e lo temps

Dans le contexte de transformations économiques et sociales du XIXe siècle, le *Vabrés* reste un pays essentiellement rural soumis non seulement aux aléas climatiques (1) et aux fléaux biologiques, mais aussi aux fluctuations des cours mondiaux des produits agricoles malgré le répit protectionniste des années 1880.

Vendalòvas e La Grava

Voici quelques extraits de documents concernant *Vendalòvas* et *La Grava.*

***Vendalòvas,* 24 mai 1867 :** « Grande gelée blanche qui anéantit presque entièrement la récolte de la vigne. Cette perte n'occasionna pas des souffrances. » *(Doc. N. A.)*

***La Grava,* 1869 :** « Année abondante par des amendes. Le temps a été pluvieux et toujours le vent de Nord. Et il y a beaucoup de foin et la moisson bonne mine, mais le temps a changé et a commencé le 8 juillet : le temps était neveleux, le soleil était raspe et une lueur comme une éclipse de soleil et le 10 juillet connue beaucoup de rosée et les blés ont été murs dans deux jours. Les moissonneurs ont gagné jusqu'à 5 francs. » (Extr. de *Lagrave, histoire et souvenir depuis l'année 1673 à 1868. Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1870 :** « Le 4 septembre la République proclamée après la grande bataille de Sedan commandée par le maréchal Mac Mahon et Napoléon qui s'est rendu avec 80 milles prisonniers et beaucoup de morts car la Prusse (...) possède 150 milles prisonniers de nos troupes françaises. Livrée en masse de tous les jeunes hommes de 20 à 40 ans qui ne sont pas mariés.

24 octobre : conseil de révision à Saint-Afrique. Environ 9 heures du soir le ciel rouge de côté de Paris ou de la Prusse ce qui cause dans le pays une peur épouvantable. Cette année est remarquable par la triste récolte qu'il n'a pas tombé de pluie de mai jusqu'au mois de septembre.

L'an mille huit cent septante à Lagrave, cette année est remarquable par à ne tomber pas beaucoup de pluie et gelé jusqu'au milieu de mai qu'il a fini de tomber la pluie et une grande sécheresse que personne de nos jours ne se souvient d'une pareille, il n'y a pas eu de foin ni de paille, les blés sont extrêmement courts et les moissonneurs qu'ils prennent dans les belles journées jusqu'à 5 francs. Le 7 juillet, le temps un peu neveleux mais une chaleur ex[c]essive. Beaucoup des amendes. » *(Doc. L. Ls.)*

***Vendalòvas,* 1871 :** « L'année qui vient de s'écouler n'a pas de particularité à Vendeloves. Cette époque, si remarquable par les événements politiques et les malheurs publics, a excité chez les habitants de Vendeloves les sentiments communs à tous les cœurs français. Depuis le mois d'août 1871, les paroissiens demandèrent des prières publiques : ils avaient devancés les exhortations épiscopales à ce sujet, et les prières se continuèrent jusqu'à la fin de l'année. La paroisse fut représentée sous les drapeaux par bon nombre de ses enfants. Salvan Jean et Eugène, Singla Eugène et Hippolythe, Vayssette Henry, Barthélémy Eugène, Arlabosse Pierre gravement blessé à la défaite de Sedan, Cadenet Jean, Jeanjean Clément, Gartines Adrien mort sous les drapeaux au fort de Vincennes près Paris. Le caractère et les habitudes portent peu nos jeunes gens à la carrière militaire, mais ils en acceptent les devoirs et les dangers avec courage, et plusieurs au baptême du feu se montrèrent les égaux des meilleurs. Sur l'invitation de Monseigneur l'archevêque de Bourges, tous les prélats français furent invités à faire célébrer le 21 9bre la fête de la présentation pour obtenir du ciel, par l'intermédiaire de Marie, la fin des calamités publiques. Toute la paroisse assista à la messe solemnelle et à la procession. Cet office fut célébré avec grande édification.

Je ne me donnerai là satisfaction facile des mille réflexions que font naître et grandir dans tous les cœurs les malheurs de la France. Mais, en constatant l'abaissement progressif et trop patent de la moralité publique,

(1) ***Lo mal temps, 1816-1829***
« L'année 1816 fut une année désastreuse pour une grande partie de la France, et surtout pour l'arrondissement de Saint-Affrique. Par suite de l'intempérie des saisons, la récolte se trouva nulle. Les pommes de terre manquèrent, les céréales firent défaut, on ne récolta aucun fruit, et les quelques grappes de raisin qui furent cueillies se trouvèrent à moitié rongées par la vermine. Le roi de France, qui ne désirait que le bien-être de ses sujets, se cotisa avec la famille royale, pour venir au secours de ceux qui avaient été le plus frappés. Louis XVIII, alors régnant, donna huit millions, la famille royale en fournit dix, et, avec ces dix-huit millions, on fit venir du blé de l'étranger. Alors ce grain qui se vendait 50 francs le setier, ne fut vendu que 15 francs. (...)
Dans le mois de janvier 1829, il tomba une grande quantité de neige qui couvrit, de son blanc manteau, les maisons de la ville et les campagnes, pendant plus de quarante jours consécutifs. Les eaux de la Sorgues furent prises par la glace et l'on pouvait traverser, sans danger, la rivière d'une rive à l'autre. L'eau et le pain se gelaient sur la table, et souvent, le matin, on était surpris de trouver des glaçons sur les draps du lit, auprès de la bouche où le souffle de la respiration avait été glacé par le froid. Cet hiver fut funeste au gibier de toute espèce ; cependant, la récolte, qui suivit, se trouva abondante. » (Extr. de *Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique...*, d'après Th. Nayral, 1877)

l'abaissement des caractères, l'inertie du partie de l'ordre, la division des bons et surtout l'abandon des bons principes que la religion catholique seule peut donner, maintenir et conserver on est conduit à la conclusion que la France touche à son déclin ou à sa déchéance. Si la France était païenne on pourrait la croire condamnée à une fatale et inévitable décrépitude ; mais, parce qu'elle est chrétienne et catholique, j'aime à espérer encore parce que la grâce de la croix a toujours la même vertu et la même puissance pour résusciter les nations comme les individus. 30 octobre 1871. » *(Doc. N. A.)*

***La Grava,* 1872 :** « Année remarquable par la récolte des raisins en retard car ils ont commencé à pourrir en commençant à mûrir. La lune est venue le mercredi 2 octobre et a commencé à pleuvoir jusqu'au 19, toujours a tombé quelque petit peu. Si je n'avais pas vendangé le 12, le 14 et le 15, j'étais obligé de pouvoir pas vendanger, tout était gâté. J'ai laissé encore le tiers de la récolte à la vigne, j'ai eu 62 balles. La récolte a été très bonne car il y a eu un peu de tout soit pour le blé, foin, amendes, pommes de terre et de raisins. » *(Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1873 :** « L'année 1873 est remarquable par la gelée du 27 et 28 avril. Le vin a été très cher, le blé très cher, la viande très chère tout a été très cher pour les vivres. Pour Lagrave, malgré le temps, la récolte des raisins a été assez bonne, pour le reste pas trop. » *(Doc. L. Ls.)*

***Vendalòvas,* 1875 :** « Je constate un fait qui mit une certaine froideur entre plusieurs familles de la paroisse. La partie la plus nombreuse et la plus saine demanda et obtint le changement d'une institutrice qui avait une parenté nombreuse dans la paroisse. Naturellement la parenté et quelques esprits brouillons prirent parti pour la dame, et un certain désordre résulta de ce conflict. La providence permit que l'institutrice renvoyée fut remplacée par un sujet aussi pieux que distingué, et la loi des contrastes diminua les regrets ou la passion des uns, et donna pleine et entière satisfaction aux autres. Cette année 1875 a vu un hiver très rigoureux, moins par la vivacité du froid que par la fréquence des pluies et l'abondance des neiges qui montèrent à un mètre d'épaisseur et couvrirent la campagne pendant un mois. L'inondation, qui fut si considérable dans plusieurs provinces de la France, sévit ici sans être signalée par des dégâts considérables. L'élévation des eaux, 4 mètres est marquée sur une pierre du pont – dernier pilier rive droite. » *(Doc. N. A.)*

***La Grava,* 1876 :** « L'an mille huit cent septante-six à St-Rome, l'année a eu un très mauvais commencement. Le 8 janvier, il a commencé de tomber de la neige très abondamment qu'il est tombé plus de 4 pans, que personne de nos jours, ni même des anciens, n'avait jamais entendu parler de n'avoir vu seulement la moitié, que cette année rappele à l'année 1570, environ trois siècles. Le 6 février, la lune mécrude, toujours mauvais temps : il est tombé à nouveau le 5 et 6 février a tombé de la neige, toujours mauvais temps, le temps toujours mauvais, toujours de pluie ou de neige, les sources ont beaucoup grossi. Les 10, 11, 12 avril, le temps assez bon ; le 13, un peu froid ; le 14, un peu de neige ; le 15, journée de neige ; le 16, jour de Pâques, toujours la neige. Jamais personne de nos jours n'avait vu tant de neige à cette saison. La semaine d'après Pâques, toujours de pluie, toujours dérangé jusqu'au quasimodo exclusivement. Le 8 juin, environ deux heures de midi, le temps toujours malade : il est tombé une grêle si forte que personne de nos jours n'avait vu un si grand ravage, que beaucoup de vigne il lui a pas laissé une tige et beaucoup les arbres, tout a bien souffert. Il est venu du côté de la Devèze, il a suivi en grande partie la commune, il a passé par St Geniezs, il est bon [?] à fondre à Millau et, toujours dans son passage, toujours mauvais. Pour cette année pas de récolte. » *(Doc. L. Ls.)*

***Vendalòvas,* 1876 :** « L'année 1876, malgré les malheurs des temps et les anxiétés publiques, a été signalé à Vendeloves par des réparations assez majeures – au point de vue moral d'abord, Mlle Vic Virginie, institutrice publique à Vendeloves, fut maintenue dans ses fonctions et continua son œuvre de réparation par un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge : j'aime à constater avec tous les membres de la fabrique réunis en assemblée que les énergumènes qui firent opposition à cette fille si méritante ont été réduits au silence de l'admiration par les grands résultats obtenus. » *(Doc. N. A.)*

Jean Pierre Larinié

« Jean Pierre Larinié, venu au monde [au] mois de janvier 1818 sous le règne de Louis XVIII, roi de France. Mon bas âge s'est écoulé dans l'enfance jusqu'à l'âge de dix à douze ans en gardant un petit troupeau et m'ayant tenu à l'école jusqu'à 13 ou 14 ans en gardant le petit troupeau que nous avions. J'ai commencé à travailler jusqu'à l'âge de 16 ans. A 16 ans accomplis, nous voyant accablés de dettes et ne pouvant payer et nos revenus si minimes, je me suis mis à chauffer le four pour voir si nous pourrions mieux faire nos affaires. Me voilà bien jeune pour entreprendre un état si pénible. Après six mois j'ai été obligé d'abandonner ce travail que j'avais entrepris parce que ma santé en dépendait et à 18 ans je me suis senti plus fort j'ai repris l'état de fournier que je n'avais pas pu continuer, car nous faisions cet état depuis 1827, que nous avons acheté le four à Pierre Genieis, notre ancien cousin, qui le faisait marcher de compte à demi avec Jean Combes dit Laboïsse. J'ai continué le travail avec beaucoup de peine et de fatigue pour voir si je pourrai survenir, remédié à la triste position que se trouvait alors la maison.

Me voici à l'âge de 21 ans accomplis. La classe au sort se présente car tout le monde disait que si Jean de la Grave part, la maison est perdue. Heureusement je porte le numéro 95 qui fut pour moi, et pour mes parents, une bonne journée. Le 10 octobre, nous passons le conseil de révision et, le 11 du même mois, la mort de ma mère arriva. Voilà que de peine pour nous, mais enfin il a fallu se mettre au travail et se mettre à ce grand fardeau de dettes déjà incapable de payer. Alors, mon père, incapable de pouvoir traiter ses affaires, me mettre avec lui pour voir si la position se pourrait changer. Alors, par ma sagesse et mon travail, tout s'est passé très heureusement avec la providence de Dieu. » (Extr. de *Lagrave, histoire et souvenir depuis l'année 1673 à 1868. Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1877 :** « L'an mille huit cent septante sept à La Grave, cette année est remarquable par un temps très dérangé : il a tombé beaucoup de pluie. Cette année n'a pas été une année sèche. La récolte a été très belle : beaucoup de fourrage, beaucoup de paille et de blé de toute qualité. Les travaux en retard. Le 4 septembre, acheté à St-Affrique une romaine chez Lacombe, romaine dont le prix est 25 francs, payé. L'année a été pour la vigne assez saine. Ce qui a fait du mal est que dans la fin de septembre il a tombé beaucoup de gelée. Il y a eu beaucoup de tribulations pour les élections pour les députés et pour les élections municipales. » *(Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1879 :** « L'an mille huit cent septante neuf a été assez bonne, la récolte n'a pas été [manque] : il y a pas trop de vin ni de pommes de terre. La sécheresse du mois de juillet et août a été assez favorable, les semmenées n'ont pas pu se favoriser par la sécheresse, il n'a pas tombé de pluie de tout l'hiver ce qui les a empéché de sortir et le temps qui a commencé le deux décembre à demeurer clair, a tombé de la gelée et a continué toujours jusqu'à l'année mil huit cent huitante. » *(Doc. L. Ls.)*

***Vendalòvas,* 1879 :** « L'année 1879 n'a pas eu de particularité remarquable. Malgré les troubles des temps révolutionnaires, nous avons constaté que l'esprit religieux, loin de s'affaiblir, s'était accentué par des dons plus considérables. » *(Doc. N. A.)*

***La Grava,* 1880 :** « Triste année 1880. L'an mille huit cent huitante n'est pas au commencement favorisé : il y a beaucoup de blés qui sont morts et qu'il faut recouvrir, lui faire de palmoule. (...) On a commencé de mesurer le chemin de fer qui vient de Nîmes et qui va rejoindre Albi. » *(Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1881 :** « L'an mille huit cent huitante un, il y a une guerre à Tunis avec les sauvages des Croumirs d'Afrique, peuple sauvage. Nous avons eu les grandes manœuvres à St-Rome pendant 4 jours, nous avons eu à loger 40 soldats et un... La récolte a été assez bonne : il y a eu beaucoup des amendes mais pas beaucoup de vin. Le philoxéra s'est fait voir beaucoup dans les vignes. Le prix du vin a été de 60 francs les 100 kilos, moi je l'ai vendu. Le mois d'août 1982 [sic] de guerres à Tunis que les Croumirs dont il y a eu rien de remarquable nous allons commencer l'année 1882. » *(Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1882 :** « L'an mille huit cent huitante deux à St-Rome de Cernon, à la maison de Lagrave, cette année a été très bonne : tous les arbres fruitiers ont été bien chargés de fruits de toute qualité. Le mois de septembre et le mois d'octobre ont été bien dérangés pour la récolte. Quoique bonne, elle n'a pas été très bien saine : les raisins commençaient bien à se gâter, les pommes de terre, les noix sont devenues noires. La mort est arrivé à Madame Barsoult âgée de 100 ans, M. Benoît et M. Salson, tous âgés de 80 ans ou environ, tous nos voisins. J'ai eu 28 hectolitres de vin rouge. Nous avons eu la mort de Monsieur Gambetta au pouvoir de la République, nous avons eu beaucoup de peine mais le temps toujours à son ordinaire. Le mesurage du chemin de fer qui vient de Vigan, passant par le bois de Montclarat, travaillait à grand train pour sonder les tunels, que nous entendais les coups de mine jusque dans la maison. » *(Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1883 :** « L'an mille huit cent huitante trois, cette année est à peu près comme l'année passée, le vin a peu près comme l'année dernière, cette année le phyloxéra a fait beaucoup de ravages ; si ça continue nous serons bientôt sans vigne. J'ai vendu à Jean Treillet un passage pour aller à sa propriété. » *(Doc. L. Ls.)*

***La Grava,* 1884 :** « Cette année a été remarquable par le beau temps qu'il a fait : il n'est pas tombé de neige, le temps toujours doux et très varié. Grandes réparations à Roquefort des caves, il y a eu beaucoup d'actionnaires. » *(Doc. L. Ls.)*

Tornamira, 1861-1866

« Sur toute cette population [325 personnes en 1861], il n'y avait pas un seul étranger. Faisaient alors figure d'étrangers ceux qui étaient nés dans un autre département : il y en avait 5 en 1866. La statistique, fort complète, indique encore que tous les habitants sont catholiques, et qu'il y a parmi eux 85 illettrés complets, plus 83 personnes sachant lire seulement, le tout sur 370 sujets (la population a déjà augmenté à cause du chemin de fer en construction). Le pourcentage des illettrés ou semi-illettrés s'élevait donc à 45 %.

Entre 1853 et 1863, sur 593 personnes, témoins du déclarant d'acte d'état civil, 214 ont déclaré ne pas savoir signer. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Las estimas

Les ravages causés par les insectes donnent lieu à l'estimation des dégâts pour évaluer le cas échéant l'allègement des charges.

• ***Los sautabocs***

« Les sauterelles font quelquefois leur apparition en Europe. Le midi de l'Aveyron avait été dévasté par ces insectes plusieurs fois pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Les sauterelles ravagèrent le Camarès les années 1898, 1899, 1900 et 1901. Les fléaux de ce genre sont assez rares chez nous pour que nous croyions utiles de signaler celui-ci. (...)

Au mois d'août des années 1898, 1899, 1900, nous avons parcouru les plateaux de Rébourguil et de Buffières : rien n'avait été épargné. Les fourrages, les pommes de terre, les légumineuses, les plantes des jardins, tout avait été dévoré. Les buissons étaient dépouillés de leurs feuilles, les arbres fruitiers, quelques peupliers même, étaient dénudés comme en janvier. Il est une plante qui n'est pas du goût des sauterelles, une seule, c'est le maïs auquel elles ne touchent jamais. Quant à la vigne, les sauterelles sont peu friandes de ses feuilles ; mais la faim est mauvaise conseillère. Lorsqu'il ne reste plus aucune autre plante, les insectes s'attaquent à la vigne : ils en dévorent les feuilles, ils coupent les raisins et écorcent même les jeunes branches, en sorte que la récolte de l'année suivante est perdue. On préserve la vigne en l'arrosant avec de la bouillie bordelaise (mélange d'eau, de sulfate, de cuivre et de chaux).

Le passage des sauterelles causa dans nos pays un réel dommage. Les jeunes fourrages dépouillés de leurs feuilles se desséchèrent plusieurs années consécutives. Par suite, les troupeaux durent être réduits presque de moitié.

Le Viala eut beaucoup moins à souffrir que Rébourguil et Buffières. Les sauterelles ne firent leur apparition chez nous qu'en mai 1900. Elles ravagèrent nos campagnes durant l'été qui suivit. Elles reparurent fort nombreuses au printemps de 1901. Mais, dans presque toutes les paroisses des régions contaminées (tout le Camarès était ravagé), on fit célébrer des messes, on organisa des processions au cours desquelles les prêtres firent des exorcismes pour demander à Dieu la cessation du fléau. Le ciel ne resta pas sourd à ces supplications générales. Les insectes commencèrent à périr en juin 1901 ; à la fin juillet il n'en restait plus.

La mort des sauterelles mérite une mention. Ces insectes, se sentant saisis du mal qui doit les faire passer de vie à trépas, grimpent à l'extrémité des buissons ou des herbes sèches les plus élevées. Ils se cramponnent à ces arbustes ou à ces herbes avec leurs pattes et leurs mandibules, et ils expirent en regardant le ciel ! Nous avons vu maintefois de grandes herbes portant des grappes de sauterelles mortes. Le cadavre reste longuement fixé à ces potences volontaires jusqu'à ce que les pluies aidées d'un vent violent viennent les projeter à terre. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

• ***Lo filòxerà***

« Dieu afflige de temps en temps les hommes par des pertes matérielles, afin de leur rappeler son souverain domaine sur toute créature. A la fin du XIXe siècle, la France fut éprouvée par un fléau, véritable ruine pour les pays viticoles ; je veux parler du phylloxéra (du grec *phullon* feuille, *xéros* sèche) petit insecte qui ronge la racine de la vigne. Dans notre pays comme dans l'Hérault toutes les vignes furent entièrement détruites.

Le terrible insecte commença ses ravages chez nous vers 1875 ; et en 1885 le plan[t] français qu'on n'avait pas besoin de greffer, ne donnait plus de récolte. On eut recours à la vigne sauvage américaine qu'il faut greffer. Les débuts furent pénibles. Les plan[t]s américains étaient à un prix très élevé, et par défaut d'expérience ou de bonnes greffes, le succès ne répondait pas aux efforts tentés. Pourtant en 1895 bon nombre de propriétaires avaient déjà reconstitué leurs vignes. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

La crotz del filòxerà
« Plantèron una crotz en 1884 al temps del filòxerà. Del costat de Montclar es escrich : "Les paroissiens de Montclar..." *Del costat de Salelas :* "Les paroissiens de Salelles..." *E pièi :* "Ont dressé cette croix en 1884. Que Dieu bénisse et protège leur vigne." *Lo dimenge de la Trinitat, las doas parròquias fasián la procession e venián a-n-aquela crotz. Aquò durèt juscas-en 1960-61. »* (B. C.)

Tornamira, los inventaris de 1907

« [Le 25 février 1907] la force armée, à la tête de laquelle marche le commissaire de police, arrive en vue de la maison curiale et est accueillie par des "hou-hou", qui se confondent avec les mêmes cantiques, partis des fenêtres supérieures. Ordre est donné à la gendarmerie à cheval de faire évacuer la place. Elle y parvint sans trop de peine ; le commissaire ceint de son écharpe se dirige alors vers la porte qui donne accès dans le jardin du presbytère et, après avoir fait les sommations légales, donne l'ordre d'enfoncer la porte. Cette opération nécessite quelques efforts, après lesquels on parvient à pratiquer une brèche, on écarte d'énormes pierres qui obstruent l'ouverture opérée et cela fait, gendarmes et serruriers pénètrent dans le jardin. A ce moment, les cantiques, les cris, les vociférations redoublent d'intensité, les fenêtres supérieures du presbytère se garnissent de jeunes filles. Elles hurlent plutôt quelles ne chantent : "A la mort !" "Le Seigneur te jugera..." Cependant, les ouvriers attaquent vigoureusement la porte d'entrée sous une véritable pluie de cailloux, de briques ou de cendres. On verse même de l'urine (...)

Ce dernier fait amène le curé Ginisty à paraître à la fenêtre, pour nous donner, avec la mesure de son esprit, l'analyse de ce liquide. "Nous les avons aspergées d'eau bénite", dit-il. Son intervention maladroite est accueillie par les cris de : "A bas la calotte !" (...)

Le curé Carrière, montant sur un perron, lit une protestation ; le curé Ginisty éprouve le besoin de déclarer que les gens de Tournemire sont des cannibales et, se tournant vers notre groupe, le qualifie d'apache. Il est vertement relevé. La manifestation se reforme ; les cris de "Liberté !" "Vive le curé !" alternent avec ceux de : "A bas la calotte !" On se dirige vers l'église. On pénètre dans l'église où la manifestation prend fin. (...)

Lorsqu'il s'est agi des inventaires, tout s'est passé dans le calme le plus parfait, mais aujourd'hui qu'il s'agit d'une question exclusivement matérielle, aujourd'hui que le curé constate que, comme vous et moi, il devra payer sa location, aujourd'hui, sur son invitation, vous vous révoltez de la façon... passive que l'on sait.

Nous adressons nos félicitations à M. le commissaire de police et à Me Campredon, huissier, pour la façon dont ils ont dirigé les opérations, nous félicitons également le serrurier Lacas et plus particulièrement le citoyen Charles Boussaguet, qui volontairement s'est avancé et a offert ses services à l'autorité, il a successivement enfoncé toutes les portes, sous les menaces, les cailloux et autres. Toutes nos félicitations à ce sincère républicain. » (Extr. de *Le petit Méridional,* jeudi 28 février 1907)

Sant-Esèri

« Quand venguèron far l'inventari, copèron la pòrta de la glèisa. La Vièrja èra a Nòstra-Dama e, en la davalent, li copèron lo braç. » (B. J.)

Vabre

« A Vabre, aquò se passèt plan. Lo curat aviá dich, lo dimenge davant : "Au mens – o disiá en francés – que i age pas de bruch coma dins certenas parroèssas vesinas ! E aquò serà ieu-mème que dobrirai las pòrtas. Se volètz, venètz pregar, mès en silencia !" Dos òmes se presentèron e, çò qu'aviá frapat ma maire, se descobri(gu)èron, fa(gu)èron l'inventari e tornèron partir qu'avián pas res pres. » (B. Pl.)

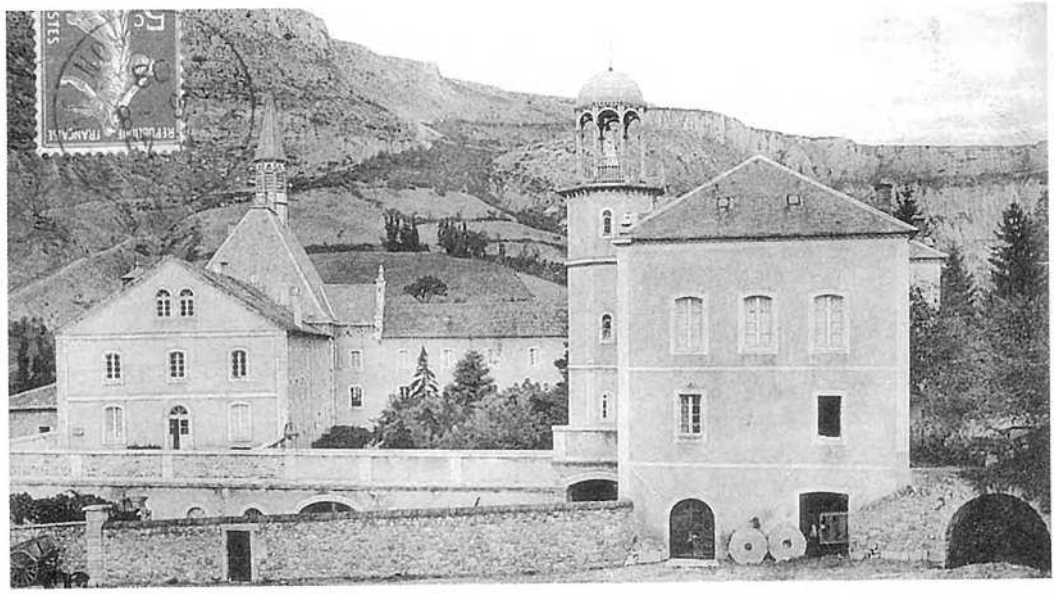

Convent de Tornamira. (Coll. Arch. dép. A. / B. My.)

La Guèrra granda

Lou souldat de l'Èr
« Pijou, lapin, perdigal, ome bolo !
E tout, del pu' menut al mai grandet,
Lou marmoutun aissì lèbo lou det,
Dins lo cour de la païzando escolo.

Un cagonìs, que sus sous pès trantolo,
Lèbo tabé lou nas oun la paret
Del cièl tan blu sembl'estirà l'ourlet
D'omes ausèls o rebat farandolo.

"Bolos, Pierrou ? – Nani, mè boulorai".
E boularò, boularò tant e mai !
Tan d'orguel òu maires coumo de transo.

Tras plano e moun bolo sans pòu ni lai,
Coumo lous liùs passo e porto l'esfrai,
Ambé lou tron, ardit ausèl de Franso !

Se cal tustà, prounte coumo lou liùs,
Souldat de l'èr, pendràs lou tron de Diùs.
Lou Bastidol.
(Porlà de Lobostido-Pradinos) »
(Extr. de *Ormonac Rouërgàs*, 1914)

La *Guèrra granda* a littéralement saigné les familles occitanes, les ruraux formant le gros des troupes exposées. La première langue de ces générations sacrifiées était l'occitan pour la majorité des Rouergats. *La Bastida-Pradinas* eut une proportion de tués particulièrement élevée, la plus forte en *Avairon.*

« Nombreux furent ceux qui rejoignirent le 122ème RI de Rodez. La préfecture de l'Aveyron devint un dépôt important (7 à 8 000 hommes) avec outre le 122ème RI, les 322ème et 276ème RI ainsi que les 124ème et 36ème Territoriaux. Dans des régiments divers, beaucoup d'Aveyronnais furent rattachés au XVIème Corps de Montpellier intégré à la IIème Armée, sous les ordres du général de Castelnau, natif de Saint-Affrique. Néanmoins, les Rouergats combattirent sur tous les champs de batailles de la guerre 14-18. (...)

Le Sud-Aveyron doit, parfois contre son gré, s'ouvrir aux étrangers. Dès 1914, le collège Saint-Gabriel perd ses élèves, transférés à Vabres, pour recevoir des Polonais, mineurs à Saint-Etienne, mis en résidence surveillée. En juin 1916, Saint-Affrique voit arriver, avec crainte, 200 "boches" ayant fini leur engagement dans la Légion étrangère d'Afrique. Courant mai 1915, venant par la Suisse et Millau, sont accueillis 250 réfugiés ardennais. Il en viendra aussi du Nord, en 1917. Au total, 1 200 personnes, surtout des vieux, des femmes et des enfants, seraient passés dans la région pour vivre quelques temps à Roquefort. Saint-Jean d'Alcapiès, Saint-Rome de Tarn et de Cernon, Camarès et Montlaur. S'y ajoutèrent les blessés reçus en convalescence aux hôpitaux n° 22 à Saint-Affrique et n° 23 à Tournemire. La région bénéficia aussi de prisonniers de guerre dans des fermes, par exemple le Mas-Andral à Saint-Beaulize, Caussanus (Saint-Jean Saint-Paul) ou sur le chantier ferroviaire de la zone de Lincou.

Au fil des années de guerre, la solidarité s'émoussa quelque peu. Les emprunts de guerre eurent moins de succès, la cherté de la vie, l'inflation, les pénuries (viandes, charbon ou savon) et la spéculation pouvant expliquer le retour aux égoïsmes dans une période où les sollicitations caritatives et patriotiques si nombreuses associent les plus indispensables contributions aux plus futiles comme le "lustre de la Victoire" de l'église ou l'épée offerte au général de Castelnau en 1916.

Les retombées économiques du conflit ne sont pas totalement absentes bien que moins fortes que celles ayant profité à la métallurgie de Decazeville et Viviez. Bénéficiant de grosses commandes de drap de troupe, l'entreprise Rachou de Camarès crée d'autres ateliers dans les usines de Lapeyre sur la Sorgues. » (Extr. de *Des repères pour le patrimoine du Saint-Affricain (1),* par Henri Moizet et Alain Marc)

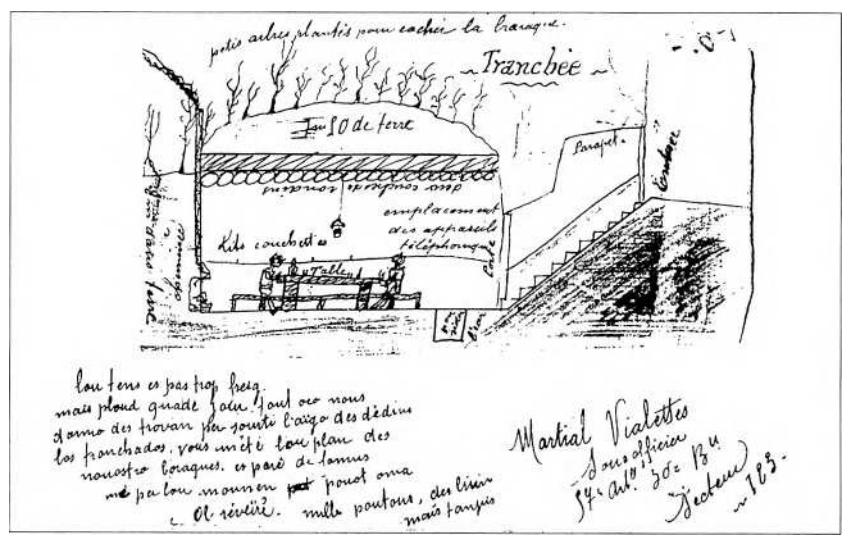

(1) « Les élèves de Première S [du lycée de Saint-Affrique], chargés de ce travail, ont lu plus d'un millier de textes. (...)
Certes, des lacunes existent (mutinerie de 1917, par exemple), mais la censure, officielle ou personnelle, la volonté de ne pas effrayer la famille n'ont pu empêcher les cris de lassitude ou de désespoir. "...Nous en avons plein le dos" écrit l'un (21 avril 1915), "Je vous écris, chers parents, parce que je ne crois pas en revenir..." écrit un autre (mai 1916). (...)
Dans le cadre de notre enquête, la proportion d'actifs agricoles mobilisés lors de la grande guerre peut être estimée à 50 % au début de la guerre et à 75 % à la fin de la guerre.
Toutes les exploitations vont souffrir du manque d'hommes en âge de travailler : le propriétaire exploitant, mais aussi les oncles, les ouvriers agricoles... Vont manquer aussi les forgerons, les mécaniciens, les charrons...
Privée de ces hommes, l'agriculture devra restreindre l'espace cultivé ; c'est durant la guerre que les champs éloignés de la ferme ou malaisés à cultiver vont être abandonnés et laissés en friche. » (Extr. de *La fin d'un monde ? Le Sud Aveyron et la guerre de 1914-1918)*

(Coll. V. Rm.)

On trouvera ci-après des extraits de correspondances de soldats du *Vabrés* collectés et sélectionnés par les élèves du lycée de *Sent-Africa* en 1987 sous la direction de MM. Yves Couderc, Christian Font, Henri Moizet... auxquels s'ajoutent d'autres extraits de lettres de M. Paliès, Louis Treillet, Martial Vialettes...

• ***Los rats***

[sans date] « ... Nous avons aussi de beaux rats. Avant hier dans un terrier nous en avons tué 26, une douzaine faisaient la livre. On dirait des lapins. Il faut dire qu'ils se nourrissent bien chez nous. Ils sont les maîtres, vont dans les musettes, mangent le pain, puis on leur jette assez de choses... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

• ***Los Senegaleses***

[30 août 1914] « ... J'oubliais de vous dire que le "singe" est très bon et que les tirailleurs sénégalais, blessés, emportent dans leur musette des oreilles d'Allemands qu'ils mangent en route... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

[11 novembre 1914] « ... Pendant 8 jours nous avons eu la douleur de voir Ling étendu sur le sol à dix mètres des tranchées allemandes sans pouvoir lui donner la sépulture. Je perdis là une dizaine de tués et une vingtaine de blessés. Mais je rendis bien la pareille aux allemands bien que par ce froid de chien les pauvres sénégalais fussent gelés... Près de Dixmude... après avoir rampé dans la vase d'un canal de l'Yser... je fus blessé. Je dois la vie à ce brave Dembadialo qui est mon ordonnance, Arouna étant entré à l'hôpital pour oreillons... Dembadialo a d'ailleurs reçu une balle ; il a été avec moi ce qu'est un vrai sénégalais... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

• ***Degradacion***

[13 décembre 1914] « ... Quand je dormais, il arriva un ordre qu'il y avait prise d'armes de toutes les troupes pour procéder à la dégradation d'un soldat de 1ère classe inculpé d'abandon de son poste et de désertion le 1er décembre... J'ai assisté à la messe de 6 h 1/2 et sommes partis à 7 h 1/4 nous aligner sur un vaste champ. On a lu au condamné la sentence du conseil de guerre... le condamnant à 10 ans de détention... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

• ***L'avion***

[sans date] « ... Ici beau temps, hier et aujourd'hui nous jouissons de 2 journées de printemps. Aussi les avions sont nombreux dans l'air. Les boches et les français font reconnaissance... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

[18 juin 1918] « ... A ce qu'il paraît nous allons faire un camp d'aviation, il n'en manque pas volé on en voit à chaque moment. Ce matin on en a vu un boche et un français qui se battaient en l'air, c'est agréable à les voir, ils ont prit tout les deux la fuite et on ne les a plus revus... *L'ainat s'in fo pas...* » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

• ***L'occitan***

[sans date, sur une carte postale de prisonniers allemands dans un village près d'Arras] *« Aqui les abets aquélis sallés Albochos qué noun fan tant bésé. »* (Extr. de *La fin d'un monde...)*

[17 février 1915] « *Lou tens es pas trop freig mais ploud quade jour tout oco nous douno des trovau per sourti l'aïgo des dédins los tranchados. Vous méte lou plan des nouostro boraques. Es paré de famus me per lou moumen pouot onna. Ol réveïré. Mille poutons, des luin mais tanpis.* » (Extr. d'une correspondance adressée par Martial Vialettes à ses cousines. *Doc. V. Rm.)*

[6 août 1915] « ... Il nous est défendu d'envoyer des vues de la guerre et de cacheter nos lettres. Nous autres, ne confondez pas, *sabi pas que nous boloun mes nous fan pla caga...* » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

• ***Bestial abandonat***

[3 mars 1915] « ... On réfléchit au désastre de ces malheureux habitants contraints de s'enfuir à l'arrivée des barbares n'emportant que le plus précieux de leur avoir et laissant bestiaux et tout au hasard du destin. Ce qui fait que nous avons assez souvent vu et capturé des cochons errants, une vache, un poulain, des oies... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

• ***La batèsta***

[7 avril 1915] « Ce matin, à 4 heures, les bôches on attaqué, car hier nous leur avions pris des tranchées. Il s'amenaient en colonne par quatre. Les fantassins ont donné l'alarme. Deux minutes après, nos pièces crachaient. Ils ont pris quelque chose. Ça a duré 18 minutes. A 8 heures, nous avons préparé l'attaque pour l'infanterie. Pendant 30 minutes, toute l'artillerie a donné. Nous, on a tiré en moyenne de 5 obus par minutes. A 8 h 30, nos fantassins on monté à l'assaut. C'est-à-dire à la baïonnette. Ils ont enlevé la première tranchée aux bôches, ils ont continué la charge jusqu'à la deuxième tranchée. Nous on a tiré tout le temps. A 10 h 15, les bôches, on contre attaqué. Ils s'amenaient en masse. On nous a commandé feux à volonté. Pendant 18 minutes, nous avons brûlé 318 obus. Une moyenne de 21 coup à la minutes mais vous pouvez croire que nous en mettions. Ce n'était pas le moment de rigoler. J'ai une équipe à ma pièce qui ce charge de faire parler (Catherine) c'est le nom de mon canon. D'après les ordres reçus, Mrs les bôches en ont pris pour sont compte. Malgrés ça, ils on repris la 2e tranchée. C'est le 163e de Nice qui à attaqué. Il n'a pas eu trop de mal. Nous, aux pièces, il n'y a rien eu. Hier, nous avons eu un brigadier de blessé, mais pas grièvement. Aujourd'hui, il y a eu une pièce hors de combat. C'est la 3e. Moi j'ai la 2e. On a tellement tiré qu'à un moment donné elle n'a plus fonctionné. Jamais on n'avait tant tiré depuis le début de la campagne comme maintenant. Je crois qu'ils seront bientôt à la frontière car de temps en temps, ils prennent quelques pilules et même chaque jour. Toute la journée, on n'entend que le canon. Nous, à la batterie, on brûle près de 2000 obus par jour. Et maintenant nous n'avons que trois pièces. A midi, ça s'est un peu calmé. On a pu manger et boire. Malgrés ça l'appétit marche très bien. On boit du pinard à volonté. A ma pièce, j'ai un baril de 55 litres. Nous buvons celui que nous voulons. On est sept. Quand il est vide, on le fait remplir. Je le paie 28 fr. l'hectolitre. Une moyenne de 6 sous le litre. Il est bon. A six heures, nous sommes descendu à la Kasba. On a griffé la soupe et des frittes que nous avons préparé, une cigarette, le café... *Millo poutous, ol réveïré.* » (Extr. d'une correspondance adressée à Gaby et Antoine. *Doc. V. Rm.)*

• ***Nadal***

[26 décembre 1915] « ... Hier, jour de Noël... Jusqu'au 1er janvier nous surveillons les Kamarades... Ils nous ont souhaité bonne fête. Messieurs les français, nous vous envoyons nos souris. Ils avaient écrit ça sur un papier festonné et roulé autour d'un cigare, attaché au cou d'un chat. Le chat est venu dans nos lignes au gourbi du capitaine où on a lu le pli. Vous voyez qu'ils sont ingénieux les boches... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

• *Los mossarons, las cartas, la musica*

[8 octobre 1916] « Quand le temps est beau, on fait la promenade, à la recherche des champignons qui, pour le moment sont assez abondant dans le pays. Seulement comme on ne les connais pas tous, nous allons doucement. Hier, j'y suis allé avec un camarade. On en a trouvé une bonne fricassée. J'emploie ce mot parce que les cuisinières connaissent bien ce nom. De temps en temps, quelques plats. Tout cela augmente un peu le menu de l'ordinaire. Aujourd'hui, deux autres y sont allés, ils en ont ramassés aussi.

Quant on ne peut pas sortir, on entame une partie de cartes ou autre jeux mais que veux-tu, cela dure bien une heure, deux, mais apprès il faut changer. Que faire. On prend un journal, un livre, on écrit d'un côté, d'un autre et la pluie tombe toujours : alors vient des idées de je ne sais ou, quand on pense à cette vie civile, aux jours ou on a eu un peu de libertée. Tout cela vous tourne la tête dans tous les sens. Finalement la soupe arrive. Après la soupe, on fume une pipe, on cause et pour en finir on reprend les cartes. Des jours, les soirées durent jusqu'à onze beures ou minuit. Le lendemain, à 7 heures, nous sommes au pajot. Cet après-midi, en qualité de dimanche, la musique des fantassins est venu jouer à 100 m de nous, on a assisté à ce petit concert. Elle vient jouer à 800 m des boches. Ils sont assez gentils car ils ne tirent pas dessus. Voilà toutes les distractions que nous avons et ce n'est pas tout. Mais après-demain il faut repasser au vaxin et, comme ce n'est pas le filon, je voudrais m'en esquiver. Seulement je vois qu'il n'y aura rien à faire. Après se sale tens là on reste deux ou trois jours sans pouvoir se tenir et une douleur dans l'épaule qu'on ne peut pas bouger le bras. Mais ce coup-ci c'est la dernière fois. (...) Reçois mille *poutous* de bien loin de celui qui n'oublie pas. » (Extr. d'une correspondance adressée depuis les Vosges à Gaby. *Doc. V. Rm.)*

• *París*

[15 août 1917] « ... Je me réjouis de revoir la capitale, on dirait que je sors d'un autre monde. Ici, on peut manger, il y a des vivres à tout prix et pour toutes les bourses. Jamais le peuple n'a touché autant d'argent : ils ont des poignets de billets de banque et mènent la vie à grand train. On ne dirait pas que c'est la guerre... » (Extr. de *La fin d'un monde...)*

[27 décembre 1917] « Toute ma vie maintenant s'écoulera parmi des souvenirs d'épouvantables événements.

Et cependant nous avons traversé jusqu'ici la tourmente sans être directement touchés. Ni René, ni ma femme, ni moi-même nous n'avons eu à souffrir de rien sauf de petites privations insignifiantes que nous supporterons sans nous plaindre – alors que tant d'autres en gémissent – et c'est ce qui fait grande pitié ! (...)

Ici les gens sont fous. Ils ne songent qu'à rire. Ils voudraient danser. Ils oublient les morts et les infirmes. Ils ne voient pas la famine qui approche et ne sentent pas la mort qui rôde autour de nous. Quel monde ! et comme nous y sommes dépaysés, Eugénie et moi. » (Extr. d'une correspondance adressée depuis Paris par M. Paliès à son frère. *Doc. A. Ot.)*

• *La gripa espanhòla*

[19 octobre 1918] « Que de victimes fait cette affreuse grippe à Paris. Elle fait plus de 700 victimes par jour, c'est un deuxième fléau qui s'abat sur l'humanité après la guerre.

Dans notre rue il y a pas mal de malades, nous deux ne sommes pas encore atteints malgré que moi je ne vais pas très fort ces jours-ci. Je me demande si je ne couve pas aussi la grippe. » (Extr. d'une correspondance adressée depuis Paris par Anaïs et Albert à ses beau-frère et belle-sœur. *Doc. V. Rm.)*

• *Las letras de Loïs Trelhet a Mariaton*

[20 mars 1915] « Malgré tous ces déplacements, nous ne sommes pas trop malheureux. Notre grand souci est de trouver un coin bien fermé pour dormir et puis de bien se caler les dents avec quelque bon morceau. Ce soir nous avons soupé avec un lapin de campagne pris au lacet hier. Il y en a beaucoup par ici mais on ne reste pas assez longtemps au même endroit pour se livrer à cet exercice.

Par ici, sur les routes, nous ne trouvons tous les jours que des malheureux qui évacuent le pays, les uns avec des chars, d'autres avec des bicyclettes, avec des brouettes, même certains à pied. Ça fait pitié à voir mais tous ont le moral solide malgré ça. » *(Doc. T. J.)*

[9 janvier 1916] « Le principal c'est que, pour le moment, j'ai bon appétit et je te roupille comme un loir et, le jour, quand je n'ai pas autre chose à faire, je sors ma pipe, car je fume la pipe – au moins ne fais pas la grimace, ma chérie, car je la fume très peu et puis c'est une jolie pipe alsacienne qui me va bien – et alors je regarde tomber la neige qui tombe bien en ce moment. J'ai autre chose à te raconter. Hier nous avons changé de chef de pièce. Le nouveau est un gentil jeune homme qui est grand amateur de photographie. Il s'est amené avec tout un attirail de photographe et il va nous photographier dans toutes les poses. J'en suis content surtout pour toi à qui je pourrai offrir un exemplaire de ma binette. Pour aujourd'hui je ne sais plus rien à te raconter. S'il y avait seulement une petite violette je te l'enverrai mais tout est enseveli sous la neige. » *(Doc. T. J.)*

[19 février 1916] « Hier à mon grand regret je n'ai pas pu t'écrire seulement une carte. Nous sommes partis hier matin de Kruth à 6 heures, nous avons traversé la montagne à 1 300 mètres d'alt^de^, nous avions de la neige jusqu'au ventre et je t'assure qu'il y faisait un temps de loup. Nous sommes descendus mettre en position dans la vallée de la Fecht. Nous sommes dans une excellente position, dans un bois. Tout est fait : nous avons de jolies barraques faites par le génie avec des poëles dans toutes les pièces. Nous sommes aussi très bien couchés et nous en avons été très heureux hier soir car nous étions bien fatigués. Le voyage a été très dur. Nous sommes arrivés à 2 heures de l'après-midi. 8 heures de marche dans la neige c'est un peu long et, pour comble, nous avons en cours de route versé une voiture dans un ravin, chevaux et tout le bactringle, et pour sortir de là nous y avons bien mis une heure. Enfin tout ça est oublié puisque nous sommes bien au sec et bien tranquilles. Le plus ennuyeux dans tout cela c'est que nous sommes très isolés, pas moyen de se procurer n'importe quoi. Aussi ne m'oublie pas et envoie-moi un petit colis de temps en temps. J'ai fait ici dans ce pays sauvage une rencontre : c'est celle du client de Roquefort, Clergue, l'ancien domestique de Mr Alphonse, avec qui nous avons passé un moment hier soir. Il est au 47e chass^rs^ alpins. Nous attendons Blaquière un de ces jours et il me tarde bien de savoir de vive-voix de vos bonnes nouvelles. Ici le ravitaillement est très long avec cette montagne qui nous sépare. Tout nous monte par un câble et sur le plateau, ce sont des chiens avec des traîneaux ou des mulets qui nous descendent ce qui arrive par le câble aérien. Aussi, pour quelques jours, il te faudra être indulgente tant que nous sommes pas bien organisés tant pour le courrier que pour autre chose. Envoie-moi dans chaque lettre une feuille et une enveloppe, j'en serai peut-être bien aise. Nous n'avons que le bazar militaire et qui ne vient que très rarement pour nos emplettes. A cette saison, personne n'en pince pour venir nous voir si loin. » *(Doc. T. J.)*

[26 février 1916] « ... Ça ne m'étonne pas qu'il y ait des épidémies à Roquefort, c'est un si sale pays, aussi je ne te conseille pas d'y trop séjourner quand tu y vas. C'est tellement malsain que je suis même étonné qu'il n'y ait pas constamment le choléra. Il me semble voir notre chère cousine dansant la nouba devant son mari arrivant de permission. Réellement je finirai bien par croire qu'elle n'est pas dans son applomb. Quand il va repartir, elle va au moins s'arracher la moitié de sa tignasse de douleur et de chagrin. Il n'y a que la guerre, vois-tu, pour voir des scènes pareilles. Sans elle nous n'aurions pas pu juger les 3/4 des gens sous leur vrai fond. C'est encore le bon côté de ce terrible mal. » *(Doc. T. J.)*

[11 mars 1916] « A voir notre front ici, on serait loin de croire qu'à Verdun l'on s'y batte avec tant de rage. Malgré la distance qu'il y a, par moments nous en entendons la canonnade ininterrompue. (...)
Ici il y a, vois-tu, une bonne partie de soldats, en général des naïfs, qui s'épatent qu'en arrivant en France on ne se mette pas à genoux devant eux et en voyant que, malgré leur absence, tout fonctionne normalement, cela les énerve et ils reviennent ici avec le dépit. » *(Doc. T. J.)*

[5 mai 1916] « Tu as peur, me dis-tu, de n'avoir rien à me raconter de nouveau, mais ma chérie sache bien que le fait seul de m'écrire constitue par lui-même la chose la plus nouvelle et la plus intéressante qu'il puisse m'arriver ici. Que m'importe que ce soient des banalités que tu me narres, songe que ces banalités écrites de ta jolie plume sont pour moi de gros événements. De vous autres, ma chérie, tout m'est très cher à lire : de savoir que Riri trépignait de joie en voyant l'oncle pêcher les truites du canal, cela seul vois-tu me fait vivre tout un petit tableau auquel il me semble assister. Comme il doit faire bon dans ce pré où l'herbe doit déjà être longue et comme j'aimerai bien de venir y respirer un peu de fraîcheur en votre compagnie.
Je me rappelle très bien maintenant, et Dieu sait si j'ai le temps de rafraîchir mes souvenirs, les petits soupers que nous faisions au bout du jardin et ces pêches d'écrevisses que nous avons fait durer à dessein tant de fois. (...)
Ce matin, nous avons assisté à une belle matinée de cinéma. Les boches ont envoyé sur le village voisin, qui est habité encore, une centaine d'obus incendiaires qui tombaient et éclataient en lançant des belles gerbes de feu. Deux maisons ont été incendiées et ont brûlé tout aujourd'hui. Il n'y a pas eu de victimes. On a réussi à délivrer une quinzaine de vaches qui, je t'assure, étaient impatientes de gambader dans les prés. Tout cela nous a fait passer une matinée assez sensationnelle. » *(Doc. T. J.)*

[21 juillet 1916] « L'attaque a assez bien réussi, rien que notre division a fait 800 prisonniers. On les fait travailler là, sur le front, et on ne leur donne que du pain et de l'eau par représailles comme ils traitent les nôtres. » *(Doc. T. J.)*

[14 mars 1917] « Nous voilà installés pour la 2e fois et assez bien logés par ma foi dans notre village. Il y a encore les indigènes mais ce sont plutôt des boches que des Français. (...)
Les pissenlits sortent bien et nous en croquons quelques bonnes salades. Ta saucisse sera toujours la bienvenue tu peux croire. » *(Doc. T. J.)*

[2 avril 1917] « Nous sommes cantonnées dans une grande ferme. Nous sommes assez bien logés mais les gens ne sont pas très affables. Hier, au dîner, pour nous faire cuire quelques œufs, ils nous ont compté deux sous de sel. Enfin ceci est peu de choses, il importerait que nous y restions longtemps. » *(Doc. T. J.)*

[16 juin 1917] « Tu ne me dis pas si la vigne est jolie et si on y voit des raisins. Sans doute que sans fumier elle ne rendra pas beaucoup.
Ces jours-ci on a fusillé 2 alpins qui s'étaient révoltés et on en a condamnés une dizaine à quelques années de travaux publics. Maintenant tout est calme mais il y a eu un moment de nervosité dans les troupes qui n'était pas de bonne augure. Je crois que c'est un peu général sur tout le front. La guerre est si longue maintenant que la patience finit par manquer. Aussi l'été et l'hiver qui se présentent, si rien ne survient, seront assez épineux à passer. » *(Doc. T. J.)*

[26 novembre 1917] « Pour le moment, ça va bien : nous trouvons à peu près partout des gens très sympathiques qui nous reçoivent bien, mais si tu voyais quelle misère règne ici en Italie, chez les pauvres bougres. Et ce qui surprend le plus c'est la résignation de ces gens-là. Il est vrai que jamais ils n'ont nagé dans l'opulence et ils supportent plus facilement les épreuves. Malgré ça, il est écœurant de voir des familles de 8 ou 9 gosses crever presque de faim et n'avoir qu'un peu de pâté de maïs, de polenta si tu veux mieux, à manger deux fois par jour. Le sucre est inconnu, par endroits il n'y en a plus. Et pour ce qui est du soldat italien, il ne mérite que des éloges, le pauvre. Il a flanché à un moment donné : ce n'était pas de sa faute. Sais-tu qu'ils n'ont de la viande que 3 fois par semaine, presque pas de vin, et l'été, pour le repas du soir, ils avaient des figues sèches et des châtaignes. Tu comprends qu'avec ça on ne peut guère faire belle figure dans une tranchée et les pauvres ils ont tenu tant qu'ils ont pu mais la secousse a été trop dure. » *(Doc. T. J.)*

Sent-Africa. (Coll. S. d. L.)

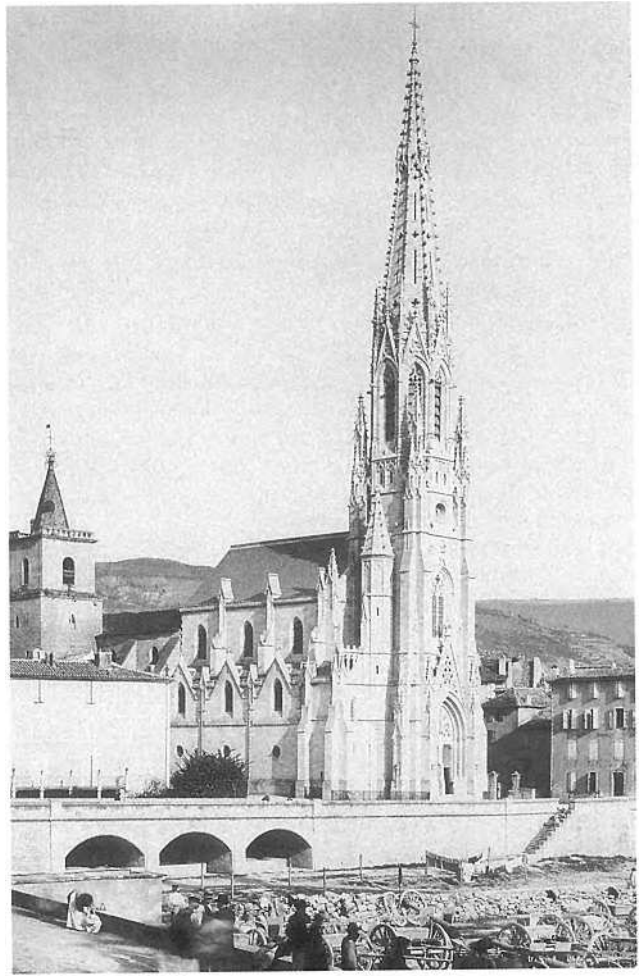



Convent de Tornamira où les soldats blessés étaient soignés par les sœurs infirmières et des bénévoles, *23 d'octobre de 1915.*
Debout au 3e rang : docteur Laur, ?, Rose Combes, Rosa Galzin... *(Coll. et id. C. Lu.)*

Ròcafòrt, 11 de novembre 1937. Assis par terre : Gayraud *dich Julon la pipa,* Rascalou, Joseph Coulet, ?. 2e rang : Solier, Jean, *abat* Mas, Gayraud, Cousin, ?, Clergue, Aussel, Grégoire, Fillol, Vernhet, ?, Vincent Capelle, ?, Eugène Paillès. 3e rang : Valenty, Pierre Cavaillès, Barthès, Hérail, ?, ?, Loubety, Elie Peyre, Jules Vialette, Georges Pélissou, Hérail, Sabotier, Bousquet du café du Globe, Laurent, ?, Fabre, Rascalou. 4e rang : ?, ?, Laroque *espicièr,* Paul Bosc, ?, Louis Clergue, Galinié, Cambon, Fraysse, Chauchard, ?. Dernier rang : Pétavy, Rouquette, Germain, Mazel, Gajoux, Gal, ?, Pagès, Lafond. *(Coll. et id. S. J.-L.)*



Un còp èra

La Vilòta e los vilatges

Grâce à la contribution des habitants du canton, il est possible d'évoquer quelques aspects de ce que fut la sociabilité *d'un còp èra* structurée et organisée autour du *vilatge,* de *la bòria* et de *l'ostal.* Des chants, des airs, des dires, constituant autant de témoignages vivants de la culture occitane *del canton de Sent-Africa,* complètent cette évocation.

D'une manière générale, le *Roergue* méridional apparaît comme un territoire où l'habitat est essentiellement concentré sur quelques gros villages ou *borgs.* Cependant, sur la partie occidentale et septentrionale du canton de *Sent-Africa,* vers le *Segalar* et le *Leveson,* on retrouve une répartition plus dispersée avec des petits *vilatges,* des *mases* ou des *bòrias* isolées.

La comuna, l'escòla, la glèisa, la fièira, l'aubèrja, los mestièrs sont là pour accueillir, encadrer, séduire ou accompagner *l'estatjant, lo ciutadan, lo parroquian, lo paisan, la practica...*

Le chef-lieu de canton est en général un *borg* qui regroupe un certain nombre de services publics de l'Etat, comme la gendarmerie ou la perception, et qui attire la population alentour *los jorns de fièira.* Sur le canton de *Sent-Africa,* c'est en fait une véritable petite ville, *La Vilòta.*

Lo monde del canton

En *Roergue,* il y a plusieurs façons de nommer les habitants d'un village. Souvent, on emploie tout simplement le nom du village sans modification. Parfois, surtout dans les cantons limitrophes de *Lengadòc,* on a recours à la suffixation : *-és, -òl, -enc...*

Faveiròlas : los Faveiroleses
La Pèira : los La Peiròls, los Peirolencs
Sent-Jan d'Aucàpias : los Sent-Janteses
Vabre : los Vabròls
Verzòls : los Verzòlencs

1. - *La Pèira. (Coll. T. C.)*
2. - *Sent-Roma. (Coll. A. Cl. / A. Rb.)*

1

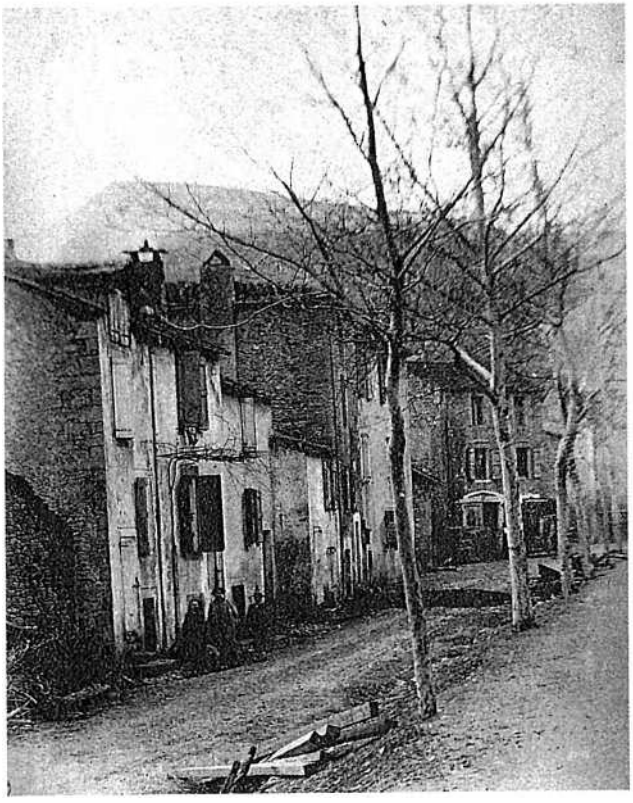

2

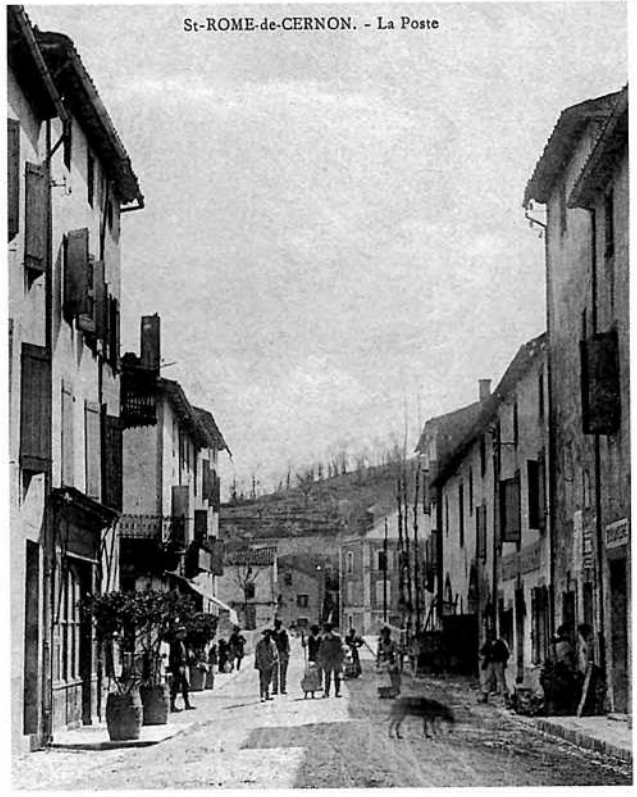



1



2

1. - *Bornac de Sent-Africa, davant 1910. (Coll. A. Cl. / Arch. dép. A.)*
2. - *Sent-Faliç, carrièira del barri. (Coll. B. Jl.)*

Sent-Africa

« Ieu n'en sabi una suls Avirmats de Sent-Africa :
"Diu m'avirme, a la campanhòta,
Amb un fetge de canarí e un somés de cabra,
Auriam fach un repaisson a la regalada,
Se nos aviá pas mancat un bocin de panhòta."
Lo somés de cabra, aquò's un peral mès, un fetge de canarí, sabi pas. Aquò's quicòm de plan pichon. Manjavan pas gaire, a-n-aquela epòca... » (V. M.-L.)

Lo monde del Miègjorn

« Los de l'Eraut son los Manja-figas. » (V. M.-L.)

La Pata Negra

« La Pata, aquò èra la region de Martrin. E lo monde de La Pata son los Patanegròls. » (V. M.)

Sent-Sarnin

« A Sent-Sarnin,
Marie-Anneta fasiá de bon vin,
E de polidas filhas per se divertir... » (F. L.)

Montclarat

« Montclarat,
Pichòta vila, grand valat,
Fòrça filhas, pas gaire de blat.
E se vòls far de ta filha una saumeta,
A Montclarat la metes. » (M. L.)

• *Escaisses de vilatges*

Des *escaisses* collectifs, parfois péjoratifs, étaient souvent attribués aux habitants d'un *vilatge* par ceux d'un *vilatge* voisin et rival ou par les ruraux des environs.

« Saint-Jean d'Alcapiès : *los Manja-perals*
Massergues : *los Traites*
Saint-Paul : *los Muols, los Plaijaires*
Roquefort : *los Traites*
Tournemire : *los Ivronhós*
Le Viala-du-Pas de Jaux : *los Manja-tripas*
Saint-Félix de Sorgues : *los Cuols-plats*
Versols : *los Ventres-longs*
Saint-Maurice : *los Leca-plats*
Saint-Rome de Tarn : *los Bramaires*
Saint-Affrique : *los Avirmats. »*
(D'après Joseph Mazel)

« Manja-perals de Sent-Jan d'Aucàpias,
Traites de Ròcafòrt,
Ivronhas de Tornamira,
Cuols-plats de Sent-Faliç,
Escana-barbèus de Montlaur,
Ventres-lòngs de Verzòls,
Pòrcs de Vabre,
Avirmats de Sent-Africa. » (V. J.)

« Los Sauta-ròcs de La Bastida. » (G. P.)

« Escana-barbèus de Montlaur,
Los Codials de Reborguil,
Los Pòrcs de Vabre,
Los Avirmats de Sent-Africa. » (B. M.-L.)

« A Vabre, son los Pòrcs e a Sagonzac, aicí, sièm los Provençals. » (G. G.)

« A Vabre, sèm los Pòrcs. Dins lo temps, i aviá una fièira de pòrcs e lo monde venián per crompar de bèstias gròssas. » (P. A. / *Vabre)*

« Dins lo temps, menavan los pòrcs a Sent-Africa per la rota de Vabre. E, davant de començar la fièira, a Sent-Africa, disián : "Cal esperar, los pòrcs de Vabre son pas arribats !" » (Vabre)

« Los Cantaires de Verzòls,
Los Dançaires de La Pèira,
Los Pòrcs de Sent-Faliç. » (A. D. / B. P.)

« Los Ases de Sent-Pau [d'Alcàs]. » (Tornamira)

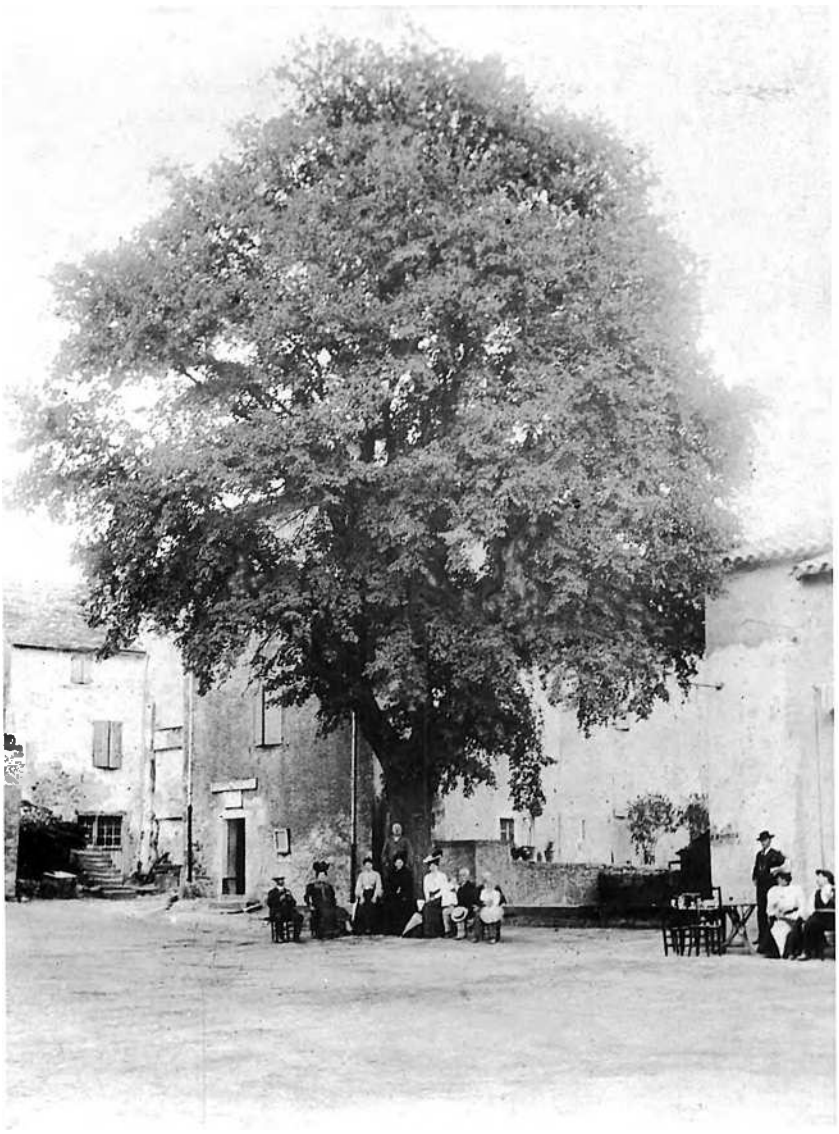

Sent-Faliç, plaça de l'olm plantat en 1848. (Coll. D. B. / S. R.)

Carrièiras e luòcs de Sant-Africa
Les noms de lieux de *La Vilòta* relevés dans les anciens compois (XIV-XVIIe s.) par Jean Carel sont occitans. En voici quelques-uns restitués dans une graphie normalisée très proche de la graphie originale.
Lo barri de l'Albareda, lo barri de Las Gravas, lo pontilh de Sent-Jacme, lo pontilh de Cantarana, lo portal de La Garda, lo portal de Las Casas, lo portal del Cap del Cementèri, la Torre Gròssa, la crotz de Mauriac, la crotz del Mas de Jaquet, la crotz de l'Arenal, lo camin de la Capèla Bassa, lo Grifol, la Font, lo Terond, la carrièira de Sent-Antonin, la carrièira dels Pontilhs, la carrièira de Las Tendas, la carrièira de La Vernhièira, la carrièira del Terond, la calada de Cailús, l'Avescalariá, l'aira de La Grava, la vanèla de Las Trèvas, la grava de Sòrga, Las Òrtas, l'abròa de La Grava, lo Vinhièr de Mauriac...

Sant-Esèri
« En bas, aquò's La Calada e, en naut, aquò's Lo Caladon. » (B. G.)

Faveiròlas de Sant-Esèri
« Les ruelles se nommaient "les calades" *[caladas]*, l'emplacement de l'église s'appelait le "trafort" *[Tras-Fòrt]* (au delà du fort). Les jardins qui s'étalaient depuis les fortifications jusqu'au Gos étaient appelés "hors joust la ville" *[òrts jos la vila]*.
[Autres luòcs :] Los Cambons de Barrièrs, Lo Creston, L'adrech del Vicari, Lo Reborguièr, Cantamèrlhe, Ròca-Milièira, Lo Bòsc-Sarrat, Perrièiras, Pendariè, Ròca-Nauta, Bediça, Pontanilhas, Gotinas, Mas de Reborbés, Faissa del Denièr, Tèrra de L'adrech del Vicari près del rèc del Mas de la Font. » (Doc. C. N.)

La Bastida
« I a Las Baumas, Lo Barri, Lo Puèg, Lo Sotolàs, La Còsta, Lo Portal... » (La Bastida)

Verzòls-e-La Pèira
« A Verzòls, lo nom del vilatge ven d'un pichon rèc que s'apela lo Verzolet. La Pèira, lo vilatge es bastit pertot sul ròc. » (G. E.)

La comuna

Sous l'Ancien Régime, il existait de petites *comunaltats* qui avaient leur propre cadastre. En général, les habitants et *lo senhor* géraient *los comuns*. Il pouvait y avoir des droits de pacage sur *los codèrcs* ou *los pàtus*, et des équipements collectifs : *potz, lavador, forn*.

La République a créé des structures plus importantes impliquant des droits et des devoirs plus étendus : *las comunas*. En pays occitan, le mot de *comuna* désigne aussi bien le territoire que l'institution ou la mairie. Celle-ci est également appelée *ostal comun*, ou encore *ostal comunal*.

Los comunals

Le terme de *comunal* désigne le plus souvent la place publique, mais aussi l'ensemble des espaces publics ou des biens communaux. En pays *caussinhòl* comme sur les *montanhas* rouergates, les *comunals* pouvaient être étendus. Ils ont souvent été partagés pendant ou depuis la Révolution.

La comuna de Sent-Esèri
« Par arrêté préfectoral du 23 messidor an VIII, Faveyrolles est nommé chef-lieu de la commune avec Saint-Izaire, Salelles, Farret, Ennous, Farrayrolles comme sections. Jean Constans est maire et Laportalière adjoint à Saint-Izaire.
En 1832, nouvelle délimitation communale. Saint-Izaire est nommé chef-lieu de commune avec Faveyrolles et Salesses pour section qui passèrent au canton de Saint-Affrique. Pour consoler Faveyrolles on conserva son nom sur le cachet de la commune jusqu'en 1855. » *(Doc. C. N.)*

Los comunals en 1844

La Bastide-Pradines	820 hectares
Roquefort	115 hectares
Saint-Affrique	227 hectares
Tournemire	147 hectares
Vabres	245 hectares
Saint-Félix de Sorgues	1009 hectares
Verzols-et-Lapeyre	1373 hectares

(Extr. de *Evolution agricole et condition des cultivateurs de l'Aveyron pendant le XIXe siècle*, par Gabriel Boscary, 1909)

Las sèlvas comunalas del Larzac en 1909

« Le versant occidental du Larzac présente, entre Peyre et St-Rome de Cernon, quelques taillis de chêne pour intéressants, parmi lesquels ceux des sections de St-Geniez de Bertrand (23 ha) et de Mélac (23 ha).

Les pentes septentrionales de la vallée du Cernon n'offrent, entre Raspaillac et Lapanouse de Cernon, que des terrains stériles et rocheux, d'un aspect désolé, où seules quelques touffes de buis apparaissent entre les stratifications calcaires. Le versant méridional est revêtu d'un massif boisé, assez important, traversé par le chemin de fer de Tournemire au Vigan. Ce massif, d'une étendue de 400 hectares environ, comprend la forêt de Guiral et 292 hectares de forêts communales.

De toutes les forêts domaniales de l'Aveyron, Guiral est seule d'origine royale. Elle occupe 108 hectares sur les calcaires du lias et de l'oolithe qui forment le versant septentrional du Larzac ; la pente varie de 40 à 60 %. 20 hectares environ sont à l'état de vides et clairières ; des plantations de pin sylvestre et de pin noir d'Autriche y ont été exécutées sur 13 hectares. Le pin d'Autriche est beaucoup plus élancé et plus vigoureux que le sylvestre. Au sommet de la forêt, le hêtre forme à lui seul le peuplement. Dans la partie moyenne, il n'entre que pour 0,8 dans sa composition ; on y trouve aussi le chêne, l'érable sycomore, l'alisier blanc, l'érable de Montpellier. Dans la partie inférieure la proportion du hêtre n'est plus que de 0,7. Le sol est recouvert partout d'un épais tapis de buis, dont la hauteur atteint souvent 1 m à 1 m 50.

Des droits d'usage au bois et au pâturage ayant été concédés en 1619 aux habitants du village de Montclarat par le commissaire du Roi en la vicomté de Creissels, délégué à cet effet par le lieutenant particulier de la sénéchaussée et siège présidial du Rouergue, le traitement de la forêt a dû être réglé en vue de servir ces droits. A cet effet, elle est exploitée en taillis simple à la révolution de 25 ans ; le tiers de la coupe annuelle est délivré aux usagers. Les deux autres tiers étaient vendus, mais depuis 1885, les coupes n'ont pu trouver d'acquéreurs, en raison des difficultés de la traite, que la construction du chemin de fer de Tournemire au Vigan a singulièrement augmentées.

A l'est de la forêt de Guiral, les forêts communales de Montclarat, Lapanouse de Cernon, La Bastide-Pradines et Roquefort recouvrent 290 hectares de versants escarpés et rocheux, dominant les méandres décrits par le Cernon. Exploitées en taillis simple aux âges de 16, 20 et 25 ans, elles ne fournissent que des fagots pour le chauffage des habitants et comprennent 90 hectares de vides qu'on utilise pour le pâturage des brebis. » (Extr. de *Les forêts du Rouergue*, par Paul Buffaut, 1909)

La Bastida

« La Bastide-Pradines avait de vastes communaux : devois de Las *Beaumettes*, 200 séterées sous la censive de 14 setiers avoine, Combecrose 600 séterées sous la censive de 5 setiers d'avoine, Puech-Bignou 150 seterées dont le tiers en terres labourables extrêmement exposées à la ravine... Principale ressource des pauvres de la commune sous la censive de 10 setiers avoine, un pâtus de surface inconnue sous le champart de la 7e gerbe. » (Extr. de "Notes paroissiales : La Bastide-Pradines", d'après A. Carrière, dans *Journal de l'Aveyron*, 7 août 1927)

« Aquò èra puslèu de devesas onte anavan manjar las fedas. La comuna o lo(g)ava a un o a l'autre. A un moment donat, i aviá un brave comunal, cresi, sul Larzac e s'es vendut bocin per bocin per far la glèisa de La Bastida. » (G. P.)

« N'i a un tròç qu'apelan "la part del curat". » (M. L. / *Las Casaledas)*

« Los pastres i anavan. Anavan "a la devesa" que disián. » (B. E.)

Caumèls-e-Lo Vialar

« N'i aviá pas gaire. I aviá l'endrech onte lo monde fasián la garbièira. E pièi i a de bòsces qu'apelan "los comuns". » (P. G.)

Sant-Esèri

« Darrièr la glèisa, n'i a un tròç, e per la còsta de Sent-Esèri tanben. Èra de bòsces, i aviá pas cap de camp. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas)*

Sant-Faliç

« I aviá de comunals e pièi cada ostal aviá drech a una part. » (S. R.)

Sant-Jan d'Aucàpias

« N'i aviá. Òm i fasiá de copas de boès e lo bestial i manjava atanben. » (C. An.)

Lo garda de Tornamira

« I aviá de comunals que se lo(g)avan a l'annada, autres còps, quand i aviá de fedas. Èran un pauc tot lo torn. » (A. G.)

« Les communaux de Tournemire étaient réservés à la pâture de tous les troupeaux du village. A de certaines périodes (...) le garde communal conduisait tous les troupeaux sur les terrains communaux. Puis on trouva que la formule ne donnait pas satisfaction et chacun garda son troupeau comme il l'entendit. Mais les bergers étaient jeunes, un peu polissons, ils manquaient de distractions et voici ce qu'ils faisaient : "Ils se réunissent, mettent des troupeaux en commun, s'émancipent, abandonnent le bétail et ensuite le poussent précipitamment par les rochers qui l'estropient, le tuent, etc. et il y a lieu d'y remédier car il n'y a plus moyen de laisser les choses dans le statu quo.". (...)

Un garde communal s'occupait de faire paître les troupeaux du village sur les terrains communaux ou sur les parcelles des particuliers, une fois la récolte enlevée. Faute de connaître l'assolement, on pratiquait d'ailleurs la jachère pour permettre à la terre de se reposer.

Le conseil municipal demandait souvent, vu la pénurie de fourrage, l'autorisation de faire pâturer sur le bois communal du Fajas, du commencement d'octobre à la Noël. Le garde devait partir de Tournemire au lever du soleil et sortir du bois demi-heure avant le coucher du soleil. Il recevait pour salaire 32 litres de blé (2 quartes) par couple ou paire. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Vabre

« I aviá de bòsces. » (P. A.)

« I a un grand bòsc. E pièi i aviá de pichons cantons de tèrra. Apelavan aquò Las Airas. I fasián los garbièrs. » (G. G. / *Sagonzac)*

Lo Vialar

« En 1316, le seigneur du Viala fait don à ses vassaux. Si les notes de de Gaujal sont exactes, le don n'a pas été fait par les de Lévis mais par le grand-père, ou grand-mère Alix de Caylus mariée à Philippe de Lévis en 1382. M. l'abbé Fabre, premier curé du Viala, avait vu une copie de l'acte des donations, confirmé par les traditions orales locales.

Ces notes sont à la base de ce qui suit :

Première concession : le terrain appelé *caminhieras* (où l'on sème le chanvre). 4 ha 18 a situés entre le Dourdou et le chemin allant du Mas del Roc à Fontbonne.

Deuxième concession : le terrain et bois appelés aujourd'hui *lo commun* parce que longtemps indivis. 47 ha 52 a exposés au nord, au-dessus de *las caminhieras,* s'étendent depuis le Mas del Roc jusqu'en vue du Mas Crassous.

Les habitants purent ainsi confectionner les vêtements en tissant chanvre et lin, et trouver avec le bois, glands, pacage, bois de chauffage et de construction. On veut que les chênes fussent les plus beaux du pays. En 1903, on a abattu le dernier survivant des chênes du communal qui appartenait à Armand des Estévenens : 3,10 m de tour, 7,60 m de long. » (Extr. de *Le Viala du Dourdou, un peu d'histoire,* d'après Jacky et Anne-Marie Constans, 1981)

Verzòls

« De Verzòls, aviem drech als comunals de Sent-Africa. » (R. J.)

Lo conselh

L'institution occitane qui se rapproche le plus des *comunas* est le *cossolat* médiéval. *Lo mèra* et ses *adjunts* ont remplacé *los cossols, los conselhièrs* ont remplacé *lo conselh dels prosòmes* et le garde-champêtre fut un temps l'héritier des *deguièrs.* Les *cossols* administraient la *comunaltat* et étaient chargés de lever l'impôt. Le terme de *cossol* a d'ailleurs le sens de percepteur en certains lieux du *Roergue.*

Lo cantonièr e las prestacions

L'entretien de la voirie donnait lieu au paiement d'un impôt en travail rappelant les corvées de l'Ancien Régime : *las prestacions* appelées *jornadas* ou *boadas.* Ce nom désigne également des prestations de service entre voisins.

« Trabalhàvem a la pala e a la piòcha. Anavi trabalhar juscas-a-Aissenas, en bicicleta. Te caliá èsser al trabalh a-z-Aissenas a uòch oras del matin. I aviá las prestacions, las susvelhavi, ieu. Lor fasiem sortir de grava de la ribièira, amb los buòus, e metián aquò dins los traucs. Mès, los paisans, avant qu'agèsson molz, arribavan pas davant dètz oras e tornavan partir a tres oras per anar apasturar ! Quand i aviá un trauc, i metián una palada de tèrra o de ròcs dedins e aquò passava. La pèira, la copavan sus plaça. I aviá una entrepresa que la fornissiá. I aviá de cordons. I aviá d'Espanhòls que venián amb de massetas e la copavan pichona. Quand èra tròp dura, l'amolonavan al mièg de la còrda, que se vegèssa pas... » (C. N. / *Sent-Esèri)*

« Autres còps, caliá far tant de jornadas. Caliá anar copar de ròcs pels caminses amb lo masset. » (M. L.)

Los comunals de Sant-Faliç (sègle XVII)

« Les habitants de Saint-Félix considéraient les forêts de Ginestoux et du Briol comme leur patrimoine commun, ils connaissaient par tradition leurs droits, leurs responsables avaient conscience de leurs obligations pour la conservation du domaine forestier. Nous savons déjà qu'ils affermaient le pacage, en général à des habitants des communautés voisines. Plusieurs documents témoignent de l'action des consuls pour la conservation des bois. En 1658 une somme de 4 livres est affectée à "la dépense de ceux qui auraient été envoyés pour estaindre le bois ayant prins feu..."

Une délibération du 25 novembre 1685 nous montre que ce n'était pas seulement à l'occasion d'incendies que les consuls s'inquiétaient de la protection des bois ; en effet "encore led. Ralhac, consul, a proposé que le bois comun de la comm^{té} est jouy par ycelle avec une très mauvaise ménagerie à cause que les h^{ants} font dépaistre le bois non seulement par leur bestail à laine mais encore par les chèvres, comme aussy lorsqu'ils vont prendre de boix pour leur chauffage au lieu de le en ménagers ils coupent de jeunes arbres à pied desquels ils font de ruche de rames et de hayes appelé clédisses pour fermer leurs piesses. En telle sorte que le boix s'est destruit complètement et s'il se continue guierre davantage led. boix sera entièrement perdeu, ce que l'on voit par l'expérience du costé de la montade dud. bois où les arbres estoient eslevés et aujourd'huy il n'y a point du tout que simplement de pettites broussailles ou gamasse quy n'a pas plus de quatre pans d'autheur. Ayant creu led. Railhac estre d'obligation de le communiquer à la communauté pour y porter le remède nécessaire."

A la suite de l'exposé du consul, l'assemblée décide : "...et pour le boix comun qu'il ne sera couppé aucun june arbre à pied, qu'il ne sera plus fait de rame, clédisses ny ruche ni mesmes auscunes chèvres ny brebis dépaistre dans led. boix ny bestial estranger à paine par les contrevanants de l'amande". Il est en effet prévu des sanctions contre les contrevenants. (...)

[En 1687-1688,] propriétaire de la ferme de la Bioulaigue, sur le plateau, Arlabosse travaillait à s'approprier des communaux de Fraissinet et Fontanilhe. Il prétendait que la communauté lui avait donné 50 ans auparavant, donc vers 1637, 35 séterées de terres communes, et il avait profité de la réfection du compoix de 1666 pour s'en faire reconnaître la propriété. Bien qu'il affirmât n'utiliser ces terres que comme pâturages, les habitants de Saint-Félix l'accusaient de cultiver, d'y "pignorer" les bergers et même de les louer ("il prend tribu de ceux qui veulent cultiver"). » (Extr. de *Saint-Félix de Sorgues, une communauté du Rouergue sous Louis XIV,* d'après Jean Laroze)

La dama

« Quand fasiam las jornadas de prestacions pels caminses, sovent se trapava qu'èra l'ivèrn que i aviá pas tròp de trabalh a la bòria. Per tampar los traucs dins los caminses, fasián amb la dama. E quand fasiá freg, disiam als pus joves : "Vai far de la dama per t'escaufar." » (M. L.)

Dins las carrièiras de Ròcafòrt

(graphie francisée)

« Quand és pla lo sosou, dins toutos los [correïros,
On roncontro pértout, corréttos, jordinieïros,
Pér prén' ou pér pourta béngudos tout ésprès.
Dé caïssos, dé gogéch, én lonc é per-trobès,
È pieï un régimén dé fénnos éstrongieïros
Qué foou dins lou poïs méstié dé [Cobonnieïros.
Oou quittat soun oustal pér perdré pas lou [téns.
Orribo qué l'oï n'o soubén cinq ou sieïs [céns. »

(Extr. de *Los flous dé lo mountagno*, par Louis Alvernhe, 1880)

La pèira del pont de Vabre

« Al pont de Vabre, i a una pèira, s'i cal pas assetar dessús. Lo que o fa ven cabord. A l'epòca, a Vabre, i aviá bravament de cabords e disián que s'èran assetats sus aquela pèira. » (N. L.)

Las mesadas de La Vilòta

« Mesade. Mot patois, synonyme autrefois de banlieue à Saint-Affrique. On le trouve avec cette signification dans une délibération communale du 2 septembre 1537. Lorsqu'il s'agissait d'une question importante, le conseil comprenait outre les membres ordinaires, consuls et conseillers, les chefs de famille de la ville et de la mesade. Ces réunions étaient annoncées par le crieur public, par un prêtre *al pal*, c'est-à-dire du haut de la chaire, et par la cloche communale,

« Metián de ròcs sul bòrd de la rota e embauchavan de monde per copar los ròcs amb la masseta. » (A. H.)

« Lo grand-paire disiá totjorn : "Cal tirar l'aiga de pels camins !" » (C. Jq.)

Cuols blancs e cuols roges

« Lo cafè del naut, al ras de l'escòla, aquò èra lo cafè dels roges e lo cafè dels blancs èra en bas, al mièg del vilatge. » (G. L. / *Sent-Pèire de Bastida)*

« I aviá un cafè pels blancs e un pels roges. » (B. J. / *Sent-Esèri)*

L'aure

La tradition du *mai* anciennement attestée en *Roergue* pour honorer les notables, mais également les jeunes filles le 1er mai en *Barrés* et en *Viadena,* ou encore *los nòvis* en moyenne vallée d'Olt, a pris une signification républicaine, en *Segalar,* sous la IIIe République, celle d'arbre de la Liberté que l'on plante pour honorer les élus. Cette tradition ne semble pas avoir été très ancienne ni systématique en *Vabrés.*

« Èra los conselhièrs que lo plantavan mès pas que pel mèra. » (L. A. / *Vabre)*

« Aicí [Vendalòvas], se plantava pas. » (A. Mr. / N. A.)

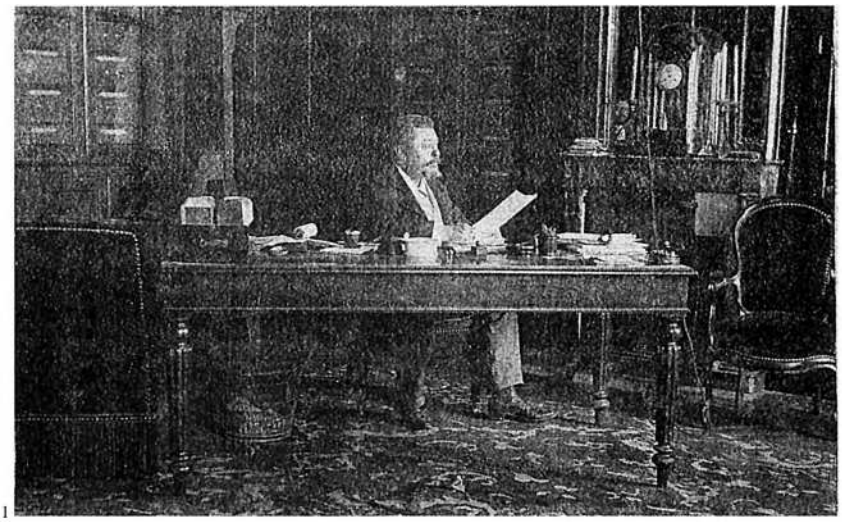

1

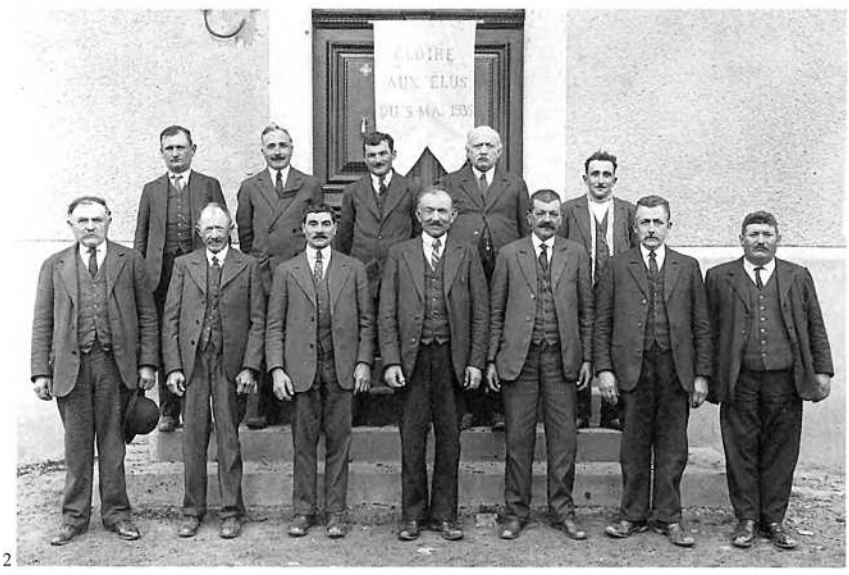

2

1. - *Sent-Faliç, 1897.*
M. Mayneau, maire.
(Coll. et id. R. R.)
2. - *Vabre, 1935.*
1er rang : Louis Roques, Antonin Viala, Elie Dardie (adjoint), Louis Durand (maire), Ernest Cambon (adjoint), Jules Armand, Achille Thiers.
2e rang : Mathurin Cadenet, Joseph et Fernand Coste, Joseph Armand, Paul Puech.
(Coll. et id. C. Js.)





1. - *Sent-Faliç.*
(Coll. G. Gn.)
2. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1939.*
Aimée Taillefer, Andrée Cadenet *e lo portur* Roustan. *(Coll. et id. N. A.)*
3. - *Tornamira, carrièira del convent, 1920.*
Célestin et Etienne Montagne *en fàcia de lor quicalhariá. (Coll. et id. M. Ch.)*
4. - *Sent-Roma.*
(Coll. A. Cl.)
5. - *Sent-Faliç.*
(Coll. R. R.)







Las comunaltats protestantas

1847
« Le consistoire de Saint-Affrique se divise en quatre sections :
1° - Saint-Affrique, Saint-Rome de Tarn, Saint-Félix, La Peyre.
2° - Millau, Rodez.
3° - Camarès, Brusque, Montlaur.
4° - Saint-Jean du Bruel, Cornus, Fondamente, Montpaon.
Pasteurs : MM. Nazon président du consistoire à Saint-Affrique ; Bonnissel à Saint-Affrique ; N. à Counus ; Maffre à Millau ; Mazaurié à Camarès ; Randon à Saint-Jean du Bruel.
Anciens du consistoire : MM. E. Mazarin, négt à Saint-Affrique ; Dardier, prop. à Saint-Affrique ; P. Aldebert, négt ; E. Cabantous et C. Loirette à Millau ; A. Mazarin, négt ; Mirand, prop. à Camarès ; P. Fuzier, prop. à Castelnouvel ; Tournié, prop. à Saint-Félix ; Randon de Landre, prop. à Saint-Jean du Bruel ; Verdeil, prop. à Fondamente ; Mourgues, instituteur à Cornus. » (Extr. de *Calendrier pour l'année 1847)*

En *Vabrés,* le protestantisme était particulièrement bien implanté, notamment sur le canton de *Sent-Africa* à *La Vilòta,* à *Sent-Faliç* et à *Verzòls-e-La Pèira.*

« En fàcia nautres, i aviá de protestants. Lo dimenge, per vèspras, lo clergue, caliá qu'anèsse cercar de fuòc per l'encensor. Anavi, ieu, a cò dels protestants, que èran pas a vèspras. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Ara n'i a pas pus mès, quand èri pichon, n'i aviá tres familhas. Lo monde s'entendián, a l'epòca. » (D. Jn. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« A Sent-Faliç, i a de familhas de protestants. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« I aviá una rivalitat pro marcada. » (Sent-Faliç)

« Los catolics avián d'argent e montèron aquela "catedrala" de Sent-Faliç per embestiar los protestants. » (G. F.)

• *Los ases e los nècis*

Une tradition voulait que les anciens catholiques, notés A. C. sur les registres paroissiaux, soient surnommés *"los ases"* par les protestants, et les nouveaux convertis, notés N. C., soient surnommés *"los nècis".*

« A Sent-Faliç, i aviá fòrça protestants. Èran sabents e los autres èran d'ases. » (G. C.)

• *Los cans negres*

« Mon paire èra del Pont de Camarés e ma maire de Sent-Africa. Èran protestants. Èrem mal vistes. Èrem los "cans negres" qu'apelavan. A Camarés, en general, las familhas richas èran protestantas, un pauc coma aicí. Los parents de ma maire èran sortits de Sent-Roma de Tarn. S'apelavan Ramond atanben. » (R. Lu. / *Sent-Africa)*

Sent-Africa, lo temple. (Coll. S. d. L.)

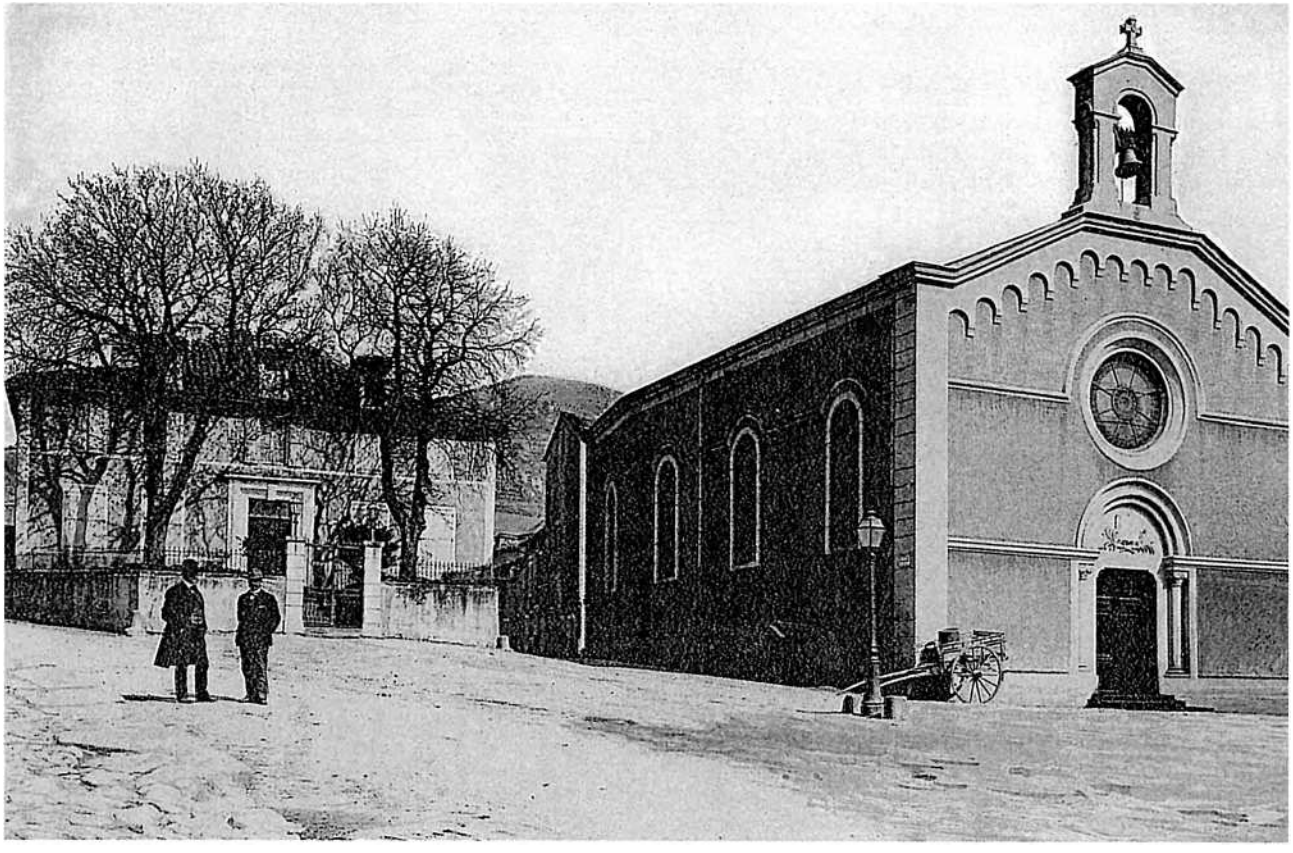

Las parròquias

La glèisa, située en général au centre du *vilatge,* reste pour tous le repère dominant, le lieu de passage quasi obligé aux grandes étapes de la vie : *las batejalhas e lo maridatge.* C'est elle qui rassemble parents, amis et voisins lors des enterrements. Et *lo cementèri,* autrefois placé contre *la glèisa,* réunit encore les expatriés venus se recueillir sur les tombes de leurs disparus, le jour de *Totsants.*

Lo rector, lo vicari, lo capelan, lo prior, l'abat, la sirventa, lo clergue, lo campanièr o sonièr, lo tombelaire, lo cadièiraire, las menetas sont autant de personnages qui ont ou avaient une fonction en relation avec la vie religieuse. Celle-ci est marquée par les sacrements administrés aux *parroquians* et par les services liés au souvenir des défunts : *batejalhas, comunions, maridatges, novenas, cap de l'an...* ainsi que par les cérémonies du cycle liturgique : *messa del dimenge, vèspras, los Reisses, la Candelor, las Cendres, Rampalms, Pascas, Pasquetas, las Rogacions, Nòstra-Dama, Totsants, Nadal...*

Les fêtes religieuses donnaient souvent lieu, comme aujourd'hui, à des rites protecteurs ou à des réunions de famille. Elles servaient de repère au calendrier agraire que l'on émaillait de dictons.

Sur le canton, il y a quelques dévotions particulières et la *fèsta del vilatge* correspond à la fête votive de *la parròquia.*

La messa, lo catechisme e las pregàrias

La messa et *lo catechisme* étaient très suivis. Les sermons et *las pregàrias* familiales étaient parfois en occitan. Mais la foi n'empêchait pas les *parroquians* d'ironiser sur l'institution religieuse, ses rites et ses serviteurs.

« Mon pèra cantava a la glèisa e, a sièis, sèt ans, se caliá levar cada matin per anar servir la messa. Lo dimenge, i aviá la messa bassa, la messa cantada, vèspras... » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

• *La procession*

« Dins lo temps, cada dimenge, davant la messa de 11 oras, partissiem en procession al "calvèra". Passàvem un còp jos l'òrt del presbitàri e l'autre còp dessús. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*



Lo Salse de Sent-Esèri1938. Antoine Matet et Hermence Guibert-Matet *partan per la messa. (Coll. et id. A. O.)*

Los parroquians de Cortilhas

« Courtilles était paroisse d'Ennous ; Mouls Jacques était un grand ami de Monsieur le curé Paliès ; mais ils se brouillèrent, je ne sais pour quelle raison, et cette brouillerie fut cause que les habitants de Courtilles demandèrent à être paroissiens du Viala. Vers 1847, un jour que Monsieur Paliès s'était absenté de sa paroisse, Mouls Jacques et Mouls Pierre vinrent à Ennous, chacun avec sa charrette, enlever les bancs de l'église et les portèrent au Viala de Dourdou. Lorsque Monsieur Paliès arriva, il trouva que ces deux bancs manquaient à son église mais il n'eut qu'à se résigner. Sans doute qu'il en donna connaissance à Monseigneur Croizier, qui à cette époque était évêque de Rodez, qui maintint les habitants de Courtilles paroissiens d'Ennous, mais malgré cela ils allaient aux offices au Viala à l'exception de la famille Molinier le Haut, et Marianne Mouls, sœur de Mouls Jacques, lesquels vinrent à Ennous jusqu'au changement définitif. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*



L'evesque a La Bastida. (Coll. G. M.)

La legenda del beneditièr de Taulam

« Sous le plateau de Taulan et face au Larzac, se creuse une grotte profonde, noire et humide dédiée par le paganisme au dieu Taulan, le Jupiter romain. Plus tard, lorsque les nouveaux convertis christianisèrent le plateau et qu'ils y élevèrent une chapelle, ils se saisirent des hommes du culte ancien et les murèrent dans la caverne. Longtemps leurs plaintes firent retentir les échos de la vallée. » (Extr. du Livre de paroisse de Tournemire, dans *Légendes du Pays de Roquefort en Rouergue,* par Jean-Pierre Serres, 1994)

« Al Taulan, i aviá un pichon ermitatge amb una capelòta. I a encara una cinquantena d'ans, s'i vesiá de peirassas qu'èran en tuf. *Un jorn, de monde de Tornamira que trepavan amont sus aquel platèu, vegèron un beneditièr, un beneditièr gròs, polit. Èra un pauc dins los ronzasses mès, a còps de podet, lo sorti(gu)èron. Anèron cercar un parelh de buòus amb un carri e, a totes, montèron aquel fotral de pèira sul carri. Lo davalèron a Tornamira e lo metèron dins la glèisa. Barrèron plan la pòrta mès, lo lendeman, lo beneditièr i èra pas mai... "Quauqu'un l'aurà raubat !" se di(gu)èron. Solament, lo beneditièr èra tornat montar – òm se demanda plan cossí – sul Taulan e lai èra, a sa plaça. Anèron tornar cercar los buòus e lo carri, lo montèron sul carri e davalèron a Tornamira. Lo tornèron tampar dins la glèisa, metèron una cadena de mai a la pòrta. Lo lendeman, lo beneditièr i èra pas mai... Tres còps, fasquèron aquel trabalh. Quand n'agèron un sadol, di(gu)èron : "E ben, se vòls demorar sul Taulan !" E i demorèt. Cresi qu'es pas qu'en 1968 que los de la Societat arqueologica de Ròcafòrt lo davalèron al musèu de Ròcafòrt. »* (V. J.)

Los fabricians

« Un champ situé à l'entrée ouest du village fut "spolié" lors de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il appartenait à la fabrique. Sur demande d'un conseiller municipal, dans les années 1960, ce champ fut vendu par adjudication et le produit consacré à la restauration de l'église de Versols. » (Extr. de *Les saints en Rouergue,* par Jean Delmas)

Lo catechisme

« Un enfantàs del catechisme èra pas tròp desgordit. Lo curat li pausa una question : "Me pòdes dire quora Jèsus-Crist es mòrt ?" L'autre sosca un pauc e ditz : "Ai pas jamai entendut dire que sosquèsse malaute..." » (J. Gt.)



1

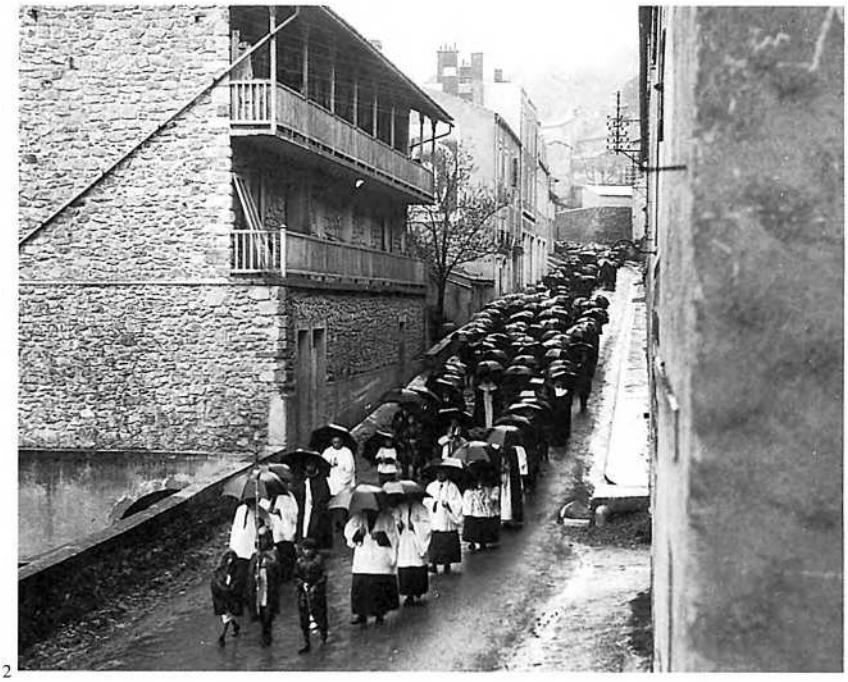
2


3


4







• ***Lo pan sinhat***

La tradition du *pan sinhat* était une survivance du *pan dels paures* que chaque famille portait à tour de rôle à l'église pour les plus démunis et pour faire dire des messes à l'intention de *las armas de l'Espercatòri.*

« Autres còps, davant la guèrra, cada dimenge, i aviá una familha que balhava una micha o doas de pan. La copavan, lo clergue passava e cadun preniá un bocin de pan benesit. » (A. G. / *Tornamira)*

« Cada familha donava sa micha. Al debut, ne donavan a totes mès après, aquò èra per las religosas. » (Vabre)

« Me rapèli plan qu'aquò se fasiá. Èra un nommat Canac qu'èra lo sacristen a-n-aquela epòca. Aviá un panièr e passava per donar un bocin de pan a cadun. » (Sent-Africa)

« Aquò se fasiá. Me rapèli que pausavan aquela micha onte s'assetava lo curat. Sai que lo curat la profitava... Èra quauqu'un que cosiá que donava aquel pan. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Aquò èra cada dimenge a la grand messa. Una setmana una familha, l'autra setmana una autra familha... » (Ròcafòrt)

« Pregàvem per la familha qu'aviá balhat lo pan. » (Sent-Faliç)

« Los clergues ne donavan un bocin a cadun. Èra una familha qu'aviá portat aquel pan. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Los paisans portavan una micha de pan. Pièi, passavan dins la glèisa dins una desca, a carrats. » (Sent-Roma)

1. - *Sent-Roma.*
(Coll. A. Cl.)
2. - *Ròcafòrt. (Coll. A. Rb.)*
3. - *Los clergues de Sent-Roma, 1947.*
André Viales, André Rouquet, Jean Cristol, Jean-Louis Mazars.
(Coll. et id. V. Rn.)
4. - *Tornamira.*
André, Claude et Gilbert Julien *amb lo curat* Coupiac.
(Coll. et id. J. Gb.)
5. - Congrès de 1939.
Mme Rouve et M. Escande.
(Coll. et id. R. Jn.)
6. - *Lo Vialar, 1951.*
Fèsta del centenari de la glèisa.
(Coll. T. Rm.)
7. - *Ròcafòrt.*
Procession de la mission.
(Coll. M. An.)

L'evesque al Vialar

« C'est le 28 avril 1836 que l'évêque de Rodez vint visiter notre village après être passé par Calmels. Le pont du Moulin n'existant pas encore, il fallait franchir la rivière en barque ou à cheval. Mgr Giraud allait à cheval ; arrivé sur les bords du Dourdou, il s'engagea dans le lit de la rivière. Les principaux habitants de la section du Viala chevauchaient à côté de l'évêque. Pour montrer à ce dernier combien le passage d'une rive à l'autre était difficile, au lieu de suivre le gué, on le conduisit en un endroit où les eaux étaient profondes. Les cavaliers eurent grande peine à traverser sans prendre un bain de pieds forcé. Sur la rive gauche, Mgr l'évêque rencontrait partout des groupes d'habitants accourus pour le saluer. Le mot d'ordre était donné : les mêmes personnes, après avoir acclamé sa grandeur sur les bords du Dourdou, prenaient des chemins détournés et se présentaient plusieurs fois pour l'acclamer encore. Ingénu procédé pour prouver que la population était considérable. Mgr l'évêque comprenait que l'enthousiaste accueil dont il était l'objet était un peu intéressé. Il en fut touché néanmoins. Il dit au peuple assemblé dans l'église : "Je voudrais avoir une succursale à ma disposition pour vous la donner à l'instant même." » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

La messa a La Vilòta (graphie francisée)

« Lo sourel sé fo naout !... sounnoroou lèou [la messo,
Fosso moundé l'oï bo... pourtan, lo [déboutiou,
Un jour oïtal, n'ès pas lo pus grando [possiou.
Lous hommés pla pimpach, lou copèl sus [l'ooureillo,
Oimorioou bè pla maï ona biouré bouteillo.
Mais, aquo's un débèr qué cal toutés rompli.
Sou pas pus léou dintrach, languissou dé [sourti...
Los fénnos, otobé, lou booujun los émporto,
Tampla, cocquéttoroou jusquo's a lo gran' [porto... »

(Extr de "Lo festo !", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

Pregària

« Dans mon lit je me couche, dans mon lit je me rends, si le sommeil me prend, si la mort me surprend, je recommande mon âme au grand Dieu tout-puissant, je prends le lit pour mon tombeau, la chemise pour mouchoir), la tête pour la Terre et le sommeil pour la mort. Je me couche, je m'endors dans les bras de mon Seigneur Jésus-Christ qui a bien voulu se coucher pour moi sur l'arbre de la Croix. Saint Jean, saint Luc, saint Marc, saint Matthieu, les quatre évangélistes de mon Dieu, soyez à mon coucher, à mon lever, aux quatre coins de mon lit quand je mourrai. Sainte Barbe, Vierge martyr, si mon âme se retire, accordez-moi un peu de temps, pour recevoir les derniers sacrements. » (G. Jo.)

La Bastida.

Louis Pons, Louis Connes, Gabriel Pons, *l'abat* Molinier, Augustin Mailhé, Louis Cros. Emile Mailhé. *(Coll. et id. M. B.)*

• ***Las pregàrias***

Avant 1900, les anciens priaient en occitan. Dans les familles rouergates, la prière commune était de rigueur, surtout le soir.

« Lo grand-pèra disiá : "Pregatz per nautres..." » (A. M.)

« Ma grand-maire maternèla recitava lo Je Vous salue *en patoès. Parlava pas que patoès. »* (V. M.-L.)

« Mon pèra la disiá coma aquò :

"Nòstre-Pèra que sètz al Cièl,
Que vòstre nom siasque sanctifiat,
Que vòstre renhe arribe,
Que vòstra volontat siasca facha,
Sus la tèrra coma dins lo Cièl." » (R. H.)

« La pregària del ser suls ginolhs de la memè :

"Aiga benesida, asperja-me,
De mos pecats, efaça-me,
Que los qu'ai dichs,
Que los qu'ai fachs,
Ieu m'en desdisi,
Rendi mon ama a Jèsus-Crist." » (R. M.-R.)

« Èra una memè que èra pas gaire devòta. Un jorn, lo curat l'anèt veire. Li di(gu)èt : "Escota, Marinon, quand mème, quand te caldrà trapar lo Bon Dius, auràs de còmptes a reglar... Venes pas a la messa, pensi que dises pas la "prièra", aquò pòt pas anar !" Marinon li di(gu)èt : "Mès si, mossur lo curat ! Es verai que veni pas gaire a la messa mès, la "prièra", la disi cada jorn avant d'anar al lièch ! – Sai pas s'aquò's plan verai... – Si fèt, volètz que la vos digue ? – E òc, vòli que la me digues ! – E ben, cada seras, avant d'anar al lièch, disi aquela "prièra" :

Dòni mon ama a Dius,
E mon còrs a la palhassa,
Jai-te aquí, fotuda bestiassa !" » (B. M.-L.)





1



2

La segonda messa de Tornamira

« Depuis 1823, date à laquelle Mlle de Nougayrolles donna l'ancien manoir des Montcalm à une communauté religieuse, les habitants de Tournemire pouvaient aller entendre la messe à la chapelle du couvent. Il y avait une autre messe dite à l'église paroissiale, à une heure différente, ce qui fait que, pratiquement, les Tournemirois profitaient de deux messes. Lorsqu'éclata le différend entre les religieuses et la municipalité au sujet de la source d'eau potable, les sœurs fermèrent les portes de la chapelle aux habitants du village. Cela n'a l'air de rien, mais eut des conséquences fâcheuses. Les Tournemirois réclamèrent une seconde messe à la paroisse, si indispensable soit sous le rapport de la famille où la plupart des gens sont forcés de se passer d'une messe, soit sous le rapport de l'agriculture, les troupeaux étant obligés de rester à l'étable jusqu'à onze heures ou midi qu'ainsi ces derniers ont beaucoup à en souffrir, et par suite le rapport n'est plus le même. Et puis il fallait bien montrer aux religieuses qu'on pouvait très bien se passer de leur messe. De sorte que le conseil municipal dut, chaque année, voter quelques centimes extraordinaires de plus pour payer cette seconde messe dont le prix s'élevait à 150 frs par an. Le bon curé de l'époque voulait bien la célébrer pour moins, mais Mgr l'évêque ne permettait pas qu'on pratique des prix inférieurs au tarif règlementaire ! » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

1. - *Tornamira.* Jubilé *del curat* Coupiac. *(Coll. et id. D. M.-C.)*
2. - *Sent-Roma, 1927.* Réception de Mgr Chailhol *pel curat* Canat. *(Coll. F. E. / A. Cl.)*
3. - *Ròcafòrt. (Coll A. Rb. / C.-G. J.)*
4. - *Sent-Jan, 1928.* On reconnaîtra Gaston et Léon Costes, Joseph et Charles Martin. *(Coll. et id. C. Mc.)*

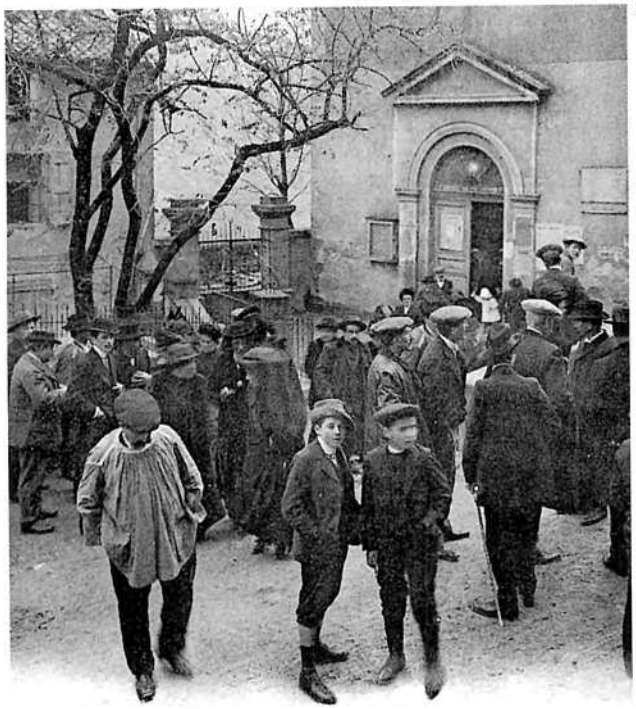

3



4

Lo curat Cortas-Bòtas

« I aviá un curat qu'èra pichon e plan redond. L'apelavan Cortas-Bòtas. Quand èra en cadièira, lo vesián pas. Vesián pas que la cima del cap. Alaran montava sus un selon per "prechar". D'amont, vesiá tot lo monde e tot anava plan.
L'evesque li di(gu)èt un jorn que, cada dimenge, caliá qu'expliquèsse l'evangèli. Aqueste dimenge, Cortas-Bòtas montèt en cadièira e di(gu)èt : "Mos fraires, vos vau explicar l'evangèli..." Montèt sul selon e, aquel dimenge, l'evangèli èra : "Encara un pauc de temps e me veiretz, encara un pauc de temps e me veiretz pas pus." Lo selon petèt e vegèron pas pus Cortas-Bòtas ! » (M. E.)

Lo porcèl del curat de Sant-Jan

« A ce moment, c'était vers les années 1850, à la paroisse de Saint-Jean, il y avait comme curé Monsieur Cassanious. Il était très fort pour dire les sermons et, à toutes les Adorations qui se faisaient dans les paroisses voisines, il était désigné pour porter la parole aux fidèles ; il prêchait souvent en patois ; ce qu'on appelle aujourd'hui la *langue nouostro*. A la vieille église de Saint-Jean, Monsieur le curé pour y aller n'avait pas besoin de sortir dehors. Derrière la boiserie de la chaire il y avait une porte qui donnait dans la cuisine du presbytère.
Comme toujours encore en ce temps-là, les curés avaient la réputation de faire bonne chère et d'aimer le bon vin. Alors, dans la semaine, il avait acheté un petit cochon de lait ; le samedi il l'avait préparé pour le faire cuire au tournebroche. Les tournebroches n'étaient pas automatiques comme de nos jours. C'était une tige de fer qu'on posait sur les crochets des chenets et, assis sur une chaise, on tournait à la main. La bonne avait la charge de le faire cuire pendant la grand messe de 11 heures. Monsieur le curé, après avoir dit la première partie de la messe, monta en chaire pour dire le sermon. Il était en train de développer un sujet quand, tout à coup, il sentit une forte odeur de roussi, de brûlé, qui lui coupa la parole. Il se dit : "Mon pauvre rôti est en train de brûler..." Reprenant son sang-froid, il changea aussitôt de sujet et se mit à dire : "Mes frères soyez justes, honnêtes, ne portez jamais de tord à vos voisins et aux bergers. N'attendez pas que l'on vous crie *"Paro lo cabro et biro lou pouorc !"* Il cria si fort *"biro lou pouorc !"* que la bonne entendit. Elle s'était endormie sur la chaise, le tournebroche n'avait plus tourné et le cochon brûlait. Monsieur le curé venait de sauver de justesse la situation. »
(Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes*, juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*

Ainsi soit-il

« Ainsi soit-il,
Lo tenèm per lo batilh. » (Tornamira)

Amen...

« Amen,
Per la coeta lo tenèm,
Se nos escapa lo perdèm. » (Tornamira)

Lo curat de Velhausin

« Petites paroles destinées au curé Anglade Barthelémy et à sa bonne Arlette. Ce prêtre mourut à Vailhauzy le 17 décembre 1895.

"Arleta fricassava
Un pet
En boleguent la salça
S'escaudet lo det.

Arleta, se me vòls
Pas aimar
Lo lop roda
Te farai manjar.

Arleta
Que va a Velhausin,
La cabreta
La vòl pas seguir.

Bortomiu
As passat l'ivèrn,
Passaràs pas l'estiu." »
(Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges))*

Simon, montra ton cuol...

« La memè Fajon [de La Pèira] nos fasiá :
"Simon, montra ton cuol, fai veire a [l'assistença,
Cossí èra pintrat per lo pecat de [l'intemperença."
Simon, qu'èra fach al mestièr,
Virèt lo cuol al benitièr.
E sa femnassa Loïsassa,
Li diguèt : "As pas vergonhassa
Qu'as pas cambiat la camisa
Dempièi sai pas quand ?" » (R. H.)

Ont anatz vielhòta ?

« – Ont vas vielhòta ?
– A la messòta.
– De qué faire ?
– Pregar Dius.
– Me prendriás pas ?
– De qué as manjat per dinnar ?
– De cebas e de mongetas.
– A non, petariás tròp ! » (V. P.)

« "– Ont anatz vielhòta ?
– A la messòta.
– Volètz me prene ?
– Non que petarietz...
– Non petarai pas !
– E ben venètz..."
Alara la mameta s'en va a la messa e l'autre se met a petar alara, la mameta, amb una bròca, lo butava defòra. » (S. M.-R.)

Mossur lo curat...

« Mossur lo curat,
Vòstra cata a catonat,
A fach tres catons,
Totes negres coma vos ! » (B. Em.)

***Cantem lo* Magnificat...**

« Cantem lo Magnificat,
Lo pòt es secat,
La botelha es vida.

Cantem lo Magnificat,
Lo pòt secat,
Lo vin es acabat. » (S. R.)

Magnificat, Magnificat

« Magnificat, Magnificat,
Calinar las filhas, aquò's pas un pecat. »
(G. L.)

Pater noster...

« Pater noster,
La cata es al cantèl,
Lo cantèl se revira,
La cata se rebifa.
Monta sus una lata,
Se copa una pata,
Monta sus un piquet,
Se desraba lo coet,
Monta sus un grífol,
S'escaraunha lo cuol. » (B. M.-L.)

« Aquò, aquò èra lo curat que o nos disiá :
"Pater noster,
La cata es sul cantèl,
Qui es in cœlis,
Se fot d'esquina." » (B. Em.)

« La cata montèt sul cantèl,
Lo cantèl se vira,
La cata s'estira. » (J. Gt.)

L'epitra Galzina

Plusieurs versions complètes de cette épître facétieuse ont été publiées dans la collection *Al canton.*
« Aquò èra sus l'èrt d'un epitre. Aquò èra un cosin curat que disiá aquò. Roquefeuil, *s'apelava. Èra estat missionari de Vabre pendent vint-a-cinc ans. Pièi, anèt far curat al Pibol, pièi a Sauvatèrra e se retirèt a La Beça e i mori(gu)èt dins dos meses.*
"Lo curat d'a La Beça,
Qu'aviá totjorn pressa,
Puslèu que de mancar la fèsta,
Aviá volada la fenèstra.
Per arribar davant miègjorn,
Parti(gu)èt a la poncha del jorn.
Lo curat d'Alrança,
Fièr d'anar romplir la pança,
Di(gu)èt : "Anem vite a cò de mossur Galzin,
Que i aurà mai que de bodin."
Lo curat de Sent-Remi,
Que partís pas sens reflechir..." » (A. M.)

La prefàcia

« Èra lo papeta que lo me cantava. S'apelava Josèp Bozat [de Broquièrs].
"Lectio epistolœ,
La cabra de l'Amitonièr,
N'aviá pas qu'un pè.
Sabiá pas se l'aviá davans o darrèr.
Se decidèt a la tuar e a la debitar.
A Ruòls i prenguèron lo còl,
En montent als Mases,
Bosat li prenguèt lo cap,
Dabica las tripas,
Crassós los sabatons.
D'aquí anèt a Font-Panada
E i prenguèron la levada,
A Sent-Liu, i prenguèron lo seu.
En passent al Cadenàs,
Ne prenguèron pas,
A Sent-Miquial,
Durand i prenguèt de sang,
E Landés lo somés.
D'aquí anèron a Sarreta,
I prenguèron la coeta.
Al Perairòl,
Liquièr ne prenguèt un quartièr.
En passent a Còsta-Rainald,
Alboí i paguèt de vin,
E Fornièr ne prenguèt un plen panièr." »
(B. M.)

Lo campanièr, lo cadièiraire

Selon *las parròquias, lo campanièr* ou *sonièr* était rémunéré par des dons en nature lors d'une *quista dels uòus a la prima o del blat a la davalada,* après les moissons.

« Lo campanièr sonava las campanas tres còps per jorn per l'Angèlus, e pièi las messas e los classes. » (G. P. / *La Bastida)*

• *Lo campanatge*

« Passava pas. » (La Bastida / Ròcafòrt / Sent-Africa / Sent-Roma)

« Lo que sonava las campanas, a una certena epòca – per Pasquetas, ieu cresi – passava per amassar d'uòus. Aviá un grand panièr amb dos cobertors e, dins totes los ostals, li donavan d'uòus e, en mème temps, li fasián beure un còp. Un jorn – a cò del bolangièr, i a un escalièr que davala d'aplomb – manquèt lo pè e redolèt al fons de l'escalièr, amb los uòus tanben. L'aumeleta sosquèt facha ! » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Passava per la Setmana-Senta. Quistava los uòus. » (Verzòls-e-La Pèira)

« I aviá los uòus de la campanièira. Passava d'un ostal a l'autre e cadun balhava çò que podiá : una dotzena d'uòus, un polet benlèu... Sai pas quora passava. » (P. A. / *Vabre)*

« Passava pas, li portavan lo campanatge a la caminada. Lo curat lo li donava. Lo monde portavan de blat, d'uòus, de cebas... Quand passava, passava un còp pels uòus e un còp pel blat. » (Vabre)

« I es encara, lo campanièr. Passava pas, lo monde li portavan. Li donavan d'argent o li portavan de gran perque aviá de polas. Dins lo temps, aquò èra Forestièr. N'i a mai de cent ans... Après, aquò èra una sur que sonava e Marin la remplacèt. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Passava dos còps per an. Lo monde balhavan d'uòus, de gran... Se li balhàvetz de salcissa, la preniá ! » (Sent-Esèri)

« Lo paure pèra èra campanièr. Mès el volguèt pas quistar. » (B. J. / *Sent-Esèri)*

« Lo campanièr fasiá la tornada per las bòrias per amassar de gran. Èra pas pagat autrament. Passava dins l'estiu, enlai. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Aquò èra lo curat que vesiá amb aquel monde. En principe, èra de monde vièlh que sonavan. » (A. G. / *Tornamira)*

« Èra una campanièira. Passava pas mès òm li balhava quicòm : de gran per las polas, un pauc d'argent... Un còp dins l'annada, cresi. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« N'i a un qu'es demorat campanièr de temps. Passava dins los ostals. Aquò èra sustot l'Angèlus qu'interessava lo monde. Per Pasquetas, fasiá la tornada dels uòus. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Dins lo vilatge, li donavan d'argent. » (Sent-Faliç)

« Vaissetas s'apelava. Passava dos còps per an : un còp pels uòus per Pascas e un còp pel blat enlà al mes d'agost. Pichon a pichon, aquò se perdèt. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

• *Los auratges*

Il sonnait les cloches par temps d'orage pour éloigner les risques de grêle.

« Quand tronava, sonavan las campanas. » (Sent-Esèri)

« Aicí, sonavan pas las campanas. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas)*

« Quand tronava tròp fòrt, las campanas sonavan. » (P. A. / *Vabre)*

« Autres còps, sonava las campanas de la glèisa quand tronava tròp. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

Lo campanièr de Caumèls, 1893

« La fabrique [de l'église de N.-D. de Calmels] prête gratuitement au sieur Maurice Bonnafous [menuisier] pour y demeurer avec son épouse et ses enfants, la chambre qui est au-dessus de l'écurie et la moitié seulement du galetas situé au-dessus de cette chambre aux conditions suivantes qu'il accepte et approuve :

Maurice Bonnafous s'engage :

1° – A sonner les cloches tous les jours le matin, à midi et le soir à l'Angélus.

2° – Le dimanche et jours de fêtes solennelles pour annoncer les offices, trois fois avant la messe et trois fois avant les vêpres, à une heure d'intervalle chaque fois.

3° – Les jours de fêtes annoncées pendant la semaine, la sonnerie doit avoir lieu comme les dimanches pour les Rogations, pour St-Marc, pour St-Barnabé, pour les bénédictions pendant l'octave de la Fête-Dieu, pour les exercises [sic] du Carême, pour les processions qui auront lieu dans le courant de l'année et pour les autres fêtes pendant la semaine quand il aura le concours de la population.

4° – Le soir de Noël pour la messe et pendant les huit jours qui précèdent, tous les soirs.

5° – Aux enterrements et aux services de neuvaine et de bout d'an. Il aura le droit de percevoir pour cette sonnerie, dont il est parlé dans cet article, 4 frs pour l'enterrement des grandes personnes, 2 frs pour les enfants, et pour le service de neuvaine et 2 frs pour les bouts d'an.

Pour les enterrements, on sonnera trois fois le jour, après l'Angélus du matin, après celui de midi et avant celui du soir.

La veille des bouts d'an, on sonnera quelques glas funèbres avant l'Angélus du soir et l'on sonnera aussi avant la messe de neuvaine et de bout d'an. Il percevra 2 frs pour les enfants.

6° – On sonnera la veille au soir des 4 grandes fêtes d'âmes et avant la messe.

7° – On sonnera aussi pour les orages, en prenant la précaution de ne pas quiller la cloche et l'on ne doit pas sonner au moment où l'orage sera trop près.

Le sieur Maurice Bonnafous s'engage à recevoir tous ceux qui, le dimanche et jours de fêtes, voudront entrer dans la chambre soit pour se reposer, soit pour y prendre leurs petits repas, soit pour s'abriter. Il veillera avec soin, soit le jour, soit la nuit, à ce qu'il n'y ait pas de bruit, de tumulte, de chants dans la chambre et il sera tenu de la fermer absolument à tous pendant les offices.

Il veillera à l'entretien de la chambre et fera à ses frais toutes les réparations locatives.

30 avril 1893. » *(Doc. C. D.)*

La glèisa del Vialar
Cançon cantada pel centenari de la glèisa del Vialar.
« Senta Nòstra-Dama,
Lo Vialar t'aclama,
De tota son ama,
T'aimarà totjorn, totjorn.

Repic :
Cent ans a nòstra glèisa,
Reina sans parelha,
A vist la mervelha,
D'un Vialar fidèl, totjorn.

Cent ans a nòstra glèisa,
Bastida pels anciens,
A vist la causa parelha,
Totes sos "paroassiens".

Genta Nòstra-Dama,
Lo Vialar t'aclama,
De tota son ama,
T'aimarà totjorn, totjorn.

Lo bon curat Calista,
Que sosquèt lo prumièr,
Coma èra un pauc artista,
Fasquèt glèisa, cloquièr.

Genta Nòstra-Dama,
Lo Vialar t'aclama,
De tota son ama,
T'aimarà totjorn, totjorn. » (R. M.-R.)

Sant Marius
« Autres còps, nòstre vilatge [Tornamira], s'apelava Briàs, del nom de la ribièira. La populacion, gropada a l'entorn del castèl qu'apelam totjorn lo Castèl-Vièlh, èra pas nombrosa e plan retardada. Aquela populacion adorava una princessa del nom de Canòta. Un sent, sent Marius, venguèt per evangelisar aquel pòble. Fo(gu)èt reçauput a còps de pèiras per las femnas del vilatge. Aquestas fo(gu)èron frapadas d'alienacion mentala. Lo sent lor predi(gu)èt la roina del fòrt e del vilatge. Aquelas femnas rabalèron sul platèu del Larzac sans poire tornar dins la valòia. Pus tard, après lor conversion, fo(gu)èron gueridas per l'entremesa del mème sent. » (M. M.-T.)

« Quand tronava, i aviá la campana. Aquò parava la "grèla". Una annada, n'i aviá un qu'aviá de vinhas e anèt sonar pendent la Setmana-Senta. Lo curat lai anèt mès l'autre li di(gu)èt : "Amai que lo Bon Dius siasque mòrt, ieu vòli ben beure de vin dins l'annada !" » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

• *Las cadièiras de la glèisa*

Le *campanièr* était chargé de percevoir les abonnements ou les locations des chaises de *la glèisa.*

« Lo campanièr o la campanièira amassava l'argent de las cadièiras a la glèisa. » (A. G. / *Tornamira)*

« Lo campanièr "encaissava" l'argent de las cadièiras al fons de la glèisa. » (La Bastida)

Las devocions

En les christianisant, l'Eglise a pérennisé des croyances anciennes relatives à la protection contre les maladies ou à la guérison. Les populations ont parfois mis spontanément sous la protection de saints thaumaturges des lieux sacrés aux vertus prophylactiques ou curatives. Certains pèlerinages donnaient lieu à des processions auxquelles participaient des *confrariás,* mais ils étaient aussi l'occasion d'agapes plus profanes.

• *Caumèls*

« Anàvem a Caumèls per las èrnhas. » (Vabre)

« Venián a Caumèls per las femnas o los nènes qu'avián las èrnhas. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

• *Casòtas*

« Casòtas, aquò èra per las dents. » (Vabre)

• *Copiac*

« Anàvem a Copiac pels uèlhs. » (Vabre / Sent-Jan d'Aucàpias)

• *L'Espitalet*

« I anavan pels enfants. Èra sent Estève. » (Ròcafòrt)

• *La Lausièira*

« Anavan a La Lausièira. I aviá un pelerinatge per sent Martin al mes de mai, per una malautiè. » (G. Jl. / G. Y. / *Vabre)*

La legenda de Nòstra-Dama de La Lausièira
« Disián que i aviá una estatua entarrada dins un bòsc del costat de Nòstra-Dama de La Lausièira. L'avián volguda portar dins una capèla mès, lo lendeman, l'estatua èra tornada al mème endrech. Aquò arribèt mai d'un còp. Alara fasquèron una capèla : Nòstra-Dama de La Lausièira. » (B. M.-L.)



Retorn de pelerinatge a La Lausièira, 1935.
On reconnaîtra : Julien Berthomieu, Louise Combes, Camille Roustan, Louis, Antoinette et Marie-Thérèse Liquière, Gaston Ricard, Lucile Berthomieu, Georges Audiguier, Marius Assié, Léa Guibbal, Marin Gantou, Paulette Armand, Louis Berthomieu, Adrien Bonnait, Emilien Guibbal, Juliette Combes, Gabrielle Bonnait, Angélique Viala, Lyda Sainet, Joseph Viguier, Georges Ricard, Louisa Audiguier, Lucienne Maraval.
(Coll. et id. V. M.)

• ***La Panosa***

« Anàvem a La Panosa pels uèlhs. Èra sent Marcial. » (La Bastida / Sent-Roma)

« Anàvem a La Panosa, sul canton de Cornús, per las cambas dels enfants, per la pèl o pels uèlhs. » (Ròcafòrt)

• ***Pèira***

« Anàvem a Pèira per la tinha. » (La Bastida)

« Anàvem a Pèira per que los enfants caminèsson. » (Sent-Roma)

• ***Salelas (Sent-Esèri)***

« A Salelas, i anavan pel mal de dents, dins lo temps. » (R. O. / R. L.)

• ***Sagonzac***

« Lo lendeman de la fèsta, lo 16 d'agost, i aviá un vòt pels enfants pichons. Amai qu'agèsson pas que quinze jorns, los prenián a la messa a Sagonzac per los vodar a sent Ròc. » (Vabre)

« Per Sent-Ròc, menàvem los enfants a la glèisa. » (Sent-Africa)

• ***Sant-Meèn***

« D'aicí, anàvem a Sent-Meèn. Èra per las bèstias e per las malautiès de la pèl. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Anàvem a Sent-Meèn per la pèl. » (Vabre / Sent-Africa / Sent-Jan d'Aucàpias)

« I anàvem per las malautiès de pèl e pièi pel bestial. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Anàvem a Sent-Meèn lo 24 de junh. » (La Bastida)

« Anàvem a Sent-Meèn per las bèstias. » (Ròcafòrt)

« Anavan a costat de Camarés, a Sent-Meèn, del costat de Cofolèus. Pareis que i a una aiga que garís las malautiès de la pèl. Cresi que lo pelerinatge es lo 24 de junh. » (A. G. / *Tornamira)*

« Anàvem a Sent-Meèn per la pèl, dins lo Camarés. Caliá prene l'aiga. » (Sent-Faliç)

« Preniam d'aiga de Sent-Meèn per metre a l'estable. Èra per las malautiès de las fedas, la garrelièira, l'abrasièira... » (Sent-Esèri)

• ***Sant-Ròc***

« Lo patron de La Pèira es sent Ròc. Autres còps, i aviá la pèsta, de malautiès... Sorti(gu)èron sent Ròc de la glèisa e lo portèron amont a una crotz que s'apela Sent-Ròc. Quand tornèron davalar, lo monde anèron plan melhor. » (G. Em. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« I aviá la benediccion dels enfants, tot lo monde portava los enfants a sent Ròc. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*



Ròcafòrt. (Coll. M. An.)

La crotz de La Dotz

« Cette croix fut érigée par souscription publique du 8 août 1854 pour arrêter le choléra. A Saint-Affrique, l'épidémie fit en moyenne 14 morts par jour. Devant l'impossibilité d'avoir un médecin, M. le maire et M. Mazel achetèrent à leurs frais les médicaments ordonnés en pareil cas. La croix fut placée sous l'invocation de la Sainte-Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Roch. » (D'après Joseph Mazel)

« Avián fach un vòt per una malautiè, la peste *o lo* choléra. *I anavan en procession per l'Ascencion. » (Sent-Jan d'Aucàpias)*

Sant Blasi [Sent-Esèri]

« Quatre chapelles existaient autour de la nef : auprès du chœur à droite, la chapelle de saint Blaise avec un autel très simple et un tableau représentant saint Blaise et une mère à genoux avec son enfant atteint de la teigne, demandant sa guérison. La paroisse possède de temps immémorial, avec titre et cachet authentiques, des reliques de ce saint martyr. Un grand nombre de mères de famille apportent leurs enfants souffrant de cette maladie, et viennent même de fort loin pour leur faire baiser les reliques et demander leur santé. La nouvelle église a aussi une chapelle dédiée à saint Blaise, mais sans son autel. Le vitrail représente dans un premier médaillon le martyre de saint Blaise et dans un second, comme un tableau primitif, une mère avec son enfant malade aux pieds du saint. » (Extr. de "La vieille église", par Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire*, juin 1911)

la glèisa

l'autel : *l'autar*
la chaire : *la cadièira*
la paroisse : *la parròquia*
l'église : *la glèisa*
la table de communion : *la senta taula*
les cierges : *las candelas*
bénir le rameau : *benesir lo rampalm*
l'eau bénite : *l'aiga benesida*
un évêque : *un evesque*
le curé : *lo curat, lo capelan*
le vicaire : *lo vicari*
le presbytère : *la caminada, la capelaniá*
prêcher : *presicar*
un pèlerinage : *un pele(g)rinatge*
le clocher : *lo cloquièr, lo campanal*
le sonneur : *lo campanièr*
l'enfant de chœur : *lo clergue*

Sargèl

« En 1884, M. Bic demanda à Mgr Bourret de vouloir bien accorder une indulgence de 40 jours à toute personne qui réciterait un Pater et un Ave au pied de la croix de Sargel. (...)

"Le 19 juin de chaque année, la paroisse de Saint-Rome de Cernon fait une procession au pic de Sargel en l'honneur des saints martyrs Gervais et Protais. On n'a pas de données authentiques sur l'origine de cette procession, mais la tradition orale dit que cette procession fut établie en vertu d'un vœu fait pour être délivré d'une peste affreuse qui ravageait le pays. Cette procession, ou plutôt ce vœu, est certainement antérieur à la Révolution de 1789.

Sous M. Lagriffoul, curé, cette procession fut supprimée, vers 1850, à cause de certains désordres qui s'y seraient commis. Elle fut reprise en 1858 par M. Souques et se fait chaque année avec zèle, recueillement et piété. Il est à désirer qu'elle continue ainsi à cause des excellents fruits spirituels qui peuvent en résulter.

La tradition rapporte encore qu'il y aurait eu au Mas del Camp un prieuré de moines ermites ayant une chapelle dédiée à saint Gervais et saint Protais, ce qui explique pourquoi on a choisi le 19 juin pour cette procession. (...)

Voici le programme de la procession strictement suivi :

M. le curé disait la messe à 3 heures, à laquelle assistaient ceux qui voulaient. On allait prendre une tasse de café et, à 4 heures, sonnait le départ de la procession. Beaucoup se rendaient aussitôt à l'église, au moins à l'époque où cette procession était bien suivie. D'autres rejoignaient la procession en cours de route. On montait au Mas del Camp. De là, on passait par la Cave Haute. Arrivés à un petit bois, on s'arrêtait un moment pour le petit-déjeuner. Pendant ce temps, M. le curé regardait le sommet de la montagne ou bâillait aux oiseaux, à moins qu'une âme charitable lui offrit à partager son déjeuner...

Après 20 mn d'arrêt, on reprenait l'ascension. Parvenus au sommet, on se rendait à une petite croix située au milieu du plateau, on disait les prières des processions dominicales et on repartait en chantant le Magnificat.

A un tournant dominant la Cave Haute et d'où on a vue sur toute la paroisse, on donnait la bénédiction comme aux Rogations.

De retour à l'église, environ vers les 8 heures, on donnait la bénédiction du Saint-Sacrement.

Sur tout le parcours on chantait les liitanies de la Sainte-Vierge, récitait le chapelet avec cantique après chaque dizaine. En un mot, on chantait ou on priait sans discontinuer.

Cette procession a été de nouveau supprimée en 1927, non pas pour motif de désordre, mais parce qu'on n'y venait pas assez." »

(Extr. de *Sargel ou le tombeau des géants*, par Jean-Pierre Serres)

• ***Sant-Roma de Tarn***

« Anàvem a Sent-Roma de Tarn, a Sent-Clamenç, pels enfants qu'avián las cambas crosadas. » (Sent-Roma / Sent-Africa)

« N'i a que anavan a Sent-Clamenç, a costat de Sent-Roma de Tarn, pels enfants que avián las cambas tòrças. » (A. G. / *Tornamira)*

• ***Sant-Sulpice***

« Anàvem a Sent-Sulpice pels pichons enfants que caminavan pas. » (Tornamira)

• ***Vabre***

« Avián fach lo vòt per las inondacions. I a una messa cada an. Aquò se fa dempièi mai de cent ans. » (P. A.)

• ***Verzòls (Nòstra-Dama del Cailar)***

« Un habitant de la contrée, seigneur ou riche paysan gravement malade, avait fait le vœu, s'il guérissait, de faire construire une chapelle à la Madone. Peu de temps après, il retrouva la santé et se mit en devoir de tenir sa promesse. Il choisit l'emplacement sur un terrain surélevé, au pied de la colline. Les travaux commencèrent, plusieurs ouvriers creusèrent les fondations. Les pierres étaient apportées dans des charrettes traînées par des bœufs et des chevaux. Quelques jours plus tard, les murs sortaient de terre : le soir, leur journée finie, les maçons étaient satisfaits.

Au petit matin, quand ils arrivèrent sur le chantier, ils crurent rêver... Les murs avaient disparu, il n'y avait plus une seule pierre, seulement le terrassement et la tranchée des fondations. Après une longue discussion qui ne leur apporta pas d'explication, certains pensaient à une intervention du Diable : ils décidèrent de recommencer la construction. Mais, le lendemain, il n'y avait plus de murs et plus de pierres. Personne n'y comprenait rien ; le constructeur pensait que la Vierge ne voulait pas de sa chapelle. Les bâtisseurs refusèrent de faire le jour un travail que la nuit détruisait. Alors, on vit arriver un jeune pâtre qui gardait ses chèvres dans la montagne. Il avait couru et était fort agité. Il raconta qu'il avait vu là-haut, au sommet de la colline un gros tas de pierres qui ne s'y trouvait pas huit jours auparavant. Il en était certain, car il gardait son troupeau dans la montagne et suivait souvent le petit sentier qui serpentait sur le versant pour atteindre le haut du piton. Les hommes le suivirent et quelle ne fut pas leur stupéfaction de retrouver leurs pierres, ainsi que des pans de mur venus là par miracle. La Vierge avait ainsi exprimé son désir d'avoir sa chapelle sur ce sommet désert et sauvage, comme une figure de proue ! Alors, on monta les pierres à dos de mulet par le sentier escarpé et la construction reprit. Cette fois il n'y eut plus de mystère. Le travail était plus pénible, mais la chapelle s'édifia dans son cadre verdoyant, dominant la vallée, les villages et les fermes de la contrée sur laquelle elle veillait.

Telle est la légende de Notre-Dame du Cayla que ma grand-mère me racontait.

Le lundi de Pentecôte, de nombreux paroissiens des villages environnants s'y rendent en pèlerinage. » (Extr. de "Récits et légende du massif de la Loubière", par J. Constans, dans *Los Adralhans)*

« A Verzòls, i a Nòstra-Dama del Cailar. Cada an, lo diluns de Pentacòsta, i a un pelerinatge. I a una polida capèla. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Menàvem los enfants. » (Sent-Faliç)

« I venián pel bestial, per tot. » (Verzòls-e-La Pèira)

Los Reisses e la Candelièira

En *Roergue* on ne connaissait guère la galette des Rois. Pour la *Candelièira, Candelosa* ou *Candelor,* on faisait parfois des *pascadons,* des *aurelhetas* ou *mervelhas*. Les cierges et les chandelles que l'on faisait bénir protégeaient *l'ostal* et éclairaient les veillées mortuaires.

« Disiem la Candelor. » (P. A. / *Vabre)*

« La Candelièira, la Candelor. » (Vabre)

« La Candelor, la Candelièira. » (Sent-Africa)

« Disiem la Candelièira. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« La Candelosa, la Candelor, la Candelièira. » (Sent-Faliç)

« La Candelor. » (Ròcafòrt / Verzòls-e-La Pèira)

• *La candela benesida*

« Per la Candelièira, òm anava a la messa. Èra lo 2 de febrièr. Lo curat benesissiá las candelas benlèu, me rapèli pas plan... » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Aquela candela servissiá quand tronava, quand quauqu'un morissiá... » (Vabre / Verzòls-e-La Pèira / Sent-Faliç)

« Per la Candelaira, benesissián la candela. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Per la Candelièira, anàvem a la messa per far benesir las candelas. Dins los ostals, aquelas candelas se gardavan per quand tronava, quand quauqu'un morissiá... » (Sent-Esèri)

« Per la Candelièira, se fasiá benesir la candela que s'en servissián, pièi, quand i aviá d'auratge e quand quauqu'un morissiá. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Per la Candelor, benesissián la candela a la glèisa. » (Tornamira)

« Gardàvem la candela de la Candelièira per quand quauqu'un morissiá. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Per la Candelièira o Candelor – me rapèli pas cossí disián – anàvem a la messa per far benesir la candela que gardàvem a l'ostal e qu'alucàvem quand tronava. » (G. P. / *La Bastida)*

• *Las aurelhetas, las mervelhas*

« Sai pas se aquò's pas aquí que fasián las aurelhetas... Aquò se trempava dins d'òli. Après, i metián de sucre dessús. » (G. P. / *La Bastida)*

« Las aurelhetas se fasián. » (Caumèls-e-Lo Vialar / Tornamira / Sent-Roma)

« Fasiem d'aurelhetas, de mervelhas. » (Sent-Africa)

« Per la Candelosa – o la Candelor – la memè nos fasiá d'aurelhetas. » (La Bastida)

Las aurelhetas

« Recette notée vers 1930 par Mme Dalas née Gabrielle Galtier et communiquée par Mlle Dalas, Versols : "Oreillettes : 1/2 livre de farine, 3 œufs, 1 verre 1/2 à liqueur d'eau de fleur d'oranger, le zeste d'un citron râpé, 80 g. de beurre fondu, 3 cuillerées de sucre en poudre.
Travailler la pâte, la battre, la travailler encore jusqu'à ce qu'elle file et ne colle plus. La laisser monter deux heures près du feu.
Mettre un litre d'huile dans la poêle, couper la pâte en petits morceaux de la grosseur d'une noix et passer au rouleau. L'élargir. Quand elle est bien mince, la jeter dans l'huile bien chaude. Saupoudrer de sucre en les sortant. On en fait 30." » (Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas)

Los pascadons

« Per la Candelièira, lo monde fasián de pascadas amb un pauc de farina, un uòu e un pauc de lach. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*
« Fasiem de pascadas, de pascadons. » (Sent-Africa)

Los panèus

« Fasiem de panèus. » (Vabre)

Carnaval

Fête universelle de l'inversion des rôles, *lo Carnaval* ou *Caramentrant* s'est toujours pratiqué en *Roergue,* souvent associé aux *gratonadas* lorsque l'on tuait le cochon. Les jeunes gens se déguisaient en femmes ou se masquaient et passaient dans les maisons où il y avait des jeunes filles en chantant *"Adiu paure Carnaval..."*

Toutefois, la tradition carnavalesque semble avoir régressé relativement tôt en *Roergue* méridional où *la bufatièira* et les fêtes des *cornards* avaient une fonction semblable.

« De mon temps, aquò se fasiá pas. » (P. A. / *Vabre)*

« I aviá pas de Carnaval, aicí. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

Carnaval (graphie francisée)
« Aro lous junes gens foù mai d'uno fodeso ;
Sons estre counescuts bòu beire lo proumeso ;
Toutes lous biels chiffons que pouodou
[descoubri
Lous se mettou dessus et lous beirias courri,
Cont es escur lo nuech, et tusta cado
[pouorto.
Degus lous counouis pas ocoutrats
[de lo souorto ;
Fòu, se li dourbisses, quatre sàuts
[pel l'oustal,
Et portissou de suito, ocouos lo mouodo
[otal. (...)
Ol cornobal se fo souben càuque moriache :
Es un ebenemen dins un pichouot bilache.
Me tropere enbitat os un dorrieiromen :
Se colguet omusa dous jours torriplomen. »
(Extr. de "Lou cornobal", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

Adiu paure Carnaval
« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu m'en tòrni... »
(G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Adiu paure Carnaval... »
(Ròcafòrt)

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Per manjar de sopa a l'òli,
E las favas amb de sal. »
(Vabre / Sent-Africa)

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Per manjar de sopa a l'òli,
E las trufas amb de sal. »
(Sent-Esèri / Sent-Africa /
Tornamira / Sent-Roma)

« Adiu paure,
Adiu paure,
Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Manjarem la sopa a l'òli,
E las trufas amb de sal,
Adiu paure,
Adiu paure,
Adiu paure Carnaval. »
(B. Hl. / S. Lc. / *Sent-Faliç)*

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Manjarem la sopa a l'òli,
Los trufets a cròca-sal,
Adiu paure Carnaval. »
(A. Od. / R. M.-R. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Manjarem de sopa a l'òli,
E de trufas amb de sal,
Adiu, adiu paure Carnaval. » (B. B.)

Carnaval es arribat
« Carnaval es arribat,
Fuma la pipa sans tabat. »
(Sent-Africa)

La roina
« Totjorn la vièlha crida,
Acabarem tot, acabarem tot... »
(Ròcafòrt)

« Totjorn la vièlha crida,
O acabarem tot, o acabarem tot,
Los quatre pès de l'ase,
Lo carreton e tot. » (B. Em.)

« Quand aurem tot acabat,
Fumarem la pipa sens tabat. » (Vabre)

Lo palm de salcissa
« De còps, prenián un palm de salcissa de sus la pèrga ! » (Sent-Faliç)

Las aurelhetas
« Dins lo temps de Carnaval, fasiem las aurelhetas. » (Sent-Faliç)
« Las aurelhetas se fasián pel Carnaval. »
(M. Lc. / *Vabre)*

« Me rapèli pas que fasquèsson grand causa... » (G. P. / *La Bastida)*

« Jamai lo Carnaval s'es pas marcat, aicí. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

• *Las mascas*

« Se metián en femna o autrament, amb de pelhas. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Se mascavan amb de pelhas. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Fasián amb çò que trapavan. Passavan un tap al fuòc e... » (Sent-Faliç)

« Se passavan de confitura pel cap e se fotián de plomas pertot. Los reconeissián pas. » (C. M.-Th. / *Lo Vialar)*

« Se mascavan amb de mèl e de plomas... » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

• *Los mascats*

« Se mascavan e fasián lo torn dels ostals. » (Ròcafòrt)

« Un còp èra, los joves fasián la tornada. Fasián de bruch. Quand èri pichon, me fasián paur... Buvián coma de traucs ! » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Anavan davant los ostals per far paur. » (C. M.-Th. / *Lo Vialar)*

« Los joves se mascavan e anavan dins los ostals. N'i aviá que los reçaupián plan mès d'autres... Me rapèli que la femna del marechal – sai pas se aviá paur o de qué – trapava la balaja e caliá passar la pòrta en vitessa ! » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Pel Carnaval, se mascavan e passavan dins los ostals. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Quand èri jove, n'i aviá que se passejavan lo seras, dins la vila. N'i a cinquanta o soassanta ans. » (Sent-Africa)

• *L'òme de palha*

« Òm cremava la Carnaval dins lo rèc, aval. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

Carèma

Le Carême était observé avec rigueur : on montait *la padena al trast* pour ne pas faire de fritures grasses et on dégraissait scrupuleusement *l'ola per manjar la sopa a l'òli.*

« I aviá una femna que, lo prumièr jorn del Carèma, crompava un litre d'òli. Aviá una palha de blat. Copava l'espi(g)a e, coma aquò, la palha èra traucada. Alara trempava pendent sèt còps la palha dins la botelha e la trempava dins la marmita de la sopa. Sèt còps.

Quand avián acabat lo Carèma, quaranta jorns après, la botelha èra totjorn plena ! Mos parents o contavan.

Tot lo temps del Carèma, fasián tot a l'òli e manjavan pas pus de carn. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Fretavan lo pairòl, que i agèsse pas ges de grais dedins. » (Vabre / Sent-Africa / Sent-Faliç)

« Fretavan l'ola e fasián la sopa pas qu'amb d'òli. » (A. Hr. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Fasián bolhir las olas per que i demorèsse pas ges de grais dedins. » (G. P. / *La Bastida)*

« Caliá lavar l'ola. » (Sent-Roma)

Rampalms

Les rameaux de laurier ou de *bois* bénits, portés par les enfants, étaient parfois décorés de *gimbeletas, fogassets, nènas, chaudèls* et autres friandises. Ils servaient à la protection de *l'ostal* et des dépendances contre la foudre et les maladies, ainsi qu'à la bénédiction des morts. La tradition des *gimbeletas* et des *nènas* pour la fête des Rameaux est encore vivante en *Vabrés.*

Gimbeletas, chaudèls e nènas

« Manqui pas un an ! Las fau amb d'uòus, de sucre, de farina, d'anís e de levam per far montar la pasta. Aquò se fa còire dins l'ai(g)a e al forn. » (B. G. / *Sent-Esèri)*

« Pels Rampalms, fasián de fo(g)assets ronds que parfumavan amb d'anís, las gimbeletas. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Fasiem los chaudèls qu'apelavan las gimbeletas e las nènas. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Fasiem de gimbeletas. Aquò's de fo(g)assets, coma una corona. S'en fasiá de panièiradas. Aquò se fa encara. » (P. A. / *Vabre)*

« Rampalms, aquò èra important ! Quand ieu veniái a l'escòla, i aviá un forn comunal e, tota la setmana, lo forn caufava. Cadun anava far còire sas gimbeletas. Èra de fo(g)assets. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Las gimbeletas, aquò èra de pichòtas fo(g)assas, amb un trauc. » (Vabre)

« I a las nènas e las gimbeletas. Las nènas avián doas cambas. » (Sent-Esèri)

« Se fasiá de fo(g)assas, de gimbeletas... I aviá una femna que lo forn èra seune, preniá las pastissariás de tot lo monde e o fasiá còire. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Pels Rampalms, lo monde fasián de gimbeletas. Aquò èra de chaudèls. Èra un pauc la mèma pasta que lo pan e i ajustavan un pauc de flor d'orangièr, ieu cresi, quauques uòus e un pauc de burreta del lach. Èra pas permés mès lo monde n'amassavan un briat per far las gimbeletas aquel jorn. Fasián còire aquò dins un pairòl plen d'aiga bolhenta. Las sortissián amb l'escumadoira e i metián de granas d'anís. Las laissavan secar, las fendián tot lo torn e metián aquò dins lo forn. Es bon aquò ! » (P. G. / P. R. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Caliá faire la pasta amb de burre, pas tròp de sucre e la caliá daissar montar. Fasiá un travèrs de det quand èra espandida. Pièi, fasiem las gimbeletas e las metiem dins d'aiga bolhenta. Davalavan al fons e tornavan montar. Apièi, las tornàvem metre sus un pelhòt, sus la taula e, lo lendeman, al forn. Aquò's long a faire, aquò. » (C. M.-Th. / *Lo Vialar)*

« Amb çò que demorava de las gimbeletas, fasián las nènas. E, a las nènas, i metián pas de sucre, dessús. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Un pauc tot lo monde fasiá de gimbeletas a l'ostal. » (G. P. / *La Bastida)*

« Fasiem de gimbeletas e de nènas. » (Sent-Africa / Sent-Jan d'Aucàpias / Sent-Faliç)

« Fasiem de chaudèls, las gimbeletas. Aquò èra redond. » (La Bastida)

« Fasiem de chaudèls, de nènas... Las gimbeletas, los chaudèls, aquò èra redond. Las nènas, aquò semblava une poupée. *» (Ròcafòrt)*

« Fasiem de chaudèls, las gimbeletas, de nènas... » (F. M. / *Sent-Roma)*

La procession

« Fasiem la procession defòra davant la glèisa e anàvem a la messa après. » (G. P. / *La Bastida)*

Lo rampalm benesit

« Èra de laurièr o de bois. Ne metiem a l'estable. » (Vabre)

« S'aviam pas de laurièr, fasiem amb de bois. Nautres, i penjàvem pas res. Après, ne metiam dins cada cambra, a la cosina, al Crist. » (G. P. / *La Bastida)*

« D'enfants i penjavan las gimbeletas. » (La Bastida)

« Mai que mai aquò èra de laurièr. Ne metiem pertot : a l'ostal, a l'estable, dins las jaças... » (Verzòls-e-La Pèira)

« Èra de laurièr. N'i a quauqu'unses que i penjavan de gimbeletas e de nènas. Apièi, ne metiam dins los estables, al pè del lièch... » (Sent-Africa)

« Èra de laurièr o de bois. Los enfants d'aicí i penjavan pas res. » (Ròcafòrt)

« Los enfants, principalement, avián un laurièr e i penjavan de gimbeletas. Se passejavan per las carrièiras amb aquò. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Ne metiem a l'estable de las fedas, a l'estable dels pòrcs e a l'estable dels buòus, a las polas atanben. » (G. Jl. / *Vabre)*

« I penjàvem de gimbeletas. Apièi, ne metiem al cap del lièch, dins los estables, dins lo polalhièr, dins lo palhièr, pertot... » (Tornamira)

« Los enfants garnissián lo laurièr. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Ne metiem al cementèri, a la cosina, al cap del lièch... » (Sent-Roma)

« I aviá lo laurièr e lo bois, los dos. Nautres, i penjàvem pas las gimbeletas mès las manjàvem quand mème ! Amai encara, en familha. Apièi, metiam un bocin de rampalm benesit a l'estable, a l'ostal... » (Sent-Esèri)

« N'i aviá que metián de gimbeletas pel laurièr. Los riches venián a la glèisa amb aquò, los paures venián amb lo rampalm mès i aviá pas res dessús. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Ne metiem a la crotz de l'ostal, al cap del lièch, al cementèri, al polalhièr, a l'estable, dins la jaça... » (Sent-Faliç)

« Lo dimenge, tot lo monde preniá lo rampalm, un pauc de laurièr, per metre dins los estables, dins lo polalhièr, a la porcariá... Mès, preniam lo rampalm tot sol. I penjàvem pas res, aicí. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« N'i a que ne portavan pels camps. » (A. Od. / R. M.-R. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

Quelques interdictions particulières pesaient sur la *Setmana-Senta (1).*

« Aquela setmana, se netejava l'ostal de fons a cima. » (Sent-Africa)

« Lo Dijòus-Sent, caliá pas atalar lo bestial. » (La Bastida)

« Caliá pas jónger. » (Sent-Roma)

« Lo Dijòus-Sent, podiem trabalhar pas que lo seras après vèspras. Los òmes anavan a l'ofici del matin, lo Divendres-Sent. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Se podián pas maridar la Setmana-Senta. E, lo Divendres-Sent, copàvem las aurelhas a las anhèlas per que venguèsson pas cabordas. » (Vabre)

• *L'aiga benesida*

L'aiga benesida de *Pascas* servait surtout à la protection de *l'ostal,* de la famille. Parfois, elle servait aussi à la protection des récoltes.

« L'aiga se benesissiá la Setmana-Senta e n'i a que n'espandissián pels camps, per l'òrt... » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

• *Las Cendres*

« Avián un grand d'acòs amont a la glèisa e lo romplissián de lenha esprès, de d'acòs de vinha. O brutlavan e ramassavan las cendres. Alara, lo jorn de las Cendres, i aviá una messa. Montàvem a la Senta-Taula e lo curat vos metiá aquò sul front. Èrem totes negres ! » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

• *Lo Dijòus-Sant*

Le Jeudi-Saint, les enfants palliaient le silence des cloches à grand renfort de crécelles, de trompes en écorce de châtaignier et de sifflets. Ils déclenchaient un tintamarre lors de l'office des ténèbres.

« Los enfants, amb una trompeta, d'esquilas, fasián lo torn del vilatge. Fasiem lo torn tres còps e cridàvem : "Al prumièr !" Pièi, quand tornàvem passar : "Al segond !" E a la fin : "Al dernièr !" E aquí caliá dintrar dins la glèisa. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Quand las campanas èran partidas a Roma, per anonçar los oficis, totes los joves, passàvem amb una trompeta, un tambor, un sublet... dins las carrièiras en crident : "Lo prumièr de l'ofici !" o "Lo darnièr de l'ofici !" » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Fasiam de còrnas amb de saüt. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Aviem una tarabasta, amb una manivèla e de cliquets. Aquò remplaçava las campanas dins lo vilatge. Aquò èra la campanièira que passava mès i aviá totjorn quauques enfants que anavan amb ela. » (P. A. / *Vabre)*

« Èra la campanièira que passava amb los enfants. Avián de tarabastas. » (Vabre)

« I aviá un ofici a tres oras o a cinc oras, aquò dependiá dels curats. Los enfants sonavan per las carrièiras. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Avián d'esquilons, de siblets... » (Sent-Esèri)

« Preniem d'esquilas de fedas, de trompetas que se bufava dedins... e anàvem faire lo torn del vilatge per anonçar qu'aquò èra la messa. De còps que i a, arribàvem a la glèisa que la messa èra acabada... Lo curat nos agachava de travèrs. » (A. G. / *Tornamira)*

« Fasiem amb de còrnas... N'i aviá qu'avián de banas de buòu. N'i aviá un que aviá una rane, te fasiá virar aquò. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Passavan pas, aicí. » (Ròcafòrt)

« Fasiem de còrnas amb la rusca dels vèrnhes e, a la cima i te fotiem una caramèla. Bramàvem aquí dedins a totes los oficis. Fasiem lo torn del vilatge. I aviá des crécelles *atanben, un afaire amb un martèl que tustava d'un band e de l'autre. »* (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

(1) ***La bugada dels lençòls***
L'interdit sur la lessive des draps pendant la *Setmana-Senta* était assez peu connu sur le canton de *Sent-Africa.*
« Caliá pas far la bu(g)ada lo Divendres-Sent. » (Sent-Africa)
« La Setmana-Senta, caliá pas espandir los lençòls, aquò portava malur. » (Vabre / Sent-Faliç)

Farra, farra...
« Aquò se cantava la Setmana-Senta :

"Farra, farra, prisonièrs,
Aicí çai a los margulhièrs,
A la fin de las arencadas,
La Carèma es passada." »
(Verzòls-e-La Pèira)

Passar l'aumeleta
« Pour nous, enfants de chœur, le moment culminant de la Semaine-Sainte, c'était le passage de l'omelette. Une tradition qui remontait certainement très loin dans le temps.
Le Vendredi-Saint, tout de suite achevé le monotone office du matin, nous partions tous les deux, en civil, faire le tour de la paroisse. "On passe l'omelette !" disions-nous sur le seuil des maisons.
Dans le village, les braves gens nous donnaient six œufs, quelquefois une douzaine, offrande rituelle accompagnée parfois d'une dent de loup de Lalie, d'une barre de chocolat, d'un bonbon. Les serrés aux entournures nous dispensaient deux œufs, ou un seul, prétextant que les poules ne pondaient pas. Malgré tout, je n'ai pas souvenance d'avoir vu se fermer une porte au nez des clercs. Ceux qui, effectivement, étaient dépourvus d'œufs, cherchaient une pièce de cinq ou dix sous. Nous préférions, parce que des œufs, à force... » (Extr. de *Les répapiades du vieil Edouard*, par Jacques Vaizy)

Las Cendres
« Per las Cendres, mossur lo curat di(gu)èt al "sacristen" : "Deman, aquò's las Cendres, te caldrà venir donar la man perque i aurà bravament de monde. Ieu farai l'impausicion de las cendres e tu te caldrà recitar lo laïus. *Te caldrà dire :* "Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris." *Lo curat li marquèt aquò sus un papièr. Lo lendeman, la messa sòna. La femna li di(gu)èt : "Jula, despacha-te, la messa sòna, arribaràs en retard ! T'ai pausadas las cauças aquí, cambia-las vitament !" Se despacha de cambiar las cauças. Quand arribèt, juste lo curat davalava amb son plat de cendres a la Senta-Taula. Aquò anava començar. Mès, coma aviá cambiadas las cauças, aviá pas pus lo papièr... Se rapelava quand mème del* "Memento homo". *Alara, cada còp que mossur lo curat fasiá un crotz, el fasiá :* "Memento homo..." *E pièi doçament, que degús entendèsse pas : "Lo rèsta es dins las bragas !" » (Sagonzac de Vabre)*

« Avián una rane, un ringa-ranga, de caramèlas que fasián amb la rusca del castanhièr en saba... » (Sent-Africa)

« Aviem d'esquilas, de còrnas, de caramèlas amb la rusca dels castanhièrs o dels vèrnhes, de bartavèlas... Fasiem de còrnas e i metiem una caramèla a la cima. Barascut nos prestava una aurelha de peis. I metiem de vinagre dedins per que bramèssa pus fòrt. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Aviam de claquetas amb de batedors. Èra davant los oficis. Tornavan sonar las campanas pas qu'a la messa del matin de Pascas. » (G. P. / *La Bastida)*

« Passavan amb de claquetas, d'esquilas... » (Sent-Roma)

• ***Saba, saba...***

« Tustàvem dessús amb lo cotèl per lo dessabar : "Sibla, sibla, mon siblet..." » (T. Mc.)

« A Pascas, las campanas s'en van a Roma alara òm fasiá de caramèlas. Caliá prene un bocin de castanhièr e far amb lo cotèl :

"Saba, saba,
Plen de saba,
Plen de cabrit,
Plen de buòu,
Que la pola blanca a fach un uòu,
Jos la coa de la vedèla,
Estira, estira la caramèla !" » (V. M.-L.)

« Fasiam de siblets amb de bròcas de fraisse e caliá picar dessús amb lo cotèl per los far dessabar. Disiam :

"Saba, saba,
Pèl de cabra, pèl de buòu,
La galina a fach un uòu,
Amont dins un bartàs,
Lo gorpatàs vendrà,
E lo li manjarà. » (M. L.)

« A la prima, quand fasiem de caramèlas, disiem :
"Saba, saba, sabanèla,
Se te vòls pas dessabar,
Te metrem dins un topin,
A bolhir jusca deman matin !" » (A. D.)

« Saba, saba, caramèl,
Deman te farem un capèl,
Se vòls pas te dessabar,
Te fotrem dins un bartàs,
Que lo lop te manjarà lo nas ! » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Saba, saba, se vòls pas sortir,
Te fotrem dins un topin ! » (Sent-Faliç)



1962. Michel Gantou, M. Augé, *curat de Sagonzac*, Georges Ricard.
(Coll. et id. N. Al.)

Lo Dijòus-Sent a La Vilòta
(graphie francisée)
« Un bruch ossourdissent s'òusis dins lou [bilache :
Ocouo sou lous efons que menou gron [topache ;
Se sou munits esprès cadun d'un estrumen :
Rigo-ragos, cournets, tout es bou pel [moumen ;
N'io mêmes càuques-us que picou sus de [selhos,
Penden lous jours entiès bous couopou los [òurelhos.
Lo significotiou de tout oquel frocas,
Lo pouode pas douna per que lo sabe pas. »
(Extr. de "Lo semmono sento", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos*, 1913)

Lo brau
« Aviem una "boèta" amb un fial que passàvem amb de pega e que tiràvem. Apelàvem aquò "lo brau". Pièi, aviem de claquetas, de caramèlas... » (Sent-Faliç)



Sent-Faliç, 1933. 1er rang : Marie-Thérèse Bosc, Marie-Thérèse (Marinette) Teyssier, Rosette Lamic, Marcelle Mamier, Marcelle Miquel, Yvette Fronzes, Yolande Galtier, Lucie Jordy, Fernande Teyssier (Redon), Josette Gayraud. 2e rang : Mlle Galtier ou Bonal, Charles Bousquel, Marcel Teyssier, Raymonde Barascud, Marie-Louise Bessière, Marius Gineste, Marie-Thérèse Montels, *lo pèra* Salvan, *missionari*. 3e rang : Marius Cambié, *l'abat* Bonal, Paul Mamier, *l'abat* Lacanet, Clément Gras, Louis Solier, Louis Redon, Marcel Galtier.
(Coll. et id. B. Jl. / V. Rm.)

Pascas e Pasquetas



1

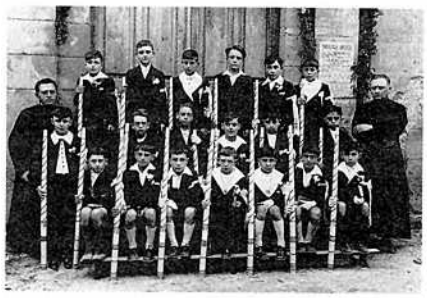

2



3

1. - *Ròcafòrt,* vers 1931.
On reconnaîtra : Odette Cavaillès, Fernande Galzin, Gisèle Amarga, Rose Ollier, Georgette Albagnac, Lucienne Régné, Rose Pons, Suzanne Daures, Marthe Vernières, Simone Moraret. *(Coll. et id. F. R.)*
2. - *Ròcafòrt, 1931.*
Assis : Paul Pardo, André Peyre, Louis Crouzat, Emile Vernhet, René Coulet, Albert Peyre, René Combis. 2e rang : Maurice Enjalric, ?, Gilles Vernhet, Jean Daloux, Jean Solanet, Emile Lafon. 3e rang : *abat* François Mas, Georges Viala, Jean Armand, ?, Gilbert Grégoire, André Jean, Henri Ollier, ?.
(Coll. D. M.-C. ; id. S. E.)
3. - *Tornamira, 1932. (Coll. D. M.-C.)*

La flausona pascala
« Per Pascas, fasiem una flausona, amb la recuècha. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

Mon polit costume...
« A sièis ans, mos parents me crompèron un costume. Èri tot fièr amb aquel costume. Èri clergue e, davant la messa, fasiái lo torn del vilatge amb mon polit costume. Mès que, a l'epòca, per far lors besonhs, lo monde anavan a la ribièira o per la fenèstra... Malerosament, una fenèstra se dorbís e atrapi lo pissador dessús... Èri tote malerós... Mon polit costume... » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

Per Pascas, on mangeait exceptionnellement de la viande de boucherie. Dans la plupart des *borgs* du *Roergue,* on promenait le bœuf gras. Dans beaucoup de *bòrias* du *Vabrés, l'anhèl pascal* remplaçait le bœuf gras.

Lo buòu gras e l'estofat

« Pareis que passavan dins lo vilatge, mès ieu l'ai pas vist. Cada bochièr passejava son buòu per far veire la qualitat. » (P. A. / *Vabre)*

« A Vabre, lo passejavan amb lo garda. » (L. Mc.)

« N'i aviá dos que los passejavan. » (Vabre)

« Lo bochièr passejava lo buòu de Pascas dins lo vilatge. Èra un pauc decorat per far veire qu'aquò èra una brava bèstia. Per Pascas, en principe, se manjava de buòu. Ne manjàvem pas cada jorn ! » (A. G. / *Tornamira)*

« Ma mèra disiá que Cròs, lo bochièr de Ròcafòrt, lo passejava. » (Ròcafòrt)

« A Sent-Africa, aquò se fasiá. Lo passejavan lo torn de vila e lo decoravan amb de flors. Un còp mòrt, lo penjavan defòra. Me rapèli de Negre, ieu. Per Pascas, lo monde crompavan una brava daube *de buòu. »* (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Lo passejavan la setmana avant de lo tuar. » (M. de R.)

« Negre o fasiá, aquò. De còps se manjava un estofat. » (Sent-Africa)

« Fasiem un confidor o los trenèls. » (Sent-Roma)

L'anhèl pascal

« En principe, òm manja l'anhèl pascal. » (Caumèls-e-Lo Vialar / Sent-Roma / Sent-Esèri / Sent-Africa / Sent-Faliç)

« Èra l'anhèl de lach, pas l'anhèl gris. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Èra la mòda que tuavan un anhèl. Lo manjavan lo jorn de Pascas. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Aquò se manjava amb de mongetas, sustot. » (L. Mc. / M. Dn.)

« Manjàvem d'anhèl. » (Ròcafòrt)

« Manjàvem l'anhèl pascal. Dins totas las bòrias, i aviá de fedas e d'anhèls. » (G. P. / *La Bastida)*

« Fasiem lo davant en sauça amb de capras, e lo darrièr rostit. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« N'i a que fasián la sauça amb de vineta. » (Verzòls-e-La Pèira)

La messa pascala

La messe pascale fournissait l'occasion d'étrenner un vêtement neuf ou bien, pour les hommes mariés, *de tornar cargar lo costume novial.*

• *Ganhar Pascas*

« Disián que anavan "ganhar Pascas". Mès, se caliá confessar, la velha ! La messa de Pascas èra de bon matin e aviem molz, davant d'anar a la messa, alara languissiam de sortir per anar desjunar. » (Sent-Esèri)

« Se caliá confessar per ganhar Pascas. » (Sent-Africa)

« Per Pascas, los òmes de Malviu venián a pè confessar a Sent-Africa. » (V. Re.)

• *Estrenar*

« La messa èra a dètz oras e tot lo monde anava a la messa. Aquel jorn, n'i aviá de braves qu'estrenavan un parelh de cauçuras, un parelh de cauças... Pascas, aquò èra un grand jorn. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Quand crompavan un costume, en principe, l'estrenavan per Pascas. » (A. G. / *Tornamira)*

« Caliá estrenar la tenguda d'estiu : lo capèl, la rauba... Los òmes metián un costume nòu. » (Vabre / Verzòls-e-La Pèira / Sent-Faliç / Sent-Roma)

« Èra la mòda d'estrenar un costume, una rauba... per Pascas. » (G. P. / *La Bastida)*

« Metiem los esclòps nòus. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Caliá estrenar lo capèl e la tenguda d'estiu. Tot lo monde agachava qunte capèl aviatz cargat... » (Sent-Esèri)

« Caliá aprestar lo costume dels òmes per anar a la messa. » (Sent-Africa)

Pasquetas

Pour *Pasquetas*, dans la plupart des *ostals* du *Vabrés*, on faisait *l'aumeleta flambada.*

« Fasiem l'aumeleta flambada. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Cresi que se fasiá una aumeleta per Pasquetas. » (A. G. / *Tornamira)*

« Manjàvem l'aumeleta flambada amb d'aigardent o amb de rhum. *» (Vabre / Sent-Esèri / Sent-Africa / Caumèls-e-Lo Vialar / Verzòls-e-La Pèira / Sent-Faliç)*

« Nautres, la fasiem lo diluns de Pascas, lo seras, pas a miègjorn. » (La Pèira)

« I aviá l'aumeleta de Pasquetas, aquí, que fasiem, lo dimenge après Pascas. En principe, la flambàvem amb d'aigardent. » (G. P. / *La Bastida)*

« Lo dimenge de Pasquetas, lo curat convidava los de la fabrica. » (La Bastida)

« Per Pasquetas, los enfants amassavan d'uòus e, un dijòus, la mèstra lor fasiá una aumeleta. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

Las moscas

« Se manjàvem pas l'aumeleta, las moscas manjavan tota l'annada. » (Sent-Africa)

1. - *Verzòls, 1956.*
On reconnaîtra Michel Larinier et Jean Galtier.
(Coll. et id. G. E.)
2. - *Vabre, 1938.*
On reconnaîtra : Edmond Assié, Louis Vayssière, Louis Durand, Louis Anglade, André Rouvignac, Gilbert Jeantet, André Cadenet, Zéphirin Armand, Gisèle Gantou.
(Coll. et id. J. G.)
3. - *Lo Vialar, 1942.*
On reconnaîtra : R. Gavalda, L. Durand, L. Arvieu, L. Maraval, M. Izard, A. Roques, P. Puech, F. Durand, H. Roucayrol, L. Bel, R. Terral. J. Molinier, T. Viala.
(Coll. et id. T. Rm.)
4. - *Vabre, 1943.*
On reconnaîtra : Juliette Armand, Simone Espinasse, Jacqueline Larnaudie, Ginette Rességuier, Emilie Combes, Paulette Puech, Jeanine Masfaillon, Solange Walferdein, Madeleine Puech, Marguerite Vernhet, Albertine Nespoulous, Marie-Thérèse Rességuier, Rose Vaissière, Raymonde Chamaillou, Andrée Galibert, Yvonne Arbieu, Marie-Louise Barthélémy, Marie-Jeanne Dardié, Irène Walferdein.
(Coll. et id. G. Emi.)


1


2


3


4



Sent-Roma, 1926. (Coll. F. E.)

Los bens de la tèrra e las Rogacions

Les bénédictions des biens de la terre prolongeant d'antiques rites de protection païens avaient lieu, selon les endroits, à différents moments de l'année : *Sent-Blasi, Rampalms, Sent-Marc, las Rogacions, Pentacosta, la Fèsta-Dius (1), Nòstra-Dama d'Agost, Sent-Ròc...*

• *La benediccion del bestial*

« Dins lo temps, benesissián los tropèls, los camps, tot. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Lo curat passava pels ostals, un còp per an, per benesir las bèstias. Veniá quand fasiá bèl, dins l'estiu, cresi. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Lo curat passava après Pentacosta, quand aviem l'aiga benesida. E fasiá una benediccion especiala se aviem d'abelhas. » (A. Od. / R. M.-R. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Un còp per an, lo curat benesissiá las tèrras e lo bestial, amb quicòm d'especial per las abelhas. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Lo curat passava dins las bòrias per benesir lo bestial. Sai pas quora èra... » (P. A. / *Vabre)*

« Passava après las Rogacions. » (Vabre)

« Passava dins las bòrias e dinnava. » (Sent-Africa)

« Lo 16 d'agost – qu'aquò èra lo lendeman de la fèsta – a dètz o onze oras, tot lo monde menava sas fedas, sos buòus, sas polas, sos lapins... e mossur lo curat o benesissiá tot. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Veniá benesir lo bestial dins lo mes de junh. Se metiá sus la plaça, virat de cada band. E i aviá una benediccion especiala per las abelhas. » (Sent-Esèri)

« Passava per benesir lo bestial e amassar l'argent del culte. Èra lo mes de junh, me sembla. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Lo curat benesissiá los tropèls mès sai pas se aquò èra per l'Ascencion o per Pentacòsta. I a una pichòta glèisa a Sent-Pèire e lo curat veniá, per las fèstas, dire una messa dins aquela glèisa. Me demandi se aquò èra pas per Pentacòsta que benesissiá lo bestial... Mès, pensi que passava dins las bòrias atanben. » (G. P. / *La Bastida)*

« Per Pentacòsta, i aviá una crotz dins cada vilatge, lo curat veniá a-n-aquela crotz, lo monde venián e, d'aquí, benesissiá totas las recòltas. Lo monde portavan de gran, de pan... E, per Sent-Ròc, lo curat veniá benesir lo bestial. Nos fasiá sortir lo bestial. » (La Bastida)

(1) ***La Fèsta-Dius***

« Cadun metiá de brancas, de flors, de ginèstas... davant sa pòrta. Quand èrem traces, anàvem amassar un pauc d'aquel boès per far lo fuòc de la Sent-Jan. » (P. A. / *Vabre)*

« Las filhas, los enfants, òm aviá una panièira amb de flors penjada al còl. Lo temps que lo curat donava la benediccion, los enfants, tot aquò trasiá de flors. Garnissián amb de lençòls, èra polit. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Anàvem copar de brancas e fasiam de capèlas. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Fasiem tres "repausoèrs" : un aicí a la crotz, un autre en montent a la glèisa e l'autre en bas. Los enfants gitavan de flors per las carrièiras. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Al mes de junh, l'i aviá doas grandas fèstas : la Fèsta-Dius e lo Sent-Sacrament. Se fasiá tres "repausoèrs" : lo prumièr davant la fenèstra del "presbitari", lo segond a costat del monument als mòrts, lo dernièr sus la plaça de l'epòca, totes plans garnits de polidas napas brodadas, de ramelets de flors de sason e un grand tapís. Los enfants e los clergues avián una corbelha romplida de petalas de ròsa, un polit ruban e distribuavan las flors per ponhadas davant cada "repausoèr". De brancas de fraisse garnissián los dos costats de la rota empruntada per la procession. » (C. An. / *Sent-Jan)*

« Après la Fèsta-Dius, lo curat preniá los enfants, los clergues – èrem dotze o tretze – e nos pagava de cerièiras e nos donava la pèça. » (D. Je.)

Los quatre temps

« Caliá agachar lo temps que fasiá lo dimècres après lo dimècres de las Cendres, lo dimècres après Pentacòsta, lo dimècres après la Senta-Crotz de setembre e lo dimècres davant Nadal. Aqueles jorns los òmes anavan a la messa mès i envoiavan pas las femnas. La tèrra, èra los òmes que s'en ocupavan. Demandavan un polit temps jusc'als quatre temps d'après. E junavan tot lo dimècres, jusc'al dissabte a miègjorn. La memè o contava. » (A. Od. / R. M.-R. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

1

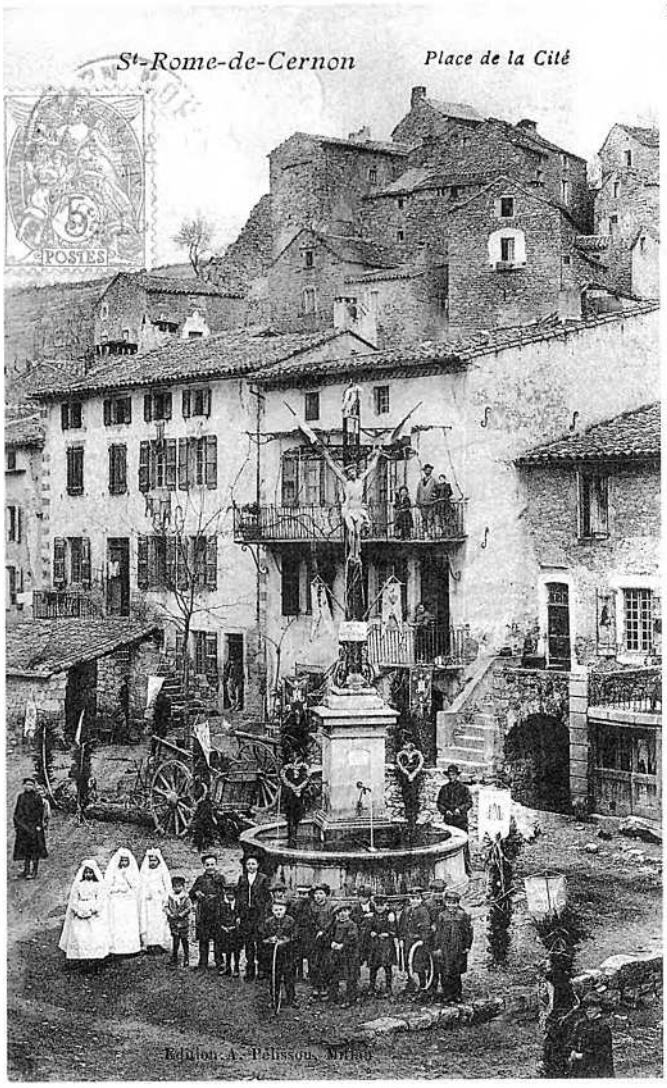



2



3

« Per Sent-Ròc, lo curat benesissiá lo pan e la sal davant la glèisa. » (M. A. / *La Bastida)*

« Se fasiá mès veniá quand podiá. Amai fasiá un bon recapton. » (Sent-Faliç)

« Lo curat veniá a l'ostal nos benesir las cabras. » (Sent-Roma)

« Èra lo diluns de Pascas. Lo curat anava dins los estables amb son esparsor. Mès, après la guèrra de 14, i aviá talament de bestial que los fasiá portar sus la plaça, aquí. Aviá pus lèu fach coma aquò. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

• *La messa pels bens de la tèrra*

« Pels bens de la tèrra, i a una messa cada an, lo 19 de mai, cresi. Aquò's pels bens de la tèrra e per la "grèla" atanben. A La Lausièira atanben, cada an i a una messa per aquò. Aquí, aquò's lo 8 de setembre, cresi. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

• *L'Adoracion*

« Per l'Adoracion, lo 11 de junh, per Sent-Barnabè, totes los curats venián. I aviá un bon repais entre la messa e vèspras. E, a vèspras, montàvem a la crotz de Marion per far la procession. Benesissián los bens de la tèrra. Los curats venián a Caumèls, disián aquela messa e pièi venián faire l'Adoracion al Vialar. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

1. - *Sent-Roma.*
(Coll. Arch. dép. A. / C.-G. J. / C. J.)
2. - *Ròcafòrt, 1942, Fèsta-Dius.*
On reconnaîtra : P. Delmas, A. Montagne, A. Armand, G. Carabasse, P. Veyrie, A. Marty, *l'abat* Mas. *(Coll. et id. S. J.-P.)*
3. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1940-41, Fèsta-Dius.*
On reconnaîtra : Maurice Baneilou, Aimé Cros, Jean-Louis Combes, Pierrette Amiel, Alice Cadenet, Marcel et Jean Sinquet, Marcel Philibert, Louise Cadenet, Odette Carrière, Fernande Padat, Angèle Baneilou, Berthe Combes, Andrée Cadenet. *(Coll. et id. N. A.)*

Caumèls-e-Lo Vialar
« Adoration de Saint-Barnabé : dans la première moitié du XVIIIe siècle (entre 1730 et 1760 sans doute), Calmels fait vœu de chômer le 11 juin de chaque année. On confiait au saint la garde des récoltes. Fidèlement gardé jusqu'en 1791, le Concordat en 1801 supprime toutes les fêtes chômées en semaine sauf l'Ascension, l'Assomption, Toussaint et Noël. » (Extr. de *Le Viala du Dourdou, un peu d'histoire,* d'après Jacky et Anne-Marie Constans, 1981)



Sent-Faliç, dins las annadas 1900, procession del 15 d'agost. (Coll. et id. R. Rs.)

• *Processions per la plèja o lo solelh*

Les processions pour aller chercher la pluie ou le soleil comptent parmi les dévotions les plus anciennes.

« Lo 30 de julhet, i aviá una granda procession a la crotz de L'Aireta, en defòra del vilatge. Aquò èra un vòt per la "grèla". E jamai a Sagonzac aviá pas grelat. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Anàvem a Sargèl per la plèja, lo 18 de junh. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Anàvem a Pèira-Bruna. Tres òmes de la comuna i anavan per cercar la plèja. I anavan cada an. Als Armairòls, i aviá sent Clar per la "grèla". » (Sent-Esèri)

« Per la plèja, anavan a Nòstra-Dama en procession. Èra una fònt. » (La Bastida)

« Me sembla qu'anàvem a Nòstra-Dama del Cailar lo diluns de Pentacòsta per demandar la plèja. » (Sent-Faliç)

« Anàvem a Mont-Grand o a Sent-Clar. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Quand i aviá secada, fasiem de processions per demandar l'aiga. Caliá dire : "Nòstre-Sénher, donatz-nos un pauc d'aiga..." Pièi, detràs, n'i aviá totjorn un que disiá : "Amai un pauc de vin..." » (G. P. / *La Bastida)*

• *Las Rogacions*

Pour les Rogations, avant l'Ascension, on allait en procession bénir les trois principales croix du *vilatge*.

« Aquelas processions se fasián los tres jorns davant l'Ascencion : diluns, dimarç e dimècres. Un jorn, anàvem a la fònt de Nòstra-Dama, al mitan de la còsta que mònta a Còsta-Roja. » (G. P. / *La Bastida)*

« Per las Rogacions i aviá una crotz al vièlh pònt, una autra al camin del cementèri, una autra a Sent-Ròc, una autra sul camin de Sent-Africa... » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Pendent tres jorns, fasiem una procession cada matin : a la crotz del calvari, a-n-aquela crotz, aicí, e a la crotz que i a en anent al cementèri. Un jorn a cada airal. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Per las Rogacions, aviem tres jorns de messas : un jorn a Las Airas, un jorn a la Vièrja e un jorn a L'Aireta. I aviá de monde, la glèisa èra plena. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Al mes de mai, tres jorns avant l'Ascension, se fasián las Rogacions, de processions a las crotzes del vilatge per los bens de la tèrra en cantent las litaniás dels sents. E lo dijòus, l'i aviá la granda procession a la crotz de La Dotz, facha en 1854 per arrestar lo còlerà. » (C. An. / *Sent-Jan)*

« Amai qu'anèssem a l'escòla, caliá anar a las processions de las Rogacions. Una procession a cada crotz. Lo dernièr dimenge, anàvem amont a la crotz de Marion. Portàvem una crotz que pesava. Nos caliá remplaçar tres o quatre còps. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

Las fauças litaniás

A l'occasion des processions, on improvisait des paroles occitanes facétieuses sur le texte latin des litanies.

« Te rogamus audinos,
Te reganhas amb un òs. » (La Bastida / Sagonzac de Vabre / Verzòls-e-La Pèira)

« Te rogamus audinos,
Te rabalas amb un bi(g)òs. » (Sagonzac de Vabre)

« Te rogamus audinos,
La tèrra es tròp dura, coparem lo bi(g)òs.

Te rogamus audinos,
Una pala e un bi(g)òs. » (Vabre)

« Te rogamus audinos,
Te regalas amb un òs. » (A. G. / *Tornamira)*

« Te rogamus audinos,
Te regalas amb aquel òs. » (Sent-Africa)

« Te rogamus audinos,
Te reganhas amb un òs.

E, dins los Causses amont que i aviá fòrça prunièrs, disián que lo curat se trompava, que disiá :

*"Òi qu'a de prunas,
N'en a ben quauquas-unas..." »*
(G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Ora pro nobis,
Quora serem nòvis ? » (Vabre)

« Ave maris Stella,
Me vòli maridar,
Atque semper Virgo,
Qual sap qual me voldrà. » (La Bastida / Vabre / Verzòls-e-La Pèira / Sent-Faliç / Tornamira / Sent-Roma)

« Ave maris Stella,
Me vòli maridar,
Atque semper Virgo,
Fai coma te plairà.

Ave maris Stella,
Me vòli maridar,
Atque semper Virgo,
Sai pas qual me prendrà. » (Sent-Africa)



1



2

1. et 2. - *Sent-Faliç*, vers 1945, *procession del 15 d'agost. (Coll. M. Mc.)*

Pentacòsta

« L'aiga de Pentacòsta fasiá pel bestial. » (F. L.)

La janada, lo radal

Fête du solstice d'été, la *Sent-Jan* a toujours été imprégnée de paganisme avec son *radal* et les vertus ou les rites qui lui sont attachés. C'est aussi la grande fête de *la lòga* et des *vailets*. Le *radal* ou *janada* soulageait les rhumatismes des anciens et ses cendres protégeaient *lo bestial* du piétin, *l'òrt* de *las canilhas* et *l'ostal* de *las fornises*. La jeunesse sautait par dessus le foyer et tout le monde dégustait quelques *pastissons* accompagnée de *vin blanc*.

« Per Sent-Jan, fasiem la janada. I a un sèrre aquí [La Pèira] qu'apelan lo sèrre de la janada. Se vesiá de luònh. Mès ieu l'ai pas vista amont. De mon temps se fasiá sus la plaça del vilatge. Los joves, quand lo fuòc s'èra un pauc atudat, sautavan. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Dançàvem mès sans musica, sans pas res. Sautàvem lo fuòc. » (P. A. / *Vabre)*

« Per la Sent-Jan, fasián lo fuòc. L'anavan faire a la crotz de Las Airas, amont. M'en rapèli. Mème, totas las campanhas lo fasián, lo fuòc. Dançavan, s'amusavan, cantavan. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Autres còps, se fasiá de fuòcs. Aquò se fasiá sus la plaça. Los joves s'amusavan a sautar lo fuòc, cantavan, dançavan. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Se fasiá sus la montanha. Fasián la farandòla e sautavan lo fuòc. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Se fasiá, èrem una trentena. » (T. J. / *Raspalhac de Sent-Roma)*

« Cada vilatjon fasiá son fuòc. Nautres [a Sent-Pèire], vesiam lo fuòc de La Bastida. » (G. P. / *La Bastida)*

« Apelàvem aquò "lo radal". » (La Bastida / Tornamira / Sent-Roma)

« Cada an, fasiem la janada. Carrejàvem de boès e... fuòc. E aquí sauta que sautaràs. Te rostissiás un pauc los pialses de las cambas mès... Manjàvem quauques pastissons e beviam un còp de vin blanc. Aicí, lo curat veniá pas. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Disiam "lo radal" o "la janada". » (Sent-Africa)

« Apelàvem aquò "la janada". La sautàvem pièi manjàvem un pastisson e beviam un còp. » (A. Mr. / N. A. / *Vandalòvas)*

« Lo fasiam, lo fuòc. I aviá de curats que lo venián benesir. Los joves sautavan lo fuòc. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Fasián un fuòc. » (Ròcafòrt)

« Mossur lo curat l'anava alucar en cantent, amb lo cantre. » (G. H. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Dançavan tot lo torn e pièi lo sautavan. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Leòn veniá jo(g)ar de l'acòrdeòn. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Se passava dins la cort de la gara. Una annada, l'avián fach dins la cort del convent. Sautavan lo fuòc. » (A. G. / *Tornamira)*

Lo radal de Sant-Jan (graphie francisée)

« Louon pouot dire que, de toutos los [traditious,
Lo qu'es pus sempothoquo o los populatious
Es lou fioc de Sent Jean, dich Rodal ou [Jonado,
Qu'o lo festo del sent s'oluco cad'onnado ;
Per li countribua cadun douon' un gobel.
Dins oquelo sosou souben lou tens es bel ;
Tont lèu que se fo tart, lous efons del [bilache,
Sons se faire prega, se cargou de l'oubrache ;
– Los onnados que plòu sou be tont [countristats –
Robalou de bouissous de toutes lous [coustats ;
Ne bòu faire un moulou sus lo plaço publiquo,
Ou dins un aùtre endrech elebat uno briquo,
Per que cont lou rodal, tout lèu, brulloro pla,
Lous bilaches besis lou pouoscou [countempla,
Lo foulo pàuc o pàuc oltour s'es omossado :
Cadun, oprès soupa, bo beire lo Jonado.
Lo fioc es olucat, tout lou mounde opplòudis ;
(...)
Lou rodal, dins un briou fenis per s'oboissa,
Et tont lèu que lou fioc s'omoulouno et [se tasso,
La troupe deis efons bite lou rescoumpasso.
Se saùtou pas prou luent brullou lous [escorpins,
Omai de couops que lio li s'omourrou [dedins.
Cont lou fioc s'omourcis ou que brullo pas [gaire,
De tens en tens caùcun lou quitto, se bo [jaire.
N'io qu'en se retiren prenou caùques [corbous,
Creseguen que del Sent ottirou los fobous. »

(Extr. de "Lou rodal", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos*, 1913)

La janada a Sant-Jan d'Aucàpias

« Pour la fête de la Saint-Jean, le bûcher traditionnel s'élevait sur la place de la mairie. Tous dans le village, donnaient bûches et fagots pour alimenter le feu. Les enfants avaient apporté le bois et l'avaient entassé au centre de la place. Le bûcher s'élevait comme une grande pyramide. Monsieur le curé s'apprêtait à allumer le feu et le chantre Vincent Balitran chantait de sa belle voix forte (il n'avait pas oublié, comme à son habitude, de gober deux œufs crus pour adoucir sa gorge et fortifier sa voix).

La place était toute joyeuse. Le village réuni, chantait et riait. Les musiciens venus de Saint-Affrique accordaient leurs instruments. »

(Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

• *Las babòtas*

« La janada far partir las babòtas que èran dins la lusèrna. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Èra per las babòtas. Metiem mème las cendres pels camps onte i aviá aquel bestial. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Apelavan aquò la janada e i aviá una vesina, la Rocairòla, que auriá pas mancat aquò. Aquò fasiá partir las babòtas cap a la ribièira. » (Vabre)

• *La garrelièira, la pesanha*

« Quand fasián l'Adoracion, a la glèisa, que i aviá la Fèsta-Dius, tot lo torn del vilatge, se metiá de ramas verdas e aquelas ramas se brutlavan lo jorn de la Sent-Jan. E aquò èra aquel fuòc que, los qu'avián de fedas, lo lendeman, i fasián passar las fedas dedins per la garrelièira. » (Sent-Faliç)

« Las metián davant l'estable per i far passar las fedas dedins. Èra per la garrelièira. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« I fasián passar las fedas per qu'agèsson pas la garrelièira. » (Vabre)

« La vesina lo fasiá e i fasiá passar las fedas. Disiá que, coma aquò, aurián pas la garrelièira. » (G. Jl. / *Vabre)*

« I fasiam passar las fedas o los buòus dessús per que agèsson pas çò qu'apelàvem la pesanha per las fedas. » (G. P. / *La Bastida)*

• *Las galinas*

« Metián aquelas cendres dins lo gran per donar a las polas. Coma aquò las polas avián pas de malautiès. » (G. Em. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Fasián passar las polas sus las cendres. Aital lo rainald las manjava pas. » (T. Mr. / *Sent-Faliç)*

« I caliá faire manjar las polas per que lo rainald ne mangèsse pas. Metián de gran sus las cendres. Se fasiá aital. » (Vabre)

« La vesina gitava las cendres e, coma aquò, lo rainald veniá pas. Quand i aviá dos ostals, fasián dos fuòcs. » (G. Jl. / *Vabre)*

« Èra per parar las galinas del rainald. » (Sent-Africa)

« La memè disiá que caliá faire la janada per que lo rainald mangèsse pas las polas. » (B. M.-L.)

• *L'òrt e las canilhas*

« S'escampavan dins los òrts pel missant bestial, las canilhas tot aquò. » (R. J. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« N'i aviá que las ramassavan per metre dins l'òrt. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Las prenián a l'òrt per empachar las canilhas. » (Sent-Faliç / Sent-Roma)

La prefàcia del pastre
« Un jove pastre trufaire, un jorn, pel fuòc de la Sent-Jan, se metèt a cantar :

"E lo pastre de Gandaliás,
Qu'estaca son can a la coeta d'un vaciu,
Que me fa paur a-z-ieu..." » (M. M.-T.)

Vièrja de La Pèira
« Ò Vièrja de La Pèira,
L'Avairon que sabèm t'aimar,
Aicí familha fidèla,
Ven pregar la siuna mamà.

Qu'èra bèla Bernadeta,
Quand parlava amb tu !
Pus polida que l'estela,
Que lusís dins lo cièl blu. » (R. H.)

« Ò Vièrja de Massabièla
Senta-Vièrja, nòstra mamà
De las combas, de las planas
A ginolhs venèm vos pregar.

Garda-nos, ò bona maire,
La fe prionda e lo cur nòu
Totes sols valèm pas gaire
Amb vos, aurem pas paur. » (P. C.)



Parroquians de Ròcafòrt a Lordas, 1931.
On reconnaîtra : Mme Jean, Maria Solier, Mme Bosc, Rose Moraret, Gaby Gayraud, ? Monteillet, Juliette Bertrand, Marthe Vernières, Madeleine Blanc, Ginette Bourgeois-Espinasse, Mme Léon Vernières, Mme Valat, Fernande Lacroix, Elise Peyre, Sidonie Vernhet, Paula et Claude Vernières, Mme Gabriel Vernières, Mlle Monestié (organiste), *l'abat* Mas, Paule Augé, Marie-Thérèse Salvan, Marie-Rose Alvergne, Madeleine Robert, Maurice Gal, M. Vidal *(mèstre d'escòla)*, Sylvain Solier, ? Laurent, M. Laurent, Alice Grèzes, Simone Gibert, Odette Vernières, Maria Foissac, Paule Argeliès, Rose Durand, Alberte Crouzat.
(Coll. et id. M. An.)

Totsants

Chez les Celtes comme chez les Germains, le mois de novembre était celui du souvenir des défunts. Il l'est resté avec la *Totsants* et la *Sent-Martin.* En *Vabrés,* les quêtes de *Totsants* étaient destinées aux messes pour le repos des âmes du Purgatoire.

« Per Totsants, i aviá pas que la messa pels mòrts e la procession al cementèri. » (G. G.)

« Après las vèspras, òm montava a pè al cementèri. Cresi que la quèsta de la Totsants èra per dire de messas pels mòrts. » (A. G.)

« I aviá un afaire a la glèisa e lo monde metián çò que volián per las amas del Purgatòri. » (La Bastida)

« Cresi que, un còp per setmana, lo curat disiá una messa per las amas del Purgatòri. » (G. P.)

Nadal

Pour Noël on ne connaissait pas les traditions germaniques de Saint-Nicolas ou de l'arbre décoré. Tout au plus les enfants pouvaient-ils espérer une orange apportée par l'Enfant Jésus dans leurs *esclopets.* Pas de sapin, pas de Père Noël, pas de cotillons. Plus simplement on mettait au feu *lo soc nadalenc* près duquel mijotait *l'estofat* que l'on dégustait au retour de la messe de minuit.

Nadalet

La naissance du Christ correspond au solstice d'hiver. On chantait Noël en occitan à la messe de minuit, au terme des carillons appelés *nadalet* en *Vabrés.* C'était l'occasion pour les jeunes d'aller aider *lo campanièr.*

« Per Nadal, sonavan nadalet. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Sonavan lo nadalet mès se sòna pas pus... Uòch o dètz jorns davant Nadal, a la mèma ora cada jorn. Trilhonavan. A Montclar, aquò se fa encara. I a un campanièr, encara. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Nòu jorns avans, se sonava nadalet. Cada seras i aviá nadalet. » (P. A. / *Vabre)*

« Las campanas sonavan a tota volada. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Sonavan nadalet. » (Sent-Roma / Ròcafòrt)

« Cada vèspre, lo campanièr fasiá sonar las campanas. Aquò èra nadalet. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Encara se fa, nadalet ! » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Una setmana davant, cada seras, anàvem sonar nadalet. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Lo campanièr sonava nadalet. Sai pas se aquò èra dètz jorns o quinze jorns davant. » (G. P. / *La Bastida)*

• *Al cloquièr*

« Los enfants anavan sonar amb lo campanièr. A la fin, manjavan quicòm. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Tot lo monde anava ajudar a sonar las campanas, cada ser. Los joves venián per sonar nadalet e manjar quicòm de bon ! » (Sent-Esèri)

« De còps que i a, anàvem adujar la campanièira a sonar. Un còp, li aviem fach virar la campana... » (A. G. / *Tornamira)*

« Los pichonasses i anavan. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Los enfants anavan amb lo campanièr. » (Sent-Roma)

« Los joves, donàvem la man al campanièr. Apièi, pagava lo vin caud. » (La Bastida)



Parroquianas de Ròcafòrt a Lordas, 1931.
On reconnaîtra : Paule Augé, Simone Gibert, Madeleine Blanc, Juliette Bertrand, Gabrielle Gayraud, Marie-Thérèse Salvan, Agnès Monteillet, le chanoine Carnus, Mgr Chailhol, *l'abat* Mas, Madeleine Robert, Ginette Espinasse, Marie-Thérèse Alvergne, Odette Vernières, Alberte Crouzat, Alice Grèzes, Rose Moraret, Sidonie Vernhet, Paula et Claude Vernières, ? Argeliès, Maria Foissac, Elise Peyre, Louisette Laurent, Rose Durand, Fernande Lacroix. *(Coll. et id. M. An.)*

Lo Nadal de las bèstias
« Lo gal fasiá : "Un enfant es nascuuuuuut ! Un enfant es nascuuuuuut !" Lo pòrc li respondiá : "Oooont ? Oooont ?" E la cabra disiá : "A Betleèèèèèm ! A Betleèèèèèm !" E l'ase : "I cal anar ! I cal anar !" » (S. H.)
« Lo gal : "Jèsus es nascuuuuuuut !" Lo buòu : "E ooonte ? E ooonte ?" La cabra : "A Jerusalèèèèèèèèèm !" E l'ase : "I cal anar ! I cal anar !" » (M. de R.)

Lo tustet
« De còps, per nadalet, fasiem lo batalh. Metiem una ficèla a una pòrta e tustàvem. Sortissián, agachavan, i aviá pas degús... » (Tornamira)

• *Lo colombet*

En *Roergue* méridional, il était de tradition d'offrir une pâtisserie, *lo colombet,* à l'enfant qui, le premier, avait fait une cabriole en entendant sonner les carillons.

« Lo prumièr qu'a ausit nadalet a ganhat lo pompet ! » (Sent-Esèri)

« Òm ganhava lo colombet. » (Sent-Roma)

« Lo prumièr qu'entendiá sonar disiá : "Nadalet !" E aviá ganhat nadalet. Aquò se fasiá plan dins las familhas. Cada seras, escotàvem per ganhar. » (A. G. / *Tornamira)*

« "Nadalet, ai ganhat lo colombet !" Èra una pastilha o un pompet amb de pomas. » (Tornamira)

« Lo prumièr qu'entendiá sonar nadalet, ganhava lo gal. » (Vabre)

« Lo colombet, aquò èra une cabriole. » *(Verzòls-e-La Pèira)*

« Disián : "Ai entendut nadalet, ai fach lo colombet !" Far lo colombet aquò voliá dire : "J'ai fait la cabriole". » *(Sent-Africa)*

« Lo prumièr enfant qu'entendiá la clòca, disiá : "Nadalet ! Ai ganhat lo colombet !" Me sembla qu'aquò èra un pichon pan amb una poma. » (Sent-Africa)

« Lo prumièr qu'entend nadalet a ganhat un pompet. » (Sent-Africa)

« Nadalet, lo colombet ! » (Sent-Faliç)

« Lo prumièr qu'entend nadalet ganha lo colombet. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Cresi que disiem : "Fai un pas, as ganhat lo colombet !" Èra lo sòu del colombet. Èra lo prumièr qu'entendiá sonar. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

La messa de mièjanuòch, matinas

« A onze oras, per totas las campanhas, òm vesiá de lums pertot. Aqueste ser, la glèisa èra plena. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« L'i aviá la messa de mièjanuòch amb lo "Minuit chrétien" *cantat per Vincent Balitran, la vòuta ne tremblava ! Es malurosament disparescut i a de temps sens jamai èstre remplaçat. »* (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

Los Nadals occitans

Le *Roergue* a conservé un recueil de *Nadals occitans* du XVIIIe siècle, et l'on connaît partout le *"Nadal de Requistar"* (XIXe siècle), le *"Cantatz cloquièrs"* publié par l'abbé Bessou, ou encore le *"Nadal tindaire"*.

« Cantàvem de cançons en patoès. » (G. P. / *La Bastida)*

« Cantatz cloquièrs, Enfants revelhatz-vos... » (Sent-Esèri)

• *Peiroton leva-te d'aquí...*

« – Peiroton leva-te d'aquí,
Siás pas tu las de te dormir ?
– Daissa-me far una autra cutada,
Te revas amai coma cal,
N'es pas que mièjanuèch sonada,
Que vòls anar far al pastural ? » (Sent-Africa)

« – Peirotonèl, leva-te d'aquí,
Siás pas tu las de te dormir ?
– Laissa-me far una autra cutada,
Qué vòls anar far al pastural,
N'es pas encara mièjanuèch sonada !
– Dormís-te tu tant que voldràs,
Mès ieu m'en vau d'aqueste pas.
Vau veire Dius amai sa mèra,
Vau veire s'an besonh de ieu.
Passa per l'estable, li'n portaràs un anhelon. » (V. M.-L.)

Pastres, pastretas
« Pastres, pastretas,
Desrevelhatz-vos, (bis)
La Senta-Vièrja,
N'a plan besonh de vos. (bis)
S'es acochada,
A Betleèm. (bis)
Sus un pauc de palha,
E sus un pauc de fen. (bis)
Los pastres venon,
Amb lor tropèl. (bis)
Al Pichon-Jèsus,
I levan lo capèl. (bis)
Los mages venon,
Amb sos presents, (bis)
Al Pichon-Jèsus,
Pòrtan d'argent e d'òr. (bis)
Nautres sèm paures,
N'avèm pas ges d'òr. (bis)
I ofrissèm nòstra ama,
E de tot nòstre còr. (bis) » (Noël, Saint-Izaire. D'après "Chants populaires du Rouergue", dans *Bulletin de la Solidarité aveyronnaise,* juillet 1927)

Un angelon del Cièl davala
« L'ai aprés a l'escòla de Monés. Èra un missionari que l'aviá fondada, aquela escòla. Èra un fraire de l'evesque de Mende, a l'epòca. Jan Gèli s'apelava. Èra el que l'aviá compausada.
"Un angelon del Cièl davala,
Per far cantar los angelons,
Venguts del cièl a tira-d'ala,
Malgrè la nèu, lo temps afrós.
Repic :
Totes aicí, cantam, cantam,
Dins nòstr'escòla,
Petit Jésus *t'aimam, t'aimam,*
E t'adoram.
Cadun a torn dins la masura,
Pròp del breçon vendrà cantar,
Un angelon bat la mesura,
E ditz "chut, chut !" per far 'scotar.
"Rocon ! Rocon !, fa la colomba,
En picotent al fenestron,
Rocon ! Rocon ! Que la nèu tomba !
Dorbissètz-me bèl angelon !
– Se la nèu tomba, fa pas res,
Dins l'establon iè fa pas freg,
Lo buòu e l'ase son aquí,
Que ne bufan sul nenin."
Sent Josèp monta la garda,
Del pichon, de la mamà,
Per el n'es pas una carga,
Ne tròba que : "Va plan, va plan..." »
(B. M.-L.)

• ***Pastres quitatz vòstre tropèl***

« La cantàvem al catechirme amb lo curat Laur.

"– Pastres quitatz vòstre tropèl,
Venètz veire qué i a de novèl. (bis)

Nòstre-Sénher es nascut,
A Nadal, a Nadal, a Nadal,
Nòstre-Sénher es nascut,
Gaire degús o a pas sachut.

Jèsus es nascut sus un pauc de fen,
Coma lo paure que n'a res. (bis)

Elàs qunta leiçon,
A Nadal, a Nadal, a Nadal,
Elàs qunta leiçon,
Jamai los riches n'an pas pro.

Mès anèm lèu tantes que sèm,
Veire Jèsus a Betleèm. (bis)

L'amor çai l'a menat,
A Nadal, a Nadal, a Nadal,
L'amor çai l'a menat,
Mès per sauvar los qu'an pecat.

Sent-Estièine nos apren,
Cada jorn al Sent-Sacrament. (bis)

Fasquèm çò que nos ditz,
A Nadal, a Nadal, a Nadal,
Fasquèm çò que nos ditz,
Per anar un jorn al Paradís. » (L. J.)

• ***Enfants revelhatz-vos***

Texte de *Paul Bonafós* sur l'air de *"Adieu Belle Isabeau"*.

« Qu'es aquela clartat,
Qu'esclaira la campanha,
Amont sus la montanha,
A... Diu de Magestat,
Qu'es aquela clartat ?

Enfants, revelhatz-vos,
Una bona novèla,
A Betleèm apèla,
Los pastres dels entorns,
Enfants, revelhatz-vos.

Ai, ai, qu'avèm ausit ?
Qual canta amont dins l'aire ?
Qu'auriá mai poscut faire,
La arpa de David ?
Ai, ai, qu'avèm ausit ?

Vos es nascut un Rei,
Aval dins un estable,
Un pichonèl aimable,
Qu'una grépia sosten,
El-mème vòstre Rei.

S'èra pas vist jamai,
Qu'un Rei nàisse tan paure,
A pena podon claure,
Elses dins un palais,
S'èra pas vist jamai.

Anatz-vos l'adorar,
Sans creire a l'uèlh que trompa,
N'a pas besonh de pompa,
Es Filh de Jeòvà,
Anatz-vos l'adorar.

Angèl consolador,
Qu'es granda nòstra jòia,
Lo Senhor nos envòia,
L'aimable Sauvador,
Angèl consolador.

Amor, glòria al Senhor,
Sus tèrra amor celeste,
Patz a tot òme es prèste,
A s'enflamar d'amor,
Per servir lo Senhor. » (M. E.)

« Enfants, revelhatz-vos,
Una bona novèla,
A Betleèm espera,
Los pastres d'alentorn,
Enfants, revelhatz-vos. » (C. M.)

Pastres de montanha

« Pastres de montanha,
La Divinitat,
A pres per companha,
Vòstr' umanitat.

Son dins la persona,
D'un pichòt garçon,
Que son pèra dona,
Per vòstra rançon.

La tropa fidela,
A pres grand plaser,
D'ausir la novèla,
Que del Cèl l'i ven.

En pena de creire,
Qu'aquò siague vrai,
Vòlon l'anar veire,
Aquí ont se jai.

Los pastres en jòia,
S'en van de bonur,
Veire dins sa glòria,
Son novèl Sauvur.

La bisa tan freja,
Los fa despachar,
Per trobar la grécha,
E lo rescaufar.

Al fons de l'estable,
Al pus fòrt d'al vent,
Troban per miracle,
Lo divin present.

Sus de palha canda,
Cossí paure es !
Per l'ama perduda,
S'es metut a res !

La Vièrja risenta,
Amb empressament,
L'Enfant lor presenta,
Per contentament.

"Doça Vièrja Mèra,
Aquel bon Sauvur,
Premièr sus la Tèrra,
Prendrà nòstre cur."

Mèstre de la Tèrra,
Tan paure es nascut,
Per far veire ont èra,
La granda vertut.

Los paures, los pastres,
Diu los benesís,
E davans los autres,
Van al Paradís. » (Doc. N. A.)

• ***Cantatz cloquièrs***

« Cantatz cloquièrs e trilhonatz campanas,
Fasètz tintar, per amont per aval,
Dins los pradals, las combas e las planas,
Fasètz tintar las jòias de Nadal.

Repic :
Es donc veritable,
Qu'un Dius pietadós,
Nais dins un estable,
Pels paures pecadors ?

Que n'i aviá un briu que tot vos desirava,
Senhor lo monde aviá rotlat plan bas,
L'Ifèrn risiá quand la tèrra plorava,
Tot vos cridava e jamai veniatz pas.

Nuèch de Nadal mila còps benesida,
Malgré *l'ivèrn, la cisampa e la nèu,*
Seràs totjorn d'estelas enlusidas,
Sus tu del Cièl s'es dubèrt lo ridèu.

E dins la nuèch, tota plena de jòia,
Los angelons disián als pastorèls :
"Aquò's un Sauvur que lo Cièl vos envòia !"
E los pastrons respondián als angèls... » (B. M.)

« Cantatz cloquièrs e trilhonatz campanas,
Fasètz tindar, per amont per aval,
Dins los valons, las combas e las planas,
Fasètz tindar las jòias de Nadal. » (A. Od. / R. M.-R.)

• ***Nadal tindaire***

« Anam ausir las aubadas,
Que s'en venon de sonar,
Sus de trompetas dauradas,
Dison qu'au Daufin serà.
L'una fa : "Tararà, tararèra,
Lintampon, laderitampon,
Novèl vengut, pichon ponpom !" »
(R. H.)

« Avèm ausit las aubadas,
Que s'en venon de sonar,
E las trompetas dauradas,
Dison qu'au grand Rei serà.
L'una fa : "Tralalà, tralalèra,
Laderitampon, laderitampon !"
E l'autra li fa lo respond :
"Tralalà ! Tralalèra !
Laderitampon, laderitampon !"
E l'autra li fa lo respond.

Quand dintrarem dins l'estable,
Iè levarem lo capèl,
Iè direm : "Enfant aimable,
Siètz polit coma un anhèl !"
E farem : "Tralalà, tralalèra,
Laderitampon, laderitampon !"
Novèl vengut, polit ponpom.
Tralalà ! Tralalèra !
Laderitampon, laderitampon !
Novèl vengut, polit ponpom !" »
(B. Hl. / S. Lc.)

« Avèm ausit las aubadas,
Que s'en venon de sonar,
E las trompetas dauradas,
Dison qu'au grand Rei serà.
L'una fa : "Tararà, tararèra,
Lintampon, laderitampon !"
L'autra li fa lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra,
Lintampon, laderitampon,
Novèl vengut, pichon ponpom !"

Quand dintrarem dins l'estable,
Li quitarem lo capèl,
Li direm : "Enfant aimable,
Siás polit coma un anhèl !"
L'una fa : "Tararà, tararèra,
Lintampon, laderitampon !"
L'autra li fa lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra,
Lintampon, laderitampon,
Novèl vengut, pichon ponpom !" »
(A. Od. / R. M.-R.)

• ***Amont sus la montanha***

« Amont sus la montanha,
Decont lo solelh espelís,
Dins lo sòm que lo ganha,
Lo pastorèl ausís,
Cantar per la campanha,
L'anja del Paradís.

– Pichons e bèls vos divètz saupre,
Que per sauvar l'òme perdut,
Dins aquel paure estable,
Dius tan grand es vengut.
Cossí s'es anat claure,
Lucifèr Bèlzebut. » (V. H.)

Lo reganhon

Le repas de Noël traditionnel du *Roergue* méridional c'est *l'estofat* ou *confidor* de bœuf préparé au coin du feu avec des *codenas,* dans une *topina* recouverte d'une *lausa.*

« Autres còps, o marcavan mai. Anavan a la messa de mièjanuòch e, après, manjavan entre vesins. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

• ***Lo fièiron de Nadal***

« La velha de Nadal, totes los vailets, los patrons lor donavan la mièja-jornada. S'anavan crompar un costume o un o l'autre. Fasián aquò, tornar, la velha de Pascas. Anavan al fièiron de Nadal. Aquò èra lo 24 de decembre. Aquò èra una granda fièira que i aviá a Sent-Africa. Alara aquí, lo monde avián un grand topin de tèrra e anavan crompar lo buòu per faire l'estofat. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

• ***Passejar lo buòu***

« A Vabre, passejavan atanben los buòus davant Nadal e, a Sent-Africa, Negre ne penjava un atanben. » (L. Mc. / M. Dn.)

« Me rapèli que tuavan un buòu e lo penjavan a l'olm, sus la plaça. Èra per far l'estofat de Nadal. » (Sent-Faliç)

• ***L'estofat, lo confidor***

« Ce mets s'accommode parfaitement des festivités de la Nativité. Il est de cuisson très longue et très lente, or, la veille de Noël, la grosse souche *nadalenque,* allumée par l'aïeul qui l'a arrosée d'un verre de vin, brûle longtemps dans la cheminée. La daube, dans le pot de terre, a été tout naturellement placée devant. Elle va cuire à petit feu pendant plusieurs heures et, quand la maisonnée rentrera de la messe de minuit, elle sera toute chaude et prête à être dégustée.

Mon pépé achetait au *fiéirou* du 24 décembre un kilo de jarret de bœuf plus du collier ou de la poitrine un peu grasse. Arrivé chez lui, il débitait la viande en morceaux qu'il passait rapidement à feu vif dans la poêle et versait ensuite dans le *toupi* de terre pansu, réservé pour ce seul usage depuis des temps.

Il ajoutait un ou deux pieds de porc, des couennes coupées en petits rectangles, du jambon, de l'oignon et de l'échalote, une carotte, des côtes de céleri, du laurier, du thym, du sel et du poivre.

Là-dessus, il versait du bon vin rouge (pas d'eau, au moins !) jusqu'à ce que tout soit largement recouvert. Enfin, il découpait, dans l'épais papier jaune qui avait servi à envelopper la viande, un cercle de la grandeur du couvercle, pour assurer une meilleure étanchéité.

Devant les braises, s'élèverait bientôt le ronron tranquille de *l'estoufet* en train de cuire à son aise. La cuisine s'emplissait peu à peu d'une odeur exquise qui vous faisait venir la salive aux dents. » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* par Jacques Vaizy)

« Quand arribàvem a l'ostal, fasiem lo reganhon, qu'apelàvem. Sovent, manjàvem l'estofat. Aquò èra de carn de buòu qu'aviem metut davant lo fuòc pendent tota la jornada. » (G. P. / *La Bastida)*

« Lo seras, manjàvem lo confidor. » (Sent-Esèri / Sent-Africa)

« Ieu, ai totjorn manjat un estofat per Nadal. » (V. J. / *Velhausin de Sent-Africa)*

« N'i aviá fòrça que manjavan la daube *de buòu. »* (P. A. / *Vabre)*

« Manjàvem l'estofat. » (Vabre)

« Metián un grand soc al fuòc e metián lo topin aquí amb de cambajon, de codenas, de buòu, un papièr de crassa – aquel papièr rossèl – lo cobertor dessús e aquò confissiá. Fasián aquò a tres o quatre oras, quand arribavan del fièiron e, quand sortissián de la messa de mièjanuòch, revelhonavan, dincas a tres o quatre oras del matin. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Un bon estofat se fasiá davant lo fuòc dins un topin en tèrra. Quand la graissa montava, l'escumavan. Aquò se confissiá tot doçament. » (S. Ls. / S. Em. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Quand tornàvem de la messa de mièjanuèch, manjàvem l'estofat. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« L'estofat se fasiá dins una topina davant lo fuòc o dins lo forn del bolangièr. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Òm fasiá l'estofat de buòu e pièi manjàvem de pastissons que fasiem a l'ostal. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

• ***Lo piòt***

« Lo lendeman, sovent manjàvem lo piòt. » (G. P. / *La Bastida)*

« Lo piòt, aquò èra lo jorn de Nadal. » (Sent-Esèri)

Lo confidor

« Il faut employer les bas morceaux du bœuf : poitrine, collier et joues.

Détailler la viande en d'assez gros morceaux et la faire revenir à la graisse, soit à la poêle, soit directement dans une cocotte allant au four.

Lorsque la viande a pris couleur, ajouter un oignon haché en le faisant revenir quelques instants sans le laisser roussir.

Singer alors, avec une cuillerée ou deux de farine, en la laissant cuire au moins une minute.

Ajouter ensuite une dizaine de grains d'ail écrasés, en ne faisant que les chauffer, puis une ou deux cuillerées de tomates en purée. Poivrer et saler, ne pas oublier le bouquet garni.

Mouiller d'un bon vin rouge et de très peu d'eau. Mettre en plein feu et remuer jusqu'à ébullition afin de bien mélanger la farine à la cuisson.

Ajouter quelques couennes déjà bien blanchies et laisser cuire lentement sur le côté ou bien dans le four. 3 bonnes heures seront nécessaires à la cuisson du *coufidou. »* (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise,* par F. Decuq)

Verzòls

« Après les lois de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'école devint publique. Bien sûr, on enlevait le crucifix de la salle de classe, mais il paraît que dans la salle qui servait d'école à Versols, comme elle avait été très noircie par la fumée, il y avait une belle croix blanche sur un mur bien noir.

Et les instituteurs étaient alors des instituteurs publics, laïques et l'école gratuite, mais le curé paraît-il, est venu, pendant très longtemps, le matin, faire dire la prière. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", 1925, par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

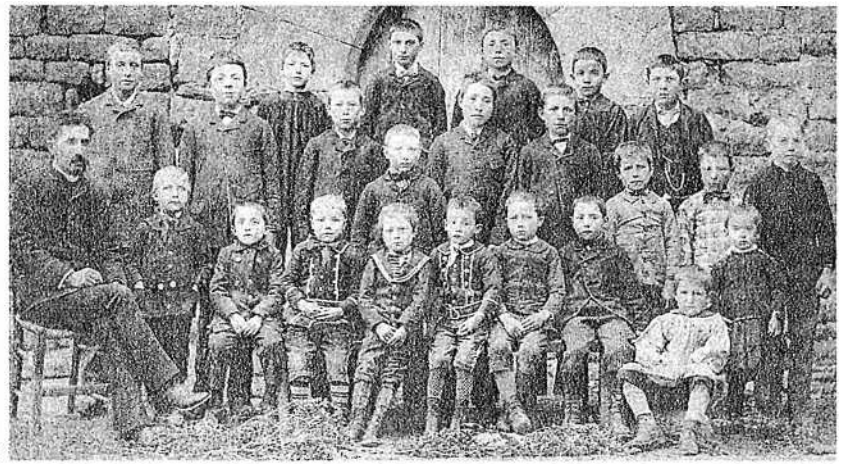

1



2

1. - *Escòla de Verzòls,* vers 1892.
6e enfant du 1er rang : Jean Rouve.
(Coll. et id. R. Jn.)
2. - *Escòla de Sent-Roma.*
On reconnaîtra Berthe Gasc, Darie Massol et Sophie Larinié. *(Coll. et id. L. Ls.)*
3. - *Escòla de Sent-Jan d'Aucàpias, 1904.*
On reconnaîtra : Eloi Rames, Jules Crébassa, Augustine, Cécile et Eugénie Boyer, Alfred Pailhès, Clémence Bages, Achille et Auguste Crébassa, Gabrielle, Marthe et Augusta Pailhès, Louise Bages, Séverin Rames, Alida Roques, Louise Amat, Marthe Roques.
M. et Mme Daures. *(Coll. et id. C. An.)*
4. - *Escòla de La Pèira, 1887.*
M. Bories. *(Coll. et id. A. Ot.)*

3



L'escòla

Pour beaucoup de Rouergats de plus de soixante ans, *l'escòla* fut le lieu de la francisation. C'est là qu'il a fallu apprendre le français et subir les punitions infligées à ceux qui laissaient *escapar lo patés.* Et, si elle a réussi à préparer les bataillons de candidats à la promotion sociale et à l'exil, à marginaliser l'occitan après un siècle d'efforts, elle n'a pas encore tout à fait réussi à imposer le véritable accent français à l'heure où l'anglais devient obligatoire dans les écoles primaires. La plupart des *regents* interdisaient la pratique de l'occitan entre élèves mais son utilisation à des fins pédagogiques était relativement fréquente.

« Aicí, i aviá doas escòlas. Èrem vint-a-cinc o trenta filhas e autant d'enfants. I aviá l'escòla dels enfants e l'escòla de las filhas. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Lo castèl de Sent-Esèri èra una escòla e i aviá de pensionaris. Dins las annadas 50, n'i aviá una soassantena. » (R. G.)

« Anavi a l'escòla e aviái parlat amb un òme que fasiá de boès. Quand dintrèri a l'escòla, la mèstra me fasquèt faire cent linhas que parlariái pas pus lo patés. » (A. C.)

« Aviam un mèstre d'escòla qu'èra pas missant mès, quand parlàvem patés, nos disiá : "Paysan !" *Aimàvem pas aquò... »* (S. R. / *Sent-Faliç)*

• *Lo cavilhon, lo sinhal*

« Lo cavilhon, aquò èra un tròç d'avelanièr de sèt o uòch centimèstres que la mestressa i fasiá una entalha e metiá d'encra roja dessús. A-n-aquel moment, i aviá pas que la mèstra qu'aviá d'encra roja. Lo matin, lo donava al prumièr que parlava patés. Totes, parlàvem patés. Un còp, un amic aviá lo cavilhon. La velha, mon paire aviá crompat doas vacas alara me demandèt en patés : "Van plan, las vacas ?" E ieu, li respondèri en patés : "E ben pardí, van plan !" Alara me di(gu)èt : "Ten, as aquí lo cavilhon !" Aquò passava de man en man, dins tota la jornada e i aviá pas que lo darnièr qu'aviá lo cavilhon que èra punit. » (C. Ju.)

« Los enfants que èran dins las bòrias, a pena se parlavan francés... Los parents, entre-eles, parlavan patoès. Davant 1930, tot lo monde parlava patoès. Lo mèstre, aquò li agradava pas alara i aviá lo sinhal. Lo ser, lo mèstre fasiá pas qu'agachar qual aviá lo sinhal, èra pas missant. » (Q. P.)

Tornamira, 1850-1851

« Les sœurs tenaient une école gratuite destinée aux filles (en ce temps là [1850] et depuis 1833, les communes étaient obligées d'avoir une école primaire de garçons, mais non de filles). La commune, elle, possédait donc une école de garçons dont le siège variait au gré des locations. (...)

Dès 1848, le projet de formation d'une bibliothèque à l'usage des élèves avait pu recevoir un commencement d'exécution. En 1850, nous apprenons que "le noyau de cette bibliothèque est déjà établi : plusieurs ouvrages, parmi lesquels figurent les 80 volumes dont se compose la bibliothèque de l'enfance par le chanoine Schmid, tous très instructifs, d'une lecture fort intéressante, et ne laissant rien à désirer sous le rapport de la morale, ont été achetés".

Le maire du moment, M. Charles Barascud, avait pour l'époque des idées avancées sur l'éducation. "Une telle innovation, écrit-il, est appelée à rendre de précieux services, outre qu'elle contribuera à moraliser et à instruire la jeunesse et tel est le but que nous voulons atteindre, elle épargnera encore des dépenses aux pères des enfants qui fréquenteront l'école, puisque ceux-ci, en prenant place sur les bancs, recevront désormais les livres dont ils devront faire usage. Je suis heureux, ajoute-t-il, d'annoncer que ce résultat pourra s'obtenir dans le courant de l'année scolaire qui vient de s'ouvrir." Rappelons qu'il s'agit de l'année scolaire 1850-1851. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans*, d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)



4

1. - *Escòla de Verzòls, 1905-06.*
On reconnaîtra : Gaston et Rachel Enjalric, Laurence Maraval, Eugénie Enjalric, Françoise, Achille et Albine Amans, Augusta Gasc, Zélie Devic, Georges Rouve. *(Coll. et id. R. Jn.)*
2. - *Escòla de Tornamira, 1907.*
1er rang : Eugénie Lévesque (2e), ? Alric (3e).
2e rang : ? Trémolet (1ère), Antoinette Trémolet (2e).
3e rang : Augusta Rouquette (3e), Marguerite G. (4e), Marie-Louise ? (5e), Elise ? (6e), Yolande Crassous (7e), Marie-Louise Boussaguet (11e), M. Lévesque (12e).
4e rang : Yvonne André (1ère), Gabrielle Jeanjean (3e), Maria A. (4e), ? Mauran (5e), Pauline ? (9e).
5e rang : Marguerite Bec (1ère), ? Chapuis (2e), Andrée Jeanet (5e). *(Coll. G. Pr.)*
3. - *Escòla del Vialar, 1910.*
Dernière du 2nd rang : Marie Roucayrol.
3e rang : Marie Roques (8e), Marie Izard (9e), Thérèse Rayssac (10e), Marie et Louise Rayssac (11e et 12e).
4e rang : ?, ?, ? Gavalda, M. Gavalda *(mèstre d'escòla)*, Mlles Gavalda, Mlle Rayssac *(mèstra d'escòla)*, Marie Carrière, ?, Marie Artis. *(Coll. et id. A. Od.)*


1

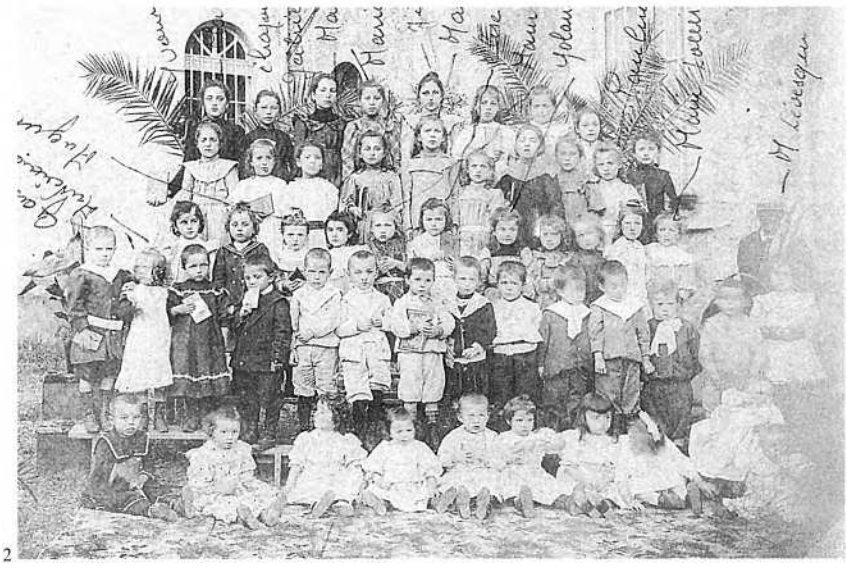
2


3



1



2



3



4



5

1. - *Escòla de Sent-Esèri, 1914-15.*
2e du 1er rang : Joseph Costes.
(Coll. et id. C. J.-C.)

2. - *Escòla de La Bòria de Caumèls, 1920.*
1er rang : Louis Pailhès, Henri Rouquette, Raymonde Pailhès, Gilbert Solier, Alphonse Bèzes.
2e rang : Louis Nicot-Maurel, Lucien et Gabrielle Rouquette, ? Barthélémy, Yvonne Montels, Maria Cœurveillé.
3e rang : Mme Gau *(mèstra d'escòla)*, Marie Rouquette, Emile Cœurveillé.
(Coll. et id. C. D.)

3. - *Escòla de Vabre, 1924-25.*
Dernier du 2nd rang : Léon Armand.
(Coll. et id. A. M.)

4. - *Escòla de Ròcafòrt, 1922.*
1er rang : Daniel Gayraud, Yves Vernhet, Marius et Paul Gaubert, Louis Roquefeuil, Clément Grégoire.
2e rang : Jean Gayraud, Jean Montagnes, Edouard Vernières, Daniel Vernhet, Clément Vernet.
3e rang : Léon Laborie, Henri Vernhet, Marcel Barrière, Auguste Mauraret.
(Coll. et id. S. J.-L.)

5. - *Escòla de Ròcafòrt, 1925.*
On reconnaîtra : Henriette Bosc, Alberte Crouzat, Paule Augé, Adrienne Espinasse, Fernande Lacroix, Berthe Vernhet, Ginette Espinasse, Zita Delheure, ? Delmas, ? Bousquet, Rose Durand. *(Coll. et id. M. An.)*

Los escolans

Un còp èra, l'école était fréquentée de façon assez irrégulière de novembre à mai (1), et de six à onze ans. Parfois, pour éviter la guerre scolaire, nombre de familles rouergates envoyaient les garçons à l'école laïque et les filles à l'école libre. Pendant la récréation ou à la sortie de l'école, on pratiquait toutes sortes de jeux universels ou traditionnels comme *la grola, la barra* ou *la truèja.*

« De Sent-Pèire, per anar a l'escòla a La Bastida, passàvem pel rèc que s'apela lo Sauta-Boc. Cada jorn, fasiem tres quilòmèstres per aqueles travèrses, davalar al rèc e tornar montar de l'autre band. » (G. P. / *La Bastida)*

« Ieu [de Bucèls], anavi a l'escòla a Sent-Esèri. Nos metián en pension al castèl e pièi après, quand sièm estats un pauc bèlses, qu'aviem uèch o dètz ans, fasiem lo camin : cinc quilòmèstres lo matin, cinc quilòmèstres lo seras. Èrem quatre o cinc. E caliá sautar de rècs e de tot ! » (R. P.)

« Per anar a l'escòla, traversàvem lo rèc per montar a La Bastida, amb la museta sus l'esquina, e lo marmiton amb de mongetas o de lentilhas. E, amb d'esclopetas. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

« De cinc a uòch ans anavi a l'escòla a pè de Massèrgas a Sent-Jan d'Aucàpias, tres quilòmestres. Preniái lo coireton per dinnar. » (G. Je.)

« Quand anavan a l'escòla, quitavan los esclòps per pas los usar, en camin. » (V. T.)

« I aviá dos quilòmestres. Aviái dos ans e mon fraire, que aviá cinc ans de mai, aviá compassion per ieu e me donava la man. Aviam una pelerina e me disiá : "N'i a encara de castanhas ?" Las aviá dins las pòchas, cuòchas coma aquò, amb la pèl. Alara, pardí, ieu, a-n-aquel moment, anavi dins las pòchas de mon fraire e li disiái : "Encara n'i a e son tetas !" Las castanhas duravan jusca la pòrta de l'escòla.

Un jorn, me metèri a plorar per çò que aviái un uòu cuòch e, ieu, encara, podiái pas tirar la cauquilha... Èri la gastada, ieu que sabiái pas encara plomar aquel uòu. Madama Galzin, la mèstra, me plangiá. » (C. Au.)

• *Amaga, amaga cotelon*

« Jo(g)àvem a "amaga, amaga cotelon" o "passa, passa cotelon". Caliá devinhar ont èra lo cotelon. » (S. M.-R. / S. H. / V. P.)

« Passavan lo cotelon e lo caliá cercar. » (A. Od. / R. M.-R.)

• *La rengueta*

« Aquò se fasiá en carrat. I se jo(g)ava a dos amb tres grans de milh. Caliá empachar l'autra de far la rengueta. Lo qu'aviá fach rengueta aviá ganhat. » (M. L.)

• *Fuoquet*

« Traçàvem de diagonalas dins totes los sens e pièi metiem de pions. N'i aviá un que menava lo jòc e, quand disiá "fuoquet !", caliá que tot lo monde se desplacèsse. Un aviá una casa vida... M'en rapèli pas plan... » (B. M.-L.)

• *La còla*

« Un se metiá contra una paret, lo cap bas, los autres se metián a la coa, darrès, en passent los braces jol ventre. Aquò fasiá una còla. Après, los autres sautavan per dessús dincas-a que los d'en bas cridèsson : "Ceba !" (Coma se cridavan : "Pouce !") *Aquí, tot lo monde se fotiá pel sòl e tornavan començar. »* (V. J.)

(1) « Vers 1850, une vingtaine de garçons (dont la moitié recevait l'instruction gratuitement) passait dans cette salle sombre leurs journées d'hiver, en essayant d'apprendre les rudiments de la lecture et de l'écriture. Dès les premiers beaux jours, "dès que l'oiseau chante au bocage, que le troupeau tond le gazon", ils redevenaient bergers. Ils participaient aux travaux des champs et ne retournaient en classe qu'après les vendanges. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

L'ase dels Fornials

« Il y avait une petite des Fournials qui venait à l'école à Tournemire avec un âne. Ma grand-mère le lui gardait. » (C. Lu.)

Jòc

« J'allais voir les grands jouer à "Tatchi" sous les quais. Ce jeu consistait à placer le plus près d'une ligne tracée sur le sol une pièce en bronze de deux sous. Il revenait au joueur ayant réussi à placer sa pièce le plus près de la ligne de faire sauter l'ensemble des pièces et de garder pour lui celles qui étaient face, le second et les autres faisaient sauter le reste. » (Extr. de *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région*, d'après François Decuq)

Per clinhar

Les comptines permettaient de sélectionner les joueurs et de distribuer les rôles.

« Èra un jòc que fasiem dins la cort de l'escòla per jo(g)ar a clinhòtas, empr'aquí. Nos metiem en rond e desinhàvem lo que caliá que clinhèsse. Disiem : "Vinagre, tot agre, tot crus, vai-t'en tus !" Alara aquel d'aquí sortissiá e anava s'amagar. E tornàvem començar : "Vinagre, tot agre, tot crus, vai-t'en tus !" Lo que demorava, a la fin, èra aquel que caliá que clinhèsse. » (C. N.)

« Vinagre, tot agre, tot crus, vai-t'en tus ! » (V. M. / T. M.)

« Plomb, vinagre, tot agre, tot crus, vai-t'en tus ! » (A. Od. / R. M.-R. / L. D.)

« Un ponh, bordon, Josèp, Simon, la pèira, muscada, raiada, torcion, liçon, codom, tonhàs ! » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Un ponh, bordon, Simon, la pèira, muscada, de fiu, coton, Josèp, Tonhàs, vai-t'en ! » (V. M.-L.)

« Un ponh, bordon, Josèp, Simon, la pèira, muscada, grilhada, de fiu, coton, compeira, misson, trauc, gulha, boton, d'argent, sort-en ! » (A. Gg.)

« Un ponh, bordon, Josèp, Simon, la pèira, muscada, grelhada, ton pèra, ton fiu, vai-t'en, sort-en ! » (T. M.)

« Cop. Un ponh, bordon, Josèp, Simon, la pèira, muscada, grilhaha, de fial, coton, compèra, misson, vinagre, tot agre, tot crus, quita-tus e vai-t'en tus ! » (B. Em.)



1

1. - *Escòla del Vialar, 1924.*
On reconnaîtra : Marcel Mialet, Louis Hermet, Gabriel Carrière, Gabriel Bec, Louis Maraval, Fernand Amat, Alfred Marty, Gilbert Amat, Louis Carrière, Norbert Gavalda, Camille Castelbou, Lucien Armand, Antonin Puech, Paul Barascud, Laurent Gavalda, André Viala, Noé Roques, André Izard, Gabriel Gavalda *(mèstre d'escòla).*
(Coll. et id. M. D.)



2

2. - *Escòla de Ròcafòrt, 1925.*
1er rang : Gabriel Chauchard (1er), René Coulet (7e).
2e rang : Paul Chauchard, André Roger, Louis Crouzat, ?, Louis Clergue, Gaston Régné, Alphonse Coulon, Robert Carabasse, Emile Vernhet.
3e rang : Emile Jean, Jean Pons, Emile Sigaud, Albert et André Peyre, André Delheure, Georges Peytavi, Jean Solanet, Raymond Mutuel.
4e rang : ?, ?, Marthe Vernière, Odette Creissels, ?, Yvette Vialette, Paule Louvety.
(Coll. et id. S. E.)
3. - *Escòla de Ròcafòrt, 1927.*
Assis 1er rang : ? Reverbel, Jean Carrière, Maurice Gal, ? Coulon, René Brouzet, Roger Carrière, ?.
Assis 2e rang : Gabriel Chauchard, ? Solier, Georges Solier, Robert Carabasse, ?, Louis Caubel, Louis Clergue, ?, André Roger, Emile Jean, Alphonse Coulon, Georges Peytavi, Louis Gayraud ou Maurice Louvety.
3e rang : Emile Lafon, ? Courech, Georges Viala, André Delheure, Jean Armand, André Jean, Charles Paliès, Jules Foissac, Jules Vernhet, Jean Daloux, Emile Vernhet, Jean Pons.
4e rang : Gaston Régné, Emile Sigaud, André et Albert Peyre, Jean Solanet, Emile Vissac, René Combis, ?, Louis Daures, Paul Chauchard, Louis Crouzat, ?, Raymond Connes.
M. Vidal *(director).*
Derrière : M. ? *(mèstre d'escòla).*
(Coll. D. M.-C. ; id. D. M.-C. / S. E.)

3

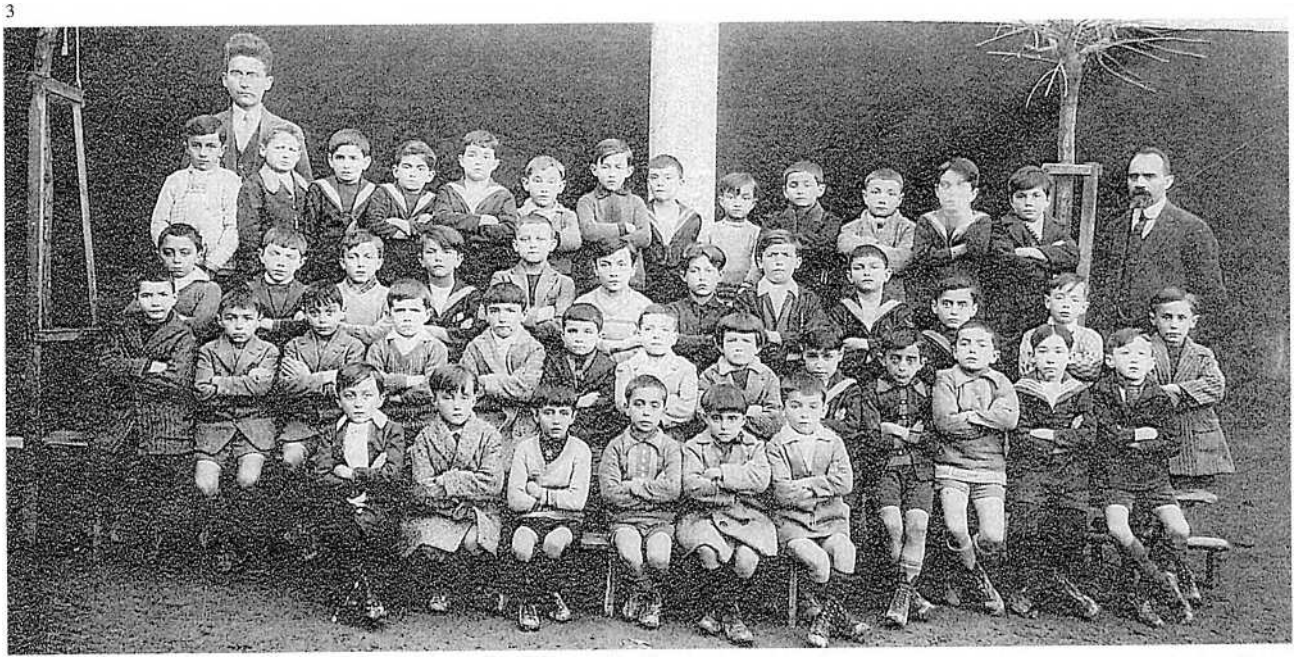

Prodèrbis, diches e devinhòlas

Aujourd'hui, certains *regents* font redécouvrir à leurs *escolans* la culture d'oc autrefois transmise *al canton.* Avec le site bilingue de *La Vilòta,* le canton de *Sent-Africa* fut le premier en Aveyron à se lancer dans l'aventure de la reconquête linguistique par l'école.

Voici quelques *prodèrbis, diches e devinhòlas* recueillis par les *escolans del canton de Sent-Africa.* Nous y avons ajouté quelques éléments communiqués par les *ancians* lors de l'opération *al canton.*

Prodèrbis

• *Lo temps, la tèrra*

« Quand janvièr es boièr,
O es pas ni març, ni febrièr. » (B. J.-L.)

« Per Nòstra-Dama de la Candelor,
S'as pas vist l'ivèrn, espera-lo. » (Vabre)

« Nòstra-Dama de la Candelièira,
Para los prats de la ribièira.
Nòstra-Dama de març,
Para los prats dels montanhards. » (T. Mc.)

« Se plòu sus la candela,
Plòu sus la gavèla. » (N. Cc.)

« Que molha la candela,
Molha la gavèla. » (B. F.)

« Nòstra-Dama de febrièr,
Lo jorn entièr,
De sièis oras del matin a sièis oras del seras. » (T. Mc.)

« Mièg-febrièr,
Mièg-palhièr,
Mièg-granièr,
Jornal entièr. » (A. Od.)

« Clar de febrièr,
Lo mal al pomièr. » (C. An.)

« La nèu de febrièr,
Ten coma l'aiga dins un panièr. » (C. An.)

« La nèu de febrièr,
Ten coma d'aiga dins un panièr.
Mès se lo panièr es pro espés,
Ten un mes. » (A. Od. / R. M.-R.)

« La nèu del mes de febrièr,
Ten coma d'aiga dins un panièr.
Mès se lo panièr es bridolat espés,
Tanplan i demorarà un mes. » (J. J.)

« Coma fa lo 3 [de març],
Fa lo mes. » (G. A.)

« Quand plòu pels Rampalms,
Plòu tot l'an. » (R. M.)

« Flors d'abrial,
Tenon a un fial. » (C. An.)

« Plòja d'abrial
Remplís lo barrial. » (C. Clé.)

« La paumola de mai,
N'espi(g)a pas jamai. » (B. F.)

« Al mes de mai
Quita çò que te "plai". » (C. Am.)

« Quand plòu per la Trinitat,
La recòlta ven de mitat. » (C. Th.)

« Julhet sens auratge,
Famina al vilatge. » (G. Gg.)

« Quand octobre pren fin,
Dins la tina es lo rasim. » (G. Pc.)

« A la Totsants,
La nèu pels camps,
A Sent-Martin,
La nèu pels camins. » (J. J.)

« Per la Sent-Martin
L'ivèrn es en camin. » (G. Pc.)

« Per Sent-Martin,
L'auca al topin,
Barra ton vin,
Convida ton vesin. » (L. P.)

« A la Sent-Martin
Trauca la tina e tasta lo vin. » (P. C. / L. P.)

« En novembre, se tròna,
L'annada serà bona. » (C. An.)

« Quand Combalon met son capèl,
Lo pastre pòt metre son mantèl. » (Sent-Roma)

« Quand Taulan pòrta capèl,
Pastre, pren ton mantèl. » (P. C. / L. P.)

« Rogeiròla del matin,
La pluèja es en camin. » (T. Jn. / C. Ll. / G. M.-R. / L. P. / N. F. / N. J.-F. / C. Mch. / H. C. / B. Fr.)

« Rogeiròla del matin
De pluèja al despartin. » (S. Emi.)

« Rogeiròla del seras,
Bon temps a l'espera. » (Mlle N.)

« Rogeiròla del seras,
Lo bèl temps en espèra,
Rogeiròla del matin,
La pluèja en camin. »
(P. C. / B. J.-L. / B. F. / C. Clé. / G. Gb.)

« Rogeiròla del matin,
Pluèja o vent al despartin,
Rogeiròla del seras,
Bèl temps espèra. » (G. Gg.)

« Quand lo solelh se regarda,
De la plèja pren-te garda. » (P. C. / L. P.)

« Mar clara e montanha escura,
De plèja nos assura. » (P. C.)

• ***La luna***

« Luna mercruda,
Cada cent ans n'i a pro amb una. » (S. Jr.)

« Luna mercruda, femna barbuda,
Cada cent ans n'i a pro amb una. » (B. F. / A. Mar. / G. Gg.)

« Quand la luna tòrna en bèl,
Dins tres jorns pòrta capèl. » (C. Am. / P. C. / L. P. / B. J.-L.)

« Quand la luna tòrna al bèl,
Al cap de tres jorns pòrta capèl. » (S. Emi.)

« Quand la luna tòrna en bèl,
Dins tres jorns pòrta capèl.
E quand tòrna amb la plèja,
Dins tres jorns fa bèl. » (G. Gg.)

• ***Lo vent***

« A Sent-Africa, quand es lo vent mòl e que las tubas acaptan tot lo país, avèm costuma de dire :

"A La Pata Negra,
Desbolhisson los castanhons." » (V. J.)

« Lo marin de la nuèch,
Passa pas lo puèg. » (L. P.)

« Lo marin de la nuòch,
Passa pas lo puòg,
Sans de lèbres al bòsc. » (B. J.-L.)

« Autan o bisa,
Lo vent passa. » (J. J.)

« Quand l'autan leva la rosada,
Avant la nuèch lai a tornada. » (J. J.)

« L'autan del dijòus,
Dura uèch jorns o nòu,
O tanplan l'endeman plòu. » (J. J.)

« L'autan del diluns,
Lo dimarç ne pòt pas pus. » (J. J.)

« Amb la bisa,
Lava la camisa,
Amb l'altan,
Còi ton pan. » (L. P.)

« Lo vent dels Rampalms
Bufa tot l'an. »
(G. Emil. / C. Ll. / B. F.)

« Quand venta pels Ramplams,
Venta tot l'an. » (J. J.)

« Lo vent dels Rampalms
Dura tot l'an. » (B. J.-L. / G. P.)

• ***Las filhas, las femnas***

« Las castanhas e lo vin novèl
Fan pissar las filhas pel panèl. »
(J. Gt. / J. J.)

« Lo que fa "boson-boson",
Finís per se pausar sus un estront. »
(J. J.)

« Cièl pomelat e femna fardada,
Es pas de longa durada. »
(J. J.)

« Filha rodaira,
Mirga trastejaire,
Pel galant,
Pel cat,
Faràn lèu un plat. » (J. J.)

« Tres topins davant lo fuòc,
Marcan la fèsta,
Tres femnas dins un ostal,
Marcan la pèsta. » (J. J.)

• ***La santat, lo biais***

« Badalhar vòl pas mentir,
Vòl manjar o dormir. » (A. Mar.)

« La tanarida
Sauva lo buòu de la mòrt a la vida.
Se lo boièr la beviá,
Autant de ben li fariá. » (C. Rm.)

« Que se grata decant se prús,
Fa pas tòrt a degús,
Mès que se grata e s'entemena,
Fa tòrt a sa codena. » (N. Ln.)

« Lo qu'a de biais s'en servís,
Lo que n'a pas ne patís. » (N. Ln.)

« Piu, piu,
Totjorn viu. » (P. O. / V. J.)

« Que trepa leca,
Que se jai se seca. » (G. Gg.)

« Lo mal de det,
Al còrs se met. » (J. J.)

« Cada feda que biala,
Perd una gorjada. » (G. Gg.)

« Te rises pas de mon dòl,
Lo meun es vièlh,
Lo teun es nòu. » (J. J.)

Los vacairòls

« "Tres que ieu n'ai e quatre que me prestarà mon compaire Abrial, t'escorgarai tot ton bestial." Aquò voliá dire que, a la fin de març, avián pas pus de pastura dins los palhièrs e, se fasiá missant temps... Aquò èra los darnièrs jorns de març e los prumièrs d'abrial. » (T. Mc.)

« "Cinc que n'ai e tres que n'emprunti a mon cosin Abrial, totes tos vudelons aurai." Èra quauqu'un que disiá que ara èra a la fin de març, lo mes de març èra passat e que ara èra sauve. » (A. Od.)

« Tres que n'ai e tres que m'en prestarà compaire Abrial, ton tropelon aurai. » (P. O.)

Los jorns

« La nuòch de Sent-Jan,
Es la pus corta de l'an. » (C. An.)

« Per Senta-Luça,
D'un saut de puça ;
Per Nadal,
D'un saut de gal. » (B. Cr. / S. Jr.)

L'ostal

« Après un ramassaire
Ven un escampaire. » (S. Emi.)

« Se jove sabiá,
Se vièlh podiá. » (C. Ml. / C. F.)

« I a pas que a bastir,
Per partir. » (G. Pc.)

« De pan e de vin,
Lo rei pòt venir. » (R. M.)

« La carn es pel ventre gròs,
Lo paure rosiga l'òs. » (V. J.)

« Lo pan dur
Fa l'ostal segur. » (L. P.)

Autres prodèrbis

« Pel pòrc :
"Magre o gras,
Sèt iòlas i as." » (T. M.)

« Al país ont anaràs,
Faràs coma veiràs. » (P. O.)

« Al país qu'anaràs,
Faràs coma veiràs. » (T. Mr. / C. Mt.)

« Per anar a Rodés,
Roda que rodaràs,
Totjorn montaràs. » (R. F. / R. M.-T.)

« Per Pentacosta,
Lo lach verma d'una crosta. » (R. Er.)

« Quand lo buòu es gras,
Cerca a s'espatlar. » (C. Rm.)

« De la raça,
Lo can caça. » (L. P.)



1

Diches

« Pour un avare : *Es un sarra-piastras. Escorgariá un pesolh per i abure la pèl. Fa dos còps d'una alumeta. Tondriá un uòu e vendriá la lana. Entre pagar e morir, òm a totjorn lo temps.*

Pour un riche : *A d'argent coma un can de nièiras.*

Pour un gourmand : *Èstre golard coma una padena.*

Pour un pauvre : *Es cargat d'argent coma un uòu de lana. Es sus la palha coma un peral. A pas besonh de padena qu'a pas res a fricassar. Es magre coma un cremalh.*

Pour un méchant : *A l'ama negra coma lo cuol d'un pairòl. A lo cur dur coma lo gresièr d'un ase.*

Pour un malin : *As pas levat lo pè que t'a vist la sòla. Pren las moscas amb un fial. Sap farrar las moscas.*

Pour un menteur : *Li tomba un uòlh cada còp que ditz una vertat e es pas encara bòrlhe. A cada vertat que ditz, una lèbre li passa entrecambas.*

Pour un prétentieux : *Vòl ensenhar son paire a far los enfants. Còmpta per mila, coma los tiulaires.*

Pour un sot : *Fa de traucs a la paret per tampar los del ponde. A pas copat las dents a las granolhas. S'aviá un autre nas darrèr lo cap òm poiriá lo portar amb los pals semalièrs. A de sovenença coma un grapald de coa.*

Pour un empoté : *Es viu coma un pesolh dins la pega.*

Pour un paresseux : *Susa en vegent venir lo bast. Es las coma un ase a vendémias.* »

(Extr. de "Ditches et prouverbis", d'après Jacques Vaizy, dans *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région)*

Diches

« Fagas plan e traparàs plan fach. » (J. Gt.)

« Fai plan e daissa dire. » (S. Jr.)

« Es rèdde coma un aste. » (G. Pc.)

« Degús nais rei dins son país. » (A. Mar.)

« Te pòrtas coma un camin ! » (B. Fr.)

« Es vièlha coma un camin. » (B. Fr.)

« Tot çò que manja tòrna. » (L. P.)

« Lo que paga lo fuòc paga totjorn tròp. » (J. J.)

« Qu'a fach diluns a fach dimarç. » (C. Ll.)

« Val mai téner qu'esperar. » (R. D. / S. Y. / J. J.)

« Val mai un que sap que cent que cercan. » (R. D. / S. Y.)

« Çò que manjaràs en verd, l'auràs pas en sec. » (J. J.)

« Es pas jorn qu'es nuòch, los repaisses se tocan. » (S. Pr.)

« Mai lo boc es borrut, mai las cabras l'aiman. » (J. Gt.)

« Un píbol fa pas un garric. » (L. P. / B. F. / S. Pr. / V. J.)

« Per una femna : polida defòra, diables a l'ostal. » (J. J.)

« Los garrics fan pas d'amètlas. » (J. J.)

« Lo rainald qu'a perduda la coa a pas paur de far veire lo cuol. » (J. J.)

« La tèrra es una femna, bolega-la e t'aimarà. » (G. Gg.)

« Nàisser per èstre polit, se maridar per èstre riche, morir per èstre brave. » (G. Gg.)

« I a un temps per l'ase e un temps pel molinièr. » (V. J.)

« Quand disiam "encara sièm priond" aquò voliá dire que encara l'ivèrn èra aquí. » (L. D.)

« Aquò's defendut coma lo Pater *als ases. »* (V. J.)

« Ma mèra me disiá : "Se siás pas capable de far aquò, te cal anar farrar d'aucas !" » (B. J.-P.)

« Quand òm a plan manjat : "Ara gardariái un ase estacat !" » (J. J.)

« Èstre embarrassat coma un rat amb tres noses. » (V. J.)

« Èstre escaravilhat coma un rat de tirador. » (V. J.)

« Es franc coma un ase que recuola. » (V. J.)

« Lo mèstre d'escòla nos disiá que quand l'òm entendiá cantar lo cocut caliá abure de sòusses dins la pòcha per èstre riches tota l'annada. » (C. Lé.)

« Quand òm entend lo cocut pel prumièr còp de l'annada, se l'òm a lo sòu a la pòcha, l'òm l'a tota l'annada. » (B. Jr.)

« Quand lo pan èra a la revèrs, aquò èra que quauqu'un riscava de morir. » (A. Od. / R. M.-R.)



2

Devinhòlas, devinhetas

« Borrut defòra, borrut dedins, botifarre i es dedins. Qu'es aquò ? Lo pè e lo debaç. » (B. Em.)

« Monti sus la montanha, planti un piquet, d'ont mai l'agachi, d'ont mai fuma. Dé qu'es aquò ? Un estront. » (F. E.)

« Drim-dram, dins las cauças de mon grand. Qu'es aquò ? La pendula. » (V. M.-L.)

« Dos ponchents, dos lusents, quatre massetas e un passatemps. Qu'es aquò ? Lo buòu : las banas, los uòlhs, los pès e la coa. » (G. P.)

« Maire borruda, polit enfant e paire grand. Qu'es aquò ? Lo pelon, la castanha e lo castanhièr. » (G. A.)

« Grand paire, reganhuda maire e polit enfanton. Qu'es aquò ? Lo castanhièr, la pelossa e la castanha. » (A. Od. / R. M.-R.)

« Grand paire, reganhuda maire, negra noiriça, blancs enfants. Qu'es aquò ? Lo castanhièr. » (S. Y.)

« Se me copas, me podas, se me brutlas, me fumas, se me desrabas, m'acabas. Qual siái ? La rome. » (J. J.)

« Sèt traucs e una cua. De qu'es aquò ? L'escaufalièch. » (A. Od. / R. M.-R.)

« Cinc alas, cinc clòsces que nais pels bòsces. Qu'es aquò ? La mespola. » (A. Od. / R. M.-R.)

« Long, long coma un cordon, a de pichòtas dents coma un raton ? Soi lo bartàs. » (C. Am.)

« Long, long coma un cordèl e que a de dents coma de cats ? Qu'es aquò ? Lo bartàs. » (B. F.)

« D'ont mai òm tira per la garganta, d'ont mai canta. Qu'es aquò ? Una campana. » (C. Ml.)

« Soi un pichon negre vengut d'Orient, porti corona sul cap, soi admés a la taula dels grands. Devinatz qual soi... Lo clavèl de giròfle. » (C. An.)

« Borrut tot lo torn e umide al mièg. Qu'es aquò ? L'uèlh. » (C. Mt.)

« Long coma un cordèl e rond coma un curvèl ? Qu'es aquò ? Un potz. » (B. F.)

« Cap sans cervèla, còl sans gargamèla, ventre sans tripas, cuol sans trauc. De qu'es aquò ? La botelha. » (S. Y.)

« Nòu tuan un buòu. Qu'es aquò ? De focharons [frelons]. » (C. Rm.)

« Se lavatz, lo me prestatz pas, se lavatz pas, prestatz-lo me. Qu'es aquò ? Lo batedor. » (C. An.)

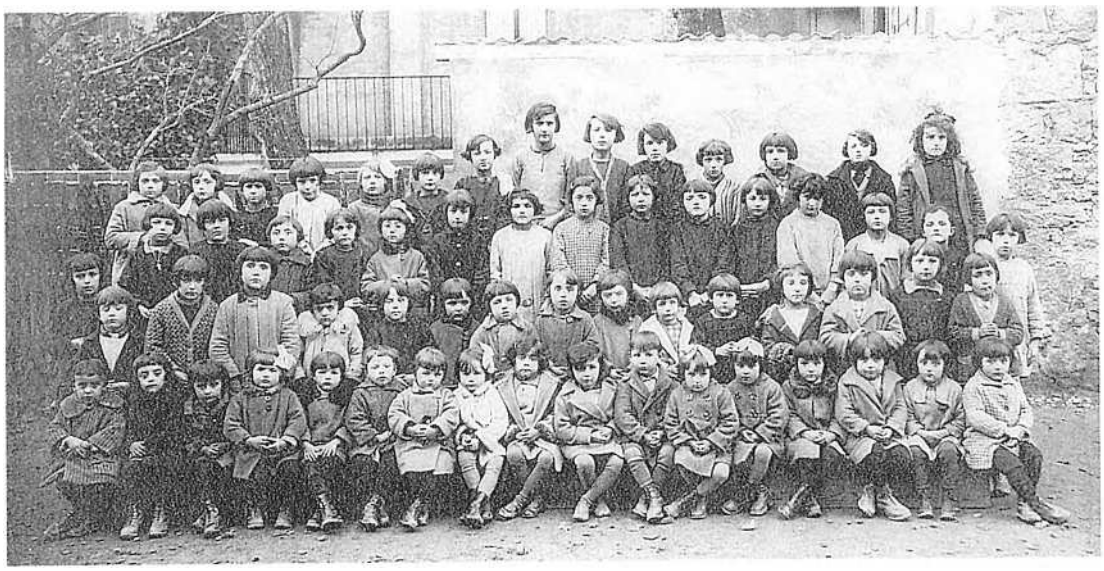

3

1. - *Escòla de Sent-Roma, 1947.*
On reconnaîtra : Jean et René Castanié, André Rouquet, Jean-Louis Mazars, René Viales, René Cristol, Francis Daures. *(Coll. et id. V. Rn.)*

2. - *Escòla de Sent-Africa, 1928-30.*
Avant-dernier du 2nd rang : Marcel Nicouleau. *(Coll. et id. N. A.)*

3. - *Escòla de Ròcafòrt, 1930.*
On reconnaîtra : Roger Régné, Georgette Jean, Raymonde Barthès, Gisèle Vialettes, Roger Germain, Josette Caumeil, Georges Vernat, Lucette et Jeanette Solignac, Pierrette Tabariès, Paule Mazel, Marie-Thérèse Maraval, ? Cadilhac, Paulette Galinier, Andrée Verdalle, Léoncette Régné, Paule Cabirou, Madeleine Louvety, Paula Bosc, Suzanne Rouquet, Paule Laroque, ? Mazel, Albertine Clergues, Geneviève Solanet, Suzanne Boulet, Thérèse Cavaillès, Simone Peyre, Georgette Lacroix, Renée Tabariès, Elise Benoit, Josette Cartaillac, Madeleine Caylus, Paule Louvety, Gisèle Amarga, Yvette Vialettes, Thérèse Armand, Odette Cavaillès, Jeanine Pélissou, Josette Grèzes, Lucette Lacroix, Madeleine Lacombe, Suzanne Daures, Germaine Salvan, Rose Monteillet, Rose Pons, Lucienne Régné, Georgette Albagnac, Octavie Sénégas, Marthe Vernières. *(Coll. et id. F. R.)*

1. - *Escòla de Sent-Faliç,* vers 1932.
1er rang : Marie-Louise Enjalric, Suzou Bessière, Louisette Dressaire, Augusta Ricard, Jeannette Solier, Raymonde Barascud.
2e rang : Lucie Jordy, Marcelle Solier, Marie-Louise Bessière, Paulette Caumes, Marie-Jeanne Chauvet, Marcelle Mamier, Mlle Benoit *(mèstra d'escòla). (Coll. et id. V. Rm.)*
2. - *Escòla de Sent-Faliç, 1928.*
1er rang : Marius Veyrié, Louis Solier, Louis Bec.
2e rang : Pierre Combes *dich Tolosa,* Joseph Guibert, Louis Redon, Clément Gras, Charles Bousquel, Paul Marrives.
3e rang : Henri Arnal, ? Delarue, Jean Trouche, Andrien Jeantet, Charles Lamic, Raymond Peaux. M. Raymond *(mèstre d'escòla). (Coll. et id. B. Jl.)*
3. - *Escòla de Sent-Esèri,* vers 1930.
1er rang : Georgette Saysset (3e), Marinette Estèbe (5e).
(Coll. A. V. C. ; id. C. N.)
4. - *1929. (Coll. V. J.)*
5. - *Escòla de Sent-Roma, 1947.*
Louis Larinié et René Viales, René Castanié et André Rouquet, Francis Daures et ?, Jean Arnal et ?, Francis Commandré et ?.
(Coll. et id. V. Rn.)
6. - *Escòla de La Pèira, 1933.*
1er rang : Gaston Viguié, Robert Barthas, Marie-Louise Estival, Louis Arlabosse, Ludovic Carlet.
2e rang : André Chouré, Augusta Pagès, Geneviève Ducasse, Ginette, Xavier et Marceau Chassagne, Roger Denne, Rose Rousseau, Simone Huc.
3e rang : Henri Viguié, Laurent Rouquette, Marie-Louise Pagès, Aimé et Yvette Gavalda, Pierre Durand, Irène Rousseau, Henriette Ricard, Yvette Huc. *(Coll. et id. A. D.)*


1


2


3


4


5



6

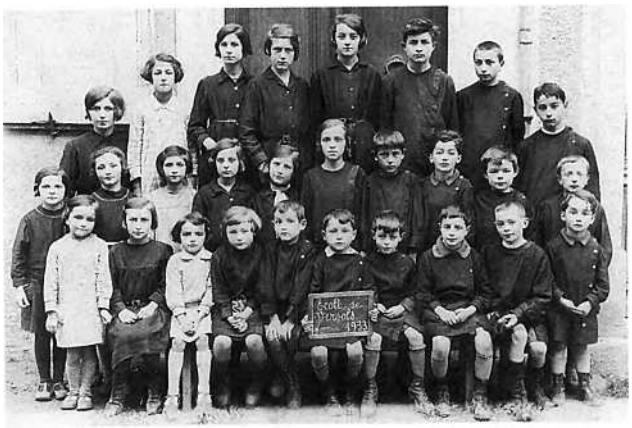

1



2

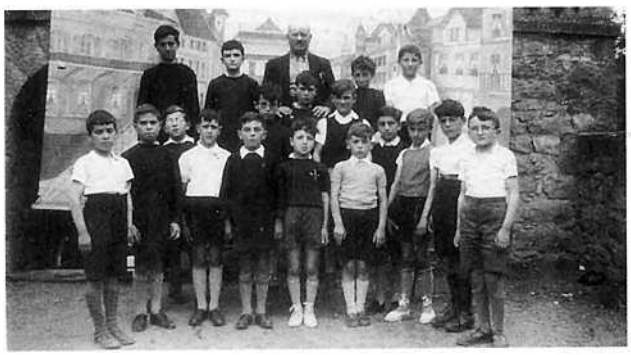

3

1. - *Escòla de Verzòls, 1933.*
On reconnaîtra : ? Combet, Marcelle Galzin, ? Roger, Fernand Jean, Yvan Amans, Gilbert Sadde, Jeanne Enjalbert, Irène Normand, Fernande Trinquier, Suzie Gautrand, Jeanne Poujade, Marinette Combet, André Sadde, Aimé Pujol, Fernande Baldet, Jeanne Couturiès, Georgette Baldet, Clémentine Rouve, Raymonde Baduel, Louis Combet, Maurice Caramel, Joseph Cabanes. *(Coll. et id. J. F.)*

2. - *Escòla de Sagonzac, 1933.*
On reconnaîtra : Germaine Berthomieu *(mèstra d'escòla),* Denise Viguier, Lucile Berthomieu, Marie-Thérèse Liquière, Henriette Amalric, Lucie Cœurveillé, Fernande Soulié, Yvonne Assié, Robert Ségala, Albert Cœurveillé, Paulette Armand, Yvon Soulié, Raymond Espinasse, Georges Audiguier, Zéphirin et Elie Gavalda, René Cœurveillé, Marius Assié, Raymond Soulier, Augustin Maraval, Raymond Roustan, Louis Rouquette, M. Rouquet *(mèstre d'escòla). (Coll. et id. S. Y.)*

3. - *Escòla de Sent-Roma, 1938.*
1er rang : Abel Arnal, ? Arnal, Emile Plietzsch, Etienne Fabre, André Cristol, Pierre Bessières, Jean Calmes, André Gineste, Louis Castanié, Maurice Louvety.
2e rang : Paul Bernard, Pierre Treillet, Jean Galtier, Paul Alauze.
3e rang : Jean Alauze, Louis Gasc, Justin Treillet *(mèstre d'escòla),* Pierre Hoffmann, Marc Libourel. *(Coll. et id. F. Et.)*

4. - *Escòla de Sent-Faliç, 1933.*
1er rang : Marcel Bézamet, Etienne Veyrié, Maurice Laffont, Henri Rouve.
2e rang : Pierre Grocelle, Louis Solier, Marcel Teyssier, Joseph Guibert, Cabrol Georges.
3e rang : René Teyssier, Charles Bousquel, Henri Arnal, Louis Redon, Paul Mamier, Clément Gras, Marius Veyrié.
(Coll. et id. T. Mr.)

5. - *Escòla Sent-Jan-Baptista de Sent-Africa, 1933.*
On reconnaîtra : Paul Broussou, Armand Gaubert et Gabriel Bousquet. *(Coll. et id. B. Pl.)*

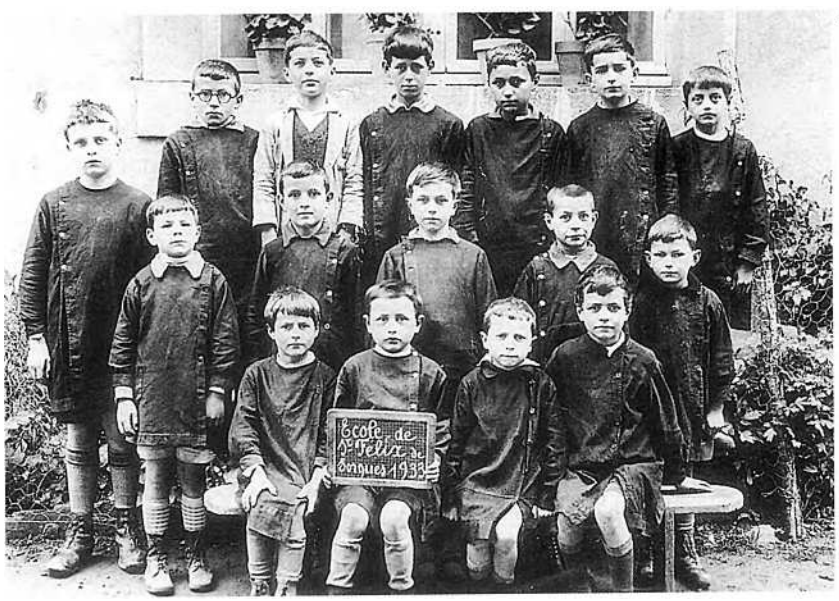

4



5

1. - *Escòla de Ròcafòrt, 1939.*
Christiane Nicolas, Mauricette Armand, France Galzin, Louisette Hérail, Lucette Chauchard, Suzou Alvergne, Jeanne Solignac, Josette Caumeil, Georgette Jean, ? Tabariès, Raymonde Barthès, Paule Lacroix, Madeleine Lacombe, Paule Marquès, Monique Espinasse, Blanche Galzin, Gisèle Galinier, Suzanne Roger, Thérèse Cavallier, Léoncette Régnier, Jeanette Laroque, Juliette Parguel, Janine Fossemale, Paule Roques, Solange Vernhet, Renée Virenque, Andrée Rascalou, Odette Connes, Paule Mazel, Mauricette Fabry. *(Coll. et id. M. An.)*



1

2. - *Escòla de La Bastida, 1946.*
Assis : Mme Frontin *(mèstra d'escòla)*, Jeanine Arnal, Geneviève Gély, Annie Sanson, Henri Marquès, Michel Malric, Jean Gély, Georges Roquefeuil, Maurice Arnal.
2e rang : Ginette Sanson, Solange Sigaud, Gisèle Marquès, Jean Cartaillac, Paul Astruc, Claudine Gély, Michel Gazel, Irène Arnal, Louis Marquès, Guy Arnal, Suzanne Gély, Cécile Aigouy. *(Coll. et id. G. M.)*

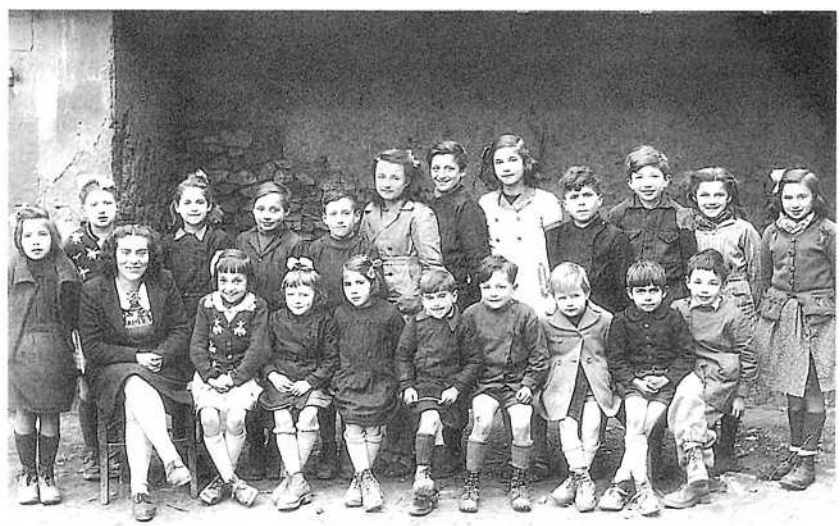

2

3. - *Escòla de Ròcafòrt, 1937-38.*
On reconnaîtra : Micheline Serres, Paulette Foissac, Yvane Vernières, Marcelle Jean, Mauricette Armand, Francette Galzin, ? Cartaillac, Jacqueline Serres, Odette Loubière, Suzou Alvergne, Paule Roques, Paule Marquès, Madeleine Lacombe, Thérèse Combet, Agnès Vernhet. *(Coll. et id. M. An.)*

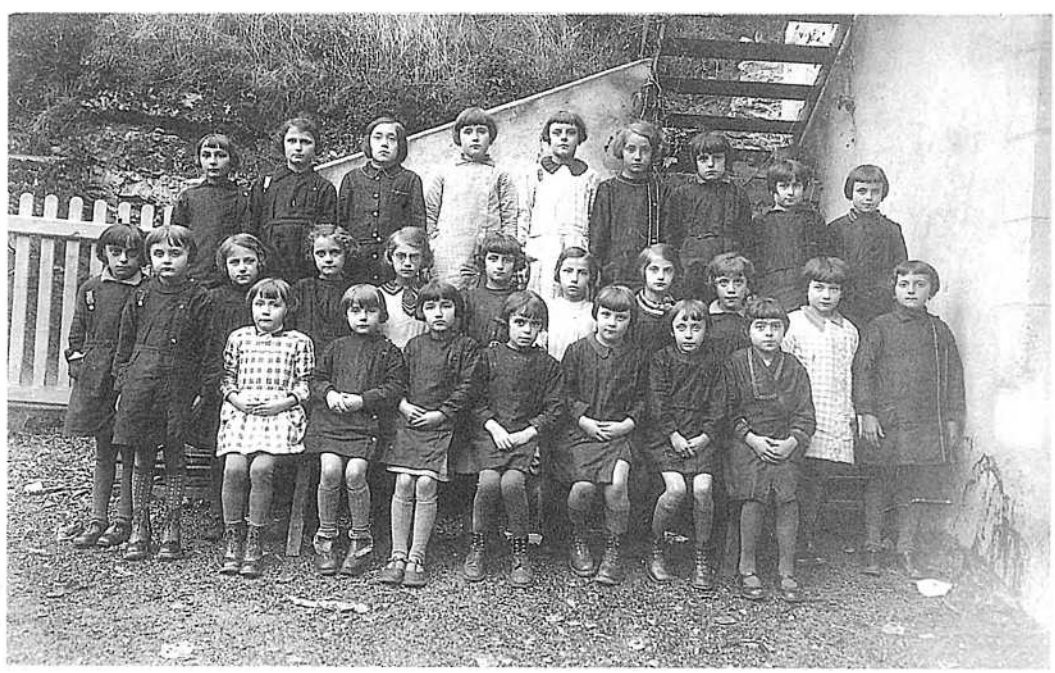

3



1



2



3

1. - *Escòla de Sent-Roma, 1935.*
Mèstre d'escòla : Justin Treillet. 1er rang : Emile Plietzsch, Auguste Combes, Pierre Hoffmann, Paul Alauze, Louis Gasc, Maurice Louvety, ?. 2e rang : René Pratlong, Robert Gerbail, André Caumes, Marc Libourel, Ernest Pailhoriès, Abel Arnal. 3e rang : Jean Pélissier, Marcel Lacan, Jean Treillet, Jean Alauze, Pierre Treillet, Gabriel Caumes. *(Coll. et id. A. P.)*

2. - *Escòla de Sent-Jan d'Aucàpias, 1934.*
Andrée Rames, Emile Soulages, Suzanne Bourrier, Denise Cavalier, Yvonne Bonnafé, Thérèse Nozières, Yvette Ricard, Lucette Malaval, Andrée Bourrier, Marie-Louise Bonnafé, Simone Rames, Lucette Jeanjean, Yvonne Crébassa, Louisette Costes, Elise Bonnafé, Marie-Louise Costes, Irène Ciffre, Georgette Cros, Paulette Vernhet, Marie et Gaby Valat, Louis Casène, Armand et Georges Raymond, Jean Bourrier, Honoré Rames, Gaby Bonnafé, René Costes, René Nozières, Louis Soulages, André Pailhès.
M. et Mme Léonce Mas, *mèstres d'escòla. (Coll. et id. C. An.)*

3. - *(Coll. R. Jn.)*

4. - *Escòla de Sagonzac, 1950.*
On reconnaîtra : Paul Augé, Odile Guibal, Christian et Michel Ricard, Marie-Louise Pélissou, Arlette Ricard, Emilien Pélissou, Fernande Thomas, Marie-France Fourcadier, Alain Vidal, Annie Jalabert, Jean-Louis Ricard, Adrienne Villa, Suzy Ricard, Jeannine Maraval, Elise Thomas, Lucette Fourcadier, Emilienne et Marie-Jeanne Pélissou, Raoul Jalabert. *(Coll. et id. S. Y.)*

5. - *Vabre, 1936.*
On reconnaîtra : Geneviève Decup, Maria Granier, Marie-Rose Barthe, Solange Reynes, Maria Barthélémy, Josette Armand, Lucienne Durand, Elise et Agnès Armand, Thérèse Vernière, Christiane Combes, Elise Dardie, Odette Gély. *(Coll. et id. M. Lc.)*

6. - *Sent-Roma, 1939.* Etienne Fabre et André Cristol. *(Coll. et id. F. Et.)*

4





5



6

Los conscrits

Sièm de la classa…
« Sièm de la classa,
No'n fotèm,
Avèm una cabra,
La molzèm,
Quand a tarit, la fasèm aboquir,
E tota l'annada tiram d'aquí. »
(B. Hl. / S. Lc.)

« Sèm de la classa,
No'n fotèm,
Avèm una cabra,
La molzèm,
Quand a tarit, la fasèm boquir,
E totjorn tiram d'aquí. » (G. Gg.)

« Nos fotèm pas mal,
Del mestièr de cordonièr,
Sièm de la classa. » (R. H.)

Lo tustet
« Los joves anavan tustar a la pòrta de luònh, amb una ficèla. Apelavan aquò "lo tustet". O ai fach, ieu. » (S. Yv.)

Lo tamarre
« Quand trapavan quauqu'un li fasián passar una partida de la nuòch a l'espèra, davant un trauc. Esperava lo tamarre. » (A. E.)

Dès l'âge de onze ans, on quittait l'école pour aller gagner sa vie, mais les jeunes gens d'une classe d'âge se retrouvaient plus tard pour passer devant le conseil de révision. Ils en profitaient pour se défouler de diverses manières.

« Los de Verzòls e los de La Pèira se batián. Se fotián una tanada ! » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Anavan a Sent-Africa e pas mai. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« De còps que i a, demoravan la setmana defòra ! Crompavan de cocardas, de capèls… » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Ai vist un còp passar los conscrits quand trabalhavi a Ròcafòrt per çò que i aviá de filhas que trabalhavan dins las cavas. Un còp, totes los conscrits de Sent-Africa, montèron per veire las filhas.

Nautres, quand passèri lo conselh, èrem quatre. De còps n'i aviá pas qu'un, de còps un parelh, de còps pas cap… » (G. P. / *La Bastida)*



1



2

1. - *Conscrits de 1871.*
On reconnaîtra : Paul Peaux, ? Pujol *dich lo Pastron,* Jean Pailhès, Dominique et Gabriel Enjalric, Marius Roland, ? Viales.
(Coll. et id. B. Mch.)
2. - *Conscrits de 1915-20.*
On reconnaîtra : Basile Grégoire, Emile Combet, Julien Maurand, Raymond Teissier, Jean Argeliès, Germain Combet, Jean Gastal, Marcel Delmas.
(Coll. et id. A. H.)



1



2

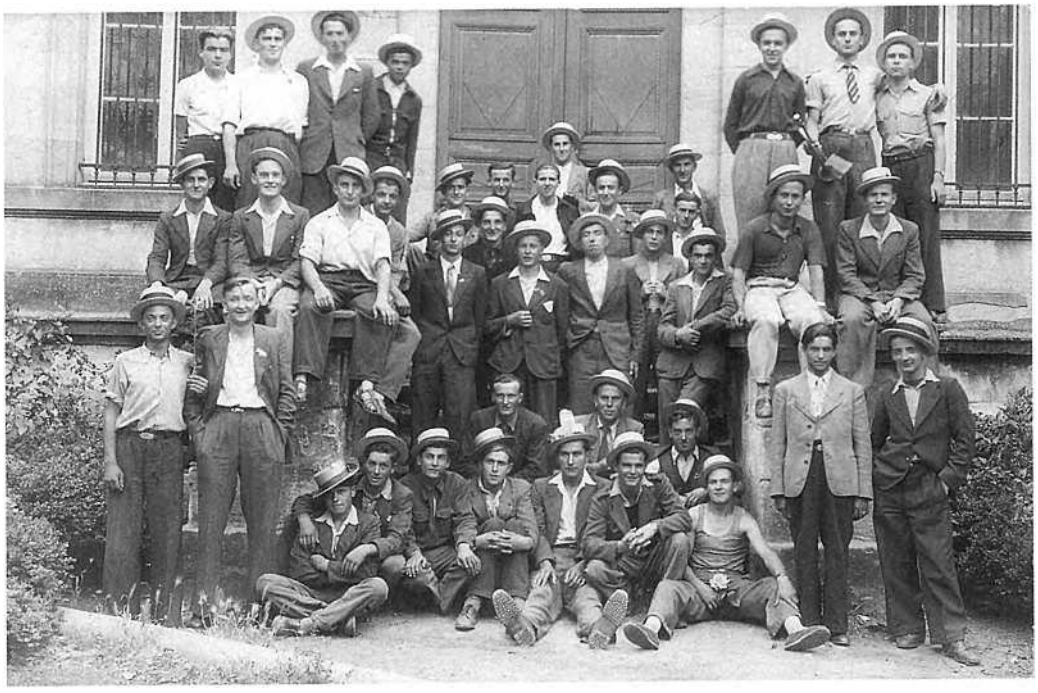

3

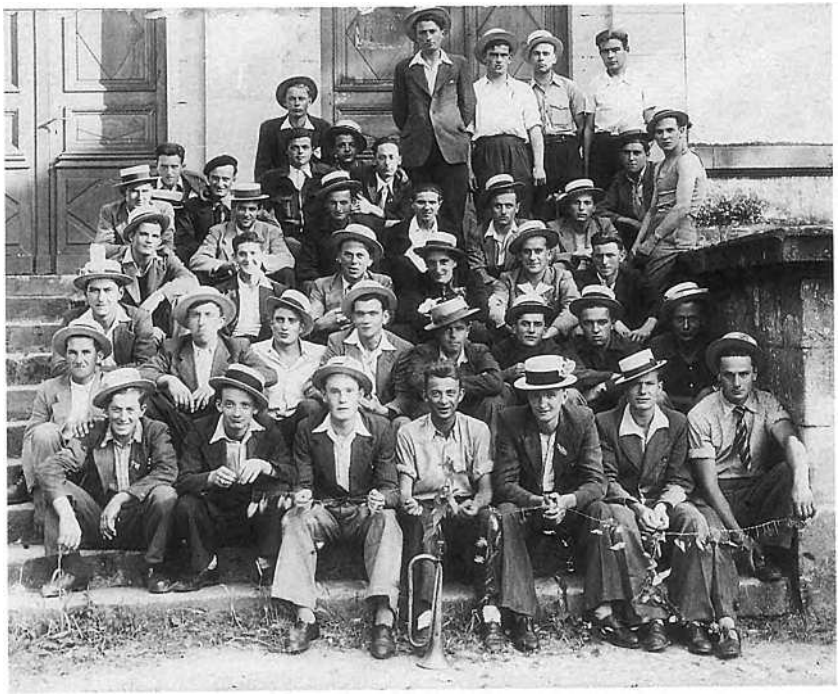

4

1. - *Los conscrits de Sent-Roma, 1923.*
Assis : Justin Bertrand, Sébastien Hébrard, Jean Larinié. Debout : Jules Mazars, Joseph Caumes, Louis Agret, ?, Etienne Rudelle. *(Coll. et id. L. Ls.)*

2. - *Los conscrits de Sent-Faliç, 1926.*
1er rang : Marcel Ricard, André Trouche, ?.
2e rang : Roger Canac, Emile Singlars, Roger Miquel, Julien Pascal, René Noyer. *(Coll. et id. C. Cl.)*

3. - *Sent-Africa, conscrits de 1944.*
On reconnaîtra : Raymond Carrière, Gabriel Viala, ? Palhiès, Pierre Decup, ? Souche, Daniel Clément, Yves Vernhet, Denis Reynès, Jean Helleu, ? Cucala, ? Vayssettes, Robert Sirven, Paul Broussou, Robert Coste, René Puech, ? Liquière, ? Viguier, ? Cauquil, Jean Bastide, Robert Bouviala, Clément Soulages. *(Coll. et id. B. Pl.)*

4. - *Sent-Africa, conscrits de 1944.*
1er rang : Pierre Decup (4e), Robert Coste (6e). 2e rang : Robert Sirven (2e), Norbert Roucayrol (5e), Raymond Carrière (6e), Jean Bastide (7e), Paul Broussou (8e). Entre le 2e et le 3e rang : Gabriel Viala. 3e rang : Bouzat (3e), Bouzat (5e), Roucayrol (6e). 4e rang : Clément (2e). 5e rang : Bessière (5e), Vayssettes (6e), René Puech (7e). 6e rang : Viguier (3e), Pascal (5e). *(Coll. et id. C. Rm.)*



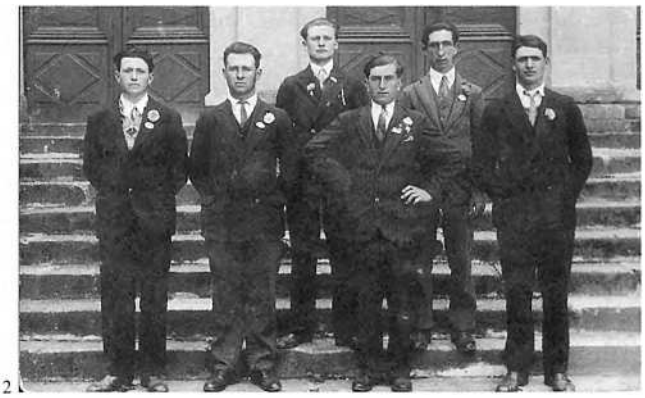





1. - *Sent-Africa, conscrits de 1929-30*
On reconnaîtra : Marius Malric, François Molinier, Gabriel Blaquière.
2. - *Conscrits de 1933.*
On reconnaîtra MM. Cadenet et Artis.
(Coll. et id. A. E.)
3. - *Los conscrits de Ròcafòrt, 1940.*
On reconnaîtra : Georges Solier, Maurice Enjalric, Emile Vernhet, Jean Fraysse, Emile Lafon, Gilbert Grégoire, André Peyre, Jean Armand, Jean Pons. *(Coll. et id. D. M.-C.)*
4. - *Los conscrits de Vendalòvas, 1925.*
On reconnaîtra : Louis Cabanes, Albert Cambon, Albert Daguerre, Raymond Cadenet, Léonce Gratias. *(Coll. et id. N. A.)*

La fèsta

La fèsta, organisée par les conscrits, était en général la fête votive ou *vòta.* Elle pouvait donner lieu à plusieurs journées de manifestations.

Dans certains *vilatges,* la fête votive se déroulait sur une seule journée, le dimanche, précédée ou commencée par les aubades. C'était l'occasion d'un repas familial, agrémenté de la traditionnelle *fogassa,* et d'un bal à même *lo codèrc,* avec *borrèias, valsas* et *branlons,* et de jeux divers. Mais, le caractère relativement urbanisé du canton de *Sent-Africa,* avec *La Vilòta,* les caves de *Ròcafòrt* et la gare de *Tornamira* semble avoir favorisé l'introduction des danses en vogue à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, au détriment du répertoire traditionnel.

« Èra lo 15 d'agost, per Nòstra-Dama de La Pèira. La velha, i aviá la recepcion dels musicaires, un bal. Lo 15, èra la fèsta. Anavan al monument als mòrts amb la junessa e la musica, pièi passavan la poma e, per completar, vendián de pichonas decoracions. Aquò durava dos o tres jorns.

Aquò èra los joves que s'en ocupavan mès, de còps que i a, èra de vièlhs per çò que, se dintravan pas dins sos fraisses, caliá pagar de sa pòcha, alara... » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« A Verzòls, èra lo 8 de setembre. Èra lo cap de jovent que l'organisava. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Èra per Sent-Pèire, lo 28 de junh, pensi. Durava dos jorns : lo dissabte e lo dimenge. » (P. A. / *Vabre)*

« Èra lo 29 de junh. » (Vabre)

« La fèsta, aicí, èra lo 15 d'agost, una granda fèsta. Se fasiá sus la plaça. Durava tres jorns. Mos parents disián que, de Vabre, veniá un bochièr, Bernat que s'apelava, portava dos vedèls, los sagnava aicí e vendiá tot ! Dins las familhas, fasián una granda fèsta. Invitavan totes los parents, los cosins. Èran trenta o quaranta. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Èra renommada. Èra pel 15 d'agost. Dançavan dins la cort de la gara. Cada an, i daissavan un parelh de cauçuras ! Aquò èra juste empèirat. Durava dos o tres jorns. » (A. G. / *Tornamira)*

« Èra per Sent-Loïs, lo 25 d'agost. » (Sent-Esèri)

« Los joves, atencion qu'anàvem pas a la fèsta sans los parents. Nos laissavan pas partir ! E anàvem juste onte i aviá de parentat. Cada vilatge que i aviá un parent, anàvem far la fèsta. Aquí i aviá trenta personas a taula. » (C. L. / *Bornaguet de Sent-Esèri)*

« Aquò èra la classa o los qu'èran un pauc pus joves o un pauc pus vièlhs que fasián la fèsta, mès n'i a un briu, ara, que n'i a pas cap, de fèsta. Dins lo temps, èra lo prumièr dimenge de julhet, lo dissabte a seras e lo dimenge, amai pas totjorn lo dissabte. Lo monde dançavan defòra. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Autres còps, aquò èra lo 18 de novembre mès l'an cambiada. Durava tres jorns. Aquò èra los conscrits que la fasián. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Èra lo 24 de junh. Durava dos jorns : lo dissabte e lo dimenge. Èra a la dintrada del vilatge, a costat del monument. I aviá una aubèrja e lo monde manjavan aquí. Mès dançavan defòra. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« La fèsta tombava lo prumièr dimenge d'agost. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Èra per Sent-Jan-Baptista. Los qu'avián vint ans, la classa, s'en ocupavan. Èra pas que lo dimenge, sus una placeta. Se dançava defòra amb un pauc de bren de rèssa apr'aquí. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« I aviá una fèsta per Sent-Pèire. Dançàvem dins una vièlha cava. Èra lo dissabte e lo dimenge. » (G. P. / *La Bastida)*

« En 50, se fasquèt al mes de julhet. » (Sent-Africa)

« I a abut una fèsta, aicí, per Sent-Vincens, lo 22 de janvièr. M'en soveni. I a pas jamai abut de cafè mès fasián venir quauqu'un de Sent-Africa per téner lo cafè dins la vièlha glèisa. » (V. J. / *Velhausin de Sent-Africa)*

« Èra per la Sent-Pèire, lo 9 de junh. » (Ròcafòrt)

« I aviá de monde per la bona rason que i aviá de filhas, dins las cavas. » (S. E. / *Ròcafòrt)*

Passar la poma, passar la pauma

Pour financer la fête, la jeunesse du *Vabrés* passait quêter dans les *ostals* avec un plateau orné d'un fruit décoré d'*escuts* ou de louis d'or, d'où l'expression *"passar la pauma"* (la paume de la main) ou *"passar la poma"* (la pomme).

« Per la fèsta del vilatge, los joves passavan la poma al moment del repais, acompanhats de la musica o d'una partida de la musica. Dintravan e pausavan un plat sus la taula. N'i aviá que li prestavan de loïs d'òr de cent francs e espintavan aquò dins una citrolha. Cadun donava çò que voliá. Lo mèra, que èra de Verzòls e que èra proprietari d'una cava a Ròcafòrt, nos donava cent francs. Cent francs de l'epòca, èra una soma !

Amb aquel argent, caliá pagar los musicaires e los fraisses. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Los conscrits passavan la poma amb la musica. Cadun pausava çò que voliá sus lo platèu. Èra una quèsta, lo jorn de la fèsta, quand los invitats èran aquí. » (P. A. / *Vabre)*

« Passavan la poma pels ostals. » (Sent-Esèri)

« Passavan la poma, per una peceta, a l'ora que dinnàvem, amb la musica. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Passavan la poma dins los ostals. » (Ròcafòrt)

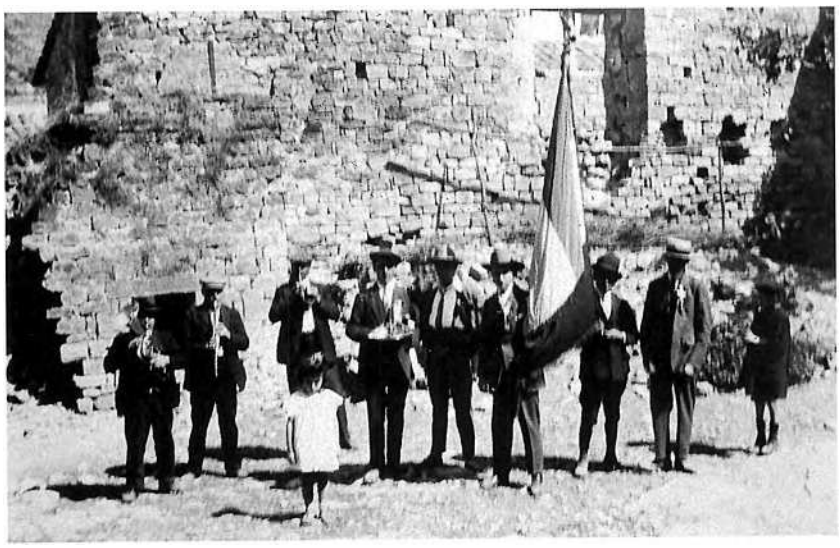



Vers 1880. On reconnaîtra Adrien Roland. *(Coll. et id. B. Mch.)*

Lo perlinaire de Vabre

« Lo grand-paire – Amans Puòg, coma ieu – fasiá de perlinas fondentas, blancas. Quand èra jove, per se far quatre sòusses, fasiá d'una fèsta a l'autra, lo dimenge, per vendre de perlinas. Tot lo monde lo coneissiá. Quand èra sol, partissiá amb son muòl. Partissiá lo dimenge matin e tornava lo diluns. Apèi, mon paire lo fasquèt. Ieu, o fasquèri atanben. Fasiem un jòc, coma un lòtò, per far ganhar de perlinas. O fasiem a la sortida de la messa e pièi a quatre oras de l'après-miègjorn jusca uòch oras. Arrestèri n'i a vint ans e, ara, l'ainat ven de prene la succession. » (P. A.)

Los pastilhaires (graphie francisée)

« Dins lo mitan del jour degus rouodo
[pas gaire ;
Sus lo plaço lio pas que caùque postilhaire
Que l'ottrait de lo festo o dirijats oici,
Et que, setats sus boncs, aro manjou
['n bouci. »

(Extr. de "Lo festo potrounalo", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

Serenadas e aubadas (graphie francisée)

« Lous bioulouns sou benguts, los couordos
[estrenados
Dins lou fouort de lo nuech, ombe los
[serenados.
Dedins fouosso d'endrechs l'usage es
[demourat
Que soludou lo glèiso et moussu lou
[curat (...).
Es l'hobitudo otal, cont lo messo es fenido,
Que lous junes gens fòu lour premièiro
[sourtido ;
Lous dropèus sou pourtatsper lous "caps de
[jouben" ;
On lou biouloun dorrés, passou coumo lou
[ben ;
Saùtou coumo de fouols, fòu lou tour del
[bilache ;
Oprès ocouo d'oqui bòu monja lou
[poutache,
Aro d'un brabe briou lous beiren pas tourna :
Cadun, on sous omits et porens, bo dîna. »

(Extr. de "Lo festo potrounalo", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

Verzòls. (Coll. Arch. dép. A. ; fds D. Gn.)

La sanqueta de vedèl
« Mlle G. Dalas, Versols : "Dès le vendredi (avant-veille de la fête locale de Versols, le dimanche suivant la Nativité de la Vierge, 8 septembre), on tue le veau dans la cour de l'école. Le boucher, Jean Rouve, qui chaque dimanche avec sa carriole et son cheval vient vendre de la viande au village, procède au sacrifice. L'animal pend à une branche d'arbre. Le boucher, avec un large coutelas, fait une entaille profonde au cou de l'animal sous l'œil attentif des badauds. Pour recueillir le sang, viennent les gens du village, tenant une assiette garnie de mie de pain, lardons, ail et persil. Ils repartent en marchant avec précaution. On cuira à la poêle le contenu de l'assiette. Ce sera le *sanquet* ou *sanqueta* (le sang cuit)." » (Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas)

« Los joves passavan la poma e cantavan. Donàvem una pèça e nos balhavan una pastilha. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« La poma, aquò se fa encara. Passavan quand dinnàvem, amb la musica. » (F. M. / *Sent-Roma)*

« Passavan la pauma e o fan encara, amb la musica, a miègjorn. » (A. G. / *Tornamira)*

« Lo jorn de la fèsta, passàvem la poma. Metiam una poma al mitan d'un platèu amb de pèças, quauques bonbons o quauquas cigaretas e passàvem dins los ostals per amassar d'argent per pagar la fèsta. » (J. Gb. / *Tornamira)*

« I aviá un plat amb una poma e i plantavan d'escuts en argent. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Passavan per amassar d'argent, amb la musica. Passavan la pauma. N'i aviá que anavan a Sent-Pèire e Las Casaledas, d'autres anavan sus las bòrias del Larzac e d'autres dins lo vilatge. » (G. P. / *La Bastida)*

« Fasián la tornada de la poma, qu'apelavan. Prenián un acòrdeòn e passavan d'un ostal a l'autre. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

La fo(g)assa

« Per la fèsta, se fasiá la fo(g)assa. Cada familha fasiá sa fo(g)assa. Lo bolangièr prestava son forn. N'i a que fasián de tripons... E tot aquò s'anava far cuòire al forn del bolangièr. » (P. A. / *Vabre)*

« Per la fèsta, aquò èra la fo(g)assa que se manjava. » (Sent-Faliç / Tornamira)

« Per la fèsta, se fasiá una fo(g)assa. Fasiem de gròssas fo(g)assas. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Lo bolangièr de La Pèira fasiá de fo(g)assas. Lo pèra Bosquet veniá amb lo chaval e tot lo vilatge voliá sa fo(g)assa ! » (Verzòls-e-La Pèira)

« Per la fèsta, se fasiá totjorn de fo(g)assas. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

Lo fornièr (graphie francisée)
« Es lou fourniè que passo uno tristo semmono ;
N'in bal oquel moumen s'o lo caisso pla sono :
Quitto pas pus soun four, ni lou jour ni lo nuech,
Ojen toujours en ma lo palo ombe lou bruech.
Couoi ce premie lou pa, piei pus tard lo fougasso ;
Gimbeletos, gotèus, paùc o paùc tout y passo. (...)
Lou dissate, un budel es penjat sus lo plaço,
Et de suito, ol tour d'el, tout lou mounde s'omasso :
Cadun se presso et bouol còusi cé pus poulit.
Oprès lou pa, de car tout lou four es roumplit. »
(Extr. de "Lo festo potrounalo", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

La fogassa (graphie francisée)
« *"Aï més dososset ioous pér faïre oquèllo fouasso,*
Quand désénfournorén, basté siagué pas trasso.
Bésès oquél grand plat qu'és tout romplit dé jus,
Sè bèrso, pér malhur, l'y rojoro dessus !..."
Un'o poou pér soun plat, l'aoutro pér so toupino ;
On los beï, paouc ou prou, toutos qué foou lo mino,
Crido qué cridoras ! dèdoboùn ! dédobàl,
Jomaï s'és pas possat un parél cornobal !...
Paouré mèstré fourgné, los oouréillos coupados,
Creï béritaplomén qué siagou poussédados. »
(Extr de "Lo beillo dé lo festo !!...", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)


1

La fèsta (graphie francisée)
« D'éstruméns dé musiqu'aï énténdut lou soun !...
Clarinétto, tombour, grosso-caisso, biouloun,
Tout sé délargu'ol cop, pér onnounça lo fèsto !...
Pél jour dél léndéma, tout lou moundé s'opprèsto,
L'on beï dé tout coustat, è chacun' o soun tour,
Los fénnos, corréja caouqué fricot ol four...
Une porto'n toupi, l'aoutr'uno cossoïrollo.
N'io pas soulomén dos, né bésès uno colo ;
Corgados dé gigoch, dé gotèous, dé fouossèch,
È marchou, sé bous plaï, crésès-ou, n'oou pas fréch.
Oqui counnouïssès pas ni damo ni chombrieïro,
Bité !... chacuno bol orriba lo prémièro.
Garo ! paouré fourgnè, sé sios pas dégourdit,
Té foras malména pér oquél poplé hordit !...
"Ané ! crido Morgot. Déspacho-té, poillasso !...
Bésès pas qué moun pa sourtis dé lo poillasso !..."
Lo bieillo Modéloun : "Moun Dious ! quél cal poti !"
Bast'ojèssi pouscut énfourna lou moti !..." »
(Extr de "Lo beillo dé lo festo !!...", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

Los violonaires... (graphie francisée)
« L'oufficé bo fini... déforo lou biouloun ;
Coumménço tout éscas, dé randré caouqué soun.
Qué l'on béï cop sul cop, oquéllos doumoïsèllos
Qu'oou possat lou moti pér sé méttré pla bèllos,
Quilla bîté lou cap, è faïré un moubémén !...
Sé rétènou pas pus... Sou dins un pèssomén,
Qué corrio, pér lou méns, déch pajos d'éscrituro,
Per pourré coummo cal né faïré lo pintruro...
Foou lou signé dè croux, sé préssou dé sourti.
Caouquos-unos qué nio foou mino dé courri,
Mais, portou sus l'ésquin'un tal faïs dé bésougno,
Qué béritaplomén oou poou dé fa bérgougno !... »
(Extr de "Lo festo !", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

Repais de fèsta (graphie francisée)
« L'aoubo n'o pas èncar' occobat d'èspéli,
Qué los oulos, sul fioc, coumménçou dé bouli !...
Los fénnos, qué soubén sé lèbou los dornieïros,
Dé poou d'èss' én rétart, oou sooutat los prémieïros.
Io dos houros è maï qué trépou pér l'oustal.
Lo nuèch, n'oou pas pouscut répoousa coummo cal.
Méttou pas fosso téns o faïré lo touolètto,
Sourtissou bitomén pér faïré caouqu'omplètto.
O's uno cal dé sal, o l'aoutro dè clobèl
Oquésto bol dé bioou, dé moutou, dé budèl,
O toutos cal quicon !... Garo ! qué sou préssados.
Marchou coummo lou bén, toutos mal occoutrados.
Oou més tout simplomén un mocodou sul pial,
Un coutillou pla court è pas cap dè montal,
Hobillados oïtal, sou pla pus dégourdidos,
S'en manquo, cépéndén, qué siasquou pla poulidos !...
... Lou réloch' o piquat ! Sans éspèra soun tour,
Chacun'ol grand golop, prén lou comi dél four.
Marcho qué marchoras, sou toutos éssoufflados.
Sémblo qué caouqué loup los aj'éspoourugados !
Susou, poulsou sorrat, è foou d'ésclomotious !
Dins un moumén béïrés qué dé réclomotious ! (...)
Fourgné, dourbis lou four !... Toutos, lous uèls brocach !
S'énquiètou dé sérca sos toupinos, sous plach.
Coti, én sourtién so fouasso robinado,
Tusto dès pès, dès pouns, dirias qu'és poussédado.
Lou fourgné fo passa, pus séc qu'un éstélou,
Un jigot, qu'o pourtat Clairo dé Booumélou ;
Quand lou béï tant roustit, oquello paouro Clairo
Sé dérrabo lou pial, és baoujo dé coulèro !... »
(Extr de "Lo festo !", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

1. - *Fèsta de Sent-Faliç. (Coll. R. Rs.)*
2. - *Fèsta de Sent-Africa,* vers 1912.
Assetat a drecha sul carri : Joseph Issalis. *(Coll. et id. G. Gn.)*

2

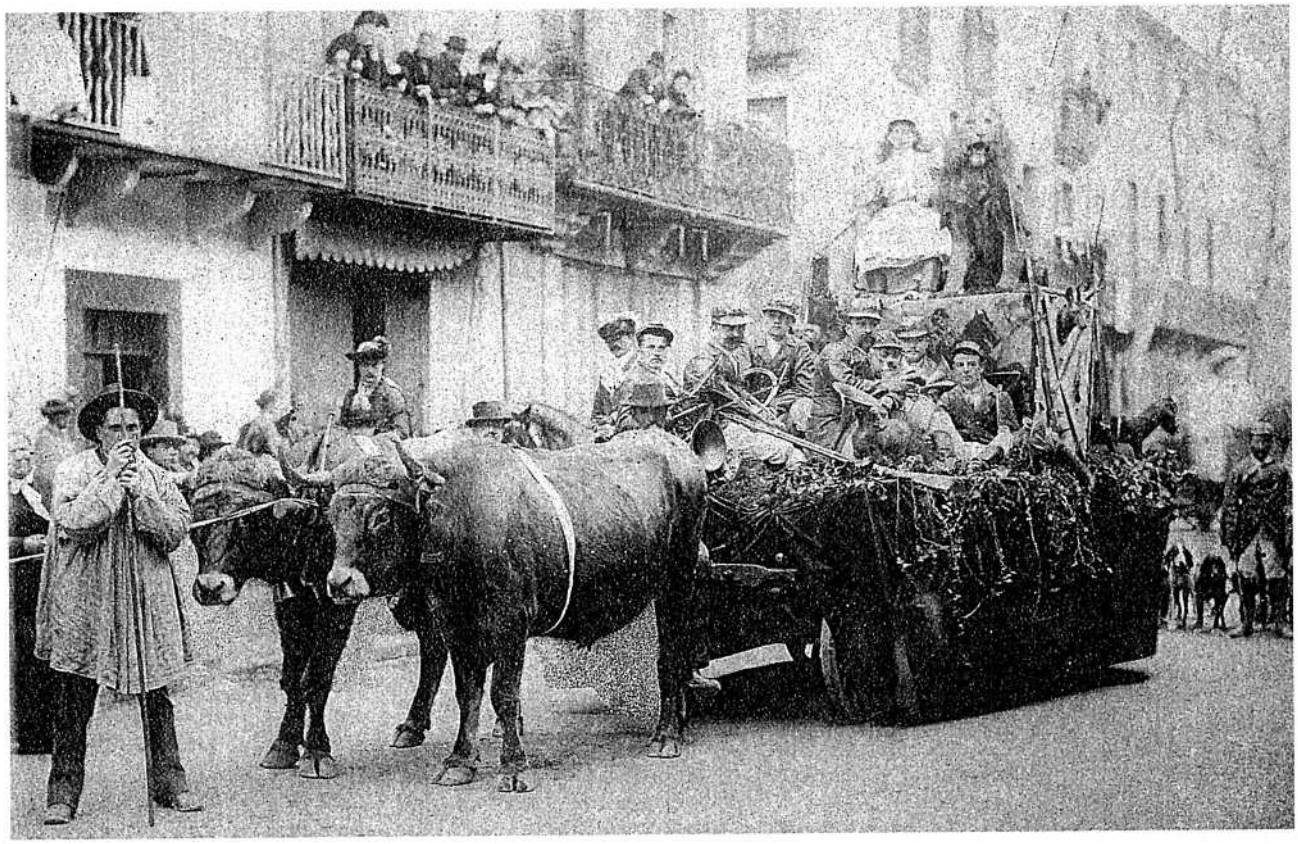

Los musicaires

L'escòtissa
« Lo carretièr passa,
Fa petar lo foet,
Marinon l'agacha,
Iè quilha lo det.
Qual m'empacharà,
De l'agachar per la fenèstra ?
Qual m'empacharà,
De l'agachar quand passarà ? » (P. R. / T. O. / L. D. / B. Hl. / B. Lc. / V. M.-L.)

Pòlcà
« Tu m'as volé dans mon château,
Une bouteille de Pernod,
Tu m'la paieras,
Tu m'la rendras,
Car elle était à mon papa. » (C. L.)

Timelon...
« Timelon, lamelon,
Pam-pam, timelà,
Lamelà, melon,
Lamelon, lamelà... » (S. E.)

La composition des orchestres des bals du XXe siècle sur le canton de *Sent-Africa* a varié dans l'espace et dans le temps. Ainsi, vers *Sent-Esèri,* l'influence des musiciens traditionnels de *Muòlas* en *Albigés* a longtemps perduré. Sur *Sent-Africa,* les orchestres modernes, parfois composés de musiciens issus des harmonies locales, avaient les faveurs du public urbain. Dans la plupart des communes rurales on faisait appel à des *musicaires* traditionnels locaux ou venus du *Leveson.* Si l'harmonica et l'accordéon diatonique étaient assez répandus, il y avait aussi, en *Roergue* méridional, quelques *violonaires.* Les *clarinetaires* étaient également assez bien représentés. Il y avait parfois aussi un orgue de Barbarie appelé *viòla.*

« I aviá una clica, aicí, èran tres o quatre. Anavan per las fèstas. Mès aquò's pus vièlh que ieu. Ieu, los ai pas jamai vistes jo(g)ar. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Autres còps, i aviá la viòla. » (La Bastida)

« La musica veniá del Miègjorn, de Sent-Andriu. » (A. G. / *Tornamira)*

« I aviá l'avucle de Marcon. Èra estat vengut mès pas sovent. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« S'apelava Cosin, èra de Tornamira. Jo(g)ava de l'acòrdeòn. » (Sent-Faliç)

« Balp, lo capelièr de Sent-Africa, e Camila Tremolet jogavan de la clarineta. Pus tard, Mossur Cosin de Tornamira amb l'acòrdeòn animava la fèsta. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Aicí, aviem Leòn e pièi i aviá Cosin de Tornamira. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« I aviá Cosin e Andral. Venián sovent. Un jo(g)ava del cromatica e l'autre del diatonica. Ieu, comencèri amb un diatonica e pièi prenguèri un cromatique. Aimavi de ne jo(g)ar un bocin, coma aquò, lo seras, mès ara... » (S. Pr. / *La Bastida-Pradinas)*

« Lo musicaire que veniá s'apelava Malaval. » (V. J. / *Velhausin de Sent-Africa)*

« Augusta Rogèr nos fasiá dançar amb l'armonicà. » (A. Mr. / *Vendalòvas)*

« A una fièira, m'avián crompat un pichon armonicà. Ma grand-mèra me disiá : "Assaja de jo(g)ar quicòm !" E me cantava : "Montave la marmita..." Aviái aprés a jo(g)ar un pauc de l'armonicà diatonica. Après, agère l'acòrdeòn cròmatica. » (S. E.)

• *Lo violonaire*

« A Roquefort, il y avait M. Carrière qui jouait du violon, on l'appelait *lo violonaire,* et son cousin Eugène Carrière qui jouait de l'accordéon. » (M. S. / M. An.)

« I aviá un Carrièira que èra violonaire. » (Ròcafòrt)

• *Los musicaires de Muòlas*

« Aicí, avián montat un orquèstre amb l'acòrdeòn, la trompeta, la clarineta e la batariá. N'i aviá que venián de Muòlas, après Sent-Sarnin, Alban... » (P. A. / *Vabre)*

« Venián de Muòlas. » (Sent-Esèri)

« I aviá una "equipa" de Muòlas que veniá, dins lo Tarn. Èran amb los de Faveiròlas, aquí. I aviá Puòg, lo pralinaire, qu'èra de Faveiròlas. I aviá pas d'acòrdeòn. Èra de coires : bariton, clarineta, saxò... Bosquet jo(g)ava la clarineta. Fornièr fasiá lo bariton. Puòg Calista, sai pas de qué jo(g)ava... » (C. L. / *Bornaguet de Sent-Esèri)*

« Venián de Faveiròlas. N'i aviá a Muòlas dins lo Tarn, atanben. I aviá un acòrdeòn, un piston e un tipe que tustava sus un flòc de tambor, pas mai. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

1. - *Fèsta de Sent-Faliç,* vers 1955. *(Coll. S. R. / T. Mn.)*
2. - *Fèsta de Tornamira, 1953.* Gilbert Julien et Robert Bonnafé. *(Coll. et id. J. Gb.)*
3. - *Fèsta de Sagonzac, 1935-36.*
On reconnaîtra : Augustin Vidal, Justin Maraval, Gabrielle et Georgette Gaubert, Alice et Lucie Vidal, Augustin Maraval, Clément Gaubert.
4. - *Fèsta de Sent-Faliç, 1939.*
Contra l'ostal, en blanc : Marie-Louise Bessière et Paulette Caumes.
Sus la diligença : Maurice Recoules et Clément Gras.
Le plus grand du groupe du 1er plan : R. Peaux.
A sa gauche, au 1er plan : Maurice Tournier et Marinette Recoules.
Le Pierrot : Paulette Recoules.
(Coll. et id. B. Jl.)
5. - *Fèsta de Tornamira, 1930.*
L'enfant a gaucha : R. Déléris.
L'enfant sus la ròda, a gaucha : Pierre Fénérols.
L'enfant sus la bicicleta, a gaucha : Georges Alric.
Davant l'òme de palha : Louis Birot.
Sul chaval, a drecha : Gilbert Beffre.
(Coll. et id. F. Pr.)

L'òme de palha
« Fasián lo torn del vilatge amb un òme de palha qu'apelavan Jacopet. Mès aquò èra avant la guèrra. » (A. G.)
« I aviá Jacopet. Lo dernièr jorn de la fèsta, brutlavan aquel òme de palha. » (Tornamira)

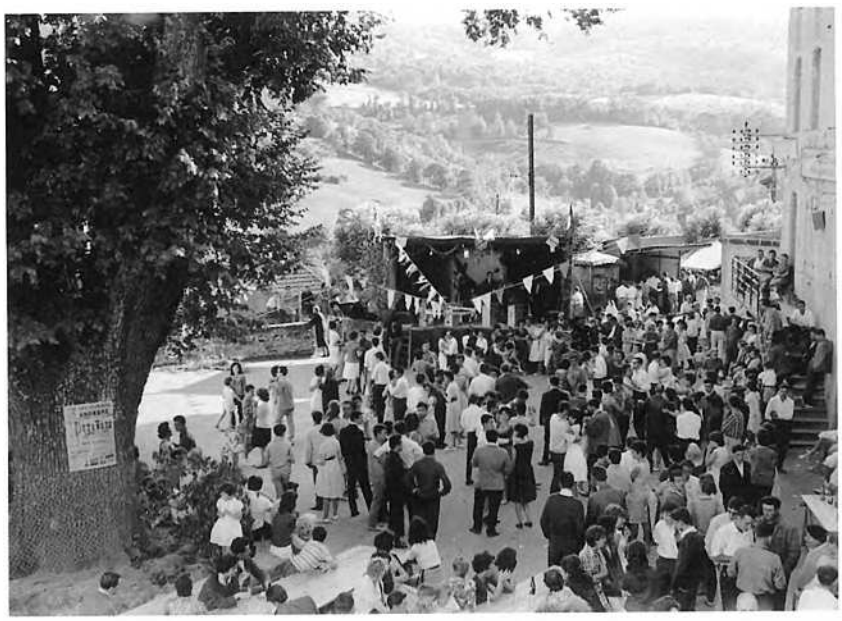

1



2



3



4

5



Taïsson (pòlcà picada)
« Taïsson, tira-me l'araire,
Lebron, pòrta-me lo jo. (bis)

T'ai crompat, te vòli pas vendre,
T'ai crompat per te far trabalhar. » (C. L.)

Lo penon, Pinton (pòlcàs picadas)
« Lo penon, madomaisèla,
Lo penon, bolegatz-lo.

Je n'ai pas vu mon amant ce matin
Voilà la cause, voilà la cause,
Je n'ai pas vu mon amant ce matin
Voilà la cause de mon chagrin.

Lo penon, madomaisèla,
Lo penon, bolegatz-lo. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Pinton, barba de cabra,
Pinton, barba de lop. (bis)

Je n'ai pas bu mon café ce matin,
Voilà la cause, voilà la cause,
Je n'ai pas bu mon café ce matin,
Voilà la cause de mon chagrin.

Pinton, barba de cabra,
Pinton, barba de lop. (bis) » (F. Et.)

Portatz pauqueta…
« – Portatz pauqueta,
E venètz comptar, Justina,
Portatz pauqueta,
E venètz comptar.

– Bridatz-me l'ase,
Que m'en vòli anar, Madama,
Bridatz-me l'ase,
Que m'en vòli anar.

– S'ères polida,
Te maridariam, pichona,
S'ères polida,
Te maridariam.

O siás pas gaire,
T'en caldrà passar, pichona
O siás pas gaire,
T'en caldrà passar !

– Bridatz-me l'ase,
Que m'en vòli anar, Madama,
Bridatz-me l'ase,
Que m'en vòli anar. »
(berger Galy, radio reportage du 30 mars 1933 à *Ròcafòrt)*

Para lo lop… (borrèia)
« Para lo lop, pichona,
Para lo lop.
Para lo lop, pichona,
Para lo lop.

Para lo lop, pichona,
pichonèla,
Para lo lop,
Qu'entraina l'anhelon. »
(berger Galy, radio reportage du 30 mars 1933 à *Ròcafòrt)*



1


2

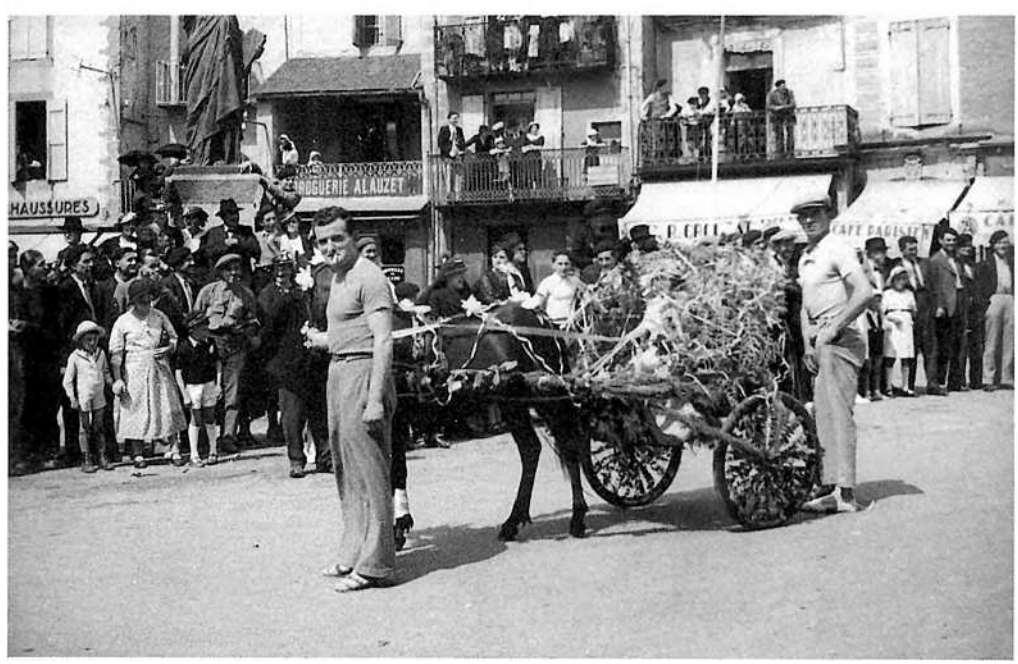

3

1. - *Fèsta de Sent-Africa. (Coll. S. Jn.)*
2. - *Fèsta de Sent-Africa, 1936.* On reconnaîtra Jacques Birot et Marthe Girard. *(Coll. et id. R. Jn.)*
3. - *Fèsta de Sent-Africa,* vers 1938. On reconnaîtra Henri et Gaston Rouve. *(Coll. et id. R. Jn.)*

Las dançaS

Faute de *musicaire* on dansait à la voix (1). En *Vabrés,* les danses traditionnelles étaient surtout le *branlon* vers *Sent-Esèri* et le *Segalar* et la *borrèia* sur les *parròquias* de la rive droite du Tarn proches du *Leveson,* mais aussi sur les autres communes du canton où elle était appréciée des plus anciens et des *vailets* venus *de Gavaldan* et *de Leveson.* Il y avait aussi la *bufatièira,* branle de fin de bal et danse des *cornards.* A cela s'ajoutaient les danses de salon en vogue dans toute l'Europe du XIXe siècle : les polkas, les mazurkas, les scottishs... Les jeunes filles qui se laissaient séduire par les danses étaient étroitement surveillées (2).

« La pòlcà, la masurcà, la valsa... La borrèia, aicí dins nòstra region, pas plan... Lo branlon, me rapèli pas, ieu... » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« La pòlcà, la masurcà, la valsa, la marcha... » (P. A. / *Vabre)*

« Lo branlon, l'escòtissa, la masurcà... » (Vabre)

« La borrèia, n'i aviá que la sabián faire. Disián : "Fasèm la borrèia !" » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« E òc que se fasiá la borrèia, aicí ! » (L. A. / *Vabre)*

« La borrèia se fasiá. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Fasián d'escòtissas, de masurcàs, de pòlcàs, de borrèias, de branlons... Data d'un briu, lo branlon. Los de Faveiròlas lo jo(g)avan. I aviá la cena atanben. Se fasiá a dos mès se podiá faire a quatre. Èra un pauc coma una borrèia. Tanlèu que la musica començava, tot aquò dançava. » (C. L.)

« Èran pas que quatre mès, cada annada, dançava la borrèia, mon pèra. Mès el èra nascut al Vialar de Tarn. » (M. Mc. / *Sent-Faliç)*

« La valsa, un pauc la borrèia mès pas gaire ches nautres, la marcha, la giga, lo penon, la javà... » (G. P. / *La Bastida)*

« Se dançava una qu'apelavan la glissaira, la giga... » (F. P.)

« Dançavan lo penon. » (Ròcafòrt / Verzòls-e-La Pèira)

« La borrèia se fasiá pas tròp. N'i aviá quauqu'uns que la dançavan, que tot lo monde los agachava. Mès aquò èra de monde que venián de la Losèra en l'amont. » (A. G. / *Tornamira)*

« La borrèia, la valsa, un pauc de tot. Lo papà parlava del branlon, tanben. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« La valsa, la borrèia un pauc mès pas gaire... » (P. G.)

« La pòlcà, la giga, lo penon... » (Sent-Faliç)

« La grimacièira se dançava. Èra una pòlcà. Dançavan lo penon atanben, la dança de la balaja... » (M. Ad.)

« Fasián lo branlon-passaire, se cambiavan de cavalièira. » (Sent-Africa)

« La borrèia se fasiá. Pièi i aviá la pòlcà, l'escòtissa, la valsa, pardí... » (B. Ls. / *Sent-Africa)*

(1) ***Dança al "Tralalà"***
« Tralalà, lo papà rebordela,
Tralalà, se pòt pas arrestar.
Tralalà, la mamà lo va quèrre,
Tralalà, totes dos rebordelèron,
Tralalà, se po(gu)èron pas arrestar. » (M. E.)

(2) *« Una sòrre de ma maire, son paire li apreniá a dançar per la fèsta mès que, per Pascas, quand anèt a la comunion, lo curat la li balhèt pas. »* (A. Mr.)

La pòlcà
« Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Quilha la coa,
Quilha la coa,
Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Leva la coa,
Baissa lo cap. » (G. Gg.)
« Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Leva la cua,
Leva la cua,
Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Leva la cua,
Baissa lo cap.

Quand lo nòvi sauta al prat,
Quita la vèsta,
Quita la vèsta,
Quand lo nòvi sauta al prat,
Quita la vèsta,
Escarta los braces.

Quand la nòvia sauta al prat,
Quita la rauba,
Quita la rauba,
Quand la nòvia sauta al prat,
Quita la rauba,
Escarta lo pas.

Quand los nòvis sautan al prat,
Quita las calças,
Quita las calças,
Quand los nòvis sautan al prat,
Quita las calças,
Amai los calçons. » (V. M.-L.)

1. - *Fèsta de Vendalòvas, 1938.*
On reconnaîtra : Elise Sévérac, Henriette Nicouleau, Augustin Delmas, Laurent Rouquette. *(Coll. et id. N. A.)*
2. - *(Coll. M. D.)*





Las dançaș (graphie francisée)
« Oppréstas-bous, éfans, lou bal bo coumménça !...
Oquélés caps loougiès, lous béïrén lèou donsa...
Lou dropèou désplégat, nostro bèllo junésso,
Sé posséjo pél mas, ol sourtén dé la mésso !...
Oprès oburé fach dous ou trés coch lou tour,
Ol soun dél flojoulet, dél fiffré, dél tombour,
O fi dé millou fa sorra lo poupulaço,
Coummençou la polka sul mitan dé lo plaço !...
Orribo, dins noun rés, poulido coummo'n soou,
Lo Grisetto, qué fo sémblan d'oburé poou...
Lo corro péltira, foro lo difficillo.
L'oousirés qué diro dé lo loïssa tronquillo,
E tout én ojén l'èrt dè sé faïré prégua,
Beïrès tout douçomén, sos cambos boulégua !...
Couraché ! Ordit Piorron ! Bésès-lo coussi danso,
D'un pas pla dégourdit, quadrillo, countrodanso !...
Oquél réspéc humèn és éstat lèou portit ;
Boulio pas én prémié, mais o près soun portit.
Saouto qué saoutoras, o grossos gouttos suso !...
Io pas rés d'éstounént, omé lou téns tout s'uso !...
... Oprès éllo, né bén trés, quatre, cinq, noou, dèch,
Qué démandou pas maï qué dé sé méttr'ol mièch.
Lou jun'hommé goillard è lou bièl qué trontollo,
Tout oquo l'y sé mét o fa lo forondollo...
Tout saouto, tout boultij'ol soun dé l'éstrumén,
Qué marquo lo codanç'omaï lou moubémén !...
Ogochas-los un paouc, oquéllos brabos fillos,
Coussi, toutos ol cop, foou joua los botillos !...
Garo ! musiciens, ottentiou jouas pla !...
Béïrias quicon dé noou, sé los fosias troupla !... (...)
Hommés dé tout éstat, moudistos, courdurieïros
Boïlech, pastrés, pillards omaï baoutros chombrieïros
Lou moumén és béngut dé quitta lou trobal.
Pér ona bitomén proufita d'oquél bal !... (...)
Trés houros oou piquat !... oquo's lou grand moumén ;
Un canto, l'aoutré ris, tout bo jouyousomén !...
Bibo ! bibo lo festo !... Anaban lo musiquo !...
On pot pas circula sur lo plaço publiquo !...
Sus un pichot théâtr'oou més lous musiciens ;
Qué pér millou joua séguissou d'ers onciens
Un o lou flojoulet, un'aoutré lo cobrétto,
Oquél joguo dél fiffré ou dé lo clorinétto ;
D'oquélés éstruméns, paouc émporto lou noun,
Pourbu qué sapiou faïr' un porfèt unissoun...
Lo danso tout d'un coup, sé trobo éntérroumpudo,
Pér caouqué malodréch qué n'a pos l'hobitudo. » (Extr de "Lo festo !", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

Las dançairas (graphie francisée)
« Lous musiciens, setats cadun sus so codieiro,
Ressou jusqu'os o tont que tout lou monde es las ;
Per ne fa de fenians d'obouort lous pagou pas.
Lou pus gron malur es que per fa sos quodrilhos,
Et surtout lou plen jour, souben monquou de filhos ;
Mais se cal resigna ; piei, cont lo nuech bendro, (...)
Nio càucuno belèu que se decidoro.
Bòu donsa ; mais d'obouort cal fa'n pichouot trobal,
Plonta de condelous per escloira lou bal.
Lou sero d'un tal jour fouosso òu còufat los cilhos,
Mèros, se me cresès, surbelhas bouostros filhos.
"Sou sachos", me dires. De pus fouorts sou toumbats ;
Et sobes, lous malurs sou pla bite orribats. » (Extr. de "Lo festo potrounalo", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

Jòcs de fèsta

Las quilhas e las bòlas
« Afin de prévenir les accidents, "le jour et le lendemain de la fête patronale, il était expressément défendu de jouer aux boules et aux quilles sur le chemin de Tournemire à Roquefort, depuis le point appelé Le Séti jusqu'à la croix placée à la fin du chemin appelé Le Maillé." » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Branlon
« Los parents cantavan aquò. Lo papà èra de Cenòmes e la mamà èra nascuda a Brucas e èra venguda pichona a Montanhòl.

"A mon ostal pòrtan d'escòps,
E ieu paure pòrti grolas. (bis)

Quand mon torn vendrà,
Portaràn grolas, portaràn grolas,
Quand mon torn vendrà,
Portaràn grolas que voldràn.

A mon ostal lai manjan d'uòus,
E ieu paure curi clòsces. (bis)

Quand mon torn vendrà,
Curaràn clòsces, curaràn clòsces,
Quand mon torn vendrà,
Curaràn clòsces que voldràn.

A mon ostal lai fan l'amor,
E ieu paure bridi l'ase, (bis)

Quand mon torn vendrà,
Bridaràn l'ase, bridaràn l'ase,
Quand mon torn vendrà,
Bridaràn l'ase que voldràn." »
(B. Hl. / S. Lc.)

« I aviá de jòcs de quilhas amb tres bolas, una corsa a pè... Mès aquò èra pas lo jòc de quilhas amb la bola traucada. Aquel que tombava lo mai de quilhas ganhava una pola o quicòm mai. » (A. G. / *Tornamira)*

« Metián de "boètas" una sus l'autra e, a còps de poma... O alara n'i aviá que se fasián fotre de tomatas per la "figura" dins una barrica. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Metián tres o quatre quilhas que caliá desquilhar. Èra quauqu'un que veniá faire aquò sus la plaça. » (Sent-Faliç)

« Èra lo 24 de junh la fèsta-vòta al vilatge, patronada per sent Jan-Baptista. Èri jove mès me soveni d'un jòc de quilhas amb de gròssas bòlas en boès organisat per Mossur Còs. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« I aviá un jòc de quilhas, pescavan de botelhas amb una linha e un anèl... I aviá atanben Bambolà : quauqu'un que se metiá detràs quicòm e li fotián de còps de bòlas de petaces. » (G. P. / *La Bastida)*



Fèsta de Sent-Africa. (Coll. R. Jn.)

La serenada (Verzòls-e-La Pèira)

La *serenada* semble avoir été, en *Roergue,* un phénomène plutôt urbain attesté à *Aubin,* à *La Vila...*

« A mièjanuèch, los joves venián tustar a la pòrta e nos fasián la serenada. » (Verzòls-e-La Pèira)

Lo porrat (Sant-Roma)

« Les conscrits se déguisaient, ils faisaient le tour du village, ils allaient dans les jardins pour arracher ce qu'il y avait. Les gens n'étaient pas contents. Puis, un des conscrits montait sur un arbre, on tirait en l'air au fusil de chasse, le conscrit tombait, on le ramassait, on le mettait sur un char et on le couvrait de légumes. Puis ils retraversaient Saint-Rome avec la musique pour aller à la gare. Ça se terminait là-bas. » (A. P.)

« Lo porrat se fasiá lo diluns de la fèsta. Passavan dins los òrts, desrabavan los pòrres e los caulets, metián aquò sus un carri, fasián un òme e lo brutlavan a la gara. » (Sent-Roma)

« Aicí, la fèsta èra al mes de novembre. Dins los òrts, i aviá pas que de pòrres, de caulets... I aviá pas grand causa. N'i aviá que volián pas qu'anèsson dins lor òrt. I aviá un pichon vièlh que anava gardar sos pòrres amb un jornal. N'i aviá que li alucavan lo jornal e aquò fasiá rire tot lo monde. Pièi d'aquí partissián jol pònt, un montava sus un no(gu)ièr, tiravan un còp de fusilh e l'autre tombava del no(gu)ièr. Lo metián sus un carreton e lo prenián a la gara per l'entarrar. » (F. E.)

« Amassavan de pòrres, de tot, e lo sacrifiat èra al mièg. Lo menavan a la gara. » (B. Au.)

Bufatièira e montar de l'ase

Branle de fin de bal dans tout le *Roergue* méridional, la *bufatièira* était d'abord un rituel de la fête des *cornards* consistant à accompagner, en farandole, le dernier couple marié de l'année, juché sur un âne ou sur une carriole. Le rituel pratiqué encore de nos jours à *Sent-Roma de Tarn* avait également lieu à *Sent-Roma de Sarnon* et dans d'autres communes du *Vabrés.*

« Lo prumièr vilatge que an fach la bufatièira, que se fasiá pas qu'aquí, aquò's Camarés. » (B. Ls.)

« La fasián, la bufatièira, lo branle del bufet, mès aquò èra lo diluns de la fèsta. Avián un ase e i montavan los darnièrs maridats de l'annada, amb una camisa blanca. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« Los joves se mascavan e fasián lo torn del vilatge en cantent. Seguissián los musicaires. Pièi montavan los dernièrs nòvis de l'annada sus un ase o sus un chaval. Los fasián beure dins un pissador. » (Sent-Faliç)



Branlons

« Al meun ostal lai fan l'amor,
E ieu paure bridi l'ase. (bis)
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase, bridarà l'ase,
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase lo que voldrà.
Al meun ostal manjan los uòus,
E ieu paure curi clòsces. (bis)
Quand mon torn vendrà,
Curarà clòsces, curarà clòsces,
Quand mon torn vendrà,
Curarà clòsces lo que voldrà. » (C. L.)
« Al meun ostal lai fan l'amor,
E ieu paure bridi l'ase, (bis)
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase, bridarà l'ase,
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase que voldrà. » (V. P.)
« A mon país lai fan l'amor,
E ieu paure bridi l'ase, (bis)
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase, bridarà l'ase,
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase lo que voldrà.
A mon país lai ploman d'alh,
E ieu paure bridi l'ase, (bis)
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase, bridarà l'ase,
Quand mon torn vendrà,
Bridarà l'ase lo que voldrà. » (M. E.)
« Cossí fa lo rainaldon,
Per atrapar las galinas ? (bis)
I met un pè sul còl,
E l'autre sus l'esquina. » (C. Mt.)
« Jan de La Riba es arribat,
Amb una granda tropa d'ases, (bis)
Totes son cargats,
De farina, de farina,
Totes son cargats,
De farina amai de blat. » (D. Al.)

Mon paire, pecaire...

« Mon paire, pecaire,
N'aviá qu'una dent,
Amai trantolava,
Quand fasiá de vent.
Ma maire, pecaire,
N'aviá qu'una dent,
Amai trantolava,
Quand fasiá de vent.
Mon fraire, pecaire,
N'aviá qu'una dent,
Amai trantolava,
Quand fasiá de vent.
Mon paire, ma maire, mon fraire,
E dins la familha,
Fasiá que tres dents,
Tampavan la gòrja,
Quand fasiá de vent. » (G. Gg. / M. E.)

Tirar lo branle

« Los joves prenián un drapèu e fasián lo torn del vilatge en cantent. Apelavan aquò "tirar lo branle". » (Verzòls-e-La Pèira)

Sent-Faliç, montar de l'ase, 1933.
Sus l'ase : Henri Dressaire, *nòvi de l'annada.*
Lo menaire de l'ase : Joseph Aymes. *A gaucha :* Marius Cambié *amb son nebot* Jean-Pierre Gras *dins los braces. (Coll. et id. B. Jl.)*

Las tripas
« Madama Lapèissa fasiá de tripas pels joves e las manjavan jos un aure dins un pòt de cambra. » (Verzòls-e-La Pèira)

Dançaș
« Il y avait la boulangère écrite par le général Boulanger et dont il y avait deux versions, après il y avait la meunière, ensuite le pas de quatre, la scottish et le pas du patineur. » (M. S.)

Sauta-petaç *(farandòla)*
« Sauta-petaç,
Que te teni pel braç. » (V. J.)

Borrèia
« Montave la marmita,
La podiái pas montar,
La podiái pas montar,
La marmita soleta,
La podiái pas montar,
Me vòle maridar. » (S. E.)

« Montave la marmita,
La podiái pas montar,
Sonave la chambrièira,
Per venir m'adujar. » (M. R.)

« Montavi la marmita,
La podiái pas montar,
Sonavi la mameta,
Que me venga adujar. »
(R. H. / S. M.-R. / V. P.)

« Montavi la marmita,
La podiái pas montar,
Sonavi la Mialeta,
Que me venga adujar. » (V. P.)

« Aquò se fasiá lo diluns de la fèsta. N'i aviá un que aviá lo bufet del bochièr. N'i aviá que avián de bufets que se servissián per la vinha, per sofrar. E pièi los nòvis de l'annada se montavan sus l'ase, amb un pissador. "Te montarem sus l'ase, te montarem sus l'ase..." » (G. J.-P. / *Sent-Faliç)*

« Lo diluns de la fèsta, passejavan los joves maridats, los nòvis, sus una carreta amb un ase. E cantavan : "E bufa-z-i al trauc !" » (Sent-Esèri)

« Ieu, èri pas nascut mès mon pèra l'aviá facha a Salelas, amb los musicaires de Faveiròlas. La musica jo(g)ava e n'i aviá un autre, darrèr, que iè bufava al trauc, li petaçava pas lo trauc, li bufava amb lo bufet ! » (C. L. / *Bornaguet de Sent-Esèri)*

« La bufatièira, l'ai vista faire aicí, davant la guèrra. Èra lo diluns. Anavan dins las cavas. » (S. E. / *Ròcafòrt)*

« Lo branle del bufet se fasiá lo diluns. Passavan dins las cavas. Aicí, passejavan los cornards dins tot Ròcafòrt. Anavan a cò de Pèire lo bochièr e se fasián donar de banas de buòu. Cadun aviá sa bana e i bufava dedins. » (Ròcafòrt)

« Lo diluns de la fèsta, passejavan los maridats de l'annada sus un carri. Èra lo carri dels cornards. » (Ròcafòrt)

« L'ai vista faire pas qu'un an, la bufatièira, quand èri jove. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Ieu, l'ai vista dos ans. Èra lo diluns de la fèsta. Me rapèli que passejèrem Loïs de Roquet que veniá de se maridar. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Lo branle del bufet se fasiá lo diluns de la fèsta. » (Tornamira)

« Fasián la bufatièira amai montavan los novèls-maridats sus l'ase. » (H. E. / *Lo Cambon de Sent-Africa)*

« Aicí, la fasián. Dins l'après-miègjorn, anavan quèrre los dernièrs nòvis de l'annada per los passejar sus un ase. » (Verzòls-e-La Pèira)

« S'èra facha, un bocin. Los protestants l'avián facha, èran eles que tiravan davant. » (D. Jn. / *La Pèira)*

Bufatièira e fin de fèsta (graphie francisée)
« ... Lou dilus se celèbro et lo junesso donso,
Mais louon counouis pourtan que lo festo s'obonço ;
Monquou d'oquel moumen de porents et d'omits
Que, pressats pel trobal, lo belho sou portits.
Et n'in o un certen noumbre otobe del bilache
Qu'el lioc de s'omusa, sou tournats o l'oubrache.
Lous pus olesounats, que bouolou festeja,
Se reunissou'n groupe et s'en bòu posseja ;
Et d'autres, que sou'ncaro olterats uno briquo,
Jouogou l'operitif sus lo plaço publiquo ;
Lou tout pesiplomen ; mais dins l'oprès-dîna
Lou gront omusoment del jour se bo douna :
Lous junes gens bòu faire une cornobolhado,
Lou branle des buffets l'òu toujour oppelado :
Poressou tout d'un couop omb'un deguisemen,
Olignats ; sou munits d'un bizarre estrumen,
D'un buffet, et, penden que lou musicien resso,
Ol dorrès del besi cadun buffo sons cesso ;
Es risiple de beire oquelo soucietat :
Pla souben lou premiè, sus un ase mountat,
Se jai, se quilho drech et fo milo pousturos ;
Et piei dorre, messius, cuntos coricoturos !
Res de pus espotent se pouot pas roncountra ;
Ou cal obure bist per ou se figura :
Defilou grabomen, couflats de bounetasses ;
N'io d'habilhats en fenno et forcits de petasses ;
De cendres barboulhats, louon counouis pas degus ;
Lou pus houneste o l'ert d'un beritaple gus.
Et, cont òu porcourit plusieurs couops lou bilache,
Bòu quitta lous effets et loba lou bisache,
Oprès l'io pas cap pus de grondo distroctiou,
Et louon pouot dire lèu : "Mo paùro festo, adiou" !
D'obouort, dins paùc de tens, l'houome de tout se lasso ;
Louon ben indifferens, cont lo musiquo passo ;
Lou bal que se tendro tout aro dins lo nuech,
Sero presque desert, tout lou mounde bo'l liech,
Enfin, dòus miejo-nuech, cont fenis l'ollegresso,
L'houro de Rabelais souono per lo junesso :
Cal recla lo despenso et poga lous biolouns... » (Extr. de "Lo festo potrounalo", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

La cançon de la bufatièira
« Totjorn, me parlas de mas cauças,
Jamai, me las petaças pas,
E bufa-z-i al trauc,
E bufa-z-i al trauc,
Al trauc de Rosalie. » (C. M.)

« Un jorn, ai traucadas las cauças,
Jamai las me petaçan pas,
E bufa-z-i al trauc,
E bufa-z-i al trauc.

Totjorn, parlavan de mas cauças,
Jamai las me petaçan pas,
E bufa-z-i al trauc,
E bufa-z-i pus naut. » (C. L.)

« Totjorn, totjorn, se foton de mas cauças,
Jamai, jamai, las me petaçan pas,
E bufa-li alai,
E bufa-li alai,
Que ne serà pus caud. » (Ròcafòrt)

« E bufa-li, e bufa-li al cuol,
Es lo branle del bufet,
Aimam lo cabaret,
E lo vèspre las domaisèlas. » (G. Gg.)



Ròcafòrt, fèsta dels cornards, 1946.
On reconnaîtra : Gilbert Grégoire, Louis Clergue, Albert Peyre, ? Torrès, René Pardo, Casimir Valette, René Brusque, Paul Fraysse, Basile Grégoire, ? Crouzet, Marius Viales, Marcel Durand, Marcel Bessière, ? Gineste. *(Coll. et id. S. E.)*

Sauta cornard !

« Se fasiá lo dimarç de la fèsta. E, lo seras, aquò èra los cornards, los dernièrs nòvis de l'annada que montavan sus un ase amb de banas. Disián : "Sauta cornard !" » (Sent-Roma)

« Lo diluns i aviá los cornards. Mès montavan lo cornard, pas la dama. E fasián de camin per l'anar cercar. Aquò èra sovent Marius que menava lo chaval e lor fasiá beure un còp dins una còrna de buòu. Disián : "Sauta cornard !" » (F. E. / *Sent-Roma)*

La rèire-fèsta e cap de jovent, la corsa del gal

En *Roergue* méridional, le groupe de conscrits qui organisait la fête porte le nom de *cap de jovent,* selon une tradition dont on retrouve la trace dans la charte occitane d'*Ambialet* (XIIIe s.) publiée par André Soutou.

A *La Bastida* comme *al Vialar,* le chef de la jeunesse était désigné lors d'une *corsa al gal.*

« Pareis que, dins lo temps, i aviá la fèsta, lo rei de fèsta e lo prumièr de l'an. Pel prumièr de l'an o lo prumièr dimenge de l'annada, deslargavan un gal dins un grand prat, La Prada qu'apelan, e lo que trapava lo gal, dels joves de l'annada, èra lo cap de jovent. Ara se fa pas pus. Una annada, lo gal sautèt lo Sarnon e un dels joves sautèt lo Sarnon tanben per l'anar atrapar... Lo prumièr de l'an, sabètz que lo Sarnon èra pas plan caud ! » (G. P. / *La Bastida)*

« Apelavan aquò "lo rei de fèsta". Se fasiá pel prumièr de l'an. Èra aquel jorn que se desinhava lo cap de jovent. Acotissián lo gal a La Prada e, lo que lo trapava, èra lo cap de jovent que menava la fèsta l'an d'après. E lo gal se manjava, après lo rei de fèsta. E dançavan dins una cava. Aquò s'acabèt en 1952. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

« Lo cap de jovent èra lo que comandava la fèsta l'annada d'après. » (S. Pr. / *La Bastida-Pradinas)*

• ***Anèm, anèm, cap de jovent...***

« Se jo(g)ava a la fin, quand la musica arrestava. » (C. L.)

Borrèias
« Lo vesin s'apelava Beton, èra sortit de la Losera e cantava aquò. La coneissiá en entièr.
"Lo maridam Petit,
Lo maridam sans pena,
Lo maridam sans pena,
Sans pena, sans soci,
L'amor que lo remena,
Coma un molin de vent.

Petit n'a un instrument,
Que tot lo temps brandilha,
Que tot lo temps brandilha,
S'en pòt pas endurar,
Mès dincas-a sas filhas,
Qu'o se laissan bien far." » (R. J.)

« Quand èri pichonèla,
Gardavi los aucons,
Ara que soi belòta,
Gardi los motons. » (J. J.)

« Quand èri pichoneta,
Gardavi los aucons,
Ara que siái grandeta,
Gardi los anhelons. » (A. Od. / R. M.-R.)

« Aquela pola blanca,
Que passa per l'ostal, (bis)

Va fotre un saut
Va fotre un saut sul gal. » (C. Mt.)

« Vai, vai, vai, vai, Carmalhada,
Vai, vai, vai, vai te lavar. (bis)

Quand tornaràs, Carmalhada,
Quand tornaràs dançaràs. (bis) » (J. J. / V. P.)

« Vai, vai, vai, Carmalhada,
Vai, vai, vai-te lavar, (bis)

Quand tornaràs, Carmalhada
Quand tornaràs dançaràs. » (C. Mt.)

Anèm, anèm, cap de jovent...
« Anèm, anèm, cap de jovent,
Pòrta d'argent,
Que la fèsta s'entancha,
Anèm, anèm, cap de jovent,
Pòrta d'argent,
Que lo manjarem. » (M. L. / *La Bastida)*

« Bon voiatge, cap de jovent,
Pòrta d'argent,
Que la fèsta s'entancha,
Bon voiatge, cap de jovent,
Pòrta d'argent,
Que nos 'nanarem. »
(Sent-Faliç / Sent-Roma)

« Diu me damne, cap de jovent,
Cerca d'argent,
Que la fèsta s'entancha,
Diu me damne, cap de jovent,
Cerca d'argent,
Deman nos 'nanarem. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Diu lo damne, cap de jovent,
Pòrta d'argent,
Que la fèsta s'entancha.
Diu lo damne, cap de jovent,
Pòrta d'argent,
Que nos 'nanarem. » (C. L. / C. E. / T. M.)

« Diu me damne, cap de jovent,
Balha d'argent,
Que la fèsta s'entancha. » (Tornamira)

« Cap de jovent,
Pòrta d'argent,
Que la fèsta s'entancha... »
(Verzòls-e-La Pèira)

Los mestièrs



1



2

1. et 2. - *(Cl. B. C.-P.)*
3. - *Verzòls, trabalh.*
(Coll. Arch. dép. A. ; fds D. Gn.)

Beaucoup de métiers artisanaux, la plupart liés à l'agriculture, ont survécu jusqu'à la fin du XXe siècle, parfois depuis le Moyen Age : *fornièr, maselièr, sudre* ou *pegòt, teisseire, sartre, pelharòt, fabre, asugaire, esclopièr, rodièr, aplechaire, menudièr, fustièr, topinièr, petaçaire, estamaire...* Les métiers du bois et du fer tenaient une place importante. À *La Vilòta,* tous les corps de métiers urbains étaient représentés.

« A Sagonzac, i aviá doas aubèrjas, a Campostral i aviá un "talhur". Pièi i aviá un marechal, un "charron-menusièr-tonelièr", doas espiçariès que vendián de pan e una fasiá lachariè e cordurièira, l'autra fasiá òtèl e cordonièr. » (S. Y. / *Vabre)*

Lo fabre

Maître du fer et du feu, *lo fabre* était un artisan indispensable à la vie rurale puisqu'il fabriquait et réparait les outils, ferrait et soignait les bêtes et rendait mille et un services à tous. En *Roergue,* il était à la fois forgeron, maréchal, taillandier et vétérinaire. S'agissant du *Vabrés* et du *Roergue* méridional où le recours aux équidés était fréquent, le terme de *"marechal"* qui désigne plus particulièrement le maréchal-ferrant se consacrant essentiellement aux ferrage des chevaux, était utilisé concurremment avec celui de *"fabre"*.

« Le forgeron façonnait des outils, des fers à bœufs, des dents de herse, rehaussait les pioches, les houes, les *ayssados* et les *bigos*. Il lui fallait affûter et tremper certains outils de maçon et de carrier. Il était aussi maréchal-ferrant. Poser un fer à un cheval ou à un mulet exigeait une certaine habileté. » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", d'après Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

Traditionnellement, *lo fabre* n'était payé qu'une fois l'an *pel prumièr de l'an,* et parfois en nature (1). Très souvent, il tenait un café, cela permettait à *la practica* de patienter.

« Mon paire èra fabre e, en mème temps, fasián cafè, restaurant e mème òtèl. Mès l'ai pas vist, aquò. Mon paire, son paire e lo grand-paire èran fabres totes tres. Lo paire e lo grand-paire de mon paire avián fach lo torn de França. » (S. P. / *La Bastida)*

« Fasiem farrar los escloòps al fabre. Per remplaçar los tachons, los clavèls, metiem de gardas tot lo torn. » (Caumèls-e-Lo Vialar)



3

Lo fabre de Sant-Roma
« M. Dieudonné Galtier avait sa forge dans la première maison qui enjambe le canal du moulin, à la fin du siècle dernier, puis est venu Charles Dalous qui, en 1937, a eu comme successeur Paul Fabre originaire du Cantabel commune de Sévérac-le-Château. (...)
A la forge ou dans la boutique du charron on échange des propos ; les enfants s'y arrêtent et écoutent cette langue qui tinte bien à l'oreille. On y cause des récoltes, du blé qui a bien donné, des animaux de la ferme *(lou bestial)* : *"lou pouorc hibernairé"*, le cochon qui ne voulait pas s'engraisser, *"lous pélencs qué craintou la secada"*, terrains maigres qui craignent la sécheresse, *"lou Cernou qué déboundet o maïta ribeyrollo"*, le Cernon qui avait fait des siennes... Ainsi va la conversation. Le jour finit, le forgeron apaise son feu, le charron range son maillet. On invite le voisin à venir goûter le vin nouveau : *"Bendrès tasta lou bin nouvel !"* » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", d'après Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

(1) « Ses gages lui étaient quelquefois payés en nature : pommes de terre, vin ou céréales. » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", d'après Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

« Mon paire èra fabre. De còps que i a, anàvem tirar lo bufet e el, lo paure, quand lo fèr èra roge, tustava. Fasiá las marras, farrava los chavals e los buòus, tot aquò. Copava la coeta dels chavals. Fotiá lo fuòc per arrestar lo sang. » (C. M.-Th. / *Lo Vialar)*

« Pensi que lo monde pagavan quand lo trabalh èra fach. » (S. P. / *La Bastida)*

« O escribiá sus un libre e lo monde pagavan quand podián. » (C. M.-Th. / *Lo Vialar)*

L'aplechaire, lo rodièr

La fabrication des roues et des instruments aratoires associait les métiers du bois et ceux du fer.

« Mon òme èra "charron" [a Vabre]. Aviá aprés lo mestièr amb son pèra. Lo grand-pèra èra "charron" atanben. Quand arribèri aicí en 1930, farravan encara de ròdas. Fasián de gròssas ròdas pels carris e los carris atanben. » (A. M.)



2



1

Lo marechal

« Equipé de son tablier en cuir, le maréchal a des outils bien à lui : le rogne-pied pour couper la corne du sabot, la tricoise, la râpe pour niveler, le bute-avant pour le pied du bœuf, les longues tenailles pour tenir le fer au feu de la forge. Un apprenti ou un homme de la ferme l'aide à tenir le pied, ce qui s'appelle ferrer à la française. Quand le fer est chaud il faut l'ajuster au sabot et alors se dégage une fumée âcre et épaisse. Encore quelques coups de marteau sur l'enclume et le fer a un arrondi parfait et une épaisseur convenable. Si le cheval est craintif, il faut l'apaiser, lui parler et si une mouche vient à le piquer, on se sert du chasse-mouches appelé *mouscal*. Comme le maréchal approche souvent les animaux, il est un peu détenteur de secrets et de recettes pour soigner un pied cagneux ou une plaie qui s'infecte. » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", d'après Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

Farrar las ròdas

« Le forgeron apportait son aide à la construction des chars, surtout au cerclage des roues. Les cercles, disposés les uns sur les autres, étaient chauffés au rouge au milieu d'un feu de bois. Quand la "chauffe" était jugée suffisante, trois hommes saisissaient le cercle avec des pinces et le posaient rapidement autour de la roue. Vite, il fallait refroidir le métal et lui donner une bonne "trempe" à grand renfort de seaux d'eau et d'arrosoirs. La roue vite relevée, au milieu d'un nuage de vapeur, était mise à refroidir dans un puisard aménagé dans la forge. Rude journée pour le maréchal, le charron et leur apprenti.» (Extr. de "Les métiers d'autrefois", d'après Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*



3

1. - *Sent-Roma, 1972.* Mitou et Maryse Fabre, Jean Galtier et Elie Lecouls *(marechal). (Coll. et id. F. Et.)*
2. - *Rodièrs de Sent-Africa. (Coll. A. M.)*
3. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*



1

Sant-Esèri, 1850

« Artisans 36
Cordonniers 3
Maçons 10
Serruriers 2
Mécanicien 1
Menuisiers 4
Tisserands 6
Forgerons 4
Charrons 2
Boucher 1
Sabotier 1
Tailleurs d'habits 2
Instituteurs 4
Prêtres 4
Docteur 1
Buraliste 1

En 1876, la commune de Saint-Izaire comptait 1 439 habitants dont 700 à Saint-Izaire. Cette année-là, il y eut 51 naissances, 11 mariages, 23 décès. » *(Doc. C. N.)*

« L'arrièire-grand-paire èra nascut als Casals de Sent-Roma. Èra partit per far un torn de França. L'apelavan Roergue, aviá un nom de companhon. E l'oncle, un enfant d'aquel dels Casals, que èra companhon a París, l'apelavan Lengadòc. Èra partit per Bordèus, la Touraine *e París. E mon grand-paire, que èra "charron" atanben, èra partit dins lo Miègjorn. »* (F. Et.)

« Lo grand-papeta èra rodièr. Aviá un ase per anar de bòria en bòria, per anar far de ròdas. » (C. Jq.)

Lo fust

Les artisans du bois étaient souvent polyvalents. On pouvait être à la fois *boscatièr, ressaire, fustièr* et *menudièr,* voire *barricaire, esclopièr* ou *jonhièr.*

Boscatièrs e ressaires

Pour abattre les arbres il fallait tenir compte de la lune, du temps et de la saison. Pour les débiter en planches, les scies mécaniques ont remplacé les scieurs de long au début du XXe siècle.

« Mon grand-paire èra boscatièr. Fasiá de gròsses gavèls o d'estèlas pels bolangièrs e, lo boès gròs, lo vendiá a Sent-Africa. » (R. Er.)

« I aviá un ressaire Mialet, a Bornac... E n'i aviá un a L'Estrada de Toèls que èra un pauc filòsòfa. Un jorn, l'esperàvem, arribava pas, arribèt a dètz oras. Mon bèlpèra iè di(gu)èt : "Di(g)a, as vist a quala ora arribas ! – E ben paure òme, val mai èstre un pauc en retard dins aqueste monde que tròp en avança dins l'autre..." Trapèrem aquò polit. » (J. Gt.)

« A La Ròca, i aviá una rèssa circulària. » (G. J.-P. / *Sent-Faliç)*

Fustièrs e menudièrs

La plus grosse partie du travail avait lieu sur place, chez l'habitant. Le *fustièr* ou le *menudièr* partait souvent pour la semaine avec ses outils sur le dos.

« Los menusièrs de la region fasián de barricas. A Montclar, i aviá Bartelemí que ne fasiá. Sovent, aquò èra en castanhièr. » (B. C.)

« Ai aprés lo mestièr a Sent-Africa, a catòrze ans. Dins lo temps, caliá far los pondes, los escalièrs, la fustada, los contravents, las caissas de mòrt... Me soveni que Privat fasiá totas las caissas de mòrt.

Aicí, lo principal boès èra lo castanhièr. N'i aviá, de castanhièrs, dins la region. » (G. J.-P. / *Sent-Faliç)*

1

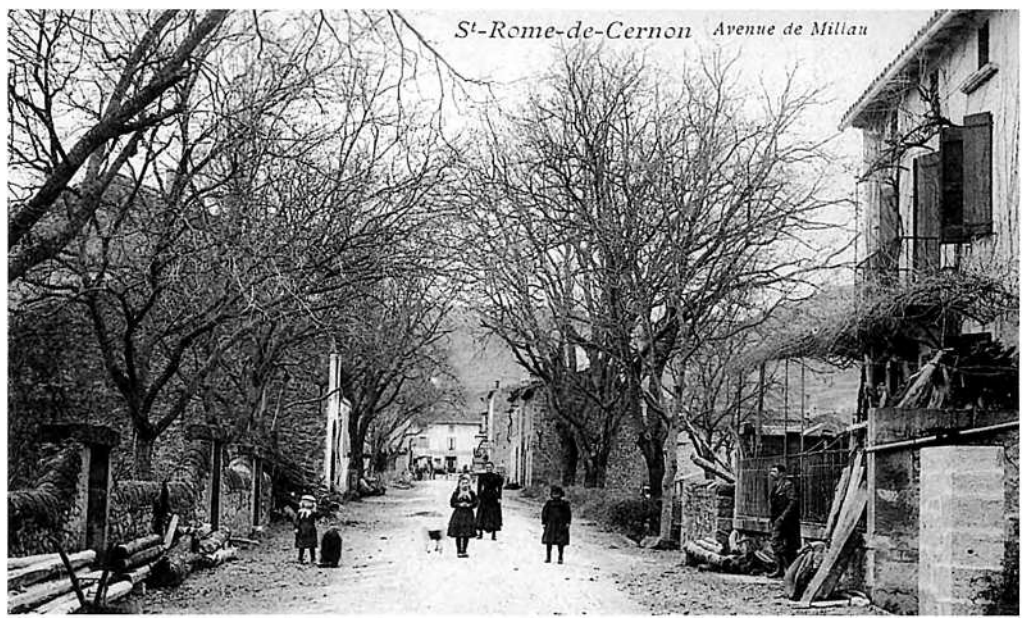

1. - *Vabre,* vers 1914-18. Jules Armand *paire e filh, rodièrs. (Coll. et id. A. M.)*
2. - *Sent-Roma. (Coll. A. Cl.)*
3. - *La Calada de Sent-Esèri, 1942.* Charles et Jean Bouzat (1878-1952), *pegòts. (Coll. et id. B. G.)*

Los mestièiròls

Il y avait toutes sortes de petits métiers sédentaires ou ambulants comme le cordonnier appelé *sudre* ou *pegòt*, *l'estamaire*, *l'amolaire*, le tailleur appelé *sartre*, *lo cadièiraire*, *lo candelaire*, *lo pelharòt* ou *pelhaire*...

« Quand i aviá quauqu'un, lo garda lo cridava a la sortida de la messa. Es aquí que se gropava lo mai lo monde. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

• *L'esclopièr*

« N'i aviá dos que fasián d'esclòps, aicí. » (B. J. / *Sent-Esèri)*

« L'esclopièr s'apelava Viguièr, èra rue des Potiers *[Sent-Africa]. I aviá lo paire e l'enfant. »* (J. Gt.)

• *Lo talhur, lo sartre*

« Le grand-père Combes était tailleur ici à Tournemire. » (C. Lu.)

« Mon pèra èra talhur. Fasiá de costumes per totes los vailets del vilatge, de la campanha, de pertot. En prumièr, quand èran maridats, amb ma paura mèra, anava a la jornada. Lo prenián una setmana per faire de cauças, de vèstas, de vestons, de gilets... » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Mon paure pèra èra talhur. Èra talament brave que, de còps que i a, fasiá pas pagar. Quand un paisan iè portava un parelh de cauças per petaçar los ginolhs e los arrèrs – que sus las carretas s'usavan – iè disiá : "Me portaretz un farradat de civada !" Lo nos portavan pas jamai... » (E. C.)

« Dins lo vilatge [Sent-Faliç], n'i aviá un que fasiá de blòdas. Ma mèra las cordurava. Mès ieu l'ai pas vist. » (M. Am.)

« Mon paire fasiá de costumes per lo monde que se presentavan. Anavan crompar lo drap dins lo nòrd, a-n-aquel moment. I aviá un Valat de Copiac que èra renommat per formar los talhurs de campanha. » (S. Rb.)

• *La cordurièira*

« Anavi cordurar dins las bòrias. I demoravi una setmana, de còps. Quand arribèri aicí, trabalhèri un pauc amb una cordurièira que i aviá aicí a Sent-Roma. » (T. O.)

• *La capelièira*

« La grand-maire èra capelièira. Fasiá los capèls per la messa, tot aquò... » (G. F. / *Sent-Faliç)*

• *Lo pegòt*

« Èri cordonièr, pegòt coma disián. Tot se fasiá a la man. Caliá crompar lo cuèr a Rodés o a Sent-Africa. La tija se fasiá amb de cuèr de vedèl. Fasiái la bata dels esclòps atanben. » (B. J. / *Sent-Esèri)*

l'esclopièr
ferrer les sabots : *farrar los esclòps*
clouter : *clavelar*
les clous à ferrer : *los clavèls*
le cuir : *lo cuèr, lo cuòr*
les lacets en cuir : *los correjons*
les lacets en fil : *los cordilhs, los cordèls*
le cordonnier : *lo pegòt*

Lo borrelièr de Sant-Roma
« Clément Alric avait son atelier dans la maison située entre la boulangerie et le ravin que la famille Serres a acquise par la suite. Il fabriquait ou remettait en état harnais, courroies, rênes, brides, selles, sacs, c'est-à-dire qu'il travaillait principalement le cuir. » (Extr. de *La vie au village autrefois,* par L. Larinié. *Doc. F. Et.)*

La cordurièira de Sant-Roma
« Face à la Poste actuelle, il y avait là Eugénie Fabre, couturière depuis 1889. C'était le quartier de La Bartière. Pour habiller les gens à la mode, ce métier de couturière était méticuleux. Il fallait travailler sur mesure, soit à l'atelier, soit à domicile. Confectionner une robe ou un corsage demandait des heures de veille sous la lampe à pétrole. Eugénie Fabre avait eu comme apprenties Marie Massol, épouse de Justin Treillet, instituteur, et Rosa Noyer, belle-sœur de M. Marcel Andral, cordonnier. Mme Salvat, place de la Fontaine, connaît bien ce travail. » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", par Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

Lo pegòt de Sant-Jan
« A cette époque-là, Saint-Jean était renommé pour les chaussures faites à la main par ses cordonniers. Il y avait trois boutiques de cordonniers : au bas du village, une où travaillait le patron avec un ouvrier et un apprenti ; au milieu, une autre où il y avait le patron qui avait toujours un apprenti ; et, vers le haut, il y avait Alphonse. Il occupait toujours deux ouvriers et un apprenti. Alphonse était un maître ouvrier. Il faisait de la chaussure très résistante pour le travail ainsi que la chaussure fine de l'époque. » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes,* juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*



3

Pegòts e sartres (graphie francisée)
« ... Déséspieï maï d'un més toutés lous courdouniès
Trobaillou nuech è journ o faïré dé souliès.
Noun pas omé dé cuèr dé bioou, ni dé bédèllo,
Mais, toutés én bérnis è fricaous dé sémèllo !
Lous farrou pas omé dé pouëntos, dé tochous,
Pér donsa, lous clobèls, oquo's trop topochous.
Lous toillurs, otobé, préparou dé jocquéttos,
Dé pontolouns coulans, dé bèstos fricooudéttos,
Dé supèrbés giléch, lou tout én brabé drap,
Dé pus poulit én lioc né trouborias pas cap.
Espéras o déma ! beïrés sé lo junèsso
Oquél jour, sourtiro poulido dé lo mésso !...
Chacun oouro croumpat un brabé copèl noou,
Séro' scorobillat, è poulit coummo'n soou ! »
(Extr de "Lo beillo dé lo festo !!...",
de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

Sent-Africa. (Coll. V. Jn.)

Los pairolaires

« I aviá de pairolaires que venián d'Auvèrnha per petaçar los pairòls de coire. Se fasiá, autres còps, aquò. Mès, trapèron pas de trabalh... Cossí faire ? Decidèron de far dire una messa. Lo curat lor di(gu)èt : "Se volètz una messa, vos dirai una messa. Cossí la volètz, aquela messa, bassa o cantada ? – Bramadoira, mossur lo curat, bramadoira !"

Alara lo curat di(gu)èt una messa bramadoira. Auriá calgut que lo Cièl sia(gu)èssa plan sord per entendre pas... Cantèron lo Credo, *tot, tot, tot. Pièi, arribèron a la prefàça :* "Dominum vobiscum, sursim corda... *– A non ! Pas "cordar", "pairolar", fasèm pas de còrdas, volèm de pairòls ! »* (M. E.)



la farga
le forgeron : *lo fabre, lo marechal*
la forge : *la farga*
le soufflet de forge : *lo bufet*
l'enclume : *l'enclutge*
le travail à ferrer : *lo farrador, lo trabalh*
le fer : *lo fèrre*
le cuivre : *lo coire*
l'étain : *l'estam*
étamer : *estamar*
l'étameur : *l'estamaire*

lo fustièr
l'établi : *lo banc de fustièr*
le valet de l'établi : *lo vailet*
la varlope : *la varlòpa, la garlòpa*
la lime : *la raspa*
le ciseau à bois : *lo cisèl*
les tenailles : *las tanalhas, las tenalhas*

lo fust
abattre : *tombar*
arracher un arbre : *de(s)rabar un aure*
la ramure : *la rama*
l'écorce : *la rusca*
écorcer : *de(s)ruscar*
la scie : *la rèssa*
la scierie : *la rèssa*
scier : *ressar*
la scie passe-partout : *la tora*
la sciure : *lo ressum*
le scieur de long : *lo ressaire*
une planche : *una pòsse*
elle ploie : *se plega*
la hache : *la pi(g)assa*
la hachette : *lo pi(g)asson*
le coin : *lo cunh*
emmancher : *margar*
démancher : *de(s)margar*
fendre le bois en bûches : *asclar, estelar*
casser du bois : *copar de boès*
les bûches : *las bròcas*
le bûcher : *lo lenhièr*
se contusionner : *se tocar*
une écharde : *una estelinga*

• *Cotelaires e estamaires*

Traditionnellement, les *estamaires* passaient dans les *vilatges* peu avant la *fèsta.*

« Originaire de Saint-Gaudens au pied des Pyrénées, M. Barrère s'installe à Saint-Rome de Cernon vers 1930. Il doit satisfaire une nombreuse clientèle dans les villages et les hameaux environnants. Les ménagères n'hésitent pas à lui confier leurs ustensiles, casseroles et paniers à salade.

Dans les fermes, la traite des brebis va bientôt commencer et M. Barrère doit fabriquer des seilles. La seille est une sorte de seau métallique destiné à recueillir le lait matin et soir durant la saison.

L'estamaïre se sert de cisailles, de fer-blanc et donne les formes cintrées ou arrondies à l'aide d'un marteau à panne recourbée. Il fait de l'emboutissage, sans creux ni bosses, ce qui demande beaucoup d'habileté et de patience. L'on peut dire qu'il a des talents de chaudronnier. Le fer à souder est chauffé au brasero pour utiliser de l'étain pur ou un mélange de plomb et d'étain.

Quand il ne se déplace pas, *l'estamaïre* est souvent dans son atelier, pas loin du lavoir communal au quartier de Ladoux. Un client arrive avec sa jardinière et dit :

"Vos porté un farrat tot démargat et atabé mé cal uno seillo dins la semanna qué bé.

– Aï obut dé traval maï qué maï et vos cal espéra un paou.

– Ou me farés saoupré per l'espicier qué passo lo divendré.

– Aïtal o quo pot ana. Adissias." » (Extr. de "L'estamaïré". *Doc. F. Et.)*

« I aviá un estamaire que passava per estamar los culhièrs. Passava coma se capitava. De còps demorava un mes o dos dins lo vilatge. Anava campejar de culhièrs per totas las campanhas. Quand sentissiá que i aviá pas pus de trabalh, anava pus luònh. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

• *Los clavelaires de Sant-Roma*

« Un ou deux cloutiers ont tenu boutique à Saint-Rome au XIXe siècle. Le cloutier a une forge, il utilise des matrices, des moules et une presse à volant pour fabriquer des clous à usages divers : des clous à ferrer les sabots, des clous à glace, à neige, à maçon, à tapissier, à tête ronde, tête carrée et d'autres appelés "gendarmes". Le blanchiment est obtenu dans un mélange composé de charbon de bois dont le cloutier a la formule. » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", d'après Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

• ***Lo peluquièr***

« Les patients n'étaient pas très difficiles, lorsqu'il s'asseyaient dans le fauteuil pour la coupe de cheveux, c'était "comme d'habitude" ou "comme la dernière fois" qu'ils demandaient à être coiffés. La mode était aux raies dans la chevelure, à droite, à gauche ou au milieu. *"Mé farés lou partatsé"* disait le client. » (Extr. de *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région*, par François Decuq)

• ***Los gantièrs e las gantièiras***

La proximité de *Milhau* garantissait un débouché aux *gantièiras* qui cousaient les gants à domicile pour le compte des entreprises millavoises ou saint-affricaines. C'était une activité importante à *Sent-Roma.*

« Outre les cabanières, de nombreuses gantières travaillaient par l'intermédiaire de deux entrepreneuses pour l'industrie de Millau. » (Extr. de *Historique de Tournemire. Doc. M. M.-T.)*

« Le livreur de gants est venu avec sa camionnette et il en apporte quelques douzaines des usines de Millau où les peaux ont subi plusieurs opérations. Et là, le gant arrive pour être fini par les mains expertes des gantiers et des gantières.

Madame Augusta Brengues et ensuite Madame Roques répartissent le travail. Cela consiste pour les unes à poser des boutons ou des fourchettes (morceaux de peau situés entre les doigts), pour les autres c'est un galon ou la doublure, la broderie pour les élégantes sur la "main de bois". Zélie ou Thérèse tournent et retournent le gant souple et nerveux. (...)

Les gantières travaillent et alimentent les conversations : "Nous avons une jeune apprentie qui arrive demain. Elle ne connaît que le point de croix, ce qui n'est pas si mal, et si elle veut se faire quelques sous, il faudra qu'elle s'y mette". Les gantières disent d'elle : *"Es affuécho aquelo pitchouno."*

Le mot *affuech* est intraduisible en français et peut aussi s'appliquer à un outil pour dire qu'il est commode et bien en main. Attribué à une personne, il signifie qu'elle est adroite et agréable. » (Juin 1998. *Doc. F. Et.)*

« Mon paire èra gantièr a Sent-Africa. Preniá la pèl a l'ostal, l'estirava, la copava e la menava al patron. A Sent-Africa, i aviá dos o tres atelièrs. Aquí, èran cinc o sièis obrièrs e cinc o sièis femnas. A mon paire, li donavan la pèl e li ne caliá faire tant de dotzenas e aviá una prima se ne fasiá mai. » (M. Am.)

« Fasquèri de gants pendent quauque temps. I aviá una patrona gantièira que nos donava lo trabalh. » (T. O.)

« I aviá una femna que donava lo trabalh dins las bòrias. » (Sent-Africa)

« Òm trapa encara de machinas en coire per far los gants. » (G. C.)

Las passas

« Los gantièrs èran sustot a Milhau mès n'i aviá de pichons que trabalhavan aicí [Sent-Africa]. Autrament, i aviá fòrça obrièrs gantièrs que trabalhavan ches eles. Anavan cercar de passas que disián. Èran pagats a la passa. N'i a que trabalhavan quinze oras e ganhavan de bonas jornadas. E las femnas trabalhavan a far de gants. » (R. Lu.)

• ***Lo pelharòt***

« La viande de boucherie était presque un luxe, aussi se consommait-il beaucoup de lapins et leurs peaux avaient de la valeur. Lanjotte, un chiffonnier, passait dans les maisons pour les acheter, il était devenu une figure typiquement locale, il annonçait sa venue au son d'une sorte de flûte de Pan, taillée dans le buis et suspendue à son cou par un lacet de cuir. Il était jovial, sympathique, ayant un mot aimable pour chacun, mais ne gâchait pas ses prix. Il allait revendre ses peaux à une usine située rue des Ecoles, où elles étaient traitées. Cette usine était tenue par la famille Bruyère. » (Extr. de *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région*, par François Decuq)

« Quand arribava, o anonçava : "Pelharòt ! Pèl de lèbre e de lapin, pèl de Catin !" » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*



Peluquièrs de Sent-Africa, 1928. (Coll. S. Jn.)

los mestièrs

le raccommodeur : *lo petaçaire*
l'étameur : *l'estamaire*
le chiffonnier : *lo pelhaire, lo pelharòt*
le coiffeur : *lo peluquièr*
le tailleur : *lo sartre*
la couturière : *la cordurièira*
la modiste : *la capelièira*
l'horloger : *lo relotgièr*
le boulanger : *lo bolangièr*
l'épicier : *l'espicièr*

Tornamira, 1861

« Cultivateurs 81
Marchands de *rebarbe* 2
Menuisiers (avec 2 ouvriers) 2
Forgeron (avec 2 ouvriers) 1
Maçons 2
Employés de Roquefort 24
Mercières 2
Cantonniers 2
Tailleurs 3
Garde-champêtre 1
Tisserand 1
Rentiers 3
Cordonniers 2
Officier de santé (médecin n'ayant pas le titre de docteur) 1
Couturières (avec 2 ouvrières) 3
Aubergistes 2
Instituteur 1
Fourniers 2
Ecclésiastiques 2
Meunier 1
Mendiants 2

Le couvent comptait 27 religieuses et 18 pensionnaires. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Tornamira

« [Vers la fin du XIXe siècle] la grande activité de la gare faisait vivre de nombreux commerçants : 2 bouchers, 2 boulangers, 1 pâtissier, 3 vins et charbons, 2 cordonniers, 4 cafés et 2 hôtels, 2 forgerons serruriers, 1 marchand de chaussures, 1 coiffeur, 2 menuisiers, 5 épiciers, 1 briqueterie, 1 médecin, 1 pharmacie, 7 enseignants, une quinzaine d'agriculteurs, 2 couturières, 1 tailleur, 2 entreprises de maçonnerie. » (Extr. de *Historique de Tournemire. Doc. M. M.-T.)*

Fièiras e mercadièrs



1

Las fièiras del Vabrés en 1847
« Saint-Affrique : 6 février, 24 mars, 4 mai, 16 juin, 14 septembre, 3 novembre, 9 décembre.
Faveiroles : 17 janvier, 27 avril.
Saint-Félix : 17 mai, 9 septembre, 1er décembre.
Saint-Izaire : 28 avril.
Roquefort : 4 octobre, 18 octobre, 2 novembre.
Saint-Rome de Cernon : 29 avril.
Vabre : 7 janvier, 20 avril, 16 mai, 26 septembre, 8 novembre. » (Extr. de *Calendrier pour l'année 1847)*

Fièiras e mercats, 1906
« Antenaises et brebis laitières :
Saint-Affrique : 6 février, 24 mars, 4 mai.
Vabres : 20 avril.
Brebis réformées maigres :
Saint-Affrique : 14 septembre.
Saint-Félix de Sorgues : 9 septembre.
Saint-Rome de Cernon : 1er septembre.
Vabres : 26 septembre.
Fromages :
Saint-Affrique : marché du 24 décembre, 6 février, 24 mars et tous les samedis du 15 décembre au 15 mars.
Saint-Izaire : 22 février. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

Tornamira
« Un important marché avait lieu trois fois par semaine, sur la place de l'église. » (Extr. de *Historique de Tournemire. Doc. M. M.-T.)*

Los menaires
« Tot lo monde l'apelava Manson. Fasiá las fièiras. Marchava amb los de Requistar, amb Palhièrs de Montlaur, Labòria de Cornús... D'aquel moment, avián pas de camions, anavan quèrre las bèstias a pè, de còps avián de menaires, e fasián de pausas quand èra tròp luènh. » (B. J.-P. / *Sent-Roma)*

Lo mercat e las fièiras, les commerces sédentaires et les artisans, animaient la vie économique et sociale du *vilatge* et surtout de *La Vilòta.*

« A Reborguil, èra lo 20 de mai. I anàvem per crompar una dalha e un capèl de palha. Los apelavan "los codials de Reborguil". » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Anavan crompar los borruts a Laissac, Las Salas... Un còp, quand partián de Las Salas lo solelh se jasiá e, quand abitèron a Montjòus, se tornava levar. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

« Lo paire contava que, un còp èra, prenián las fedas, las vièlhas, las garchas, d'Ermilís aicí [Verzòls-e-La Pèira] a Sent-Roma de Cernon a pè. Anavan a la fièira. » (R. J.-L.)

« Anàvem sustot a Laissac. I aviá lo trin a Tornamira. E tornàvem amb lo trin. S'anàvem a Las Salas, tornàvem a pè. » (S. Ls. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Menàvem los buòus, las fedas, los pòrcs... a la fièira a pè. » (B. L.)

Sant-Africa

Outre la célèbre et très fréquentée *fièira del 4 de mai, fièira de la lòga dels vailets,* il y avait chaque mois à *Sent-Africa* des *fièiras* qui attiraient la population du *Vabrés.*

« A-n-aquel moment i aviá una fièira cada mes a Sent-Africa. » (C. Ld.)

« Lo mes de febrièr i aviá benlèu mila pòrcs grasses. I aviá un fièiral pels pòrcs, un per las fedas, un pels chavals e un pels buòus. Lo 14 de setembre, èra la fièira dels buòus. Pels chavals, aquò èra al mes de novembre. » (Sent-Africa)

« A Sent-Africa, lo 3 de novembre, lo 9 de decembre e lo mes de febrièr, i aviá pas grands pòrcs sul marcat. Lo monde disián : "Anatz veire quand los pòrcs de Vabre van arribar..." La velha, a Montlaur, a Bèlmont... I aviá tres grandas remesas a Vabre, una a cò de Cabanon, una a cò de Ròcatin... I aviá de casièrs, de naucs e, la velha, menavan los pòrcs a pè. Un ne menava dètz, l'autre quinze, l'autre vint e, lo lendeman, tot aquò partissiá ensemble a Sent-Africa. Fasián quatre quilòmestres. Cada proprietari marcava sos pòrcs sus l'esquina. » (R. Er.)

« Lo grand-paire veniá de Martrin amb lo chaval e la jardinièira per la fièira. » (B. An.)

« La prumièira èra lo 6 de febrièr, pièi lo 24 de març, lo 4 de mai, lo 16 de junh, lo 14 de setembre, lo 3 de novembre e lo 9 de decembre. Al mes de març e al mes de setembre, aquò èra pels buòus. Lo fièiral èra sus la plaça que tòca lo pont-nòu. » (S. Rb.)

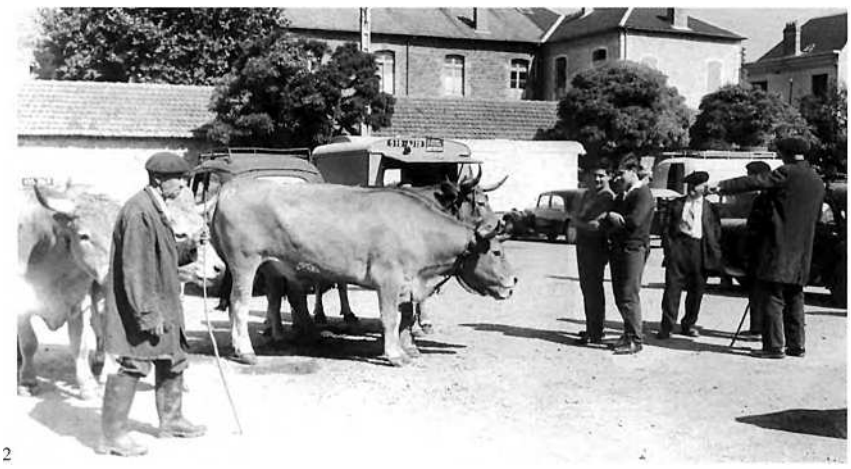

2



3



4

Sòus, escuts e pistòlas

« Parlàvem del sòu. Amb un sòu, aviem pas grand causa. Caliá dos sòus per abure un baston de reglissa. Aqueles bastons fasián a pus près dètz centimèstres de long. L'espicièira, quand nos vesiá arribar pas qu'amb un sòu, de qué fasiá ? Partajava lo baston e no'n balhava la mitat ! Apièi, i aviá dos sòus : dètz centimes ; vint sòus : un franc ; cent sòus : cinc francs... Aquò, s'en parlava bravament. Lo paquet de tabat, a l'epòca, valiá cinquanta sòus. Mon grand-paire, el, parlava dels escuts, de las pistòlas e dels pistolets. L'escut èra tres francs, cresi. » (S. Y.)

Las mesuras

« Mesures de superficie : La setérée de Saint-Affrique et tout le canton, Belmont et tout le canton, Camarès et tout le canton, Cornus : 36 ares 10 centiares.
Mesures de capacité pour les grains : La quarte de Saint-Affrique : 19,8 litres.
Mesures de capacité pour les liquides : La pipe de Saint-Affrique, Camarès, Saint-Félix, Broquiès, Saint-Sernin : 4,98 hectolitres. »
(Extr. de *Calendrier pour l'année 1847)*

« Lo palm fasiá vint-a-cinc centimèstres, la cana fasiá quatre mèstres-carrats, la pipa de vin fasiá sièis cents litres, lo quintal èra cinquanta quilòs, la carta fasiá vint litres, lo sestièr soassanta litres... Òm se servissiá del sestièr per machinar, per batusar. Èra mens pesuc que l'ectòlitre. » (S. Y.)

Los piòts

« La mamà me contava aquò. Aviái un oncle que anèt a la fièira de Vila-Franca crompar de piòts. Aquò èra a la dintrada de l'ivèrn, lo mes de novembre. Crompèt una dotzena de piòts e s'en tornèt, a pè. Butava aqueles piòts solament la nuèch arribèt. Davalèt per una castanhal e los piòts s'ajoquèron suls castanhièrs. El, fasquèt un sòm e esperèt que lo jorn arribèsse. Quand lo jorn arribèt, los piòts davalèron e tornèt prene lo camin de l'ostal. » (L. D.)



5

1. - *Sent-Africa, 1937.* Yvon Constans. *(Coll. et id. C. Jc.)*
2. - *Sent-Africa, 14 de setembre de 1935. (Coll. N. A.)*
3. - *Sent-Africa. (Coll. V. Jn.)*
4. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*
5. - *Sent-Africa. (Coll. C. J.)*

Las cinc fièiras de La Vilòta

« Les cinq foires annuelles de Saint-Affrique attiraient dans cette ville, florissante par ses fabriques de draps, de cadis et de tricots, et par la préparation des cuirs, un concours considérable d'étrangers. » (Extr. de *Lettres sur l'histoire de Saint-Affrique,* par Henri Affre, 1883)

La fièira del 4 de mai

« Le long des avenues, les camelots alignaient leurs étals : le marchand de vaisselle qui cassait des piles d'assiettes quand personne ne se proposait pour les acheter ; le marchand de corde qui faisait semblant de vous en donner deux mètres par-dessus le marché mais en réalité les retirait ; le marchand de complainte qui s'évertuait à imiter la nouvelle idole, Tino Rossi ; et des chiffons, des chaussures, des casseroles, des pendules et des vases à fleurs... Ce que j'appréciais le plus, c'était les spectacles farfelus présentés par de joyeux drôles souvent bien connus : "Venez voir l'animal fabuleux qui a la tête à la place de la queue !". On entrait sous une bâche posée sur quatre piquets et on voyait... un âne attaché par la queue à un pieu fiché en terre ! » (Extr. de *Les répapiades du vieil Edouard*, par Jacques Vaizy)

Lo mercat del dissabte

« On allait à Saint-Affrique et mon arrière-grand-père (fin du XIXe siècle), allait le samedi acheter du sucre, du riz, de la morue et un peu de viande. Je dis un peu, car c'était cher, on n'en achetait guère. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

Lo merchand de peis

« Frayssinhes parcourait la ville avec son ânesse attelée à un charreton plat, il signalait sa présence par cet appel aux acheteurs : "Poisson de mer, les clovisses et les moules, *n'y o pas gaïré, cal n'en bol,* hue Marquise !". Marquise était le nom de l'ânesse. » (Extr. de *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région*, par François Decuq)

la fièira

la foire : *la fièira*
le foirail : *lo fièiral*
le marché : *lo marcat, lo mercat*
marchander : *marcandar, mercandar, marcandejar, mercandejar*
l'étrenne : *l'estrena, lo vinatge*
combien ça coûte ? : *quant còsta ?*
ça coûte cher : *aquò còsta car*
les dettes : *los deutes*
la romaine : *la romana*
une demi-livre : *una mièja-liura*
un quintal : *un quintal*
une livre : *una liura*
la douzaine : *la dotzena*
le setier : *lo sestièr*
un sou : *un sòu*
un écu : *un escut*
une pistole : *una pistòla*



1



2



3

1 à 3. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*

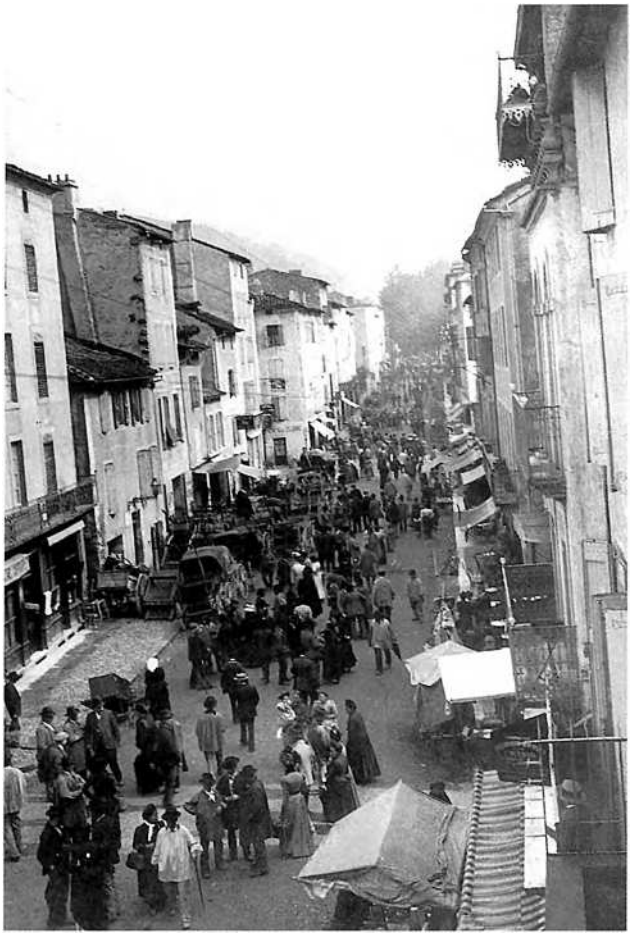

1

La fièira a La Vilòta (graphie francisée)
« Es fieiro o Sent-Offriquo, et, dins cado bilache
De l'entour, boun moti, s'enten un gron topache ;
De couops que lio lou tens es negre coumo'n four,
Mais cadun es lebat douos houros dobon jour.
Pertout grougnou de pouorcs, pertout de fedos bialou,
Et, dins los cours lous brecs que de tout bon s'ottalou
Benou grondi lou bruch omai lou moubement ;
Uno fieiro, ol bilache, es un ebenement.
Louon dirio que caùcun loi douono de pitonço :
Lous efons per l'iona plourou'n mes o l'obonço,
Degus oquel moti monquo pas o l'oppel,
Omai que n'ajou pas o croumpa qu'un copel.
Nin o d'autres que n'òu res de tout o loi faire,
Encaro que belèu feniròu per loi jaire.
Per possa lous premiès toutes bouolou lou les ;
O lo pouncho del jour lous comisses sous ples ;
S'en bòu lous uns o pè, d'autres en jordinieiro ;
Toutes sons perdre tens golouopou dòus lo fieiro ;
O guech houros ou nòu n'hobitou de pertout ;
Lo bilo se romplis de l'un o l'aùtre bout.
Lous morchands òu ploçat de rengados de taùlos ;
Entendès pas qu'un bruch tout counfus de poraùlos,
Sons ne perçaùre cap definitibomen ;
Tout ocouo bous prouduis l'effet d'un groundomen.
Besès tont de copels coumo pes comps d'espigos ;
Et serias espoutits pel souol coumo de figos,
Se benias o toumba dins oqueles embouls ;
O conte endrech qu'ones jomai seres pas souls.
Per pourre circula, bous cal buta sons cesso ;
En lioc d'ona tout drech, cal faire mai d'un' esso ;
Boules croumpa quicouon, dintras os mogosins,
Obon que loi fougues, n'io cinquanto dedins. »
(Extr. de "Uno fieïro", par A. Bouviala,
dans *Flous rustiquos,* 1913)



2

Los fièirals (graphie francisée)
« Per resta pas toujours dins lous mêmes oirals,
Aro onen, se boulès, faire un tour os fieirals :
Lou deis biòus es tout ple, tont que lous uels s'estendou,
Lous que bouolou croumpa, mesclats ou lous que bendou,
Dins la troupo des biòus se besou que pel cap.
Oqui, count siago tart, ne monquoro pas cap :
Oqueles sou pus fouorts, oqueles sou pus lises.
Passou lou jour entiè per debattre lous prises ;
Souben, cont se fo nuech, et que corro porti,
Cal remettre l'offaire ol lendema moti.
Se lou fieiral des biòus o res de fouort oimaple,
Lou des pouorcs es offrous, hourriple, detestaple ;
Prenès lo precoutiou, se jomai loi onas,
Obon de li dintra de pla boucha lou nas :
Sou dins de recountous, o bèlos moulounados,
Oloungats dins lo fongo omai dins los bousados ;
S'ocouos penden l'hiber, cont lou torrenc es mouol,
Se ne pesas caùcun, bous croutas jusqu'ol couol.
Per bous faire oubeï, cal ottropa de gaùlos ;
S'enten un grougnomen que coubris los poraùlos ;
Lous boulès fa morcha, bouolou resta couchats ;
Cont sourtisses d'oqui sès toutes soulochats. »
(Extr. de "Uno fieïro", par A. Bouviala,
dans *Flous rustiquos,* 1913)

1. et 2. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*

1. - *Sent-Africa, 1976.*
On reconnaîtra Marie Broussou et Marthe Rudelle.
(Coll. et id. B. Pl.)
2. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*
3. - *Fièira de Sent-Africa, 1938.* M. Enjalbert.
(Coll. et id. S. E.)
4. - *Sent-Africa, 1969.* Raymond Cadenet.
(Coll. et id. N. A.)



1

Lo potingaire (graphie francisée)
« Sourtissès [de l'aubèrja], entendès troumpettos et tombours,
Clorinettos, cournets, un bruch que tout dobalo,
Et gognas, en curious, lo plaço principalo :
Ol cap d'uno bouoturo un houome deguisat,
Serious, rosat de fresque et lou pial olisat,
Fulheto dins un libre o grondo couberturo,
Et mouostro tens en tens caùco coricoturo.
Cont o bist prou groussi lo foulo des bodaùs ;
Os tombours et clerouns coumondo lou repàus ;
Ocouos fach sul moumen, d'un soul couop de sounetto ;
Se lebo olaro et dis d'uno bouès fouorto et netto :
"Mosdamos et Messius, proufitas de l'hosart
Que bous met en presenço un gront houome de l'art ;
Qu'o tout opproufoundit, en fait de medecino."
Toutes oquel moumen se mouontou sus l'esquino.
"Dins oqueste poïs se me siou tronspourtat,
Ocouos per soulocha lo paùro humonitat ;
Pas que dins oquel but aï fach un loung bouiache ;
Car, dins moun cobinet, fenisse pas l'oubrache."
Piei trapo lou boucal per lous bers dels efons ;
Oprès lous boutelhous per soulocha lous grons,
Reunis tout ensemble et, dins uno tirado :
"Mesdamos et Messius que fourmas l'ossemblado,
Cont louon s'es proucurats de remedis otal
Louon o lou medeci sons cesso dins l'oustal ;
Se rombouias l'ochat o lo prouchèno fieiro,
Sero trouop tart : bendraï repus per lo corrieiro ;
Se bous proucuras pas huei mous engrediens,
S'oi bengues pas dema, li serias pas à tens.
Aime mai fa d'omits que de me faire battre ;
Ne bouole pas dex francs, nimai cinq, nimai quatre ;
Sarras-bous, soi siou pas jusquos ol mes de mai :
Ne pogores bint sòus, pas un liard de mai !"
Alors se fo 'n remous dedins oquelo foulo ;
Se pouot pas presenta qu'uno persouno soulo ;
Cadun bailo bint sòus et pren soun orbiotan.
Nio pas qu'un de rusat, ocouos lou chorlotan.
Penden que lous noïfs otal curou lo pouocho,
En boilen presque res gornis pla so socouocho. »
(Extr. de "Uno fieïro", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

2



Sant-Esèri

« I aviá doas fièiras dins l'an. Aquò èra per las fedas. » (C. J.-C.)

« I aviá bravament de fedas, d'anhèls, d'anhèlas e de pòrcs pichons. Valença d'Albi, tot aquò veniá aicí. Tot lo canton veniá aicí. Tota la calada èra plena d'anhèlas e de fedas. » (B. J.)

Sant-Faliç

« I aviá una fièira al mes de setembre e una lo 1er d'abrial. Me rapèli mai de la del mes de setembre. I aviá de fedas pertot, de pòrcs sus la placeta en dintrent dins lo vilatge. Sus la granda plaça i aviá de merchands de pelhas. Los de Vabre se metián jos l'onc que i aviá. Nautres, los enfants, esperàvem la fin de la fièira per çò que escampavan tot çò que demorava. Amassàvem los melons.

Lo mes d'abrial, i aviá de pòrcs, de còps un parelh de buòus... » (G. C.)

Sant-Roma

« N'i aviá una lo 1er de setembre, pels melons. Lo 5 janvièr, èra la fièira dels pòrcs. Lo 5 de març, crompàvem lo pòrc per l'engraissar per l'annada d'après. » (C. E. / L. Al. / L. M.)

« Lo 5 de janvièr, èra la fièira dels pòrcs grasses. N'i aviá una al mes de setembre atanben. » (B. T. / B. Au.)

« La del mes de setembre èra per las fedas. N'i a que disián qu'aquò èra la fièira de las garchas e d'autres disián qu'aquò èra la de las perigostas, las vièlhas fedas. Aquò èra la mèma causa, garchas e perigostas. Al mes de març, èra la fièira pels porcelons. » (F. Et.)

Vabre

« Èra lo 6 o lo 7 de febrièr. Totes los Vabròls preparavan sos pòrcs, fasián a lo que fariá lo pus gròs e, lo matin de la fièira, començavan de los presentar davant la crotz, amont. » (Vabre)

« I aviá de pòrcs e de fedas de la plaça de Vabre juscas al restaurant que i a amont, en naut. Èra en 1910-15. » (L. L.)

« N'i aviá doas per an. Aquí i aviá mai que mai de pòrcs, es per aquò que nos apelan "los pòrcs de Vabre". » (R. Er.)

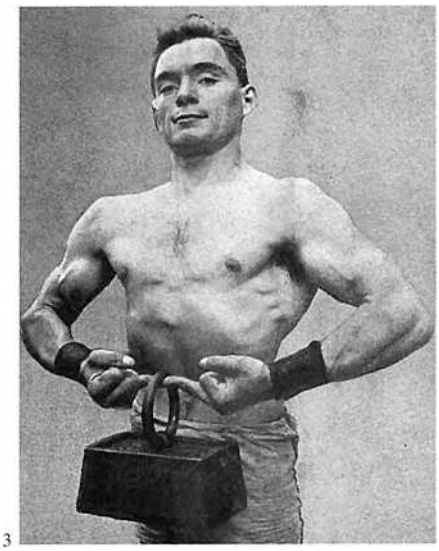

3

Venda de lenha, 1848

« 22 février 1848 : Procès-verbal du receveur d'octroi Barascud contre François Inquimbert qui le 21 février à 9 heures du matin, tenant "par la figure" son mulet qu'il avait chargé de gros bois à brûler, ne put présenter la quittance qui autorisait sa présence sur le marché de la Place aux herbes à titre de vendeur.
Il voulait ne régler les droits qu'après la vente du bois. Comme c'était illégal, la marchandise, la bête, le harnais furent théoriquement saisis, après estimation du bois à 1,50 l., du mulet et harnais à 200 l. Toutefois, la solvabilité du coupable étant connue, il lui fut laissé main libre des objets saisis avec promesse qu'il réglerait le prix de l'estimation et l'amende afférente, ou bien qu'il présenterait les objets saisis à la première réquisition de justice. Il devait en outre se présenter ce jour, 22 février 1848, à la maison dudit Barascud pour entendre lire le procès-verbal et le signer. Le receveur dut se passer de lui, se réservant d'afficher l'acte en question. » (Extr. de notes manuscrites de Ginette Bourgeois. *Doc. C. Y.)*

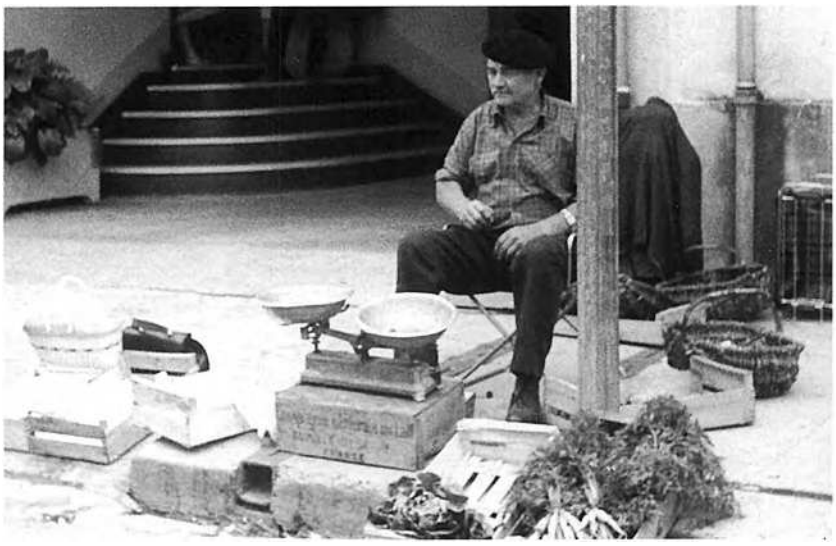

4

Lo retorn (graphie francisée)
« Mais se fo tart ; dejà mai d'uno jordinieiro,
Pleno de proubisious, ben de quitta lo fieiro ;
Lous bouiochurs o pè se sàubou sons retart,
Omai, se sou de luent, hobitoròu pla tart.
Obont que siago nuech dejà toutes portissou ;
Tont coumo lou moti, lous comis se [roumplissou,
Nio qu'òu begut un couop et qu'òu fouosso [bobil ;
Un o bendut de blat, l'aùtre croumpat de mil ;
Cadun, tout en morchen, parlo de sous [offaires.
Mais cont se bòu coucha, lou sero, n'io pas [gaires
Qu'en foguen de l'orgen recopitulotiou,
Siagou fouort sotisfats d'oquelo expeditiou. »
(Extr. de "Uno fieïro", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)



1



2



3

1. - *Sent-Africa. (Coll. S. d. L.)*
2. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*
3. - *Sent-Africa, 1925.*
Suzon Alvernhe, Marie Alvernhe *amb sa filha,* Sophie Rey. *(Coll. et id. N. A.)*
4. - *Sent-Africa.*
Familha Alvernhe.
(Coll. et id. N. A.)
5. - *Sent-Faliç,* vers 1935.
Renée Majorel *(de Marselha) a l'espiçariá de la siá tanta* Maria Barascud.
(Coll. et id. S. R. / T. Mn.)
6. - *Tornamira, 1912.*
Pauline Combes, *espicièira.*
(Coll. et id. C. Lu.)
7. - *Tornamira, 1927.*
A drecha : Gilbert et Emilienne Foulquier, Mme Baldet. L'épicerie s'appelera plus tard les "Docks méridionaux".
(Coll. et id. M. Ch.)



4


5


6

Las espiçariès, las espiçariás

« Dans les boutiques villageoises, tout est fait pour satisfaire le client ; l'accueil y est chaleureux et on y échange les nouvelles du jour. Des informations sont inscrites sur une ardoise concernant les arrivages de légumes et de fruits. On y lit "Vendredi morue trempée" ou bien "Samedi recuite fraîche". Le commerçant utilise différents ustensiles : appareils de mesure, balance Roberval, appareils à manivelle pour râper le gruyère, moulins à café, louches en bois pour puiser les olives. » (Extr. de *Les métiers d'autrefois,* par Etienne Fabre, janvier 1994)

« On achetait ce que portaient certains commerçants ambulants. En particulier le fameux "planteur de caïffa", avec son tricycle et sa boîte parallélépipédique, qui contenait des trésors comme le sucre ou le café, mais des trésors très coûteux et c'est dire qu'on les achetait avec parcimonie.

Petit à petit se sont ouvertes des épiceries dans le village [Verzols] puis quelques commerçants ambulants, comme une certaine Angélina, vers 1930, venait avec sa carriole à cheval apporter des melons de Vabres ; le boucher commençait à passer quelquefois. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Aviem una pichona bòria. Aviem un muòl o un ase e a la fin un chaval per çò que fasiem en mème temps espicièrs. Caliá anar a Sent-Africa. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Grilhavan lo cafè davant la pòrta. Quand aquò èra lo marin, lo vent del Mièjorn, aquò sentissiá dins tot lo vilatge. E pièi los caçaires venián crompar de gris, de tabat, amb un lapin o coma aquò. » (G. F. / *Sent-Faliç)*

L'espicièira-capelièira de Sant-Roma

« Lisa de Rose, née André, tenait une petite épicerie à l'entrée du chemin de la fontaine (...). C'était le bric à brac mais au moins on y trouvait de tout et surtout les produits de première nécessité : sucre, café, épices, chocolat, morue dessalée du vendredi, pétrole et bougies pour l'éclairage des maisons et des étables. Lisa de Rose était aussi modiste et savait vous fabriquer un chapeau pour ces dames ou demoiselles qui se rendaient à une noce ou à la fête du village. » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", par Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

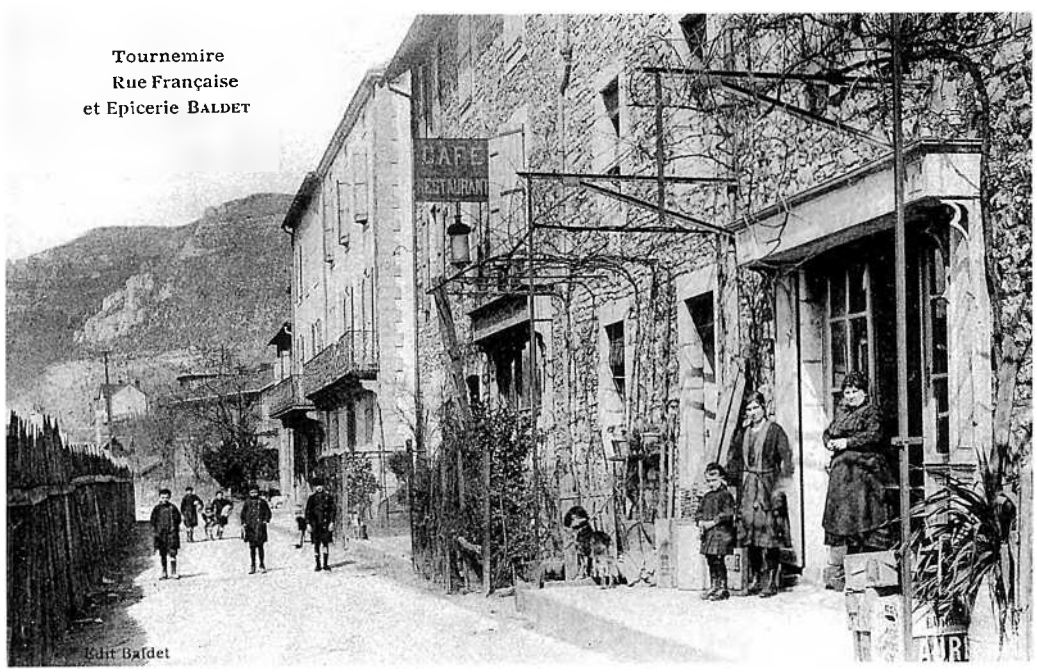

7

Lo Caifà de Sant-Roma

« Sur la place de l'église, [il y avait la boutique] de M. Marius Gasc *"Caïfa"* ambulant qui distribuait des produits alimentaires dans les villages et hameaux environnants. C'est son cheval blanc qui tirait sa carriole bâchée et là-dedans, en cherchant bien, on y trouvait de tout : des boutons, des rubans, des aiguilles, des galoches, des boîtes de biscuits, du cirage, du savon de Marseille, des balais et même des pastilles pour la toux… » (Extr. de "Les métiers d'autrefois", d'après Etienne Fabre, dans *Bulletin interparoissial)*

Lo bochièr

« Lo bochièr s'apelava Moisset [Sent-Africa]. Passava dins las bòrias per crompar lo bestial. » (M. de R.)



1



2



3

10 VABRES - Une Rue du Centre

1. - *Ròcafòrt, 1930.* Rose Durand et Elise Peyre *davant l'espiçariá de* Françoise Rolland. *(Coll. et id. M. An.)*

2. - *Espiçariá de Sent-Faliç,* vers 1935. Paulette Barascud, Renée Majorel, Mimi Chibaudel. *(Coll. et id. S. R. / T. Mn.)*

3. - *Vabre. (Coll. C. J.)*

4. - *Sent-Africa, 1924.* Jeanne et Jean Rouve, *bochièr. (Coll. et id. R. Jn.)*

5. - *Sent-Africa, 1932.* Marie Rouve. *(Coll. et id. R. Jn.)*

4



5



Las aubèrjas

L'activité commerciale des *fièiras* et les échanges de toutes sortes se traduisaient par l'existence de nombreuses *aubèrjas, remesas* et autres relais. Dans les *aubèrjas,* on servait le vin au litre ou au *pinton.* On y allait le dimanche matin après la messe et on y faisait bombance les *jorns de fièira* (1).

« Autres còps, i aviá tres aubèrjas, aicí. Ara n'i a pas cap. » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

« Del temps del grand-paire, fasián manjar, del temps de mon paire atanben. Ieu, arrestèri en 1969. » (P. A. / *Vabre)*

« Aicí, i aviá dos cafès. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« [A Sagonzac de Vabre], i aviá dos cafès-restaurants : Bertomieu e Armand. » (S. Y.)

« I aviá dos cafès e sovent, lo dimenge, fasián de bals. Amb Ròcafòrt, i aviá de monde. » (A. G. / *Tornamira)*

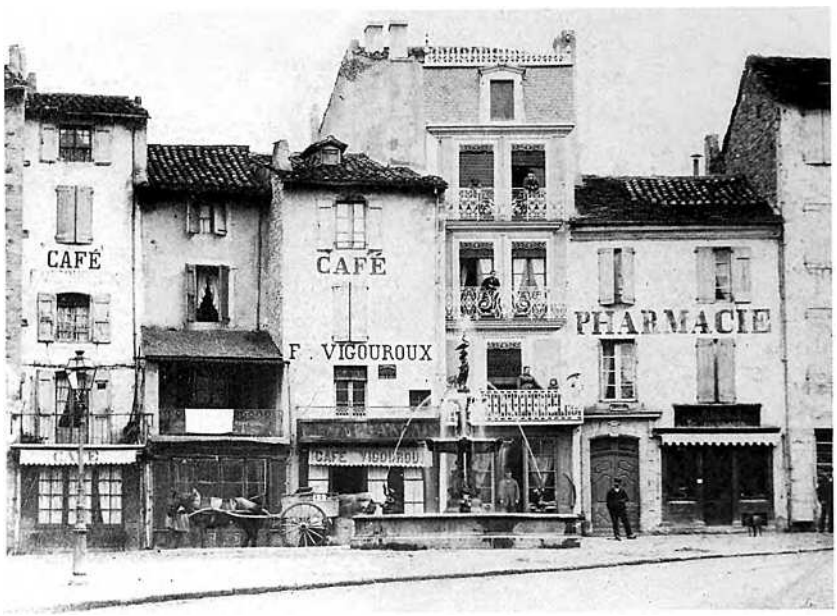

1

Jorn de fièira a La Vilòta

« Les rues étaient encombrées de calèches, les remises des hôtels bondées de chevaux ; quant aux chambres de ces mêmes hôtels, les clients s'y entassaient, c'est bien le mot qui convient, depuis l'avant-veille ; le broc et la cuvette tenaient lieu de cabinet de toilette et la bougie, souvent d'éclairage. Le personnel féminin avait fort à faire devant l'arrogance des maquignons et quelquefois une gifle retentissante et bien appliquée mettait la salle toute en joie, et l'audacieux tout penaud.

Les cafés débordaient de monde, il y en avait plus de vingt. Ce jour-là, on y buvait des *pintous* (1/2 litre) de vin rouge. Les ouvriers agricoles profitaient de cette trêve pour se défouler ; et toutes les chansons de leur répertoire y passaient : *"Diou mabirmé, cap dé jouben, baïlo d'argen qué la fésto s'entantcho, Diou mabirmé, cap de jouben, baïlo d'argen qué nous n'anaren." ;* "La Rosalie s'en va au jardin..." ; "Combien gagnes-tu par an, belle rose du printemps ?" ; "La Yuyette, elle est encore jeunette..." ; *"Lou pénou, madémouaïzello..." ;* "*Lou carretié passe, fa péta lou fouet" ;* "Marguerite elle est malade, il lui faut un médecin ! Le médecin, dans sa visite, lui a défendu le vin..." ; la chanson des moissonneurs : *"Caouco fédo gamado qué pot pas camina. Laï aben lous ségaïres, la caro proufita..."*

Les quelques rares phonographes nasillaient les dernières rengaines à la mode... » (Extr. de *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région*, d'après François Decuq)

Lo cafeton de Ròcafòrt

« A Roquefort, il y avait quatre cafés, plus un. Il y avait le Grand Hôtel, le café Galtier, le café Cambon, le café du Globe et *lo cafeton* en face de la mairie. » (M. S.)



2

1. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*
2. - *Tornamira. (Coll. M. Ch.)*

Cançons d'aubèrja
« E tant que farem aital,
Ne cromparem pas de bòria,
E tant que farem aital,
Ne cromparem pas d'ostal.

Partirem pas d'aicí,
Davant luna levada,
Partirem pas d'aicí,
Davant deman matin.

Mès i a totjorn quauqu'un,
Que n'aima pas la luna,
Mès i a totjorn quauqu'un,
Que n'aima pas lo lum. »
(A. Od. / R. M.-R.)

« Tant que farem aital,
Cromparem pas de bòria,
Tant que farem aital,
Cromparem pas d'ostal.

Un còp, dos còps,
Disián qu'èra pas gaire,
Un còp, dos còps,
Disián qu'èra pas tròp. » (R. H.)

« Tant que farem aital,
Cromparem pas de bòria,
Tant que farem aital,
Cromparem pas d'ostal.

Un còp, dos còps,
Tres còps, aquò's pas gaire,
Un còp, dos còps,
Tres còps, aquò's pas pro.

Una mosca en bicicleta,
Fasiá lo torn d'un caulet,
Trauquèt una mongeta,
E fotèt un brave pet.

Una mirga desgordida,
Montèt al cap d'un pibol,
Una mosca que passava,
I fotèt lo nas al cuol. » (V. L.)

« Aquò's un oncle de Recolas que la m'aviá apresa. S'apelava Richard.

"Diu garde aquel que l'a plantat,
L'aure de la camba tòrça,
Sans aquel ieu mès seriái mòrt,
L'aiga m'auriá poirit lo còrs." » (D. Je.)



1

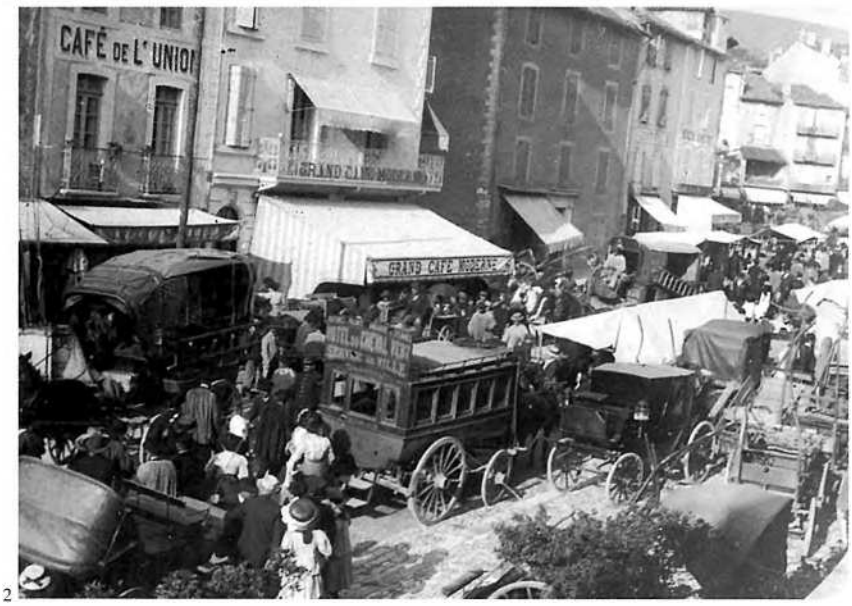

2

A l'aubèrja (graphie francisée)
« Boulès ona dina, los ouberjos sou plenos ;
Et se descoubrisses, ombe fouosso de penos,
Un pichouot recontou per bous pourre cobi,
Bous pourtoròu lou pa, dins mièjo houro lou bi.
De faire un boun repais o pla michanto mino ;
Bous cal, de tens en tens, fa 'n tour o lo cousino,
Dire : "Pourtas quicouon oici, nous ouplidas."
Encaro obes tolen souben cont bous lebas.
Obonças ol cofè, se n'obes l'hobitudo,
Oqui tournas trouba lo mêmo multitudo ;
Toujour un porlodis propr' o bous rondre sours. »
(Extr. de "Uno fieïro",par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

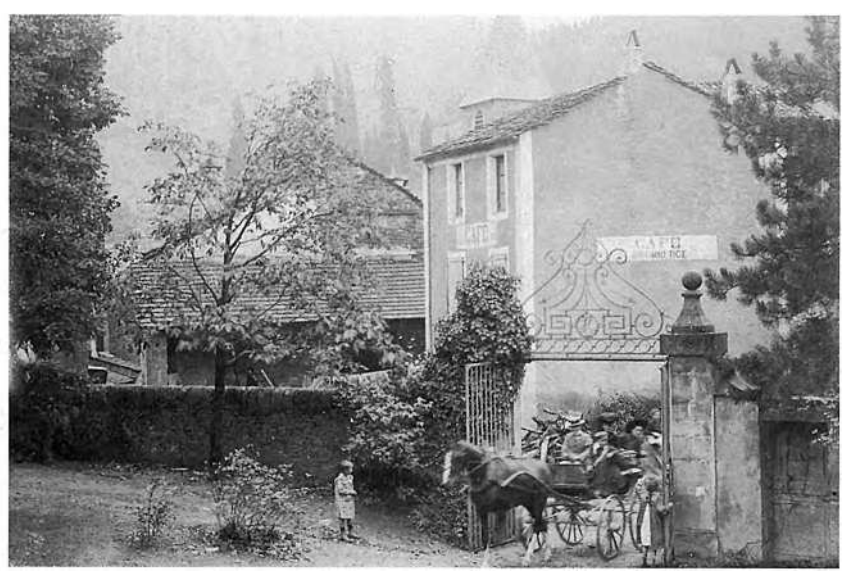

3

1. - *(Coll. S. d. L.)*
2. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*
3. - *La Pèira, 1905. (Coll. T. C.)*



1



2



3



4



5



6

Hôtel et Café de la Gare — TOURNEMIRE (Aveyron)
E. FÉNÉROLS, Propriétaire
Touring-Club de France



7

1. - *Ròcafòrt. (Coll. C.-G. J. / D. M.-C.)*
2. - *Sent-Roma. (Coll. L. Ls.)*
3. - *La Pèira. (Coll. R. H.)*
4. - *Sent-Esèri. (Coll. A. V. C.)*
5. - *Sent-Roma, 1947. Repais dels 60 ans davant l'aubèrja* Foulquier.
Assis : Emile Sermet, ?, ? Fabre, ?, Joseph et Louis Treillet.
Debout : Marius Reverbel, Auguste Fabre, Joseph Malaval, ? Frayssignes, ? Baldet, Fernand Enjelric, ? Louvety.
(Coll. et id. A. Cl.)
6. - *Sent-Africa. (Coll. M. G.)*
7. - *Tornamira. (Coll. Arch. dép. A. / F. Pr.)*



Sent-Faliç, 1925-30. Aubèrja Cadenas. Paul Peaux, Emile Singla, André Trouche, M. Grosselle *(perceptor). (Coll. et id. B. Jl.)*

Lo vin (graphie francisée)

« Mais lou jour es pla court, et, cont ben lo [belhado,
O l'oùberjo del lioc, Messius, cunto pintado !
Lou que bouol demoura robuste coum' un [tonc
Disou qu'oquel gron jour se diou faire de [sonc,
Oquel sonc generous es lou bi que lou [douono ;
Mais aro lou cal bioure et pas l'estiou cont [trouono ;
Ou l'usache ou lo pòu que siago tart oprès
Oquel sero degus resto pas en orrès ;
Es dejà miejo-nuech cont se quitto lo tàulo
Et n'io que pàupou 'n briou per trouba lo [codàulo. »

(Extr. de "Lou premiè de l'on", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

1. - *Sent-Africa, 1936.*
Quadrette victorieuse du championnat du Plateau Central : Elie Cros, Richard Turcovinto, Louis Ramond, ? Cadenat.
(Coll. et id. R. Lu.)
2. - *Sent-Faliç,* vers 1950.
On reconnaîtra : ? Caubel, ? Laffont, Louis Redon, Clément Peaux, ? Veyrier, Maurice Grégoire, Paul Peaux, Julien Pascal, ? Claisse, Edmond Puech, François Privat, ? Marc. *(Coll. et id. G. Gn.)*



1

Las cartas

On jouait aux cartes, à *la borra,* parfois pour de l'argent.

« Lo dimenge, lo papeta anava jo(g)ar a la manilha a Sent-Africa. » (T. A.)

Las quilhas

Le jeu collectif traditionnellement pratiqué en *Roergue,* à l'occasion des *fèstas* ou bien le dimanche près de *l'aubèrja,* était et reste encore souvent le jeu de quilles. Mais, en *Roergue* méridional, le jeu de quilles fut très tôt concurrencé et souvent supplanté par le jeu de boules à la lyonnaise : *la longa.*

« I aviá bravament de vailets e la plaça èra tota plena de jòcs de quilhas, de bòlas... » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Aicí [Sagonzac de Vabre], jogàvem a las quilhas, èra lo paure Mossur lo curat que aviá fach venir un jòc de Vila-Franca. A Connac atanben. Ne metiem nòu me sembla e n'i aviá una que tiràvem amb la bòla. Ne caliá tombar lo mai possible o alara marcàvem una quilha. » (D. Al.)

« L'ai vist tota ma vida. Aquò èra las quilhas de nòu. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« I aviá un òme que aviá un cafè a la fin del vilatge, aviá de quilhas e, lo dimenge, fasiá jo(g)ar un polet, un anhèl... La bòla aviá de traucs per metre los dets. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Cada dimenge, fasián a las quilhas davant l'aubèrja. Las metián sus la rota. Jo(g)avan un "canard", de còps que i a. » (G. H. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Avián una bòla traucada. Metián la man dedins. Lo cafè, de còps que i a, lo dimenge, fasiá jo(g)ar un polet, un anhèl, quauqua botelha. Caliá fotre las quilhas pel sòl. Sai pas se n'i aviá pas sièis o sèt... Cresi qu'amb tres bòlas te caliá tot tombar. Lo seras, lo qu'aviá lo melhor fach preniá lo polet. » (P. M. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Jo(g)avan aquí sus la plaça. Fotián de quilhas pel sòl e avián de bòlas en boès. Èra lo dimenge. » (G. J.-P. / *Sent-Faliç)*

« Nautres, i avèm abut fach, lo dimenge a seras, coma aquò... » (V. Ls. / *Bornac de Sent-Africa)*

Al sòu

« Metián sus las bòlas de sòusses, e lo prumièr que jogava caliá que tombèsse los sòusses. Cadun metiá una mesa sus la bòla. Cadun envoiava una bola e lo qu'aviá los sòusses los pus pròches de sa bòla, amassava los sòusses. Jogavan sus la placeta a Las Casaledas. » (M. L.)

La longa

« Jo(g)avan a la longa. Caliá jo(g)ar, lo mens, a dotze mèstres cinquanta e, lo mai, a dòtz-a-sèt mèstres cinquanta. Quand aviem pas fach res, caliá embrassar Faní, una fòtò d'una femna lo cuol defòra. Li caliá embrassar lo cuol. » (J. G. / *Vabre)*

« Jo(g)avan a la longa. » (G. J.-P. / *Sent-Faliç)*



2

Caçaires e pescaires

Aux confins du loisir et de l'activité professionnelle, il y avait *la caça* et *la pesca,* couramment pratiquées par nombre de *vilatjors* et contribuant à l'approvisionnement des *aubèrjas.*

La caça e la sauvatgina

Les techniques de chasse traditionnelles s'apparentant au braconnage étaient couramment pratiquées.

Las lèbres e los lapins

« Passava una femna de Montlaur que nos crompava los lapins per los prene a Montpelhièr. Los pagava soassanta francs. Nautres que los li ramassàvem dins lo vilatge, nos donava dètz francs per lapin. De còps que i a, m'arribava d'anar portar sèt, uòch o dètz lapins. Me rapèli que ma mèra me disiá : "Sai pas cossí fas per lo rabalar, aquò !" Ganhavi mai d'anar a la caça que de trabalhar ! Solament, caliá faire la podra, lo plomb e tot. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« N'i a que, pendent la guèrra, ne portavan de sacadas de lapins, cada jorn. Los vendián. N'i a mème que partián sus Albi. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

« Dins lo temps, fasián mai d'argent amb los lapins que trapavan als liçons, a las pantenas, amb los cans, qu'amb lo lach que fasián per Ròcafòrt. » (A. C.)

Un caçaire de Sant-Jan

« Jordy fut un grand chasseur. Pendant la guerre de 1914, le gibier abondait. Dans la commune, il n'y avait que deux chasseurs et Jordy tuait entre 50 et 60 lièvres par an et nul n'a jamais su le nombre de lapins ou de perdreaux qu'il tuait. » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes. Doc. C. Mc.)*

L'òli de sèrp pels cans

« Mon oncle atrapava las sèrps amb doas bròcas. Quand n'atrapava una, la fasiá venir dins una botelha e i metiá d'òli. Metiam aquela botelha sul balet. De còps, ne metiam un culhièr dins la sopa dels cans que se fasián atrapar per de sèrps. » (G. Jo.)

La fura e la pantena

« Se caçava amb la fura. Èra tolerat. E i aviá talament de lapins ! N'i a que metián un fialat davant lo trauc del lapin, metián la fura e, quand lo lapin sortissiá, se fotiá aquí dedins... Apelàvem aquò la pantena. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

« Fasiem al furet, sustot. Lo temps de la guèrra, n'i aviá pertot de lapins. » (B. Gy.)

Sent-Faliç. Au 1er plan, le 4e : Edmond Puech. *(Coll. et id. G. Gn.)*



Lo Julon e lo garda

« Aquò se passava dins nòstra region. Lo Julon èra un caçaire e un braconièr, atanben. Un jorn, la vesina li ditz : "Sabes pas, Julon, as una lèbre que te manja los caulets a l'òrt, al ras de la ribièira !" Sus la chiminèia, i aviá lo fusilh a piston que penjava, lo borra amb la bagueta, plan, e lo Julon s'en va per assajar de tuar la lèbre. S'amaga dins lo talus *de la ribièira, que dejà tocava l'aiga e espera. Quand la nuòch tombèt, en efèt, te vei arribar un fotral de lèbre gròssa coma un can. La laissa faire, l'afusta plan e quicha sus la gacheta. Malurós... Agèt de chança qu'aquò lo tuèsse pas. Quand borrèt lo fusilh, aviá pas pensat que l'aviá dejà borrat... Quand aquò petèt, mon Julon... las cambas en l'èrt, dins la ribièira. Mès aviá tuada la lèbre.*

A la detonacion, lo garda arribèt :

"Qu'est-ce que vous faites là-dedans ? Vous avez tué ce lièvre, vous savez pas que la chasse est défendue ?

– E ben, me manjava los caulets ! Cal que ieu mange la lèbre o la lèbre manja los caulets.

E lo Julon sortís de l'aiga. Lo garda li ditz :

– Je vais vous dresser un procès-verbal. Votre nom, prénom...

– Quand mèmes... Pensavi pas que me fariatz una contravencion...

– Oui, vous avez un procès-verbal pour chasse en temps défendu. Et qu'est-ce que c'est qui remue dans votre pantalon ?

Lo Julon èra demorat un pauc dins l'aiga e una enguila li èra dintrada dins las cauças. Quand se desbraguèt, pardí, aquela enguila sorti(gu)èt.

– Je suis obligé de vous faire aussi un procès-verbal pour pêche en temps défendu !"

Lo paure Julon dintrèt a l'ostal e di(gu)èt a la vesina : "Paura, se encara m'aviá laissada la lèbre..." » (G. E.)

Lo braconièr de Sant-Jan

« Julou était un vieux jeune homme. Il ne travaillait pas. Avec son vieux fusil, le temps de la chasse, il chassait et puis, toute l'année, il braconnait. Le samedi, il allait livrer chez des riches particuliers le fruit de sa chasse et prenait des commandes pour le samedi suivant. Le samedi avant Noël, il avait une forte commande à livrer ; pour ça il mettait une musette sur chaque épaule, un grand manteau flottant par dessus et prenait la voie du chemin de fer qui descend à Saint-Affrique pour ne pas rencontrer les gendarmes. Il passait sur le tour de ville pour arriver chez ses clients sans être vu. Donc, le samedi avant Noël qu'on appelle "le foirou", il avait livré un lièvre chez l'un, trois lapins sauvages chez d'autres, encore trois douzaines de grives et un couple de perdreaux à diverses adresses ; à 10 heures il avait fini. Il monta vers le haut de la ville, s'arrêta chez Caylus, le petit restaurant, prend une bonne portion de fougasse et un quart de litre de vin blanc. Il reprend la route de Saint-Jean. En arrivant chez lui, il avait trois pommes de terre cuites à l'eau et deux poignées de châtaignes pour son dîner. » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes*, juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*



1



2



3

• *L'aste e lo flambador*

La grande tradition du *Roergue* méridional c'est *la lèbre a l'aste e al flambador.*

« Aicí, la fan al flambador, a l'aste. » (A. E.)

« La lèbre se manjava plan sagnosa, amb un saupiquet a l'alh, pas a las cebas. » (V. J.)

« La flambàvem cinc o sièis còps amb lo flambador e de lard vièlh. » (M. D.)

« Aicí, la mòda es a l'aste e al flambador amb de lard un pauc vièlh. Lo lard, quand es vièlh, a melhor gost. Quand i a vint minutas qu'es sul fuòc, es prèsta. » (B. Hr. / B. Emi.)

« Aussitôt embroché, le lièvre est présenté à un feu de bois bien réparti, de façon à ce qu'il cuise régulièrement de la tête aux cuisses. Après avoir été salé et arrosé d'huile, il subit un "premier coup de soleil" provoqué par une flambée de *manouls*, autrement dit de sarments de vigne (le sarment de "carignan" est le plus indiqué). Il cuit alors pendant un quart d'heure environ, arrosé de temps en temps à l'aide d'une cuillère emmanchée au bout d'un long bâton afin de ne pas se brûler. On recueille l'huile tombée dans la lèchefrite à cet effet. Il est alors prêt à recevoir un premier "flambage". Cette opération se fait avec un *flambadou* appelé également capucin. Le *flambadou* est un cône de fonte ou de fer forgé creux, troué à la plus petite extrémité, maintenu par un long manche en fer, que l'on fait rougir au feu et dans lequel on introduit une tranche de lard, de préférence de jambon, qui s'enflamme au

contact du fer rougi. On promène le *flambadou* au-dessus du lièvre et les gouttes de lard enflammé ont pour but de saisir et de cuire les chairs du lièvre et de le parfumer aussi. » (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise,* par F. Decuq)

• ***Lo saupiquet***

« Faire cuire à l'étuvée des oignons émincés sans leur laisser prendre couleur, ceci avec une branche de thym frais et une feuille de laurier.

A cuisson, les passer à la machine à hacher (grille fine) avec le foie du lièvre auquel on aura supprimé soigneusement le fiel ; le tout est remis dans la casserole de la cuisson et maintenu au chaud. Un premier assaisonnement peut alors se faire : sel, poivre et un verre de bon vin rouge. Laisser cuire quelques instants en remuant à la cuillère de bois. Le saupiquet se termine en y ajoutant le sang du lièvre que l'on aura récupéré lors du dépouillage, après avoir ouvert le péritoine, à l'intérieur du coffre de la bête et l'avoir rincé au vinaigre pour en récupérer le maximum.

Cette opération faite, il est recommandé de ne pas laisser bouillir le saupiquet. Le sang, au lieu de se lier, se coagulerait en petits caillots et donnerait un mauvais aspect à la sauce. Le saupiquet est prêt à accompagner les morceaux de lièvre détaillé et cuit. L'assaisonnement se fait suivant les goûts, mais il demande à être un peu relevé. Ne manquez pas d'y ajouter un jet de vinaigre cru et quelques brindilles de thym frais au dernier moment, ainsi qu'une partie de la cuisson de la lèche-frite, l'autre partie servant à arroser des parts de lièvre bien saignantes. » (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise,* par F. Decuq)

La ploma

Pour la plume, les *Causses* et les *Rogièrs* ont toujours été des pays de chasse à *la tindèla.* On préparait les oiseaux à *l'aste* avec des *tòstas* de *fetge* et de *granas* de *ginèbre.*

• ***Las tindèlas***

« Las tindèlas se fasián amb una pèira e quauques granons de ginèbre dejost. Los tordres, los mèrlhes, a-n-aquel moment n'i aviá... » (D. J.)

« Fasiem de tindèlas per trapar de tordres o de grivas, de còps que i a un passerat. » (D. Jn.)

« Amb las tindèlas trapàvem de grivas e de tordres. » (R. J.)

• ***Las tòstas***

« Los aucèls, ma mèra los fasiá a l'aste. Los tordres, aquò èra amb las tòstas. Èra lo fetge espotit amb de granas de cade. » (A. E.)

« Las fasián a l'aste e fasián de tòstas amb de ginèbre e de burre de lach de feda. » (B. J.-P.)

« Cal molinar de ginèbre amb lo fetge. » (B. Hr.)

« Fasiem los tordres a l'aste, flambats, sans vojar. » (D. Jn.)

« Mon pépé s'assurait que les grives soient "au genièvre" (c'est-à-dire qu'elles n'aient mangé que ces baies du *cade)* en tâtant le *sacou,* c'est-à-dire le jabot. S'il était plein de genièvre, il laissait tout en l'état. Sinon, il éviscérait, conservait le foie pour faire la *toste* et introduisait dans le corps de l'oiseau des grains de genièvre. (...)

Quand, à la faveur des *tindelles* qu'il posait (il était persuadé que c'était autorisé ou tout au moins toléré, mais rien n'était moins sûr !), mon pépé pouvait embrocher une douzaine de grives ou de tourdres, il mettait un soin méticuleux à faire cuire son *astat* d'oiseaux, les arrosant et les flambant régulièrement, aidant parfois un boyau fugitif à se détacher. » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* d'après Jacques Vaizy)

Lo civet

Exceptionnellement, pour un vieux gibier, on pouvait faire un civet.

« Caliá picar lo fetge amb de cebas per far la sauça. Un còp que èra rostit, l'i caliá metre un planponh de farina, metre las cebas, de fribola e un pauc de civada de curat, lo pebre, e aquí metre de bon vin. Amb un pichon vin èra bon, mès amb un bon vin èra encara melhor ! » (J. Gt.)

Aventura de caça (d'Antoine Bouviala).

« Jamai siái pas estat un fòrt caçaire,
Mès quand aviái quinze o setze ans;
Lo dimenge, per me distraire,
Anavi faire un torn pels camps.

Per fusilh, aviái una vièlha arma,
Pas ges de can, ni de permís,
E plan sovent la paur del gendarma,
Me fasiá segre lo camin.

Se dins un camp m'aventuravi,
Vesiái de gibièr pro sovent,
Mès lo temps que me preparavi,
S'en anava coma lo vent.

Enfin, la jornada finida,
Rentrèri lo ser afamat e rendut,
La sacòcha encara vida,
Un jorn de mai qu'aviái perdut.

Se, d'al jaç, sautava una lèbre,
Lo bruch me fasiá estrementir,
E dins aquel moment de fièvre,
Jutjatz se m'usava de partir.

Quand trescolavi tras un chèstre,
E que me sentissiái rassurat,
Ela aviá fach mièg-quilòmèstre,
E ieu n'aviái pas encara tirat.

D'aquel temps, aviái un camarada,
Pèire Galtièr de Puèg-Peirós,
Que tant fasiá amb ieu de promenadas,
Que n'èrem pas pus urós.

Un còp, nos arribèt una aventura,
Que tot lo monde ne ri(gu)èt.
La leiçon nos fo(gu)èt plan dura,
Puisqu'aquela passion me grièt.

A un piège, a un passatge,
Atrapèrem un perdi(g)al viu,
E coma voliam, al vilatge,
Nos faire un pauc de reputacion,

Di(gu)èrem : "Amb una ficèla,
Nos cal l'estacar a unròc,
E pièi, d'una portada bèla,
Totes dos tirarem al còp."

Sul moment, una canonada,
Que tot lo valon retentís,
Lo perdi(g)al pren la volada,
Nos passa sus lo cap e partís...

Quand i pensi, encara ne risi,
Car totes dos, sul còp de fusilh,
Aviam ben mancat la perdise,
Mès aviam plan copat lo cordilh ! » (G. Pr.)

1. - *Vendelòvas.* ?, *obrièr,* François Inquimbert. *(Coll. et id. C. Y.)*
2. - *Truans de Sent-Africa, 1940.*
MM. Gaillard et Tabariès, François Carles. *(Coll. et id. N. A.)*
3. - *Sent-Faliç,* vers 1930.
Eugène Peaux *(bochièr)* et M. Cannac *(mèstre d'escòla). (Coll. et id. S. R. / T. Mn.)*

Los singlars

« Autrefois, il n'y avait des sangliers que dans le bois de Labastide-Pradines et dans le bois de Saint-Félix. » (C. J.-L.)

La sauvatgina

Le piégeage de prédateurs permettait de vendre quelques peaux à *la fièira de las Cendres de Milhau.* On piégeait également du gibier pour se nourrir.

« Depuis le défrichement du plateau, les loups ont complètement disparu ou ne se montrent que rarement ; mais les renards trouvent dans les crevasses des rochers des tanières sûres et en grand nombre : aussi sont-ils fort nombreux. On y trouve aussi des lièvres, des perdrix, le merle des rochers, le hibou, le grand-duc, l'aigle noir, l'aigle blanc, etc. ; mais l'hôte ordinaire de ces rochers est la corneille aux pattes et au bec rouges ; elle les habite toute l'année et fait entendre sans cesse ses tristes croassements. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* juillet 1842)

« I aviá de rainalds, de rabasses, de janetas, de feinas... » (D. J.)

« Quand tuavan un rainald, lo descorgavan e vendián la pèl a Milhau, a la fièira de las Cendres. » (T. Mc.)

« Ieu, èri dins una bòria que lo patron tendiá per tot un bòsc pels rainalds o rabasses. Cada jorn, fasiá partida de mon trabalh d'anar far lo torn dels fèrres. Èra l'ivèrn, aquò. » (A. E.)

« Mon paire e un amic dintravan dins los toats amb un pichon revolver per tuar los rabasses e los rainalds : cinquanta-dos dins dos ivèrns. » (N. L.)

la sauvatgina
la sauvagine : *la sauvatgina*
le rat : *lo rat, lo garri*
le petit rat : *lo raton*
le gros rat : *lo ratàs*
le rat femelle : *la rata*
la taupe : *la taupa*
la taupinière : *la taupièira, la taupinièira*
la souris : *la mirga, la ratuga*
la belette : *la mostèla*
l'écureuil : *l'esquiròl*
le hérisson : *l'eriç*
la fouine : *la faïna, la feina*
le putois : *lo pudis*
le blaireau : *lo tais, lo rabàs*
le renard : *lo rainald, lo mandre*
la renarde : *la rainalda, la mandra*
le renardeau : *lo rainaldon*

1. - *Rainald. (Coll. C. J.-L.)*
2. - *La Bastida, 1939-40.*
?, François Caussat. *(Coll. et id. C. J.-L.)*
3. - *La Bastida, 1934.*
On reconnaîtra MM. Caussat, Coulon et Amat. *(Coll. et id. C. J.-L. / A. H.)*
4. - *La Bastida, 1945.*
Georges Caussat. *(Coll. et id. C. J.-L.)*
5. - *Estevenens de Caumèls-e-Lo Vialar,* vers 1950. *(Coll. T. Rm.)*


1


2


3


4


5

La pesca

La pesca, souvent pratiquée avec des techniques prohibées, procurait un complément d'alimentation ou de revenu apprécié. Les bons braconniers respectaient les équilibres naturels.

Las pescas

« Pescavan de tota manièira. Caliá agachar lo temps, la sason. L'estiu s'anava trapar de sacadas amb las mans, apièi amb l'esparvièr, engranavan lo seras, quand la ribièira grandissiá, fasián amb lo col... » (B. Yv.)

« Fasiem amb de lisas, de tramalh, las còrdas... » (G. E.)

« Se pescava a l'esparvièr, a las còrdas... Lo pèra o fasiá. » (J. G.)

« Pescavan a la linha, amb lo filet o amb l'esparvièr. » (B. Ls.)

• *Las còrdas*

« Tot lo monde braconava ! N'i a que metián de còrdas : una ficèla gròssa e, cada cinquanta centimèstres, una ficèla pus fina amb un cròc e un vèrm. Ieu, m'es estat arribat de trobar sèt trochas atrapadas ! Mès aquò èra autorisat. Las caliá tendre amb lo solelh e las levar de jorn atanben. » (G. E.)

« Lo pèra ne tendiá sovent, de còrdas. Quand quauqu'un laurava amb los buòus, anàvem dins la rega e amassàvem los vèrms darrès. Èra pels barbèus, pels cabòts e, a un moment, i aviá quauquas enguilas. » (J. G.)

« Quand l'aiga èra trebola, al printemps, trapàvem de vèrms e anàvem metre aquò. Lo matin, anàvem levar las còrdas. Èra los barbèus que se trapavan lo mai, d'enguilhas quauques còps. » (C. N.)

• *La luminada*

« Amb lo lum, las trochas bolegavan pas. Mès aquò èra defendut. » (G. E.)

« Amb l'oncle, n'atrapàvem de peisses, la nuòch, amb la fechoira, a la luminada. Los barbèus sortissián e preniem los pus gròsses. » (C. N.)

Los gendarmas

« Un jorn, di(gu)èri a mon pèra : "Me cal anar veire a Las Tres-Pèiras amont..." I vau e te trapi tres o quatre trochas. Tornèri a l'ostal per prene una "forcheta". La museta èra plena de trochas. Tot d'un còp, un gendarma me sortís al ras e me fot la man sus l'espatla... Li escapi. Amont, i aviá un trauc onte tiravan de sable. Aviái catòrze o quinze ans. L'autre gendarma agachava en bas se me vesiá montar. Pendent qu'agachava, m'en anèri jaire dins d'òrdi. Aviái un can, venguèt a ieu. Mès que, quand los gendarmas passèron, voliá japar, lo can. Li teniái las maissas per que japèsse pas... Me trapèron pas. Tornèri davalar, trapèri la "forcheta" mès, la museta plena de trochas, l'avián presa. » (G. E.)

lo peis

la truite : *la trocha*
le barbeau : *lo barbèu*
le goujon : *lo tro(g)an, lo tre(g)an*
l'anguille : *l'enguila*
une écrevisse : *una escarabiça*
un pêcheur : *un pescaire*
pêcher : *pescar*
le filet : *lo fialat*
l'épervier : *l'esparvièr*

1. - *Sent-Roma, 1947.*
Jean Castanié, ?, ?, Francis Daures, Jean-Louis Mazars, Louis Larinié. *(Coll. et id. L. Ls.)*
2. - *Raspalhac de Sent-Roma, 1947.*
René Cristol, Louis Larinié, Jacques Cain, René Viales, Jean Castanié. *(Coll. et id. V. Rn.)*



1



2

Las escarabiças

« Cette pêche, dans le temps où il y avait beaucoup d'écrevisses dans nos ruisseaux, se pratiquait avec des balances pendues au bout d'un bâton ; l'écrevisse était appâtée généralement par de la viande, quelquefois on jetait même quelques gouttes d'huile d'aspic dans la rivière ; il paraît que ce parfum leur plaisait. Mais ces balances devaient être "à la maille". Pour les faire, on avait un fil très fin, genre ficelle, et un petit moule pour que toutes les mailles soient à la même dimension quand on les nouait. On allait à la pêche presque chaque jour ; le soir on cuisait les écrevisses à l'eau bouillante aromatisée de thym et de laurier, on les égouttait dans une grande passoire – c'est l'un de mes plus beaux souvenirs – dans une grande passoire de terre cuite vernissée jaune, comme étaient alors les *toupins.* » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", d'après Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

La venda als numeròs

« Aviái un oncle qu'èra de Bèlmont e que vendiá de trochas. Davalava amb aquelas trochas, lo dimenge a la sortida de la messa. Las fasiá lotar. Aquò se fasiá al numeròs. I aviá quatre-vints numeròs dins lo sacon, vendiá los numeròs e apièi fasiá lo tiratge. N'i aviá dos o tres que ganhavan un plat de trochas. Los autres agachavan. » (J. G. / *Vabre)*

• L'esparvièr

« N'i a fòrça que pescavan, sustot lo seras o la nuòch, amb l'esparvièr. » (G. E.)

« Braconavan amb l'esparvièr. » (J. F.)

• Lo col

« Lo col, aquò èra una gròssa "espuiseta". » (B. Yv.)

Los peisses

« Dins lo rèc de Velhausin [Sent-Africa], i aviá de trochas. » (B. Ls.)

« I aviá fòrça barbèus. Los fasiem a la padena o farcits. Mès i a fòrça arestas. Dins las bòrias, los paisans nos crompavan los peisses. Lo dimenge, a la sortida de la messa, aquò partiá. » (J. G.)

« Mai que mai, aquò èra lo barbèu o la sièja, de peis blanc. » (B. Yv.)

« Aquò èra de peisses blancs : de barbèus, de cabòts, de sièjas... » (C. J.-C.)

« Las trochas èran mai que mai sus Sòrgas, devàs Sent-Faliç. » (S. Rb.)

« Trapavan pas que de peisses blancs mès los manjavan : sièjas, cabòts... Aquò se fasiá a la padena. Quand trapavan un gròs barbèu, lo farcissián e lo metián al forn amb de vin blanc. L'anavan faire còire al forn del bolangièr. » (D. Jn.)

« Los fasiem amb un pauc d'alh e de jauverd. » (C. N.)



1



2

1. - *(Coll. J. Gb.)*
2. - *Sent-Roma, 1953.*
Etienne Fabre *amb una trocha de 1,100 kg-45 cm. (Coll. et id. F. Et.)*
3. - *Concors de pesca, 1963.*
On reconnaîtra : MM. Broc et Cormary, Lucien Ramond, Edmond Nouvel, M. Bonal, Emile Alric. *(Coll. et id. R. Lu.)*
4. - *Vabre, pesca a las ranes.*
Au 1er plan : André Constans.
Au 2e plan : Jacky et Jacqueline Constans.
(Coll. et id. C. Jc.)



3



4

La bòria

La bòria fut très souvent, jusqu'au milieu du XXe siècle, une unité de production quasi-autarcique pratiquant une polyculture vivrière. Mais, en fonction du terroir ou de l'existence de débouchés particuliers, il pouvait y avoir une relative spécialisation. Ainsi, les *Vabròls* et autres *ribièiròls* des environs de *Sent-Africa* étaient spécialisés sur les cultures maraîchères. A *Sent-Jan d'Aucàpias,* on vendait *lo fen.* En production fruitière, *Vabre* était renommé pour la prune Chypre et *Sent-Roma* pour les *amètlas.* Autour de *La Vilòta,* de nombreuses *campanhas* ou *campanhetas (1)* étaient exploitées par des *vilators* qui y produisaient leur vin, leurs légumes et de quoi engraisser un porc. Enfin, l'élevage de la *feda* était omniprésent en *Vabrés* pour répondre aux besoins de *Ròcafòrt.*

Los grans, lo bestial gròs e menut, lo fen e la frucha étaient produits au pas lent des *parelhs,* au rythme des saisons et au prix de rudes *jornadas.* Les générations se sont succédé avec les gestes, les mots et les outils dont quelques exemples nous sont proposés au travers d'extraits des enquêtes ethnographiques réalisées au cours de l'opération *al canton.*

Les bâtiments reflètent l'importance de l'exploitation ainsi que la diversité des productions : *lo palhièr pel fen e per la palha ; lo granièr pel gran ; l'estable pel bestial gròs ; la jaça per las fedas ; la sot pels pòrcs ; lo galinièr per la polalha ; lo colombièr...* On trouve également *lo cabanat, solaudi, solièr* ou *engart* pour le matériel ; *la cort, codèrc,* ou *carrièira,* mais aussi *lo potz, l'abeurador, la sompa, lo pesquièr* ou *la lavònha, lo forn* et *la fornial, lo secador...*



Lo Mas de Saisset. (Coll. C. J.-C.)

(1) ***Las campanhas***

« I aviá de monde que avián una campanha [Sent-Africa]. Sovent, i aviá un pichòt ostal. I aviá de vinhas, un còp èra. Lo monde trabalhavan aquò lo dissabte o lo diminge. Lo monde s'agradavan a abure un pauc de campanha. » (S. Rb.)

« I aviá una vinha, un establon per far lo vin, un bricon d'òrt. Tot lo torn [de Sent-Africa], i aviá de campanhas. » (F. L.)



Familha Guibert. *(Coll. A. Lc.)*

Bòrias e borietas

Lo Pibolet de Sant-Esèri, 1922

« Au Piboulet, près de La Sauclière, commune de Saint-Izaire, M. Thiers Joseph, chef de famille de quatre enfants encore jeunes, cultive comme propriétaire un domaine de 22 hectares qu'il a complètement amélioré et rendu productif. L'examen de cette exploitation nous permet d'exposer les moyens dont dispose la petite culture dans la région des terres de Rougiers où l'on entretient des brebis laitières. Le domaine est constitué par 10 ha de terres labourables sur lesquelles M. Thiers fait 4 ha de froment, 50 ares de seigle, 1 ha d'avoine, 50 ares d'orge, 50 ares de pommes de terre et 30 ares de betteraves et carottes ; le surplus est en fourrage, luzerne et sainfoin, 2 ha 50 en maïs fourrage, vesces, 50 ares ; il y a 5 ha de prairies naturelles. Enfin, une vigne de 70 ares, 80 arbres fruitiers, 3 ha de châtaigneraie complètent la culture.

On entretient sur cette exploitation une paire de bœufs pour le travail, une vache laitière, 35 brebis laitières et une truie, une basse-cour de 25 poules et oies... C'est le cheptel qui fournit les principales recettes ; on vend en moyenne 25 hectolitres de lait de brebis, 50 kg de laine, 5 à 6 brebis de réforme engraissées, un cochon gras, 6 à 8 porcelets, une partie des produits de la basse-cour de 25 poules et 15 oies. Au cours actuel, c'est une recette de 10 000 f. au moins auxquels vient s'ajouter, les bonnes années, la vente de 20 à 30 hectolitres de vin et quelques sacs de blé.

La main-d'œuvre est fournie par la famille en échangeant une cinquantaine de journées de travail au temps de la moisson et du battage des grains, ou les vendanges et pour le ramassage des châtaignes. Conduite avec économie et assiduité au travail, la culture ainsi comprise assure une aisance modeste mais certaine. M. Thiers ne cesse d'améliorer son domaine : drainage, murs de clôture, adduction d'eau, amélioration des chemins occupent son activité dès que la culture n'exige pas tous ses instants. » (Extr. de "Rapport sur l'agriculture aveyronnaise, 1922", dans *Des repères pour le patrimoine du Saint-Affricain,* par Henri Moizet et Alain Marc)

Tornamira

	1858	1958
Terres labourables	493 ha	243 ha
Vignes	7 ha	59 ha
Jardins	2 ha	8 ha
Prés	29 ha	54 ha
Parties boisées	19 ha	745 ha
Terres vaines et vagues	151 ha	220 ha

(Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

(1) ***Los enfants***

« Mos parents avián cinc o sièis o sèt fedas e comencèri pichonèla de las gardar. Me disián : "Despacha-te de venir de l'escòla que te cal anar gardar las fedas !" » (G. G.)

La typologie des structures d'exploitation est trop dépendante de l'évolution rapide du monde agricole depuis un siècle pour pouvoir être tentée en quelques lignes. On se contentera de rappeler qu'à côté de grands domaines et d'exploitations moyennes assez fréquents en *Vabrés,* il y avait aussi de nombreux petits paysans qui vivaient sur des propriétés morcelées. Les témoignages cités ci-dessous donnent une idée de la diversité de ces structures dans la première moitié du XXe siècle.

Le morcellement des anciennes exploitations avait plusieurs causes. Il était dû en partie aux aléas successoraux et aux opportunités d'acquisition, mais également au souci d'utiliser au mieux la diversité des terroirs en fonction de la nature des sols et de leur exposition.

Borietas e bòrias mejanas

On évaluait la taille d'une exploitation en fonction de son potentiel de trait ou de traite. Les petites exploitations de moins de cinq hectares étaient relativement nombreuses autour des *mas,* des *vilatges* et surtout de *La Vilòta* où l'on pouvait trouver un complément de revenu en exerçant un métier ou en se louant. Autour d'une dizaine d'hectares, une *bòria* pouvait être viable s'il y avait un équilibre entre le nombre de bras au travail et le nombre de bouches à nourrir. Les anciens et les enfants (1) participaient à l'effort de production.

« N'i aviá que avián pas que tres o quatre fedas, una cabra e un ase. » (M. A.)

« Tot lo torn de Sent-Africa i aviá un molon de pichòtas bòrias. Nautres, aviem un pauc mens de doas ectaras. Lo monde avián quauquas vacas e fasián de jardinatge qu'anavan vendre sul mercat de Sent-Africa, de Ròcafòrt, de Verzòls e un pauc de Milhau. » (B. Pl.)

« Mon paire se lo(g)ava. A son ostal [al Mas de Robin], i èran sièis, amb un flòc de bòria pas plan granda, quinze fedas e un muòl. » (R. Ln.)

« Aviem sièis ectaras, bòsces compreses. » (C. C.)

« Aviem sièis o sèt ectaras, quatre vacas e un parelh de buòus. Pas cap de feda. » (N. Ln. / *Verzòls)*



Las campanhas de Sent-Africa.
(Coll. S. d. L.)

« I aviá una borieta que avián de fedas, mès quand avián las fedas, podián pas abure de buòus per trabalhar, alara fasián dos ans las fedas e tres ans los buòus. » (B. Gy.)

« Dincas al debut del siècle, la bòria fasiá a pus près tres o quatre ectaras [Auglans de Tornamira]. I aviá tres bòrias. Pièi, crompèrem quatre ectaras de mai. Aquò fasiá uèch ectaras. Viviam amb lo revengut de quinze fedas. » (B. A.)

« Avián un parelh de buòus e una trentena de fedas. » (M. A.)

« Los parents, pecaire, avián cinquanta fedas e dos parelhs de buòus que "dressavan". » (M. L.)

« Aviem vint-a-cinc ectaras. Aicí, aquò èra lo lach, los pòrcs e lo blat. » (B. L. / *Dònacòsta de Sent-Esèri)*

« Los bèls-parents avián una vint-a-cinquena d'ectaras. Fasián las vacas e los vedèls. Es lo país de las fedas, aicí, mès eles avián de vacas. » (R. G. / *Sent-Esèri)*

« I aviá una trentena d'ectaras, cinquanta fedas e un parelh de buòus. » (V. Ls. / *Bornac de Sent-Africa)*

« I aviá a pus près una trenta-cinquena d'ectaras e una vint-a-cinquena de cultivablas. Avián un parelh de buòus, un chaval e cinquanta, soassanta fedas al mai. » (M. J. / *Cortilhas de Caumèls-e-Lo Vialar)*

Las bravas bòrias

« La bòria del papeta fasiá soassanta ectaras. Mès ne trabalhava pas que trenta. Trabalhava amb de buòus, que la tèrra èra tròp fòrta per la trabalhar amb de vacas. Pièi aviá un chaval. » (V. M.)

« Lo papeta e la mameta avián una soassantena d'ectaras, mès i aviá de bòsces. Aquò èra eles que avián crompada la bòria. Avián un parelh de buòus, un chaval e un ase. » (C. Ld. / *La Jaça Verzòls-e-La Pèira)*

« Quand crompèrem la bòria, i aviá setanta ectaras. I aviá dos parelhs de buòus, un chaval, una vaca e cent-cinquanta fedas. E aviam una vinha. » (D. Al.)

« A Montclarat, avián un centenat de fedas, dos parelhs de buòus e un parelh de chavals. L'autra bòria a costat atanben. » (S. Pr.)

« Lo papeta aviá mai de dos cents ectaras. » (C. Mc.)



Una borieta del Vabrés

« Le grand-père gardait les brebis, la grand-mère allait garder les bœufs matin et soir. Puis, ma mère faisait le ménage, la cuisine et le jardin. Mon père faisait les travaux dans les champs. Et on avait un grand-oncle aussi qui allait travailler dans les champs, et qui faisait du bois. (...)

La principale production était le lait de brebis qu'ils vendaient pour le fromage de Roquefort. Ils vendaient les petits agneaux mais aussi des pommes et du fumier... Et puis ils faisaient beaucoup venir pour manger. On n'achetait pas beaucoup de viande, une fois en passant, même pas une fois par semaine, une fois par mois peut-être... On avait de la volaille. On vivait, on s'autofinançait, on n'achetait pas beaucoup. On achetait que ce qu'on ne produisait pas : le riz, les nouilles, le sucre, les lentilles, tout ça... » (Extr. de *Histoire de vie, une femme dans le monde rural,* de Nadine Boutonnet)

Una borieta de Sant-Jan

« Le Grand des Mazes n'était pas riche. Autour de la maison, il avait un champ de bonne terre de 3 hectares qu'il cultivait bien ; il en tirait sa provision de pommes de terre pour toute l'année. Il y avait autour de la maison un grand jardin qui lui fournissait tous les légumes verts et secs pour sa consommation. Il semait un grand carré de blé qui lui fournissait la farine pour cuire son pain. Il semait une autre partie en orge et avoine pour faire la mouture pour engraisser son cochon. Il y avait une volière avec de belles poules et, tous les samedis, il allait au marché à Saint-Affrique vendre un beau panier d'œufs. Il avait de beaux lapins qui lui réussissaient bien. Tous les ans au mois de mars, il achetait un petit cochon de 20 kilos qu'il soignait et, l'année d'après, dans le courant janvier, j'allais y tuer le cochon qui pesait près de 200 kilos ; ça faisait une bonne provision pour toute l'année. » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes,* juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*

Las femnas

« [Maman] se levait vers 5 heures, elle allait traire, puis il fallait préparer les petits-déjeuners, préparer les enfants pour aller à l'école, on était quatre. Elle nous préparait le casse-croûte pour l'école. Et puis, faire le ménage, la cuisine, le jardin, la lessive qu'il fallait faire à la main. On était nombreux à la maison, on était neuf et il fallait qu'elle lave tout le linge pour neuf personnes à la main. Elle en avait assez avec ça, elle ne pouvait pas faire autre chose. De plus, les hommes n'aidaient pas à la maison, personne n'aidait à la maison à ce moment-là. Les femmes allaient aider aux hommes mais les hommes n'aidaient pas aux femmes. Il y avait le travail des hommes et le travail des femmes. Les hommes ne faisaient pas la vaisselle, ils ne faisaient rien à la maison. Ils avaient assez de travail dehors puisqu'il n'y avait pas de machine, il fallait tout faire à la main, à la pioche ou à la faucille. » (Extr. de *Histoire de vie, une femme dans le monde rural,* de Nadine Boutonnet)

(Coll. D. Ar.)

(Coll. A. Rb.)

Evolucion d'una bòria

« En 1912, les parents d'Hubert Maurin reprennent la ferme de Saint-Etienne de Naucoules, mais le décès subit de son père en 1916 le contraint à abandonner ses études. Aîné des garçons, il doit remplacer son père dans la conduite des chevaux. Diriger par la route la charrette attelée de 3 ou 4 chevaux demande une grande attention et beaucoup d'habileté. On fabrique pour lui une charrue miniature adaptée à sa taille pour participer aux durs travaux de labour. Les années s'écoulent lui laissant le regret des études interrompues.

Avec quelques voisins et son frère Vincent, ils suivent par correspondance les cours de l'école agricole de Purpan. Là encore, le moins instruit se révèle le meilleur du groupe. Au fil des ans, il développe l'exploitation : il fait l'achat en 1925 d'un des premiers tracteurs de la région. Deux ans plus tard il s'offre une camionnette, puis une moissonneuse-lieuse et une machine à battre, ce qui lui permet de réaliser le battage pour tous les voisins du plateau. Il a l'ambition d'être toujours à la page et, dans les années 50, il tente l'expérience de produire du gaz de fumier à l'aide d'une grande cuve et d'un gazomètre et, de ce fait, supplée au manque d'électricité. » (Extr. de *Hubert Maurin 1904-2000. Doc. P. S.)*

Los espalhons

« Quand n'i aviá que anavan ramassar de pissalièchs dins los prats o aital, iè metián un espalhon, un piquet amb de palha o d'èrba, ficelat, e lo monde iè dintravan pas. Nautres aviam una granda sompa onte fasiam beure las fedas e n'i aviá que, per faire de reparacions, cada jorn anavan quèrre una barrica d'aiga e pièi ieu anavi faire beure a la ribièira... Prenguèri l'espalhon e l'espintèri dins la sompa, dins lo sompàs, la lavònha. Lai anèt pas pus. » (R. Er.)



Los boriaires

Le fermage était relativement répandu en *Roergue* méridional, notamment sur les exploitations importantes.

« Quand afermàvem una bòria, i aviá un inventari. Pagàvem l'aferme en argent. Quand partissiam, laissàvem çò que i aviá. » (M. A.)

« Èrem fermièrs. Pagàvem cada an a la fin de l'annada, en argent. » (D. J.)

« Pagàvem amb lo lach de las fedas. Pagàvem trenta ectòs de lach, a l'epòca. » (D. Jn.)

« Aquò èra un tant de lach e un tant de gran. » (T. A.)

« Aquò se pagava en ectòs de lach e pièi, de còps que i a, i aviá un polet, quauquas dotzenas d'uòus, un lapin... » (C. Ld.)

« Los parents venguèron coma fermièrs, aicí [Tornamira] en 1947 a cò de Palhièrs. I aviá quatre-vints ectaras. Aviam un parelh de buòus, una centena de fedas e tres o quatre vacas. Caliá pagar tant d'ectòs de lach, un pòrc gras e tant de quintals de blat. Tot se pagava en natura. » (V. G.)

« Los parents èran a Laumièira [Sent-Roma] coma fermièrs. I aviá dos cent-vint ectaras, me sembla, e cent-quatre-vints ectaras de cultivablas. Caliá pagar un tant d'ectòs de lach per an e, me sembla atanben, un pauc de blat. I aviá sièis parelhs de buòus e sièis chavals. En tot, i aviá dètz o dotze personas que trabalhavan. » (V. Rn.)

Bòrias el Vabrés (graphie francisée)

« O dé supérbés camps, pér bîté faïré piaço,
Lous bossés d'oléntour toumbèrou jus lo plaço ;
Piey, omé l'oïssodou coummo cal déstrossach,
Dé tréfflo, d'ésporsét, souèrou séménach ;
È lou prinléns d'oprès, un troupèl dé noubellos,
(Oïtal o moun poïs oppellou los ognèlos).
Pousquèt l'y s'éspondi pendén un brabé briou,
È l'y païssé déjà lo mitat dé l'éstiou,
O forço dé susous, dé pénos, d'énquiétudo,
O l'oïral d'un bortas, lo bounn' herb' és béngudo.
Lou poïsan oïsat, tant pla qué lou fármiè,
Dé boun moti, dél liéch, o sooutat lou prémiè,
Ol lioc dé s'omusa souben o pas rés faïré,
O corréjat dé féns, o fach morcha lo laïré,
Lo chorruo, lou pic, l'oïssado, lou bigos,
Otobé lou bésèn qu'o pas lou béntré gros !
És onat o lo jass' ossoulida los clédos,
Pér millou sépora lous moutous dé los fédos,
Cado jour o bourgut bésita lou poliè,
E l'oou bist maï d'un cop, dobola l'éscoliè,
Énquièt è trocossat, pérçaqué lou fourraché
Pél bésoun dél troupèl fosio pas prou d'usaché ;
O soun pastr' o proumés lou pus poulit ognèl
Ou dé boïla l'orjén d'un supèrbé copèl.
Oquésté manquo pas dé sé dounna dé péno,
È fo maï qué noun pot, pér mérita l'éstréno.
Ol lioc dé perdré téns òs ona fa lo cour,
Sé bo jaïré pla tard, sé lèbo dobans jour,
Pér ona bîtomén faïr' un tour o lo jasso,
È sé méttr' ol courén dé cè qué l'oï sé passo...
... Lou coummercé dél lach paouc o paouc o groussit.
Maï d'un qué l'o 'ntréprés, n'o pas mal réussit,
È d'oun maï s'és tirat rébéngut dél froumaché,
D'oun maï lou compognart n'o fach béni l'usaché... »
(Extr. de "Roquofort", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

Los vailets e la lòga

Avant la motorisation des années 50-60, le recours à une main-d'œuvre saisonnière ou annuelle était chose courante pour beaucoup d'exploitations. Il y avait donc une domesticité assez nombreuse et relativement spécialisée. Sous la responsabilité du *ramonet* ou du *mèstre-vailet,* et parfois avec l'aide d'un *tarron, lo batièr* s'occupait des bœufs, *lo cotal* ou *carretièr* des chevaux, *lo vaquièr* des vaches, *lo pastre* et *lo traspastre* gardaient les troupeaux de brebis. Il y avait aussi une *chambrièira* ou *sirventa* pour les tâches domestiques.

« I aviá lo boiá, lo pastre, lo que s'ocupava dels chavals, la chambrièira... » (B. E. / B. El.)

« Lo papeta aviá tot lo temps un vailet, una sirventa, un pastre e un jornalièr. » (V. M.)

« I aviá dos varlets, lo pastre e la chambrièira, la sirventa. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Lo boièr s'ocupava dels buòus, lo pastre de las fedas, la chambrièira sonhava los pòrcs... » (C. R.)

« Lo mèstre-varlet comandava a totes. Lo cotal èra pels chavals. Pièi i aviá lo pastre e lo vacivièr. » (J. F.)

« Lo tarron èra per las bèstias, per gardar los vacius, pièi i aviá lo vailet que menava los buòus e tot lo trabalh. Lo boièr èra lo qu'aprestava los buòus. Se levava una ora pus lèu que los autres per far manjar los buòus e los jónger. Los buòus èran prèstes per partir al trabalh quand los autres avián desjunat. Lo vailet podiá partir lo dimenge mès lo boièr èra pres setmana e dimenge. I aviá lo pastre que s'ocupava de totas las fedas. E pièi i aviá la sirventa.

I aviá de bòrias que aquò èra lo patron que trabalhava mès i aviá de bòrias que i aviá un ramonet, èra un regissor. » (G. Ls.)

« Lo ramonet èra lo regissor, pièi i aviá lo mèstre-vailet, pièi lo pastre, lo carretièr, lo boièr... » (Sent-Africa)

L'été, on louait des *estivandièrs* pour la fenaison et les moissons.

« A Sent-Africa, i aviá la lòga, lo dimenge matin, pels segaires. Portavan lo volam. Las li(g)airas portavan una li(g)a al braç. » (H. E. / L. L. / L. A. / *Vabre)*

« A Sent-Africa, i aviá la lòga. Los tipes partissián amb lo volam plegat dins un petaç e cercavan. Las bòrias onte i aviá quatre o cinc parelhs de buòus lo(g)avan de tipes. » (G. E.)

La fièira de la lòga

Il y avait des foires à la loue au mois de mai ou pour la Saint-Jean.

« N'i aviá una lo 24 de junh a Vila-Franca de Panat, per la Sent-Jan. » (G. Ls.)

Lorsque les places étaient mauvaises, on s'empressait de changer de maître. Les jeunes *pastres* et les *sirventas* étaient recrutés directement dans les *ostals.*

La lòga del 4 de mai

La *fièira del 4 de mai* à *Sent-Africa* était une grande foire de la loue renommée dans tout le *Vabrés.* La *cançon de la lòga* que les *vailets* chantaient à cette occasion s'intitulait *"Mía mièg-mai s'apròcha".*

« La lòga èra sus la fièira, lo 4 de mai. Dins lo temps, los pastres avián una correja, las pastras un flòc de lana als pialses, los carretièrs lo foet, los boièrs la gulhada, los dalhaires portavan una dalha, los segaires lo volam... » (H. E. / L. L. / L. A. / *Vabre)*

L'armalha de Tornamira

Sur les Causses du Larzac, la garde collective des *tropèls* pourrait remonter à l'époque des *Templièrs.* Il y avait *l'egatada* à *La Cavalariá,* la *saumatalha* à *Sent-Baulise* pour les équidés, et *l'armalha* pour les bovins ou tout le gros bétail au *Vialar,* à *Tornamira* et peut-être aussi à *Sent-Jan.*

« [Au XVIIIe siècle,] Jean Roussel gardait les cabeaux *(l'armaillo).* Le matin, à l'heure convenue, il sonnait du cor, constitué par une corne de bœuf, et les habitants lui amenaient leurs cabeaux (vaches, chevaux, mulets, ânes). Il faisait l'ascension de la côte de La Devèze. Il se reposait un quart d'heure, puis reprenait l'ascension du Larzac. Il assurait cette garde pendant toute la belle saison, moyennant une quarte de blé (19 litres 8 dl) par tête de bétail. Ces coutumes sont encore pratiquées au Viala-du-Pas de Jaux. » (Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges)*

Castèl-Cremat

« [A la guerre de 1914] nous étions à la ferme du Castel-Crémat. On occupait beaucoup de personnel. Il y avait toujours deux bergers, un pour le troupeau laitier et un autre pour les brebis et pour le renouvellement du troupeau. Il y avait trois attelages de bœufs et un attelage de chevaux, donc il fallait 4 domestiques. Il y avait toujours deux servantes. » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes,* juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*

Sent-Africa, 4 de mai de 1938.
Damien Recoules, Louis Garribotto, Eloi Malié. *(Coll. et id. G. Ls.)*



Los canhaires

« Balhavan una estrena, lo vinatge, cinquanta francs o cent francs. Se pièi lo vailet i anava pas, disián : "A fach un can !" » (T. A.)

« N'i a que bandavan lo vinatge e pièi lo patron los tornava pas veire. Los apelavan "los canhaires". Lo 17 de mai, a Milhau, i aviá la fièira de la lòga e aquí anavan fòrça de los de Sent-Africa que èran canhaires. Un vailet que demorava pas amb un patron fasiá "un can". E quand un patron disiá a un vailet : "Te caldriá me faire aquò..." e qu'èra tròp penible, lo vailet li disiá : "Se me fasètz faire aquò, vos foti un can coma voldretz !" » (J. Gt.)

Lo pastre Vialar

« Lo papeta – que èra pastre – maridèt sa filha amb un pastre e, aquel gendre, quand se lo(g)ava, se reservava un anhèl. Li balhavan lo vinatge e se reservava un anhèl. Fòrça lo volián coma pastre. S'apelava Vialar. El, disiá que i aviá mai de cent bòrias. Aquò voliá dire que aimava pas de far dos ans a la mèma. E pertot onte Vialar passava, lo tropèl augmentava. Fasiá de bon trabalh, donava de bonas causas a las fedas e, aquela puta, èra pas jamai per l'estable, tendiá de teulèlas e amassava de "champinhons". Èra pas jamai aquí mès, dins la selha, i aviá de lach... Lo secret èra de sonhar las fedas davant qu'anhelen. E totes volián gardar Vialar. E l'autre disiá : "I a mai de cent bòrias..." El aviá plaser a cambiar de bòria cada an. » (S. Y.)

La pregària del pastre

« Solelha, solelhaire,
Per ieu e per mon fraire,
Se solelhas pas,
Te coparai un braç ! » (B. Em.)

« Solelha, solelhaire,
Que lo Bon Dius t'esclaira,
Per ieu e per mon fraire,
Mès pas per aqueles de l'ostal,
Que me fan gardar lo bestial.
N'ai pas que un mantelon e un capelon,
Que la Garrelha m'a donat,
Que se Garrelhon lo sabiá,
Lo me prendriá. » (V. M.-L.)

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Manjarem de sopa a l'òli,
E de trufas amb de sal,
Adiu paure Carnaval.
Solelhon, solelhaire,
Que lo Bon Diu t'esclaire,
Pels paures pastorèls,
Qu'avián pas ni saile ni mantèl,
Avián pas qu'un paure capelon de palha,
Que la graulha li aviá donat,
Que se lo graulhat o sabiá,
Lo li estripariá.
Sautèt dins l'òrt,
I trapèt un ase mòrt.
De la pèl ne fasquèt un mantèl,
Dels òsses un caramèl.
S'en anèt caramelejar,
Davant las pòrtas de sent Jan :
– Sent Jan dobrissètz-me,
Qu'aquí passan buòus e vacas.
– Retira-te tu galhon,
Que siás lo pus foirós ! » (B. B.)

« La fièira de la lòga èra lo 4 de mai. Èra sus la plaça de la Libertat. » (Sent-Africa)

« Patrons e vailets anavan plaça de la Libertat. » (T. A.)

« Cada an, ai facha la lòga de Sent-Africa. Mès plan sovent, èrem lo(g)ats davant. A la fièira, nos coneissiam totes e los patrons nos coneissián. Los patrons passavan e demandavan los que èra lo(g)ats e los que se volián lo(g)ar. » (G. Ls.)

Vinatge e convenença

Le salaire convenu entre le patron et le *vailet,* perçu en une seule fois à la fin de l'année, était appelé *convenença.* Ce terme juridique était également utilisé au XIe siècle pour désigner les engagements de fidélité passés entre *senhors* rouergats, les *« rics òmes de la tèrra »*. Il remonterait au droit écrit romain, et plus particulièrement au code théodosien compilé au Ve siècle dans le *Breviari d'Alar*ic, roi wisigoth de *Tolosa.*

« Anàvem beure un còp amb lo patron e nos balhava lo vinatge. » (G. Ls.)

« Anavan a l'aubèrja e èran lo(g)ats per una annada. » (S. Rb.)

« Lo patron lo(g)ava un vailet per mila francs e donava dos cents o dos cent-cinquanta francs de vinatge. » (J. Gt.)

La cançon de Sant-Jan

« Mía, mièg-mai s'apròcha,
Mía, se cal quitar,
Dins una autra vilòta,
Iè, iè, anarai demorar. » (G. Ls.)

« Pica, pica relòtge,
Abaissa-te solelh,
Fai que Sent-Jan s'apròche,
Que nos maridarem.

Pica, pica relòtge,
Abaissa-te solelh,
Bèla Sent-Jan s'apròcha,
De mèstre cambiarem. »
(A. Od. / R. M.-R.)

« Pica, pica relòtge,
Rabaissa-te solelh,
Lo mes de mai s'apròcha,
Iè, iè, de boire cambiarem.

La boira n'es una J'en fotra,
Lo boire encara mai,
E vai te faire foutre,
Iè, iè, e tot lo bataclan.

Quand lo cocut cantava,
Ieu me rejoissiái,
E ieu me demandavi,
Iè, iè, quora mièg-mai vendriá. »
(C. R.)

« Mía, mièg-mai s'apròcha,
Mía, nos cal quitar,
Dins una autra vilòta,
Iè, iè, n'anarem demorar.

Regreti pas la mèstra,
Ni lo mèstre non plus,
Regreti pas que la chambrièira,
Iè, iè, que la veirai pas plus.

N'ai facha una balaja,
De verd amb de blu,
Aquò's per te far veire,
Iè, iè, que me foti de tu. » (R. H.)

« Pica, pica relòtge,
Abaissa-te solelh,
Lo mes de mai s'apròcha,
De boire cambiarem. » (B. M.-L.)

« Lo mes de mai s'apròcha,
Mía se cal quitar,
De mèstre cambiarem,
Vèni me remplaçar.

Vèni, vèni mon paure,
Vèni me remplaçar,
D'argent ne tocaràs gaire,
Mès de trabalh t'en mancarà pas. »
(L. An.)

« Los varlets cantavan aquò.

"Lo mes de mai s'apròcha,
Bèla se cal quitar,
A una autra boriòta,
Iè, iè, anarai demorar. (bis)

Pica, pica relòtge,
Vira, vira solelh,
Lo mes de mai s'apròcha,
Iè, iè, de mèstre cambiarem. (bis)

Vèni, vèni mon paure,
Vèni me remplaçar,
Te cedarai ma plaça,
Iè, iè, e sans la regretar. (bis)

Lo vèspre quand veni claure,
Lo mèstre es sul portal,
Me còmpta las beligas,
Iè, iè, me menaça del pal. (bis)

Lo matin de rebarba,
E lo seras de gruch,
Menam michanta vida,
Iè, iè, coma de chins borruts. (bis)

Quand lo cocut cantava,
Ieu me rejoissiái,
Perque m'imaginavi,
Iè, iè, que mes de mai veniá. (bis)

Regreti pas lo mèstre,
Ni la mèstra non pus,
Regreti que ma mía,
Iè, iè, que la veirai pas pus." (bis) »
(S. Lc. / B. Hl.)





1. - *Laumièira de Sent-Roma, 1937.* Léon *(sul chaval)* et Justin Viales. *(Coll. et id. V. Rn.)*
2. - *Sent-Faliç, 1944.* Jean-Pierre Gras, *pastron. (Coll. et id. B. Jl.)*

Vailets, pastres e sirventas

Les enfants commençaient à garder les troupeaux chez eux, chez des parents ou dans les *bòrias* du voisinage, dès l'âge scolaire. Mais *lo pastre* qui avait la responsabilité d'un *tropèl* de *fedas* était en général un adulte expérimenté sur lequel reposait la prospérité de la *bòria.*

• *Tarrons e pastròtas*

« Ma grand-mèra s'èra anada lo(g)ar a sèt ans per gardar los pòrcs. Èra de Pascas a Totsants. » (L. L.)

« Ma mameta aviá perdut sa mèra estent jove e, a nòu ans, èra lo(g)ada. Èra nascuda en 1895. Anava gardar las fedas e aviá una patrona qu'èra pas tròp comòda. Li fasiá tricotar los debaces e, quand arribava de las fedas, li mesurava çò qu'aviá fach. » (B. Hr.)

« A l'atge de nòu ans, parti(gu)èri dins de bòrias per trabalhar. Gardavi las vacas. A catòrze ans, me lo(gu)èri per tota l'annada. » (G. Ls.)

« Lo tarron anava gardar los buòus. » (D. Jn.)

« La tarron èra un pichon. Quand i èri, aviái onze ans. Sortissiái las fedas, amassavi la bolhida pels porcèls, montavi de boès a la patrona. E pièi, de còps que i a, me prenián per charru(g)ar amb lo parelh de buòus e lo brabant. » (P. M.)

« Lo matin, lor fasián de rebarba amb de recuòcha qu'aviá sièis meses... » (D. Jn.)

• *Pastres e pastras*

« Mon mestièr es estat de gardar de fedas. Comencèri pichonèla amb los parents. A vint-a-tres ans, anèri gardar de fedas al Mas de Riquet a cò de Rove. Pièi d'aquí anèri a Vabre, al Vieuset, a cò de Mossur Durand qu'èra mèra de Vabre. I demorèri dos ans e mièg. Mon paure pèra mori(gu)èt en 1940. Aquí anèri a Cantalop a cò de Pelisson. I demorèri cinc ans, de 1940 a 1945, totjorn per gardar las fedas o los buòus. Quora fasiái los buòus, quora fasiái las fedas. Après, demorèri vint-a-sèt o trenta ans a la mèma plaça. E totjorn ai gardat de fedas. » (G. G.)

« Lo pastre aviá una capa. Del temps que gardava, fasiá de clavetas amb de bois per ajustar los colars amb las esquilas. De còps, trapava los lapins dins las cavas, amb lo braç. Aviá pas de fusilh ni pas res. » (M. L.)

« Lo papeta èra pastre. Èra estat pastre tota sa vida. Li calguèt dos meses per crompar una mòstra. Mès, per son trabalh, la li caliá perque li caliá pas laissar las fedas per la lusèrna mai de uòch minutas, autrament, après, riscava de las conflar e d'espetar tot lo tropèl.

Mièg-mai (graphie francisée)
Cette narration d'une *lòga de mièg-mai* souligne le caractère festif de ce grand moment qui rassemble les laboureurs avec leurs *gulhadas* et les *pastres* avec leurs *sonalhs* ou leurs *esquilas.* On y dansait le *rigaudon* et on chantait l'hymne ironique des *vailets.*

« Per miech-mai d'aùtres couops èro festo ol [bilache,
Et poudias pas sourti
Sons entendre pertout de bruch et de [topache,
Lou ser et lou moti.
Ton lèu feni de moulse, oùrias bist lous [messaches
S'ona faire recla ;
Piei dins lous coborets, dissipats omai [saches,
Tout s'onabo mescla.
Obiòu mes oquel jour lo blodo de los festos,
Et, de fresque rosats,
Donsabou 'n rigoudoun, ombe de combos [lestos
Sus l'herbetto des prats.
Contabou lo consou de miech-mai que, pes [mestres,
Lio pas de coumplimens ;
Poudiou be rire un pàuc, obiòu prou bist, [pes chestres,
De pluèjos et de bens.
Mès tout èro òuplidat tirat lo postourèlo
Que chormabo lour cur ;
Lo besiòu cado jour et lo troubabou bèlo ;
Lou depart èro dur.
Liobio be de regrets dins une consounetto
Contado peis odious ;
Cont soun fidèle omant lo loissabo souletto,
Ploura tras sous bossious. (...)
Lous lòuraires souben pourtabou de [gulhados,
Lous pastres de sounals
Et de grons chipelets d'esquilos estocados ;
Oï, cuntes boconals !
Ocouos fenit. Miech-maï ben un jour de [silenço
Presque de douol, helas !
De bruch, de contomens et de rejouissenço
Tout lou mounde n'es las.
Cal pas creire pourtan qu'oljourd'huei lous [messaches
Sou pus orrouinats ;
Ol countrari pertout gognou de pus fouorts [gaches :
Se sou cibilisats. »
(Extr. de "Miech-maï", de A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

Los confla-pastres
« Las pascadas, apelàvem aquò de "confla-pastres". Ne preniam sovent. » (A. G.)

la bòria
une ferme : *una bòria*
le propriétaire : *lo patron*
affermer : *lo(g)ar*
exploiter une ferme : *faire valer una bòria*
le fermier : *lo boriaire*
la fermière : *la boriaira*
la grange : *lo palhièr, la fenial*
le box des veaux : *lo clastron dels vedèls, dels vudèls*
le râtelier : *lo rastelièr*
la crêche : *la grépia*
curer les bêtes, l'étable : *curar l'estable, fomarejar*
un tas de fumier : *un fomarièr, un fomaron, un fomeron*
fumer : *fumar, femar*
épandre le fumier : *espandir de fems*
la fourche à fumier : *la forca del fems*
le croc à fumier : *lo cròc del fems*

los vailets, los varlets
le patron : *lo patron*
le valet : *lo vailet, lo varlet*
le bouvier : *lo boièr, lo boiá*
le métayer : *lo ramonet, lo boriaire*
le berger : *lo pastre*
la bergère : *la pastra*
la servante : *la serventa, la sirventa, la chambrièira*
le journalier : *lo jornalièr*
louer un domestique : *lo(g)ar un vailet*
la loue : *la lòga, la lò(g)a*

La chambrièira, 1891
« Marie Mouls née en 1874 à Belmont avait perdu sa mère et cinq de ses frères et sœurs lors d'une épidémie de typhoïde en 1887. Le père, resté seul avec encore deux filles et deux garçons, avait bien du mal à assumer sa nouvelle situation. Marie fut confiée à une tante peu sympathique "qui mettait le châle de mariage de la mère de Marie pour aller donner aux cochons". A 17 ans, Marie décide de quitter ce foyer peu agréable.
Le 4 mai 1891, jour de la "loue" des domestiques à Saint-Affrique, elle prend son maigre baluchon et part à pied pour aller se louer à la foire. Sur la route une voiture (à cheval) s'arrête, un homme la fait monter, sent probablement sa déroute, gagne sa confiance et écoute son histoire. Cet homme, c'est Louis Pailhès qui a maintenant 57 ans. Il décide aussitôt de l'engager à son service. » (Extr. de *Louis Pailhès à La Frégière, commune de Lapeyre. Doc. A. Ot.)*

Lo pastre, a la bòria, èra un pauc lo preferat. Lo prenián a costat, aviá un briat de bon vin, quauqua bona gota, una taça de cafè. Perque aquò èra el que fasiá lo revengut. Las fedas fasián los sòus. Aquò data pas de uòi, aquò. » (S. Y.)

• *La sirventa, la chambrièira*

La *sirventa* ou *chambrièira* s'occupait des tâches ménagères, mais surtout c'était elle qui portait les repas aux hommes sur leur lieu de travail, qui allumait le feu le matin et qui soignait des cochons. Elle participait également à la préparation des repas et faisait la vaisselle.

« [Les servantes de Castel-Cremat] étaient deux jeunes filles qui ne gagnaient pas un fort mois mais qui rendaient de grands services. Dans la ferme, elles allaient traire matin et soir puis, après la traite du matin, elles nettoyaient la porcherie et donnaient à manger au cochon et aux lapins. A midi, elles allaient porter le dîner aux domestiques qui mangeaient sur le chantier dans le champs. Après midi, elles ramassaient toutes sortes d'herbes pour faire la bouillie des cochons ou de l'herbe pour les lapins. A l'automne, quand les noix tombaient, tous les matins, munies d'un panier et d'un sac, elles passaient sous tous les noyers pour ramasser les noix. On les vidait au galetas, sur le plancher pour les faire bien sécher. » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes,* juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*

« La sirventa fasiá la sopa, donava als pòrcs, a las polas... » (G. Ls.)

« La chambrièira adujava la mamà, sonhava los pòrcs, fasiá las bolhidas e anava mólzer atanben. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Fasiá la bolhida pels pòrcs, anava mólzer las fedas, un pauc de tot. » (F. L.)

Las jornadas

Pour les gros travaux saisonniers (fenaison, moisson, travail de la vigne...) on faisait appel à des *jornalièrs.*

« I aviá bravament de monde que anavan a la jornada, de jornalièrs. Avián una cabra, quauquas fedas, anavan un pauc a la caça... » (C. J.-C.)

« Lo papeta anava a la jornada per se far prestar de buòus. » (N. L.)

« Mon paire aviá pas de bestial gròs. Anava a la jornada e li tornavan lo temps. » (C. C.)

« Ma paura mèra anava un pauc a la jornada. Anava "charcutar" de pòrcs, far de bu(g)adas a la fònt... » (G. G.)

« Ieu, anavi a la jornada. Preniái lo trabalh que i aviá perque èrem sièis de familha e caliá manjar. Al moment de la vinha, caliá fochar, al moment del fen, caliá anar dalhar... » (A. E.)



L. Devic. *(Coll. et id. N. Al.)*

Los grans

Le *Rogièr* du *Vabrés*, comme celui du *Camarés*, était favorable à la culture du blé.

« Aicí se fasiá de blat, principalament, un bricon de civada e quauque bricon d'òrdi. Lo blat, èra de tosela blanca. » (C. Js.)

« I aviá de tosela, de bladeta roja, de bladeta blanca... » (D. J.)

« I aviá tres qualitats : la tosela, lo rosselin e lo pialut. Lo pialut èra lo blat del Causse. » (B. Ls.)

« Se fasiá de blat roge. » (S. El.)

« Fasián de blat, d'òrdi, de civada... Fasián un pauc de tot. » (C. L.)

« Èra de blat per dire de far de pan, de froment. Lo si(g)al, aicí, lo fasiem pas. Blat e civada, aquò èra çò principal. Pièi es arribat l'òrdi. Autrament, se fasiá pas que d'òrdi de printemps dins una plana per semenar de lusèrna. » (B. Yv.)

« Aicí se fasiá de blat e de civada. D'òrdi, pas gaire. Disián que lo granièr de Vabre èra Sagonzac. Dins nòstres travèrs, fasiem de polit blat, granat. Aval, dins la plana, lo gran valiá pas res. » (G. G. / D. Al.)

« Se fasiá de tosela e pièi de pialut. La tosela rendiá plan. Pièi fasián bravament de paumola per engraissar los porcèls. » (P. M.)

« Fasiem de tosela roja. Ne semenàvem un sac per ne recoltar sèt o uòch. » (C. Ld.)

« Fasiem sèt quintals a l'ectara, d'aquel blat pialut. E encara jusqu'en 1950 e quicòm. Los engraisses èran pas plan conescuts. » (R. J.)

« Fasián pas gaire de rendament. Quand avián fach cinc, sièis per un, aquò èra polit. Dins la plana, arribavan a far lo dètz, dotze. » (B. Ls.)

« Òm fasiá trenta, trenta-cinc quintals a l'ectara. Èra polit. La tèrra roja èra bona pel blat. » (V. Ls.)

Les techniques d'assolement ont varié dans le temps et selon les cultures ou les terroirs.

« Cada dos o tres ans, òm cambiava en lusèrna, en blat o en òrdi. Autres còps, la lusèrna durava mai que ara. Aquò anava priond. Quand èra per la tèrra fòrta, dins la bona tèrra, durava de temps. » (D. J.)

« Generalament, se fasiá una lusèrna après quauquas annadas que s'èra facha una cereala. Mès, quand la tèrra èra bona, la lusèrna durava mai d'una annada. La lusèrna durava tant que teniá. » (C. Js.)

« Se fasiá de lusèrna, pèi un blat o dos, e pèi se tornava far de lusèrna, per far repausar la tèrra. » (B. Yv.)

Lo terrador

On retrouve sur le canton de *Sent-Africa* la plupart des terrains du *Roergue : Causse, Rogièr, Segalar, ribièira...*

« Çò qu'èra traversut èra la melhora tèrra. Quand fasián de pastura sul planièr, tot poirissiá, la jalada o crebava tot. Pels tèrmes, aquò s'escolava e i aviá de recòltas. » (C. L.)

« Aviam de tèrra roja [Bornac de Sent-Africa] mès èra pas lo Rogièr de Camarés, èra de tèrra plan plena. » (V. Ls.)

« I aviá d'aquela tèrra roja que i caliá pas anar quand èra mòl, que aquò fasiá de codenas, coma lo lard... Mès èra de bonas tèrras. E lo sablon, i caliá pas anar quand èra sec, la charru(g)a i dintrava pas. » (D. J. / *Vabre*)

« Lo long de la ribièira, apelavan aquò de sorra, de tèrra e de sabla. Quand lo Dordon sortissiá, aquò portava una auçada d'alluvions. Aquò èra bon. » (F. L.)

Las viandas
« Tot çò que èra pel bestial, gran e tot, apelavan aquò de "viandas". » (C. L.)

Faissas e laissas
« Una faissa aquò's una parcèla de terrenh e una laissa aquò's un ròc que sortís de la tèrra, un ròc pro gròs. » (R. Ln.)

Las bosigas e los fornèls
Les techniques d'écobuage héritées de la préhistoire ont été utilisées en *Roergue* jusqu'au milieu du XXe siècle.
« Una bosiga aquò èra una tèrra que laissavan sèt o uèch ans. I sortissiá de ginèsses e de salopariès e pièi o tornavan virar e avián una recòlta. Nautres n'aviam quatre ectaras coma aquò. » (R. Er.)

lo gran
le blé : *lo blat*
le seigle : *lo sigal, lo si(g)al*
le blé de printemps : *lo blat de prima, lo blat marcenc, lo tremís*
le blé d'automne : *lo blat ivernenc*
l'avoine : *la civada*
l'orge : *l'òrdi*
le méteil : *la mescla*
le maïs : *lo milh*
le sarrasin : *lo blat negre*
c'est le temps des semailles : *aquò's lo temps de las cobrisons, de las semenadas*
faire les semailles : *cobrir, semenar*
la semence : *la semença*
sulfater le grain : *encalcinar, encaucinar lo gran*
délimiter le "sillon" : *silhonar*
un sillon : *un silhon*
le blé a bien germé : *lo blat a plan grelhat*
il est clairsemé : *es clar*
il va épier : *va espi(g)ar*
un épi vide : *una espi(g)a bufèca*
il est charbonné : *es carbonat*
mûrir : *amadurar*
le vent l'a égrené : *lo vent l'a engrunat*

laurar
l'araire : *l'araire*
la charrue : *la charru(g)a, la charruga*
labourer : *laurar, charru(g)ar, charrugar*
le manche de l'araire : *l'esteva*
le soc : *la relha*
l'age : *la cambeta*
la chaîne : *la cadena*
la cheville de l'age : *la cavilha*
les versoirs : *las aurelhas*
les mancherons : *las estevas*
le coutre de la charrue : *lo cotèl*
le laboureur : *lo lauraire*
la raie est profonde : *la re(g)a, la rega es prionda*
le labour : *la laurada*
une friche : *un frachiva, un pelenc, una bosiga*
la herse : *lo ròsse*
herser : *rossegar, rosse(g)ar*
un champ : *un camp*

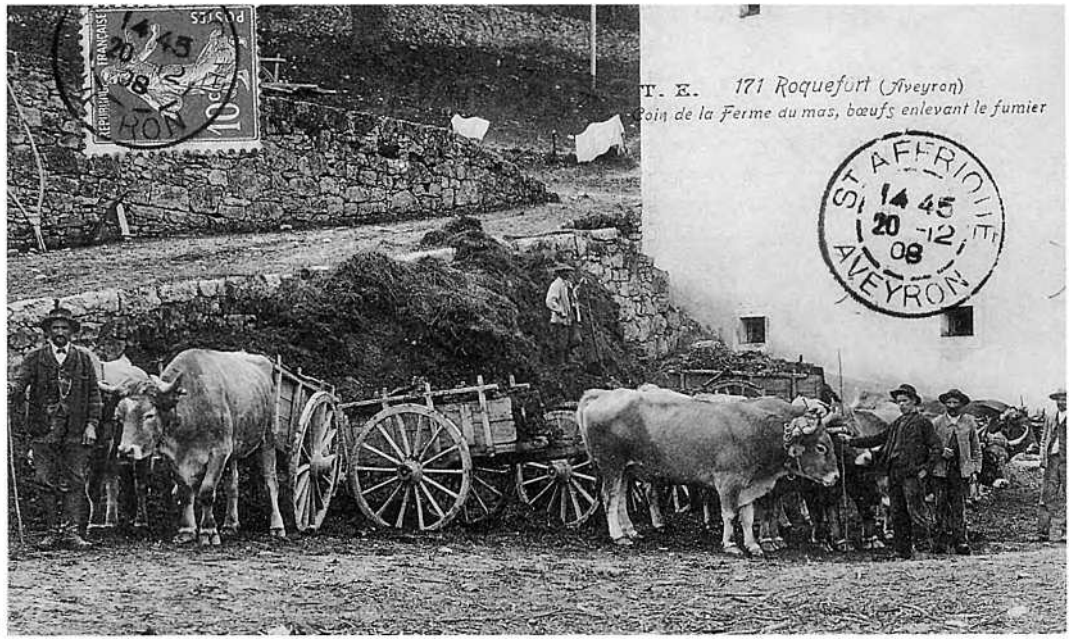

1

(1) ***Lo gèis***
« Plastravan la tèrra amb de gèis. Lo gèis èra melhor que la cauç. Espandissián aquò a la man. » (R. Er.)

Lo sang d'anhèl
« A Vabre, i aviá dos o tres sagnaires d'anhèls. Anavan parar lo sang, los que avián d'òrts, per far un engrais natural. » (B. Pl.)

Lo migon
Le fumier de brebis, appelé *miga* ou *migon*, était souvent vendu *al País bas, per las vinhas.*
« Lo vendián, lo migon. Aquò partissiá dins lo Miègjorn dins las vinhas. » (B. E.)
« Fasián de sacs de migon per anar dins las vinhas dins l'Eraut. Mès n'i a que lo metián per las tèrras o per l'òrt, aicí. » (F. L.)

1. - *Ròcafòrt. (Coll. A. Cl.)*
2. - *La Bastida. (Coll. M. B.)*
3. - *Lo Mas de Vidal de Vabre, 1919.* Louis Vidal.
4. - *La Capèla de Sent-Esèri, 1937.* Noël, Marie et Jean Crassous. *(Coll. et id. C. N.)*
5. - *Melac de Sent-Roma, 1955. (Coll. A. Rb.)*
6. - *Tornamira, 1945.* Georges Alric. *(Coll. et id. A. O.)*


2

Lo fems e la cauç

Le déchaumage était considéré comme équivalant à une fumure. Autrefois, la paille servait à la nourriture du *bestial* et l'on obtenait du fumier en faisant des litières avec des feuilles de *noguièr,* de *castanhièr,* des *falguièiras* ou des *ginèstes* sur les *Segalars,* et avec du *bois trissat* répandu sur les passages dans les *Causses.*

L'usage systématique et à grande échelle du chaulage des terrains acides s'est répandu dès le XIXe siècle avec l'exploitation des gisements de gypse du *Vabrés (1).*

• ***Los ginèstes***

« A Vabre, i aviá de jardinièrs. Dins lo vilatge, metián de ginèstes, cadun davant sa pòrta. E vojavan totes los farrats dins las carrièiras. Ramassavan aquò pièi, per fumar l'òrt. » (B. Pl.)

« Aviem un pòrc, un muòl, de polas... Tot aquò fasiá de fems. Per netejar dedins, escampàvem aquò per la carrièira amb un pauc de palha o de ginèstes. Quand n'i aviá pro, aquò s'acampava. » (P. A.)

• ***Lo bois***

« Per far de fems, copavan de bois o d'èrba, sus un soc amb un pi(g)asson, o metián per las carrièiras e, coma tot lo monde aviá de bèstias, quand las menavan per beure, aquò caucava aquò. Apèi, o ramassavan e aquò fasiá de fems. » (G. E.)

« Los boisses, los trissavan per n'apalhar lo davant de las bòrias. Quand lo tropèl i èra passat, o amassavan e aquò fasiá de fems. » (B. Pl.)

Las lauradas

Dans les temps anciens et sur les exploitations les plus petites, tout le travail de préparation de la terre se faisait à la main, avec des outils de jardinage. L'antique *araire* était d'un usage courant qui s'est maintenu jusqu'au milieu du XXe siècle. *L'araire* appelé aussi *cròc* ou *cambeta,* servait aussi bien pour le labour que pour recouvrir la semence. On s'en est longtemps servi *per enregar las trufas.* Cependant la charrue Dombasle a été introduite en *Vabrés* dès le milieu du XIXe siècle.



3



4



5



6

« L'arrièire-grand-paire fasiá tot al bi(g)òs, mème per semenar de blat. » (S. El.)

« L'araire èra pels camps que èran magres. » (G. L.)

« Èra pas la charru(g)a viraira qu'aviem, aviem la drechièira. » (C. Js.)

« La drechièira virava la tèrra pas qu'a drecha. » (T. Mr.)

« Fasián amb la brabaneta de Sent-Sever. De còps i aviá dos o tres parelhs de buòus un darrièr l'autre. » (D. J.)

Los silhons

On semait par planches de labour, *los silhons,* que l'on marquait avec des brindilles dont on faisait ensuite une *crotz* pour mettre les récoltes à venir sous la protection divine.

« Fasián d'apalhons per mesurar. » (A. Hr.)

« Metiam un apalhon cada sièis passes e repassàvem. Ai semenat pendent vint ans, ieu, aital. » (R. Er.)

« Marcàvem amb un ramèl de bois. » (F. L.)

« Per marcar los selhons, fasián amb lo selhonaire, amb dos margues. » (M. L.)

• ***Lo ròsse***

« Tot lo monde aviá un ròsse, èra per las motas de tèrra.

Al debut, èran en boès e èran farrats dessús amb d'anciens bendatges de carretas e, dejóst, i aviá trenta o quaranta puas. Montàvem sul ròsse per menar lo chaval. Aquò espotissiá las motas. » (F. L. / R. Er.)

Las entaladas e las còlas

Dans les terrains plats et argileux du *Rogièr* on labourait par planches légèrement bombées et séparées par un drain, afin de faciliter l'égouttage des terres.

« Fasiam d'entaladas : una rega, una entalada e una autra rega de l'autre band. » (F. L.)

« Viravan la tèrra amb una drechièira e cada dètz mèstres i aviá una rega. Èra per que l'aiga s'en anèssa. » (C. Rm.)

« Me soveni, quand èri jove, passavi davant los buòus e fasiái de regas dins lo camp, per l'aiga. Ara ne fan pas pus. Quand avián semenat, fasián de regas per amassar l'aiga. Las fasián amb aquel araire. Lauravan amb la charru(g)a mès fasián aquelas regas amb l'araire. » (G. H.)

« Quand avián cobrit, fasián una rega amb l'araire pel camp per tirar l'aiga. » (C. Js.)

Semenar

« J'ai vu semer, non seulement au semoir, mais aussi à la volée. Le geste était "auguste", V. Hugo l'a décrit. Mais quand l'herbe commençait à pousser, on passait le rouleau ; cela aide la plante pour qu'elle fasse plus de racines et tienne plus solidement au sol. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", d'après Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)





1. - *Vabre, 1941.*
(Coll. M. Lc.)
2. - *Caumèls, 1953.*
René, Joseph et Raymond Carrière.
(Coll. et id. C. Rm.)

• ***Aserbar***

Quand la croissance de l'orge ou de l'avoine était trop rapide, on la ralentissait en faisant décapiter les pousses par *lo tropèl de fedas.*

« Apelàvem aquò "aserbar". Fasiem passar las fedas per l'òrdi o la civada. A la civada, i te passavan dos còps. Semenàvem la civada al debut de setembre e, quand las fedas i te passavan dedins, podètz creire que lo lach rajava ! Mès se caliá mefisar que, de còps, i aviá de fedas que pissavan lo sang. » (F. L. / R. Er.)

Las sègas

Les faucheurs et les moissonneurs étaient parfois loués sur place, à *La Vilòta* ou dans les bourgs, par des exploitants locaux. On faisait aussi appel aux *còlas* venues du *País bas.*

Les moissons mécanisées ont succédé aux moissons avec *la falç* ou *lo volam* autour de la Première Guerre mondiale. Il y eut tout d'abord des machines *gavelairas,* puis des *ligairas.*

Las còlas de segaires e de li(g)airas

Les *còlas de segaires* travaillaient en cadence, en chantant, et les *gavelairas* qui les suivaient leur répondaient.

« I aviá un menaire, los autres darrèr, e las li(g)airas darrèr. N'i aviá fòrça que venián de la Pata Negra. » (V. M. / *Vabre)*

« Venián de Sent-Africa, avián fach lo Camarés e fasián en montent. Sovent, n'i aviá tres que segavan e una femna que li(g)ava. » (A. G.)

« Pels travèrses i aviá de còlas de cinc o sièis tipes que segavan al volam. Las femnas li portavan lo dinnar pel camp. Partissián amb lo pegal e de barrals de vin, metián tot aquò a l'ombra e fasián tota la jornada pel camp. Aquò èra de jornalièrs que se trobavan dins lo vilatge. Sovent, los artisans, los cordonièrs o coma aquò, prenián un mes per anar far las estivas, lo fen o las sègas, per dire de ganhar quauques sòus. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

« Del temps dels parents e dels grands-parents, avián nòu o dètz segaires e amassavan tot al volam. » (C. L. / *Bornaguet de Sent-Esèri)*

« Mon paire èra nascut als Mases. Un oncle èra demorat a l'ostal e, quand la recòlta èra prèsta, embauchava de segaires, dètz, dotze, e doas o tres li(g)airas, de femnas que li(g)avan a mesura. Apelavan aquò una "còla de segaires". I aviá un "chèf" de còla que, el, preniá lo trabalh. Passava pertot. » (S. Ls. / S. Em. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Quand caliá segar, acampavan tot lo monde que trapavan dins la region. I aviá de còlas de quinze o vint, amb lo volam. » (C. Ld.)

« A l'epòca, una banda montava d'un pauc de pertot, per segar al volam. Èran nòu o dètz pendent sèt o uèch jorns, de segaires. Cantavan. Mon paure pèra o disiá. » (T. Mc. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

Las sègas
« On a moissonné à la faux, puis avec la moissonneuse, ce n'était pas encore la moissonneuse-lieuse. La moisson tombait sur le sol en petits tas, il suffisait de la lier, je crois qu'on liait avec du fil de paille tout simplement. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", de Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

La lòga per las sègas (graphie francisée)
« Ben un rude moumen per lou cultibotou ;
Aro lou beires pas gorda lou recontou ;
En se possejen hierc dins lo plono dòurado,
Bechet toutes sous blats on l'espio enclinado,
Et modurs o derre, que ne poudiòu pas pus ;
Sons fàuto cal loua de mounde per dilus. »
(Extr. de "Lo sègo", de A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

La tisana de fuòlha de no(gu)ièr
« Fasián de tisana amb la fuòlha de no(gu)ièr e bevián aquò dins l'estiu, per se refrescar. » (G. Mr.)

Lo piperment
« Quand segavan pels travèrses, fasián trempar de piperment dins l'aiga, per beure pas de vin. Metián lo piperment a trempar la velha. Ne fasián un botelh que metián al fresque dins lo rèc. Es una menta plan fòrta, pichonèla, rasina, que mònta pas gaire. I aviá un travèrs que n'i aviá e n'anàvem cercar. » (J. Gt.)

L'Angèlus de Tornamira
« Dins lo temps, se segava de l'Angèlus del matin a l'Angèlus del sera. N'i aviá un que balhava la pèça a la campanièira per que sonèssa l'Angèlus mièja-ora pus lèu lo matin e mièja-ora pus tard lo sera. Los segaires trapavan que las jornadas èran lòngas a Tornamira ! » (A. G.)

« Dins lo temps, se(g)avan de si(g)al a la faucilha e tot lo monde cantava. » (D. J.)

« Preniam tres mèstres, dos mèstres... e a la fin, pausàvem la garba. » (G. E.)

• *Lo cant dels segaires*

« I aviá de segaires e de li(g)airas. Mès auriatz entendut cossí aquò cantava ! Lo dimenge matin, lo patron los aviá pagats de la setmana e entendiam de monde de pertot que cantavan. S'en anavan tornar ches eles. Èran venguts far una setmana o quinze jorns de sèga e avián l'argent a la pòcha, èran contents. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

• *Ligar*

« Èrem sièis enfants e ma paura mèra anava fenejar, apèi anava li(g)ar, amb una còla, doas o tres femnas, darrèr los volams. » (G. Em.)

« Tiràvem quauquas espi(g)as e li(g)àvem amb aquò. Quand i aviá de caucidas... » (G. E.)

1. - *Vabre, 1930.*
? Barthès, L. Durand, M. Armand, J. Gantou. *(Coll. et id. M. Lc.)*
2. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1945.*
Albert Daguerre, Emile Roussel, Julia Amiel. *(Coll. et id. A. Mr.)*
3. - *Lo Vieuset de Vabre, 1941.*
Firmin Bastide, Louis et Etienne Durand. *(Coll. et id. M. Lc.)*
4. - *Lo Vieuset de Vabre, 1941.*
M. Lavabre, L. Durand, G. Durand, E. Durand. *(Coll. et id. M. Lc.)*
5. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1948.*
Maurice Bèzes. *(Coll. et id. A. Mr.)*
6. - *Caumèls-e-Lo Vialar, 1957.*
Benjamin Roucayrol *amb Vaisson e Daurat. (Coll. et id. R. M.-R.)*
7. - *Nogairòlas de Sent-Africa, 1942.*
R. Combes, F. Cambon. *(Coll. et id. C. P.)*


1


2


3


4

5



6



7



La còla de segaires (graphie francisée)

« Lou dimenje moti, [lou cultibotou] se rebelho sons peino
Et golouopo ol mercat, ne louogo uno binteno,
Li bailou lous boulons, sauto sus soun chobal.
Et douos houros opres es rondut o l'oustal.
Lou sero, dins lo court, s'enten un gron topache :
Lous segaires s'oi sou ; counouissen lour lengache,
Un prounounço un juroun, l'aùtre conto un couplet ;
Ero jour de repaùs, n'òu toumbat un coupet.
Lèu tout oquelo troupo enbohis lo cousino.
Lo cousinieiro o mes uno grondo torrino,
Piei tout prep de lo taùlo elo penjo lou lun,
Escolsis ol golouop lo soupo de cadun ;
Lous us restou sus plaço et lous aùtres sourtissou ;
Toutes, sons perdre tens, ol pus lèu l'engoulissou.
O peno lou dorriè ben de se presenta,
Que lou premiè longuis de tourna repeta.
Cont lo soupo fenis, ol founs de lo mormito
Es un flouoc de solat, qu'es estripat de suito.
Lous segaires oprès gonhou dòus lou poliè,
Et louon dirio que cap bouol estre lou dorriè.
Lou lendema moti, dobon que l'aùbo souorto,
Lou mestre, motiniè, se presento o lo pouorto ;
"Ane, efons, lebas-bous ! l'Ongelus o sounat ;
Es pas en nous joguen que couporen lou blat ;
Lou tens o bouno mino et l'estèlo es pla bèlo ;
Nous cal dounc despocha de crento d'uno grèlo."
Lou mestre se retiro et, sul même moumen,
Entendes per lo palho un orpotejomen :
Un sourtis del lensouol, l'aùtre serco uno brago,
En bouleguen, lo nuech, souben, ocouo s'omago ;
Sul noumbre n'io càucun que murmuro un poter,
Et mai d'un que renego o fa trombla l'ifer ;
Piei tout oquel troupel se delargo per l'airo
De l'oustal, d'oquel tens, sourtis càuco liairo
Que pàuso pel pelenc de bouchados de pa,
De sietos, de boutels ; ou cal tout ocompa ;
Cadun, sus l'ouordre qu'o dounat lou copitagne,
Ne pren to mens que pouot, olaro, Diou me gagne !
O lo couolo otobe lou potrou s'es mesclat,
Et marcho lou premiè, per ensenha lou blat.
Ent hobiten ol comp paùsou los ustonsilhos
Que dibou tout lou joun serbi per los monjilhos.
Cadun tiro l'orquet, repasso lou boulon,
Sustout se s'en es pas pus serbit de tout l'on.
Es lo mouodo, oljourd'huei, cado quatre segaires,
De fa'no pouocho ol blat et mettre de tròucaires ;
Ombe quatre otobe lo liairo n'io prou,
Omai, s'es un fouort blat, brondis lou coutilhou.
Lous blats, de couops que lio, sou romplits de còussidos
Que pounchou fieromen sustout cont sou fletridos.
O sieis houros ou sept l'oppetis se dourbis ;
Alors, possen peis rengs, lou copitagne dis :
"Efons, ol dejuna !" Cadun trapo uno garbo
Et piei se seto en roun oltour de lo rebarbo.
Toutes òu lèu tropat uno barro de pa ;
Mais, en fèt de fricot, se pouodou pas troumpa :
Ni per estre goulàus, ni per ogi de ruso,
Lou qu'aimo pas ocouo, monjo uno sebo cruso,
O baùtres citodins qu'obes de grons soucis
De pourre pas monja, même lous bous boucis ;
Qu'obes trouop de bounur cont lou tolen bous fisso,
Et que bous possejas de Biorrits o Niço ;
Ottropas un boulon, ottolas-bous ol blat ;
S'obes pas l'oppetis, l'òures lèu recoubrat !
Oquel repais fenis dins uno mièjo hourado,
Et tourna, dins lou blat, se desplego l'ormado ;
Lou courache òunentat sul couop del dejuna ;
Semblo que lous boulons ou bòu tout engruna ;
Un conto uno consou, l'aùtre pus luent bobilho ;
Un troisième, en possen, dis un mout o lo filho ;
Enfin, cont o pu près dex houros bòu souna,
Lo chombrieiro ou lo mestro hobito on lou dîna.
Per lou rostoul tourna desplegou lo serbièto ;
Cado segaire ben, se munis d'uno sièto ;
Lou chef, on lou culiè, li boujo un coumoulun
De soupo ; ol founs de l'oulo es un flouoc de ronçun,
Et, dins un autre plat, lio de riz ou de truffos ;
Tout lou fricot es bou, cont louon es per los ruffos.
Oquel repais encaro es prou lèu terminat ;
Cadun o soun possache es de suito tournat.
Pus tart cont lou sourel es d'oploun sus lo testo,
Et que souono miech jour, cal faire lo siesto ;
Lo "texio", se boules, es un pichouot repaùs
Que se douono toujour, en seguen, dins los caùs ;
Lou segaire un moumen s'estend sus so gobèlo :
Los liairos ol rec bòu loba lo boissèlo ;
Caùcuno d'oquel tens es onado o l'oustal,
Orribo dins un paùc et pouorto lou borral.
Cont oquel estrumen dintro pel comp, pecaire !
Lio pas res coum' ocouo per rebelha un segaire.
Lo couolo se brondis, se touorno omoulouna,
Cadun o lèu tropat lo sièto del dîna.
Lou copitagne ben, n'in boujo un escullado,
Qu'ol reflet del sourel semblo touto dòurado.
Sai pas s'ocouos lo caùt ou qu'es oquel fourbi,
O cap d'endrech jomai troubas tont bou lou bi.
Cont ocouos terminat, cadun touorno o lo palho,
Et per exemple, alors, se conto et se pialho,
Et malgrè lo fotio et l'ordou del sourel,
Gesses d'un brabe briou sercou pas lou boutel.
Piei, cont s'es tourna fach uno fouorto butado,
Dòus tres houros, otal, li pouortou lo solado ;
Lous jours grasses souben es on de combojou,
Et cadun n'io un bouci, pus grouos ou pus pichou ;
Lou qu'aimo pas ocouo s'ottalo o lo recuècho ;
Lio pas d'ouosses oqui, lo biendo es toujours cuècho.
Es lou dorriè repais que se fo pel rostoul ;
Lou qu'o set, ol boutel pouot bioure soun sodoul.
Enfin, cont es pla tart, cont despiei uno briquo
Lou sourel es onat escloira l'Omeriquo,
Cont se fo deja 'scur, cont l'òussel s'es joucat,
Cont lou luart del pastre ol lebant s'es moustrat,
Lou copitagne dis : "Ane, efons, o lo soupo !"
Et degus plouro pas olaro dins lo troupo ;
Cadun, ombe lo blodo et lou boulon sul bras,
En gognen dòu l'oustal marquo bite lou pas.
Sul noumbre n'io caùcun qu'o lous rens que li douolou ;
Per caùquos rolhorios lous aùtres lous counsouolou.
Lo bando orribo ol couop et soupo pel lo court,
Piei serco, del poliè, lou comi lou pus court. »

(Extr. de "Lo sègo", de A. Bouviala, dans *Flous rustiquos*, 1913)


1


2


3



4



5



6



7



8



9



10



11

1. - *Aucàpias, 1935.* M. Boutroid. *(Coll. et id. T. Rg.)*
2. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1948. (Coll. A. Mr.)*
3. - *Aucàpias, 1960.* Roger et Yves Taillefer. *(Coll. et id. T. Rg.)*
4. et 6. - *Sent-Pèire de La Bastida, 1950-55.*
Lucien, Elvia et Louis Gazel, Marinette Mailhé. *(Coll. et id. M. M.)*
5. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1945.*
Albert Daguerre et Maurice Bèzes. *(Coll. et id. A. Mr.)*
7. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1949.*
Julia Amiel, Charles Solignac, Emile Roussel. *(Coll. et id. A. Mr.)*
8. et 11.- *Castèl-Cremat de Sent-Jan, 1959. (Coll. M. Sm.)*
9. - *Mascorbas de Sent-Faliç, 1940.* Louis Barascud, Octavie Coulon-Barascud, Henri et Henriette Barascud. *(Coll. et id. V. Rm.)*
10. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1938.*
Armand Sévérac et Noëlie Bancal. *(Coll. et id. N. A.)*

L'escodre, lo batatge

L'aire, lo sòl
« Disián "l'aire" o "lo sòl". » (S. El.)
« Caliá enairar, per caucar amb de buòus. Caliá metre las garbas amb las espi(g)as en l'èrt. » (M. L.)

La garbièira
« La *"calcade"* comme on l'appelait, est un moment de très, très grande activité, et à la fois de fatigue et presque de fête pour le village. Sur l'aire se trouvaient les gerbiers, c'était tout un art de faire un gerbier ; on empilait les gerbes de telle façon que le grain se trouve à l'intérieur que, s'il pleuvait avant le battage, le grain ne s'abîme pas. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", de Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

las sègas
moissonner : *segar, se(g)ar*
les moissonneurs : *los segaires, los se(g)aires*
la faucille : *lo volam*
la javelle : *la gavèla*
la cheville pour lier les gerbes : *lo li(g)ador*
le lien : *la li(g)a*
la glaneur : *lo glanaire, l'englenaire*
la glaneuse : *la glanaira, l'englenaira*
glaner : *glanar, englenar*
le chaume : *lo rastolh*
un tas de gerbes : *un crosèl*
mettre en tas : *encroselar, amolonar*
mettre en meule : *engarbièirar*
la "gerbière" : *la garbièira*

l'escodre
le fléau : *lo flagèl*
battre : *escodre, batre, machinar*
l'aire : *l'aire, lo sòl*
la meule de paille : *la palharga*
le crible grossier : *lo curvèl*
le drap de vannage : *lo borràs, lo curador*
vanner : *ventar*
le tarare : *lo ventaire*
la barbe des épis : *las fichas*
le grain : *lo gran*
le blé était bien grené : *lo blat èra plan granat*
une poignée : *un planponh, una ponhada, un manat*
les sacs : *las sacas*
ensacher : *ensacar*
une sachée : *una sacada*
le grenier : *lo granièr*
le repas de clôture des travaux : *la solenca*

Avant l'avènement de *la caufaira,* le battage ou dépiquage s'effectuait au *flagèl,* à la *lata,* au *rotlèu* ou bien, surtout en *Roergue* méridional, par le piétinement de gros bétail : *caucavan.* Les repas étaient nombreux et copieux.

• *Lo flagèl*

« Batián lo blat roge al flagèl. Mès l'ai pas vist faire. Lo fasián a Gasilhon [Sent-Esèri], aquò. » (S. El.)

• *La caucada, la calcada*

« Quand crompèrem La Boissa [Sent-Esèri], i aviá un manetge que fasián virar amb un chaval. » (S. El.)

« Lo chaval virava sul pavat. Saquejavan la palha, amassavan tot aquò, o fotián dins de sacas e passavan aquò al ventaire. » (P. M.)

« Caliá faire amb los chavals e un pauc los buòus atanben. Lo vesin aviá una muòla blanca e nautres aviam un chaval. Tot lo jorn fasiam la caucada. Lo seras, caliá balajar lo gran. Apièi, caliá passar aquò al ventaire per ventar lo blat. » (T. A.)

« Caliá metre las espi(g)as en l'èrt e far virar un chaval o dos. Apièi, o caliá passar al ventaire. O ai fach, ieu, aquò. » (G. E.)



1



2

1. - *Las Airas de Verzòls, 1920.*
Au 1er plan : Maria Thuriès et Gilberte Dalas. Entre elles, au 2nd plan : Georges Amans. *(Coll. et id. R. Jn.)*
2. - *Verzòls, flagèls.*
(Coll. Arch. dép. A. ; fds. D. Gn.)



1



2

Flagèls e solenca

« Le battage avait lieu par une chaude journée d'août. Les bœufs, les chevaux ou les mulets tournaient inlassablement sur le lit de gerbes déliées que l'on retournait trois ou quatre fois, les fléaux battaient en cadence le blé, la paumelle, l'orge, l'avoine, les vesces, ou les *essés*, les gesses et les pois chiches aussi, dont on faisait, en hiver, une bonne consommation. On s'aidait entre voisins, entre amis. C'était une sorte de fête, surtout si la récolte était bonne, et le dernier soir, quand la dernière *quarte* de grain était remisée dans le grenier, on faisait la *soulenco*. La patronne avait rôti un poulet à la broche, pétri un *poumpet* et le vin des coteaux de La Fous remplissait les verres. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Lo Vialar

« Jusqu'en 1866, on utilisait le fléau ou bien les animaux piétinaient les gerbes. Vers 1868 passent quelques manèges à dépiquer, mus par les animaux. La machine à vapeur devient courante dès 1885.
Les tarares arrivent vers 1855. (...)
Les sauterelles firent des ravages dans les étés 1900 et 1901. » (Extr. de *Le Viala du Dourdou, un peu d'histoire,* d'après Jacky et Anne-Marie Constans, 1981)

1. - *Verzòls, caucada.*
(Coll. Arch. dép. A. ; fds. D. Gn.)
2. - *La Bastida, 1937.*
Aristide Singla, Firmin, Paul, Anaïs et Juliette Sigaud. *(Coll. et id. S. P.)*
3. - *Nogairòlas de Sent-Africa, 1945.*
On reconnaîtra : Denis et Pierre Cambon *(lo pichon),* P. et V. Coulon, Joseph Teissère. *(Coll. et id. C. P.)*

• ***La caufaira***

« Davant la guèrra, s'escodiá amb de machinas a còcs. Envoiavan las garbas directament dins lo "batur". Aquò copava mens lo gran mès brisava la palha. E coma la donavan als buòus, èra melhor per las bèstias. » (G. Lc.)

« Ai començat a subtar la "batusa" a catòrze ans, amb mon paure pèra. La prumièira annada encara viràvem amb la caudièira, amb la vapor. Caufàvem amb de carbon. Aquò durava una quarantena de jorns, quaranta-cinc. Anàvem de bòria en bòria mès i aviá bravament de concurença. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Machinàvem per l'aire un jorn-a-mièg. I aviá una vintena de personas. » (B. Yv.)

« [A Laumièira] la batusa demorava una setmana. » (V. Rn. / *Sent-Roma)*

• ***La palharga***

« Al platèu, en naut, fasián de palha, bravament. Aquò granava pas. Aicí [Sent-Esèri], quand se machinava, partissiá una bala de palha per dos sacs de gran. Amont, per un sac de gran, partissiá doas balas. » (C. L.)

« La palha se metiá en palharga. » (S. Pr.)

« Defòra, quand batiem, metiem la palha en palharga. » (F. L. / R. Er.)



3

Lo resfrescòli

« Quand se machinava, començavan de caufar lo forn per còire lo pan, après fasián las pastissariès e après fasián còire la feda o l'anhèl. Quand fasián un bon repais, apelavan aquò "far un bon refrescòli". Se resfrescavan. Fasián tres repaisses per jorn. Lo dissabte a seras, èra la fèsta. Partissián pas davant mièjanuòch, sopavan e cantavan. I aviá de papetas qu'avián mai de quatre-vints ans qu'èran los pus fòrts ! » (C. L.)

Lo granièr

« Lo granièr èra a la cima de l'ostal. Caliá tot montar pels escalièrs e se caliá baissar, que las pòrtas èran pas nautas... » (R. J.)

« Lo gran se metiá a l'ostal. » (T. A.)



1

1. - *Lo Puèg de La Bastida. (Coll. M. B.)*
2. - *Laumièira de Sent-Roma, 1940.* *Davant lo parelh :* René Viales *e la sirventa* Stéphanie. *(Coll. et id. V. Rn.)*
3. - *Pèiralba de Sent-Africa, 1938.* *(Coll. A. E.)*
4. - *La Garrieta de Vabre, 1950.* Yvon Soulié et Joseph Lasserre. *(Coll. et id. S. Y.)*
5. - *La Pèira, 1919. (Coll. T. C.)*
6. - *La Garrieta de Vabre, 1950.* *(Coll. et id. S. Y.)*
7. - On reconnaîtra : André Durand, René Barascud, M. Manaval, M. Durand *paire.* *(Coll. et id. M. D.)*
8. - *Castèl-Cremat de Sent-Jan, 1937.* *(Coll. M. Sm.)*
9. - *Lo Mas de Cadenàs de Sent-Esèri, 1954.* Justin Dejean, Thérèse Sérignat, Augustine Dejean, Jean Sérignat. *(Coll. et id. B. B.)*
10. - *Vendalòvas de Sent-Africa. (Coll. C. Y.)*
11. - *Nogairòlas de Sent-Africa, 1945.* On reconnaîtra : Marie Cambon, L. Coulon, Alice Coulon, G. Panis, A. Delgado, Pierre et Victor Coulon, Paul Cambon, Henriette Coulon, L. Maurel. *(Coll. et id. C. P.)*
12. - *Pradinàs de Vabre,* vers 1935. Augustin Maraval, Julien Grangier, Justin Maraval, Joseph Viguier. *(Coll. et id. V. M.)*
13. - Vigroux Sylvain. *(Coll. et id. J. Gb.)*



2



3



4

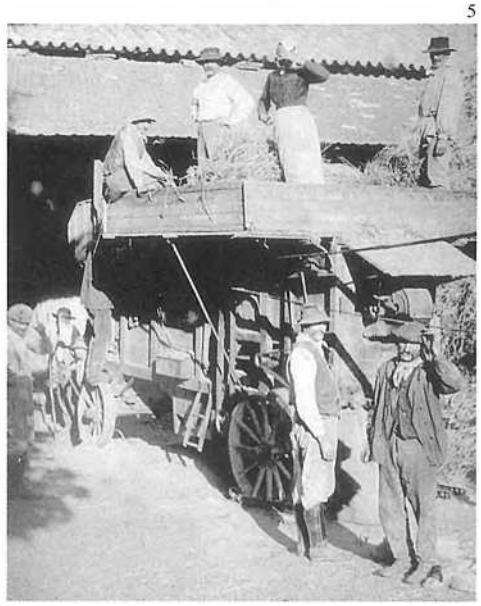

5



6



7



8



9



10



11



12



13

Lo molin

Les *molins* étaient situés sur *Sòrgas, Dordon* et leurs affluents. On attendait la fin de la mouture pour reprendre la farine du grain que l'on avait apporté. On y allait aussi pour faire écraser et presser les noix ou les pommes dont on faisait de l'huile ou du cidre. Certains moulins ont conservé l'essentiel de leur équipement jusqu'à nos jours. En *Roergue* méridional, on lavait le grain avant de le moudre, peut-être en raison du mode de battage (1).

« Lo molinièr de Sent-Esèri crompava lo gran. Aviá un camion. » (B. Yv.)

Lo molin de Raspalhac

« Los grands-parents èran molinièrs a Raspalhac [Sent-Roma]. Barrèron en 1908. » (T. J.)

• *Paissièira, besal e canelons*

« L'eau du bassin provient du *béal* alimenté à partir du barrage sur le cours d'eau *(païssière).* Du bassin part une buse taillée dans un tronc de chêne (bois imputrescible sous l'eau) appelée *canelous* et qui aboutit à la partie humide du moulin où se trouve la roue (ou *roudet). »* (Extr. de *Raspaillac et son moulin,* par Jean Treillet)

• *La pala e lo rodet*

« En sortie de buse est fixée une vanne coulissante qui règle le débit de l'eau. Celle-ci arrive sous pression sur les augets (ou cuillères) de la roue horizontale. Les roues horizontales sont les plus nombreuses dans le sud de la France. Elles permettent de tourner avec un faible débit car le mouvement directement transmis à la meule est celui imprimé à la roue par l'arrivée d'eau.

A l'opposé du moulin à roue verticale, ce principe s'affranchit d'un système de transmission complexe et coûteux que ne pouvait sûrement pas acquérir le meunier. L'axe métallique repose sur une pièce de bronze appelée "crapaudine" enchâssée dans une poutre de châtaignier.

Sur l'autre extrémité de la poutre, une tige métallique va traverser la voûte pour aller dans la partie sèche du moulin qui correspond à l'étage supérieur où se trouvent les meules. Cette tige est munie d'une manivelle et d'un pas de vis qui permet de régler la hauteur de la meule tournante pour obtenir la mouture désirée. » (Extr. de *Raspaillac et son moulin,* par Jean Treillet)

Farina, bren e repassa

« Un barrage de grosses pierres, le canal *(béal),* arrive à la *tine,* auprès du moulin, ce qui actionne les trois roues horizontales. Elles feront mouvoir les trois meules du moulin : la meule pour le blé, la meule pour le *farinal,* la meule pour les noix.

Pour le blé, le travail se termine avec un blutage ; on aura tantôt un tamis très fin, un tamis moins fin, ce qui permet d'avoir la fleur de farine, la farine normale et la *repasse,* c'est-à-dire un son extrêmement fin, et enfin le son qui est beaucoup plus grossier. Or, le son et la *repasse* serviront à nourrir les bêtes, à faire la pâtée du canard, la bouillie du cochon, etc.

La seconde meule sert à faire le *farinal,* c'est-à-dire à moudre les céréales secondaires qui sont essentiellement l'orge et la paumelle qui ont le même grain mais l'orge a quatre rangées de grains et la paumelle en a deux. Dans le *farinal,* il n'y a pas de blutage, tout reste mêlé. Là encore, on en fait essentiellement la bouillie du cochon ou la nourriture des brebis pour l'hiver. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

(1) ***Lo blat netejat***
[30 janvier 1915] « ... Je vois aussi le blé que vous êtes en train de nettoyer... Si vous avez le temps, achevez de le nettoyer et de le mettre en sac... Pour le vendre c'est assez tôt, bien sûr. Je ne veux pas dire qu'il doive augmenter beaucoup. Les Marseillais disent qu'à Marseille le pain se paie 10 sous le kilo... » (Extr. de correspondances de soldats du *Vabrés* dans *La fin d'un monde...)*

Raspalhac, 1373
« Un acte de vente du 23 mars 1373, stipule qu'Estève Costa du mas d'*Ulmeriis* (vraisemblablement Laumière) juridiction du château de Montclarat, vend à noble Bernard Amalvi, habitant dudit château, la 8ème partie indivise avec lui (BA) de tout le moulin, *besal (bedalis)* et chaussée *(praxerie)* du mas de Raspalhac, situé sur le Sernon, confrontant avec le pré dudit moulin, le champ de ladite chaussée et ledit mas pour le prix de six livres t. qu'il confesse avoir reçus."
L'acte précise que cette 8ème part du moulin est "tenue de Raymond Geraldi damoiseau, sous le cens annuel de six deniers t. pour tout le moulin et les autres bâtiments (casatures) dudit mas et que la 8ème part du besal et de la chaussée (jusqu'aux canaux du moulin) est tenue du vicomte de Creyssels sous le cens d'un setier d'avoine avec les ventes *(vendis).*" » (Extr. de *Raspaillac et son moulin,* d'après Jean Treillet)

Lo molin de Sant-Esèri, 1754
« [En 1754,] le meunier Salsou payait annuellement au sieur François Denisot : 62 setiers blé, dont 17 froment, et le reste en mixture du moulin, mélange de froment et d'orge, 20 livres argent, 1 cochon gras ou 20 livres argent, 3 paires poulets, 30 livres poisson, 20 œufs, 20 livres huile de noix, 10 livres huile de lin. Ces cinq derniers articles évalués à 8 livres argent. En outre, ledit Salsou était tenu de payer chaque année à Monseigneur l'évêque de Vabres la censive du moulin consentant en 12 setiers froment et 12 setiers mixture, moitié à la Pentecôte et moitié à Noël. Le meunier était encore tenu de moudre gratuitement tout le blé nécessaire aux gens du château de Saint-Izaire et à la famille Denisot, la dite mouture était estimée 20 livres à communes années.
Les réparations étaient à la charge du meunier, mais M. Denisot devait fournir les matériaux.
Le fermier pouvait prendre le bois qui s'arrêtait à la chaussée, mais M. Denisot se réservait celui qui pouvait être scié et celui qui pouvait servir à la réparation tant du moulin que de la chausée. » (Extr. de "Le moulin", de Frédéric Hermet, dans *Echo paroissial de Saint-Izaire,* janvier 1908)

Lo molin de Dordon (Vabre)

« Le moulin avait été modifié en turbine en 1910. Ils avaient mis une dynamo pour éclairer le village. Mon père l'a acheté en 1927 et il avait été transformé en 1924 à cylindre.

Autrefois, nous avions des piques faites par les forgerons. Il fallait faire de petits trous réguliers, c'est un art. Il y a une technique de rayonnage. Une meule était taillée dans un sens et l'autre dans l'autre sens. Donc, elles n'aplatissent pas, elles pèlent. On dit qu'il faut que la meule "vole", qu'elle ne touche presque pas l'autre meule. C'est ce qui faisait la valeur de la farine. Il ne faut pas que la farine soit échauffée, même pour le goût. Il fallait mouiller le blé et regarder le temps, le vent, comme le boulanger. Si on ne mouillait pas le blé, le grain éclaterait et se mêlerait à la farine. Cela ferait une farine bis. Si, on le mouille, le grain se laisse peler. Dans le temps, les paysans lavaient eux-mêmes le blé et le séchaient. » (D. A.)

Lo molin de Lènh (Sant-Africa)

« Mon paire èra molinièr al molin de Lènh. Èra vengut en 1903 o 1904. I aviá dos parelhs de mòlas e una blutariè a sièis palms que fasiá sièis o sèt mèstres. Mès i aviá un monde fòl, a l'epòca. Cada paisan fasiá son pan a la bòria. Sovent, pagavan en natura. Òm gardava tant de quilòs de farina. En general, un quilò de blat valiá un litre de vin o un litre de lach. I aviá pas una gròssa diferença. » (B. Ls.)

Molin bladièr, parador e tornal de Sant-Esèri

« Le *mouli bladier* possédait 3 meules : la blanche, la brune et la *sigalière* (pour le farinal). Il manquait un pilon pour l'huile de noix et un *parayré* pour fouler le drap de pays.

L'évêque fait installer un moulin *paradou* et un *tournal* à petite chaussée *lou payssièrou*. » *(Doc. C. N.)*

Lo forn e lo pan

On cuisait le pain au four de *la bòria* ou dans un four commun à plusieurs *ostals*. En fin de cuisson, on ajoutait *un crocant, una flauna* ou *un farç* et l'on faisait mijoter des petits plats. On se servait également du four pour terminer le séchage des champignons ou des prunes.

Lo forn

« Presque cadun aviá son forn, bravament. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Cresi que aicí [Verzòls], i aviá tres forns. » (G. Mr.)

« Lo forn de comuna, aquò èra tot lo monde del vilatge que fasiá còire aquí. Après la Revolucion, i agèt de forns dins totes los ostals. » (G. L. / *Sent-Pèire de La Bastida)*

« Fasián de gròsses gavèls de bruc, copat pel mièg, e ne caufavan lo forn. » (S. M.-R. / S. Yv.)

« Caufavan lo forn amb los bartasses que ramassavan lo long de las rasas, dels camps. Tot se profitava, a-n-aquel moment. » (B. Pl.)

« Caufavan lo forn amb de bartasses, a mesura. » (C. Au.)

Lo vaborial

« La mameta apelava çò que donava d'èrt al forn lo "vaborial". "Lo forn vòl pas cremar ! – As tirat lo vaborial ?" Alara tiravan un ròc carrat que i aviá al-dessús del forn. » (B. Gy.)

Raspalhac, 1817

« Dans un acte reçu par Me Galtier, notaire à Saint-Affrique, le 21 juillet 1817, il est rappelé, je cite : "que M. de Laumière est créancier sur la succession dudit feu Jean-Pierre Combes, décédé le 9 mars 1817, d'une rente foncière de 48 francs d'argent, de 40 litres d'huile de noix, 2 poules, 8 poulets et 100 œufs en raison du moulin de Raspaillac et de ses appartenances qui furent baillées "alocatairie" par acte public, par ses auteurs à ceux dudit feu "Combes". » (Extr. de *Raspaillac et son moulin,* de Jean Treillet)

La femna del molinièr

« Èra un pichon molin onte lo molinièr fasiá un pauc de farinèl, molinava un pauc de blat. Fasiá marchar lo molin amb un tambor. I aviá quauqu'un dins lo tambor que pedalava. Aquel molinièr aviá una femna qu'èra polideta e un òme s'en èra mainat. La femna, quand vesiá passar aquel tipe, li fasiá : "Nhica !" E clinhava de l'uòlh. E l'autre li fasiá : "Nhaca !" Aquò marchava dempièi quauque temps e lo molinièr s'en trachèt. Un jorn, los juntèt, fotèt una brava bastonada a la femna, trapèt lo tipe e l'embarrèt dins lo tambor. Li te fa(gu)èt molinar pendent dos o tres jorns. Pièi lo tipe s'en anèt. Un jorn, tornèt passar e la femna li fa : "Nhica !" E l'autre li fa : "Nhaca ! Ni per nhica, ni per nhaca, t'en vòli pas mòlre una autra saca !" » (J. Gt.)

Lo molin de vent de Vabre

« A la bòria de Vinhòla, lo patron s'apelava Mossur Gairaud e aviá un domestique de Vabre que s'apelava Chifre. Aquel Chifre, cada dimenge, quand aviá molz, partissiá a Vabre e, lo seras, tornava per mólzer. Lo pèra Gairaud, cada còp que tornava, li disiá : "E ben Chifre, de qué i a de nòu a Vabre ?" L'autre n'aviá un sadol. Un jorn di(gu)èt : "Lo te vau colhonar..." Lo seras, dintrèt e : "E ben Chifre, de qué i a de nòu a Vabre ? – Mossur Gairaud, i a quicòm... – A ? E de qué i a ? – Lo molinièr mònta un molin a vent. – E onte lo mònta ? – Sul cuol de la femna !" » (J. Gt.)

lo molin

le meunier : *lo molinièr*
le moulin : *lo molin*
moudre du grain : *mòlre, molinar de gran*
le son : *lo bren*
le son fin : *la repassa*
le barrage du moulin : *la paissièira*
la meule : *la mòla*

La fornièira de Sant-Jan

« Dans le village, il y avait toujours eu un four communal. C'était la femme du cordonnier Alphonse qui gérait ce four. Toutes les semaines, elle y cuisait de bonnes fournées de pain : entre 40 et 50 miches rondes. Les bergers, dans les fermes, avec de la paille de seigle, tressaient de belles paillasses rondes qui avaient l'avantage de tenir la pâte chaude afin de ne pas couper la fermentation qui aurait empêché à la pâte de bien gonfler. Le mardi et le vendredi, elle faisait sa fournée. Pour cela, elle se levait de bon matin. A 8 heures, le four était chaud. Pendant ce temps, toutes les femmes du village lui avaient porté le pain. Devant le four, il y avait des planches posées sur des tréteaux et on posait le pain dessus. Pour enfourne, elle se faisait aider par une personne car il fallait faire vite pour ne pas perdre de chaleur. Elle avait un fauteuil et faisait un bon sommeil pendant que le pain cuisait, mais ne dormait que d'un œil car elle surveillait en même temps la cuisson. Quand elle avait enlevé son pain, elle avait des plats à mettre qu'on lui avait apportés entre temps : des fougasses ou des flaunes qu'on disait aussi grandes qu'une roue de charrette, mais ce n'était pas vrai. En réalité, la porte du four ne mesurait que 80 cm de large et si les fougasses avaient fait plus, elles les auraient refusées. » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes,* juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*

lo pan

le four : *lo forn*
une belle fournée de pain : *una polida fornada de pan*
la farine : *la farina*
le levain : *lo levat*
la maie : *la mag*
la raclette à maie : *la rascleta*
pétrir le pain : *pastar lo pan*
chauffer le four : *caufar lo forn*
la pelle à enfourner : *la pala per enfornar*
il est mal levé : *es acodat*
le chanteau : *lo cantèl, l'entemenadon*
entamer le pain : *entemenar lo pan*
les croûtons de pain : *los crostons de pan*
la croûte : *la crosta*
la mie : *la mesolha*
le pain est rassis : *lo pan es dur*
le pain de froment : *lo pan de blat, lo pan blanc*
le pain de seigle : *lo pan de si(g)al, lo pan negre*
la tourte : *la torta*
la fouace : *la fo(g)assa*

Farçum, tripons, trufas...

En *Vabrés,* les *tripons* n'étaient pas roulés.

« Quand lo pan èra tirat del forn e que la calor èra tombada un pauc, i metiem de trufas plegadas dins de papièr argent o de papièr crassa, des artichauts *farcits... »* (B. L. / B. M.)

« Al farcum, i metiam un pauc de blanc de cambajon, de ventresca, de persilh, de bledas sauvatjas que butavan per l'òrt, d'uòus... » (T. A.)

« Lo farç se fasiá amb de pan trempat dins de lach, d'alh, de jauverd, d'espinards, d'uòus e de carn, de ventresca. » (C. An.)

« Fasián de tripons dins lo forn del pan. Netejavan las panças e metián dedins de codenas, de cambajon, un pauc de ventresca, de còps que i a un pè de pòrc o de vedèl. Mès lo rotlavan pas. Apelavan aquò de tripas, de tripons. » (B. D.)

Pompets, flausonas e crocants

« Quand fasiam lo pan, fasiam lo farçum, un pompet amb una poma o un codom... » (M. L.)

« Fasián de crocants amb d'amètlas. » (M. Lc.)

« De còps que i a, fasián de flausonas. Quand agachavan per veire se lo pan èra plan montat, a-n-aquel moment que la calor èra un pauc tombada, enfilavan de flausonas, fasián secar de prunas... » (R. Ln.)

« Fasián una flausona, una tarta amb de tònias... O alara, amb de pasta que gardavan del pan, plegavan una poma o una pera. Apelavan aquò un pompet. » (P. Mc.)

« Se fasiá de fo(g)assas, de pets de vièlha... Quand se tirava las fo(g)assas, se metiá los pets de vièlha. Aquò èra de blancs d'uòus montats amb de sucre e pas mai. Caliá pas una granda calor.

La mameta fasiá de crocants atanben. Èra una pasta e i metiá d'amètlas. Aquò se conservava un mes. » (B. L. / B. M.)

Lo fornièr e lo bolangièr

Dans les *borgs,* les *bolangièrs* ont succédé aux *fornièrs.* On pratiquait *l'escambi* révélateur de la dégradation des termes de l'échange au détriment de l'agriculture. Les anciens se souviennent du temps où l'on avait un kilo de pain pour un kilo de blé, le son payant *lo molinièr* et la proportion en eau du pain payant *lo bolangièr.*

« Le propriétaire récoltant porte son blé directement au boulanger, qui le fait moudre et qui fournira au propriétaire la quantité de pain correspondante au blé (farine) produit. D'ailleurs, il fournira naturellement des miches (de grosses miches de deux kilos) avec quatre entailles littérales, ou ce qu'on appelait les *"boulangeous"* qui, au lieu d'être ronds, étaient un peu en long avec une grande fente longitudinale, que l'on paie en nature ou bien en espèces. On ne va pas payer son pain chaque fois que l'on va le chercher. On va "faire marque", c'est-à-dire le boulanger a une planchette et le client en aura une autre qui s'articule avec celle du boulanger et chaque fois qu'on achètera un pain, les deux planchettes seront mises côte-à-côte, et avec une petite scie, on tirera un trait, cela s'appellera "faire marque", c'est-à-dire, une entaille (une *òsca),* autant à la fin du mois, ou quand on voudra. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Le grand-père était *fornièr,* pas boulanger. Les gens lui amenaient le pain et il le faisait cuire au four. » (L. Ls. / *Sent-Roma)*

« A l'epòca, òm donava un quilò de pan per un quilò de farina. » (B. Ls.)

Topins, milh, trufas...

On cultivait en assolement des légumineuses, des racines et autres plantes fourragères pour l'engraissement du bétail ou l'alimentation humaine.

Gèissas, topins, èrses...

« Fasiem de peses, de gèissas, de ceses, d'èrses, de topins... » (B. M.-L.)

« Fasiem de bledas, de tòpins... » (C. L.)

« Las gèissas, las aprestavan en ensalada o alara a la sopa. Ne semenàvem fòrça d'aquò.

O recoltàvem al printemps. Las caliá anar desrabar al mes d'agost o julhet amb la man.

Los èrses, fasiem venir l'anhelada amb aquò. Fa de polits anhèls, venián gròs vite. Mès, los èrses, ne manjàvem pas, nautres. » (C. Js.)

« Fasiem d'erses pels anhèls. O caucavan, aquò. » (J. F.)

« Fasián venir un carrat de gèissas pels camps, per la sopa, e fasián bravament d'èrses pels anhèls. » (T. A.)



3

Lo milh

« Fasián de milh d'Albi, qu'apelavan, de milh blanc. Èra pels buòus, l'estiu, o per embucar. » (C. J.-C. / *Sent-Esèri)*

« Espelofàvem las còcas de milh e las penjàvem, doas per doas, sus una lata, a las fustas, per las far secar.

Desmargàvem aquò per embucar los "canards". » (B. D.)



4

Las trufas

« I aviá la "binja" e se fasiá pas mal de Beauvais. *Mès nautres aviem pas una tèrra per far de trufas, èra una tèrra de lapin, laugièira. Crentava la secada. »* (C. Ld. / *La Jaça de Verzòls-e-La Pèira)*



5

1. et 2. - *La Salça de Vabre, 1966. Familha* Vigroux-Julien. *(Coll. et id. J. Gb.)*
3. - *Vialgas de Sent-Roma, 1964.* Nadine et Christine Marquès. *(Coll. et id. M. L.)*
4. - *Caumèls, 1953.* René Carrière. *(Coll. et id. C. Rm.)*
5. - *Sent-Africa. Los fraires* Artis. *(Coll. et id. A. E.)*
6. - *Tornamira, 1959.* Gilberte, Emile et Marie Bonnevide. *(Coll. et id. V. G.)*



1



2



6

Lo fen e las pasturas

Las landas e los Causses
« Il est dans cette partie du département [Larzac], et dans les environs de Roquefort surtout, beaucoup de landes, de coteaux, de montagnes schisteuses ou calcaires dont l'agriculture ne peut tirer aucun produit à cause de la nature du sol, du peu de terre végétale qui le recouvre et des nombreux rochers dont il est hérissé comme une mer sillonnée de rescifs. Sur ces terrains incultes, parsemés de quelques chênes rabougris, ou nus et pelés comme la Champagne pouilleuse, le berger trouve à peine un peu d'ombre pour s'abriter. Ils produisent cependant quelques plantes aromatiques telles que le thym, la lavande, le serpolet, la sauge, le romarin et diverses menthes, quelques chétives graminées, quelques mousses, et ne peuvent servir que de pâtures qui seraient même d'une faible ressource pour toute autre contrée : la dent de la vache pourrait à peine saisir une pelouse si fine et si serrée et la courte dent de la chèvre ou de la brebis peut seule la brouter. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", de Limousin-Lamothe, dans *PVSLA*, tome 3e, juillet 1842)

1859
« 20 octobre 1859. Citation à comparaître à la requête de Jean Cartaillac, de François Inquimbert père, dit le Canonier, et à payer 50 l. de dommages intérêts pour les fruits et récoltes du requérant sur sa terre appelée Sourras, limitrophe de celles d'Inquimbert, entre chemin et ravin.
Ledit Canonier, sans droits aucuns et malgré les défenses réitérées du plaignant, a fait passer et repasser à plusieurs reprises et à différentes époques ses bœufs avec charrette et mulet, ses 2 porcs sur la luzerne en plein rendement qui a été broutée et foulée dans tous les sens. » (Extr. de notes manuscrites de Ginette Bourgeois. *Doc. C. Y.)*

Lo besal
[21 novembre 1917] « ...Je prie Germain d'aller d'un coup de pied avec une piémontaise au pré du Gasc. Au coin du réservoir, au bout de la rigole qui prend l'eau du réservoir, il voudra bien enlever la pierre du coin pour permettre à l'eau de baisser autant que possible car elle verserait tout l'hiver dans le jardin. » (Extr. de correspondances de soldats du *Vabrés* dans *La fin d'un monde...)*

1. - *La Capèla de Sent-Esèri, 1940.*
Noël et Jean Crassous, Noëlie Maraval.
(Coll. et id. C. N.)
2. et 4. - *Massèrgas de Sent-Jan, 1947.*
(Coll. M. Sm.)
3. - *(Coll. V. G.)*
5. - *L'Emborbat de Sent-Faliç,* vers 1946.
Paul Miquel *(sul carri). (Coll. et id. M. Mc.)*
6. - *La Marga de Sent-Faliç, 1939.*
Mme Caumeil, Charlie D. Julien Gras, Marius Cambié. *(Coll. et id. B. Jl.)*
7. - *Castèl-Cremat de Sent-Jan, 1955.*
(Coll. M. Sm.)
8. - 1967. *(Coll. M. T. G.)*

En *Vabrés,* pays d'élevage, les productions fourragères et les pacages tenaient une place importante. *Lo fen* était réservé aux *fedas* ou mélangé à de la paille.

Los prats

L'entretien des *prats* donnait lieu à des travaux de drainage et d'irrigation. L'utilisation de l'eau était réglementée.

« Los prats èran puslèu al bòrd de l'aiga. Tot lo fons de la plana, èra pas que de prats. » (C. S. / C. Rm. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

• *Lo canal*

« Prenián l'aiga del canal pels prats. Aquò èra de tala ora a tala ora, de còps èra la nuòch. I aviá un garda-canal que passava. » (D. Y.)

• *Las ribas*

« I aviá un toat que menava l'aiga. Apelavan aquò una riba. Èra fach a la man. Amb l'aiga, asagavan los prats. Quand volián barrar, i metián una pèira. I fasián doas copas : una al mes de junh e l'autra al mes de setembre. Apelavan aquò de roíbre. » (J. F. / *Verzòls-e-La Pèira)*

• *Rascaces, túrcias e còlas*

« I a de rascaces. Son de pèiras quilhadas, amb de tèrra. N'i a fòrça que son partidas pendent las inondacions. I aviá de còlas atanben. Prenián l'aiga. » (C. J.-C. / *Sent-Esèri)*

« Per arrestar l'aiga, quand la ribièira sortissiá, i aviá un rascaç. Èra per que l'aiga prenguèssa pas la tèrra. Montavan coma una paret. Portavan la tèrra aquí al pè e aquò teniá coma aquò. La túrcia, èra coma un rascàs mès pus bas. Aquò contunhava lo rascaç, en montent. Èra un molon de tèrra que despassava de la faissa e qu'empachava l'aiga de desrabar la recòlta. Lo rascaç es mai al bòrd de l'aiga, la túrcia es pus nauta. Èran del costat d'en bas de la pèça per que la ribièira laissèssa puslèu lo limon que non pas que la lavèssa. » (C. S. / C. Rm. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Pels prats, fasiam de còlas, pels travèrses. » (R. Er.)

Lo fen

Comme les *segaires,* les *dalhaires* étaient souvent recrutés sur place, à *La Vilòta* ou dans les bourgs.

• *Las còlas de dalhaires*

« Anavan de dalhar dins la region, al Causse. Anavan dalhar los prats, tot a la man. Montavan de còlas. Aviái un bèl-fraire, ieu, per la dalha, començava a quatre oras del matin e, a dètz oras, aviá fach un ectara. Tot sol. » (H. E. / L. L. / L. A. / *Vabre)*

• *La dalha e la dalhosa*

« Dalhavan a la dalha. Pendent tres meses, fasián marchar la dalha. » (D. Jn.)

« Pendent la guèrra de 14, lo papeta èra a la guèrra, la mameta aviá una machina per dalhar e copèt la bièla o sai pas de qué. Parti(gu)èt dincasa Requistar e pè per anar cercar aquela pèça. Aquò fa mai de vint quilòmestres. » (B. M.)

• ***Los bachèls***

« N'i aviá que dalhavan lo bòrd dels caminses, fasián de bachèls e dintravan aquò per ne far de balas que vendián. » (D. Jn.)

« Rastelàvem e fasiem de bachèls. » (F. L. / R. Er.)

• ***Cargaires e carrejaires***

« Ai fach las carradas, ieu. Cargàvem. Aviem pas la premsa, a l'epòca. » (F. L. / R. Er.)

Lo Vialar
« Le Viala voit la première faucheuse au printemps 1876. » (Extr. de *Le Viala du Dourdou, un peu d'histoire*, d'après Jacky et Anne-Marie Constans, 1981)

1



2



3



4



5

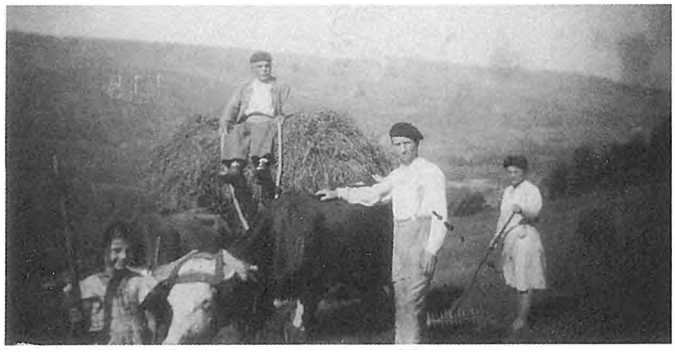

6



7



8







1. - *Aucàpias, 1964.*
Huguette Taillefer. *(Coll. et id. T. Rg.)*
2. - *1954. Carri de palha.*
On reconnaîtra Fernande Taillefer.
(Coll. et id. T. Mc.)

Las pasturas de La Pagesariá de Blaiac

« L'année dernière je vous offrais, comme établissant une partie de mes droits à la prime, 50 hectares de prairies artificielles, lorsqu'à l'époque de l'achat du domaine il n'y avait que 50 hectares de terres labourables. Cette année, je vous offre 72 hectares de prés artificiels, non moins beaux, non moins soignés. Je vous parlais, l'an dernier, des six paires de bœufs du domaine, et je vantais leur bon état d'entretien ; je vous parlais également de trois mulets : cette année il y a eu constamment, pendant l'hiver, sept paires de bœufs, quatre mulets et un cheval. Bien certainement, soit bœufs, soit montures, vous n'en trouveriez pas de mieux nourris dans notre Causse. Enfin, pour vous prouver que tout marche en progrès chez moi, même les céréales, je vous ferai observer, comme preuve de ce que j'avance, que la litière a été faite à ces dix-neuf grosses bêtes avec de la paille pendant tout l'hiver. Il y en a encore suffisamment pour continuer jusqu'à la récolte, tandis qu'autrefois, c'est-à-dire il y a à peine cinq ans depuis lors, mon fermier de trente ans n'en avait presque jamais assez, malgré qu'il cultivât à peine l'esparcet, pour la nourriture de quatre paires de bœufs grands comme des chèvres, et de trois chétives montures. »
(Extr. de *Lettre de M. Guiraud à MM. les membres du Jury d'agriculture,* 1813)

• ***La rasteladura***

« Ieu, ai trabalhat amb lo rastèl a braç. I aviá dos braces, passavi dedins e fasiái de rengs de fen. Èra per amassar la rasteladura. Mès aviam una "rastelusa" amb lo chaval. » (T. Mc.)

• ***Lo palhièr e la mota***

« Metiem lo fen dins lo palhièr, al-dessús de l'estable de las fedas. Apelavan aquò la mota. Quand lo palhièr èra pas tròp grand, caliá anar cachar la mota. » (F. L. / R. Er.)

• ***La venda del fen***

À *Sent-Jan d'Aucàpias,* les *paisans ribièiròls* étaient spécialisés dans la vente du foin de leurs *prats.*

« Dalhàvem amb la dalha e pièi vendiam lo fen. Lo caliá metre en balas carradas amb una premsa. Un merchand de Bedarius veniá per nos crompar lo fen, M. Rossinhòl. Aquò fasiá un bocin de revengut. » (C. An.)

« Lo fen se vendiá. Partissiá dins lo Miègjorn pels chavals. Èra embalat en gròssas balas. I aviá de premsas a braç. Venián de Sent-Africa, Sent-Pal, Sent-Jan d'Alcàs... » (S. Ls. / S. Em.)

La pastura e la mescla

« A las fedas, l'ivèrn, lor balhàvem de fen, de palha e d'ai(g)a, e, de còps que i a, de gavèls de rove o de fraisse. » (M. A.)

« Los parents fasián de mescla per balhar a las fedas : de fen bon e missant e de palha. Escotavan çò que disiá lo papeta. Fasián de mescla. Mès l'oncle Vialar li ditz : "Paure monde, vos crebatz per li mesclar la palha a la traça de pastura e, quand li anatz balhar, las fedas se van crebar per la triar, per manjar çò melhor çò prumièr." Èra vertat. "Balhatz-li la bona pastura pièi l'autra coma l'avètz, botètz la palha per-dessús, d'ai(g)a dins la semal e partissètz. Avètz pas besonh de demorar aquí." El aviá rason. » (S. Y.)

« Apalhàvem las fedas e los buòus amb de palha mès, l'ivèrn, se balhava de palha als buòus, un pauc, quand èran paures en fen. Los polses atanben, fasiem manjar al buòus, aital. Las fedas avián de fen e de palha quand n'i aviá pas pus, e un pauc de gran. » (R. J.)

Los gavèls, la rama

« Dans les derniers jours de septembre, nous partions pour le bois avec, dans une grande sache, la hache, la hachette et le *poudet* bien aiguisés. Nous allions "faire la rame", des fagots de frêne, de chêne, d'orme et *d'agast,* qui contribueraient à la nourriture des chèvres et des lapins pendant l'hiver. »
(Extr. de *Les répapiades du vieil Edouard*, par Jacques Vaizy)

« Nautres, fasiem bravament de gavèls. L'ivèrn, donàvem aquò a las fedas. Mès aquò lor fasiá pas metre de lach. Apièi, aquò fasiá de boès pel fuòc. » (M. A.)

« Se fasiá de rama de garric, de fraisse per donar a las anhèlas. » (M. L.)

« Fasiái de rama d'onc pels pòrcs. » (B. A.)

« Ne fasiem amb de fraisse. » (R. J.)

« Fasián de rama per las fedas o als lapins l'ivèrn. Amassavan de fraisse, de garric e d'onc. Aquò se dintrava al palhièr, quand la fuèlha èra seca. » (J. Gb. / M. Ar.)

« Al mes de setembre, fasiem de rama de píbol e quauque pauc de fraisse. Balhàvem aquela rama als vacius. Quand i aviá pas pus de fen, manjavan la rama e laissavan pas que lo calòç. » (D. Jn.)

Lo bestial gròs

Le gros bétail fournissait essentiellement la force de trait, le fumier et des produits que l'on vendait aux *fièiras del país.*

Los parelhs

Les bœufs de travail étaient principalement des bœufs d'*Aubrac* que l'on allait acheter à *Requistar, Las Salas, Laissac* ou sur les foires du canton.

« A l'epòca, aquò èra de buòus d'Aubrac. » (R. J.)

« Los parents crompavan un parelh de buòus joves e los "dressavan" amb los vièlhs qu'avián. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

« A l'epòca, de vacas, n'i aviá pas. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*



1



2

Lo cabal de Tornamira, 1866-1954

« La statistique de 1866 nous livre des renseignements intéressants sur la composition du cheptel de la commune :

Chevaux	11
Mulets	15
Ânes	2
Bovins	50
Brebis	1288
Porcs	85
Chèvres	6
Ruches	20

Au dénombrement de 1954 :

Chevaux	13
Bovins	55
Brebis	536
Chèvres	3
Porcs	32 »

(Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans*, d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Los jos

« Los jos se fasián amb de vèrnhe. Copàvem de tròces de vèrnhe de dos mèstres cinquanta sus quaranta e los metiem dins l'aiga. Caliá que se sequèsse dins l'aiga. La saba sortissiá. Lo jonhièr veniá amb sa pi(g)assa. Veniá lo matin e, lo seras, lo jo èra acabat. » (G. J.-P.)

« Lo jonhièr veniá de La Clapareda e de Ròca-Cesièira. D'abituda, portavan lors escapas [jos bruts]. E n'i aviá un qu'èra original. Se lo fasietz pas plan manjar, lo jo se copava. Disiá : "Per qu'aquel jo tenguèsse, caldriá plan una ala de pintarda." Se la cosinièira aviá pas compres que caliá que metèssa una pintarda, lo jo se copava ! » (J. Gt.)

« Los fasián amb de vèrnhe que fasián trempar dins d'ai(g)a. » (A. Hr.)



SAINT-AFFRIQUE (Aveyron). - Collège St-Gabriel - La Ferme

3

1. - *La Garrieta de Vabre, 1937-38.* Emile Soulié. *(Coll. et id. S. Y.)*
2. - *Mascorbas de Sent-Faliç, 1940.* On reconnaîtra Louis et Henriette Barascud. *(Coll. et id. V. Rm.)*
3. - *(Coll. C.-G. J.)*



1



2



3



4



5



6



7

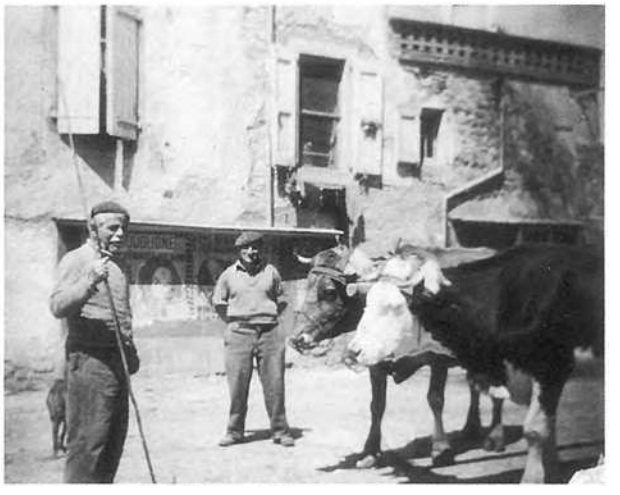

8



9



10

Lo lach e los lachaires

Pour la production de lait, autour de *La Vilòta,* on introduisait des races plus productives comme la Suisse.

« Aviem de Suissas. » (N. Ln. / *Verzòls)*

« Los bèls-parents fornissián lo lach per Sent-Esèri, pel monde, per l'escòla... Avián una detzena de vacas. » (R. G. / *Sent-Esèri)*

« Mos parents vendián lo lach de las quatre vacas qu'aviem dins lo vilatge. Matin e seras, venián quèrre lo lach. » (N. Ln. / *Verzòls)*

« Fòrça venián quèrre lo lach al detalh. » (D. Y. / *Sent-Amans de Sent-Africa)*

« Cada matin, lo lachaire anava en vila. Fasiá de pòrta a pòrta. » (B. Pl.)



11

Lo lachaire de Sant-Africa
« Le père Trémolières avait une dizaine de vaches, dont il faisait distribuer le lait, tous les jours en ville. Cette distribution était assurée par Augustin, mais les élèves l'avaient surnommé Tantarine. » (Extr. de "Le collège Saint-Gabriel", d'après les indications du père Condamine et d'un article du Bulletin de l'association amicale des anciens élèves du collège Saint-Gabriel de 1965, dans *Saint-Affrique, hier et aujourd'hui)*

Lo fromatge

Avec le lait d'après vêlage, on faisait des *perals.* Dans les temps anciens, ce lait pouvait être mélangé, dans une certaine proportion, à celui des *fedas* pour le *ròcafòrt.*

• *Los perals de vaca*

« Los perals se fasián amb lo lach de vaca. » (D. J.)

« Fasiem quauques perals quand aviem de lach de rèsta o quand una vaca veniá de vedelar. » (N. Ln.)

• *Lo blu de La Bastida*

Pour reconvertir les *cavas bastardas* lorsque l'A.O.C. "Roquefort" a été créée, on les a orientées vers la production de bleu.

« Le fromage arrivait salé deux fois par semaine. Il arrivait frais. Il venait de Lapanouse de Sévérac. C'était toute l'année. Les deux mois d'été, il y en avait moins. Après, on a fermé les deux mois d'été.

On le mettait en cave, on le piquait et on le plaçait sur les travées. On le laissait affiner pendant quinze jours ou trois semaines. Après, on le plombait, comme le roquefort, à l'étain, et puis on le mettait au frigo pendant trois, quatre, six mois, ça dépendait. Après, on le remettait en cave, toujours plombé. Puis on le laissait quelques jours et, quand il était bien gras, on le sondait et on l'expédiait, suivant la qualité, à Marseille ou à Paris... A Marseille, il leur fallait du fromage très gras. A Paris, c'était le contraire, on envoyait des fromages plus secs.

A l'époque, on avait des caisses en bois de deux pains ou quatre pains. Pour Marseille, c'était souvent des caissons de six pains. » (G. M. / *La Bastida)*

« Aicí, i aviá doas cavas mès èra de cavas de blu. » (B. E. / *La Bastida)*

« Lo blu se fasiá coma lo ròcafòrt mès amb de lach de vaca. » (S. P.)

1. - *Sagonzac, 1949.*
Louis Berthomieu, ?. *(Coll. et id. S. Y.)*
2. - *Lo Vieuset de Vabre, 1936.*
Lucienne Durand et Josette Artigala.
(Coll. et id. M. Lc.)
3. - *Castèl-Cremat de Sent-Jan, 1954.*
(Coll. M. Sm.)
4. - *La Garrieta de Vabre, 1943.*
Fernande et Yvon Soulié. *(Coll. et id. S. Y.)*
5. - *Sent-Faliç, 1947.*
Paul Miquel et Emile Inquimbert.
(Coll. et id. M. Mc.)
6. - *Sent-Pèire de La Bastida, 1941.*
Familha Gazel. *(Coll. et id. G. M.)*
7. - *Las Casaledas de La Bastida, 1958.*
Aimé Marquès. *(Coll. et id. M. L.)*
8. - *Lo Mas de Ròcafòrt, 1954.*
"Franco", *vailet espanhòl.*
(Coll. et id. A. Rb.)
9. - *(Coll. T. C.)*
10. - *Tornamira, 1950-55.*
Jeannette et Georges Alric.
(Coll. et id. A. Lr.)
11. - *Tornamira, 1953. Bòria* Palhiès.
Marie Bonnevide. *(Coll. et id. V. G.)*

Los vedèls, los vudèls

Autrefois, les veaux étaient élevés sous la mère et vendus à 150 kg environ.

« Los bèls-parents fasián lo vedèl al lach. » (R. G. / *Sent-Esèri)*


1


2


3


4



5

1. - *Aucàpias, 1953.*
Claude Vayssette et Roger Taillefer.
(Coll. et id. T. Rg.)
2. - *Tornamira, 1943.*
Georges Alric et Odette Loubière-Alric.
(Coll. et id. A. O.)
3. - *Camaràs de Sent-Africa, 1925.*
Céleste Codomine et Lucie Vidal.
4. - *Lo Vialar.*
Denis Maraval *e l'enfant* Durand.
(Coll. et id. M. D.)
5. - *La Bòria de Caumèls-e-Lo Vialar, 1962.*
Un vailet, Robert et Raymond Carrière.
(Coll. et id. C. Rm.)

Las pascadas de lapet

« Quand una vaca vedelava, lo prumièr lach èra rossèl. Apelavan aquò de lapet. Disián qu'èra lo melhor lach, qu'èra aquò que donava de fòrça al vedèl. Ne fasián de pascadas. » (D. Al.)

Remèdis e potingas

« Genévrier : *cade,* gangrène des plaies.
Hellébore : *marsioure, pisso-co, bragos de loup, rosa de sèrp, herbo a sept tours, pèd de griffoun,* utilisée en médecine vétérinaire.
Morelle noire : *négréput, herbo del tal, crèbo-co,* vulnéraire, employée pour guérir les blessures des bêtes de somme.
Noyer : *nouiè,* les feuilles de noyer arrêtent la supuration et ravivent les chairs. Dans le cas de charbon, on brûlait la plaie ou le bouton avec un fer rouge et on appliquait dessus des feuilles de noyer, vertes de préférence, et on les renouvelait pendant quelques jours.
Tanaisie : *tanarido,* tonique, stimulant, vermifuge. *"Lo tanarido remet lou biou de la mort a la vido."* » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges)*
« Quand lo paire tuava una vipèra, l'espelava, metiá la carn dins la sal, la fasiá secar, e ne fasiá de tisana pels buòus. Mès caliá far aquò los meses en "r" : mai, junh, julhet e agost, èran pas bons. » (D. J.)
« Al Mas de La Font [Sent-Roma], quand lor demorava de vin de l'annada, lo donavan als buòus. Èra eficace. » (V. Rn.)
« Li donavan a beure de vin sucrat o de tisana de tanarida. » (G. Mr.)
« Lor donavan de tanarida, una planta que sortissiá per las muralhas. Aquò fa de pichonas fuòlhas. Disián : "La tanarida remet lo buòu de la mòrt a la vida." » (G. J.-P.)

Lo cavalin

L'exportation des *muòls* vers la Catalogne, l'Espagne ou les Alpes franco-italiennes était alimentée par le croisement des *cavalas* avec des *ases* possédés par quelques stations de monte. Mais les équidés servaient surtout pour le transport du lait, les déplacements privés et la fauchaison.

En *Roergue* méridional, le recours aux équidés était beaucoup plus fréquent que dans d'autres régions.

« Ai dalhat amb de chavals e ai segat amb de chavals o amb de buòus. » (R. J.)

« Avián de muòls, de chavals o de buòus. I aviá un marcat de chavals a Sent-Africa. » (C. M.-Th.)

« I aviá quauques muòls mès mai que mai de chavals. Fasián lo carreg dels fromatges per Ròcafòrt. » (T. Mc.)

« Mon paire, Benjamin Rocairòl, anava a la vila amb lo muòl. Al Tornet, avián un ase e carrejavan lo "bidon" del lach amb aquel ase. Al Canièr [Caumèls-e-Lo Vialar] atanben, avián un ase. » (R. M.-R.)

L'ase de Victor de la Saqueta

« Mon paire o contava. Amédée *s'apelava. Èra un bon contaire. La Saqueta, aquò èra la siá femna, al Victor. Èra pas de la prumièira lapinada, benlèu, mès disiá : "N'i a que me creson bèstia mès la coquinariá m'espeta !" Èra un pichòt paisan pas plan riche. Vesiá totes los vesins qu'avián de bravas bèstias, d'èqas, de chavals, e el aviá pas res. Aquò anava pas. Voliá aburе quicòm, coma tot lo monde : un ase, un muòl... Anèt a la fièira de Sent-Africa e crompèt un ase. Mès, aviá pas grand argent e aquel ase valiá pas gaire... L'amenèt a La Bastida, èra fièr d'aquel ase ! Lo passegèt pertot : de la plaça al portal, del portal al Causse... Mès tot lo monde se fotèt d'aquel ase... Èra talament magre que n'i a que disián : "Es talament magre que lo poiriam manjar en Carèma !" Èra coma un secalh, coma una cleda. La femna li disiá : "Veses ben, aquela puta d'ase, tot lo monde se fot de tu !" Alara Victor èra malurós. Un jorn, te prenguèt l'ase per la brida, te davalèt la còsta, passèt lo pont, prenguèt lo camin de la gara e montèt, montèt... Amont, i a un trauc e te fotèt l'ase dins lo trauc. Un jorn, lai anèri e te trobèri quauques òsses e, jos un tiulàs, un fèrre d'ase. »* (S. G.)

L'ase de Martin

« Martin aviá un ase qu'èra vièlh coma un banc. S'en servissiá cada jorn per anar d'un band a l'autre de la comuna de La Bastida que va del Vialar a Bauma-Escura. Un matin, aquel ase ne podiá pas pus e se voliá pas levar. Martin li di(gu)èt : "Lèva-te ! Se te levas pas, t'en penedràs, amai Martin s'en penedrà !" L'ase se levèt pas. Martin prenguèt una massa, li fotèt un còp de massa sul cap e lo bandèt. » (M. L.)



1. - *Ase bastinat. (Coll. T. C.)*
2. - *Tornamira, 1943.*
André Alric.
(Coll. et id. A. O.)
3. - *La Bòria de Caumèls-e-Lo Vialar, 1955.*
Justin Lala *e lo muòl de* Carrière.
(Coll. et id. C. Rm.)
4. - *Tornamira, 1950.*
Bòria Palhiès. Emile Bonnevide.
(Coll. et id. V. G.)



2



3



4

1. - *Prat-Rial de Vabre, 1951.*
Yvon Constans, Suzanne Viala, Jacky et Jocelyne Constans, Anasthasie Gineste-Viala, Marie-Thérèse Viala-Constans.
(Coll. et id. C. Jc.)
2. - *La Bòria de Caumèls-e-Lo Vialar, 1955.* Raymond Carrière.
(Coll. et id. C. Rm.)
3. - *La Capèla de Sent-Esèri, 1942.*
F. Valat, G. Valentin, Y. Barrière, R. Hippolyte, N. Crassous.
(Coll. et id. C. N.)
4. - *Sent-Pèire de La Bastida, 1940-42.*
Marinette Gazel.
(Coll. et id. M. M.)
5. - *La Ròca de Sent-Africa, 1941.*
(Coll. C. P.)
6. - *La Garrieta de Vabre, 1952.*
Fernande Berthomieu, Charles Bec, Emile Cot, Sylvie Soulié, ?, Louis Berthomieu. *Sus la muòla :* Simone et Gilbert Mouret.
(Coll. et id. S. Y.)
7. - *Prat-Rial de Vabre, 1926-27.*
Darie Guitard-Sanch, Marie Sanch-Constans, Maria et Léon Constans.
Sul carri : Célestin, Yvon et Yvonne Constans.
(Coll. et id. C. Jc.)
8. - *Sent-Africa, 1942.*
Germaine et Fernande Soulié *de La Garrieta de Vabre,* Guy Fériol.
(Coll. et id. S. Y.)


1


2


3


4


5


6


7


8

Las fedas e las cabras

Presque toutes les *bòrias* du *Roergue* avaient au moins un petit troupeau de *fedas* pour *la lana e l'anhèl.* Mais en *Vabrés,* la spécialisation vers la production laitière est relativement ancienne, notamment sur les Causses du *Larzac.*

Jaças e lavònhas

« Depuis le dernier quart du XVIIe siècle, l'architecture d'un bâti agricole de plus en plus spécialisé se perfectionne. En effet, l'exploitation du troupeau ovin impose un plan et un style traditionnel de construction. La bergerie est rarement indépendante ; d'une belle maçonnerie aux voûtes parfois hardiment surbaissées en "anse de panier", elle s'orne d'un linteau armorié ou à dédicace. Dans les petites propriétés, l'habitat et la bergerie ne font qu'un et se superposent. Plus tard, la grange prendra la place du logement, au fur et à mesure de l'augmentation du cheptel et des récoltes fourragères. (...)

La petite transhumance locale, des vallées vers le Causse, implique la construction de jasses ou "jassettes" privées ou communales et surtout la création, à côté des lavognes naturelles, d'abreuvoirs artificiels tout au long des parcours ou sur les communaux. Ainsi, réceptacles d'eau de pluie, les lavognes, réserves précieuses, jalonnent de leurs miroirs l'étendue sèche des Causses. » (Extr. de *Roquefort,* par Robert Aussibal)

« Dès l'apparition des premiers froids, les brebis sont rentrées et strictement soumises à une stabulation permanente. Elles reçoivent, par jour, trois distributions de fourrages secs aussi variés que possible et une de ramilles de frêne ou de peuplier. L'eau des boissons, mélangée d'un peu de farine est distribuée à une température de 25 à 30°. Quant à l'air de la bergerie, il n'est jamais inférieur à 15°. La salubrité du local est assurée par l'enlèvement fréquent du fumier, une abondante litière et une désinfection bimensuelle au moyen d'eau crésylée ; enfin les murs sont blanchis à la chaux trois ou quatre fois par an. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« I aviá una baumassa e i embarravan las fedas. » (B. E. / B. El.)

« Jos l'ostal i a una bauma que la Sòrgas aviá curada. Los anciens nos disián que, dins lo temps, jasián aval per gardar las fedas, aquò èra de jaças. » (A. R. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Lo mes de mai, caliá començar de desinfectar los estables per las moscas. » (N. Ln.)

Lo revengut per feda en 1874 e 1909

« La moyenne du rendement d'une brebis, qui était au commencement du siècle de six kilogrammes, s'élève aujourd'hui à seize et dix-sept kilogrammes. Le produit en argent, qui était à peine de douze francs, atteint aujourd'hui trente-quatre francs pour une brebis d'une valeur d'achat de trente francs ; on est d'accord pour reconnaître que c'est un produit net, car les frais de nourriture du troupeau, de garde et autres sont couverts par le rendement des autres cultures, les fumiers, et la vente des produits accessoires, le petit-lait par exemple. » (Extr. de "Roquefort et ses environs (Aveyron)", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« On estime aujourd'hui qu'une brebis laisse le revenu suivant :

Agneau	5 à 8 fr.
Laine	2 à 4 fr.
Lait	13 à 30 fr.
Total	20 à 42 fr.

Mais il ne faut pas oublier que, si le petit cultivateur exploitant lui-même a peu de frais, le propriétaire d'un grand domaine en a, au contraire, beaucoup. Pour traire 200 brebis, il est obligé d'avoir un personnel de 7 à 8 personnes dont les gages sont très élevés. En outre, il doit avoir un domestique pour porter le lait à la laiterie. Ajoutez les frais de la levée des récoltes, les factures, l'amortissement des capitaux employés aux constructions et aux améliorations, les impôts, les pertes, qui sont nombreuses avec la race ovine, et il restera un revenu net bien minime. » (Extr. de *Evolution agricole et condition des cultivateurs de l'Aveyron pendant le XIXe siècle*, de Gabriel Boscary, 1909)



1



2

1. - *Lavònha a Castèl-Cremat de Sent-Jan, 1964. (Coll. M. Sm.)*
2. - *Jaça a Castèl-Cremat de Sent-Jan, 1972. (Coll. M. Sm.)*

Lo tropèl

C'est surtout à partir du XIXe siècle que s'est généralisé l'élevage laitier pour le *ròcafòrt* et au début du XXe qu'ont été constitués des *tropèls de La Cauna.*

Las raças

Plusieurs races locales (la camarésienne, la caussenarde du Larzac, la caussenarde de Rodez, la blanche de Lozère...) ont fusionné dans les années 30 pour faire la *La Cauna,* pour les besoins de Roquefort. Elle a pris le nom de Lacaune parce que le premier président était de Vabres dans le Tarn (renseignements fournis par Guy Mouls).

Les races anciennes étaient adaptées à leur terroir et polyvalentes. Les besoins de l'industrie de Roquefort ont favorisé la sélection en fonction des aptitudes laitières.

« La division des animaux en catégories [hauts-plateaux, plateaux intermédiaires ou inférieurs, vallons] fut établie en 1862, sur la proposition de M. de Bonald. A l'origine, dès 1856, on avait créé 4 catégories : 1° race pure du Larzac, 2° race pure des vallons, 3° race du Larzac métissée, 4° race du Larzac, dite de Longue-Rouvière. Les plateaux intermédiaires ou inférieurs englobent aujourd'hui la zone du Larzac, désignée sous ce nom de Longue-Rouvière. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

« A partir du XIXe siècle, un grand travail zootechnique s'effectua sur les anciennes races locales (raïole, barbarine, rouge du Roussillon). Par des concours d'éleveurs et des croisements multiples, vont naître la caussenarde, la larzac, la camarès. En bout de chaîne sélective, essentiellement laitière, on obtint la race de Lacaune qui constitue actuellement la quasi-totalité du cheptel. Une brebis donne aujourd'hui environ 200 litres de lait par période de lactation. Les moyennes sont ainsi passées de 80-200 l à 180-300 l. » (Extr. de *Roquefort,* par Robert Aussibal, 1994)

« I aviá de fedas negras del Larzac. An dich qu'aquò èra la La Cauna mès, al depart, aquò èra de fedas del Larzac, del Camarés... » (B. C.)

« I aviá benlèu quauquas rojas o quauquas negras mès la granda majoritat èra de La Cauna. » (T. Mr.)

1. - *Los Fornials de Tornamira, 1935-40. (Coll. J. Gb.)*
2. - *Fontanilhas de Sent-Esèri, 1947.* Léonce Bertrand. *(Coll. et id. B. C.)*
3. - *Lauràs de Ròcafòrt, 1952.* M. Montjaux, *pastre del Mas. (Coll. et id. A. Rb.)*
4. - *Lo Lausièr de Sent-Jan, 1950. Familha* Taillefer Justin et Roger. *(Coll. et id. T. Rg.)*
5. - Gilberte Galzin. *(Coll. et id. N. Al.)*


1


2


3


4


5

Rendement moyen calculé d'après le rendement des troupeaux (en kilos)									
	1857	**1858**	**1859**	**1860**	**1869**	**1873**	**1874**	**1875**	**1885**
1° De toute provenance	11,54	13,28	13,16	13,25	15,00	15,55	16,13	17,82	17,00
2° Du plateau supérieur	»	»	12,49	12,54	»	»	»	13,39	14,58
3° Du plateau intermédiaire	»	»	12,50	»	»	»	»	20,30	15,93
4° Des vallons seuls	»	»	16,73	16,42	»	»	»	19,76	20,92

Rendement moyen calculé d'après le rendement des troupeaux (en litres)				
	1901	**1902**	**1903**	**1904**
1° De toute provenance	77,25	69,73	79,89	82,05
2° Du plateau supérieur	60,00	51,58	66,87	63,96
3° Du plateau intermédiaire	76,00	73,46	84,90	86,27
4° Des vallons	91,00	88,79	82,90	81,90

Le rendement minimum observé en 1860 a été de 6 kilos 25 de fromage par brebis et le rendement maximum de 24 kilos 91 au cours de la même année.
(Extr. de *Le roquefort,* par E. Marre, 1906)

• ***La feda del Larzac***

« Cette race est caractérisée par la petitesse de sa tête, de sa taille, de son ossature, par la largeur de ses reins, de sa croupe, par l'ampleur de ses mamelles, par sa laine onctueuse et frisée. » (Extr. de "Roquefort et ses environs", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« On a donné le nom de "race du Larzac" à une variété de la grande "race des Pyrénées *(Ovis aries iberica)"* de la classification de Sanson qui est élevée sur le Causse du Larzac, le Causse noir et les vallées voisines.

Vers les premières années du XIXe siècle, la brebis du Larzac ne différait pas sensiblement des races communes ; cependant elle était déjà recommandable par la petitesse de sa tête, de sa taille (0 m. 50 à 0 m. 60), de son ossature, par la forme régulière de son corps, par la largeur de ses reins, de sa croupe, par l'ampleur de ses mamelles et par son aptitude laitière. Abondamment nourrie l'été, mais soumise l'hiver à de rigoureuses privations, avant l'introduction des prairies artificielles qui date d'une centaine d'années, cette race ne pouvait manquer, d'autre part, de se faire remarquer par sa grande rusticité. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

• ***La La Cauna***

« Dans les deux formations (permienne et de transition), on exploite la "race de Lacaune", dont le centre d'élevage se trouve dans le département du Tarn et dont l'aire d'extension a progressé depuis quelques années jusqu'à atteindre le Larzac où elle est plus ou moins croisée avec sa voisine. Les agriculteurs de la plaine et des vallons, qui disposent de fourrages abondants et nourrissent bien, donnent la préférence à la race de Lacaune, quoiqu'elle soit moins rustique que celle du Larzac, parce qu'elle est plus développée et meilleure laitière. En renouvelant les mâles tous les deux ou trois ans les qualités de cette race se maintiennent assez bien sans dégénérer ; le développement est, d'ailleurs, plus ou moins grand suivant que l'on est en présence de troupeaux élevés sur des plateaux secs et maigres ou dans les vallons.

La "race de Lacaune" a la même origine que les autres mais elle a été améliorée, depuis un demi-siècle, par M. le comte de Naurois, propriétaire éleveur à Lacaune, qui l'a soumise à des croisements méthodiques avec des béliers southdown (race introduite par M. de Naurois dès 1856). Les animaux obtenus sont de forte taille (0 m. 60 à 0 m. 70), avec les formes de la race anglaise, sauf une ampleur moindre dans la poitrine, avec la tête, parfois de couleur brune, le plus souvent blanche marquée de taches brunes, ainsi que les membres ; ceux-ci, de même que la tête, la gorge et le ventre, ne portent pas de laine. La "race de Lacaune" est en outre estimée, en dehors de ses qualités laitières, pour son rendement élevé en viande nette et pour la bonne qualité de cette viande ; au point de vue de la laine elle est moins avantageuse que les autres races. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

La feda del Segalar e del Leveson

« La brebis exploitée dans le Ségala et sur le Lévézou appartient à la "race du Ségala". C'est une variété voisine de la "race des Causses", mais elle est moins grande et moins forte ; sa laine est plus courte et plus fine ; son museau et ses oreilles sont moins développés ; sa conformation est meilleure, surtout depuis que des améliorations foncières lui ont donné plus de précocité. Les animaux du Ségala et les animaux des Causses ne forment pas, en réalité, deux races distinctes ; il arrive d'ailleurs fréquemment que des agneaux nés dans les Causses sont achetés par des cultivateurs du Ségala et que des agneaux du Ségala sont achetés pour les Causses dans les foires de la région. Les uns et les autres subissent, en peu de temps, l'influence du milieu ; mais les variations produites sont de moins en moins accentuées à mesure que le Ségala se transforme sous l'influence d'une meilleure culture. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

La barbarina

« Les troupeaux de la zone frontière méridionale de production du roquefort ne contiennent pas seulement des animaux des "races du Larzac" et "de Lacaune" ; il sont souvent constitués par la "race barbarine" pure ou croisée qui est élevée sur le littoral de la Méditerranée. Les animaux de cette race, d'après M. Sénéquier, ont une tête volumineuse, un profil rectiligne, des oreilles grandes souvent tombantes. Le garrot est saillant, la ligne du dos horizontale, la croupe large et très inclinée. Le squelette est grossier ; la conformation laisse parfois à désirer. La queue présente toujours un élargissement appréciable à son point d'insertion. La laine est grossière, caractérisée par des mèches pointues qui donnent une toison un peu ouverte. La tête, les oreilles, les membres sont fréquemment pigmentés de roux. Les brebis "barbarines" sont très prolifiques et bonnes laitières ; leurs mamelles sont très développées. Sur les plateaux élevés elles se montrent plus délicates que les "larzac". » (Extr. de *Le roquefort,* par E. Marre, 1906)

Lo pastre

De la garde des troupeaux et des soins qui leur étaient prodigués dépendait la qualité des produits (1).

« Dans la belle saison, les brebis paissent soit à des pacages naturels, soit sur des prairies artificielles ; on ne les laisse pas vaguer indifféremment sur tout le champ ; on les cantonne et on ne leur permet d'avancer qu'à mesure que les plantes sont entièrement broutées. Même en hiver, elles sont conduites au pacage chaque jour, pendant quelques heures ; c'est moins encore pour les nourrir que pour les égayer, leur faire respirer l'air pur du dehors et renouveler celui de la bergerie. On évite de leur laisser boire l'eau froide et vive ; on leur donne de préférence l'eau des mares convenablement entretenues et échauffées par les rayons du soleil. » (Extr. de "Roquefort et ses environs", d'après Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« Les troupeaux de 500 ou 600 brebis ne sont pas rares. Les bergers donnent à certaines d'entr'elles des sonnailles en fer battu, dont le son n'a rien d'argentin comme celui des clochettes en bronze, mais s'harmonise cependant avec le caractère paisible des animaux qui les portent. Ceux-ci marchent généralement en tête du troupeau et, souvent dociles et apprivoisés, rendent service pour la conduite de leurs congénères. Les sonnailles servent aussi à attirer l'attention du berger, soit le jour, soit la nuit, lorsqu'il arrive au pâturage ou à la bergerie quelque chose d'extraordinaire pour mettre les animaux en mouvement ; elles servaient, quand il y avait des loups, à signaler leurs attaques.

Les qualités du berger font varier le revenu dans de fortes proportions : c'est, de tous les agents de la ferme, celui qui est le plus capable de causer à son maître des dommages par sa négligence ou sa mauvaise volonté. Aussi les propriétaires soucieux de leurs intérêts ne craignent pas de donner des gages élevés aux bergers, probes avant tout, qui connaissent leurs animaux, qui les affectionnent et n'ont d'autre souci que leur prospérité, qui évitent en particulier de les exposer à la météorisation, à la cachexie et à toutes sortes d'influences pernicieuses. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« La manière de conduire le troupeau influe à la fois sur sa santé et sur la conservation des pâturages. Par le choix des lieux, selon les saisons, le berger préserve son bétail des excès de température : l'hiver il le tient dans les endroits abrités des vents froids ; l'été il règle sa marche de manière à lui faire éviter les ardeurs du soleil ; il le mène, le matin, sur les pâturages exposés au couchant ; il garde ceux qui sont exposés au levant pour le soir ; dans le milieu du jour, s'il ne le fait pas rentrer à la bergerie, il choisit les lieux ou il puisse trouver de l'ombrage...

Le berger doit éviter de gaspiller ses herbages ; il doit tenir son troupeau rassemblé et ne lui faire quitter une place qu'après qu'il l'a épuisée ; s'il les livre tous à la fois à ses brebis, elles choisissent les meilleures plantes et laissent les mauvaises qui finissent par envahir le pâturage. Le mieux est de tenir le troupeau, pendant la plus grande partie du jour, aux endroits les moins fertiles et de ne lui livrer les meilleurs qu'à certaines heures, par lots successifs. C'est, du reste, à peu près la méthode suivie dans le Larzac où les brebis sont nourries sur des prairies artificielles ; on les conduit sur celles-ci deux fois par jour, le matin, après qu'elles ont commencé de manger sur les friches, et, le soir, avant de les faire rentrer.

Le bon berger doit être doué d'un coup d'œil particulier qui lui fait reconnaître toutes les bêtes du troupeau et apercevoir de suite celles qui montrent quelques signes de maladie ; il doit savoir faire, au besoin, quelques opérations, telles que remettre un membre fracturé, panser les animaux atteints de piétin, faire une saignée, etc. Le métier de berger exige un assez long apprentissage ; il est bon que celui qui l'exerce l'ait commencé tout jeune. » (Extr. de *La bergerie,* par Jules Bonhomme)

« De mon temps a ieu, es vengut la seleccion dins lo tropèl e la manièira de lo menar. Lo papeta nos disiá : "Profitatz, quand las fedas son plenas, de far manjar a las traças de pastura e tot çò que rebala, son amangidas."

(1) « [Les] brebis [donnent] une production abondante et soutenue qui n'est pas moindre, à la fin de la saison (fin février), de 25 kilos de fromage par brebis. Ce fromage, recherché comme primeur, se vend à des prix très sensiblement plus avantageux qu'à la saison habituelle ; il en est de même des agneaux ; quant au rendement de la viande, de la laine et du fumier, ils sont également supérieurs, grâce à la richesse de l'alimentation. Si une pareille spéculation ne peut être faite par tout le monde, car il faut des masses considérables de fourrages artificiels et une surveillance soutenue, sous peine de voir baisser le rendement, elle démontre tout au moins l'importance que jouent dans la production laitière, l'abondance et la variété de l'alimentation, ainsi que la température de l'air ambiant et des boissons. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

Las fedas conflas

« Dans le "périmètre de Roquefort", on administre à la brebis "gonflée", surtout laitière, un morceau de saindoux rance dans la bouche, et même si le recours à la science vétérinaire s'est, là aussi, généralisé. Autrefois, les vieux bergers emportaient sur eux, toujours ce morceau de lard et ranci de préférence. En période de météorisation (vent du Midi, herbe fortement azotée) on emporte maintenant un flacon d'huile de table ou de paraffine à introduire au moyen d'un pistolet doseur. » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue,* enquête collective du collège Joseph Fabre de Rodez, 1980)

« Penjàvem de marciule a l'estable. E, quand las fedas èran conflas, òm lor fasiá rosigar de marciule. Los pastres ne fasián segre. » (G. L.)

« Lo marciule èra per las far rotar, quand èran conflas. » (B. Emi.)

« Penjavan de marciule dins las jaças. » (T. Mc.)

« Quand èran conflas, iè copavan d'uòus coats. Ieu, a l'ostal, aviái un traucard per far un trauc. Èra coma una balhoneta. Mès caliá laissar lo "tuièu" dins la pansa. » (G. J.-P.)

Lo mal del somés

« Pel mal del somés o quand trapavan freg, qu'èran tristas, las fedas, òm lor estacava la coeta. La coeta veniá gròssa, amassava. Òm la picava e aquò fasiá sortir las salopariès. Se la coeta veniá gròssa, la feda èra sauvada. » (G. L.)

« Quand avián un mal de somés, lor estacavan la coa amb un tròç de lana. Après, caliá fendre aquò. » (L. Mc.)

« Quand una feda aviá un mal de somés, li estacavan la coa. » (B. Emi.)

« Pel un mal de somés, metián de bresca dins una caçairòla, qu'aquò fumèsse. » (B. Hr.)

« Pel mal del somés, li fasián fondre de quissons de cira d'abelha. Fotián aquò dins una caufareta, per dejost, e una cobèrta per l'esquina. Pel mal de pels tetons, fasián una pasta amb d'òli d'oliva e de cira d'abelha, tornar mai. O fasèm encara. » (R. Ln.)

« Quand las fedas avián de mal per las tetinas, lor passavan de graissa de tais, de rabàs. » (S. Yv.)





1. - *Castèl-Cremat de Sent-Jan, 1956. (Coll. M. Sm.)*
2. - *Sent-Africa, 1959.* Eugène Broussou. *(Coll. et id. B. Pl.)*

Après, caliá saupre s'avián de fedas per far manjar la saloparìe o s'avián de bon fen per far venir de polidas fedas. Aquí lo papeta èra dins l'error. L'oncle, que èra pastre atanben, nos disiá : "Sonhatz las fedas un mes davant qu'anhèlen, que non pas quand an de lach. Metràn un polit somés, vos faràn un polit anhèl, auretz pas de traballh per i téner la feda, amassaràn totas sos anhèls. E après, lo printemps, coma n'auretz, ne faretz. Se i balhatz auretz de lach, se i balhatz pas n'auretz pas. Mès tanlèu que sortiràn, tornaràn metre de somés." Èra l'oncle que èra dins lo bon camin, sans que degús lo li agèsse dich. Se sonhavan pas las fedas, venián magras, avián un pichòt somés e aimavan pas l'anhèl sovent. » (S. Y.)

• ***Los cans***

« Les chiens des bergers du Larzac, d'après M. O. Pannet, vice-président du Club français du chien de berger, appartiennent à deux types : le chien dit d'Auvergne est de taille moyenne, plutôt petit que grand ; sa tête est allongée, son museau long et pointu, ses oreilles courtes et pendantes au repos, dressées et droites lorsqu'il charge ; sa queue est horizontale et légèrement pendante ; son poil est épais et rude ; sa robe est le plus généralement noire, à l'exception du museau, de la gorge, du ventre et de la face interne des jambes qui sont souvent blanc-louvet ou gris ; les yeux sont petits et vifs, quelquefois soulignés de taches de feu ; les pattes de derrière sont armées d'un double ergot, que les bergers appellent éperon. Ce chien n'est pas gracieux ; il a l'air triste et sauvage ; il est d'une infatigable activité et d'une intelligence extraordinaire.

Le second type se rapproche beaucoup du griffon et il est tout aussi actif, intelligent et énergique que le chien d'Auvergne ; il est plus souple et aussi répandu que lui. La taille est moyenne, légèrement plus grande que celle du chien d'Auvergne ; la tête est ronde et assez forte, le museau court, les yeux à fleur de tête, larges et d'une intensité d'expression remarquable, les oreilles courtes et droites, la queue légèrement recourbée ; tout le corps, le museau, la tête et les pattes sont recouverts d'un poil long et soyeux ; la robe est noire ou mélangée de poils blancs ou encore d'un blanc mal teint tirant sur le marron très clair, genre isabelle ; le train de derrière est également armé d'un double ergot.

Ces deux races, qui se croisent fréquemment au hasard des rencontres, mais qui reviennent rapidement à l'un des deux types après une ou deux générations, ont un caractère décidé. Les chiens de berger naissent tout élevés et, guidés par leur naturel, ils s'attachent à la garde des troupeaux avec une assiduité à laquelle l'éducation n'a point de part, avec une vigilance et une fidélité extraordinaires. » (Extr. de "Le chien de berger des Causses, des Cévennes et du Gard", dans *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

Lo pastre (graphie francisée)

« Monjo la soupo pla moti :
Es lou premiè que diou porti ;
Couomptou pas sus so motinado,
En general lo lèu boclado :
Mounto un pàu de legno o l'oustal,
Un pàu d'aigo, ocouo passo otal.
Ol bel tens, cont quitto lo sèlo,
Dejuno, gornis l'escorcèlo ;
Coumo espèro pas lou roustit,
Es lèu preste et bite portit ;
Douon' un couop d'uel dòu lou nuache ;
Se lou tens menaço l'ourache,
En monièro, de precòutiou,
Estaco so capo tral quiòu ;
Ocouo fach, bo dourbi los cledos ;
Bejo l'oqui, dobon sos fedos,
Que comino tont grabomen
Qu'un coulounel de regimen.
Orribat o soun posturache,
Se lou pastre es hobille et sache,
Se pouot seta tras un clopas,
Cap de fedo s'escarto pas.
Penden que soun troupel posturo,
El pouot odmira lo noturo,
Qu'estallo dins lou boloun bert,
Soun gron libre toujours doubert,
Los fedos fòu càuco bottudo ;
Piei, dòu miechour, es l'hobitudo,
Cont lo càut es fouorto, l'estiou,
Qu'o l'oumbro s'en bòu chourra 'n briou.
Lou pastre, olaro, pren pas peno ;
Sustout s'o l'escorcèlo pleno,
Et que, dins càuque recontou,
Ajo recotat lou pintou.
Cont l'ormado des trobolhaires,
Lous domestiques, lous segaires
Suppouortou l'ordou del sourel,
El, o l'oumbro, ne conto'n grel.
Un couop que lo càut es toumbado,
Que so troupo s'es boulegado,
Et penden lo bèlo sosou,
Lo counduis o l'oserbosou.
Oqui, los fedos sou joinados,
Mais lou co li fo los birados ;
Un pastre o pas jomai penat,
Se soun troupel es pla menat,
Tont que s'occarro pla lou laisso ;
Cont bei que lou sourel s'obaisso,
Et dòus los sieis houros otal,
Meno los fedos o l'oustal.
Penden que lou journoliè raspo,
El rontro, bo monja so gaspo,
Et tout de suito fo l'oppel
Per ona moulse lou troupel.
Oqui, setat sus so codieiro,
Surtout se l'io càuco chombrieiro,
Lou tens se passo gaiomen,
Et se bonnis lou longuimen.
Cont o fach oquelo courbado,
Lou pastre o fenit so journado,
Et n'o pas pus o s'occupa
Qu'o se mettre o tàulo et soupa.
Pieï, per proufita so belhado,
Cal souben que trié l'oulado :
Ocouo fach, près de sous moutous,
Bo dourmi coumo 'n bienherous. » (Extr. de *Flous rustiquos*, de A. Bouviala, 1913)





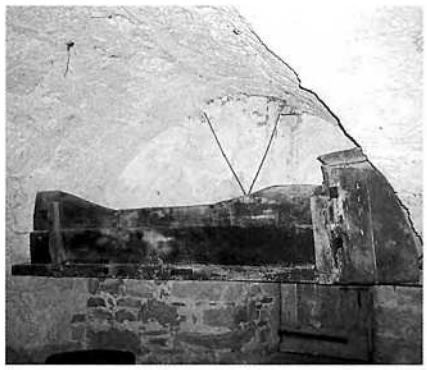







1. - *Los Casals de Sent-Roma, 1943.*
Abel Arnal. *(Coll. et id. F. Et.)*
2. - *Sent-Roma, 1967.*
Joseph Treillet. *(Coll. et id. A. Cl.)*
3. - *Lièch de pastre.*
(Cl. B. C.-P.)
4. - *Conca de pastre.*
(Cl. B. C.-P.)
5. - *Nogairòlas de Sent-Africa, 1944.*
Victorin Coulon. *(Coll. et id. C. P.)*
6. - *Sent-Pèire de La Bastida, 1944.*
(Coll. G. M.)

Lo pastural de la caminièira

[11 mai 1915] « Il y a quelques temps que vous ne m'avez pas dit le nombre de litres de lait. A ce sujet, je songeais que si le trèfle manque un peu, vous pourriez faire manger le fond du près de Signoles aux brebis... jusqu'au bout de la caminière. Ce fond de pré est mauvais à faucher à cause des grands trous... » (Extr. de correspondances de soldats du *Vabrés* dans *La fin d'un monde...)*

• ***Lo pastural***

« [A Roquefort] La plante que l'on y trouve en plus grande abondance, comme sur tout le Larzac et dans tout le Camarès, c'est une courte graminée dont la petitesse est proportionnée à la courte dent de la brebis, et qui est très commune dans ces parages. Elle se dessèche facilement à cause du peu de profondeur de ses racines, mais la moindre pluie, la moindre rosée la fait reverdir, et les brebis la broutent également dans ces deux états. Ce gramen doit contenir sous un petit volume une grande quantité de matière nutritive, et il est pour les brebis de ces contrées brûlées et arides ce qu'est le *lichen rangiferinus* pour les rennes de la Laponie. Ce gramen, cette nourriture que nous croyons la plus naturelle aux brebis, c'est le scirpe en aiguilles *(scirpus acicularis)*. Quant au serpolet, nous devons observer que les bergers ont grand soin d'éloigner les brebis des lieux où ils en remarquent. L'expérience leur a appris que cette plante est un antilaiteux, et qu'elle diminue considérablement la sécrétion du lait dans celles qui la broutent. Autant les plantes à odeur forte sont avantageuses aux moutons que l'on destine à la boucherie, autant elles sont préjudiciables au lait des brebis, du moins pour la quantité, car le lait n'en est que meilleur. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Per "Sent-Michèl", lo mes de setembre, menàvem las fedas sul Larzac. Lo pastre partissiá lo matin e i demorava tot lo jorn. Tornava pas que lo seras. Mès las fedas demoravan amont. Las tornàvem davalar quand començava de far missant temps. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

« Mon pèra fasiá lo pastre per la bòria del Mas d'Alegre [Tornamira]. Anava gardar las fedas dins una jaça sul Larzac lo mes de setembre, octobre. » (B. A.)

« A partir del mes de març, l'èrba es pus richa. » (B. C.)

« Tot lo torn de Sent-Africa, lo monde sortissián las fedas pels camins, per las carrals. L'èrba i butava. » (B. Pl.)

« *Las sortián al mes de febrièr, pas davant.* » (R. J.)

« *Las fedas s'aserbavan per las castanhals mès las lor fasiem pas manjar totas lo mème jorn, qu'aquò's pesuc. Un jorn un pauc e lo lendeman un autre pauc.* » (B. M.)

« *Las metián al chorrador. Aquò èra un canton e aquí èran sarradas.* » (R. J.-L.)

• ***L'anhelatge***

« *Dins lo temps, l'anhelatge se fasiá pus tard.* » (R. J.)

« *Ieu, quand èri trace, anavi sovent tirar los anhèls a las fedas. Me disián : "Aquela feda pòt pas anhelar, vèni tu qu'as la man pichona..."* » (M. C.)

• ***Las anhèlas, la vaciva***

« *Èran anhèlas jusc'al moment ont podián far lo prumièr anhèl. La vaciva èra après un an. A dos ans, èra doblenca, pièi èra tarnenca e quatarnenca, tres ans e quatre ans.* » (M. J.)

« *De còps, per anar far tetar las anhèlas, i aviá fòrça vent. Metiem una candela dins un veiron e, per pas que lo vent l'atudèssa, la mèra la metiá jol mantèl. I seriem anats mème los uòlhs cutats.* » (S. Y.)

• ***Las tori(g)as***

« *Las qu'avián pas d'anhèl èran de tori(g)as.* » (M. J.)

« *Una tori(g)a es una feda que pren pas lo parròt.* » (T. Mc.)

• ***Las garchas***

« Les vieilles brebis sont engraissées et vendues de 20 à 30 francs ; la plupart vont au marché de La Villette. » (Extr. de *Evolution agricole et condition des cultivateurs de l'Aveyron pendant le XIXe siècle*, par Gabriel Boscary, 1909)

Per anhelar

« *Lo serpol èra per far anhelar las fedas, en tisana.* » (G. Jl.)

« *Quand podián pas anhelar, lor fasián una tisana de raiças d'orti(g)as. Doas oras après, aquò sortissiá tot sol.* » (D. Jn.)

Desprimar

« Dans toutes les exploitations on sacrifie pour la dépaissance, jusque vers le mois de mai, "on fait déprimer", les premières pousses d'une ou plusieurs prairies naturelles ou artificielles dans le but d'activer, par cette nourriture fraîche, la production du lait.

Cette pratique, très nuisible aux prairies, produit le meilleur effet sur les animaux.

Les inconvénients du déprimage pour les prairies sont considérables : l'herbe décapitée, salie, écrasée par les pieds des animaux au moment où, grâce à la douce température et à l'humidité du printemps, elle croît avec le plus d'énergie, est souvent paralysée dans son développement par la sécheresse qui ne tarde pas à survenir ; les prairies ne fournissent plus, dès lors, qu'un foin rare et court dont la récolte retardée ajourne à son tour la pousse du regain.

Pour concilier tous les intérêts, plusieurs propriétaires ont eu l'idée de remplacer par de l'herbe ensilée ce déprimage. Nous en connaissons qui ont obtenu les meilleurs résultats. On fait brouter aussi au printemps les pousses des seigles en herbe dont la végétation a été très vigoureuse en automne et, dans les pays de vignobles, les feuilles de vigne, après la vendange. » (Extr. de *Le roquefort*, d'après E. Marre, 1906)

Las esquilas e los colars

« *Una sus dètz o una sus trenta n'aviá una. I aviá doas menas d'esquilas. Los colars èran en cuòr o en boès de castanhièr que caufavan per lo plegar.* » (V. Ls.)



1

1. - *Lo Vieuset de Vabre, 1939.*
H. Espinasse, L. Durand, J. Artigala.
(Coll. et id. M. Lc.)
2. - *Lo Mas de Cadenàs de Sent-Esèri, 1954.*
Augustine Dejean.
(Coll. et id. B. B.)
3. - *Salelas de Sent-Esèri, 1974.*
Noélie Soulié, *pastra.*
(Coll. et id. S. Yl.)



2



3

L'abrasièira

Le don pour guérir *l'abrasièira* des *fedas* se transmettait comme la plupart des dons de guérisseurs et jouissait encore à date récente d'une grande renommée en *Vabrés* et au-delà.

« Aquò's lo pèra que m'a balhat lo don. Cal dire, quand òm vei qu'òm va partir d'aqueste monde, òm lo ditz a quauqu'un. Mon pèra sai pas d'ont lo teniá. Aquò a plan marchat per çò que ai un carnet amb totes aqueles noms e n'ai dos aital. E i a pas encara doas oras que quauqu'un m'a escrich del costat de Sent-Jòrdi, a costat de Sent-Sarnin. » (C. Lé.)

« L'abrasièira, èra de mal que las fedas avián al torn de la gòrja. Penjavan a la jaça de marciule. N'i aviá qu'o arrestavan, aquò. » (M. J.)

« I aviá un tipe que arrestava l'abrasièira. Li caliá juste dire quant aviam d'anhèls, de fedas, de parròts... » (P. Mc. / P. S.)

« Penjavan un grapald dins la jaça per l'abrasièira. » (S. Pr.)

« Disián que lo grífol fasiá per l'abrasièira. » (G. Lc. / R. J.)

« Per l'abrasièira, caliá penjar de grífol o alara una cabra dins lo tropèl. » (B. Gy.)

« Per l'abrasièira, penjavan de leuna al mièg de l'estable. » (B. L.)

« Per l'abrasièira, fasián amb d'òli mesclat amb de sofre. » (L. Mc.)

La tremblanta

« N'i a trenta ans, quand una feda aviá la tremblanta, la vendián a la fièira. » (L. Al.)

Lo vin caud

« Quand una feda aviá lo morre gòfre, li fasián un vin caud. Fasián bolhir lo vin, i metián de ginèbre e de lard. Li fasián beure aquò a la botelha. » (A. C.)

« A las fedas, iè donavan de vin caud, quand èran malautas. » (B. M.-Th.)

La tanarida

« Per las fedas, fasián de tisana de tanarida e la li fasián engolir. » (M. Lc.)

« La fièvre aphteuse, *lo prumièr còp que la vegère, aviái sèt o uèch ans. Los pastres jasián dins las jaças e tot. Las sonhavan amb de tanarida, una èrba que butava dins los òrts. »* (L. J.)

La sopa de sèrp

« Quand avián mal al ventre, fasián bolhir una pèl de vipèra e lor fasián beure aquò. » (B. Hr.)

« Los pastres, autres còps, avián totjorn de vipèras pindoladas a la chiminèia. Las escorgavan e las portavan a l'ostal. Fasián bolhir aquò amb un pauc de lard rance e fasián beure aquò a las fedas. Èra per la foira. » (G. Ls.)

« Quand una feda podiá pas anhelar iè fasián una sopa de sèrp. Fasián bolhir aquò amb de saïn de pòrc. Mès i caliá pas metre de vin, que aquò fasiá de poison e aquò fasiá crebar la feda. » (M. Al.)

Lo trascalam

« Pels anhèls, amassàvem de trascalam. » (J. Gt.)

Lo fraisse

« Fasián de tisana amb de fraisse, quand avián mal al ventre. » (M. Cm.)


1


2


3


4


5









Anhèls e anhelaires

« Trois semaines ou un mois après leur naissance, les agneaux sont enlevés à leurs mères et portés aux marchés de Saint-Affrique ou de Millau où leur nombre, dans un seul marché, s'élève parfois à plus de deux mille ; ils sont livrés à si bas prix, qu'il arrive que la peau se vend ce qu'a coûté l'agneau ; mais ce bas prix ne dure pas longtemps et la moyenne de l'agneau vivant est de 50 cent. le kilogramme. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Dans les régions où l'on fabrique le roquefort, on se débarrasse, le plus tôt possible, de la plus grande partie des agneaux (les trois quarts) que l'on vend, sous le nom d'agneaux de lait, dès qu'ils ont 20 à 25 jours et pèsent 6 à 8 kilos. Les jeunes animaux, mâles de préférence, sont achetés par les bouchers du pays qui les égorgent sur place et les expédient, par groupes de 20, dans des corbeilles en osier en diverses régions et, notamment, dans le Languedoc et le Bordelais. Ces agneaux valent de 70 à 90 fr., exceptionnellement 100 fr. les 100 kilos de poids vif et rendent 50 à 60 % de viande nette. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« I aviá d'anhelaires qu'apelavan que crompavan los anhèls. N'i aviá a Vabre e a Montlaur. Passavan dins los vilatges. A Sent-Esèri, se metián sus la plaça e lo monde menavan los pichons anhèls. Venián un còp per setmana, a la sason. » (C. J.-C.)

« Lo bochièr [de Vabre] crompava los anhèls. » (D. J.)

« Quand pesavan dètz, dotze quilòs, los estacàvem e los anàvem portar al bochièr. Los vendiem al bochièr a Vabre. N'i aviá un autre a Montlaur, a Camarés... Sagnavan d'anhèls e vendián la carn. » (C. Js.)



1. - *Raissac de Tornamira, 1953.* Georgette Bonnevide. *(Coll. et id. V. G.)*
2. - *La Bòria de Caumèls-e-Lo Vialar, 1960.* On reconnaîtra : Louise Bonnet, Marcel et Augustine Chambeau, Raymond Carrière. *(Coll. et id. C. Rm.)*
3. - *Las Vernhièiras de Sent-Esèri, 1934.* Marthe Costes. *(Coll. et id. C. J.-C.)*
4. - 1956. Zélia Bonafé. *(Coll. et id. M. Cm.)*
5. - *Las Ròcas de Sent-Esèri, 1967.* Yvon Barrière. *(Coll. et id. B. B.)*
6. - *La Garrieta de Vabre, 1937-38.* Sylvie Soulié. *(Coll. et id. S. Y.)*
7. - *Lo Vialar. (Coll. M. D.)*
8. - Gilberte Galzin et Alain Vidal. *(Coll. et id. N. Al.)*
9. - *Sent-Pèire de La Bastida, 1942.* *Familha* Gazel Charles. *(Coll. et id. G. M.)*
10. - *Colar e esquila. (Cl. B. C.-P.)*

Los anhèls

[27 janvier 1915] « Tu me dis que la vente des agneaux ne paraît pas bonne cette année... Garde les plus jolis. Sûrement l'année prochaine tous les bestiaux seront chers car pour le moment on les abat en masse et puis ça manquera. Mais il ne faut pas non plus exagérer... Mais à qui que vous les vendiez pour être toujours juste dans les comptes, une fois le prix arrêté, à chaque portée d'agneaux, faites vous marquer sur un carnet par celui qui vous les reçoit la date, le nombre d'agneaux et le poids... » (Extr. de correspondances de soldats du *Vabrés* dans *La fin d'un monde...)*

Las fetjoletas

« Las fetjoletas aquò's lo fetge, los paumons e lo cur en salça blanca. » (C. N.)

« Nautres, coma aimàvem pas los paumons, manjàvem lo fetge rostit e donàvem los paumons al cat. » (A. Od. / R. M.-R.)

Los cabassòls

« La tête de l'agneau est fendue en deux dans le sens de la longueur, débarrassée du bout du museau, mais tout en conservant la langue, débarrassée également des yeux et cuite ainsi au four, avec lard et huile. A cuisson, le *cabassol* est persillé et aillé. Les oreilles, les joues, la langue et la cervelle sont alors détachées et mangées avec sa cuisson. » (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise,* de F. Decuq)

« Le nettoyage était long et délicat. Au hachoir, [mon pépé] dépointait le museau. Il désarticulait les mâchoires et jetait celle d'en bas. Il enlevait les yeux. En les plongeant rapidement dans l'eau bouillante, il écorchait les oreilles et pelait la langue. Sur le feu, il avait monté la marmite pour faire le court-bouillon classique. Dans l'eau froide, il glissait les têtes bien propres. Armé de l'écumoire, il enlevait au fur et à mesure l'écume qui se formait à la surface. Une bonne heure de cuisson à petit bouillon et bientôt il pouvait retirer les *cabassols* de leur court-bouillon, s'en régaler accompagnés de sel comme pour du bouilli ou de cornichons au vinaigre. Mais le fin du fin, c'était de les poser, fendus en deux d'un habile coup de hachoir, sur le gril. Arrosés d'huile et parfumés de baies de genièvre, ce plat de pauvre devenait un mets de roi. » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* de Jacques Vaizy)

Las pèls

Le *Roergue* méridional a développé une véritable économie intégrée autour de la *feda* puisque, outre la commercialisation du *ròcafòrt* et de l'*anhèl,* on traitait sur place la laine et les peaux issues de l'élevage ovin.

« Lo bochièr gardava las pèls. Las expediava a Milhau. Aquò passava a la tanariè e ne fasián los gants. » (C. Js.)

« A-n-aquel moment, fasián secar las pèls sus una amarina. Plegavan l'amarina e metián la pèl aquí dedins per que se sequèssa e penjavan aquò a las latas. A-n-aquel moment, se vendián, las pèls. » (D. J.)

« Mon paire aviá un endrech per secar las pèls, un secador. Caliá esperar la fin de la sason que lo négociant *fasquèsse lo prètz. »* (F. Et. / *Sent-Roma)*



1

« Mon paire èra merchand d'anhèls. Los crompava dins las bòrias a quatre setmanas o un mes. Los tuava e pièi fasiá l'expedicion sus París, Marselha, Bordèus... I aviá d'amassaires que nos menavan los anhèls de Montjòus, de Senta-Aulariá, de La Cavalariè... Lo de Montjòus veniá amb dos chavals e portava una cinquantena d'anhèls. Quand lo monde n'avián pas que dos o tres, los metián a l'autòbus. Aqueles anhèls èran dins de banastas que èran fachas en castanhièr. I aviá de caissas fachas amb de pibol atanben. Aquò fasiá un quintal.

Après, per los expediar, metiam los anhèls, una fuòlha de papièr e caliá cordurar lo lençòl e estacar la banasta amb un acaptador. E cada anhèl portava una cavilha. Mon paire aviá quauqu'un per far aquelas cavilhas. Èra per far sortir los rognons. » (F. Et. / *Sent-Roma)*

« I aviá de crompaires coma Palhièrs a Montlaur, Moisset a Sent-Africa, Brun a Vabre, Ginèstas de Camarés... Se fasián la guèrra per crompar los anhèls. Passavan. » (R. J.)

« I aviá un car *que los nos ramassava cada dissabte. Partissián a Montlaur a cò de Palhièrs. Fasián entre dotze e quinze quilòs. Los gardàvem un mes-a-mièg, quaranta jorns. »* (V. Ls. / *Bornac de Sent-Africa)*

« Elevàvem una trentana d'anhèls o quaranta, los gardàvem sièis meses e pièi partissián a la bochariè. Los crompàvem a l'anhelada, lo mes de janvièr, dins las jaças d'aicí, dins lo país. Lor donàvem de bon fen qu'aviam, de segonda, e de gran. E anavan defòra. Los vendiam a quaranta quilòs, lo mes de setembre, davant l'ivèrn. Los bochièrs de Sent-Africa los venián quèrre. O sabián. » (S. Ls. / S. Em. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

La sanqueta, lo sanquet

« Quand tuavan los anhèls, fasiem la sanqueta, lo sanquet. O pagàvem pas mès caliá donar la pèça. I aviá un topin per donar la pèça. I metiem de pan, de persilh, de lard e de pichòts tròces de cambajon. Daissàvem calhar aquò e fasiem aquò a la padena. » (F. L. / R. Er.)

Los cabassòls

« Metiam los caps dins de pichonas banastas a part. » (F. Et. / *Sent-Roma)*

« Lo cabassòl se fasiá bolhir dins d'aiga plan parfumada amb de laurièr, de giròfle, de ginèbre, de tot aquí dedins, e te manjavan aquò bolhit, coma aquò, sens salça. Mès lo caliá netejar, davant, la lenga tot aquò. » (C. M.-Th.)

« Lo cabassòl se fasiá en bolhon, a la sopa e pièi un pauc en vinagreta, coma un cap de vudèl. » (T. Mc.)

« Lo cabassòl se fasiá còire a la sopa. » (A. Od. / R. M.-R.)

Los patons, los penons

« A Vabre, i aviá una usina de patons. » (B. M.-L.)

« Los patons se fasián. Mès los crompavan al bochièr tots prèstes, pelats e tot. Se manjavan amb una salça blanca un pauc espessa. » (C. M.-Th.)

« A Sent-Africa, i aviá Blanc, Blancon, que fasiá los pès d'anhèls. Los plomavan e los vendián. » (T. Mc.)

« I aviá los penons. Los caliá netejar e los far còire. » (A. Od. / R. M.-R.)

Las brillas

« Las brillas, al torn del còl, se manjavan atanben. Aquò se fasiá a la padena e fasián una salça amb de tomatas. » (C. M.-Th.)

« Las brillas se fasián a la padena, amb d'alh e de persilh. » (T. Mc.)

« Aquò se fasiá en persilhada. A d'anhèls de lach, las brillas son melhonas que a d'anhèls engraissats. » (F. L. / R. Er.)

La molza

« On trait les brebis soir et matin, et cette opération n'est pas sans intérêt. Le troupeau étant placé dans la cour du domaine, ordinairement assez vaste, les bergers, les valets et les servantes s'assoient à la porte de la bergerie ayant chacun une *baste* devant soi. La brebis est placée debout, ayant une jambe de chaque côté de ce baquet, et livre ses mamelles à l'avidité de son maître qui, sans pitié pour elle, comprime ses mamelons avec force mais avec adresse. Lorsque le lait se refuse à obéir à ses doigts, imitant avec son vigoureux poignet le coup de tête de l'agneau qui tette, il lui frappe la mamelle à plusieurs reprises. Par ce moyen, les glandes irritées épanchent le lait en plus grande abondance. La brebis ne paraît pas souffrir de ce traitement, et les autres appellent par leurs bêlements réitérés le moment de la traite, pendant que les pétulans agneaux semblent vouloir distraire leur mère et charmer leurs peines et leurs ennuis.

Si la traite n'est pas assez abondante, on la garde dans un lieu frais pour la mêler à la suivante ; mais il serait plus convenable de mêler celle du soir à celle du matin, parce que la nuit étant plus fraîche, le lait se conserverait mieux et serait moins exposé à tourner. Les petits propriétaires qui n'ont que peu de lait, surtout au commencement et à la fin de la saison, se prêtent mutuellement du lait qu'ils se rendent le lendemain dans la même proportion ; par ce moyen, ils peuvent faire un fromage lors que leur peu de lait ne le leur permettrait pas. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA*, tome 3e, juillet 1842)

Los penons
« Les *pénous*, déjà nettoyés, étaient mis à cuire longuement dans un court-bouillon de vin rouge dûment relevé des ingrédients classiques : carotte, oignon avec girofle, thym, laurier, céleri, sel et poivre, et accompagné de couennes et de lardons. En fin de cuisson : un trait d'eau-de-vie ! » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé*, de Jacques Vaizy)

Las brillas
« Ce ris d'agneau, que l'on peut qualifier de spécialité régionale et que nous fournissent les abattoirs de Vabres, de Montlaur et de Camarès, pour ne nommer que ceux-là, a chez nous davantage de succès que le ris de veau. (...)
Leur préparation est variée et j'en proposerai la plus simple, c'est-à-dire poêlés à feu vif, avec moitié huile et moitié beurre. Ils ne doivent pas se chevaucher dans la poêle, ceux de dessus risqueraient de suer et de lâcher leur eau, ce qui les ramollirait, alors que, frits et croustillants, ils sont bien plus agréables à manger.
L'assaisonnement en est simple : sel et poivre blanc, si possible, mais moulu au dernier moment. Ils peuvent être arrosés ensuite d'un jus de citron ou encore, ce qui est plus courant et surtout pour ceux qui ne craignent pas l'ail, parfumés avec une persillade fraîche ; mais cette persillade ne doit pas cuire ; elle doit être incorporée au dernier moment et simplement chauffée en deux tours de poêle.
Certains mélangent à cette dernière préparation des cèpes frais ou en conserve, ce qui est franchement valable.
De toute façon, lorsque les ris doivent être poêlés, ils ne doivent pas être blanchis : ce serait leur enlever le parfum qui les caractérise ; ils ne doivent pas, non plus, être passés à la farine. » (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise*, d'après F. Decuq)



La sason
« Autres còps, lo Larzac començava al mes de febrièr, fin febrièr. Lo Camarés, aquò èra al mes de decembre. Los Causses èran tardius. » (B. C.)

1. - *La Dotz de Sent-Roma, 1940. Manson* (Victor) *e sa femna* Cécile.
(Coll. et id. B. J.-P.)
2. - *Los Fornials de Sent-Roma, 1934.*
Maria Arlès-Julien, Xavier Julien, Gabrielle Boudes-Julien. *(Coll. et id. B. My.)*

Sosbatre

« Le "soubattage" a l'inconvénient, s'il est fait par des gens brutaux, d'occasionner des maladies parmi lesquelles le "mal de pis" ou "mammite" infectieuse qui fait chaque année de nombreuses victimes. Le "soubattage" est confié aux meilleurs trayeurs. Dans ce but les gens employés à traire sont généralement disposés sur deux rangs : en avant se trouvent les plus exercés, en arrière les maladroits ou les débutants. Les brebis à traire, placées derrière les ouvriers, s'avancent une à une, poussées par un berger, et passent d'abord entre les mains de ceux qui occupent le second rang et qui font sortir de la mamelle le plus de lait qu'ils peuvent. Les ouvriers du premier rang prennent alors les brebis et pratiquent le "soubattage", c'est-à-dire qu'ils expriment à fond le lait qui reste dans la mamelle. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

Lo repassaire

« Nautres, aviem cadun las seunas mès, dins lo Causse, fan un darrèr l'autre. Un molz la feda e i a un repassaire. Lo repassaire bolega pas, aquò's las fedas que venon de per darrèr, a mesura que avançan. » (C. Js.)

Lo rendament

« Le lait produit par une brebis permet de fabriquer, dans le courant de la saison, 12 à 18 kilos de fromage. Dans certaines bonnes fermes on arrive à un rendement de un demi-quintal soit 25 kilos par brebis et l'on considère cela comme un très bon résultat ; on considère même comme excellent d'arriver à faire produire le quintal par trois brebis. Nous connaissons toutefois un propriétaire qui, avec un petit troupeau sélectionné et bien nourri de 123 brebis, a obtenu exceptionnellement, une année choisie entre toutes, 4 000 kilos de fromage, soit 32 kilos 500 par brebis. M. Ph. Cadilhac cite, de son côté *(La race ovine du Larzac)*, un cas de production exceptionnelle : 31 kilos 215 de fromage par brebis obtenu, en 1874, avec un petit troupeau de 13 bêtes. Il faut de 4 litres à 4 litres 1/2 de lait pur de brebis pour fabriquer 1 kilo de fromage frais. Dans les meilleures conditions on peut arriver à n'employer que 3 litres 80. D'après les résultats de notre enquête il faut, en moyenne, 4 litres 12 de lait pour faire 1 kilo de fromage frais. Le rendement moyen des brebis en lait n'a cessé de s'améliorer, au cours des siècles, grâce à la gymnastique fonctionnelle, à la sélection et, surtout, aux progrès de l'alimentation. » (Extr. de *Le Roquefort*, par E. Marre, 1906)

« Sabètz que quand avián mièg-litre, èra polit... » (M. A.)

« Fasián lo pinton, coma disián. Fasián quatre-vints, cent litres dins la campanha. Ara fan dos cents, dos cents-cinquanta litres, juscas a sièis cents litres las melhonas. » (B. C.)

« Ne fasián un pinton, a l'epòca. Pièi, aquò montèt amb la seleccion e de gran e de bon fen. » (M. Cm.)

« Dins las annadas 60, una feda donava quatre-vints litres de lach. Los tropèls èran de trenta, quaranta fedas. » (M. G.)

« Amb nòu litres, fasiam un fromatge. Ara ne cal tretze o catòrze. » (L. Al.)

« Amb nòu litres, fasián un fromatge de Ròcafòrt. Ara ne cal lo doble. » (B. J.-P.)

« I aviá un centenat de fedas. Caliá una ora-e-mièja per mólzer a tres, a la man, amb la sèla. » (D. J.)

« A quatre, caliá una ora-e-mièja per mólzer doas cents fedas. » (B. E. / B. El.)

« En 1959, encara se molziá a la man. I aviá tres cents fedas. Caliá doas oras, doas oras-e-mièja. A l'epòca, caliá téner la feda. S'èra ombrenca, fotiá lo camp e la caliá tornar atapar. » (S. L.)

« N'aviam un centenat. Nos caliá mai d'una ora a tres per las mólzer. Las sosbatiam amb la man. » (R. Hr. / R. Lc.)

« A tres, nos caliá una ora e quart per mólzer quatre-vints fedas. » (V. G.)

« Per tirar cinquanta o soassanta litres a dos i se metiá una ora amai mai. » (C. Js.)

« La prumièira machina a mólzer arribèt dins lo país dins las annadas 1964-65. Davant, un brave molzeire fasiá vint-a-cinc a trenta fedas a l'ora. Fa que una bòria onte i aviá dos molzeires qu'avián setanta, quatre-vints fedas, i metián doas oras lo matin e doas oras lo seras. Avián una selha e una sèla a tres patas. Avançavan, molzián la feda e la fasián passar darrès. Las trapavan per las patas de darrès. » (M. G.)

Lo fromatge a la bòria

« A l'epòca, fasián lo fromatge a l'ostal e pièi l'anavan vendre. Aquò èra de fromatges de Ròcafòrt fachs dins de faissèlas de tèrra cuòcha. Apièi, los anavan portar a Montlaur. Aquí, i aviá un ramassaire que los pesavan. Apièi, aquò partiá a Ròcafòrt. Davant la guèrra de 14, avián de carretas amb de chavals. Prenián aquò dins de gagets onte metián vint fromatges. E los gagets, los metián un sus l'autre sus la carreta. » (C. Js. / *Vabre)*

« L'arrièire-grand-paire aviá aquela cava amb un Cròs mès aquò marchèt pas. Al debut, aquò èra de ròcafòrt. Aquò èra davant las lachariès. Après, venguèt lo blu. » (S. P. / *La Bastida)*

« Dins lo temps, fasián lo fromatge a la bòria e pièi i aviá de carretièrs que l'anavan portar a Ròcafòrt. » (T. M. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Fasián lo fromatge a la bòria e, cada setmana cresi, l'anavan menar amb lo chaval e la carreta a Ròcafòrt. Lo vendián als establissaments Loïs Rigal. » (M. J. / *Cortilhas de Caumèls-e-Lo Vialar)*

Los perals

Fromage d'arrière-saison, le *peral* pouvait être également fabriqué avec du lait de vache. Il se distinguait essentiellement du *cabecon* de chèvre ou de vache par un diamètre plus large et une épaisseur plus constante.

« Quand la lachariè tampava, per Sent-Jan, fasiem de perals e los anàvem vendre a Sent-Africa, al mercat. Tres còps per setmana. A-n-aquel moment, i aviá pas degús que ne portèsse. Metiái una fuèlha de vinha a cada peral. » (C. S. / C. Rm. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Los perals, i aviá doas manièiras de los far. Prenián lo lach, lo metián a calhar, quand èra calhat a doas, tres oras, quand tornavan de las fedas, lo metián dins una flanèla, l'estacavan als quatre cantons, lo penjavan a un clavèl e lo laissavan aquí tota la nuòch, qu'aquò s'estorrèsse. Lo matin, prenián aquò e lo metián dins una faissèla. Lo viravan tres o cinc còps per jorn. Dos o tres jorns après, lo podián manjar.

Autrament, prenián de faisselons en tèrra e, amb un culhièr, montavan la calhada dins lo faisselon. Lo viravan cinc o sièis còps dins la jornada per çò que èra pas estorrat. Lo lendeman, lo manjavan. Lo qu'èra fach dins la faissèla èra un pauc pus gras que l'autre mès se conservava mens. L'autre, lo fasián secar, de còps, dins un panièr. Fasián aquò a la fin del mólzer, al mes de junh o de julhet. » (M. G.)

La rebarba de bòria

La *rebarba* de *Ròcafòrt* était faite soit avec les résidus du raclage des fromages, soit avec des fromages déclassés. Celle des *bòrias* était réalisée à partir de vieux fromages. Outre le sel et le poivre, on y ajoutait parfois de l'eau-de-vie pour relever le goût, ou du fromage frais pour l'adoucir.

« Per far de rebarba, escolavan la recuècha dins un petaç e pièi i metián de sal, de pebre e un pauc de rebarba de ròcafòrt, lo reverum. Aquò se manjava lo matin per desjunar, amb de pan. » (T. Mc.)

« Metián la rebarba dins de topinas. Èra de fromatges vièlhs amb de calhada, de sal e de pebre. » (B. Mc.)

Lo lapet

« Lo lapet se fasiá amb de sal e de pebre. Aquò demorava un mes o dos barrat. Apièi, o caliá tornar mesclar. » (M. L.)

« Per far lo lapet, metián de lach dins una ola e lo laissavan venir agre pendent quinze jorns, sai que. Pièi escolavan la gaspa e i metián de sal e de pebre. Mès aquí, èra de lach, èra pas de recuècha. Metián aquò dins una topina. » (T. Mc.)

Lo burre

« Pour le beurre, on l'obtient en abandonnant le petit-lait, pendant plusieurs jours, dans des baquets peu profonds et en barattant la crème qui finit par monter à la surface. Le rendement est de 1 kilo environ de beurre de mauvaise qualité par hectolitre de petit-lait. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« Fasián de burre de lach de feda. » (B. J.-P.)

Recuòcha e flausona

« On soumet à l'ébullition le petit-lait, auquel on ajoute pendant ce temps un peu de lait qu'on a réservé pour cela. La chaleur sépare le reste de la partie caseuse et butireuse qui y restait contenue, et cette crème est vendue ou consommée dans la ferme. Elle est d'une grande ressource pour le peuple et peut être servie sur les meilleures tables qu'elle ne dépare jamais. C'est un mets aussi sain que délicat ; mais il ne peut être longtemps conservé. Dans les fermes qui n'en ont ni le débit ni l'emploi, on l'épice et on le conserve pour l'hiver. On pourrait en faire des fromages secondaires, tels que ceux que l'on fait dans la Franche-Comté et que l'on nomme "schigres". Cette partie caseuse est la "brocotte" des Vosges, la "ricotta" d'Italie, la "céracée" de la Savoie et la "recuite" de Roquefort. Le puron sert ensuite à la nourriture des pourceaux. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA*, tome 3e, juillet 1842)

« Le petit-lait est chauffé à 70° environ, dans une chaudière ; à mesure que l'on chauffe, le liquide produit tout d'abord une mousse blanche que l'on supprime avec une écumoire ; un peu plus tard, la caséine, précipitée par la chaleur, se forme à son tour et s'élève à la surface où on la recueille également avec une écumoire. On fabrique, avec le caillé obtenu que l'on appelle "recuite", un fromage frais, d'une qualité inférieure se conservant mal, que l'on vend dans le voisinage à des prix très minimes. Le petit-lait qui reste ensuite est donné en nourriture aux porcs. On obtient environ 6 kilos de recuite par hectolitre de petit-lait ; ce produit se vend 20 centimes le kilo. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« Quand i aviá las lachariès, a dètz o onze oras, quand lo calhat èra prèste, òm anava quèrre la gaspa per far la recuòcha per far de flausonas. » (G. G.)

« Amb la recuècha, fasián una flausona o alara, de còps que i a, la manjavan amb un uòu batut e de sucre. » (M. L.)

« Fasiem caufar la gaspa dins un pairolet e amassàvem la recuòcha per far la flausona. » (B. D.)

Lo fromatge de bòria

« M. de Laval, dans "La crise dans l'industrie du roquefort", présentait, d'une façon très attrayante, une peinture de cette situation en 1881 ; elle ne s'est guère modifiée depuis lors : "Le lait, disait-il, qui concourt à produire les 4 700 000 ou 5 000 000 de kilogrammes dont nous avons précédemment parlé et dont la somme totale n'est pas moindre, pour tout le pays producteur, de 25 000 000 de litres, est fourni, comme on sait, par les brebis du département de l'Aveyron et de trois ou quatre départements limitrophes et appartenant à environ 3 500 agriculteurs grands ou petits. Chacun de ces 3 500 agriculteurs, après avoir fait traire ses brebis et recueilli leur lait, livre cette matière première à une personne de sa maison (sa femme, sa fille ou sa servante), qui a pour mission de lui faire subir ses diverses transformations.

Et voilà 3 500 personnes ignorant toutes les notions les plus élémentaires de physique et de chimie, essayant par tâtonnements une présure animale tout à fait incertaine, dosant le pain moisi comme ça vient, réglant le degré de chaleur de leur chaudière à l'œil ou du doigt et faisant feu de tout bois, en train de cuisiner journellement, pendant la saison de la traite, à leur guise, à leur façon, suivant leur degré d'intelligence ou d'expériences dans 3 500 maisons rurales différentes de construction, qui – il faut cependant bien le dire – ne brillent pas toujours et partout par une exquise propreté et dans des locaux le plus souvent en dehors de toutes les conditions atmosphériques exigées par la science dans ce cas !... Ah ! la jolie tour de Babel culinaire !". » (Extr. de *La crise du Roquefort,* par E. Marre, août 1897)

Ròcafòrts pels soldats

[25 décembre 1914] « Mazel a reçu du fromage. C'est excellent. Choisissez du meilleur, dans une boîte en fer blanc ficelée et cousue. On ne peut vous le refuser à la poste et pour nous qui l'aimons beaucoup, le fromage est le meilleur des stimulants. Nous en achetons ici 25 ou 30 sous des espèces de camemberts qui sont bien payés et n'ont aucun rapport avec notre Roquefort..."

"Nous partageons en frères d'armes... Fournier de Saint-Affrique a reçu aussi du Roquefort pétri avec de l'eau de vie en rebarbe... » (Extr. de correspondances de soldats du *Vabrés* dans *La fin d'un monde...)*

La flausona

« Recette notée vers 1930 par Mme Dalas née Gabrielle Galtier et communiquée par Mlle Dalas, Versols : "Flaune : 1 œuf, un peu d'eau tiède, un peu d'eau de fleurs d'oranger, une pincée de sel, 20 g. de beurre environ, la farine que tout cela peut absorber. Faire la pâte, bien la battre, la laisser reposer une ou deux heures. L'étendre très mince, plus encore que pour les tartes aux prunes. Garnir le moule. Battre la recuite avec 2 œufs (pour une assiette de recuite), eau de fleurs d'oranger, pincée de sel, poignée de farine, sucre, lait. Mettre au four doux et cuire doucement." » (Extr. de *Autour de la table,* de Jean Delmas)

« Abaissez la pâte brisée dans votre moule à tarte et laissez-la poser afin qu'elle ne se retire pas à la cuisson. Ensuite, en supposant que vous ayez à travailler 1 kg de recuite, mélangez à celle-ci 3 à 4 œufs, suivant leur grosseur, 50 g. de farine, 300 g. de sucre en poudre et 10 g. de sel. Parfumez à la fleur d'oranger. Remplissez votre moule garni de la pâte brisée, presque à ras bord, et cuisez. Faites en sorte de sortir votre flône du four lorsqu'elle commencera à prendre une teinte bien dorée (recette communiquée par la pâtisserie Lacan, à Saint-Affrique). » (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise,* de F. Decuq)

Lo ròcafòrt sec

« Parfois, si on avait un roquefort, il se desséchait ; vous voulez que je vous dise comment on pouvait le rendre crémeux ? Voici ma recette : prendre une terrine en terre, mettre au fond quelques copeaux (quelques fibres de bois), arroser de vinaigre ; par-dessus, des bâtons pour que le roquefort ne touche pas les copeaux et le vinaigre ; mettez le fromage et laissez agir quelques jours ; votre fromage redevient crémeux. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", de Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Per far la flausona, caliá far una pasta amb de farina, d'uòus, un pauc de sucre... Pièi preparavan un quilò recuòcha amb sèt o uòch uòus, de sucre e d'aiga de flor d'orangièr. De còps, raspavan la pèl d'un orange qu'avián facha secar dins la chiminèia. » (B. Hr. / B. Emi.)

« Caliá metre la gaspa dins una pairòla e sul fuòc. Quand aquò començava de montar, arrestàvem lo fuòc, i metiem un briat d'aiga dessús per que bolhi(gu)èssa pas e ramassàvem aquò. La recuòcha, ne manjàvem coma aquò amb de sucre e pièi ne fasiem de flausonas amb d'uòus, de sucre, de flor d'orange e un briat de lach. Metiem tot aquò sus una pasta e dins lo forn. » (C. S.)

La lana

La laine avait une valeur domestique et commerciale qu'elle a perdue de nos jours. On la vendait, on la faisait filer aux filatures du pays, on en faisait des couvre-pieds et des matelas...

« Les brebis sont tondues du 1er juin au 25 juillet, suivant les climats, le plus tard possible, à cause de la fraîcheur qui diminue la production du lait. Si le temps se refroidit immédiatement après qu'on a fait la tonte, on conduit le troupeau sur des pâturages abrités ; s'il pleut, il est prudent de le laisser dedans. Le rendement en laine est de 2 kilos à 2 kilos 500 par tête. Il est à remarquer que les toisons des meilleures laitières sont de beaucoup inférieures à celles des bêtes plus pauvres en lait. Cette laine, dont la souplesse et la finesse varient avec les races, est assez chargée et ne rend au lavage que 30 à 36 %. Elle est achetée, du 1er juillet à fin décembre, par des ramasseurs pour le compte des fabricants de drap de Camarès, Lapeyre, Saint-Geniez, Lodève, Mazamet, Clermont-l'Hérault, Bédarieux, Salles-la-Source, Le Monastère-sous-Rodez, Saint-Affrique, Marvejols, Chirac, etc. Le prix de la laine n'est plus ce qu'il était autrefois, avant l'importation en franchise des laines fines d'Amérique et d'Australie ; il varie de 0 fr. 70 à 1 fr. 10 le kilo en suint ; aussi la laine n'est plus considérée que comme un sous-produit et on ne se préoccupe plus d'en augmenter le rendement ou la qualité par la sélection ou par le croisement. La plus grande partie de la laine produite dans la contrée sert à fabriquer des "draps de troupe" ou des étoffes dites "du pays". » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« Pendant les premières années du XIXe siècle, on faisait dans l'Aveyron un grand commerce de laines. Les meilleures étaient expédiées à Elbeuf ; les autres servaient à la confection des draps du pays dans les manufactures de Saint-Geniez, Saint-Affrique, Rodez. On vendait, dans les villes du Midi et aux foires de Beaucaire, des quantités d'étoffes provenant de l'Aveyron. La laine valait 1 fr. 80 le kilo non lavée. Ce prix s'est maintenu pendant de nombreuses années, puis, dans la dernière partie du XIXe siècle, il avait beaucoup laissé par suite de la concurrence des laines étrangères. Une hausse paraît se produire en ce moment. » (Extr. de *Evolution agricole et condition des cultivateurs de l'Aveyron pendant le XIXe siècle*, par Gabriel Boscary, 1909)

Solsar

« "Solsar", èra copar juste la lana de la coa. Per mólzer, aquò èra pus comòde, que i agèsse pas de còtas. » (S. Ls. / S. Em.)

La caucida

« *Caoucido* : très vermifuge. Extraire le jus en pilant la plante, mélanger à un peu d'huile d'olive : une cuillerée à bouche pour les grandes personnes. Ce remède est très usité par les tondeurs pour couvrir les plaies que font les ciseaux sur les brebis et empêcher la vermine. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges)*



Tièrgas de Sent-Roma. (Coll. S. J.-L.)

« Dins lo temps las tondián amb de tosoiras, de cisèls. Dins los ostals, n'i aviá totjorn un parelh. » (J. Gb. / M. Ar.)

« N'i aviá que lo fasián mès i aviá de tondeires del país. Èran conoscuts. Al parròt, i laissavan la bòla, copavan juste al còl. » (S. Ls. / S. Em.)

« I aviá de tondeires que venián. Se metián a tres o quatre del país e te venián tondre las fedas. Pièi, i aviá una còla que veniá del Miègjorn. Aquí, èran de professionals. Vendiem la lana e, d'aquel moment, se vendiá plan. Ieu ai vist de lana se vendre a sièis francs lo quilò. I aviá de monde que la crompavan per la tornar vendre. A Sent-Africa i aviá la cooperativa, i aviá Puèg del Vialar del Dordon, i aviá Bonal de La Barraca que l'acampavan... » (R. J.)

« Lo grand-papeta [de Sent-Sever], a la sason, partissiá sul Causse per tondre las fedas. Èra tondeire. Passava a Sent-Africa. » (C. Jq.)

« Passavan de tondeires, de vesins. La lana partiá al mes de setembre, enlai. Lo parròt, li laissàvem un tufet e, las anhèlas de l'annada, lor laissàvem las espatlas. Apelavan aquò la "tonda a la liona". » (V. Ls.)

« La lana, la vendián, partiá a Codòls e pièi ne fasiam de debaces. » (C. E. / L. Al. / L. M.)

Lo ròcafòrt

La charte de *Concas* signalant en 1070 un fromage de *cabana* sur le *Larzac* ne fait pas expressément mention de *Ròcafòrt*. Cette mention suggère cependant une fabrication de fromages de brebis dans des *cabanas* vraisemblablement aménagées dans des *baumas*.

Au début du XXe siècle, la fabrication du fromage de Roquefort dans des laiteries contrôlées par les compagnies commerciales s'est généralisée parallèlement à l'extension de la zone de traite jusqu'à la Corse (1) et aux Pyrénées.

Lo carreg del lach

« Portavan lo lach amb lo muòl. » (C. S. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Quand èri a Montjòus, i aviá una femna que me disiá totjorn, quand me portava lo lach : "O mès ièr èra gras !" Voliá dire que n'i aviá un pauc mai que la mesura. » (V. H.)





1

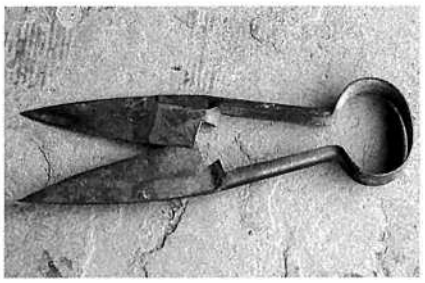

2

1. - *Prat-Rials de Vabre.*
A gauche : Joseph Abbal. Au centre : Yvon Constans. A droite : Célestin Constans.
(Coll. et id. C. Jc.)
2. - *Tosoiras. (Cl. B. C.-P.)*

(1) ***La Còrsa***
« Certaines parties de cette île et notamment les arrondissements de Calvi et de Bastia produisent en abondance du lait de brebis qui servait autrefois à la confection de fromages corses et qui est en grande partie utilisé, depuis quelques années, pour la production du roquefort de primeur à une époque de l'année où la lactation est suspendue sur le continent. » (Extr. de *Le Roquefort,* par E. Marre, 1906)
« Mon paire èra crompaire de lach per la Societat. Comencèt en Còrsa davant la guèrra de 14. Pièi, fasiá fabricar lo fromatge dins de lachariès. » (T. J.)
« Anèrem quatre ans en Còrsa, pièi anèrem a Galhac d'Avairon, a Mende, a Sent-Bausèli... Al debut, fasiam de fromatge totes dos. Lo patron nos di(gu)èt : "Ai pas lo temps de venir. Avètz abut portat de lach a la lachariè ? Sabètz mesurar dins lo decalitre ? Fasètz atencion que se mainan pas que sabètz pas trabalhar !" Ròcafòrt pagava talament plan que lo(gu)èrem un camp d'olivièrs e, tot en susvelhent la calhada e tot aquò, amassàvem las olivas e agèrem d'òli mai que per nautres. Las amassàvem a mièjas. Las fedas passavan jols olivièrs alara, lo seras, a mièjanuòch, curvelàvem las olivas... Après, el sosquèt inspector per las autras lachariès, una vintena, e ieu, fasiái lo fromatge. » (B. Y. / B. Mr.)
« Ai fach sèt ans en Còrsa per far lo fromatge per Ròcafòrt. » (P. M.)

Tendigas de Ròcafòrt, 1936. Justin Viales, Eulalie et Paul Gaubert. *(Coll. et id. L. Ls.)*

L'A.O.C., 1979

« La zone de production laitière correspond à une aire géographique française bien définie.
Le lait doit provenir de brebis appartenant à des races traditionnelles, adaptées aux régions de production.
Les brebis doivent être élevées traditionnellement avec une alimentation à base de fourrage et céréales secondaires, excluant la stabulation permanente.
Le lait ne peut être livré que 20 jours après l'agnelage. Il doit être pur, sain, propre, non écrémé, non acide et provenir d'une traite complète.
Le fromage est exclusivement fabriqué avec du lait de brebis mis en œuvre à l'état cru.
La coagulation doit être uniquement due à l'action de la présure, 48 heures au plus tard après la traite la plus ancienne.
Le pain est un cylindre de 19 à 20 cm de diamètre, 8,5 à 10,5 cm de haut et pesant de 2,5 à 2,9 kilos.
La pâte est persillée, ensemencée avec des spores de *penicillium roquefortis,* non pressée, non cuite, fermentée et salée, à croûte humide. Les poudres et cultures de *penicillium roquefortis* doivent être françaises et obtenues à partir de souches traditionnelles isolées à partir des caves naturelles.
Le salage est effectué à sec.
Le fromage est affiné pendant au minimum 3 mois dans les caves naturelles de Roquefort-sur-Soulzon dans l'Aveyron.
Les caves sont situées dans la zone délimitée des éboulis de la montagne du Combalou, parcourue naturellement par les courants d'air frais et humides provenant des "fleurines".
Toutes les opérations d'affinage, de conditionnement et d'emballage sont effectuées dans la commune. Le fromage renferme au minimum pour 100 g., 56 g. d'extrait sec constitué de 52 % de matières grasses.
Une commission de contrôle vérifie la qualité des fromages ou des matières premières entrant dans leur fabrication sur les plans de la forme, la tenue, la texture et le goût. »
(Extr. de *Roquefort,* de Robert Aussibal)

« Mon paure papeta fasiá lo ramassatge del lach amb un muòl. E pièi, un còp que lo fromatge èra fach, l'anava portar a la cava a Ròcafòrt, cada quinze jorns. Es aquí qu'agèri lo priviletge de manjar a la taula de madomaisèla Grimal. Èri pas gròs mès m'en rapèli. Èra nascuda a Senta-Aulariá d'Òlt.

Pièi, se metèron a portar lo lach, cadun lo seu. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Dels Fornials [Tornamira], caliá menar lo lach al Vialar sul muòl, a bast. Caliá una ora-e-mièja. » (J. Gb.)

« Portavan lo lach a la lachariè amb la sauma e un bast de cada band amb vint litres de cada costat. » (D. Jn. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Lo matin, caliá anar portar lo lach a La Pèira amb l'ase [de La Jaça]. I metián coma una saca sus l'esquina. Mès aquò èra espes, aquò èra fabricat per un borrelièr. De cada band de l'esquina, i aviá un "bidon". » (C. Ld.)

« I aviá una pichòta lachariè a Sent-Faliç. Amb lo chaval, anàvem portar lo lach, un còp per jorn, lo matin. Nos tornavan la gaspa per far manjar los pòrcs o per far la recuècha. » (T. Mr.)

« Mon paire carrejava lo lach amb de "bidons". Aviá un chaval e una carreta. Aviá pres aquò en 39 e lo fasquèt dusqu'en 1950. » (R. E.)

« Los lachaires nos ramassavan lo lach, nos portavan la gaspa. Lo prumièr pichonèl aviá un muòl e, cada matin, passava. Per nautres èra quicòm d'extraordinari de veire aquel òme que passava. Marchava pas viste. Anava portar lo lach. E apèi i aviá Rocairòl lo jove, aquel fasiá dos voiatges. Me prenguèt un còp a Sent-Meèn. Cada còp que l'i aviá una montada, caliá s'arrestar per çò que lo muòl ne podiá pas pus. Anàvem quèrre de lach a Sent-Meèn aital. » (C. Lé.)



1



2



3

1. - *(Coll. S. d. L.)*
2. - *Los Fornials de Sent-Roma, 1934.*
Noël, Yvette et André Julien.
(Coll. et id. B. My.)
3. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1960.*
Louis et Louise Cadenet. *(Coll. et id. N. A.)*

Las lachariás, las lachariès

Les étapes de la fabrication sont les suivantes : chauffage du lait, ensemencement, caillage, découpage, mise en moules, égouttage, salage et affinage.

« Le travail de la fromagerie est réglé de la manière suivante : tous les jours, dès 5 heures du matin, les ouvrières s'occupent à retourner les fromages pièce par pièce et à laver les moules. Elles nettoient ensuite le sol et les ustensiles libres. A 7 heures on leur accorde une demi-heure de répit pour leur petit-déjeuner. De 7 h 1/2 à 10 heures, elles aident à recevoir le lait et à le répartir dans les cuviers à présure ; puis elles s'en vont de 10 heures à 11 heures pour prendre leur repas. Enfin, de 11 heures à 4 heures, elles travaillent sans discontinuer à la confection du fromage, au second retournement des pièces fabriquées les jours précédents et au transport à la cave de celles qui sont suffisamment égouttées. Elles reviennent dans la soirée pour exécuter le troisième retournement des fromages. Immédiatement après le travail de la journée, on lave soigneusement tout ce qui a servi à la préparation du fromage. On passe d'abord à l'eau chaude, puis à l'eau froide, les ustensiles et les toiles serpillières. On frotte énergiquement le sol avec un balai. Quant à la cave, sur le sol de laquelle reposent directement les pièces, on la nettoie à grande eau toutes les fois qu'on vient de faire une expédition. Afin de fixer les idées, nous terminerons cette description par quelques chiffres : 152 propriétaires ou fermiers alimentent au fort de la saison la fromagerie de Lapanouse au moyen du lait produit par 7 500 brebis, 80 vaches et 35 chèvres. » (Extr. de *Les fromageries de Roquefort,* par E. Marre, 1896)

• *La contra*

« Las lachariás se fasián la contra una, l'autra. N'i aviá una o doas dins cada vilatge. Al Vialar n'i aviá una, aicí [Soleiròl de Caumèls-e-Lo-Vialar] n'i aviá una autra, una a La Bòria, doas al Cambon, una a Bedòs, doas a Sent-Esèri, una a Faveiròlas, doas a Montclar, doas a Reborguil, doas a Saumanac... N'i aviá pertot. Aicí, aquò èra Maria Grimal e al Vialar aquò èra Pojòl. A La Bòria, èra Pojòl. » (P. G.)

• *La paga*

« Èran pagats a la qualitat del lach, al litratge e coma fasián lo fromatge. Trabalhavan sièis jorns sus sèt. Fasián la sason e après los òmes anavan trabalhar a las betteraves *dins lo nòrd de la França. Mès, en general, un òme qu'èra dins una lachariá ganhava en sèt meses aquò que ganhava un òme de cava de Ròcafòrt dins l'annada. »* (B. H.)

Las lachariás del país

« A l'epòca, la Societat aviá dins las quatre cents lachariès. Ara i a Requistar e Lo Massegròs. » (V. H.)

« Avèm fach La Capèla, a costat de La Cauna, pièi Lo Massegròs, La Palada encara en Losèra, pièi Sent-Jan del Bruèlh, Lo Cailar e pièi Sent-Africa. Aval a La Capèla fasiam pas que quaranta fromatges per jorn, aquò èra pas gaire. Pièi montèrem sul Massegròs e aquí ne fasiam dins los dos cents, tres cents. » (A. Gg.)

« N'i aviá doas : una a La Bastida e una a Malusèrna, sul platèu. » (B. E.)

« N'i aviá una a La Vòuta, una al Molin e una al Vialar. » (C. S. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« N'i aviá tres : una a La Vòuta, una al Molin, una al Vialar. Èra de pichonas lachariès. A l'epòca, i aviá vint-a-cinc o trenta bòrias. » (M. G. / *Caumèls-e-Lo-Vialar)*

« A Bucèls [Sent-Esèri], i aviá una lachariè e ma maire fasiá lo fromatge. Aviem la lachariè al pè de l'ostal. » (B. D.)

« Laur n'aviá una e Boet atanben, mès las gròssas lachariès, aquò èra la Societat. » (P. M. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Aviem una lachariè [al Mas de Farrièiras de Vabre]. I aviá doas o tres bòrias que nos portavan lo lach. Fasiem una vintena de fromatges. Pièi, anàvem portar lo fromatge a Ròcafòrt amb lo chaval e lo carreton. » (D. J.)

« Lo tipe fasiá trenta fromatges, a pus près. » (D. Jn. / *La Pèira)*

« Èri a l'Agricòla mès, quand n'i aviá un qu'èra malaute, l'anavi remplaçar. M'avián apres a far de fromatge. » (D. Je.)

Los inspectors

« Los inspectors de lachariás controlavan sèt o uòch lachariás dins un sector. » (B. H.)

« Mon paire èra devengut inspector de las lachariès. Visitava los lachaires per que fasquèsson los fromatges redonds. Se los fasián carrats, los fasiá fotre a la pòrta. » (V. J.)

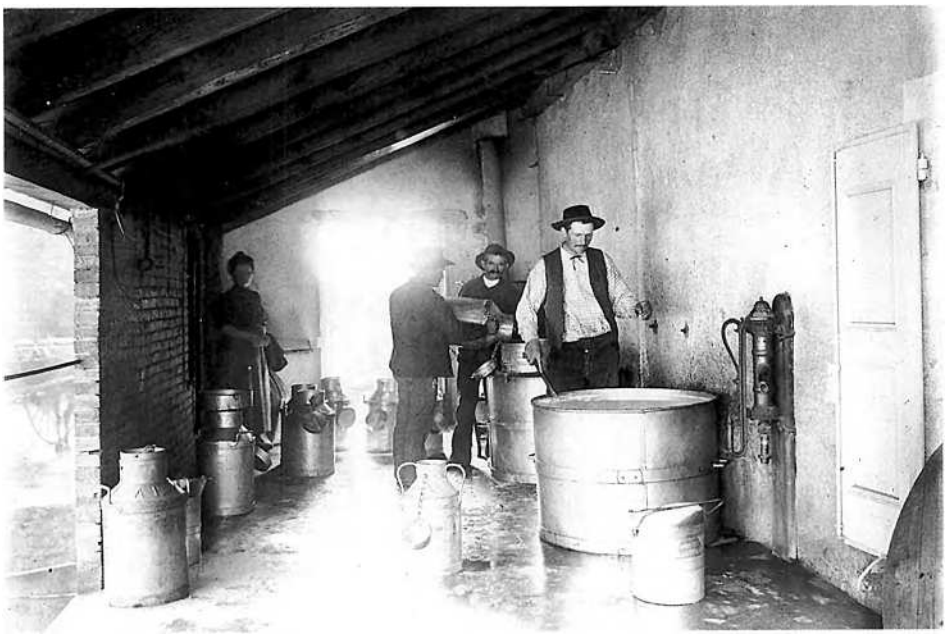

(Coll. S. d. L.)

Las salas

« On distingue, dans les grandes laiteries, les pièces suivantes : salle pour le générateur ou pour l'appareil de chauffage ; salle de réception du lait ; salle de mise en présure et de fabrication ; salle d'égouttage ; cave.

Mais, dans les petites laiteries ou dans les laiteries qui ont été aménagées dans des locaux anciens ou insuffisants, le nombre des salles peut être moindre et s'abaisser à trois ou même deux. On fait, dans ce cas, plusieurs opérations distinctes dans une même salle, par exemple : réception du lait et mise en présure ; mise en présure et égouttage ; ou encore réception du lait, mise en présure et égouttage. » (Extr. de *Le roquefort,* par E. Marre, 1906)

« I aviá pas que doas pèças : una que fasiá lo fromatge e una autra per metre lo fromatge a estorrar. » (B. D.)

La gaspa

« Le caillé est fortement agité et brassé pendant une demi-heure sans interruption pour qu'il soit bien divisé et que le petit-lait soit entièrement dégagé de ses cellules. Alors il se précipite au fond de la chaudière et le petit-lait est versé par inclinaison dans un autre vase. Le caillé est mis à égoûter dans des moules où il reste dix à douze heures, mais cette opération se fait d'une manière toute particulière aux fromages de Roquefort. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", d'après Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Une partie du petit-lait, environ la moitié de celui que l'on produit journellement, est reprise par les propriétaires. Le reste est employé à l'engraissement d'une trentaine de cochons que l'on achète au début de la saison, à l'âge d'un an, pesant environ 50 kilos, et que l'on revend au mois d'août, après leur avoir fait acquérir une augmentation de poids de près de 100 kilos. » (Extr. de *Les fromageries de Roquefort,* par E. Marre, 1896)

« Los paisans portavan lo lach a la lachariè e, lo lendeman, cadun veniá quèrre sa gaspa pels pòrcs. » (D. J.)

« Se voliem faire la recuòcha, anàvem quèrre la gaspa a onze oras o a miègjorn. Mès, se n'aviem pas besonh, la portàvem pas que lo lendeman, en anent portar lo lach. Èra pels pòrcs. » (C. Ld.)

• *Lo presor, la presura*

« Le lait est coulé à travers un linge pour en séparer les impuretés, et coagulé à une température de 20 à 25°... Pour cette opération, l'on se sert de l'estomac des jeunes agneaux ou des jeunes chevreaux qui n'ont pas encore mangé, et qui contient encore le lait qu'ils avaient tetté. Ce lait a pris la forme de grumeaux plus ou moins gros, et cette présure est réputée d'autant meilleure que l'estomac contient plus de ces grumeaux. Outre ce lait caillé, l'estomac contient encore le suc gastrique, le suc pancréatique et un peu du suc bilieux qui est remonté du duodénum. On laisse toutes ces substances dans l'estomac, on ajoute un peu de sel, on lie au pylore et au cardia et on le laisse dessécher. Lorsqu'on veut s'en servir, on met à tremper pendant deux ou trois jours un de ces estomacs dans un litre d'eau à laquelle on ajoute un peu de sel pour qu'elle se conserve. Une cuillerée de cette eau suffit pour coaguler 25 kilogrammes de lait. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Dans un article intitulé "La fabrication du fromage bleu", M. Friant décrit de la façon suivante un bon procédé de préparation de la présure : "Pour faire la présure, on doit choisir des peaux de caillette de grandeur moyenne, provenant de veaux n'ayant pas ruminé et qui, en conséquence, n'ont mangé que du lait. Si on veut bien conserver cette peau, on la vide et on la rince à l'eau froide sans la laisser baigner, car l'eau dissoudrait une partie des meilleurs ferments ; on la souffle et on la suspend pour la faire sécher au courant d'air et non près du feu. Une peau ainsi préparée peut se conserver un an et même plus si on a soin de la mettre, après dessiccation, dans un endroit propre et sec. Au moment de s'en servir, il faut absolument couper les extrémités ou "cornets" qui renferment de mauvais ferments. Il faut enlever également tous les filaments graisseux ou veineux qui ne sont autre chose que du suif ou du sang desséché. On prend une partie de cette peau de caillette qu'on laisse macérer dans la recuite vingt-quatre heures environ, trente-six heures au plus. Tous les ingrédients qu'on pourrait y ajouter sont nuisibles, sauf une pincée de sel. On filtre cette présure et il ne faut la conserver que trois jours au plus en été, huit jours au plus en hiver. Il y aurait même avantage à se servir chaque jour de présure préparée la veille." » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« Il a fallu que Bosc invente, retrouve la fabrication d'une présure. Il a mis au point une présure à partir des caillettes d'agneaux que l'on collectait et que l'on congelait. Ainsi, malgré la pénurie, la Société a pu traiter et coaguler le lait. » (A. Rb.)

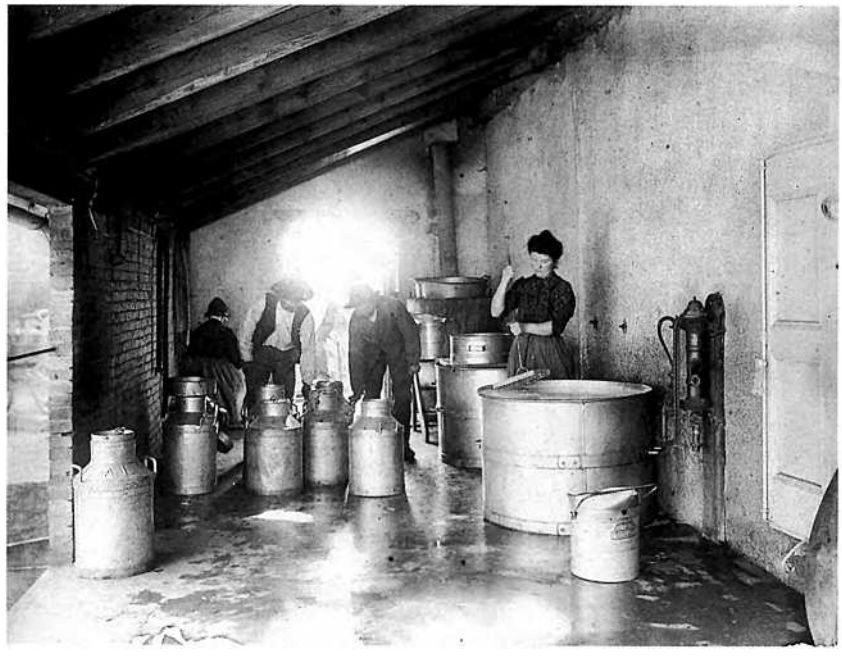

(Coll. S. d. L.)



(Coll. S. d. L.)

• ***La calhada***

« Le lait se prend en masse au bout de 1 heure 15 à 1 heure 20 : on procède alors au rompage du caillé du premier cuvier ; pour cela, on commence d'abord par retourner la partie superficielle de la masse coagulée sur une épaisseur de 8 à 10 centimètres au moyen d'une petite écumoire : cette opération, qui se fait à la façon du travail à la bêche dans un jardin, rend plus parfaite l'incorporation dans l'ensemble du caillé de la petite couche de crème qui se trouve à la surface. On promène ensuite doucement le brise-caillé dans tous les sens, notamment de bas en haut, jusqu'à ce que toute la masse coagulée soit rompue.

Finalement, on laisse reposer le caillé brisé pendant 10 minutes afin de permettre aux particules en suspension dans le sérum de se déposer et de s'agglomérer. Si l'on ne prenait pas cette précaution, une certaine proportion de la matière caséeuse serait entraînée avec le petit-lait.

On estime qu'avec le lait de brebis pur, un cuvier plein permet de fabriquer environ 40 pièces de fromage du poids moyen de 2 kilos 700 ; il faut donc 12 à 13 litres de lait de brebis pour faire un fromage ; avec du lait de vache, il faut une proportion bien plus grande (22 litres environ) pour faire un fromage. Plus donc la masse contient de lait de brebis, plus grand est le nombre de fromages fabriqués. » (Extr. de *Les fromageries de Roquefort,* par E. Marre, 1896)

« Ma maire o fasiá. Aviá un fornet per faire caufar l'aiga, un tirant per metre lo lach e un vagonet per metre la calhada. » (B. D.)

« Quand lo lach èra calhat, lo caliá copar per far lo fromatge. » (D. J.)

• ***Las faissèlas e lo pan moisit***

« Lorsqu'on a mis une première couche de caillé dans le moule, on y répand une légère pincée de poudre de pain moisi que l'on ajoute encore après une seconde et une troisième couche. Lorsque le moule est plein, on mélange un peu cette masse sans mêler entièrement la poudre de pain moisi afin que la couleur ne se confonde pas et ne soit point homogène. Ce mélange de bleu et de blanc se développe encore dans la cave et forme ce marbré propre au fromage de Roquefort. Avant l'usage des prairies artificielles, cette addition de pain moisi n'était point admise, et ce n'est guère qu'après la révolution de 93 qu'elle fut adoptée, sans doute pour donner un levain à la fermentation du fromage, ou peut-être pour donner le change et imiter promptement ce marbré que le fromage n'acquérait qu'à la longue. Aujourd'hui même on n'en mêle pas dans les fromages de qualité supérieure, ou du moins ce n'est que dans le commencement de la saison, pour les mêmes motifs que nous avons mentionnés. (...)

La confederacion e l'A.O.C.

Dans les années 20, les producteurs s'organisent autour de M. Gaffier pour imposer la délimitation de la zone de production laitière alors que les industriels de Roquefort veulent s'en tenir au lieu et aux méthodes de fabrication.

« Le 4 décembre 1922 l'*Écho de Saint-Affrique* relatait les évènements : "Les blouses bleues de Millau et de Saint-Affrique se sont fondues lundi dernier avec les blouses noires de Rodez pour former avec les départements voisins une confédération générale des producteurs de lait de brebis qui groupera tous les syndicats communaux.". A l'organisation voulue par Masclet, les paysans répondaient par la leur et rapidement faisaient connaître leurs intentions : débusquer les fraudes, exercer et provoquer toutes poursuites auxquelles elles pourraient donner lieu, examiner toutes réformes législatives ou autres, toutes mesures économiques, les soutenir auprès des pouvoir publics, et en poursuivre l'application. Tout cela en chantant sur l'air de *Al foun de la prado :*

"Yeou canti et recanti, canti pel troupel
Canti pel froumaché ques tant bou tant bel
Ol founs de cado borio y o un tresor cachat
Es nostre froumaché nostre proupriétat
Fabricants del froumatché se lou boules pla [bou
Demandas a me naoutres la delimitatiou
Lou lach de nostros fedos dins touto l'Abeyrou
Inoundoro los cabos del roc del Combalou".

Masclet ne reprenait pas en chœur. Son refrain à lui était plus triste, il disait en juin 1923 : "C'est l'avortement misérable d'une réforme nécessaire", tout en martelant cependant son credo : appellation d'origine, traitement dans les caves du Combalou, procédés et méthodes d'affinage traditionnels. » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

(Coll. P. An.)





Las faissèlas

« A partir de 1855, pour le plus grand bonheur du potier de Saint-Jean du Bruel qui s'en trouva enrichi, on entreprit la fabrication de moules en terre vernissée au diamètre de vingt centimètres, à la hauteur de dix. Le fromage y prendrait sa place, sa forme et son volume définitifs. » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

« Le caillé est versé par couches successives dans des moules où il prend la forme de fromages. Ces moules sont en terre vernissée, cylindriques, percés sur leur fond de petits trous pour l'égouttage du petit-lait ; ils ont en général vingt et un centimètres de diamètre et huit centimètres de hauteur. » (Extr. de "Roquefort et ses environs (Aveyron)", d'après Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« Autrefois, les moules en terre vernie étaient seuls employés.

On explique cette préférence en disant que les moules en terre conservaient mieux la chaleur et facilitaient par suite l'écoulement du petit-lait. Cette raison pouvait avoir sa valeur dans les fromageries d'autrefois qui étaient établies dans des salles non chauffées. » (Extr. de *Les fromageries de Roquefort*. d'après E. Marre, 1896)

Lo trenèl

« Les moules, une fois remplis, sont apportés dans une huche appelée "trennel" ; après trois jours environ, tout le petit-lait est égoutté ; on dépose alors les fromages dans une pièce, le séchoir. Par suite d'une légère dessiccation, les fromages prennent une certaine consistance et on peut les transporter aux caves de Roquefort à dos de mulet ou dans des carrioles. » (Extr. de "Roquefort et ses environs (Aveyron)", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

1. - *Faissèla e cotèl a revirar. (Cl. B. C.-P.)*
2. - *Ròcafòrt, recepcion dels fromatges. (Coll. S. d. L.)*
3. - *Ròcafòrt, recepcion dels fromatges. (Coll. A. Rb.)*
4. - *Ròcafòrt, 1936. Recepcion dels fromatges.* Renée Roucoule, M. Mathieu, ?, ?, M. Niell, ?, Mlle Grégoire, M. Viala. *(Coll. S. J.-L.)*
5. - *Ròcafòrt, recepcion dels fromatges.* Au milieu : M. Palhiès. *(Coll. S. J.-L.)*

Lorsqu'il est assez égoûté et qu'il a acquis assez de consistance pour être enlevé des moules, on le laisse essorer entre deux linges un ou deux jours, et dès qu'il a formé une faible croûte par une légère dessiccation, il est porté à Roquefort et se vend en cet état au prix moyen de 100 fr. les cent kilogrammes. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Sur chacune des couches de caillé déposée dans le moule, avant de la recouvrir par la couche suivante, on répand une pincée de poudre de pain moisi. Lorsque le moule est plein, on agite un peu le pain et le caillé, afin de former par le mélange ce marbré blanc et bleu, propre au fromage de Roquefort, et qui est ensuite développé par la fermentation dans les caves.

Ce pain moisi est l'objet d'une fabrication particulière. Il est composé avec une quantité égale de farine de froment, d'orge d'hiver et d'orge de mars et un levain très fort dans la proportion de vingt-trois pour cent additionné de vinaigre. La pâte est pétrie très dur et le pain est très cuit ; on laisse ce pain moisir pendant deux ou trois mois ; on le réduit ensuite en poudre par la mouture. Le pain moisi est directement préparé par les fabricants de Roquefort, tant ils attachent d'importance à ses qualités ; ce sont eux qui le distribuent aux fermiers qui doivent leur fournir le fromage frais. » (Extr. de "Roquefort et ses environs", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« Le remplissage des moules se fait par les procédés ordinaires, de la façon suivante : on découpe dans le tas, au moyen d'une écumoire, une tranche de caillé de 4 centimètres environ d'épaisseur ; on la pétrit dans le fond du moule et on la saupoudre légèrement de poudre de pain moisi que l'on fait pénétrer avec les doigts. Une seconde tranche de même épaisseur est pétrie sur la première de la même façon que celle-ci et saupoudrée également de poudre de pain moisi. Enfin, une troisième et dernière tranche recouvre le tout et dépasse les bords du moule de quelques centimètres pour s'affaisser plus tard, après l'égouttement complet du petit-lait. » (Extr. de *Les fromageries de Roquefort,* par E. Marre, 1896)

• ***Revirar***

« Le jour même de leur fabrication, les fromages sont retournés trois fois dans leur moule. Cette opération a pour but de bien former les arêtes et de rafraîchir la surface, afin de prévenir l'échauffement. Le lendemain, 2e jour, les fromages sont encore retournés deux ou trois fois, le matin, à midi et le soir ; on lave soigneusement le moule avec de l'eau tiède en hiver, avec de l'eau fraîche en été, tout en procédant au retournement du matin. Le 3e jour, on lave une fois les moules et on retourne trois fois les fromages comme la veille. Enfin, dans la matinée du 4e jour, on retourne une fois les fromages en lavant les moules ; puis, vers le milieu du jour, on les fait passer à la cave où on les sale légèrement. » (Extr. de *Les fromageries de Roquefort,* par E. Marre, 1896)

Lo carreg del fromatge fresque

« Le transport se fait par charrette bâchée tous les 3 ou 4 jours. Afin de soustraire le plus possible les fromages à l'influence pernicieuse d'une température trop élevée, le charretier part de Lapanouse à 2 heures du soir, voyage toute la nuit et arrive à Roquefort vers 7 heures du matin, au moment de la réception des fromages. La distance à parcourir est de 62 km. Il y a une pause à Millau. Par un temps orageux ou chaud, la perte de poids est considérable et peut s'élever à 100 kilos pour un chargement de 3 000 kilos. Avec un temps propice, au contraire, la perte subie n'est plus que de 50 à 60 kilos pour la même quantité.

Il convient d'ajouter que, sous l'influence de la fermentation provoquée par la chaleur ou le changement de temps, les pièces peuvent s'échauffer, se boursoufler et perdre de leur valeur au point d'être rebutées par les employés préposés à la réception dans les caves. » (Extr. de *Les fromageries de Roquefort,* d'après E. Marre, 1896)



2



3



4



5

Lo carreg del fromatge

« Mon père [de Saint-Georges] faisait le transport pour Roquefort. Les chevaux appartenaient à mon grand-père. Mon père avait 14 ans quand il faisait renfort. Les chevaux arrivaient de Sévérac, je pense, et ils les changeaient et, pour finir de monter la côte, ils mettaient les chevaux frais devant. Après, mon père redescendait à pied. » (M. S.)

« Les fromages frais arrivaient dans des *gagetas* de 18 pains. Chez Maria Rigal, ils se lançaient les pains un par un, à la main. Et, à l'époque, il n'y avait pas de camions-frigos. » (C. J.-L.)

« Lo fromatge fresque arribava de las lachariès amb de camions. » (C. Lc.)

« Aquò èra lo paire de mon paire que montèt l'entrepresa. S'apelava Galtièr atanben. Èran dos fraires, los apelavan lo capèl blanc e lo capèl negre. » (G. Je.)

« Un tipe que s'apelava Fraissinhes passava amb de chavals per anar portar los fromatges a Ròcafòrt. Èra de Sent-Maurici. » (D. Jn. / *La Pèira)*

« Èra nautres que portàvem los fromatges a Ròcafòrt. Lo paire partissiá amb lo chaval e la carreta. Autrament, autres còps, i aviá d'endreches que i aviá de grandas carretas e dos chavals, un davant l'autre. » (D. J.)

Lo salatge

« Terme qui désignait les fromages fabriqués hors de la période normale appelée campagne, non commercialisés après leur affinage aux caves. Le fromage de salage, réservé exclusivement à la consommation familiale, est emballé sous aluminium spécial portant mention de cette exclusivité et de sa commercialisation interdite. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

« A la fin de la sason, fasián lo salatge pels paisans. Portavan los fromatges a la cava de Boet. Anavan pas a Ròcafòrt. Èran plan bons, venián un pauc rossèls mès se conservavan plan. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

« Quand acabàvem de mólzer, aviem lo salatge, per tant de litres aviem un fromatge. » (D. J. / *Vabre)*

« Quand arrestavan lo lach, fasián de fromatge per l'ostal. Aquelses fromatges, los portavan a una cava de blu. » (B. E. / B. El.)

« Quand avián finit de mólzer, qu'arrestavan, fasián de fromatge per eles, per la bòria. Èra lo salatge. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Fasiem nòu jorns de salatge, e un jorn pel lachaire. Uèch jorns per nautres. Ròcafòrt o nos fasiá. Mès que los nos tornavan tot al còp. Per arribar a l'annada d'après, èran roges ! Quand èra fòrt, lo metiem davant lo fuòc, que se caufèsse, aital èra mens fòrt. » (C. S. / C. Rm. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Los que trabalhavan per Maria Grimal disián qu'anavan trabalhar per "la Vièlha". Èra totjorn dins la cava. A-n-aquela epòca, fasián de salatge. Los paisans, quand avián acabat de mólzer, fasián de fromatges per eles. Mès aqueles fromatges dintravan a la cava. La Vièlha, quand vesiá un brave fromatge, n'anava quèrre un pus pichon dels seunes per lo metre a la plaça de l'autre... » (Sent-Africa)





1. - *Cavas Vernièiras, 1961-62.*
Amélie Cellier *lava los gagets.*
(Coll. et id. V. R.)
2. - *Cavas Vernièiras, 1961-62.*
Amélie Cellier, Louise Virenque, Paulette Mazel et Reine ? *lavan los gagets.*
(Coll. et id. V. R.)
3. - *(Coll. L. Mr.))*
4. - *(Coll. A. Rb.)*





Cabanièiras e òmes de cava

Les ouvrières de *Ròcafòrt* ont été appelées *cabanièiras* en raison de leur lieu de travail, les *cavas* aménagées en *cabanas.*

« Si l'introduction des fourrages artificiels produisit une véritable révolution dans l'économie rurale, Roquefort en particulier en a ressenti des avantages immenses, qui n'ont pas peu contribué à en accroître la prospérité et à lui donner le bien-être dont il jouit aujourd'hui. L'aisance y est générale et la santé, qui en est la conséquence, y est florissante. On ne peut s'empêcher d'admirer la vigoureuse constitution des filles employées au service des caves et leur teint frais et rosé. Elles passent toute la saison des chaleurs à l'ombre et, quoiqu'elles dussent être comme étiolées, elles jouissent d'une santé qui est rarement interrompue, fruit de la salubrité des caves, dont l'air est continuellement renouvelé, et de l'uniformité de leur température. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Elles sont presque toutes très jeunes, et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, elles sont fraîches, vives et alertes ; l'existence souterraine qu'elles mènent n'altère nullement leur santé ; elles travaillent presque toujours en chantant. Pendant huit mois de l'année, le temps que dure d'ordinaire le travail des caves, le nombre des cabanières est de quatre à cinq cents. » (Extr. de "Roquefort et ses environs", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« On constate sur le registre des cabanières, établi en application de la loi du 19 mai 1874, que la "Société" n'embauchait des filles de 14 ans qu'à partir de la fin juin. En 1879, l'une d'elles avait 13 ans. Le séjour durait jusqu'à la mi-août. Les adolescentes devaient avoir eu la petite vérole ou être

Répartition par groupes en 1995

Groupe Société	70,4 %
SCARO	5,1 %
Société Alric "Le Papillon"	10,5 %
Vernières frères	2,6 %
Etablissements Laur-Coulet	7 %
Sarl Yves Combes "Le vieux berger"	0,7 %
Etablissements Carles	1 %
Crouzat Constans Sarl	2,7%

(Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

vaccinées et avoir le certificat d'instruction primaire élémentaire. » (Extr. de *Les caves de Roquefort...,* par Robert Aussibal)

« Les cabanières nourries, logées et éclairées, restent aux caves de 4 à 11 mois 1/2, suivant que le travail presse plus ou moins, et travaillent 9 heures par jour. Elles gagnent environ 2 fr. par jour, gages et nourriture compris. (...)

Les cabanières sont recrutées dans la région ; on leur accorde la journée du dimanche pour aller dans leur famille ; dans ce but, le travail cesse le samedi à midi. » (Extr. de *Le roquefort,* par E. Marre, 1906)

« Les soins qu'exige la mise au point d'un fromage sont considérables. Ils sont donnés par des femmes de Roquefort et des environs que l'on appelle les "cabanières". (...) Ce sont, en général, de belles filles brunes qui n'ont évidemment pas froid aux yeux ; elles ont quelque mérite à garder leur gaieté. On nous affirme que leur métier n'est pas malsain... Je voudrais le croire. Leur existence est en tous cas bien pénible dans ces caves humides et glacées, chaque ouvrière n'ayant pour s'éclairer, dans certaines parties où l'électricité n'est pas installée, qu'un simple *callèle*, copie en fer des antiques lampes de cuivre, pendant que le sel ronge leurs mains et qu'elles manipulent les fromages recouverts par le *pégot,* cette puante couche gluante qui est constituée par la bavure du sel, du petit-lait et des microorganismes. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac,* par Claire Charles-Geniaux, 1937)



1

Lo vestit de las cabanièiras

« [Dans les caves] la température y est très basse ; aussi les cabanières qui séjournent dans ces profondeurs sont-elles vêtues chaudement ; toutes portent le même costume : sabots, bas de laine, jupon épais, petit châle noué derrière le dos, bonnet recouvert soit d'un foulard, soit d'un tricot, et posé avec une certaine recherche, large tablier de toile montant jusqu'à la poitrine, et manches serrées au poignet et bouffantes aux coudes. » (Extr. de "Roquefort et ses environs, par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« Les cabanières sont constamment chaussées de sabots pour résister au froid ; elles portent d'épais bas de laine noire, un jupon très court ne descendant guère au-dessous du genou ; elles ont un large tablier à bavette en toile forte pour protéger leurs effets ; ce tablier porte parfois un matricule. (...)

Les cabanières d'il y a 30 ou 40 ans portaient, en outre, un petit châle noué derrière le dos et un bonnet recouvert d'un foulard ou d'un tricot aux couleurs éclatantes, ainsi que des manches de toile, serrées au poignet et au coude. Ces accessoires d'un autre âge ont aujourd'hui complètement disparu au moins chez les jeunes qui, plus coquettes, vont en taille et en cheveux soigneusement relevés. » (Extr. de *Le roquefort*, par E. Marre, 1906)

« Ces ouvrières portaient, comme les trayeuses, des culottes ou des jupes courtes à une époque où l'usage ne s'en était pas répandu, ce qui paraissait singulier et leur avait valu une réputation qu'elles ne méritaient certainement pas. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac,* par Claire Charles-Geniaux, 1937)





2

3

1. - *Cabanièira. (Coll. S. J.-L.)*
2. - *Cava bassa de Ròcafòrt, 1900. (Coll. S. J.-L.)*
3. - *(Coll. S. d. L.)*

Vocabulari

« *Clavaira :* Permanente embauchée à l'année ou pour toute la durée de la campagne laitière. *Comis* ou *l'òme de la blòda :* Employé, contremaître.
Pendilha : Vestiaire. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

« Las cabanièiras trabalhavan dins las cavas, plegavan los fromatges, los salavan... » (P. An. / D. M.-L.)

« Ieu, ai totjorn trabalhat per Loïs Rigal. Nautres, èrem una cinquantena e èra pas una granda cava. Lo papà Rigal, aquò èra un brave òme mès la Societat li aviá un pauc copat los pès, alara, trabalhava un pauc amb la Societat. Dintrèri a Ròcafòrt a catòrze ans. Coma èrem pichonas, nos metián per doas. Una ne teniá pas pro, de fromatges. Los caliá levar de pel sòl e los metre sus la taula per que los salèsson. Apèi, salèri los fromatges, tres per tres. Los caliá rotlar, los fretar plan. Salat coma aquò, lo fromatge demorava un mes, dins las cavas. Los caliá virar per que prenguèsson plan la sal e l'èrt atanben. D'aquí, los metiem dins de travadas, uòch jorns. Aquí caliá agachar la maturitat del fromatge. O i demorava mai, o i demorava mens. Apèi, lo sondàvem e partissiá per la venda.

Nos entendiem plan, totas, risiem. N'i a que cantavan. » (C. Lc.)

« Sovent, èrem per doas o per quatre, aquò dependiá del trabalh que i aviá a faire. Quand plombàvem, èrem totas. De còps, èrem una quinzena. » (G. M.-L.)

« La prumièira annada, las femnas fasián pas que salar. » (C. Rn.)

« Ieu, èri cabanièira. Començàvem de metre los fromatges sus las travadas, alinhats. Apièi, los caliá plombar. E ne caliá plombar cent a l'ora a pus près.

A la mòrta sason, netejàvem la cava, raspàvem amb lo cotèl, a ginolhs. Èra tot de boès, de garric. » (L. M.)

« Lo trabalh lo pus bas èra òme de pena. » (B. A.)

« Per començar, i aviá las femnas qu'apelavan "las cabanièiras". Començavan per far la sason de la fin de decembre a junh, julhet. Al cap de tres o quatre ans, dintravan a la cava per tota l'annada.

Pièi, i aviá los òmes de cava que fasián tot lo trabalh dur a la cava. I aviá a pus près sièis femnas per un òme dins las cavas. Aquí, i aviá de responsables de cava.


1


2


3


4


5

Al-dessús, i aviá lo "chèf" de cava. El aviá tant de fromatges a s'ocupar. Mès aviá d'adujas per afinar los fromatges. » (B. H.)

« *Passàvem a totes los pòstes. Cada setmana, cambiàvem. Vagonàvem. Aquò montava, aquò davalava... Aquò èra de vagonets de dos cents fromatges de dos quilòs-e-mièg.* » (S. L.)

• ***Las pensions***

« Les dortoirs des cabanières sont assez confortables, assez vastes et bien aérés. "Chaque cabanière possède un lit et une table. Le long des murs courent des étagères où sont placés de menus objets de toilette, les vêtements et quelques colifichets (la coquetterie féminine, même à Roquefort, n'abdique pas ses droits). Le dortoir est placé sous la surveillance d'une cabanière plus âgée qui veille au maintien de l'ordre et de la propreté." (H. Vialettes) » (Extr. de *Le roquefort,* par E. Marre, 1906)

« Au sujet de leur hébergement – prévu en sorte qu'elles ne courent pas les chemins en va-et-vient inutiles – l'inspecteur du travail eut quelques remarques à formuler par écrit le 19 juillet 1895. Elles s'adressaient à la Société anonyme des propriétaires dont le laisser-aller pouvait confiner à l'esclavagisme : "Les dépendances des ateliers, dortoirs, réfectoires, doivent être tenues dans un état constant de propreté et convenablement aérées. Le couchage actuel est défectueux, peu hygiénique et peu moral ; il serait préférable que chaque ouvrière eût sa couchette spéciale. Dans un délai d'un an à partir de ce jour, les dortoirs devront être transformés de façon à présenter toutes les conditions de propreté requises par la loi." (...)

"Il y avait un afflux de filles qui venaient de tous les villages des environs, qui avaient de 16 à 22 ans et qui travaillaient uniquement au saloir. C'était pénible pour ces filles. Elles étaient nourries dans des pensions et couchaient dans des dortoirs, et c'était des sœurs qui les gardaient. A l'époque c'était la joie pour les garçons de Roquefort, il n'y avait que l'embarras du choix. Il y avait le petit bois, en face du cimetière ; le soir, il y avait tout un tas de filles et de garçons qui étaient couchés dans les herbes. Mais à neuf heures du soir il fallait rentrer au dortoir sinon, le matin, elles étaient virées." (Témoignage de M. Crouzat, 80 ans en 1995) » (Extr. de *Fleurines et roquefort*, par Elian Da Silva et Dominique Laurens)

« Il y avait deux pensions pour les *cabanièiras.* Elles prenaient leur repas assises sur le trottoir ou sur le mur en bordure de la route. Elles se dépêchaient. Et il y avait ou le pain, ou le vin. » (M. S. / M. An.)

« *I aviá una pension pas que per las cavas de Rigal.* » (C. Lc.)

Lo trabalh de cava

• ***Pesar***

« La première pièce du rez-de-chaussée de la maison dans laquelle nous entrons contient les appareils de pesage servant à constater le poids des fromages frais arrivant des fermes : c'est la pièce de réception nommée le "poids". » (Extr. de "Roquefort et ses environs (Aveyron)", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

• ***Salar***

« Dès que le fromage est rendu dans la cave, il est d'abord soumis à la salaison dans un premier compartiment nommé le "saloir". On saupoudre une surface de fromage avec environ trente grammes de sel et il reste entassé trois par trois jusqu'à ce que le sel soit fondu et l'ait pénétré d'un côté. Le sel marin, par sa propriété déliquescente, attire l'humidité de l'air, se fond peu à peu et s'insinue dans le fromage. Quatre jours après, on répète cette opération du côté opposé, et il est empilé de nouveau pendant le même temps. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", de Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)



6

1. - *Lo Ròc Sent-Pèire de Ròcafòrt, 1940.* Gaston Galtier. *(Coll. et id. G. Je.)*
2. - *Ròcafòrt, 1963.* On reconnaîtra : Marthe Maurel, Odile Castan, Jeanine Albinet, Mme Trémouilles, Mme Jouve, Mme Assié, Mauricette Cabal, Josette Régnier, Clémence Monteil, Andrée Castan, Maryse Trémouilles. *(Coll. et id. C. An.)*
3. - *Cabanièiras de la cava Loïs Rigal, 1964.* On reconnaîtra : Francette Costes, Fernande Taillefer, Alice Auglans, Thérèse Baldet, Gabrielle Pierre, Claudine Viguier, Valérie Roux, Simone Alinat, Mme Dalles. *(Coll. et id. T. Mc.)*
4. - *Cabanièiras de la cava Vernièiras, 1963.* Renée Vincent, Adrienne Peyre, Louise Virenque, Louise Valdeyron, Amélie Cellier, Paulette Mazel, Reine ?. *(Coll. et id. V. R.)*
5. - *Cabanièiras e "chèfs" de la cava Societat, 1944. (Coll. G. Je.)*
6. - *Tendigas de Ròcafòrt, 1937. (Coll. F. E.)*

Los autòbus

« *A l'epòca, i aviá tres autòbus que partissián de Sent-Africa per montar lo monde a Ròcafòrt.* » (G. M.-L.)

Lo peiron

« Dalle de pierre, formant table sur laquelle étaient posés les fromages frais à la réception en cave, près de l'entrée du poids. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

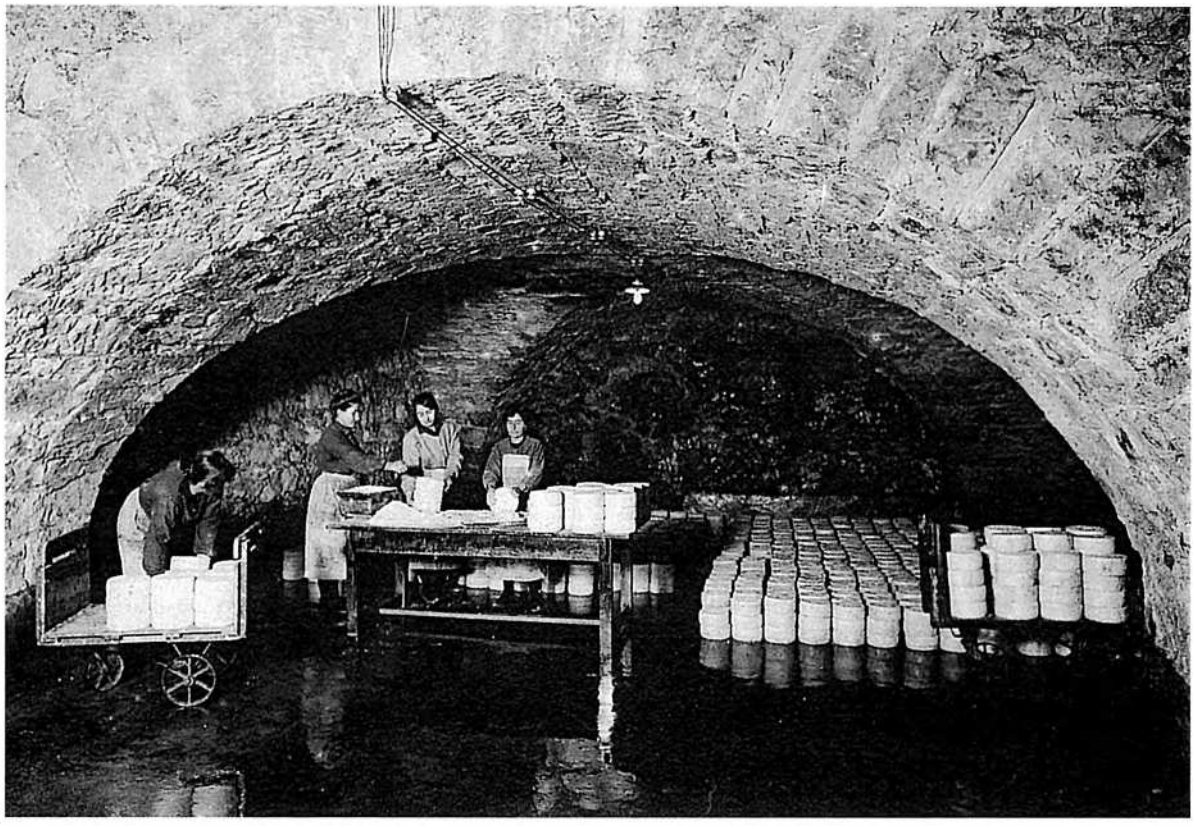

1



2

Vocabulari

« Fornetar : Afin de faire adhérer le sel plus facilement au pourtour des fromages séchés à la ferme, celui-ci devait être mouillé avec de l'eau tiédie, avant application et frottage. Cette pratique disparut avec l'envoi de fromages frais, non séchés aux caves. On continuera cependant à "mouiller" le sel destiné au salage du talon ou pourtour du pain. Pour cela, l'eau était chauffée sur la fournette. Le sel ainsi traité ne servait qu'au premier salage (1910).

Majon : Récipient en bois, de forme tronc-pyramidale, contenant la réserve de sel nécessaire à la table de salage. La chef saleuse y puisait une poignée de sel sec qu'elle déposait sur une face du pain.

Pecais (sal de) : Nom d'une saline, devenue synonyme de sel : le peccais.

Pelhar : Avant la mise en service des brosseuses, ce travail consistait en un frottage à sec des pains à la sortie du saloir en utilisant des chiffons tirés de sacs de jute partagés en quatre. Ces chiffons étaient après chaque opération bouillis, lavés et rincés par les saleuses.

Salís : Local de la cave où l'on stockait le sel servant au salage des fromages frais. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

1. - *Las cabanièiras salan los fromatges. (Coll. A. Rb.)*

2. - *Las cabanièiras salan los fromatges.* A droite : Alfred Palhiès. *(Coll. et id. S. J.-L.)*

« A côté [du "poids"] est une autre salle voûtée, dallée et complètement obscure : c'est le saloir. Les portes d'accès de la cave proprement dite donnent sur cette seconde pièce. Les fromages sont portés dans le saloir ; on étend sur leur face supérieure une poignée de sel, et on les empile trois par trois. Vingt-quatre heures après, on les retourne pour les saler sur la face opposée. Quand le sel, par ses propriétés déliquescentes, s'est uniformément fondu et commence à pénétrer dans les fromages, on les frotte avec une forte toile pour activer et compléter cette fusion ; on les laisse ainsi pendant deux jours. » (Extr. de "Roquefort et ses environs (Aveyron)", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« La machina per salar arribèt en 1970. De davant, tot se fasiá a la man. » (A. Gg.)

• ***Rasclar e revirar***

« [Quatre jours après avoir salé le fromage sur la seconde face] on enlève une première couche que l'on rejette et qui sert pour la nourriture des cochons. C'est la bavure du sel, du petit-lait, et l'épiderme du fromage quelquefois en putréfaction quand le propriétaire l'apporte. Ensuite, symétriquement placés sur le côté entre les rayons de la cave de manière qu'il y ait environ dix centimètres de séparation entre eux, ces fromages ne tardent pas à se couvrir d'une longue moisissure blanche et soyeuse, semblable au duvet le plus fin. Cette moisissure est raclée chaque quinze jours de quatre à huit fois, selon la qualité, et le fromage finit enfin par revêtir une robe particulière grise, marbrée de rouge, qui est exempte de moisissure. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", de Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Les fromages frais descendus à la cave sont disposés sur des étagères par piles de trois. Huit jours après, ils sont mis de champ (en "plies") : on ménage entre eux une certaine distance pour la circulation de l'air. Peu de temps après, le fromage pousse, ce qu'on appelle "barbe" ou "duvet". On connaît à cette barbe la bonne qualité du fromage et la bonté des caves ; il faut qu'elle soit d'une parfaite blancheur, épaisse et légèrement humide. (...) On les reporte alors dans le "poids" pour leur faire subir les opérations des premiers raclages de la croûte. Ces opérations, comme toutes celles qui se succèdent dans la cave, sont faites par des femmes qu'on appelle "cabanières" (de *cabo,* cave, dans le patois du pays). Un premier raclage enlève une couche gluante *(pégot)* qui est jetée et sert à la nourriture des pourceaux. (...) Les fromages doivent (...) être raclés de nouveau : on appelle cette opération "revirer" ; le produit de ce raclage est appelé "reverum" ou "revelum", et sert à la nourriture des bestiaux. » (Extr. de "Roquefort et ses environs (Aveyron)", d'après Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

Picatge, persilhatge e afinatge

« Pendant le séjour du fromage dans la cave, il se forme encore du gaz acide carbonique. C'est ce gaz qui occasionne ces cavités, ces yeux qu'on y remarque et que l'on nomme le "persillage". Tel était l'unique travail du fromage avant l'usage des fourrages artificiels. Depuis, on y a joint une autre préparation du moins dans les qualités inférieures et surtout au commencement de la saison : afin de parvenir au but, on y ajoute de la poudre de pain moisi. Cette poudre végétale n'est qu'une mousse, une végétation microscopique développée à l'aide de l'humidité et des autres conditions nécessaires. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", d'après Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)



Lo cotèl a revirar

« On racle avec un couteau de forme et de fabrication spéciales. La lame, large de trois centimètres, au tranchant bien effilé, est portée par un manche en buis de dimensions étroites. La main le tient absolument de la même manière qu'un rasoir. » (Extr. de "Roquefort et ses environs", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« Totas las femnas de Ròcafòrt avián un cotèl per rasclar lo reverum del fromatge, avant de lo vendre. Apelavan aquò lo "cotèl a revirar". E, al mes de novembre o decembre, quand i aviá pas gaire de traballh, rasclavan las travadas, las estagièiras, amb aqueles cotèls atanben. » (C. Rn.)

La rebarba del reverum

« La première raclure seule est rejetée : les suivantes sont pétries dans des vases où, après avoir subi une fermentation, elles acquièrent un goût plus piquant et prennent alors le nom de "rhubarbe", sans doute à cause de la ressemblance de leur couleur avec celle de cette racine. On en fait de deux qualités et de deux couleurs : les premières raclures en fournissent de blanche et le fromage qui tend à sa maturité la fournit rouge. Cette rhubarbe est vendue au prix de 25 fr. les 50 kg. pour la rouge, et de 32 fr. pour la blanche. C'est un aliment tonique et stimulant très propre à corriger les défaillances d'estomac des hommes qui se livrent à de rudes travaux. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", d'après Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

Vocabulari

« Bòlas : Vers la fin du XVIIIe siècle et encore au cours du XIXe siècle, tant que les fabrications fermières étaient en vigueur, il convenait de nettoyer les fromages avant leur plaçage en cave. On enlevait un feutrage blanc, parfois assez dense et long, qui apparaissait à la fin du salage, après repos des fromages. Le raclage systématique des surfaces donnait le *pegòt.* La sphère étant la forme idéale pour la conservation de ce produit, dont elle diminuait au maximum la surface et la vulnérabilité, la pâte ainsi obtenue était pétrie, le jour même, avec de l'eau et mise manuellement en forme de boules au goût très fort et salé, les *boles* ou *bolus.* Par la suite, lors des fabrications laitières, la pelure puis le *pegòt,* devinrent ce que l'on nomma rebarbe blanche ou rubarbe, bien que ce dernier mot fut donné déjà en 1802 par Monteil pour *bole.* La *bole* était en fait une boule de rebarbe, si l'on en croit Chaptal (1787), repris par Laur (1929) : "Un produit secondaire, c'est la rhebarbe, appelée "bolus", qui se vend de 3 à 4 sols la livre, et la crème de Roquefort". La *bolus* se vendait aux charretiers, rouliers et autre peuple de travailleurs, à cause de son bas prix. Plus tard, le seul produit du 2e revirage fut commercialisé en rebarbe.

Pegòt : Il s'agit de la première pousse qui se manifeste à la surface du fromage lorsqu'il séjourne quelques jours en cave après salage. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

Picatge dels fromatges. (Coll. A. Rb.)

1. - *(Coll. S. J.-L.)*
2. - *(Coll. S. d. L.)*

Vocabulari

« Rascladura, rascladum : Produit différent du revérum, issu du revirage et constituant le *pegòt* ou première pousse mêlée au sel en début du premier affinage. Le goût en était fort et salé, ce qui en faisait un sous-produit destiné aux pauvres gens de la terre ou des pays miniers (1802, Monteil). Peyrot, dans *Géorgiques patoises* (1781), article *frumage :*

"Piey se fo quaouquo droguo omber lo [roscloduro
Que s'espandis sul pa coumo de counfituro,
Mais d'aquel coumponatge oun cal gayre [serbi
Fo bourra trop de micho et pinta trop de [bi..."

Revelum, reverum, revirum : Produit des divers revirages effectués sur les pains en cours d'affinage et avant leur conditionnement pour la vente. Ivolas, 1890 : "...les premières raclures composées de toutes les substances, plus ou moins sales et adhérentes à la surface des pains, prennent le nom de rebelun. Il sont destinés à la nourriture des porcs et des chiens".

Reverunièra : Local spécial où aboutissait dans des canalisations et descente par gravité, le produit du revirage des fromages ou *reverum.* Ce local était toujours extérieur à la cave même. Son exposition au nord le maintenait au frais afin de limiter toute fermentation.

Reviratge, revirason : Dans les caves de Roquefort, opération qui consiste à enlever périodiquement la croûte extérieure des fromages.

Revirusa : Le revirage était antérieurement à 1900 un des travaux les plus importants d'une cave ; des cabanières affectées spécialement à cette opération portaient le nom de "revireuses". Une revireuse devait, selon Marre (1905) racler 300 fromages par jour. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

Las cavas bastardas

Les caves dites "bâtardes" ont fait l'objet d'un inventaire détaillé publié par Maurice Labbé et Jean-Pierre Serres sous le titre *L'épopée des caves bâtardes.*

« La plupart de ces caves, dites "caves bâtardes", sont loin de valoir les meilleures de Roquefort ; elles ne présentent pas au même degré les conditions de température et d'hygrométrie qui caractérisent celles-ci. Cependant, lorsque l'affinage est conduit avec soin, on obtient quelquefois, dans ces caves bâtardes, des produits qui ne démériteraient pas de s'appeler Roquefort et qui sont supérieurs, il faut bien le dire, à bon nombre de fromages authentiques mal soignés. » (Extr. de *La crise du Roquefort,* par E. Marre, août 1897)

La cava de Matarèl

« La cave de Matarel, près de Tournemire, pénètre de plusieurs kilomètres sous le vaste plateau du Larzac. En plusieurs endroits, ses dimensions sont énormes tant en largeur qu'en hauteur. Dans une partie seulement de cette grotte, on a établi une cave à fromage. » (Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges)*



1



2

« [Lorsque] le fromage a subi assez de fermentation ; le petit-lait s'est complètement égoûté ; le bleu s'est développé : on dit que le fromage est mûr ; mais cette maturité n'arrive qu'après que le fromage a passé au moins un mois et demi ou deux mois dans la cave, et s'il y reste plus longtemps, la qualité se détériore, à moins que ce ne soit dans l'arrière-saison. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", de Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« Tous les raclages successifs ont pour but de mettre le fromage au contact de l'air frais des caves ; récemment, pour multiplier ce contact, on a introduit dans la fabrication l'opération du piquage, qui consiste à perforer les pains de fromage en un grand nombre de points de leur surface et sur toute leur épaisseur, au moyen de longues aiguilles. Il se forme du gaz acide carbonique, qui donne lieu aux cavités que l'on voit dans le fromage et que l'on nomme "persillage". (...)

Après un séjour en cave de trente à quarante jours, les fromages des premiers mois de la campagne donnent des produits qu'on peut vendre, en choisissant ceux qui approchent le plus de la maturité ; mais, en raison de cette préparation hâtive et de la saison chaude qu'ils auraient à traverser, ils sont peu susceptibles de conservation. Les fromages d'arrière-saison qui restent plus longtemps en cave sont les plus estimés. » (Extr. de "Roquefort et ses environs (Aveyron)", par Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)



1



2



4



3

« Après leur maturation, les fromages doivent être expédiés et consommés le plus tôt possible, car un séjour trop prolongé dans les caves augmente leur saveur piquante et les fait dédaigner des amateurs de fromage doux.

D'ailleurs, les fromages maintenus en cave après leur maturité produisent en déchet inévitable d'environ 4 et même 6 % par mois, dans les caves médiocres ou surchargées de marchandises.

Si l'on garde, par conséquent, pendant six mois après leur maturation, des fromages dans une cave, on a un déchet de 24 à 36 % qui n'est pas compensé par une augmentation de qualité. Cette qualité diminue, au contraire, d'une façon constante et progressive à partir de la 4e reviraison. » (Extr. de *Le roquefort,* par E. Marre, 1906)

• *Lo pè de cava*

« Ara laissan pas pro afinar lo fromatge. Caliá que venguèsse bon, que s'engraissèsse dins la cava. Lo pè de cava, aquò èra lo fromatge que laissavan a la cava pendent tres meses. Aquel partiá lo prumièr. » (L. Al.)

1. - *Florina. (Coll. B. My.)*
2. - *(Coll. S. J.-L.)*
3. - *(Coll. S. d. L.)*
4. - Au 1er plan : Armande Bénézech. *(Coll. et id. D. M.-C.)*

Vocabulari

« Cabanada : Contenu d'une cabane-cave.
Cabanaire : Propriétaire ou fermier d'une cave.
Cabana : Abris où le pastre faisait le fromage. La cabane de Roquefort était toujours bâtie au débouché extérieur d'une fleurine ou d'une grotte.
Casièr : Partie de travée entre deux étagères (sol et table ou table et plancher).
Catonièr, catonièra : Personne désignée pour nourrir et élever les chats destinés à éloigner les rongeurs s'abritant dans les caves et pouvant s'attaquer aux fromages. On entretenait ainsi quatre à cinq chats par cave, pour éviter les pains ratés.
Cluèg : Paille de seigle qui était employée pour le calage des fromages sur travée pendant le premier affinage ou dans les emballages divers qui servaient au transport.
Cròta : Cave voûtée.
Desencabanar : Retirer de la cabane ou de la cabane-cave les fromages rebutés.
Encabanar, desencabanar : Mouvements des fromages en cave.
Faire cabana : Fabriquer du fromage.
Florina : D'après Soutou, origine *flarina* : trou souffleur, du latin *flare,* souffler.
Guida : Longue planchette, disposée verticalement de chant, entre 2 pieds-droits, afin de séparer à chaque niveau les deux travées disposées dos à dos.
Raspar : Racler, terme utilisé parfois encore de nos jours par les femmes désignées pour le raclage des travées. "Nous allons rasper", disent-elles.
Travada : En 1894, Marre note des travées à 3 rayonnages de 1 mètre de profondeur (leur surface totale était de 6 000 m²).
Travadon : Diminutif de travée, petite travée en bout de chemin, ne contenant pas le nombre de pains normal pour une travée classique (33 x 3). » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

1. et 2. - *(Coll. S. d. L.)*

Far Guilhaumes

« Faire la chaîne pour transférer les fromages. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

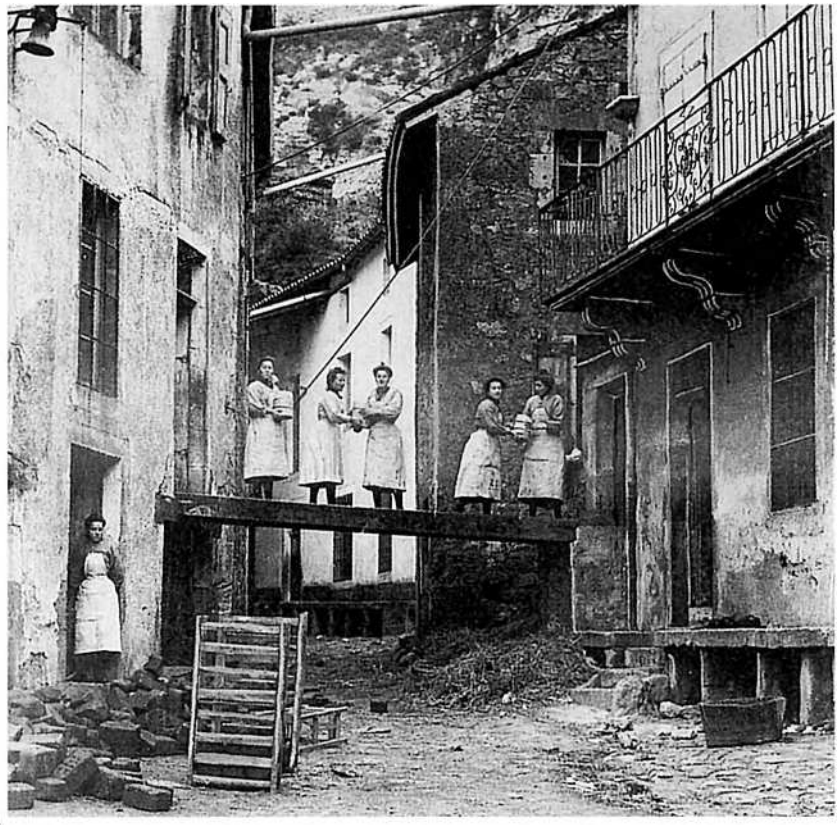

1

La rebarba de fromatges vièlhs

« Actuellement, on appelle rebarbe la pâte obtenue après broyage et laminage de fromages cassés ou brisés, mais de bonne qualité. Cette pâte n'est plus conditionnée en pains parallélipipédiques de 0,500 g. mais en pots de 100 g. La commercialisation de fromages accidentés, invendables sous la présentation normale, ainsi récupérés, est surtout active dans le Midi, car onctueuse mais forte, elle supporte bien pain et vin du terroir. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

« Voici, d'après un spécialiste [M. J. Maymard, de Rougesparets par La Canourgue], la méthode actuellement en usage pour la fabrication de la "rhubarbe" ou "fromage piquant de Roquefort" : "Il m'a été dit qu'autrefois à Roquefort on fabriquait beaucoup de rhubarbe et que l'on ajoutait à la pâte du fromage de l'eau-de-vie de marc et même un peu de farine de froment pour lier le tout... Les particuliers qui font de la rhubarbe chez eux dans les fermes, la fabriquent le plus souvent avec les produits du lait caillé tout frais, pâte douce ; le piquant ou rancione ne vient à ces produits qu'en vieillissant et c'est pourquoi on y ajoute du poivre et de l'eau-de-vie de marc de raisin, parfois même du rhum pour accentuer le piquant et lui donner un bon parfum... Mais à Roquefort on ne fabrique la rhubarbe qu'avec des fromages dont la plupart sont déjà vieux, et qui ont déjà le piquant qui leur vient de la fermentation et de la poudre de pain moisi mis à la fabrication ; aussi actuellement on ne met rien de plus pour faire la rhubarbe. On prend des fromages fendus, écornés ou brisés, bref des fromages "accidentés", c'est-à-dire qui ont subi un accident quelconque dans les transports ou dans les manipulations ; on les mélange en les pétrissant sur une table pour les mettre en pâte et on en fait des boules longues d'un kilo." » (Extr. de *Le Roquefort de Pline l'Ancien*, par Augustin Fabre, 1938)



2

Los triaires e la venda

« N'i aviá que partissián en America. Los metiem dins de caissons. Èran causits, un pauc. Ieu, lo patron meune èra de Sent-Roma de Cernon e ieu atanben, me coneissiá e me metèt triaira. Causissiái lo fromatge amb una sonda. Caliá agachar cossí èra blu dedins, cossí èra madur... Èrem doas a far aquò. » (C. Lc.)

« Ieu, èri triaira. Aquí, aquò èra per París, aquí per Bordèus, aquí per Tolosa, aquí per Besièrs... Cada país aviá son gost de fromatge. » (C. E.)

« A la fin, triavi los fromatges. Quand lo fromatge arribava de las lachariès anava en cava o al frigò. Lo cava partissiá presque de suita, èra pas tròp... Lo frigò se conservava per quand èra pas la sason. » (P. M.)

« Quand n'i aviá qu'èran tròp madurs, èran pel personèl. Aquel d'aquí èra bon, èra gras. » (P. M.)

• ***Lo Miègjorn***

« Dins lo Miègjorn, aimavan lo fromatge blu. Aviem una sonda per agachar lo blu. Quand n'i aviá que volián pas venir blu, aviem una machina amb de ponchas. Los ponchàvem e, vint-a-quatre oras après, los sondàvem e lo blu èra sortit. » (P. M.)

« I aviá de vilas coma Montpelhièr o Tolosa que lor caliá de fromatge plan gras. » (V. H.)

• ***París, lo Nòrd***

« Del costat de París, aimavan lo fromatge sec. » (P. M.)

« Dins lo Nòrd, lor caliá de fromatge pus sec. » (V. H.)

• ***Los tustets per l'Algeria***

« Per l'Algeria, lor metiam de tustets qu'apelàvem, de fromatges durs. Disiam que s'afinavan en passent la mar. » (V. H.)

• ***L'America***

« Je m'occupais principalement des exportations vers l'Amérique. L'évolution était surtout sur les pays européens : l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Suisse... Et puis quelques pays asiatiques. Par contre, en 1956 quand je suis rentré, l'exportation vers les Etats-Unis était beaucoup plus conséquente que ce qu'elle est à l'heure actuelle. En 56, il partait des trains de fardeaux, c'est-à-dire des trains qui avaient une quinzaine de wagons et les fardeaux étaient des caisses en bois de 12 fromages fardelées par 4. Un fardeau faisait donc 48 fromages. » (G. J.)

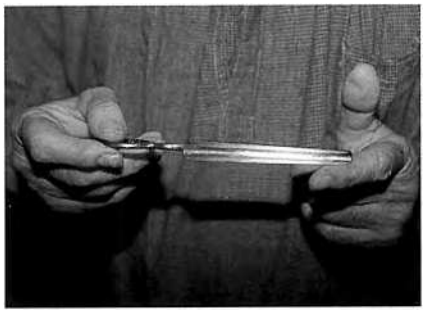

1

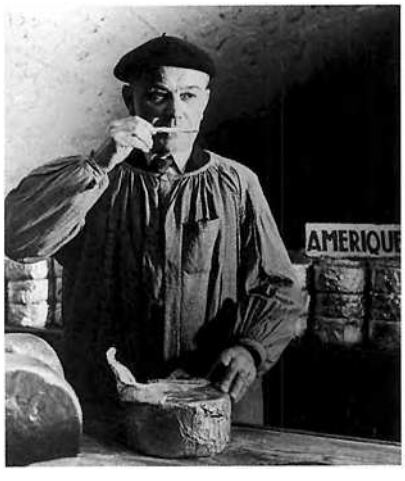

2



3



4

Vocabulari

« Bofia, bofilha : Fromages gonflés et mous, présentant un excès d'ouverture, fermentés, mal égouttés, voire gorgés de sérum. Ces fromages étaient toujours de mauvaise qualité et vendus après leur affinage rapide comme choix secondaires, au rabais.

Capèl : Fragment de feuille d'étain servant au plombage.

Capelar : Opération qui consiste à placer une feuille d'étain sur la face d'un fromage.

Codena : Défaut superficiel des fromages qui, à la coupe, présentent une zone plus sombre, gélatineuse, plus ou moins translucide et racornie.

Desplombar, desplombatge : On déplombe le fromage au moment de sa "toilette", avant le contrôle final précédant l'emballage sous aluminium commercial.

"Fardèu" : Conditionnement et emballage spéciaux pour l'exportation, surtout à destination des USA. En 1905, Marre écrit : "On emploie les caisses de 12 à 6 fromages, dont on remplit soigneusement les vides avec de la balle de riz ou de la laine de bois. Les caisses, solides et parfaitement étanches, sont groupées par fardeaux de 2 ou 4 caisses au moyen de bandages en fer plat."

Forma : Pain de fromage.

Granatge : Aspect pris de la surface du fromage normal au moment du plombage.

Gresilhut, gresilhuda : Le fromage qualifié de *gresilhut* présente une pâte constituée d'un grain friable, manquant de cohésion (insuffisance de liaison calcium en particulier et de liant).

Mòla : Forme ou meule. Rabelais, qui connaissait l'art de se tenir l'esprit en joyeuseté, avait toujours dans sa cave de Meudon la dive bouteille et un *mole* de Roquefort.

Quilhar : Dresser un pain de chant, pour signaler un lot ou un cuvier plombé, à l'attention du personnel chargé des manutentions ultérieures. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

1. - *Sonda.*
(Cl. B. C.-P.)
2. - Gaston Enjalric.
(Coll. et id. R. Jn.)
3. - Gaston Galtier.
(Coll. et id. G. Je.)
4. - On reconnaîtra : Lucie Solignac, Rachel Barbe et Laurencie Philibert.
(Coll. et id. N. A.)

Année	Exploitations	Brebis (Nbre de têtes)	Machines à traire	Fromageries	Tonnages
1938	10 300	450 000		900	11 000
1978	3 780	550 000	53 %	39	15 380
1993	2 700	780 000 (estimation)	100 %	16	21 200

En 1990, la collecte était de 1 544 000 hectolitres dont 89 400 hl pour 20 300 tonnes de roquefort soit 65 000 hl en fabrications diverses. En 1993, 1 520 000 hl ont été collectés dont 888 000 transformés en roquefort soit 21 200 tonnes et 632 000 hl en diversification. L'exportation se chiffrait en 1990 à 2 000 tonnes soit environ 10 % du total. (Extr. de *Roquefort,* par Robert Aussibal, 1994)

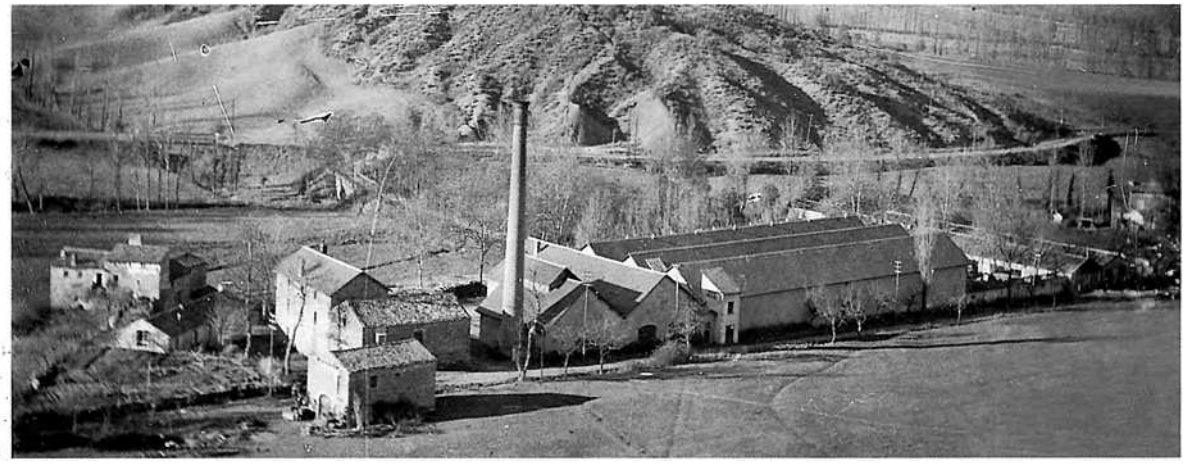

Gaget, gachet

« Emballage de bois (hêtre) à claire-voie permettant le transport de 2 rangées parallèles de fromages disposés de chant. Chaptal en 1879, précise que les transports ont lieu de mai à septembre et s'effectuent à dos de mulet, en utilisant des caisses ouvertes. » (Lexique occitan établi par Robert Aussibal)

Los gagets

« Lo papà trabalhava a l'usina a boès de Noset que fasiá de gagets per las cavas de Ròcafòrt. Fasián atanben las planchetas per metre entre los fromatges. Èra de pibol. N'anavan cercar del costat de Montlaur, enlai. Albat n'anava quèrre. » (C. E.)



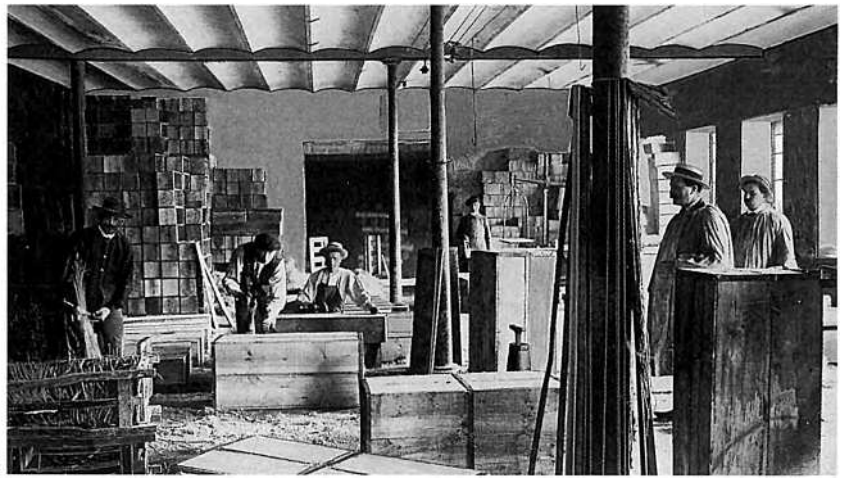

1. - *Los frigòs de Tendigas, 1940.*
« Davant EDF, aquò èra Sòrgas-e-Tarn mès, quand fasiá tròp caud, que i aviá tròp de frigòs que viravan, fasián virar una machina a vapor que fasiá virar una generatriça. Es per aquò que i aviá una chiminèia. »
(Coll et id. S. E.)
2. - *(Coll. L. Mr.)*
3. - *(Coll. S. d. L.)*



1. - *Gara de Tornamira.* Louis Firmin Marius Clergue *dich "Miladius" o son fraire dich* "l'Indien". *(Coll. S. J.-L. / A. Cl. / M. Ch. ; id. M. Ch.)*
2. - *(Coll. A. Rb.)*
3. - *Gara de Tornamira, 1954.* MM. Bousquié, Torès et Albaret. *(Coll. et id. A. Rb.)*
4. - *Gara de Tornamira.* On reconnaîtra *lo filh* Mathieu et M. Combes. *(Coll. et id. B. Je.)*







• ***Los panièiraires***

« L'industrie de fabrication des paniers pour l'emballage du Roquefort remonte à 1800. Tout d'abord, trois familles suffirent à alimenter Roquefort. En 1854, tout le monde se mit à faire des paniers. (...) Une personne habile, en travaillant tout le jour, peut, lorsque le matériel est prêt, confectionner une douzaine de paniers qui se vend 30 francs en 1931. Déduction faite de l'achat des roseaux et des osiers, il reste environ de 20 à 25 francs de bénéfice. » (Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges)*

« A Saint-Jean, on se mit à faire des paniers pour expédier le Roquefort mais le plus gros handicap c'était pour trouver les matériaux pour faire ces paniers. On allait chercher des longues ronces dans les haies, dans les bois, les clématites qui grimpent dans les arbres et qui fournissaient une quantité de tresses pour faire les paniers. Pour les jeunes pousses qui sortaient sur les souches, on en avait coupé le bois de l'année précédente. Mais il fallait plus de temps pour chercher ces matériaux que pour faire les paniers.

Los panièiraires

« Fasiam aquò amb las carabenas. Lo menusièr, mossur Ricard anava cercar las carabenas dins lo Miègjorn. Cadun comandava sos paquets e n'aviá per tota l'annada. Caliá rasclar las fuòlhas e partajar la carabena. Pièi las caliá metre a trempar dins lo rèc, un còp refendudas. Aquò las assoplissiá. Après, fasiam los panièrs. Dins lo temps, i aviá una vesina que se cargava de far lo torn del vilatge per veire se n'aviam de dotzenas e lo vesin aviá un chaval e una carreta e los anava portar a Ròcafòrt. » (C. An.)

« Lo menusièr anava dins l'Eraut, li prestavan de monde per copar las canabèras. Fasián de faisses de cent canabèras. Tot aquò montava pel trin dusca Sent-Pal. Los paisans d'aicí anavan a Sent-Pal amb las carretas e los buòus o los carris e los chavals. Avián un asclador per asclar las amarinas en quatre. » (S. Ls. / S. Em.)

« Ipolita portava los panièrs a Ròcafòrt. » (M. Sm.)

« Quand j'étais en vacances à Saint-Jean chez ma grand-mère, on devait peler des roseaux. Ma grand-mère faisait les paniers dans la rue. Tout le monde avait de l'osier dans son jardin. On coupait les branches et on faisait de petits fagots. On allait les porter sous le pont à la sortie de Saint-Jean pour qu'ils trempent. C'était pour faire les couvercles et les bordures des paniers. Il y avait des paniers à quatre fromages, à deux fromages ou à un fromage. » (A. L.)

Alors, un jeune homme que s'appelait Bousquet Fulcran fut appelé à la caserne de Perpignan pour faire son service militaire. Ils allèrent faire des manœuvres sur le bord des étangs d'Elne. Il vit de grands roseaux. Avec son couteau, il coupa quelques tiges, enleva les feuilles et les refendit en 4 ou 6 suivant la grosseur du roseau. Mais ces lamelles étaient raides et dures. Il en fit un bon paquet, mit un poids dans le bout, amarra le fond du paquet sur le bord du rivage et et jeta le paquet dans l'eau. Trois jours après, ils revinrent en manœuvres. Il alla voir ces roseaux et quelle ne fut pas sa surprise en prenant ces lamelles dans la main : avec son pouce, elles se pliaient à volonté. Il se dit : "Voilà les matériaux qu'il faut pour faire les paniers pour Roquefort."

Démobilisé, il vint dans sa maison, au bout du village, vers Massergues. L'idée ne le quittait plus, qu'avec ces roseaux, il pouvait faire des paniers.

Sûr de lui, il revint à Elne. Il embaucha deux ouvriers et se mirent à couper du roseau. Cela ne lui coûta pas bien cher ; les roseaux, on les lui donnait ; il n'était que pour les frais de les couper et du transport jusqu'à Saint-Jean. Ils firent des paquets de 60 tiges, liés à trois endroits avec un fil de fer et, avec 700 paquets, il fit charger un wagon de chemin de fer à la gare, l'expédia à la gare de Saint-Jean Saint-Paul. Le wagon arrivé, avec sept attelages de bœufs ou chevaux et leur charrette, on alla décharger le wagon. Il fit mettre 100 paquets sur chaque charrette et fit décharger ces chargements dans son champ. Le lendemain, il présenta les roseaux au fabricant de paniers, lui expliqua le procédé à suivre pour l'emploi et tout le monde en fut enchanté. Une femme appelée La Caubelle à son tour présenta un panier fait avec des roseaux aux industriels qui l'adoptèrent. Hippolyte Vernhet avait un cheval et, pendant toute sa vie, fit le transport des paniers à Roquefort. Il faisait deux, trois, même quatre voyages de paniers par semaine. J'oubliais de dire : dans un premier temps, on travaillait les roseaux avec le couteau et parfois le roseau taillait les mains. Alors mon grand-père, Justin Mazel, retraité de Roquefort où il avait travaillé comme mécanicien, à Saint-Jean, dans son petit atelier, inventa deux petits instruments : un qui servait pour enlever les feuilles des roseaux et un autre qui servait à refendre le roseau en 4 ou 6 suivant la grosseur. (...)

Quand Bousquet Fulcran eut vendu son premier wagon de roseaux, il en fit venir d'autres : on avait vu employer jusqu'à 20 wagons de roseaux l'an. Mais, avant la découverte de roseaux, le vicomte Victor de Corneillan avait acheté le moulin de Taillefer. C'était la grande vie de l'époque d'avant 1900. Il était propriétaire des plus grandes tanneries de Millau, avait une meute de chiens courants et quatre ou cinq chevaux. Avec des amis qu'il invitait toutes les semaines au moulin, il faisait une battue, traquait le lièvre pendant la journée entière. C'était la chasse à courre. Voyant la pénurie de matériaux pour fabriquer ces paniers, il fit planter tous ses prés en osiers bien alignés et distancés comme la vigne. Il faisait labourer et herser entre ces plants. Au mois de décembre, chaque année, il faisait couper les tiges, mettait en paquets sur place, les pesait, et les clients venaient charger ces matériaux. Vu le prix des paniers, ces osiers revenaient trop cher. Quand les roseaux vinrent, ils n'ont plus vendu d'osiers. On n'en employait que pour faire quelques bordures.

Après la guerre de 14, les vieux commencèrent à percevoir une petite pension. Le besoin d'argent se fit moins sentir et la fabrication des paniers diminua. Alors, à Roquefort, on inventa la caissette pour expédier le fromage. Cette sorte d'emballage, au début, ne plut pas aux commerçants. Quand ils enlevaient le couvercle fixé avec des pointes, le fromage dégageait une odeur écœurante, ce qui ne se produisait pas avec le panier. Mais on n'arrête pas le progrès. On expédia caissettes et paniers pendant un certain temps. Avant la guerre de 40, la fabrication des paniers diminua encore plus et pendant la guerre fut abolie complètement.

Chose curieuse : pendant la grande vague où les commandes de paniers affluaient de toutes parts, la fabrication ne dépassa jamais les frontières de la commune de Saint-Jean. Gaston Costes, mai 1991. » *(Doc. C. Mc.)*



1



4

Los panièrs de Sant-Jan lo Bas
(graphie francisée)
« Vers d'un paysan en l'honneur de l'industrie des paniers.
"De miséro Sent Jean lou bas
N'èro deja toumbat pla bas
Quand lou citoyen Broussou
Se dièt : "Aro, aici n'i o prou !
Se la paresso fo plaço al trabal
Cadun pot releva soun oustal !"

Faguèn de paniers a fourmaché
Aquos lou partit lou pus saché !
Metten la misèro deforo
Sans aquo toujours say démoro !
Que cadun monte sa fabrico
Toutes ne faren quauquo brico.
Cerquen broquos et bedissous,
Ocupen nostres enfantous,
Femnos, enfans, à l'atelier !

Aici aven un brabe mestier !
Lou pèro faro lous coustous,
L'enfan treno lous coubertous,
L'ainat pergoro l'amarino
Pendent que la fillo la treno.

Un panier aïtal debesit
Dins pas ges de temps es fenit.
De cinq houros del mati al sero,
Cadun o facho sa doutgeno.

De quatre en quatre lous estacou,
Dedins la cabo lous recatou,
Pièi un bel jour à Roquofort
Cadun pren part al coffre fort.
Quatre francs et mièch la doutgeno
Toutes sou pagats de sa peno.

Davans beni, buboun pintou,
Manjou uno micho, un peraillou.
Cami faguen contou sa bourso
Et pièi bon soupa sus sa crousto.

Lou dimenge après arribat,
L'argen à l'espargno es pourtat.
Dins lou pais, boun an mal an,
Ne rapporto huech milo francs.
En milo huech cents quaranto nou
Ne rappourtabo pas un sou.

Aquelo industrio ancienno
Que Sent Jean lou bas renouvello
Li fo forço be, cresès ou,
Lou dibou al citoyen Broussou.
Tout lou pople recouneissent
Lou diou hounoura coumo un sent ! » (Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges)*



3



3

1. - *(Coll. S. d. L. / S. J.-L.)*
2. - *(Coll. S. d. L.)*
3. - *(Coll. C. F. M.)*
4. - *Panièr de Sent-Jan. (Cl. B. C.-P.)*

Los patrons de Ròcafòrt en 1925

Ròcafòrt, 1935

Le 30 avril 1935, la radio de Toulouse-Pyrénées fit un reportage sur Roquefort dont l'enregistrement, conservé par Maurice Labbé, a été transcrit. En voici le résumé.

La visite commentée par M. Palhiès commence par le pesage, puis une *cabanièira* en « sarrau blanc et sabots » ouvre la porte de la salle de salage. « Ces fromages sont faits de lait de brebis. Sur les Causses paissent de nombreux troupeaux de brebis. Leur lait est rassemblé aux laiteries que possèdent presque dans chaque hameau les industriels de Roquefort. Là, le lait, additionné de présure, est caillé et mis en moules, après l'avoir ensemencé d'un champignon spécial. Transportés ensuite à Roquefort, les fromages sont pesés comme vous venez de le voir, ils sont portés ici et frottés de sel sur tout leur pourtour et déposés à même le sol par piles de trois. Ils séjournent là six jours, temps nécessaire pour que la pâte ait ainsi absorbé le sel. Il passe donc ainsi au fort de la saison, 35 000 fromages tous les six jours. »

Puis c'est la salle de piquage et de brossage. « Comme vous l'avez vu, le fromage placé sur une chaîne sans fin passe entre un jeu de brosses qui, rapidement, lui enlève le sel en excédent ou les impuretés de surface. Il va ensuite sous la piqueuse, disque garni de pointes qui transpercent le fromage afin que le *penicillium glaucum* puisse avoir constamment pour se développer l'oxygène nécessaire. Les fromages sont ensuite descendus directement à la cave. »

La cave est décrite par le reporter : « Mais le plus impressionnant ce sont ces alignements fantastiques d'étagères, dont les extrémités se perdent dans l'ombre. Et, sur ces étagères superposées, larges d'un mètre environ, c'est presque affolant de trouver des milliers et des milliers de fromages. »

Une *cabanièira* explique ensuite les différences d'aspect des fromages et décrit les opérations de raclage et d'emballage : « Les fromages qui sont blancs sont ceux qui viennent d'être descendus du saloir. La mousse rougeâtre est le duvet qui recouvre le fromage en fin d'affinage. Mes compagnes (...) tenant un fromage d'une main et de l'autre un couteau racloir, sont en train d'enlever cette mousse. »

C'est au tour de M. Fleuri d'expliquer la fonction des fleurines qui maintiennent, même aux plus fortes chaleurs, une température de 5 à 6° C et 100 % d'humidité dans les "caves de la rue" construites sur 13 étages.

Viennent ensuite les locaux d'expédition où transitent des millions de fromages de 2,5 kg chacun avant d'être expédiés parfois jusqu'en Amérique par convois de 20 à 30 wagons.

Le reportage se prolonge par un échange en occitan et des chansons occitanes interprétées par M. Galy.

(1) Certaines entreprises existaient de façon indépendantes en 1925, soit un total de 27 entreprises si on compte les associés, pour 1 ou 32 si on compte les familles associées.

« Remontons dans le temps et supposons que par une belle journée de printemps de 1925, nous parcourions les rues du village, plus ou moins bien entretenues ; voyons qui nous pourrions y rencontrer (1).

Emile Masclet préside aux destinées de la Société des caves et des producteurs réunis. Cette société a succédé en 1882 à la Société des caves réunies.

Paul Lebrou, qui fut ingénieur à la Société, s'était mis à voler de ses propres ailes dès 1900. Il réfléchissait sans doute déjà à créer en 1928 une association avec ses deux fils, mais il ne pouvait imaginer que le décès de son fils Achille l'amènerait à fusionner en 1935 avec la Société des caves.

Le fils de Guiraudou, passionné de voitures, l'avait garée dans le village. Guiraudou avait débuté en 1905 et il vendra à la Société en 1930.

Clément Vernhet, qui avait monté sa petite affaire en 1920, se préparait peut-être déjà à vendre en 1927 à la Société.

Les futurs fondateurs de la Société des caves associées ne pouvaient encore imaginer les difficultés qui les attendaient, en particulier en 1928 à l'exportation, difficultés qui les amèneraient de fait à vendre à la Société des caves en 1930, mais ils étaient tous là, devant leurs caves : les frères Solier qui avaient pris la suite de Léon Vernières en 1913, Léon Calmes qui était là depuis 1896 et qui pensait peut-être à installer ses fils, Justin Couderc qui avait débuté en 1909 plus ou moins associé avec Albert Crouzat.

Gruat et Joseph Coulet s'étaient associés en 1920 et avaient également décidé de s'associer depuis 1922 avec Louis Roques et A.Baumevielle, venus du lait de vache et qui affinaient du bleu à Peyrelade. Leur nouvelle société à 4 s'appelait la Société concessionnaire. Achille Galtier et son cousin exploitaient la cave Galtier cousins. En 1930, tous auront plus ou moins un emploi aux Caves associées. Ils considèreront un peu cette entreprise comme la leur mais Achille Galtier, le directeur, sera aux ordres de la Société des caves, le nouveau propriétaire.

La nouvelle société anonyme de propriétaires, dite Société Saint-Jean, du nom de son directeur, fut fondée en 1910. M. Saint-Jean ne pouvait imaginer que sa société fusionnerait avec la Société des caves. Il décèdera en 1929 à l'audience du tribunal dans un procès qui l'opposait à un petit industriel déjà nommé.

Henri Combes venait de créer son affaire. Elle existe toujours et c'est la plus petite maison de Roquefort.

François Carles était peut-être dans la rue mais son affaire, qui prendra la suite de celle de Roux, crée en 1927, n'existait pas encore.

Les frères Vernières, Léon et Gabriel, avaient pris la suite de leur père Paulin qui existait depuis 1889. Cette entreprise existe toujours et c'est J.-C. Ricard qui préside à ses destinées.

A la sortie du village, en direction de Tournemire, Paul Roques était là, il avait pris la suite de son beau-père Hilarion Galtier installé en 1909 ; sa fille mettra son affaire en gérance à la Société en 1961.

La Société agricole de Roquefort, mitoyenne de Paul Roques, avait racheté en 1912 l'affaire de Joseph Sarrouy et A. Robert dans le but de créer, dans un esprit coopératif, une alternance au monopole qui se dessinait après le rachat de Rigal par la Grande Société.

Le directeur de l'Agricole discutait avec Gras, qui avait une petite affaire et l'achat fut conclu par la Société Maria Grimal en 1927. Les dirigeants de l'Agricole lorgnaient sur l'affaire de la "Vieille fille", Maria Grimal. Après des débuts à Sainte-Eulalie, elle était venue s'installer à Roquefort dans les années 1890. En 1912 elle avait failli vendre à la Société agricole en formation, mais les évêques de Mende et Rodez l'en dissuadèrent. En 1925, assise devant la porte de sa maison au centre du village, elle se demandait encore comment elle dut se "mettre en société" en 1922 et accepter elle, la

catholique, de prendre comme directeur ce parpaillot de Freychet. Sa santé l'amènera à vendre à l'Agricole en 1928.

Louis Rigal est maintenant installé dans la cave Carrière. Il était venu du Midi en 1887 pour s'associer avec Roussel, mais, le banquier Villa lui ayant coupé les fonds au moment des règlements de lait, il dut accepter l'entrée majoritaire de la Société des caves dans son capital en 1911 et perdit toute indépendance.

Emile Pujol, parti de rien, avait monté son affaire en 1920. Il vient de racheter Beffre et compagnie en 1924. Ce sera une belle affaire partagée entre le lait de brebis à Roquefort et le lait de vache à Lestang. Les fils la revendront à Albert Alric en 1978.

En 1925, Alric c'était Paul Alric, c'était la suite de l'affaire Roussel, et ce n'est qu'en 1955 que seront créées deux affaires distinctes : Alric qui sera plus connue sous sa marque principale "le Papillon" et Alric frères qui sera revendue à la coopérative S.C.A.R.O.

Maurice Bouet domine le village, il est voisin d'Albert Milhau. Il était venu comme associé d'Albert Sarrouy, le frère de Joseph de l'Agricole. Bien plus tard le fonds de commerce sera repris par la S.C.A.R.O. et les installations vendues à Société.

François Fonvielle a loué la petite cave sous l'hôtel en prenant la succession de Delran. Il revendra au groupe Société en 1928, surtout pour son affaire de fromages bleus à Trèves.

En 1925, Gabriel Coulet et Albert Crouzat sont associés, ils vivent encore en bonne intelligence mais se sépareront en 1931. Gabriel Coulet est toujours une belle affaire indépendante tandis que Crouzat a été revendue à Michel Besnier.

A ses débuts en 1913, Cadilhac s'était associé avec Grégoire. Le fils connaît déjà bien la fille de Numa Jean, associé de Lacazotte puisque, devenu son gendre, il s'associera fin 1927 avec son beau-père Numa Jean.

La famille Laur, associée à ses débuts avec Albert Milhau, s'était séparée en 1918 et, dans notre village de 1925, il y a deux entreprises : Albert Milhau qui finira à la Société des caves en 1978 et Laur frères qui se sépareront en 1936 pour créer deux entreprises : Laur et Daures et Clément Laur.

Pour terminer cette promenade guidée dans Roquefort, signalons enfin que nous aurions pu rencontrer Alphonse Beffre venu en voisin de la cave Matharel qui, sur Tournemire, affinait toujours du roquefort. » (Maurice Labbé)

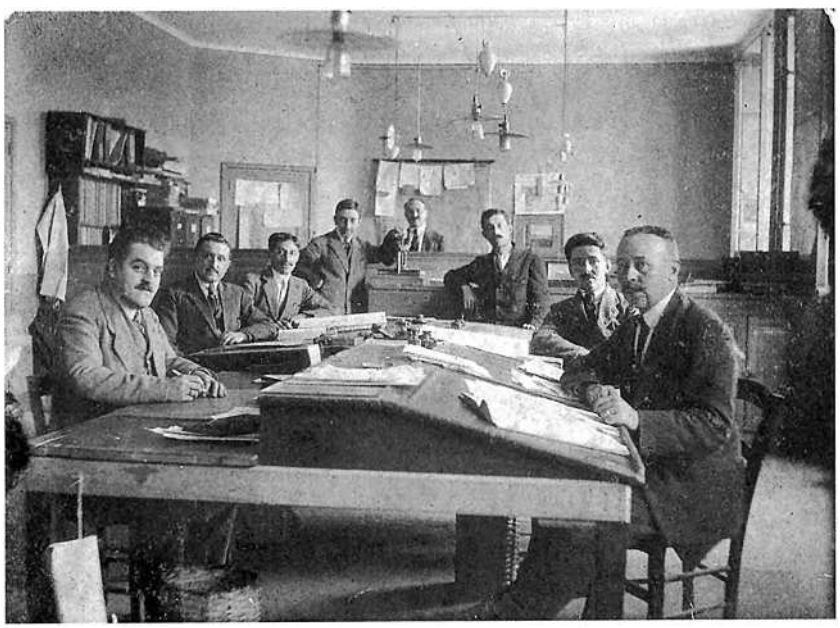

Cavas Loïs Rigal, 1922.
Fernand Enjerlic (6e). *(Coll. et id. A. Cl.)*

Ròcafòrt, 1941

On peut utilement comparer le discours tenu lors de la Révolution nationale à celui que l'on tient de nos jours.

« A qui profitait le régime de l'économie libérale ? Aux forts, aux dépens des faibles ; et si nous envisageons l'industrie du Roquefort, nous pouvons bien dire que ce régime n'était favorable ni aux petits industriels ni surtout aux paysans. Mais les temps sont maintenant révolus. Le maréchal Pétain l'a dit en exposant dans son immortel message aux Français les principes de la Révolution nationale : "Devant la faillite universelle de l'économie libérale, presque tous les peuples se sont engagés dans la voie d'une économie nouvelle, nous devons nous y engager à notre tour et par notre énergie et notre foi regagner le temps perdu. Deux principes essentiels nous guideront : l'économie doit être organisée et contrôlée. La coordination par l'Etat des activités privées doit briser la puissance des trusts et leur pouvoir de corruption...". Désormais les forts ne seront plus les maîtres. Partout il y aura une organisation et il y aura un contrôle. (...)

[Le commissaire du gouvernement aura] beaucoup à faire pour régler les rapports, des industriels avec les organismes ravitailleurs, les rapports des industriels entre eux et ceux des industriels avec les éleveurs. (...)

Les producteurs de lait de brebis du rayon de Roquefort sont co-propriétaires de l'appellation "Roquefort". Ils ont le droit de veiller à ce que leur fromage conserve sa réputation mondiale et pour cela ils doivent lui garder les qualités qui en font "le roi des fromages". Il y a là pour eux un intérêt primordial et leurs intérêts sur ce point sont entièrement solidaires de ceux des industriels. (...)

Et la question du prix du lait ? Celle-ci est capitale. Dans l'avenir une solution sera trouvée, espérons-le, par la création d'une coopérative de production et d'affinage qui servira d'organisme régulateur et de contrôle.

Mais il ne s'agit là que de l'avenir ; pour l'instant il convient d'être plus modeste. Nous n'en sommes plus, fort heureusement, au temps des achats du lait par le système des primes distribuées sans compter aux gros producteurs, au détriment des petits. Nous n'en sommes pas davantage à l'application de la formule qui après avoir assuré aux industriels leur bénéfice et le remboursement de leurs frais généraux consentait à abandonner aux producteurs une portion du solde des bénéfices. La formule actuellement en vigueur, imparfaite certes, mais aussi bonne qu'elle pouvait l'être au moment de son acceptation, constitue un grand progrès. Si elle maintenait comme base de calcul l'incontrôlable prix de vente du fromage, elle faisait du moins entrer en ligne de compte un autre élément dont la fixation était tout à fait indépendante des industriels comme des éleveurs : l'index économique des prix. » (Extr. de "Economie contrôlée et Roquefort", d'après Jean Ducausse, dans *Bulletin de la Solidarité aveyronnaise*, février 1941)



1



2



3

1. - *Ròcafòrt, 1911.* Construction de la cave de la Société Lebrou. *(Coll. et id. A. Cl.)*
2. - *Comptables de la Societat, 1936.*
On reconnaîtra : MM. Sollier, Tessier, Clumdgins, Coutarel, Beffre, Sobie et Solignac. *(Coll. et id. S. J.-L.)*
3. - *Ròcafòrt*, inauguration de la table d'orientation.
A. Lebrou, F. Laur, F. Blanc, Lubac, E. Palhiès, Lebrou père, R. Fleuri, Birot, Sec, Brémond, Vigarié père, Chaix, Nicolas *(mèra)*, L. Freychet, Carles, Martin, Vigarié fils, Benezech, C. Laur, J. Coulet. *(Coll. L. Mr.)*
4. - *La Pèira,* vers 1920. Augustine Maraval et Alice Amat. *(Coll. et id. A. D.)*
5. - *La Pèira, 1980.* Emma Galtier. *(Coll. et id. G. E.)*

Las cabras



4



5

Les chèvres permettaient d'avoir un peu de lait toute l'année, non seulement dans les familles qui n'avaient ni *vacas,* ni *fedas,* mais aussi dans les *bòrias.*

« [Sous l'Ancien Régime] la lutte anti-caprins s'intensifie et les infractions sont frappées de lourdes amendes. La réglementation précise : "On tolère une chèvre pour un chacun, pour la nourriture des petits enfants et des malades, chaque paysan n'en pourra tenir que deux." » (Extr. de *Roquefort,* par Robert Aussibal)

« Chacun a sa petite vigne, en terrasses à flanc de coteau avec des murs de pierres sèches, chacun à son blé, son orge, sa luzerne, son parcours pour les moutons et, naturellement, ses brebis. 10, 20 ou 60, chacun a son petit troupeau, souvent un bélier, pas toujours. Presque toujours la chèvre, la chèvre indispensable parce que, le lait de brebis étant pour Roquefort, il faut bien le lait de la chèvre pour la famille. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Aviam una cabra pel lach. » (C. E.)

« Aviem una cabra dins lo tropèl, mès n'i aviá pas gaire. » (B. C.)

« Los grands-parents avián tres o quatre campanhas [al torn de Sent-Africa] e ieu i gardavi las cabras. Aquelas cabras fasián de lach que balhavan als vesins. » (R. Lu.)

« Aviem abut un boc mès aquò marchava pas, aquò raportava pas res, l'envoièrem passejar. Aquò menava totas las salopariès de totes los tropèls. Aviem pas qu'una cabra, la molziem. » (G. Jl.)

Lo pòrc

Un còp èra en Roergue, cada ostal fasiá masèl. Rabelais vantait les charcuteries du Rouergue et la Cour d'Angleterre avait des mandataires qui achetaient des *cambajons* aux *fièiras* de *Najac.*

Il y eut autrefois des races régionales comme les *tecats,* semblables aux *limosins* ou aux *gascons* ; mais la race la plus répandue au début du XXe siècle était celle des *craoneses,* aux larges oreilles rabattues. Puis vinrent les "large-white" anglais aux oreilles dressées, les *quilha-aurelhas.*

« Aquò èra lo craonés. » (C. Ld.)

Vèrres, mauras e porcèls

Les propriétaires de truies vendaient les porcelets sur les *fièiras* à ceux qui souhaitaient en engraisser. Ils ne conservaient que ce qui leur était nécessaire pour leur consommation et renouveler la truie que l'on tuait. On vendait également des porcs gras. Mais, en *Vabrés,* les *paisans* débitaient aussi du porc frais, *lo porquet,* sur les *mercats* et les *fièiras* de la région.

« On avait quatre ou cinq truies que faisaient sept, huit ou dix porcelets chacune. On faisait venir ces cochons au petit-lait et on les vendait à 20 kg. On ne gardait que ce qu'il nous fallait pour l'an d'après. » (M. Ad.)

« Aviem de mauras per porcelar e teniem mème lo vèrre. Lo monde venián menar las mauras. N'i a que venián de luònh. Vendiem los pòrcs pichons, nautres, a vint-a-cinc quilòs. Aviem quatre fièiras : Vila-Franca, Sent-Africa, Camarés e Requistar. Aquò partiá en principe a la fin de l'estiu. Los crompavan per engraissar. N'i a que los crompavan, que los engraissavan e pièi tornavan partir a la fièira. » (B. L. / *Dònacòsta de Sent-Esèri)*

« Cada an, fasiem venir un parelh de porceladas, de pichons. Los vendiem quand fasián vint-a-uòch, trenta quilòs. Ne fasiem venir una porcelada al començament de l'annada e una autra a la fin de l'annada. » (C. Ld.)

La bolhida

Il fallait des porcs très gras car la chair était plus savoureuse, le lard était utilisé pour la soupe et la graisse remplaçait l'huile dans la cuisine. On les engraissait avec *la gaspa* et des bouillies faites avec des raves, des pommes de terre, des *castanhas, d'aglands,* de la farine et toutes sortes de verdures (1).





Lo Vialar, 1946.
Marthe et Valérie Terral, François Roques et Alfred Terral. *(Coll. et id. T. Rm.)*

La tisana de sèrp
« Quand una maura porcelava e que aquò anava pas tròp, li fasián de tisana de sèrp. » (B. Y.)

Los amorièrs
« A la prada, aval, i aviá dos o tres mûriers. *Amassàvem las fuòlhas per donar als pòrcs. Metiem d'aiga bolhenta dessús e aquò fasiá coma d'òli que montava. »* (J. F. / J. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*
« Amassàvem las fuèlhas dels amorièrs, las metiam dins una semal, vojàvem de farinal dessús e d'aiga plan caud. Donàvem aquò als pòrcs. » (F. L.)

(1) ***La bolhida***
« Lor fasiam la bolhida amb la coireta. » (M. Ad.)
« Lor balhàvem de trufas e pièi caliá anar amassar d'aglands, de carduces per far de bolhida. » (C. E. / L. Al. / L. M.)
« De trufas, de bledas, de castanhas, de tòpins... Metiem los pòrcs per las castanhals. I demoravan totes sols, dintravan lo seras, après. » (D. J.)
« De trufas, de tòpins, de bledas, de gaspa... Als pichons, lor balhàvem de gaspa. Pèi, quand aviam amassadas las castanhas, metiem los pòrcs per la castanhal, jusca que jalèsse. » (B. L. / B. M.)
« Amassàvem d'aglands per noirir los pòrcs, per los engraissar. Metiam aquò dins l'aiga per los conservar. E pièi los enfants los anavan gardar pels rastolhs. Los deslargàvem. » (B. Gy. / B. M.-Th.)
« Amassàvem los aglands pels pòrcs. Los lor donàvem coma aquò. Per los conservar, los metiem dins una semal amb d'aiga, amai las castanhas. » (C. C.)
« Fasiái la bolhida dels pòrcs amb de rama d'onc, un pauc de gaspa e un pauc de bren. L'autom, se i aviá quauquas trufas de rèsta, manjavan de trufas. Caliá ben que s'engraissèsson un pauc... » (B. A.)

Camaràs de Sent-Africa, 1949.
Simone Jutan et Lucie Vidal.

Lo masèl

L'estofat de pòrc e la rabastinèla

« Le repas n'a lieu que le soir, parce qu'à midi, tout n'est pas prêt. On sert au repas : *l'estouffade,* sorte de daube avec de la viande, du vin et de l'eau, des épices, fait avec la partie du porc qui porte les ris, plus une entrée, viande de volaille avec des champignons, plus un légume sec ou frais, plus un plat de *rabastinelle,* filet en morceaux et boudin frits à la poêle, plus un rôti, plus un gâteau ; on évitait la fouace, on préférait les oreillettes. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Sovent, lo seras manjàvem de bodin, l'estofat e un tròç de rabastinèla. » (N. Ln.)

« Quand tuavan lo pòrc, fasián l'estofat. I metián una ceba, de vin, de laurièr, de codenas e lo glandolat. Lo laissavan tot lo seras. Èra bien confit. Manjavan aquò amb una padenada de trufas. » (A. Gg.)

« Lo frasinat èra tot aquò del còl. Lo fasián al vin, amb de trufas bolhidas. Aquò èra l'estofat de pòrc. » (M. Dn.)

La sopa al fromatge

« A miègjorn, quand èri jove, avián l'abituda de manjar la sopa al fromatge. » (P. M.)

1. - *Lo Mas d'Ancèssi de Sent-Africa, 2001.* Francis Farret, Alain Arlès, Léon Roucayrol, Guy Artis, Serge et Didier Roucayrol, Gilbert Armand, Emilienne Roucayrol. *(Coll. et id. R. Em.)*

2. - *Lo Salse de Sent-Esèri.* ?, Léon Campan, Roger Cabanié. *(Coll. et id. A. Lr.)*

3. - *Coat de Sent-Africa, 1985.* ?, MM. Albinet, Maury, Bousquel et Carcenac. *(Coll. et id. A. Od.)*



1



2

Pour tuer le cochon ou *far masèl,* on utilisait les services du *tuaire* ou *sagnaire.* Et pour préparer la charcuterie, les femmes se faisaient aider par une *maselièira.*

« L'ivèrn, ma mèra anava far la maselièira qu'apelavan. Anava far de porcèls. » (P. M.)

« La mamà anava a la jornada per far la charcutariè. Los paisans las venián lo(g)ar. Li disián : "Loïsa, vendretz dos jorns..." Fasiá la salcissa roja, lo melsat, la salcissa dels cosins... Tot lo monde la demandava perque o fasiá pas. Res perissiá pas. I aviá de femnas que anavan vite e, apèi, escampavan los gratons...

A dotze ans, me preniá a cò del patron e me donavan la pèça perque i gratavi los òsses per gratar la carn. Caliá copar la carn per la salcissa pichon. Escotavi plan perque voliái aprene per anar a la jornada tanben.

Ma paura mamà èra pagada sèt francs per jorn, pas mai. E ieu me donavan quaranta sòus. De còps que i a, me copavi los dets... Mès ploravi pas, que voliái plan aprene... » (E. C.)

En général, on égorgeait le cochon sur une *mag* renversée, on le nettoyait et on le rasait à l'aide d'un couteau après l'avoir ébouillanté avec une eau frémissante pour éviter de cuire *la codena.* Selon les endroits, on ouvrait le cochon, après avoir coupé la tête et les pieds, soit par le dos, soit par le ventre.

« Lo pòrc, lo metián dins una semal amb d'aiga bolhenta per li rasclar lo pial. Pièi, lo dorbissián e tiravan las tripas. » (E. C.)

« Un tuaire veniá. Lo tuavan sus una mag, apièi viravan la mag dessús-dejost, fotián lo pòrc dedins amb d'ai(g)a e, amb una cadena, tiravan. Èra per lo plomar. Pièi, lo tornavan montar sus la mag e lo dorbissián per l'esquina. » (D. J.)

« Mon paire sagnava de pòrcs. O fasiá sus un cornut. La maselièira parava lo sang e pièi adujava per plomar lo pòrc. Se tuava facilament dètz o dotze pòrcs cada setmana. Mès anavan far los mercats. Anavan a Bedarius, a Clarmont, a Camarés, a Durenca, a Vila-Franca... Èra un pichòt comèrce de l'ivèrn. A Vendalòvas, i aviá quatre o cinc familhas que vivián d'aquò l'ivèrn. » (A. Mr.)

« Lo matin, tuavan lo porcèl. Lo plomavan, lo copavan. Las femnas venián quèrre las tripas per las netejar. » (P. M.)

« Mon pèra tuava los pòrcs. Aquò se fasiá al mitan de la plaça, sus una mag. Pièi, lo negava dins la mag amb d'aiga bolhenta copada un pauc. Pièi raspavan amb de tròces de vièlha dalha. Apièi, lo sortissián e lo dorbissián per l'esquina. Tanlèu qu'èra dubèrt, las femnas èran aquí per anar far las tripas. » (N. Ln.)

3



• ***Las tripas***

« Lo prumièr trabalh que fasiem èra de lavar las tripas. La paura mèra lavava las tripas dins un farrat e ieu li vojavi d'aiga dedins. » (E. C.)

« Las passavan a l'aiga cauda e pièi a la ribièira. Apièi, las metián a trempar amb de cebas, de citron... » (N. Ln.)

• ***Lo bodin e la sanqueta***

« Fasiem lo bodin amb lo sang, dins un pairòl tot en coire. Quand avián metut lo cotèl al pòrc, ma paura mèra bolegava plan lo sang, per las estopas, per que lo sang sosquèsse plan clar. Apièi, lo passàvem e lo metiem dins una topina al pè del fuòc per esperar las tripas. Lo bodin se metiá dins las tripas las pus gròssas. » (E. C.)

« Metiem un planponh de carn blanca, un pauc de lach, un bricon... » (V. M.)

« I metiem de fribola. O fasèm encara. » (R. J.)

« Lo bodin se fasiá amb de sang, un pauc de carn, n'i aviá que i metián de pan, d'uòus... per lo far secar. Mès n'i aviá que fasián lo bodin tot simple, pas qu'amb de carn, que se fasiá còire a la padena. » (P. M.)

« Aquò èra pas lo bodin de La Cauna. Aquò èra lo sang amb quauqu'uòus dedins, un pauc de blanc mès pas gaire e d'espinards. » (N. Ln.)

« Fasián lo bodin amb de carn que metián a la padena. » (D. J.)

« Òm copava de carn – de railar qu'apelavan, çò que ten las pichonas tripas – e la fasiem passar a la padena amb un bocin d'api e de cebas. Pièi metiem aquò dins lo sang amb de fribola, de sal e de pebre. Après, òm aviá un embut. » (A. Mr.)

• ***Lo cap del pòrc e lo glaçat***

« Amb lo cap, fasián de glaçat. Mès, las aurelhas e lo morre, los metián a la sal e pièi ne fasián la sopa. De còps, manjavan las aurelhas amb de mongetas. » (D. J.)

« Amb lo cap, fasián de glaçat. Lo copavan e lo fasián còire. Mès la pèl del cap se gardava, se metiá a la sal e pièi se manjava amb de mongetas, de ceses... » (P. M.)

• ***Los gratons***

Le soir, on faisait fondre les *gratons* dans la *pairòla* en cuivre. Parfois, on y ajoutait des carcasses de volaille.

« Lo seras, la salcissa penjada, fasián los gratons sul fuòc. Aquò se fasiá dins una granda pairòla. I metián las codenas... Trabalhavan tota la nuèch per far los gratons. Lo lendeman matin, quand se levavan, manjavan de gratons. » (P. M.)

« Fasiem de gratons. Amassàvem tot çò que demorava. La graissa fondiá e cosiá la carn. Pièi, metiem de sal e de pebre. Los quatre pès anavan dins los gratons. » (E. C.)

« Los gratons se fasián sovent lo lendeman. Se èran tròp grasses, de còps i metián d'òsses de canard, de vièlha pola... La corada anava als grattons atanben, la copàvem. » (N. Ln.)

« Arribava sovent que fasiem còire los canards amb los gratons de pòrc. Sabètz que, quand fasiem los gratons, èra la fèsta ! Se fasiá un brave gostar ! I metiem tot aquò que anava pas a la salcissa, totes los òsses, la carn que demorava pels òsses tombava quand èra cuòcha. » (B. D.)

« I metiem las codenas, las pèls... » (C. S.)

« La coa se metiá als gratons. » (F. L.)

« Aicí, metián los grautons a secar a la pèrga. » (A. O.)



Vendalòvas de Sent-Africa, 1940. Odette Carrière, Jean-Louis et Berthe Combes, Armand Sévérac. *(Coll. et id. A. Mr.)*

Lo present
« Lo present, c'était un morceau de boudin, un pli de saucisse et un morceau de *rabastinèla,* de *tindèla,* c'est-à-dire un morceau de filet. » (S. Jn.)
« Quand sagnàvem lo pòrc, se fasiá un present al curat. Un pastre qu'aviem disiá aital : "Bonjorn, mossur lo curat, vos pòrti un present, de bodin, fotim, de tindèla, fotèla. Vo'n pòrti pas gaire, pecaire, lo pòrc èra pichon, fot-lo, mès val mai aquò que pas res, fotme." » (C. J.-C. / *Sent-Esèri)*

Las brillas de pòrc
« Las brillas de pòrc, la carn qu'èra al còl, aquò se fasiá dins un topin de tèrra, davant lo fuòc, amb de vin, de fribola, de pebre e de sal. A l'epòca, lo conservavan, i metián de graissa dessús. Mès lo caliá manjar avant l'estiu, al mes de junh. » (A. Od. / R. M.-R.)

Lo bodin al glandolat
« Notre boudin confectionné par ma grand-mère, enrichi de *glandoulat* (la gorge du porc), d'épinards cuits à l'eau, de mie de pain, d'oignon, de lait, de poivre et de noix muscade était forcément le meilleur de la contrée ! Une fois poêlées, les rondelles sombres étaient consommées nature, tout juste arrosées d'un filet de vinaigre. Certains les accompagnaient d'oignons frits, d'autres de pommes cuites à la poêle comme des pommes de terre. » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* par Jacques Vaizy)

Lo galavard
« Per far lo galavard, fasián conflar de pan dins lo sang. Mès aquí, lo caliá far pas que fremir doas o tres oras. » (A. Mr.)

Las resonzaduras, lo torn
« Las resonzaduras, aquò èra la pèl al torn del fetge e que ten a las còstas. » (N. A.)
« Nautres, apelàvem aquò "lo torn". Aquò se manjava a la padena amb de bodin. » (A. Mr.)

Las fetjoletas
« Manjàvem los "paumons" del pòrc amb una sauça amb de vin e de cebas. Amai o fasèm encara. Apelàvem aquò de fetjoletas. » (B. D. / B. Gn.)

La charcutariè

« Les deux procédés essentiels de conservation, c'était la cuisine prolongée et le salage. On cuisait le boudin, on cuisait les fricandeaux, et souvent dans leur pot, et par-dessus on mettait une couche de graisse ; la graisse rancissait, mais par-dessous les fricandeaux se conservaient. On faisait des confits de volailles. On salait les jambons, les saucissons. Dans une saumure on mettait ce qu'on appelait le petit-salé (les oreilles, le museau et les pattes de porc) et puis on faisait la fameuse saucisse qu'on enroulait en plis autour d'une barre tendue horizontalement sous le plafond de la pièce. J'ai vu souvent, jambons, saucissons noyés dans des cendres de bois, pour leur éviter de rancir. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional*, n° 3)

La topina de la salcissa

« Autres còps, dins las bòrias, tuàvem de pòrcs e ma maire metiá la salcissa dins la graissa e, quand caliá far fondre aquela graissa, metiam la topina davant lo fuòc. Aviam de cans de caça qu'aurián manjat una cabra cada jorn. Aquel jorn, la pòrta èra dubèrta, lo can dintrèt e fa(gu)èt partir lo cobertor de la topina. I aviá pas qu'un bricon de salcissa al fons. Lo can te met lo cap aquí dedins per atrapar la salcissa, solament las aurelhas son plan dintradas mès, quand lo can a volgut tornar sortir lo cap de la topina... Passèt la pòrta amb la topina ! Nautres, èrem joves, e... a rire ! Lo vesin, Laurenç Bartés de Valròs, que anava quèrre la gaspa, dintrèt e di(gu)èt : "Sai qu'es arribat quicòm... Es ben long, aquel can !" » (L. A.)

Lo pastat

« Lo pastat se fasiá amb de fetge, la levada, de ventresca... » (P. M.)
« Lo fetge, ne fasiem lo pastat. » (B. D.)

L'ase

« Farcissiam l'ase amb de codenas, los "paumons" e un pauc de carn, de ventresca. Lo corduràvem, lo metiam a còire un briu e pièi lo penjàvem e lo laissàvem secar tres meses benlèu. » (B. Hl. / S. Lc.)

Los miçons

« Los miçons, aquò se fasiá amb de codenas. Òm las salava, òm las pebrava, aquò èra rotlat un pauc sarrat e òm lo penjava a las fustas. Quand lo monde èran paures, prenián aquò. O metián a la sopa e o manjavan bolhit. La bèlamaire o fasiá. Èra sortida de Vabre, de Salmanac. » (J. Gt.)

La ventresca

« La ventresca, la rotlàvem amb de pebre, de sal e de fribola dedins. Se manjava lo matin, aquò. Quand èra plan seca, aquò se manjava coma de cambajon. » (C. S. / C. Rm.)

La salmoira, la salada

« Fasián fondre de sal, tant que l'aiga ne voliá beure, e i metián la ventresca... » (T. M.)
« Apelavan aquò "una salada". Avián de topinas en tèrra e i fotián tant de quilòs de sal per litre d'aiga e metián la carn aquí dedins. La conservavan coma aquò. I se metiá las aurelhas, las costèlas, lo morre... Fasián la sopa amb aquò. » (F. L.)

• ***Salcissa e salcissòts***

Une fois séchée, *la salcissa* était conservée dans des *topinas* d'huile. *Los salcissòts* étaient parfois conservés dans la cendre ou dans le blé.

« Tota la carn se copava al cotèl. » (V. T.)

« Tres o quatre femnas del vilatge venián per copar la carn per la salcissa. » (P. M.)

« Fasiem la salcissa amb lo roge, çò qu'èra tendre. E lo caliá copar pichon. Pus pichon o copavan, melhor aquò anava. Pièi, metiem de lard. Mitat roge e mitat lard. Apièi metiem de sal, de pebre. O bolegàvem coma un bolangièr de pan. Aviem un pichòt embut e embutàvem la salcissa. Las tripas las pus pichonas anavan a la salcissa. Apièi, la penjàvem.

Los salcissòts, los fasiem amb lo filet, amb çò pus tendre, e los gardàvem per quand fasiem un repais. I metiem de pebre en grans e de sal. Lo metiam dins de tripas gròssas. » (E. C.)

• ***Lo melsat***

« Le *melsat* est un genre de boudin blanc fait de chair à saucisse, de pain trempé dans le lait et d'œufs. Il se fait sécher quelques jours et se mange après avoir été poché dans la soupe. Refroidi, il est également excellent. » (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise*, de F. Decuq)

« Lo melsat èra fach amb de carn blanca, de pan, d'uòus, de pebre e de sal. O penjàvem atanben. » (E. C.)

« Lo melsat se fasiá amb de carn blanca, puslèu, de pan e d'uòus. Dins dos o tres jorns, òm lo pòt metre a la padena, copat en dos, o alara a la sopa, quand es sec. A la sopa, aquò confla, aquò's bon ! » (A. M.)

« Caliá de carn un pauc grassa, de pan e d'uòus. » (C. An.)

« Pel melsat, òm copava una micha de pan o doas, ne copàvem fòrça, nautres, e pièi de carn blanca. Caliá mitat carn e lo doble de pan, e doas o tres dotzenas d'uòus per micha, me soveni pas pus. Caliá metre los uòus sul pan mès caliá pas quichar, caliá pas que remenar. E pièi l'embutàvem a la man. » (A. Mr.)

• ***Salcissa dels cosins e iòlas***

« La salcissa dels cosins valiá pas res e, quand los cosins venián, iè fasián manjar la salcissa que valiá pas res. Aquela salcissa èra facha amb la levada. » (E. C.)

« Fasián de salcissa dels cosins amb las lèusses e un pauc de ventresca. » (D. J.)

« Fasiem la salcissa dels cosins amb lo bonet, los paumons e de carn blanca. » (C. S.)

« Èra una salcissa que fasiem secar e qu'èra pas missanta. I metiem la levada. » (C. An.)

« Dins las iòlas, i metián la carn sagnosa amb la levada cuècha dedins, de pebre e de sal. Metián aquò dins de tripas coma pels salcissòts. » (T. M.)

« Fasián las iòlas amb las lèusses e lo glandolat, qu'èra de carn roja. Penjavan aquò a la lata e pièi dins la marmita. Las manjàvem en tranchas. » (F. L. / R. Er.)

• ***Los cambajons***

« Salavan plan la codena, d'un band, de l'autre band salavan tanben. Caliá metre plan de sal dins lo trauc que i aviá, perque las moscas gròssas i pondián e los vèrms i se metián. » (E. C.)

Las castanhas

Les terrains acides du *Vabrés,* notamment les *Rogièrs* et les *Segalars* de *Sent-Esèri, Vabre* et même *Sent-Faliç,* étaient favorables aux *castanhièrs* absents des *Causses.*

• *Las castanhals*

« Cada bòria aviá son canton de castanhal e las castanhals èran entretengudas. » (V. M. / *Vabre)*

« Aicí, avián una castanhal mès l'avián al ras del Tarn. Èra pas al ras de la bòria. » (R. G. / *Sent-Esèri)*

• *Las menas*

Les variétés de *castanhas* étaient nombreuses. Certaines étaient recherchées pour faire les *greladas.* Il y avait les *aborivas* et les *tardivas,* ce qui permettait d'étaler la récolte.

« I aviá un pauc de tot. » (D. J.)

« I aviá de genas e pièi la grilheta comuna. » (G. C.)

« Sabi que i aviá de genas mès, las autras, coneissi pas lo nom. » (V. Ls.)

• *Los castanhaires*

« Aquò se fasiá entre vesins. Plan sovent, las castanhals èran pas sus plaça e alara caliá far de camin per las anar amassar. Los vesins venián. Las amassàvem a la man, amb un burguet qu'apelàvem, per forviar la pelofre. » (B. L. / B. M.)

• *Las pelonadas*

« Fasián de pelonadas dins la castanhal, fotián de fuòlhas dessús e las castanhas se mantenián aquí frescas. » (C. M.-Th.)

• *Las grilhadas*

« Avián un grilhador en fial de fèrre que virava. Mès, avant de far grilhar, caliá far fumar. Caliá portar de ginèstas plan sarradas e metre aquò sus la brasa. Aquí las castanhas susavan. » (M. Lc.)

« Nos invitàvem per far una grilhada de castanhas. » (B. D.)

• *Los secadors e los castanhons*

Il y avait des *secadors* sur place dans les *castanhals,* près des maisons associés à *la fornial,* et parfois même dans *l'ostal* sous la forme d'*una cleda* placée dans la cheminée. Mais, en *Vabrés,* cette pratique semble avoir disparu depuis assez longtemps.

« Aicí, i aviá pas de secadors. » (R. G. / *Sent-Esèri)*

« Avián un secador mès aquò èra davant nautres. » (B. Gy. / B. M.-Th.)

« Ne fasiem secar. Autres còps, avián un secador, fasián fuòc dejost. » (D. J. / *Vabre)*

Très riches en oligo-éléments qui font souvent défaut dans l'alimentation moderne, les *castanhons* étaient utilisés aussi bien pour nourrir les hommes que pour le bétail. Souvent, on en achetait à *Sent-Africa.*

« Fasián de castanhons. Fasián secar las castanhas e, quand èran plan secas, las fotián dins una saca e... a còps de barra. L'ai pas vist faire mès n'ai entendut parlar. » (F. L.)

« Los castanhons, ne fasián pas mès ne crompavan, palats e tot. Totes los merchands de gran ne vendián. Èra bon, aquò. Los fasián còire davant lo fuòc amb de lach. » (C. M.-Th.)

Los castanhièrs

« La châtaigneraie [de la plaine des Luguignacs] se composait de trente-deux gros châtaigniers, que les coups de vent du mois de juin dernier avaient complètement déformés, en ne respectant que quelques branches qui laissaient à chaque arbre l'aspect d'une véritable potence. Quatre seulement avaient été complètement respectés ; ceux-là, je les ai gardés ; j'ai vendu les autres ; avec eux huit vieux noyers qui avaient eu le même sort et à suite de la même cause ; plus un gros chêne à son agonie : le tout pour une somme égale à sept cents francs. (...)
Si par la vente de ces arbres je me suis privé de leur modique revenu, d'autre part je les ai remplacés par des mûriers qui sont distincts de ceux de l'allée et par une belle plantation de peupliers. » (Extr. de *Lettre de M. Guiraud à MM. les membres du Jury d'agriculture,* 1813)

la castanha

la châtaigne : *la castanha*
le châtaignier : *lo castanhièr*
récolter les châtaignes : *castanhar*
le bâton fourchu : *lo forcadèl, la forcadèla, lo burguet*
ouvrir la bogue : *despelonar, despelofrar*
la châtaigneraie : *la castanhal*
peler : *plomar*
la pelure : *la plomalha*
une grillade de châtaignes : *una grilhada, una grelada*
le séchoir : *lo secador*
la châtaigne séchée : *lo castanhon*
bogue de la châtaigne : *lo pelon, la pelofre*

La vinha

Rasas, paredons e costèlas
« Las vinhas èran per las costèlas. » (R. E.)
« Èran per las rasas. N'i a qu'apelan aquò de paredons. » (C. J.-C. / *Sent-Esèri)*
« Dins lo temps, i aviá de muralhas que sostenián las faissas e, pendent l'ivèrn, las tornavan montar. Davant de tombar, quand una muralha fasiá un ventre, apelavan aquò un "vedèl". E, quand èra tombada, disián : "A cagat." » (V. Jn.)

Sant-Esèri
« Les évêques possédaient plusieurs vignes autour du château. La vigne grande, *dels Amandies*, Blanque, Redonde et la vigne plantée de muscat. » *(Doc. C. N.)*

Cultivées sur des *faissas* ou *laissas* construites dans les *travèrs* et les *costals* bien exposés de *Sòrgas* et de *Dordon*, les *vinhas* ont longtemps été un élément essentiel de l'économie locale, malgré les crises du XIXe siècle. Elles disposaient d'un débouché de proximité avec les *aubèrjas*, les *borgs* et *La Vilòta*, mais surtout avec les *bòrias montanhòlas* des *Causses* et *de Leveson*.

Los vinhièrs

« Los bèls-parents agèron una vinha jusca en 1930. » (M. A. / *La Bastida)*

« I aviá dètz ectaras cultivablas e tot èra en vinha. » (L. A. / *Vabre)*

« Aviem cinc mila pès de vinha. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

« Aicí [Sent-Esèri], i aviá lo vinhièr de Salelas. Tot lo monde d'aicí i aviá de vinhas. I aviá mème de monde de Brasc, Copiac e bravament de Montclar qu'avián un carrat de vinha. Tot lo monde voliá abure son vin. » (B. C.)

« A Bucèls [Sent-Esèri], i aviá bravament de vinhas. » (B. D.)

« Los grands-parents avián una vinha per las laissas. Pièi mon paire ne plantèt una de dos mila pès. Mès los lapins i venián a mesura que los borres sortissián. Sus dos mila, uòch cents prenguèron pas o avián pres mès petèron del mildiu. L'annada d'après, calguèt far de traucs e tornar plantar. » (C. Ld. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Tot lo monde aviá sa vinha. Tot lo torn, tot èra plantat en vinhas. » (S. Ls. / S. Em. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

1



2

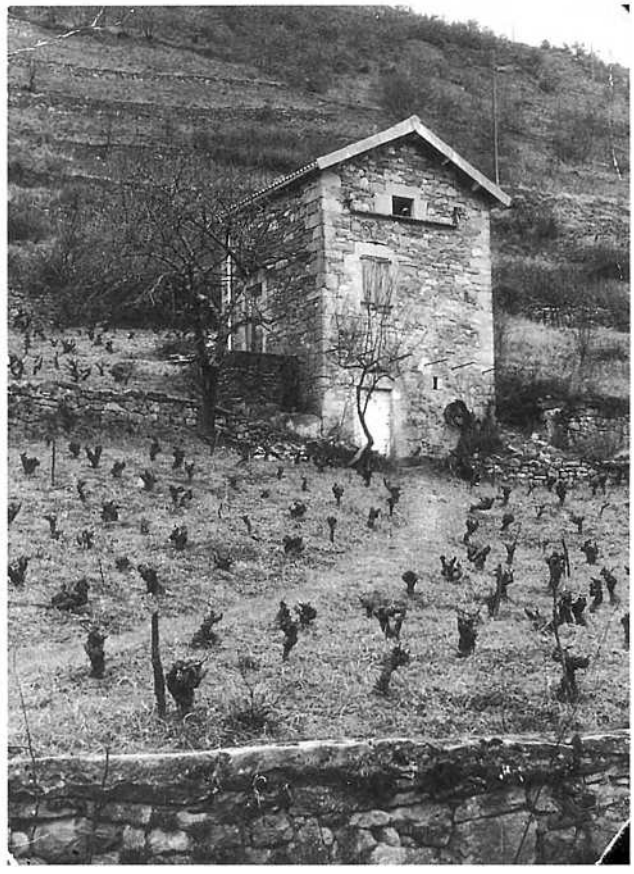

1. - *Lo vinhièr de Tornamira.*
Pierre Fénérols, Maurice Ménard, Raymond Mayrand, G. Delacour, Pierre Boyer, Albert Négron, Alice Fénérols. *(Coll. et id. F. Pr.)*
2. - *(Coll. R. M.)*

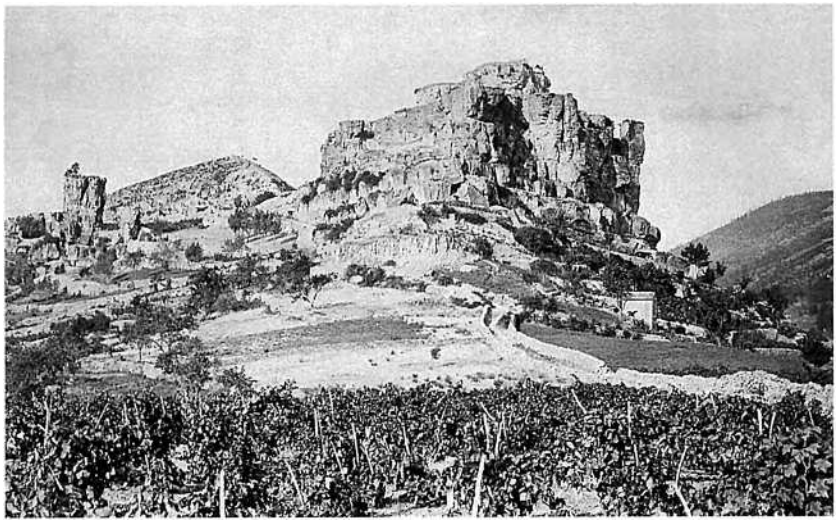

Sent-Africa, vinhas al pè del Ròc de Cailús. (Coll. S. d. L.)

la vinha
le cep : *la soca*
une rangée de ceps : *una rengada, un reng, una tièira de socas*
le drain : *lo toat*
les bourgeons : *los borres*
ébourgeonner : *de(s)borrar*
le sarment coupé : *lo manol, l'avitz*
lier la vigne : *li(g)ar, estacar la vinha*
la comporte : *la semal*
les cuves : *lo cornut, lo vaissèl, la tina*
le moût : *lo most*
fermenter : *bolhir*
le pressoir : *la premsa*
pressurer : *premsar*
la pressée : *la premsada*
le marc : *la raca*
le cidre : *la citra*

lo vin
la vendange : *la vendémia*
vendanger : *vendemiar*
un raisin : *un rasim*
une grappe : *una grapa*
un vendangeur : *un vendemiaire*
les fleurs du vin : *las canas*
la lie : *la maire*
l'eau-de-vie : *l'aigardent, l'ai(g)ardent*
un tonneau : *una barrica*
un tonnelet : *un barricon, lo barricòt*
la bonde : *la bonda*
le robinet : *la canèla*
la futaille : *la fu(s)talha*
le fausset : *lo dosilh*
les cercles du tonneau : *los ceucles*
le tonneau s' est disjoint : *la barrica s'es adelida*
mécher : *mecar*
soufrer : *sofrar*
transvaser : *trascolar, colar*
elle sera bientôt vide : *serà lèu tarida*
vider la bouteille : *vojar, curar la botelha*
le goulot : *lo còl*
le fond de la bouteille : *lo cuol de la botelha*
un demi-litre : *un pinton, un mièg-litre*
une outre : *un oire*

Fochar
« Caliá fochar la vinha amb lo cuol en l'èrt per pas que la tèrra davale. » (M. L.)
« I aviá de jornalièrs que venián per fochar la vinha. Ai entendut dire que venián mème de Sent-Sarnin, de Martrin... » (B. C.)

Camaràs de Sent-Africa, 1950.



Los plants

Il semble que les plants locaux les plus anciens aient été *l'ulhada* et *lo negret.*

« I aviá d'ulhada o d'aramon. » (M. L. / *Las Casaledas de La Bastida)*

« Èra l'aramon, principalament, amb lo roge, lo gros noir. *Apièi, i aviá lo morastèl, èra ancien. Èra un plant que, autres còps, dins lo Miègjorn, lo plantavan amb la bròca. »* (C. Js. / *Vabre)*

« I aviá d'aramon, d'alicantn d'ulhat. Aviam sièis rengas d'ulhat de fons a cima de la vinha. » (D. Al. / *Sagonzac)*

« Èra d'aramon, d'ulhada e d'alicant. » (R. Ln. / *Sent-Africa)*

« Lo tenturièr, l'ulhada... » (V. J. / *Velhausin de Sent-Africa)*

« L'ulhada, l'aramon e lo tenturièr aquò èra los principals plants, aicí. » (S. Ls. / S. Em. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« L'ulhat blanc o roge e lo negret. Amb lo negret, los grans èran pus pichons e lo vin èra pus negre. » (C. J.-C. / *Sent-Esèri)*

« Lo gros noir, *l'aramon, l'ulhada, lo carinhan... »* (B. C.)

« L'ulhada, l'aramon, lo negre. » (B. D.)

« L'alicanta, l'ulhada, lo chasselàs, lo carinhan, lo portugais bleu... » (G. Lc.)

Lo trabalh de la vinha

« Trabalhavan tot al bi(g)òs. L'ivèrn, podavan, pièi començavan de mesclar e pièi fochavan amb lo bi(g)òs. Pièi caliá sofrar, sulfatar e pensar a la vendémia. » (B. C.)

Plantar

Quand on plantait la vigne, on faisait des fossés profonds dans lesquels on mettait de la broussaille qui donnait un engrais vert. Les pierres récupérées servaient à la construction des *paredons.*

« Quand plantavi de vinhas, se i aviá de boisses, los metiái dins la rega. » (Sent-Africa)

Podar

« Quand èri jove, se fasiá la talha al borre. Òm laissava uèch, nòu, aquò dependiá de la varietat, borres e borrelhons. E se copava al mièg del borre. » (G. Lc.)

Mesclar, femar

« Fasián la mescla, mesclavan : copavan de ginèsses, de bruces e entarravan aquò per remplaçar lo fems, entre las tièiras. Mès mesclavan pas tota la vinha dins l'annada. Aquò durava dètz ans. Los qu'avián de fems fumavan amb de fems mès aicí n'i aviá pas gaire. Per portar lo fems, fasián amb la desca, sus l'esquina. Caliá anar al cargador. Èra un aure forcut e tres piquets. Lo tipe passava dejost. » (B. C.)

« Copavan de bois pichon e lo metián dins la tèrra amb de borra de l'usina. » (R. H. / *La Pèira)*

Sofrar e sulfatar

« Apelavan aquò "sofar al borre". Sofravan quand aquò començava de partir. E pièi caliá sulfatar dos o tres còps. » (B. C.)

Vendemiar

« Fasiem amb los ròsses e de rebales. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Portavan lo rasim sus l'esquina amb lo cabeçal e la desca. » (L. A. / *Vabre)*

« Portavan lo rasim amb la desca e lo cabeçal. O alara amb de semals e de pals semalièrs. Vojavan los rasims dins lo cornut qu'èra sul carri. » (B. C.)

« Fasiem amb de farrats que vojàvem dins de semals. Carrejàvem las semals amb de pals semalièrs. » (B. Gy. / B. M.-Th.)

« Prenián tot per manjar a la vinha, juscas a las trempas de la sopa. La memè aviá una granda mala per aquò. La veniá portar amb lo chaval e ela veniá a pè, darrèr. » (A. Od. / R. M.-R.)

1. - *Lo Mas d'Ancèssi de Sent-Africa, 1966.*
Albanie Arvieu, Noëlle Cabanne, Léon Roucayrol, Henri Artis, Henri Rouve, Marie-Jeanne Rouquette, Emilienne et Didier Roucayrol, Eugénie Nespoulous.
(Coll. et id. R. Em.)
2. - *Caumèls-e-Lo Vialar, 1950.*
On reconnaîtra : Louise Bonnet, René Carrière, Giovani Sémenzin, Raymond Carrière.
(Coll. et id. C. Rm.)
3. - *Lo Bòsc de Sent-Esèri, 1935.*
(Coll. C. J.-C.)
4. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1943.*
Augustin Delmas, Camille Gastines, Julia Amiel, Odette Carrière, Aimé Cros, Fernande Fadat, Alice Cadenet. *(Coll. et id. A. Mr.)*
5. - *Lo Vieuset de Vabre, 1942.*
Aurélie Dardie, Denise Jeantet, Henriette Espinasse, Josette Artigala, Lucienne Durand, Agnès et Maria Armand.
(Coll. et id. M. Lc.)


1


2


3


4


5



1



2



3



4



5



6

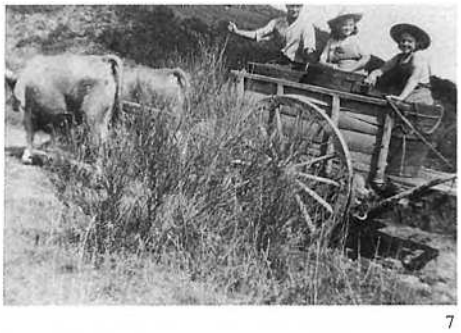

7



8



9

1. - *Las Vernhèiras de Sent-Esèri, 1934. (Coll. C. J.-C.)*
2. - *Las Batalhòlas.*
A droite : Mme Bauguil (avant-dernière) *e la siá filha* A. Claisse (dernière). *(Coll. et id. B. Jl.)*
3. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1937.*
J.-M. Hermet, Albert Daguerre, Raymond Cadenet, Julia Amiel, Augusta et Roger Viguié. *(Coll. et id. N. A.)*
4. - *Las Batalhòlas, 1930-35.*
On reconnaîtra : Marcelle Miquel, Mme Arnal, Mme Claisse, P. Bauguil, M. Claisse, Mme Pinelli, Mme Bauguil, Mme Noyer *dicha La de Bicàs. (Coll. et id. B. Jl.)*
5. - *Verzòls, 1930.*
On reconnaîtra : Marie Baduel, Hilaire et Lucien Enjalric. *(Coll. et id. R. Jn.)*
6. - *Sagonzac, 1942. (Coll. A. E.)*
7. - *Camaràs de Sent-Africa, 1948.*
Marius Malric, Alice et Simone Vidal.
8. - *Camaràs de Sent-Africa, 1948.*
Lucie Vidal, Michel Jutand et Claude Bousquet.
9. - *Truòlh del Molinon de Sent-Africa.*
Yvon Constans. *(Coll. et id. C. Jc.)*

La cava

Lo vin

[9 octobre 1914] « Au sujet des raisins, le mieux qu'il y a à faire, je crois, c'est de les ramasser, mouiller le foudre auparavant, il doit être propre, et les y mettre. Dix ou douze jours après, soutirer le vin dans la barrique. Toujours faire le plein autant que possible. Alors vous mettrez tout le vin de poires que vous avez fait et il y en a encore passablement. Je ne comptais pas sur autant. Immédiatement bien laver les futailles car le vin laisse une vase affreuse, les rincer avec 4 ou 5 litres de vin rouge. Autres dix ou douze jours après, soutirez de nouveau le vin. Alors vous pouvez mettre de l'eau propre. Que la vendange trempe, ce pourrait faire de la piquette pour l'hiver... » (Extr. de correspondances de soldats du *Vabrés* dans *La fin d'un monde...)*

L'ulhat

« Una annada, aviái mes l'ulhat a part. Cresiái de far de champanha... Aquò èra un bocin de golardisa. Quauqu'un me di(gu)èt : "Te cal, cada matin, far bordelar lo barricon per la cava e bolhirà pas, demorarà doç." Alara, cada matin, un còp de pè al barricon, vai te passejar... Aquò èra pas penible. Un jorn, aviái una reunion a Vabre dels prisonièrs, di(gu)èri : "Avant de partir, vai far rebordelar lo barricon..." Aviái cargat un costume nòu. Un còp de pè al barricon... La bonda : paf ! cap al ponde. Volguèri l'i metre la man dessús, me solhèri tot entièr... Demorava presque res dins lo barricon. Aquò bolhissiá. Mès, me piquèri pas. L'annada d'après, tornèri començar e aquò reussi(gu)èt. Qunte vin ! Mès que, un jorn, vegèri qu'una botelha aviá lo tap que perdiá. La volguèri tocar... Paf ! paf ! paf ! una aluquèt l'autra, presque totas petèron. Abandonèri. » (D. Al. / *Sagonzac)*

• Vaissèls e tinas

« A la cava, los qu'avián pas de "foloèr" faunhavan amb los pès dins lo cornut.

Apèi, avián un vaissèl o una tina. La tina èra dubèrta en naut. Lo vaissèl èra una barrica bèla tampada. Aquí metián tot, la raca e tot. Lo laissavan aquí. Bolhissiá. » (B. C.)

« Menàvem la vendémia pel darrèr, i aviá una trapa. Lo rasim tombava en bas. E, cada seras, caliá caucar la tina amb los pès. » (C. S. / C. Rm.)

• Vin prim e vin de truòlh

« Apèi, caliá colar e premsar la raca. Aquò fasiá lo vin prim, lo prumièr, e lo vin de truòlh. Lo truòlh èra sovent dins la cava.

Lo vin de truòlh se mesclava pas amb lo vin prim. Se vendiá quand mème mès un pauc mens. » (B. C.)

Lo vin

« Al Mas de La Font [Sent-Roma], avián una vinha e fasián de bon vin. » (V. Rn.)

« Mon paire fasiá un pichon vin que arribava quand mèma entre nòu e dètz degres. » (B. H.)

« A Bucèls [Sent-Esèri], tot lo monde vendiá de vin. Los de Vila-Franca, de la montanha, venián cercar de vin.

Aquò èra de vin que fasiá nòu o dètz. Ne prenián una barrica, dos cent-cinquanta litres, amb la jardinièira. » (B. D.)

« Quand crompèrem la bòria, i aviá una vinha, lo fermièr qu'èra partit l'aviá plantada e aquò's nautres que la vendemièrem.

L'annada d'après, i aviá cent-cinquanta semals de rasims. Sabiam pas de qué far del vin. Lo paure pèra di(gu)èt : "Lo vau tornar fotre dins la tina." Rompli(gu)èrem totas las barricas qu'aviam e encara ne demorava... Lo tornèrem fotre dins la tina. Tot lo monde nos disiá qu'èrem cabords ! Pensavan qu'aquò fariá pas que de vinagre. E non, la tina èra trapada e i metèrem plan de cendres sul ponde, dessús, boleguèt pas.

Vendèrem lo vin sus la plaça a un restaurant que noirissiá los obrièrs. No'n crompèron dos còps uòch cents litres. E lo trapavan bon ! » (D. Al. / *Sagonzac)*

« Aicí [Sent-Esèri], mon papeta aviá amassat juscas-a cent-vint barricas de vin, tres cents ectòs. Lo vendiá a Montclar, als cafès, Brasc, juscas-a-Requistar. Lo venián quèrre amb de carretas e de chavals, dins de barricas. » (B. C.)

« En 55, se vendiá encara de vin. » (R. G. / *Sent-Esèri)*

• Los oires

« Los monges de Bonacomba avián de vinhas als Casals a costat de Lavabre. Avián una polida cava e venián quèrre lo vin amb d'oires. Aquò èra de pèls de cabra corduradas. Metián aquò a bast sus de muòls.

Mon paure grand-pèra o me contava, aquò. » (D. Al.)

La frucha e los òrts

Le débouché offert par *La Vilòta* a favorisé l'activité maraîchère et la production fruitière dans les *"campanhas"* environnantes ainsi que dans les *parròquias* périphériques et *ribièiròlas* comme *Vendalòvas* ou *Vabre.*

Dans les *vinhas,* il y avait des *ametlièrs,* mais aussi des *perseguièrs* qui donnaient des *pèrsecs canins* très parfumés. On trouvait toutes sortes de *prunièrs* dans les *bartàs* et des *perièrs* dans les *òrts* et les *verdièrs.*

« Es lo país de la frucha aicí [Vabre] : las prunas, las pomas... Fasián bravament de frucha, aicí. » (L. A.)

« Autres còps, la plana se trabalhava pas. Èra tròp penible. I aviá de prats amb de no(gu)ièrs e de cerisièrs. » (C. J.-C. / *Sent-Esèri)*

« I aviá de peras, de pomas, d'amètlas, d'avelanas... » (C. L. / *Sent-Esèri)*

« Avián una arca, i metián de prunas, de perons... Tot l'ivèrn manjavan de prunas o de perons secs. » (B. Gy. / B. M.-Th.)

Los òrts

« De mon temps, a Vabre, i aviá bèlcòp de jardinièrs. Ma paura mèra anava vendre tot aquò de Sent-Africa a Vabre amb la desca sul cap. » (E. C.)

« Dins lo temps, pareis, mès o ai pas vist, ieu, fasián de melons, de prunas... qu'anavan vendre a Milhau amb la jardinièira e lo chaval, lo jorn del mercat. » (M. Lc.)

La frucha en Vabrés

« J'ai toujours eu l'impression que le fruit était mal considéré dans la région. Pourtant il y avait le prunier-chypre, si délicieux, des figues, les figues bourrau au printemps, les prunes de Saint-Antoine, qu'on pouvait faire sécher pour l'hiver. Mais les arbres étaient généralement assez mal soignés. Ajoutons aussi les poires Williams du jardin de M. le curé. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

1. - *Verzòls, potzes a caplèva.*
(Coll. Arch. dép. A. ; fds. D. Gn.)
2. - *Los Òrts de Vabre,* vers 1935.
Madeleine Puech (1894-1961), Paulette Puech, Paul Puech (1901-1974).
(Coll. et id. P. A.)
3. - *La Salça de Vabre, 1940.*
Firmin Combes. *(Coll. et id. G. Ls.)*
4. - *La Salça de Vabre, 1940.*
Emilie, Firmin et Henriette Combes.
(Coll. et id. G. Ls.)
5. - *La Salça de Vabre, 1941.*
Henriette Combes. *(Coll. et id. G. Ls.)*

1

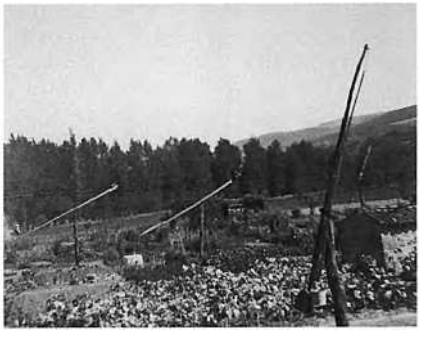

2



3



4



5



Los olivièrs
« Los olivièrs crebèron en 56, quand jalèt. » (C. N. / C. A.)

Lo rasinat
« I metián de rasims e tota la frucha qu'avián : de pomas, de peras, de figas... E sans sucre. Fasián bolhir aquò tota la jornada sul fuòc. Quand aquò èra plan negre, metián aquò dins de topinas e, tota l'annada, tiràvem d'aquí. » (B. Gy. / B. M.-Th.)

La giuçana
« Dins lo temps, fasián de giuçana. » (B. Mr.)
« L'anavan quèrre a Merdelon. » (M. Mc. / G. Js.)

Aiga e pasta de codom
« Aviem de codoms. Ne fasiem de pasta e d'aiga de codom. » (C. L.)
« Per far un litre d'aiga de codom cal dos quilòs e mièg de codoms. Cada tres litres de chus, cal un litre d'aigardent, e de sucre. » (M. C.)

L'aiga de cade
« Amb las granas de cade, fan una gota. Cal un litre d'aigardent, un veirat de granas de cade verdas e una mitat de veire de granas secas, coma aquò sans espotir pas res, e pièi setanta bocins de sucre e o cal laissar quaranta jorns. Mès, cada jorn, cal bolegar un pauc. » (A. E.)
« Cal un quart de veire de grans negres e lo rèsta del veirat de verds e un litre d'aigardent. E de sucre après, dòtz-a-uèch pèiras. » (L. J.)

La licor de fribola
« Cal un litre d'aigardent, dos planponhs de flors de fribola – pas que las flors – e una liura de sucre en grans. Lo cal laissar confir un parelh de meses. De temps en temps, lo cal brandir per faire fondre lo sucre, pièi lo cal filtrar. » (G. Pr.)

L'angelica
« Pour 1,5 litre de liqueur.
1 litre d'eau-de-vie,
100 g. de tiges d'angélique fraîche,
1 pincée de cannelle,
1 clou de girofle,
350 g. de sucre,
350 g. d'eau.
Couper l'angélique en morceaux, mettre dans un bocal avec la cannelle et le clou de girofle, ajouter l'eau-de-vie et exposer au soleil 2 h par jour pendant 8 jours.
Préparer un sirop en portant à ébullition l'eau et le sucre pendant 1 mn, laisser refroidir et verser dans le bocal. Mélanger et laisser macérer 3 mois. Filtrer et mettre en bouteille. » (B. Y.)

Las amètlas
« Il y avait trois qualités : la calette grosse, la calette petite et la ----------. Dans le temps, on les ramassait sèches. Les dernières années, on les ramassait plutôt vertes, au mois de juillet ou au mois d'août. Je me rappelle qu'on en a eu ramassé jusqu'à 600 kg de sèches. Sur la commune, il y avait beaucoup d'amandiers. Nous, on en avait peut-être 120 ou 130 et il y avait des fermes qui en avaient 200 ou 300. Et puis, dans les vignes il y avait toujours 7 ou 8 amandiers. » (L. Ls. / *Sent-Roma)*

Ametlièrs. (Coll. L. Al.)

« Anavan vendre tot aquò a Sent-Africa, amb la desca. Ieu, i anavi menar la grand-mèra. Aviái una remòrca darrèr la bicicleta. Anavi menar la desca pièi veniái quèrre la mameta. La menavi sul carreton atanben. Èra pendent la guèrra. » (J. G.)

« Ieu, anavi laurar amb los buòus pels jardinièrs. » (L. A.)

« Avián de monde per fochar, per sauclar... Lo grand-paire aviá un muòl amb una carreta. Anava a Ròcafòrt, a Sent-Africa o Milhau. Mon paire, el, anava a Bèlmont cada dimenge, a la sortida de la messa. Pièi anava al mercat de Milhau e fasiá totas las fièiras. Preniá son jardinatge e, per la mèma ocasion, preniá las perlinas. » (P. A.)

« Ma maire aviá sos parents a Sent-Africa. Èran jardinièrs. Amb un chaval, anavan far los mercats : Ròcafòrt, Milhau... » (R. Lu.)

« A Vendalòvas, n'i aviá fòrça que fasián jardinièrs l'estiu e que anavan sagnar los pòrcs l'ivèrn. Del mes d'octòbre al mes d'abrial, èra lo pòrc. » (A. Mr. / N. A.)

« Mon òme èra de Sent-Amans [Sent-Africa]. Avián de vacas, fasián lachaires e jardinièrs. Anavan vendre a Ròcafòrt, apr'aquí pertot, amb la jardinièira e lo chaval. Partissián lo matin a tres o quatre. Caliá èsser a Ròcafòrt quand las cabanièiras arribavan a sièis-e-mièja, sèt oras. Vendián e tornavan. E, en davalent, fasián los pichons vilatges.

L'òrt èra grand. Asagavan amb lo canal. Tota l'annada i aviá quicòm : de rafes, de salada, de caròtas... Pièi vendián fòrça als "òtèls". » (D. Y.)

Las amètlas

Si la production d'*amètlas* était présente un peu partout en *Vabrés,* elle semble avoir été plus importante à *Sent-Roma de Cernon,* comme à *Sent-Roma de Tarn.*

« Recoltàvem las amètlas e las vendiam. » (B. Au. / *Sent-Roma)*

« Las fasián secar dedins. Pièi las caliá desnosar a la velhada per las vendre. » (B. J.-P. / *Sent-Roma)*

« Los ametliás èran per las vinhas. Mès, un ametliá, s'es pas trabalhat de quauques temps, creba. » (M. A. / *La Bastida)*

« N'i aviá pertot d'ametlièrs, dins lo temps. » (B. G. / *Sent-Esèri)*

« "Talhàvem" los aures, un pauc. N'i aviá un que n'amassava dos ectòlitres cada an. Las caliá desclocar per far las pralinas. » (L. A. / *Vabre)*

« Ne manjàvem l'ivèrn. » (C. J.-C. / *Sent-Esèri)*

« N'aviem mès las vendiem pas. » (R. Ln. / *Sent-Africa)*

« Pendent la guèrra, las acampàvem per far d'òli, amb las noses. Fasiem quauques litres d'òli amb aquò. » (C. Ld.)



Las figas

« I aviá de figas. Las fasiem secar al forn. Èra per manjar l'ivèrn. » (S. Rn.)

« Fasiem secar las figas. Las manjàvem aital. » (B. G.)

« Ne fasián de confitura, ne manjavan, ne fasián secar... » (L. J.)

Las figas secas

« Mon pépé cueillait les plus mûres, que ni les oiseaux ni les guêpes n'avaient pas attaquées. Il les disposait, sans qu'elles se touchent, sur des claies et laissait faire le soleil. Le soir, il les rentrait car l'humidité de la nuit et la rosée du matin leur auraient été préjudiciables. S'il ne faisait pas assez de soleil, il les passait dans le four du voisin après la cuisson du pain.

Quand les figues étaient bien sèches, il les rangeait par couches dans une caissette de bois et y mêlait quelques feuilles de laurier. Je demandais : "Pourquoi du laurier ? - Je ne sais pas, je l'ai toujours vu faire !" » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* par Jacques Vaizy)

Las pomas e la citra

Il y avait des *pomièrs* dans les haies ou *bartàs,* surtout dans les *travèrs* et les *ribièiras.*

« I aviá de rojas, de renetas, de passaròsas, la roseta... N'i aviá que ne venián quèrre aicí. Aquò se vendiá a l'epòca. » (L. A. / *Vabre)*

« I aviá la reneta e lo pomard, una gròssa poma tota roja, una poma a cotèl. Las metiem sus de palha. Mès caliá de negre per las conservar. » (J. E. / J. F. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« I aviá las barbaironas que èran grossièiras, tot juste consomablas, semblava de caotchóc. Las codialas èran rojas. Las muscadèlas èran pichonetas mès bonas. Quand èran plan maduras avián gost un pauc de la banana. I aviá las carpandulas atanben, blancas mès pas famosas. L'aiga ròsa es redonda, un pauc roja, es bona, fina. Aviem de renetas atanben.

Fasiem de citra de poma e de pera. Aviem la premsa, la machina per los espotir e tot. Lo temps de la guèrra beviem pas que de citra. » (B. Gy. / B. M.-Th. / *Sent-Faliç)*

Los melons

« Pels melons, anavan quèrre l'aiga a la ribièira amb los buòus e la carreta. » (M. Lc. / *Vabre)*

Lo guinholet

« Cal quaranta fuòlhas de gina – se son tròp pichonas, ne meti cinquanta –, quaranta bocins de sucre, un veire d'aigardent e un litre de vin rosat. » (B. Y.)

Las peras

Les *perièrs* sont relativement nombreux en *Roergue* méridional où la *pera* remplace souvent la *poma* pour faire du cidre ou du vinaigre.

Los perons étaient parfois séchés au four pour faire des tartes. Mais il y avait aussi des variétés greffées que l'on conservait ou que l'on consommait à maturité.

« I aviá tota qualitat de pera : de duchèssas, de peras d'ivèrn qu'èran gròssas... Las metián sus una estagièira, sus de palha de si(g)al, quilhadas una davant l'autra. Se conservavan, bolegavan pas. » (C. L.)

« I aviá una varietat de perons qu'èran plan bons. » (G. C.)

« Las peras se conservavan jos un molon de gran, melhor que sus la palha. I aviá de grisetas, de peretas d'ivèrn qu'apelavan. I aviá de peras de Salas atanben, per far lo "cidre". » (B. Gy. / B. M.-Th.)

Las noses e las avelanas

Pendant longtemps la noix a fourni au *Roergue* l'essentiel de l'huile qui était utilisée pour la cuisine en temps de Carême, ou pour l'éclairage dans les *calelhs.* La plupart des moulins possédaient un *pilon* pour écraser les noix.

« I aviá de no(gu)iás, aicí » (M. A. / *La Bastida)*

« Ieu, ai vist amassar vint sacs de noses, aicí ! Un nommat Cambas de Sent-Africa las veniá quèrre. Se pagavan, las noses, a-n-aquel moment. Lo pastre, lo matin avant de deslargar, anava far lo torn dels aures. » (J. F. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Dins lo temps, amassava fòrça noses per far d'òli. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« I aviá d'avelanièrs. Amassavan las avelanas, ne vendián, ne manjavan e ne fasián d'òli. Mesclavan amb las noses per far d'òli. A la velhada, i aviá

1. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1942.*
Tasta de las cerièiras.
1er rang : Louis et Angèle Baneilhou *(de Seta),* Andrée Cadenet.
2e rang : François Ancessi, Augusta, Jeannette et Louis Maraval. *(Coll. et id. N. A.)*
2. - *Sent-Amans de Sent-Africa, 1965.*
Tasta de las cerièiras.
Andrée, Mélanie, Henri et Jean-Michel Nicouleau. *(Coll. et id. N. A.)*



1



2



Dorca per l'òli. (Cl. B. C.-P.)

Òli de nose e pan-no(g)at

« On portait de pleins sacs de cerneaux au moulin de Taillefer et du bois bien sec. Taillefer faisait un bon feu de bois, il avait une poêle énorme posée sur un trois-pieds. Il faisait bien roussir les cerneaux et les versait dans la trémie du moulin jusqu'à ce qu'elle soit pleine. Il mettait le moulin en marche. Les noix étaient écrasées. L'huile coulait à plein trou par un tuyau sous lequel il y avait un grand baquet. Pour se payer, Taillefer prélevait un litre d'huile à chaque pleine trémie...» (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes,* juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*

« A la veillée, on partageait la noix et on extrayait les cerneaux. Puis, le moulin broyait ces cerneaux, après quoi on faisait chauffer dans un chaudron, assez doucement et en tournant pour que cela n'attache pas, ne brûle pas. La pâte était ensuite mise dans un torchon, et dans un pressoir quadrangulaire (dim. 30 x 40). D'après ce que m'a dit le fils de l'ancien meunier du village, car je ne l'ai jamais vu, on pressait. On avait donc de l'huile de noix qui, malheureusement, rancissait très vite. L'huile de noix tient difficilement un an. Puis on avait une espèce de tourteau que l'on pouvait donner aux bêtes mais que certains grignotaient, comme nous grignotons du chocolat, parce que le chocolat, dans ce temps-là, n'en achetait pas qui voulait, c'était cher, on n'en avait pas facilement, donc on se régalait au tourteau de noix. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

L'aiga de nose

« Per l'aiga de nose, dos quilòs de noses fan un litre de chus. Cal de noses verdas, al mes de junh, aquí. » (M. C.)

Lo vin de nose

« Cal cinc litres de vin, quaranta noses, un quilò de sucre e un litre d'aigardent. Cal laissar coma aquò pendent quaranta jorns. » (L. S.)

d'aquelas gròssas taulassas en garric qu'avián dètz centimèstres d'espés. Totes se fotián tot lo torn. Un èra amb lo martèl e los autres nosavan, tiravan la nose. Avián de sacs qu'apelavan aquò "d'ectòlitres" e, lo lendeman, sus l'esquina, anavan al molin. Un preniá lo sac e l'autre la bombona. Prenián per manjar e invitavan lo molinièr. Lo seras, tornavan amb l'òli sus l'esquina. L'anavan faire al molin de Pissa-Lèbre, a Solatges. » (C. L. / *Sent-Esèri)*

« Fasiái l'òli de nose. Ne fasiái per nautres e pièi n'anavi far pel monde e i passavi la nuèch. Closcavan las noses. Quatre quilòs de noses fan un litre d'òli. » (L. J. / *Sent-Roma)*

Las prunas e l'aigardent

La pruna blua dels pòrcs ou *tònia, la rojòta de Sent-Jan,* et parfois *la pruna d'Agenh,* étaient soit séchées pour faire des pâtisseries, soit distillées pour faire de *l'aigardent.* Les jardiniers de *Vabre* étaient spécialisés dans la production de prunes de Chypre qu'ils allaient vendre aux marchés de *Milhau.*

« Disián que lo mot de "tònia" veniá de saint Antoine. » (M. Lc.)

« La tònia se fasiá secar. Aquò se conservava juscas-a l'estiu d'après. Quand fasiá plan caud, que se segava, fasián coma un siròp e, lo seras, après sopar, manjàvem de prunas tònias. » (R. Ln.)

« Lo lendeman qu'avián fach lo pan, encara lo forn èra caud e acabavan de far secar las prunas. Aquò èra de tònias. » (B. Gy. / B. M.-Th.)

« Fasián una infusion amb las prunas secas. » (S. Rn.)

• ***La pruna*** **Chypre**

« Los Vabròls partissián amb lo chaval e las prunas dins de descas a doas oras del matin per èstre al marcat a Milhau. I a quand mème trenta-sièis quilòmestres... E un darrèr l'autre, las carretas una darrèr l'autra. L'oncle disiá : "Per passar lo temps, anam passar lo chipelet !" » (F. L. / R. Er.)

« Totes èran jardinièrs, aicí, dins lo temps. A la sason, anavan vendre de prunas al mercat de Milhau, amb un ase e la carreta. Pareis que ne prenián un cargament, mès l'ai pas vist, ieu. Las vendián frescas. » (A. M.)

« Aquò èra de prunas Chypre. *Fasián de flausonas amb aquò. Los pastissièrs las crompavan, èran renommadas. »* (L. A.)

« La Chypre, *l'anavan vendre a Milhau. »* (L. Mc.)

« L'oncle ne fasiá tres o quatre tonas dins l'annada. Un "confisur", cada setmana, nos preniá tres cents quilòs de prunas. La pruna Chypre, *li caliá mitat mens de sucre que las autras per far la confitura. »* (R. Er.)

• ***L'alambicaire***

« Començàvem aicí, d'aicí a Vabre, de Vabre a Bèlmont e de Bèlmont a Sent-Sever, e Murasson quand caliá. Fasiem bravament de marc de rasim e, sus Murasson, aquò èra pas que de frucha : de poma... Amai a Sent-Sever quauque briat. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Fasián l'ai(g)ardent amb la raca. Ancienament, aquò se fasiá sus plaça. Avián d'alambics. Mès sorti(gu)èt una lei, lo calguèt menar a la meria, lo copèron e nos tornèron los tròces. » (B. C.)

« I aviá tres alambicaires a Sent-Africa, benlèu quatre mème... Ieu l'ai fach, l'aigardent, pendent una trentena d'ans. » (S. Rb.)

« N'i a un al Mas-de-Gòs, a Broquièrs, a La Clapareda, Bosquet... A Vabre, n'i aviá tres que venián. I aviá Buscailet de Sent-Esèri, lo merchand de pòrcs... » (F. L. / R. Er.)

L'ostal

L'ostal c'est aussi bien la maison que ceux qui y vivent. Témoin d'une ou plusieurs époques, reflet de l'environnement, des techniques et du statut social, il abrite *l'ostalada, la familha,* cellule de base de *la comunaltat.*

Les secrets de l'imaginaire occitan s'y sont transmis, *al canton,* à la lueur *del fuòc* ou *del calelh* et les générations s'y sont succédé *d'al brèç a la tomba.*

Un còp èra, on trouvait beaucoup d'*ostalons* constitués d'une pièce bâtie sur cave et surmontée d'un grenier. Parfois on y ajoutait une *cambra.* La pièce unique, ou principale, qui abritait la cheminée, prenait le nom de celle-ci : *lo canton.*



Sent-Faliç. Ostal Railhac.
(Coll. B. J.-H.)

Los ostals del Vabrés

« Pour accéder au premier, il y avait souvent un escalier avec un petit balconnet *(balet)* et, au rez-de-chaussée, se trouvait l'étable et parfois une cave en profondeur, plus ou moins indépendante. Dans la maison, que trouve-t-on ? Une cuisine pavée de grosses dalles ou bars avec son potager, une grande cheminée. Cette cheminée servait à la fois à la cuisine et au chauffage. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", d'après Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Aviam doas pèças e èrem sièis. » (C. E.)

« Al Mas de Nespolós [Vabre], i aviá pas qu'un ostal e i èrem sèt enfants. Aquò èra una cosina e una cambra al-dessús de la cosina, l'estable de las fedas dejost, lo pòrc a costat, lo palhièr e la cava jol palhièr. Los parents avián lo lièch jos l'escalièr que montava a la cambra. » (N. L.)

« Jos l'escalièr, i aviá un lièch, en naut una cambra e, al-dejost, una cava. Pièi, a costat i aviá lo palhièr amb l'estable de las fedas dejost. » (S. A.)

« Per tèrra, i aviá de ròcs de ribièira quilhats que fasián d'espi(g)as. E cada cinquanta, i aviá una rega drecha en pèira roja. Aquò fasiá una decoracion. La cosina èra caladada coma los estables. » (G. J.-P.)

« Tot lo teulat èra en lausas e los dos nivèls èran en vòuta. Dins la cosina, en dintrent a gaucha, dins lo canton, i aviá una trapèla per donar a manjar als pòrcs. » (J. Gb.)

Los ostals dels cabanièrs

« Arrivés à la retraite, il vous fallait avoir votre pied-à-terre autre part. On avait six mois pour quitter Roquefort. Là où je suis née, on était trente-deux familles. Mes parents ont commencé avec une pièce, puis ils ont eu deux pièces... » (A. L.)

« Nous étions quatre dans une pièce. » (F. R.)

« Èrem sèt dins doas pèças. Mon paire e ma maire jasián dins la cosina e, nautres, jasiam dins la cambra. Aviam pas d'aiga dins l'ostal, aviam pas d'ai(gu)ièira. I aviá un truquet e tot lo monde anava cagar sul truquet. E, sul truquet, i aviá un perièr que fasiá de bons perons !

I aviá una font. Mon paire me disiá : "M'anaràs cercar d'aiga que, quand arribarai a miègjorn, beurai un còp d'aiga fresca !" Lai anavi mès trapavi de monde, lo pegalon que fasiá quatre litres demorava sus la paret e, quand la sirena sonava, montavi a l'ostal mès l'aiga èra tota cauda... Mon paire me fotiá un còp de pè dins lo cuol : "Vai-t'en quèrre d'aiga freja e despacha-te !" » (D. Je.)



1



2

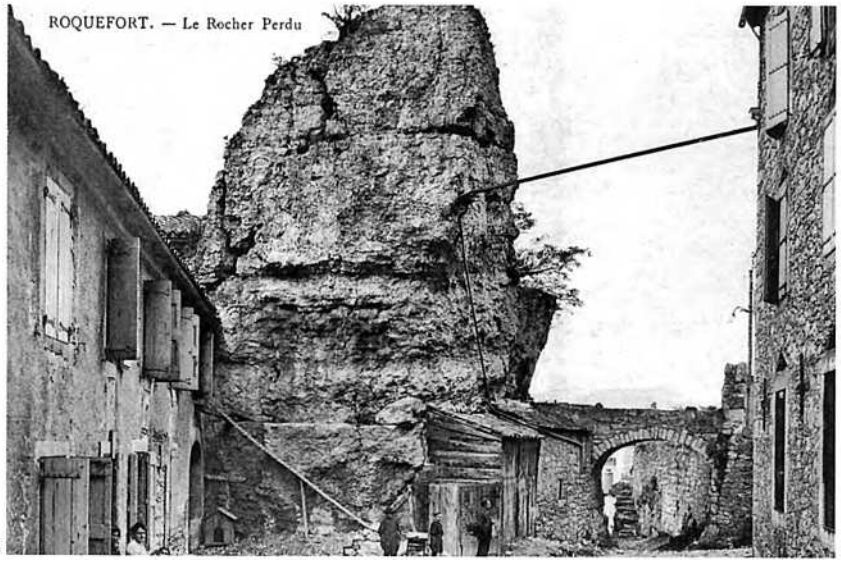

3

1. - *Cantilhèrgas de Sent-Faliç.*
Louis Barrié. *(Coll. et id. G. Gn.)*
2. - *Ròcafòrt.*
(Coll. S. J.-L.)
3. - *Ròcafòrt.*
(Coll. B. A.)
4. - *(Coll. D. Ar.)*
5. - *Los Fornials, 1960-65.*
(Coll. J. Gb.)
6. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1935.*
(Coll. N. A.)
7. - *Sent-Faliç.*
(Coll. B. J.-H.)

4





5



6



7

Los ostals de Tornamira

« Il y a un siècle, les maisons de Tournemire se pressaient sur la rive droite du Brias, le long de la rue Française, qui constituait alors l'artère principale du village, le long de la rue que nous appelons rue du Couvent et qui était alors la rue Grande.

Elles étaient une soixantaine, ces maisons, basses, grises, sombres bâties en pierre calcaire ou en tuf. Elles n'avaient, le plus souvent, qu'un rez-de-chaussée. Une statistique de 1866 indique soixante-cinq maisons habitées, neuf maisons totalement inhabitées, toutes couvertes de tuiles ou en dalles. Sur ce nombre, soixante-neuf n'avaient qu'un rez-de-chaussée et cinq seulement possédaient un étage. Le sol était en terre battue ou, plus fréquemment, dallé de grosses pierres plates : "les lauzes". (...)

A l'intérieur, peu de meubles, un bahut, la maie, une lourde table, des bancs et, chez les plus aisés, quelques chaises de paille, un fauteuil pour l'aïeul. (...)

Dans la cuisine, on remarquait bien souvent un lit sur lequel descendaient du plafond deux lourds rideaux qui l'enclosaient. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Los ostals de Ròcafòrt (graphie francisée)

« Io d'oustals fort anciéns, bostich soulidomén.
On né beï un troupél fachés noubellomén.
Omaï qué siagou pas counstruich om'éléguénço
Préséntou cépéndén prou poulid' opporénço ;
Sé l'art n'o pas sércat o lous faïré poulich
N'oou pas méns pla d'escuhs, lous qué lous oou bostich.
Lou sol és trobérsut, è fo qué los tioulados,
Dé luèn, uno sus l'aoutr', oou l'èrt d'èssé ploçados.
Nio maï dé los trés pars qu'ogachou lou léban.
E lous qué sous birach dél coustat dél couchan,
Podou pas qué reçaoupr' uno lumieïro soumbro,
Pérçaqué lou grand roc lous coubris dè soun oumbro.
Lou sourél, tout l'hibér, lous toco pas soubén ;
Otobé lous fioch s'otudou raromén...
Lou bén caout dél mari tout éscas lous oliso,
Mais, cado cop qué buff, ottrapou pla lo biso (...)
Prèsqué toutés plossach sur bord dé lo grand'routo...
Los éstachos d'én bas sou maï qué maï én bouto
Bostid' omé dé tuf, roc tout-o-fèt loougiè,
Qué tén fermé, soulid' omé paouc dé mourtiè...
Lo peïro pér obanç' ès touto préporado.
Om' un ooutis ésprès, l'on dirio qu'és réssado...
Déjoust oquello bout' on séntis un courént
D'un èrt paouc solutos on oquèl qu'ès susént ;
N'io maï d'un qué n'o fach lo trist' éspérienço,
Pér oburé bourgut péca pér émprudénço.
Ès dongieïrous ol corps, mai d'un aoutré coustat,
Sé tiro plo proufit dé so grando bountat... »

(Extr. de "Roquofort !", par Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)


1


2


3


4


5


6

1. - *Camaràs de Sent-Africa, 1930-31.* Simone et Alice Vidal.
2. - *La Pèira, 1958.*
Mathilde Arlabosse, Mme Paul Gras, Denise Arlabosse.
Los enfants : Roselyne Arlabosse et Gérard Gras.
(Coll. et id. A. D.)
3. - *Lo Colombièr de Sent-Africa, 1945.*
Maria Amiel. *(Coll. A. Mr.)*
4. - *Aucàpias. Ostal* Bages. *(Coll. et id. T. Rg.)*
5. - *Sent-Faliç, 1947.*
Pauline et Paul Miquel. *(Coll. et id. M. Mc.)*
6. - *La Pèira, 1928. Ostal* Thomas.
Blanche Reynès, Mme Reynès, Mme Enjalbert. *(Coll. et id. T. C.)*

L'ostalon de vinha del papeta

« C'était une petite maison aux murs de pierre, au toit de tuiles rouges, plantée au milieu des ceps. Elle comportait au sous-sol la cave qui justifiait son existence : foudre ventru, transports, barriques et tonneaux et tout ce qu'il n'appelait pas du vilain nom de "vaisselle vinaire". Au rez-de-chaussée côté talus, premier étage côté pente, régnait une pièce assez grande, au parquet grossièrement ajusté. Une vaste cheminée occupait tout un côté de la "cuisine", une cheminée classique avec son linteau de pierre orné d'un écusson incertain, sa crémaillère, ses chenets, son attirail, l'âtre d'autrefois en somme, venu sans étape de bien loin, du Moyen Age peut-être. » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* par Jacques Vaizy)

La pèira e lo fust

Le *calquièr* sur le *causse,* le *bresièr* dans le *rogièr,* les *calhaus* ou *còdols* en *ribièira,* fournissaient un matériau abondant et varié aux *peirièrs.*

« I a de tot aicí : de gres, de pèira roja, lo sabèl, de calhaus de ribièira... » (J. G. / *Vabre)*

Lo bastit

« Ieu, ai començat a trabalhar a pèira seca. Al printemps, aquò èra la mòda de blanchir a la cauç grassa. Aquò netejava. » (S. Pr. / *La Bastida-Pradinas)*

« Quand bastissiem amb los calhaus de ribièira, los metiem coma arribavan. Mès òm podiá pas montar gaire. Quand aviem fach un mèstre dins la jornada... Pissavan, coma disiem. Fasiem lo mortièr amb de sable e de cauç.



1

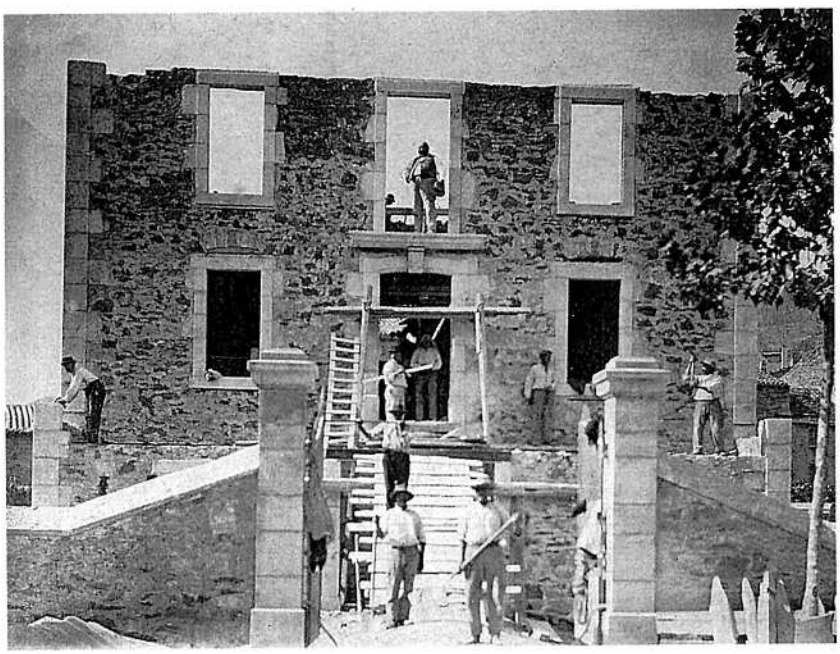

2

Lo tròn

L'ostal était presque toujours placé sous la protection divine comme en témoignent parfois les croix placées au-dessus de la porte d'entrée. On se protégeait de la foudre en invoquant les saints et en brûlant le laurier bénit ou en aspergeant d'eau bénite le seuil de la porte. Les maisons du *Roergue* méridional ont souvent une niche aménagée en façade dans laquelle on plaçait une statue, en général de la Sainte-Vierge, pour assurer la protection de *l'ostal.*

« Quand tronava, alucàvem la candela benesida. » (G. G. / *Sagonzac de Vabre)*

« Alucàvem una candela e sortissiam un pauc d'aiga benesida dins una assièta. » (C. An. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

« Fasián una "prièra". Fòrça alucavan una candela. » (S. R. / *Sent-Faliç)*

« La grand-mèra pregava Dius. » (Sent-Faliç)

« Alucavan lo calelh, una candela benesida, e tampavan la pòrta. » (P. G. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« Alucàvem la candela. » (Ròcafòrt / Sent-Faliç / Tornamira / Sent-Roma)

« Caliá alucar la candela benesida per que Nòstre-Sénher nos protege. E ma mameta disiá una "prièra". » (G. P. / *La Bastida)*

« Fasián lo signe de crotz. » (La Bastida)

« Alucàvem la candela benesida e fasiem lo signe de la crotz. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

La Santa-Vièrja

« Comme dans la ville de Saint-Affrique, nous retrouvons à Vabres une dévotion mariale populaire qui se manifeste extérieurement. Ce sont les petites Vierges dans les niches au-dessus des portes d'entrée des immeubles qui donnent aux vieilles rues de la ville un cachet légèrement espagnol.
Elles témoignent du passage du grand fléau que fut le choléra de 1854. » (Extr. de *Marie en Rouergue...,* par Claude et Pierre Séguret)

1. - *Sent-Africa.*
(Coll. V. Jn.)
2. et 3. - *Sent-Africa,* boulevard Carnot, 1898. *Entrepresa* Nicolas Régis *paire e filh.*
(Coll. et id. R. C.)



3

Las briquetariès, las briquetariás

« On passait la terre, on préparait un *paston* et on le passait dans un pétrin. Après, on faisait de petits cubes qu'on empilait. Le lendemain, on passait ces cubes dans deux cylindres et là, suivant la grille qu'on mettait, on faisait des briques ou des canals. Après, on les mettait sur des planches pour les faire sécher et puis on faisait une fournée. Le four était chauffé au bois et au charbon. » (J. C.)

« Mon paire a fach quatre ans de guèrra [de 14] e pièi a trabalhat a la briquetariè, aldessús de Sent-Africa. » (T. A.)

« Lo patron de la briquetariá èra Daures. L'estiu, èran quatre o cinc. L'ivèrn, èran un o dos. Fasián de teulas e totas las bricas. » (J. Gb.)

L'aucèl

« L'aucèl èra per montar çò que caliá per bastir, sus l'esquina, e l'embalais aquò èra per sortir lo fems de las fedas, de jaça jos l'ostal, per passar per l'escalièr. » (M. L.)

Davant, fasián amb de cauç grassa que caliá far polzinar amb d'aiga. Aquò èra de ròcs. Mès, quand fasiem un forn, al debut, a la plaça del mortièr, metiem de tèrra. Pastàvem aquela tèrra dins una semal. Anàvem quèrre aquela tèrra de Bedòs. N'avián mème envoiat en Alsaça, d'aquela tèrra, per far de plats, d'assiètas...

Las parets fasián cinquanta de large. Ne coneissi una que fa un mèstre vint en bas. En general, se començava a cinquanta o soassanta e pièi, a cada estatge, fasiá dètz o quinze centimèstres de mens. Las fustas del ponde s'anavan prene sus la paret. A la cima, la paret fasiá quaranta.

En principe, un brabe "maçon" deviá far un mèstre-cuba de "maçonariá" per jorn : dos mèstres de lòng sus un mèstre d'auçada. Una cana, aquò èra quatre mèstres-carrats : dos sus dos. » (J. G. / *Vabre)*

Los peirièrs

« Le père de ma mère était entrepreneur. Il avait bâti des caves à Roquefort. Il s'appelait Nicolas Régis. Il avait travaillé au clocher de Saint-Affrique. Ils montaient les pierres par des escaliers en colimaçon avec un cheval. » (R. C.)

« Quand trabalhàvem dins las bòrias, a miègjorn, manjàvem amb eles. » (S. Pr. / *La Bastida-Pradinas)*

« Aviem lo martèl, la masseta, una tibla, un plomb, un ponchon, un farrat, una gamata... Per montar lo mortièr sus l'escala, aviem l'aucèl. Apièi, fasiem amb la carrèla. » (J. G.)

1. - André Daures, Gaston Arlès, Raymond Girard, Claude Julien et André Aussel.
(Coll. et id. J. Gb.)
2. - *A drecha :* Lucien Espinasse.
(Coll. et id. A. Ot.)
3. - *Bedarius, 1910.*
Henri Marquès (2e) *pendent son torn de França de companhon.*
(Coll. et id. M. An.)
4. - *Sent-Roma.*
Obrièrs a l'Òtèl de la gara.
(Coll. F. E.)



1



2



3



4

Lo canton e lo fuòc

Le *canton* est, en terre occitane, le cœur de *l'ostal.* C'est là que se préparait naguère *la sopa d'ola,* que séchaient les *cambajons,* les *salcissòts* et, plantés sur le *fusadièr, los fuses de cambe.* Le soir, on y veillait en famille ou entre amis et voisins.

« Le feu est la partie principale de la cuisine ; on y cuit les aliments, les bouillies des animaux, on s'y chauffe en hiver et on s'y rassemble pour la veillée, devant la cheminée au grand manteau. Le soufflet, les pincettes pendent à un clou du mur. Sur la planchette de la cheminée sont posés le *salinou,* grosse salière de bois dans laquelle on écrase le gros sel gris avec un pilon de bois, les chandeliers de cuivre, la lanterne, quelques pierres d'un savon verdâtre.

Au-dessus, on voit le fusil suspendu par la courroie, la broche avec laquelle on fait cuire les volailles ou le gibier. Enfin, au-dessus encore, est accroché un christ en bois taillé au couteau ou une brindille de laurier bénie le jour des Rameaux. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

Lo fuòc e la lenha

Les cheminées étaient conçues pour accueillir de grosses branches.

Pour allumer le feu, on utilisait parfois des allumettes de "contrebande", fabriquées localement (1).

« Les allumettes au phosphore ne furent introduites en France qu'en 1830. Comment donc nos ancêtres obtenaient-ils du feu ? Ils avaient deux moyens : ils pouvaient obtenir du feu par le briquet et le silex [2] ; ils pouvaient conserver la braise sous la cendre. Un grand nombre de familles ne possédait pas de pierre à feu, restait donc le second moyen. Mais la prévoyance la plus vigilante est parfois prise en défaut. Lorsque la ménagère se levait de très grand matin pour préparer le repas, elle constatait, la pauvre, que son feu était bien éteint. Alerte comme l'écureuil, elle s'armait d'un récipient (ordinairement c'était un vieux sabot) et elle courait chez la voisine ; mais celle-ci, hélas, trop souvent n'avait pas eu plus de vigilance. Et la ménagère devait courir encore quelquefois fort loin, trop heureuse si elle pouvait cacher ainsi sa faute et éviter un reproche à cause du retard du repas du matin. Les premières allumettes qui parurent chez nous furent fabriquées à Saint-Affrique vers 1836 par le sieur Marty, parents de M. Marty, pharmacien à Coupiac. Toutefois l'usage des allumettes ne se généralisa qu'après 1840. » (Extr. de *Monographie du Viala,* d'après G. Galzin et Calixte Fabre, 1901. *Doc. M. G.)*

(1) ***L'aluquetaire***
« Le petit Donat, en plus de son métier de colporteur, fait une besogne interdite par la loi : celle de fabriquer et de vendre des allumettes aux paysans et aux villageois qui lui réservent en général bon accueil. Elles sont fixées à un cube de bois préalablement refendu : leur tête est plongée dans une pâte à base de phosphore rouge, très inflammable. Pas besoin de frottoir, il suffit seulement de les gratter à la pierre de la cheminée. Après usage, elles sont dissimulées dans un endroit secret de la cuisine, tandis que celles de la Régie sont bien en vue à côté du moulin à café sur l'étagère de la cheminée. (...)
Aujourd'hui, c'est la tournée des fermes du plateau allant de Saint-Michel vers La Bastide en passant par Mélac et Saint-Rome. Là, dans cette ferme, mieux vaut attendre que les hommes soient dans les champs. Ailleurs, c'est le patron qui fait entrer *l'allumétaïre* par une porte qui donne sur l'aire. Dans ce hameau, il faut arriver au lever du jour avant que ceux de la Régie n'y mettent les pieds.
Un jour, aux environs de midi, les gendarmes à cheval sont signalés dans le village. Donat se précipite vers la calade, ruelle pavée, qui monte vers le tailleur. Il dit à Eugène de *Blasi : "Mé cal estréma, enseigna-mé quicon... – Despatchas-vos, mountas a dretcho de la fon, dintras dins lo four !"*
Aujourd'hui le père Calmes n'a pas allumé pour cuire le pain et notre homme s'est dissimulé dans le four. Donat a poussé un soupir d'aise en écoutant le bruit des chevaux qui s'éloignaient ; la maréchaussée est repartie bredouille. » (Extr. de *L'allumétaïré,* d'après Etienne Fabre)

[2] ***Lo fuòc***
« On s'évertue à battre le briquet pour allumer un morceau *d'amadou* conservé au sec dans un sabot, près de l'âtre. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

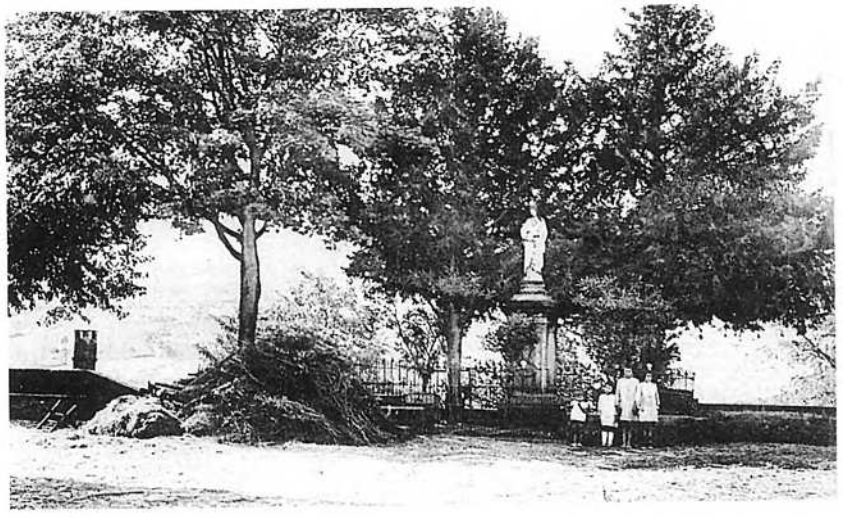

Lenha a Sent-Faliç. (Coll. J. L.)



La Garrieta de Vabre.
Yvon Soulié. *(Coll. et id. S. Y.)*

La lenha
« Le gros fagot, qu'on appelait "une corde", avait été constitué au sommet d'une éclaircie. A plusieurs, on l'engageait dans la descente. S'il était bien régulier, bien équilibré, il allait rouler à toute allure jusqu'au chemin en contrebas. On n'aurait plus qu'à le charger, branche à branche, sur le char. » (Extr. de *Les répapiades du vieil Edouard*, par Jacques Vaizy)

lo coire, las tarralhas
la poêle : *la padena*
une poêlée : *una padenada*
la marmite : *l'ola*
une marmitée : *una olada*
l'anse : *la quèrba*
le couvercle : *lo cobertor, lo cabucèl*
couvrir la marmite : *acaptar l'ola*
la cocotte : *la clòcha*
le chaudron : *lo pairòl*
la "pairola" : *la pairòla*
le petit chaudron : *lo pairolet, lo pairolon, la coireton*
une chaudronnée : *una pairolada, una coirinada*

Lo potagièr
« Avant la guerre, il n'y avait rien, il y avait le feu uniquement.
Et il y avait ce qu'on appelait un "potager", c'était des trous comme si c'était l'évier, il y avait une espèce de grille, on mettait de la braise dedans, on mettait du charbon de bois et on faisait cuire les aliments là-dessus, dessous c'était les cendres. Sinon on faisait au feu de bois. » (Extr. de *Histoire de vie, une femme dans le monde rural*, d'après Nadine Boutonnet)

Lo pairolon
« Lo pairolon èra per far caufar d'aiga sul fuòc. Èra en coire. » (V. R.)

La taula curada
« Una annada m'atrapèri dins una bòria que avián una taula que fasiá cinc o sièis mèstres de lòng, espessa de quinze centimèstres, e a cada plaça, avián curat lo boès e manjavan aquí dedins. » (G. Ls.)

Lo signe, lo signon...
« La mameta, per dire quicòm d'un pauc pus gròs, disiá "un signe" e s'aquò èra pus pichon "un signon". Disiá : "A pena un signon de sal..." » (B. Gy.)

« Dins lo temps, totas las chiminèias fumavan, caliá laissar una pòrta dubèrta. » (M. Lc.)

« Lo boès èra defòra, tot trempe, verd mème... Atanben los cambajons èran fumats, e mai que los cambajons ! » (M. Cm.)

Los repaisses

Les repas étaient simples et frugaux.

« La journée était longue à la fin du XIXe siècle. On envoyait les enfants et le berger au catéchisme à 6 heures du matin et, comme la soupe du petit-déjeuner n'était pas cuite, car on la mangeait à 9 heures, à quoi avaient-ils droit ? Une tartine de *"rebarbe"*. (...) Après quoi on procédait à la traite du matin, et puis on faisait la cuisine. A neuf heures, on mangeait le petit-déjeuner qui était de la soupe ou, à la rigueur, du pain trempé dans du bouillon. La cuisson se faisait au grand feu, au petit feu, à la flamme directe, quand on tournait la broche soit à la main ou au tourne-broche, ou bien le mijotage avec la braise de foyer ou la charbonnille, quand on utilisait le potager. (...) Les casseroles de terre étaient réservées à la charbonnille (quelquefois un *toupin* devant la braise du foyer), mais à la flamme vive : de la fonte, du fer blanc étamé, des chaudrons de cuivre. J'ai ouï dire que la même marmite servait tous les jours sans être lavée, sauf le Vendredi-Saint, pour que la soupe soit vraiment maigre !

Que mangeait-on l'hiver ? Soupe de poireaux et de pommes de terre, soupe de courge sans pomme de terre mais avec du pain, soupe à l'œuf. Pour délayer l'œuf, pour la soupe, on ne se servait pas de l'huile de noix, mais de l'huile d'olive qu'on achetait. Pour cinq personnes, un litre d'huile d'olive durait six mois environ, donc on n'en utilisait pas beaucoup.

Du temps de ma bisaïeule, on n'avait pas de pommes de terre, mais des farinettes. On mangeait par an trois ou quatre agneaux, en sauce au vin avec des oignons, du riz au lait comme plat, et, le jour où l'on faisait la lessive, on faisait cuire la soupe de riz toute la journée.

On mangeait rarement le jambon cru. On en mettait un peu dans la soupe. Quant au saucisson, il était réservé aux petits-déjeuners de mon arrière-grand-père ou bien à son casse-croûte, quand il allait porter le roquefort à Cornus ou ailleurs, mais c'était un luxe.

On avait aussi des châtaignes et des châtaignons, de la recuite, du pérail et ce qu'on appelait une sauce, c'était un légume cuit, très liquide, dans lequel on trempait du pain (une sauce de bettes, de tomates, c'était peu de chose). Les jours de fêtes, on avait de la viande.

On mangeait généralement sur une table recouverte de toile cirée, fixée sur le côté par des baguettes, et dans une assiette en forme d'écuelle, nous appelions cela une assiette calotte, naturellement soupe et ragoût dans la même assiette, que l'on retournait pour le dessert. Les hommes sortaient leur couteau plié en deux de leur poche et coupaient à la miche un *taillou* de pain, sur lequel ils mettaient un *taillou* de fromage ou un *taillou* d'autre chose. Avant d'entamer la miche, ils y avaient tracé à l'envers une croix de la pointe du couteau. Par contre pour les fêtes, les menus étaient différents : on faisait la fouace, les oreillettes, les gimblettes, le gâteau à la broche, etc. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", d'après Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional*, n° 3)

« Cada seras, a la velhada, plomavan la prumièira pèl de las castanhas e, lo matin las fasián còire. Cresi que ne manjavan per desjunar : de sopa, de cambajon empr'aquí, e de castanhas. » (M. Lc.)

« Al mes de novembre se manjava pas que quauquas castanhas, una ceba, un pauc de sopa e de fromatge quand n'i aviá. » (M. Cm.)

« Las pascadas e las gèissas, aquò èra çò que se manjava lo mai. Esparnhavan las trufas. » (T. A.)

• *La sopa*

L'élément de base du repas rural traditionnel occitan était la *sopa d'ola.*

« Ne fasiem amb d'orti(g)as. Ma bèlamaire totjorn me fasiá acampar de tot : de vinagreta – apelava coma aquò la vineta sauvatja – de pissalièchs, d'orti(g)as... Aquò fasiá de bona sopa. » (B. Y.)

« Fasián la sopa amb de gèissas e quauquas trufas. » (T. A.)

« La prima, n'i a que fasián la sopa amb las orti(g)as tendras. » (L. J.)



1

La sopa d'ola

« Ma mémé épluchait les pommes de terre (qualité soupe de préférence !), les coupait en morceaux, les jetait dans *l'oule* où l'eau commençait à bouillir, salait, ajoutait un peu plus tard les poireaux, ou les haricots, au dernier moment les choux. "Le chou ne doit faire qu'un tour dans la marmite !" disait-elle. Au printemps, je la voyais parfois l'agrémenter d'une grosse poignée d'orties tendres, néanmoins bien piquantes !
Comme matière grasse : un morceau du saindoux qui pendait au plafond, entouré de papier jaune de boucherie. Elle l'écrasait sommairement sur la planche à hacher. Elle le mettait en début de cuisson pour donner plus de saveur et, disait-elle, empêcher la soupe de verser. » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* d'après Jacques Vaizy)

Lo torrilh

« Quand avián pas pus de trufas, fasián un torrilh. » (R. Er.)



2

1. - *La Pèira. ostal* Reynès.
Familha Reynès-Haour.
(Coll. et id. T. C.)
2. - *Sent-Roma,* vers 1925.
Fortuné Enjerlic, Jean Gavalda, Marie Arvieu, Clémencette Gavalda, ?, ?.
(Coll. et id. A. Cl.)
3. - *1944.*
Anna Girard-Recoules, Juliette Recoules-Hèbles, Damien Recoules, ?, Eugène Hèbles, Jules Recoules.
(Coll. et id. R. F.)
4. - *Los Valats de Verzòls, 1935.*
Eugénie Lafon, Rachel, Paule, Gaston, Euphrasie et Lucien Enjalric, Eugénie Andrieu, Hilaria Enjalric, Rodolphe Lafon.
Los enfants : Ginette Enjalric et Guy Lafon.
(Coll. et id. R. Jn.)

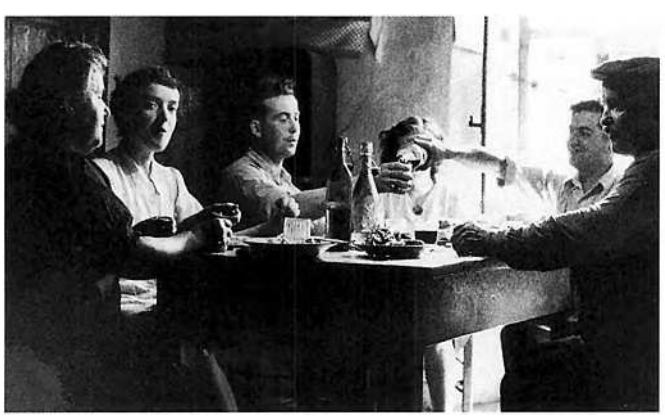

3



4

Las responchudas
« Mlle G. Dalas, Versols : *"Les responchudas.* Chicorée sauvage qui ensuite fleurit en bleu, feuille découpée glabre, teintée parfois de rouge violacé, section produisant du lait. On en cueille sur les talus. Se mange en salade." » (Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas)

Los "champinhons"
« Mlle G. Dalas, Versols : "Sur les plateaux arides, La Loubière, Hermilix, on cueillait des oreillettes ainsi nommées à cause de la forme dissymétrique de leur chapeau. Il me semble qu'on faisait sécher les chapeaux enfilés sur une ficelle en une sorte de chapelet." » (Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas)
« I aviá d'aurelhetas e de blancs pels prats. » (G. H.)

Los legums
« On produisait les légumes secs, en particulier quelque chose que j'ai trouvé immangeable toute mon enfance quand on m'en donnait, les vesces, une espèce de légumineuse qui ressemblait un peu aux pois secs, un peu plus gros. Maman n'a jamais réussi à les faire cuire de telle façon que ce soit comestible. Pois chiches et lentilles étaient nettement meilleurs ; les pommes de terres apparurent à la fin du XIXe siècle et la grand-mère de mon grand-père donc ma bisaïeule, n'avait presque jamais utilisé de pommes de terre parce qu'il y en avait peu et on les gardait pour la semence de l'année suivante. Ils utilisaient des farinettes de maïs, ils achetaient du maïs moulu qu'ils faisaient cuire, épais, ils découpaient cette pâte de maïs ; ils la faisaient frire, ou ils en mettaient des carrés dans la soupe. Là, je remonte nettement au milieu du XIXe siècle. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

• Las ensaladas

« Au mois de mars, c'était une abondance de pissenlits, c'était la recherche des savoureux laiterons à la bûche (picridie commune) dans la vigne, des doucettes sauvages. Il faudrait attendre mai pour cueillir la délicieuse *bésègue* (en français la laitue vivace) qu'au pays de l'abbé Hippolyte Coste certains appellent aussi "le pissenlit bleu". (...)

Mon pépé m'apprenait à connaître le jeune coquelicot qu'il appelait *rouelle* qui, non seulement se mange en salade, mais peut aussi remplacer les épinards dans un *farç*. Il me montrait comment on déterre les *rafous* (ou *rabissous* ou *arnolhes)* au pied de certaines petites campanules bleues. » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* par Jacques Vaizy)

« Amassavan lo pissalièch, lo borrut e pièi i aviá atanben la dolceta sauvatja. Lo borrut, aquò èra un pauc coma lo pissalièch mès borrut e amar. Aquò se manjava en ensalada. I aviá atanben lo lachairon a la bròca. Èra coma un pissalièch mès i aviá una bròca seca. Se fasiá en ensalada atanben mès amb un pauc de ventresca, d'òli, de vinagre e d'alh. Cal tot montar sul fuòc. Los pissalièches son cuòches. Aquò fa una bona ensalada. » (G. G. / D. Al. / D. E.)

• La pintarda

« La pintade est tuée et vidée vingt-quatre heures à l'avance et l'on introduit dans son corps une quinzaine de baies de genièvre fraîches et légèrement écrasées. Elle est cuite ainsi, les chairs s'imprègnent de son parfum. La pintade est alors détaillée et servie sur des rôties tartinées avec le foie haché et genièvre. (...)

Le salmis de pintade, de Mme Barthes, à Bournac, mérite d'être cité, tant pour sa simplicité que pour sa qualité. Faire rôtir une belle pintade, après avoir retiré les abats (cou, tête, ailerons, gésier) que l'on fait roussir avec du petit-salé, ajouter de l'oignon, une carotte, un peu de poivre. Mouiller le tout avec un peu d'eau, un demi-verre de bon vin rouge. Laisser mijoter jusqu'à ce que la viande se détache des os, que l'on passe ensuite au tamis très fin avec le foie de la pintade. Ajouter un peu de madère. Tenir au chaud. Faire dorer des petits croûtons que l'on disposera sur les morceaux de pintade. Ajouter la sauce et servir très chaud. » (Extr. de *Cent et une recettes de cuisine aveyronnaise,* par F. Decuq)

• Las tòstas

« Pas de volaille rôtie sans *toste* (canapé pour les raffinés). Une tranche de pain de ménage, rassis de préférence. Du beurre ou de la crème étendus légèrement dessus, le foie de l'animal haché fin, un petit morceau de lard haché de la même manière, sel et poivre. Le tout, mélangé à la fourchette, tartiné sur le pain, quelques grains de genièvre écrasés dessus, la *toste* disposée dans la lèchefrite (ou mise au four avec la volaille), et flambée au capucin, évidemment ! » (Extr. de *Dans le toupi de mon pépé,* d'après Jacques Vaizy)

1. - *Sent-Pèire de La Bastida, 1965.*
Lèbre al flambador.
Myriam et Marie Gazel.
(Coll. et id. F. My.)
2. - *1946, pintardas a l'aste.*
Lucienne Durand.
(Coll. et id. M. Lc.)
3. - *Sent-Africa, 1971.*
Lèbre al flambador.
M. Artis et Emile Cot.
(Coll. et id. A. E.)


1


2


3

Velhadas al canton

Las velhadas al canton permettaient à la fois de se retrouver entre générations, entre voisins ou entre amis, de se divertir avec des histoires, des jeux et des danses, tout en effectuant de petits travaux. En parlant, on dénoisillait, on dépouillait le maïs, on tressait des paniers, on écorçait les châtaignes. *La velhada* était animée par la jeunesse qui jouait, chantait et dansait.

« Metián dins la chiminèia prossa de lenha amb una soca de garric e tot lo monde se caufava. I aviá los parents, los enfants, los domestiques... Lo grand-pèra aviá un cat que se metiá sus son espatla e cadun contava son istoèra. La grand-mèra cercava una cançon de segaires, parlavan de la civada, del bestial qu'èra embarrat dins l'estable, parlavan d'un fraire qu'èra partit a la guèrra dins l'armada de Napòleòn... » (F. Et.)

« Dins lo temps, i aviá lo fuòc e lo monde se reunissián per desmargar lo milh, per plomar de castanhas, per far de greladas, per jo(g)ar a las cartas... » (R. O. / R. L. / *Faveiròlas de Sent-Esèri)*

Jòcs de velhada

« Quand jo(g)àvem a las cartas, lo que perdiá aviá un gatge. N'i aviá un qu'apelavan "l'ase cargat". Un se metiá a quatre patas, li "bandavan" los uòlhs, e, a torn de ròtle, li anàvem far tocar quicòm, çò que nos passava a pòrt, una cadièira, una assièta, una forcheta... Mès a pena, sul bòrd de l'aurelha o sul bot del det. E caliá que devinhèsse de qu'èra aquò que lo tocava. Se se trompava, li fotiam aquò sus l'esquina, cargàvem l'ase ! E d'aquí al moment que trapèsse lo bon afaire. E, de còps que i a, èra plan cargat, davant la fin ! » (B. M.-L.)

Istòrias de lops

Les anciens racontaient les angoisses du temps où les *lops* rôdaient sur les *montanhas de Roergue*. Les récits d'expérience évoquant des loups mis en fuite par les bruits fortuits ou provoqués étaient fréquents.

« Aquò, mon papeta o me contava. Lo monde anavan a Sent-Africa a pè, dins lo temps e, al Mal-Pas qu'apelan, sovent lo lop sortissiá e acompanhava lo monde que passavan. Disián que caliá pas tombar. Quand arribavan aicí, a la planca, lo lop tornava partir. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« N'i aviá un que èra de Puèg-Mèg, veniá de Sent-Africa e un lop lo subtèt juscas-al pont vièlh. Aquí, lo tipe anèt dins un ostal a La Pèira. Mès, quand ne parti(gu)èt, que passèt la planca – lo pont nòu i èra pas – lo lop seguèt tornar darrièr. L'acompanhèt juscas-a Puèg-Mèg mès li faguèt pas de mal. » (A. R. / *Verzòls-e-La Pèira)*

« Lo grand-paire de Clementina, sos parents èran de Brasc e, en venguent de la fièira de Sent-Africa, en montent la còsta de Montclar, aviá un lop darrèr. A Montclar, s'èra arrestada a cò de quauqu'un que coneissiá. Aviá abut talament paur que, quauques jorns après, n'èra mòrta... » (A. Od.)

« Un còp, un lop aviá segut un tipe dinca davant la pòrta de l'ostal. Quand aviá vist lo fuòc, èra partit. » (D. Jn.)

« Quand venián de la fièira, sovent trapavan de lops pel camin. Caliá faire atencion de pas tombar. » (D. Y.)

« Ai entendut dire per mos parents que, dins l'ancien temps, a la generacion de davant, i aviá de lops que te venián butar. Caliá pas tombar. » (J. F.)

« Los grands-parents disián que n'i aviá que sortissián a La Faissa, a la tombada de la nuòch. » (R. Ln. / *Sent-Africa)*

« La vesina, la Rosalie de Bucèls de Sent-Esèri, parlava dels lops. Caliá pas s'arrestar que lo lop vos sautava a la gòrja. » (R. P.)

« La mameta o contava a ma mèra. Disiá que i aviá una pastra aval a Brossas [Vabre] que gulava que lo lop li aviá manjat Fidèla, lo can. E pièi un autre qu'anava a Las Saucièiras e aviá un lop de cada band, la nuòch. Se tombava pas, los lops li disián pas res. » (G. Jl.)

Desno(g)alhar

« Pendant les longues veillées d'hiver tout le monde s'entr'aidait pour préparer les noix. Le personnel de la ferme voisine venait un soir, et puis, un autre soir, on leur rendait le même service. Les noix envahissaient la table de la cuisine. Un grand feu de bois crépitait dans la cheminée. Avec une massette en bois, hommes et femmes fendaient les coques pour recueillir habilement les cerneaux entiers. En fin de soirée, la besogne terminée, on débarrassait la table. La grand-mère qui avait tout prévu apportait des *gimbelettes* ou des *nènes*. On buvait, heureux, une bonne rasade de la barrique. Jeunes gens et jeunes filles exécutaient une danse et ainsi la soirée se terminait. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges*, d'après les écrits de Joseph Mazel)

Panièrs, palhassas e cabasses

« Per plan anar, cal copar los vims amb la luna novèla, butan mai. Los meti a trempar dins l'aiga e, al mes de mai, quand an borrat, qu'an mes de fuòlhas, preni una bròca que partagi e aquò se ploma coma una pèl poirida. Per far lo bastit, vau quèrre de costons a la castanhal. Aquí, n'i a de doas qualitats : n'i a de verds e n'i a de roges. Per plan anar, cal prene los verds, se plegan melhor. Aquí, los laissi quinze jorns o tres setmanas, que se secan un pauc. Se o fasètz de suita, se còpan. Per los plegar, los cal copar en quatre. "Un panièr, pichon o grand, cal sèt costons de cada band."

Las palhassas se fan amb de palha e de romes de quatre o cinc mèstres de long partejadas en quatre. Pièi, las caliá raspar, aquelas romes. Mon fraire e mon paire me preparavan aquò e ieu montavi la palhassa. » (M. C.)

« La mèra de ma mèra fasiá de cabasses amb la palha del blat. Èra sortida de L'Escura, del costat d'Aissenas alai. Apelava aquò "una trena". Trenava e, a mesura, fasiá los cabasses. » (C. E.)

Sagonzac, 1995.
Elise et Alban Daures. *(Coll. et id. D. Al.)*



La velhada (graphie francisée)
« Dins lou mes de jombiè, lou premiè de l'onnado,
Fo pas gaire de jour et belcouop de belhado ;
Empoussiple d'olhurs de trobolha pes comps,
Que sou souben jolats ou de nèu toutes bloncs,
Lou trobal, d'oquel tens, se trouobo dins l'estaple ;
Lou sejour, se boulès, n'es pas trouop ogreaple ;
Mais li se cal trouba, souogna fedos et biòus,
Los poulos otobe, se boulen monja d'iòus ;
Dins lo fouort de l'hiber trapou pas res defouoro ;
Dous meses jus lo nèu maï d'un couop se demouoro,
Et, per n'obure pas de bestial ogonit,
Cal, d'oquelo sosou, lou poliè pla gornit.
Cont, per tira lo nèu, cal otropa los paros,
Dins nouostres bilochous los distroctious sou raros :
S'un sero bous rondès o l'òuberjo del lioc,
Bous cal souben seta lountens ol pes del fioc,
Sons que bengo degus per faire uno monilho ;
L'hiver lou poïsan resto dins so fomilho,
Fobriquo de poniès ou dourmis ol contou,
Et lo mèro, en conten, bresso soun efontou.
Nous omuson pas pla que cont Coumbet noualho ;
Ah ! per exemple, alors, se ris et se pialho ;
Oqui posson, cad'on, càuque brabe moumen,
En tout hounou, cal dire, et fouort hounestomen.
Li benou de forçurs que nous couontou de faplos ;
Nous fòu talomen rire et sou tont ogreaplos,
Qu'ou pourriòu fa dura lo mitat de lo nuech,
Degus longuirio pas, pel segur, d'ona'l liech.
Ero dimas possat, Justin de Cotinèlo,
Que toutes counouissès, noun countet uno bèlo ;
Degus trinquabo pas, per lou pourre escouta ... »
(Extr. de "En nouolhen", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos*, 1913)

Los porcelons
« Lo vèspre, la mameta disiá totjorn : "Au mens, as barrat alai ? N'ai vist un e ne menava tres de pichons. Cal plan barrar la pòrta ! S'arrengaràn per dintrar, aiman sustot los porcelons... Una n'a fach quatre, se barras pas, deman matin ne mancarà la mitat..." » (C. Au.)

L'enfant
« Sai pas se o disián per faire paur als enfants... Disián que, del costat de La Cauna, avián trapat pas que los escòps d'un pichòt que tornava de l'escòla. Èra estat emportat pels lops. » (B. Y.)

Lo can
« Aquò èra un oncle, dins la familha, qu'aviá una jaça dins un camp e quauquas fedas. Los seras, las embarrava amb un can. Un matin, quand arribèt, trapèt totas las fedas tuadas, en molon. Lo can èra aquí davant. L'oncle pensèt que lo can aviá tuat las fedas. Anèt cercar lo fusilh e tuèt lo can. Mès pièi, quand tirèt las fedas, trapèt un lop tot a fèt dejost las fedas... Pareis que plorava, l'oncle... Aviá tuat lo can e aquò èra el qu'aviá metut lo lop e las fedas per-dessús. » (L. D.)

« Ma grand-maire me racontava que son paire a ela, amb sa maire, avián un ostalon dins un bòsc e èran estats oblijats de passar una nuèch aquí a causa dels lops. » (G. C.)

« N'i aviá de lops... Quand arribavan a un vilatge, fasián lo contorn. Quand tornavan sortir del vilatge, tornavan atrapar lo lop. » (G. Gg.)

• *La cabra*

« Aviam un pastural al ras d'un bòsc. I aviá una vièlheta qu'aviá una cabra e li donava de pan. Aquela cabra sautèt dins aquel bòsc. La sonava ben pro : "Cheta, ten de pan !" Mès que la cabreta tornèt pas jamai, lo lop l'aviá manjada. » (S. L.)

• *Lo lop per la pòrta*

« Aquò èra dins las annadas 1800. L'arrièire-grand-paire contava que, als Casals [Sent-Roma], l'ivèrn, a la velhada, èran al canton del fuòc, tot en un còp lo vent se metèt a bufar dins la chiminèia amai brandissiá la pòrta. La pòrta se durbi(gu)èt e vegèron una bèstia negra que passava lo cap. Sos uèlhs lusissián. Quauqu'un se metèt a cridar : "Aquò's un lop ! Aquò's un lop !" Un trapèt una cadièira, l'autre un baston e lo lop s'en anèt dins la nuèch. Lo lendeman, barrèron plan la pòrta... » (F. Et.)

• *Lo musicaire, la fo(g)assa...*

« Un violonaire veniá d'una fèsta e li avián donat una fo(g)assa. I aviá de nèu, traversava lo Larzac o sai pas qué e de lops se metèron darrièr el. Li copèt de flòcs de fo(g)assa mès, quand agèt finit la fo(g)assa, los lops èran totjorn aquí. Sachèt pas qué faire, atrapèt lo violon e, quand entendèron aquò, los lops s'en anèron... "E ben, soi estat plan bèstia, s'aviái violonat davans, auriái encara la fo(g)assa !" » (S. E.)

« Un oncle, amb de joves, èran partits a la fèsta de Sent-Jan, avián crompat una fo(g)assa e, per se parar dels lops, en tornent, lor balhavan un tròç de fo(g)assa. N'i aviá dos que los subtavan. Un aviá una trompeta, avián pas pus de fo(g)assa, ne jo(gu)èt un èrt e los lops parti(gu)èron... Di(gu)èron : "S'aviem saput pus lèu, auriem sauvat la fo(g)assa !" » (P. Mc.)

« Aviái entendut racontar per mon pèra que èra anat a una fièira e un lop lo subtava darrèr. Aviá crompat un tròç de fo(g)assa. L'aviá a la pòcha e, a mesura, li donava un tròç de fo(g)assa. Pièi, quand arribèt a un vilatge, lo lop traversèt pas lo vilatge. » (A. Hr.)

« Aquò èra un òme que veniá de La Bastida, d'una fèsta, amb un acòrdeòn. Quand arribèt a Noset : dos lops, un de cada band. Portava una fo(g)assa, aquel òme. Se di(gu)èt : "Aqueste còp, ne siás !" Aqueles dos lops l'acompanhèron dincas-a La Ròca a Montclarat. Di(gu)èt : "Qual sap de qué vau far ?" Donèt un flòc de fo(g)assa a cadun e los lops parti(gu)èron. » (C. E.)

« Aquò èra al país de ma maire. Mon grand-paire, Pèire Sicard s'apelava, veniá de Sent-Vincens a pè, aviá crompat una tarta e un lop lo subtava. De qué fasquèt ? Li donèt de tarta e arribèt a l'ostal tranquile. » (G. Emi.)

« Mon papeta anava carrejar de pèiras pel Pertús. Davalava a Lodeva amb la jardinièira e l'ase, amb un bocin de fromatge e un bocin de pan. E disiá totjorn a la mameta : "Garda-me un bocin de pan que, se i a de lops..." Amb aquò èra tranquile per la nuòch. » (C. Au.)

• *Las laucièiras*

« N'i aviá de lops, que i aviá lo curat que fasiá de traucs per los trapar. Lo lop tombava aquí dedins e podiá pas tornar montar. Mossur lo curat passava son temps aital a caçar los lops... » (C. Lc.)

L'aiguièira e la bugada

L'eau avait sa place dans le *farrat* ou *blachin* posé sur *lo peiron de l'aiguièira.* Lorsque l'évier de pierre était construit dans une souillarde faisant saillie hors du mur, on l'appelait *foraiguièira.* On y trouvait *lo vaisselièr, l'estorrador* ou *lo dreiçador* pour la vaisselle ; *lo dosilh* pour faire écouler l'eau lentement ; *lo blachin* ou *lo ferrat* avec *las copas, coadas, caças,* ou *bacinas* pour verser l'eau ; du buis qui servait parfois à décorer *l'escudelièr,* à caler *las escudèlas,* à *boissar la vaissèla,* ou à capturer les mouches.

Lo potz e la font

Il fallait aller chercher l'eau *al potz,* à *la font* ou *al terond.* En *ribièira,* il y avait aussi des *potzs* à *caplèva.*

Dans les temps anciens, on portait l'eau dans un seau de cuivre ou dans une *conca* placée sur la tête. A date plus récente, on utilisait une *correja* et un *ceucle* pour porter plus facilement un seau à chaque main.

« Il y en avait qui faisaient provision d'eau pour les autres. C'était un sou le seau. » (M. S.)

« I aviá d'ostals [de Vabre] que avián un potz. Autrament, carrejavan l'aiga amb de farrats. » (D. J.)



1



2



3

Lo grifol de Sant-Africa, 1765-1817

« Une adduction d'eau est envisagée dans la période 1765-1789. On relève une délibération du conseil de ville relative à "la construction d'une nouvelle fontaine qui donne l'eau saine et abondante, ce dont la ville est privée depuis longtemps" peut-être la reconstruction de la fontaine du Griffoul.

En effet, le compois en langue d'oc de la fin du XVe siècle mentionne *"al Barri del Griffo", "al Griffo"* et *"la Plassa del Griffo",* ce qui laisse supposer que la fontaine existait déjà.

Dans la même période, par bail à ferme, le sieur Pierre Galtier, maçon, se charge de "l'entretien des fontaines et du conduit qui amène l'eau du Marsillou dans la ville en cas d'incendie". On constate en 1781 qu'il "n'a pas rempli sa tâche à la satisfaction du public" et, en 1782, on fait appel au "s[r] Cailliol, entrepreneur des bâtiments".

Déjà, "le 24 juin 1767, Antoine Dardier, potier de terre de Saint-Affrique, offrit à la ville de prendre pendant neuf ans l'afferme de l'entretien des fontaines et des conduits d'eau." Jean Delmas, directeur des Archives départementales de l'Aveyron, rapporte ce fait dans son étude "Du Moyen Age au XXe siècle", dans *Terres cuites de l'Aveyron.* Il avait noté auparavant que "les potiers de Saint-Affrique, comme leurs confrères du Sud-Aveyron, étaient fontainiers".

Le 24 février 1783 a lieu l'adjudication "des ouvrages à faire pour la construction d'une fontaine dans la présente ville, et du canal pour y conduire les eaux [avec] quelques petites augmentations d'ouvrage que les orages successifs survenus depuis la faction (l'établissement) du devis ont rendues nécessaires, étant indispensable de rétablir et réparer le conduit qui prenait les eaux du ruisseau de Maxillou pour les conduire dans la ville où elles servent en cas d'incendie, ou pour la propreté et netteté des rues..." (...)

Le 16 mars 1817, comme le bail à ferme de l'octroi double les revenus de la commune, on pourra réparer les fontaines. En effet, celle du Griffoul ne coule plus "depuis longtemps" et sa source "est devenue malfaisante". Le conseil "délibère que Monsieur le Maire est authorisé à faire faire par des gens de l'art les fouilles qui sont nécessaires pour découvrir quelque bonne source...". On fera alors le devis "pour le rétablissement de laditte fontaine et donc la construction d'autres fontaines aux quartiers éloignés de celles qui existent pourvu que la source qu'on découvrira soit suffisante". » (Extr. de *Notes documentaires pour la connaissance de Saint-Affrique...,* d'après Jean Carel)

1. - *Lo Molin de Solairòl del Vialar.* On reconnaîtra Mathilde Viala-Caussat. *(Coll. et id. C. J.-L.)*
2. - *Los Fornials, 1935-40. (Coll. J. Gb.)*
3. - *Sent-Roma. (Coll. A. Rb.)*









1. - *Verzòls, potz a caplèva.*
(Coll. Arch. dép. A. ; fds. D. Gn.)
2. - *Los Fornials, 1935-40. (Coll. J. Gb.)*
3. - *La Pèira, 1961.*
Geneviève Décembre. *(Coll. et id. R. M.)*
4. - Noémie Galzin-Tournemire, Blanche Galtier et Amédée Tournemire.
(Coll. et id. G. Je.)

La sirventa

« La doblidarai pas jamai aquela font. N'aviái pas que sèt ans que passavi las vacanças a Roset per gardar las vacas d'un cosin. Me trapavi entre Bèlmont e Camarés. I aviá lo patron, la mamè e un enfant de dòtz-a-uòch ans. L'enfant e lo paire fasián lo trabalh dels camps e ieu gardavi las vacas dins los bòscs e los travèrses. Cantavi tot lo jorn per caçar la paur. Quand dintravi a l'ostal me caliá anar a la font. La mamè me disiá : "Melinon, pren lo pe(g)al e pòrta-lo plen... E despacha-te que los òmes an set." Lo pe(g)al a la man, partissiái a la font. Quand arribavi, començavi a tremblar de paur de iè tombar dedins. Me metiái a ginolhs o a cambarèlas, que aviái de mal a arribar al rajòl. N'aviái pas lo drech de trempar lo pe(g)al dins lo posard per ce que las vacas e las fedas de la vesina iè bevián dedins. Alara me cramponavi amb la man gaucha, estiravi lo braç drech, lo pe(g)al a la man, esperavi que siasque plen per lo portar a l'ostal. Los òmes èran assetats a taula, un pauc d'anís dins lo veire. Ieu donavi d'aiga fresca e aquí se regalavan de beure un còp. Dins aquel temps me setavi dins lo canton, al fons de l'escalièr que montava al grenièr. Aquí bolegavi pas, escotavi e esperavi qu'agèsson finit.
I a cinc ans que soi tornada veire la font, tot-jorn al mème endrech, plan entretenguda per la sola persona que ai trapat. I aviá mai de cinquanta ans que nos èrem pas trapadas al pè de la font. L'aiga sortissiá del rajòl coma dins lo temps passat. Ai abut cinc enfants e soi mamè de sièis pichòts-enfants e jamai de la vida n'auriái envoiat un nenè quèrre d'aiga dins aquel trauc... » (G. Emi.)

« Davant, portavan l'aiga sul cap. Ma mameta o fasiá, amb un farrat. » (G. H.)

« I aviá una femna que s'apelava Maria Caumes, èra nascuda Gras, que portava tot sul cap. Me sembla que ma mèra disiá que metiá una "cabilhada" sul cap. » (G. Mc.)

« N'avèm plan patit, d'aiga, amai ieu. Ma maire anava quèrre l'ai(g)a a una fònt amb un farrat de cada band, e caliá que davalèssa un escalièr. Après, an trapat un escolament que menava l'aiga a l'ostal, quand n'i aviá. » (M. Lc. / *Vabre)*

« Aviem un potz de vint mèstres. Caliá virar lo rainald e caliá far atencion de pas l'atrapar pel cap. Aquò èra l'afaire per arrestar la cadena. » (J. E.)

• *Ròcafòrt*

« Sur la même bande [que les caves], et au-dessous du village de Roquefort, est la fontaine publique, dont l'eau, assez abondante, est bien plus fraîche que celle des sources ordinaires qui sourdent à la même hauteur. On rencontre une de ces sources à côté et à peu de distance de cette fontaine ; la température en est de 11°, comme celle de presque toutes les sources du même niveau ; tandis que celle de la fontaine est ordinairement de 6 à 7°, ainsi que celle des citernes et des caves communes situées dans cette bande fraîche de la colline. Quant aux caves à soupiraux elles sont plus fraîches encore ; mais la température en est plus variable. » (Extr. de *Mémoire sur Roquefort, ses caves, ses fromages, et l'agriculture de ses environs*, par Ch. Girou de Buzareingues)

• *Sant-Africa, 1904*

« Les fontaines publiques, où l'eau coulait "à trop-plein perdu", furent remplacées par des bornes-fontaines, plus nombreuses et plus économes en eau. Les habitants en réclamèrent dans tous les quartiers. Ainsi, en 1904, une pétition demande la création d'une borne-fontaine rue Jean-Jacques Rousseau, dont les habitants "doivent aller au Théron ou place de l'église ou place des Herbes".

A leur tour, ces bornes ont disparu, à quelques exceptions près, au fur et à mesure de l'extension du réseau d'eau potable. Leur fonction de prise d'eau en cas d'incendie est relayée par des bornes spécialisées.

D'autre part, on a connu, installés en divers points de la ville, quatre abreuvoirs pour les chevaux : place François Fabié, place Paul Painlevé, rue du chanoine Coste près du pont du Centenaire et sous le Pont-Neuf juste en amont de la pile rive droite. Ils furent utilisés jusque dans les années 1950, puis disparurent en même temps que la traction animale.

De leur côté, les fontaines de la place du Griffoul (actuelle place de la Liberté) et de la place aux Herbes (actuelle place de l'Hôtel de Ville) servirent d'abreuvoir. Un arrêté municipal du 26 octobre 1860 relatif à cette dernière prescrit que "les bestiaux conduits à l'abreuvoir de la fontaine en aval de ladite place, ne pourront stationner que sur le côté du bassin faisant face à

la rue Bernard Guilhen. Il est expressément défendu de les mener du côté du carreau du marché". » (Extr. de *Notes documentaires pour la connaissance de Saint-Affrique...*, par Jean Carel)

Las cistèrnas

Sul Causse, on utilisait des *cistèrnas* auxquelles on pouvait parfois accéder directement depuis *lo canton* ou *l'aiguièira.*

« A l'epòca, a La Bastida, aquò èra pas que de cistèrnas. Dedins, aquò èra de sablon e de cauç grassa. N'ai petaçada mai d'una. Aquò èra de sable roge de sul Larzac, de sabèl. Del costat de Sent-Pèire, s'en tirava aquí tanben. » (S. Pr.)

« I aviá doas cistèrnas, una defòra e una jos l'ostal. Las canals menavan l'aiga. La de defòra serviá sovent pel bestial e la de dedins èra per l'ostal. I aviá una pompa dins l'ostal. » (J. Gb.)

L'aiga

Pour économiser l'eau, on faisait la vaisselle avec l'eau ayant servi à laver la salade et les eaux grasses étaient données aux cochons.

« Naturellement, l'eau n'était pas sur l'évier, on l'avait longtemps puisée à la rivière. Les premières fontaines étaient apparues vers 1900, et il fallait monter l'eau dans des cruches en fer-blanc étamé qui, souvent, se perçaient et qu'il fallait réparer ensuite par quelques soudures.

L'évier se trouvait généralement dans la souillarde, pièce fraîche et humide. Mais cet évier n'avait pas d'égout : il se déversait dans la rue qui devenait un vrai cloaque et on était obligé de couper du buis tout petit, pour moins patauger. Cela faisait une espèce de remblayage. (...)

A la souillarde, on faisait la vaisselle avec le moins d'eau possible, car elle était lourde à porter.

Pendu au mur par une potence, on avait une espèce de seau (le *pairol)* avec une casserole versoir. On en versait une toute petite dose sur la vaisselle, je ne sais pas si elle était très, très bien rincée, mais il fallait vivre avec les moyens du bord. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Per far la vaissèla, fasiam bolhir d'aiga e fretàvem amb una pelha.

Pièi, gardavan l'aiga grassa dins un farrat, un pairòl, sus l'ai(gu)ièira, per donar als pòrcs amb de farinal. » (A. Mr.)

L'aiga a Tornamira

« Dans un coin, à côté de l'évier, luit dans la pénombre le seau de cuivre qui contient l'eau potable. On va quérir cette eau à une source située dans le haut du village, non loin des bâtiments de la communauté des religieuses. L'eau qu'elle dispense est bonne, très fraîche. On y accède en franchissant le ruisseau du Brias sur un petit pont en suivant le chemin qui passait entre le couvent et les moulins. On appelle l'emplacement de la source Les Planquettes. (...)

En 1850, la communauté des religieuses achète les moulins et ferme le passage qui permettait aux habitants d'arriver à la source. On s'émeut. Le conseil municipal proclame que "de tout temps, ou tout au moins depuis une époque immémoriale, les habitants ont eu la faculté d'aller puiser à l'endroit du canal des moulins appelé Les Planquettes l'eau nécessaire à leur consommation et d'y laver le linge toutes les fois et aussi souvent que bon leur semblait." D'où source de conflit (à défaut de source d'eau claire), conflit qui dura des années et qui eut des conséquences fâcheuses pour les pauvres Tournemirois. (...)

On but de l'eau du ruisseau en attendant qu'on puisse réunir les fonds pour établir une fontaine publique dont l'urgence n'échappait à personne. "Pour peu qu'il pleuve, l'eau est sale, tout à fait impropre à servir à l'art culinaire, et il est parfaitement reconnu aujourd'hui que l'eau propre est une chose de première nécessité." Ce n'est pourtant qu'en 1865-1866 que l'eau potable arriva jusqu'au village. » (Extr. de *A Tournemire, il y a cent ans,* d'après les articles parus dans *La Dépêche* et *Le Petit Toulousain* de 1958)

1. - *Montclarat de Sent-Roma, 1936.*
Mme Sigaud *e de cosins. (Coll. et id. C. E.)*
2. - *Camaràs de Sent-Africa, 1949.*
Marie Maraval.



1



2

La bugada

La bugada

« La lessive était une cérémonie. Il fallait la tremper, la décrasser avec de l'eau chaude, du savon de Marseille (on appelait cela une "pierre" de savon, marque l'Ancre, 75 % d'huile, quelquefois achetée en barre de 5 kilos qu'on coupait avec une ficelle en parties égales). Puis, il fallait faire bouillir la lessive. La méthode traditionnelle, c'était un immense cuvier avec un trou à la base qu'on pouvait boucher avec un bouchon où on empilait le linge décrassé couvert d'une toile peu fragile. On faisait bouillir des cendres de bois, on versait sur le linge, cela s'écoulait, et on recueillait le "jus". On le refaisait bouillir, on repassait et recueillait. On repassait autant de fois que nécessaire et quand c'était bien sombre, on pensait que le linge était bien propre et on pouvait s'arrêter. (...) Il fallait aller à la rivière, mais au fond de la rivière il y avait de la vase ; on mettait une grosse toile qu'on appelait le *curadou* qu'on calait avec des cailloux pour qu'elle ne bouge pas et, là-dessus, on pouvait rincer ses draps. Après quoi, on séchait sur le pré ou sur un fil de fer. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional*, n° 3)

« Portavan la bu(g)ada sul cap. » (G. H.)

« Fasián la bu(g)ada dos còps per an : lo mes de mai e alai a la dintrada de l'ivèrn. Èran nòu o dètz femnas a la fònt. » (G. G.)

« Fasiem la bu(g)ada a l'ostal e l'anàvem refrescar al rèc. De còps, caliá copar la glaça... Fasiem amb de lessiu, de cendres, quatre còps per an. » (L. L.)

« Ma maire fasiá amb de cendres. Aviá un lençòl plegat en quatre que metiá dessús. Apelava aquò una "cendrièira". Aviem de linge plan blanc. » (C. An.)

*« I aviá una femna que anava refrescar la bu(g)ada a la ribièira amb la desca sul cap. E encara tricotava pel camin... E aviá las fedas darrèr, que subtavan. » (Sent-Jan d'Aucàpias)*1. - *Sent-Africa. (Coll. V. J.)*

2. - *Sent-Africa. (Coll. S. d. L.)*

3. - *La Pèira, 1912.*
Mlles Reynès. *(Coll. T. C.)*

4. - *Lavador de Sent-Faliç. (Coll. G. F.)*

Parfois, près du *canton,* se trouvait *lo bugadièr* ou *bugador* de pierre, à proximité du *cendrièr* ou *cendreta* dont les cendres servaient pour la lessive ou le blanchissage du chanvre. On allait chercher *l'aiga a la font* ou bien *al potz* et *la bugada* était rincée *al lavador* ou *al riu.*



1

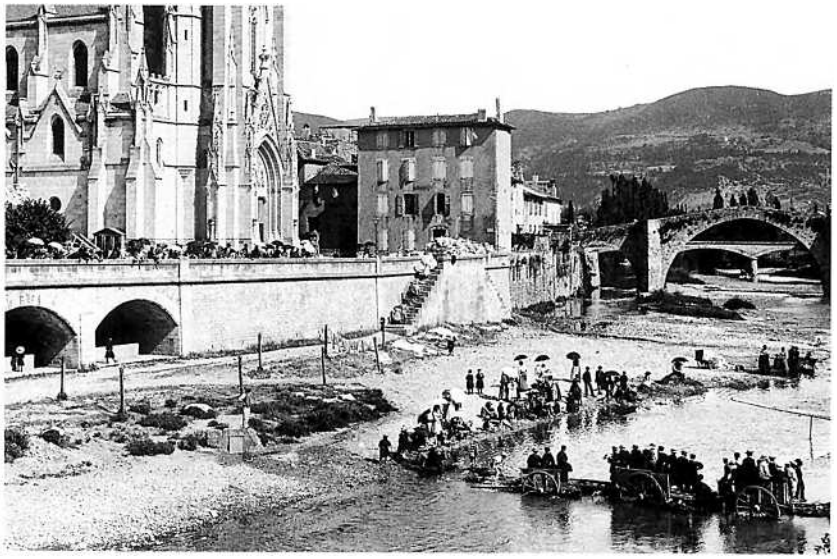
2

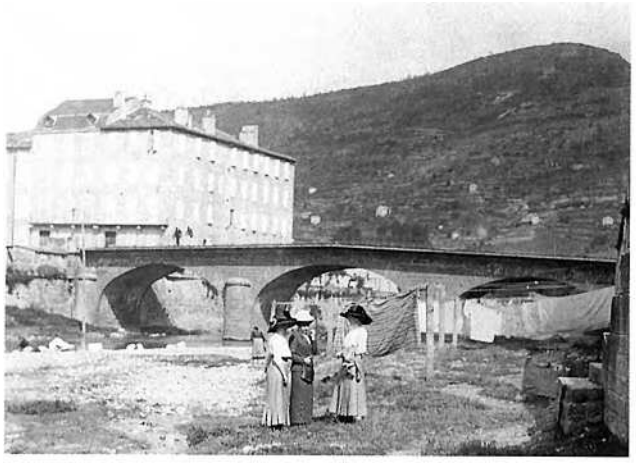
3


4

La cambra e lo fial

Les maisons les plus importantes avaient au moins une chambre séparée du *canton* par une cloison de bois.

Le lit, surtout lorsqu'il se trouvait dans la pièce commune, possédait *un cubricèl* qui protégeait à la fois des courants d'air et des regards indiscrets. Une petite armoire appelée *cabinet* ou *limandon,* et éventuellement une armoire appelée *armari* ou *limanda,* abritaient le linge de la maison. Ce linge était en général produit sur place avec la laine des *fedas,* ou avec des fibres végétales, *lo cambe* et *lo lin.*

Lo lièch

« Parfois une alcôve à rideaux abritait le lit. (...) On allait se coucher dans le lit bien chauffé par le moine, souvent sur une paillasse de paille de maïs. Si vous ne preniez pas soin d'agiter la paille de maïs chaque matin, le confort décroissait chaque jour.

Sur le lit, [il y avait] d'énormes édredons bien gonflants et des oreillers recouverts de cretonne fleurie. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", d'après Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

Lo monge
« Pour chauffer le lit on avait, en hiver, le "moine", cette vaste structure de bois qui soulevait les couvertures et qui permettait de mettre un récipient avec de la braise bien chaude. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

lo lièch
le chevet : *lo cabeç, lo cap del lièch,*
le traversin : *lo coissin*
l'oreiller : *la coissinièira*
la paillasse inférieure : *la palhassa, la colcera, la borrassa*
la couverture : *la cobèrta*
il s'est découvert : *s'es desacaptat*
un drap de lit : *lo lençòl, lo dençòl*
la bassinoire : *l'escaufalièch, lo caufalièch, l'escaufador*
le moine : *lo monge*
le chauffe-pieds : *l'escaufapès, lo caufapès*
le pot de chambre : *lo pissador*

Lo fial

La production de fil de chanvre semble avoir régressé plus tôt sur les *Causses* et dans les *ribièiras* du *Vabrés* que dans les *Segalars* et autres régions du *Roergue.*

« A Varelhas [Sent-Faliç], fasián pas qu'aquò, lo cambe o lo lin. Mès l'ai pas vist. » (F. L.)

• *Lo cambe e la caminièira*

« Avián un pichòt campeton, apelavan aquò "la caminièira". » (B. L.)

« Dins la plana, i aviá una caminièira. » (T. M. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

« La caminièira èra un pichon recanton darrèr l'ostal, a l'abric l'ivèrn, e la tèrra i èra bona. » (J. E.)

« A Castèlmus, cada an i fasián de cambe e lo metián a trempar dins una pichona sompa juste al-dejost de Sent-Pèire [La Bastida]. Per lo trissar, avián fach un afaire. » (G. L.)

« Dins de cantons de plana, fasián de cambe. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

• *Lo lin*

« A Ròca-Blanca [Caumèls-e-Lo Vialar], lo país de ma femna, i aviá los autisses que servissián a trabalhar lo lin : la carda e la penche. » (S. Y.)

« Fasián lo lin. » (S. El.)

« Semenavan de lin per far de lençòls, amb la tija. » (F. L.)

• *Las fialairas*

« Fialavan de cambe mès èra dins las annadas 1900. » (C. Js.)

« Ieu, ai vist una vesina que fialava. Nautres, fasiem de lin a Lavabre [Requistar]. S'apelava Delmas, demorava a la cima del vilatge. Lo paure pèra li balhèt d'estopas. Metèt aquò a la cima d'un baston, aviá un fus, escopissiá pels dets de temps en temps e fasiá virar lo fus. Fasiá de fial de lin. » (D. Al.)

« Ma grand-mèra fialava lo lin amb un rodet. » (C. E.)

1. - *Lo Vialar, 1975.* R. Terral, G. Terral-Abrial, Marthe Terral. *(Coll. et id. T. Rm.)*
2. - *La Garrieta de Vabre, 1969.* Sylvie Soulié. *(Coll. et id. S. Y.)*



1



2

Las domaisèlas e los capèls (graphie francisée)
« Cal pas diré coussi toutos los doumoïsèllos,
Oou pénsat, io bèl briou, o sé méttré pla bèllos.
Oou roudat, pér coousi, quotorzé mogosins !...
Los béïrés, pourtoroou dé poulich éscorpins,
Dé débassés pla blans, è filoroou, loougéïros,
Qué los oousirés pas possa pér los corrieïros.
Oourou dé pontolouns cours è pla dontélach ;
Dé joupouns pér-déssus parfètomén broudach !...
Daoutrés én coutou blanc è fachés o lo maillo,
Los unos, oouroou més un poulit pinço-taillo,
Sus uno raoub'én séd'ou dé drap dé Sédan
Qu'oouro coustat, lou méns, quatré ou cinq
[francs lou pan.
Oquéllo, pér fa béïr' o toutés sos dontèllos,
Lèboro lou ponèl, ou méttro dé bértèllos !.
Un'aoutro, qué créïro dé né faïré pas prou,
Ploçoro dé rubans, dorrès..., sul pétorrou !...
Sé n'io cap qu'ajé més uno raoubo trop courto,
Oouro fach un chignoun, pla pus gros qu'uno
[tourto.
Tallo qu'oouro corgat un caraco féndut,
Sémbloro qu'o rooubat lo couétto dél coucut !
Cothorino, dé poou dé fa béïré sos frangos,
Omé sous coutillous, bolojoro los fangos !...
Dins lou siècle qué sèn, lo modo bol oïtal,
Dé faïre qué tout jur'è qué tout oné mal !...
Cè qué pourtas sul cap, réspoundès mé filléttos,
Ou botéjas copèls ?... Tant bal diré cosquéttos...
Cosquéttos ou copèls, paouc importo lou noun !
Béchén dé qué sémblas quand lous obès sul froun.
D'unos lous gornissès d'uilléch, dé morgoridos ;
L'os qu'oïmas pla los flous, sès pas lo méns
[cobridos.
Dé coch, lous éntouras dé fueïllos dé bortas...,
Coussi n'obès pas poou dé bous pouncha lou
[nas ?...
Baoutros qué lous ournas òn dé branquos
[dé tréillo,
Sès los qué loïssas pas lou bi dins lo boutéillo.
Quand l'y métès ol tour dé fueïllos dé poumiè,
Oquo's pér roppéla bostré pécat prémiè...
Pér millou déscoubri bostro bèllo porruquo,
Los-unos lous plaças, alaï, dorrès lo suquo ;
Daoutros, qué n'obès pas dé poulit qué lou noun,
Lous fosès obonça tant qué poudès sul froun.
Coussi qué lous pourtés, mos brabos
doumoïsèllos,
Aquo bous métro pas jamaï gaïré pus bèllos.
Lobas è sobounnas, corgas cè qué bourrés,
S'oïtal noscudos sès, lourdos toujour sérés !... »
(Extr de "Lo beillo dé lo festo !!...", de Louis Alvernhe, dans *Los flous dé lo mountagno,* 1880)

la lana, lo cambe
la toison : *l'aus*
peigner : *penchenar*
le peigne : *la penche*
une carde : *una carda*
carder : *cardar*
le cardeur : *lo cardaire*
la quenouille : *la conolha*
le fuseau : *lo fus*
filer : *fialar*
le fil : *lo fial*
l'écheveau : *la madaissa, l'escaut*
le chanvre : *lo cambe*
la chenevière : *la caminièira*

1. - *Sent-Faliç. (Coll. G. Gn.)*
2. - *Sent-Jan, 1960.* Christian et Andrée Castan, Marcelle Gély, Augustine Sermet et Didier Castan. *(Coll. et id. C. An.)*
3. - *Lo Vialar, 1947.*
G. et Valérie Terral. *(Coll. et id. T. Rm.)*

• ***Lo matalassaire***

« I aviá un matalassaire a Sent-Esèri que passava per las bòrias. Cardava la lana e fasiá de matalasses. » (B. Yv.)

• ***Los teisseires***

« Ai entendut dire que n'i aviá. » (C. Js.)

« Fialavan de cambe. Fasián de tela. Ai una napa que ma mameta l'aviá facha. Aviá un mestièr. » (B. Mc.)

« Lo papeta del costat de ma mèra fasiá la tela. Semenava lo lin, l'amassava, fasiá lo fial e apèi fasiá la tela. De còps, mesclava lo lin e lo cambe. Fasiá dètz, vint mèstres de tela, coma iè comandavan. E l'anava portar sus plaça. » (C. L.)

« Al Miralh [Vabre] i aviá un teissièire. La paura puta viviá coma un crocant, aviá un carrat de vinha, fasiá quatre trufas e tissava. » (R. Er.)

« Parlavan del teisseire del Mas-Nòu, sus la comuna de Sent-Faliç. » (J. E.)

« Anavan far fialar la lana a Codòls. A Sent-Africa, i aviá Pèire. Fasián l'escambi. Quand la lana èra pròpra, la preniá e vos donava de lana per tricotar. A Sent-Roma de Tarn, aquò èra Montelhs qu'o fasiá. » (B. Yv. / *Sent-Esèri)*

Lo vestit

D'une manière générale, les *ribièirols* et les *caussinhòls* du *Roergue* méridional portaient la *blòda* bleue. Les *montanhòls* du *Leveson* et les *segalins* portaient la *blòda negra.*

« Seules, du temps de mon enfance, les personnes âgées portaient encore la tenue ou le costume authentique.

L'homme portait essentiellement la *blaude.* C'était une blouse de toile bleu foncé, pas tout à fait bleu marine, ouverte par-devant, encolure ronde, le haut, autour du cou, masquant les fronces par une broderie blanche, un pantalon souvent en velours côtelé, un large feutre ou un large béret, en été un chapeau de paille, des galoches cloutées dessus cuir, ou des sabots.

La femme (toujours de la même époque) avait une jupe noire, très longue et très foncée, un caraco serré à la taille, avec des pinces et une courte basque, le tout sur une chemise de grosse toile, très longue avec de petites manches.

Pour la messe on mettait par-dessus une grande mante noire, ensuite un bonnet blanc, plus ou moins empesé, au devant tuyauté, sur lequel on pouvait poser une capote de paille noire ou un bonnet noir avec des ruchés.

Les femmes plus évoluées étaient aussi habillées en sombre. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", d'après Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

« Las blòdas èran bluas. Ne coneissiái un que, cada dimenge, aviá lo capèl negre e la blòda blua. » (S. Rb.)

« Los vièlhs cargavan las camisas de cambe e avián pas besonh de degús per lor parar las nièiras ! » (R. Er.)

« La mamè aviá la rauba jusc'al fons dels pès, portava un foulard *sul cap, que n'aviá un pus polit per anar en vila. Aquò èra negre. Los òmes portavan un capèl. Quand sortissián, metián un costume negre.*

Los "maquinhons" portavan una blòda blua, d'un blu un pauc fonçat. » (C. M.-Th.)

« Sovent, avián una blòda negra que passavan pel còl. » (T. Mc.)

« Avián lo capèl e lo foulard *roge, e la blòda negra o blua. Fernand de Puòg l'aviá negra, el. Vendiá de bestial. »* (A. Od. / R. M.-R.)

« Dins los esclòps, metiem de palha o de ginèsses, metiem pas de debaces. » (B. D.)

L'òrt e la polalha

La maîtresse de maison, *la patrona,* régnait sur *l'òrt* et la basse-cour qui permettaient de couvrir une bonne partie des besoins alimentaires. Les excédents vendus *al mercat* lui procuraient un peu d'argent pour les besoins de *l'ostal.*

L'òrt

On cultivait un peu de tout, notamment les légumes verts, les salades et quelques racines ou légumes secs, comme les *ceses,* pour la soupe. En *Roergue* méridional, on conservait les haricots verts dans une *topina* de saumure ou séchés sur un fil.

« De pòrres, de caròtas, de caulets pomats, de mongetas, de trufas... » (C. An.)

« L'api, lo tarràvem, metiem de falhièiras o de palha, davant que jalèsse, que venguèsse blanc. Quand ne voliem, n'anàvem desrabar. Pièi fasiem de peses, de mongetas. Fasiem las mongetas en saumura e ne fasiem la sopa, o alara enfiladas sus un fial. Los cauls-pomats se conservavan a la cava dos o tres meses. » (B. Y.)

« Se fasiá de ceses. Aquò èra un genre de mongetas. N'i aviá un que semenava d'entilhas. Las ventava e ne vendiá dins lo vilatge [Sent-Jan]. » (P. M.)

« Tot aquò que butava dins la tèrra o caliá far amb la luna novèla e tot çò que florissiá, amb la luna vièlha. » (L. A.)

« Fumavan l'òrt amb d'orti(g)as. Ne fasiam un fais, una "broetada", ne metiam de planponhs dins un regon e acaptàvem. Aquò fa far de polits legumes. » (L. J.)

Las òrtas de Sant-Africa
« Il existait quatre endroits différents qui portaient le nom d'Hortes : Hortes de la Maladrerie, Horte des Lacs, Hortes des Prats, Hortes des Cordeliers. Les Hortes des Cordeliers sont celles qui ont conservé le nom d'Hortes. » (Extr. de *Notice sur l'hospice de Saint-Affrique,* par H. Nayral, 1852)

Lo bicador
« Lo bigòs servissiá a ma mamà per fochar l'òrt. Mos parents èran jardinièrs e, los enfants, aviem atanben un bicador. Pendent la guèrra, ma mamà èra sola per fochar l'òrt, semenar e anar al mercat de Sent-Africa. A nòu ans, me caliá l'adujar al jardin. Mon utís èra lo bicador. Lo bicador aviá doas puas e un galon. M'en servissiái per binar las mongetas, las ensaladas e tot çò qu'èra a rega. Amb mon bicador, passavi dins las regas e binavi amb las puas. Lo galon èra per far lo torn del pè dels peses, etc. Me caliá far atencion de pas copar lo pè de la planta, surtot l'estiu quand fasiá caud. Una mièja-ora après baissava lo cap e lo pè èra perdut. M'arribava pas sovent, que i fasiái atencion. Pendent aquel temps, ma mamà asagava las faissas. Aviá un motur a essença e passava una ora a asagar. Quand aviá finit, nos setàvem a l'ombra del pomièr e manjàvem un croston. » (G. Emi.)

1



2



3









1. - *La Bastida, 1968. (Coll. M. B.)*
2. - *Coat de Sent-Africa, 1948. (Coll. D. Y.)*
3. - Charles Ournié *nascut en 1865. (Coll. et id. S. Y.)*
4. - *Sent-Esèri. (Coll. S. Rs.)*

La caplèva e las sompas

« Chacun avait son jardin, mais le problème qui se posait était naturellement le problème de l'arrosage. Si on avait les jardins vers les *orts* (du latin *hortum),* au-delà de la rivière, on bénéficiait de nappe phréatique et on avait des puits à balancier. Pratiquement, il y a trois parties, un poteau fixe, une espèce de grosse barre mobile articulée et, à son extrémité, une lourde pierre. A l'autre extrémité une autre barre plus mince terminée par un crochet qui puisait dans le puits. L'eau était versée dans les rigoles ou dans des sortes de trous qu'on appelait des *"sompes"* et où on pouvait à la rigueur, venir puiser avec son arrosoir. Même mieux, des rigoles allaient directement vers le carré des choix ou le carré de carottes. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", d'après Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

L'aiga d'orti(g)a

« Pels vèrms, pels negrilhs, pels pudisses, cal metre d'aiga d'orti(g)a. Cal metre las orti(g)as dins una semal e laissar confir. L'aiga ven negrosa. Mès aquò sentís. Per las mongetas, aquò èra bon. » (L. J.)

La polalha

« On engraissait les canards, on faisait de la pâtée avec la repasse ou du son et des orties coupées menu. J'ai toujours admiré ces femmes qui attrapaient des orties à pleines mains, sans se faire mal, parce qu'elles savaient dans quel sens les prendre, pour que le poil de l'ortie si piquant, si urticant (c'est le cas de le dire) ne leur fasse pas mal. Il y avait le dindon, le *piot* dont la crête rougissait quand il se mettait en colère, les oies, les *oques* (elles étaient mauvaises, méchantes disait-on, il ne fallait surtout pas courir parce qu'elles vous couraient après), des lapins pour qui on ramassait de l'herbe et puis le cochon. » (Extr. de "Les travaux et les jours ou la vie en Sud-Aveyron", par Gilberte Dalas, dans *Découverte du Rouergue méridional,* n° 3)

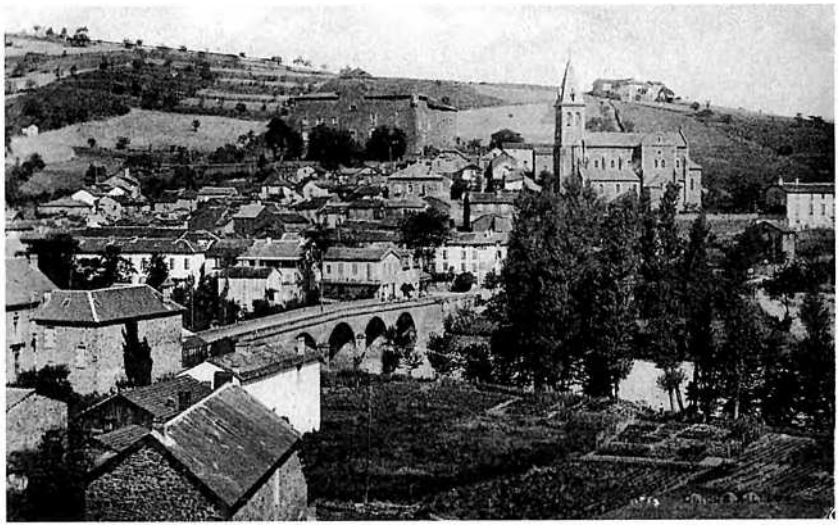

Los bornhons

Près de *l'ostal,* à l'abri d'un mur, se trouvaient les *bornhons* qui fournissaient *lo mèl* pour sucrer, et *la cera* pour les *candelas.*

« Las abelhas se metián sus un fenestron d'un palhièr o d'una granja. » (T. Mc.)

« La grand-mèra metiá un lençòl pel sòl e disiá : "Bèla ! Bèla ! Bèla !" E tustava sus un bocin de farrat o sai pas de qué. » (M. Am.)

« Escampàvem de tèrra en l'èrt o picàvem dins las mans. Sembla que va plòure e se pausan. Disiam : "Pausa polida bèla !" » (L. Mc.)

La polalha

« Lo dissabte i aviá lo mercat aicí a Sent-Africa a "La Marianna" qu'apelavan. Portavan los uòus aquí e los vendián aquí. Aquò èra una espiçariè que i aviá un pauc de tot. Cada dissabte, metián de bancas amb de panièrs pels uòus, los polets... Caliá pagar quicòm mès pas grand causa, quatre sòus. » (T. A.)

« Cada dissabte, lo matin, preparavan l'ase o lo chaval e la carreta e partissián al marcat a la vila. Prenián quauquas dotzenas d'uòus, quauques lapins, quauques polets... La mameta partissiá a pè amb un panièr a cada man. E lai anava, de còps que i a, la setmana, quand las polas pondián. » (C. Ld. / *Verzòls-e-La Pèira)*

Los rits e las aucas

Même si le *Vabrés* n'était pas un pays de foie gras, on gavait quelques oies ou quelques canards pour faire les quartiers confits.

« Aviem sèt o uèch canards o aucas mès per nautres, pas mai. » (T. Mr.)

« Lor trissàvem d'orti(g)as amb lo cotèl. » (C. E. / L. Al. / L. M.)

« Embucàvem amb un embuc e de milh. Mès èra per far de canards grasses, pas de fetge, aquò se fasiá pas. » (V. A.)

Los piòts

« Ne fasián quauqu'unses per la consomacion familiala, per Nadal. » (T. Mc.)

Los pijons

« I a de pijonièrs dins la campanha. » (R. G. / *Sent-Esèri)*

Los lapins

L'élevage du lapin est une activité relativement récente dans les campagnes du *Roergue.* Dans les temps anciens, le braconnage des lapins sauvages pourvoyait aux besoins.

« Pels torrals, i aviá de fribola. N'amassàvem pels lapins. Avant de manjar un lapin, li'n donàvem quauques jorns. » (C. S.)

1. - *L'Ermitatge de Vabre, 1930-35.*
Henri Vidal. *(Coll. et id. P. A.)*
2. - *Sent-Faliç, 1943.*
Henri Bonnafé. *(Coll. et id. B. Jl.)*
3. - *La Pèira, 1912.*
Paule Reynès. *(Coll. et id. T. C.)*
4. et 5. - *La Bòria de Caumèls-e-Lo Vialar, 1950-55.*
Marie Carrière. *(Coll. et id. C. Rm.)*



1



2



3



4



5

1. - *Verzòls.*
Marie Amat.
(Coll. et id. A. D.)
2. - *Sent-Faliç.*
On reconnaîtra : Joseph Issalis, Louise Barrié, Marie Sicard, Marie-Louise Issalis, Charlotte Sicard, Louis Barrié, Edouard Puech *(amb lo capèl sul cap).*
(Coll. et id. G. Gn.)
3. - *Tornamira, 1903.*
Théodore et Pauline Combes *amb lors enfants* Théodie, Rose, Léon et Marie.
(Coll. et id. C. Lu.)
4. - *Los parents :* Rosalie Gouzes-Salvan et M. Salvan.
Los enfants : Laurentine et Louis.
(Coll. et id. B. Mch.)
5. - 1884.
Fortuné Enjerlic et Marie Arvieu-Enjerlic.
(Coll. et id. A. Cl.)
6. - *Mascorbas de Sent-Faliç, 1920.*
Augusta Briguiboul.
(Coll. et id. D. Ar.)


1


2


3


4


5


6

L'ostalada

La famille traditionnelle réunissait jusqu'à trois ou quatre générations sous un même toit. En général, en *Roergue,* le terme de *familha* désigne souvent les seuls enfants, d'où le terme d'*ostalada* pour désigner ceux qui vivent ensemble. *L'ostalada* comprenait également des parents célibataires nés dans la maison et éventuellement la domesticité.

« Èrem catòrze de familha. » (C. Ju.)

« S'apelava la Bensona. Venguèt a morir. Èra una paura femna que portava d'escòps coma tot lo monde a l'epòca. Mès, quand sosquèt mòrta, di(gu)èron : "De qué deviá manjar, aquela paura femna... Cal anar veire." I aviá pas degús, aviá pas d'enfants ni de familha ni pas res. Anèron veire dins son ostal de qué manjava. Aquò èra al mes de setembre, i trapèron de pan sec e de raca. A... Totes : "S'aviem saput... S'aviem saput..." Èra mòrta, la paura. E, dins las annadas 50, i aviá una femna que veniá a la jornada a cò del vesin. Veniá per la vida. Es pas que vint ans après qu'ai realisat... Amb de qué viviá, la Martina ? Quatre o cinc polas, aviá una vinha, la trabalhava coma podiá, amassava d'amètlas e de prunas... Après, per la suita, sosquèt urosa perque un cosin de Sent-Africa l'amassèt e aquí fini(gu)èt sa vida urosa. Òm se rendiá pas còmpte cossí aquelas vièlhas sofrissián del talent... » (S. Y.)

Les événements familiaux tels que naissances, mariages, décès, ainsi que les repas, festifs ou quotidiens, et les *velhadas,* étaient autant d'occasions de se réunir entre parents, amis ou voisins pour partager les joies et les peines, ou pour transmettre un peu de la mémoire collective.

Sant-Esèri, 1840
« Maintenant que dirai-je des mœurs et des usages des habitans, de ces hommes simples et bons, de ces femmes pleines de franchise et de vertu ? En général, leur caractère est ouvert et hospitalier : nulle part un étranger ne sera mieux accueilli qu'à Saint-Izaire. Robustes, laborieux, vifs, d'un esprit qui n'est pas sans finesse, ils en usent quelquefois d'une manière cruelle dans leurs plaisanteries. Leur penchant pour l'agriculture les domine à un tel point qu'ils semblent avoir pour le reste une parfaite indifférence. » (Extr. de "Notice sur Saint-Izaire", par M. Géraud, dans *Revue de l'Aveyron et du Lot,* 6 avril 1840)



Lo Soleiròl de Caumèls-e-Lo Vialar, 1920.
Assis : André, Lucie, Albert et Mathilde Viala.
Debout : Hippolyte Gineste *(pastre),* Rosalie Bertrand-Gineste, Germain Viala *(fabre),* Anasthasie Gineste-Viala *(cordurièira). (Coll. et id. C. Jc.)*

1. - *Tornamira. Familha Alric.*
(Coll. A. Lr.)
2. - *Montclarat de Sent-Roma, 1936.*
Debout : Mme Sigaud.
(Coll. et id. C. E.)
3. - *1925.*
On reconnaîtra : Denis, Eugène, Angèle et Reine Lavabre, Louise, Marcelle, Etiennette, Etienne, Maria, Joseph et Célina Aymès, Cyprienne Lavabre.
(Coll. et id. C. An.)
4. - *Sent-Africa,* vers 1906.
On reconnaîtra : Marie Ollier *(maire),* Jeanne Boudène, Clémentine et Julie Ollier, Marie Ollier *(filha).*
(Coll. et id. A. Od.)
5. - *Sent-Africa, 1890.*
Louise Mouls et Pierre Rouquette.
(Coll. et id. M. G.)
6. - *Vabre.*
On reconnaîtra : Mme Bernat-Bru, Agnès Armand *amb sos tres enfants,* Elie Dardie, Louis Durand *(mèra),* Ernest Cambon, Jules Armand, Achille Thiers, M. et Mme Bosc, Mme Rességuier, Mme Audouard, Mme Durand-Malric, Mme Durand, Sylvain Vigroux, Antonin Viala, M. Rességuier *(garda),* Mme Dardie, M. Bouilloc, Mme Gourgues, Paul Puech, Léon Armand, Mathurin Cadenet, Louis Roques, M. Bernat, Joseph Armand, Joseph et Fernand Coste, Ernest Cambon *(filh).*
(Coll. et id. C. Js.)


1


2


3


4


5

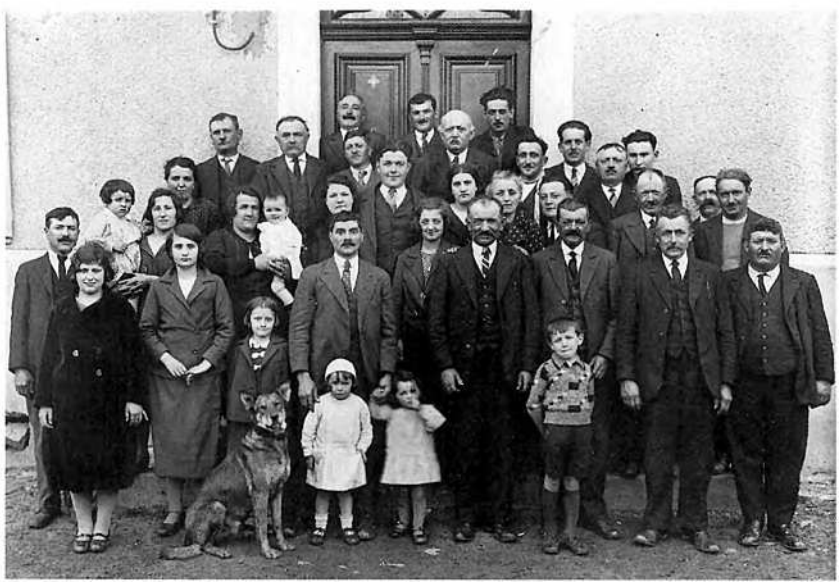
6









Lo brèç e lo nenon

Lo canton était le lieu privilégié de la tradition orale où, à la lumière du *calelh* et autres *lunons,* attaché dans son *brèç, lo nenon* était surveillé par *lo pairin* et *la mairina,* appelés aussi *papon* et *mamon, papet* et *mameta, pepin* et *memina.*

C'est ainsi que, jusque dans les années 50, la majorité des nourrissons rouergats a été bercée par l'occitan des anciens. Ce sont eux qui apprenaient aux enfants à nommer les doigts, à connaître les jours et les mois, à réciter des comptines, à jouer...

La naissença

« Se la mèra aviá pas pro de lach, crompavan una cabra e lo noirissián amb la cabra. » (G. G.)

« Quand i aviá de diferéncia entre l'ainat dels dròlles e lo darnièr, apelavan aquò una "repapiada". » (J. E.)

« Las vesinas venián per adujar la mamà. » (C. M.-Th.)

En général, en *Roergue,* les voisines portaient une poule à l'accouchée pour lui faire un bouillon réconfortant. Mais, en *Vabrés,* on préparait ce bouillon de poule à *l'ostal,* sans intervention des voisines.

« Fasián un bolhon de pola a la mamà. Ieu, o me fasquèron. » (B. Y.)

« A l'ostal, se tuava una pola e se fasiá una sopa per donar a la mamà, per la reconfortar. Mès èra pas las vesinas. » (A. Od. / R. M.-R.)

Après une naissance la mère devait être purifiée avant de recevoir à nouveau les sacrements de l'Eglise. En général, le curé lui donnait la bénédiction des relevailles sur le parvis de l'église. Cette tradition restée longtemps vivace en Haute-Guyenne, notamment en *Carcin,* semble avoir disparu très tôt des diocèses de *Rodés* et de *Vabre.*

« Cresi que caliá faire quicòm davant de tornar a la glèisa. » (B. Y.)

1. - *Montclarat de Sent-Roma, 1935. Familhas* Sigaud-Arnal-Sarrau. *(Coll. et id. B. J.-P.)*
2. - *Los Fornials, 1935-40.* On reconnaîtra : Paul, Marthe et Odette Gasc, André, Claude, Gilbert et Yvette Julien. *(Coll. et id. J. Gb.)*
3. - *Vabre.* On reconnaîtra : Mansuy et Béatrix Gantou, Pierre Bonnafé (accroupi), Denise Jeantet, Rosalie Gantou, André Arcier, Florent Jeantet, Gustave Gantou, Edouard Vernière, Clément et René Gantou, Louis Arcier, Fernand Lacan. *(Coll. et id. J. G.)*
4. - *Aucàpias, 1958-60. Familha* Roger Taillefer. *(Coll. T. Rg.)*

Brèç e cadièira malholaira

« Dins totes los ostals i aviá una cadièira bassa. Apelavan aquò la cadièira malholaira. La mamà metiá lo coissin sus una cadièira pus bèla e se setava sus la bassa. Metiá son enfant aquí dessús e lo malholava coma aquò. E pièi aviá un brèç a costat, per tèrra. Metiá lo nène dins lo brèç e, amb lo pè, lo breçava per l'endormir. » (P. I.)

La maura

« Un còp, la mameta o sai pas qual èra, veniá d'abure un pichon e èra tota sola, al lièch, amb lo brèç del pichon a costat. Quauqu'un aviá laissat la pòrta dobèrta, la maura dintrèt e anava manjar lo pichon... » (V. T.)





1. - *Sent-Faliç. (Coll.B. Jl.)*
2. - *Batejalhas, 1935.*
On reconnaîtra : Eugénie Lafon, Lucien et Rachel Enjalric, Rodolphe Lafon, Hilaria et Euphrasie Enjalric. *(Coll. et id. R. Jn.)*

lo brèç
naître : *nàisser*
né, nés : *nascut, nascuts*
elle est née : *es nascuda*
baptiser : *batejar*
le berceau : *lo brèç*
bercer : *breçar*
le lange : *la borrassa*
la couche : *la còta*
les bandelettes : *las malhòlas*
emmailloter : *malholar*
la bavette : *lo bavarèl*
la tétine : *la tetarèla, la tetina*
baisoter : *potonejar*
chatouiller : *far de cossèrgas, cossergar*
une gifle : *un emplastre, un atots*
une fessée : *un ancal, una tanada*
une tirée d'oreille : *un tiral d'aurelha*

Las campanas de...
Les formules sur les *campanas* étaient tantôt utilisées comme berceuses, tantôt comme sauteuses.

« Bim, bam,
Las campanas de Curan,
Qual las sòna ?
Qual las dison ?
Los enfantons del Paradís,
Bim, bam. » (A. Gg.)

« Brim, bram,
Las campanas de Sent-Jan,
Qual las sòna ?
Qual las brandís ?
Los enfantons del Paradís. » (C. Au.)

« Las campanas de Sent-Jan,
Qual las sòna ?
Qual las dison ?
Los enfantons del Paradís.
Sent Laurenç sautèt a l'òrt,
I trapèt un ase mòrt,
De la pèl ne fasquèt un mantèl,
E dels òsses un caramèl.
Sent Jan, sent Jan, dobrissètz-me,
Aicí passan buòus e vacas,
E galinas per estacas,
E galinons per esperons,
Per aqueles polits enfantons. » (G. L.)

Las batejalhas

Le baptême avait lieu dans les jours qui suivaient la naissance.

« Quand batejavan un dròlle, quand lo portavan, dintravan pas dins la glèisa tant qu'èra pas batejat. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

Las breçairòlas

Les *breçairòlas* sont très nombreuses et varient selon les régions et les familles.

• ***Nòstre-Sénher...***

La célèbre *breçairòla "Nòstre-Sénher..."* de l'*abat Besson* est populaire dans tout le *Roergue*.

« Ma grand-mèra, la mèra de ma mèra, cantava :

"Nòstre-Sénher nos a envoiat,
Un nenin plan revelhat,
Quand lo nenin serà bèl,
Li cromparem un capèl,
Anarem a Vila-Franca,
Sus la cavaleta blanca,
Quand lo nenin serà bèl,
Li cromparem un capèl." » (C. E.)

« Nòstre-Sénher m'a envoiat,
Un nenin plan revelhat,
Es polit coma una cerièira,
Sembla un angelon de glèisa,
Nòstre-Sénher m'a envoiat,
Un nenin plan revelhat. » (A. M.)

« "Nòstre-Sénher m'a donat,
Un nenin plan revelhat,
Es polit coma [una cerièira],
Sembla un angelon de glèisa.
Ai, ai, ai qu'es polit lo nenè quand es nascut." Quicòm aital. » (F. P.)

« Quand lo nenin serà bèl,
Li cromparem un capèl,
Una cavaleta blanca,
Per anar a Vila-Franca. » (N. C.)

• ***Sòm-sòm***

« Una tanta, ma mairina, cantava per nos endormir. » (S. Y.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm.

Lo sòm-sòm vòl pas venir
Lo nenin vòl pas dormir.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm.

Es partit a Sent-Sarnin
A chaval sus una cabra.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm

Es partit a Sent-Sarnin
A chaval sus un cabrit. » (S. Y.)

« Sòm, sòm,
Vèni sòm,
Que lo nenon a sòm, sòm.

Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Lo nenon vòl pas dormir.

Lo sòm-sòm s'en es anat,
A Combret sus un caulet,
Tornarà deman matin. »
(M. Al.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni lèu.

Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Mès lo nenon voldriá dormir.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni lèu. » (A. Gg.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm.

Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Lo nenon vòl pas dormir.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm. »
(L. M. / V. Re. / V. P.)

« Sòm-sòm,
Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni vite,
Sòm-sòm,
Sòm-sòm,
Vèni vite a mon enfant. »
(C. M.)

« Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Lo nenon vòl pas dormir.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endicòm.

Lo sòm-sòm es pel camin,
A chavalon sus un polin.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endicòm. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Sòm-sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm-sòm,
Vèni d'endacòm.

Lo nenon vòl pas dormir,
Lo sòm-sòm vòl pas venir. »
(C. F. / B. F.)

« Sòm-sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm-sòm,
Vèni d'endacòm.

Lo sòm-sòm vòl ben venir,
La nenòta pòt pas dormir.

Sòm-sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm-sòm,
Vèni d'endacòm. »
(A. Od. / R. M.-R.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni sòm.

Lo sòm-sòm vòl pas venir,
La nèna vòl pas dormir. »
(R. F. / R. M.-T.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni, vèni donc.

Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Lo nenon vòl pas dormir. » (R. H.)

« Sòm, sòm, sòm,
Vèni, vèni, vèni, vèni,
Sòm, sòm, sòm,
Vèni, vèni d'endacòm.

Vèni de pels cantons,
Per endormir los enfantons,
Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Lo nenin pòt pas dormir.

Sòm, sòm, sòm,
Vèni, vèni, vèni, vèni,
Sòm, sòm, sòm,
Vèni, vèni d'endacòm. » (B. M.-L.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni, d'endacòm.

Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Lo nenè vòl pas dormir.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni, d'endacòm. » (B. G.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni d'endacòm,
Que lo nenon a sòm.

Lo sòm-sòm vòl pas venir,
E lo nenon voldriá dormir. » (B. Em.)

« Lo sòm-sòm vòl pas venir
Lo nenon vòl pas dormir.

Lo sòm-sòm vendrà ben lèu,
Lo nenon dormirà lèu.

Sòm-sòm,
Vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm. » (H. C.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endicòm.

Lo sòm-sòm s'en es anat,
A chaval sus una cabreta,
Lo sòm-sòm s'en es anat,
A chaval al fons del prat. » (B. Au.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm.

Lo sòm-sòm s'en es anat
Al Cambet sus una cabra,
Tornarà sus un moton,
Per venir quèrre lo nenon. » (P. O.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni, vèni,
Lo sòm-sòm s'en es anat,
A Combret sus una cabra,
Tornarà sus un moton,
Vendrà quèrre lo nenon. » (S. Ls.)

« Sòm-sòm,
Vèni, vèni,
Sòm-sòm,
Vèni d'endacòm.

Lo nenon vòl pas dormir,
Lo sòm-sòm vòl pas venir.

Es anat a Combret,
A chaval sus un caulet,
Tornarà deman matin,
A chaval sus un polin. » (S. M.-R.)

Las sautairas

Les formulettes appelées sauteuses sont destinées à éveiller les enfants en les faisant sauter sur les genoux.

• ***Arri, arri...***

« Arri, arri cavalon,
Sauta Tarn amai Dordon. »
(A. M.)

« Arri, arri cavalon,
Quatre fedas e un moton. »
(B. Em.)

« Arri, arri cavalin, cavalon,
Sauta Tarn amai Dordon.
Arri, arri cavalon, de la sal,
Que deman serà Nadal. » (T. M.)

« Arri, arri cavalet,
Anarem a Combret,
Sus un cavalet.
Arri, arri cavalin,
Tornarem deman matin,
Sus un chaval cortin. » (F. L.)

« Arri, arri chavalon,
De Sent-Pèire a Melon,
De Melon a Pèiralada,
De Pèiralada a Pèiraficha,
I trapèt la messa dicha,
Davalèt un pauc pus bas,
I trapèt un ase bast. »
(G. El. / G. L.)

« Arri, arri de la sal,
Que deman serà Nadal.
Anarem a Vila-Franca,
Sus una cavaleta blanca.
Quand lo nenin serà bèl,
Li cromparem un capèl. » (B. M.)

« Arri, arri a la sal,
Que deman serà Nadal,
Ne beurem de bon vinet,
Dins la taça d'argentet. »
(B. Em.)

« Arri, arri chavalon,
Que deman serà Nadal,
Que beurem de bon vinet,
Dins una taça d'argentet. »
(S. Ls.)

« Arri, arri a la sal,
Que deman serà Nadal,
E beurem de bon vinet,
Dins l'esclòp de mon pepè. »
(C. Au.)

« Arri, arri a la sal,
Que deman serà Nadal,
Que beurem de bon vinet,
Dins la taça, dins la taça,
Que beurem de bon vinet,
Dins la taça d'argentet. » (A. D.)

« Tenián lo pichon suls ginolhs e li
cantavan en lo fa(gu)ent sautar :
"Arri, arri de la sal,
Que deman serà Nadal,
Manjarem de confiments,
Per las tòrnas de l'argent,
Vièlha, vièlha sautèt a l'òrt,
I atrapèt un ase mòrt,
Amb la pèl fasquèt un mantèl,
Amb los òsses de caramèls,
S'en anèt caramelar,
Per totas las pòrtas de la França :
– França, França, dorbissètz-me,
Aicí passan buòus e vacas,
Galinas e sabatas.
Retira-te Loïson,
Qu'as cagat al camison !" »
(B. M.-L.)

« "Arri, arri de la sal,
Que deman serà Nadal,
Beurem de bon vinet,
Dins la taça d'argentet.
Argentet sautèt a l'òrt,
Atrapèt un ase mòrt,
De la pèl ne fa(gu)èt un mantèl,
E dels òsses un caramèl.
S'en anèt caramelejar,
A la pòrta de sent Jan :
– Sent Jan dorbissètz-me,
Que passan buòus e vacas,
Sabatas e sabatons,
Pel polit nenon !"
E òm fasiá sautar lo nenon. »
(B. M.-Th.)

« Arri, arri a la sal,
Que deman serà Nadal,
Ne beurem de bon vinet,
Dins una taça d'argentet.
Sent Laurenç sautèt a l'òrt,
I atrapèt un ase mòrt,
De la pèl ne fa(gu)èt un mantèl,
Dels òsses un caramèl.
– Sent Jan dorbissètz-nos,
Qu'aicí passan buòus e vacas,
Galinas e sabatas,
Galinons e sabatons,
Sent Jan retiratz-vos,
Tot lo monde es foirós ! » (B. Hr.)

« Arri, arri a la sal,
Que deman serà Nadal,
Que beurem de bon vinet,
Dins la taça d'argentet.
Mossur Laurenç sautèt a l'òrt,
L'i trapèt un ase mòrt,
De la pèl ne fasquèt un mantèl,
E dels òsses un caramèl.
S'en anèt caramelejar,
Davant las pòrtas de sent Jan :
[– Sent Jan dorbissètz-me !]
Aquí passèron buòus e vacas,
E de galinas sans estacas. »
(T. G. / T. Mr.)

« Arri, arri de la sal,
Que deman serà Nadal,
Ne beurem de bon vinet,
Dins la taça d'argentet.
– Vièlha, vièlha dòna-m'en,
Sent Laurenç sautèt a l'òrt,
L'i atrapèt un ase mòrt,
De la pèl ne fa un mantèl,
Dels òsses de caramèls.
S'en anèt caramelar,
Davant la pòrta de Milà :
– Milà, Milà dobrís-me,
Qu'aicí passavan buòus e vacas,
E galinas en sabatas,
E capons en esperons,
Retira-te enlai que siás tot foirós ! »
(B. Y.)

« Arri, arri, de la sal,
Que deman serà Nadal,
Ne beurem de bon vinet,
Dins la taça de Pinet.
Pinet sautèt a l'òrt,
I trobèt un ase mòrt,
De la pèl ne fasquèt un mantèl,
E dels òsses un caramèl.
S'en anèt caramelejar,
Davant la pòrta de sent Jan :
– Sent Jan dorbissètz-me,
Que n'ai de vaquetas e de vedelons,
Plan polidons !" » (V. M.-L.)

« Anarem a Vila-Franca,
Sus una cavaleta blanca,
I montèri dessús e vegèri los pastres de Durenca,
Que gardavan los tropèls de vacas e de motons,
E que fasián : "Patim, patacha !" » (L. D.)

• ***A la cadièireta, a la carrièireta***

« La mamà, per "calmar" un nène que veniá de bramar, l'assetava sus una cadièireta e iè cantava :

"A la cadièireta,
I a un enfant que teta,
Se vòl pas tetar,
L'anarem negar !
Un...
Dos...
Tres !" » (B. Hl. / S. Lc.)

« A la cadièireta,
I a un enfant que teta,
Se vòl pas tetar,
L'anarem negar ! » (G. Js.)

« A la carrièireta,
I a un enfant que teta,
Se vòl pas tetar,
L'anarem negar ! » (M. Mc.)

Jòcs de mans

Les jeux de mains permettent à l'enfant de prendre conscience de son corps sous une forme ludique.

Per aquela maneta...

Cette formulette est encore populaire dans beaucoup de régions et de pays. En *Vabrés,* la *porcèla* ou *l'aucelon* tiennent parfois la place de *la lebreta.*

• ***La porcèla***

« La porcèla,
Passèt per la pradèla,
Lo porcelon,
Pel pradelon.
Aquel lo vegèt,
Aquel lo trapèt,
Aquel lo sagnèt,
Aquel lo mangèt.
"Ne cal gardar un bocin,
Pel pepin !" » (D. J.-C.)

« Per una pradèla,
Es passada una porcèla,
Aquel la vegèt,
Aquel l'atrapèt,
Aquel la tenguèt,
Aquel la sagnèt,
E aquel fa(gu)èt :
"Cui ! Cui ! Cui !
Un bocin per mon pairin !" »
(S. Lc. / B. Hl.)

« Aquela porcèla,
Passèt per aquela pradèla,
Aquel porcelon,
Passèt per aquel pradelon.
Aquel lo vegèt,
Aquel l'atrapèt,
Aquel lo sagnèt,
E aquel : "Piu, piu, piu,
I a pas res per ieu !" » (C. J.-C.)

« Per una pradèla,
I aviá una porcèla,
Per un pradelon,
I aviá un porcelon.
Aquel lo trapèt,
Aquel lo sagnèt,
Aquel l'escorguèt,
Aquel lo mangèt,
E aquel fasiá : "Piu, piu, piu,
Que n'ai pas res per ieu !" »
(A. Gg.)

« Pradèla,
Passèt una porcèla,
Pradelon,
Passèt un porcelon.
Aquel lo vegèt,
Aquel lo trapèt,
Aquel lo tuèt,
Aquel lo copèt,
E aquel d'aquí cridèt : "Gorrin, gorrin, gorrin,
Garda-ne un bocin per mon pairin !" » (B. Em.)

Lo que va a la caça...
« Lo que va a la caça,
Lo que l'a vist,
Lo que l'atrapa,
Lo que lo sagna,
E lo pichòt tirlititin,
Que ne voliá un bocin... » (V. M.-L.)

L'aucelon
« Dins aquel sompeton,
I a un aucelon que beu un copeton.
Aquel l'a vist,
Aquel l'a tuat,
Aquel l'a plomat,
Aquel l'a manjat,
Aquel aviá pas res de tot ! » (M. Lc.)

« Dins aquela fontanèla i aviá un aucelon,
Que beviá un copeton.
Aquel d'aquí lo vegèt,
Aquel d'aquí lo tuèt,
Aquel d'aquí lo plomèt,
Aquel d'aquí lo mangèt,
E lo pus pichon n'agèt pas res de tot :
"Cui ! Cui ! Cui !" » (M. E.)

En aquela charrereta...
Cette formulette proviendrait de la Lozère ou de l'Ardèche et se faisait avec les orteils et la plante des pieds.
« En aquela charrereta [petit chemin],
L'i passiá una lebreta,
Aquel la ve(g)è(t),
Aquel l'atrapè(t),
Aquel la fa(gu)è(t) còire,
Aquel d'aquí la mangè(t),
E lo pichone(t) disiá :
"Piu, piu, piu, piu,
I a pas res per ieu !" » (V. Mc.)

• ***La lebreta, la lebròta, lo lebraudon***

« Sus aquela planeta,
I aviá una lebreta.
Aquel l'a vista,
Aquel l'a tuada,
Aquel l'a facha còire,
Aquel l'a manjada,
"Riupiupiu,
I a pas res per ieu !" »
(B. Cr.)

« Sus aquela planeta,
Passèt una lebreta.
Aquel d'aquí la vegèt,
Aquel la corsèt,
Aquel l'atrapèt,
Aquel la mangèt,
E aquel cridava :
"Piu, piu,
I a pas res per ieu !" » (R. D.)

« Per aquel caminon,
L'i passèt un lebraudon,
Aquel lo vegèt,
Aquel lo tuèt,
Aquel l'escorguèt,
Aquel lo fa(gu)èt còire,
"Un pichon bocinon,
Pel cosinon !" » (M. Sm.)

« Per aquela pradeleta,
Passèt una lebreta,
Aquel d'aquí l'agachèt,
Aquel d'aquí la tuèt,
Aquel d'aquí la fasquèt còire,
Aquel d'aquí la mangèt,
Aquel disiá : "Quiriquiquí,
N'ai pas res dins mon topin !" »
(S. L.)

« Per aquela planeta,
Passèt una lebreta,
Aquel la vegèt,
Aquel la tuèt,
Aquel la fa(gu)èt còire,
Aquel la mangèt,
E aquel : "Ririquiquí,
Que n'ai pas res dins mon topin !" »
(S. J.)

« Aquí sus aquela planeta,
Passèt una pichona lebreta,
Lo prumièr la vegèt,
Lo segond la trapèt,
Lo tresième la tuèt,
Lo quatrième la mangèt,
E lo cinquième : "Piu, piu,
I a pas res per ieu !" » (S. Rm.)

« Per aquela carrièireta,
Es passada una lebreta,
Aquel la vegèt,
Aquel la cacèt,
Aquel la tuèt,
Aquel la fa(gu)èt còire e la mangèt,
"Cui, cui, cui,
Un bocin per mon cosin !" » (G. R.)

« La mamè disiá :
"Sus aquela manòta,
Es passada una lebròta.
Lo prumièr l'a vista,
Lo segond l'a tuada,
Lo tresième l'a facha còire,
Lo quatrième l'a manjada,
E n'a pas res laissat pel paure
[Riuchiuchiu,
Que trabalha tot l'estiu..." » (V. J.)

« Sus aquela planeta,
Passèt una lebreta.
Aquel d'aquí la vegèt,
Aquel d'aquí i corriguèt,
Aquel l'atrapèt,
Aquel la tuèt,
E aquel d'aquí diguèt :
"Riu, piu, piu,
I a pas res per ieu !
Riu, piu, piu..." » (G. Gg.)

« Per aquel caminon,
Passèt una lebreta,
Aquel la vegèt,
Aquel la tuèt,
Aquel l'escorguèt,
Aquel la fa(gu)èt còire,
E aquel di(gu)èt :
"Cui, cui, cui,
Que n'i a un bocin
Per mon pairin !" » (B. T.)

« Per aquela pradeleta,
Es passada una lebreta.
Aquel d'aquí l'a vista,
Aquel d'aquí l'a tuada,
Aquel d'aquí l'a manjada,
Aquel d'aquí a begut lo sang,
E lo pichonèl a dich : "Piu, piu, piu,
I a pas res per ieu !" » (B. Gy.)

« Aquí passa una lebreta,
Per aquela camineta.
Aquel d'aquí la vegèt,
Aquel d'aquí la tuèt,
Aquel d'aquí l'escorguèt,
Aquel d'aquí la fa(gu)èt còire,
E lo pichon : "Cui, cui, cui !
Ieu ne vòli un bocin ! » (M. M.-T.)



Sent-Africa.
(Coll. F. E.)

Ponhet, quichet...

Ce jeu de mains qui consiste à superposer alternativement les poings de plusieurs participants est surtout répandu en *Vabrés.* Il n'est guère connu dans le reste du *Roergue.*

« Fasiem : "Ponhet, quichet, ponhet, quichet..." » (B. Em.)

« Èrem tres o quatre, o cinc, metiem los ponhs un sus l'autre e disiem :

"Ponhet, quichet,
Rond, rond, castelet,
Lo prumièr que rirà,
Un soflet aurà !"
Li fotiem un emplastron e tornàvem començar. » (C. N.)

« Ponhet, quichet,
Ròda, ròda castelet,
Lo prumièr que rirà,
Un soflet aurà. » (S. H. / V. P. / A. Od. / R. M.-R. / M. And.)

« Ponhet, quichet,
Ròda, ròda castelet,
Lo prumièr que rirà,
Un fo(g)asset aurà. » (S. M.-R.)

« Ponhet, quichet,
Ponhet, quichet,
Relha, relha, pata cauda,
Que tot lo monde s'escauda,
Lo prumièr que rirà,
Un sofleton aurà ! » (V. M.-L.)

« – Ponhet, quichet,
De qué i a dins aquel castelet ?
– D'argentet.
– Qual lo l'i a mes ?
– Paire e maire.
– Qual lo tirarà ?
– Sòrre e fraire.
Relha, relha cauda
Lo prumièr que rirà
Un soflet aurà. » (C. F.)

« Ponhet, quichet,
Ponhet, quichet,
Ponhet, quichet,
Ròda, ròda, ròda, ròdanet,
Lo prumièr que rirà,
Aurà un soflet ! » (M. E.)

« Relha, relha cauda,
Que tot lo monde s'escauda,
Lo prumièr que rirà,
Un sofleton aurà. » (T. G.)

« Bolega, bolega,
Que la relha s'escaufa,
Lo prumièr que rirà,
Un soflet aurà ! » (M. G.)

« – Ponhet, quichet,
De qué i a dins un castelet ?
– De l'argentet.
– Qual lo l'i a mes ?
– Paire e maire.
– Qual lo sortirà ?
– Fraires e sòrres. » (M. Al.)

Cinc sòus...
En caressant la paume de la main de l'enfant et en la chatouillant à la fin.

« Cinc sòus,
Una aumeleta d'uòus,
Un tròç de cambajon,
Quicòm mai de melhor,
Minon ! Minon ! Minon ! Minon ! » (G. Gg.)

« Cinc sòus,
Una aumeleta d'uòus,
Un tròç de cambajon,
Aquò's plan bon,
Minon ! Minon ! Minon ! Minon ! » (M. E.)

« Cinc sòus,
Una aumeleta d'uòus,
Un tròç de cambajon,
Pel nenon pichon,
Qu'es plan bravon. » (S. M.-R.)

« Cinc sòus,
Una aumeleta d'uòus,
Un bocin de cambajon,
Un pinton de vin,
Rond, rond,
Qu'es aquò bon,
Pel nenon pichon ! » (M. Al.)

« Cinc sòus,
Una aumaleta d'uòus,
Un bocin de cambajon,
Un pinton de vin,
Rond, rond,
Qu'es aquò qu'es bon,
Per lo meun pichon ? » (N. Cc.)

« [Cinc sòus,
Una aumaleta d'uòus,]
Un tròç de cambajon,
Deu èsser bon. » (T. G.)

Tira la rèssa...
« Caliá crosar los braces :
"– Tira la rèssa Jan Pichon.
– Tira-la tu que fas melhor,
Juga, juguet,
Juga, jugon,
Juga, juguet,
Mon ponhadon !" » (G. A. / G. P.)

« – Tira la rèssa Jan Guiraud.
– Tira-la tu d'un pauc pus naut.
– Tira la rèssa Margoton.
– Tira-la tu un pauc melhor.
L'aiga bolh e lo vin melhor,
– Tira la rèssa companhon ! » (V. M.-L.)

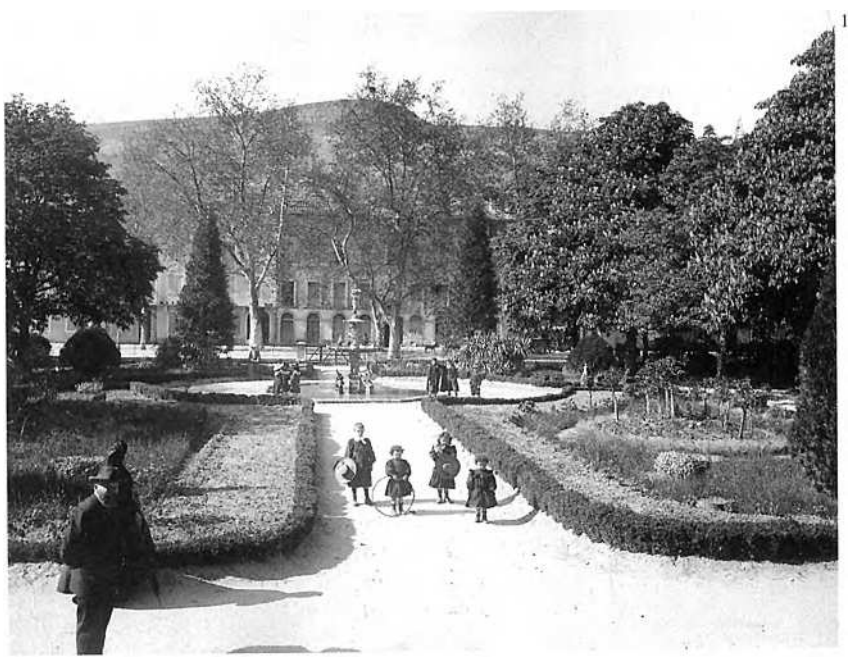

1. - *Sent-Africa. (Coll. S. d. L.)*
2. - *Coat de Sent-Africa, 1958. (Coll. D. Y.)*



Las passejadas

Les randonnées ou séries énumératives dialoguées permettaient d'exercer la mémoire et les facultés d'élocution des enfants. La formule introductive *Quiquiriquí* est surtout répandue en *Vabrés*, alors que celle du *Cocut* est plutôt connue en *Roergue* central et septentrional.

• ***Quiquiriquí, quiriquiquí...***

« – Quiquiriquí al fons del prat.
– Quiquiriquí de qué lai as fach ?
– Quiquiriquí un ostalon.
– Quiquiriquí qual t'a adujat ?
– Quiquiriquí Mossur Bernat. »
(V. J.)

« – Quiriquiquí al fons d'al prat.
– Quiriquiquí de qué lai as fach ?
– Quiriquiquí un ostalet.
– Quiriquiqui qual t'a adujat ?
– Quiriquiquí Mèstre Bernat.
– Quiriquiquí de qué li as donat ? »
(F. P.)

« – Quiquiriquí al fons del prat.
– Quiquiriquí de qué i as fach ?
– Quiquiriquí un ostalon.
– Quiquiriquí de qué i as mes ?
– Quiquiriquí las cabras...
– Quiquiriquí qual las te molz ?
– Quiquiriquí qual las te garda ?
– Quiquiriquí qual las te clau ? »
(V. T.)

« – Quiquiriquí d'ont venes-tu ?
– Quiquiriquí del fons del prat.
– Quiquiriquí de qué i as fach ?
– Quiquiriquí un ostalon.
– Quiquiriquí qual t'a adujat ?
– Quiquiriquí Mossur Bernat.
– Quiquiriquí de qué li as donat ?
– Quiquiriquí de pan amb de lach.
– Quiquiriquí d'onte l'as tirat ?
– Quiquiriquí de mas cabretas.
– Quiquiriquí qual las te garda ?
– Quiquiriquí ma filha bastarda.
– Quiquiriquí qual las te clau ?
– Quiquiriquí lo boraunhau. »
(L. D.)

« – Quiquiriquí al fons del prat.
– Quiquiriquí de qué lai as fach ?
– Quiquiriquí un ostalon.
– Quiquiriquí de qué i metes ?
– Quiquiriquí una peceta. »
(G. Ls. / G. Emi.)

« – Quiquiriquí al fons del prat.
– Quiquiriquí de qué i as fach ?
– Quiquiriquí un ostalon.
– Quiquiriquí qual t'a ajudat ?
– Quiquiriquí Pières e Bernat.
– Quiquiriquí de qué li as donat ?
– Quiquiriquí de pan de lach.
– Quiquiriquí d'ont l'as tirat ?
– Quiquiriquí de mas cabretas.
– Quiquiriquí qual las te garda ?
– Quiquiriquí la bastarda.
– Quiquiriquí qual las te clau ?
– Quiquiriquí un torn de clau.
– Quiquiriquí amb de qué as fach la [teulada ?
– Quiquiriquí una pèira carrada.
– Quiquiriquí amb de qué as fach lo [verrolh ?
– Quiquiriquí la camba d'un pesolh. »
(M. E.)

« – Quiriquiquí al fons del prat.
– Quiriquiquí de qué lai fas ?
– Quiriquiquí un ostalon.
– Quiriquiquí de qué l'i metràs ?
– Quiriquiquí mos anhelons.
– Quiriquiquí qual los t'apela ?
– Quiriquiquí la "bergèra".
– Quiriquiquí qual los te garda ?
– Quiriquiquí la bocharda. »
(V. M.-L.)

« – Quiquiriquí al fons del prat.
– Quiquiriquí de qué lai as fach ?
– Quiquiriquí un ostalet.
– Quiquiriquí e qual t'aduja ?
– Quiquiriquí Mèstre Bernat.
– Quiquiriquí de qué li dònas ?
– Quiquiriquí de pan de lach.
– Quiquiriquí d'onte lo tiras ?
– Quiquiriquí de mas cabretas.
– Quiquiriquí qual las te garda ?
– Quiquiriquí ma bastarda.
– Quiquiriquí qual las te buta ?
– Quiquiriquí ma flaüta.
– Quiquiriquí qual las te clau ?
– Quiquiriquí lo maranhau.
– Amb de qué as fach la catonièira ?
– Amb una camba de nièira.
– Amb de qué as fach lo varrolh ?
– Amb una camba de pesolh. »
(A. Od. / R. M.-R.)

« – Quiquiriquí al fons del prat.
– Quiquiriquí de qué lai as fach ?
– Quiquiriquí un ostalet.
– Quiquiriquí qual t'a ajudat ?
– Quiquiriquí papà Bernat.
– Quiquiriquí de qué li as donat ?
– Quiquiriquí de pan de lach.
– Quiquiriquí d'onte l'as tirat ?
– Quiquiriquí de mas cabretas.
– Quiquiriquí qual las te garda ?
– Quiquiriquí mamà Bernada. »
(V. P.)

« – Quiquiriquí al fons del prat;
– Quiquiriquí de qué lai as fach ?
– Quiquiriquí un ostalon. » (C. L.)

• ***Quinquiriet...***

« – Quinquiriquet al fons del prat,
– Quinquiriquet de qué lai as fach ?
– Quinquiriquet un ostalet.
– Quinquiriquet per de qué faire ?
– Quinquiriquet per lotjar las cabretas. » (B. Em.)

« – Quinquiriet al fons del prat,
– Quinquiriet de qué i as fach ?
– Quinquiriet un ostalet.
– Quinquiriet qual t'a adujat ?
– Quinquiriet Pière Bernat.
– Quinquiriet amb de qué l'as pagat ?
– Quinquiriet amb de pan e de lach.
– Quinquiriet d'onte l'as tirat ?
– Quinquiriet de mas cabretas.
– Quinquiriet qual las te garda ?
– Quinquiriet ma bastarda.
– Quinquiriet qual las te buta ?
– Quinquiriet ma flaüta.
– Quinquiriet qual las te clau ?
– Quinquiriet mos dos barraus.
– Quinquiriet qual las te molz ?
– Quinquiriet mon pesolh.
– Quinquiriet amb de qué iè fas catonièira ?
– Quinquiriet amb una pata de nièira.
– Quinquiriet amb de qué iè fas varrolh ?
– Quinquiriet amb una pata de pesolh. » (B. Hr.)

• ***Cocut…***

« – Cocut, borrut,
End siás nascut ?
– Al cap d'un truc.
– De qué l'i as fach ?
– Un ostalon.
– Qual lo t'a fach ?
– Mossur Bernat.
– De qué li as donat ?
– De pan, de lach.
– D'ont l'as sortit ?
– De las cabretas.
– Qual las te garda ?
– La bastarda.
– Qual las te clau ?
– Pière Patau. » (L. M.)

• ***La raba***

« Aviá jalat dins la nuèch e lo curat envoièt la chambrièira a l'òrt cercar una raba. La chambrièira prenguèt l'aissada. La chambrièira tirava l'aissada, l'aissada tirava la raba mès, la raba, totjorn teniá. Pièi lo curat envoièt lo "sacristen". Lo "sacristen" tirava la chambrièira, la chambrièira tirava l'aissada, l'aissada tirava la raba mès, la raba, totjorn teniá. Pièi lo curat envoièt lo vesin. Lo vesin tirava lo "sacristen", lo "sacristen" tirava la chambrièira, la chambrièira tirava l'aissada, l'aissada tirava la raba mès, la raba, totjorn teniá. Pièi lo curat arribèt. Lo curat tirava lo vesin, lo vesin tirava lo "sacristen", lo "sacristen" tirava la chambrièira, la chambrièira tirava l'aissada, l'aissada tirava la raba mès, la raba, totjorn teniá… » (L. D.)

• ***La formiseta que s'en anava a Jerusalèm***

« Aquò's una tanta que la m'aprenguèt. S'apelava Julie Marqués. Èra nascuda Sigaud.

"Una paura formiseta que s'en anava a Jerusalèm montèt sus de gèl e se copèt la cambeta.

"Gèl, que siás tu missant de copar la cambeta a la paura formiseta que s'en anava a Jerusalèm !

– Mès lo solelh es pus missant que ieu, que me fond…

– Solelh, que siás tu missant de fondre gèl, gèl que copèt la cambeta a la paura formiseta que s'en anava a Jerusalèm !

– Mès la nívol es pus missanta que ieu, que m'amaga…

– Nívol, que siás tu missanta d'amagar solelh, solelh que fond gèl, gèl que copèt la camba a la paura formiseta que s'en anava a Jerusalèm !

– Mès lo vent es ben pus missant que ieu, que m'arresta…

– Vent, que siás tu missant d'arrestar nívol, nívol qu'amaga solelh, solelh que fond gèl, gèl que copèt la camba a la paura formiseta que s'en anava a Jerusalèm !" » (C. E.)

« Aquò èra mon pèra que disiá aquò.

"Un còp, la formigueta parti(gu)èt a Jerusalèm. Èra jalat e se copèt una pata. Alara se metèt a dire :

– Glaça, glaça, tos eforts devon èstre plan forts de m'abere copat la camba !

E la glaça iè di(gu)èt :

– Mès lo solelh es encara pus fòrt qu'aquò, que me fond…

– Solelh, solelh, tos eforts devon èstre plan forts de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta, la camba e la cambeta !

Mès lo solelh di(gu)èt :

– Mès lo nívol es ben pus fòrt, que m'acapta…

– Nívol, nívol, tos eforts devon èstre plan forts d'amagar solelh, solelh de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta, la camba e la cambeta !

Mès lo nívol di(gu)èt :

– Mès lo vent es ben pus fòrt, que me buta…

– Vent, vent, tos eforts devon èstre plan forts de butar lo nívol, nívol d'amagar solelh, solelh de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta,



1



2

1. - *La Bastida, 1949.*
Anne-Marie Mailhé. *(Coll. et id. M. M.)*
2. - *Sent-Pèire de La Bastida, 1962.*
(Coll. G. M.)

Una pometa…
« Una pometa, nicleta, niclau,
Nirga, niargas, caraunhal,
Para la gauta, un sofleton ! » (V. M.-L.)

Ginolh redond…
« Òm preniá un enfant pichon suls ginolhs, òm lo caressava e òm li fasiá :
"Ginolh redond,
Camba longueta,
Pè polidon !" » (J. Gt.)

Julas, mula…
« Julas, mula, carreton,
Tira l'ase pel teton. » (V. M.-L.)

Marcèl monta al Cièl…
« Marcèl monta al Cièl,
Sans escala, sans capèl,
Tòrna davalar coma un porcèl ! » (G. Emi.)

Santat, tonèl !
« Èra una femna que beviá. L'òme se n'èra mainat e s'èra amagat darrèr lo barricon :
– Santat, tonèl !
– Amai a tu Isabèl !
– E parlas, tu, tonèl ?
– E beves, tu, Isabèl ? » (A. Od. / R. M.-R.)

Cocut, la camba me put…
« Cocut,
La camba me put,
L'autra me sagna,
Cocut sans camba ! » (G. Gg.)

« Cocut, borrut,
La camba i sagna,
L'autra i put,
Lo cocut es sans camba. » (J. Gt.)

« Cocut, banut,
La pola a fach un escut. » (C. A.)

« Cocut, banut,
Lo cuol, te put. » (B. L.)

Lo nom dels dets

Les formules désignant les doigts sont relativement nombreuses sur le canton alors qu'elles semblent avoir quasiment disparu dans certaines régions du département.

« *Lo Remenèl, lo Passarèl, lo Rei-de-totes, lo Passa-polses e lo Cròca-pesolh.* » (V. J.)

« *Remenèl, Jan-Fardèl, Jan-Gulhada, Promenada e Cròca-pesolh.* » (A. D.)

« *Remenilh, Passarilh, Rei-de-totes, Paupapolse e Cròca-pesolh. Pichonèl, Pus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Leca-plat e Cròca-pesolh.* » (C. N.)

« *Paparèl, Mamarèl, Rei-de-totes, Paupapolses e Cròca-pesolh.* » (G. L. / M. M.)

« *Memenèl, Depenèl, Rei-de-totes, Paupafarina e Cròca-pesolh.* » (B. Jl.)

« *Memenèl, Paparèl, Rei-de-totes, Paupapolses e Cròca-pesolhon.* » (V. R.)

« *Mamanèl, Papanèl, Rei-de-totes, Paupapolses e Cròca-pesolh.* » (D. G. / D. M.-L.)

« *Remenèl, Passarèl, Rei-de-totes, Paupapolses e Cròca-pesolhs.* » (M. R.)

« *Remenèl, Cocarèl, Rei-de-totes, Paupapolses, Tua-pesolh.* » (L. P.)

« *Remenilh, Passarèl, Rei-de-totes, Paupapolses e Cròca-pesolh.* » (N. A.)

« *Remenèl, Passarèl, Rei-de-totes, Cròcapolses e Cròca-pesolh.* » (B. Mch.)

« *Regenèl, Escaramochèl, Rei-de-totes, Paupa-polses, Tua-babau.* » (P. C.)

« *Remenilh, Passarilh, Rei-de-Totes, Passa-Totes e Cròca-pesolh.* » (B. Hr.)

« *Pichon-nanet, Plus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Leca-plat, Tua-pesolhs.* » (N. J. / A. Mar.)

« *Pichon-nanet, Plus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Leca-plat, Cròca-pesolh.* » (F. L.)

« *Pichon-nenè, Plus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Leca-plat, Cròca-pesolhs.* » (B. F.)

« *Det-menèl, Paparèl, Rei-de-totes, Paupapolses e Crosca-lo-pesolhon.* » (V. Re.)

« *Pichon-nenè, Pus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Sauça-plats e Cròca-pesolhs.* » (V. Rn.)

« *Pichon-nenè, Pus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Leca-plats e Tua-pesolhs.* » (R. Ln.)

« *Pichon-nenè, Pus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Leca-plats e Cròca-pesolhs.* » (A. A. / (B. M.-Th.)

« *Pichon-nenè, Pus-grand-que-tu, Grand-gusaràs, Leca-plat, Cròca-pesolhs.* » (C. J.-C.)

« *Pichon-nenè, Pus-grand-que-tu, Grand-gusàs, Leca-padena e Cròca-pesolh.* » (J. E.)

« *Repetit, Pòrta-anèl, Rei, Leca-pòt e Escla-fa-pesolh.* » (B. M.)

« *Curaurelha, Grand-gusàs, (...), Leca-plat e Escracha-pesolh.* » (G. Gg.)

« *Reguenèl, Escara-mogèl, Rei-de-totes, Palpa-polses e Tua-babau.* » (P. S.)

« *Paparèl, Mamarèl, aquel va quèrre l'aiga, aquel va tirar lo vin e aquel fa : "Cui, cui, cui !"* » (G. P.)

la camba e la cambeta !

Lo vent di(gu)èt :

– La muralha es ben pus fòrta, que m'arresta...

– Muralha, muralha, tos eforts devon èstre plan fòrts d'arrestar lo vent, vent de butar lo nívol, nívol d'amagar solelh, solelh de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta, la camba e la cambeta !

La muralha di(gu)èt :

– Lo rat es ben pus fòrt, que me trauca...

– Rat, rat, tos eforts devon èstre plan fòrts de traucar la muralha, muralha d'arrestar lo vent, vent de butar lo nívol, nívol d'amagar solelh, solelh de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta, la camba e la cambeta !

Lo rat di(gu)èt :

– Lo cat es ben pus fòrt, que me manja...

– Cat, cat, tos eforts devon èstre plan fòrts de manjar lo rat, rat de traucar la muralha, muralha d'arrestar lo vent, vent de butar lo nívol, nívol d'amagar solelh, solelh de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta, la camba e la cambeta !

Lo cat di(gu)èt :

– L'òme es ben pus fòrt, que me bat...

– Òme, òme, tos eforts devon èstre plan fòrts de batre cat, cat de manjar lo rat, rat de traucar la muralha, muralha d'arrestar lo vent, vent de butar lo nívol, nívol d'amagar solelh, solelh de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta, la camba e la cambeta !

L'òme di(gu)èt :

– La mòrt es ben pus fòrta, que m'empòrta...

– Mòrt, mòrt, tos eforts devon èstre plan fòrts d'emportar l'òme, òme de batre lo cat, cat de manjar lo rat, rat de traucar la muralha, muralha d'arrestar lo vent, vent de butar lo nívol, nívol d'amagar solelh, solelh de fondre glaça e glaça d'abere copat a la formigueta, la camba e la cambeta ! » (B. M.-L.)

« *Aiga tua fuòc, fuòc brutla parc, parc arresta cat, cat manja rat, rat trauca muralha, muralha arresta vent, vent buta nívol, nívol acapta solelh, solelh fond glaç, glaç copa la cambòta de la formisòta qu'anava confessar a Jerusalèm.* » (C. Clé.)

• ***La rata***

« La pòrta vei la rata que plora :
– De qué as, rata ?
– Lo rat s'es negat e ieu plori...
– Lo rat s'es negat ! E ben ieu fau barra-barra-tanca !
La sirventa li ditz :
– Per de qué fas barra-barra-tanca ?
– Lo rat s'es negat, la rata plora e ieu fau barra-barra-tanca !
– E ben ieu copi lo botelh !
La font li ditz :
– Per de qué as copat lo botelh ?
– Lo rat s'es negat, la rata plora, la pòrta fa barra-barra-tanca e ieu ai copat lo botelh !
– E ben ieu tarissi !
Lo buòu li di(gu)èt :
– Per de qué as tarit ?
– Lo rat s'es negat, la rata plora, la pòrta fa barra-barra-tanca, la sirventa a copat lo botelh e ieu ai tarit !
– E ben ieu me de(s)bani !
Lo prat li ditz :
– Per de qué te siás de(s)banat ?
– Lo rat s'es negat, la rata plora, la pòrta fa barra-barra-tanca, la sirventa a copat lo botelh, la font a tarit e ieu me soi de(s)banat !





– E ben ieu sequi !
Lo fraisse li ditz :
– Per de qué as secat ?
– Lo rat s'es negat, la rata plora, la pòrta fa barra-barra-tanca, la sirventa a copat lo botelh, la font a tarit, lo buòu s'es de(s)banat e ieu ai secat !
– E ben ieu me de(s)fuòlhi… » (M. E.)

• ***Madama la galineta***

« Madama la galineta
Anava a la fièira. :
– Qual me gardarà mon ostal ?
– La pola amb lo gal.
– Ont es lo gal ?
– Lo gal es sul banc.
– Ont es lo banc ?
– Lo fuòc l'a cremat.
– Ont es lo fuòc ?
– L'aiga l'a atudat.
– Ont es l'aiga ?
– Lo buòu l'a beguda.
– Ont es lo buòu ?
– A la laurada.
– Ont es la laurada ?
– L'aucelon l'a manjada.
– Ont es l'aucelon ?
– Es sus la branca.
– Ont es la branca ?
– La cabra l'a manjada.
– Ont es la cabra ?
– Lo lop l'a manjada.
– Ont es lo lop ?
– Trapa-li lo coa.
E bufa-li dejost ! » (M. E.)

« – Ont es lo buòu maurèl ?
– A l'arada.
– Ont es l'arada ?
– Los passerats l'an becada.
– Ont son los passerats ?
– Al bòsc.
– Ont es lo bòsc ?
– Lo fuòc l'a cremat.
– Ont es lo fuòc ?
– L'aiga l'a atudat.
– Ont es l'aiga ?
– Lo buòu maurèl l'a beguda. »
(V. J.)

Los jorns de la setmana

« Diluns, lo fust,
Dimarç, lo farç,
Dimècres, las cendres,
Dijòus, los uòus,
Divendres, la merluça,
Dissabte, lo fromatge,
E dimenge, la lenga te penja ! »
(L. D.)

« Diluns, de fus,
Dimarç, de farç,
Dimècres, d'ècres,
Dijòus, d'uòus,
Divendres, de cendres,
E dissabte, de sabla. » (G. Ls.)

« La mamè d'aicí [Velhausin] disiá :
"Diluns, lo fus,
Dimarç, lo farç,
Dimècres, los èrses,
Dijòus, los uòus,
Divendres, las cendres,
Dissabte, lo fromatge,
E dimenge, que la lenga te penge !" »
(V. J.)

1. - *Los Fornials, 1935-40.*
Xavier et Marie Julien, Yvette, Claude, Gilbert et André Julien. *(Coll. et id. J. Gb.)*
2. - *Sent-Faliç,* vers 1900.
Pierre et Thérèse Gras, Clémence Gras, Thérèse, Louise, Maria, Emma et Julien Gras.
(Coll. et id. B. Jl.)

Cabridí, cabridà…
« Aquò èra la campanièira del vilatge que o contava.
"Cabridí, cabridà,
Nòstra cabrideta a cabridat.
La fantasiè la prenguèt d'anar brotar al bòsc de Bertrand.
Cabridí, cabridà,
Nòstra cabrideta a cabridat.
Lo garda la iè trapèt.
Cabridí, cabridà,
Nòstra cabrideta a cabridat.
Amb de cagarèlas iè paguèt lo verbal.
Cabridí, cabridà,
Nòstra cabrideta a cabridat." » (M. Al.)

Quant as de polas al joc ?
En se tenant par le nez.
« – Quant as de polas al joc ?
– Tres amb lo gal.
– Quant es la meuna ?
– La pus polida.
– Quant es la teuna ?
– La pus foirosa ! » (S. Emi.)

Pecaire…
« Pecaire,
Mangèt sa maire
N'agèt pas pro,
Entemenèt Pierron ! » (B. Cr.)

Enric IV e Enric V
« Enric IV e Enric V,
Se batián amb un lapin.
Lo lapin sosquèt pus fòrt,
E Enric IV ne tombèt mòrt.
Enric IV es sul pont-nòu,
Pissa al lièch e ditz que plòu. » (B. Em.)

Los sèt pecats capitals
« L'argal, pière garigal, truquet, suquet, la bana, òu. » (L. L.)

Un, dos, tres…
« Un, dos, tres,
Son que tres.
Quatre, cinc, sièis,
Per lo solelh… » (Mlle N.)

Vira-lenga
Les *vira-lenga* permettaient de stimuler les facultés d'élocution.
« Lo curat de Vabre es brave, lo curat de Vabre es brave… » (M. E.)

Mimologismes

Les mimologismes sont des imitations de cris d'animaux avec des paroles en occitan.

• *La pola*

« Qu, qu, qu, qu, quicòm m'es tombat del cuol. Qué pòt èèèèèstre ? Qué pòt èèèèèèèstre ? » (M. L.)

« Quicòm ven de me sortir del cuol, de qué pòt èèèèstre ? De qué pòt èèèèèèèstre ? » (G. Je.)

« Ai fach quicòm de blanc, de qué pòt èèèèèèèèèèstre ? Quau, quau, quauque Diable ! » (M. And.)

• *Lo rossinhòl*

« Per escarnir lo rossinhòl :

"– Margarida, abeura lo buòu !
– Abeura-lo tu que me trucariá !
– S'èri tu l'abeurariái..." » (V. M.-L.)

• *L'aucèl de la pluòja*

« Plòu, plòu, plòu,
La galina, la galina,
Plòu, plòu, plòu,
La galina a fach un uòu.
La cata a pondut,
A fach un uòu tot borrut. » (C. Mt.)

La bona annada

Les enfants passaient dans les *ostals* du *mas* pour souhaiter la bonne année en échange d'*una estrena.*

« Cada familha aviá fòrça enfants e nòstre plaser èra d'anar dins los ostals per la bona annada. Quand dintràvem disiem :

"Pel Premièr de l'an,
L'estrena vos demandam."

Nos donavan l'estrena e partissiem contents. » (A. D.)

« Los pichons "soetavan" la bona annada als vesins. En retorn, avián una plaqueta de chòcòlat, un sòu, e totes èran contents. » (C. An. / *Sent-Jan)*

« Quand èrem joves, me rapèli que passàvem dins los ostals vesins. Nos donavan una pèça. » (G. P. / *La Bastida)*

« Los vesins lor donavan una peceta. » (Sent-Africa)

« Bona annada acompanhada de fòrça maitas. » (Vabre / Sent-Africa / Sent-Roma)

« Bona annada acompanhada d'una bessonada. » (Sent-Esèri / Sent-Jan d'Aucàpias)

« Bona annada, bona santat,
La vista e lo passerat. » (Sent-Jan d'Aucàpias)

« Bonjorn e bon an,
L'estrena vos demandam,
Pel prumièr de l'an. » (Sent-Faliç)

« Bona annada,
E se sièm pas mai,
Que sosquèssem pas mens,
E qu'en gaug i tornèssem l'an que ven ! » (J. J.)

« Bona annada e bona santat, e qu'a la fin de vòstres jorns lo Bon Diu vos prengue al Paradís. » (L. An.)

Vòla, vòla...
Pour deviner le temps à venir il fallait faire voler la coccinelle en prononçant une formule.

« "Vòla, vòla Volau,
Que deman farà caud..."

Disiem aquò tant qu'aviá pas volat. » (C. Ju. / C. T.)

« Vòla, vòla Giraud
Que deman farà caud. » (G. Gg.)

« Coccinèla, bèla, bèla,
Montra-me ta cobèrta. » (Sent-Africa)

« Pimpanèla, vòla, vòla,
Que deman farà solelh
E après-deman de vent. » (C. F.)

« Pimpanèla, vòla, vòla,
Que deman farà caud. » (R. Er.)

« Pimpinèla, vòla, vòla,
Que deman farà solelh.

Pimpinèla, vòla, vòla,
Que deman plòurà. » (F. L.)

« Cal prene una pimpinèla, la metre sul det e li cantar :

"Pimpinèla, vòla, vòla,
Se deman farà solelh.

Devinha, devinhòl,
Se deman plòurà o se farà solelh." »
(V. M.-L.)

Grelhon, grelhon...
« Grelhon, grelhon,
Sortís de la cava,
Que los pòrcs te manjan las favas. »
(V. M.-L.)

« Grelh, grelh,
Sortís de la cava,
Que lo pòrc de Madama,
Te manja totas las favas. » (G. Gg.)

Lausèrt, lausèrt...
« Lausèrt, lausèrt,
Garda-me de la sèrp,
Que quand vendràs a mon ostal,
Te donarai un granet de sal ! » (G. Gg.)

L'estrena (graphie francisée)
« Malgrè lou michon tens et l'houro
[motinieiro,
Uno bando d'efons rouodou per lo corrieiro :
Es lou premiè de l'On. Cunto soulemnitat !
Parié qu'oquesto nuech gesses n'où pas
[cutat.
Aro sou delorgats ; sercas, brabos
[persounos,
L'estreno, sibouplet, toutos càusos sou
[bounos :
De poumos, de chòudels, de nouses, de
[bounbouns,
Lo pouocho se roumplis, lio càuques sòus ol
[founs,
Et, d'un oustal o l'àutre, oquelo juno
[ormado
Fo lou même trobal touto lo motinado. »
(Extr. de "Lou premiè de l'on", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos*, 1913)

Lo maridatge

La jeunesse se rencontrait en diverses circonstances et notamment lors des *velhadas* et des *fèstas* mais aussi, dans une société très christianisée, lors des cérémonies religieuses et des réunions de famille à l'occasion des *batejalhas* et des *maridatges*. Parfois, les rencontres avaient lieu grâce à l'intervention d'un *patelon*.

Venait ensuite le temps des rendez-vous furtifs et des baisers volés derrière *un bartàs* ou près d'*una font*, avant celui des *vistalhas*.



1

La serenada

« Sovent, los joves anavan cantar jos la fenèstra de las filhas. Aquò se passava dins la nuòch, aquò. De còps, lo paire sortissiá a la fenèstra e fotiá un còp de fusilh en l'èrt ! » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

Las vistalhas

« Los parents de la filha invitavan lo june òme. Aquò s'apelava "anar vistalhar". Fasián veire l'ostal, la bòria, lo bestial, tot i passava. » (A. Od. / R. M.-R.)

Vistalhas a Sent-Roma

« Mariage de Guillaume Larinié avec Elisabeth Combes. Me voici à l'âge de 29 ans, 9 mois. Cependant je n'avais pas de résidence, il fallait chercher une position pour m'établir. On me parla qu'à Saint-Rome de Cernon il y avait une place pour moi. Je viens avec Combes de Raspaillac qu'y restait aussi à Creyssaguet dont je viens on nous reçut avec beaucoup de plaisir dont nous parlâmes de notre affaire dont il était question dont nous fûmes d'accord de nous marier. » (Extr. de *Lagrave, histoire et souvenir depuis l'année 1673 à 1868. Doc. L. Ls.)*

1. - *Sent-Africa.*
On reconnaîtra : ? Rey, Marinette Alvernhe, Maria et Adrien Boutonnet, M. et Mme Galinier, Léopold Ancessi, Louis-Raymond Cadenet. *(Coll. et id. N. A.)*
2. - On reconnaîtra : Lucien et Denise Robert. *(Coll. et id. M. Luc.)*

2



La nòça

Lo noviatge

« Lo noviatge, aquò èra lo costume del nòvi e la rauba blanca de la nòvia. » (A. Od. / R. M.-R.)

« Lo noviatge, aquò èra per la maridada, lo vestit de la nòvia : camisas, debasses... » (F. L. / R. Er.)

Copar de veire blanc

« Un oncle, avián fach la nòça a-n-acò de la maridada e pièi venguèron a son ostal lo mème seras, al Miralh [Vabre]. Trapèt una assièta e la fotèt per la fenèstra. Caliá que se copèssa, qu'aquò portava bonur. Aquò voliá dire que lo maridatge tendriá. Èra en 1935. » (L. L.)

« Caliá copar de veire blanc, pel bonur. » (C. M.-Th.)

Le jour de la noce, chacun y allait de son histoire ou de sa chanson, depuis les grivoiseries jusqu'au *"Se canta"* repris par tous.



1



2



3

1. - *La Pèira, 1925.*
Maridatge Auguste Blanc - Justine Vayssière.
On reconnaîtra : Justine Roques-Vayssière, Louis Vayssière, Fernand Alibert, Marie Darie Sériès-Blanc, Auguste Blanc, Anne-Marie Blanc-Forest, Maria Vayssière-Lagrave, Fernand Lagrave, Marguerite Vayssière-Combes, Armand Combes, Henri Vayssière, ? Alvère, Marcel Bosc, Louise Vayssière-Alibert, Louis Vayssière, Pierre Forest, Madeleine Lignon-Fugit, M. Fugit, M. et Mme Lignon. *(Coll. et id. R. M.)*

2. - *Sent-Faliç, 1904.*
Maridatge Joseph Issalis - Marie-Louise Barrier. *(Coll. G. Gn.)*

3. - *1914.*
Maridatge Fernand Enjerlic - Clémencette Gavalda.
Assis : Marie Caubel, Jean Gavalda, Marie Médaille, Fortuné Enjerlic, Marie Arvieu, ?, ?. *(Coll. et id. A. Cl.)*

4. - *Vabre.*
(Coll. J. G.)

5. - *Sent-Roma, 1922.*
Maridatge Basile Rouquet - Thérèse Adrien.
Los enfants : ?, Andrée Adrien, Eliette ?, Pierre Alméras.
1er rang : Alphonse, Marthe et Philippe Adrien, Mme Adrien, *los nòvis,* Eugénie Rouquet, ? Alméras, *una tanta de la nòvia,* ?, Louise Gaubert.
2e rang : Clément Alric *(borrelièr),* Céline Vigouroux, Louis Rouquet, Hélène Jory-Alauze, Herman Pélissier, ? Jeanjean *(filha del pegòt),* Prosper Maraval *("òtèl" de la gara),* Esther Bénézech-Maraval, Pierre Solignac, Françoise Py-Solignac, Marie-Jeanne Rieux, ? Rieux, Jules Gaubert.
3e rang : Justin Gaubert, Marguerite Jory-Albat, ? Albinhac, ? Albinhac, Gilberte Gaubert-Gayral, ?, Madeleine Dalbis, ? Albinhac, ?, ?, ? Alméras, ? Rieux, ? Alvergne *(mèstre d'escòla),* Jean Larinié.
(Coll. et id. L. Ls.)

6. - *Sent-Esèri.*
Maridatge François Costes - Marthe Piques.
(Coll. et id. C. J.-C.)

7. - *(Coll. M. Luc.)*



4

Los còps de fusilh (graphie francisée)
A la sortie de l'église, on tirait des coups de fusil pour saluer *los nòvis*.
« Quauqu'un s'amagava e, quand sortissián de la glèisa, fotiá dos o tres còps de fusilh. » (A. Mr.)
« Lous junes gens pus luent lontomen [defilabou
Et de tens en tens, boum ! càuques fusils [petabou.
Nous benguerou conduire o l'oustal de [Rousou ;
Froncés, prou generous, li foguet lo rosou,
Nouostres houomes, countens, birou bite [l'esquino
Et s'en bòu fa riboto o l'oùberjo besino… »
(Extr. de "Uno noço ol bilache", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)



5



6

7



Istòrias e mònòlògs novials

L'uòu del curat

« Lo curat aviá un nebodòt e lo gardava per anar a l'escòla. Cada matin, anava dire la messa e pièi desjunavan avant que lo pichonàs parti(gu)èsse a l'escòla. Aquel jorn, lo curat aviá un uòu, i escopi(gu)èt dessús e lo metèt jos las cendres. Lo pichonàs li di(gu)èt : "Mès, per de qué i as escopit dessús ? – E ben, aquò's per pas que pete..." E lo pichonàs : "Poiriás ben venir al meun ostal per escopir al cuol de la meuna mameta que, sans lo faire esprès, tot-jorn peta !" » (B. Gy.)

La fo(g)assa, 1872

« Le repas de noce se faisait dans la maison de la mariée. Alors on chauffait le four à pain où on faisait cuire de bons plats cuisinés, toutes sortes de pâtisseries et surtout d'énormes fougasses. C'était la coutume que les jeunes qui n'étaient pas invités à la noce, le soir, allaient au four et prélevaient un plat ou une fougasse pour aller la manger à l'auberge, à la santé des nouveaux mariés. Avant la tombée de la nuit, les jeunes hommes avaient décidé devant ma grand-mère d'aller au four chercher une fougasse, de la cacher dans la tonnelle du jardin de M. le curé qui se trouve derrière la grande croix, au fond de la place de La Rode, et ensuite, plus tard dans la soirée, de la manger à l'auberge. Seulement ils avaient omis d'inviter les filles. Alors ma grand-mère, avec ses copines, ayant été un peu vexées, décidèrent de faire le guet et, quand un jeune homme alla avec un gros paquet sous le bras le déposer dans la tonnelle, ma grand-mère à son tour alla dans le jardin, prit le paquet sous le bras... M. le curé, ayant vu de sa fenêtre qu'il y avait des va-et-vient vers son jardin, était descendu au fond de la place et elle se trouva nez à nez avec M. le curé. M. le curé lui dit : "Marie d'où tu viens ? Qu'est-ce que tu portes dans ce paquet ?" Marie répondit : "Ce n'est rien, M. le curé !" Mais il insista et dit : "Allons, dis-moi ce que tu portes..." Alors elle lui dit : "Est-ce que c'est un péché grave un voleur qui vole à un autre voleur ?" M. le curé, un peu surpris, répondit : "Oh non, ce n'est pas bien grave, mais dis-moi ce que tu portes." Elle ouvrit le paquet et dit : "C'est une fougasse. Les jeunes hommes l'ont volée à la noce pour aller la manger ce soir à l'auberge. Seulement ils ne nous ont pas invitées et nous, les filles, on la vole aux hommes et on va la manger à l'auberge à leur place." M. le curé se mit à rire et lui dit : "Va ma fille, allez manger la fougasse en paix et à toutes je vous donne l'absolution !" » (Extr. de *Histoires de Saint-Jean écrites par Gaston Costes*, juillet 1991. *Doc. C. Mc.)*

• L'uòu de muòla

« Un Auvernhat un pauc tocat aperçachèt dins un mercat una coja de las pus gròssas. Seguent pas gaire sortit, n'aviá jamai vist aquel fruit. Lo merchand li di(gu)èt : "Es un uòu de muòla. Lo vos balhi per cinc pistòlas, cinquanta francs, aquò's pas res, selon çò que còsta las muòlas !" L'Auvernhat parti(gu)èt amb aquò sus l'esquina. Al cap del truc, senti(gu)èt un besonh que lo pressava. Pausèt la saca pel sòl, la coja parti(gu)èt e se copèt en mila tròces. Se trapèt una lèbre dins un bartàs que parti(gu)èt coma un fum. L'autre di(gu)èt : "Lo merchand m'aviá pas trompat, veja lo muoloton que se sauva !" » (A. Od.)

• Matiu de Cantagrilh

« Matiu de Cantagrilh, dich l'òme en galejada, s'en anava al Clapàs per i passar la jornada. Preniá lo trin. D'aquel moment, n'i aviá. Tot en montent dins lo compartiment, mon Mativòt, fresque coma un pinsard, l'uèlh clar coma una sèrp, s'assetèt sus la banqueta. En fàça d'el, una vielhòta qu'aviá entre cambas un lapin dins una banasta. Lo trin demarèt. Sai pas s'aquò's lo brinla-branla del trin, ma vielhòta s'endormi(gu)èt. Al cap d'un moment, coma una pelha que s'estripa... Prrrrrrr ! E una odor que Diu sap... Enfin, Mativòt ne fasquèt pas cas. Lo trin contunhava quand mèmes. Quauques quilòmestres après, tornar la mèma causa, aquela pelha que s'estripa... Prrrrrr ! E una odor que vos auriá sortit un lapin de dins una civada, talament qu'aquò sentissiá missant dins aquel compartiment ! Mativòt ne posquèt pas pus téner. S'ecridèt : "E ! Madama ! Seriá pas vòstre lapin que sentís de la sòrta ?"

La vielhòta se desrevelhèt e li di(gu)èt : "O non, vesètz, Matiu, vos vau dire... Ai la pèl de mon còrs qu'es talament vièlha e crebada que, quand barri los uèlhs, i a quicòm mai que bada !" » (L. An.)

• Lo cordonièr

« Dins un vilatge de l'Avairon i aviá un cordonièr que fasiá de botinas sus mesura. Venguèt un mossur e li comandèt un parelh de botinas. L'òme prenguèt mesura e li di(gu)èt : "Dins un mes tornaretz per las assajar..." Lo mes se passa, l'òme ven assajar sas botinas mès i posquèt pas dintrar. "Di(g)atz, me sembla que las m'avètz fachas un pauc juste..." E l'autre li respondèt : "Vai-t'en colhon ! Vai confessar que siás ufle !" » (J. Gt.)

• Lo Pierron

« Un jorn, Pierron e son paire anavan a la fièira de Sent-Africa per vendre las fedas. Arribats sus la fièira, lo Pierron agachèt faire un fotral d'òme amb una blòda negra que paupava las fedas sus l'esquina, sus las cuòissas, agachava los uòlhs... Lo Pierron se di(gu)èt : "Mès qu'es aquel rabaladís ?" Lo seras, en dintrent de la fièira, di(gu)èt al paire : "Di(g)a, qué fasiá aquel fotral d'òme amb aquela blòda negra que paupava totas las fedas ?" Lo paire iè di(gu)èt : "Bestiassa ! Agachava se èran plan grassas per las poire crompar !" E lo Pierron di(gu)èt : "Mès, te cal far atencion que, l'autre jorn, lo portur, sai que te voliá crompar la mamà..." » (M. G.)

• Jan Janilh

« Jan Janilh pren sa serpeta, s'en va al camp per lai se(g)ar. Tòrna a l'ostal, troba la pòrta tampada, passa per la catonièira onte passan los cats. Trobèt la femna "cochada" amb mossur lo curat. "De qué fasètz aquí amb ma femna ? – E ben soi vengut per la confessar... – Mès ma femna n'es pas malauta !" Nòu meses après, nasquèt un pichòt amb la tèsta plomada e lo cuol tot ratatinat. » (S. M.-R.)

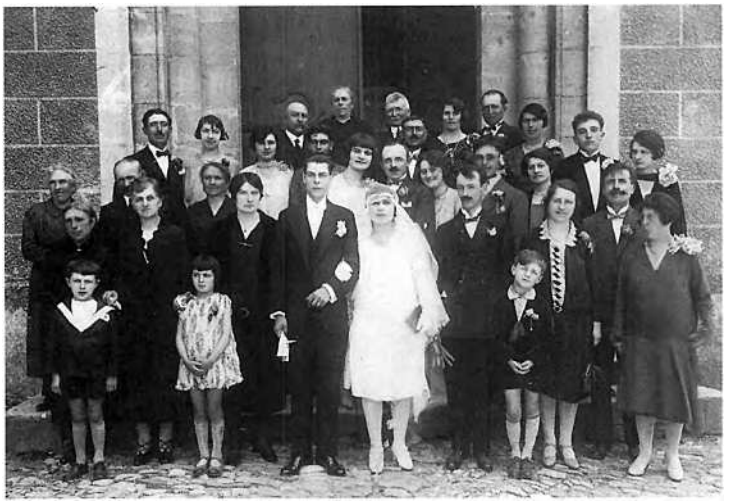

1



2



3

Compliment per una neboda

« Enfin, a partir d'uòi, neboda aimada,
Tos vòts son acomplits perque siás maridada.
Legissi dins ton uòlh lo grand contentament
D'abere per totjorn un espós tant charment
E ieu siái fièr, crei-z'o d'abere un tal nebot
Qu'aimarai a mon torn perqu'a sachut te plaire.
Amb qunt plaser, di(g)a-me, lo me vas dorlotar,
Sonhar, potonejar, mèmes lo tormentar,
Mès torments d'amistat son pas que de carressas.
Fai-n'i en tant que poiràs, fai-n'i en, fai-n'i en tot plensas,
I a pas res coma aquò per probar l'amistat,
Demanda-z'o tot aquò a la societat,
Seràn de mon avis. Los devers de ta carga
Aquò's pas mon afar, diriái pas res que valga.
Arriba sovent que las rimas dins mos vers,
Siascan que bartavèla e paraulas de travèrs.
D'alhurs, per far un sermon iè m'entendi pas gaire, [...]
Me diriás que siái pas qu'un blagaire,
E me fotriás pels pòts quauques laissa-me estaire
Conoisses ton dever, ne pòdi pas dobtar,
Me contentarai donc al nom de tot lo monde,
Neboda, de soetar que lo bonur abonde,
Plaser, contentament, una longa amistat,
E pièi per-dessús tot una bona santat.
En menatge, i a pas de bonur sans familha,
Agacha lo papà coma son uòlh iè brilha
De pensar que benlèu serà encara papin.
Pensa pas pel moment ni a bastir, ni a crepir,
Mès a sos pichòts-filhs que lo remplaçaràn,
Car sabes ben aicí "tu venes ieu m'en vau..."
Degús n'a pas poscut far mentir lo provèrbe.
Dius te dòne familha amai la te conserve,
E s'escotatz d'amont los vòts e los soets,
Que totes vos fasèm seretz pas ges inquiets,
Poiretz dire que siètz pas un pauc mès plan uroses.
Nebot, possedatz una femna amistosa,
Perque la contentètz e fasquètz son bonur,
Coma nautres, la cal aimar del fons del cur.
L'aimaretz plan segur, iè nos podèm atendre,
Lo papà serà fièr de vos abere per gendre,
E la mamà atanben, penjada a vòstre braç,
Mostrarà clarament que de vos far grand cas.
An plan confiença en vos, se vos dònan sa filha.
Mès, i a dejà longtemps que ma musa babilha,
Amb la permission de la societat,
Dels novèls maridats, beguèm a la santat ! »
(Doc. B. M.-L.)

Lo violon (graphie francisée)

« Toutes lous enbitats pàuc ou prou ne contèrou.
O fouorso de prega, cont un houome o pas set,
Se sap pas lo consou, dis toujour un berset.
Piei Jean de Nibourel, per countenta los filhos,
Bo querre lou biouloun, coumenço los quodrilhos ;
Se donset per l'oustal un aùtre brabe briou... »
(Extr. de "Uno noço ol bilache", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

1. - *Sent-Faliç, annadas 30. Maridatge* Roger Canac - Marie-Louise Alric. *Los enfants :* Gilbert et Lucette Salvan, Aimé Miquel. *Al ras de la nòvia :* Louis et Antoinette Miquel, Andréa Alric. A l'arrière, on reconnaîtra : Marie Gouzes, Lucie Canac, Rose Ravin, Rose Raymond, André Alric, Françoise Enjalric, Marius Clamouze, Louise Alric, Rosalie Gouzes, Rose Alric, Fernand Crébassa, Valentin et Marie-Louise Cavailhès, Jean et Philomène Gouzes, Joseph Alric, Jeanne Canac, M. Canac. *(Coll. et id. B. Mch.)*

2. - *Verzòls, 1926-27. Maridatge* Pierre Malet - Angèle Boyer. 1er rang : Simone, Marie-Rose, Hippolyte et Hortense Boyer, *los nòvis,* Pierre et Uranie Malet, Anne-Marie Sagnes-Normand. 2nd rang : Raphaël Pailhès, Emile Galtier, Angèle Arnal, Achille Gély, Berthe Boyer, René Sagnes, Laure Anglade, Célestin et Noémie Sagnes, Alexandre Boyer. 3e rang : Gabriel Boyer, Célestine Sagnes-Andrieu, Achille Amans, Jeanne Galzin-Amans, Marcel Galzin, Marthe Boyer, Marius Gayraud, Irma Boyer, Rose Boyer-Galzin, ? Peyron, Jean Galtier, ? Peyron-Arnal, Emilie Galtier. *(Coll. et id. T. P.)*

3. - *La Pèira, 1933. Maridatge* Justin Andrieu - Marcelle Bousquet. On reconnaîtra : Henri Bousquet, Marie Barascud-Bousquet, Gaby Bousquet, Louis Barascud, Henriette Bousquet-Izard, M. Izard, Maurice Izard *(l'enfant). (Coll. et id. V. Rm.)*

1. - *Caumèls, 1937. Maridatge* Antonin Puech *del Molin del Soleiròl* - Gabrielle Rouquette *de La Bòria.*
1er rang : Gilberte et Louis Puech, ? Toulouse, Paulette Puech, Louise Eugène, Antoine et Louise Rouquette, *los nòvis,* Hippolyte et Léon Puech, Raymonde Terral, ? Rouquette, Georges Eugène, Georges Puech, Denise Eugène. 2e rang : René et Henri Puech, Louis Maurel, Alice Carrière, Henri Rouquette, Fernande Puech, ?, Juliette Cœurveillé, Gilles, Pierre et Marie Eugène, Paul Puech, Emile Cœurveillé. 3e rang : Paul Barascud, ?, Emmanuel et Maria Carrière, Lucien Rouquette, Gabrielle Peytavy, Fernand et Henriette Puech, Joseph et Maria Vialaret, Justin et Marthe Terral. *(Coll. et id. C. D.)*

2. - *Sagonzac,* vers 1930. *Maridatge* Calixte Matet - Thérèse Viguier.
On reconnaîtra : Joseph Viguier, Marie Pujol-Coste, Joseph Viguier, Joseph Coste, Maria Assié, Eloi Coste, Célestin Rouve, Albin Coste, Georges Ricard. *(Coll. et id. C. Js.)*

3. - *Bornac de Sent-Africa, 1930. Maridatge* Joseph Viguier - Lucie Syeis.
On reconnaîtra : Marie Pujol-Coste, Joseph Coste, Joseph Armand, Célestin Rouve, Gabrielle et Albin Coste. *(Coll. et id. C. Js.)*

4. - *Vendalòvas de Sent-Africa, 1937. Maridatge* Louis Carrière - Odette Salvan
On reconnaîtra : Aimé Cros, Albanie, Louis et Odette Carrière, Marie Salvan, M. et Mme Jérôme, Alice Salvan, Aimé et Fernand Taillefer, Alberte et Camille Gastine, Maria Boutonnet, Charles Solignac, Adrien Boutonnet, Noëlie et Pierre Bancal, Marinou et Louis Cros, Louis Malet. *(Coll. et id. N. A.)*

5. - *Maridatge* Lucien Espinasse - Marie-Louise Pailhès.
1er rang : Céline et François Espinasse, André Puech, *los nòvis,* Robert Puech, Benoît-François Pailhès, Marie Mouls-Pailhès. 2e rang : Henri Viala, Eugénie et Joseph Pailhès, Louise Espinasse. 3e rang : François Espinasse, Emile et Françoise Cousinié, Justin et Gabrielle Puech. *(Coll. et id. A. Ot.)*

6. - *Vendalòvas de Sent-Africa. Maridatge* Albert Cambon - Amélie Geniez.
On reconnaîtra : Paul Geniez, Cyprien, Marie, Albert et Lydie Cambon, Maria et François Inquimbert, Maurice Germain, Paule Cambon, Adrien et Maria Boutonnet, Maria Cambon, Fernand Combe, Berthe Cabanes. *(Coll. et id. N. A.)*

7. - *Caumèls. Maridatge* Albert Sirgue - Maria Cœurveillé.
Los enfants : Louise Taurines, Aimé Sirgue.
1er rang : François Durand, Ernestine Taurines-Cœurveillé, Louise Taurines-Bouloc, M. Bouloc, Marie Taurines-Cœurveillé, *los nòvis,* Edouard Cœurveillé, M. et Mme Sirgue, Louise Roussel. 2e rang : Palmyre Taurines-Albat, Théophile Nespoulous, ?, ?, Thérèse Verdier, Emile Cœurveillé, Albanie Genieys, Juliette Cœurveillé-Molinier, Henri et Roger Rouquette, Denise Jeantet-Bertrand. 3e rang : Paul et Yvonne Bouloc, ? Albat, ? Albat, Elie Sirgue, ?, ? Treillet, ?, Edouard Cluzel, Gabrielle Rouquette-Puech, Léontin Genieys. *(Coll. et id. C. D.)*


1


2


3


4

La sopa dels nòvis

« Lor portavan la sopa amb de cebas dins un pissador. » (D. Jn.)

« Los anavan far levar del lièch per los far beure dins un pissador. » (A. Mr.)

« Los cercavan e lor portavan lo topinon, lo matin. » (G. Jl.)

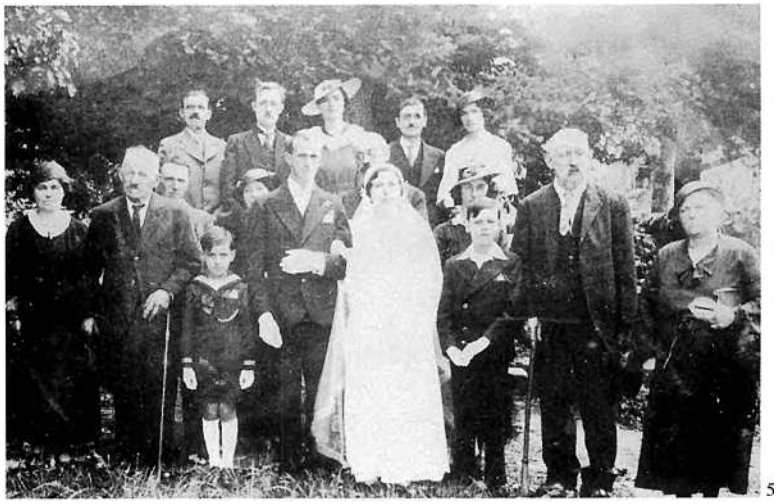

5



6

7

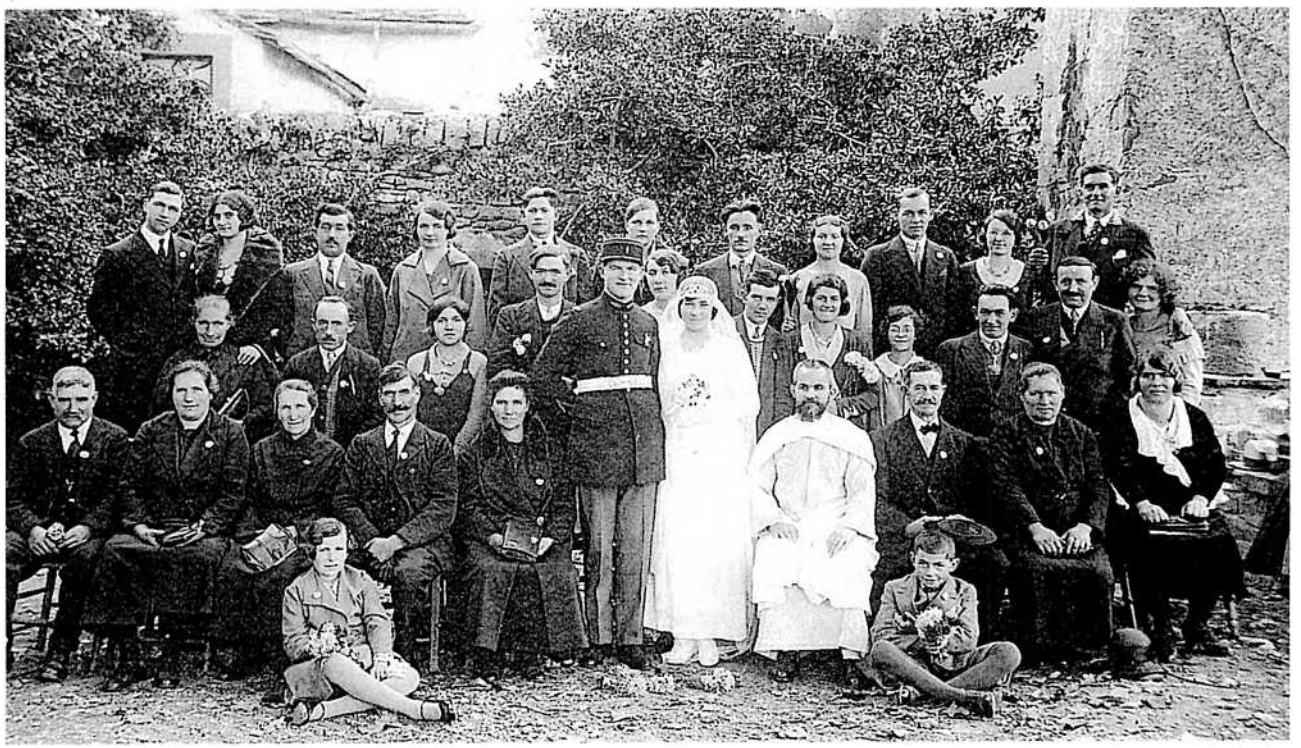

Cercar los nòvis (graphie francisée)
« Lou frèro de Fronces sobio lou louchomen ;
Mais lou bourguet pas dire ois autres sul moumen ;
Lous seguiet un briou dounte se dirijabou ;
Dobon mai d'un oustal o lo pouorto picabou,
Et se fosiòu dourbi, mais troubabou pas res ; (…)
En entenden lou bruch, lous nouobis se lebèrou,
Oluquèrou lou lun, et bite s'obilhèrou.
"Sen trohits, dis Froncès, es un pichouot malur ;
Qu'ocouo te faguo pas trouop polpita lou cur."
Lou chef des cousiniès soullebo lo codàulo.
Dintro et dis, en poùsen lo soupo su lo tàulo ;
"Mous brabes citouiens, bous dounon lou bounjour.
Ou bous obian be dich : bous trouboren toujour ;
Nous poudès remercia, se, malgrè lo fotio…
– L'i obes mes caùque flouoc de bielho boutorio !
Dis Rousou, coumenças ou ne monge pas, iou ;
Besès oquel boulhou, que semblo de lessiou !
– Modamo, per que cal dire ce que louon penso,
Meriton, sou me semblo, un pàuc de counfienso ;
Dedins oquel boulhou lio cap de michon suc ;
Mais caùque ingredien per douna d'obeluc ;
Bous pouot pas faire mal, d'obouort ocouos l'usache
Et piei cal be quicouon per douna de courache ;
Ocouo n'es pas pardi de soupo de curat,
Mais, per bous rossura, ne monge un culieirat".
L'ojet pas engoulit que Fronces et so bèlo,
Sons se fa mai prega, bidèrou l'escudèlo
Et coumo èro deja douos houros de la nuech,
Tout ocouo terminat, cadun onet ol liech. »
(Extr. de "Uno noço ol bilache", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

Lo vin caud (graphie francisée)
« Li bon mettre dedins, oquel clobel de rouodo,
E piei me boilores de pebre un miech plonpoun ;
Lio pas re coumo ocouo per bous douna de toun ;
Se l'estoumac es fèple ocouo lou fourtifio,
Et douno d'obeluc, fo porti lo fotio. »
(Extr. de "Uno noço ol bilache", par A. Bouviala, dans *Flous rustiquos,* 1913)

Lo lendeman de la nòça
« Lo lendeman, fasiam la fèsta amb los vesins. » (N. A.)

Lo charivari

Lorsqu'*un veus* ou *una veusa* se remariait, la jeunesse organisait de bruyants *charivaris* qui sont encore dans les mémoires (1). Et lorsqu'une femme battait son mari, on organisait un *montar de l'ase.*

• *Montar de l'ase a Vabre, 1796*

« Le 19 pluviôse dernier jour cy-devant Lundi gras, il [Gabriel Panis, cultivateur à Vabres, âgé de 37 ans] était à souper chez Louis Boutavi de Vabres avec Barascud du Bourguet, Jacques Gavalda, Daniel Bourgougnon et son frère cadet, Barascud, Saffran-Lorrain et Gabriel Carrière et Louis Reynès et quelqu'autre personne. Tous les surnommés, habitans à Vabres, sauf ledit Barascud du Bourguet, étoient invités audit souper par ledit Louis Boutavi. Et après souper un de la compagnie demenda si on ne faisoit pas cette année aucune carnavalade et si quelque mari de l'endroit n'avait pas eu bruit avec sa femme, étant d'usage à Vabres de monter en pareil cas sur un âne et de promener dans les rues les maris pour leur donner une leçon de conserver la paix dans leur ménage. Alors quelqu'un répondit que le citoyen Armand dudit Vabres avait eu récemment querelle avec sa femme. Un autre dit que Jean-Pierre Lasserre, tailleur dudit Vabres, était dans le même cas, ayant eu dispute avec sa femme. Sur cela on conclut en badinant qu'il falloit monter Lasserre sur l'âne le lendemain. Et effectivement le lendemain jour de mardi gras après dîner, Reynès et Gavalda et Barascud de Vabres vinrent chercher le déclarant au cabaret de Vernière où il buvoit et le pressèrent de venir parce que tous les hommes mariés étoient rassemblés sur le quai. Le déclarant se laissa tenter et suivit lesdits Reinès, Gavalda et Barascud et ils trouvèrent effectivement environ une cinquantaine d'hommes mariés, outre la jeunesse, les femmes et les enfants rassemblés sur le quai. Tout cet attroupement se transporta en badinant jusqu'à la vigne dudit Lasserre qui est près de Vabres et il feut par exprès convenu qu'on ne feroit aucun mal audit Lasserre et que même il seroit dispensé de payer du vin, quoiqu'il soit d'usage en pareil cas d'exiger que le mari monté sur l'âne paye du vin à ceux qui l'accompagnent. Etant arrivés près de la vigne dudit Lasserre, le déclarant qui étoit des derniers de la compagnie vit Louis Reynès et plusieurs autres qu'il ne remarqua pas qui tenoient ledit Lasserre à la boutonnière et le montèrent sur l'âne au fond de sa vigne. Il fut conduit ainsi jusqu'à Vabres. On lui fit faire le tour des rues de l'endroit. Après quoy l'ayant toujours conduit sur l'âne jusques au-devant de sa porte, on lui offrit d'aller lui payer du vin, ce qu'il refusa d'accepter et se retira. Ce train ou charrivari dura environ trois quarts d'heure en tout. Ajoute qu'après que ledit Lasserre fut sorti de sa pièce, sa femme sauta aux cheveux de Jean Vernière et lui arracha une partie de la face. Mais Vernière s'en délivra sans lui faire aucun mal. Ajoute aussi que lorsque ledit Lasserre passa au devant de sa maison monté sur l'âne, sa fille l'embrassa en pleurant. Et alors ceux qui marchoient à côté de l'âne, parmi lesquels le déclarant remarqua ledit Louis Reynès, lui répondirent d'être tranquille, qu'on ne feroit aucun mal à son père. Et effectivement on ne lui en fit point, au moins que le déclarant le sache, car il observe qu'il ne vit ni n'entendit point ledit Lasserre se plaindre qu'il eut mal au doigt ni autrement et après cet événement il a vu travailler ledit Lasserre à sa pièce, comme il le fesoit auparavant. » (Extr. de "La cour coculaire et la carnavalade...", d'après Jean Delmas, dans *Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue,* n° 28)

• *Lo brau*

L'idiophone appelé *brau* était un tambour à friction fait avec une *topina* sur laquelle était tendue une vessie de porc traversée par une cordelette que l'on faisait coulisser pour obtenir un mugissement.

« Fasián aquò amb una "boèta" e una còrda amb de pega. Quand tiravan sus la còrda, aquò fasiá un bruch. » (G. J.-P.)

(1) ***Charivaris***
« Avián fach un charivari per una tanta a ieu. Cadun preniá una pairòla e una branca per far de bruch. » (P. A.)
« Èra pels veuses o las veusas. Òm fasiá de bruch amb n'impòrta de qué. » (R. O. / R. L.)
« Lo tipe o la tipessa que se maridava, caliá que paguèsse a beure. Lor fasián charivari. » (G. G.)
« Aquò èra quand un veus o una veusa se tornava maridar. I ai participat, ieu ! Fasiem de bruch. Per que lo charivari s'arrestèsse, caliá que paguèsson a beure. » (A. G.)
« Lo charivari se fasiá quand i aviá un veuse que se tornava maridar. L'ai vist un còp. Tant que pagavan pas a beure, i tornavan cada seras. I anavan amb de selhas, de farrats, de còrnas... » (P. G.)
« Aquò durava tant qu'avián pas pagat lo còp de vin. » (C. Ju. / C. T.)

Los escais
En général, le gendre prenait pour *escais* le nom de la famille de son épouse s'il venait vivre sous le toit de celle-ci. Ainsi les noms et les surnoms occitans du pays se sont transmis depuis le Moyen Age avec une certaine continuité.
« Totes avián un escais. N'i aviá un que aviá fach son servici militari a Vièna e l'apelavan Vièna. Lo monde se coneissián mai per aquel escais que per son nom veritable. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

Los ancians

Un còp èra, quand les anciens n'étaient pas dans les maisons de retraite, à l'abri du besoin matériel et des conflits de générations, ils racontaient parfois de fantastiques histoires aux enfants.

« Lo grand-pèra disiá : "Sai pas quora soi vengut vièlh." » (A. M.)

« Lo vesin, quand èra un pauc en colèra contra la bèlamèra, disiá : "A las joves, de polits cotilhons, a las vièlhas de brasas pels talons !" » (B. Hr.)

Las paurs

Les anciens se souviennent des *paurs* dont parlaient leurs grands-parents.

« Nos parlavan de Grifet. Aquò èra lo Diables. » (G. P.)

« Nos parlavan de la Dama Blanca. » (G. L.)

« A La Faja o La Fajòla o La Fageta, sai pas, i a la Bauma de Las Mascas. » (M. Ad.)

« A La Barraca de Sent-Victor, i aviá una paur. » (B. J.-P.)

Lo Drac

Lo Drac, être à la fois redoutable et facétieux, avait la faculté de se transformer en animal ou en objet. On disait qu'il était le fils du Diable.

« Lo Drac, aquò èra puslèu una paur. » (G. E.)

• *Lo chaval blanc*

« Teni aquò de mon papeta que lo me contèt al ras del fuòc. Aquò se passava dins una familha que l'òme s'apelava Albèrt. Aviá lo(g)at la bòria d'un mossur Lavinha que èra avocat. Èra una bòria importenta amb un centenat de fedas, tres parelhs de buòus e de domestiques. El, aimava de faire lo torn de las fièiras. Aviá una voetureta tirada per un chaval. Mès anava pro luònh. Un jorn que tornava de Vila-Franca, a l'endrech qu'apelan Lo Mal-Pas, la nuòch tombava, tot d'un còp, sans saupre d'ont veniá, un chaval blanc coma la nèu passèt al ras de el e l'acompanhèt un moment. De son nas, sortissián de fum e de flamas. Agèt una paur blua... Per la suita, aquò li arribèt mai d'un còp. Alara, ne parlèt al curat que li di(gu)èt : "Vos cal pas estonar, aquò's una ama perduda que cerca de secors. S'es transformada sus un chaval coma auriá poscut se veire d'una autra faiçon. Quand lo tornaretz veire, fasètz lo signe de la crotz." En efèt, quand aquò arribèt, tornar, en direccion d'aquel chaval, fasquèt un grand signe de la crotz e aquel chaval parti(gu)èt coma èra vengut. » (G. E.)

• *Lo cat negre*

« Aquò èra coma de "revenents". Un còp, mon paire veniá de sagnar un pòrc a Sent-Sever, èra mièjanuòch e aviá pas mal de camin a faire. Lo lendeman, entendèri que disiá qu'aviá abut plan paur, aquela nuòch, per çò que un cat negre l'aviá crosat a tot moment. Aquel cat negre, lo crosava per-tot. E, aquò èra un òme que cresiá pas tant qu'aquò a las paurs. » (B. Y.)

« I aviá un camin que èra destrech, un pauc e, quand anavan velhar d'una bòria a l'autra, vesián un caton que seguiá lo bartàs, tot lo long... Aquò me fasiá paur, quand me contavan aquò. » (G. Gg.)

• *Las banas del Diables*

« Ma grand-mèra fasiá satja-femna dins lo vilatge. Un jorn, la demandèron pus naut que La Calm [Sent-Faliç]. Èra quatre oras del matin. Quand abitèt sul platèu, vegèt doas banas. Pensèt qu'èra lo Diables. S'amaguèt dins un bartàs e esperèt un moment. Aquò èra las estevas d'una charru(g)a... » (G. C.)



Sent-Faliç, vers 1900.
Philomène Barascud,
femna del fabre e espicièira.
(Coll. et id. S. R. / T. Mn.)

Las Baranhaudas

« A l'ouest de Roquefort, il est un amas d'énormes rochers qu'une vieille croyance a consacrés à la peur. Leurs cavernes ont-elles été l'habitation des revenans ou des loups-garous ? » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

« *Baragnaoudos :* rochers de la peur dans le patois du pays. Plusieurs de ces rochers, composés d'arêtes parfaitement régulières, ont la forme d'immenses colonnes. » (D'après "Roquefort et ses environs (Aveyron)", d'Adrien Roques et Jules Charton, dans *Le tour du monde,* 1874)

« La légende des Baragnaudes, rapportée par M. Mazel, ex-instituteur à Saint-Jean-d'Alcapiès, se trouve dans le livre de paroisse de Roquefort. Elle est extraite du pouillé du diocèse de Vabres. Les monolithes dont parle l'auteur sont "les quilles" situées dans le quartier des Baragnaudes. De nombreuses et intéressantes trouvailles préhistoriques furent faites lors du creusement de la Cave Basse aux pieds de ces quilles. » (Extr. de *Légendes du Pays de Roquefort en Rouergue,* d'après Jean-Pierre Serres, 1994)

L'anhèl negre

« De còps, vesián un anhèl negre e pièi lo vesián pas pus. » (C. Rm.)

Lo castanhièr

« N'i aviá un, quand tornèt del regiment, passèt per una castanhal e vegèt un aure en travèrs del camin. Toquèt aquel aure e aquò s'afaissèt coma l'aus d'una feda. Agèt paur e parti(gu)èt. » (G. Gg.)

Las trèvas

Les *trèvas* étaient des revenants qui se manifestaient de diverses manières pour contraindre les héritiers à faire dire les messes prévues pour le repos de l'âme du défunt. La croyance aux *trèvas* était assez répandue jusqu'au début du XXe siècle.

« Del costat de Plasença, sustot, avián confiença a las trèvas. La nuòch, i aviá de trèvas que venián... » (B. Mc.)

« N'i a que vesián un lum... » (C. Js.)

« Aquò èra de mòrts que tornavan, los vesián la nuòch. A La Bastida, i aviá de crotzes qu'apareissián, que s'alucavan, las vesián quand molzián... Caliá far lo signe de la crotz e aquò partissiá. » (V. P.)

« Disián qu'entre Brosseta e Raissac [Vabre], i aviá una trèva que veniá aquí. Aquò èra quicòm amb un lençòl blanc sus l'esquina, tustava sus un pairòl, aviá de cadenas... » (J. G.)

« Entendián de bruch. Caliá far dire una messa pels mòrts. » (C. M.-Th.)

« Disián que i aviá una trèva al castèl de Mont-Alegre. » (G. Mr.)

« Se metián un lençòl blanc sul cap e anavan brandir d'esquilas. N'avián paur. » (J. F.)

« Aicí, las trèvas èran a Valaguièr. Se disiá : "Tu vai, trèva de Valaguièr !" » (J. Gt.)

« Disián que lo monde anavan al lièch e, al cap d'un moment, las pòrtas dels placards se durbissián, los placards se cambiavan de plaça... De causas aital. Disián qu'aquò èra los mòrts que... Vos vau contar una, ten. Aviam un vesin que moriguèt. Aquel òme aviá fach un don a la glèisa mès comprenètz, d'aquel moment, avián pas d'argent dins aquel ostal e, al luòc de donar lo don a la glèisa, lo gardèron per eles. Avián de vacas e de vudèls. E alara, la nuòch, cada nuòch, cada nuòch, aqueles vudèls se metián a bramar. Un jorn, anèron trobar quauqu'un. Alara aquel quauqu'un lor diguèt : "Mès enfin, dins vòstra familha, i a pas quauqu'un qu'es mòrt ? Avètz pas fach un don a la glèisa o quicòm ?" Diguèron que si. Donèron lo don a la glèisa e sasquèt finit. » (F. P.)

« Amb lo fraire, un còp, èrem invitats per sopar e i aviá un òme amb nautres. Aviam decidat de li far un pauc paur. Lo tornèrem metre dins lo camin e quauqu'un anèt viste se despachar per èstre sul passatge amont sul sèrre per l'atrapar quand passariá. Aviá pres un baston amb de linge, aviá mes un pauc d'essença e un "drap" sul cap. Quand l'autre arribèt sul sèrre, tot aquò s'aluquèt ! Quand vegèt aquò : "Aquò's lo Diable !" Venguèt viste, viste a l'ostal per saupre. Nautres qu'èrem al lièch, nos levèrem : "Ò, lo Diable ? Qué ven far amb tu ?" Pièi, aquò se diguèt. Li diguèrem : "Comprenes, ta mèra es mòrta, es quauqu'un que demanda de messas o quicòm aital... Es per aquò. E pièi, vas pas jamai a la messa..." A partir d'aquel jorn, cada dimenge, anava a la messa ! Un li diguèt : "Venes a la messa ! As quicòm que va pas dins lo cap ? Per de qué venes ara a la messa que veniás pas jamai ?" Li raconta l'afar. "À, fotuda bèstia ! Aquò's quauqu'un que te fasiá paur !" E a partir d'aquel moment tornèt pas pus a la messa. » (C. Lé.)

• *Lo barral*

L'histoire du *barral*, sorte d'arroseur arrosé, est un récit d'expérience très répandu en *Roergue*.

« Un jorn, a una velhada, se metèron a parlar de las trèvas. Un jove qu'èra un pauc nèci, di(gu)èt : "Ieu, las trèvas, n'ai pas paur !" Al cap d'un moment, los autres li fan : "Toenon, lo barral es finit, vòls tornar a la cava ?" La cava èra amont a l'autre band del vilatge. Lai anèt e, d'aquel temps, un dels autres se metèt un lençòl blanc sus l'esquina per li anar far paur. Al cap d'un moment, lo Toenon t'arriba amb son barral. "E ben, deu pas far caud, defòra ? – E ben non. – As pas trapat grand monde... – E non... A si ! Ai trapat una trèva mès li t'ai fotut un còp de barral pel cap !" Lai anèron veire, l'autre èra espandit per tèrra e sagnava de pertot... » (V. J.)

La mesinièira
« I aviá un ostal, i aviá un curat dins la familha. Aquel curat mori(gu)èt e li fa(gu)èron pas dire de messas. Alara, la bèlafilha, cada còp que metiá un mantèl al pòrtamantèl, aquel mantèl èra copat en crotz. Anèron trobar la mesinièira e la mesinièira di(gu)èt : "Avètz pas pro fach dire de messas per aquel oncle curat..." » (G. Gg.)

Los talús
« De còps que i a metián una coja al mitan del camin amb una candela dedins. Disián : "Atencion, que i a un talús, aicí !" » (C. L.)

Las candelas
« N'i a que metián de candelas alucadas. » (G. L.)

Lo bartàs
« Ma maire, quand anava quèrre lo lach a Copiac, èra amb l'ase, e aviá vist rebordelar un bartàs. Se demandava de qu'èra aquò que davalava... » (C. Rm. / *Caumèls-e-Lo Vialar)*

La bugadièira
« I aviá una bu(g)adièira que montava de Las Casaledas [La Bastida] per faire de bu(g)adas, aicí a Sent-Pèire. Lo seras, sopava e, quand davalava, n'i aviá un que se metiá un lençòl dessús e s'amusava a montar e a davalar de suls no(gu)ièrs per li far paur. Un seras, quand n'agèt un sadol, davant de partir, amassèt una faudada de ròcs... L'autre i tornèt pas, pièi ! » (G. L.)

Las trèvas de jaças
« La memè contava que, davant una jaça, i aviá quicòm, una trèva, que li tustava sus l'espatla e que se risiá. Aviá paur, la memè. » (B. B.)
« Los pastres disián que, lo matin quand se levavan e qu'anavan a la jaça, i aviá coma un rainald que rabalava de cadenas... Aquò fasiá un bruch ! » (V. Mr.)
« Un s'amagava dins una jaça, metiá un lençòl blanc sul cap per far paur. Un autre, que arribava del molin amb la farina sus la carreta, aviá paur, partissiá e la trèva li raubava la farina. » (S. M.-R.)

Lo cementèri
« Lo patron di(gu)èt a la sirventa : "Siás pas fotuda d'anar al cementèri en plena nuèch !" E l'autra li ditz : "Si que i anarai !" L'autre se metèt un lençòl sul cap e anèt esperar la sirventa al cementèri. La sirventa aviá un taparèl, li'n fotèt un còp sul cap e l'estorbi(gu)èt... » (D. Je.)

Las fadarèlas

Êtres ambigus, tantôt fées, tantôt sorcières, les *fadarèlas* peuplaient les *baumas* et les *pèiras levadas* du *Vabrés.*

« Disián que davalavan de Sargèl. » (B. T. / *Sent-Roma)*

« I aviá la Bauma de las Fadarèlas. Disián que aquò èra una femna que sortiá, amb una rauba longa. » (R. E. / *La Bastida)*

« Las fadarèlas demoravan dins los bauces e sortissián lo seras. » (B. Hr.)

« Aquò se trapa a costat de Vendalòvas. Pareis que i a un ròc e las fadarèlas i van s'i amagar. » (A. D.)

« Del costat dels Mases [Sent-Jan], i aviá lo Trauc de las Fadarèlas. Autres còps lo monde i escampavan lo bestial quand crebava. » (P. M.)

« En montent a Mascorbas i a un rèc qu'apelavan lo Rèc de las Fadarèlas. I sortissián de sable fin per netejar lo coire. » (G. J.-P. / *Sent-Faliç)*

« I a una sorça aquí [Lo Causse de Nissac], disián que i aviá des fées *que sortissián la nuòch. »* (P. Mc.)

• *Lo cant de las fadarèlas*

« Mon papeta o me contava. Son papeta a-n-el lo li aviá contat. Las fadarèlas èran dins d'endreches onte i aviá de bauces coma al Cap-Blanc [Verzòls-e-La Pèira]. A certenas epòcas, sortissián de femnas vestidas de blanc. Se reunissián e cantavan. » (G. E. / *Verzòls-e-La Pèira)*

• *La bugada de las fadarèlas*

« Ma mameta Sèrra, la mèra de mon pèra, que èra sortida de Lauràs, s'assetava sus sa cadièira bassa, davant lo fuòc, e me disiá : "De fadarèlas, ne manca pas ! Son al fons de la devesa, demòran dins quauqua bauma que i a. Aquò's solide que i son que, de còps, fan la bu(g)ada. De matins, vesi qu'an espandit los lençòls e tot çò qu'an lavat dins la nuèch."

En efèt, un matin, vegèri que i aviá quicòm d'espandit, aquí sul toral. Aviá jalat, un pauc, aquesta nuèch, e i aviá quicòm de blanc d'espandit. Aviá tombat una fòrta aubièira e aquí i aviá un pauc d'aiga que veniá a flor de tèrra. » (V. J. / *Velhausin de Sent-Africa)*

« Sortissián d'en l'amont e davalavan per anar lavar lo linge a la ribièira, la nuòch. » (J. E.)

« Contavan que anavan lavar lo linge dins lo rèc de Cantièrgues e èran a Las Fresièiras. Mès fasián aquò pas que la nuòch. Aquò èra sus l'ancien camin que montava a Mascorbas. » (G. C. / *Sent-Faliç)*

« I aviá un rèc, pas luònh d'aicí [Vendalòvas], disián que una femna i lavava de linge e son òme l'apelèt Fada. A l'epòca, anàvem lavar lo linge a-n-aquel rèc per çò que èra pus blanc. L'apelavan lo Rèc de las Fadarèlas. » (A. Mr.)

« La nuòch, las fadarèlas espandissián los lençòls. » (N. A.)

• *Los lums*

« Las fadarèlas, aquò èra de femnas un pauc misteriosas que caliá pas rencontrar. I aviá las bonas e las missantas. Disián que, al fons d'un prat, quand venián la nuòch, i aviá un lum que s'alucava. Èra las fadarèlas. Mon pèra voliá pas z'o creire. Aquel còp, veniá de Monés e, en passent al fons del prat, vegèt de lums que s'alucavan...

Avián fach de rama e i aviá de barrols de fraisse, aquí. Prenguèt un brave taparèl e di(gu)èt : "Vau ben veire de qué se passa..." S'avancèt e : "Qui vive ?" *Mòt. Degús respondiá pas. Avancèt un pauc mai :* "Qui vive ?" *Pas res. Anèt cap a un lum, levèt lo bastaròt e tustèt. Sus de qué tustèt ? Sus dos socs de píbol abasanit. Èra aquò que brilhava. Aquò èra las fadarèlas... »* (B. M.-L.)

La paur de La Batalhòla

« Dins lo temps, racontavan a mos parents que i aviá de fadarèlas, de paurs, totas sòrtas de causas. Un jorn, di(gu)èron que i aviá de paurs a la crotz de La Batalhòla, qu'entendián que remenavan de cadenas, que tustavan... Mon pèra i cresiá pas plan. Tot aquò, jamai i aviá pas plan cresegut. Mès un jorn que veniá de Vabre, passava a-n-aquela famusa crotz de La Batalhòla, èra amb son calelhon e entendèt : "Pam ! Pam ! Pam !" Se di(gu)èt : "Aquò's las paurs..." Èra pas plan pauruc, aviá un bon baston, s'en anèt cap a la paur. En s'aprochent, fa(gu)èt : "Qui vive ?" *Quauqu'un fa(gu)èt : "Aquò siái ieu..." Lo papà demandèt : "E qual es aquò ? – Aquò siái lo talhur que veni de Sent-Martin. Siái passat aquí, ai trapat la crotz al mitan del camin qu'èra pel sòl, sai pas s'aquò's quauqu'un que l'a tombada o se aquò's lo vent... Amb doas pèiras assaji de la tornar metre en plaça..." Sachèron de qu'èra aquò que la paur de La Batalhòla. »* (B. M.-L.)

Las fadarèlas de Rotabol

« Ma grand-maire èra sortida de Sent-Girman près de Milhau. Me parlava de las fadarèlas. Aquelas fadarèlas demoravan dins que baumas a costat de Rotabol. Sortissián pas de la nuèch, d'abituda, davalavan al riu per far la bu(g)ada quand fasiá clar de luna. Pièi, lo linge secava sus de brancals dins las baumas.

La grand-maire me contava qu'un còp una pastrona èra partida al camp de La Cotèla per gardar de fedas. Aquò èra al mes d'abrial, lo solelh èra plan naut, lo cocut aviá cantat e nòstra pastrona s'èra assetada a l'ombra, dins una randa. Aviá l'abituda de far un sòm. Aquel còp, s'èra endormida e somiava que sas fedas balhavan prossa de lach e que benlèu poiriá crompar un pichon campet. Quand se desrevelhèt, lo solelh èra un pauc davalat. S'assetèt mès li mancava un escòp. "Ai, mon Dius, de qué va dire ma maire ?" Cerquèt e te vegèt, pausada dins l'erbeta, una polida fo(g)assa que èra encara plan cauda. Aquò èra una fadarèla qu'aviá portat aquela fo(g)assa.

Se jamai passatz alai del costat de Rotabol, benlèu rencontraretz una polida fadarèla... » (F. Et.)

La Bauma de las Fadarèlas

« La grotte des fées a été ainsi nommée parce qu'une vieille croyance veut qu'elle ait été longtemps habitée par des fées. L'on montre encore l'empreinte de leurs pieds, leurs sièges, leurs instrumens culinaires, etc. Mais, pour des personnes éclairées et moins crédules, les empreintes des pieds ne sont que des rigoles formées sur le roc par quelque filet d'eau et leurs divers meubles que des stalactites et des stalagmites de formes plus ou moins vagues et bizarres. On désigne de l'autre côté du vallon la Fontaine des Oiseaux comme celle où elles allaient se désaltérer. » (Extr. de "Mémoire sur Roquefort", par Limousin-Lamothe, dans *PVSLA,* tome 3e, juillet 1842)

Fadarèla, fadarèla…

« La fadarèla de la Bauma de Virasèls disiá a-n-aquela de La Baumassa :
"Fadarèla, fadarèla,
Qué que te fagan,
Qué que te digan,
Desvoles pas jamai lo secret de la sàuvia."
Los parents disián aquò. S'en servissián sovent, de la sàuvia, quand avián un missant mal. » (G. L.)

« Aquò se passava a Sagonzac en 1830 a pus près. Las fadarèlas sortissián la nuòch e anavan dançar. Aquò fasiá de ronds verds pels camps. Aquò's aquí que sortisson los muscadèls. Un jorn, los Sagonzagòls ne trapèron una e l'embarrèron dins una gàbia. Cada seras, lo fadarèl que èra per la montanha, iè cridava : "Totona ! Totona ! Qui que te faga, qui que non, i declares pas la vertut de la sàuvia !" Alara los Sagonzagòls, al cap de quauques jorns, la deslarguèron, n'agèron pietat.
Èra un òme que s'apelava German Ganton que la m'aviá contada. Èra sortit de Sagonzac. Aviá fach la guèrra de 14 e anava sagnar de pòrcs per las bòrias. Aimava de racontar de colhonadas, aquel òme. Èrem sovent ensemble perque ieu tanben… » (J. Gt.)

• Per se parar de la patufa

La Glèisa

« Donavan de messas. » (Verzòls-e-La Pèira)
« N'i aviá un que aviá las fedas que crebavan. Anèt veire lo curat que li di(gu)èt qu'èran empatufadas. » (Vabre)
« N'i aviá un que anava portar una pèça a un sent de la glèisa per arrestar la patufa. Lo papeta lo disiá. » (La Pèira)
« N'i aviá mème que fasián venir lo curat per far exorcisar l'ostal. » (Sent-Africa)

La vèsta a la revèrs

« N'i aviá que viravan la vèsta a la revèrs e tustavan dessús amb un baston per far partir la patufa. » (Verzòls)
« Caliá revirar la vèsta a la revèrs. » (Vabre / Sent-Esèri)
« Reviravan las margas a la revèrs. » (Sent-Faliç)
« Per arrestar la patufa, caliá virar la vèsta. » (Vabre)
« Caliá metre quicòm a la revèrs : lo tricòt, la casqueta… Aquò fasiá partir la patufa. » (Vabre)
« Sai pas se caliá pas virar la marga davant-darrès… » (Vabre)
« Caliá metre una vèsta a la revèrs e, amb un pal, tustar dessús. » (Vabre)
« Quand òm vesiá l'empatufaira, caliá virar la marga a la revèrs, autrament èrem empatufats. » (Vabre)
« I aviá de monde, quand los vesián, metián lo tricòt a la revèrs per èsser pas empatufats. » (Sent-Africa)
« Ma tanta metiá totjorn las cauças o quicòm mai a la revèrs. » (Vendalòvas)
« Un còp, machinavan e, tanlèu que vegèron aquela que fasiá la patufa, totes metèron la casqueta davant-darrèr, quitèron la vèsta e la virèron a la revèrs… Fasián de causas coma aquò. » (Vabre)

• Los petaces

« Lo papeta e la mameta avián una vinha al castèl vièlh [Tornamira]. A la velhada, nos contavan que las fadarèlas venián dins la nuèch. Quand vendemiavan, fasián la grilhada de castanhas, prenián de petaces e lo seras, quand partissiam, lo papeta e la mameta los metián sus las socas per los far secar. Lo pepè nos contava que, lo lendeman matin, las fadarèlas èran vengudas e avián pres los petaces. Nos disián que las fadarèlas èran de femnas bèlas, amb de cambas bèlas, e un nas pas polit. Nautres, n'aviam paur e voliam pas montar al castèl vièlh. » (C. M.)

Lo missant sòrt, la patufa

Dans tous les pays et à toutes les époques, les jeteurs de sort et autres *emmascaires, empatufaires* ou *devinhaires* ont fait partie de la sociabilité locale.

« Los que èran empatufats avián fach un pacte amb lo Diables. » (Verzòls-e-La Pèira)

« Disián : "Aquel m'a empatufat !" » (G. P.)

« Los anciens disián que n'i aviá que empatufavan lo bestial. E las bèstias profitavan pas. » (R. E.)

« Quauqu'un qu'èra ensorcelat èra emmascat. » (M. Ad.)

« Quauqu'un qu'empatufava, aquò èra quauqu'un que portava lo missant sòrt a quauqu'un mai. » (S. El.)

« I aviá de femnas que empatufavan, èran vestidas totas en negre. Mès que, a l'epòca, totas las vièlhas èran vestidas de negre ! » (C. N.)

« S'apelava la Besata, n'i de temps qu'es mòrta. Quand la vesiem passar disiem : "I a l'empatufaira qu'arriba !" » (Vabre)

« Se ères amb una carreta, abocavas. » (Vabre)

« Aquò vos fotiá de malautiès al bestial o a las personas. » (Sent-Africa)

« I aviá una femna qu'apelàvem la Bombona que fasiá la patufa. Vos parli de davant la guèrra de 14, o mai. » (Vabre)

« Sus la rota del Cambon, i aviá una empatufaira. Ma mèra me disiá : "Passa vite ! La cal pas agachar !" S'agachava tròp las fedas, las fedas venián malautas… » (Vabre)

« Aviem una vièlha aquí que se disiá qu'empatufava. » (Velhausin de Sent-Africa)

« Quand ma mèra partissiá a Sent-Africa en bicicleta, se vesiá Patufa, arribava pas a Sent-Africa sens tombar… » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« S'anavas al camp e que virèsses la carreta : "Sièm passats jos la fenèstra de l'empatufa e nos a empatufats !" » (Sent-Esèri)

• Los caçaires

« Quand anavan a la caça e que la trobavan, tuavan pas res. » (Sent-Esèri)

« Lo papeta, quand anava a la caça e que vesiá la vesina, tuava pas res. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

• Lo lach

« Mon grand-paire me contava que i aviá una vesina qu'èra jalosa perque el aviá fòrça lach. Alara apièi una vaca donèt pas que de sang al luòc de donar de lach. Mès que èran plan aimables amb aquela femna que disián : "Se tòrna, nos fotrà un sòrt encara !" E pareis que, al moment de sa mòrt, aviá reconoscut qu'aviá fach de tòrt, aquela femna. » (Sent-Africa)

« Un que veniá d'una fièira aviá crompada una vaca. En passent davant un ostal, la femna li fa : "O… quanta polida vaca que menatz ! Quante somés que a !" Quand arribèt a l'ostal, se metèt a mólzer la vaca : pas ges de lach… Al cap de quauques jorns la vaca agèt tornar de lach. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

• ***Lo forn***

« N'i aviá una que empatufava. Quand lo forn èra alucat e que passava davant, caliá que metèsson una bròca dins lo forn. Se o fasián pas, o lo pan èra crus, o èra brutlat. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

• ***La trelha***

« Lo paure paire èra anat podar la trelha. L'empatufaira passèt e demandèt a ma maire ont aviá l'òme. "Puta ! Anatz l'arrestar que li crebarà !" La paura maire di(gu)èt : "Veirem ben..." E la trelha crebèt çaquelà... » (Sent-Esèri)

• ***Las polas***

« Una persona aviá de polidas polas que pondián plan. Una vesina i anèt e li di(gu)èt : "O... son polidas aquelas polas !" D'aquel jorn, las polas sosquèron malautas e totas crebèron. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

• ***Lo parelh***

« Lo papeta aviá un pichòt ostalet al-dessús del pònt de Montlaur. Una femna qu'empatufava, arriba. I aviá un parelh de vacas que passavan sul pònt. Èra en colèra coma tot, aquela femna. Di(gu)èt : "Aquel parelh de vacas, vòli pas que passen sul pònt, ni mai seràn pas fotuts de las li far passar !" Pas pus lèu dich, las vacas s'arrestèron. Las calguèt desjónher e anar passar jol pònt e al gas. I cresiá pas, lo papeta, mès aquel còp disiá : "Quicòm se passèt..." » (Vabre)

« I aviá una empatufaira a Vabre. N'i aviá un que los buòus volián pas passar sul pònt. Per poire passar, los fasquèt passar en recuolent. » (Vabre)

• ***Lo chaval***

« I aviá una femna que empatufava. Mon papeta l'aviá plan conescuda. Un còp, di(gu)èt a mon papeta : "Vòli anar a Sent-Esèri, t'en vas, tu ? – E òc, m'en vau amb lo chaval. – Me prenes ? – Te prendrai ben." Èra pas prèsta, sai que, mès lo papeta podiá pas far avançar lo chaval tant que aquela femna èra pas venguda. I aviá de causas coma aquò a l'epòca. » (Sent-Esèri)

• ***Los "canards"***

« Ma mèra aviá una clocada de "canards" e, un jorn, quauqu'un voliá que li prestèssa lo mascle. La meuna mamà lo li volguèt pas prestar. Alara, li empatufèron los "canards". Se trasián per las parets, coma s'èran venguts fats... Anèt vite portar lo "canard" a-n-aquela persona e los "canards" tornèron coma èran. » (Vabre)

Los contes

Le répertoire conté du canton de *Sent-Africa* s'avère relativement riche et varié. On retrouve le cycle de *Jan lo Bèstia* et celui du *lop e del rainald* attestés presque partout en *Roergue.*

« Lo papà me contava "Còrna-Cul" en patés e "Lo senhor e lo paisan rusat" que li'n fasiá veire de totas las colors, mès o ai perdut, tot aquò... » (B. M.-L.)

Ponheton

« Ma grand-mère s'appelait Valérie Daurès. Elle racontait le conte de *Ponheton que èra un enfant qu'èra pichon coma un ponhet. Jasiá dins un esclòp. »* (V. Hg.)

« La mamà nos contava "Ponheton al bòsc de l'Aram". Disián : "Onte vas Ponheton ? – Al bòsc de l'Aram. – Mès l'Aram te manjarà ! – Se me balhavas un escaut de fial, me manjariá pas..." Ne sabi pas mai. » (A. Od. / R. M.-R.)

• ***Per se parar (seguida)***

Los caulets

« A l'ostal, aviem una vaca que nos donava lo lach. Un bon jorn, una femna nos venguèt veire. Lo seras, anèrem mólzer la vaca : tot roge de sang. Aquela femna aviá una renommada... La Victorina, s'apelava. Lo paure pèra di(gu)èt : "Es pas possible, empatufa, aquela d'aquí !" Li t'anèt prene quauques caulets a l'òrt e los fa(gu)èt manjar a la vaca. » (Vabre)

« Lo paure papà èra lo(g)at dins una bòria, aquela femna passèt e di(gu)èt : "O que son polits aqueles porcelons !" A partir d'aquel moment, caliá que gardèsson la maura per que mangèssa pas totes los pichons. Lor di(gu)èron que caliá anar quèrre quicòm, una fuòlha de caulet o quicòm, dins l'òrt d'aquela femna. E la maura arrestèt. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Disián que caliá anar cercar de caulets dins son òrt. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

« Caliá anar a l'òrt d'aquela que empatufava per prene un pauc de caulets e aquò copava lo sòrt. » (Verzòls)

Los fuòcs

« I aviá una femna qu'alucava de fuòcs per far partir la patufa, perque lo vesin li portava patufa. » (Sent-Esèri)

La pensada

« N'i a que disián que caliá pensar : "Cal pas que m'empatufe !" Se òm i pensava, empatufava pas. » (Caumèls-e-Lo Vialar)

Vabre.
Amans Puech, *lo pralinaire* (1864-1940) et Germaine Puech (1864-1942).
(Coll. et id. P. A.)



Lo trauc de la luna

« Deux géants parcouraient la contrée. L'un d'eux défia l'autre : "Serais-tu à même de me dire le poids de cette belle montagne ? – Rien de plus facile", répondit le géant. A la flamme d'un volcan voisin, il forgea une énorme balance. Quand celle-ci fut prête, de quelques coups de pouce il ménagea dans la falaise une grande ouverture lui permettant de passer le crochet, et dans un effort superbe, à bout de bras, le géant pesa la montagne. Le geste était élégant et le défi relevé, alors sans plus se soucier de rien, le géant laissa retomber la montagne. C'est ainsi que, depuis, l'on peut voir le long de la falaise, au pied du Combalou, un entassement énorme de rochers, éboulis fantastique provoqué par la chute de la montagne. Et marqué à jamais dans la roche, le trou qui servit à peser la montagne. » (Extr. de *Légendes du Pays de Roquefort en Rouergue*, d'après Jean-Pierre Serres, 1994)

Descendes, descendes...

« Mon paire, Enric Ricard, agachava la chiminèia e disiá :
"Descendes, descendes,
Sièm dos, serem tres,
Farem una manilha enrajada !" » (R. H.)

Lo conte de l'anhèl negre

« "Mamà, conta-me lo conte de l'anhèl negre ! – Se me dises de lo te contar, lo te contarai pas ! – A mamà ! Conta-lo me... – Se me dises de lo te contar, lo te contarai pas !" E aquò contunha totjorn coma aquò. » (A. Od.)

Mitat de Gal

« Ma grand-mère, Marie-Louise Issalis née Barrié, racontait *Mitat de Gal* en patois. » (G. Gn.)

« Mitat de Gal anava a Roma quèrre una soma. » (M. de R.)

« Lo papet de Montanhòl contava lo conte de Mitat del Gal en patés. Aquela Mitat del Gal s'en anava a Roma per cercar la soma. Quanta soma ? Sai pas... En camin, trapèt la ribièira. La ribièira iè di(gu)èt :
"Onte vas, tu, Mitat del Gal ?
– M'en vau a Roma cercar la soma.
– Vòli venir...
– E ben monta dins mon cuol e te portarai."
Apièi, trapèt lo lopàs, lo rainald...
A Roma, lo metèron dins un polalhièr mès que las polas, la nuòch, iè se fotèron dessús. Mitat del Gal di(gu)èt al rainald :
"Sortís de mon cuol e fai ravatge !"
E lo rainald tuèt totas las polas.
Apièi, lo metèron dins lo forn alara di(gu)èt a la ribièira :
"Sortís de mon cuol e fai ravatge !"
Apièi, lo metèron amb las fedas alara sonèt lo lopàs :
"Lopàs, sortís de mon cuol e fai ravatge !"
E lo lop mangèt totas las fedas.
Alara, n'avián talament un sadol que li tornèron la soma. » (B. Hl. / S. Lc.)

Las tres auquetas

« Lor disián de metre un clavèl a la pòrta de l'ostal e, quand lo lop arribariá per fotre tres pets e tres vessinas per petar la pòrta, se penjariá pel clavèl e serián desbarrassadas del lop. » (S. L.)

Lo conte de sant Josèp

« Aquò se passava al Cotal de Còstrís [Lo Truèlh]. I aviá una patrona que aviá pres un enfant de l'Assistença Publica. Aquel paure enfant, pardí, fasiá pastre. Un jorn, sent Josèp davalèt, anèt tustar a la pòrta d'aquela patrona e li demandèt a manjar. Ela li respondèt : "Aicí fasèm manjar pas que aqueles que trabalhan ! Anatz manjar ont avètz trabalhat !" Alara sent Josèp s'en tornèt. En davalent los escalièrs, vegèt un bocin de lum dins l'estable. Anèt o veire e i aviá lo pichòt. Li di(gu)èt : "De qué fas aquí ? – Vau anar al lièch." Dormissiá sus la palha. "Me prenes amb tu ? – E òc. – Sabes pas, ai demandat a manjar a ta patrona e volguèt pas me donar res. Auriás pas quicòm ?" Lo dròlle passèt las pòchas, trobèt un sucre, un bocin de pan e lo donèt a sent Josèp. E dormi(gu)èron, passèron tota la nuèch.

Lo matin, avant de partir, sent-Josèp li di(gu)èt : "Sabes pas qual siái ? Soi sent Josèp e te pòdi far las tres causas que voldràs." Lo dròlle li di(gu)èt : "Fasètz que, cada còp que tossirai, la vièlha pete. – E ben es fach. Una autra." Lo dròlle aviá una fronda. "Fasètz que, amb aquela fronda tui totes los aucèls que voldrai. – Es fach. Encara una autra." Aviá un siblet e li di(gu)èt : "Fasètz qu'amb aquel siblet fagui dançar lo monde que voldrai. – Es fach."

E sent Josèp s'en anèt. Lo dròlle anèt desjunar, pardí. Quand arribèt a l'ostal, se metèt a tossir e la vièlha... peta que petaràs ! Se podiá pas arrestar. Se raprochavan de Nadal e volguèt anar confessar. Prenguèt lo dròlle, pardí... Quand èra dins lo confessional, l'autre tossissiá tant que podiá e l'autra petava tant que podiá... Mès que di(gu)èt al curat : "Es pas possible, es possedat del Diable ! Me pòdi pas reténer." Lo curat di(gu)èt : "E ben l'anarai veire."

Lo curat l'anèt veire un jorn que gardava las fedas. Li di(gu)èt : "De qué fas amb aquel autís, amb aquela fronda ? – Tui los aucèls. – Me tuariás pas aquel aval sus aquel bartàs ?" Lo dròlle lo tuèt e lo curat li di(gu)èt : "O me dònas ? – Oui *que nautres ne sèm avenats, ne manjam cada jorn !" E lo curat l'anèt cercar. Quand sosquèt dins lo bartàs, lo pichòt sorti(gu)èt lo siblet, se metèt a siblar e lo curat... dança que dançaràs dins aquel bartàs. S'estripèt tota la sotana... Fasiá vergonha... Alara di(gu)èt : "Es pas possible, es possedat del Diable !"*

Solament, lo jutgèron, lo montèron a Rodés e, amont, fasquèron un bûcher *coma per Jana d'Arc. Alara, avant de morir, li demandèron de qué voliá. Di(gu)èt que voliá morir amb son siblet. Pensatz... Lo curat di(gu)èt : "Es pas possible !" Los jutges di(gu)èron que si. Alara lo curat se fasquèt estacar a un aure. Voliá pas dançar, el... O sabiá... E lo dròlle se metèt a siblar, a siblar... Tot lo monde dançava, los jutges, los avocats, totes los que èran aquí. E lo curat, que se desruscava l'esquina pel castanhièr, ne prenguèt encara mai que los autres !* » (V. M.-L.)

Los contes del Diables

• *Lucifèr engarçat*

« Mon papeta o me contava. O teni d'el. Mori(gu)èt a quatre-vint-sèt ans.

Èra una familha que l'òme e la femna avián una pichona bòria : quauquas fedas, una vaca... Mès, dempièi quauque temps, totes los malurs lor arribavan : las fedas avián de malautiès e perissián, la vaca aviá pas ges de lach... Avián fach venir lo curat per lo benesir mès aquò contunhava totjorn.

Un bon jorn, a la tombada de la nuòch, tusta a la pòrta un òme tot de negre vestit que coneissián pas. Lor di(gu)èt : "Coneissi totes los malurs que vos arriban. Soi lo representent de Lucifèr. Sabètz de qu'es aquò ? Aquò's un dels reis de l'Ifèrn. Dins lo temps, un de vòstres davancièrs aviá signat un pacte amb aquel Lucifèr e aquò's transmissible. E coma avètz pas fach tot çò que caliá, que sètz anats a la glèisa, totes los malurs vos arriban. Mès, coma n'i a de temps d'aquò, lo pacte poiriá èsser romput. E, per aquò, auretz la visita de Lucifèr el-mème lo divendres 17 de març a mièjanuòch. Prenètz plan la data de çò que vos disi. Podètz tampar la pòrta, arribarà a dintrar...

Se volètz èsser deslivrats d'aquel pacte, cal que li presentèssetz una bèstia o un aucèl. Se tròba de qu'es aquela bèstia, lo pacte contunharà. Se arriba pas a saupre de qu'es aquò, lo pacte serà romput e devendretz libres de tot."

Cossí faire per abure una bèstia que posque pas devinhar de qu'es aquò ? La femna, qu'aviá d'idèia, di(gu)èt : "Escota, Erneston, avèm d'abelhas, avèm de mèl, me metrai tota nuda, me ongeràs plan amb aquel mèl, pertot, e pièi me rotlarai dins las plumas. Anaràs a l'òrt, portaràs lo pus polit pòrre que veiràs, l'aponcharàs un pauc e lo me metràs a l'endrech que sabes. Anaràs quèrre la cadena qu'estacam la vaca, la me passaràs al torn del còl e me tendràs coma aquò. Ieu, marcharai a quatre patas. Farem aquò mièja-ora davant que Lucifèr arribe."

En efèt, sosquèt fach coma avián pensat. Quand sosquèron prèstes e que l'ora sosquèt aquí, Lucifèr se presentèt sans saupre d'end èra vengut. Èra un òme amb un bonet. Sul fròntt, aviá doas tacas, òm podiá pas plan dire qu'aquò sosquèsse de banas mès... A de moments, aviá de fuòc que sortissiá de pel nas. Li menèron aquela bèstia. Fasquèt lo torn en se gratent lo cap. Òm vesiá que aquò lo trabalhava... Aquò durèt un moment e, finalament, di(gu)èt : "Pòdi pas trobar de qu'es aquò... Ai pas jamai vist una bèstia qu'agèsse lo pial tan mòrt e la coa tan verda !" Après aquò, sosquèron delivrats. » (G. E.)

• *Lo cavalièr*

« Aquò se passava n'i a de centenas d'annadas. Aquò èra l'epòca del rei. Un cavalièr èra partit de la capitala per anar a Tolosa. Fasiá lo camin amb un chaval. I aviá des relais *e cambiava de chaval quand aquel ne podiá pas pus. Quand arribèt dins una region pas luònh de la nòstra, i agèt un auratge. E de tròns... Cercava un endrech onte poiriá passar la nuòch. Caminava sans veire res. Tot d'un còp, dins la nuòch, li semblèt, al luònh, veire coma un lum. Arribèt davant un grand ostal. I aviá un estable dobèrt, i metèt son chaval e anèt far lo torn de l'ostal per veire. Arribèt davant una granda pòrta. Tusta, mès degús respondèt pas. La pòrta èra pas tampada a clau, dorbís e dintra. Arribèt dins una granda sala amb una chiminèia bèla onte brutlava un brave fuòc. Remarquèt que, dins aquel fuòc, lo boès se consumava pas, demorava coma èra. Coma èra tot trempe, di(gu)èt : "Vau passar aquí una partida de la nuòch, veirai ben..." I aviá una taula plena de causas per se noirir. Fasquèt un bon repais e pièi s'endormi(gu)èt. Tot d'un còp, entendèt un grand bruch e, de per aquela chiminèia, tòmba una camba... Amb la poncha de son sabre, l'atrapa e la trai sul pavat. Una orada après, aquò tòrna començar : l'autra camba. Finalament, a pus près cada ora, tombèt quicòm : los braces... E, a mesura que trasiá aquò del fuòc, lo còrs s'assemblava... Quand lo cap tombèt, l'òme sesquèt al complet. Aquel òme li di(gu)èt que, dempièi de sègles, sos davancièrs avián fach un pacte amb lo Diables, amb los missants esprits, e que seriá delivrat d'aquò lo jorn ont poiriá, davant quauqu'un, signar un papièr amb son sang. Alara, coma se trapava aquel cavalièr... Lo papièr que caliá signar se trobava sus la taula e, amb son sang, signèt.* » (G. E.)

Jan lo Bèstia

« La mèra del bèlfraire, quand veniá tuar lo pòrc, nos contava Jan lo Gusard, Jan lo Bèstia... S'apelava Maria Rainald. Èra de Melac. » (M. Ad.)

« Lo grand-pèra contava Jan lo Bèstia. » (B. B.)

« Aquò èra lo papà que lo me contava. » (B. Hr.)

« Jan lo Bèstia èra un enfant qu'èra pas tròp desgordit. Un jorn, sa maire l'envoièt a la fièira per crompar d'espitlas. Anèt a la fièira, crompèt las espitlas mès, en camin, trapèt d'autres joves e tombèt las espitlas dins una palharga. Impossible de las tornar trobar... Quand arribèt a l'ostal : pas d'espitlas. Sa maire li di(gu)èt : "E las espitlhas ? – Sai pas, las ai perdudas dins un molon de palha, las trapi pas pus... – Que siás colhon ! Lo còp que ven, las te cal espingar al revèrs de la vèsta."

Un mes passèt e pièi anèt a la fièira, tornar. Di(gu)èt a sa maire : "De

Lo gal del pelharòt

« Il y avait, dans un petit village tout au fond d'une vallée, de pauvres paysans qui, dès que la nuit venait, prenaient des sacs, des *curadors,* et montaient sur la montagne pour aller chercher le jour. Arrivés en haut, ils remplissaient les sacs de vent et redescendaient. En arrivant, ils vidaient leurs sacs et le jour arrivait. Mais, ils étaient tellement fatigués qu'au lieu de travailler, ils se couchaient.

Un jour, un *pelharòt* vint les voir. Il était moitié mendiant, moitié colporteur. Il vendait du fil, des aiguilles, des bricoles... Et il avait un *gal.* Quand il vit le manège de ces gens, il leur dit qu'ils n'avaient pas besoin d'aller chercher le jour, que son coq, en chantant, le leur ferait venir. Finalement, il les décida à rester avec lui une nuit. Le coq se mit à chanter à minuit, puis deux fois à deux heures, trois fois à quatre heures et, à six heures, le jour vint. Quel bonheur ! Bien sûr, les paysans achetèrent le *gal* au *pelharòt.* Ainsi, ils pouvaient dormir la nuit et travailler le jour, et tout alla mieux. » (M. E.)

1. - *Los Fornials, 1935-40.* Xavier Julien et Marie Arlès-Julien. *(Coll. et id. J. Gb.)*
2. - *Lo Mas de Gascuèl de Sent-Esèri.* Marie Bouzat-Puech (1874-1953). *(Coll. et id. B. G.)*



1



2

Lo mèrlhe coeta guèrlha

« Un mèrlhe s'en anava a Roma per se far cambiar lo nom per çò que l'apelavan "lo mèrlhe coeta guèrlha". En camin, rencontrèt una agaça. L'agaça li di(gu)èt :
"Onte vas ?
– Vau a Roma per me far cambiar lo nom.
– E per de qué ?
– M'apelan "lo mèrlhe coeta guèrlha"...
– Ieu voldriái ben venir, m'apelan "l'agaça coeta bassa"...
S'en anavan totes dos e, pus luènh, rencontrèron un can.
"Onte anatz ?
– Anam a Roma per nos far cambiar lo nom. Ieu, m'apelan "lo mèrlhe coeta guèrlha"...
– E ieu "l'agaça coeta bassa"...
– Ieu poiriái ben venir, di(gu)èt lo can, m'apelan "lo can cortin"...
E totes tres s'en anavan a Roma per se far cambiar lo nom.
Quand arribèron, metèron l'agaça a l'aste, lo mèrlhe al topin e lo can... mets-i lo nas jos la coa ! » (V. M.-L.)

La galineta e la martra

« Una galineta anava a la montanha manjar lo bladet. Quand seguèt en naut, trobèt la martra que li di(gu)èt : "E ont vas galineta ? Montes pas pus naut que te manjariái !" » (M. E.)

1. - Jean-Louis Couvignou, Charles Ournié, Sylvie Ournié-Soulié. *(Coll. et id. S. Y.)*
2. - Jacques Viala et Germaine Thiers-Viala. *(Coll. et id. C. Jc.)*



1



2

qué vòls ? – Me portaràs una relha." S'en va a la fièira, pòrta la relha, arriba a l'ostal tot fièr e ditz : "Aqueste còp, ma maire, l'ai pas perduda !" L'aviá fotuda a la botonièira de la vèsta. La vèsta èra tota estripada de la cima al fons... "Que siás bestiàs. Es pas aital que te cal far. Te caliá passar un baston e portar la relha sus l'espatla."

Pièi, arribèt lo mes de març e la maire li di(gu)èt : "Te cal anar cercar un pòrc per engraissar." Va cercar aquel pòrc mès se ditz : "Cossí vau faire per lo portar ?" T'atrapa un baston, lo li te passa jos la coa, del cuol al cap, e lo pòrta aital... Quand arribèt, lo pòrc èra rèdde. "Mès, es pas possible, pòdes pas comprene res de tot ! Lo te caliá estacar amb una ficèla e lo faire segre aital ! – E ben, lo còp que ven, farai coma cal..."

Pièi, la maire li di(gu)èt : "Lo pairòl s'es traucat, m'en cal un autre. Me portaràs un pairòl." Jan va a la fièira, crompa un pairòl. Quand arribèt a l'ostal, aquel pairòl, lo rebalava per una ficèla, lo cuol èra passat per malha... Demorava pas que la quèrba...

Sa maire di(gu)èt : "Ara, n'i a un sadol, aqueste còp, n'as fach tròp ! Avèm pas pus d'argent... Te foti defòra, pren la pòrta ! – De qué ? Preni la pòrta ? – Pren-la !" L'autre te desraba la pòrta, la pren sus l'esquina e va s'amagar dins un bòsc. Èra montat sus un aure e, tot en un còp, t'ausís de monde que bramavan. Agacha e te vei de tipes en bas que comptavan de pèças d'argent o d'òr, sabiá pas tròp... Un besonh pressent lo m'atrapa, la pòrta li escapa e bordela, tomba en bas. Los autres fotèron lo camp, el davala e amassa tota la moneda. Tornèt veire sa maire e li di(gu)èt : "Ara serem riches !"

Cric-crac, lo conte es acabat. » (B. Hr.)

« Aquò èra ma grand-maire maternèla que me contava aquò. S'apelava Filipina Tibal. Èra a La Bastida.

"La mèra li ditz : "Barra la pòrta ! – Pòrti la pòrta ? – Te disi de barrar la pòrta ! – Pòrti la pòrta ? – Mès que siás bèstia ! Pòrta-la, se vòls..." S'en anèron, lo Jan amb la pòrta sus l'esquina, e la mèra amb lo pauc qu'avián. A un moment, vegèron de "volurs". Agèron paur e montèron sus un aure. E Jan totjorn amb sa pòrta... Aqueles "volurs" se venguèron metre jos l'aure e fasquèron la sopa. Mès, lo Jan agèt besonh de far quicòm... E se metèt a cagar de sus l'aure. Lo que fasiá la sopa, en bas, te vegèt aquò que tombava e se di(gu)èt : "Remena, remena, Michèl, que las gràcias del Cièl tombaràn lèu !" Mès que Jan teniá pas pus la pòrta e la pòrta tombèt. Quand los autres entendèron aquò que davalava, cre(gu)èron que aquò èra la justicia divina que arribava e parti(gu)èron totes en laissent lo sacon d'escuts. La mèra e Jan davalèron e prenguèron lo sacon d'escuts. La mèra di(gu)èt : "Ara sèm pro riches, podèm tornar a l'ostal. – Amb la pòrta ? – E pardí, aquò's lo moment, ara de la prene, la pòrta !" » (S. E.)

Lo lop e lo rainald

« Lo grand-paire nos contava "Lo lop e lo rainald". Lo rainald crebava de set e èra davalat dins un potz. Entendiá los cans que bramavan en l'amont. Lo rainald se disiá : "Faràn la bolhida dels pòrcs, vendràn cercar d'ai(g)a e, a-n-aquel moment, ieu, montarai..." E lo grand-paire nos disiá totes los mots en patés : "lo Piòt, lo Passerat, lo Tro(g)an, la Vaca, lo Vedèl, lo Camèl, lo Barbòt, la Cabèca, lo Caluc, lo Borricòt, lo Roconcolit, l'Estabordit, l'Embabochit, lo Falord, lo Cabord, lo Tusta-Bois, lo Timborle, lo Rafatal, la Crassa de la raça del Manja-Polet..." Le loup, qui était en haut l'a entendu et reconnu. C'était trois-quart de lune et la lune se reflétait en bas. Le renard lui dit : "Viens manger un morceau du gâteau que tu vois en bas. J'en ai déjà mangé un morceau..." L'autre est monté dans le seau et ça a fait remonter le renard. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Lo lop e lo rainald s'aimavan pas. Pas mens, un jorn, lo rainald que aviá entrepresa una bosi(g)a amont a Font-Carbonièira, trapèt que la tèrra èra dura, qu'aquel trabalh avançava pas, que jamai auriá pas acabada aquela bosi(g)a per semenar lo blat, alara se di(gu)èt : "Se podiái ami(g)adar lo lop, el es fòrt coma un buòu e pus valhent que ieu, a totes dos

seriá pus lèu fach...” Sul còp, va tustar a la pòrta del lop, aquel lop que i vesiá pas pus luònh que son nas : “Bonjorn, compaire lo lop ! – Bonjorn mèstre rainald ! Quante vent te buta jusca ieu ? – Lo bon vent ! Te veni dire que, a partir de uòi, nos cal faire la patz e viure coma de fraires. – Aquò's plan polit, li di(gu)èt lo lop, e de qué vòls en escambi ? – Pas grand causa... que vengues m'adujar amont a-n-aquela bosi(g)a. Tu, siás pus fòrt que ieu, auriái pus lèu fach... E per te pagar te donariái de polas, d'uòus, un pauc de tot çò que pòdi rapinar. Siái bon caçaire, n'auriás plan per noirir ta pichòta familha... – Bon, di(gu)èt lo lop, aquò pòt anar...” En iè tenent la pata, iè di(gu)èt : “Tòca aquí ! Començam deman !”

Lo lendeman, a l'ora dicha, van a la bosi(g)a. Al bot d'un moment, lo rainald quilha lo cap, tend l'aurelha e se met a faire : “Plèti ! Plèti ! Al Vieuset me sònan per anar téner un batejat. Lai m'i laisses anar, compaire lo lop ? – Ten... di(gu)èt lo lop, ieu ai pas res entendut... – S'as pas entendut, es qu'as pas l'aurelha pro fina... – Benlèu. Enfin, se te sònan, as pas qu'a l'i anar...”

Nòstre rainald se pensava : “Aquel lop i vei pas pus luònh que son nas... Ai de rusas per lo faire trabalhar a ma plaça lo temps que me repausarai e qu'anarai a la caça...” Al Vieuset, començа de faire un sòm jos l'ametlièr, darrèr lo polalhièr. Quand se desravilhèt, se di(gu)èt : “Mès que, lo lop deu m'esperar...” Arrapa la prumièira pola que iè passèt a pòrt e s'en va trobar lo lop. Lo lop iè di(gu)èt : “As ben mes de temps ! – E òc, i aviá de monde... M'a calgut trincar... Mès veses que soi anat a la caça... Te pòrti una pola. – Bon. Per uòi, aquò farà. ”

Lo lendeman, tòrnan a la bosi(g)a. Al bot d'un moment, lo rainald recomença : “Plèti ! Plèti ! Aquò's a Raissac que m'apelan per anar téner un batejat. Lai m'i laisses anar, compaire lo lop ? – N'i a ben de batejats ! – E òc, coma veses... – Enfin, as pas qu'a l'i anar...” I aviá pas mai de batejat que de lop blanc... Alara lo rainald partís cap a Raissac, començа de tornejar lo torn del vilatge per veire se podiá trapar quicòm de mal estremat. Tot en guinhent, vegèt lo “sacristen” que sortissiá de la glèisa amb un veirat de mèl. Se di(gu)èt : “Se ven de la glèisa amb un veirat de mèl, es que i a la resèrva endacòm !” Tanlèu qu'agèt virat l'esquina, dintra dins la glèisa. Fa(gu)èt lo torn mès vegèt pas res. “Deu èsser a la sacristía...” Va a la pòrta de la sacristía : pòrta barrada. Tòrna sortir, fa lo torn de la glèisa, se disiá : “I aurà ben una fenèstra, quicòm per poire rintrar...” La fenèstra èra nauta... Mès, a sa portada, i aviá un d'aqueles fenestrons que fasián per faire rintrar l'èrt, aquí. Mès èra pas large, un palm a pena... E lo rainald dintrèt pel fenestron, posquèt passar. En efèt, un aviá una brava topinada de mèl dins un canton. Ne mangèt tant que posquèt. Quand volguèt sortir, èra un pauc justòt, lo fenestron èra destrech mès, enfin, passèt... En camin, trapèt juste sièis uòus al Mas de Cadenet, avant d'anar atrapar lo lop. Quand arribèt a la bosi(g)a, lo lop iè di(gu)èt : “E ben, arribas ? – E òc... – E de qué pòrtas ? – Uòi, ai trapat pas que sièis uòus... – Es un pauc magre ! Enfin, per un còp, aquò farà ben...”

Lo lendeman, lo sus-lendeman, aquò recomença. Alara, comencèt de se dobtar de quicòm, lo lop. Iè di(gu)èt : “Rainald, te fotes de ieu ! Aquò pòt pas durar ! Perque siás tan falç, te vau manjar ! – Non, me manges pas ! En anent al Vieuset, me soi mainat que lo polalhièr ten pas que per un cavilhon de boès, per defòra. Anuòch, quand tot lo monde serà al lièch, que las polas seràn al joc, vendràs amb ieu, aurem lèu fach de carn ! E tu que siás fòrt, m'adujaràs a carrejar tot aquò ! Aurem de pitança per quauques jorns. – Bon, di(gu)èt lo lop, te perdoni.”

Alara partisson, lo seras, coma avián convengut. Quand arribèron al polalhièr, fasquèt bon far de carn. Totas las polas i passèron mès lo gal se joquèt. Al bot d'un moment, lo rainald li ditz : “Ara, n'avèm pro fach. Anam començar de carrejar.” Sortís amb un parelh de polas e ditz al lop : “Tu, acotís lo gal e pièi vendràs e carrejarem tot aquò. A totes dos aurem lèu fach.” Mès, pas pus lèu defòra, tampa la pòrta amb lo cavilhon e laissa nòstre lopàs embarrat al polalhièr ! S'amaguèt darrèr lo rendre per esperar de veire de qué se passariá quand lo mèstre vendriá. Quand lo lop se vegèt embarrat, se metèt a gular : “Rainald ! Rainald ! Dorbís-me ! Dorbís-me !”

1. - *Vendalòvas de Sent-Africa.*
Louis Cabanes († 1888).
(Coll. et id. A. D.)
2.- *Sent-Jan.*
Julie Singla-Bages († 1879).
(Coll. et id. T. Rg.)



1



2

La merlhòta e los merlhatons

« Vos vau contar una istoèra que s'es passada entre Pinsac [Los Còstes] e Bornac. Aquò èra sul platèu de Cadenós. I aviá una merlhòta que cantava, siblava tan polit que lo rainaldàs l'ausi(gu)èt e lai anèt. Li di(gu)èt : "De qué as, merlhòta, de cantar tan polit ? – Sabètz pas ? Ai una nisada de pichòts aucelons. – Los as batejats ?" La merlhòta sabiá pas de qu'aquò voliá dire... "Vai cercar de bonetons a la capèla de Bornac e veiràs que los batejarem. – Mès los merlhatons ploraràn dins aquel temps... – Qunta piòta ! Qunta cloca ! Se creses que sabi pas breçar ! Son pas los prumièrs mèrlhes que breci ! E seràn pas los darrièrs, tanplan ! Davala lo niu al bòrd del riu." E la merlhòta parti(gu)èt d'un còp d'ala cercar los bonetons. Mès, quand tornèt, ne trobèt lo niu tot esparpilhat e pas qu'una patòta de pichòt merlhaton... Los li aviá totes manjats... Plorava... Sabiá pas de qué devenir... Un can passèt e li di(gu)èt : "De qué as, merlhòta de plorar coma aquò ? – Ai que lo rainald m'a manjada tota ma nisada de merlhatons... – T'en fagues pas, lo te dressarai, aquel rainald ! Mònta sus un cade e cantaràs, siblaràs coma s'èras espintada de ginèbre. Lo rainald tornarà, veiras, e ieu me cargui del rèsta ! Li diràs que i aviá un can que randolejava, que manjava los uòus de rita a Bajac e l'an empoisonat. Diràs qu'es aval al fons del riu que fa sas darnièiras espèras. En efèt, lo rainald ausi(gu)èt e venguèt. Li di(gu)èt : "De qué as de cantar tan polit ?" La merlhòta respondèt : "Sabètz pas la novèla ? I aviá un can que randolejava, que manjava los uòus de rita a Bajac e l'an empoisonat. Es aval al fons del riu que fa sas darnièiras espèras. – Laissa-me m'anar aval, que tampe sos timplons. Me n'a fachas talament veire !"

Alara lo rainald anèt veire lo can. L'aufi(gu)èt, lo senti(gu)èt de pertot per veire s'èra mòrt. Al moment ont èra plan a posita lo can lo t'emponha aquí, decont cal e, d'un brandissal, lo t'escana. » (V. M.-L.)

Lo conte es acabat...

« Cric-crac,
Lo conte es acabat.
Passavi per un prat,
Portavi de solièrs de veire,
Tombèri,
Los copèri,
Se vòls pas o creire,
Vai-z-o veire ! » (B. Em.)

« Clic-clac,
Lo conte es acabat. » (M. E.)

« Cric-crac,
Mon conte es acabat,
En passent pel rastolh,
Tu me lecavas lo cuol. » (R. H.)

Mès tot aquel tarrabastèri desravilhèt lo patron... Sapièt pas de qué li arribava, quand dorbi(gu)èt la pòrta ! Una bèstia negra li te bondi(gu)èt sus l'estomac. Agèt juste lo temps de iè fotre un còp de pè dins lo detràs.

E lo rainald qu'esperava a la cantonada, vegèt lo lop que s'en anava, adenat e sans res dins la gula, iè di(gu)èt : "De qué t'arriba ? – A ! Missant rainald ! Me n'as jo(g)at un torn ! Mès, t'en fasques pas, aquel còp, te perdoni pas, te vau manjar ! – Me manges pas, es pas ieu que t'ai embarrat, lo cavilhon es tombat tot sol... Sabes ben que soi anat a Raissac e, a Raissac, alà, ai trapat quicòm. Lai anam totes dos e veiràs que nos anam regalar !" Lo lop, que èra golard coma una padena, di(gu)èt : "S'atrapam quicòm de bon, podèm ben i a anar..."

Alara arriban a Raissac, fan lo torn de la glèisa coma lo rainald sabiá que caliá faire. Al fenestron, lo rainald passèt plan e pèi di(gu)èt al lop : "Vèni, compaire, es aicí la topina !" Lo lop di(gu)èt : "M'es un pauc juste... – Si, si, si, en t'estirent, veiràs que passaràs." Lo lop s'estirèt, se destirèt e passèt. "Anam faire un còp cadun." Lo rainald, que sabiá çò que l'esperava, que caliá pas tròp manjar per tornar passar pel fenestron, fasiá pas que lecar. Mès lo lopàs qu'èra golard, miau, miau, regretava pas que çò que anava laissar... Al bot d'un moment, lo rainald di(gu)èt : "Ara nos cal partir per çò que vendràn lèu sonar l'Angèlus. Caldriá pas que nos trapèsson aquí." Lo rainald passèt davans e lo lop volguèt l'acotir mès, s'èra talament romplit la pança que podiá pas pus passar... Fasiá al rainald : "Aduja-me ! Aduja-me !" Dins aquel temps, lo campanièr venguèt sonar l'Angèlus. Entendèt aquel tarrabastèri dins la sacristía. Di(gu)èt : "Mès, enfin, de qué se passa ? Vòli pariar que aquò's los "volurs" que me venon manjar lo mèl cada jorn !" Dorbís la pòrta e te vei lo lopàs pres dins lo fenestron. Prenguèt un bilhòt que l'i aviá davant la glèisa e li di(gu)èt : "A ! te vau faire ta fèsta a tu, dempèi que t'espèri !" Agèt juste lo temps de iè fotre un còp de bilhòt sus la copa, alara que l'autre fasiá un darnièr tiral per s'escapar. Mès, solament, n'aviá reçauput un brave còp...

Lo rainald que l'esperava a la cima de la carral, se di(gu)èt : "Aqueste còp, n'aurai tròp fach... Me va manjar..." Parti(gu)èt, tant de cambas qu'agèt, s'anèt embarrar dins sa tanièira. E lo lop, detràs a-z-el, l'acoti(gu)èt. Mès, quand sosquèt al trauc, posquèt pas passar. Aquò èra fach per un rainald mès pas per un lop de sa carrura. Alara, de dins defòra, lo sonava : "Rainald, sortís ! Sortís qu'aqueste còp te manjarai ! – Non, sortirai pas ! Non, sortirai pas !" Alara, aquò durèt un bon moment. Un esperava davans, l'autre demorava dins la cavèrna per çò que se voliá pas faire manjar. E, a fòrça d'esperar, lo rainald crebèt al fons de la cava e, lo lop, crebèt davant la pòrta a l'esperar.

E clic-clac, mon conte es acabat. » (B. M.-L.)



Los Monts de Sent-Esèri, fèsta per una centenaria. Familha Durand.
(Coll. et id. C. J.-C.)

La malautiá e las potingas

Face à la maladie, les anciens disposaient d'un ensemble de remèdes empiriques dont certains devaient être d'une efficacité toute relative si l'on en juge par l'important taux de mortalité. Sur le canton de *Sent-Africa*, certains remèdes traditionnels comme *la fribola* ou *la brotonica* étaient cependant très appréciés.

« Apelavan aquò de "potingas". La brotonica fasiá un pauc per tot. E sovent fasián de tè sauvatje. La flor d'aquel tè èra blanca. » (T. A.)

« Coma remèdis i aviá totas las plantas. La que m'agradava lo mai aquò èra lo trascalam. De tisana de trascalam, ieu ne buvi desempièi que soi nascut. » (V. J.)

« Ma maire amassava totas las èrbas que trapava. Cada seras, fasiá de tisanas. » (C. C.)

« I a l'èrba de la matriça sul Larzac. Es frisada, fa de flors blancas. Sai pas per de qué serviá. » (G. L.)

« Pel mal de cap : de fribola ; pel mal de ventre : de fribola ; pel mal de pè : de fribola... Atanben, i aviá la brotonica. "La brotonica al medecin fa la nica." » (G. R.)

« L'appendicite, *aquò èra lo miserè. »* (S. Pr.)

Pics, plagas e talhadas

• *Flor e fuèlha de lire*

« Fasián amb de petalas de lire dins l'aigardent. » (B. Y. / S. M.-R. / S. H. / V. P. / S. Yv. / D. Y.)

« Metián aquelas fuòlhas sus la plaga, amb una pelha dessús. » (S. Y.)

« Quand trapavan un brave tustassal, fasián un emplastre amb aquò. » (G. L.)

• *L'arnicà*

« Metián de flors d'arnicà dins d'aigardent e metián aquò quand prenián un tustassal. » (S. M.-R. / S. H. / V. P. / S. Yv.)

• *La vervena sauvatja, l'èrba de mervelha*

« Disián que la vervena tirava lo sang de dins la vena, per un tustassal. Èra un emplastre per far sortir lo còp. Aquela vervena sauvatja, l'apelan l'èrba de mervelha. » (G. L.)

« Quand se fasián mal, se fretavan amb l'èrba de la mervelha. » (A. Gg.)

• *La pega*

« Aviái un grand-oncle que aviá de pega de cordonièr e, quand aviá d'esclatas, l'ivèrn, i metiá d'aquela pega. » (B. M.-Th.)

• *La rantèla*

« Autres còps, quand se talhavan amb un cotèl o que avián un còp, per arrestar lo sang, emmalholavan lo det amb una rantèla que tiravan al ponde. E sovent aquela rantèla veniá del ponde d'un estable. Aquí, n'i aviá tant que l'òm voliá. » (P. I.)

• *Lo lin*

« Fasián un emplastre amb de granas de lin. Metián aquò a carpar sus una plaga. » (V. Mr.)

• *La lavanda*

« Metián de lavanda dins l'ai(g)ardent. Èra per quand òm se tocava. » (B. L. / B. M.)

L'enguent Galzin

« A Saint-Jean d'Alcapiès, Jean Galzin, confectionnait un onguent. Il existait deux sortes d'onguents : un onguent gris et un onguent noir, couleur chocolat. C'est ce dernier qui intéressait les Millavois. En effet, les ouvriers tanneurs de Millau n'avaient pas les machines d'aujourd'hui et travaillaient à la main. L'hygiène n'était pas ce qu'elle est maintenant, et quand il se coupaient, leurs plaies s'infectaient rapidement. Cet onguent était pour eux un remède efficace. C'était un emplâtre dont les propriétés étaient "miraculeuses, toutes divines". Pour cette raison on l'appelait *"Manus Dei,* l'emplâtre divin". (...) L'après-midi, [la] femme et [la] belle-sœur [de Jean Galzin] avaient découpé des vieilles chemises en fil et deux livres de charpie de toile vieille étaient délayées avec sept livres d'huile d'olive, de sorte que la charpie en était toute abreuvée. Le feu de charbon l'avait cuite et il avait bien remué avec sa spatule de fer. (...) Quand la charpie fut chaude, Jean Galzin ajouta hors du feu la livre de céruse en remuant bien et remit le chaudron sur le feu une minute. Puis, il le retira encore et ajouta cinq quarterons de litharge d'or (litharge et céruse étaient au préalable pulvérisées). "Faisons bien bouillir, dit-il, avant d'ajouter une demi-livre de cire coupée en petits morceaux. Encore un bouillon. Maintenant, je vais mettre la myrrhe aromatique écrasée et deux onces d'aloès. Encore deux bouillons. Voilà !"
Il étala la préparation sur une planche pour la laisser refroidir. Quand elle fut bien tiédie, il la coupa en morceaux pour en faire des rouleaux. (...) Les ouvriers de Millau venus exprès à la fête sortirent de leur poche de petits morceaux de peau de gants sur lesquels ils versèrent la préparation et ficelèrent cet emplâtre sur leurs doigts abîmés. » (Extr. de *Saint-Jean d'Alcapiès à travers les âges)*

« Aquò èra un oncle de mon paire qu'o fasiá. L'ai vist faire. Fasiá de bolas de pasta e las anava vendre a Milhau per las fièiras. A Milhau, los "tanurs" se fasián mal als dets. De còps que i a ne venián quèrre aicí. Ieu, èri pichona, amb la mameta o la tanta, copàvem de camisas de fial dels òmes. Pièi el i metiá d'òli, o fasiá bolhir, i metiá coma de pega amb los remèdis que li balhava lo pharmacien. *Fasiá còire aquò un briu sul fuòc. Pièi, espandissiá aquela pasta e la laissava refregir. »* (G. H. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

Las brutladuras

« Metián de trascalam dins d'òli per las brutladuras. » (R. H.)

« Lo trascalam fa una flor jauna. Aquò ven naut. » (B. D.)

Troncs e amasses

« Pels panàris, i aviá una èrba que, quand òm la còpa, raja de lach jaune. » (B. Y.)

« Per un panàri, fasián amb de fuèlhas de lire trempadas dins d'òli. Aquò fasiá carpar. » (P. M.)

Per un ponchal d'abelha

« Quand una abelha te ponchava, caliá fretar amb tres èrbas diferentas. » (M. L.)

Mamà, lo ventre me dòl...
« – Mamà, lo ventre me dòl...
– Pòrta-lo a Rocairòl,
Te metràn un pont de linhòl,
Un pont de repetit,
E ton ventre serà guerit ! » (M. And.)

Los adobaires
« Anavan veire una femna als Canacs. I anavan per las bèstias o pel monde, quand se desmargavan los braces, los pès, las cambas... » (P. G.)
« Als Canacs de Sent-Esèri, i aviá una femna que vos tornava margar. » (M. C.)
« Après la guèrra de 14, i aviá un òme que fasiá medecin. Aquò èra un adobaire. Ma grand-mèra, la mèra de mon pèra, autres còps, ramassava totas las plantas. Las fasiá secar e aquel medecin li disiá : "Marie, *me caldriá de flors de saüt pels uèlhs... Me caldriá de boratja pel mal de ventre... Me caldriá de coas de cerièiras..." Ma mameta se fasiá gardar las coas de cerièiras a tot lo monde. »* (P. M. / *Sent-Jan d'Aucàpias)*

La pèira dels uòlhs
« Aquela pèira, aquò èra un mossur que la gardava. Quand quauqu'un èra malaute dels uòlhs, l'anava veire e li prestava la pèira. La li passava dins l'uòlh. Aquò lo garissiá o fasiá sortir aquò que i aviá dedins. » (A. D.)

Las sansu(g)as
« Dins una pichòta sorça [del Causse de Nissac], i aviá de sansu(g)as e, quand quauqu'un aviá un còp de sang, ne venián cercar una e la plaçavan al malaute. Apièi, la metián sus de cendres, rendiá lo sang, e la tornavan plaçar. » (P. Mc.)
« I aviá la mosca de Milan, la sansu(g)a, per tirar lo sang. Las anavan quèrre a cò de l'espicièira. » (S. Pr.)

Las varrugas
« Per las varrugas, caliá far amb lo lach de las figas o del lachairon. » (M. L.)
« Quand avián de varrugas, amassavan una èrba que butava per las parets. Aquò èra jaune. » (B. D.)

Mal-cuc e mal de costat
Le recours au pigeon ou au chat mâle éventré vif pour soigner les méningites et les congestions est un vieux remède préconisé par les médecins de l'Antiquité relayés par ceux de l'université de Montpellier au Moyen Age.
« Pel mal de costat, sai pas se aquò se fasiá bravament, mès n'i a que tuavan un crup, lo copavan e lo metián sul costat. Aicí, aquò èra un pijon. » (S. Pr.)
« Lo pijon, l'ai vist a Sent-Victor, aquò. » (M. de R.)
« I aviá lo remèdi que se coneissiá un pauc pertot per la meningita : lo pijon, un colomb favard dubèrt viu e pausat tot sagnós sul cap del paure malaute. Aquò se fasiá aicí. De monde del vilatge o disián. » (V. J.)
« Quand un enfant pichon èra perdut, tuavan lo cat, li copavan las "grifas", l'escorgavan e plegavan l'enfant dins lo cat. Aquí, lo laissavan refregir. Disián que lo cat preniá la malautiè, lo mal de costat o çò qu'aviá l'enfant. » (G. Ls.)
« Caliá metre las tripas d'un cat. » (M. Dn.)
« Per un mal de costat, caliá un crup. » (L. J.)

Raumàs e mal de còl

• *L'aigardent, lo brutlèu*

« Lo brutlèu, èra quand brutlàvem l'ai(g)ardent. La fasiem cremar al fuòc amb de sucre e te beviem aquò quand èrem enraumassats. "Fai un brutlèu ! Beu aquò, aquò te farà susar la nuòch e deman seràs guerit !" » (C. N.)

« Fasián caufar d'ai(g)ardent e i metián de sucre. Apelavan aquò un brutlèu. » (A. Od.)

• *Las fuòlhas dels bartasses*

« Las fuòlhas dels bartasses fasián pel raumàs. Ne fasián de tisana amb de mèl. » (C. C.)

« Amassavan de ponchas de bartàs per far de tisana per un mal de còl. » (J. Gt.)

« Caliá amassar las que avián tres fuèlhas. » (L. D.)

• *La flor de saüt*

« La tisana de flors de saüt fasiá susar. » (M. Dn.)

• *La sàuvia*

« Quand quauqu'un trapava un freg, per lo far susar, li fasián una tisana de sàuvia. » (G. L.)

• *La boratja*

« La boratja èra pel raumàs. » (B. Ag.)

• *La brotonica*

« Quand èran enraumassats, fasián una tisana de brotonica. » (G. Jl.)

• *Lo pòrre blanc*

« Per un mal de còl, cal far còire un polit pòrre blanc e lo cal engolir coma aquò amb de lach bolhent. » (M. de R.)

• *Las amètlas al lach*

« De còps que i a, l'ivèrn, quand èrem enraumassats, fasiem bolhir d'amètlas amb de lach. Èra bon, aquò. » (G. H.)

• *Las cendres*

« Fasián caufar de cendres, las metián dins un debaç e o metián al torn del còl. » (A. Od. / R. M.-R.)

• *Lo pan al vin*

« Per un mal de còl, fasián caufar de vin amb de pan, per far un cataplasme. » (A. Od. / R. M.-R.)

• *Lo mal-fondament*

« Fasián de vin caud amb de lard fondut dedins. » (L. A.)

« Per un raumàs, fasián bolhir de vin, fasián rogir lo flambador, iè metián de lard dedins e flambavan lo vin. Lo bevián coma aquò. » (C. L.)

Las dolors

• *Las fuòlhas de caulet*

« Un còp, n'i aviá un qu'aviá mal a un ginolh e lo voliá plegar amb una fuòlha de caulet. » (B. Em.)

« Se sonhavan amb de caulet. » (S. M.-R.)

« Per un mal de ginolh, metián de caulet. » (M. de R.)

• ***L'aigardent***

« Per las dolors, se friccionavan amb d'aigardent. » (C. C.)

• ***Lo grais de vipèra***

« Quand òm tuava una vipèra, òm recuperava tot lo temps lo grais. Aquò servissiá a calmar las dolors. » (V. J.)

• ***Lo grais de rabàs, de tais***

« Mon paire èra un pauc braconièr, l'ivèrn. Atrapava de rainalds, de taisses... Alara, los taisses, los fasián fondre e ma mameta se sonhava amb lo grais de tais, coma de pomada, per las dolors. » (B. Y.)

« Per las dolors, se fretavan amb de graissa de rabàs. » (A. C.)

Estomac e mal de ventre

• ***L'alhada***

« Los lendemans de fèsta, fasián una alhada. Èra un alh que poirissiá dins un pegalat d'aiga, un pauc de sal, un pauc d'òli d'oliva e de trempas. » (G. R.)

• ***La tisana de pruna seca***

« Pels intestins, *fasián una tisana de pruna seca. »* (B. G.)

• ***L'aiga de nose***

« Quand aviatz mal al ventre, te balhavan d'aiga de nose. » (G. R.)

• ***La camomila***

« La camomila èra pel mal de ventre, per degirir. » (G. Jl.)

• ***Brotonica, tè roge e fribola***

« Cresi que la brotonica èra pel mal d'estomac. » (B. A.)

« Lo tè roge fasiá passar lo mal d'estomac. » (J. F.)

« Lo tè èra per las indigestions. » (G. Jl.)

« La fribola èra per l'estomac. » (B. A.)

• ***La fuèlha de no(gu)ièr***

« La tisana de fuèlha de no(gu)ièr èra per quand òm podiá pas anar del ventre. » (G. Jl.)

• ***La sopa de sèrp***

Parmi les remèdes très appréciés pour soigner les hommes et les bêtes, il y avait *la sopa de sèrp.*

« Las caliá tuar los meses en "r". Mai, junh, julhet, agost, aquò anava pas. Èra ma mameta que fasiá aquò. » (B. Y.)

« Fasián una tisana amb de vipèra. Mon pèra o fasiá. Escorgava la vipèra e fasiá de tisana amb aquela pèl que fasiá secar. » (S. Pr.)

« Fasián de tisana de pèl de sèrp. » (N. L.)

« Fasián la sopa amb la pèl, l'escorgavan. Mès n'i a que fasián amb la carn. » (T. Mr. / T. G.)

« Aquò èra amb la carcassa de la sèrp. L'escorgavan, la metián amb de sal e de vinagre e la penjavan amb un pichòt contrapés. » (P. Mc.)

« Èra pel mal de ventre. » (M. Ad.)

« I aviá la pèl de sèrp que òm fasiá bolhir contra la fièvre tifoïda, lo grand mal de ventre qu'apelavan. » (V. J.)

« Trempavan una vipèra dins un bocal, dins d'aigardent. » (M. Dn.)

Los remèdis de Sent-Jan d'Aucàpias
(graphie francisée)
« Achillée : *herbo de millo fueillos, herbo del charpentier,* cicatrisante. Ail : *al,* vermifuge, cor aux pieds. Armoise : *armosi,* maladies des femmes. Arnique des montagnes : *broutouniquo,* stimulante. Asperge : *aspèrjo,* sédative. Aubépine : *aubespy,* fleur d'aubépine en tisane apaisante. Avoine : *cibado,* gruau. Bardane : *loupas, pétalafo, bouillon blanc,* émollient. Son suc alcalin est employé contre les morsures de vipère. Bourrache : *bourracho,* fleurs sudorifiques, contre la toux. Camomille romaine : *camomilo,* fleurs en tisane pectorale, calmante. Centaurée (petite) : *herbo de sant Honoré,* fébrifuge, tonique, amie de l'estomac. Chélidoine : *herbo de la blanquetto,* verrues. Chèvrefeuille : *saubo maïré,* tisane pour les femmes en couches et personnes âgées. Chicorée amère : *chicourèio,* tonique, apéritive, purgative. Chiendent : *gran,* émollient, diurétique, adoucissant. Coquelicot : *rouèlo,* sudorifique. Frêne : *fraîsse,* astringent. Graine de lin : *grano de lin,* lavements et cataplasmes. Guimauve : *malvo,* cataplasmes et lavements. Hièble : *neboul,* racine purgative diurétique et diaphorétique, fleurs stimulantes, baies employées en teinture (violet). Joubarbe (grande) : *herbo dels agacis,* cataplasmes. Lavande : *aspic, lavanda,* contusions. Lierre : *enno.* Menthe : *mentho,* vermifuge. Millepertuis : *trescalan, herbo de sent Jean,* fleurs infusées dans l'huile d'olive en désinfectant et contre la sciatique. Orge : *ordi,* gruau, tisane rafraîchissante et émolliente. Oseille : *agreto,* laxative. Pariétaire : *paretaillo, herbo de Nostro Damo,* rafraîchissante et diurétique, émolliente en cataplasmes. Persil : *joubèrt,* diurétique, sudorifique, excite l'appétit et facilite la digestion. Plantin : *herbo de las sept costos.* Populage : *herbo del mal foundoment,* tisane contre l'enrouement, refroidissement causé par l'eau froide bue imprudemment. Prêle : *freto pinta, quouo de rat, freto baïssels.* Renouée : *courrejolo, herbo del porc,* diarrhée de l'homme et des animaux. Sauge : *saubio,* tonique, excitante, antispasmodique. Son : *bren,* son de froment en cataplasmes émollients, décoction quelquefois en lavements. Sureau : *sahut,* sudorifique, décoction pour les yeux. Tilleul : *flou de tèl, tillun* : provoque la transpiration. Véronique : *veroniquo,* diurétique, un peu tonique. Verveine : *mervello herbo,* blessures et meurtrissures. Vigne blanche : *aubabic,* les gueux se servent de sa seconde écorce vésicante pour se faire des plaies ou opérer une forte rubéfaction et exploiter ainsi la charité publique. Violette : *viouleto,* rhume. » (Extr. de *Saint-Jean-d'Alcapiès à travers les âges)*

Los uèlhs, los uòlhs
« Fasián bolhir de camomila. » (G. G.)
« La camomila fasiá pels uòlhs. » (C. C.)
« Pels uèlhs, aquò èra la camomila o lo bluet. » (L. Mc. / M. Dn.)

Lo crop
« Pel crop, me sembla que metián un pijon al còl. » (S. Rm.)

Lo dòl



Sent-Pèire de Gorgàs. (Coll. S. d. L.)

La capèla de Sent-Pèire

« Sur la paroisse de La Bastide-Pradines, au village de Saint-Pierre, se trouve une très modeste chapelle qui est fort ancienne. Il en fait mention dans la *Notitia Jurium Eccl. et Ep. Vabrensis,* en 1356, sous le vocable de Saint-Pierre de Gorjas. A cette date, elle payait à l'évêque de Vabres un droit synodal de 12 deniers au synode pascal et 2 sols toutes les années bissextiles. Cette chapelle n'a jamais été une église paroissiale, mais une simple chapelle de secours. On y célébrait les funérailles des habitants de Saint-Pierre et du hameau des Casalèdes, qui étaient ensevelis dans le cimetière attenant à l'église. Après la Révolution, elle fut interdite, mais en 1835 Mgr Girard la rendit au culte et depuis cette époque ceux qui meurent à Saint-Pierre ou aux Casalèdes sont transportés dans cette église et on les ensevelit dans le cimetière adjacent. » (Extr. de "Les bénéfices du diocèse de Vabres avant 1789", par F. Hermet, dans *Revue historique du Rouergue,* 1930)

Las messas

« Victor aviá entarrat son paire. A... lo regretava ben un pauc mès enfin... èra vièlh... e sustot totjorn comandava e Victor èra plan content d'èsser lo mèstre.

Lo curat venguèt veire Victor e li di(gu)èt : "Diga, Victor, te caldriá pensar a l'ama de ton paure paire... Li te caldriá far dire quauquas messas, que ne deu abure plan besonh... – De messas ? Per qué faire ? S'es al Cièl n'a pas besonh, s'es a l'Ifèrn non plus, e s'es al Pergatòri es talament caput que voldrà far son temps !" » (M. E.)

La camisa sus las cauças

« Quand quauqu'un anava morir, vesiam passar lo curat amb un clergue que sonava l'esquila alara lo monde disiá : "Lo curat a passat la camisa sus las cauças." » (M. And.)

Le décès donnait lieu à des cérémonies d'enterrement dont le rituel dépendait de l'existence d'une *confrariá de la bona mòrt,* ou de la classe d'enterrement choisie par le défunt ou par ses proches.

« Ma paura mèra mori(gu)èt a quatre-vint-quatre ans e mon paure pèra a quatre-vint-setze. Encara se risiá, lo paure, quand mori(gu)èt. Los ai sonhats. Son mòrts dins lor lièch, amb lo sonrire, en dormi(gu)ent. Èran braves, aqueles paures parents... Los aimavi coma tot... » (E. C.)

• Los classes, la finida

« Sonavan los classes, la finida. Quand aquò èra una femna, aquò cambiava. Lo prumièr còp èra amb una campana fina. Quand èra un òme, èra la campana gròssa. Tot lo monde compreniá qual èra.

E pièi, quand las campanas sonavan longtemps, los anciens disián qu'aquò èra quauqu'un que anava morir. » (B. G. / B. J. / *Sent-Esèri)*

• Las velhadas

« Quand quauqu'un èra mòrt, tot lo monde anava rendre visita a la familha. Del moment qu'èra mòrt dinca l'entarrament, l'anavan gardar, èra velhat. » (S. Ls. / S. Em.)

« Los mòrts, los metián dins la caissa e pièi los entarravan pas que dos jorns après. E los caliá susvelhar tota la nuèch. » (L. An.)

• Los bornhons

« Metiam un tròç de crespe als bornhons. » (A. Od. / R. M.-R.)

« Caliá metre de negre a las abelhas. » (G. Jl.)

• La pendula e los contravents

« Caliá arrestar la pendula e tampar los contravents. » (N. A.)

• Los miralhs

« N'i a que amagavan los miralhs dins la cambra, amb un lençòl. » (G. H.)

« Se i aviá un miralh, caliá metre un linge. » (A. Mr.)

• L'entarrament

« A Ròcafòrt, i a una pichona glèisa que, pels entarraments, prenián los mòrts e los menavan de l'autre costat de la ribièira, sus l'esquina dels òmes. Coma aquò èra luènh e pesuc, pausavan la caissa sus una pèira que desempièi apelan lo Pas de la Mala-Mòrt. » (M. M.-T.)

« I aviá un pichon camin que partissiá de La Bastida. Davalavan al pontilh de Sarnon e tornavan montar los mòrts de Las Casaledas, aicí per los venir entarrar. » (G. L. / *Sent-Pèire de La Bastida)*

« Quand aquò èra una femna qu'èra entarrada, aquò èra quatre femnas que portavan lo drap *negre. Quand aquò èra un òme, aquò èra quatre òmes. »* (S. Ls. / S. Em.)

• Las plorairas

« Per un entarrament, quand dins la familha èran pas tròp per plorar, venián las plorairas qu'apelavan. La mamà o contava mès èra sortida de Vilafranca de Panat, a costat de L'Estrada. » (F. L. / R. Er.)

A ces quelques images, à ces témoignages reflétant une occitanité rurale toujours présente, correspondaient des chants, des airs, des danses recueillis dans la cassette qui accompagne ce livre.

Musicas, cants e contes del canton de Sent-Africa

Avec les *branlons* venus du *Segalar tarnés,* les *borrèias montanhòlas* descendues du *Leveson* et les *bufatièiras* communes au *Roergue* méridional, les diverses traditions chorégraphiques et musicales rouergates sont attestées sur le canton de *Sent-Africa,* au cœur du *Vabrés.* Mais ce fut aussi, avec *La Vilòta,* les caves de *Ròcafòrt* et la gare de *Tornamira,* un canton semi-urbain où le répertoire moderne s'est imposé assez tôt, notamment par le biais des orchestres de bal issus parfois des harmonies citadines.

S'il ne reste aucun souvenir de la tradition du *graile,* peut-être relayé très tôt par la *clarineta,* et si comme partout l'accordéon diatonique fut très populaire, la référence aux *violonaires* est un peu plus présente que dans la plupart des autres cantons du *Roergue.*

Le répertoire chanté offre quelques pièces originales surtout dues à des interprètes venus de l'extérieur du canton. Il serait peut-être intéressant de se référer au fonds inédit collecté par l'équipe *Cèrcapaís* de l'Institut d'Etudes Occitanes du Sud-Aveyron *(1).*

On constate une grande richesse des formulettes occitanes (berceuses, sauteuses, randonnées...) et une bonne représentation des récits d'expérience ou des contes avec, entre autres, des histoires de *fadarèlas,* quelques pièces du cycle *Jan lo Bèstia* ou *del lop e del rainald.*

Enfin, on remarquera la persistance jusqu'à une période relativement récente de traditions festives impliquant le *cap de jovent* avec le *porrat* à *Sent-Roma,* la *corsa del gal* à *La Bastida-Pradinas,* ou les fêtes des *cornards* associées à la *bufatièira* à *Ròcafòrt...*

Sent-Africa, escòla Sent-Jan-Baptista. (Coll. et id. D. M.-C.)



(1) *Cèrcapaís*

« Il y a 25 ans, autour des enseignants d'occitan du lycée de Saint-Affrique, Yves Couderc et Michel Vidal, se constitua une section du Sud-Aveyron de l'Institut d'Etudes Occitanes. En classe, comme sur l'ensemble du Sud-Aveyron, il fallait renouer les fils qui autrefois liaient les générations. Pour nous, *"Volèm viure al país"* et *"Gardarem lo Larzac"*, en occitan, induisaient une culture et un comportement.

Il s'agissait de s'appuyer sur notre culture pour la transmettre. Les premiers collectages eurent lieu chez des paysans du Larzac qui, chez les jeunes notamment, étaient les porteurs d'un passé et d'un avenir.

Cette recherche du pays *(Cèrcapaís)* s'étendit au reste du territoire et à tous les domaines de la vie culturelle. Notre démarche avait l'originalité, pensons-nous, de recueillir pour aussitôt réinjecter dans la pratique : *"Ensacar per reviscolar"* était un peu notre devise.

Peu à peu, par des stages, encadrés par nous-mêmes, par le Conservatoire occitan, par la *Talvèra* alors naissante, des animateurs amis de toutes les régions occitanes, des centaines de personnes, surtout des jeunes, retrouvèrent alors le plaisir de danser, de faire de la musique, de conter, de faire du théâtre, de *"far la fèsta puslèu que de la badar"*.

Il en reste des musiciens, des danseurs, des conteurs, des acteurs qui partout ont fait des émules, des centaines d'instruments de musique, qui, prêtés alors, continuent à vibrer sous des doigts "nouveaux"... C'était bien l'objectif recherché.

Il en reste la dizaine de livrets et de cassettes de la collection *Cèrcapaïs* diffusée à plusieurs centaines d'exemplaires. Nous y avions pris le parti de reproduire, modestement, tels quels, les contes, chansons, morceaux de musique que nous confiaient nos informateurs et amis. Quelques documents vidéo furent aussi réalisés. Ces livrets et cassettes sont épuisés. Beaucoup sont restés inédits. Une réédition, en tout cas d'un choix, est en préparation. Alain Roussel et Isabelle Alran avaient été les artisans de la réalisation matérielle de la collection *Cèrcapaïs.* Depuis, Isabelle Alran-Nouvel et Michel Vidal nous ont quittés. Que *Cèrcapaís* garde aussi un peu de leur mémoire. » *(Ives Codèrc)*

Los musicaires



Si le Nord-Ouest du canton faisait appel aux *musicaires* de *Miòlas* dans le *Tarn,* et le Sud-Est aux orchestres de l'Hérault, on faisait aussi appel aux orchestres de *La Vilòta* et aux *musicaires* traditionnels locaux.

Parmi ces derniers, il y avait, à *Ròcafòrt,* M. Carrière, *violonaire,* et son cousin Eugène, accordéoniste. Emile Sigaud jouait de l'harmonica et de l'accordéon. *Cosin* de *Tornamira* était accordéoniste et animait les festivités de *Sent-Jan,* de *Sent-Faliç* et de *La Bastida.*

Mais c'est Léon Campan de *Sent-Esèri* qui est le plus connu des ethnomusicologues puisqu'il a fait l'objet d'une enquête approfondie réalisée et publiée par l'équipe de *Cèrcapaïs* (cf. *"Musica populara del païs"* dans *Cèrcapaïs,* n° 4, enregistrements de 1980-1983). Léon Campan, né en 1928 à *Bornaguet,* a commencé à jouer sur un diatonique François Dedenis à l'âge de 17 ans. Au début, il animait des bals ou des noces, faisant jusqu'à trente kilomètres en bicyclette. Son répertoire traditionnel comporte des *branlons* comme le *"Sauta petaç"*, des *borrèias,* des polkas comme la polka-jeu *"La grimacièira"*, des valses comme *"Los esclòps"*, des mazurkas, des marches...

1

Las dançaS



D'une manière générale, la *borrèia* semble avoir été dansée, à date ancienne, dans tout le *Roergue* méridional, même si elle n'y a jamais eu l'importance qu'elle a longtemps conservée en *Leveson, Segalar* et *Roergue* septentrional.

Le *branlon* semble avoir disparu assez tôt, s'il y a jamais eu droit de cité, sur la majeure partie du canton de *Sent-Africa.* Les mentions que nous avons recueillies sont situées sur les marges occidentales, vers *Vabre, Caumèls-e-Lo Vialar* ou *Sent-Esèri,* et souvent assez loin dans le temps. Par contre, le *branle del bufet* ou *bufatièira* est attesté partout à date plus ou moins récente, et associé au rituel des *cornards,* avec la *passejada* ou *montar de l'ase dels darrièrs nòvis de l'annada.* Ce *branle* avait lieu en général le lundi, dernier jour de la fête votive.

Enfin, on pratiquait les polkas, et leurs nombreuses variantes *(Glissaira, Grimacièira...),* les mazurkas, les gigues et les valses, danses de salon de l'Europe du XIXe siècle devenues populaires et adaptées localement avec souvent des paroles en occitan calquées sur les airs à danser. On retrouve ainsi les paroles et l'air d'une polka piquée intitulée *"Lo penon"* commune au *Roergue* méridional.

2



3

1. et 2. - Léon Campan.
(Coll. C. L.)
3. - *Vabre, 5 de julhet de 1954.* Orchestre H.A.R. (H[ugues] A[ndré] R[obert] ou H[armonie], A[ccord], R[ythme])
Yvon Jeantet, André Coldefy, Hugues Gantou, Robert Lavabre, Gilbert Jeantet.
(Coll. et id. J. G.)

Las cançons

Les chansons collectées sur le canton de *Sent-Africa* sont relativement courantes en *Roergue*. On retrouve de façon assez classique les chants identitaires locaux, les pastourelles bilingues... Le répertoire de Jules Lacombe, originaire de *Segur*, est très riche et souvent très original. Mais il est surtout le reflet de la vie de Jules Lacombe qui fit le tour du département assimilant. Celui de Marie-Louise Barthès et Yvonne Bonnet vient essentiellement du canton de *Bèlmont*.

Au total, le caractère semi-urbain du canton avec *La Vilòta, Ròcafòrt* et les *mecanicas* semble avoir affecté la tradition orale du chant occitan.

Las cançons escrichas

Sous ce titre, on regroupe les chants identitaires, œuvres d'érudits locaux de sensibilité félibréenne, remontant parfois à la fin du XIXe siècle, et les chansons divulguées lors des coupes de Joie de la J.A.C., à l'occasion de représentations, au travers de recueils tels que le *Canta Païsan (Lo paissèl* du chanoine Vaylet) ou encore les *cançons de Roergue* des frères Bessières.

• *Los esclòps*

« Quant te costèron, (ter)
Los esclòps,
Quand èran, quand èran
Quand èran nòus ? (bis)

Cinc sòus de bata, (bis)
Los esclòps,
Quand èran, quand èran
Quand èran nòus ? (bis)... » (J. J.)

• *Una cigala*

Cette chanson semble avoir été diffusée par les écoles libres.

« L'ai apresa a Vabre a l'escòla libra. » (G. Emi.)

« Una cigala, lo bèl temps passat, (bis)
Lo bèl temps passat, una cigala,
Lo bèl temps passat,
N'aviá que cantat.

Ches sa vesina, s'en anèt un jorn, (bis)
S'en anèt un jorn, ches sa vesina,
S'en anèt un jorn,
Li diguèt : – Bonjorn !

Bonjorn vesina, cossí anatz-vos ? (bis)
Cossí anatz-vos, bonjorn vesina,
Cossí anatz-vos,
Amb los pichons ?

– E ben vesina, vau pas mal e vos ? (bis)
Vau pas mal e vos, e ben vesina,
Vau pas mal e vos,
Amai los pichons ?

– Paura vesina, ieu crebi de fam ! (bis)
Ieu crebi de fam, paura vesina,
Ieu crebi de fam,
Amai los enfants !

– Quand ieu glanavi, de qué fasiatz-vos ?
De qué fasiatz-vos, quand ieu glanavi,
De qué fasiatz-vos,
Amai los pichons ?

– Quand vos glanàvetz, ne cantàvem dos, (bis)
Ne cantàvem dos, quand vos glanàvetz,
Ne cantàvem dos,
Amai los pichons.

– E ben vesina, ne cal dançar tres, (bis)
Ne cal dançar tres, e ben vesina,
Ne cal dançar tres,
E manjar pas res ! » (G. Emi.)

« Una cigale s'en anèt un jorn,
Una cigale s'en anèt un jorn,
Ches sa vesina.

– Bonjorn vesina, cossí anatz-vos
Bonjorn vesina, cossí anatz-vos
Vos amai los pichons, chons, chons ?

– Très bien, *madama,*
E vos de qué voliatz vos ?
Très bien, *madama,*
E vos de qué voliatz vos ?

– Bona vesina, ieu crebi de fam,
Bona vesina, ieu crebi de fam,
Ieu amai los enfants, fants, fants...

– Bona vesina,
De qué fasiatz-vos quand ieu glanavi ?
De qué fasiatz-vos,
Vos amai los pichons, chons, chons ?

– Quand vos glanàvetz, ne cantàvem dos,
Quand vos glanàvetz, ne cantàvem dos
Ieu amai los pichons, chons, chons.

– Se vos cantàvetz, ara dançaretz,
Se vos cantàvetz, ara dançaretz,
Vos amai los pichons, chons, chons ! »
(V. M.-L.)



Pont-Vièlh de Sent-Faliç, 1900.
(Coll. et id. R. Rs.)

Se canta

« Al fons de la prada,
I a un píbol traucat,
Lo cocut lai canta,
Lai aurà nisat.

Se canta que cante,
Canta pas per ieu,
Canta per ma mía,
Qu'es al pè de ieu.

Dejost ma fenèstra,
I a un aucelon,
Tota la nuòch canta,
Canta sa cançon.

Al fons de la prada,
I a un ametlièr,
Fasiá de flors blancas,
Coma lo papièr.

Aquelas flors blancas,
Faràn d'ametlons,
Per las junas filhas,
Qu'aiman los garçons. » (E. C. ; S. Lc.)

Variantes de M. Lc. par rapport à G. Emi.

§ 1 : 1 - Pas de bis

§ 2 : 1 - Pas de bis

§ 3 : 1 - Pas de bis

§ 4 : *– Mercí vesina, ieu vau plan e vos ?*
Ieu vau plan e vos, mercí vesina,
Ieu vau plan e vos,
Amai los pichons ?

§ 5 : *– Paura vesina, ieu crebi de fam !*
Ieu crebi de fam, paura vesina,
Ieu crebi de fam,
Amai los enfants !

§ 6 : 4 - *Amb los pichons ?*

§ 7 : *Quand vos glanàvetz, ne cantàvem doas,*
Ne cantàvem doas, quand vos glanàvetz,
Ne cantàvem doas,
Amai los pichòts.

§ 8 : 1 - Pas de bis

Chants identitaires



La Bastida-Pradinas, 24 de junh de 1945.
Musicaires : ? Pons, Pierre Couzy.
Derrière : Gilbert Sigaud, René Lacoste, Georges Alvernhe, Pierre et François Sigaud, Auguste Peyre, Georges Marty.
(Coll. et id. S. Pr.)

Les chants identitaires ou hymnes locaux en occitan, parfois calqués sur une matrice connue, faisaient partie du folklore local.

• *Cançon dels Armairòls*

« Senta Maire, perque Dius o vòl,
Empacharà pas nòstre bonur,
De poire aimar e de cantar,
Lo país que ten tant al cur.

Aimam nòstra glèisa,
E lo vièlh cloquièr,
Avèm bona idèia,
E lo cur crestien.

Sent Julien proteja,
Nòstre grand valon,
E del Cièl nos precha,
D'aimar Diu totjorn.

Avèm una vinha que trabalham cad'ans,
A cada recòlta fasèm de vin blanc,
E d'aquela sòrta sièm contents tot l'an.

Aimam ben la tèrra,
Mès sabèm fòrt plan,
Que al Cièl i a un Pèra,
Que cal mai aimar. » (C. R.)

• *Cançon de La Bastida (1)*

Paroles d'Edmond Mauran *de La Bastida. Escrich lo 6 d'agost de 1961.*

« Al pè de la devesa,
I a un pichon recon,
Onte buvon las grivas,
E los aucelons.

Laissatz-nos quauquas gotas,
Rajar dins los canons,
La buguètz pas tota,
Braves passerons.

Que rage, que rage,
Per ieu, per vos,
Dins nòstre vilatge,
E sos ostalons.

Aquela aiga clara,
De tota sa candor,
Nos dòna la jòia,
Amb sa frescor.

Viva l'aiga viva,
Sa polida cançon,
Que nos dòna la vida,
E la bona umor.

Sent Pèire, sent Pèire,
Siás nòstre patron,
De Las Casaledas,
E sos environs.

La Bastida es bastida,
Sus una autor,
Sembla un nis d'aglas,
Vista del Sarnon.

La Bastida es quilhada,
Sus un mamelon,
Vista de Còsta-Roja,
Es dins un valon.

Que cresca, que cresca,
Sa populacion,
Amb l'aiga fresca,
Dins tot lo reion. » (G. P.)

• *Cançon de Sant-Roma*

« Volèm cantar nòstra patria,
Volèm cantar nòstre país,
Sent-Roma es una vila tranquila,
Sent-Roma es un bèl paradís.

"Citat" totjorn aimabla,
Facha per passar de bèls jorns,
Nautres "repetarem" totjorn :
"I a pas cap pus d'endrech
Que siache comparable !"

Repic :
Cantem totes en cur,
Amb la mèma ardur,
Sans egala, sans rivala,
Nòstra vila natala,
'Setada sul Sarnon,
E sul Sarnon,
Magnifica e magica,
Cantem plan fòrt,
Sent-Roma de Sarnon.

Se Venisa a sas gondòlas,
E Marselha son pòrt de mar,
Bordèus sos bastiments a "voèlas",
Nautres n'avèm lo bon "pinard".

Se vesiatz sas còstas sans parelha,
Amb sos ametlièrs cargats de flors,
E las polidas filhas per far l'amor,
Se vesiatz aquò diriatz ben :
"Sent-Roma es una mervelha !"

Se la montanha a sas devesas,
Ont paissan vacas e vedèls,
Nautres n'avèm de tropèls de fedas,
Que dònan de lach e de polits anhèls.

E lo Sarnon que nos "arrosa",
Es estat totjorn renommat,
Ont los pescaires an totjorn pescat,
Sans jamai lo tarir, sas trochas savorosas. »
(L. J.)

Al plan de Goson...
« Al plan de Goson,
S'aimàvem un pasranca,
Que se vòl maridar,
Amb una cavala blanca.
N'a pas paur que li rua
La facha desfarrar. » (V. M.-L.)

E viva Sent-Africa !
« Dins lo brèç de las sèt colinas,
Una vilòta s'espandís,
Un vièlh ròc amont la domina,
Un riu l'asaga, es mon país.

Repic :
E viva Sent-Africa,
Mon país tant aimat !
E viva Sent-Africa,
Viva los avirmats !

Son cloquièr qu'es una mervelha,
Sembla voler traucar lo cèl,
E son òrt es una curvelha,
Plena de ramatges d'aucèls. » (Q. P.)

(1) Variantes de S. G., sur l'air du *Se canta* :
§ 1 = § 1
§ 2 = § 2
§ 3 = § 6
§ 4 = § 7
§ 5 = § 8
§ 6 = § 6

Pastorelas

Genre populaire très ancien, que l'on retrouve dans la lyrique des *trobadors, la pastorela* est le plus souvent une chanson d'amour entre *pastres* et *pastras* ou entre un *mossur* qui s'exprime en français et une *pastra* qui lui répond en occitan. Elles font souvent partie du répertoire institutionnalisé.

• Adieu charmante bocagère...

« – Adieu charmante bocagère,
Je reviens de ce long séjour,
Pour te témoigner la bergère,
Le doux espoir de mes amours.
Je viens pour essuyer les larmes,
Pour vivre heureux auprès de toi.

– Mossur m'avètz l'èrt d'un galinaire,
Aquò d'aquí o cresi plan.
Sètz al segur un trompur de filhas,
Anatz-vos vite, fasètz-lo.

– Belle, ne sois pas si sévère,
Ecoute la voix d'un amant,
D'un amant tendre et sincère,
Qui exprime en toi ses sentiments.
Te souviens-tu belle bergère,
Qu'à l'ombre de ces trois ormeaux,
Tu m'as donné ton cœur en gage,
En présence de ton troupeau.

– Mossur finirai per vos creire,
Se ce que me disètz es vrai,
N'i a ajut dos ans al mes de mai,
Davant de partir per l'armada,
Vos me faretz un grand plaser.
S'aquò sies vos siái consolada,
Esplicatz-vos e fasètz-lo.

J'ai fait la guerre en Espagne,
En Italie, en Portugal,
C'est avec la croix de Mérite,
Que je reviens auprès de toi.

– Mossur n'ai pas pus paur
De vòstras mostachas,
Vos permeti de m'embraçar.

Allons-nous en sur la grand route,
Dire cela à nos parents,
Ils seront satisfaits sans doute,
De nous voir ensemble ce soir.
Oh, grand Dieu, quelle surprise,
Pour les habitants du quartier,
Lorsqu'ils diront : "Voilà Maire,
Femme du charmant grenadier !" »
(V. M.-L.)

• Gentille pastourelle

Très populaire en *Roergue, Gentille pastourelle* a été publiée par Jean Fromen d'*Uparlac*, sur l'air de *Il pleut, il pleut, bergère,* dans *Julito et Pierrou ou lou comi mal espeirat del moriatge* le 10 août 1840.

« – Gentille pastourelle,
Que tes airs sont charmants,
Comment fille si belle,
Peux-tu rester aux champs ?
Laisse là ta campagne,
Laisse là ton troupeau,

Sois ma chère compagne,
Viens orner mon château. (bis)

– Aicí coma a la vila,
Al pè de mos parents,
Mossur siái fòrt tranquila,
Iè passi de bon temps.
N'ai pas granda fortuna,
Mès cependent n'ai pro,

Vos ne trobaretz una,
Laissatz-me ieu d'ont siái. (bis)

– Sans toi je ne puis vivre,
Réponds donc à mes vœux,
Daigne, daigne me suivre,
Nous partirons tous deux,
Envers tes père et mère,
Tu feras ton devoir,

Souvent dans la chaumière,
Tu reviendras les voir. (bis)

– Mos parents m'an noirida,
Ieu los devi servir,
Retenguètz pas la brida,
Fasètz vòstre camin,
Autres còps m'an sonhada,
E guidavan mos pas,

Elses m'an pas quitada,
Ieu los quitarai pas. (bis)

– Plus je te considère,
Plus j'admire tes traits,
Ne sois pas si sévère,
Accepte mes bienfaits,
Fais ce que je propose,
Sinon, de ton refus,

Indique-moi la cause,
Je n'insisterai plus. (bis)

– E ben perqu'o cal dire,
Mossur mon cur es pres,
Per un autre sospiri,
Vos i faretz pas res.
Pierron fa mos capricis,
E l'aimi coma tot,

Vos fasètz mon suplici,
Aquí mon dernièr mot. (bis) » (B. M.-T.)

Dis-moi Nana
« – Dis-moi Nana le nom de ton village.
– Nani mossur perqu'apièi lo saurietz.
– Dis-moi Nana qui t'a si mal apprise ?
– E vos mossur ont avètz estudiat ?
– J'ai étudié au château de mon père.
– E ieu mossur en gardent mos motons.
– Donne-moi Nana ton petit cœur en gage.
– N'ai un pastron lo li gardi per el.
– Il doit être heureux le berger qui t'adore...
– Oh oui *mossur, sai qu'es pas malerós.*
– Avec ses sabots et tout son équipage ?
– Oh oui *mossur l'aimi mai el que vos !* »
(S. El.)

Charmante pastourelle
« – Charmante pastourelle,
Que tes airs sont charmants,
Comment fille si belle,
Peux-tu rester aux champs ?
Laisse là ta campagne,
Laisse là ton mouton,

Sois ma chère compagne,
Viens orner mon château. (bis)

– Aicí coma a la vila,
Tot prèp de mos parents,
Mossur soi fòrt tranquila,
E passi de bon temps.
N'ai pas granda fortuna,
Mès cependent n'ai pro,

Vos ne trobaretz una,
Que vos aimarà mai que ieu. (bis) »
(berger Galy, radio reportage du 30 mars 1933 à *Ròcafòrt)*

Turlututú

Il existe de nombreuses variantes de cette valse popularisée par les *musicaires* auvergnats et rouergats de *París.*

« L'autre jorn me promenavi,
Tot lo long d'un... turlututú, tututú,
Tot lo long d'un... trala ladireta,
Tot lo long d'un grand boè(s).

I rencontrèri una bergèra,
Que gardava son... turlututú, tututú,
Que gardava son... trala ladireta,
Que gardava son tropèl... » (M. And.)

1. - *La Pèira, 16 d'agost de 1928.*
(Coll. et id. G. E.)
2. - *La Bastida-Pradinas, 1949, passar la poma.*
Musicaires : Léon Andral, Pierre Couzy.
Chauffeur : Robert Arnal.
(Coll. et id. S. Pr.)
3. - *Lo Vialar, 1940,* théâtre.
P. Puech, M. Arvieu, R. Terral, O. Viala, F. Durand, J. Vayssettes, Th. Viala, M.-R. Barascud, H. Armand, D. Roucayrol, S. Maraval, R. Mialet, A. Roques, N. Roucayrol, H. et F. Puech.
(Coll. et id. T. Rm.)


1

• Veux-tu Léonie...

« – Veux-tu Léonie que nous allions dans ce charmant boscage ?
– *Nani mossur crenti pas lo solelh.*
– Pourquoi Léonie êtes-vous si rigoureuse ?
– *E vos mossur perqué tant amorós ?*
– Si je suis amoureux c'est pour te rendre heureuse.
– *E ieu mossur per me ficar de vos !*
– Dis-moi Léonie qu'y a de plus beau dans ton village ?
– *Un brave pòrc, mossur, quand vos l'i seretz...*
– Dis-moi Léonie qui t'a si bien apprise...
– *E vos mossur ont avètz estudiat...*
– J'ai étudié au château de mon père.
– *E ieu mossur en gardent mos motons.*
– Veux-tu Léonie me donner ton cœur en gage ?
– *Nani mossur, n'ai un berger lo li gardi per el.*
– Qu'il est heureux ce berger ma bergère !
– Oh oui *mossur s'en crei pas malerós.*
– Si j'étais lui, je voudrais être père.
– *E ieu mossur l'aimi mai el que vos... »* (V. M.-L.)

• *La cançon de Janeta*

Cette *pastorela* est très populaire en *Roergue.* Il s'agit peut-être d'une création relativement récente diffusée par la Jeunesse agricole catholique.

« Ganton del Borguet [de Vabre] cantava la cançon de Janeta. » (B. Y.)

« Ma mèra la cantava. Cantava tot lo temps. Èra sortida de Durenca. Èra nascuda en 1894. » (V. M.-L.)

« – Janeta ont anarem gardar,
Per plan passar una oreta, lonlà,
Tia, lonlà, lonlèra, lonlà,
Per plan passar una oreta ?

Aval, aval al fons del prat,
I a una tan bèla erbeta...

Quand fo(gu)èron aval al fons del prat,
L'erbeta fo(gu)èt ro(s)alada...

Lo pastorèl quitèt son mantèl,
Per far 'setar Janeta...

– Qué me dirà lo meune papà,
Qué me dirà la meuna mamà,
De lai èsser tant demorada ?...

– Tu diràs al teune papà,
Tu diràs a la teuna mamà,
Que sans aquel gentil pastorèl,
Polit e bèl,
Lo lop t'auriá manjada...

– Me cridètz pas, papà,
Me cridètz pas, mamà,
Que sans aquel gentil pastorèl,
Polit e bèl,
Lo lop m'auriá manjada... » (V. M.-L.)

« Quand lo pastron va deslargar, (bis)
S'en va trobar Janeta, lalà,
Ò lalà, Janeta lalà,
S'en va trobar Janeta.

– Janeta ont anarem gardar, (bis)
Per plan passar una oreta ?...

Aval, aval al fons del prat, (bis)
Per plan passar una oreta...

E quand sasquèron al fons del prat, (bis)
L'èrba sasquèt molhada...

E lo pastron pren son mantèl, (bis)
Per far 'setar Janeta...

– De qué dirà lo miu papà, (bis)
D'èstre tant demorada ?...

– E li diràs al tiu papà, (bis)
Que sans un brave pastorèl,
Lo lop t'auriá manjada... » (F. Et.)


2


3

Los cants de trabalh e de mestièr

Les *cançons de dalhaires* ou les *missonièiras* sont de vieilles chansons de travail qui servaient à rythmer et à cadencer le travail des *còlas* et à donner du courage aux travailleurs venus de *Lengadòc* ou recrutés sur place pour moissonner les *camps* ou faucher les *pradas montanhòlas* du *Vabrés*.

Las missonièiras

• *Anam a la montanha*

Cette *missonièira* est caractéristique de la tradition orale du *Roergue* méridional.

« Sabi pas qu'aquò :

"Avèm una feda gamada,
Que pòt pas caminar,
Çai avèm los segaires,
La caldrà profitar."... » (A. Od. / R. M.-R.)

« Mon papeta me racontava que, quand èra jove, segavan al volam. Dins las bòrias, la patrona tuava una feda e aquí ne manjavan tota la setmana. De còps que i a, n'avián mai d'un sadol de manjar d'aquela carn, alara los segaires fasián una cançon sul patron. Iè cantavan aital :

"Venetz dinnar segaires,
Tant mal l'avètz ganhat,
E tu fripon de boire,
Tant mal l'as preparat."... » (B. Hr.)

• *Sul pont de Mirabèl*

Séquence d'une *missonièira, Jol pont d'a Mirabèl* a été diffusée en *Roergue* par la Jeunesse agricole catholique.

« Sul pont de Mirabèl,
La Janeta lavava.

Ven a passar mès tres soldats,
Tres soldats de l'armada.

Lo prumièr li demandèt,
Mès s'èra maridada.

Lo segond que passèt,
Li donèt una baga.

Mès la baga del det,
Tombèt al fons de l'ai(g)a.

Mès lo trosième arribèt,
Fasquèt la cabuçada,
Per anar cercar la baga.

Mès ne remontèt pas,
Demorèt al fons de l'ai(g)a.

Sul pont de Mirabèl,
La Janeta plorava. » (L. J.)

• *De pel camin de Perpinhan*

« De pel camin de Perpinhan, (bis)
Çò qu'un lai perd, l'autre lai ganha,
Chim, chim e cham,
Çò qu'un lai perd, l'autre lai ganha.

– De qué lai as tu tant perdut ?
– L'i ai perduda ma Jana...

M'en anère la cercar, (bis)
Amont sus las montanhas...

Ne rencontrère un cabaret, (bis)
Abitat per tres junas Janas...

Que m'invitèron a sopar, (bis)
A sopar, a cochar amb elas...

Per sopar, sopère ben, (bis)
Mès non pas cochar amb elas...

– Ieu cocharai al pè del fuòc, (bis)
Dessús un cluèjon de palha...

Environ onze oras, mièjanuèch, (bis)
M'en foton fuòc a la palha...

Ieu me levère vitament, (bis)
M'en anère cochar amb elas...

La plus juna de totas tres, (bis)
Se dormi(gu)èt uèch o nòu meses... »
(L. J.)



1



2

1. - *Nogairòlas de Sent-Africa, 1945.*
On reconnaîtra : V. Coulon et ? Maurel *(apevat sul margue de la forca)...*
(Coll. et id. C. P.)
2. - *La Marga de Sent-Faliç, 1932.*
Belle *(èga)*, Marius Cambié, Clément Gras.
(Coll. et id. B. Jl.)

La cançon de las sègas
De l'abbé Justin Bessou.
« L'ai apresa a l'escòla. :
"Aval al fons de la Cadena,
En anent dalhar lo prat grand,
Passavan Ramond e Bertrand,
La traita voès de la Sirena,
Al fons de l'ai(g)a lor cantèt,
Una cançon que los perdèt... » (B. G.)

Fadòli l'estamaire
« Arribe de Napòli,
Aquò's ieu, Fadòli,
Ieu sòi vengut en França,
Al país de l'abondança.
Ò nòbles e senors e senoritas,
Aquò's ieu Fadòli, l'estamar.
Per atirar ma clientèla a las fenèstras,
Del matin al ser, cride a tu-tèsta :
"Racomòde les parapluies,
La faïença e la porcelena.
Si parmi *vautres i a una pola,*
O una marmita qui coule,
Fadòli l'estamarà !"
L'autre jorn una nistòla,
Vraiment mignone,
Polida e coqueta,
Soudain *m'arresta.*
Me di(gu)èt tota dròla :
"Ai una pichòta caçairòla,
Que ne val plus gaire,
Que per l'estamaire."
Ò nòbles e senors e senoritas,
Aquò's ieu Fadòli, l'estamar.
Li di(gu)ère : "Mais je t'assouré,
Je vais te faire une petite souduré,
Que tu te régaléras."
La pichòta tota fièra,
S'installa sur son derrière.
Elle écarta les guiboles,
Et j'y vis pas de casserole.
Qu'est-ce que j'y vois, *pecaire ?*
Le petit trou *per l'estamaire.*
Ò nòbles e senors e senoritas,
Aquò's ieu Fadòli, l'estamar.
Li di(gu)ère : "Mès ieu t'assouré,
Je vais t'y faire une petite abrasouré,
E jamai tu ne l'useras." » (L. J.)

[Version enregistrée sur la cassette]
« Arribe de Napòli,
Aquò's ieu, Fadòli,
Ieu sòi vengut en França,
Al pays de l'abondance,
Ò nòbles e senors e senoritas,
C'est moi *Fadòli, l'estamar.*
Si parmi vous il y a une poule,
Ou une marmite qui coule,
Fadòli l'estamarà !
L'autre jorn una nistòla,
Vraiment mignonne,
Très jolie, très coquette,
Soudain m'arrête.
Elle aimait dire d'un air, toute drôle :
"J'ai une petite casserole,
Que ne val plus gaire,
Que per l'estamaire."
Ò nòbles e senors e senoritas,
C'est moi *Fadòli, l'estamar.*
Je lui ai dit : "J'ai je t'assure,
Une superbe soudure,
Qui se posa un peu là." » (L. J.)

Se tu vòls vantar ton jardin
« Aquò's Mossur Martinez, *un "maçon" que me fasiá l'ostal que la cantava.*
"Se tu vòls vantar ton jardin,
Ieu pòdi vantar mon partèrra, (bis)
Que i a una flor tan bèla,
Que mon amant ven la culhir,
Ser e matin,
Ser e matin." » (V. M.-L.)

Las molinièiras

Les chansons mettant en scène les *molinièrs* ne leur faisaient pas toujours bonne réputation.

• *L'autre jorn me promenent...*

« L'autre jorn me promenent,
Mès ne rencontrère,
Tot en me promenent,
Ne rencontrère un molin
De vent.

Dedins aquel molin de vent,
I aviá una molinièira :
"E vos brava molinièira,
Voldriatz pas lo(g)ar un vailet,
Per vos graissar lo rodet ?

– Ieu quand lo(gu)e un vailet,
Ieu lo lo(gu)e a ma mòda,
Me moldura, me repassa,
Me fa sautar la palhassa,
E me graissa lo rodet,
E aquí n'ai un bon vailet.

– Mèstra quand me pagaretz,
Bandarem la pola blanca,
Ne beurem de bonas taçadas,
D'aquel temps lo vent vendrà,
E lo rodet rodarà. » (L. J.)

• *La Marion s'en va al molin*

Cette *molinièira* semble ancienne car elle est répandue dans tout le domaine occitan.

« La Marion s'en va al molin,
Montada sus son ase,
Montada sus son ase Martin,
Per anar al molin.

Quand lo molinièr la vegèt venir,
Lo rire ne posquèt pas ténir,
– Estaca aquí ton ase,
A ! l'ase, l'ase, l'ase,
Estaca aquí ton ase Martin,
E vèni al molin.

Del temps que lo molin moliá,
Lo molinièr l'amor fasiá,
Montava pas sus l'ase,
A ! l'ase, l'ase, l'ase,
Mès sus quicòm de pus fin,
Sus las sacas del molin.

– Ai ! molinièr laissa-m'anar,
Entende mon ase bramar,
Lo lop me banda l'ase,
A ! l'ase, l'ase, l'ase,
E tu me fas perir,
Sus las sacas del molin !

– La Marion, laissa-lo bramar,
Ai cent escuts per te donar,
Mès per crompar un autr'ase,
Un ase, un ase, un ase,
Per crompar un autr'ase Martin,
Per tornar al molin.

La Marinon s'en va al mercat,
Non pas per i crompar de blat,
Mès per i crompar un ase,
Un ase, un ase, un ase,
Per crompar un autre ase Martin,
Per tornar al molin.

Quand son paire la vegèt venir,
Lo plorar posquèt pas ténir,
– Aquò n'es pas nòstr'ase,
A ! l'ase, l'ase, l'ase,
Aquò n'es pas nòstr'ase Martin,
Qu'anàvem al molin !

– A mon paire que sètz camèl,
Totes los ases cambian de pèl,
Aital a fach nòstr'ase,
A ! l'ase, l'ase, l'ase,
Aital a fach nòstr'ase Martin,
E tornarem al molin ! » (L. J.)

Los cants de mestièr

• *Un menusièr abile*

« Un menusièr abile,
Trabalhava al convent,
D'una onèsta familha,
Mès èra protestant.
Un jorn, di(gu)èt a-z-una polida sur :
– Grand Dius quante domatge,
Mès s'èrem totes dos fariam bon menatge !
– M'avètz l'èrt d'un frivòla,
Li respondèt la sur,
Pas qu'a vòstras paraulas,
M'avètz l'èrt d'un farçur !
Mès sètz protestant e ieu soi religiosa,
Aquò fariá desonor a nòstra superiora.
Fasquèron una retreta,
Per las surs del convent,
La sur Noémie *sia(gu)èt la premièira,*
A-z-anar se confessar.

Di(gu)èt a son confessor,
Qu'aviá fach una escapada,
Amb lo menusièr e s'èra regalada.
Lo confessor de suita,
Prenguèt una fuèlha de papièr blanc,
Escribèt una letra,
A la sur del convent :
"Prenètz garda a las surs,
Que son jos vòstra garda,
Amb un menusièr,
Que vos faràn de farças !" » (L. J.)

Cançons novialas

Les chansons d'amour, comme les chansons de *mal maridadas* ou les chansons grivoises, avaient leur place lors des repas de noces.

• *L'autre jorn me maridèri*

« Ma maire la m'aviá apresa. Èra nascuda a Sent-Sever. S'apelva Cecila Milhau. » (B. Y.)

« L'autre jorn me maridèri,
Lam, lam, laïarim,
Ne prenguèri un sans-souci,
Ne prenguèri un sans-souci.

Las fièvres lo m'emponhèron,
Lam, lam, laïarim,
Lo me volián far morir...

M'en anèri cercar remèri...
A cent lègas luònh d'aicí...

M'en anèri a Pentacosta...
Tornèri a la Sent-Martin...

Quand so(gu)èri a mièja-còsta...
Venián de l'ensevelir...

Las vesinas me di(gu)èron...
"Te cal plorar ton mari *!"...*

M'en anèri sus sa tomba...
Fasquèri pas que pompir...

E li fasquèri una prièra...
Lam, lam, laïarim,
Li di(gu)èri un Pater Nostri,
Lam, lam, laïarim,
Que tornèssa pas sortir,
Que tornèssa pas sortir. » (B. Y.)

• *Bravas cosinièiras...*

« Bravas cosinièiras,
Escotaz-me plan,
Lo trauc de l'ai(gu)ièira,
Ven de s'engorgar.
D'ont mai lai forfolhe,
Al fons del canèl,
N'i a quicòm que tòca,
Aquò's pas naturèl.

Repic :
Òi que ieu soi en pena,
Ne suse la codena,
Ne suse la codena.
A... mès venètz m'adujar,
A lo destampar !

E vautras, damas damas,
Que venètz de renvoiar,
Vòstre vailet de cambra,
El que vos o fasiá tan plan.
El, que matins e seras,
Preniá son burgador,
E lo vos passava,
D'ont là n'aviatz besonh. » (L. J.)

• *Corblu, morblu Marion...*

« Èra mon papeta que la cantava. S'apelava Anglada. Èra de La Ròca de Sent-Esèri. » (V. P.)

« – Ont ères-tu tant anada ?
Corblu, morblu Marion,
Ont ères-tu tant anada ?

– Al jardin culhir la salada,
Mon Diu Pierron mon mari,
Al jardin culhir la salada.

– De qu'èra aquel que t'ajudava ?
Corblu, morblu Marion,
De qu'èra aquel que t'ajudava ?

– Aquò èra ma sur ainada,
Mon Diu Pierron mon mari,
Aquò èra ma sur ainada.

– Las femnas pòrtan pas de cauças !
Corblu, morblu Marion,
Las femnas pòrtan pas de cauças !

– Èra sa rauba retroçada...
Mon Diu Pierron mon mari,
Èra sa rauba retroçada...

– Las femnas pòrtan pas mostachas !
Corblu, morblu Marion,
Las femnas pòrtan pas mostachas !

– Èra d'amoras carmalhada...
Mon Diu Pierron mon mari,
Èra d'amoras carmalhada... » (V. P.)

• *La Margoton*

« La Margoton es embaumada,
Tra, lala, lala, lala,
Lala, lala, la, la.
Chut ! Chut ! Chut !
O cal pas dire...
Chut ! Chut ! Chut !
Menètz pas tant de bruch !

Tota la nuèch, son galant l'a embraçada...
La luna s'en es trufada... » (V. M.-L.)

Lo cocut es mòrt

« Aquò èra Julieta, la sirventa, que la cantava. Èra de Sent-Baulise. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Lo cocut es mòrt,
Es mòrt en Espanha,
Li an tampat lo cuol,
Amb un flòc de palha.

A... ut... avètz entendut,
Cantar la cigala ?
A... ut... avètz entendut,
Cantar lo cocut ?

Lo cocut es mòrt,
Es mòrt en Africa,
Li an tampat lo cuol,
Amb una barrica.

A... ut... avètz entendut,
Cantar la cigala ?
A... ut... avètz entendut,
Cantar lo cocut ? » (M. And.)

« A... ut... n'as pas entendut,
Cantar la cigala ?
A... ut... n'as pas entendut,
Cantar lo cocut ?

Lo cocut es mòrt,
Es mòrt en Espanha,
Li an tampat lo cuol,
Amb una castanha.

A... ut... n'as pas entendut,
Cantar la cigala ?
A... ut... n'as pas entendut,
Cantar lo cocut ? » (B. Hl. / S. Lc.)

« Lo cocut es mòrt,
Es mòrt en Espanha,
Li an tampat lo trauc,
Amb una castanha.
A... zut... n'as pas entendut,
Cantar la cigale ?
A... zut... n'as pas entendut,
Cantar lo cocut ?

Lo cocut es mòrt,
Es mòrt en Africa,
Li an tampat lo trauc,
Amb una barrica.

A... zut... n'as pas entendut,
Cantar la cigale ?
A... zut... n'as pas entendut,
Cantar lo cocut ?

Lo cocut es mòrt,
Sa femna lo plora,
N'a pas tot lo tòrt,
Cal que coche sola.

A... zut... n'as pas entendut,
Cantar la cigale ?
A... zut... n'as pas entendut,
Cantar lo cocut ? » (V. M.-L.)

Catinela
« Vièlha cançon de Sent-Africa.

"– A l'arribal ont vas, tu, Catinèla ?
— Faire l'amor amb un gente garçon ;
E totes dos, coma doas tortorèlas,
Farem lo niu a l'ombra d'un boisson.

Repic
E diga-diga ! e diga-don !
Que fa bon èstre a l'ombra d'un boisson !

Quand ven la prima, ensemble dins la prada,
Nos passejam en agachant las flors ;
E culhissèm la que mai nos agrada
En nos jurant de nos aimar totjorn.

Los sers d'estiu, al bal s'en van las filhas
Per i dançar valsas e masurcàs ;
Tot en dançant cal chucar de pastilhas
Pièi dins la nuèch s'en tornar braç a braç.

Lo ser es doç : al lum de las estelas,
Tindatz potons, que tot canta, tot nòlh !
S'estrementís tot d'un còp Catinèla :
"Ausís, Pierron, que ditz lo rossinhòl !"

Mas quand pareis, tota deborrissada,
La maire ditz : "D'ont venes de landrar ?
Amb un galant tu te siás retardada :
Arriba aicí que te vau far dançar !"

Repic
E diga-diga ! E diga-don !
T'ensinharai lo novèl rigaudon !" » (Extr. de *Los cants del grelh*, d'après Henri Mouly)

Lo nòça (graphie francisée)
Chantée à Vabres, près de Saint-Affrique. Collectée par Léon Froment (1869-1934).

« Me maridi, te conbidi,
A la nosso de Pierrou.
A la cambro, tout i tramblo,
Al saloun, ia un biouloun. » (Extr. de *Chansons du pays d'oc)*

La Bastida-Pradinas, 1946.
Louis Mailhé, Emile Sigaud.
(Coll. et id. M. M. / S. E.)



• Nòu sòrres sèm

« Nòu sòrres sèm,
Totas las nòu mal maridadas,
Nòu sòrres sèm,
Totas las nòu mal maridadas sèm.

La pus juna de totas nòu,
Disiá : "Se lo miu l'aviá tot nòu,
N'auriam plan per totas nòu !" » (L. J.)

• La vièlhòta

La cançon de la vièlhòta, dont la matrice remonterait au XVIIe siècle, est très répandue dans le domaine occitan où il en existe de nombreuses versions.

« Un còp i aviá una vièlhòta, (bis)
Que se voliá maridondar,
Donaslim, brom-brom,
Brandòm la vièlha,
Que se voliá maridondar,
Donaslim, brom-brom.

E rencontrèt un violonaire, (bis)
Que violonava a son agrat...

– Digas-me tus, violonaire, (bis)
Te voldriás pas maridondar ?...

Ai cinc cavals dins mon estable, (bis)
Cadun a son colièr d'argent...

E lo diluns s'enregistravan, (bis)
E se prenguèron lo dimarç...

Mas lo dimècres foguèt mòrta,
E l'entarrèron lo dijòus...

E lo divendres la novena, (bis)
Lo dissabte lo cap de l'an...

E lo dimenge tòrna a la messa, (bis)
June òme coma de davant...

Amb l'argent de la vielhòta, (bis)
N'aurà ben una de quinze ans... » (C. J.)

Las cançons istoricas

On regroupe sous ce titre les chansons les plus anciennes ou en relation avec des événements historiques.

• Lo boièr

Lo boièr est un chant très ancien et très répandu dans le domaine occitan. Certains l'attribuèrent à l'époque cathare.

« Lo papà cantava "Lo boièr". Èra nascut en 1903. » (B. Hl. / S. Lc.)

« Quand lo boièr ven de laurar, (bis)
Planta aquí sa gulhada. (bis)

Trapa sa femna al pè del fuòc, (bis)
Tota desconsolada. (bis)

– Se siás malauta, diga-z-o, (bis)
T'en farem un potatge. (bis)

Amb una raba, amb un caulet, (bis)
Una alauseta mòrta. (bis)

– Quand serai mòrta, m'entarraretz, (bis)
Al pus fons de la cava. (bis)

Los pès virats vas la paret, (bis)
Lo cap jos la canèla. (bis)

Diràn un Pater *amb un* Ave, (bis)
Per la paura Bernada. (bis)

Que s'es anada al Paradís, (bis)
Al Cièl amb sas cabras. (bis) » (S. Pr.)

« Quand lo boièr ven de laurar, (bis)
Planta aquí sa gulhada,
A... A...
Planta aquí sa gulhada. (bis)

Tròba Marie *al pè del fuòc, (bis)*
Tista, desconsolada...

– Se siás malauta, diga-z-o, (bis)
Te farem un potatge...

Amb una fuòlha de caulet, (bis)
Una alauseta magra... » (V. P.)

« Quand lo boièr ven de laurar,
Planta son agulhada,
Tròba sa bèla al pè del fuòc,
Trista e desarelada.

– Se siás malauta diga-z-o,
Te farai una alhada,
Amb una raba, amb un caulet,
Una alauseta magra.

– Quand serai mòrta, enterratz-me,
Al pus fons de la cauna,
Los pès virats cap a la paret,
Lo cap jos la canèla.

E los romius que passaràn,
Prendràn d'aiga rentrada,
E diràn : "Qual es mòrt aicí ?
– Aquò's la paura Joana." » (L. P.)

« Quand lo boièr ven de laurar, (bis)
Planta aquí sa gulhada.

Trapa sa femna al pè del fuòc, (bis)
Tota desconsolada. » (D. Je.)

• ***La Guilhaumèla***

La cançon de la Guilhaumèla est construite sur l'air de *Jan de Nivèla* qui remonte au XVIe ou au XVIIe siècle et qui a donné *Cadet Roussel* à la fin du XVIIIe siècle. Elle est encore assez présente dans la tradition orale rouergate.

« La mamà la cantava. » (B. Hl. / S. Lc.)

« La Guilhaumèla n'aviá un gal,
Qu'amb la coa balaja l'ostal,
Amb las patas fa la vaissèla,
Per far dançar la Guilhaumèla,
Jim, jom e jan,
La Guilhaumèla aquest'an.

La Guilhaumèla n'aviá un pòrc,
Que sul còl pòrta la mòrt,
Jos la coa la bufarèla...

La Guilhaumèla n'aviá un cat,
Que n'aima pas los rats,
Mès leca plan la gamèla...

La Guilhaumèla n'aviá un muòl,
Que per fumar l'òrt,
Tòmba de petas en ribambèla...

[La Guilhaumèla n'aviá un ase,
Que fasiá petas coma de bonetas,
Tombavan en ribambèla...]

La Guilhaumèla a un enfant,
Que vei qu'un còp per an,
N'a pas grand' cervèla,
Mès fa plan dançar las domaisèlas,
Jim, jom e jan,
La Guilhaumèla e son enfant. » (B. M.-L.)

« La Guilhaumèla aviá un gal,
Amb la coa balajava l'ostal,
Amb las patas fasiá la vaissèla,
Per l'enfant de la Guilhaumèla,
A ! A ! Viva lo gal,
La Guilhaumèla e son enfant !

La Guilhaumèla aviá un chin,
Que vesiá pas d'aquí aquí,
Li caldrà crompar de lunetas,
Per li far lesir la gaseta,
A ! A ! Viva lo chin,
La Guilhaumèla e son enfant ! »
(B. Hl. / S. Lc.)

« La Guilhaumèla aviá un gal,
Amb una pata garrèla fasiá la vaissèla,
Amb la coa balajava l'ostal,
Brim, bram,
La Guilhaumèla [a son enfant],
Per far dançar la Guilhaumèla... »
(B. Hr.)

1. - *La Bastida-Pradinas, 1950.*
Pierre Sigaud.
(Coll. et id. S. Pr.)
2. - *La Pèira, 1937.*
On reconnaîtra : Gaston Beuzet, Hugo et Ginette Chassagne, Yvette Huc, Emma Bernolle, Henri Viguier.
(Coll. et id. G. E.)
3. - *1940-1942, joves de Sagonzac de Vabre amb l'abat* Célestin Augé.
(Coll. et id. V. M.)

1



Chants satiriques et parodies du sacré

Les chants satiriques ironisant sur des institutions et les parodies du sacré sont calqués sur des matrices issues de la liturgie.

• ***Tres menetas/mametas assembladas***

« Tres menetas assembladas,
Per tetar lo robinet,
Après fòrça pintas vidadas,
Diguèron un mot de chipelet.

Que qu'aquelas dròllas n'ajan desirat,
Que la barrica n'age totjorn durat.

Lo ser al lièch jos la colcera,
Totjorn somiavan qu'avián set,
– Pr'aquò ço disiá Catinèla,
Ne fariái ben encara un galet ! » (J. E.)

« Tres mametas assembladas,
Per tetar lo robinet,
Catin portava una salcissa,
Françon un brave michardet.

Guèita aquelas dròllas,
Qu'avián desirat,
Que lo barricòt,
Age totjorn durat. (bis) » (C. Clé.)

2



3



Cançons pels fantons



1



2

1. - *Sent-Africa. (Coll. S. Jn.)*
2. - *Sent-Roma, 1948,* kermesse paroissiale.
A gauche : Georgette Noël-Mouls.
René Viales *menaire de l'ase del pelhaire* Rière.
A droite : Solange Gineste-Vernhet.
(Coll. et id. V. Rn.)

• ***Lo capèl de pèl de vedèl***

« Ma grand-mère me chantait :

"Lo capèl de pèl de vedèl,
La carvata de cric e de craca..."

Elle s'appelait Emilie Costes, épouse Recoules. Elle était née à Lapeyre en 1870. » (S. M.)

• ***La Margaridon***

« *Aquò èra una tatà que lo disiá a la velhada. S'apelava* Marie Laurens. *Èra de La Bonda de Requistar mès demorava a París,* à Antony. » (G. Gg.)

« Front, front tinhaire,
Uèlh regardaire,
Nas tabataire,
Gòrja gormanda,
Barba barbuda,
Còl de tortua,
Estomac regaule,
Mans baladairas,
Ventre paupaire,
Rechiuchiu cantaire,
Cuèissa blanqueta,
Camba longueta,
Ginolh redondet,
E lo petit penon de la Margaridon ! » (G. Gg.)

• ***Sabi una cançon***

« Sabi una cançon,
Peta vièlha, sauta,
Sabi una cançon,
Peta vièlha, cotisson.

Ne sabi una autra,
Peta vièlha sauta. » (B. G.)

Autra cançon

• ***La chambrièira de l'avocat***

« La chambrièira de l'avocat,
N'aimava pas lo pan trempat,
N'èra esparnhenta,
De l'òli e de la sal,
Fasiá la sopa,
Amb lo vin del barral.

Un matin quand se calguèt levar,
Lo cap li se metèt a rodar,
– Òi, òi, madama,
N'ai pas dormit la nuòch,
Un mal de tèsta,
M'en tòrni metre al lièch.

Madama plena de bontat,
Fasquèt sonar mossur lo curat,
– Vòstras prièras,
Del ser e del matin,
Seràn la causa,
Que metrem d'aiga al vin. » (R. H.)

Contes e racontes

Le canton de *Sent-Africa* est riche en formulettes que l'on enseignait aux enfants pour stimuler leurs sens et leur mémoire. Quelques contes, encore présents dans la tradition orale, confirment la présence des cycles classiques de *Jan lo Bèstia* et *del lop e del rainald,* attestés dans presque tout le *Roergue.* Les contes publiés dans *Cercapaís* sont extérieurs au canton.

FACE A (32'41") Durée Page

1 - *L'autre jorn me maridèri.* ... 1'42" 415
(Chant : Yvonne Bonnet)
2 - *Mamà lo ventre me dòl...* ... 10" 404
(Formule : Andrée Mas)
3 - *L'aucelon, Lo que va a la caça.* ... 29" 377
(Formules : Lucienne Malric, Elvia Malric, Marie-Louise Vialaret)
4 - *Un menusièr abile.* ... 2'08" 414
(Chant : Jules Lacombe)
5 - *Lectio espitolæ.* ... 44" 190
(Vêpre facétieuse : Marguerite Bouzat)
6 - *Un ponh...* ... 32" 216
(Comptines : Marie-Louise Vialaret, Marcel Tauriac, Georgette Alengrin, Emilie Blanc)
7 - *Cançons de Sent-Jan.* ... 2'59" 270
(Chants : Roger Cabanié, Lucienne Salles)
8 - *A mon país... A mon ostal...* ... 2'13" 237
(*Branlons,* chant : Elvia Malric, Lucienne Salles, accordéon chromatique : Léon Campan)
9 - *La rata.* ... 1'10" 382
(Randonnée : Elvia Malric)
10 - *Saba, saba...* ... 41" 199
(Formules : Marie-Louise Vialaret, Louis Marquès, Denise Arlabosse)
11 - *Sòm-sòm.* ... 1'15" 375
(Berceuses : Louis Soulages, Alice Menras, Lucienne Salles, Marie-Louise Barthès)
12 - *La vièlhòta.* ... 2'34" 416
(Chant : Jean Carel)
13 - *La fadarèla e lo fadarèl.* ... 47" 396
(Récits : Gaston Jutand, Lucien Gazel)
14 - *Bolega, bolega... Relha, relha...* ... 21" 379
(Formules-jeu : Guy Mouls, Georgette Teyssier, Marie-Louise Vialaret)
15 - *La chambrièra de l'avocat.* ... 32" 418
(Chant : Henriette Ricard)
16 - *Arri, arri...* ... 1'58" 376
(Sauteuses : Lucien Gazel, Marie-Louise Vialaret, Henriette Bral, Marie-Louise Barthès, Yvonne Bonnet)
17 - *Los jorns de la setmana.* ... 38" 383
(Formulettes : Jacques Vaizy, Denise Lacan, Louis Garribotto)
18 - *Pastres quitatz vòstre tropèl.* ... 2'03" 209
(Chant de Noël : Jules Lacombe)
19 - *Pinton, Lo penon, Taisson.* ... 1'57" 234
(Polkas piquées, chant : Etienne Fabre, Lucienne Salles, accordéon chromatique : Léon Campan)
20 - *Tira la rèssa...* ... 14" 379
(Formule-jeu : Marie-Louise Vialaret)
21 - *Lo boièr.* ... 1'58" 416
(Chant : Pierre Sigaud)
22 - *Madama la galineta.* ... 32" 383
(Formulette : Elvia Malric)
23 - *Lo mèrlhe coeta guèrlha.* ... 57" 400
(Conte : Marie-Louise Vialaret)
24 - *Enric IV e Enric V.* ... 11" 383
(Formule : Emilie Blanc)
25 - *Fadòli l'estamaire.* ... 1'29" 414
(Chant : Jules Lacombe)
26 - *Mossur lo curat.* ... 23" 190
(Parodies du sacré : Emilie Blanc, Jean-Claude Costes)
27 - *Lo cocut es mòrt.* ... 28" 415
(Chant : Lucienne Salles)
28 - *Cocut, banut.* ... 4" 381
(Formulette : Alice Crassous)
29 - *Santat tonèl.* ... 14" 381
(Formule : Odette Albinet)
30 - *E tant que farem aital.* ... 19" 256
(Chant : Marie-Rose Roucayrol)

FACE B (32'52") Durée Page

1 - *Bravas cosinièiras.* ... 1'31" 415
(Chant : Jules Lacombe)
2 - *A la carrièireta, a la cadièireta.* ... 16" 377
(Formules-jeu : Marcelle Miquel, Lucienne Salles)
3 - *La lebròta... La lebreta...* ... 45" 378
(Formules : Marie-Thérèse Manenq, Jacques Vaizy, Jeannette Sarrouy)
4 - *Una cigala...* ... 2'39" 409
(Chant : Emilie Garribotto)
5 - *Pregàrias.* ... 59" 188
(Prières : Emilie Blanc, Marie-Louise Barthès)
6 - *Ponhet, quichet...* ... 33" 379
(Formules-jeu : Noël Crassous, Odette Albinet, Marie-Rose Soulié, Andrée Mas, Elvia Malric)
7 - *Corblu, morblu Marion...* ... 1'07" 415
(Chant : Paulette Vernhes)
8 - *La bufatièira.* ... 1'18" 238
(*Branle,* chant : Madeleine Caubel, chant et accordéon chromatique : Léon Campan)
9 - *Pregàrias del pastre.* ... 1'08" 270
(Formules : Emilie Blanc, Marie-Louise Vialaret, Blanche Barrière)
10 - *Cantatz cloquièrs...* ... 2'44" 209
(Chant de Noël : Marguerite Bouzat)
11 - *Cabridí, cabridà...* ... 24" 383
(Formulette : Alice Menras)
12 - *Vinagre, tot agre...* ... 21" 216
(Comptines : Noël Crassous, Denise Lacan)
13 - *La Margoton .* ... 46" 415
(Chant : Marie-Louise Vialaret)
14 - *La raba.* ... 54" 381
(Randonnée : Denise Lacan)
15 - *Cinc sòus...* ... 23" 379
(Formules-jeu : Georgette Geniez, Elvia Malric, Marie-Rose Soulié, Alice Menras)
16 - *De pel camin de Perpinhan.* ... 3'37" 413
(Chant : Jules Lacombe)
17 - *La porcèla.* ... 40" 377
(Formules : Emilie Blanc, Jean-Claude Costes, Georgette Alengrin)
18 - *Marcèl, Julas, Simon...* ... 25" 381
(Formules : Emilie Garribotto, Marie-Louise Vialaret, Henriette Ricard) 190
19 - *Sabi una cançon.* ... 15" 418
(Chant : Georgette Bouzat)
20 - *Masurcà.* ... 1'10"
(Mazurka, accordéon chromatique : Léon Campan)
21 - *Ginolh redond...* ... 43" 381
(Formules-jeu : Gaston Jutand, Georgette Geniez)
22 - *Los dets de la man.* ... 34" 382
(Formulettes : Jacques Vaizy, Henriette Bral, Lucien Gazel, Denise Arlabosse, Jean-Claude Costes)
23 - *Martin de Castanet.* ... 2'33" 136
(Monologue : Clément Menras)
24 - *La cançon de Janeta.* ... 2'15" 412
(Pastourelle : Etienne Fabre)
25 - *Pater noster.* ... 15" 190
(Parodies du sacré : Emilie Blanc, Marie-Louise Barthès)
26 - *Lo curat de Vabre es brave.* ... 8" 383
(*Vira-lenga :* Elvia Malric)
27 - *La Guilhaumèla.* ... 29" 417
(Chant : Lucienne Salles)
28 - *Lo rossinhòl.* ... 7" 384
(Mimologisme du rossignol : Marie-Louise Vialaret)
29 - *Sèm de la classa, Diu me damne...* ... 35" 226
(Formules : Georgette Geniez, Etiennette Caumeil, Louis Marquès, Hélène Bosc) 239
30 - *Quiquiriquí... Quinquiriet...* ... 2'03" 380
(Formules : Denise Lacan, Henriette Bral, Elvia Malric, Odette Albinet)
31 - *Cric, crac mon conte es acabat.* ... 13" 402
(Formules de fin de conte : Emilie Blanc, Henriette Ricard)

Bibliographie

« Cette bibliographie du canton de Saint-Affrique ne présente, pour les études communales, que des références postérieures à 1956, année d'édition du supplément par B. Combes de Patris à la *Bibliographie historique du Rouergue,* de Camille Couderc. Pour des références bibliographiques antérieures, le lecteur pourra consulter ces ouvrages de base. » (Pierre Lançon)

Abréviations

AUPSR : Annales de l'Université populaire du Sud-Rouergue
EA : Etudes aveyronnaises
PVSLA : Procès verbaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron
RR : Revue du Rouergue
VR : Vivre en Rouergue
VRCAA : Vivre en Rouergue, Cahier d'Archéologie Aveyronnaise

Ouvrages généraux

- *La fin d'un monde ? Le Sud-Aveyron et la guerre de 1914-1918,* Toulouse, Centre régional de documentation pédagogique, 1987, 131 p.

Bousquet, Jacques

- "Les co-seigneurs de Caylus - Saint-Affrique - Roquefort : un exemple de généalogie *impossible", Mélanges offerts à Szabolcs de Vajay...,* Braga, Livraria Cruz, 1971, p. 95-117.

- *Le Rouergue au premier Moyen Age (vers 800 – vers 1250) : les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines,* Rodez, Société des lettres de l'Aveyron, 1992-1994, 2 vol., 896 p. (Archives historiques du Rouergue, 24 et 25).

Delmas, Jean

- *Les saints du Rouergue : Enquête sur les pèlerinages et les dévotions populaires,* Espalion, Musée du Rouergue, Musée Joseph-Vaylet, 1986, 238 p.

- "Le canton de Saint-Affrique", *VR,* n° 35, été 1980, p. 35-42.

- "Galerie aveyronnaise : canton de Saint-Affrique", *VR,* n° 81, 1997, p. 30-51.

Godfrain, Jacques, Arlès, Michel

- *Saint-Affrique, vallées de la Sorgues et du Dourdou, Roquefort,* Paris, Les Nouvelles Editions Latines, [1973], 30 p.

Labbé, Maurice, Serres, Jean-Pierre

- *L'épopée des caves bâtardes. Du roquefort au bleu des Causses,* Saint-Affrique, Maurice Labbé, Saint-Rome de Cernon, Jean-Pierre Serres, 1999, 376 p.

Miquel, Jacques

- *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Age et l'organisation de la défense,* Rodez, Edition Française d'Arts Graphiques, 1981, 2 vol. (349, 226 p.).

- *Châteaux et lieux fortifiés du Rouergue,* Rodez, Edition Française d'Arts Graphiques, 1982, 338 p.

Noël, Raymond

- *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron,* Rodez, Ed. Subervie, 1971-1972, 2 vol. (665, 680 p.).

Poujol, Jean

- *Inventaire des sites et vestiges archéologiques de la région de Saint-Affrique (département de l'Aveyron) au 1er janvier 1986,* Saint-Affrique, Los Adralhans, 1986, 98 p.

- "Compte rendu de recherches sur le peuplement du pays Saint-Affricain (bassins de la Sorgues et du Dourdou)", *AUPSR,* 4, 1987-1988, p. 323-334.

- *Complément à l'inventaire des sites et vestiges archéologiques de la région de St-Affrique (département de l'Aveyron) au 1er janvier 1991,* Saint-Affrique, Société archéologique du Rougier et des Avant-Causses, 1991, 197 p.

Richeprey, J.-F. Henry de

- *Journal des voyages en Haute-Guienne de J.-F. Henry de Richeprey. I - Rouergue,* Rodez, Commission des Archives historiques du Rouergue, 1952, LXXXVI-482 p.

Roquefeuil, Patrice

- "A propos de quelques contrats d'apprentissage dans le Saint-Affricain aux 17e et 18e siècles", *PVSLA,* t. XLIV, 2e fasc., 1984, p. 224-231.

- "Le bail de bétail, une activité financière et pastorale d'appoint (vallée de la Sorgue; 17e siècle)", *AUPSR,* 5, 1988-1989, p. 325-348.

- "Apprendre un métier et partir (Saint-Affricain - 17e et 18e siècles)", *AUPSR,* 5, 1988-1989, p. 349-359.

Roucoules, Léon

- "Au pays des quatre vallées", *RR,* n° 85, janvier-mars 1968, p. 5-15.

Serres, Jean-Pierre

- *30 ans de recherches archéologiques autour de Roquefort, 1947-1976,* [Saint-Rome de Cernon], [Jean-Pierre Serres], [1976], 114 p.

- "Les stations chasséennes de surface de la région St-Rome-de-Cernon", *VRCAA,* n° 3, 1989, p. 13-16.

- *Les statues-menhirs du groupe rouergat,* Montrozier, Musée archéologique de Montrozier, 1997, 303 p.

Tisseyre, Jean-Marie

- "L'industrie textile dans le Saint-Affricain", *PVSLA,* t. XXXXI, 1971, p. 88-103 ; *RR,* n° 101, janvier-mars 1972, p. 24-39.

Vaizy, Jacques

- "Saint-Affrique et le Sud-Aveyron", *Découverte du Haut-Languedoc,* Millau, Maury, 1973, p. 207-214.

Vigarié, Emile

- *Livre d'or de l'Aveyron,* Rodez, impr. G. Subervie, 1922, 3 vol. (XI-630, 642, 702 p.) (t. II, p. 9-62).

La Bastide-Pradines

Soutou, André

- "Trois chartes du XIIIe siècle concernant les Hospitaliers de La Bastide-Pradines (Aveyron)", *Annales du Midi,* t. 79, n° 82, 1967, p. 121-172.

Calmels-et-Le-Viala

Cabanes, Pierre

- "Commune de Calmels-et-Le-Viala. Hache polie", *PVSLA,* t. XXXIX, 1968, p. 42-44.

Débat, Antoine

- "La chapelle romane de Saint-Félix du Dourdou (XIIe siècle)", *PVSLA,* t. XXXXI, 1er fasc., 1971, p. 147-149.

Serres, Jean-Pierre

- "Permanence d'un attribut guerrier sur les sculptures rouergates de la Préhistoire au Moyen Age", *VRCAA,* n° 7, 1993, p. 81-82.

Roquefort

Aussibal, Robert

- *Roquefort-sur-Soulzon, guide touristique,* Aimargues, Editions publicitaires camarguaises, 1980, 40 p.

- *Les Caves de Roquefort, inventaire des mots, des instruments et des procédés traditionnels de l'affinage,* [Salles-la-Source], Musée du Rouergue, 1984, VIII-156 p.

- "Le 'Rocailleux royaume' de Roquefort", *AUPSR,* 1, 1984-1985, p. 171-190.

- *Roquefort, pays des Causses,* Portet-sur-Garonne, Editions Loubatières, 1987, 32 p. (Terres du Sud, 34).

- *Roquefort,* Millau, Editions du Beffroi, 1994, 48 p.

Balsan, Louis

- "Nouvelle étude sur Roquefort", *PVSLA,* t. XXXXI, 4e fasc., 1974, p. 493.

Barthe, Laurence

- "L'élaboration du système agro-industriel de Roquefort", *Grands Causses, nouveaux enjeux, nouveaux regards. Hommage à Paul Marres,* [Millau], Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des Grands Causses, 1995, p. 251-259.

Bonnefous, Jean

- A propos des "cabanières", *RR,* n° 50, avril-juin 1959, p. 245-247.

Burucoa, Christiane

- *Roquefort et ses caves,* Rodez, Editions de la Cité, [s.d.], 46 p. (Panorama).

Da Silva, Elian, Laurens, Dominique

- *Fleurines & roquefort,* Rodez, Editions du Rouergue, 1995, 285 p.

Delmas, Jean, Aussibal, Robert

- *Des cabanes aux caves, la tradition fromagère de Roquefort,* Rodez, Musée du Rouergue, 1980, 41 p.

Dumay, Raymond

- *Le Roquefort,* Paris, Editions Montalba, Perspectives aveyronnaises Editions, 1982, 221 p.

Dutheil, Henry

- *Le lait de brebis et le fromage de Roquefort,* Paris, Lallemand Editeur, 1981, 72 p.

Gèze, Bernard

- *Les conditions géologiques du site de Roquefort,* Millau, Editions Nove, 1966, 61 p.

- *Roquefort et le Larzac occidental, guide géologique,* Roquefort-sur-Soulzon, Société d'Etudes roquefortoises, 1984, 83 p.

Labbé, Maurice, Serres, Jean-Pierre

- *Roquefort en Aveyron,* Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Alan Sutton, 2002, 128 p. (Mémoire en Images).

Maury, André

- "La commercialisation du Roquefort à travers les âges", *AUPSR,* 1, 1984-1985, p. 191-204.

- "Quelques aspects du négoce du roquefort au siècle dernier", *RR,* n° 12, hiver 1987, p. 421-435.

- "Pline l'Ancien, le Roquefort et Vezins", *PVSLA,* t. XLVI, 1er fasc., 1991, p. 121-125.

Pourrat, Henri

- *L'aventure de roquefort,* Paris, Editions Albin Michel, 1958, 259 p.

Rouré, Jacques

- *Du roquefort d'abord,* Barbentane, Editions Equinoxe, 2000, 144 p.

Serres, Jean-Pierre

- "Découverte d'une pincette à épiler en bronze avec incrustation de pâte de verre", *Bulletin de la Société préhistorique française,* t. LX, n° 1-2, 1963, p. 36-37.

- "Fouilles sur le plateau de Taulan (Cne de Roquefort 12250)", *Travaux du Club d'archéologie de la MJC de Rodez,* 1983, p. 243-250.

- "Fouilles de la chapelle Saint-Pierre de Roquefort-sur-Soulzon", *VRCAA,* n° 6, 1992, p. 114-118.

- "Découverte d'un autel gallo-romain sur le Causse de Taulan (commune de Roquefort)", *PVSLA,* t. XXXX, 1er fasc., 1967, p. 103.

- "Fouilles d'une couche archéologique à Roquefort-sur-Soulzon", *VRCAA,* n° 8, 1994, p. 141-143.

- *Légendes du pays de Roquefort en Rouergue,* [S.l.], [Jean-Pierre Serres], 1994, 41 p.

Soutou, André

- "Le mot caussenard *fleurine", RR,* n° 86, avril-juin 1968, p. 174-177.

Saint-Affrique

Adhémar de Panat, Louis d'

- "Note sur les Seigneurs de St-Affrique aux XIIe et XIIIe siècles : les Combret sous divers patronymes", *RR,* n° 105, janvier-mars 1973, p. 33-43.

Aussibal, Robert

- "A propos d'une église [Vailhauzy]", *RR,* n° 135, automne 1980, p. 239-241.

Boulouis, Gaston

- *Regards sur le passé saint-affricain. L'œuvre des abbés Barthe,* [S.l.], [Gaston Boulouis], 1981, 86 p.

- *Nouveaux regards sur le passé saint-affricain. Les cinq demeures de Notre-Dame de Miséricorde,* [S.l.], [Gaston Boulouis], 1984, 90-[10] p.

Carel, Jean

- *Notes documentaires pour la connaissance de Saint-Affrique, ville historique du Sud-Aveyron,* [Saint-Affrique], [Jean Carel], 2001, 113 p.

Cros-Saussol, Jacques

- "Centenaire de l'église de Saint-Affrique (1894-1994)", *RR,* n° 40, hiver 1994, p. 549-551.

Decuq, François

- *Rétrospective de Saint-Affrique et de sa région (vision du passé),* Millau, Imprimerie Maury, 1971, 193 p.

Desachy, Sylvie

- "Millau et Saint-Affrique en état de guerre à l'époque des guerres de Religion", *Guerre et paix en Rouergue, XIe-XIXe siècle,* Rodez, Société des lettres de l'Aveyron, 1999, p. 85-100.

Marret, François, dir.

- *Saint-Affrique, hier et aujourd'hui,* Saint-Affrique, Editions Aurore Création, 1993, 197 p.

Maury, André

- "Trilogie anecdotique sur Saint-Affrique", *PVSLA,* t. XXXXI, 1er fasc., 1971, p. 103-108

Moizet, Henri, Marc, Alain

- *Des repères pour le patrimoine saint-affricain,* Toulouse, Centre régional de documentation pédagogique, 1999, 115 p.

Orsane, Lucien

- "Au début du siècle, une amicale d'instituteurs à Saint-Affrique", *RR,* n° 7, automne 1986, p. 297-306.

Poujol, Jean

- *Les Crotz dels Camins,* Saint-Affrique, Fédération départementale de Sentiers de Pays, 1981, 48 p.

- "Histoire de notre rocher de Caylus", *AUPSR,* 6, 1989-1990, p. 277-286.

- "La Tour du Puech de la Baume de Savignac", *VRCAA,* n° 9, 1995, p. 158-160.

- *Caylus ou le Saint-Affrique d'avant Saint-Affrique,* [Sainte-Eulalie de Cernon], [Jean Poujol], 1995, 140 p.

- "Caylus ou le Saint-Affrique d'avant Saint-Affrique", *RR,* n° 43, automne 1995, p. 369-399.

Sahut d'Izarn, André

- "Calmont, Castelnau, Caylus", *RR,* n° 103, juillet-septembre 1972, p. 281-288.

Soutou, André

- "Testament du seigneur de Caylus (commune de St-Affrique) en 1182", *RR,* n° 125, janvier-mars 1978, p. 29-37.

- *Centenaire de l'église, Saint-Affrique 1894-1994,* [Saint-Affrique], Comité du centenaire, 1994, 62 p.

- *Saint-Affrique et la période révolutionnaire,* Saint-Affrique, LEPA, Collège-Lycée de Saint-Affrique, 1989, 191 p.

Saint-Félix de Sorgues

Laroze, Jean

- "Méconnu et malchanceux : Jean-François de Saint-Félix, dernier Commandeur de St-Félix de Sorgues, *RR,* n° 134, été 1980, p. 121-139.

- "Les prémices de la Révocation de l'Edit de Nantes dans un village rouergat", *RR,* n° 3, automne 1985, p. 211-218.

- *Saint-Félix de Sorgues, une communauté rouergate sous Louis XIV,* Béziers, Jean Laroze, 1987, 344 p.

- "Vivre et survivre dans le Vabrais sous l'Ancien Régime", *AUPSR,* 5, 1988-1989, p. 297-324.

- *Saint-Félix de Sorgues au siècle des Lumières,* Béziers, Jean Laroze, 1991, 494 p.

- "Saint-Félix de Sorgues au siècle des Lumières", *PVSLA,* t. XLVI, 1er fasc., 1991, p. 181-184.

- "Saint-Félix de Sorgues ou la monographie locale devant l'Histoire", *EA,* 1998, p. 195-201.

- *Saint-Félix de Sorgues à l'heure révolutionnaire,* Nîmes, C. Lacour éditeur, 1997, 455 p.

Saint-Izaire

- *Saint-Izaire ... son château épiscopal...,* Saint-Izaire, Association Vie et Château, [ap. 1988], 23 p.

Alvernhe, Henri, Andrieu, Nicole,

- *Saint-Izaire et son château,* Rodez, Sauvegarde du Rouergue, 1990, n° 28, 29 p.

Balsan, Louis

- "Les statues-menhirs d'Ardaliès, commune de Saint-Izaire (Aveyron)", *PVSLA,* t. XXXXI, 2e fasc., 1972, p. 169-171.

- "La région de Saint-Izaire est-elle le berceau des statues-menhirs de l'Aveyron ?", *PVSLA,* t. XXXXIII, 1er fasc., 1979, p. 32-34.

Joly, Jean

- "Les meubles en marqueterie de Saint-Izaire," *EA,* 1997, p. 15-21.

Soutou, André

- "Les toponymes St-Izaire, St-Igest, St-Chély (Aveyron, Lozère)", *Via Domitia, annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse,* t. VI, fasc. 5, 1970, p. 117-134.

- "Les trois statues-menhirs des Ardaliès", *Revue archéologique de Narbonnaise,* t. VI, 1973, p. 255-261.

- "Le plafond Louis XIII de Saint-Izaire", *Archéologia,* n° 65, décembre 1973, p. 47-51.

Saint-Jean d'Alcapiès

- *Saint Jean d'Alcapiès à travers les âges : mélange d'histoire véridique et imaginaire d'après "Le livre de Mazel", suivi de Contes et récits,* Saint-Jean d'Alcapiès, Mairie de Saint-Jean d'Alcapiès, 1991, 173 p.

Vaizy, Jacques

- "Histoire et légendes autour de Saint-Jean d'Alcapiès", *AUPSR,* 7, 1990-1991, p. 251-267.

Saint-Rome de Cernon

Clottes, Jean, Costantini, Georges

- "Les civilisations néolithiques dans les Causses", *Préhistoire de Midi-Pyrénées,* 1982, p. 103-115.

- "Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Causses", *Préhistoire de Midi-Pyrénées,* 1982, p. 128-140.

Maury, André

- "La légende et la réalité du curé de Montclarat", *PVSLA,* t. XLV, 4e fasc., 1990, p. 535-537.

Soutou, André

- "La grotte-sanctuaire de Sargel (St-Rome-de-Cernon, Aveyron)", *OGAM,* t. XVIII, 1966, p. 1-15.

- "Une rixe à Monclarat en 1264", RR, n° 130, avril-juin 1979, p. 145-152.

Aussibal, Robert, Querbes, Paul, Soutou, André

- *Montclarat et son église,* Rodez, Sauvegarde du Rouergue, 2001, n° 72, 32-[2] p.

Tournemire

Laurent, Pierre

- *Tournemire - Le Vigan (1896-1996) : Aumessas et le chemin de fer,* [S.l.], [Pierre Laurent], [1996], 84 p.

Peyre, Edouard

- "Reconnaissance dans le Cirque de Tournemire", *Bulletin de la Société des Etudes roquefortaises,* 1958, 2 p.

Vernhet, Alain

- "Un plésiosaure à Tournemire", *PVSLA,* t. XLIV, 4e fasc., 1986, p. 561-562.

Vabres-l'Abbaye

Andrieu, Nicole

- *Le palais épiscopal de Vabres, catalogue de l'exposition,* [S.l.], [Nicole Andrieu], 1984, [10] p.

- "Le palais épiscopal de Vabres", *RR,* n° 5, printemps 1986, p. 69-78.

Armand, Henri

- "Sur des vestiges [château de Siau]", *RR,* n° 62, avril-juin 1962, p. 219-220.

- "Nouvelle note sur le château de Siau", *RR,* n° 71, juillet-septembre 1964, p. 350-351.

Causse-Touratier, Sylvie

- *Le temporel de l'abbaye de Vabres aux alentours de l'an Mil,* [S.l.], Sylvie Causse-Touratier, 1989, 123 p.

Fournial, Etienne

- "Note sur la chronologie de quelques chartes du Cartulaire de Vabres", *RR,* n° 44, octobre décembre 1957, p. 415-418.

- "La chronique d'Agio ou le prologue du cartulaire de l'abbaye de Vabres", *RR,* n° 1, printemps 1985, p. 9-14.

- *Cartulaire de l'abbaye de Vabres au diocèse de Rodez, essai de reconstitution d'un manuscrit disparu,* Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Saint-Etienne, CERCOR, 1989, 196 p., (Archives historiques du Rouergue, 21).

Marquès, Henri

- "Précisions sur le cartulaire de Vabres", *PVSLA,* t. XLV, 3e fasc. 1989, p. 405.

Versols-et-Lapeyre

Cabanes, Pierre

- "Présentation de quelques outils préhistoriques trouvés en surface dans les environs de Montlaur (Aveyron)", *PVSLA,* t. XXXX, 4e fasc., 1970, 1972, p. 436-438.

Rouve, René

- "Quand on faisait du salpêtre à Versols", *RR,* n° 39, automne 1994, p. 403-406.

Soutou, André

- "Bref historique de Lapeyre-sur-Sorgue", *RR,* n° 85, janvier-mars 1968, p. 43-46.

Bibliographie occitane

Histoire

Bony, Maurice

- *Lo nòstre Roèrgue aimat d'ièr, d'uèi e de totjorn,* Rodez : *lo Grelh Roergàs,* n° 24 A, 1980.

- *Lo nòstre Roèrgue aimat II,* Rodez : *Lo Grelh Roergàs,* n° 24 B, 1982.

Onomastique

Nouvel, Alain

- *Les origines historiques et préhistoriques de la langue d'oc : Rouergue,* Annales de l'Université populaire du Sud-Aveyron, 1984-1985, p.135-139.

- *Les noms de lieux témoins de notre histoire,* Montpellier : *Terra d'òc,* 1981.

Dauzats, A. et Ch. Rostaing

- *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France,* Paris : Libr. Guénégaud, 1983.

Linguistique

Alibert, Louis

- *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens,* Toulouse : Institut d'études occitanes, 1966.

- *Grammatica occitana segón los parlars lengadocians,* Toulouse, *Societat d'estudis occitans,* 1935.

- *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens,* Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, 1965.

Anglade, Joseph

- *Grammaire de l'ancien provençal,* Paris, Klincksieck, 1977

Cantalausa, Jean de

- *Diccionari fondamental occitan illustrat lengadocien,* Toulouse, Institut d'études occitanes ; Centre régional d'études occitanes, 1979.

- *Aux racines de notre langue : les langues populaires des Gaules de 480 à 1080,* Saint-Pierre, Rodez : Culture d'Oc, 1990.

Mistral, Frédéric

- *Lou Tresor dòu Felibrige,* dictionnaire provençal-français, Edisud, Aix-en-Provence, 1983 (reprint)

Levy, Emil

- *Petit dictionnaire provençal-français,* Raphèle-lès-Arles : Culture provençale et méridionale, 1980.

Vayssier, Aimé

- *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron,* Marseille : Laffite Reprints, 1979.

Littérature, traditions, poésie

Alvernhe, Louis

- *Los Flous dé lo Mountagno, poésies patoises amusantes...,* Rodez, H. de Broca, 1880, 283 p.

Bessou, (abbé Justin)

- *D'al brès a la toumbo,* Rodez : Carrère, 1892.

Bouviala, A.

- *Flous rustiquos,* Rodez, Carrère, 1913.

Calelhon

- *Lo pan tendre,* Rodez : *Lo Grelh Roergàs,* 1976-1977.

Mouly, *Enric*

- *Bortomieu o lo torn del Roergue,* Carrère, 1973. (Collection du *Grelh Roergàs :* 7).

- *En tutant lo grelh,* Rodez : Ed. Subervie, 1962.

Rostaing, Charles

- "Les Troubadours rouergats", *RR,* n° 114, juin 1975, p.130-142.

Chant

- *Chansons du pays d'Oc,* Rodez ; Editions du Rouergue, 1996.

Canteloube, Joseph

- *Anthologie des chants populaires,* [s. l.]: Ed. du Dauphin, 1974.

Froment, L.

- *Chansons du Rouergue recueillies et harmonisées par Léon Froment,* Rodez : Carrère, 1930.

Girou, Marius

- *Cançon vòla,* Toulouse : CRDP, 1979.

Lambert, Louis et Montel, Achille

- *Chants populaires du Languedoc,* Marseille : Laffitte, 1975.

Marie, Cécile

- *Anthologie de la chanson occitane : chansons populaires des pays de langue d'oc,* Paris G.P. Maisonneuve et Larose, 1975.

Mercadier, E.

- *Chansonnier manuscrit.*

Molin, Enric

- *Los cants del Grelh.*

Remerciements

L'opération *al canton de Sent-Africa* est une réalisation du Conseil général de l'Aveyron et de l'équipe *al canton*-Institut de Culture régionale de la Mission départementale de la Culture.

Un brave mercé a totes los que nos an plan adujats :

- Alain Fauconnier, conseiller régional, conseiller général (lancement),
- Jean-Luc Malet, conseiller général (restitution),
- les maires, les municipalités, les secrétaires de mairie :

La Bastida-Pradinas : Emilien Boutonnet (lancement et restitution),
Caumèls-e-Lo Vialar : Louis Gavalada (lancement et restitution),
Ròcafòrt : Bernard Sirgue (lancement et restitution),
Sent-Africa : Fernand Sambucy (lancement), Alain Fauconnier (restitution),
Sent-Esèri : Jean-Claude Costes (lancement), Jean-Jacques Sellam (restitution),
Sent-Faliç : Alain Bessière (lancement), Bertrand Schmitt (restitution),
Sent-Jan d'Aucàpias : Jérôme Rouve (lancement et restitution),
Sent-Roma : Mireille Bastide (lancement et restitution),
Tornamira : Robert Aussel (lancement), Monique Barbaro (restitution),
Vabre : Michel Bernat (lancement et restitution),
Verzòls-e-La Pèira : Norbert Delmas (lancement), Cathy Palliès (restitution),

- les Archives départementales,
- l'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais,
- la bibliothèque municipale de *Sent-Africa,*
- le Centre culturel occitan du Rouergue,
- le *Grelh roergàs,*
- le Musée du Rouergue,
- la Société des cartophiles et numismates de l'Aveyron,
- la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron,
- les enfants, les professeurs d'école, les parents d'élèves des écoles publiques ou privées du canton de *Sent-Africa,*
- tous les partenaires associatifs et institutionnels du canton de *Sent-Africa* et les maisons de retraite,
- toutes celles et tous ceux qui, par leur accueil, leurs témoignages, leurs prêts d'objets et de documents, leurs aides de toutes sortes ont permis de mener à bien l'opération *al canton.*

Cassette :

La Bastida-Pradinas : Gazel Lucien,

Caumèls-e-Lo Vialar : Tauriac Marcel,

Sent-Africa : Albinet Odette, Carel Jean, Garribotto Emilie, Garribotto Louis, Geniez Georgette, Jutand Gaston, Lacan Denise, Malric Elvia, Menras Alice, Menras Clément, Mouls Guy, Roucayrol Marie-Rose, Soulié Marie-Rose, Vaizy Jacques, Vernhes Paulette, Vialaret Marie-Louise,

Sent-Esèri : Barrière Blanche, Bouzat Georgette, Bouzat Marguerite, Cabanié Roger, Campan Léon, Costes Jean-Claude, Crassous Alice, Crassous Noël,

Sent-Faliç : Bosc Hélène, Miquel Marcelle, Salles Lucienne, Teyssier Georgette,

Sent-Jan d'Aucàpias : Soulages Louis,

Sent-Roma : Caumeil Etiennette, Fabre Etienne, Lacombe Jules, Marquès Louis, Sarrouy Jeannette, Sigaud Pierre,

Tornamira : Caubel Madeleine, Manenq Marie-Thérèse,

Vabre : Barthès Marie-Louise, Blanc Emilie, Bonnet Yvonne, Malric Lucienne, Mas Andrée,

Verzòls-e-La Pèira : Alengrin Georgette, Arlabosse Denise, Bral Henriette, Ricard Henriette...

Lexique :

Albinet Odette, Arlès Henri, Arvieu Anne-Marie, Baldet Auguste, Baldet Thérèse, Barrière Blanche, Barthès Marie-Louise, Bertrand Christian, Bessière Guy, Bessière Marie-Thérèse, Blanc Emilie, Bonnet Cyprien (né en 1917 à *Plasença),* Bonnet Marin, Bonnet Yvonne, Bousquié Yvette, Bouviala André, Bouzat Denis, Bouzat Marguerite, Carrière Raymond, Castan Andrée, Causse René, Cœurveillé Claude, Cœurveillé Denis, Coste Joseph, Crassous Noël, Crébassa Lucette, Durand Joseph, Fabre Elise, Gaches Geneviève, Gazel Lucien, Gazel Pierre, Granier Marie-Louise, Julien Claude, Julien Gilbert, Lavabre André, Malric Lucienne, Marquès Louis, Norman Léon, Pailhès Marius, Ricard Henriette, Roucayrol Marie-Rose, Soulages Louis, Taillefer Fernande, Taillefer Michel, Tauriac Marcel, Trinquier Henri (né en 1929 à *Murasson),* Trinquier Odette, Vézinet Georgette, Viguier Marius, Vincent Renée.

Photographies, documents :

(Les photographies de groupes dont les rangs sont différenciés se lisent de gauche à droite et de bas en haut).

La Bastida-Pradinas : Boutonnet Nadine (B. N.), Fabre Myriam (F. My.), Gazel Michel (G. M.), Mailhé Béatrice (M. B.), Mailhé Marie (M. M.), Sigaud Paul (S. P.),

Caumèls-e-Lo Vialar : Carrière Raymond (C. Rm.), Constans Jacky (C. Jc.), Maraval Denise (M. D.), Mouls Jules (M. J.), Terral Raymonde (T. Rm.),

Montpelhièr : Tilloca Monique (T. Mn.),

Narbona : Julien Gilbert (J. Gb.),

Onet-lo-Castèl : Douziech Jacques (D. Jc.),

París : Crépin-Girbelle Jacques (C.-G. J.),

Rodés : Archives départementales de l'Aveyron (Arch. dép. A. ; fds. D. Gn. : fonds Dalas Gilberte de *Verzòls),* Dausse Lucien (D. L.), Dhombres Jean (Dh. J.), Société des Lettres, sciences et arts de l'Aveyron (S. d. L.),

Ròcafòrt : Bertrand Christian (B. C.), Caussat Jean-Louis (C. J.-L.), Delcros Marie-Christine (D. M.-C.), Marquès André (M. An.), Sigaud Emile (S. E.), Sobie Jean-Louis (S. J.-L.),

Sent-Africa : Albinet Odette (A. Od.), Amiel Maria (A. Mr.), Arles Lauréa , Broussou Paul (B. Pl.), Carel Jean (C. J.), Carrière Marcel (C. Mr.), Chaix Yvette (C. Y.), Cœurveillé Denis (C. D.), Coulon Pierre (C. P.), Cros Jacques (C. Jq.), Delmas Yvonne (D. Y.), Fabre Rose (F. R.), Garribotto Louis et Emilie (G. Ls.-G. Emi.), Gazel Pierre (G. P.), Jutand Gaston, Labbé Maurice (L. Mr.), Mas Camille (M. Cm.), Mouls Guy (M. G.), Nicouleau Albert (N. Al.), Nicouleau Andrée (N. A.), Pomarède Andrée (P. An.), Ramond Lucien (R. Lu.), Redon Camille (R. C.), Roucayrol Marie-Rose (R. M.-R.), Rouves Jeanette (R. Jn.), Soulier Rose (S. Rs.), Vaizy Jacques (V. J.), Vidal Jean (V. Jn.),

Sent-Faliç : Bec Michèle (B. Mch.), Bosc Josette-Hélène (B. J.-H.), Brouillet Joëlle (B. Jl.), Cœurveillé Claude (C. Cl.), Devic Armande (D. Ar.), Domec Bernard (D. B.), Gaches Geneviève (G. Gn.), Gouzes Francis (G. F.), Gras Jean-Pierre (G. J.-P.), Jeantet Louisette (J. L.), Miquel Marcelle (M. Mc.), Raymond Rosette (R. Rs.), Salvan René (S. R.), Teyssier Pierrette (T. P.), Vilaplana André (V. An.),

Sent-Esèri : Alric Laurence (A. Lr.), Alric Odette (A. O.), Association Vie et château (A. V. C.), Barrière Blanche (B. B.), Bouzat Georgette (B. G.), Campan Léon (C. L.), Costes Jean-Claude (C. J.-C.), Crassous Noël (C. N.), Maraval Guy (M. Gy.), Meric Théo et Guilhem (M. T. G.), Souillac Yolande (S. Yl.),

Sent-Jan e Sent-Paul : Galtier Jean (G. Je.) *de Sent-Jan d'Alcàs,* Vialettes Raymonde (V. Rm.) *de Sent-Jan d'Alcàs,*

Sent-Jan d'Aucàpias : Arlés Henri (A. H.), Bardou Sylvie (B. S.), Castan Andrée (C. An.), Costes François et Michèle (C. F. M.), Costes Michel (C. Mc.), Martin Simone (M. Sm.), Recoules Fernande (R. F.), Soulages Louis (S. Ls.), Taillefer Michel (T. Mc.), Taillefer Roger (T. Rg.), ,

Sent-Jòrdi de Luzençon : Aussibal Robert (A. Rb.),

Sent-Roma : Alauze Paul (A. P.), Ayrinhac Claude (A. Cl.), Baldet Jean-Pierre (B. J.-P.), Bonnefous Jean (B. Je.), Caumeil Etiennette (C. E.), Fabre Elise (Lisette) (F. E.), Fabre Etienne (F. Et.), Lacombe Alfred (L. Al.), Larinié Louis (L. Ls.), Marquès Louis (M. L.), Serres Jean-Pierre (S. J.-P.), Sigaud Pierre (S. Pr.), Treillet Jean (T. J.), Viales René (V. Rn.),

Tornamira : Bouviala André (B. A.), Bouzat Maryvonne (B. My.), Crebassa Lucette (C. Lu.), Fénérols Pierre (F. Pr.), Galtier Pierre (G. Pr.), Manenq Marie-Thérèse (M. M.-T.), Merviel Christian (M. Ch.), Vézinet Georgette (V. G.), Vincent Renée (V. R.),

Vabre : Armand Marguerite (A. M.), Artis Elie (A. E.), Barthès Marie-Louise (B. M.-L.), Blanc Emilie, Coste Joseph (C. Js.), Daures Alban (D. Al.), Jeantet Gilbert (J. G.), Malric Lucienne (M. Lc.), Mas Pierre (M. P.), Milhau Lucienne (M. Luc.), Puech Amans (P. A.), Roucayrol Emilienne (R. Em.), Soulié Yvon (de La Garriette) (S. Y.), Viguier Marius (V. M.),

Verzòls-e-La Pèira : Alengrin Georgette (A. Gg.), Arlabosse Denise (A. D.), Atché Odette (A. Ot.), Galtier Etienne (Emile) (G. E.), Jean Fernand (J. F.), Milhau Monique (M. Mn.), Philibert Simone (P. S.), Reynès Marie (R. M.), Ricard Henriette (R. H.), Sausin Jeannine (S. Jn.), Thomas Christine (T. C.)...

Réalisation :

- enquêtes : Christian-Pierre Bedel,

- animations scolaires : Pierre Marcilhac,

- assistance de recherche, d'animation et d'édition : Jean-Luc Lafon,

- documentation : Odette Albinet, Archives départementales de l'Aveyron, Lauréa Arles, Odette Atché, Robert Aussibal, Claude Ayrinhac, Christian-Pierre Bedel, Emilie Blanc, Georges Bories, Nadine Boutonnet, Georgette Bouzat, Christiane Cambiaire et la bibliothèque municipale de *Sent-Africa,* Jean Carel, Jean-Louis Caussat, Yvette Chaix, Denis Cœurveillé, Anne-Marie et Jacky Constans, Michel Costes, Jacques Cros, Lucien Dausse, Jean Delmas, Etienne Fabre, Lisette Fabre, Geneviève Gaches, Pierre Galtier, Pierre Gazel, Jean-Pierre Gras, Philippe Gruat, Maurice Labbé, Pierre Lançon, Louis Larinié, Marie-Thérèse Manenq, Pierre Marlhiac, André Marquès, Louis Marquès, Pierre Mas, Christian Merviel, Monique Milhau, Jules Mouls, Andrée Nicouleau, Jean Poujol, Fernande Recoules, Marie-Rose Roucayrol, Jean-Pierre Serres, Emile Sigaud, Jean-Pierre Sobie, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Yvon Soulié, Jean Treillet, Raymonde Vialettes, Renée Vincent...

- maquette : Christian-Pierre Bedel, Jean-Luc Lafon, Patricia Pallier,

- photographies : Christian-Pierre Bedel (B. C.-P.), Lucien Dausse (D. L.), Gilberte Dalas (D. Gn.), Jean-Pierre Serres (S. J.-P.)

- prise de contact, identification, reprographie, saisie complémentaire : Sandrine Cayrouse, Amélie Picarougne, Colette Scudier,

- transcriptions : Christian-Pierre Bedel, Jean-Luc Lafon, Patricia Pallier.

Témoignages :

A. A. : Arvieu Annie (Anne-Marie), née Bral en 1946 à *Sent-Faliç.*
A. C. : Arvieu Claude, né en 1944 à *La Grina de Silvanés.*
A. D. : Arlabosse Denise, née Cabanes en 1934 à *Sent-Africa.*
A. E. : Artis Elie, né en 1934 à *Sent-Africa.*
A. G. : Alric Georges, né en 1925 à *Tornamira.*
A. Gg. : Alengrin Georgette, née Combettes en 1924 à *Codòls del Vialar de Tarn.*
Agret Simone, née en 1912 à *Milhau.*
A. H. : Arlès Henri, né en 1932 à *Sent-Victor-e-Melviu.*
A. Hr. : Albinet Henri, né en 1919 à *Caumèls-e-Lo Vialar.*
A. L. : Arles Lucette, née Boulet en 1931 à *Ròcafòrt.*
A. M. : Armand Marguerite, née Vayssettes en 1914 *a-z-Aissenas.*
A. Mar. : Allard Marie (questionnaire scolaire de Dardié Jean-Rémi).
A. Mr. : Amiel Maria, née en 1928 à *Vendalòvas de Sent-Africa.*
A. O. : Alric Odette, née Loubière en 1921 à *Cambolàs del Pont.*
A. Od. : Albinet Odette, née Roucayrol en 1928 à *Caumèls-e-Lo Vialar.*
A. P. : Alauze Paul, né en 1925 à *Sent-Roma de Sarnon.*
A. R. : Atché René, né en 1938 à *Sauclièiras.*
A. Rb. : Aussibal Robert, né en 1927 à *Rodés.*
A. Rg. : Albigés Roger, né en 1921 à *Sent-Jan del Bruèlh.*
Atché Odette, née Espinasse en 1937 à *La Pèira.*
B. A. : Bouviala André, né en 1926 à *Auglans de Tornamira.*
B. Ag. : Bouviala Augusta, née Arnal en 1926 à *Las Casaledas de La Bastida.*
B. An. : Bardy André, né en 1935 à *Copiac.*
Bardy Bernadette, née Bousquet en 1947 à *Brasc.*
B. Au. : Baldet Auguste, né en 1923 à *Sent-Roma de Sarnon.*
B. B. : Barrière Blanche, née Déjean en 1933 *al Mas de Cadenas de Sent-Esèri.*
B. C. : Bertrand Christian, né en 1944 à *Fontanilhas de Sent-Esèri.*
B. Cr. : Brouillet Carine (questionnaire scolaire de Jutand Jérémy).
B. D. : Bouzat Denis, né en 1929 à *Bucèls de Sent-Esèri.*
B. E. : Boutonnet Emilien, né en 1937 à *Segur.*
Bec René, né en 1932 à *Montclar de Carcin (82).*
B. El. : Boutonnet Elise, née Arnaud en 1928 à *Sent-Jan del Bruèlh.*
B. Em. : Blanc Emilie, née Panis en 1928 à *Verrièiras de Montlaur.*
B. Emi. : Bral Emile, né en 1938 à *Sent-Africa.*
Bessières Francis, né en 1958 à *Sent-Africa.*
B. F. : Bouzat Fernand (questionnaires scolaires de Méric Théo et Guilhem).
B. Fr. : Bergonnier France (questionnaire scolaire de Dargaud Charlène).
B. G. : Bouzat Georgette, née Reynès en 1926 à *Broquièrs.*
B. Gn. : Bouzat Gisèle, née Mouls en 1935 à *La Vòuta de Caumèls-e-Lo Vialar.*
B. Gy. : Bessières Guy, né en 1932 *al Mas de Geli de Sent-Faliç.*
B. H. : Balmes Henri, né en 1924 à *Sent-Africa.*
B. Hl. : Bosc Hélène (Josette), née en 1941 à *Mascorbas de Sent-Faliç.*
B. Hr. : Bral Henriette, née Cayzac en 1947 à *Gissac.*
B. J. : Bouzat Jean, né en 1924 à *Sent-Esèri.*
B. Je. : Bonnefous Jean, né en 1929 à *Ròcafòrt.*
B. Jl. : Brouillet Joëlle, née Gras en 1954 à *Sent-Faliç.*
B. J.-L. : Bernard Jean-Louis (questionnaire scolaire de Bernard Arnaud).
B. J.-P. : Baldet Jean-Pierre, né en 1951 à *Sent-Africa.*
B. Jr. : Bonnefous Jérémy (questionnaire scolaire).
B. Ju. : Barthémély Jules, né en 1910 à *Bornac de Sent-Africa.*
B. L. : Bouzat Louis, né en 1926 à *Dònacòsta de Sent-Esèri.*
B. Ls. : Berthézène Louis, né en 1910 *al Molin de Lènh de Sent-Africa.*
B. M. : Bouzat Marguerite, née Bouzat en 1932 à *Sent-Africa.*
B. Mc. : Bonnet Marcelle, née Alary en 1922 à *Sent-Esèri.*
B. Mch. : Bec Michèle, née Rolland en 1931 à *Sent-Faliç.*
B. M.-L. : Barthès Marie-Louise (Marinette), née Durand en 1923 *al Cròs de Monés-Proencós.*
B. Mr. : Bonnet Marin, né en 1918 à *Camporiès de Monés-Proencós.*
B. M.-T. : Barthélémy Marie-Thérèse, née Fages en 1925 à *Combret.*
B. M.-Th. : Bessières Marie-Thérèse, née Gautrand en 1933 *al Mas-Nòu de Sent-Faliç.*
Bousquié Yvette, née Lagriffoul en 1932 à *Margat de La Sauvetat-Peiralés.*
Bouzat Maryvonne, née en 1953 à *Sent-Africa.*
B. P. : Bousquié Paul, né en 1932 à *Margat de La Sauvetat-Peiralés.*
B. Pl. : Broussou Paul, né en 1924 à *Verzòls.*
Broussou Reine, née Rouquette en 1932 à *Combret.*
B. T. : Baldet Thérèse, née Torquebiau en 1923 à *Sent-Roma de Sarnon.*
B. Y. : Bonnet Yvonne, née Rascol en 1926 à *La Maurèla de Monés-Proencós.*
B. Yv. : Barrière Yvon, né en 1922 à *Las Ròcas de Sent-Esèri.*
C. A. : Crassous Alice, née Liquière en 1929 à *Sent-Africa.*
C. Am. : Calmes Aimé (questionnaire scolaire de Calmes Grégory).
C. An. : Castan Andrée, née Rames en 1929 à *Sent-Jan d'Aucàpias* (et questionnaire scolaire de Villebrun Eva).
C. Au. : Carles Aurélie, née Maury en 1911 à *Milhau.*
Causse Hélène, née Valdeyron en 1933 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
Cayzac Reine, née Viala en 1933 à *Gissac.*
C. C. : Calmels Colette, née Jeantet en 1948 à *Sent-Africa.*
C. Cl. : Cœurveillé Claude, né en 1936 à *La Bòria de Caumèls-e-Lo Vialar.*
C. Clé. : Carles Clément (questionnaire scolaire).
C. D. : Cœurveillé Denis, né en 1938 à *Sent-Africa.*
C. E. : Caumeil Etiennette, née Sigaud en 1915 à *Montclarat de Sent-Roma.*
C. F. : Calvet Francis (questionnaire scolaire de Calvet Jonathan).
C. J. : Carel Jean, né en 1930 à Stains (93).
C. J.-C. : Costes Jean-Claude, né en 1948 à *Rodés.*
C. J.-L. : Caussat Jean-Louis, né en 1939 à *Tornamira.*
C. Jq. : Cros Jacques, né en 1931 à *Bèlmont.*
C. Js. : Coste Joseph, né en 1922 *al Mas de Pausa de Vabres.*
C. Ju. : Cadas Jules, né en 1925 à *Puòg de Gòs de Copiac.*
C. L. : Campan Léon, né en 1928 à *Bornaguet de Sent-Esèri.*
C. Lc. : Cot Lucienne, née en 1912 à *Combret.*
C. Ld. : Carlet Ludovic, né en 1927 à *La Jaça de Verzòls-e-La Pèira.*
C. Lé. : Castelbou Léonce, né en 1918 à *Sent-Esèri.*
C. Ll. : Cadier Leslia (questionnaire scolaire).

C. Ls. : Constans Louis, Emma et Odile (questionnaire scolaire de Constans Magalie).
C. Lu. : Crébassa Lucette, née Chauchard en 1927 à *Tornamira.*
C. M. : Caubel Madeleine, née en 1931 à *Milhau.*
C. Mc. : Costes Michel, né en 1946 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
C. Mch. : Costes Michèle (questionnaire scolaire de Costes François).
C. Ml. : Caumes Mélanie (questionnaire scolaire).
C. Mt. : Cambon Marthe (questionnaire scolaire de Lorente Edith).
C. M.-Th. : Constans Marie-Thérèse, née Viala en 1930 *al Molin del Vialar.*
C. N. : Crassous Noël, né en 1925 à *Sent-Africa.*
Cœurveillé Brigitte, née Ricard en 1938 à *Sent-Africa.*
Cœurveillé Paulette, née Daurelles en 1939 à *Reborguil.*
Coste Henriette, née Gavalda en 1920 *als Pescaires de Monés-Proencós.*
C. R. : Cabanié Roger, né en 1930 à *Las Còstas-Goson.*
C. Rm. : Carrière Raymond, né en 1924 à *La Bòria de Caumèls-e-Lo-Vialar.*
C. Rn. : Causse René, né en 1931 à *La Sauvetat de La Cobertoirada.*
C. S. : Carrière Simone, née Cazottes en 1926 *al Tairac de Lebós.*
C. Sm. : Cluzel Simone, née Nayral en 1937 à *Salelas de Curan.*
C. T. : Cadas Thérèse, née Bonnet en 1928 à *Las Mai(s)ons de Plasença.*
C. Th. : Connes Thérèse (questionnaire scolaire de Vecauteren Ludovic).
D. A. : Dardie André, né en 1927 à *Vabre.*
D. Al. : Daures Alban, né en 1912 à *Lavabre de Connac.*
D. E. : Daures Elise, née Barthélémy en 1921 à *Brossa-lo-Castèl.*
D. G. : Durand Gaston, né en 1909 à *Sent-Aulariá de Sarnon.*
D. J. : Durand Joseph, né en 1924 *al Mas de Farrièiras de Vabre.*
D. J.-C. : Durand Jean-Claude, né en 1952 à *Sant-Jòri.*
D. Je. : Daloux Jean, né en 1919 à *Recolas-Previnquièiras.*
D. Jn. : Durand Jean, né en 1936 à *La Pèira.*
D. M.-L. : Durand Marie-Louise, née Gayraud en 1912 à *L'Espitalet.*
D. Y. : Delmas Yvonne, de *Sent-Africa.*
E. C. : Espinasse Cécile, née Calviac en 1912 à *Vabre.*
Fages Gabriel, né en 1923 *al Massegròs (48).*
Fages Lucette, née Nouyrigat en 1925 à *Severac-Gara.*
F. E. : Fabre Elise (Lisette), née Albrengues en 1923 à *Sent-Roma de Sarnon.*
F. Et. : Fabre Etienne, né en 1928 à *Sent-Roma de Sarnon.*
F. L. : Foyer logement de *Sent-Africa* avec : Abbal Léon, né en 1917 à *Montlaur ;* Alric Francis, né en 1933 à *Sent-Africa ;* Alvernhe Raymonde, née en 1931 *al Vialar de Tarn ;* Barthémély Jules, né en 1910 à *Bornac de Sent-Africa ;* Borne Jeanne, née Dressayre en 1920 à *Sylvanés ;* Boudes Laurette, née Carles en 1920 à *Sent-Africa ;* Bousquet Damien, né en 1921 à *Sant-Jòri ;* Bousquet Marie, née Sonal en 1918 à *Sant-Jòri ;* Gaubert Maria, née Devic en 1921 *a-z-Aissenas ;* Jeanjean Simone, née en 1915 à *Besièrs (34) ;* Rouquette Madeleine, née en 1924 ; Rudelle Ernest, né en 1922 *al Miralh de Vabre...*
F. M. : Frayssinet Marie, née Calmes en 1903 à *Naiac de Sent-Roma de Tarn.*
F. P. : Fabre Paulette, née Rouquette en 1921 à *Sent-Esèri.*
F. R. : Fabre Rose, née Pons en 1919 à *Pozòls (34).*
G. A. : Gazel Armande, née Arnaud en 1929 à *Sent-Jan del Bruèlh.*
Gaches Christian, né en 1938 à *Nebian (34).*
Galtier Eliane, née Mouls en 1943 à *Sent-Africa.*
Gayraud Jeanine, née Gavalda en 1929 à *Las Pomaredas de Sent-Africa.*
G. C. : Gras Clément, né en 1922 à *Sent-Faliç.*
G. E. : Galtier Etienne (Emile), né en 1908 à *Verzòls-e-La Pèira.*
G. El. : Gazel Elvia, née Ladet en 1926 à *Vairau.*
G. Em. : Galtier Emma, née Bernolle en 1918 à *Murasson.*
G. Emi. : Garribotto Emilie, née Combes en 1932 à *Vabre.*
G. Emil. : Guiraud Emilie (questionnaire scolaire de Boudes Cyndie).
Geniez Jean, né en 1923 à *Sent-Africa.*
G. F. : Gouzes Francis, né en 1935 à *Besièrs.*
G. G. : Galzin Gilberte, née en 1911 à *Sagonzac de Vabre.*
G. Gb. : Guirau Gabrielle (questionnaire scolaire de Marcos Iris).
G. Gg. : Geniez Georgette, née Crouzet en 1927 à *Requistar* (et questionnaire scolaire de Cambiaire Amans).
G. Gn. : Gaches Geneviève, née Buguet en 1939 à *París.*
G. H. : Galzin Hélène, née en 1907 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
G. J. : Guibert Joseph, né en 1935 à *Carcassona (11).*
G. Je. : Galtier Jean, né en 1936 à *Massèrgas de Sent-Jan d'Alcàs.*
G. Jl. : Gavalda Juliette, née en 1934 *al Mas de Roget de Vabre.*
G. Jo. : Guibert Josette, née Rouquette en 1926 à *Milhau.*
G. J.-P. : Gras Jean-Pierre, né en 1932 à *Sent-Faliç.*
G. Js. : Gras Josette, née Bonnet en 1934 à *Silvanés.*
G. L. : Gazel Lucien, né en 1928 à *Sent-Pèire de La Bastida-Pradinas.*
G. Lc. : Gayraud Lucien, né en 1935 à *Broquièrs.*
G. Ls. : Garribotto Louis, né en 1920 *al Truèlh.*
G. M. : Gazel Michel, né en 1932 à *Sent-Pèire de La Bastida-Pradinas.*
G. Mc. : Gras Marcelle, née Durand en 1925 à *La Tor de Marnhagas.*
G. M.-L. : Granier Marie-Louise, née en 1919 à *Martrin.*
G. Mr. : Guibert Marcelle, née Galzin en 1928 à *Verzòls-e-La Pèira.*
G. M.-R. : Granier Marie-Rose (questionnaire scolaire de Bonnafé Mélanie).
G. P. : Gazel Pierre, né en 1927 à *Sent-Pèire de La Bastida-Pradinas.*
G. Pc. : Grégoire Pascal (questionnaire scolaire de Monestier Jessica).
G. Pr. : Galtier Pierre, né en 1932 à *Tornamira.*
G. R. : Guibert René, né en 1927 à *Sent-Victor-e-Malviu.*
G. Y. : Gavalda Yvette, née en 1925 *al Mas de Roget de Vabre.*
H. C. : Habuda Claudine (questionnaire scolaire de Habuda Bétina).
H. E. : Hèbles Emile, né en 1915 *a-z-Aissenas.*
J. C. : Julien Claude, né en 1935 *als Fornials de Tornamira.*
J. E. : Jean Elise, née Rouquette en 1929 à *Puòg-Mèg de Verzòls-e-La Pèira.*
J. F. : Jean Fernand, né en 1927 à *Las Teulas de Verzòls-e-La Pèira.*
J. G. : Jeantet Gilbert, né en 1926 à *Vabre.*
J. Gb. : Julien Gilbert, né en 1933 *al Fornial de Tornamira.*
J. Gt. : Jutand Gaston, né en 1928 à Dijon (et questionnaires scolaires de Gisondi Benjamin et Julien Amélie).
J. J. : Juérys Josette, née Audouard en 1933 à *Broquièrs.*

Julien Bernadette, née Sanhet en 1938 à *Montpelhièr (34).*
Jutand Simone, née Vidal en 1926 à *Camaràs de Sent-Africa.*
L. A. : Lavabre André, né en 1932 *al Vieuset de Vabre.*
L. Al. : Lacombe Alfred, né en 1913 à *Segur.*
L. An. : Lacan André, né en 1929 à *Sent-Roma de Tarn.*
L. D. : Lacan Denise, née Thomas en 1931 à *Sent-Victor-e-Malviu.*
L. J. : Lacombe Jules, né en 1910 à *Vissac de Segur.*
L. L. : Lavabre Lucienne, née Condamines en 1935 *al Mas de Pomet de Vabre.*
L. Ls. : Larinié Louis, né en 1934 à *Sent-Roma de Sarnon.*
L. M. : Lacombe Marthe, née Caubel en 1922 à *Pradas de Salars.*
L. Mc. : Lavabre Marcel, né en 1916 à *Vabre.*
L. P. : Layral Paulette (questionnaire scolaire de Layral Emmanuel).
L. S. : Lacombe Simone, née Berthomieu en 1920 à *Sent-Jòrdi.*
M. A. : Malric Antoinette, née Aigouy en 1915 à *Severac-lo-Castèl.*
M. Ad. : Malaval Adrien, né en 1928 à *Sent-Jòrdi.*
M. Al. : Menras Alice, née Bonnet en 1928 à *Esplàs de Reborguil.*
M. Am. : Miquel Aimé, né en 1920 à *Sent-Africa.*
M. An. : Marquès André, né en 1933 à *Sent-Africa.*
M. And. : Mas Andrée, née Vigroux en 1944 à *Vabre.*
M. Ar. : Merviel Armand, né en 1935 à *Curan.*
M. C. : Menras Clément, né en 1923 *al Vialar de Bèlmont.*
M. Cm. : Mas Camille, né en 1925 à *La Sèrra.*
M. D. : Maraval Denise, née Arnal en 1919 *al Fraisse de Sent-Roma de Tarn.*
M. de R. : Maison de retraite de *Sent-Africa* avec : Alberge Juliette, née Barthélémy en 1914 à *Bornac de Sent-Africa* ; Babot Henriette, née Debru en 1927 à *Las Còstas-Gozon ;* Bonnafé Mathieu, né en 1922 à *Sent-Baulise ;* Carabasse Elie, né en 1911 à *Sent-Jan* ; Carrière Odette, née Salvan en 1919 à *Vendalòvas de Sent-Africa ;* Cazes Henriette née Arnal en 1916 à *Vispens de Sent-Africa,* Cristol Antoinette, née Anglade en 1905, Saysset Georgette, née Moysset en 1923...
M. Dn. : Montane Denis, né en 1933 à *Montlaur.*
M. E. : Malric Elvia (Julienne), née Mazel en 1917 à *Brasc.*
M. F. : Manenq Firmin (Didier), né en 1920 à *Liojaç.*
M. G. : Mouls Guy, né en 1942 à *Cortilhas de Caumèls-e-Lo Vialar.*
M. J. : Mouls Jules, né en 1937 à *Cortilhas de Caumèls-e-Lo Vialar.*
M. L. : Marquès Louis, né en 1933 à *Las Casaledas de La Bastida-Pradinas.*
M. Lc. : Malric Lucienne, née Durand en 1923 *al Vieuset de Vabre.*
Mlle N. : Mlle Nanty (questionnaire scolaire de Coffigny Aurore).
M. M. : Mailhé Marie, née Gazel en 1932 à *Sent-Pèire de La Bastida-Pradinas.*
M. Mc. : Miquel Marcelle, née en 1922 à *Sent-Faliç.*
M. M.-T. : Manenq Marie-Thérèse, née Jory en 1925 à *La Ròca-Valzèrgas.*
M. R. : Mouysset Rose, née Ollier en 1918 à *Cornús.*
M. S. : Marquès Suzanne, née Gauffre en 1933 à *Sent-Jòrdi.*
M. Sm. : Martin Simone, née Brouillet en 1930 à *La Boissonada de Luc.*
M. Sz. : Montredon Suzanne, épouse Calvet, née en 1938 à *Sent-Africa.*
N. A. : Nicouleau Andrée, née Cadenet en 1926 à *Vendalòvas de Sent-Africa.*
N. C. : Nespouloux Claude (questionnaire scolaire de Wattier Fabien).
N. Cc. : Noilhan Cécile (questionnaire scolaire).
N. F. : Nègre Francis (questionnaire scolaire de Nègre Alexandre).
N. J. : Nézignan Jeanne (questionnaire scolaire de Durand Jenny).
N. J.-F. : Nègre Jean-François (questionnaire scolaire de Nègre Alexandre).
N. L. : Nespoulous Louis, né en 1937 à *Vabre.*
N. Ln. : Norman Léon, né en 1938 à *Verzòls-e-La Pèira.*
P. A. : Puech Amans, né en 1935 à *Vabre.*
P. An. : Pomarède Andrée, née en 1927 *al Truèlh.*
P. C. : Philibert Cédric (questionnaire scolaire).
P. G. : Puech Georges, né en 1923 *al Soleiròl de Caumèls-e-Lo Vialar.*
P. I. : Peyre Isabelle, née Bélet en 1924 à *Còsta-Calda del Truèlh.*
P. M. : Pailhès Marius, né en 1929 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
P. Mc. : Philibert Marcel, né en 1934 à *Sent-Africa.*
P. O. : Pélissier Odette (questionnaire scolaire de Pélissier Damien).
P. R. : Puech Renée, née Armand en 1927 à *Saumalac de Vabre.*
P. S. : Philibert Simone, née Carles en 1933 à *Sent-Esteve.*
Q. P. : Querbes Paul, né en 1922 à *Sent-Bausèli.*
R. C. : Redon Camille, né en 1914 à *Sent-Africa.*
R. D. : Rousset Denis (questionnaire scolaire de Vaquerin Thibault).
R. E. : Régné Etiennette, née Lacoste en 1922 à *La Bastida.*
Recoules Fernande, née Vidil en 1928 à Meyras (07).
R. Er. : Rudelle Ernest, né en 1922 *al Miralh de Vabre.*
R. F. : Recoules Fernand (questionnaire scolaire de Recoules Mathieu).
R. G. : Ramondenc Gérard, né en 1945 à *Sent-Africa.*
R. H. : Ricard Henriette, née en 1926 à *La Pèira.*
R. Hr. : Rouquette Henri, né en 1913 à *Las Salas.*
Ricard Geneviève, née Pomié en 1915 à *Milhau.*
R. J. : Raymond Jules, né en 1937 à *Verzòls-e-La Pèira.*
R. J.-L. : Ricard Jean-Louis, né en 1948 à *Milhau.*
R. L. : Rayssac Léon, né en 1924 à *Copiac.*
R. Lc. : Rouquette Lucile, née Cazottes en 1921 à *Curan.*
R. Ln. : Roucayrol Léon, né en 1930 *al Mas d'Ancèssi de Sent-Africa.*
R. Lu. : Ramond Lucien, né en 1916 *al Pont de Camarés.*
R. M. : Rouve Monique (questionnaire scolaire).
R. M.-R. : Roucayrol Marie-Rose, née en 1939 à *Las Vialetas de Caumèls-e-Lo Vialar.*
R. M.-T. : Recoules Marie-Thérèse (questionnaire scolaire de Recoules Mathieu).
R. O. : Rayssac Odette, née Pousthomis en 1926 à *Faveiròlas de Sent-Esèri.*
Roucayrol Emilienne, née Pélissou en 1937 à *Cantalop de Sent-Africa.*
Rouve Jeanette, née en 1922 à *Sent-Africa.*
R. P. : Ricard Paulette, née Doumenge en 1924 à *Bucèls de Sent-Esèri.*
R. R. : Ricard René, né en 1919 à *Sent-Esèri.*
S. A. : Soulié Alain, né en 1954 à *Sent-Africa.*
Sauvy Jean-Louis, né en 1937 à *Milhau.*
S. E. : Sigaud Emile, né en 1920 à *Ròcafòrt.*
S. El. : Soulié Elie, né en 1925 à *Salelas de Sent-Esèri.*

S. Em. : Soulages Emile, né en 1929 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
S. Emi. : Soulié Emile (questionnaire scolaire de Jean Amandine).
S. G. : Sigaud Gilbert, né en 1912 à *La Bastida-Pradinas.*
Sigaud Marie, née Assénat en 1928 à Laveyrune (07).
S. H. : Ségard Hélène, née Peyrottes en 1933 à *Combret.*
S. J. : Sarrouy Jeannette, née Bernier en 1933 à *Campanhac.*
S. Jn. : Sausin Jeannine, née Recoules en 1931 à Dijon (21).
S. Jr. : Soulier Jérémy (questionnaire scolaire).
S. L. : Sarrouy Lucien, né en 1927 à *Sent-Roma de Dolan (48).*
S. Lc. : Salles Lucienne, née Bosc en 1931 à *Mas-Corba de Sent-Faliç.*
S. Ls. : Soulages Louis, né en 1922 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
S. M.-R. : Soulié Marie-Rose, née Cransac en 1935 à *Bladièrs de Reborguil.*
Sobie Jean-Louis, né en 1937 à *Milhau.*
S. P. : Sigaud Paul, né en 1929 à *La Bastida-Pradinas.*
S. Pr. : Sigaud Pierre, né en 1928 à *La Bastida-Pradinas* (et questionnaire scolaire de Assié Johan).
S. R. : Salvan René, né en 1913 à *Sent-Faliç.*
S. Rb. : Sirven Robert, né en 1924 à *Besièrs.*
S. Rm. : Sigaud Raymonde, née Pailhoriès en 1934 à *Montclarat de La Bastida-Pradinas.*
S. Rn. : Soulié Reine, née Pomié en 1930 à *Requistar.*
S. Y. : Soulié Yvon, né en 1928 à *La Garieta de Vabre* (et questionnaire scolaire de Nans Gabriel).
S. Yv. : Soulié Yvon, né en 1929 à *Sagonzac de Vabre.*
T. A. : Thomas Augusta, née Geniez en 1909 *a-z-Aissenas.*
Taillefer Fernande, née Causse en 1932 à *La Cobertoirada.*
Tauriac Josette, née Bonnafous en 1924 à *Caumèls-e-Lo Vialar.*
T. G. : Teyssier Georgette, née Pailhès en 1923 à *Bossac de Sent-Africa.*
T. J. : Treillet Jean, né en 1923 à *Raspalhac de Sent-Roma de Sarnon.*
T. Jn. : Terme Jean (questionnaire scolaire de Carrière Cédric).
T. M. : Tauriac Marcel, né en 1924 *al Perairòl de Broquièrs.*
T. Mc. : Taillefer Michel, né en 1928 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
T. Mr. : Teyssier Marcel, né en 1923 à *Sent-Jan-Sent-Paul.*
T. O. : Trinquier Odette, née Grimal en 1929 à *Segur.*
T. R. : Teyssier Raymonde, née Palhiès en 1928 à *Bossac de Sent-Africa.*
V. A. : Vernhet Aline, née Martin en 1914 à *Lanuèjols* (30).
V. G. : Vézinet Georgette, née Bonnevide en 1933 à *Versellhs de Sent-Roma de Dolan (48).*
V. H. : Vézinet Henri, né en 1929 à *Montpelhièr.*
V. Hg. : Valdeyron Huguette, née Arnal en 1929 à *Sent-Africa.*
Vidal Louisette, née Michel en 1941 à *Tièrgas de Sent-Africa.*
Vilaplana André, né en 1930 à *Besièrs.*
V. J. : Vaizy Jacques (Peyre Edouard), né en 1924 à *Velhausin de Sent-Africa.*
V. Jn. : Vidal Jean, né en 1927 à *Sent-Roma de Tarn.*
V. L. : Valdeyron Louis, né en 1931 à *Sent-Jan d'Aucàpias.*
V. Ls. : Vidal Louis, né en 1938 à *Bornac de Sent-Africa.*
V. M. : Viguier Marius, né en 1936 à *Ronac de Vabre.*
V. Mc. : Villeneuve Michèle, née Sigaud en 1954 à *Sent-Africa.*
V. M.-L. : Vialaret Marie-Louise, née Boudes en 1926 à *Castèlnau de Guèrs (34).*
V. Mr. : Vialettes Maurice, né en 1929 à *Las Aginas de Sent-Roma de Sarnon.*
V. P. : Vernhes Paulette, née Anglade en 1935 à *La Ròca de Sent-Esèri.*
V. R. : Vincent Renée, née Virenque en 1928 *al Vialar.*
V. Re. : Vidal Renée, née Bergonnier en 1929 à *Sent-Victore-Malviu.*
V. Rn. : Viales René, né en 1934 à *Sent-Africa.*
V. T. : Viguier Thérèse, née Rayssac en 1940 à *Curvala* (81).

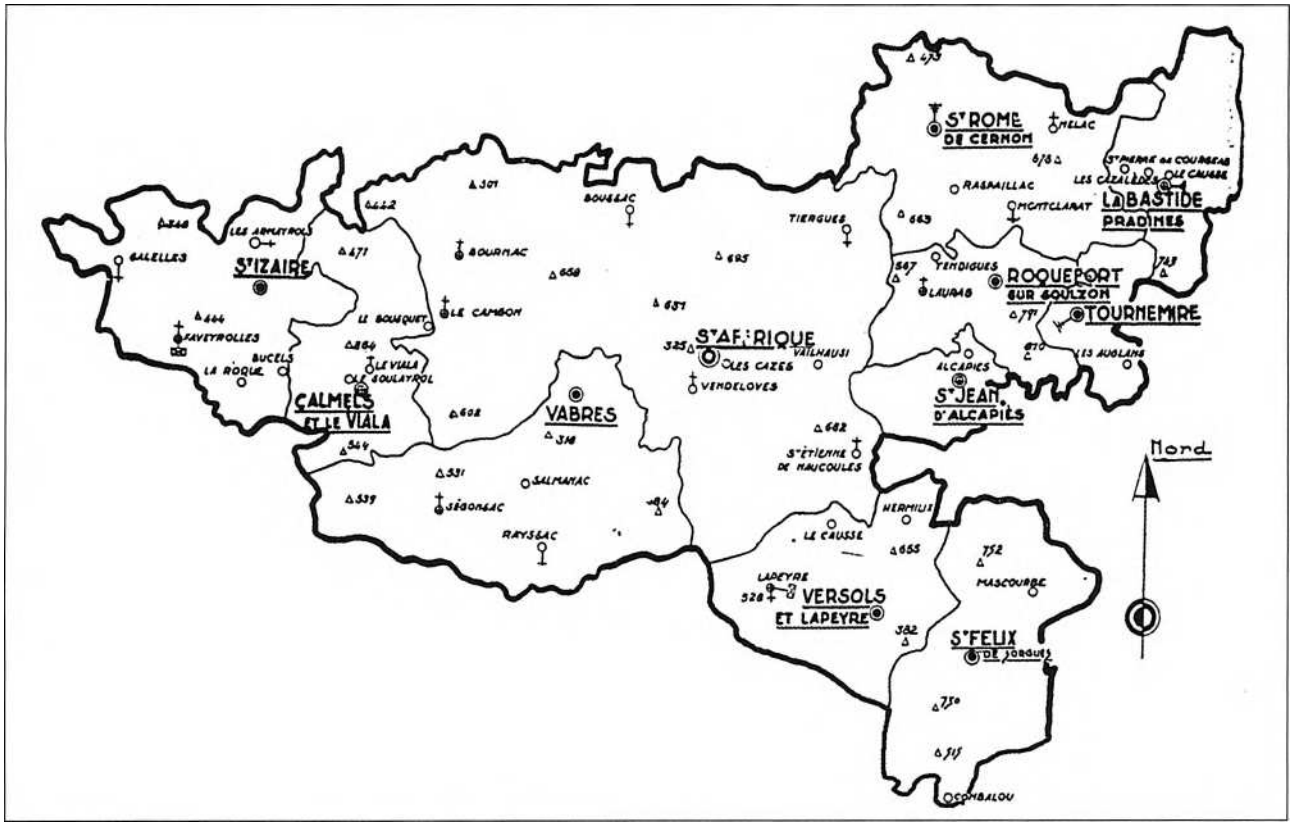


la Cafote
St Cirice
de Bourran
N.D de Berayrol
St Michel de Landesque
Armairol
St Amans del Roubé
N.D de Paris
Bournac
St Izaire
Cambon
Bedos
Calmels
St Pierre de Lavezzrols
le Viala
Innous
Segouzac
St Juery
N.D de Lauziere
Rebourguil
Elplas
St Pierre de Betrac
Montlaur
Verrieres
Briols
Raibac
VABRES
Montmeja
Coulla
Gallie
Puecplo
Bouffac
la Sabarrie
Bourgoul
Germain
Escravasals
Toulouje
le Perret
Savignas
la Cazotte
le Bourguet
Payrabe
Vignier
Anset
Bellissem
les Malines
Bieuzet
Mas de Cadenet
Balros
Mas de Pommet
le Vial
Salmaniac
Bias
Dourmet R
Tyssonnieres
Mas de Caben
les Pathes
le Pouget
le Mur
la Garielle
Rouviere
Valate
Paratche
Rouffet
Tou Pradinas
Tou Jean
le Jonis
le Mazel
Taillargon
Brouffas
Salvagnade
Tiddes
Baftide
le Mas de Capus
la Lauziere
le Rouzet
Mte Brouffette
les Paterels
Savautes
le Vialaret
Blades
las Combes
la Grange
Salvaire
la Palure
le Maynis
le Puech
le Puech Regal
le Mazet
Puech auzel
Puech guellhous
le Mas Abrie
Saumecou
Bousastre
le Basquillon
Carbes
la Borne
Loupy
le Barril des Gras
le Barri Bas
le Mas de Privat
Mas de Son
le Mas de Cleux
Camarade
Gazel
Cayrus
B. de la
Foufrege
Boumort
Chemin
le Mas de Martel
le Mas de Gabaut
Buffiere
le Mas de Valat
Bennac
las Pradals
les Camvels
Mas de Gens
Galamas
Mas d'Az
Parmet
Monrous
Montel
Campis
Foures
Paralric
Tes Sies
Haute Rive
Cantaperdrix
la Travalle
Mas de Bernis
le Cas Saguet
le Mas d'Imbert
Fraisinous
Grinestel
Graialoup
Ortiguet
le Mas de Viala
Mas de Roc
le Crassous
Soulaffol
la Borio
Passels
Guillot
Grodinq
la Grave
la Pourcelarie
le Mont
la Baute
Bourdou R
Roustan
Pauveplane
le Guapal
Lentaulet
Tampanade
la Broquette
Sermet
le Sigal
le Sucayrel
le Serret
Caumillone
Lenne
Mazels
Lousculon
Montaut
Villeneuve
Roquevinolle
Gardies
la Calle
Gauzon
Pinsac
la Penne
la Laurele
Caparillot
Escabious
Coste Renal
Tauzines
Serret
Altayrac
la Bourdarie
la Peyrie
la Martine
Caze
Donne Coste
le Bosc
les Ardailles
les Canes
les Maurens
Roulendes
Vergniere
N.D de Grace
le Grascuel
le Roc
Crassous
le Cave
Mapen
Clapel
la Planquette
Fraysse
Coste
Bousquet
Soulages
Roque
la Bastide
Montmeja
Serres
Lutte
Mas de Puech
Tou Clavels
Tou Guillard
Tou Pradinas
Tou Jean
Salvagnade
Savautes
Blades
Tou Brugas
la Coste
Lagaraldie
St Martin
le Cas Saguet
Mas de Bernis
la Travalle
Cantaperdrix
Haute Rive
le Mas de Gabaut
les Camps
le Tes Sies
Buffiere
le Mas de Valat
Paralric
Foures
Parmet
Boumort
Chemin
le Mas de Martel
Fonfrege
Betrac
la Capelle
Bennac
las Pradals
les Camvels
Verrieres
Mas de Gens
Galamas
Mas d'Az
Monrous
Montel
Campis
Puech auzel
Puech guellhous
le Mas Abrie
le Maynis
le Puech
le Puech Regal
le Mazet
Saumecou
Bousastre
le Basquillon
Carbes
la Borne
Loupy
le Barril des Gras
le Barri Bas
le Mas de Privat
Mas de Son
le Mas de Cleux
Camarade
Gazel
Cayrus
B. de la
Briols
Verrieres
Mas de Gens
Galamas
Mas d'Az
Montmeja
Coulla
Gallie
Puecplo
Bouffac
la Sabarrie
Bourgoul
Germain
Escravasals
Toulouje
le Perret
Savignas
la Cazotte
le Bourguet
Payrabe
Vignier
Anset
Bellissem
les Malines
Bieuzet
Mas de Cadenet
Balros
Mas de Pommet
le Vial
Salmaniac
Bias
Dourmet R
Tyssonnieres
Mas de Caben
les Pathes
le Pouget
le Mur
la Garielle
Rouviere
Valate
Paratche
Rouffet
Tou Pradinas
Tou Jean
le Jonis
le Mazel
Taillargon
Brouffas
Salvagnade
Tiddes
Baftide
le Mas de Capus
la Lauziere
le Rouzet
Mte Brouffette
les Paterels
Savautes
le Vialaret
Blades
las Combes
la Grange
Salvaire
la Palure
le Maynis
le Puech
le Puech Regal
le Mazet
Puech auzel
Puech guellhous
le Mas Abrie
Saumecou
Bousastre
le Basquillon
Carbes
la Borne
Loupy
le Barril des Gras
le Barri Bas
le Mas de Privat
Mas de Son
le Mas de Cleux
Camarade
Gazel
Cayrus
B. de la
Briols
Verrieres
Mas de Gens
Galamas
Mas d'Az


Olonzac
S.t Rome de Cernon
Montclerat
Tiergues
Roquefort
Tournemire
S.t Affrique
S.t Privat
Valhauzy
S.t Jean d'Alcapies
S.t Etienne de Naucoules
S.t Jean d'Alcas
la Peyre de Sorgues
Versols
S.t Felix de Sorgues
S.t Amans
la Tour
Montaigut
Faragous
B.de S.t Felix
B.de Faucols
Nonenq
Tréalle
Hermelin
Frayssinet
Montalaigre
Mas de Jean peyre
Vaselles
Segala
Dreulles
Cabrieres
Besines
Mas Reynal
Mas Gaujoux
Mas d'Arlet
Mas Courbe
Roquecubel
la Borde de France
la Barraque
Mas Royal
Nouzet
Fontanes
Vialgues
Blayac
Malmet
Caussanel
Mas Royer
Palliac
Pradelles
Montiguet
Salés
Bages
Mas d'Alegre
Auglans
Puech peyroux
Mas de Goulzous
Mas de la Fone
Caves a fromage
Lauras
Alcapies
Mousac
Rondi
Deslures
Chateau
les Mazes
le Bastié
Palieres
Naucoules
Caussanuejouls
Truans
Saussou
le Causse
Versols R.
Vieulaugue
la Cal
Mas Gauzou
Montaigut
Mas d'Arlet
les Moulinets de Grauzou
la Grange
le Base
le Bouis
les Douzous
Solages
Camjalvie
Molieres
Cabrieres
Mas Nau
Mas de Grely
le Mas Reynal
le Mas de Jeanel
le Mas de Tournon
le Mas de Galvin
le Mas de Suquet
le Mazet
le Carie
Cabriac R.
Vernazobre R.
Cantaranque R.
Mas de Suquet
Mas de Jeanel
Mas de Galvin
Mas de Tournon
Mas de Grely
Mas Nau

Dans la même collection :

Aubin	épuisé
Baraqueville-Sauveterre	réédité
Belmont sur Rance	
Bozouls	épuisé
Camarès	épuisé
Campagnac	
Capdenac	réédité
Cassagnes-Bégonhès	réédité
Conques	épuisé
Cornus	épuisé
Decazeville	épuisé
Entraygues	épuisé
Espalion	
Estaing	
Laguiole	épuisé
Laissac	épuisé
Marcillac	réédité
Millau-est, Millau-ouest	
Montbazens	réédité
Mur de Barrez	épuisé
Najac	réédité
Nant	
Naucelle	épuisé
Peyreleau	épuisé
Pont de Salars	réédité
Réquista	épuisé
Rieupeyroux	réédité
Rignac	épuisé
Rodez-est, Rodez-nord, Rodez-ouest	
Saint-Amans des Cots	réédité
Saint-Beauzély	réédité
Saint-Chély d'Aubrac	
Sainte-Geneviève sur Argence	réédité
Saint-Géniez d'Olt	réédité
Saint-Rome de Tarn	réédité
Saint-Sernin sur Rance	réédité
Salles-Curan	épuisé
La Salvetat-Peyralès	
Sévérac le Château	réédité
Vezins	épuisé
Villefranche de Rouergue	réédité
Villeneuve	épuisé

Table des matières

Préface de Jean-Luc MALET 5
Avant-propos 7
Per legir l'occitan de Roergue 9

LO PAÍS E L'ISTÒRIA
Lo canton de Sent-Africa 13
Los aujòls 32
Los cristians, los Germans e l'Aquitania 39
Castèls, glèisas, abadiás 42
Lo temps dels cossolats 46
L'occitan vièlh 57
Dels uganauds als camisards 83
La fin del senhoratge 102
Los temps novèls 133

UN CÒP ÈRA
La Vilòta e los vilatges 177
La bòria 265
L'ostal 349
L'ostalada 371
Musicas, cants e contes del canton de Sent-Africa 407
Bibliographie 420
Remerciements 424

Roergue meridional :



Un coffret de quatre disques audiviovisuels réunit des vidéogrammes filmés sur quatorze cantons du Parc naturel régional des Grands Causses : Belmont sur Rance, Camarès, Campagnac, Cornus, Millau est et ouest, Nant, Peyreleau, Saint Affrique, Saint Beauzély, Saint Rome de Tarn, Saint Sernin sur Rance, Sévérac le Château et Vezins.

Pour le canton de *Sant Africa,* vous y retrouverez : Marie-Louise Barthès, Hélène Bosc, Lucien Gazel, Georgette Geniez, André Lacan, Denise Lacan, Jules Lacombe, Elvia Malric, Louis Marquès, Isabelle Peyre, Marie-Rose Roucayrol, Hélène Ségard, Lucienne Salles, Marie-Rose Soulié, Georgette Teyssier, Marcel Teyssier, Jacques Vaizy, Marie-Louise Vialaret...

Ce document est disponible à l'Institut occitan de l'Aveyron à Villefranche de Rouergue, à l'*Ostal del patrimòni* à Rodez et au Parc naturel régional des Grands Causses à Millau.

Cette réédition a pu être réalisée grâce aux souscriptions de M. Alain Fauconnier, sénateur-maire de Saint Affrique, à titre personnel, de la mairie de Saint Affrique, de l'intercommunalité présidée par M. Jean-Luc Malet, conseiller général du canton, des mairies de Roquefort (étant maire M. Bernard Sirgue) et de Tournemire (étant maire Mme Monique Barbaro). Réédition réalisée avec le concours de l'Institut occitan de l'Aveyron,service associé du Conseil général en charge de la gestion du fonds *al canton.*

IOA
BP 251, 12202 Villefranche de Rouergue cedex
tél./fax : 05 65 45 53 72
ioav@wanadoo.fr

Mission départementale de la Culture
I.S.B.N. 2.907279-54-8
I.S.S.N. 1151-8375

Réimpression en septembre 2010
par GRAPHO 12 - Villefranche de Rouergue

Dépôt légal : septembre 2010

Al canton de
AL C

AVEYRON
CONSEIL GÉNÉRAL
Institut occitan de l'Aveyron



AVEYRON
CONSEIL GÉNÉRAL

